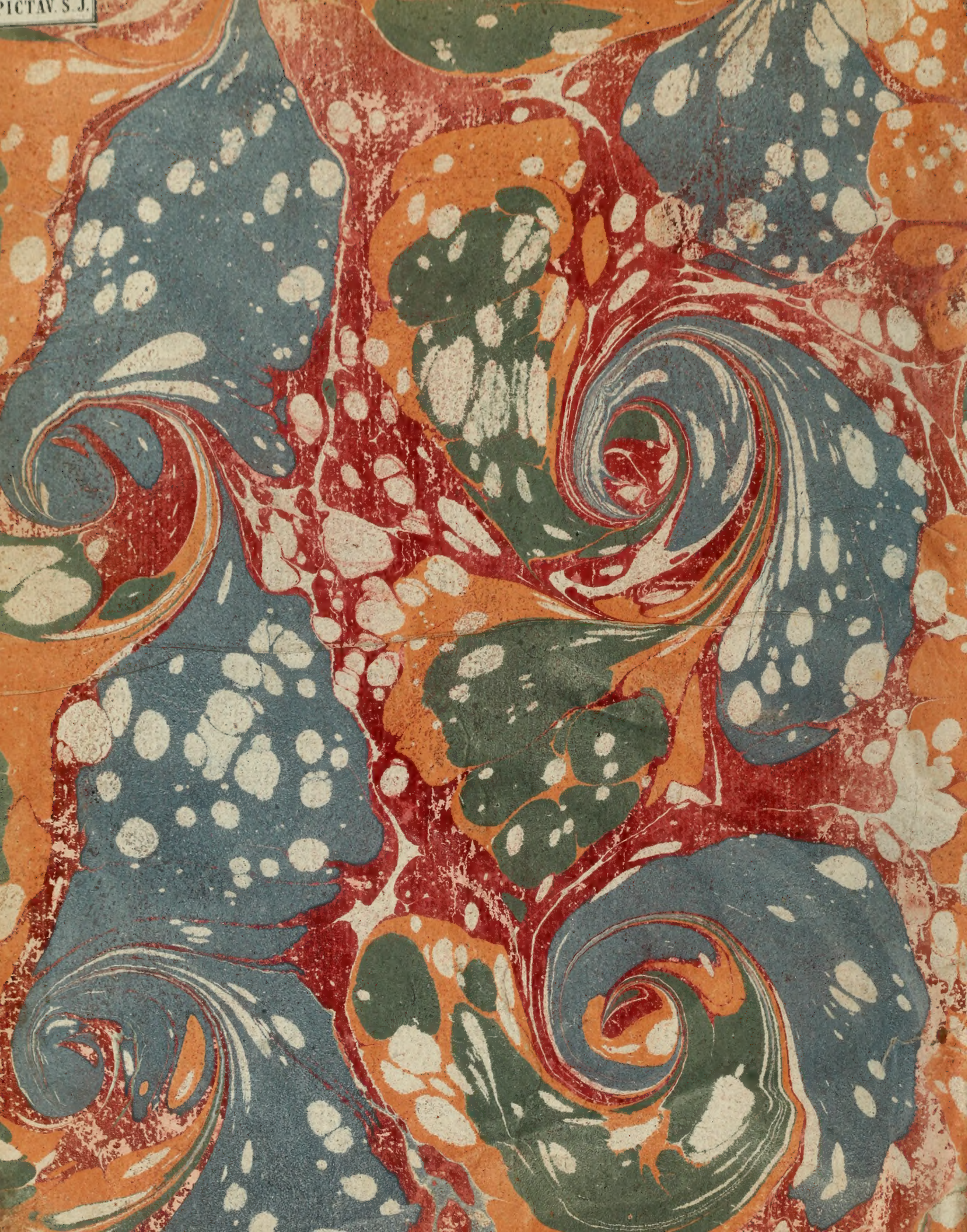
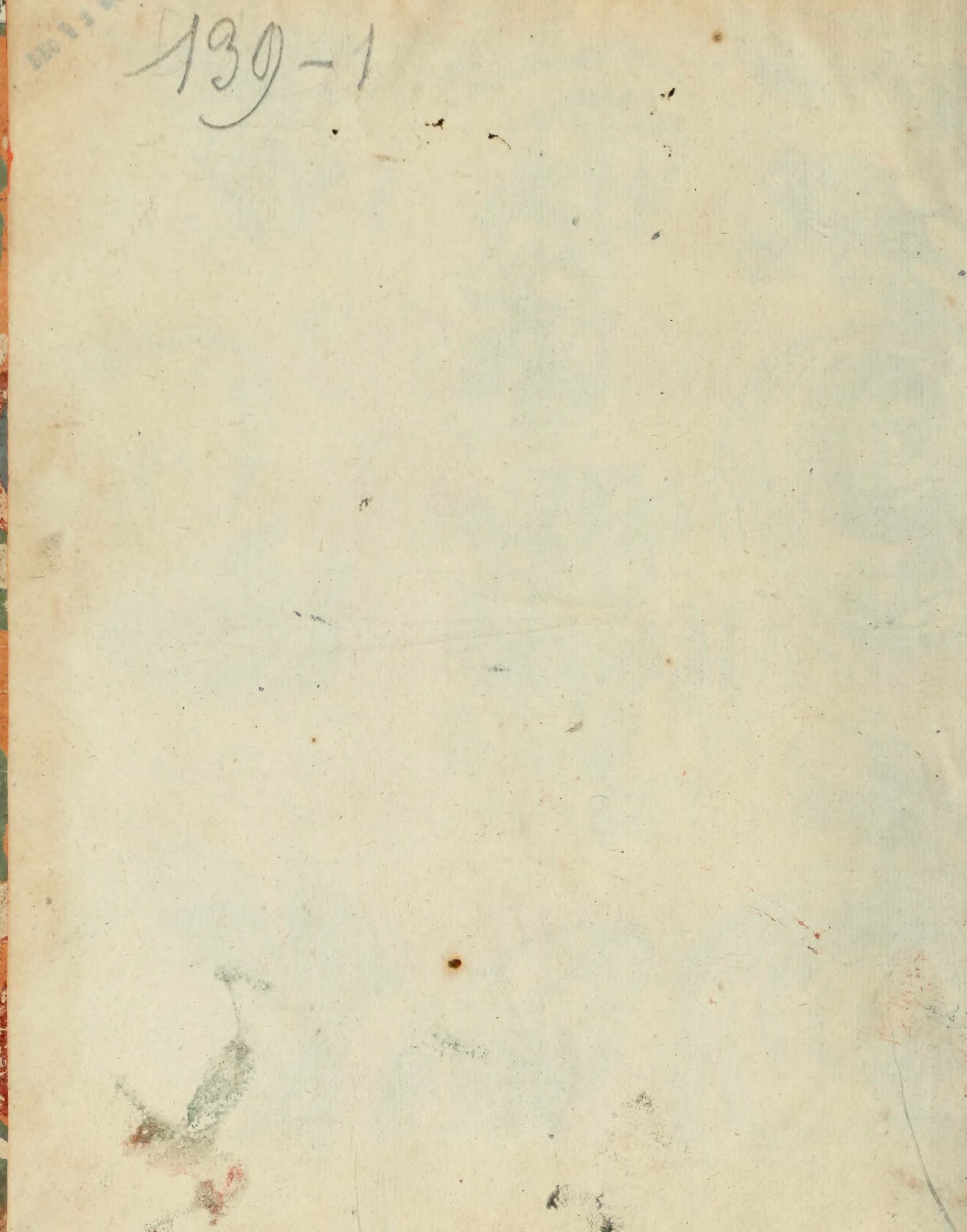



PICTAV. S. J.





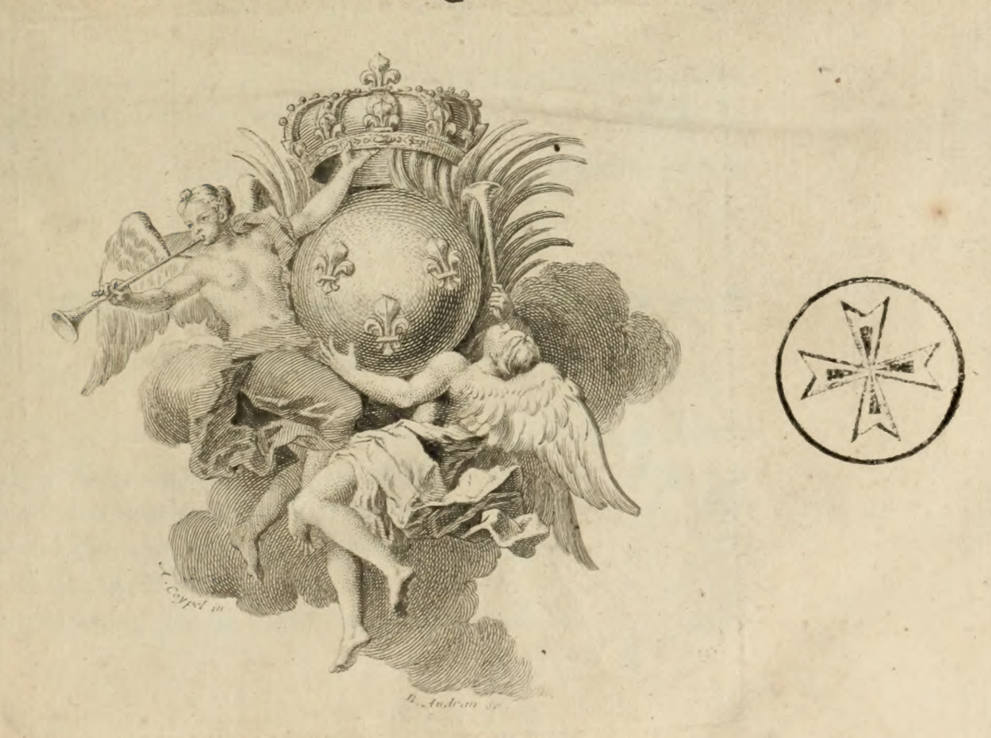


HISTOIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES.

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXVIII. *juſques & compris l'année* M. DCCXXV.

TOME CINQUIÉME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXIX.

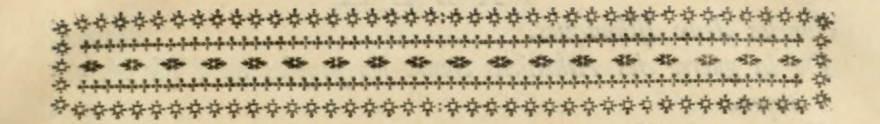


TABLE POUR L'HISTOIRE.

HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1718. juſques & compris l'année 1725. *Pag. 1.*

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie depuis l'année 1718. juſques & compris l'année 1725.

ELOGES

Des Académiciens, morts depuis M. DCCXVIII. jusqu'en M. DCCXXV.



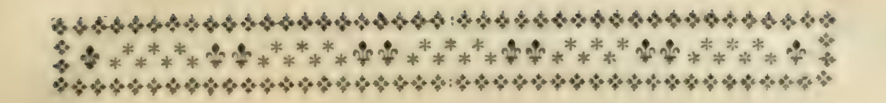


TABLE
POUR
LES MEMOIRES.

TOME CINQUIÉME.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.


OUS avons laiſſé dans les précédens volumes, l'hiſtoire de l'Académie des Belles Lettres à l'année 1717, & préciſément au temps, où le feu Czar Pierre Alexiowitz étant venu en France, honora l'Académie de ſa préſence, & voulut la connoître par lui-même, comme un de ces établiſſemens utiles & glorieux qu'il jugeoit dignes de ſon attention, & dont il eſpéroit auſſi pouvoir un jour décorer ſon Empire. Quoiqu'il n'eût choiſi pour cette viſite ni l'heure ni le jour

ordinaire des Assemblées, & que la Compagnie n'eût été informée que le matin de l'honneur qu'il lui vouloit faire l'après midi, elle se trouva néanmoins assez nombreuse pour le recevoir dignement. Il souhaita d'abord qu'on lui expliquât l'objet & la forme des exercices de l'Académie ; on lui en fit un détail circonstancié, quoique succinct; il parut le comprendre parfaitement, & y applaudir. Ensuite revenant à la premiere idée qu'il s'étoit faite des travaux de l'Académie, & qu'il croyoit consister principalement en Inscriptions & en Médailles, il demanda à en voir. On lui montra le livre, & la suite même des Médailles du feu Roi. Il parcourut l'un & l'autre, & pour marquer que l'application qu'il y donnoit n'étoit pas un simple effet de sa complaisance & de sa politesse, ou de son goût pour la beauté de la gravûre & la correction du dessein, sur lesquels il se récrioit souvent ; il prit deux Médailles qui étoient dans la même tablette, & dit que sûrement l'une représentoit un fait, une action particuliere, & que l'autre étoit sans doute un symbole qui désignoit une vertu, ou quelque qualité personnelle. Il ne se trompoit pas : la Médaille qu'il regardoit comme le monument précis d'un fait particulier, étoit l'audience du Légat, représentée au naturel; l'autre au contraire étoit la simple devise du Roi, exprimée par un Soleil qui éclaire le globe de la terre, avec ces mots, *NEC PLURIBUS IMPAR.*

Le Samedi 29 de Mai.

Des années 1663 & 1664.

Après avoir ainsi examiné cette suite composée de plus de trois cens Médailles, le Czar en tira de sa bourse une quinzaine d'or de différentes grandeurs, & qui étoient celles de sa propre histoire : mais avant que de les exposer aux yeux de l'Assemblée, il la prévint obligeamment, que ce n'étoit point pour en comparer l'esprit & le travail, moins encore les actions qui y étoient exprimées, avec celles de LOUIS LE GRAND : ce furent ses termes ; mais seulement pour marquer comment il avoit toujours pensé sur la convenance, & l'espéce de nécessité de laisser à ses descendans des exemples propres à les encourager & à les instruire. La conversation, qui malgré le ministere des Interprétes, avoit toujours été

fort vive, finit par toutes les aſſûrances d'eſtime & de bienveillance que ce Prince pouvoit donner à la Compagnie : il lui dit, que ſi jamais on découvroit dans ſes Etats quelques monumens qui méritaſſent de lui être communiqués, il l'ordonneroit auſſitôt, & qu'il s'adreſſeroit de même à elle avec confiance, toutes les fois qu'il pourroit avoir beſoin de ſes talens & de ſes lumieres.

L'Académie fut aſſez heureuſe pour trouver bientôt l'occaſion de lui marquer une partie de ſa reconnoiſſance, & elle en fut redevable à M. le Duc d'Antin, qui en qualité de Sur-Intendant des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures de France, s'étoit chargé de faire voir à ſa Majeſté Czarienne toutes les richeſſes & les chefs-d'œuvre de ce vaſte département. Il jugea que lorſque le Czar iroit à la Monnoye des Médailles, rien ne ſeroit plus galant que d'y en faire frapper quelqu'une pour ce Prince, où, ſans être prévenu le moins du monde, il trouvât ſon nom, ſon viſage, & quelque choſe de flatteur ſur ſes voyages : mais il ne s'agiſſoit pas ſeulement d'imaginer la Médaille, il falloit la deſſiner, la modéler, & en graver les carrés dans un eſpace de huit à dix jours. L'empreſſement de l'Académie ne lui laiſſa voir rien d'impoſſible, & tout répondit ſi heureuſement à l'attente de M. le duc d'Antin, que le Czar étant venu au jour marqué à la Monnoye des Médailles, après avoir conſidéré de fort près la ſtructure du plus grand balancier, en avoir bien examiné la force & le jeu, il voulut y donner lui-même le mouvement, & fut extrémement ſurpris de voir ſortir de deſſous le coin une grande Médaille d'or, où il ſe reconnut d'abord dans un portrait beaucoup plus reſſemblant, & infiniment mieux travaillé qu'aucun de ceux qu'il avoit fait graver, ſoit en Moſcovie, ſoit en Hollande. Il ſentit de même l'ingénieuſe alluſion du revers, qui repréſentoit une Renommée paſſant du Septentrion au Midi, avec ces mots, que Virgile applique à la Renommée même, *VIRES ACQUIRIT EUNDO*, & qui ſe rapportoient également à la réputation, & aux diverſes connoiſſances que S. M. CZ. avoit acquiſes dans ſes voyages.

Le Czar, de retour dans ses Etats, n'oublia pas l'Académie: il lui envoya en 1719 le projet d'une grande Inscription Latine, destinée à remplir les quatre faces du piedestal de la statue équestre qu'on lui avoit érigée à Petersbourg; & comme cette Inscription n'étoit presque qu'un tissu d'événemens qu'il avoit lui-même rangés suivant l'ordre des temps, il ne demanda grace que pour les faits & pour les dates, laissant, disoit-il, l'Académie maîtresse absolue de la forme & des expressions. Elle usa sobrement de cette liberté, elle se contenta de rédiger l'Inscription dans le style lapidaire qui lui convenoit, & pour marquer au Prince qu'elle n'avoit fait, même à cet égard, que des changemens indispensables, il n'y en eut aucun dont elle ne lui rendit quelque raison particuliere. Il eut la bonté de l'en faire remercier dans les termes les plus affectueux.

Au commencement de 1722, M. Schumacker Bibliothécaire de sa Majesté Czarienne, envoya par son ordre à l'Académie les desseins de plusieurs figures de Divinités, d'hommes & d'animaux, la plûpart de bronze, trouvés au mois de Septembre 1721 aux environs d'Astracan, où l'armée de ce Prince étoit campée; & c'est sur ses desseins, restés au dépôt de l'Académie, que le P. D. Bernard de Montfaucon les a fait graver dans le cinquiéme volume du Supplément de ses Antiquités, où il en donne une explication sommaire.

Peu de temps après, quelques troupes Moscovites de la même armée, ayant pénétre plus avant dans le pays des Kalmouks, y trouverent dans un vieux château une espéce de Bibliothéque, qui étoit digne d'un meilleur sort que celui qu'elle éprouva. L'Officier ni le Soldat n'en tinrent aucun compte; ils furent d'abord choqués de la forme des livres, parce qu'ils étoient extrémement longs, & qu'ils n'avoient presque point de largeur. Le dedans ne leur parut pas moins bizarre, & leur déplût encore davantage; les feuillets au lieu d'être d'un simple papier ou de vélin, comme ceux qu'ils connoissoient, étoient fort épais, & composés d'une espéce de coton ou d'écorces d'arbres, enduites d'un double vernis

de deux couleurs. L'écriture étoit blanche ſur un fond noir, & les habitans du lieu même aſſûroient qu'ils n'en connoiſſoient pas les caractères. Les Moſcovites s'attacherent donc plus à détruire ces livres qu'à les enlever ; les plus curieux ſe contenterent d'en rapporter quelques feuilles au Czar, qui eut grand regret au reſte. Il conſulta d'abord ſur cette écriture preſque toutes les perſonnes lettrées qui ſe trouvoient dans ſes Etats, ils ne purent lui en rendre aucune raiſon : il n'en apprit pas davantage de différentes Univerſités du Nord, à qui il s'adreſſa enſuite ; & cette incertitude ne faiſant qu'augmenter ſon impatience & ſa curioſité, il en écrivit au mois d'Août 1722 à M. l'abbé Bignon, Bibliothécaire du Roi, & Préſident de l'Académie, & joignit à ſa lettre un des feuillets en queſtion. Ce feuillet apporté à l'Académie, y fut auſſitôt reconnu par Mrs Freret & Fourmont l'aîné, pour être de la langue & de l'écriture du Thibeth. Il y avoit déja quelques années, qu'un Miſſionnaire, revenu du Thibeth, avoit remis à M. Freret une eſpéce de Dictionnaire qu'il avoit formé pour ſon uſage de la langue du pays, correſpondant à la langue Italienne, qui en occupoit ainſi la premiere colomne, & M. Freret avoit communiqué depuis peu ce Dictionnaire à M. Fourmont; de ſorte qu'ils furent charmés l'un & l'autre de l'occaſion qui ſe préſentoit de mettre à profit l'étude qu'ils en avoient faite.

M. Fourmont ſe chargea du déchiffrement, & aſſocia à ce travail M. l'abbé Fourmont ſon frere, envoyé depuis peu par le Roi à Conſtantinople, avec M. l'abbé Sevin autre Académicien, pour la recherche des Manuſcrits Grecs & Orientaux. Mrs Fourmont, pour parvenir à l'interprétation du feuillet écrit en langue Thibethienne, furent d'abord dans l'obligation de changer l'ordre du Dictionnaire, & d'y mettre cette derniere langue à la place de l'Italienne, dans la premiere colomne. Venant enſuite à la traduction du feuillet, ils reconnurent que ce n'étoit point un diſcours complet, mais un morceau détaché de quelque Sermon ou Oraiſon funèbre, daus le goût des Tartares, caractériſé par des figures hardies,

& par des répetitions approchantes de nos refreins, qui ſont très-ordinaires dans les prédications Muſulmanes. Au ſurplus, une morale aſſez ſenſée ſur l'autre vie étoit le point principal, traité dans ce feuillet : l'Auteur perſuadé de l'immortalité de l'ame, en donnoit quelques preuves métaphyſiques, entre autres que la réminiſcence des événemens qu'on avoit vû arriver, & la crainte de l'avenir formoient un argument égal pour l'exiſtence paſſée, & pour l'exiſtence future : il y ajoûtoit quelques comparaiſons, preſque toutes tirées du cheval, qui eſt l'animal que les Tartares eſtiment le plus.

Voici en peu de mots ce que firent M[rs] Fourmont pour donner une traduction plus exacte au feuillet.

1°. Ils le tranſcrivirent entre deux grandes marges en langue Thibéthienne de deux manieres, l'une avec les propres caractères du Thibeth, & l'autre avec les caractères Latins les plus correſpondans.

2°. Comme la langue Latine, par la différence de ſes inflexions, eſt celle qui ſe plie & s'ajuſte plus aiſément à toutes les autres langues ; ſous ce Thibéthien double ils mirent une traduction Latine littérale & interlinéaire.

3°. Ils remplirent la derniere grande marge d'une verſion plus ample & plus libre, pour mieux développer ce que le goût & le génie Oriental rendoient trop obſcur dans le texte, & mirent dans l'autre marge des notes ſur le temps auquel ils croyoient que cet ouvrage avoit été compoſé, & ſur la conformité qu'ils remarquoient entre quelques-unes de ces phraſes de la langue Thibéthienne & le Chinois, auquel ils s'appliquent depuis long-temps.

Enfin, ils en firent une traduction Françoiſe pour la lire au Roi, qui ſur le bruit qui s'étoit répandu de ce travail, avoit paru ſouhaiter qu'on l'en inſtruiſit. M[rs] Fourmont, accompagnés de M. de Boze, Secrétaire de l'Académie, & préſentés par M. l'abbé Bignon Préſident, eurent l'honneur d'en rendre compte à Sa Majeſté à Verſailles au mois de Novembre 1722, & M. l'abbé Bignon renvoya enſuite le tout au Czar, après l'avoir ſurabondamment fait traduire en

Moſcovite, pour le lui rendre plus agréable & plus ſenſible; & il le fut au point, qu'il s'étoit propoſé de ne rien épargner pour recouvrer les débris de cette Bibliothéque ſinguliere : mais ſa mort, qui arriva au commencement de l'année ſuivante, détruiſit ce projet littéraire avec la plûpart de ceux qu'il avoit formés pour la ſplendeur de ſon regne, & priva l'Académie d'une relation qui lui étoit infiniment précieuſe.

Perſonne n'ignore que quand il vint en France, il fut particuliérement touché de la perſonne du Roi, qui n'avoit pas encore huit ans ; qu'il ne parloit qu'avec une admiration mêlée de tendreſſe, de ſes graces, de ſa bonté & de ſes connoiſſances, depuis, ſur-tout, que dans une des viſites qu'il lui avoit rendues au château des Thuilleries, la converſation étant tombée ſur la Moſcovie, & les autres Etats que le Czar poſſéde en Europe & en Aſie, le jeune Monarque lui en avoit tracé ſur le champ une eſpéce de Carte géographique très-exacte : auſſi lui dit-il avec tranſport, que rien n'égaloit la ſatisfaction qu'il reſſentoit de voir en lui les eſpérances de tout ce que ſes ayeux avoient jamais exécuté de plus grand pour l'honneur de leur Couronne, & pour l'avantage de leurs Sujets.

L'Académie, attentive à recueillir de ſi heureux préſages, en avoit déja fait le ſujet de quelques Médailles & autres monumens publics, quand il plût au Roi lui en donner un gage encore plus certain. Sa Majeſté réſolut de venir & de préſider elle-même à une des aſſemblées de l'Académie : elle ſe rendit à celle du 24 Juillet 1719. Elle fut reçue à la porte du Louvre par les Académiciens en corps, qui la conduiſirent dans la ſalle & juſqu'au fauteuil du Préſident, où elle daigna s'aſſeoir & reſter pendant toute la ſéance. M. de Boze, qui ſe trouva ce jour-là à la tête de l'Académie, eut l'honneur de recevoir Sa Majeſté, & lui dit au nom de la Compagnie :

SIRE,

On ſçait qu'il eſt de la grandeur des Rois de protéger les Lettres ; mais qu'il eſt beau de voir VOTRE MAJESTE' ſe couvrir aujourd'hui d'une gloire plus ſolide encore, de la gloire de les aimer ! La preuve éclatante qu'elle leur donne de ſon amour eſt plus capable de hâter leurs progrès, que tous ſes autres bienfaits. Puiſſiez-vous, SIRE, jouir long-temps de la reconnoiſſance & de l'émulation que votre préſence leur inſpire ! Puiſſe votre regne devenir auſſi célèbre par les découvertes de vos ſçavans ſujets, que par le nombre & par l'éclat de vos vertus ! Puiſſe enfin cette Académie, que votre immortel Biſayeul inſtitua dans ſes plus beaux jours, pour éterniſer le ſouvenir des grandes actions, être occupée pendant un ſiécle du ſoin de conſacrer les vôtres ſur le marbre & ſur le bronze, & de joindre à votre auguſte nom tous les titres qui peuvent le rendre plus recommandable à la poſtérité.

Le Roi, ayant très-gracieuſement répondu qu'il recevoit avec plaiſir les reſpects & les vœux de la Compagnie, & M. le Maréchal de Villeroy, Gouverneur de Sa Majeſté, ayant ajoûté qu'elle ſouhaitoit être témoin du travail accoutumé, & de la même maniere qu'il ſe faiſoit dans les aſſemblées ordinaires, M. Freret, qui étoit à ſon tour de lire, traita un ſujet auſſi heureuſement amené à l'occaſion préſente, que s'il eût été choiſi exprès pour le rapport qu'il avoit au goût & aux amuſemens de Sa Majeſté. Il lut une Diſſertation ſur l'origine du jeu des Echecs, dont on trouvera l'extrait dans la ſuite de cette hiſtoire. Le Roi l'entendit toute entiere avec plaiſir, & avant que de lever la ſéance, il donna à l'Académie, avec une extrême bonté, de nouvelles aſſûrances de ſa protection.

L'Académie en corps reconduiſit le Roi juſqu'à la porte du Louvre, le vit partir, & rentra un moment, comme pour ſe féliciter elle-même de la gloire de cette journée, dont il ſemble, qu'elle ne puiſſe trop rappeller le ſouvenir.

Il nous

Il nous reste, avant que de passer aux changemens arrivés dans la liste des Académiciens pendant les années dont nous donnons l'Histoire & les Mémoires, à rapporter deux faits que la reconnoissance de l'Académie ne lui permet pas de taire.

Le premier est, que M. Baudelot, Académicien Pensionnaire, qui mourut au mois de Juin 1722, laissa à l'Académie, par son testament, une partie de sa Bibliothéque, toutes ses Médailles & figures antiques, avec un Recueil d'Inscriptions singulieres, Grecques & Latines, entre lesquelles sont celles que M. de Nointel, Ambassadeur de France à Constantinople, rapporta du Levant, & dont l'une, qui a plus de deux mille ans, contient le nom des Officiers & des principaux Soldats que les Athéniens perdirent en une même année dans cinq expéditions différentes.

Le second est, qu'en 1724 M[rs] les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'église de Paris, firent présent à l'Académie, des inscriptions & bas reliefs antiques trouvés en 1710 à 15 pieds de profondeur dans les fondations, & sous le chœur même de l'Eglise, où l'on creusoit une cave destinée à la sépulture des Archevêques. Nous avons rapporté dans le III[e] volume des Mémoires de l'Académie, le dessein de ces monumens, & le précis des différentes Dissertations ausquelles leur découverte avoit donné lieu. Ils ont été placés avec ceux de M. Baudelot dans une salle du Louvre, que le Roi a eu la bonté d'ajoûter au logement de l'Académie; & on se fait un plaisir de les montrer aux Sçavans, qui peuvent avoir besoin de les consulter.

CHANGEMENS arrivés dans la Liste des Académiciens.

EN M. DCCXVIII.

M. Iselin, Recteur de l'Université de Basle, fut élu Académicien honoraire étranger, à la place de feu M. Cuper, Bourg-Mestre de Deventer.

M. l'abbé de Louvois, Académicien honoraire, mourut,

& fut remplacé ſans aucune nouvelle élection, par M. le cardinal de Polignac, que le Roi avoit nommé ſurnuméraire l'année précédente.

EN M. DCCXIX.

Le P. Dom Bernard de Montfaucon fut nommé Académicien honoraire ſurnuméraire, & remplit dans la même année, la place vacante par la mort du P. le Tellier.

Les places d'Aſſociés, auſquelles MM. de Valincourt & abbé Lormande avoient été nommés, furent remplies ſur leur démiſſion par MM. Lancelot & Racine.

M. Simon, Penſionnaire vétéran, & Garde des Médailles du Cabinet du Roi, mourut.

EN M. DCCXX.

M. Henrion, Aſſocié vétéran, & M. l'abbé Renaudot, Penſionnaire auſſi vétéran, moururent.

EN M. DCCXXI.

M. Foucault, Conſeiller d'Etat & Académicien honoraire, mourut. Il fut remplacé par M. l'abbé d'Antin, depuis évêque duc de Langres, qui avoit occupé pendant cinq ans une place d'Aſſocié, à laquelle M. de Chambort ſuccéda.

EN M. DCCXXII.

M. Baudelot mourut, M. de Valois ſuccéda à ſa place de Penſionnaire, & M. de Pouilly à celle d'Aſſocié qu'avoit M. de Valois.

MM. Dacier & abbé Maſſieu, tous deux Penſionnaires, moururent, & eurent pour ſucceſſeurs MM. Boivin l'aîné & abbé Gedoyn, qui furent remplacés dans l'ordre des Aſſociés par MM. de Foncemagne & Secouſſe.

M. Coypel, premier Peintre du Roi, chargé de tous les deſſeins de Médailles, Jettons, & autres ſujets propoſés par l'Académie, mourut, & fut remplacé par M. de Boullogne, qui lui ſuccéda pareillement au titre de premier Peintre du Roi.

EN M. DCCXXIII.

M. le cardinal du Bois, premier Miniſtre, fut nommé Académicien honoraire ſurnuméraire, & mourut quelques mois après.

M. le Marquis de Beringhen, auſſi Académicien honoraire, mourut, & eut pour ſucceſſeur M. l'ancien évêque de Frejus, aujourd'hui M. le cardinal de Fleury.

EN M. DCCXXIV.

M. Boivin l'aîné, Académicien Penſionnaire, mourut; & M. l'abbé Anſelme, auſſi Penſionnaire, fut déclaré vétéran.

M. Boivin le cadet ſuccéda à la place de Penſionnaire de M. ſon frere, & M. Morin à celle de M. l'abbé Anſelme.

M. l'abbé Fourmont & M. de la Curne eurent les places d'Aſſociés de MM. Boivin & Morin.

EN M. DCCXXV.

M. le Peletier de Souzy, Doyen du Conſeil d'Etat, & M. Bignon, Prévôt des Marchands, Académiciens honoraires, l'un & l'autre moururent à la fin de l'année, & ne furent remplacés que dans la ſuivante.

M. Morin obligé par des raiſons de famille, & plus encore par ſes infirmités, à ſe retirer dans ſa province, ſe démit auſſi ſur la fin de l'année, de ſa place de Penſionnaire, qui ne fut de même remplie que l'année ſuivante.



HISTOIRE DES OUVRAGES DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

DES AUTELS consacrés au vrai Dieu depuis la création du Monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ.

LE P. BERTHAULD, de l'Oratoire, fit imprimer à Nantes en *1636* un traité sur les Autels; mais, comme il paroit qu'il avoit principalement en vûe les autels dédiés aux faux Dieux, il ne s'est pas fort étendu sur ceux qui furent consacrés au Créateur. M. l'abbé de Fontenu a saisi cette partie que l'auteur du traité avoit négligée, & elle lui a fourni cinq ou six Dissertations fort étendues, dans lesquelles il parle des autels du vrai Dieu depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Voici le précis des lectures qu'il a faites sur ce sujet jusqu'à la fin de 1725, & qui l'ont conduit au temps du Temple de Salomon; le reste de l'ouvrage, qui est déja presque fini, se trouvera dans la suite de ces Mémoires.

Comme ce sujet embrasse tout le temps qui s'est écoulé depuis Adam jusqu'au Messie, M. l'abbé de Fontenu le partage en quatre époques. La premiere va depuis la création jusqu'à l'entrée des Israélites en Egypte; la seconde jusqu'à leur sortie du désert; la troisiéme, depuis leur entrée dans la terre promise jusqu'à Salomon; la quatriéme enfin, depuis la construction du Temple jusqu'à la naissance du Sauveur.

Les autels ayant été de toute antiquité destinés à recevoir les sacrifices sanglans & non sanglans qu'on a offerts au Créateur, l'on ne peut douter que leur origine ne soit aussi ancienne que les sacrifices mêmes, c'est-à-dire, que le monde; car, sans rappeller ici le premier hommage qu'Adam rendit à celui qui venoit de le former à son image, ainsi que le disent la plûpart des PP. de l'Eglise, l'Ecriture sainte nous apprend que Cain & Abel, instruits sans doute par l'exemple de leur pere, firent chacun des offrandes au Seigneur; l'un, des fruits de la terre; & l'autre, des premiers nés de ses troupeaux. Or il y a bien de l'apparence que ces deux sacrifices furent offerts

ſur quelque élévation, ou de pierres, ou de gazon, & c'eſt ce qu'on appelle Autel.

Dans les commencemens du monde il n'y avoit apparemment que des offrandes particulieres, que chacun préſentoit au Seigneur; & ce ne fut que ſous Enos, que l'on s'unit pour offrir des ſacrifices en commun ſur des Autels publics. La plûpart des Interprétes croyent que ce fut ce Patriarche, qui le premier donna quelque forme au culte divin, & c'eſt le ſens qu'ils donnent à ces paroles de la Généſe, *Enos commença à invoquer le nom du Seigneur*, ou, comme on lit dans l'Hébreu, *alors on commença d'invoquer le nom de Dieu*; ce qui ne peut s'entendre que d'un culte public établi par ce Patriarche; puiſqu'on a vû que Caïn & Abel avoient déja ſacrifié au Créateur. D'ailleurs, cette expreſſion doit ici être priſe dans le même ſens qu'on lui donne en d'autres endroits de l'Ecriture, où elle ſignifie offrir des ſacrifices au Seigneur. Dès-là, conclut M. l'abbé de Fontenu, on doit regarder Enos comme le premier qui conſacra au Créateur des Autels publics. Ce culte fut continué long-temps par les deſcendans de ce Patriarche; mais dans la ſuite toute chair ayant corrompu ſa voye, pour ſe ſervir de l'expreſſion des Livres ſaints, il n'y eut que Noé & ſa famille qui demeuraſſent fidéles au Seigneur; & on voit ce ſaint Patriarche, qui au ſortir de l'Arche offre à Dieu des ſacrifices de tous les animaux purs qui y avoient été renfermés. Les Autels que ſes deſcendans firent élever en différentes contrées en l'honneur du vrai Dieu, furent apparemment profanés dans la ſuite, lorſque l'idolatrie eut inondé la face de la terre; cependant la foi & le vrai culte furent toujours conſervés dans la famille de Sem, & par conſéquent les Autels & les ſacrifices. Enfin, l'idolatrie faiſant chaque jour de nouveaux progrès, le Seigneur choiſit Abraham pour être le pere des croyans, & ce ſaint Patriarche & ſes deſcendans lui éleverent pluſieurs Autels dans des lieux qui devinrent dans la ſuite les plus célébres de la terre promiſe, & les monumens éternels de leur piété. L'Ecriture fait particuliérement mention de quatre Autels conſtruits par Abraham: le premier

Ch. 4. v. 26.

Gen. 21. v. 33. 26. v. 25.

le premier étoit dans la terre des Cananéens, dans la vallée de Sichem, ou, selon le texte Hébreux, dans le bocage de Morch : le second, sur une montagne entre Haï & Bethel ; *ædificavit quoque ibi Abraham altare Domino, & invocavit nomen ejus :* Gen. 13. v. 6. Ib. 12. v. 8. le troisiéme, dans la vallée de Mambré, ou, selon l'Hébreu, dans le bois de chênes de Mamré près d'Hébron, lieu fameux par l'apparition des trois Anges qui vinrent annoncer à ce Patriarche la naissance d'un fils : le quatriéme, sur le mont Moriah, un des côteaux de la montagne de Sion, où Abraham voulut immoler son fils au Seigneur. On pourroit en joindre un cinquiéme dans le bois de Bersabée, où ce Patriarche à son retour de Gerara, fit planter un bois pour y invoquer le nom du Seigneur, c'est-à-dire pour y sacrifier. Après la mort d'Abraham, Isaac fut le chef de la religion qu'il avoit apprise de son pere, & le Seigneur lui étant apparu une seconde fois dans le temps qu'il étoit à Bersabée, & lui ayant renouvellé les promesses qu'il avoit faites à Abraham, il y fit élever sur le champ un autel pour y sacrifier, & pour servir de monument propre à rappeller le souvenir de la faveur qu'il venoit de recevoir en cet endroit. Jacob signala aussi sa piété Ib. 26. v. 25. en élevant au Seigneur plusieurs autels : les plus fameux furent Ib. 31. v. 13. ceux de Bethel, du mont Galaad & de Sichem.

Le premier de ces trois autels fut dédié avec de grandes cérémonies, sur cette même pierre où pendant son sommeil il avoit vû le Seigneur dans toute sa majesté, & qu'il avoit purifiée à son reveil, en y versant du vin & de l'huile ; & ce Ib. 31. fut par l'ordre même de Dieu qu'à son retour de Mesopotamie, il se rendit à Sichem pour y élever cet autel.

C'est à l'occasion de ce monument, & des dispositions que Jacob exigea de ceux qui y travaillerent, que M. l'abbé de Fontenu remarque, 1°. Qu'il y a bien de l'apparence que l'usage des consécrations, si connu chez les Païens, tire de-là son origine ; du moins, dit-il, on ne connoît aucun autel plus ancien qui ait été consacré par des libations & des onctions : 2°. Que ce monument est le premier exemple des autels votifs, dont il y eut dans la suite un si grand nombre chez les Grecs

& chez les Romains, & qui souvent furent par les Inscriptions, ou par d'autres marques, les titres originaux des plus grands évenemens de leur histoire : 3°. Que l'onction de la pierre de Bethel, donna, sans doute, lieu aux Païens d'oindre les pierres & les statues de leurs Dieux : enfin, que la pierre de Bethel fut la source de la consécration de ces pierres qu'on nommoit Béthyles, sous le type desquelles plusieurs Divinités païennes, & sur-tout la mere des Dieux, furent adorées.

A l'occasion de l'autel que le même Jacob fit élever avec Laban sur le mont de Galaad, & où ils jurerent ensemble une alliance éternelle, M. l'abbé Fontenu observe, 1°. que dès les premiers temps les alliances & les sermens solemnels se faisoient à la face des autels : 2°. Que l'usage de joindre le festin aux sacrifices tiroit de-là son origine; Jacob ayant regalé Laban & toute sa famille, après avoir présenté son offrande au Seigneur : souvent même, ajoûte-t-il, l'autel servoit de table, & tel étoit à Rome l'usage de l'autel d'Hercule appellé *ara maxima* : 3°. Que ce monument ramene à la premiere antiquité, l'usage observé dans la suite, de placer aux extrémités des terres & sur les frontieres des Etats ces autels, & ces bornes qui dès-là devenoient sacrées & inviolables.

A l'occasion de l'autel de Sichem, que Jacob nomma *le Dieu très-fort d'Israël*, il observe que la coutume de donner des noms aux autels est très-ancienne, & qu'elle fut dans la suite pratiquée par les Païens : aussi voit-on à Rome l'autel de Jupiter *Pistor*, ou le boulanger; à Athénes celui d'Hercule *Cynosarges*, ou le chien blanc; dans la Troade celui d'Apollon *Sminthien*, ou des rats, &c.

Enfin, M. l'abbé de Fontenu remarque, qu'outre ces autels, dont l'Ecriture fait une mention expresse, il y en avoit plusieurs autres que les Patriarches & ceux qui reconnurent le Seigneur, comme Melchisedech, le roi de Gerara, & quelques autres, ne manquerent pas de lui dédier, pour lui rendre un culte religieux.

De cette premiere époque, M. l'abbé de Fontenu passe au temps que les Israélites demeurerent en Egypte; & comme

l'Ecriture ſainte garde un profond ſilence ſur les actes de religion qu'ils exercerent dans ce pays juſqu'à leur ſortie, on ne ſçauroit guères propoſer que des conjectures. Il eſt vrai cependant, que comme il ne paroît pas que les rois d'Egypte, même pendant le temps de la perſécution qu'ils firent aux Hébreux, les ayent jamais obligés à abandonner la religion de leurs peres, pour ſuivre celle du pays où ils étoient, il y a grande apparence qu'ils éleverent nombre d'autels au vrai Dieu dans la terre de Geſſen, où ils étoient relegués, dans un temps ſur-tout où ils avoient ſi grand beſoin du ſecours du Seigneur, pour les délivrer de la ſervitude où ils gémiſſoient depuis tant d'années. D'ailleurs, les Prophétes qui reprochent aux Iſraélites le penchant qu'ils avoient pris à l'idolâtrie pendant leur ſéjour en Egypte, ne leur reprochent pas de n'y avoir jamais reconnu le Seigneur. Il ſeroit même plus naturel de penſer, que dans le temps qu'ils imiterent en quelque ſorte les abominations de l'Egypte, ils ſe ſervirent pour adorer les Dieux de ce peuple, des mêmes autels qu'ils avoient élevés au Créateur pendant qu'ils lui étoient demeurés fidéles.

Il ſe préſente ici une objection conſidérable. S'il avoit été permis aux Hébreux de ſacrifier ſelon les rites de leur religion pendant leur ſéjour à Geſſen, pourquoi demandent-ils à Pharaon la permiſſion d'aller dans le deſert immoler les victimes qui leur étoient preſcrites? en ajoûtant que s'ils les immoloient en préſence des Egyptiens, ils ſeroient lapidés, parce qu'ils étoient obligés de ſacrifier des victimes que les Egyptiens adoroient: *Quod ſi mactaverimus ea quæ colunt Ægyptii, lapidibus nos obruent.* Mais on peut répondre, *Ex. c. 8. v. 26.*
1°. Que les ſacrifices ſanglans leur étant interdits, les oblations & les libations ne l'étoient pas: 2°. Cette demande n'étoit qu'un prétexte pour ſortir de l'Egypte, ſans laiſſer entrevoir au Roi qu'on avoit deſſein de n'y plus revenir: 3°. Que le ſacrifice pour lequel Moyſe demandoit la permiſſion d'aller dans le deſert, étant très-ſolemnel, les Egyptiens n'auroient pas manqué de croire qu'il ſe faiſoit en dériſion de leurs Dieux, puiſqu'on y devoit immoler des animaux

qu'ils regardoient comme le ſymbole de leurs Divinités. Enfin, il eſt ſi évident que les Hébreux exercerent des actes publics de leurs religion en Egypte, que Moyſe leur reproche en une infinité d'endroits, d'avoir ſouvent offert leurs victimes au démon plûtôt qu'à Dieu.

On peut ajoûter, que les Iſraélites ayant été diviſés en pluſieurs Tribus pendant leur ſéjour en Egypte, ils devoient avoir différentes ſortes d'autels : des autels publics pour les ſacrifices ſolemnels de chaque Tribu, des autels particuliers pour chaque famille, & peut-être un autel uniquement deſtiné pour les beſoins de toute la nation. Si on demande maintenant par qui étoient élevés ces autels, & qui avoit droit d'y ſacrifier, on répond que pour les autels publics, c'étoient les princes des Tribus qui avoient droit de les faire conſtruire; & d'y offrir les victimes, & que pour les autels particuliers, c'étoient les chefs de famille ſuivant l'ancien uſage.

Pour paſſer à quelque choſe de plus certain, M. l'abbé de Fontenu parle des autels que les Hébreux éleverent au vrai Dieu dans le deſert : le premier eſt celui que Moyſe fit dreſſer ſur le mont Horeb, en action de grace de la défaite des Amalécites; cet autel fut nommé, *le Seigneur eſt mon élevation*, *Dominus elevatio mea*, ou *Dieu eſt mon refuge*, ou *mon étendart*, ſuivant le Grec ou l'Hébreu : dénominations hiſtoriques, qui rappellent le ſouvenir de la victoire, à l'occaſion de laquelle il avoit été élevé. On remarque en paſſant, que c'eſt peut-être de cet autel que les Païens prirent la coutume, non-ſeulement d'en élever après leurs victoires, comme les Hiſtoriens le diſent de Bacchus, d'Hercule, de Cyrus, d'Alexandre, & de pluſieurs autres, mais encore de leur donner des noms qui en rappelloient la mémoire; de-là ces mots, *ara Jovi victori*, *Veneri victrici*, *Herculi victori*, &c.

Ex. 17. v. 15.

Le ſecond autel élevé dans le deſert, fut celui que le même Moyſe fit conſtruire au pied du mont Sinaï, & ſur lequel on offrit des victimes pour remercier le Seigneur de l'alliance qu'il venoit de contracter avec ſon peuple; à quoi on peut ajoûter, que les douze monumens qui accompagnerent cet

autel, en étoient d'autres moins considérables, sur lesquels les jeunes gens choisis dans Israël offrirent des victimes pacifiques pour les douze Tribus, & c'est le sentiment des plus habiles Interprétes. On remarque que cet autel, & ceux qui l'accompagnoient, n'étoient que de gazon, puisque le Seigneur, pour éloigner son peuple des superstitions de l'Egypte, où les autels étoient magnifiques & construits des marbres les plus rares, avoit ordonné que ceux qu'on lui éleveroit dans le desert, ne seroient que de terre ou de gazon. Au reste, il est bon de dire encore ici, que l'usage de ces sortes d'autels fut très-commun parmi les Païens, comme on pourroit le prouver par plusieurs autorités, principalement dans le culte de Silene, de Pan, & des autres Divinités champêtres; & c'est ce qui avoit fait nommer ces autels *aras silvestres, rusticas, rudes, barbaras.* Lorsque dans leur construction il n'entroit que du gazon, on les appelloit *gramineas, cespititias;* & ils étoient consacrés spécialement au Dieu Mars. Tertullien même assûre que les Romains n'en eurent point d'autres dans leur origine; & lorsque dans la suite ils en éleverent de plus magnifiques, ils rappellerent toujours l'ancien usage, en y mettant une motte de terre ou de gazon; c'est ce que veut dire Servius, *Romani moris fuit cespitem aræ imponere.* *Sur l'Enéid. liv. 2.*

Aprè avoir traité de ces autels élevés dans le desert, M. l'abbé de Fontenu parle des réglemens que Dieu donna à Moyse, & qu'il devoit observer dans la construction de l'autel des holocaustes, nommé l'autel d'airain, & qui étoit destiné pour les sacrifices sanglans; de celui des parfums, appellé l'autel d'or, & de celui des pains de proposition, que l'on met ici au rang des autels après le prophéte Malachie. *Ch. 1. v. 7* Dieu prescrivit lui-même les ornemens qui devoient accompagner ces autels, aussi-bien que la matiere dont ils devoient être construits. Ils étoient presque toujours de la même matiere, & les ornemens en étoient fort simples, puisque quatre cornes, symbole de la force & de la sainteté, placées aux angles supérieurs de l'autel des holocaustes & de celui des parfums, en faisoient toute la décoration.

Comme les antiquités ſacrées ont toujours ſervi de modéle aux Païens, on remarque ici que c'eſt de-là qu'ils avoient pris l'uſage de mettre des cornes à leurs autels, tels, par exemple, qu'étoit celui ſur lequel Agavé ſacrifia par l'ordre de Cadmus, puiſqu'au rapport de Nonnus il étoit orné *de belles cornes*, & celui de Délos, qui paſſa pour une merveille du monde, quoiqu'il ne fût conſtruit que de cornes d'animaux :

Ovid. *Innumeris ſtructam de cornibus aram.*

Cependant il ne faut pas croire ſur cette imitation, que les cornes de l'autel des holocauſtes fuſſent de véritables cornes d'animaux, c'étoient, ſelon les meilleurs Interprétes, de petites éminences qui débordoient aux quatre côtés, ou de petites pyramides poſées ſur les angles de la table ſupérieure de l'autel.

L'autel des parfums & la table des pains de propoſition, étoient dans le tabernacle, celui des holocauſtes étoit placé en dehors, à cauſe du ſang & de la fumée. Cet uſage de mettre en plein air, *ſub dio*, les autels deſtinés aux ſacrifices ſanglans, dura long-temps parmi les Païens, comme on peut le voir dans un grand nombre d'auteurs. Hérodote, parlant du temple de Bélus, dit qu'il y avoit dans la cour deux autels d'or, ſur l'un deſquels on immoloit des bêtes de lait, & ſur l'autre des animaux d'un âge parfait. Diodore de Sicile fait auſſi mention de l'autel magnifique d'Oſimander, qui étoit dans le périſtyle de ſon temple, & Virgile de celui qui étoit dans la citadelle de Troye en plein air :

Æneid. lib. 2. v. 512. *Ædibus in mediis, nudoque ſub ætheris axe*
Ingens ara fuit.

Enfin on voit ſur pluſieurs médailles des autels, placés au dehors des temples qui y ſont repréſentés.



SUR LES IMPRECATIONS
des peres contre leurs enfans.

RIEN n'eſt plus naturel à la foibleſſe opprimée, que d'implorer l'aſſiſtance d'un pouvoir ſupérieur à ceux qui l'oppriment : ainſi les hommes dans tous les temps, ont adreſſé leurs vœux aux Dieux protecteurs de l'innocence ; & comme après l'amour du repos & du bonheur, l'idée de tirer vengeance des maux qu'on a ſoufferts par la malice des autres, eſt une idée pleine de douceur & de conſolation, les malheureux n'ont guères moins appellé la vengeance céleſte dans leurs calamités, que la protection des Dieux pour la conſervation de la tranquillité dont ils jouiſſoient avant que de tomber dans le malheur. Ils ont remis à la juſtice divine le ſoin de punir des offenſes, dont autrement, ou ils n'auroient point eu de ſatiſfaction, ou la ſatisfaction qu'ils auroient pu avoir, leur auroit trop coûté, & ſouvent même auroit paſſé l'étendue de leur force. Pline dit que les vœux commencent où l'eſpoir finit. Les hommes, qui ſans former un corps d'Etat, vivent diſperſés dans les forêts, & que nous appellons barbares, n'ont preſque encore aujourd'hui pour principe de morale que la regle du talion. Telle eſt la loi de la nature, & la plus ancienne de toutes les loix ; mais depuis l'établiſſement des ſocietés, depuis que parmi les hommes la prudence & la douceur des uns a rectifié l'égarement, & temperé la férocité des autres, les offenſes faites aux particuliers ſont devenues des crimes contre l'Etat, dont la conſervation a paru chere aux Dieux ; ainſi l'amour de la vengeance s'eſt fortifié, s'eſt autoriſé dans les hommes, qui ne trouvant pas toujours une reſſource aſſez prompte dans le Magiſtrat, en ont appellé à un tribunal ſupérieur.

Lib. 8. c. 21. 23.

De-là ſont venues les imprécations, c'eſt-à-dire ces prieres qu'on adreſſe à un Etre ſupérieur, pour l'engager à ſe porter

du moins vengeur de nos déplaisirs, puisque sa protection ne nous en ayant pas garentis, nous nous trouvons dans l'impuissance de nous en venger nous-mêmes.

M. l'abbé Fraguier, qui a traité ce sujet dans une Dissertation expresse, s'y est borné à ces imprécations célèbres dont l'effet a rempli également de terreur & de compassion les théâtres de la Gréce, & souvent les nôtres. Pour éviter comme lui le mêlange du sacré avec le profane, on ne touchera point à celles qui sont rapportées dans les livres de Moyse, elles sont d'un ordre tout différent.

Il est vrai que c'est par le canal des Poëtes, que la connoissance de ces imprécations est parvenue jusqu'à nous; mais il n'est pas moins vrai aussi, que les Poëtes sont les historiens des temps les plus éloignés, & les témoins d'une tradition très-ancienne, dont le souvenir, quand ils écrivoient, n'étoit pas encore effacé de la mémoire des hommes, & certainement c'est le plus noble usage qu'on en puisse faire; & c'étoit ainsi que Platon les regardoit, lorsque pour donner plus d'autorité à ses loix, il a eu recours à des faits dont Homére, & les autres Poëtes étoient les seuls garants. Assez riches de leur propre fonds, ils n'étoient pas réduits à défigurer l'histoire pour se ménager des situations, & semblables aux grands Peintres, s'ils sçavoient élever leurs sujets, & les embellir, ce n'étoit jamais aux dépens de la vérité.

Or, de toutes les imprécations dont les écrits des Poëtes sont remplis, les plus remarquables, comme les plus terribles, ont été celles que des peres irrités ont faites contre leurs enfans, & c'est uniquement à celles-là qu'on s'attache ici.

Il faut d'abord observer, que soit qu'elles eussent leur fondement légitime dans quelque grand outrage fait à un pere par ses enfans, comme celles d'Oedipe contre Etéocle & Polynice, soit qu'elles ne fussent que l'effet d'un esprit troublé par des soupçons injustes, comme celles de Thésée contre Hippolyte; l'effet n'en étoit pas moins funeste à ceux qui en étoient frappés. Pour en découvrir la cause, il faut remonter aux temps du monde qui ont précédé l'établissement des Etats.

Etats. Alors un pere de famille, maître absolu de la destinée de ses enfans, ne voyoit rien au-dessus de lui que les Dieux, il en étoit en quelque sorte l'image vivante; & comme les peres par leur sagesse s'attiroient de leurs enfans l'admiration, & le respect qui en est inséparable, de même par leur tendresse & par leurs soins ils en avoient le cœur & l'attachement. Les enfans ne voyoient donc après les Dieux, rien qui fût ni si bon, ni si grand que les auteurs de leur naissance; aussi de toute ancienneté le respect dû aux peres par leurs enfans, marche de pair avec le culte des Dieux. Chiron, dit Pindare, donna ces deux préceptes à Achille : Reverez sur tous les Dieux, Jupiter qui manie la foudre; mais à ceux dont vous tenez l'être, rendez-leur pendant tout le cours de leur vie un respect qui ne cede en rien à celui que vous rendez aux Dieux. Platon avertit les hommes qu'ils n'ont point dans leurs sanctuaires domestiques, de Divinités plus respectables qu'un pere ou une mere accablés sous le poids des années. Voilà donc le devoir des enfans envers leurs peres porté aussi loin qu'il peut s'étendre, & devenu un point formel de religion. Il arrivoit de-là, que ceux qui avoient blessé ce devoir, ne redoutoient pas moins la colere & les imprécations de leurs peres, que la colere & la vengeance des Dieux mêmes. Les peres, dit Platon, qui sont une source de bonheur pour des enfans qui leur rendent ce qui leur est dû d'honneur & de respect, ces mêmes peres, par la volonté des Dieux, deviennent funestes à leurs enfans, lorsqu'ils en sont, il pouvoit ajoûter, ou qu'ils s'en croyent méprisés : témoin, poursuit-il, Oedipe, Amyntor & Thésée; & dans un autre lieu, il enseigne que la Déesse Némésis, ministre de la vengeance divine, a une inspection spéciale sur les offenses faites aux peres par leurs enfans.

Le trouble d'une conscience agitée par l'horreur de ses crimes, & par les remords qui la suivent, a donné naissance à cette Déesse, & plus encore aux Furies. En effet, s'il est vraisemblable que la crainte, comme le dit Euripide, ait produit la plûpart des Dieux que reveroit la Gréce, il est

certain qu'elle a produit les Furies; car il ne faut pas croire, dit Cicéron, ce que l'on voit ſouvent dans les Tragédies, que ce ſoient les Furies, qui avec leurs torches ardentes, portent la terreur & le déſordre dans l'ame des ſcélérats : chacun d'eux trouve dans ſa perverſité propre, la ſource de ſon agitation & de ſes frayeurs. Le crime eſt le perſécuteur du criminel, déconcerte ſes penſées, & le réduit à la fureur. Ce ſont là les Furies intérieures & domeſtiques attachées ſans relâche à venger & le jour & la nuit, les peres outragés par l'impiété de leurs enfans.

Le peuple, qui n'eſt jamais Philoſophe, a cru, ſur la foi des Poëtes, ſes premiers Théologiens, qu'il y avoit en effet trois Déeſſes impitoyables, occupées à exercer l'ire des Dieux ſur les criminels; & leur donnant pour ſéjour ordinaire l'horreur des enfers, on les a diſtinguées par des attributs, & par des emplois particuliers.

Cæruleæ, incinctæ igni,
Incedunt, cum ardentibus tædis.

Eſchyle les fait filles de la nuit; Héſiode les fait naître du ſang que répandit ſur la terre Celus pere de Saturne, lorſque Saturne l'eût mutilé. Nées du ſang d'un pere outragé par ſon fils, elles ſont les miniſtres infatigables des vengeances paternelles, *parentum pœnas à conſceleratiſſimis repetunt;* c'eſt ainſi qu'on a transformé en Déeſſes vengereſſes les remords de la conſcience, la premiere & la plus inévitable punition du crime. Ces prétendues Déeſſes avoient leurs temples, leurs bois ſacrés, & des libations qui leur étoient propres, dans leſquelles, comme on le voit dans les tragiques Grecs, on n'employoit que l'eau & le miel ſans aucun mélange de vin. On ne parloit qu'avec une horreur religieuſe de ces terribles Déeſſes, on évitoit de prononcer leur nom, & l'on ſubſtituoit celui d'Euménides, qui eſt un nom plein de douceur, à leur nom véritable, qui n'offroit rien que d'affreux. C'étoit un acte d'irreligion, que d'entrer dans le verger qui leur étoit conſacré. Enfin, comme on tremble toujours à l'aſpect de la main qui va

nous frapper, n'y avoit-il rien qui portât avec ſoi plus de triſteſſe & d'épouvante que le ſouvenir des Furies, dont Héraclite diſoit qu'elles arrêteroient le Soleil même, s'il vouloit ſe détourner de ſa route.

C'étoit le plus ordinairement aux Furies, que les peres, dans l'excès de leur colere, adreſſoient des imprécations contre leur propre ſang; & s'ils appelloient quelques autres Divinités, les Furies étoient toujours cenſées prêtes à ſe joindre à elles pour exécuter leur mauvaiſe volonté.

Althée, dit Homére, frappoit la terre avec ſes mains, lorſqu'elle proféroit des imprécations contre ſon fils Méléagre; & les genoux en terre, elle demandoit au Dieu des enfers, & à Proſerpine, la mort de ce fils infortuné; & la Furie qui erre dans les ténébres, entendit du fond des enfers ces funeſtes prieres. D'où il réſulte que le trouble qui ſaiſiſſoit les coupables à la vue de leurs forfaits, s'emparoit tellement de la timidité ſi naturelle aux méchans, que ſe croyant déja perdus, ils couroient d'eux-mêmes à leur perte, ou tournoient contre eux les meſures qu'ils prenoient pour l'éviter. Ainſi devenus artiſans de leur infortune, ils la trouvoient plus inévitable encore par la haine des hommes: proſcrits de leur famille, ils en étoient l'exécration; & il faut imaginer dans leur ame une démence portée à l'excès, puiſqu'ils ſe voyoient environnés de Furies, & pourſuivis par des Divinités qui n'exiſtoient que pour eux.

Armatam facibus matrem & ſerpentibus atris
Dum fugit, ultriceſque ſedent in limine Divæ.

dit Virgile, en parlant d'Oreſte; & Suétone en parlant de Néron: *Sæpe confeſſus exagitari ſe maternâ ſpecie, verberibus Furiarum, ac tædis ardentibus.*

Il ſeroit malaiſé de concevoir autrement l'effet des imprécations, que les peres lançoient quelquefois contre leurs enfans. La cauſe en étoit plus forte à proportion que le crime des enfans, & par conſéquent leur trouble étoit plus grand; mais lorſqu'ils étoient innocens, il faut la chercher uniquement

dans la persuasion où l'on étoit que la malédiction d'un pere, seigneur souverain de sa famille, n'étoit point sans effet, & que les Dieux ne rebutoient jamais ses prieres. Joignons à cela le soin que la politique prenoit de fortifier dans l'esprit des hommes, une opinion d'où dépend le repos & l'ordre public: de sorte que l'injustice d'un pere qui devoit avoir un effet injuste & terrible, n'agitoit guères moins un fils malheureux, que le crime agitoit un scélérat. Joignons-y les coups éclatans du hazard, qui n'a pas une part médiocre dans les événemens de la vie: outre qu'il n'est pas difficile de croire, que l'Auteur de la Nature a voulu quelquefois punir dès ce monde, & dans ceux mêmes qui ne le connoissoient pas, le violement d'une loi sainte, qui n'est qu'une confirmation de la loi naturelle.

Après ces réflexions, M. l'abbé Fraguier parle des imprécations prononcées avec justice, & passe ensuite à celles qu'un soupçon injuste ou une erreur a produites, & dont cependant l'effet a été égal.

Oedipe maudit ses deux fils Etéocle & Polynice, ils périrent l'un & l'autre de la maniere énoncée dans la formule de la malédiction paternelle. C'est le principal point de vue & de la Tragédie d'Euripide, intitulée *les Phéniciennes*, & de toute celle d'Eschyle, qui a pour titre *les sept devant Thébes*. « Les enfans d'Oedipe, comme s'ils pouvoient échapper à „ la vengeance divine, n'ont pas rendu à leur pere l'honneur „ qu'ils lui devoient, ils l'ont irrité dans son malheur. Oedipe „ accablé d'affliction, fait contre eux des imprécations qui „ les vont livrer tous deux à la mort. „ Ce fut pour en détourner l'effet, qu'ils avoient divisé entre eux par années l'empire de Thébes, & ce fut précisément ce qui en hâta l'accomplissement, comme Jocaste le raconte dès le commencement de la piéce: « Il leur souhaite, dit-elle, qu'ils partagent ce „ Royaume à la pointe de l'épée: eux, dans la crainte que „ ces malédictions n'ayent lieu, sont convenus de diviser entre eux l'autorité suprême. Polynice dit lui-même, qu'il ne „ s'est retiré de Thébes, que pour échapper aux malédictions „ de son pere. „ Etéocle plus fier & moins religieux que

Polynice : Si mon pere, dit-il, eſt écouté, il nous tue mon frere & moi par ſes imprécations. Etéocle ajoûte, *s'il eſt écouté*, ce que Polynice n'eût pas fait, lui, qui dans Sophocle, dès que ſon pere a maudit ſon entrepriſe contre Thébes, ne croit plus marcher qu'à une mort aſſûrée. " Ne „ me retenez plus, dit-il à ſa ſœur Antigone, il me faut ache„ ver mon voyage, voyage malheureux par les imprécations „de mon pere,& par les Furies qui le ſervent pour notre perte.„ Oedipe avoit terminé ſes imprécations par invoquer les enfers, les Furies, la Diſcorde & le Dieu de la guerre. Pere malheureux, & fils plus malheureux encore ; il avoit vû retomber ſur lui-même les imprécations qu'il avoit faites contre le meurtrier de Laïus, dont il étoit fils, & qu'il avoit tué ſans le connoître.

Amyntor pere de Phénix, fit contre lui des imprécations ; il s'emporta à un tel excès,dit Phénix lui-même dans Homére, " qu'il fit contre moi les plus horribles imprécations, & in„ voquant les terribles Furies, il les conjura que je ne puſſe „ jamais faire aſſeoir ſur ſes genoux un fils ſorti de moi. Ces „ formidables Déeſſes, avec le Dieu des enfers ont exaucé „ ſes imprécations. „ Le crime de Phénix étoit d'avoir abuſé d'une concubine de ſon pere Amyntor, ce qu'il n'avoit fait que par complaiſance pour ſa mere.

Le fait d'Oreſte eſt bien digne de remarque. S'il avoit tué ſa mere, la femme du monde la plus criminelle, ç'avoit été, ſelon Eſchyle, pour échapper aux Furies vengereſſes de ſon pere Agamemnon, qu'elle avoit inhumainement maſſacré, & qui n'euſſent laiſſé à Oreſte nul repos, s'il n'en eût pas tiré vengeance. Ç'avoit été, ſuivant le même Poëte, par l'ordre exprès d'Apollon ; & cependant à peine le coup eſt-il fait, que les Furies dont ſa mere l'a menacé s'emparent de lui : tant la nature qui produit les remords, a de force ſur nous.

On peut en dire autant du malheur d'Alcméon, qui pour avoir vengé ſur Eriphyle ſa mere, la mort de ſon pere Amphiaraüs, eſt auſſi-tôt livré aux Furies : Ovide en parle ainſi :

Facto pius & sceleratus eodem,
Attonitusque malis, exul mentisque domusque,
Vultibus Eumenidum matrisque agitabitur umbris.

Venons à Théſée, dont les imprécations toute injuſtes qu'elles étoient, donnerent la mort à Hippolyte ſon fils, & à lui une douleur éternelle. " Ignorez-vous, dit Minerve à Théſée „ dans Euripide, ignorez-vous que Neptune votre pere vous „ avoit préciſément promis pour trois fois toute ſa puiſſance? „ Une de ces trois, & la derniere, la voilà employée contre „ votre ſang, méchant que vous êtes! vous qui pouviez utile- „ ment invoquer Neptune contre quelque ennemi! Votre pere „ vous l'avoit promis, ſon amitié l'y avoit engagé, il a rempli ſa „ promeſſe; en quoi vous avez péché contre lui & contre moi. „ Deviez-vous, ſans attendre des preuves, ſans écouter la voix „ des Devins, ſans examiner, ſans une longue diſcuſſion, „ lancer précipitamment vos imprécations contre un fils, & „ le tuer par-là vous-même, comme vous avez fait? „

C'eſt la crainte de ces imprécations juſtes ou injuſtes, qui dans Homére, empêche Télémaque de donner à ſa mere Pénélope le moindre ſujet de mécontentement. Dieu m'enverra, dit-il, de nouveaux malheurs, lorſque ma mere aura invoqué les terribles Furies : or de quoi s'agiſſoit-il? Télémamaque, perſuadé que ſon pere n'étoit plus, délibéroit s'il rendroit Pénélope avec tout ce qu'elle avoit de bien à ſon pere Icarius, & cela pour arrêter la diſſipation & l'étrange dégât que faiſoient dans ſon palais ceux qui prétendoient au ſecond mariage de ſa mere. Il étoit autoriſé par les loix; mais malgré cela, il rédoutoit les Dieux vengeurs des moindres déplaiſirs qu'une mere peut recevoir de ſes enfans.

Le fondement des imprécations étant le même que celui du reſpect il n'eſt pas étonnant que dans les familles, les Furies fuſſent toujours prêtes à exécuter les volontés de l'aîné, qui dans les temps anciens (ainſi que cela s'eſt conſervé dans les maiſons illuſtres) après la mort du pere, étoit regardé comme un ſecond pere, chef & magiſtrat de la petite ſociété que

forme une famille particuliere. Iris, dans Homére, parlant à Neptune de la part de Jupiter, à qui Neptune faisoit difficulté d'obéir, Vous sçavez, lui dit-elle, que les Furies sont toujours au service des aînés.

Finissons par ce trait d'Eschyle, dans la Tragédie duquel les Furies parlent à Oreste. " Tu verras que quiconque com-
„ met une offense impie, ou contre Dieu, ou contre un étran-
„ ger, ou contre des parens qui doivent lui être chers, porte
„ une peine égale à la grandeur de son crime. Pluton qui ha-
„ bite sous la terre est le grand vengeur des mortels; il voit tout
„ & n'oublie rien. „ Or les ministres de sa colere étoient les Furies mêmes, dont le pouvoir imploré dans les malédictions des peres contre leurs enfans, avoit un effet si terrible, soit qu'il fût fondé sur la justice, ou sur la prévention & l'erreur.

S U R L' O R I G I N E
des noms des Signes du Zodiaque.

LA Dissertation qui donne lieu à cet article, n'appartient pas à l'Académie, & si elle trouve place dans son histoire, c'est parce qu'elle vient d'un étranger célèbre, dit-on, d'ailleurs, & qui l'adressa exprès à M. l'abbé Bignon, pour En 1725. sçavoir ce que la Compagnie en pensoit; on le verra par la simple exposition du systême.

L'auteur anonyme peu satisfait de ce que les anciens & les modernes ont dit sur les noms des Signes du Zodiaque, les prend tous dans la famille d'Abraham. Ce Patriarche demeuroit dans la Chaldée : les Chaldéens étoient Astronomes, il devoit l'être aussi. Jacob eut autant de fils qu'il y a de signes dans le Zodiaque, leurs noms, suivant la prophétie de ce Patriarche mourant, ont du rapport avec ceux des constellations: en faut-il davantage, pour nous convaincre que ce sont eux qui les leur donnerent, & pour enlever aux Egyptiens, & aux Grecs sur-tout, un honneur qu'ils s'attribuent sans fondement?

La table ſuivante préſente d'un coup d'œil les rapports que l'auteur trouve dans la Prophétie de Jacob, entre les noms des ſignes du Zodiaque, & ceux des enfans de ce Patriarche.

Il eſt très-inutile de s'arrêter aux rapports qui ſe trouvent entre le Verſeau & Ruben, entre les Jumeaux & Simeon & Levi, entre le Lion & Juda, entre les Poiſſons & Zabulon, entre le Taureau & Iſſachar, ils ſont ſenſibles, de même que ceux qui ſe rencontrent entre le Scorpion & Dan, entre le Sagittaire & Joſeph, entre le ſigne de la Vierge & Dina fille de Jacob; il n'en eſt pas de même des autres.

Dans les ſyſtêmes il y a preſque toujours des rapports qui ſe préſentent naturellement, d'autres qu'on y fait venir comme on peut, l'auteur n'y a point du tout été embarraſſé. Le mot Hébreu *Guédi*, ſignifiant le mâle d'une Chévre, on peut croire, dit-il, que le nom de *Gad* fut donné au ſigne du Capricorne. De Aſer, ou fait *Libra* la Balance, parce que ſuivant l'Ecriture, ce Patriarche étant deſtiné *à fournir du pain & des délices royales à ſes freres*, on peut le conſidérer comme un marchand qui vend ſon pain au poids & à la livre; or il faut des balances pour cela. Le nom de Nephtali ſignifie une Biche, mais il peut auſſi ſignifier un Mouton, & voilà le ſigne du Belier. D'ailleurs les animaux du Zodiaque ne reſſemblent pas tellement à ceux dont ils portent le nom, qu'on ne puiſſe bien quelquefois s'y méprendre. Enfin de Benjamin on a fait le Cancer, parce que ce Patriarche marchoit à reculons comme l'Ecréviſſe. La prophétie de Jacob dit de lui, *qu'il dévorera la proye le matin, & que le ſoir il partagera le butin :* n'eſt-ce pas là renverſer l'ordre des choſes, & marcher à reculons? Puiſqu'il eſt naturel de partager le butin avant que de le manger. Hé comment en effet pouvoir le partager, dès qu'une fois on l'a dévoré?

Qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit un grand malheur pour le nouveau ſyſtême, qu'y ayant douze ſignes dans le Zodiaque, comme douze fils dans la maiſon de Jacob, & Simeon & Levi n'en fourniſſant qu'un, qui eſt celui des Jumeaux, le ſigne de

NOMS Des XII. fils de Jacob rangez dans l'Ordre où ils se trouvent Genese Chap. (49	SIGNES Enigmatiques ou Hieroglyphiques auxquels Jacob a comparé ses XII. fils.	NOMS Symboliques des XII. Signes du Zodiaque.	FIGURES Sous les quelles ces Signes sont répresentez sur les Globes.
I. RUBEN	Vers 4. Tu t'es précipité comme de l'Eau.	AQUARIUS	
II. SIMEON ET LEVI	Id. 5. Simeon, et Levi sont freres.	GEMINI	
III. JUDA	Id. 9. Juda est un fan de Lion.	LEO	
IV. ZABULON	Id. 13. Zabulon se logera au port des Mers, et sera au port des Rivieres.	PISCES	
V. ISSACAR	Id. 14. est un âne ossu couché entre les barrieres des Etables; il a baissé ses épaules pour porter.	TAURUS	
VI. DAN	Id. 16. Sera un Serpent sur le chemin.	SCORPIO	
VII. GAD	Id. 19. des troupes viendront le ravager, mais il ravagera à la fin.	CAPRICORNUS	
VIII. ASER	Id. 20. le pain excellent viendra d'Aser.	LIBRA	
IX. NEPHTALI	Id. 21. est une biche Zachée.	ARIES	
X. JOSEPH	Id. 23. on a tiré contre luy, et les maitres tireurs de l'arc ont esté ses ennemis; mais son arc est demeuré dans sa force.	SAGITTARIUS	
XI. BENJAMIN	Id. 27. le matin il dévorera la proye, et sur le soir il partagera le butin.	CANCER	
XII. DINA	Fille unique de Jacob. Genese 30. 21. 34. 1 &c^ta	VIRGO	

Ph. Simonneau filius Fecit.

de la Vierge, l'un des plus considérables sans doute, semble rester vuide. Dina fille unique de Jacob, se présente heureusement pour le remplir; & si elle eut quelques aventures peu conformes à sa destination, l'Auteur juge l'inconvénient trop commun, ou de trop peu de conséquence, pour se fatiguer à chercher ailleurs le symbole du Signe vacant. *Gen. 34.*

Pour achever de convaincre les incrédules, l'Auteur demande qu'on jette les yeux sur les attitudes données aux figures des Signes du Zodiaque. Ruben est représenté sur nos Globes, comme un jeune homme qui tient à la main un Vaisseau d'où il tombe de l'eau, pendant qu'il a les jambes dans le mouvement d'un homme qui s'éleve & qui monte. Voilà précisément ce que Jacob avoit dit de luy. *Tu t'es précipité comme de l'eau, car tu es monté sur la couche de ton pere.* Juda y est peint sous la figure d'un Lion couché, qui leve la tête; c'est ce que le Patriarche son pere luy avoit, *Juda est un fan de Lion, il est courbé,* c'est-à-dire baissé, en pliant les jambes de devant. La Vierge est représentée comme une fille en posture de marcher avec des aîles. C'est le vray portrait de Dina, qui au lieu de garder la maison, soin ordinaire des personnes de son sexe, sortit pour aller voir les filles du pays, & trouver peut-estre plus qu'elle ne cherchoit. Zabulon, suivant la même Prophétie, devant estre logé *aux Ports des Mers & aux Ports des Rivieres,* qui sont des lieux destinez à la Pesche, pouvoit-il estre mieux représenté que par des Poissons? *Gen. 49, v. 4.* *Gen. 34.*

Quoyque ces douze Patriarches fussent freres, cette qualité n'est donnée qu'à Simeon & Levi; certainement c'estoit pour marquer leur union, merveilleusement exprimée dans le Signe des Jumeaux, qui représente deux jeunes hommes liez ensemble. Le Sagittaire ne sçauroit estre que Joseph, dont il est dit dans la Prophétie, *son arc est demeuré dans sa force;* & les Grecs se mocquent de nous, lorsqu'ils débitent que c'est le Centaure Chiron qui forme ce Signe du Zodiaque. *Issachar,* dit l'Ecriture, *est couché entre les barres de* *Gen. 49, v. 23.*

l'Estable : qui peut ne pas reconnoître le signe du Taureau, où l'on voit cet animal *couché, & non debout ?*

L'Auteur donne un nouveau poids à ces découvertes en rappellant le songe de Joseph : *J'ai songé encore un songe,* dit-il, *& voici le Soleil, la Lune & onze Etoiles se présentoient devant moi. Faudra-t-il, répondit sur le champ son pere Jacob, que nous venions, moi, ta mere & tes freres nous prosterner en terre devant toi ?* On voit que Jacob n'hésita pas un moment à reconnoître qui estoient ceux qui estoient marquez par le Soleil, par la Lune, & par les onze Etoiles. Tout le monde sçait l'allusion de cette prophétie; les Interprétes ne varient point, & aucun d'eux n'avoit sçû, comme l'Auteur, que Jacob avoit dans sa teste le plan de l'apothéose de ses enfants, & que c'est ce qui lui fit d'abord deviner le songe de Joseph. C'est, dit-il encore, le dessein d'*apothéoser* toute sa famille, qui fait regner dans presque tous les oracles de ce Patriarche, ces idées tirées des Astres & des Etoiles ; & il ne doute pas que ce ne soit de-là que les Egyptiens, les Grecs ensuite, & les Romains prirent la coûtume de diviniser leurs grands hommes, & de les placer au rang des Astres.

Gen. 37. v. 9 & 10.

Les Astronomes d'ailleurs ont de tout temps appellé les douze Signes du Zodiaque, les douze Maisons du Soleil : or maison & famille sont deux mots synonymes, qui confirment qu'ils ont voulu par là nous apprendre, que ces douze constellations représentoient les douze familles ou Tribus d'Israël formées par les fils de Jacob. Le Soleil, qui parcourt tous les ans ses douze maisons, est le symbole de la Providence paternelle qui veille sans cesse sur ses enfants.



NOUVELLE CONJECTURE sur l'Oracle de Dodone.

LA remarque que fait l'ancien Scholiaste de Sophocle sur le vers 176. de la Tragédie des Trachiniênnes, mérite un éclaircissement particulier, & à l'aide d'une simple correction proposée par M. l'Abbé Sallier, cette remar- 1721.
que amene très-naturellement à un sens historique la fable des colombes qu'on disoit rendre les oracles à Dodone.

Cet ancien Scholiaste de Sophocle rapporte d'abord, que deux colombes qui habitoient ce bois, déclaroient les volontez de Jupiter. Il ajoûte ensuite que, selon quelques Auteurs, c'estoient de vieilles femmes qui répondoient à ceux que le désir de connoître l'avenir amenoit en ces lieux: *Τὰς ἱερείας γραίας οὔσας μαντεύεσθαι· τοὺς δὲ γέροντας οἱ Μολοσσοὶ πολιοὺς ὀνομάζουσιν.* Ces dernieres paroles contiennent le dénouëment de la difficulté, & développent le véritable sens de la fable; une seule correction, nécessaire pour la pureté du texte, doit précéder l'explication de ce commentaire. *Τοὺς δὲ γέροντας οἱ Μολοσσοὶ πολιοὺς ὀνομάζουσιν*, dit le Scholiaste: *πελείους* est le vray terme qu'il faut mettre à la place de *πολιούς*; & la nécessité du changement se justifie par un passage positif d'Hésychius qui dit, *πελείους Κῶοι καὶ οἱ Ἠπειρῶται τοὺς γέροντας.* Les vieilles femmes, dans le langage de ces peuples, sont donc nommées *πέλειαι*; aussi le même Grammairien dit *πέλειαι αἱ ἐν Δωδώνῃ θεσπίζουσαι μάντεις.* Ces deux expressions sont, comme on le voit, propres à la dialecte des peuples de l'Épire; & à l'autorité d'Hésychius, on peut joindre celle de Pausanias, & celle d'Eustathe dans son commentaire sur l'Odyssée. Or, com- P. 1760.
me le *πέλειαι*, qui dans un coin de la Gréce, signifioit *vieilles femmes*, marquoit dans le reste du pays, & même chez les Attiques, *des colombes*; la double signification du mot à causé l'erreur, & changé en prodige un fait également

V. Soph. v. 141. Ajac. & aliis. Apoll. ubique. ſimple & ordinaire dans ces temps-là, τὰς ἱερείας ἔσας γραίας μαντεύεσθαι. La tradition qui n'eſtoit point alterée dans toutes ſes circonſtances, a toûjours conſervé la connoiſſance de l'événement dénué des ornements de la Fable. Servius, ſur le vers 466. du troiſiéme Livre de l'Eneide, dit poſitivement que dans la foreſt de Dodone, il y avoit une fontaine qui couloit du pied d'un cheſne, & qui faiſoit un petit bruit ; qu'une vieille femme nommée Pelias interprétoit ce bruit, & que par ſes différentes interprétations elle annonçoit l'avenir à ceux qui la conſultoient, *quæ murmura anus, nomine Pelias, interpretata hominibus diſſerebat.* Voilà à quoy ſe peut réduire la fable des Colombes de l'oracle de Dodone, dont il ne faut pas chercher l'origine chez des peuples étrangers ; elle doit ſon invention & ſes progrès au caractere d'eſprit des anciens Grecs, toûjours plus charmez du merveilleux, que ſatisfaits d'une trop ſimple vérité.

Il eſt donc inutile, pour expliquer comment cette fable s'eſt introduite dans les Poëtes & dans les Hiſtoriens, de faire valoir, avec le ſçavant Bochart, la reſſemblance de deux mots Chaldéens, ou Arabes, dont l'un ſignifie Colombe, & l'autre preſtre ou preſtreſſe. C'eſt par la double ſignification du mot πέλειαι, qu'il faut répondre à la queſtion qu'Alexandre avoit autrefois propoſée à Ariſtote, pourquoi dans Homere il eſtoit dit que πέλειαι

V. Ptolem. Hepheſt. l. 1.

Ἀμβροσίην Διὶ πατρὶ φέρουσι.

Le Service des Temples ſe faiſoit aſſez ordinairement par de vieilles femmes choiſies pour preſtreſſes, & une partie conſidérable de ce ſervice eſtoit de préſenter aux Dieux les mets qu'ils avoient eux-mêmes ordonné qu'on leur offrît. L'explication que donne Athenée de ce même endroit d'Homere, ne paroiſt pas, à beaucoup près, ſi ſimple & ſi ſolide.

L. 11. p. 490.

ÉCLAIRCISSEMENT sur les Nourrices de Bacchus.

OVIDE, au VII.e livre de ses Métamorphoses raconte comment Médée, à la priére de Bacchus, rendit la jeunesse aux nourrices de ce Dieu :

Viderat ex alto tanti miracula monstri
Liber : & admonitus juvenes nutricibus annos
Posse suis reddi, capit hoc à Colchide munus,

Les mots *à Colchide* ne sont point dans les manuscrits, qui la pluspart ont *ab Æthide*. Dans quelques-uns on trouve *ab Oetide*, & dans d'autres *Etheide*. M. l'Abbé Sevin a proposé de lire, en sous-entendant la préposition, *capit hoc Æetide munus*. Ætis est le nom patronymique de Medée, dont le pere si célébre dans la fable, s'appelloit Æta. On ne doit point dissimuler néantmoins, que Nicolas Heinsius corrige, *capit hoc à Tethie munus;* & cela, dit-il, parce que Bacchus se retira chez Téthys pour se mettre à couvert des violences de Lycurgue : mais on ne voit nulle part que les nourrices de Bacchus ayent recouvré la jeunesse par le secours de Téthys. Ce fut Medée qui leur rendit ce bon office, comme le témoigne Hyginus : *Alii*, dit-il, *Naïadas vocant, quarum nomina Cisseis, Nysa, Erato, Eriphia, Bromie, Polyhymno. Hæ in monte Nysa munere alumni potitæ sunt, qui Medeam rogaverat, & depositâ senectute, in juvenes mutatæ sunt; consecratæque postea inter sydera, Hyades appellantur.* Et cet Auteur a esté suivi par un ancien Grammairien, qui nous a laissé quelques arguments sur les Métamorphoses d'Ovide. Voicy ses paroles: *Bacchus, cum vidisset ex decrepito sene juvenem factum Æsonem, Medeam rogavit, ut Nymphas quoque suas nutrices juvenilibus annis restitueret, quod facilè à Medeâ impetravit.* Quelque précises que soient ces autoritez, Nicolas Heinsius prétend que les Ecrivains citez ont été séduits par la leçon qui se trouve aujourd'huy dans les imprimez, *capit hoc à Colchide*

En 1718.

Hyg. fab. 182.

munus. Sur quel fondement ? on ne le sçait pas ; car la fable des nourrices de Bacchus rajeunies par le sçavoir de Médée, n'est de l'invention ni d'Ovide, ni d'Hyginus. Eschyle, long-temps avant eux, avoit débité ces merveilles, ainsi que le prouve ce passage du Scholiaste d'Aristophane : *Aristoph. in Equit.* ἡ Μήδεια λέγεται, ὡς μὲν Αἴσχυλος ἱστορεῖ, τὰς τροφεὺς τοῦ Διονύσου ἀφεψήσασα ἀνανεάσαι ποιῆσαι μετὰ τῶν ἀνδρῶν αὐτῶν. On ne sçauroit croire combien les anciens ont esté partagez, non seulement sur le nombre des nourrices de Bacchus, mais encore sur le nom de ceux à qui elles devoient le jour. Si l'on s'en rapporte à Myrtile, Cadmus est leur pere : suivant Euripide, elles sont filles d'Erecthée : d'autres ont assuré que Béotie les avoit euës de son mariage avec Hyas ; & de ce nombre est Alexandre, en cela différent de Nonnus qui les fait naistre du fleuve Lamus. Mais l'opinion la plus généralement reçûë, est celle dont Ovide fait mention dans ses Fastes :

Ora micant Tauri, septem radiantia flammis,
Navita quas Hyadas Graius ab imbre vocat,
Pars Bacchum nutrisse putat : pars credidit esse
Tethyos has neptes, Oceanique senis,
Nundum stabat Atlas humeros oneratus olympo.
Cum satus est forma conspiciendus Hyas.
Hunc stirps Oceani, maturis nixibus Æthra
Edidit, & Nymphas ; sed prior ortus Hyas,

Timée, antérieur à ce Poëte de plusieurs années, avoit dit *Schol. Hom. Il. Σ. v. 486.* la même chose, témoin cet endroit du Scholiaste d'Homere, Ἄτλαντι γὰρ τοῦ Ἰαπετοῦ, καὶ Αἴθρᾳ τοῦ Ὠκεανοῦ, κατὰ φησὶ Τίμαιος, θυγατέρες δώδεκα, καὶ υἱὸς Ὑας· τοῦτον ἐν Λιβύῃ κυνηγοῦντα ὄφις κτείνει· καὶ αἱ μὲν πέντε τὸν ἀδελφὸν θρηνοῦσαι ἀπόλλυνται, τὰς δὲ λοιπὰς δι' οἶκτον καταστηρίσας Ζεὺς Ὑάδας ἐπωνόμασεν ἐπωνύμως τοῦ ἀδελφοῦ. Cecy posé, il n'est pas difficile d'appercevoir que le texte du Scholiaste de Germanicus est altéré, luy qui assûre, sur le témoignage de Musée, que les Hyades estoient filles d'Hya & d'Atlas,

Musæus & ista refert; ex Atlante & Hya duodecim filiæ procreatæ sunt, & filius Hyas, quem dum ab apro vel leone occisum sorores omnes nimis diligentes flerent, obierunt, è quibus quinque stellas figuratas appellaverunt. Nous venons de voir que la mere des Hyades, suivant Timée & Ovide, s'appelloit Æthra, dont le nom, à en juger par les apparences, aura esté changé mal à propos en celuy d'Hya. Cette conjecture ne souffriroit aucune difficulté, si Musée & Timée avoient puisé dans les mêmes sources; mais une circonstance rend la chose douteuse : c'est que si l'on s'en tient à la narration du premier, Hyas a esté tué, ou par un lion ou par un sanglier, & que le second, au contraire, rapporte la cause de sa mort à la morsure d'un serpent, en quoy il a esté abandonné par Ovide, qui nous a conservé la mémoire de cette aventure dans le v.e livre de ses Fastes.

Sch. Germ. in Tauro.

At postquam virtus annis adolevit, in apros
Audet & hirsutas cominus ire leas.
Dumque petit latebras fætæ catulosque leænæ;
Ipse fuit Libycæ præda cruenta feræ.

Cependant, il n'est pas inutile de remarquer qu'Hyginus, sur la foy de Musée, raconte que le jeune Hyas fut dévoré par un lion; & il ajoûte qu'Atlas de son mariage avec Pleioné eut quinze filles, *Pleiades autem appellatæ sunt, ut ait Musæus, quod ex Atlante & Pleione, Oceani filia, sint quindecim filiæ procreatæ, quarum quinque Hyadas appellatas esse demonstrat. Quod autem Hyas fuerit frater à sororibus plurimùm dilectus; qui cum venans à leone esset interfectus, quinque de quibus suprà diximus lamentationibus assiduis permotæ, dicuntur interiisse, quare eas quod plurimùm de ejus morte laborarent, Hyadas appellatas; reliquas autem decem sorores deliberasse de sororum morte, & earum septem sibi mortem conscisse.* Jamais rien ne ressembla moins au récit du Scholiaste de Germanicus, & dès lors il faut convenir que luy & Hyginus ont copié des Auteurs différents : soupçon qui paroît autorisé

par quelques éditions d'Hyginus, dans lesquelles, au rapport de Munker, le nom de Mnaseas se trouve à la place de celuy de Musée. De plus, le même Critique assûre, que dans cinq de ses Manuscrits les Hyades sont appellées filles d'Æthra, & non de Pleioné. Il se pourroit bien faire néantmoins, qu'Hyginus eût confondu la fable des Hyades, & celle des Pleiades. Mais, sans entrer dans un plus grand détail sur cet article, examinons maintenant combien les anciens ont donné de nourrices à Bacchus. Graces à Théon, on connoît aujourd'huy quels ont esté leurs sentiments; les voicy tels que ce Scholiaste nous les a conservez: Θαλῆς μὲν οὖν δύο αὐτὰς εἶπεν εἶναι, τὴν μὲν Βόρειον, τὴν δὲ Νότιον. Εὐριπίδης δὲ ἐν τῷ Φαέθοντι τρεῖς· Ἀχαιὸς δὲ δ'. Ἱππίας δὲ καὶ Φερεκύδης ζ'. ἡ δὲ προσωνυμία ἐστὶν, ὅτι τὸν Διόνυσον ἀνεθρέψαντο· ὕης δὲ ὁ Διόνυσος. Εὐφορίων·

Ὕῃ ταυροκέρωτι Διωνύσῳ κοτέσασα.

Οἱ μὲν οὖν δύο λέγοντες, τὰς ἐπὶ τῶν ὀφθαλμῶν τοῦ ταύρου φασίν· οἱ δὲ τρεῖς, προσλαμβάνουσι καὶ τὴν ἐπὶ τῷ μηρίῳ. Εὐριπίδης μὲν οὖν ἐν Ἐρεχθεῖ τὰς Ἐρεχθέως θυγατέρας Ὑάδας φησὶ γενέσθαι τρεῖς οὔσας· ὁ δὲ Μυρτίλος τοῦ Κάδμου θυγατέρας, κληθῆναι δὲ οὕτως δι' ἣν εἴπομεν αἰτίαν. Ἡσίοδος δὲ φησὶ περὶ αὐτῶν,

Νύμφαι χαρίτεσσιν ὁμοίαι
Φαισύλη, ἠδὲ Κορωνὶς, εὐστέφανός τε Κλεεία,
Φαιώτ' ἱμερόεσσα καὶ Εὐδώρη τανύπεπλος,
Ἃς Ὑάδας καλέουσιν ἐπὶ χθονὶ φῦλ' ἀνθρώπων.

Ce passage fait voir clairement, que ni les Poëtes, ni les autres Ecrivains ne convenoient entre eux sur le nombre des Hyades. Euripide en reconnoît trois: opinion qui lui estoit commune avec les habitans de l'Isle de Naxos, ainsi que nous l'apprend Diodore de Sicile. A l'égard de Phérécyde, il en admettoit six, du moins est-ce la conséquence qui se tire naturellement de ces paroles du Scholiaste d'Homére: Ζεὺς, ἐκ τοῦ μηροῦ γεννηθέντα Διόνυσον ταῖς Δωδωνίσι νύμφαις τρέφειν ἔδωκεν,

Diod. l. 5. pag. 225.

Schol. Hom. Il. Σ. v. 486.

Ἀμβροσίῃ

Ἀμβροσίη, Κορωνίδι, Εὐδώρη, Διώνη, Αἰσύλη, Πολυξοῖ· αὗται θρέψασαι τὸν Διόνυσον, περιήεσαν σὺν αὐτῷ, τὴν εὑρεθεῖσαν ἄμπελον ὑπὸ θεοῦ τοῖς ἀνθρώποις χαριζόμεναι. Λυκοῦργος δὲ μέχρι τῆς θαλάσσης συνεδίωξε τὸν Διόνυσον· ἐκείνας δὲ ἐλεήσας ὁ Ζεὺς κατηστέρισεν. ἡ ἱστορία παρὰ Φερεκύδῃ. Cependant, toutes réflexions faites, le nom de Phæo paroît devoir être rétabli dans le texte de cet Auteur. On a vû que, ſuivant Phérécyde, les Hyades étoient au nombre de ſept. Le paſſage de Théon eſt précis, & la preuve que ce Scholiaſte ne s'eſt point trompé, ſe tire des paroles d'Hyginus: *Has autem Pherecydes Athenienſis Liberi nutrices eſſe demonſtrat numero ſeptem, quas etiam antea Nymphas Dodonidas appellatas. Harum nomina ſunt hæc, Ambroſia, Eudore, Phæſyle, Coronis, Polyxo, Phæo, Thyene. Hæ dicuntur à Lycurgo fugatæ, & præter Ambroſiam omnes ad Tethym profugiſſe, ut ait Aſclepiades; ſed ut Pherecydes dicit, ad Thebas Liberum perlatum Junoni tradiderunt: quam ob cauſam gratia eſt eis relata, quod inter ſydera ſunt inſtitutæ.* Il eſt donc certain que Phérécyde reconnoiſſoit ſept Hyades; mais ce que rapporte Hyginus au ſujet de Junon, paroît un peu ſuſpect. Junon haïſſoit mortellement Bacchus, & par conſéquent il auroit été contre les regles de la prudence, de confier à cette Déeſſe un dépôt auſſi précieux que celui-là. Toutes les difficultés s'évanouiront, ſi par un changement aſſez léger on lit, *Liberum perlatum Inoni tradiderunt*; & cette reſtitution eſt fondée ſur les paroles mêmes de Phérécyde, que nous a conſervées le Scholiaſte d'Homére: Φερεκύδης δὲ καθάπερ εἴρηται, τὰς Ὑάδας Δωδωνίδας Νύμφας φησὶν εἶναι καὶ Διονύσου τροφοὺς, αἷς παρακαταθέσθαι τὸν Διόνυσον Ἰνὼ διὰ τὸν τῆς Ἥρας φόβον· καθ' ὃν καιρὸν καὶ αὐτὰς Λυκοῦργος ἐδίωξε. Dans ce paſſage, il n'eſt queſtion que d'Ino: ſi l'on en croit Phérécyde, ce fut elle qui confia le jeune Bacchus au ſoin des Hyades, pour le mettre à couvert de la perſécution de Junon. On ſçait bien qu'Hyginus, ſur la foi de cet Auteur, ne craint pas d'aſſûrer qu'Ino reçût des mains des Naïades le fils de Sémélé; mais que conclurre de-là? ſinon que ce Mythographe ne doit point être cru ſur ſa parole, quand il traduit les écrits des Grecs. C'eſt

apparemment dans ces ſources qu'il avoit puiſé une tradition toute différente ſur le nombre des nourrices de Bacchus. D'autres Ecrivains, ſelon lui, les nommoient Naïades, & en comptoient ſix : *Alii*, dit-il, *Naïadas vocant, quarum nomina Ciſſeis, Nyſa, Erato, Eriphia, Bromia, Polyhymno.* Au reſte, les Anciens ne ſont pas moins partagés par rapport aux noms des Hyades. Il paroît pourtant, que le ſentiment d'Héſiode a été le plus univerſellement ſuivi. Dans ſon Poëme des Aſtres, dont Théon & Tzetsès citent un fragment, elles ſont appellées Phæſylé, Coronis, Clea, Phæo & Eudora : Diodore qui n'en reconnoît que trois, les nomme Philia, Coronis & Cleis : mais le mot φιλία doit être changé en φαισύλη, en voici les raiſons. Premierement aucun des Auteurs dont les témoignages ont été produits ci-deſſus, ne met Philia au nombre des Hyades : en ſecond lieu, les noms de Coronis & de Clea ſont les mêmes dans Diodore & dans Héſiode; & dès lors il n'y a guères d'apparence que ces Ecrivains ayent varié ſur le chapitre de Phæſylé. Il en étoit auſſi fait mention dans Phérécyde, auſſi bien que de Coronis & de Clea. Diſons la même choſe de Phæo & d'Eudora. Ce Mythographe aux cinq d'Héſiode en ajoûtoit deux, ſçavoir Ambroſie & Dioné, dont le nom dans Hyginus a été métamorphoſé par les Copiſtes en celui de Thyené. De ſon aveu néanmoins il traduit Phérécyde; & ce dernier avoit écrit Dioné, comme le prouvent évidemment les paroles du Scholiaſte d'Homére, qu'on a rapportées; en quoi il eſt parfaitement d'accord avec Ovide, qui dit,

Hyg. fab. 189.

Tzet. Ἔργων pag. 92.

Tertia lux veniat, qua tu Dodoni Dione
Stabis Agenorei fronte videnda bovis.

Ovid. Faſt. l. 5. v. 710.

Dans l'édition de ce Poëte par Nicolas Heinſius on lit, *Dodoni Thyene :* leçon que quelques Critiques ont adoptée aſſez mal-à-propos, puiſque le texte d'Hyginus, le fondement & la baſe de cette conjecture, eſt manifeſtement corrompu. Voilà les noms les plus célébres des Hyades; les Anciens cependant connoiſſoient encore pluſieurs autres nourrices de

Bacchus : & cela ne paroîtra point étonnant, quand on fera réflexion que ce Dieu, au rapport de Théophraste & de Phanodéme, avoit été nourri par les Nymphes, dont on n'ignore pas que le nombre étoit infini ; mais l'opinion la plus généralement reçûe, faisoit honneur aux Hyades de l'éducation de Bacchus, & même Phérécyde dérivoit leur nom de celui de Sémélé, qui s'appelloit Ὕη, à ce qu'il prétend. Ὁ δὲ Φερεκύδης, dit Suidas, τὴν Σεμέλην Ὕην λέγεσθαι, καὶ τὰς τοῦ Διονύσου τροφοὺς Ὑάδας. D'autres assûrent, que le mot Ὕης est une épithéte de Bacchus ; & de ce nombre sont Clidéme & Euphorion, ausquels on peut joindre Strabon : Τῶν μὲν γὰρ Βενδιδίων Πλάτων μέμνηται, τῶν δὲ Φρυγίων Δημοσθένης, διαβάλλων τὴν Αἰσχίνου μητέρα, καὶ αὐτὸν, ὡς τελούσῃ τῇ μητρὶ συνόντα, καὶ συνθιασεύοντα πολλάκις, καὶ ἐπιφθεγγόμενον εὐοῖ σαβοῖ, ὕης ἄττης, καὶ ἄττης ὕης. Les mots εὐοῖ σαβοῖ, non plus que ceux-ci ὕης ἄττης, & ἄττης ὕης, ne doivent point être séparés par une virgule, ainsi que le montre le passage de Démosthéne, auquel Strabon fait allusion, le voici : ἐν δὲ ταῖς ἡμέραις τοὺς καλοὺς θιάσους ἄγων διὰ τῶν ὁδῶν τοὺς ἐστεφανωμένους τῷ μαράθρῳ, καὶ τῇ λεύκῃ, τοὺς ὄφεις τοὺς παρείας θλίβων, καὶ ὑπὲρ τῆς κεφαλῆς αἰωρῶν, καὶ βοῶν εὐοῖ σαβοῖ, καὶ ἐπορχούμενος, ὕης ἄττης ἄττης ὕης. Mais quelque lumiere que répandent les paroles de cet Orateur sur le texte de Strabon, on peut encore en tirer de plus grands secours pour remplir une lacune qui se trouve dans les Symposiaques de Plutarque : Σάβους γὰρ, dit-il, καὶ νῦν ἔτι πολλοὶ τοὺς βάκχους καλοῦσι, καὶ ταύτην ἀφιᾶσι τὴν φωνὴν ὅταν ὀργιάζωσι τῷ θεῷ ..... σιν ἐστὶ δήπου, καὶ παρὰ Δημοσθένους λαβεῖν, καὶ παρὰ Μενάνδρου. Lisez, ὅταν ὀργιάζωσι τῷ θεῷ Εὐοῖ σαβοῖ, ὧ πίστιν ἐστὶ δήπου καὶ παρὰ Δημοσθένους λαβεῖν.

Theop. & Phan. apud Athen. l. 11. c. 3.

Str. l. 10. p. 471.

Demost. de Cor. p. 350.

Plut. Symp. l. 4. p. 671.



SUR LES JEUX ISTHMIQUES.

CEs Jeux ont été ainsi appellés, parce qu'on les célébroit dans l'Isthme de Corinthe. On sçait que le mot grec ἴσθμος a deux significations, l'une au propre, & l'autre au figuré. Au propre, il signifie le col, *collum :* de-là ἴσθμιον, collier : de-là encore παρίσθμια, les glandes du col. Au figuré, il signifie un passage de terre resserré entre deux mers, & ce passage est appellé Isthme, parce que sa figure ressemble à celle du cou. Lorsque les Grecs disent simplement l'Isthme sans rien ajoûter, ils entendent l'Isthme de Corinthe, du nom de la ville de Corinthe, située dans le passage qui joint la Gréce méridionale à la septentrionale, ou, ce qui revient au même, le Péloponnése au reste de la Gréce. Il a de largeur 36 stades, selon Hérodote; 5000 pas, selon Mela, c'est-à-dire, une grande lieue d'Allemagne, ou environ deux lieues de France. On a tenté plusieurs fois, mais inutilement, de le percer, & de joindre les deux mers par un canal. Quatre Empereurs Romains ont formé ce projet, & pour l'exécuter se sont engagés dans de grandes dépenses; avec toute leur puissance, ils ne pûrent en venir à bout, ce qui a donné lieu au proverbe grec, entreprendre de percer l'Isthme, pour dire tenter l'impossible. Neptune avoit dans cet Isthme un temple célébre, à côté duquel étoit un bois de Pins, qui lui avoit été consacré; & c'est de-là qu'on célébroit les Jeux Isthmiques.

En 1719. M. l'abbé Massieu a examiné tout ce qui regarde la célébration de ces Jeux, dans une Dissertation particuliere qu'il devoit mettre à la tête de sa traduction des Odes Isthmiques de Pindare, si la mort ne l'eût enlevé avant qu'il eût achevé son ouvrage. Sa Dissertation roule sur sept articles principaux, sçavoir l'origine des Jeux Isthmiques, leur rétablissement par Thésée, l'intervalle de temps qui se passoit depuis une célébration de ces Jeux jusqu'à une autre, le temps de l'année

où on les célébroit, les prix qu'on y diſtribuoit, les juges qui y préſidoient, & les événemens les plus remarquables qui y ſont arrivés.

Les Jeux Iſthmiques furent d'abord inſtitués en l'honneur de Mélicerte, ou Palémon Dieu marin : & voici à quelle occaſion. Ino, femme d'Athamas roi d'Orchoméne en Bœotie, pour éviter les fureurs de ſon mari, qui la pourſuivoit, ſe jetta dans la mer avec ſon fils Mélicerte. Neptune eut compaſſion de la mere & du fils, & en fit deux Divinités marines; il donna à la mere le nom de Leucothoé ou Leucothée, & au fils celui de Palémon. Cependant un dauphin avoit jetté ſur le rivage le corps de Mélicerte; Siſyphe, roi de Corinthe, le trouva & l'enſevelit. Quelque temps après, la contrée fut affligée d'une peſte violente, & Siſyphe ayant conſulté l'Oracle, eut pour réponſe, que ce mal ne ceſſeroit que lorſqu'on auroit célébré des jeux funébres en l'honneur de Mélicerte. Comme les Corinthiens s'acquittoient de ce devoir avec aſſez de négligence, la contagion recommença. Siſyphe eut recours une ſeconde fois à l'Oracle, qui lui ordonna d'établir à perpétuité des jeux ſolemnels en l'honneur de Mélicerte.

Pindare rapporte, qu'un jour ce même Roi trouva les Nymphes de la mer qui danſoient ſur le rivage, & qu'elles lui donnerent les mêmes ordres : toutes ces raiſons le porterent à inſtituer des Jeux Iſthmiques. On les célébra d'abord pendant la nuit; & ils reſſembloient moins à des ſpectacles, qu'à des myſtères nocturnes. Ils furent interrompus dans la ſuite, à cauſe des vols & des meurtres qui ſe commettoient ſur le grand chemin de l'Iſthme de Corinthe. *Iſthm. 6. & 8.*

Théſée, onziéme roi d'Athénes en fut le reſtaurateur : il purgea de brigands toute la Gréce, & en particulier l'Iſthme de Corinthe. Un fameux voleur, nommé Sinnis, s'y étoit retiré : non content de piller les paſſans, il les faiſoit mourir de la maniere du monde la plus barbare; il les attachoit aux branches de deux Pins qu'il courboit avec effort, & qu'il abandonnoit enſuite à leur reſſort naturel : raſinement de

cruauté qui lui fit donner le surnom de πιτυοκάμπτης, courbeur de Pins. Thésée le prit, & lui fit souffrir le supplice qu'il faisoit lui-même souffrir aux autres. Après cette expédition, Thésée rétablit les Jeux Isthmiques; mais il voulut qu'ils fussent consacrés à Neptune, & qu'on les célébrât pendant le jour. Il les rendit plus magnifiques qu'ils ne l'avoient été auparavant, ce qui fait qu'on peut en quelque sorte le regarder comme le premier Instituteur de ces Jeux : aussi avoit-il coutume de dire, au rapport de Plutarque, que si Hercule avoit institué les Jeux Olympiques en l'honneur de Jupiter, pour lui il avoit institué les Jeux Isthmiques en l'honneur de Neptune.

Vie de Thésée.

Au reste, Thésée exigea des Corinthiens, qu'en reconnoissance du service qu'il leur avoit rendu, les Athéniens, à la célébration des Jeux, seroient assis au premier rang, & qu'entre leurs siéges & ceux des autres, on laisseroit autant d'espace qu'en pourroit contenir la voile du vaisseau qui les ameneroit d'Athénes.

L. 4. c. 5. C. 12. *VI. Od. Nem.*

Selon Pline & Solon, les Jeux Isthmiques se célébroient tous les cinq ans, c'est-à-dire, après quatre années revolues, & au commencement de la cinquiéme année; mais Pindare, qui sur cette matiere est plus croyable que Solin & Pline, marque expressément qu'on les célébroit tous les trois ans. On ne sçait, ni en quel mois de l'année, ni à quel jour, mais on croit que c'étoit en Automne; car Hésychius & Suidas assûrent qu'on les célébroit dans la saison de l'année où les maladies sont plus fréquentes & plus dangereuses, & que pour cette raison on se servoit du mot ἰσθμιάζειν, pour dire qu'un homme n'avoit pas une bonne santé : or l'Automne est la saison de l'année où il y a le plus de maladies.

Les prix qu'on distribuoit dans le Jeux Isthmiques, varierent selon les temps; d'abord les couronnes étoient de Pin, soit parce que cet arbre étoit consacré à Neptune, soit parce que ces Jeux avoient été rétablis à l'occasion de Sinnis, qui, comme on l'a dit, faisoit périr les passans, en les attachant à deux branches de Pin.

Dans la ſuite, ces couronnes furent d'ache ſec, parce que cette herbe aquatique étoit conſacrée à Neptune, & que de plus on s'en ſervoit dans les funerailles : or les Jeux Iſthmiques n'étoient dans leur inſtitution qu'une cérémonie funébre.

Cependant, ſi nous en croyons Plutarque, on revint dans les derniers temps aux couronnes de Pin. Il faut obſerver que, comme aux Jeux Iſthmiques on donna pendant un temps des couronnes d'ache ſec, celles des Jeux Néméens étoient d'ache verd.

Les Corinthiens étoient les Juges naturels des Jeux Iſthmiques : mais, lorſque Lucius Mummius eut pris Corinthe, 144 ans avant l'Ere chrétienne, il transfera ce droit aux Sicyoniens, & ils en jouirent pendant quelque temps ; après quoi la ville de Corinthe ayant été rétablie dans ſes prérogatives, reprit l'intendance de ces Jeux, & la conſerva juſqu'au temps de l'empereur Hadrien, temps vers lequel ils furent entierement abolis.

Ce fut pendant qu'on célébroit ces Jeux, que le Conſul Titus Quintius Flamininus, après avoir vaincu Philippe roi de Macédoine, rendit authentiquement la liberté à toute la Gréce. Voici de quelle maniere ce fait eſt rapporté dans Tite-Live. " C'étoit alors le temps où l'on célébre les Jeux *Dec. 4.*
„ de l'Iſthme : il y étoit venu une multitude innombrable de *lib. 3.*
„ peuple, ſoit par la paſſion naturelle que les Grecs ont pour „ ce ſpectacle, où l'on propoſe toutes ſortes de combats d'a„ dreſſe, de force & d'agilité, ſoit à cauſe de la ſituation du „ lieu, qui eſt placé entre deux mers, ce qui fait qu'on peut „ aiſément s'y rendre de toutes parts. On attendoit avec „ impatience quel ſeroit dans la ſuite l'état de la Gréce, & „ le ſort des particuliers, ſur quoi quelques-uns ne ſe conten„ toient pas de s'abandonner en ſecret à leurs conjectures ; „ mais ils publioient tout haut ce qu'ils en penſoient. Les Ro„ mains prennent leurs places dans l'aſſemblée : alors le hé„ raut, accompagné d'un trompette, ſelon la coutume, s'a„ vance au milieu de l'aréne, & ayant fait faire ſilence à „ ſon de trompe, prononce ces mots à haute voix : *Le Sénat,*

„ *& le Peuple Romain, & le Général Titus Quintius, après* „ *avoir vaincu le roi Philippe, & dompté toutes les forces de la* „ *Macédoine, déclarent qu'à l'avenir les Corinthiens, les Pho-* „ *céens, tous les Locriens, l'Isle d'Eubée, les Magnésiens, les* „ *Thessaliens, les Perrhebiens, les Achéens & les Phthiotes,* „ *joüiront de leur liberté, de leurs immunités, & se gouverneront* „ *suivant leurs loix.* Le héraut ajoûta à ces peuples, ceux qui „ étoient soumis à la domination de Philippé. Cette procla- „ mation causa une joie que cette multitude d'hommes ne pût „ contenir. Ils doutent s'ils ont bien entendu : pleins d'éton- „ nement ils se regardent les uns les autres, & prennent pour „ un songe ce qui se passe à leurs yeux, ils n'osent s'en fier „ à leurs oreilles, & demandent à leurs voisins ce qui va „ arriver de chacun d'eux. On fait paroître le héraut une se- „ conde fois : tous se pressent, non-seulement pour entendre, „ mais encore pour voir le proclamateur de leur liberté. Il „ répéte la même formule; alors on se livre à la joie avec „ toute assûrance, & les acclamations furent si grandes & „ tant de fois réitérées, qu'il fut aisé de reconnoître qu'au „ jugement de la multitude, la liberté est le plus précieux „ de tous les biens. On célébra les jeux à la hâte; mais ni les „ esprits, ni les yeux ne furent attentifs au spectacle, tant „ la joie qu'on ressentoit avoit ôté le goût de tous les au- „ tres plaisirs. „

Ce grand événement arriva 194 ans avant Jesus-Christ; mais l'an 66 de l'Ere chrétienne, Néron fit quelque chose de semblable, avec cette différence pourtant, qu'il voulut être lui-même le héraut, & que s'étant avancé dans le stade, il harangua les spectateurs, & donna la liberté à tous les Grecs : il accorda de plus aux juges de ces jeux, le droit de bourgeoisie romaine, & leur fit de grandes largesses.



DE

DE LA GUERRE DES ATHENIENS *contre les peuples de l'Isle Atlantique.*

L'ISLE ATLANTIQUE a toujours été un problême parmi le Sçavans. A-t-elle jamais existé ? où étoit-elle ? Est-ce le continent de l'Amérique, ou plutôt les Isles Canaries, ou quelqu'autre Isle de l'Océan? c'est ce qu'il est difficile de sçavoir. Les anciens qui ne la trouvoient plus, disoient qu'elle avoit été submergée; & c'est, selon Aristote, ce qui rendoit la navigation dans cette mer très-dangereuse. Olaüs Rudbek, dans son Atlantique, croit que c'étoit la Suéde sa patrie; mais peu de gens seront de son avis. Tous les anciens la placent dans l'Océan, auquel le mont Atlas a donné son nom. Leurs témoignages sont si uniformes sur cela, & ils parlent si positivement de l'existence de cette Isle, qu'il y a apparence qu'ils avoient quelques monumens qui l'assûroient; mais aucun n'en a parlé avec plus de détail que Platon dan son Timée, & dans le Critias. C'est dans ces deux dialogues qu'il raconte au long les guerres des Athéniens contre les peuples de cette Isle. Critias un de ses interlocuteurs, assûre que Solon en avoit fait le récit à son ayeul, qui l'avoit souvent répété, & qu'il l'avoit appris de lui. C'est sur ce témoignage que M. Baudelot examina ce fait dans une dissertation, où il rapporte toutes les autorités des anciens sur l'existence de cette Isle : mais comme le plus positif, & celui peut-être qui a donné lieu aux autres d'en parler, est celui de Platon, il faut d'abord rapporter ce qu'en dit ce Philosophe. " Il y a plusieurs milliers d'années, „ dit Critias, qu'il y eut une guerre entre ceux qui habitoient „ au de-là des colomnes d'Hercule, & ceux qui demeuroient „ en deça. Les Athéniens furent les chefs de ces derniers, & „ terminerent heureusement la guerre, dans laquelle les rois „ de l'Isle Atlantide avoient été les aggresseurs. Cette Isle étoit „ plus grande elle seule que l'Asie & l'Afrique : dans la suite „ elle fut submergée par un grand tremblement de terre. Que

Arist. Plat. Eud. Strab. Philon, &c.

1721.

Dans le dialog. qui porte son nom.

„ si on a perdu la mémoire de ce qui s'étoit passé dans ces „ premiers temps, c'est que les besoins de la vie avoient oc- „ cupé les hommes à des choses plus essentielles, qu'à racon- „ ter à leurs enfans ce qu'ils sçavoient.

Pour donner plus de poids à cette narration, Critias ajoûte qu'il a entre les mains les écrits que son ayeul avoit eus de Solon, & dans lesquels ce Legislateur rapportoit l'histoire de cette guerre, comme il l'avoit apprise des prêtres d'Egypte.

„ Dans le partage de la terre fait par les Dieux, disoient ces „ prêtres, l'Atlantide étoit échue à Neptune. Ce Dieu divisa „ l'Isle en deux parties, & la donna aux enfans qu'il avoit eus „ d'une mortelle. L'aîné qu'il nomma Atlas, fut Roi de tout „ le pays, & c'est de ce Prince que cette partie de l'Océan „ & les terres voisines ont pris leur nom. „

Après une description assez détaillée de cette Isle, Critias en célébre les avantages, tant pour les besoins que pour les délices de la vie; il va même jusqu'à donner le plan des maisons royales, & du temple dédié à Neptune : il parle ensuite des mœurs innocentes & pleines de candeur des peuples de cette Isle, dans les premiers temps; ajoûtant que le désordre s'étant introduit parmi ces Insulaires, ils attirerent sur eux la vengeance céleste, & que leur Isle fut entiérement submergée.

Dans le Timée, le même Critias s'étend encore davantage sur ce même sujet; on y voit par quel canal Solon avoit appris tout ce qu'il raconte de cette Isle. Solon, dit cet interlocuteur, parlant de son voyage à Sais en Egypte, disoit que la Déesse que les Egyptiens nomment *Neith*, & les Grecs Ἀθήνα, en avoit été la fondatrice; que les habitans de Sais se glorifioient d'être amis & alliés des Athéniens; que les prêtres de Sais étoient plus sçavans dans les antiquités grecques, que les Grecs eux-mêmes; & qu'ils en rapportoient des choses dont les Grecs, ni lui-même, n'avoient jamais oui parler..... Ils ajoûtoient que tout ce que la ville d'Athénes avoit fait de grand & de glorieux, étoit conservé dans les annales de Sais, & qu'on y voyoit parmi leurs plus grands exploits, le détail de la guerre qu'ils avoient soutenue autrefois contre les Atlantides.

"Une armée effroyable de ces peuples, dit-il, s'étant répan-
„ due dans l'Europe & dans l'Asie, ils s'en étoient rendus les
„ maîtres, jusqu'en Egypte d'un côté, & jusqu'à la mer Tyr-
„ rhenienne de l'autre. Comme ils menaçoient les Grecs &
„ le reste des autres nations, le courage des Athéniens se ré-
„ veilla, & leur valeur, malgré la désertion de leurs alliés, les
„ délivra de ces redoutables ennemis. C'est donc aux Athé-
„ niens qu'on est redevable des avantages qu'on retira de cette
„ guerre, puisque par la défaite des Atlantides, ils empêcherent
„ les autres Grecs de tomber sous la domination de ces peuples
„ & garantirent aussi les Egyptiens de l'esclavage dont ils
„ étoient menacés. Dans la suite du temps, il survint un grand
„ déluge, qui, joint à un tremblement de terre, submergea
„ dans l'espace d'un jour & d'une nuit cette grande Isle. „

Quoique cette narration paroisse d'abord fabuleuse, ainsi que la plûpart de celles que les prêtres d'Egypte faisoient aux Etrangers qui venoient dans leur pays, sur-tout, lorsqu'ils leur parloient de ces temps où ils croyoient que les Dieux avoient régné sur la terre; cependant M. Baudelot entreprend d'en justifier la vérité, ou ce qui revient au même, de prouver que l'Isle Atlantide a autrefois existé; & il rapporte pour cela tous les passages des anciens qui en ont parlé. Celui d'Aristote paroît positif, puisqu'il prétend, comme on l'a déja dit, que ce qui rend dangereuse la navigation de l'Océan Atlantique, c'est la submersion de l'Isle dont il s'agit. Strabon parlant d'Eudoxus, auteur ancien, se sert du témoignage de Platon, & dit que ce que ce Philosophe a publié de l'Isle Atlantide sur le témoignage de Solon, n'est point une description faite à plaisir. Philon Juif, dans le traité qui a pour titre, *Si le monde est corruptible*, ne revoque point en doute cette histoire, & s'attache seulement à prouver que la destruction de cette Isle ne fait rien contre son systême. Pline, Tertullien, Arnobe, & plusieurs autres, disent la même chose, & l'autorisent du témoignage de Platon, qu'ils regardent comme incontestable; enfin, Genebrard prétend qu'on peut prouver la vérité de ce fait par plusieurs circonstance de l'Ecriture sainte.

L. 2. c. 92. Apolog.

Cependant Origéne, Porphyre, Proclus, dans son Commentaire sur la philosophie de Platon, & le voyageur Cosmas, n'ont regardé que comme une allégorie tout ce que raconte Platon de cette fameuse Isle, & de la guerre des Athéniens contre les Atlantides : mais M. Baudelot observe, que les deux dialogues dans lesquels il en est parlé, n'ont en aucune maniere l'air allégorique ; & que, pour peu qu'on fasse attention sur le tour du discours de Critias, on est pleinement persuadé qu'il va raconter une histoire qu'il croit très-véritable. Critias dit à un des interlocuteurs, " Outre les Dieux que vous jugiez à pro-,, pos d'invoquer, il y en a encore d'autres à qui je dois m'a-,, dresser, & sur-tout à la Déesse Mnémosyne : ,, ce qui prouve, dit l'auteur de la Dissertation, que ce qu'il va rapporter est purement historique, puisqu'il a besoin du secours de la Déesse qui préside à la mémoire, qu'on ne s'avise guères d'invoquer lorsqu'il ne s'agit que de morale ou d'allégories.

Descript. du monde, liv. 13.

Ce qu'Hermocrate, un des interlocuteurs de ce ce dialogue, avoit dit auparavant à Critias, donne la même idée de cette narration. " Il est à propos, lui dit-il, dans le dessein que vous ,, avez formé, d'invoquer Apollon & les Muses, afin de cé-,, lébrer dignement la gloire de nos anciens compatriotes. ,,

Mais pourquoi chercher des raisons & des preuves, pour convaincre les Allégoristes, qu'il s'agit ici d'une histoire contée sérieusement, puisque *dans le Timée* le même Critias adressant la parole à Socrate, lui parle ainsi : " Ecoutez le récit que je ,, vais faire, non comme une narration vaine, ou comme un ,, conte fait à plaisir, mais comme une histoire véritable, telle ,, que Solon la racontoit à mon ayeul, &c. ,, Enfin, continue M. Baudelot, il n'y a pas plus de raison de donner un sens allégorique au Critias de Platon, qu'au *Menexenus* de ce même auteur. Dans l'un & dans l'autre de ces deux dialogues, le dessein du Philosophe est de louer les Athéniens, en faisant l'histoire des guerres qu'ils avoient eues en Orient contre les Perses, & en Occident contre les peuples de l'Isle Atlantide. Or, puisque personne ne s'est avisé de dire que le Menexenus fût un dialogue allégorique, pourquoi avancer que le Critias

l'eſt ? Le ſujet n'en paroît plus fabuleux, que parce qu'il y eſt parlé des peuples d'une Iſle qui ne ſubſiſte plus ; mais n'eſt-il pas arrivé par les déluges & les tempêtes, des événemens très-conſidérables, dont la mémoire s'eſt perdue avec les monumens qui en parloient ? On a vû depuis quelques années des Iſles ſortir du ſein de la mer, pourquoi d'autres n'y ſeroient-elles pas rentrées ? Il eſt vrai que les prêtres d'Egypte contoient ſouvent des fables aux voyageurs qui venoient les conſulter, mais ils leur diſoient quelquefois des choſes vrayes. Les Egyptiens avoient des annales qu'ils conſervoient avec ſoin ; & s'ils y avoient mêlé des fables, ſur-tout pour ce qui regardoit cette longue ſuite de ſiécles dont ils ſe vantoient, le fond n'en étoit pas moins hiſtorique. Rabbattons ces milliers d'années qu'ils donnoient à leur Monarchie, & ce regne des Dieux, qui étoient ſans doute leurs premiers Rois, & on aura une juſte idée de leur hiſtoire.

L'Iſle nouvelle de Santorin dans l'Archipel, & une autre dans l'Ocean.

EXAMEN du ſentiment ordinaire ſur la durée du Siége de Troye.

L'OPINION commune eſt que les Grecs paſſerent dix ans devant Troye, & que la colere & la retraite d'Achille, qui font le ſujet de l'Iliade, n'arriverent que la derniere année de la guerre. De ces deux propoſitions, la ſeconde ne ſouffre aucune difficulté ; mais comment ſe perſuader que Troye ait ſoutenu un ſiége de dix années ? Quels garans a-t-on de cette opinion ? La queſtion ayant paru à M. Fourmont aſſez curieuſe pour mériter une diſcuſſion particuliere, il l'entreprit volontiers ; & comme c'eſt de la vérité ou de la fauſſeté de cette hypothéſe, que dépend en partie la vraiſemblance de l'Iliade, ceux que les nouvelles critiques n'ont point empêché de lire Homére, doivent lui ſçavoir gré de ſes recherches.

En 1718.

Pour leur donner quelqu'ordre, il ſe propoſa premiérement d'indiquer les auteurs de cette opinion, & d'en rapporter les paſſages ; d'examiner enſuite les conſéquences que l'on en tire,

& de les réduire à leur juste valeur, quand elles n'ont d'autre fondement que la veine échauffée de quelques Poëtes, qui n'ont pas cru pour cela, ni prétendu faire croire que le siége de Troye ait duré dix années ; & en suivant cette méthode, M. Fourmont s'est flatté que bientôt on ne douteroit plus que ce qu'on traite d'opinion commune, ne soit une imagination des derniers temps, concertée peut-être contre Homére, mais toujours reçûe sans preuve ; & qu'on seroit forcé d'avouer que Troye n'occupa jamais les Grecs pendant ces dix années prétendues, qu'ils ne vinrent l'attaquer que vers la x[e] année de la guerre, & qu'ils n'arriverent à la rade, appellée depuis la *rade des Grecs*, qu'un mois ou 15 jours avant la colere d'Achille.

1°. L'armée d'Agamemnon a-t-elle été dix ans devant Troye ? on l'a cru sur le témoignage apparent de quelques Poëtes.

Ovide, par exemple, commence ainsi le récit de la mort de Cycnus,

Metam. lib. 13.

Jamque ferè tracto duo per quinquennia bello.

Il met ensuite ces mots en la bouche d'Ulysse,

Post acies primas
Urbis se mœnibus hostes
Continuere diu, nec aperti copia Martis
Ulla fuit, decimo demùm pugnavimus anno ;

plus bas il répete,

Quidve domum fertis decimo nisi dedecus anno ?

Il parle bien de la dixiéme année ; mais on voit qu'il insinue que les Grecs sont demeurés là en repos, & très long-temps.

Quelle autre idée peut donner ce vers d'Horace ?

Græcia Barbariæ lento collisa duello.

Ce sont d'un côté les Troyens, de l'autre les soldats d'Agamemnon, & tout cela

Trojæ sub mœnibus altis.

Virgile paroît s'exprimer d'une maniere plus décisive; écoutons Turnus :

Haud sibi cum Danais rem saxo & pube Pelasgâ
Esse putent, decimum quos distulit Hector in annum.

Ce sont ces vers que Racine traduit,

Hé que craint-il encor ?
Des peuples qui dix ans ont fui devant Hector.

Enée, témoin oculaire du sac de Troye, assûre la même chose,

Tot jam labentibus annis, &c.
Non anni domuere decem, non mille carinæ.

C'est assez de Poëtes Latins : parmi les Grecs, tous les Tragiques parlent d'une dixiéme année. Dans Sophocle, Philoctete dit nettement à Pyrrhus, que depuis dix ans malade, & mourant de faim, il traîne dans Lemnos la vie la plus misérable :

Ἀλλ' ἀπόλλυμαι τάλας, Philoct. v. 310. & suiv.
Ἔτος τόδ' ἤδη δέκατον ἐν λιμῷ τε καὶ
Κακοῖσι βόσκων τὴν ἀδηφάγον νόσον.

Euripide met dans la bouche de Rhésus des paroles aussi formelles; Hector reproche à ce Prince qu'il vient bien tard au secours des Troyens, le Thrace répond qu'il est encore à temps, puisque la guerre est si peu avancée, & que depuis dix ans on ne finit rien :

Ἀλλ' ὕστερον μὲν ἦλθον, ἐν καιρῷ δ' ὅμως· Eurip. ad Rhes. act. 3. v. 443.
Σὺ μὲν γὰρ ἤδη δέκατον αἰχμάζεις ἔτος,
Κ' οὐδὲν περαίνεις.

Il y a dans l'Agamemnon d'Eschyle deux vers ausquels on ne sçauroit donner d'autre sens :

Ἰὼ πατρῷον οὖδας Ἀργείας χθονός Æschyl. v. 512.
Δεκάτῳ σε φέγγει τῷδ' ἀφικόμην ἔτει.

Chere patrie enfin, je te revois! il y a dix ans que je te quittai, & à même jour. On obſervera que M. Fourmont trouve à propos de faire une correction dans le ſecond de ces vers, & d'y lire δεκάτου pour δεκάτῳ·

Δεκάτου σε φέγγει τῷδ' ἀφικόμην ἔτοις.

la ſuite de la penſée & la juſteſſe de la verſification lui paroiſſent rendre la correction néceſſaire.

Enfin Homére lui-même ſemble favoriſer l'opinion vulgaire, & c'eſt de lui que l'on prétend l'avoir priſe. Agamem-
Iliad. 11. non repréſente aux Grecs *que leurs vaiſſeaux ſont preſque pourris*, depuis le long-temps qu'ils font la guerre aux Troyens. Ulyſſe dit au même endroit, *voilà déja neuf années que nous ſommes ici*;

Ημῖν δ' ἔνατός ἐστι περιτροπέων ἐνιαυτὸς
Ενθάδε μιμνόντεσσι.

Et au XIIe livre le Poëte, à l'occaſion de la muraille des Grecs, remarque que la ville de Troye avoit été détruite la dixiéme année.

Id. 12. v. 15. Πέρθετο δὲ Πριάμοιο πόλις δεκάτῳ ἐνιαυτῷ.

On croit ces paſſages déciſifs pour les dix ans de la durée du ſiége de Troye, d'où les Critiques d'Homére ont tiré un grand nombre de conſéquences contre la vraiſemblance de ſon Poëme, entr'autres les ſuivantes.

Iliad. 3. Priam, depuis dix ans que ce ſiége dure, doit avoir vû tous les généraux de l'armée grecque, d'où vient qu'il ne les connoît pas, & qu'il a beſoin qu'Héléne les lui nomme?

Iliad. 6. Glaucus & Dioméde ont un long entretien; ils ſe reconnoiſſent comme fils de deux peres amis, & avec droit d'hoſpitalité : n'eſt-il pas certain que combattant là depuis neuf ans, ils ont dû s'y rencontrer pluſieurs fois?

Les Grecs, pendant tout ce temps-là, ſuppoſés même oiſifs, devoient avoir affamé la ville de Troye, ainſi les combats de la

de la dixiéme année se font dans l'Iliade contre toute apparence de vérité.

Ailleurs, selon le Poëte, les vieillards avoient retenu Hector dans la ville. Quoi ! Hector sera resté neuf ans enfermé. Quel héros !

On est aussi en droit de demander, pourquoi ce dénombrement de troupes qu'Homére fait sur la fin du siége, comme si elles venoient d'arriver : c'est s'en aviser bien tard, si elles sont là depuis tant d'années. Enfin, qu'a fait Achille avant sa querelle ; & d'où vient que jusque-là sa bravoure a été sans fruit ? Il faut, dit M. Fourmont, répondre à ces objections, ou avouer qu'Homére n'a nullement connu ce qu'on appelle le vraisemblable. L'aveu, dit-il, ne me coûteroit rien : que m'a fait ce Poëte, pour me trop prévenir en sa faveur ? seroit-ce parce qu'il a trois mille ans d'antiquité ? ancien, moderne, tout doit être égal à un Critique. Mais persuadé que l'on s'est grossiérement trompé sur tous ces témoignages grecs & latins, & que les fausses conséquences qu'on en tire pourroient être préjudiciables à une réputation dûement acquise s'il en fut jamais, il la justifie ainsi.

Pour connoître ce que valent précisément, soit les vers des anciens Poëtes, soit les objections ausquelles ils ont donné lieu, il faut observer que les passages cités sont de trois espéces, les uns très-généraux, comme celui d'Horace,

Græcia Barbariæ, &c.

celui de Virgile,

Tot jam labentibus annis.

& celui d'Homére,

Nos cordages sont presque pourris, &c.

Les autres plus particuliers, mais sans détermination de lieu, comme ces deux-ci,

Non anni domuere decem,

Decimum quos distulit Hector in annum.

Et enfin une troisiéme espéce, qui désigne nommément & le lieu (c'est la plaine de Troye) & l'année, c'est-à-dire la dixiéme de la guerre : tels sont tous les autres que l'on a rapportés, trois d'Ovide, un de Sophocle, un d'Euripide, un d'Eschyle, & deux d'Homére. Or que doit-on penser de ces trois sortes de citations ? l'opinion commune en devient-elle plus probable ?

1°. Un passage trop général ne prouve rien : la guerre de Troye a duré plusieurs années, on n'en doute point ; mais où s'est-elle faite, & comment ?

2°. La seconde espéce qui marque le temps sans le lieu, est aussi inutile : on ne nie point que cette guerre ait pû durer dix années, mais étoit-ce devant Troye ?

3°. On seroit donc obligé de s'en tenir aux autres passages, qui désignent & la dixiéme année & la plaine de Troye ; mais quelle preuve alors pour les dix ans de durée du Siége ?

Ce n'est pas Troye qui a tenu les Grecs pendant dix années, sans quoi il faudroit donner vingt ans à une guerre qui n'en a duré que dix au plus.

Ne diroit-on pas que l'on a oublié le séjour d'Achille chez Lycoméde, le sacrifice d'Iphigénie & le retardement de l'Aulide, la résistance des Princes de Mysie, l'ambassade d'Ulysse & de Ménélas vers Priam, les conquêtes d'Achille & d'Ajax dans l'Empire Troyen.

Arma ego fœmineis animum motura virilem
Inserui,

voilà ce que fait Ulysse, pour tirer Achille de chez Lycoméde.

Expectata diu nulla aut contraria classi
Flamina sunt,

c'est la flotte arrêtée dans l'Aulide. On y fait le sacrifice d'Iphigénie ; mais après combien de temps & de délibérations ?

Mittor & ad matrem, quæ non hortanda, sed astu
Decipienda fuit.

Les Grecs partent, ils sont attaqués par Téléphe,

Ego Telephon hasta
Pugnantem domui.

On députe une seconde fois vers Priam,

Mittor & Iliacas audax orator ad arces,
Accusoque Parin, prædamque Helenamque reposco.

Ce n'est qu'après les refus de Priam que l'on entre sur ses terres; ensuite qu'y fait-on, va-t-on droit à sa capitale?

Quod Thebæ cecidere meum est, me credite Lesbon,
Me Tenedon, Chrysenque & Cyllam Apollinis urbes,
Et Scyron cepisse manu, &c.
Mea concussa putate
Procubuisse solo Lyrnessia mœnia dextrâ.

Ces divers événemens qu'Ovide rapporte en une seule page, se trouvent ailleurs, dans les Isthmiques de Pindare, dans la Cassandre de Lycophron, dans les Scholies de Tzetzès, dans les Interpretes d'Horace & de Juvenal, & principalement dans le second acte de la Troade de Seneque, où Pyrrhus raconte les conquêtes de son pere.

Achille dit beaucoup plus dans Homére, & en tant d'endroits qu'il est inutile de les copier; voici deux vers qui en font comme l'abbrégé,

Δώδεκα δὴ σὺν νηυσὶ πόλεις ἀλάπαξ' ἀνθρώπων· *Iliad. 9. v. 328.*
Πεζὸς δ' ἕνδεκά φημι κατὰ Τροίην ἐρίβωλον.

Par mer j'ai pris douze villes de l'Empire Troyen, par terre je me suis rendu maître de onze.

Et Virgile l'avoit parfaitement bien compris:

Postquam res Asiæ Priamique evertere gentem
Immeritam visum Superis, &c.
Et Priami regnorum eversor Achilles, &c.
Tot quondam populis terrisque superbum
Regnatorem Asiæ.

En un mot, pour entendre Homére & les Anciens, il faut, selon M. Fourmont, partager comme eux cette longue guerre en trois temps, celui des préparatifs, celui des conquêtes d'Achille, & celui des combats sous les murs de Troye, combats qui n'arrivent que la dixiéme année.

Des préparatifs, Homére n'en parle que très-peu, & suivant la remarque d'Horace,

Quæ desperet tractata nitescere posse relinquit.

Les conquêtes d'Achille, il les a inserées pour la plûpart dans ses récits; du reste, comme elles n'entroient point dans le sujet de l'Iliade, il les a négligées, & on l'auroit blâmé de s'y être arrêté. A l'égard de la dixiéme année, & de ces combats dans la plaine de Troye, il en a pris ce qu'on pouvoit supposer s'être fait entre la retraite d'Achille & sa réconciliation. De-là, M. Fourmont se croit en droit de conclure, que les Grecs n'ont été qu'une année devant Troye, & que toutes les objections faites contre l'Iliade, dans la supposition d'un siége de dix ans, sont frivoles : mais pour les détruire encore plus absolument, il fait remarquer que Nestor parlant à Télémaque, distingue très-nettement les deux dernieres parties de la guerre, c'est-à-dire les conquêtes d'Achille dans l'Empire Troyen, & les combats de la plaine de Troye. *Télémaque*, dit-il, *puisque vous m'obligez de vous entretenir de tous ces malheurs que la Gréce a éprouvés, soit en mer, lorsque notre flotte commandée par Achille, & errant çà & là, nous ravagions le pays ennemi; soit sur terre, dans les combats qui se sont donnés auprès de la ville de Priam.*

Odyss. l. 3.

Odyss. l. 3. v. 105.

Ἠ μὲν ὅσα ξὺν νηυσὶν ἐπ' ἠεροειδέα πόντον
Πλαζόμενοι κατὰ ληΐδ' ὅπῃ ἄρξειεν Ἀχιλλεύς,
Ἠδ' ὅσα καὶ περὶ ἄστυ μέγα Πριάμοιο ἄνακτος
Μαρνάμεθ'.

Et qu'Homére lui-même fait entendre que les Grecs, jusqu'alors occupés à prendre les autres villes de l'Empire de Priam, viennent de se rassembler auprès d'Ilion qui en étoit la Capitale. Polite, un des fils de ce Prince, est à la découverte

ſur la tour du tombeau d'Aſuëte, & y attend que toute la flotte ſoit arrivée, & que le débarquement ſoit fait, pour aller informer ſon pere du nombre des vaiſſeaux ennemis.

Δέγμενος, ὁππότε ναῦφιν ἀφορμηθεῖεν Ἀχαιοί. *Iliad. 2. v. 794.*

Deux lignes après il lui fait dire, *Id. v. 799.*

Ἀλλ' οὔπω τοιόνδε τοσόνδε τε λαὸν ὄπωπα.

De ma vie je n'ai vû de troupes, ni ſi belles, ni en ſi grand nombre.

Il eſt donc vrai, ſelon le Poëte, que lorſqu'Achille & Agamemnon ſe ſéparerent, les Grecs ne ſont à cette rade que depuis très-peu de temps, quoique ce ſoit la dixiéme année de la guerre.

Or ſi cela eſt, quelle difficulté de répondre à toutes ces objections que l'on a rapportées cotre la vraiſemblance de l'Iliade ?

Priam ne connoît pas de vûe les premier Grecs, comment les connoîtroit-il ? ils arrivent, & il ne les a jamais eus ſous les yeux. Glaucus & Dioméde ſe reconnoiſſent, ils le peuvent, c'eſt la premiere fois qu'ils ſe rencontrent.

Les Grecs devoient avoir affamé la ville de Troye, point du tout, ils ne ſont là que depuis un mois. Mais d'où vient qu'Hector reſte dans Ilion? c'eſt l'héritier préſomptif de la Couronne. Priam, Hécube, Andromaque, les vieillards, le peuple le retiennent pendant quelques jours; mais impatient, & enfin entraîné par ſa bravoure, il ſort, & porte le feu juſque ſur la flotte ennemie. On voudroit ſçavoir ce qu'a fait Achille avant ſa querelle : rien auprès de Troye, car à peine a-t-il mis le pied ſur le rivage ; mais que l'on s'en rapporte à Darès, à Dictys, & ſur-tout à Strabon, le jeune héros avant que de venir à Troye, avoit conquis tout l'Empire Troyen, & cet Empire conſiſtoit en douze principautés, qui étoient comme autant de petits Royaumes.

On trouvera à la page 425 du ſixiéme volume des Mémoires de l'Académie, une Diſſertation de M. l'abbé Banier, en faveur du ſentiment ordinaire ſur la durée de ce ſiége fameux.

SI CRISSA ET CIRRHA *étoient une même ville sous ces deux noms.*

1725. M. DE VALOIS, dans la quatriéme partie de sa Dissertation sur les Amphictyons, dont les trois premieres ont paru dans ces Mémoires, avant que de s'engager à parler de la guerre sacrée, entreprise par leur ordre contre le Crisséens, a voulu éclaircir quelques difficultés qui se rencontrent sur les villes de Crissa & de Cirrha. La plus considérable de ces difficultés consiste à sçavoir si c'étoient deux villes différentes, ou une seule & même ville qui auroit porté ces deux noms : ce point de Géographie lui a paru mériter d'autant plus d'attention, que les Anciens & les Modernes sont partagés sur ce sujet. Pausanias qui avoit exactement parcouru la Gréce, dont il nous a donné la description, a confondu ces deux villes, & semble n'en faire qu'une. Parlant de Cirrha, il s'exprime ainsi : Λέγεται δὲ ἐς τὴν Κίῤῥαν, καὶ ἀπὸ τῆς Κίῤῥας τὸ ὄνομα τὸ ἐφ' ἡμῶν τεθῆναι τῷ χωρίῳ φασίν. Ὅμηρος μέντοι Κρίσαν ἐν τῇ Ἰλιάδι ὁμοίως καὶ ὕμνῳ ἐς Ἀπόλλωνα ὀνόματι τῷ ἐξ ἀρχῆς καλεῖ τὴν πόλιν. Paroles qu'Amasée a traduites ainsi : *Urbi nomen hoc, quod hac ætate in usu est, à Cirrha Nympha exstitisse arbitrantur; Homerus tamen & in Iliade & in hymno quem fecit in Apollinem, Crissam prisco nomine appellat.* L'Auteur du grand étymologique est encore beaucoup plus précis sur l'identité de ces deux villes. *Crissa*, dit-il, *est une ville de la Phocide, dont le golphe Crisséen a emprunté son nom... Cependant Leocrinès pense que ce sont deux villes, l'une appellée Crissa & l'autre Cirrha; mais il est contredit à cet égard par beaucoup d'Auteurs. En effet aucun Géographe, aucun Voyageur n'a dit que ce fussent deux villes différentes, & il n'y a que le seul Leocrinès qui ait avancé cela par ignorance.*

In Phoc.

Malgré ces deux passages, M. de Valois s'est déterminé à faire de Cirrha & de Crissa deux villes différentes, & les autorités ne lui manquent pas. Strabon, en décrivant les villes

Geog. l. 9.

de la Phocide, dit en termes formels, qu'à l'extrémité meridionale du mont Cirphis étoit située Cirrha, ville très-ancienne, bâtie sur le bord de la mer, vis-à-vis de Sicyone, & que pour remonter de Cirrha jusqu'à Delphes il y avoit environ quatre-vingts stades. Il ajoûte ensuite, que le pays Crisséen étoit assez voisin de Cirrha, & qu'au haut de ce pays étoit bâtie la ville de Crissa, dont le golphe Crisséen tire son nom : Ὑπέπτωκε δὲ τῇ Κίρφει πόλις ἀρχαία Κίῤῥα, ἐπὶ τῇ θαλάττῃ ἱδρυμένη· ἀφ' ἧς ἀνάβασις ἐς Δελφοὶς, ὀγδοήκοντά που σταδίων· ἵδρυται δ' ἀπαντικρὺ Σικυῶνος· πρόκειται δὲ τῆς Κίῤῥας τὸ Κρισαῖον πεδίον εὔδαιμον. πάλιν δ' ἐφεξῆς ἐστιν ἄλλη πόλις Κρίσα, ἀφ' ἧς ὁ κόλπος Κρισαῖος.

Pline distingue aussi ces deux villes, & Ptolemée place de même au nombre des villes de la Phocide les plus voisines de la mer Cirrha & Crissa, comme deux villes très-distinguées par la différence de leur position. M. de Valois a cru aussi qu'Etienne de Byzance lui étoit favorable; car cet Auteur remarquant que quelques-uns, τινὲς, pensoient que Crissa étoit la même ville que Cirrha, il a voulu dire que le plus grand nombre pensoit autrement, & ne confondoit pas ces deux villes.

L. 4. c. 3.
Geog. l. 3. au mot Κρίσα.

A l'autorité des Anciens on peut joindre celle de quelques Auteurs, qui pour être modernes, ne laissent pas de mériter quelque considération. Entr'autres, Paulmier de Grant-Menil, qui ayant fait une description curieuse d'une grande partie de la Gréce, avoit consulté & examiné tous les Anciens qui en avoient parlé avant lui; & qui, sur leur témoignage, s'est aussi déterminé à faire de Cirrha & de Crissa deux villes différentes. Pour se défaire de l'autorité embarrassante de Pausanias, cet Auteur soupçonne que le passage cité est défectueux ou alteré; & ce qui le lui fait croire, c'est que le même Pausanias, dans le même livre, fait mention de Cirrha comme d'une ville contiguë au territoire des Locriens Ozoles : d'où il résulte que cet Auteur, d'ailleurs si exact, n'avoit pû confondre, quelques pages plus haut, deux villes que leur éloignement distinguoit assez.

In Phoc.

Les Cartes de Jean Laurenberg, publiées en 1660 par les soins de Samuël Puffendorf, placent Cirrha sur le bord de la mer au Sud-Est de Delphes, à l'embouchure du Plistus, & Crissa au fond du golphe Crisséen à l'Est de Delphes, mais un peu avant dans les terres. Enfin, feu M. de Lisle de l'Académie des Sciences, qui connoissoit si bien la Géographie ancienne, met dans ses Cartes Crissa au fond du golphe Crisséen, & à environ une lieue dans les terres au Sud-Ouest de la ville de Delphes, dont elle étoit éloignée de près de trois lieues & demie, & Cirrha port des Crisséens au bord de la mer à près de sept lieues de Crissa, & à dix lieues de Delphes. Comme ces deux villes étoient situées, l'une à l'extrémité septentrionale du Mont Cirphis, l'autre à l'extrémité méridionale de cette même montagne, on croit que c'est ce qui a donné lieu à les confondre. A toutes ces autorités, on joint celle du sçavant Commentateur de Pline, qui distingue ce deux villes, & ajoûte que Crissa se nomme aujourd'hui *Salona*, & Cirrha *Aspropiti*.

Après avoir établi que Cirrha & Crissa étoient deux villes différentes, M. de Valois parle du temps auquel elles furent
L. 9. renversées, & il concilie l'opinion de Strabon, qui croit que la premiere de ces deux villes avoit été prise par les Crisséens,
L. cit. & la seconde par Euryloque Thessalien, dans la guerre contre les Crisséens, avec Pausanias, qui prétend que ce fut Clisthéne roi des Sicyoniens, que les Amphictyons avoient choisi pour être le chef de l'armée, qui prit la ville de Cirrha : pour
Strat. l. 3. c. 5. & l. 6. c. 13. accorder ces deux célébres Auteurs il employe l'autorité de Polyænus, qui nomme Euryloque & Clisthéne, en parlant de la même guerre.

Dans une des assemblées suivantes, M. Freret apporta à l'Académie une Dissertation, où après avoir fait une description topographique de cette partie de la Phocide, qui alloit depuis le mont Parnasse jusqu'à la mer, il établit 1°. que le récit de Strabon n'est pas exact, parce qu'il parle d'évenemens trop anciens. En effet, puisque la ville de Crissa fut prise pendant la guerre sacrée par Clisthéne, Euryloque & Solon, plus

plus de 600 ans avant le temps auquel Strabon écrivoit, il falloit que la ville de Cirrha eût été prise plus de 100 ans encore auparavant : 2°. Les Crisséens n'avoient pû donner leur nom au golphe de Crissa, qu'après s'être emparés du port de Cirrha, & après avoir détruit cette ville ; & la maniere dont Homére parle de Crissa, prouve que du temps de ce Poëte, il n'étoit plus question de Cirrha comme d'une ville distinguée de Crissa : or ce Poëte ayant vécu près de 900 ans avant l'Ere chrétienne, suivant la Chronologie d'Hérodote, & celle de la Chronique de Paros, il devoit y avoir du temps de Strabon, près de 900 ans que Cirrha étoit ruinée, & il ne devoit plus en rester de vestiges. Le même Poëte, faisant le dénombrement des peuples de la Phocide venus au siége de Troye, ne parle que de Crissa, & ne nomme point Cirrha, quoique cette ville, selon les Auteurs qui la distinguent de Cirrha, fût un port de cette partie de la Phocide ; ce qui fait juger que du temps de ce Poëte, elles n'étoient pas deux villes différentes. D'ailleurs, en supposant de l'exactitude dans le récit de Strabon, tout ce qu'on en pourroit conclurre, selon M. Freret, c'est 1°, que Cirrha & Crissa n'ont été deux villes distinguées l'une de l'autre, que jusque vers l'an 900 avant Jesus-Christ : 2°. Que Cirrha ayant été ruinée, & les Chrisséens s'étant emparés de leur port 900 ans avant Strabon, il n'en restoit plus aucun vestige du temps de ce Géographe : 3°. Que ces deux villes étoient très proches l'une de l'autre, n'étant séparées que par la plaine de Crissa, & le port de Cirrha ayant servi à la ville de Crissa. En un mot, ces deux villes étoient au plus distinguées entre elles comme Athénes l'étoit du Pirée, ou Megare de Nisæa.

Hym. ad Apoll.

Iliad. l. 2.

Pausanias, dont le témoignage est si considérable dans cette question, assûre, comme on l'a déja remarqué, que Cirrha & Crissa n'étoient qu'une même ville, à laquelle Homére avoit donné le nom de Crissa, & qu'on appelloit Cirrha du temps de ce Géographe. Quoiqu'elle eût été prise & ruinée deux fois, il y restoit encore quelques antiquités, entr'autres des statues remarquables ; ce qui prouve encore que Strabon

In Phoc.

n'étoit pas bien inſtruit, lorſqu'il avançoit ſans aucune reſtriction, que ces deux villes avoient été entierement détruites.

Ce qui donne un nouveau poids au témoignage de Pauſanias, c'eſt que les anciens nomment indifféremment Cirrhéens & Criſſéens, les peuples & le pays qui ſont entre le Parnaſſe & la mer, parce que Cirrha & Criſſa n'étoient apparemment qu'une même ville. Diodore de Sicile, Pline, Plutarque, & le Scholiaſte de Pindare, donnent le nom de Cirrhéens & de plaine de Cirrha, aux peuples & au pays qu'Homére & Strabon nomment Criſſéens & plaine de Criſſa.

L. 16.
L. 4. c. 3.
Dans la vie de Solon.
Sur les Od. Pyth.

Une autre preuve que ces deux noms appartenoient à la même ville, c'eſt que ſelon MM. Spon & Wheler, célébres voyageurs, qui ont parcouru avec ſoin le golphe de Criſſa, nommé aujourd'hui golphe de *Salona*, la ville qu'on appelloit autrefois Cirrha, eſt maintenant un village nommé *Creſſa*. Ce village eſt à l'entrée de la plaine qui ſépare le Parnaſſe de la baye de Salona, ſur le bord du Pliſtus, à demi-lieue de la mer, & au pied du mont Cirphis. Or, ſuivant le témoignage de Strabon, de Pline & de Pauſanias, c'eſt là qu'étoit la ville de Cirrha, qui ſervoit de port à ceux qui alloient à Delphes, dont Pline dit qu'il n'étoit éloigné que de 56 ſtades. Il eſt vrai que Pauſanias en compte 60, & Strabon 80. Mais au lieu de conclurre de ces trois meſures, que ces Auteurs parloient de différentes villes, on doit plûtôt croire que l'erreur venoit des voyageurs qui, pour éviter quelques paſſages difficiles dans ces montagnes, prenoient différentes routes.

VVheler, I. 1. p. 339. 357.
Lib. 9. p. 419.
L. 4. c. 3.
L. 10.

M. Freret, après avoir oppoſé des Auteurs anciens & modernes à ceux qu'avoit allégués M. de Valois, ne reconnoît d'autres garants de l'opinion qui diſtingue les deux villes en queſtion, que Ptolémée & Pline, qu'il ne laiſſé même à ſon adverſaire qu'avec ces reſtrictions. Ptolémée dit que Cirrha & Criſſa ont la même latitude de 37 dégrés 30 minutes, & ſont à 15 minutes de diſtance l'une de l'autre, ce qui fait environ 16000 pas de diſtance. Cependant, ſuivant les obſervations de M. Wheler, & dans les Cartes de M. de Liſle, ces deux villes ſe trouvent placées preſque ſous le même dégré

de longitude, & à près de 20 minutes ou deux tiers de dégré de différence en latitude; d'où il s'ensuit que Ptolémée n'a placé ces deux villes qu'au hazard, & sans aucune observation.

Pour ce qui est de Pline, quelque grande que soit son autorité, lorsqu'il porte un jugement formel & déterminé, il s'en faut bien qu'elle soit égale, lorsqu'il ne fait que compiler les différentes relations, & c'est de cette pratique qu'il faut entendre ce qu'il dit, *equidem plura transcribo, quàm credo.* Or cet Auteur détermine positivement & exactement la situation de Cirrha, au lieu qu'il se contente de nommer Crissa dans une énumération des villes de la Phocide si peu exacte, qu'il y entremêle des villes des Locriens, comme Amphissa, & de la Bœotie, comme Bulis. C'est ainsi qu'il lui est arrivé plus d'une fois de doubler, ou même de tripler la même ville ou le même peuple, parce qu'il en étoit fait mention sous différens noms dans les relations qu'il consultoit. *L. 4. c. 3.*

De toutes ces preuves M. Freret conclut, que, du moins depuis Homére, les villes de Cirrha & de Crissa n'étoient pas différentes l'une de l'autre, & que celle de Crissa bâtie autrefois sur une éminence à demi-lieue de la mer, ayant assujetti celle de Cirrha, & s'étant emparée de son port, les deux villes depuis ce temps-là n'en firent plus qu'une.

Quoique cette contestation littéraire parût épuisée par tant de recherches, M. l'abbé Gedoyn entra encore en lice quelques jours après, pour soutenir que jamais Cirrha & Crissa n'avoient été deux villes différentes. Comme il traduit Pausanias, & qu'il en éclaircit le texte par des notes historiques & critiques, la question l'intéressoit; mais nullement prévenu pour son auteur, il ne lui donne en cette occasion sur les autres anciens qui ont parlé de la Gréce, que la préférence que tout le monde est obligé de lui accorder à cet égard: ainsi, après être convenu que M. de Valois a pour lui des Géographes, des Historiens & des Sçavans du premier ordre, tant parmi les anciens que parmi les modernes, il avance comme une des plus sages maximes de critique, qu'il faut peser les suffrages, plûtôt que les compter; & sur ce principe

il croit que Pausanias doit l'emporter sur tous les autres. Car enfin, dit-il, lorsque deux Ecrivains d'un mérite à peu près égal rapportent un fait différemment, lequel des deux est le plus croyable? est-ce celui qui traite ce point superficiellement & comme en passant, ou celui qui le traite avec dessein formé, avec détail, avec exactitude? Est-ce celui qui parle sur le rapport d'autrui, ou celui qui dépose comme témoin oculaire? Strabon, Ptolémée, Pline, sont dans le premier cas; Pausanias au contraire consacre un livre entier à la description de la Phocide; & à dire vrai, tout l'ouvrage de cet auteur est le voyage de la Gréce. Il y parle par-tout en voyageur exact, qui a tout vû, tout examiné, & qui a consulté les gens du pays les plus éclairés. Qu'on juge maintenant lequel des Historiens ou des Géographes paroît le plus digne de foi dans ce qui concerne la question qui donne lieu à cet article: mais l'autorité seule de Pausanias ne doit-elle pas la décider? En effet est-il naturel de croire que cet auteur, qui fait une relation si circonstanciée de la Phocide, eut oublié de parler de Crissa, si cette ville avoit jamais existé? Peut-on s'imaginer que cet auteur, qui parle si au long de Cirrha, dont il restoit alors peu de chose, & qui, suivant Strabon, étoit entiérement détruite, eut oublié de faire mention de Crissa, qui, si on en croit M. de Grantménil, subsistoit encore, qui avoit donné son nom à une plaine, qu'on nommoit par excellence la plaine fortunée, πεδίον εὔδαιμον, & qui enfin fut le théatre, ou du moins le prélude de la guerre sacrée? Pour donner plus de force à ce raisonnement, il est bon d'observer que Strabon, favorable au parti contraire, est en cela abandonné par Casaubon son interpréte, qui préfere l'opinion de Pausanias à celle de son auteur, & qui fait voir de plus qu'il s'est trompé en confondant les deux guerres de Cirrha; la premiere faite par les Cirrhéens & les Astragallides; la seconde, par les mêmes Cirrhéens aidés des Locres & des Amphisséens. M. l'abbé Gédoyn trouve dans les paroles même de Strabon une nouvelle preuve de sa méprise. Cet auteur dit qu'il y avoit dans la ville de Cirrha, du côté de Delphes sans doute,

puifque de l'autre côté c'étoit la mer, une plaine que l'on nommoit la plaine Criffëenne; ce qui eft incompréhenfible, à moins que de dire avec Paufanias, qu'anciennement Cirrha s'appelloit Criffa, & la plaine, Κρισσαῖον πεδίον, & que la ville ayant changé de nom, la plaine n'en avoit point changé. Que la ville de Criffa ait été appellée dans la fuite Cirrha, c'eft ce qui n'eft pas douteux, fi on jette les yeux fur le Commentaire d'Euftathe, qui en expliquant un vers de l'Iliade d'Homére, dit que de Criffa on a fait Cirrha, à peu près comme de Pyrfos on a fait Pyrrhos, en changeant le σ en ρ.

De tout ce raifonnement, M. l'abbé Gedoyn conclut contre M. de Valois, & même contre M. Freret, 1°, que jamais, non pas même dans les temps qui avoient précédé Homére, Cirrha & Criffa ne furent deux villes différentes, mais une feule ville qui anciennement fe nommoit Criffa, & qui dans la fuite prit le nom de Cirrha, quoique le territoire ait toujours confervé le nom de plaine de Criffa: 2°. Que Paufanias & Strabon, en marquant des diftances différentes, ne fe contredifent pas, puifque l'un parle du chemin par terre, & Strabon du chemin par eau, en remontant le Pliftus, comme l'avoit déja remarqué Cafaubon. Il n'eft pas étonnant qu'il y eut de Cirrha à Delphes 60 ftades par terre, & 80 par la riviere, & Strabon ne s'eft trompé qu'en faifant deux villes d'une feule: 3°. Que le paffage de Paufanias n'eft ni tronqué ni fautif, & que le fens qui en eft un peu obfcur, peut aifément être entendu, fans qu'il foit befoin de dire avec M. Paulmier, que l'auteur, dans ce qui manque, parloit de Criffa comme d'une ville différente de Cirrha: car bien loin que cela puiffe être, Paufanias, s'il en eut fait mention, fe feroit contredit: 4°. Qu'en ne faifant qu'une ville de Cirrha & de Criffa, on concilie d'illuftres auteurs qui paroiffent fe contredire. Plutarque, par exemple, dit que Lycurgue mourut à Cirrha, & Nicolas de Damas dit que ce fut à Criffa; & ils parlent l'un & l'autre de la même ville fous différens noms. La prétendue guerre de Criffa s'évanouit auffi, ce n'eft plus que la guerre de Cirrha, comme en effet c'eft la feule dont il eft parlé dans le long détail que *Vie de Lycurgue.*

Diodore de Sicile fait de la guerre ſacrée, dont Cirrha fut le théatre.

DES REGLES DE CRITIQUE
Qu'on doit obſerver dans le rétabliſſement des Textes altérés ; avec quelques exemples qui en découvrent l'uſage.

ON ne ſçauroit douter que la Critique n'ait été la principale cauſe du progrès que les Belles Lettres & les Sciences ont fait en Europe depuis leur rétabliſſement. On ſçait ce qu'elles doivent aux Lipſes, aux Scaligers, aux Druſius, aux Murets, & à tant d'autres : mais, comme ceux qui veulent s'appliquer à cette ſorte d'étude, n'en connoiſſent pas ſouvent toute l'étendue, M. Fourmont l'aîné a propoſé ſes réflexions ſur les regles qu'il falloit ſuivre pour y réuſſir, & faiſant voir par ces regles les difficultés qui s'y rencontrent à chaque pas, & en combien de manieres les MSS. ont pû être altérés & corrompus, il fait ſentir en même temps l'importance d'une pratique qu'on ne regarde ſouvent que comme un amuſement de Grammairien, qui n'a pour objet que des ſons, des mots & des phraſes. On fait voir qu'il faut pour cela une grande application, un grand fonds de juſteſſe pour bien juger, une vaſte érudition pour rappeller à propos ce qui peut ſervir dans l'antiquité à corriger un endroit défectueux. On conviendra aiſément qu'un Critique doit bien entendre le texte de ſon Auteur, & la matiere qui y eſt traitée ; qu'il doit être en état de ſuivre ſes idées, & de pénétrer ſon ſyſtême ; en un mot, qu'il doit obſerver certaines regles. M. Fourmont avoue que ces regles ne ſont pas nouvelles, qu'elles ont été ſuivies par les meilleurs Critiques; mais l'application & l'uſage qu'il en fait, ont peut-être quelque choſe d'aſſez nouveau. D'abord il propoſe ces regles en général, afin qu'on puiſſe les enviſager d'un coup d'œil, enſuite il en fait l'application

En 1720.

particuliere à quelques Textes altérés, afin qu'on puisse mieux juger de l'importance de ces mêmes regles.

1°. Un Critique doit réfléchir sans cesse à trois choses : sur les Copistes qui nous ont transmis l'ouvrage qu'il entreprend de corriger ; sur la matiere qui y est traitée ; enfin sur l'Auteur même, c'est à-dire, sur son langage, & sur les différentes circonstances dans lesquelles il a composé son ouvrage.

Pour ce qui regarde les Copistes, il faut avoir présentes à l'esprit les différentes fautes qu'ils ont pu faire, & qu'ils n'ont faites que trop souvent ; on veut dire les interpolations, les obmissions, les répétitions, les transpositions, les renvois mal placés, les négligences dans la formation des lettres, l'affectation même à les trop orner, ce qui fait souvent prendre le change ; & enfin les abbréviations, qui dans la suite sont devenues une source de corruptions pour les Textes.

2°. Le Critique doit avoir égard aux matieres sur lesquelles on écrivoit. La pierre & le bronze ont été destinés aux Inscriptions publiques ; les feuilles d'arbre, l'écorce, le bois, la cire, la toile, les peaux d'animaux, & le papier, ont été réservés pour les ouvrages particuliers ; & toutes ces matieres ont été sujettes à de grands inconvéniens : car, sans parler de l'ignorance de ceux qui gravoient les Inscriptions, la pierre tombe souvent par morceaux, le bronze, les autres métaux sont sujets à s'enfoncer, le feuilles, l'écorce & le papier à se déchirer, à pourrir, à être picqués des vers, &c.

3°. Pour ce qui regarde l'Auteur lui-même, ou il a écrit en prose ou en vers ; son ouvrage est encore dans sa langue originale, ou traduit dans une autre : or toutes ces langues, il faut les entendre, les posséder, sçavoir distinguer les différens dialectes. La prose à la vérité, lorsqu'elle est corrompue, peut être aisément rétablie, si la corruption n'est que dans peu de mots, ou dans quelques tours de phrases ; mais lorsqu'elle s'étend au-delà, le mal paroît sans remede, à moins qu'une vaste érudition, & une mémoire heureuse ne fassent trouver dans d'autres Auteurs le passage corrompu, cité dans le véritable sens de l'Auteur original ; ce qui est arrivé souvent. C'est

à cette ſagacité qu'on eſt redevable du Feſtus, des fragmens d'Ennius, & de pluſieurs autres ouvrages. Pour la poëſie, comme elle conſiſte dans l'harmonie, dans la quantité, dans le nombre des meſures, &c. on conçoit aiſément que les endroits corrompus dans les Poëtes ſont difficiles à rétablir; cependant que d'heureuſes reſtitutions par l'habileté des Critiques ! Si l'ouvrage qu'on veut rétablir eſt traduit, il a, outre les fautes de l'original, celles de la traduction, qui ſont ordinairement en grand nombre, puiſqu'il y a ſi peu de traductions parfaites, ſur-tout lorſqu'il s'agit des langues Orientales dont le génie nous eſt ſi peu connu : mais ce qui demande encore une nouvelle attention dans le Critique, & des connoiſſances extrêmement étendues, c'eſt le changement des caractères. Les Latins, les Grecs, les Hébreux, les Syriens, &c. ſe ſont-ils toujours ſervis d'un même caractère? chaque ſiécle n'y a-t-il pas apporté quelque différence ? enfin les peuples qu'on vient de nommer, n'ont-ils pas eu différens caractères ? Cependant il eſt ſouvent arrivé qu'on a copié un manuſcrit, pluſieurs ſiécles après qu'il avoit été compoſé, & combien de fautes n'aura pas faites un copiſte, peu accoutumé aux caractères des temps éloignés du ſien ? Cet article ſeul annonce aux Critiques des difficultés ſans nombre dans le rétabliſſement des anciens Textes : pour s'en convaincre, il ne faut que jetter les yeux ſur vingt ou trente manuſcrits Grecs ou Latins. S'il s'agit de l'Hébreu, il faut voir la différence du caractère Juif & du Samaritain; pour le Syriaque, celle du caractère ordinaire, & de celui qu'on nomme *Eſtranguelo;* pour l'Arabe, celle qui ſe trouve entre le caractère d'aujourd'hui & le *Kioufique.* M. Fourmont dit à cette occaſion, qu'il a ſouvent éprouvé ces difficultés pour ce qui regarde l'Hébreu, lorſqu'il a paſſé d'un manuſcrit des Juifs d'Allemagne à ceux des Juifs Eſpagnols; pour le Syriaque, dans la différence des manuſcrits de Syrie avec les barbareſques. Que ſi l'on ajoûte encore la reſſemblance de pluſieurs lettres, comme du Δ & du A, & de pluſieurs autres dans le Grec; du reſch & du daleth, &c. dans l'Hébreu; celle d'un très-grand nombre de caractères Arabes,

Arabes, qui ne différent entr'eux que par de petits points; si on suppose le Manuscrit original ou sa copie, mal écrits, ou avec négligence, ou d'un caractère trop menu & presque imperceptible, il est certain que toutes ces causes deviennent une source féconde de fautes dans les Manuscrits, & demandent une érudition, une sagacité, & une attention infinie dans la critique. Malgré ces difficultés, on peut réussir à corriger les anciens Textes, & M. Fourmont en rétablit quelques-uns par l'application de ses regles.

On a dit que le changement de caractère avoit souvent rendu des passages inintelligibles; c'est ce qui est arrivé dans cet endroit de l'Ode IIe d'Anacréon, que personne n'a entendu τόδε τόξον 'ἐπὶ μοι νῦν, ou dans la IXe τις 'ἐπὶ σοι μέλει δέ; & d'où vient qu'après des traductions de cet auteur, ces deux vers restent encore à expliquer, les éditeurs, Henry Etienne, Portus, Elias André, MM. le Fevre & de Longe-Pierre, ne les ayant pas éclaircis? C'est parce qu'ils n'ont pas fait usage d'une des regles de critique qu'on vient d'établir; c'est qu'ils n'ont pas imaginé que les mots εἰς, ἐς, δὲ, τὶ, ont été joints par les Copistes, & que ἐς τὶ est mis là pour *in quantum*, & τίς ἐπὶ est pour τίς εἰς τί, ce qui rend à Anacréon sa pensée, & à sa phrase presque toute son élégance. M. Fourmont rétablit aussi un des fragmens de l'Ode IIe, & un de l'Ode V^e du même Poëte, en remarquant que le Manuscrit sur lequel se fit la premiere édition de cet auteur, étant sur de l'écorce, & se trouvant pourri & troué, comme nous l'apprend Henry Etienne, quelques mots de l'Ode V^e passerent, & se confondirent avec les vers de la II. De ces exemples, M. Fourmont passe à plusieurs autres, sur-tout pour ce qui regarde les abbréviations, les répétitions, les transpositions, &c. On juge assez de ce détail sur le simple exposé qu'on vient d'en faire.



DES CITATIONS.

PERSONNE ne doute que l'uſage des citations ne ſoit également ancien & néceſſaire. Dès qu'on entreprend de traiter un ſujet, de quelque genre qu'il ſoit, il faut bien rapporter le ſentiment de ceux qui en ont parlé avant nous, ſoit pour faire connoître ce qu'ils ont penſé ſur la même matiere, ſoit pour appuyer ce que nous en penſons nous-mêmes. L'hiſtoire, ſur-tout, ne peut être fondée que ſur les citations, lorſque nous écrivons des choſes que nous n'avons pas vûes, ou qui ſe ſont paſſées dans des temps éloignés du nôtre; mais il arrive ſouvent qu'on fait un très mauvais uſage des citations, qu'elles ſont déplacées & peu convenables au ſujet, qu'elles ne prouvent rien, ou qu'elles tournent même en preuve contre nous. C'eſt contre cet abus, & pour donner une idée juſte de la maniere dont on doit citer les Auteurs
1720. qui nous ont précédés, que M. Fourmont l'aîné communiqua à l'Académie les regles qu'il croit qu'on devroit établir ſur un ſujet ſi important.

Sa Diſſertation eſt diviſée en deux parties; dans la premiere, il donne l'idée des citations, & leurs différens rapports; dans la ſeconde, il établit les principes ſur leſquels doit être fondée la juſteſſe d'une citation.

Pour avoir une idée juſte des citations, il faut les enviſager ſous différens rapports. Ces rapports ſont peut-être en très-grand nombre; mais on ne parle ici que de quatre. Une citation peut être conſidérée, 1°, en elle-même, 2°, eu égard au diſcours dans lequel elle ſe trouve, & à la matiere qui en fait le ſujet, 3°, relativement à l'Auteur qu'on cite, & à celui qui le cite, 4°, par rapport aux effets qu'elle doit & qu'elle peut produire, ſoit ſur l'eſprit des auditeurs, ſi c'eſt un diſcours, ou ſur celui des lecteurs, ſi c'eſt un livre. En elle-même, la citation eſt ou indirecte ou directe: une alluſion, par exemple, à un Prophéte, à un Poëte, ou à quelqu'autre Auteur qu'on

ne nomme pas, eſt une citation indirecte. Lorſqu'on cite & qu'on nomme un Auteur pour confirmer ce qu'on avance, c'eſt une citation directe. La mépriſe peut être ici de conſéquence; donner une égale autorité à ces deux ſortes de citations, c'eſt ſe tromper, & prendre le change. Les meilleurs Ecrivains ſont remplis de cette ſorte de citations : Platon emprunte à tous propos des vers & des expreſſions d'Homere : Ariſtophane met dans la bouche de ſes acteurs les vers des autres Poëtes, & les propres expreſſions des Philoſophes de ſon temps : Virgile a mêlé dans ſes ouvrages les vieux mots d'Ennius & de Lucréce; mais, comme le remarque M. Fourmont, ces ſortes de citations ne ſont ſenſibles qu'à ceux qui connoiſſent les Auteurs dont on emprunte les paroles ou les ſentimens. C'eſt ainſi que pour bien comprendre, par exemple, le ſens des bénédictions des tribus d'Iſraël qu'on lit dans le Deuteronome, il faut ſe reſſouvenir des mêmes bénédictions que Jacob avoit prononcées en faveur du peuple de Dieu dans la Genéſe. On n'avoit donné que des interprétations hazardées du Pſeaume LXVII, faute d'entendre une citation indirecte du livre des Juges, qui s'y trouve. De même on n'entendra jamais le livre de Job, ſi en pluſieurs endroits on n'y remarque pas les alluſions qu'on y fait aux autres livres de l'Ecriture. La plûpart des livres des Arabes, des Perſans, & les Commentaires des Lettrés de la Chine ſont remplis d'alluſions à l'ancienne loi, à l'Alcoran, & aux ouvrages de Confucius.

Dans la ſeconde ſorte de citations, où l'on ne nomme point les Auteurs, un Ecrivain habile s'approprie, pour ainſi dire, le texte des autres; ſon diſcours marche d'un pas égal avec l'original qu'il copie : quelquefois l'alluſion devient une louange fine, ſouvent une critique de l'Auteur dont on a caché le nom. Montagne eſt rempli de ces ſortes d'alluſions, qui ſont le principal agrément de ſes Eſſais. Lucien a ſçû par-là reprendre avec délicateſſe le ſtyle, les raiſonnemens, & les mœurs même de ceux qu'il a voulu critiquer. Les Epitres de S. Paul ſont preſque par-tout un tiſſu des termes d'Iſaïe &

des autres Prophétes. M. Fourmont remarque à ce ſujet les erreurs où l'on peut tomber ; & les erreurs dans leſquelles ſont effectivement tombés pluſieurs hérétiques, faute d'avoir bien compris le génie Oriental, qui a toujours porté les meilleurs Ecrivains à cette ſorte d'alluſions.

La troiſiéme eſpéce de citations, eſt de rapporter les termes des Auteurs ſans en tirer aucune conſéquence ; celle-ci n'a lieu que dans des récits tout ſimples, ou dans un Ecrivain qui parle des mœurs, ſoit d'un peuple entier, ſoit de quelque particulier. Pluſieurs Critiques auroient ſouhaité que l'hiſtoire n'eût été compoſée que de ces ſortes de citations, c'eſt-à-dire, d'extraits ou de mémoires, en laiſſant aux lecteurs le droit de juger & de préférer les autorités qui lui paroîtroient les plus ſolides, à celles que trop de crédulité, des réflexions malignes, ou une politique mal entendue, doivent rendre ſuſpectes. L'hiſtoire n'en ſeroit peut-être pas ſi agréable, mais elle ſeroit plus exacte, plus ſincere, & c'eſt là ſon unique but.

La quatriéme ſorte de citations, eſt celle qui doit ſervir de preuves. Un Avocat cite le Code, l'Ordonnance, &c. Un Prédicateur & un Théologien citent l'Ecriture & les Peres, & un Commentateur met en uſage dans les paſſages difficiles, ce que la connoiſſance des langues, des mœurs, & des coutumes anciennes lui a appris. Voilà des citations dans le ſens le plus exact ; celles auſquelles on doit ſe rendre, ſi elles ſont juſtes & bien appliquées, & qu'on doit rejetter ſi elles ſont fauſſes ou trop foibles ; celles en un mot qu'il faut, ou pour les admettre, ou pour les rejetter, de l'examen & de la critique.

C'eſt, au reſte, cette juſteſſe ſi néceſſaire, qui décide communément du ſecond rapport, c'eſt-à-dire, du rapport de la citation à la matiere qu'on traite. On parle d'une affaire ſérieuſe, d'un ſujet grave & majeſtueux ; eſt-il diſcret d'aller citer alors quelque ſaillie de Scarron, quelque bon mot de Plaute ou de Moliere ? Il s'agit d'un point de religion ; on attend de celui qui diſpute, des preuves ſolides : ſied-il bien de railler continuellement, comme du Moulin dans ſes controverſes ? de citer Sophocle & Ménandre, comme Dupleſſis ?

de chercher dans Virgile les dogmes du Chriſtianiſme ? d'expliquer l'hiſtoire des Hébreux par les aventures d'Achille & d'Ulyſſe, comme l'a fait un Auteur Allemand ? de rapporter à nos myſtères les Métamorphoſes d'Ovide ? enfin de parler d'une maniere comique des points les plus importans de la religion, comme faiſoient nos anciens Prédicateurs, les Reuſins, les Menots, les Baſtettes, & quelques autres ? à quoi ſervoient tant de citations déplacées, qu'à dégrader les ſujets qu'on traitoit.

Le troiſiéme rapport, eſt de l'Auteur qui cite à celui qui eſt cité. Lorſqu'il s'agit, par exemple, d'une queſtion que le bon ſens ſeul décide, d'une vérité de tous les temps & de tous les pays, pourquoi citer Cicéron, Seneque, S. Auguſtin ? c'étoit cependant cette ſorte de citations qui faiſoit autrefois le principal mérite de quelques Commentateurs. Allons plus loin : un Ecrivain parle de l'héréſiarque Valentin & de ſa ſecte, il vous cite d'abord Gennadius, S. Auguſtin, S. Epiphane, Tertullien & S. Irénée ; cet étalage d'érudition eſt inutile, & ne prouve rien ; S. Irénée eſt le ſeul qu'il faille citer, puiſque les autres n'ont parlé que d'après lui, encore faut-il le citer avec quelque circonſpection, puiſqu'il étoit dans les Gaules, pendant que l'héréſiarque débitoit ſes dogmes en Egypte ; & c'eſt à quoi, ſelon M. Fourmont, de Sçavans modernes n'ont pas fait aſſez d'attention.

Le quatriéme rapport regarde l'effet des citations. Quel eſt-il ordinairement cet effet, & quel doit il être ? ici les hommes ſe partagent, & chacun d'eux leur donne plus ou moins de poids ſuivant ſes préjugés. Citer Ariſtote ou Platon à des modernes prévenus contre les anciens, c'eſt s'attirer ſûrement leur mépris, & quelquefois leur courroux : à des demi-ſçavans qui ne connoiſſent qu'un petit nombre d'Auteurs, & qui les citent ſans ceſſe à tort & à travers, en citer d'autres dont ils ignorent le nom, c'eſt leur conter des fables.

Pour paſſer maintenant à la ſeconde partie de la Diſſertation, c'eſt-à-dire, aux principes & aux regles qu'il faut ſuivre dans les citations, on remarque que la regle la plus générale,

& en même temps la plus utile pour bien citer, seroit de s'être appliqué à connoître les Auteurs, leur mérite & leur caractère, sans aucun égard au temps, & au pays dans lequel ils ont vécu ; le Grec & le Romain, comme ceux que le Romain & le Grec nommoient barbares ; l'ancien comme le moderne : car enfin chaque climat, chaque siécle a pû produire d'excellens Auteurs, comme il a pû en former de médiocres. De cette regle générale, on peut en tirer plusieurs particulieres.

1°. Rien n'est plus propre à nous mettre à portée de bien citer, que cet éloignement des préjugés pour les Auteurs d'un tel siécle ou d'un tel pays. Qu'avons-nous, après tout, s'écrie M. Fourmont, de ceux qui en dégradant, pour ainsi dire, leur siécle ne citoient & ne vantoient que deux ou trois Auteurs anciens, comme si depuis ces temps-là personne n'eut sçû penser ; & de ceux aussi qui en méprisant l'antiquité, ne nous ont cependant débité que des opinions cent fois répétées, ou peut-être cent fois réfutées ? Pourquoi, continue-t-il, ce Romain traite-t-il de barbares les Gaulois, les Germains, les Cantabres dont il ignore également les mœurs & l'origine ? Et de quel droit le Grec, si moderne en comparaison de tant de nations de l'Orient, en use-t-il de même à l'égard des Hébreux, des Egyptiens & des Persans, peuples policés avant qu'il existât ? Il est donc inutile, & même pernicieux de citer ces Auteurs à ces égards-là. Les soldats d'Alexandre sont étonnés de trouver le sens commun dans les Indes, & ceux de Philippe II sont surpris de voir que la raison les avoit précédés dans l'Amérique. Que conclure de-là ? sinon qu'il faut peser le mérite de ses Auteurs, sans prévention ni pour leur âge, ni pour leur pays ; que l'Auteur original doit être cité, sans qu'il soit besoin de parler de ses compilateurs ; que celui qui a écrit l'histoire de son pays doit être préféré à l'étranger, qu'on a pû tromper, & qu'on a trompé souvent par de fausses relations ; que toutes choses égales, le contemporain doit l'emporter sur ceux qui n'ont écrit qu'après lui.

Lorsqu'on sçait rendre justice au mérite des Auteurs, qu'on connoît jusqu'où ils ont porté leurs découvertes, on est en

état de les citer utilement. Le Thalmud des Juifs, leurs commentaires, & les livres de plusieurs Rabbins renferment à la vérité de grandes puerilités, des impertinences même si l'on veut; mais n'en trouve-t-on pas dans d'autres livres? ainsi ces Auteurs lûs avec une sage précaution, peuvent contribuer à l'intelligence de l'Ecriture. Est-il donc permis, en citant un passage ridicule de quelqu'Auteur Juif, de rejetter généralement tous ceux de sa nation, comme l'ont fait le P. Morin & Vossius? Hérodote est-il plus croyable sur les mœurs des anciens Perses, que les auteurs Persans qui ont écrit il y a trois ou quatre cens ans? M. Fourmont juge que non, parce que la Monarchie Persanne, malgré l'invasion des Mahometans & des Tartares, & les autres révolutions qui ont pû y arriver, a toujours subsisté, & que ces Auteurs, modernes en comparaison d'Hérodote, ont pû lire d'anciens Mémoires, & être mieux instruits que lui sur les mœurs & les coutumes d'un peuple dont ils faisoient partie.

On demande si Virgile dans l'Eglogue *Sicelides Musæ*, a parlé du rétablissement des siécles par la venue du Sauveur du monde; plusieurs Sçavans croyent y reconnoître les termes mêmes d'Isaïe. M. Fourmont est indigné contre une telle prévention, & regarde les citations qu'on pourroit en faire sur ce sujet, comme des rêveries sans fondement. Il est également éloigné de croire que Platon ait copié Moyse; il trouve que leur systême politique est tout différent, quoiqu'il ne soit pas étonnant que l'Auteur Grec, dans des choses qui ne dépendent que du bon sens, se soit quelquefois rencontré avec le Législateur Hébreu : de sorte que citer Platon dans des commentaires sur Moyse, ou celui-ci pour confirmer les sentimens du Philosophe Grec, c'est, selon M. Fourmont, perdre son temps, & débiter une érudition inutile.

On avoue que ceux qui composoient l'armée d'Alexandre auroient pû s'instruire des affaires de l'Orient, & en particulier de la Perse; mais l'ignorance des langues étrangeres, & un mépris marqué pour tout ce qu'ils appelloient barbare, les empêcherent de s'y appliquer : le citer sur cette matiere, c'est oser s'exposer à perpétuer les erreurs.

L'Auteur porte le même jugement des citations des Auteurs Latins qui ont parlé des Juifs, que des Juifs qui ont parlé des affaires des Romains; les uns & les autres ne se connoissoient point, ou très-peu; cependant le préjugé agit toûjours. Si un Rabbin raconte quelque fable concernant l'histoire Romaine, s'il fait quelque anachronisme, on le traite d'ignorant parfait, & on méprise tout ce qu'il auroit pû dire de bon d'ailleurs: Tacite, au contraire, est regardé comme un excellent Historien. Il l'est en effet, à trop de malignité près, pour l'histoire de son pays; mais quelles extravagances ne débite-t-il point quand il parle des Juifs?

Après toutes ces réflexions, M. Fourmont conclut que le plus ancien n'est pas toujours le plus croyable, & qu'il faut sur-tout lui préférer l'Auteur du pays, quoique plus récent; qu'en fait d'histoire on ne devroit croire que la citation à la main, si on ose se servir de cette expression; & enfin, que toute citation doit être faite avec choix, sans prévention, & après un examen sérieux. Si ces regles étoient bien observées, quelle épargne de citations, & quel rabais pour cette sorte d'érudition, qui fait tout le mérite d'un grand nombre d'Auteurs!



RÉFLEXIONS

REFLEXIONS
Sur l'Oedipe Colone de Sophocle.

LA beauté de cette Tragédie, que Cicéron trouvoit ſi tendre & ſi touchante, a engagé M. l'abbé Sallier à la lire avec une nouvelle attention; & cette lecture lui a fait naître quelques conjectures, qu'il a ſoumiſes au jugement de l'Académie. D'abord un changement ſimple lui a ſemblé devoir rétablir le ſens, & le rendre plus naturel & plus ſuivi, dans un vers de cette piéce. Ce vers eſt à la fin de la ſcéne d'Oedipe avec les Athéniens, qui le rencontrent dans le bois conſacré aux Euménides. Ces Athéniens expriment d'abord l'effroi que leur cauſe la vûe d'un homme arrêté dans un lieu, où il n'eſt permis à aucun prophane de mettre le pied; mais ils ſe révoltent bien davantage, quand ils reconnoiſſent que c'eſt un homme que pourſuit la vengeance céleſte, & qui eſt aveugle: lorſqu'enfin Oedipe s'eſt fait connoître, leur zele s'allume encore davantage, & ils veulent l'obliger à ſortir du lieu ſacré. Alors Antigone prenant la parole, prie ces Athéniens de ſe laiſſer au moins toucher de pitié pour elle, s'ils ſont inſenſibles à l'état déplorable où ſon pere eſt réduit.

L. 5. de Fin.

1725.

V. 148.

Ἐπεὶ
Γεραὸν ἀλαὸν πατέρα τόνδ' ἐμὸν
Οὐκ ἀνέτλατε . . . . .
Οἰκτείραθ' ἃ πατρὸς ὕπερ
Τοῦδ' μόνου ἄντομαι, οὐ κα-
λοῖς προσορώμενα ὄμμα σὸν ὄμμασιν.

La vraie leçon de ce dernier vers eſt non pas οὐ καλοῖς, comme portent les Imprimés; mais οὐκ ἀλαοῖς, en joignant le κ avec la négation οὐ: *Puiſque vous n'ecoutez point la priere d'un homme malheureux, aveugle, haï des Dieux, écoutez au moins ce que vous demande pour lui ſa fille, elle que la colere du Ciel ne ſemble pas*

vouloir perdre, οὐκ ἀλαοῖς προσορώμενα ὄμμα σὺν ὄμμασιν. Ce qui prouve que c'eſt là l'ancienne & véritable leçon, c'eſt que le Scholiaſte la ſuppoſe dans la note qu'il fait ſur ce vers. Il eſt vray que par une même corruption de texte, on lit οὐ καλοῖς; mais le ſens de la note montre qu'il faut auſſi corriger, & lire οὐκ ἀλαοῖς ὄμμασιν : car c'eſt pour avoir lû ainſi, qu'il a ajoûté, ὀφθαλμοὶ γὰρ ὀφθαλμοὺς αἰδεῖσθαι ποιοῦσι. On ne peut point rejetter cette reſtitution, à cauſe de la nature de l'expreſſion, ἀλαοῖς ὄμμασιν; car Sophocle l'employe dans la
V. 147. même ſcéne, ἒ ἒ ἀλαῶν ὀμμάτων ἆρα καὶ ἦσθα φυτάλμιος, &c.

L'Auteur de ces remarques croit auſſi que le vers 1323 étoit gâté par la ſuppreſſion d'un mot aſſez peu uſité, & que des Copiſtes ſemblent n'avoir point entendu : ce mot eſt πίνος, à la place duquel on a mis πόνος.

Ce premier terme a un double ſens, le propre & le figuré.

On ſçait aſſez quelle eſt ſa ſignification dans le ſens figuré. De très-ſçavans hommes ſe ſont attachés autrefois à l'expliquer, & on n'a rien à ajoûter à ce qui a été dit ſur ce ſujet dans l'Académie même ; mais, comme il arrive ſouvent dans toutes les langues, ce même terme a été moins employé dans le propre que dans le figuré. Dans la premiere acception il eſt ſynonyme avec le ῥύπος, & ſe rend fort bien par les mots *ſordes, ſqualor, illuvies, ſitus*. Or ce terme convient à l'endroit de Sophocle qu'on examine, & non pas le πόνος, qui dans le vers ne préſente aucune idée. Polynice déplore le malheur de ſon pere abandonné de tout le monde, il peint l'état affreux où il le voit, & relevant les plus petites circonſtances de ſa triſte ſituation, il remarque qu'à peine Oedipe a-t-il quelques vieux & ſales haillons pour ſe couvrir.

Ἐσθῆτι σὺν τοιᾷδε, τῆς ὁ δυσφιλὴς
Γέρων γέροντι συγκατῴκηκεν πίνος.

Le vers devient par cette reſtitution très-convenable, & la penſée n'eſt point embarraſſée, comme elle le ſeroit en conſervant πόνος.

Il ne reſte qu'à produire quelques exemples d'Auteurs

Grecs, où le substantif πίνος se trouve employé dans le sens propre, & cela par les Attiques mêmes. Eschyle s'en est servi dans ce sens au vers 706 de sa Tragédie d'Agamemnon, σὺν πίνῳ χερῶν. Apollonius de Rhodes l'a pris de même dans le sens propre, lorsqu'en parlant de Phinée il dit, L. 2. v. 200.

Τρέμε δ' ἅψεα νισσομένοιο
Ἀδρανίῃ γήραϊ τε, πίνῳ δέ οἱ αὐσταλέος χρὼς
Ἐσκλήκει.

La substitution qui arrive très-souvent d'une lettre pour une autre du même organe, a fait glisser bien des fautes dans les écrits des anciens Auteurs : la vérité de cette regle de critique a été reconnue par mille & mille endroits. En voici une nouvelle preuve tirée de la Tragédie d'Oedipe Colone : dans le vers 1768, on débite cette maxime, τὸ φέρον ἐκ θεοῦ καλῶς χρὴ φέρειν, il paroît évidemment qu'il faut corriger ce vers par

Τὸ παρὸν ἐκ θεοῦ καλῶς
Χρὴ φέρειν.

Cette expression est familiere, non-seulement à d'autres Auteurs Grecs; mais elle a été employée par Sophocle même au vers 1609, ἐπείγει γάρ με τὸ ἐκ θεοῦ παρόν : l'autre phrase φέρον ἐκ θεοῦ, n'est pas correcte, il faudroit qu'il y eût φερόμενον, ou bien προκείμενον ; mais le participe παρὸν répond précisément à la signification de προκείμενον, & ce dernier est l'explication qu'Hesychius donne du premier.

Quoiqu'il n'y ait rien de si ordinaire dans la langue grecque, que les ellipses de plusieurs parties de l'oraison, pour parler le langage de la Grammaire, il ne paroît pas néanmoins permis de supposer que les Auteurs s'en soient servis dans certaines phrases, lorsqu'on ne trouve pas d'autres exemples de pareilles ellipses ; & c'est toujours juger très-légerement, que de croire qu'ils en ont ainsi usé. Suivant cette regle, l'expression du vers 1589 de la Tragédie d'Oedipe Colone

peut être suspecte. Je vous apprendrai, ô Thésée, dit Oedipe, les avantages que vous pouvez espérer pour la ville que vous gouvernez :

ἅ σοι
Γήρως ἄλυπα τῆδε κείσεται πόλει.

Il faut nécessairement, pour entendre ce vers tel qu'il est là, suppléer la préposition ἕως; cette ellipse est trop forte, & paroît tout-à-fait inusitée. Dans le traité des ellipses de la langue grecque, qui a été publié par Lambert Bos, on ne remarque pas un seul exemple de l'ellipse de cette préposition, quoiqu'il ait ramassé avec grand soin des passages où se trouve l'ellipse de presque toute autre préposition : on seroit donc presque porté à croire que le mot γήρως devroit être changé en καλῶς, en lisant ainsi

Καλῶς ἄλυπα τῆδε κείσεται πόλει.

Quoique ce changement paroisse très-hardi, & que les mots soient assez différens l'un de l'autre, il ne faut pas cependant rejetter cette correction sur une simple vûe. 1°. Ces deux termes καλῶς & γήρως ne sont pas si éloignés, que dans les MSS. l'un ne puisse prendre la place de l'autre : 2°. Thésée, répétant au vers 1849 la promesse que lui avoit faite Oedipe, il dit :

Καὶ ταῦτα μ' ἔφη πράσσοντα, καλῶς
Χώραν ἕξειν αἰὲν ἄλυπον.

Qui ne voit que c'est ici presque mot pour mot le même vers, qui plus haut est prononcé par Oedipe, & qui est maintenant rapporté par Thésée ? Au reste, si on demandoit un changement moins forcé, on diroit qu'il faudroit lire

ἅ σοι
Γέροντ' ἄλυπα τῆδε κείσεται πόλει.



SUR LES ANCIENS POETES
BUCOLIQUES DE SICILE,
Et ſur l'origine des Inſtrumens à vent, qui accompagnoient leurs chanſons.

LORSQU'ON fait une étude particuliere des Poëtes d'un certain genre & d'un certain pays, il eſt difficile de ne pas prendre quelques impreſſions favorables, & au genre de Poëſie, & aux aventures des Poëtes mêmes. On verra dans la ſuite ſi M. l'abbé Goulley, qui a beaucoup lû les Poëtes 1718.
Siciliens, & qui commença en 1718 à en donner l'Hiſtoire à l'Académie, s'eſt garenti d'une prévention trop ordinaire en ces ſortes d'occaſions.

La plus ancienne & la plus célébre diviſion de la Poëſie, eſt celle qu'Ariſtote nous a laiſſée dans ſa Poëtique. Le Poëte,
dit cet Auteur, ou parle ſeul, ou mêle à ſon récit l'action, ou C. 1.
enfin, il ne parle point de lui-même, & ne fait parler & agir que ſes Acteurs. C'eſt, ſelon Caſaubon, ce qui a donné lieu aux Anciens de diviſer la Poëſie en trois genres, la narrative ou expoſitive, la dramatique, & une troiſiéme mêlée de ces deux. *Poëticem veteres in tria genera ſunt partiti*, τὸ διηγηματικὸν, τὸ δραματικὸν, τὸ μεμιγμένον. M. l'abbé Goulley, en cherchant dans laquelle de ces trois claſſes on doit mettre la Poëſie Bucolique, dit qu'elle les comprend toutes, ou plutôt qu'elle eſt elle-même la véritable Poëſie, ſentiment qu'il croit être celui de tous les Scholiaſtes des Poëtes Bucoliques. Virgile, ſelon lui, en eſt encore une bonne preuve. Dans ſa premiere Eglogue, qui eſt dans le genre dramatique, il ne dit rien de lui-même, ce ſont Mélibée & Tityre qui parlent, comme Damétas, Ménalque & Palémon dans le troiſiéme, qui eſt dans le même genre. La quatriéme eſt toute dans le genre narratif. Dans la ſeconde, la ſixiéme & la huitiéme on voit bien que le Poëte a ſuivi le genre mixte. Un de ſes

Commentateurs veut que la dixiéme ſoit de ce genre; mais on ne ſçauroit ſouſcrire à ſon ſentiment, puiſque c'eſt dans la bouche d'un Berger que le Poëte met le déſeſpoir de Gallus.

Dum ſedet, & gracili fiſcellam texit hibiſco, &c.

Et à la fin,

Surgamus; ſolet eſſe gravis cantantibus umbra.

Comme cette Poëſie a d'abord pris naiſſance, & s'eſt élevée, pour ainſi dire, parmi les Paſteurs, on lui a donné avec raiſon le nom de Bucolique, ou Paſtorale. De la campagne elle paſſa dans les Villes, où elle prit une délicateſſe & un rafinement qu'elle n'avoit pas: elle prit auſſi un nom plus étendu, qui embraſſoit tous les genres de Poëſie dont elle étoit compoſée.

Que la Poëſie doive ſa naiſſance aux Paſteurs, la raiſon comme l'autorité ſemblent le démontrer. On ne doute pas que l'état des premiers hommes ait été la vie paſtorale; il faudroit n'avoir lû ni l'Ecriture ſainte, ni les Auteurs anciens pour former ſur cela quelque difficulté, & pour recourir à toutes les autorités que cite M. l'abbé Goulley. Il n'eſt pas moins vrai que l'invention des Arts, & des autres choſes auſquelles la nature elle-même nous porte, doit être attribuée aux premiers hommes. C'eſt ce que Scaliger prouve fort bien, lorſqu'il dit que l'imitation & l'harmonie ſont nées avec l'homme, & que c'eſt de-là qu'eſt venue la Poëſie. Ciceron dit poſitivement que parmi les Grecs, il ne s'étoit rien trouvé de ſi ancien que la Poëſie; & on ſçait que leur premiere Hiſtoire étoit écrite en vers, auſſi-bien que leurs hymnes & leurs cantiques. La Poëſie ſemble être née du ſein de l'oiſiveté, parmi ces premiers Paſteurs qui gardoient leurs troupeaux dans de gras pâturages, comme l'Aſtronomie prit naiſſance dans ce même loiſir mêlé de curioſité; & ſi l'on ajoûte que la Poëſie eſt auſſi la fille de l'amour, ſon antiquité ſera encore mieux prouvée.

Poët. l. 1. c. 2.

Tuſc. l. 1.

Il n'eſt pas poſſible de remonter au premier ouvrage de Poëſie; il ſuffit de ſçavoir qu'elle eſt une invention des premiers

hommes, & que les premiers hommes ont été des Pasteurs, ce qui a porté Horace à dire : *Art. v. 61.*

Agricolæ prisci, fortes parvoque beati,
Condita post frumenta levantes tempore festo
Corpus, & ipsum animum spe finis dura ferentem,
Cum sociis operum & pueris & conjuge fidâ
Tellurem porco, Silvanum lacte piabant :

Et plus bas,

Versibus alternis opprobria rustica fudit.

Tibulle dit la même chose :

Agricola assiduo primum lassatus aratro,
Cantavit certo rustica verba pede,
Et satur arenti primum est modulatus avena
Carmen, ut ornatos duceret ante Deos.

On a déja dit que cette ancienne Poësie eut d'abord le nom de pastorale, des Bergers qui l'avoient inventée; mais, parce que tous ceux qui gardoient les troupeaux, les premiers & les plus distingués étoient les Bouviers, on ne manqua pas de l'appeller Bucolique : *Bucolica*, dit Servius, *dicta à custodia boum, præcipua enim sunt animalia apud rusticos.*

Reste à sçavoir maintenant, dans quelle heureuse contrée la Poësie prit naissance. Les Chaldéens & les Egyptiens ont beau vanter leur antiquité, & publier que c'est parmi eux qu'elle est née; M. Goulley est persuadé que c'est dans la Sicile qu'ont paru les premiers Poëtes. Il a pour lui Diodore de Sicile, Historien très-informé des antiquités de son pays, ainsi qu'Elien & Dioméde, sans parler d'Isidore de Seville, qui dit *pastorale carmen plerique Syracusis primum compositum à Pastoribus opinantur.* Jule Scaliger & plusieurs autres Critiques ont adopté ce sentiment : *Convenit sane inter majorem Autorum partem in Sicilia inventum carmen ejusmodi, appellatumque Bucoliasmum.* *Etym. l. 1.* *Poët. l. 1. c. 4.*

De-là, ajoûte-t-il, ſont venues ces invocations des Muſes Siciliennes parmi les Poëtes.

Sicelides Muſæ, paulo majora canamus.

Et qu'on ne penſe pas que Virgile s'adreſſe en cet endroit à Théocrite, c'eſt aux Muſes elles-mêmes de ce pays, qui avoient inſpiré ce Poëte, & bien d'autres avant lui, ſur-tout le Berger Daphnis, qui vivoit pluſieurs ſiécles avant Théocrite;

Virg. Egl. 6.

Daphnim amarunt
Sicelides Muſæ.

D'ailleurs il n'eſt pas vrai-ſemblable que Virgile, en invoquant Aréthuſe au commencement de ſa v Eglogue, ait penſé à invoquer Théocrite; il y a bien plus d'apparence, ainſi que le remarque Probus, que c'étoit la Muſe qui avoit été ſi favorable à Théocrite, qu'il invoquoit dans cette occaſion, comme dans cette autre où il dit:

Silius Ital.

Prima Syracuſio dignata eſt ludere verſu,
Noſtra nec erubuit ſilvas habitare Thalia.

Cette Thalie au reſte, ſi on en croit Cluvier, étoit une Muſe champêtre qui avoit autrefois vécu en Sicile.

Les Vers Bucoliques étoient faits pour être chantés, ce qui donna lieu d'inventer des inſtrumens à vent, propres à accompagner la voix. M. l'abbé Goulley recherche auſſi leur origine; & on peut bien croire qu'ayant fait à la Sicile l'honneur de la regarder comme la mere de la Poëſie paſtorale, il la regarde auſſi comme celle des inſtrumens dont les Bergers ſe ſervoient pour chanter leurs amours. Le premier ſoin des Paſteurs, dit-il, fut probablement d'imiter avec la voix les tons mélodieux des oiſeaux; mais ne pouvant les égaler, l'induſtrie leur ſuggéra de ſe ſervir de quelques inſtrumens pour ſuppléer au défaut de leur organe; d'ailleurs les Zéphyrs venant à agiter ces roſeaux ſecs, & s'y enfermant, faiſoient en ſortant un doux murmure, qui leur apprit à ſe ſervir de ces mêmes roſeaux pour en faire une ſorte de flûte.

Motos

Motos in arundine ventos
Effeciſſe ſonum tenuem ſimilemque querenti.
Et Zephyri cava per calamorum ſibila primum
Agreſtes docuere cavas inflare cicutas.

Voilà, continue-t-il, l'origine de tous les inſtrumens de Muſique, que nous nommons inſtrumens à vent; de-là la fable de Pan & de Syrinx, parce que quelque Berger avec les mêmes roſeaux, fit la flûte à ſept tuyaux; de-là encore l'opinion qu'on a que Mercure & Minerve en étoient les inventeurs, parce que cette invention eſt une production de l'eſprit & de l'adreſſe des hommes. Si l'on veut ſçavoir quel eſt le Berger de Sicile qui fit la premiere flûte, M. l'abbé Goulley renvoye à Iſidore de Seville, qui dit qu'il s'appelloit Idis, & qu'il étoit d'Agrigente, ou, pour parler plus juſte, du lieu où la ville de ce nom fut bâtie dans la ſuite, d'où il conclut que l'invention du chalumeau eſt dûe à un berger Sicilien.

Il eſt vrai que les anciens attribuent ſouvent l'invention du chalumeau aux Phrygiens, & qu'il y en a parmi eux qui font cet honneur aux Libyens, d'autres aux Egyptiens ou aux Arcadiens; mais on répond, que ce qui a fait attribuer à tant de perſonnes l'invention du même inſtrument, ne vient que des différentes matieres dont il a été fait, ou des diverſes formes qu'il a reçûes avant que d'être porté à ſa perfection. Dès que quelqu'un avoit trouvé une forme ou une matiere plus convenable à l'inſtrument, il en étoit regardé comme le véritable auteur : ainſi Marſyas, qui pour faire une flûte employa un os de Cerf, a eu parmi les Grecs la réputation d'en avoir été le premier inventeur, ou du moins on a bien voulu croire qu'il en avoit dérobé l'invention à Minerve. Pline en fournit une nouvelle preuve. La flûte ſimple, dit cet Auteur, ou le chalumeau, eſt de l'invention de Pan; la flûte courbe ou torſe fut trouvée par Midas, & la double par Marſyas. Enfin, ſelon Apulée, Hiognis porta cet inſtrument à la derniere perfection. *Flor.*

Les Libyens, ajoûte M. l'abbé Goulley, ne ſont pas mieux fondés dans leurs prétentions que les Phrygiens; & lorſque

Pindare dit, que le bruit & le sifflement des serpens qui étoient autour de la tête de Meduse, avoit donné occasion à Pallas de faire une flûte; on répond que ce Poëte parle en cette occasion, non de la flûte simple ou du chalumeau, qui est sans contredit & par la matiere & par la forme le premier instrument à vent, mais d'une flûte plus composée, qui doit n'avoir été trouvée que long-temps après, les arts ne se perfectionnant que par un long usage. Lorsque les mêmes Libyens se vantent qu'un certain Sirites Nomade, que l'on croit plus ancien que la Pallas Tritonienne ou Libyenne, est le premier inventeur de la flûte, on leur répond après Casaubon, qu'il a seulement appris à en jouer décemment & avec art. On répond à peu près de même aux Egyptiens, qui donnent cette gloire à Osiris; & il demeure pour constant, que les Bergers doivent en avoir tout l'honneur : c'est une suite de leur loisir, un accompagnement nécessaire à leurs chansons. Les villes occupées d'autres soins, ignorerent long-temps ces deux amusemens de la campagne, & puisqu'on ne connoît point de Berger plus ancien qu'Idis, à qui on ait attribué cette invention, M. l'abbé Goulley conclut, que toute la gloire doit lui en demeurer.



EXAMEN de quelques difficultés sur le lieu de la naissance de Daphnis, Poëte Bucolique.

LA Poësie Bucolique conservoit encore toute la rusticité de son origine, lorsque Daphnis parut parmi les Bergers de Sicile, & la porta par ses agréables chansons à un point de perfection, qui lui a mérité le nom de premier Poëte Bucolique. Les aventures de ce Berger ont été également célébrées par les Poëtes & par les Historiens, & ce qui est assez singulier, deux Académiciens entreprirent presque dans le même temps, & sans s'être communiqué leur dessein, de rassembler ces aventures, & d'en donner une histoire suivie. Comme celle qu'avoit composée M. Hardion est imprimée dans le VIe Tome de ces Mémoires, on se contentera de rapporter ici quelques difficultés géographiques & historiques sur le lieu de la naissance de ce célébre Berger, que M. l'abbé Goulley a éclaircies, & que M. Hardion n'avoit pas fait entrer dans le plan de sa Dissertation.

M. Hardion & M. l'abbé Goulley.

P. 459. & suivantes.

1718.

Diodore de Sicile, qu'on doit mettre avec raison à la tête des historiens qui ont parlé de Daphnis, dit qu'il y a dans la Sicile des monts qu'on appelle Herées, & que l'on dit être fort agréables, tant par leur situation particuliere, que pour la fraîcheur des arbres dont ils sont couverts; qu'on y trouve un grand nombre de fontaines dont l'eau est excellente, des arbres de toute espéce, des chênes d'une grandeur & d'une hauteur extraordinaire, des vignes, des arbres fruitiers, & sur-tout une si grande quantité de pommiers, qu'autrefois une armée de Carthaginois, près de périr de faim, subsista du fruit de ces arbres, & ne l'épuisa pas. Dans cette charmante contrée, ajoûte le même Historien, est un agréable vallon & un bois consacré aux Nymphes : c'est là qu'on dit que Daphnis naquit; il étoit fils d'une Nymphe & de Mercure, & le nom de Daphnis lui fut donné, parce qu'il étoit né au milieu d'un bois de lauriers.

Si on connoissoit aujourd'hui ces montagnes dont parle Diodore, le lieu où naquit Daphnis ne seroit pas un sujet de

conteſtation; mais les Auteurs qui ſont venus dans la ſuite ayant voulu favoriſer certains cantons de la Sicile, où l'on ne ſe glorifie pas moins de la naiſſance de ce célébre Berger, que dans chacune des ſept villes qui ſe diſputoient Homére, ont répandu ſur ce ſujet une myſtérieuſe obſcurité. Fazellus, qui a cru qu'il ſuffiſoit pour déſigner ces Montagnes Herées, d'en trouver de fort élevées, prétend qu'elles ſont entre Trahina & San-Fradello, & que ce ſont celles qu'on nomme *Monti Sori*. Les bocages, les ruiſſeaux, les agréables vallons qui s'y rencontrent, le nom qui approche de celui que Diodore leur a donné, enfin le voiſinage de la mer, l'ont déterminé à croire que c'étoit de cet endroit que cet ancien Hiſtorien avoit voulu parler.

L'opinion de Fazellus a entraîné Cluvier dans une autre erreur: ce célébre Géographe a cru que les monts Herées s'étendoient dans toute la Sicile, à peu près comme l'Appennin dans l'Italie; qu'ils occupoient tout le terrein depuis *Piazza* ou *Chiazza*, ville ſituée près de la ſource du fleuve Gela, juſqu'à *Moara*, que là ils ſe joignoient au mont *Nettunio*, autrement dit Pelore; & que du côté de l'Occident, vers les ſources de l'*Aleſus* & d'*Himera*, ils s'uniſſoient à une autre chaîne de montagnes qu'on nomme aujourd'huy *Madonia* ou *Monti Sori*. Mais cet Auteur ne ſçauroit, quelque ſoin qu'il ait pris d'examiner tous ces lieux, déterminer celui où Diodore dit que naquit Daphnis.

Carrera, ou l'Auteur *dell'antica Siracuſa illuſtrata*, quel qu'il ſoit, s'eſt élevé contre le ſentiment de Fazellus & de Cluvier, il ſoutient par beaucoup de preuves, que les Monti Sori ne ſont point entre Trahina & San-Fradello, & qu'il eſt impoſſible d'ajuſter la deſcription que Diodore a faite des monts Herées avec cette chaîne de montagnes : d'où il conclut, que les monts Herées de Diodore & de Vibius Sequeſter, ſont ceux qu'on trouve près de Raguſe, qui portoit autrefois le nom d'*Hybla minima*, d'*Hera* ou d'*Herea*. L'opinion de Carrera a trouvé d'illuſtres partiſans dans la Sicile, ſur-tout le fameux Juriſconſulte Joſeph Mazzara, qui ayant fait une exacte

perquiſition de ces lieux, eſt convaincu que cet Auteur a bien déterminé la ſituation de ces montagnes. Les noms d'*Hera* ou *Herea* donnés à la ville d'*Hybla*, qui étoit dans le voiſinage de ces montagnes, lui paroît une preuve déciſive. Il en trouve une autre dans le nom du fleuve nommé *Mauli*, & qui ſelon Cluvier s'appelloit autrefois *Herminius*, nom qui en Grec vient d'Hermès ou Mercure, qu'on croyoit être le pere de Daphnis. Enfin cet Auteur place la vallée où naquit ce Berger, proche des eaux de la *Loza* ou *Luza*.

Giacomo Arcangelo, autre Auteur Sicilien, prétend qu'il faut lire dans Diodore, non pas monts *Herées*, mais mont Etna, & que c'eſt dans les agréables vallons qui ſe trouvent aux environs, que naquit Daphnis. Carrera abandonna même ſon opinion en faveur de celle-là, & prétendit que c'étoit de ce canton, entre le village *della viagrande* & de *Paterno*, qu'il falloit entendre la deſcription de Diodore de Sicile. Le P. Marciano Perello écrivit contre ce nouveau ſentiment de Carrera; mais cet Auteur appuya ſon opinion de nouvelles preuves, ſur-tout de l'autorité de Parthenius, qui écrit après Timée, que c'étoit aux environs du mont Etna, que Daphnis gardoit ſes troupeaux. De tous ces témoignages M. l'abbé Goulley conclut, qu'il paroît très-difficile de déterminer le lieu de la naiſſance de Daphnis; cependant il ajoûte à cette concluſion quelques réflexions, qui peuvent nous rapprocher de la vérité. Et premierement il n'eſt pas vraiſemblable, qu'un lieu fameux par la naiſſance d'un Poëte ſi célébre, & que les Siciliens regardent comme le pere de la Poëſie Bucolique, n'ait pas été marqué par un Hiſtorien auſſi verſé dans les antiquités de ſon pays que l'étoit Diodore : par quel motif auroit-il donné aux montagnes qui dominent ſur les vallons où ce Poëte prit naiſſance, un nom générique plûtôt que le nom particulier qu'elles devoient avoir, & qu'il connoiſſoit parfaitement? Laiſſons donc, dit M. l'abbé Goulley, Fazellus, Carrera, Cluvier & les autres, errer dans la Sicile, & plaçons ces montagnes aux environs de Syracuſe. Si on ne peut pas préciſément déterminer un lieu ſi célébre, on peut du moins

par certaines circonſtances, ne pas trop s'éloigner de la vérité. Le témoignage de Vibius Sequeſter doit être pour cela d'un grand poids ; le fleuve Chryſas, dit cet Auteur, vient du mont Herée : le cours de ce fleuve une fois connu, il ſera aiſé de remonter à la ſource. Ciceron, dans ſes plaidoyers contre Verrès, parle de ce fleuve, & il l'avoit vû. *Chryſas eſt amnis qui per Aſſorinorum agros fluit. Ce fleuve coule à travers les campagnes des Aſſorins.* On le connoît donc, puiſque le pays eſt connu & qu'il ſe nomme encore *Aſaro*, & le fleuve *Dittaino*. Reſte à ſçavoir s'il vient des monts Herées de Diodore, & ſi ce qu'il dit de ces montagnes convient aux agréables vallons où coulent ſes eaux. La choſe eſt décidée, puiſque c'eſt ſur les bords du *Dittaino* que campa l'armée des Carthaginois que commandoit Magon, & qui alloit périr de faim ſans les pommes qu'ils y trouverent en abondance. L'Aſaro, que le Dittaino arroſe, appartient au pays des Syracuſains, & par conſéquent Daphnis qui naquit dans cette contrée étoit Syracuſain ; ce qu'Elien confirme, lorſque parlant de Daphnis il le nomme Syracuſain, comme né dans le canton où Syracuſe fut bâtie dans la ſuite. L'incertitude des Auteurs n'eſt venue que de leur prévention pour le pays de leur naiſſance, qu'ils ont ſouhaité leur être commune avec ce Poëte : ainſi les uns ont choiſi *Raguſa*, les autres Caronia près de San-Fradello, ou Himere, &c. Il y en a même qui ſe ſont contentés d'avoir trouvé le lieu où il avoit conduit ſes troupeaux, comme les environs du mont Etna, ſans ſe ſoucier de déterminer celui où il avoit reçû le jour. Tous ont abandonné ou mal entendu Diodore de Sicile, qui ſeul pouvoit les mettre au fait de la difficulté, & en état de la réſoudre.

Hiſt. Anim. l. 11. c. 30.



REFLEXIONS CRITIQUES Sur Pindare.

IL n'y a point d'Auteur, sans même excepter Homére, dont on ait dit tant de bien & tant de mal que de Pindare: il y a eu dans tous les siécles une espéce de consentement à le regarder comme le Prince de la Poësie Lyrique; mais malgré cette convention générale, il y a aussi eu dans tous les siécles quelques particuliers, qui ont pris à tâche de le rabaisser, jusqu'à lui refuser une place parmi les Poëtes médiocres. M. l'abbé Fraguier s'appliqua, il y a quelques annés, à bien faire connoître son caractère, & n'oublia rien dans le discours qu'il composa sur ce sujet, * pour justifier les éloges que toute l'antiquité lui a donnés. M. l'abbé Massieu, ayant entrepris la traduction de ce grand Poëte, s'est crû obligé de faire un examen particulier de ce qu'on a loué & blâmé dans ses ouvrages. Il s'est défié sur toutes choses de la prévention trop ordinaire aux Traducteurs; il semble que leur unique soin soit de se persuader, qu'il n'y a que des beautés dans leur Auteur, sans aucun mélange de défauts, & de le préférer à tous les autres: semblables à ces Orateurs, qui ne manquent jamais de dégrader les autres Héros, pour relever celui dont ils font le panégyrique. M. l'abbé Massieu convient que si l'on trouve communément dans Pindare de grandes beautés, on y trouve aussi quelquefois de grands défauts, partage nécessaire de la condition humaine. On ne peut lui contester la sublimité & l'élévation, la force & l'énergie, la précision & la briéveté, l'harmonie & le nombre, le feu, l'enthousiasme, & tout ce qui constitue essentiellement la Poësie. On peut d'un autre côté lui reprocher ses écarts: & en effet il y en a quelques uns sur lesquels il faut passer condamnation: mais aussi lui en reproche-t-on plusieurs sans fondement, comme lorsqu'on lui fait un crime de ce qu'il fait toujours l'éloge du pere de son Héros, de sa famille, de sa

1718. & 1719.

* Il est imprimé dans le 2e volume des Mémoires de l'Académie, p. 34.

patrie, des Dieux qui y ſont particuliérement honorés; car en cela il ne fait que développer la formule dont on ſe ſervoit pour proclamer le vainqueur, & tant qu'il demeure dans ces bornes, on peut dire qu'il ne s'écarte point : mais il ne ſe contente pas toujours de louer la patrie de ſon Héros, il loue encore les grands hommes qu'elle a produits, & c'eſt alors qu'il s'écarte véritablement. Ainſi, que ſon Héros ſoit d'Egine, après avoir fait l'éloge général de cette Iſle, il deſcend dans le détail, & loue Æacus, Pelée, Telamon, Achille & Neoptoleme, Ajax & Teucer, qui tous en étoient originaires; il fait mention de l'iſle de Chypre, de Salamine, de Phthie, de l'Epire, qui étoient des Colonies fondées par ces Héros.

On lui reproche, en ſecond lieu, la hardieſſe de ſes penſées & de ſes expreſſions; & il faut avouer de bonne foi, que quelques-unes de ſes expreſſions & de ſes figures paroiſſent aller juſqu'à l'audace : mais on ne peut diſconvenir auſſi que parmi ces hardieſſes, dont ſes ouvrages ſont pleins, il y en a un grand nombre de très-heureuſes, & de très-propres à élever l'ame. D'un autre côté, il ſemble qu'en quelques endroits il tombe tout-à-coup du ciel le plus haut : on eſt tout ſurpris de voir ce grand Poëte, après s'être ſervi des termes les plus nobles & les plus magnifiques, uſer d'expreſſions baſſes & populaires; *le cochon de Bœotie : une même vache a été votre mere : les Hyperboréens immolent des ânes à Apollon.* Quels termes dans une Ode! Cette objection n'eſt pas plus contre Pindare, que contre Homére, & les autres Poëtes anciens, qui ſe ſervent de pareils mots ſans ſcrupule. Ceux qui la font, ne veulent ni entendre, ni ſe mettre dans le point de vûe néceſſaire pour en juger. On leur a dit que ces mots qui ſont bas dans notre langue, ne l'étoient pas dans la langue grecque; c'eſt un principe général qu'on ne peut conteſter, à moins qu'on ne ſoit aveuglé de prévention, que ce qui eſt bas dans une langue, peut être fort noble dans une autre. M. Deſpreaux a remarqué que le mot de vache n'eſt pas ſupportable en François, & qu'il ne faudroit que ce terme-là pour défigurer la plus belle Eglogue : le mot *vacca*, qui veut dire la même choſe

chofe en Latin, eft très-noble, & produit un bon effet dans la Poëfie Paftorale. M. de Segrais obferve pareillement, qu'en notre langue le mot de marjolaine ne peut entrer avec grace dans le Poëme Epique, tandis que le mot *amaracus*, qui veut dire la même chofe en Latin, peut paroître avec agrément dans les vers les plus héroïques. En appliquant ceci aux mot de *cochon*, de *vache*, d'*âne*, dont il s'agit, il eft certain qu'ils font très-bas en François, mais ils font fi nobles en Grec & en Latin, qu'ils peuvent fe montrer, non-feulement dans la Poëfie Paftorale, mais encore dans la Poëfie Epique & Lyrique. Auffi voit-on que les maîtres de l'art, Homére, Pindare & Virgile, n'ont point fait de façon de les employer; & une des raifons pour lefquelles ces mots étoient nobles dans ces langues, c'eft que les animaux qu'ils défignoient étoient employés aux ufages les plus refpectables. On les paroit de fleurs, on les menoit aux pieds des autels, on les offroit aux Dieux en facrifice: tout cela rejettoit fur ces animaux une efpece de nobleffe qui paffoit jufqu'à leurs noms. Or, que ces noms n'euffent pas en Grec la baffeffe qu'ils ont en notre langue, c'eft ce qu'on peut encore prouver par un raifonnement très-fimple, & auquel il n'y a point de replique. Le voici en deux mots. Dans ce grand nombre de Poëtes qu'on voit aujourd'hui, & qui inondent & la Cour & la Ville de leurs vers, il n'y en a point de fi déteftable qui hazardât dans une Poëfie Lyrique les mots de *cochon*, de *vache*, d'*âne*: donc il n'y a nulle apparence que fi ces mots euffent produit dans la langue grecque un effet auffi burlefque que celui qu'ils produifent dans notre langue, Pindare eût ofé s'en fervir; car on ne croit pas que perfonne pouffe l'entêtement & la prévention, jufqu'à foutenir que Pindare ait eu moins de goût & moins de fens que les plus miférables d'entre nos Poëtes.

Ce qu'on reprend le plus généralement dans Pindare, c'eft fon obfcurité. Pour être en état de prononcer pour ou contre, il faut diftinguer deux fortes d'obfcurités; l'une qui naît de certains ufages anciens, de coutumes locales, de généalogies de familles, de l'hiftoire du temps, chofes qui toutes étoient

fort connues dans le ſiécle de Pindare, & qui par conſéquent ne cauſoient alors aucune obſcurité dans ſes ouvrages; mais ces mêmes choſes étant ignorées aujourd'hui, il eſt arrivé que ce qui étoit clair de ſon temps eſt devenu obſcur dans la ſuite, & il y auroit de l'injuſtice à mettre cette obſcurité ſur le compte de Pindare.

Il y a une autre ſorte d'obſcurité, qui naît du tour de la penſée & de la conſtruction des mots. On ne peut nier qu'à cet égard Pindare ne ſoit aſſez ſouvent obſcur ; il ſemble qu'en quelques endroits il ait écrit dans le deſſein de n'être pas entendu, ſes expreſſions ſont ſi ſingulieres dans la ſignification qu'il leur donne, & le tour de ſa phraſe eſt ſi bizarre, que ce ſont plûtôt des énigmes qu'un langage ordinaire, & que les lecteurs les plus verſés dans la langue ne parviennent qu'après bien des efforts à deviner ſa penſée. Ainſi, quoique Pindare paſſe pour avoir écrit admirablement dans ſa langue, il eſt difficile de n'être pas de l'avis de ceux qui ne peuvent lui pardonner cette ſeconde ſorte d'obſcurité.

SUR L'AUTEUR DE L'EPINOMIS.

QUOIQU'IL paroiſſe aſſez inutile de rechercher quel eſt l'Auteur d'un Ouvrage qui n'eſt pas d'un grand prix, cependant il eſt toujours agréable de pouvoir découvrir la vérité ; & dans cette partie de la critique, rien ne flatte plus la curioſité que cette ſorte de découverte. Il eſt vrai que pour y réuſſir il faut beaucoup de ſagacité, une grande étendue d'érudition, & une connoiſſance parfaite des Auteurs qui entrent en comparaiſon.

M. l'abbé Sallier, qui a fait depuis pluſieurs années une étude particuliere de Platon, a trouvé ſi peu de conformité dans le ſtyle & dans toute la compoſition de l'Epinomis avec les autres ouvrages de ce Philoſophe, qu'il s'eſt perſuadé qu'il
1722. n'eſt pas de lui. Voici les recherches qu'il a faites ſur ce ſujet. Il croit d'abord que pour mettre les lecteurs en état de juger

la question, il est à propos de rapporter la fin du XIIe Livre
des Loix de Platon, dont on prétend que l'Epinomis est la
suite : par là on verra d'un coup d'œil, si ce Philosophe a lui-
même ajoûté ce nouveau Dialogue à ce Traité, & s'il y a dans
cet ouvrage cette liaison nécessaire de matieres qui devroit
naturellement y être; enfin si le Traité n'étoit pas complet
dans le XIIe Livre, & que l'Auteur eût dû aller plus loin.

Après un long entretien entre un Crétois, un Lacédémo-
nien & un Athénien, l'Athénien, sur la fin du Dialogue, dit
qu'enfin ils ont presqu'entiérement exécuté le dessein qu'ils
s'étoient proposé, de former une République, & de la régler
par des loix : mais ce n'est pas assez, ajoûte-t-il, d'avoir jetté
des fondemens, il faut encore affermir ce nouvel établissement,
& l'assûrer pour toujours. C'est alors que nous pourrons nous
flatter d'avoir rempli toute l'étendue de notre emploi; sans
cela l'ouvrage est imparfait. Je pense pour moi, continue-t-il,
que la perfection de la *Legislation* exige de nous, que nous
imprimions, s'il se peut, à nos Loix une force qui les rende
immuables. C'est beaucoup dire, répond le Crétois, si tant est
même que la chose soit possible. Elle me le paroît, replique P. 961.
l'Athénien : N'avons-nous pas ordonné qu'il y auroit un Con-
seil des dix plus anciens & des plus gens de bien pour la garde
des Loix; qu'on pourroit y joindre d'autres personnes, &
même de jeunes gens, lorsqu'après les avoir éprouvés, on les
jugeroit dignes d'une place si importante & si élevée; que ce
Conseil s'assembleroit avant le jour, & avant que le soin des
affaires, soit publiques, soit particulieres, occupât personne.
Et bien, c'est ce Conseil là même que je prétends qui doit être
le conservateur de nos Loix. Voilà l'ancre qu'il faut jetter pour
sauver le vaisseau de notre République. Ce Conseil sera dans
l'Etat, ce que l'ame & la tête, ψυχὴ καὶ κεφαλὴ, sont dans un
être vivant, qui doit sa conservation à l'action de l'esprit réunie
avec celle des sens les plus parfaits, la vûe & l'ouye. Ce Con-
seil aura pour principal objet d'établir l'empire de la vertu. 964.
Les vieillards seront l'esprit de ce corps politique, & les jeunes 965. A.
gens en seront comme les sens. Placés ainsi qu'eux dans la

partie du corps la plus élevée, ils porteront leurs regards de tous côtés sur la ville, ils en feront la garde, & rendront compte aux vieillards de ce qui s'y passe. Ceux-ci, qui sont comme la raison même, par l'habitude de penser toujours raisonnablement, délibéreront sur le rapport des sens ; & il arrivera de-là, que la sagesse des uns & la vigilance active des autres, sauveront sûrement la République. Je vous demande après cela, continue-t-il encore, s'il n'est pas nécessaire que certains sujets soient élevés avec bien plus de soin & d'attention que les autres ; cette sorte d'éducation, que nous avons déja marquée dans notre discours, n'est-elle pas celle-là même que nous estimions nécessaire ? Elle doit apprendre à l'ouvrier habile, à l'homme chargé du soin de garder un Etat, à envisager toujours, non pas plusieurs choses, mais un seule ; & c'est de cet unique objet qu'il doit avoir une connoissance exacte ; c'est à ce point qu'il doit se porter avec empressement ; enfin c'est là qu'il doit diriger ses vûes & ses desseins. Cet objet est la vertu, c'est-à-dire l'ordre & la subordination qui doivent être, dans l'homme, entre les différentes parties qui le composent ; dans un Etat, entre ceux qui gouvernent & ceux qui sont gouvernés : & cet ordre résulte de la pratique de la justice, de la force, de la prudence & de la tempérance.

Platon, sous le personnage de l'Athénien, parcourt ensuite les autres qualités que doit avoir le Juge, & les sciences qu'il doit posséder : persuadé de l'existence des Dieux, il doit sçavoir les raisons qui servent à la prouver. Il fait voir que cette connoissance le convaincra que l'ame, ψυχὴ, est plus ancienne, que tout ce que le mouvement a produit, & qu'elle le portera à admirer le bel ordre qui regle les mouvemens des corps célestes, sur lesquels l'esprit, νοῦς, a une espece de surintendance. Il veut encore que le Juge, après s'être appliqué à plusieurs autres connoissances, sçache que l'existence de l'ame précéde celle des autres êtres, qu'elle est immortelle, & qu'elle commande à tous les corps : enfin qu'il soit en état de rendre raison de ce qu'il pense & de ce qu'il sçait ; & il conclut que quiconque n'aura pû pû réunir toutes ces connoissances avec les vertus

politiques, n'eſt point propre au gouvernement d'un Etat.

Telle eſt l'éducation que Platon juge néceſſaire à celui qui entrera dans le Conſeil ſecret de la République, & c'eſt par-là qu'il finit ſon XII• livre des Loix. Ce détail perſuade aſſez que le deſſein de ce Philoſophe ne fut jamais de s'étendre davantage ſur ce ſujet; & il n'en auroit pas tant dit certainement, s'il avoit volu y ajoûter tout ce que contient l'Epinomis, dans lequel on ne fait qu'étendre ce qui venoit d'être expoſé ſommairement dans le XIIe livre. Platon avoit donc exécuté ſon deſſein, & il n'y manquoit rien.

C'eſt cette inutilité de l'Epinomis, qui fit naître à M. l'abbé Sallier le premier ſoupçon de ſa ſuppoſition. Une ſeconde lecture fortifia ſes doutes; & il jugea que ce qui avoit porté l'Auteur de ce livre à écrire ſur ce ſujet, avoit été la facilité d'exécuter un plan que Platon avoit propoſé à la fin de ſon Traité; la gloire d'achever ce qu'il crût que ce grand homme n'avoit pas entiérement fini, ainſi que l'eſpérance de ſe voir confondre un jour avec un ſi célébre Ecrivain. Il ne ſe trompa pas; on a été long-temps perſuadé que l'Epinomis étoit de Platon. Si on en avoit eu quelque défiance, on auroit examiné cet ouvrage avec plus d'attention, & on auroit découvert l'impoſture. On ne parle point ici de quelque différence dans le ſtyle, que la ſeule lecture, & une lecture ſérieuſe peut faire ſentir; mais on aſſûre que quiconque en fera la comparaiſon avec les douze livres de Platon, ne ſera pas long-temps ſans reconnoitre, que la douceur & la netteté du ſtyle du Philoſophe ne ſe trouvent pas dans l'Epinomis; au contraire la diction en paroît embarraſſée, moins libre, & la conſtruction moins dégagée. Il s'en faut bien qu'on y trouve cette éloquence ſage, qui étoit à ſon point de maturité lorſque Platon compoſa ſon traité des Loix. On peut ajoûter encore, que l'Auteur ſe démaſque par la continuelle & puérile attention qu'il a de faire revenir en foule, les mêmes idées que Platon a répandues dans ſes différens ouvrages: comme ſi ce Philoſophe avoit eu peur lui-même d'être méconnu. Par trop de précaution, cet Auteur, quel qu'il ſoit, eſt tombé dans

l'inconvénient où tombent ceux qui veulent imposer; & à force de vouloir être Platon, il a fait voir qu'il ne l'étoit pas. Vouloir rassembler dans un même livre les différentes beautés qui brillent dans tous les écrits de ce Philosophe, comme a fait l'Auteur de l'Epinomis, c'est les déplacer, c'est montrer qu'on n'est qu'un plagiaire. Ces réflexions suffisent, selon M. l'abbé Sallier, pour détruire les objections qu'on pourroit faire sur la ressemblance du style qui se trouve entre l'ouvrage de Platon & celui de l'anonyme, puisque cette ressemblance ne doit ni prouver, ni surprendre dans un Auteur, dont le dessein principal étoit d'imiter Platon, de prendre son esprit, de rassembler ses principes, & de remettre sous les yeux tout le fond de sa doctrine. Il seroit bien plus surprenant, si le faux Platon n'avoit rien de commun avec le véritable, & qu'il se fût éloigné de sa maniere de parler, de ses tours, &c.

M. l'abbé Sallier, qui auroit pû se contenter de ces remarques générales, va plus loin, & prétend que Platon ne devoit pas parler comme l'Auteur de l'Epinomis, ni avouer ce que l'on avance dans ce Dialogue. Clinias y dit que tout ce qui regardoit l'établissement des Loix avoit été suffisamment traité, mais que jusques-là on n'avoit ni exposé, ni découvert ce qu'il y a de plus grand, comment l'homme peut devenir sage, σοφός: cependant cet article avoit été traité, non-seulement dans le douziéme Livre des Loix, mais encore dans le septiéme, où tous les préceptes qui y sont exposés pour l'éducation de la jeunesse, tendent uniquement à former ce Sage. On peut ajoûter encore que le caractère de l'homme Philosophe, le seul digne de gouverner un Etat, ses qualités, ses vertus, la droiture de son cœur, &c. sont le sujet principal du cinquiéme Livre, & la matiere du sixiéme de la République. Il y a plus, tout le septiéme Livre de cette même République est employé à faire connoître, comment les gardiens des Loix pourront se préparer à remplir une fonction si importante. On y apprend de quelle utilité peuvent leur être certaines sciences, dont Platon donne une idée générale, & qui sont

précisément les mêmes que celles dont il est parlé dans l'Epinomis. Si l'on objecte que dans le douziéme Livre des Loix, Platon ne parle que très sommairement des qualités de l'homme d'Etat, & des sciences ausquelles il doit s'être appliqué, on répond que c'est parce qu'il en avoit traité à fond dans les Livres de la République, & qu'ainsi l'Epinomis, qui rebat toutes ces matieres, auroit été pour ce Philosophe un Livre inutile & superflu. Enfin si on refuse de se rendre à toutes ces preuves, M. l'abbé Sallier renvoye à l'autorité des anciens, qui ont crû comme lui, que l'Epinomis n'étoit pas de Platon, sur-tout de Diogéne Laërce, qui dans la vie de ce Philosophe, dit que cet ouvrage avoit été composé par Philippe d'Opunte, qu'il dans un autre endroit avoit été disciple de Platon; & qui après avoir partagé en douze Livres le Traité des Loix, en composa un treiziéme: en quoi il est conforme à Suidas, quoiqu'il ne nomme pas ce disciple de Platon.

Lib. 3. pag. 37.

Au mot φιλόσοφος.

REMARQUES
Sur deux passages de Platon.

PLATON examine dans le second Alcibiade la nature de la priere. Il déplore assez au long l'aveuglement qui égare les hommes dans les désirs qu'ils forment, & dans les vœux qu'ils adressent au ciel. Lorsque les insensés prient, il arrive souvent que leurs prieres ont pour objet des choses qui leur nuisent beaucoup plus qu'elles ne leur servent. En effet, à peine les ont-ils obtenues, que quelquefois ils condamnent leurs premiers désirs, & demandent à être délivrés des graces pour lesquelles ils avoient auparavant sollicité les Dieux: ὀλίγον δὲ ἐπισχόντες, ἐνίοτε παλινῳδοῦσιν, ἀνευχόμενοι ἅττ᾽ ἂν τὸ πρῶτον εὔξωνται. Ce mot ἀνευχόμενοι pourroit bien, selon M. l'abbé Sallier, être une altération de texte, & ἀπευχόμενοι paroît un terme bien plus propre en cet endroit. Deux raisons le lui font penser ainsi; l'une est qu'ἀνευχόμενοι ne semble pas 1722.

Grec, non-plus que le verbe ἀνεύχομαι, dont il faudroit dire que le premier mot eſt formé : aucun de nos Lexiques anciens ou modernes ne le rapporte. La ſeconde raiſon de M. l'abbé Sallier, eſt que ἀπευχόμενοι convient parfaitement par la nature de ſa ſignification particuliere : il eſt uſité dans d'autres auteurs, & enfin il eſt employé par Platon même dans une phraſe toute ſemblable. Le verbe ἀπεύχομαι ſignifie faire des prieres pour qu'une choſe n'arrive point ; il ſe rend très-heureuſement par le verbe des Latins, *deprecari*. C'eſt dans ce ſens que s'en ſont ſervis Euripide & Ariſtophane : dans la Tragédie d'Hippolyte, après les imprécations de Théſée contre ſon fils, le chœur dit au Roi, ἄναξ ἀπεύχου ταῦτα πρὸς Θεῶν πάλιν. Puiſſant Roi! demandez aux Dieux qu'ils n'écoutent pas vos imprécations, & qu'ils ne faſſent point périr votre fils. Ariſtophane place ce mot dans la priere de Mnéſiloque, que les femmes avoient ſurpris, & qu'elles devoient punir de ſa témérité : τοῦτο μηδαμῶς μὴ γένοιτο ἀπεύχομαι. Enfin, pour ne citer qu'un exemple tiré de Platon même, il ſuffit de remarquer qu'il a employé ce mot dans le IIIe livre des Loix. Nous voyons ſouvent, dit-il, que le pere demande aux Dieux de ne point lui accorder ce que le fils voudroit bien obtenir de leur faveur, ἀπεύξαιτ' ἂν τοῖς θεοῖς μηδαμῶς κατὰ τὰς τοῦ υἱέος εὐχὰς γίγνεσθαι.

Si le changement d'une lettre produit quelquefois un mot barbare, il en produit auſſi d'impropres, qui obſcurciſſent tellement le ſens de l'Auteur, qu'il eſt impénétrable ſans le rétabliſſement du terme propre. On ſçait combien de fois la reſſemblance de la prononciation a trompé les Copiſtes, & leur a fait ſubſtituer une lettre pour une autre. Il n'en faut pas d'autre exemple que celui qui eſt pris dans le XIIe livre des loix de Platon ; un paſſage fort clair par lui-même, eſt devenu obſcur & embarraſſé. La fin, dit Platon, que nous nous ſommes propoſée dans la conſtitution de notre République, n'eſt pas ſeulement de former un Etat, de l'établir, & de fonder une colonie, mais c'eſt de donner à cet établiſſement une certaine ſolidité qui le rende durable : τῶν πάντων δ' ἑκάστοτε τέλος οὐ τὸ δρᾶσαί τι σχεδὸν, οὐδὲ τὸ κτήσασθαι, κατοικῆσαί

κατοικῆσαί ἐστιν. La plus légere attention fait concevoir que le mot κτήσασθαι ne peut convenir ni avec le mot δρᾶσαι, ni avec le mot κατοικίσαι; & le verbe κτίσαι ou κτίσασθαι au lieu de κτήσασθαι, paroît si convenable, & à la place qu'il occupe dans la phrase entiere, & à la pensée de l'Auteur, que l'on ne croit pas qu'on puisse raisonnablement en admettre un autre: on pense même pouvoir se dispenser de confirmer ce changement, en faisant voir par des exemples semblables, que le verbe κτίσαι est le terme le plus heureux pour exprimer ce que veut dire Platon, qui parle de fonder une colonie. On remarquera seulement que M. l'abbé Fraguier a trouvé dans un ancien Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, une leçon toute semblable à celle que M. l'abbé Sallier propose pour ce même endroit: où on lisoit κατοικῆσαι, Henri Etienne a mis par conjecture dans son édition, κατοικίσαι; & cette correction se trouve autorisée par la leçon du Manuscrit du Roi. La même erreur avoit, sans doute, introduit κτήσασθαι pour κτίσαι, ou κτίσασθαι.

CORRECTIONS

De quelques passages de Platon, d'Euripide & de Suidas.

LE premier des passages de Platon, que M. l'abbé Sallier communiqua à la Compagnie, est au commencement du livre de la République. Socrate, dans l'entretien qu'il a avec P. 330. le vieillard Céphale, après plusieurs questions, lui demande quel est le plus grand avantage qu'il ait retiré de la possession des richesses dont il a joui pendant sa vie. C'est, répond Céphale, que je n'ai pas été tenté de commettre des injustices pour amasser du bien, & qu'à cet égard je n'ai aucun reproche à me faire. Je sçais, ajoûte-t-il, que ce que je vais dire ne persuadera pas beaucoup de gens; mais il est vrai que dans un âge avancé, lorsqu'on voit que la mort est proche, on commence à craindre bien des choses dont auparavant on ne

se mettoit guères en peine. Ces discours qu'on nous a tenus tant de fois, qu'il y a un enfer, & que l'injustice y est punie, ces discours que nous avons méprisés jusque-là, ébranlent alors notre fermeté. Il nous vient à l'esprit qu'ils pourroient bien avoir quelque fondement, & cette crainte nous tourmente, τότε δὴ στρέφουσιν αὐτοῦ τὴν ψυχὴν μὴ ἀληθεῖς ὦσι : avec un très-petit changement, on rendroit au texte un mot bien plus propre & beaucoup plus énergique que στρέφουσιν. M. l'abbé
1725. Sallier propose de lui substituer στρεβλοῦσιν. Outre que ce mot est employé dans les meilleurs Auteurs Grecs, dans ceux même du plus pur Atticisme, tels que sont Aristophane, Platon lui-même & Lucien, c'est que la signification du terme convient parfaitement pour exprimer l'idée que Platon veut donner des inquiétudes qui déchirent le cœur d'un homme injuste, dans les momens où il envisage un avenir malheureux. Ciceron s'est servi du verbe *torqueri*, quand il a voulu marquer la violence des remords qui tourmentent les méchans. *Stulti*, dit-il, *malorum memoriâ torquentur*. Or ce verbe répond au στρεβλοῦσθαι des Grecs : l'un & l'autre désignent parfaitement le supplice cruel qu'éprouvent les personnes agitées de crainte, d'inquiétudes & de regrets. De-là viennent les expressions qu'ont employées les meilleurs Auteurs : *torquerier omni sollicitudine districtum* ; c'est Horace.

Aristoph. in Nub. *Plat. pag. 361. de Rep.* *Lucian. pag. 75.*

Diri conscia facti
Mens habet attonitos, & surdo verbere cædit.
Occultum quatiente animo tortore flagellum.

C'est Juvenal.

Sat. 13. v. 193.

Le second passage de Platon, sur lequel on propose une nouvelle conjecture, se trouve dans le Dialogue intitulé *Le Politique*. Un des Interlocuteurs expose en cet endroit la maniere de vivre des hommes sous le gouvernement de Saturne, dans le siécle d'or. Il employe pour représenter la félicité de ces premiers temps, les idées & les expressions les plus riantes que les Poëtes ayent mises en œuvre pour former le même tableau, après quoi venant à marquer la fin de cet âge

P. 272. Steph.

heureux, il dit que comme la nature étoit épuiſée, il falloit néceſſairement s'attendre à un changement. Chaque cauſe avoit fourni par ſes productions tout ce qu'elle devoit fournir à l'homme, πάσας ἑκάστης τῆς ψυχῆς τὰς γενέσεις ἀποδεδωκυίας, chaque cauſe avoit verſé ſur la terre toutes les ſemences, que, ſuivant l'ordre de la nature, elle devoit y répandre pour en fertiliſer le ſein, & pour lui faire porter toutes ſortes de fruits en abondance, εἰς γῆν σπέρματα πεσούσης. Il eſt aiſé de voir que le participe πεσούσης ne peut en aucune façon convenir à cette phraſe, ce qui avoit fait croire à Henri Etienne, qu'il falloit ſubſtituer βαλούσης ou bien δούσης. L'un & l'autre mot ſont trop éloignés de la leçon ordinaire, on s'en rapprocheroit beaucoup, & on ſatisferoit en même temps à toute difficulté, en changeant πεσούσης en ῥιπτούσης. Le verbe ῥίπτειν eſt très-uſité dans les écrits des auteurs Attiques. Il ne faut pas toujours prendre pour des regles bien certaines, celles que veulent établir quelques Compilateurs de phraſes & d'expreſſions, comme le *Mœris Atticiſta*, *le Phrynichus*, & *le Thomas Magiſter*. Ce dernier aſſûre hardiment, que la dialecte Attique n'employe que ῥιπτοῦμαι avec cette terminaiſon paſſive, & que ῥίπτω n'eſt que pour la dialecte commune; mais il ſe trompe. L'exemple de ces anciens Grammairiens devroit rendre les Modernes plus retenus & plus circonſpects, quand il eſt queſtion de prononcer ſur la proprieté ou l'abus des termes d'une langue morte, que nous ne pouvons jamais ſçavoir aſſez pour parler ſi déciſivement.

Dans le ſecond livre de la République de Platon, il ſe préſente un terme qni n'eſt pas d'un uſage bien fréquent & dont la ſignification n'eſt pas encore aſſez développée. M. l'abbé Sallier voudroit tâcher de la déterminer plus préciſément, c'eſt le futur ἀναχινδυλευθήσεται; il eſt employé dans la ſuite du diſcours d'un des Interlocuteurs, qui ſoutient que la ſouveraine méchanceté eſt préférable à la parfaite vertu, par rapport aux maux que celle-ci peut nous attirer, & aux biens que celle-là peut nous procurer. Selon cet Interlocuteur, un homme pour être heureux ne doit avoir que les dehors de la P. 362.

vertu; qu'il soit le plus injuste de tous les hommes, s'il est assez puissant pour pouvoir mépriser impunément les loix, & s'il a l'art de couvrir ses crimes du voile de la vertu, il joüira de tous les biens qui peuvent rendre heureux; au lieu que le véritable juste, qui se souciant peu de le paroître, est content du seul témoignage de sa conscience, s'il vient à passer pour un méchant homme, il sera lié, mis à la torture, on lui crévera les yeux, on lui fera souffrir toutes sortes de maux; & enfin, continue l'Interlocuteur, ἀναχινδιλευθήσεται. Il semble que ce mot doit être traduit par *il sera mis en croix*, & non pas, *il sera haché en piéces*. L'autorité d'Hesychius favorise cette explication; ce Grammairien rend ἀναχινδιλεύεσθαι, par ἀνασκολοπισθῆναι. Or ce dernier verbe signifie être attaché à une croix. L'application que font Clement d'Alexandrie & Eusèbe de ce même passage, fournit une nouvelle preuve de la justesse de son interprétation. Ces Auteurs prétendent que le Philosophe Grec avoit comme prédit ce qui devoit arriver à Jesus-Christ, & à ses Apôtres: or il est vrai de dire du maître & des disciples, qu'ils ont été mis en croix, ἀνεχινδιλεύθησαν. Lorsque Platon, dans le Gorgias, fait le détail des supplices qu'on peut faire souffrir à un homme surpris dans un crime, il rapporte presque mot pour mot ce qu'il avoit dit dans le second livre de la République, à l'occasion des peines dont on peut accabler le juste réputé méchant, si ce n'est qu'au lieu d'ἀναχινδιλευθήσεται, il s'est servi du verbe ἀνασαυρωθῇ; τελευτῶν, dit-il, dans la République, πάντα κακὰ παθὼν ἀναχινδιλευθήσεται, & dans le Gorgias, ἐὰν παντοδαπὰς λώβας λωβηθεὶς, τὸ ἔσχατον ἀνασαυρωθῇ. En rapprochant ainsi ce dernier passage, on voit assez que le sens d'ἀναχινδιλεύεσθαι, n'est autre chose qu'*être mis en croix*. Enfin ceux qui traduisent ἀνασχινδιλεύεσθαι par *être haché en piéces*, ne sont fondés pour faire une telle version, que sur le rapport qu'ils croyent voir entre σκινδαλμὸς & ἀνασχινδιλεύεσθαι; mais, sans vouloir examiner si effectivement ces deux mots ont la même origine, il faut remarquer qu'une des significations de σκινδαλμὸς, est la même que celle de σκόλοψ. Un très-ancien Lexique manuscrit

Præp. lib. 12. pag. 583. 584. 678.

Pag. 473. Edit. Steph.

de la Bibliothéque de M. l'évêque de Metz, explique le mot σκινδαλμοὶ par σκόλοπες, par conséquent ἀνασχινδυλεύεσθαι devroit être aussi expliqué par ἀνασκολοπισθῆναι, & être entendu du supplice de la croix.

Suidas, dans son Lexique, fait un assez long article pour expliquer le mot ἁπλότης; & après avoir marqué qu'il y a deux sortes de simplicité, l'une qui est compagne de la sagesse & de la droiture, l'autre qui est compagne de la folie & de l'injustice, il distingue pareillement un double sorte de finesse, dont l'une est inséparable de l'amour de la justice & de la prudence, l'autre de l'ignorance & de l'infidélité. Une grande partie de cet article est inintelligible, & n'a pas été traduite, même dans l'édition de M. Kuster. Voici les paroles de Suidas, & la version de l'éditeur. Ἁπλότης διττή· ἡ μὲν ἔμφρων καὶ δικαία, ἡ δὲ ἀνόητος καὶ ἄδικος· ἔπειτα καὶ τὴν ποικιλίαν ἐμφύεσθαι τοῖς μὲν μετὰ δικαιοσύνης καὶ φρονήσεως, τοῖς δὲ μετὰ ἀδικίας καὶ ἀμαθίας· εἶναι γὰρ δὴ πάλαι καὶ τὰ κατὰ τὸν θνητὸν τοῦτον περιπολοῦντα ἐξ ἀνάγκης, ὥς φησι Πλάτων. *Simplicitas, hæc duplex est, una cum prudentia & justitia conjuncta, altera verò stulta & injusta: eodem modo calliditas quæ hominibus inest, alia quidem prudentiæ & justitiæ affinis est, alia verò cum injustitia & inscitia conjuncta.* La version omet ici tout ce qui est tiré des écrits de Platon, ensuite elle reprend le texte de l'Auteur & le continue jusqu'à la fin. On ne parle point de cette derniere partie, qui ne présente aucune difficulté qui ne puisse aisément se résoudre. Un endroit du Theætetus de Platon a paru à l'Auteur de ces Remarques, fournir suffisamment de quoi éclaircir la premiere, & de quoi remplir le vuide qui coupe le fil du discours, & en cache absolument le sens; il paroît même que c'est là le passage de Platon, que Suidas avoit en vûe, & qu'il a voulu citer. Voici les paroles de Socrate dans ce Dialogue: οὔτε ἀπολέσθαι τὰ κακὰ δυνατὸν (ὑπεναντίον γάρ τι τῷ ἀγαθῷ ἀεὶ εἶναι ἀνάγκη) οὔτ' ἐν θεοῖς αὐτὰ ἱδρύσθαι· τὴν δὲ θνητὴν φύσιν καὶ τόνδε τὸν τόπον περιπολεῖ ἐξ ἀνάγκης. C'est-à-dire, *il n'est pas possible que les maux disparoissent d'entre les hommes, ni qu'ils s'établissent chez les Dieux, mais par une malheu-*

P. 1[illegible]8 Edit. Steph.

reuse & triste nécessité, ces maux doivent rouler parmi les mortels, dans ce lieu périssable que nous habitons..... On ne peut s'y méprendre. Ces paroles de Suidas, εἶναι γὰρ δὴ πάλαι καὶ τὰ κατὰ τὸν θνητὸν τόπον περιπολοῦτα ἐξ ἀνάγκης ὥς φησι Πλάτων, sont visiblement une altération de celles-ci de Paton, τὴν δὲ θνητὴν φύσιν καὶ τόνδε τὸν τόπον κακὰ περιπολεῖ ἐξ ἀνάγκης. Voici donc comme on pense qu'on pourroit rétablir le texte de Suidas, & le rendre intelligible. εἶναι γὰρ δὴ πάλαι ὑπεναντίον τι τῷ ἀγαθῷ, καὶ τὰ κακὰ τὴν θνητὴν φύσιν κατὰ τὸν θνητὸν τόπον περιπολοῦτα ἐξ ἀνάγκης, ὥς φησι Πλάτων.

Ce qui reste du texte de Suidas, moyennant un très-léger changement, est fort clair, l'Auteur y compare les mœurs de son siécle, avec celles des temps qui l'ont précédé, & il en établit la différence, sur ce qu'une plus grande corruption s'étoit répandue sur la terre dans le siécle où il écrivoit.

Euripide, dans sa Tragédie d'Iphigénie Taurique, après le prologue, met d'abord sur la scéne Oreste & Pylade, qui concertent entr'eux l'exécution du dessein qui les avoit amenés dans la Taurique, c'est-à-dire, l'enlevement de la statue de Diane. Oreste, après avoir adressé la parole à Apollon, revient à Pylade, & lui demande quel parti il croit qu'ils ayent à prendre. Le Temple est bien fortifié, dit-il, & les fortifications en sont très-élevées; vous les voyez : entreprendrons-nous de monter à la partie haute du Temple? Mais comment pourrons-nous nous cacher? Car c'est ainsi qu'on croit qu'il faut traduire, en changeant dans les vers du Poëte, μάθοιμεν en λάθοιμεν, πότερα δωμάτων πρὸς ἀμβάσεις ἐκβησόμεσθα, πῶς ἂν οὖν λάθοιμεν ἄν. Oreste & Pylade ne pouvoient entrer dans le Temple qu'en s'y glissant par surprise, ou bien en forçant les portes; mais quelque parti qu'ils pussent prendre, il falloit toujours qu'il se tinssent cachés, puisque tout homme grec de nation, devoit être sacrifié à la Divinité de ce lieu.

Θύω γὰρ ὄντος τοῦ νόμου καὶ πρὶν πόλει
Vers 38. Ὃς ἂν κατέλθῃ τήνδε γῆν Ἕλλην ἀνήρ.

Il est donc très-naturel que l'un des deux, après avoir

proposé un avis, demande à l'autre comment ce parti pourra ſe concilier avec la néceſſité où ils ſont de ne pas ſe montrer : πῶς ἂν οὖν λάθοιμεν ἄν. Le mot μάθοιμεν ne fait pas là un ſens qui puiſſe convenir. En effet, Pylade répond à Oreſte, ναοῦ δ' ἀπαλλαχθέντε κρύψωμεν δέμας, & Oreſte ajoûte un peu après, χωρεῖν χρεὼν ὅποι χθονὸς κρύψαντε λήσομεν δέμας.

On ne peut accuſer l'Auteur de ces Remarques de faire beaucoup de violence au texte, puiſqu'il ne fait que mettre une lettre en la place d'une autre, qui lui reſſemble beaucoup dans les Manuſcrits. Tout le monde ſçait que le λ & le μ ſe confondent ſouvent l'un avec l'autre.

DISCUSSION
D'un paſſage de Pindare, cité dans Platon.

FAUTE d'avoir les ouvrages entiers de ceux dont quelques anciens Auteurs ont rapporté des fragmens, on tombe aiſément dans l'erreur. C'eſt ce que M. l'abbé Fraguier a remarqué à l'occaſion d'un paſſage de Pindare cité par Platon. En 1720.

Ce Philoſophe, dans le troiſiéme livre des Loix, traitant des ſources de l'autorité, qui donne aux uns le droit de commander, & qui impoſe aux autres la néceſſité d'obéir, en marque ſept principales : la paternité, le mérite, l'âge, le droit ſur ſes eſclaves, la force, la volonté de l'inférieur, & le ſort. Sur quoi un des Interlocuteurs ayant dit, que la force qui donne l'empire au plus puiſſant ſur le plus foible, fondoit l'eſpéce d'autorité la plus invincible, Platon ajoûte, *& la plus ordinaire parmi tous les animaux, & conforme à la nature, comme Pindare le Thébain l'a dit quelque part*, Puis, s'adreſſant à Pindare même, comme s'il étoit là preſent: « Cependant, grand » Poëte, dit-il, ſi je ne nie pas abſolument que cette ſorte » d'autorité qui vient de la force, ſoit contre la nature, (Platon » veut dire, & il eſt vrai que dans certains cas, on peut & on

Plato, l. 3. Leg. p. 690.

„ doit employer la force) je dirai du moins que l'empire de „ la loi, fondé, non ſur la violence, mais ſur la volonté de „ celui qui obéit, eſt entierement ſelon l'ordre de la nature. „

Plato, l. 4. Leg. p. 714. D.

Le même Platon, reprenant dans un autre endroit ce qu'il avoit dit ſur les ſources de l'autorité: nous ſommes convenus, dit-il, que Pindare produiſoit comme le principe du droit naturel & de la juſtice, l'extrême violence que le plus fort exerce contre le plus foible, κατὰ φύσιν τὸν Πίνδαρον ἄγειν δικαιοῦντα τὸ βιαιότατον.

L'endroit de Pindare auquel Platon fait alluſion dans ſes loix, eſt viſiblement celui qu'il rapporte lui-même dans le Gorgias. Ce morceau ne ſe trouve dans aucune des Odes qui nous reſtent de ce Poëte; & ceux qui ont recueilli les fragmens de Pindare, pour l'avoir pris ailleurs que dans Platon (car il eſt cité par divers Auteurs) n'en ont rapporté qu'une partie.

Pl. in Gorg. p. 484. B.

Calliclès donc, dans le Gorgias, ſoutenant contre Socrate ce dogme pernicieux, que la force fait le droit; Pindare, dit-il, ſemble établir le même ſentiment que moi dans le Cantique où il dit, que la force qui domine à tout, aux mortels & aux immortels: νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς θνατῶν τε καὶ ἀθανάτων, eſt cette loi, qui par une main, par une force toute puiſſante, produit, amene avec violence la ſouveraine juſtice: οὗτος δὲ δὴ (νόμος) ἄγει βιαίως τὸ δικαιότατον ὑπερτάτᾳ χειρί. En un mot c'eſt la force qui fait le droit. J'en juge, dit Pindare, par les faits d'Hercule; car ce ne fut, ni du gré de Géryon qu'il emmena ſes troupeaux, ni en lui payant ce qu'ils valoient, τεκμαίρομαι ἔργοισιν Ἡρακλέους, ἐπεὶ ἀπριάτας... οὔτε πριάμενος, οὔτε δόντος τοῦ Γηρυόνου ἠλάσατο τὰς βοῦς: d'où Calliclès conclut, que ſuivant l'autorité de Pindare, les troupeaux & les autres biens du plus foible, appartiennent de droit au plus fort.

Pour tirer cette conſéquence, il faut ſuppoſer que νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς, *qui domine ſur toutes choſes*, (car telle eſt la force de l'article ὁ mis après νόμος) *la loi*, eſt pris dans cet endroit pour cette loi de la nature, qui dominant ſur la férocité des animaux, les livre mutuellement à leur avidité; ce qui

qui apparemment étoit marqué dans les vers précédens, & résulte de la description qu'en fait Pindare, & plus encore de l'exemple qu'il en donne dans la violence dont Hercule usa envers Géryon; autrement quel rapport peut-elle avoir avec aucune loi, si ce n'est celle que la supériorité de force impose au plus foible. Aussi Platon, comme on l'a dit plus haut, y oppose-t-il une supériorité de raison, qui produit dans l'inférieur une obéissance volontaire, soutenant ailleurs que jamais les enfans de Jupiter n'ont usé de finesse ni de violence, qu'ils n'ont ni dérobé ni ravi.

L'usage que Platon, dans le Gorgias, fait faire à Calliclès du passage de Pindare, est juste. Platon lui-même dans son Dialogue des loix, sous le personnage de l'Athénien, l'un des trois Interlocuteurs, en fait le même usage; mais il n'est pas hors de toute vrai-semblance, que Pindare n'a guères plus admis ce principe, si funeste au genre humain, que Platon ne l'admettoit. Car de même que ce Philosophe ne veut pas tout-à-fait nier que cette source du droit ne soit en quelque maniere dans la nature en général, & qu'il se contente d'en admettre une autre bien plus conforme à la nature de l'homme, en tant qu'il est distingué des bêtes par l'excellence de sa raison; ainsi Pindare, débitant d'un côté cette dangereuse maxime, s'explique ailleurs d'une façon bien plus approchante du sentiment de Platon; c'est dans l'Ode VIIIe des Pythioniques.

Pl. l. 12. Leg. p. 941. B.

Le profit, dit Pindare, *le gain le plus cher & le plus désirable, est celui qui se fait de gré à gré & par le consentement du possesseur:* (voilà tout le contraire de ce qu'Hercule fit à Géryon) *la violence avec le temps fait trébucher le violent & l'orgueilleux: ni Typhon avec ses cent têtes, ni le Roi des Géants* (Porphyrion) *n'ont échappé à la punition qu'ils ont trouvée, l'un dans la foudre de Jupiter, l'autre dans l'arc* terrible *d'Apollon.*

Κέρδος δὲ φίλτατον γ' ἑκόντος εἴ
Τις ἐκ δόμων φέροι.
Βία δὲ μεγάλαυχον ἔσφα-
λεν ἐν χρόνῳ. Τυφὼς Κίλιξ ἑκατόγκρα-

νος οὔ μιν ἄλυξεν,
Οὐδὲ μὰν βασιλεὺς γιγάντων,
Δμαθέντε κεραυνῷ,
Τόξοισί τ' Ἀπόλλω-
νος.

Ne diroit-on pas en effet, que Pindare veut ici prévenir les conséquences que Calliclès & ses semblables pourroient tirer de ce qu'il dit ailleurs au sujet d'Hercule & de Géryon? Outre qu'il ne faut pas toujours imputer à un Poëte tout ce que l'yvresse de la Poësie lui fait hazarder; & c'est ce que Platon lui-même enseigne en plusieurs endroits de ses Dialogues, sur-tout au IV[e] livre des Loix. *C'est un ancien discours que nous-mêmes*, dit-il, *avons souvent dans la bouche, & qui a le suffrage des hommes, qu'un Poëte, lorsqu'il est assis sur le trépied de la Muse, alors c'est un homme hors de sens, qui semblable à une fontaine, tout ce qui lui vient à l'esprit, il le laisse couler; & comme son art est d'imiter, lorsqu'il imite des hommes qui se contredisent mutuellement, il est souvent forcé de se contredire lui-même, sans sçavoir de quel côté est la vérité.*

Plato, l. 4. Leg. p. 719. C.

Or, si jamais Poëte s'est assis sur le trépied des Muses, c'est Pindare. Il ne faut donc pas prendre à la rigueur, ni lui attribuer comme un sentiment arrêté, ce qui peut lui être échappé dans l'enthousiasme; & si Platon l'a fait, c'est apparemment parce que de son temps on abusoit du mot de Pindare, comme on a fait depuis, & qu'il étoit important d'y répondre ainsi que Socrate fait dans le Gorgias.

Ce mot en effet, νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς, la loi qui est la reine de tout, & qui domine sur toutes les choses du monde; ce mot, dit M. l'abbé Fraguier, a été pris fort diversement: Hérodote l'a entendu de la loi en général, comme si, indépendamment de toute disposition intérieure de l'ame, les seules loix établies diversement par les hommes faisoient la différence du bien au mal, selon ce qu'elles permettent ou défendent; au lieu que la loi établie par le plus puissant, précisément comme plus puissant, en un mot, la loi du plus fort, ne produit pas

proprement le droit de la justice, mais sert uniquement à demeurer dans l'impunité; ce qui résulte de ce que le droit manque aux uns, pour s'opposer aux volontés d'un maître légitime : & tel est le *jus Regis*, dont parle Samuël dans l'Ecriture, personne n'étant en droit de s'opposer au Roi; ou du manque de force pour résister, & tel est le *jusque datum sceleri* de Lucain, la République Romaine n'étant pas assez forte pour réprimer Jule César, non-plus que Géryon pour réprimer la force d'Hercule.

1. *Reg.* 8. 2.

Revenons à Hérodote, qui, sur ce que les Grecs avoient en horreur l'usage qui avoit lieu parmi les Indiens de manger les corps de leurs parens morts, tandis que les Indiens avoient la même horreur pour l'usage de les brûler établi parmi les Grecs, dit que Pindare lui paroît avoir raison, lorsqu'il enseigne que la loi est *la Reine de tout* : sur quoi M. l'abbé Fraguier remarque, que s'il a prétendu dire en effet, comme le Calliclès de Gorgias, que toute distinction de vertu & de vice, de bien & de mal, n'est que d'une institution humaine, & l'effet des loix établies par la force; outre qu'il se trompe lourdement, il choisit mal le sujet d'une pareille conclusion. Car ce qui regarde les cadavres, la maniere de rendre aux morts les derniers devoirs, étant en soi une chose arbitraire soumise aux loix, peut fort bien être réglée d'une façon ou d'une autre, sans que la justice & la vertu en souffrent, lorsque de quelque façon qu'on la regle, on le fait par un principe de piété & de religion.

Herodot. Thalia, *pag.* 200.

Il est à croire que ce mot de Pindare avoit passé en proverbe, & que le proverbe étoit ὁ νόμος πάντων βασιλεὺς, au lieu que Pindare dit νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς, ce qui est fort différent; puisque l'un signifie que la loi domine sur toutes choses, les regle toutes & y donne le prix; & l'autre veut dire, selon Pindare, que la sorte de loi qui domine sur tout est la loi du plus fort : & c'est à quoi Hérodote semble n'avoir pas réflechi.

Clement d'Alexandrie & Origéne l'ont pris dans le sens des Stoïciens, & par νόμος ils entendent une loi de raison,

telle à peu près qu'elle eſt expliquée dans Ciceron au premier livre des Loix : ils ſe trompent ſans doute, & leur erreur, moins pernicieuſe que celle d'Hérodote, vient de ce qu'ils n'ont pas fait attention à ce qui vrai-ſemblablement précédoit dans le Cantique de Pindare, s'ils l'avoient entier, & à ce qui ſuit dans le Gorgias de Platon, s'ils n'avoient pas la piéce de Pindare. Du reſte rien n'eſt ſi ordinaire que de voir citer à contre-ſens des mots célébres, qui ſont devenus des proverbes dans la bouche des hommes dont ils ne ſont pas entendus.

EXAMEN DE DEUX PASSAGES De l'Iphigenie Taurique d'Euripide.

IL y a deux vers dans la ſcéne de l'Iphigénie Taurique d'Euripide, que toutes les éditions de ce Poëte mettent
1718. dans le rôle d'Oreſte, & qui ont paru à M. Hardion devoir appartenir au rôle de Pylade. Voici l'extrait d'une partie de la ſcéne.

Oreſte demande conſeil à Pylade ſur les moyens d'enlever, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçû d'Apollon, la ſtatue de Diane Taurique. Il ne ſçait s'ils doivent marcher droit au Temple, & en enfoncer les portes avec des leviers. Si l'on nous ſurprend ouvrant les portes, dit-il à ſon ami, c'eſt fait de notre vie, & plutôt que de nous expoſer à une mort certaine, nous ferons mieux de regagner notre vaiſſeau, & de reprendre la route qui nous a amenés ici.

Pylade ſe récrie ſur cette propoſition d'Oreſte. Quoi, lui dit-il, pourrions-nous conſentir à une fuite ſi honteuſe, nous nous qui ne ſommes pas accoutumés à fuir ? Ne ſeroit-ce pas inſulter l'Oracle du Dieu qui nous envoye ? Eloignons-nous ſeulement du Temple, & cachons-nous dans ces antres que la mer baigne de ſes flots. Tenons-nous loin de notre vaiſſeau, parce qu'on pourroit le découvrir, & en donner avis aux

Rois de cette contrée, qui enverroient du monde pour se saisir de nous; & lorsque l'astre de la nuit paroîtra sur l'horison, nous employerons tout ce que nous avons de hardiesse & d'industrie pour enlever la statue de la Déesse. Remarquez entre ces colomnes des espaces vuides par où vous pourrez vous glisser: les braves gens s'exposent sans crainte aux entreprises les plus difficiles, & les lâches sont toujours méprisés.

Oreste, suivant toutes les éditions d'Euripide, reprend la parole en ces termes:

Il ne sera pas dit qu'après avoir essuyé les fatigues d'une longue navigation, nous retournions honteusement sur nos pas, lorsque nous touchons au but. Oui, vous m'ouvrez les yeux, cher Pylade, je veux suivre le sage conseil que vous me donnez. Allons chercher l'endroit où nous nous tiendrons cachés. Nous ne pourrions nous plaindre d'Apollon, si par notre fuite son Oracle demeuroit sans effet. C'en est fait, je veux achever l'entreprise, les dangers, quelque grands qu'ils soient, ne sont point des excuses pour de jeunes courages.

Οὔτοι μακρὸν μὲν ἤλθομεν κώπῃ πόρον,
Ἐκ τερμάτων δὲ νόστον ἄρωμεν πάλιν.
Ἀλλ' εὖ γὰρ εἶπας, πειστέον. χωρεῖν χρεὼν,
Ὅποι χθονὸς κρύψαντε λήσομεν δέμας.
Οὐ γὰρ τὸ τοῦ θεοῦ γ' αἴτιον γενήσεται
Πεσεῖν ἄχρηστον θέσφατον· τολμητέον.
Μόχθος γὰρ οὐδεὶς τοῖς νέοις σκῆψιν φέρει.

Ces deux vers,

Οὔτοι μακρὸν μὲν ἤλθομεν κώπῃ πόρον,
Ἐκ τερμάτων δὲ νόστον ἄρωμεν πάλιν.

que M. Hardion a traduits par ces mots: *Il ne sera pas dit qu'après avoir essuyé les fatigues d'une longue navigation, nous retournions sur nos pas, lorsque nous touchons au but*, paroissent une suite des raisons qu'apporte Pylade pour condamner la fuite qu'Oreste propose. La fuite par elle-même est honteuse,

dit-il, mais d'autant plus honteuse pour nous, que nous n'avons pas coutume de fuir le danger. Nous devons d'ailleurs respecter les Oracles d'Apollon qui nous envoye. Considérons de plus que nous touchons au but, & qu'il seroit honteux qu'après une longue & pénible navigation, nous retournassions sans avoir rien fait. Toutes ces idées sont parfaitement liées entr'elles par une gradation de sens qu'il est facile d'appercevoir, elles conviennent toutes au caractère de Pylade, & ne feroient pas un si bon effet dans la bouche d'Oreste. Il est d'un autre côté fort naturel qu'Oreste, touché des raisons de son ami, rappelle dans l'instant tout son courage, & s'écrie vivement & brusquement, ἀλλ' εὖ γὰρ εἶπας, πειστέον. Oui, vous avez raison, cher Pylade, je veux suivre votre conseil, &c.

Voici un autre vers du IVe acte, scéne derniere, qu'il semble que Brodeau, Canterus & Scaliger n'ont point entendu.

Iphigénie, pour sauver son frere, imagine un stratagême, qui consiste à faire entendre au roi Thoas, qu'avant que d'immoler Oreste, il faut le purifier dans la mer, parce qu'il est souillé du meurtre de sa mere; & afin de pouvoir enlever en même temps la statue de Diane, Iphigénie doit feindre encore que cette Déesse veut elle-même être purifiée, parce qu'Oreste a profané sa statue en y touchant.

Oreste approuve le stratagême; mais, comme il est plus attentif au salut de son ami, qu'au sien propre, il demande ce qu'on fera de Pylade: car le menera-t-on à la mer, s'il n'y a pas de raison de le purifier?

Πυλάδης δ' ὅδ' ἡμῖν ποῦ τετάξεται φόνου;

Le mot φόνου, a embarrassé les Sçavans qu'on vient de nommer, qui ayant mis πόνου en sa place, font dire à Oreste: Mais quel rôle donnerons-nous à Pylade dans cette affaire? *Pylades verò in quo loco hujus negotii à nobis ponetur?* Mais on ne doit jamais se permettre de corriger le texte d'un Auteur, que lorsqu'on n'en peut absolument tirer aucun sens. Barnes conserve le mot φόνου, & traduit ainsi le vers, *ubinam ergo*

amicus Pylades loci ordinabitur ? an ad cædem illius vice ? que ferons-nous de Pylade, le laiſſerons-nous pour mourir à la place d'Oreſte ?

Cette traduction ne ſemble pas répondre aux paroles du texte; il faut du moins bien de la ſubtilité pour découvrir le ſens que Barnes leur donne : ſans changer φόνου, M. Hardion traduit ſimplement & littéralement, *Pylades verò in quo hujus cædis loco à nobis ponetur ?* Quelle part donnerons-nous à Pylade dans le meurtre dont vous me direz coupable, afin d'avoit un prétexte pour le mener avec nous ? La réponſe d'Iphigénie confirme cette explication. Nous dirons, répond-elle, qu'il a les mains ſouillées du même crime que vous, & qu'il a le même beſoin d'être purifié.

Canterus l'a traduit ainſi mot à mot ſans l'entendre.

Ταὐτὸν χεροῖν σοι λέξεται μίασμ' ἔχων.

Cette explication a paru à M. Hardion ſi facile à trouver, qu'il ne comprend pas comment d'habiles gens ont pû y être arrêtés.

OBSERVATIONS
Sur quelques endroits des Phéniciennes d'Euripide.

QUOIQUE le récit que fait Euripide dans ſes Phéniciennes, de la mort d'Etéocle & de Polynice, ſoit un des morceaux les plus travaillés des Tragédies de ce Poëte, puiſqu'il y peint le combat des deux freres avec les couleurs les plus vives & les plus vrayes, & qu'il en met toutes les circonſtance ſous les yeux du ſpectateur, avec une netteté & une préciſion admirable ; cependant Joſué Barnes croit avoir apperçû dans ce récit deux fautes groſſieres, l'une en ce que le Poëte fait combattre deux freres avec leurs épées après avoir dit que leurs épées avoient été rompues : l'autre en ce qu'il fait parler Polynice, après avoir dit que les deux freres étoient morts. Cette ſeconde remarque tombe ſur un paſſage

du Scholiaste qui est relatif au 1437[e] vers de la Tragédie. *Bis autem Poëta hîc lapsus videtur, qui gladiis pugnare dicit, postquam fractos gladios dixisset, & loqui Polynicen postquam utrosque functos dixisset, versu* 1437.

1725. M. Hardion en a jugé autrement; & quoiqu'il n'ait pas voulu entreprendre de traduire tout cet endroit des Phéniciennes, de peur, dit-il, d'en affoiblir les beautés, il a crû qu'il étoit nécessaire de l'exposer en abbrégé, persuadé qu'un simple extrait suffira pour justifier pleinement le Poëte.

Etéocle & Polynice, dit Euripide, se battirent d'abord avec la
V. 1391. lance. ἦισσον δὲ λόγχαις. Chacun d'eux examine attentivement les mouvemens de son ennemi pour rendre ses efforts inutiles, & se couvre avec soin de son bouclier. Etéocle heurte contre une pierre, qui l'oblige de faire un pas en avant, & de se découvrir en partie. Polynice saisit l'occasion qui se présente
1401. de le blesser, & lui perce la cuisse avec sa lance. Πολυνείκης
1403. δ' ἀπήντησεν δορὶ ... κνήμην τε διεπέρασεν Ἀργεῖον δόρυ.

Dans le temps même qu'il le frappe, il se découvre l'épaule; Etéocle profite du moment, & lui enfonce sa lance dans la
1406. poitrine. στέρνα Πολυνείκους βίᾳ διῆκε λόγχην, mais il en rom-
1408. pit la pointe, ἄπο δ' ἔθραυσ' ἄκρον δόρυ. Pour se tirer de
1409. l'embarras où le met cet accident, ὡς δ' ἄπορον ἥκων δορός, il fait un pas en arriere, & prend une pierre avec laquelle il
1411. rompt la lance de Polynice par le milieu, μέσον δ' ἄκοντ' ἔθραυσεν: ainsi comme ils n'ont plus de lance ni l'un ni l'autre,
1411. le combat redevient égal entr'eux. ἐξ ἴσου δ' ἄρης ἦν κάμακος ἀμφοῖν χεὶρ ἀπεστερημένοιν. Alors ils mettent l'épée à la
1413. main, & fondent l'un sur l'autre. ἔνθεν δὲ κώπας ἁρπάσαντε φασγάνων, ἐς ταὐτὸν ἧκον. Leurs boucliers se touchent, le combat s'échauffe, & ils se chargent avec la plus grande fureur. Enfin Etéocle s'avise d'une ruse qui étoit en usage parmi les Thessaliens, & qui lui étoit connue par le commerce qu'il avoit avec ces peuples. Il change son attaque, il porte son pied gauche en arriere, ayant toujours soin de se tenir bien couvert; & avançant son pied droit, il passe son épée dans le corps de son frere, & le traverse depuis le nombril jusqu'à l'épine du

dos,

dos. δὶ ὀμφαλοῦ καθῆκεν ἔγχος σφονδύλοις τ' ἐνήρμοσεν. Po- 1421.
lynice en recevant le coup panche ſon corps en avant, &
tombe ſur la pouſſiere qu'il teint de ſon ſang. Etéocle qui ſe
croit aſſuré de la victoire, jette ſon épée par terre, ξίφος δικὼν 1426.
ἐς γαῖαν, & court ſur ſon frere pour le dépouiller; il ne
s'occupe que de ce ſoin, & ne prend aucune précaution. C'eſt
ce qui cauſe ſa perte. Polynice qui reſpiroit encore, & qui dans
ſa chûte n'avoit point quitté ſon épée, la leve, quoique d'une
main foible, la plonge dans le corps d'Etéocle, & lui perce
le foie. On les voit étendus tous deux à côté l'un de l'autre,
ſans que la victoire ſe ſoit déclarée pour l'un des deux.

M. Hardion ne peut comprendre ce qui a cauſé l'erreur de
Barnes dans ce récit, qui ne préſente aucune ſorte d'obſcurité,
ni dans les termes, ni dans les penſées; auroit-il été trompé
par le mot ἔγχος dont Euripide ſe ſert vers 1421, lorſqu'il en
eſt au combat des deux freres avec l'épée? il n'eſt pas naturel
de le croire. Ce mot ne peut ſignifier dans cet endroit que la
pointe de l'épée, parce que le ſens en eſt déterminé par le
mot φάσγανον qui précéde, & par le mot ξίφος qui ſuit.

Barnes ne paroît pas plus heureux dans la ſeconde obſerva-
tion. Jocaſte, qui étoit accourue dans le lieu du combat avec
Antigone ſa fille, ſur l'avis qu'elle avoit eu du défi qu'Etéocle
& Polynice s'étoient fait, n'arrive qu'au moment qu'ils ſont
bleſſés à mort, & près de quitter la vie. ἐπεὶ τέκνω πεσόντ' 1437.
ἐλειπέτην βίον. Elle ſe livre à toute ſa douleur, elle embraſſe
ſes deux fils tour à tour, & leur donne les marques les plus
touchantes de ſa tendreſſe. Etéocle l'entend dans la foibleſſe
où il eſt, il pouſſe avec peine un ſoupir du fond de ſa poitrine,
& lui tend une main toute moite; il a déja perdu la parole, &
il ne lui répond que par des larmes qui coulent de ſes yeux.
ὁ δ' ἦν ἔτ' ἔμπνους. Il tourne ſes regards ſur ſa ſœur & ſur ſa 1451.
mere, & leur dit: Nous ſommes morts, ma mere, je vous
plains, je plains ma ſœur, & ce frere qui meurt à mes côtés;
il étoit devenu mon ennemi, mais il m'étoit toujours cher....
Recevez mes adieux, déja les ténébres de la mort m'en-
vironnent de toutes parts. Dans l'inſtant ils expirent tous

deux, & terminent ainſi leur malheureuſe vie.

Barnes fait tomber ſa critique ſur ce vers, ἐπὶ τέκνοιν πεσόντ' ἐλειπέτην βίον· il a cru qu'il ſignifioit, lorſque ſes deux fils eurent quitté la vie, mais il ne peut avoir cette ſignification; ἐλειπέτην eſt à l'imparfait, & pour le traduire littéralement, il faut dire, pendant que les deux freres *quittoient la vie, touchoient à leur dernier moment.* Barnes n'a pû lire ἐλιπέτην à l'aoriſte, au lieu d'ἐλειπέτην à l'imparfait; la meſure du vers ne le permettoit pas, & il la connoiſſoit trop bien, pour s'y tromper.

Il fait encore le procès au Scholiaſte, à l'occaſion de ce qu'Euripide dit du ſtratagême Theſſalien dont Etéocle ſe ſervit contre Polynice; il accuſe le Scholiaſte d'avoir mis ce ſtratagême ſur le compte de Polynice, au lieu qu'Euripide le met ſur le compte d'Etéocle : mais le paſſage eſt déciſif: ὁ οὖν Εὐριπίδης ἐπὶ τῷ τὸν Πολυνείκην σοφισάμενον, τὸ Θεσσαλὸν παρέλαβε σόφισμα, & ſi Barnes l'avoit bien examiné, il auroit ſeulement vû qu'il demande une légere correction, qui ſe réduit à lire σοφισαμένῳ au lieu de σοφισάμενον. Le changement ne peut être moins conſidérable; il y a beaucoup de reſſemblance entre l'ω & l'ο & le ν joints enſemble, & le paſſage ſignifiera, qu'Euripide a employé l'expreſſion Θεσσαλὸν σόφισμα, ſtratagême Theſſalien, pour caractériſer la manœuvre qui trompa Polynice, ἐπὶ τῷ τὸν Πολυνείκην σοφισαμένῳ (ſous-entendant σοφίσματι) τὸ Θεσσαλὸν παρέλαβε σόφισμα : en liſant ainſi, la critique tombe d'elle-même.

Au reſte, le Scholiaſte étale beaucoup d'érudition pour expliquer ce que c'eſt que ce ſtratagême Theſſalien, & rapporte ce qui s'eſt dit ſur la réputation qu'avoient les Theſſaliens d'être fourbes, artificieux & de mauvaiſe foi. Il paroît que ſans tant de recherches, il eſt très-ſimple de penſer que la botte qu'Etéocle porta à Polynice, étoit de l'invention des Theſſaliens, & qu'Etéocle avoit pris des leçons d'eſcrime, ou dans la Theſſalie même, ou de quelque Theſſalien.

Après avoir défendu Euripide contre ſon propre Com-

mentateur, M. Hardion a cru qu'il lui ſeroit permis de le critiquer à ſon tour, ou du moins d'expoſer ſes doutes ſur un paſſage qui lui fait quelque peine.

L'Ecuyer d'Etéocle vient annoncer au commencement du quatriéme acte, que dans le combat qui s'eſt donné au pied des murailles, ceux de Thébes ont eu l'avantage, & ont mis leurs ennemis en fuite. Il invite Jocaſte à ſortir de ſon appartement pour entendre le récit du combat; ſortez, lui dit-il, *illuſtre épouſe d'Oedipe*, écoutez-moi; mettez fin à vos larmes, & à vos douloureux gémiſſemens.

Εξελθ' ἄκουσον, Οἰδίπου κλεινὴ δάμαρ V. 1077.
Λήξασ' ὀδυρμῶν πενθίμων τε δακρύων.

Jocaſte lui répond : ô mon cher, venez-vous m'annoncer le malheur d'Etéocle, venez-vous m'apprendre ſa mort? Car vous n'avez pas coutume de le quitter lorſqu'il combat, vous êtes toujours à ſes côtés pour parer les traits qu'on lui lance. Quelle nouvelle m'apportez-vous, mon fils eſt-il mort ou vivant, dites-le moi ? L'Ecuyer lui répond, Il vit, Madame, n'ayez ſur cela aucune crainte; ce que j'ai à vous dire va vous raſſûrer.

On comprend aiſément que Jocaſte, qui ſçavoit qu'Etéocle étoit allé combattre, & qui dans l'attente de l'évenement ſentoit les plus vives allarmes, doit être frappée de crainte à la vûe de ſon Ecuyer, qui n'avoit pas coutume de le quitter; mais il avoit pris ſoin de la raſſûrer en arrivant, & après qu'il l'a exhortée à eſſuyer ſes larmes, elle ne devoit point, ce ſemble, lui demander s'il lui apportoit la nouvelle de la mort d'Etéocle. Il étoit naturel de penſer qu'Etéocle l'avoit dépêché, pour lui rendre compte de l'heureux ſuccès du combat; ſi Jocaſte eût eu quelque ſujet de s'allarmer, ce devoit être pour Polynice : auſſi après s'être informée ſi la ville de Thébes eſt libre, & ſi elle n'eſt plus en danger d'être ſaccagée, elle lui demande tout de ſuite, s'il ne ſçavoit rien de Polynice; car il m'eſt cher, lui dit-elle, & je déſire ſçavoir s'il voit encore la lumiere.

Tout ce qu'on peut imaginer pour la justification d'Euripide, c'est que l'Ecuyer, qui sçavoit qu'après le combat des deux armées, Etéocle & Polynice étoient convenus de vuider leur querelle dans un combat singulier, n'avoit pû s'empêcher de laisser paroître sur son visage, même en annonçant une bonne nouvelle, toute la crainte & toute l'horreur que lui inspiroit un telle combat : & il faut supposer que le jeu de l'Acteur corrigeoit ce qu'il y a de bisarre en apparence dans la réponse de Jocaste aux premieres paroles de cet Ecuyer. Il paroît même qu'il reste quelque défiance à Jocaste, & que sa curiosité n'est point satisfaite par le récit du combat, quoique bien détaillé, & malgré les assûrances qu'on lui a données, que ses deux fils étoient vivans; mais apprenez-moi, lui dit-elle, en quelle disposition étoient mes deux fils après le combat. Ne vous informez point du surplus, lui répond l'Ecuyer, il n'y a rien jusqu'ici que de favorable pour vous. Ce discours, réplique Jocaste, me donne du soupçon, je ne vous laisserai point que vous ne m'ayez éclaircie sur ce que je vous demande. Voulez-vous quelque chose de plus, lui dit l'Ecuyer, que d'être assûrée que vos fils sont vivans ? Jocaste continue de le presser, & il lui déclare enfin que ses deux fils ont conçu le plus noir & le plus horrible dessein, qu'ils se disposoient quand il les a quittés à s'entr'égorger; il l'exhorte à les aller trouver, & à employer pour les séparer toute l'autorité qu'elle peut avoir sur eux, tout ce qu'elle pourra imaginer de plus capable de les persuader, & même le secours des paroles magiques, s'il y en a d'assez efficaces pour opérer une réconciliation si difficile.



CORRECTIONS
D'un passage d'Euripide, & d'un autre de Longin.

CEs deux corrections ont été proposées par M. l'abbé Sallier. En 1723.

Euripide, dans le 3[e] acte de la Tragédie intitulée *Rhésus*, introduit Hector, qui fait à Rhésus de vifs reproches sur ce qu'il arrive si tard au secours des Troyens. Rhésus l'instruit des raisons qui l'ont retenu dans ses Etats, & ajoûte que s'il arrive tard, son secours n'en sera pas moins utile. Il y a dix ans, dit-il, que vous faites la guerre, & elle n'est pas encore terminée,

Ημέραν δ' ἐξ ἡμέρας
Πίπτεις κυβεύων τὸν πρὸς Ἀργείοις Ἄρη.

Canterus, qui ne voyoit aucun sens dans ce passage, avoit changé πίπτεις en πεττεύεις : mais que signifieront ces mots πεττεύειν κυβεύων τὸν Ἄρη ? Josué Barnes prend le mot πίπτεις pour un verbe que les Grammairiens appellent transitif, & l'explique par *cadere facis :* ce qui ne rend pas le vers d'Euripide plus intelligible. M. l'abbé Sallier est surpris que le mot κυβεύων n'ait pas rappellé aux Critiques le verbe ῥίπτεις en la place de πίπτεις. Par cette restitution le sens devient clair :

Ημέραν δ' ἐξ ἡμέρας
Ῥίπτεις κυβεύων τὸν πρὸς Ἀργείοις Ἄρη.

Vous tirez la guerre en longueur, & vous en attendez le succès d'un coup du hazard, comme si c'étoit un simple jeu : mais moi, ajoûte Rhésus, je ne veux qu'un jour pour forcer les retranchemens des Grecs, tomber sur leur Flotte, & les tailler en piéces. On connoît le fréquent usage de cette expression ῥίπτειν κύβον. Il seroit inutile d'en rassembler ici des exemples : ἀνέῤῥιφθη κύβος, *jacta est alea.*

Longin dit dans le Chapitre 43, où il recherche les causes

de la décadence des esprits, qu'à considérer ce que nous sommes, il vaut mieux qu'un autre nous commande, que de demeurer en notre propre puissance, de peur que cette rage insatiable d'acquerir, comme un furieux, qui après avoir rompu ses fers, se jette sur ceux qui l'environnent, n'aille porter le feu aux quatre coins de la terre. Ἀλλὰ μή ποτε τοῖς τοιούτοις, οἷοίπερ ἐσμὲν ἡμεῖς, ἄμεινον ἄρχεσθαι ἢ ἐλευθέροις εἶναι. ἐπεὶ τοίγε ἀφεθεῖσαι τὸ σύνολον, ὡς ἐξ εἱρκτῆς ἄφετοι, κατὰ τῶν πλησίον αἱ πλεονεξίαι κἂν ἐπικαύσειαν τοῖς κακοῖς τὴν οἰκουμένην.

C'est cette expression ἐπικαύσειαν τοῖς κακοῖς, qui fait la difficulté; & M. l'abbé Sallier ne croit pas que ni dans le sens propre, ni dans le figuré, on puisse dire ἐπικαίειν τοῖς κακοῖς: un changement très-léger rendra l'expression moins farouche, & conservera à la pensée de Longin toute la beauté qu'il étoit capable de lui donner; il ne s'agit que de lire ἐπικλύσειαν, au lieu d'ἐπικαύσειαν. Il est aisé de prendre dans les Manuscrits un Α pour un Λ, & suivant cette leçon, il faudroit traduire, *qu'il est à craindre que cette rage insatiable d'acquerir, n'aille inonder la terre d'un déluge de maux.*

SUR UNE LETTRE de Denys d'Halicarnasse à Pompée.

DENYS d'Halicarnasse avoit composé un Traité sur les Orateurs Attiques, dans lequel, après avoir distingué plusieurs genres d'élocution, il portoit son jugement sur le dégré de perfection où chacun d'eux étoit parvenu dans celui qu'il avoit embrassé, & s'expliquant ensuite sur le genre qui lui paroissoit le meilleur, il donnoit la préférence à celui que Démosthéne s'étoit fait à lui-même, & montroit qu'il avoit laissé bien loin derriere lui tous ceux qui auroient pû lui disputer le premier rang.

Il nous reste aujourd'hui plusieurs morceaux de cet ouvrage, & l'un des plus considérables est celui qui a pour titre, *De l'excellence du style de Démosthéne.*

Pompée l'ayant lû avec attention, y vit avec peine que dans le parallelle que Denys d'Halicarnaſſe avoit fait d'un diſcours oratoire de Platon, qui paſſoit pour ſon chef-d'œuvre, & d'une des plus belles harangues de Démoſthéne, il condamnoit avec beaucoup de rigueur un grand nombre de phraſes & d'expreſſions vicieuſes, qu'il avoit apperçûes, non-ſeulement dans ce diſcours de Platon, mais dans quelques autres de ſes ouvrages. Il lui écrivit une lettre pour s'en plaindre, & Denys d'Halicarnaſſe lui répondit pour juſtifier ſa cenſure. Cette réponſe nous eſt parvenue preſqu'entiere, & l'on y retrouve un fragment de la lettre de Pompée.

M. l'abbé Gedoyn, ayant communiqué à la Compagnie une traduction de cet ouvrage de Denys d'Halicarnaſſe, y ajouta des réflexions ſur l'uſage que les grands hommes de la République Romaine ſçavoient faire de leur loiſir. En 1719.

Il eſt très-difficile de s'imaginer que Pompée, qui avoit fait la guerre dès ſa plus tendre jeuneſſe, eut pû trouver le temps d'acquerir du ſçavoir & de l'érudition; cependant il avoit, ſelon le témoignage de Ciceron, non-ſeulement étudié tous les beaux Arts, même ceux qui demandent le plus de loiſir, mais il avoit encore une parfaite connoiſſance du droit public. L'excellente éducation que recevoient les Romains, les rendoit ſçavans preſque dès l'enfance. On les inſtruiſoit à fond dans leur langue, & dans la langue grecque : ces deux langues qui étoient vivantes, leur coutoient peu à apprendre. On leur inſpiroit de bonne heure du goût pour les excellens Ecrivains; ce goût verſé, s'il faut ainſi dire, dans des ames tendres, ſe fortifioit avec l'âge, & ramenoit ſans ceſſe ces jeunes nourriſſons à la lecture des mêmes choſes qu'ils avoient ſavourées dès leurs premieres années. Ce goût les portoit à rechercher la ſocieté des Sçavans, dont la converſation pût ſuppléer aux lectures que les affaires publiques leur déroboient. De-là il arrivoit que les Romains, ayant tous l'eſprit cultivé par les lettres, vivoient entr'eux dans un commerce continuel d'érudition. Et quelle devoit être la converſation d'un grand nombre de Romains, lorſqu'ils venoient à ſe trouver enſemble?

Hortensius, Ciceron, Cotta, César, Pompée, Caton, Brutus, Atticus, Catulus, Lucullus, Varron, &c. On est tenté de croire que tous les entretiens que Ciceron nous a laissés, n'étoient pas fort différens de ceux que tenoient réellement entr'eux ces grands personnages.

La lecture de la traduction de M. l'abbé Gedoyn, donna lieu à une dispute académique sur un passage de Denys d'Halicarnasse, dont la signification ne parut pas facile à bien déterminer. M. Hardion offrit de l'expliquer, & de rendre compte d'un démêlé que le P. Petau & Saumaise avoient eu sur le mot qui faisoit la principale difficulté du passage. La Dissertation dont il fit part à la Compagnie, avoit deux parties, la premiere contenoit son explication, & la seconde, l'examen de celle de Saumaise & du P. Petau.

En 1719. & 1720.

Denys d'Halicarnasse décrit au long le caractère de l'élocution de Platon. Selon lui, le style de Platon est formé du mélange des deux styles, du style sublime & du style simple & gracieux; mais il ne réussit pas également dans les deux. Lorsqu'il veut que son élocution soit aisée, naturelle, & qu'il n'y paroisse point d'art, il n'y a rien au monde de plus doux ni de plus charmant; sa diction est pure, & aussi claire, pour ainsi dire, que les corps les plus transparens. De tous les Auteurs qui ont écrit dans le même genre, aucun n'approche de son exactitude & de sa netteté. Il use toujours par préférence des mots les plus communs & les plus usités, & méprise tous les ornemens inutiles. Denys d'Halicarnasse ajoûte ensuite: (a) ὅτε πῖνος αὐτῇ (Sc. τῇ τοῦ Πλάτωνος διαλέκτῳ) καὶ ὁ χνοῦς ὁ τῆς ἀρχαιότητος ἠρέμα καὶ λεληθότως ἐπιτρέχει χλοερόν τέ τι καὶ τεθηλὸς καὶ μεστὸν ὥρας ἄνθος ἀναδίδωσι.

C'est ce passage que M. Hardion s'est proposé d'éclaircir, & la difficulté roule sur la signification qu'il faut donner aux mots πῖνος & χνοῦς ἀρχαιότητος. On les rend au propre par

(a) Cette description du style de Platon se retrouve toute entiere dans le Traité de l'Excellence du style de Démosthéne, d'où Denys d'Halicarnasse l'avoit transporté mot à mot dans sa Lettre à Pompée. *Voyez la 5[e] Sect. p. 166 de l'édition d'Oxford.*

les mots

les mots Latins, *ſordes*, *illuvies*, *ſquallor & ſitus vetuſtatis*. Mais Denys d'Halicarnaſſe les a employés dans un ſens figuré, non pour exprimer un vice d'élocution, mais pour nous donner une idée juſte de ce que nous entendons par cet air ſimple, naturel & négligé d'un Ecrivain, qui ſuit tout ce qui peut avoir l'apparence d'artifice & d'affectation, qui ſe ſert par préférence des mots propres, tels que les employoient le anciens Ecrivains, avant que l'uſage fréquent des expreſſions figurées eût été introduit, & qui donne à ſes phraſes un tour libre & naturel, ſans s'aſſujettir à la contrainte d'une période nombreuſe & proportionnée dans toutes ſes parties.

Suivant ces idées, M. Hardion a traduit tout le paſſage en ces termes: " Platon mêle imperceptiblement dans ſon ſtyle „ un air de négligence, & un goût de la maniere des anciens „ Ecrivains, auquel il joint je ne ſçais quoi de riant & de gra„ cieux, & une certaine fraîcheur ſemblable à celle des fleurs „ que le printemps fait éclore. „

On ne peut mieux faire entendre la penſée de Denys d'Halicarnaſſe, ni établir la vérité de cette explication, qu'en rapportant une partie de la doctrine de ce Rhéteur ſur l'élocution. Quoiqu'il reconnoiſſe qu'il y a autant de ſtyles différens que d'Auteurs qui ont écrit, il croit pourtant qu'on peut les rapporter tous à trois genres principaux, qui ſont le genre grave & auſtére, le genre gracieux & fleuri, & le genre moyen ou commun, qui ſe forme de l'union de ce que les deux autres ont de plus parfait.

Le genre auſtére, qu'il déſigne ſouvent par les épithétes de σεμνὸς, φιλαρχαῖος, ἀρχαιοπρεπής, &c. affecte d'employer les plus grands mots de leur donner une aſſiette ferme, & de les ſéparer par les intervalles que produiſent dans la prononciation le choc des voyelles qui ſe rencontrent, l'union des lettres muettes & des demi-voyelles, & le concours des ſyllabes composées de lettres dont la prononciation eſt forte & difficile : cependant il n'y faut point de cacophonie, ni de ces ſons rudes & déſagréables, qui bleſſent ou fatiguent l'oreille : & l'on ne ſçauroit avoir trop de ſoin de répandre

par-tout un certain air antique, & de ces graces naïves qui se présentent d'elles-mêmes, & qui n'ont rien de contraire & de gêné : ἀλλ' ἐπανθῇ τις αὐτοῖς χνοῦς ἀρχαιότητος καὶ χάρις ἀβίαστος.

Traité de l'excellence du style de Démosthéne. Sect. 38. pag. 186.

Les périodes trop étendues & trop compassées, les ornemens qui ne servent que pour la pompe & pour l'ostentation, doivent être bannis du genre austére, qui s'accommode mieux de phrases coupées & concises, où il n'y ait aucun mot inutile, & qui n'ajoûte au sens. Son harmonie est noble, fiere, pleine de dignité & de majesté; en un mot le genre austére tire sa principale beauté de *cet air négligé* qu'on remarque dans les anciens Ecrivains : τὸν ἀρχαϊσμὸν καὶ τὸν πίνον ἔχουσα κάλλος.

Traité de la composition, ou arrangement des mots. Sect. 22. pag. 22.

Par ces anciens Ecrivains, Denys d'Halicarnasse entend ceux qui fleurissoient avant la guerre du Peloponnese, c'est-à-dire, immédiament avant Hérodote & Thucydide, comme Hellanicus, Eudemus, Hécatée, Xanthus & plusieurs autres. (*a*) Le style de ces Ecrivains étoit pur, net & concis; ils n'employoient que des mots pris de l'usage commun, & leur diction étoit toujours conforme aux matieres qu'ils traitoient : ils paroissoient écrire sans étude & sans art, mais ils ne manquoient pas de graces.

Jugement de Thucydide. p. 138.

Pindare parmi les Poëtes, & Thucydide parmi les Historiens, ont excellé dans ce genre austére. On remarque dans tous les ouvrages de Pindare ce beau naturel, cette noblesse d'harmonie, & sur-tout *ce goût antique* qui fait le principal ornement du genre austére : εὐγένεια καὶ σεμνότης ἁρμονίας τὸν ἀρχαῖον φυλάττουσα πίνον.

Traité de l'excellence du style de Démosthéne. Sect. 39. pag. 187.

Le genre gracieux & fleuri, auquel Denys d'Halicarnasse donne indifféremment les épithétes de γλαφυρὸς, ἰσχνὸς, θεατρικὸς, ἀνθηρὸς, &c. est directement opposé au genre austére. Il n'admet que les mots les plus doux & les plus faciles à prononcer. Il cherche à flater l'oreille par d'agréable sons, & par une harmonie brillante & pleine de douceur. Il arrange & entrelasse ses mots de maniere qu'ils glissent, pour ainsi dire,

(*a*) Voyez les trois premieres phrase de l'histoire d'Hécatée, dans Demetrius Phalereus. *Sect.* 12, 13, 14 *&* 15, *Edit. d'Oxford.*

les uns ſur les autres, & ne peut ſouffrir qu'une lettre forte & une ſyllable dure faſſent le moindre obſtacle à la prononciation. Ses périodes ſont exactement meſurées, & ſont entr'elles un tiſſu toujours lié & ſuivi. Ce ſtyle veut, outre ce qui eſt néceſſaire au ſens, de l'ornement & de la parure, ſemblable à une belle perſonne, qui releve par l'éclat des diamans, les graces qu'elle a reçues de la nature. Sappho, Anacréon, Iſocrate, ſont les meilleurs modéles de ce ſecond genre d'élocution, qui n'a rien de cette négligence qui appartient au genre auſtére.

Enfin le genre moyen ou commun, ſe forme de l'aſſemblage de ce que les deux autres genres ont de plus excellent; les qualités de l'un & de l'autre s'y trouvent dans un juſte tempérament : l'auſtérité du premier n'y doit point dominer, mais s'y gliſſer preſque ſans être apperçue, & ſe mêler inſenſiblement avec les graces, le brillant & l'élégance du genre fleuri : ὅ, τε πῖνος αὐτῇ καὶ ὁ χνοῦς ὁ τῆς ἀρχαιότητος ἠρέμα καὶ λεληθότως ἐπιτρέχει, χλοερόν τέ τι καὶ τεθηλὸς καὶ μεστὸν ὥρας ἄνθος ἀναδίδωσι.

Ce genre moyen, le plus parfait de tous, eſt celui qu'ont employé Homére, Hérodote & Platon. Par le mélange adroit que ces grands hommes ont fait des qualités des deux autres genres, ils ont trouvé le ſecret d'accorder enſemble dans leurs écrits la force & la délicateſſe, la naïveté & l'artifice, la liberté & l'exactitude, la hardieſſe & la retenue, la douceur & la majeſté. *Traité de l'excellence du ſtyle de Démoſthéné. Sect. 41. pag. 188.*

Telle eſt l'idée que nous donne Denys d'Halicarnaſſe du ſtyle, où ſe mêle imperceptiblement la qualité qu'il déſigne par les mots πῖνος & χνοῦς ἀρχαιότητος. (*a*) Saumaiſe & le P. Petau ont eu une diſpute fort vive ſur la ſignification de ces mêmes mots, & leurs explications méritent d'être examinées.

Tous ceux qui auront étudié à fond les Traités de Denys d'Halicarnaſſe ſur l'élocution, ne balanceront pas à prendre parti contre Saumaiſe en faveur du P. Petau : cependant preſ-

(*a*) Voyez le Recueil des Diſſertations que Saumaiſe & le P. Petau ont publiées l'un contre l'autre ſous des noms empruntés.

que tous les Interprétes & traducteurs de Ciceron, qui a employé plusieurs fois le mot πῖνος & ses dérivés, ont adopté l'explication de Saumaise, sans faire attention si elle étoit vraie & convenable aux passages de Ciceron, & sans se mettre en peine de consulter les originaux.

Saumaise, dans son Commentaire sur le Traité de Tertullien *de Pallio*, & dans les Dissertations qu'il a faites contre le P. Petau, explique les mots grecs ἐμπινὴς & εὐπινὴς, par les mots latins, *mundus*, *politus*, *nitidus*, *elegans*. Il prétend que ces expressions sont prises de cette espéce de vernis qui paroissoit sur le corps des Athletes, lorsqu'il avoit été imbibé d'huile & coloré par le Soleil. Que le mot ἐμπινὴς, signifie au propre un homme qui s'exerce dans les combats athlétiques, qu'ensuite on s'étoit servi du mot πῖνος pour exprimer un style brillant, poli, élégant, un style châtié & travaillé avec soin, & qu'on exprimoit par le nom πῖνος, cet éclat & cet élégance que le style acquiert à force de travail. Il rapporte, pour appuyer son sentiment, plusieurs passages de Denys d'Halicarnasse, & entr'autres celui de la Lettre à Pompée. Il y joint quelques passages de Ciceron, pris dans ses Lettres à Atticus.

Ciceron écrit à son ami qu'il a reçu une lettre de son fils, qui lui a paru d'un bon style. On peut, ajoûte-t-il, m'en faire accroire sur le reste ; mais le caractère de ses Lettres, (qu'il désigne par le mot πῖνος) montre qu'il profite. *A Cicerone Litteræ mihi sanè πεπινωμέναι & bene longæ : cætera autem vel fingi possunt, πῖνος litterarum doctiorem significat.*

Il écrit une autrefois à Atticus qu'il a reçu une lettre de son fils fort bien écrite, & qui lui donne lieu de juger qu'il fait quelque progrès. *Tandem à Cicerone Tabellarius, & me hercule litteræ πεπινωμένως scriptæ, quod ipsum προκοπὴν aliquam significaret.*

Il marque encore dans un autre endroit que les lettres qu'il a reçues de son fils, sont d'un si bon caractère, soit pour le goût du style, soit pour les sentimens qui y sont répandus, qu'il ne craindroit point de les lire dans une assemblée d'habiles gens, *& me hercule ipsius litteræ sic & φιλοστόργως &*

εὐπινῶς *ſcriptæ, ut eas vel in ἀκροάσει audeam legere.* On verra plus bas combien l'explication de Saumaiſe eſt éloignée du ſens de ces paſſages de Ciceron, & le P. Petau n'y a pas fait, ce ſemble, aſſez d'attention.

Saumaiſe ne s'eſt pas contenté de dire ſon ſentiment ſur les mots πίνος & χνοῦς ἀρχαιότητος, mais il condamne ceux qui rendent ces termes par les mots latins *ſquallorem vetuſtatis redolens.* Le P. Petau, que cette cenſure regardoit, s'eſt élevé avec une eſpéce de fureur contre Saumaiſe; il l'accable des injures les plus groſſieres, & ſuppoſe apparemment qu'un ſçavant doit être infaillible, & ne peut ſe tromper ſans crime. Il paſſe enſuite à ſon explication, & dit conformément à la doctrine de Denys d'Halicarnaſſe, que le πίνος demande cette ſorte de rudeſſe que l'art & l'étude n'ont point polie, qui eſt toujours naturelle, & par conſéquent toujours oppoſée au genre gracieux & fleuri. Le mot πίνος, continue le P. Petau, pris au propre, répond aux mots *ſordes* & *illuvies*: au figuré quand on l'applique aux exercices des Athlétes, il ne ſignifie que cette craſſe formée par l'huile & la pouſſiere, qu'on enleve du corps des Athlétes avec l'inſtrument appellé *ſtrigil*; enfin quand on s'en ſert pour exprimer une qualité du ſtyle, on peut dire qu'un diſcours caractériſé par l'épithéte πεπινωμένος, n'eſt autre choſe que *ſordibus & illuvie obſitus ſermo.* Le P. Petau n'en demeure pas là. Pour dire les choſes, ajoûte-t-il, ſelon l'exacte vérité, le mot πίνος doit être rendu par les mots latins *ſitus & ſquallor vetuſtatis*, & ſert à déſigner la maniere & le goût des Ecrivains, qui s'étant nourris de la lecture des anciens Auteurs, les imitent, ſoit dans les expreſſions, ſoit dans le tour des phraſes; d'où il s'enſuit, continue-t-il, que cette maniere antique & auſtére n'avoit ni grace, ni douceur. *Caruit igitur antiquum illud & auſterum genus ſuavitate & lepore.*

On peut oppoſer ici au P. Petau, que Denys d'Halicarnaſſe n'exclut ni les graces, ni la douceur du genre auſtére, encore moins du genre commun, pourvû que ces graces ſoient naturelles & n'ayent rien de contraint, ἀλλ' ἐπανθῇ τις αὐταῖς

Jugement de Thucydide. Sect. 4. p. 138.

χνοῦς ἀρχαιοπινὴς καὶ χάρις ἀβίαστος : lorſqu'il nous donne le caractère du ſtyle des anciens Auteurs qui avoient écrit avant Thucydide, il dit poſitivement que leur ſtyle ne manquoit pas de graces. Ἐπιτρέχει μέντοί τις ὥρα τοῖς ἔργοις αὐτῶν καὶ χάρις.

Denys d'Halicarnaſſe n'entend pas que le ſtyle appellé πεπινωμένος, conſiſte préciſément dans les mots antiques & hors d'uſage ; c'eſt la ſimplicité & l'énergie qu'il faut chercher dans les vieux mots, non leur antiquité : & c'eſt ainſi qu'en a uſé parmi nous la Fontaine, qu'on peut citer comme le modéle le plus parfait du ſtyle appellé πεπινωμένος, & en même temps comme le plus doux & le plus gracieux des Ecrivains.

Le P. Petau ajoûte encore, que le mot πῖνος a été employé pour exprimer un ſtyle ſçavant, profond, & qui ne reſſemble point au ſtyle ordinaire, parce que ce qui eſt antique doit être cenſé hors de la portée du vulgaire, & devient le ſigne d'une érudition peu commune. C'eſt pourquoi il n'y a que les gens véritablement ſçavans, & qui ſe ſoient bien remplis de la lecture de l'antiquité, qui puiſſent prendre cette maniere antique. Le πῖνος, & le ſtyle appellé πεπινωμένος peut donc être regardé comme la marque du progrès qu'on fait dans les lettres.

On voit par ces dernieres paroles, que le P. Petau a eu en vue ce paſſage de Ciceron, πῖνος *litterarum doctiorem ſignificat;* mais auroit-il penſé que Ciceron entendît par le mot πῖνος, dont il ſe ſert pour qualifier les lettres de ſon fils, un air de ſcience & d'érudition, & un ſtyle qui n'eût rien de ſemblable au ſtyle ordinaire ? Ç'eût été, ce ſemble, un grand défaut dans le ſtyle de ces lettres, & Ciceron s'y connoiſſoit trop bien pour demander autre choſe à ſon fils que des mots ſimples, des tours de phraſes libres, aiſés, naturels, en un mot toutes les qualités que demande le ſtyle épiſtolaire, & qui ſe trouvent renfermées dans l'idée que Denys d'Halicarnaſſe nous donne de πῖνος. Ciceron, qui apperçoit ces qualités dans les lettres de ſon fils, juge avec raiſon qu'il fait du progrès, puiſqu'on ne les acquiert que par l'étude & par la réflexion, & que les

jeunes gens n'en connoiſſent le mérite, que lorſqu'ils ont appris à mépriſer dans le ſtyle les fleurs & les vains ornemens, pour s'attacher aux vrayes beautés qui ſont inſéparables du ſtyle ſimple & naturel.

Il paroît difficile de concilier ces dernieres paroles du P. Petau avec le reſte de ſon explication, qui eſt à peu de choſe près entierement conforme à la doctrine de Denys d'Halicarnaſſe. Il ſemble avoir voulu ſe rapprocher du ſentiment de Saumaiſe, qui lui en avoit peut-être impoſé ſur les paſſages de Ciceron, mais il ne s'en rapproche qu'en s'éloignant de la vérité; & tout ce qu'on peut dire à l'égard de ces paſſages, c'eſt que ſi le ſtyle épiſtolaire veut être ſimple & naturel, s'il fuit tout ce qui eſt artificiel & recherché, il s'enſuit néceſſairement que le πῖνος expliqué dans le ſens de Saumaiſe, eſt très oppoſé au ſtyle épiſtolaire, & que les paſſages de Ciceron, bien loin de prouver pour lui, détruiſent abſolument ſon explication.

On pourroit relever quelques autres erreurs de Saumaiſe qui paroiſſent avoir échappé au P. Petau, mais ce qu'on a expoſé juſqu'ici peut ſuffire pour les faire appercevoir: & qnoiqu'il ne s'agiſſe que d'un mot dans cette diſpute, on peut juger facilement que de l'intelligence exacte de ce mot, dépend celle de la doctrine de Denys d'Halicarnaſſe ſur l'élocution, auſſi-bien que celle de pluſieurs paſſages de Ciceron, ſur leſquels Saumaiſe avoit induit en erreur preſque tous les Commentateurs.



CONJECTURES
Sur deux paſſages de la même Lettre de Denys d'Halicarnaſſe à Pompée.

LA diſpute qui s'étoit élevée au ſujet de la ſignification des mots τῖνος & χνοῦς ἀρχαιότητος, ayant engagé M. Hardion à relire attentivement la Lettre de Denys d'Halicarnaſſe à Pompée, il y apperçut deux paſſages qu'il crut
En 1720. défectueux, & propoſa ſes conjectures pour les rétablir.

Le premier ſe trouve dans un fragment de la lettre de Pompée, dont Denys d'Halicarnaſſe rapporte les propres termes, pour faire voir que Pompée & lui ne différoient point de ſentiment ſur les fautes qu'on pouvoit reprocher à Platon.

Denys d'Halicarnaſſe avoit déſapprouvé dans quelques endroits des ouvrages de Platon, un ſtyle trop poëtique & trop enflé. Pompée diſoit pour les excuſer, qu'on ne pouvoit s'élever au grand & au ſublime, ſans ſe mettre dans la néceſſité de tomber quelquefois; & c'étoit avouer, que Platon ne s'étoit pas toujours ſoutenu, lorſqu'il avoit voulu prendre un trop grand vol. Pompée diſoit encore, que dans le ſtyle ordinaire on pouvoit faire des fautes indifférentes, mais que dans le grand Pyle, il n'y avoit point de dégré du médiocre au pire: ἐν μὲν γὰρ τοῖς ἑτέροις σχήμασι ῥᾴδιον πεσεῖν μέσον τι ἐπαίνου καὶ μέμψεως· ἐν δὲ τῇ κατασκευῇ, τὸ μὴ ἐπιτευχθὲν πάντῃ ἀποτυγχάνεται.

Le mot κατασκευὴ, qui ſignifie compoſition en général, ne peut exprimer ſeul ce que Pompée a voulu dire; & pour marquer l'oppoſition des deux membres de la période, il faut néceſſairement y joindre une épithéte qui le reſtraigne à une compoſition particuliere: à la compoſition ſublime & poëtique, il n'y en a point de plus convenable que le mot ποιητικὴ, qui ſe trouve quelques lignes plus haut dans le texte de Denys d'Halicarnaſſe; & le ſens devient clair & net, en liſant ainſi tout

tout le paſſage : ἐν μὲν γὰρ τοῖς ἑτέροις σχήμασι ῥάδιον πεσεῖν μέσον τι ἐπαίνου καὶ μέμψεως· ἐν δὲ τῇ ποιητικῇ κατασκευῇ τὸ μὴ ἐπιτεχθὲν πάντη ἀποτυγχάνεται. " Dans les autres ſortes de ,, ſtyles, on peut faire des fautes indifférentes, & qui tien- ,, nent le milieu entre la louange & le blâme; mais dans le ,, ſtyle poëtique, ſi vous ne montez au ſommet, vous tom- ,, bez au plus bas dégré. ,,

Le ſecond paſſage eſt dans l'endroit où Denys d'Halicarnaſſe faiſant la comparaiſon de l'hiſtoire d'Hérodote & de celle de Thucydide, reproche au dernier d'avoir commencé ſon hiſtoire au moment où la Gréce ceſſa d'être floriſſante, & commença à être affligée de malheurs; ce qui ne convenoit point, dit-il, à un Grec, à un Athénien, & ſur-tout à un homme qui n'étoit pas du commun, mais que les Athéniens regardoient comme un de leurs principaux citoyens, qu'ils avoient honoré du commandement de leurs troupes, & d'autres emplois diſtingués : ὅπερ Ἕλληνα ὄντα, καὶ Ἀθηναῖον οὐκ ἔδει ποιεῖν, καὶ ταῦτα, οὐ τῶν ἔτι εἰρημένων ὄντα, ἀλλ' ὧν ἐν πρώτοις ἦγον Ἀθηναῖοι, στρατηγιῶν τε καὶ τῶν ἄλλων τιμῶν ἀξιοῦντες.

Ces mots ἔτι εἰρημένων, ne ſignifient rien ici, & M. Hardion leur ſubſtitue ἐπιτυχόντων. Ce mot eſt familier aux Ecrivains Grecs, pour dire un homme de fortune dont la naiſſance eſt obſcure, ou une choſe fortuite. Denys d'Halicarnaſſe l'a employé lui-même pluſieurs fois dans ces deux ſens. On le trouve dans le 7e livre de ſes Antiquités Romaines, ἀνὴρ οὐ τῶν ἐπιτυχόντων ἕνεκα γένους : dans le jugement des diſcours de Lyſias, τὸν ἐπιτυχόντα λόγον εἰπεῖν : dans cette même Lettre de Denys d'Halicarnaſſe à Pompée, ἐπιτιμῶ τε οὐχ ὡς τῶν τυχόντων, il ſeroit peut-être mieux de lire, ἐπιτυχόντων que τυχόντων : enfin dans le Traité de l'excellence du ſtyle de Démoſthéne, οὐδὲν ἐκ τοῦ ἐπιτυχόντος ἔγραψεν.

P. 403.
P. 139. éd. d'Oxford.
P. 205.
P. 316.



SUR UN AUTRE PASSAGE de Denys d'Halicarnaſſe.

M. HARDION, dont nous abbrégeons ici l'ouvrage, n'avoit d'abord eu deſſein que de ſoumettre au jugement de l'Académie, la correction d'un paſſage de Denys d'Halicarnaſſe, dans ſon Traité de la compoſition ou arrangement des mots : mais comme ce paſſage renferme un précepte qui préſente un ſens aſſez étrange, quand on le conſidere ſéparément & ſans relation à ce qui le précéde & à ce qui le ſuit; il crût ne pouvoir ſe diſpenſer d'en donner une explication un peu détaillée.

En 1720.

Voici le paſſage qu'il traduit ſuivant ſa correction, dont nous rendrons compte immédiatement après.

Τελευταῖον δὲ, ὃ δὴ καὶ πάντων ἐστὶ κράτιστον, οἰκείαν ἀποδιδόναι τοῖς ὑποκειμένοις καὶ πρέπουσαν ἁρμονίαν. δυσωπεῖσθαι δὲ οὐδὲν οἴομαι δεῖν, οὔτε ὄνομα, οὔτε ῥῆμα, οὔτ' ἐπιτέτραπται μὴ σὺν αἰσχύνῃ λέγεσθαι. οὐδὲν γὰρ οὕτω ταπεινὸν, ἢ ῥυπαρὸν ἢ, μιαρὸν, ἢ ἄλλην τινὰ δυσχέρειαν ἔχον ἔσεσθαί φημι λόγου μόριον, ᾧ σημαίνεταί τι σῶμα ἢ πρᾶγμα, ὃ μηδεμίαν ἕξει χώραν ἐπιτηδείαν ἐν λόγοις. Παρακελεύομαι δὲ ἐν τῇ συνθέσει πιστεύοντας, ἀνδρείως πάνυ καὶ τεθαῤῥηκότως αὐτὰ ἐκφέρειν, Ὁμήρῳ τε παραδείγματι χρωμένους, παρ' ᾧ καὶ τὰ εὐτελέστατα κεῖται τῶν ὀνομάτων, καὶ Δημοσθένει, καὶ Ἡροδότῳ, καὶ τοῖς ἄλλοις ὧν ὕστερον μνησθήσομαι.

οὔτ' ἐντρέπεσθαι μὴ σὺν αἰσχύνῃ λέγηται.

« Le dernier & le plus important précepte de l'arrangement des mots, c'eſt de donner à chaque compoſition le „ genre d'harmonie qui convient aux matieres qui en ſont l'objet. Cependant je crois qu'il ne faut pas ſe faire un vain ſcrupule d'uſer de certains noms & de certains verbes, ni craindre qu'il ſoit honteux de s'en ſervir; car de tous les mots „ qui entrent dans le diſcours, ſoit noms, ſoit verbes, il n'y „ en a aucun ſi vil, ſi hideux, ſi dégoûtant & ſi défectueux „ d'ailleurs, à qui on ne puiſſe trouver dans un ouvrage une „ place qui lui ſoit propre. Je ſuis donc d'avis qu'on employe

„ tous les mots hardiment & ſans héſiter, & qu'on ſuive en „ cela l'exemple d'Homére, chez qui l'on trouve les mots „ les plus vils & les plus abjects, auſſi bien que dans Dé„ moſthéne, dans Hérodote & dans les autres, dont je fe„ rai mention dans la ſuite. „

Toute la correction ſe réduit au changement de deux mots. Au lieu de lire, οὔτ' ἐπιτέτραπται μὴ σὺ αἰσχύνη λέγεσθαι, M. Hardion lit οὔτ' ἐντρέπεσθαι μὴ σὺ αἰσχύνη λέγηται.

Le verbe οἴομαι, dans le membre qui précéde, & la conjonction οὔτε, demandent la répétition d'un infinitif, ſans quoi la conſtruction ſeroit vicieuſe. Ainſi l'on ne peut ſe diſpenſer de changer le verbe ἐπιτέτραπται, qui eſt à la troiſiéme perſonne du prétérit parfait de l'indicatif. Secondement, la même conjonction οὔτε, & la liaiſon du ſens, demandent un verbe dont la ſignification ait quelque rapport avec celle du verbe δυσωπεῖσθαι du membre précédent; & comme le verbe ἐπιτρέπεσθαι n'a point ce rapport de ſignification, il faut en ſubſtituer un autre, & on a choiſi le verbe ἐντρέπεσθαι, comme le plus reſſemblant à celui dont il prend la place; car il n'en diffère que par la prépoſition, ἐντρέπεσθαι au lieu d'ἐπιτρέπεσθαι.

A l'égard du ſecond mot, M. Hardion n'y change que le tems du verbe; au lieu de l'infinitif λέγεσθαι, il lit λέγηται à la troiſiéme perſonne du ſubjonctif, pour le conſtruire avec la particule μὴ qui demande un ſubjonctif.

Sans ce double changement, il ne croit pas qu'il ſoit poſſible de conſtruire la phraſe de Denys d'Halicarnaſſe, ni d'en tirer un ſens raiſonnable. Auſſi les Interprétes Latins ont-ils tous différemment traduit ce paſſage, au hazard ſans doute, & ſans l'entendre. Pour juger premierement ſi la correction eſt néceſſaire, & en ſecond lieu, ſi celle qu'on propoſe eſt recevable & conforme à l'idée générale de tout le paſſage, il faut expoſer le précepte de Denys d'Halicarnaſſe, & faire voir ce que ce Rhéteur a voulu enſeigner, en diſant, qu'il n'y a point de terme ſi vil, ſi hideux, ſi dégoûtant, & ſi défectueux d'ailleurs, à qui l'on ne puiſſe trouver une place qui lui ſoit propre.

L'objet de Denys d'Halicarnasse, dans son Traité de la composition, est de donner des regles pour bien arranger les mots dans le discours, & de faire voir en quoi consiste l'harmonie qui résulte d'une belle composition. C'est là le seul but qu'il se propose ; il ne s'en écarte pas d'un seul instant, & il déclare même plus d'une fois, qu'il ne prétend point considérer les mots par rapport aux idées dont ils sont les signes, mais par rapport à ce qu'ils ont de materiel, c'est-à-dire, suivant la qualité & la quantité des lettres & des syllables qui les composent, & suivant les différentes impressions que les mots liés & combinés ensemble peuvent faire sur les organes de l'ouye. Tout le monde sçait qu'il y a deux parties dans un discours, celle qui regarde les choses; & celle qui regarde la diction, πραγματικὸς τόπος & λεκτικὸς τόπος. Il n'est point question ici de la premiere partie, mais de la seconde, qui se divise encore en deux autres, le choix des mots, & leur arrangement : ἐκλογὴ τῶν ὀνομάτων & σύνθεσις ὀνομάτων. Le précepte général pour le choix des mots, selon Denys d'Halicarnasse, est de les choisir tels qu'ils soient en même temps purs & nobles : ἐκλογῇ χρῆσθαι καθαρῶν ἅμα καὶ γενναίων ὀνομάτων. Il devoit donner un Traité exprès sur le choix des mots, à la suite de celui de l'arrangement. Il l'avoit effectivement composé; mais il ne nous en reste qu'un très-petit nombre de fragmens, que nous devons pour la plûpart aux Scholiastes d'Hermogéne. Ainsi Denys d'Halicarnasse se renferme uniquement dans les préceptes qui regardent l'arrangement des mots.

Tout homme qui veut se rendre capable de bien écrire, doit s'appliquer sur toutes choses à rendre sa composition *belle & gracieuse*, καλὴν καὶ ἡδεῖαν. La composition est *belle*, lorsque l'harmonie en est noble, grande, pleine de force & de dignité. Elle est *gracieuse*, lorsque cette même harmonie a de l'agrément, de la douceur, du brillant & de l'élégance. Ces deux qualités ne se trouvent pas toujours ensemble. La composition de Thucydide, généralement parlant, est plus *belle* que *gracieuse*, & celle de Xénophon plus *gracieuse* qu'elle

n'eſt *belle;* mais lorſque le *beau* & le *gracieux* ſe trouvent réunis dans une même compoſition, elle a pour lors tous les dégrés d'excellence qu'elle peut comporter. Telle eſt la compoſition d'Homére, celle de Démoſthéne & de quelques autres.

Il y a quatre ſources pricipales du *beau* & du *gracieux*.

La premiere, eſt le μέλος, la mélodie, qui ſe forme de l'aſſemblage des ſons de chaque lettre & de chaque ſyllabe, conſiderés ſuivant leur qualité, c'eſt-à-dire, ſuivant qu'ils ſont forts ou foibles, rudes ou agréables, &c.

La ſeconde, eſt le Rythme, ῥυθμὸς, qui comprend dans ſon idée ce que nous entendons par les termes de *nombre* & *meſure*, & qui n'eſt autre choſe que la marche ou le mouvement de pluſieurs ſons réunis enſemble, lequel mouvement ſe meſure par la proportion qui ſe trouve entre les ſyllabes, conſiderées ſuivant leur quantité, c'eſt-à-dire, ſuivant qu'elles ſont longues, bréves ou douteuſes.

La troiſiéme, eſt la variété, μεταβολὴ, qui conſiſte à diverſifier la mélodie & le Rythme, pour éviter la monotonie & l'uniformité.

Enfin, la quatriéme eſt le πρέπον, la convenance ou la bienſéance, qui veut que l'harmonie dans chaque compoſition, ſoit toujours conforme & proportionnée aux ſujets que l'on traite.

(*a*) Perſonne ne diſconviendra que les mots ſont de véritables ſons produits par l'air, qui reçoit en ſortant des poulmons & en paſſant par les organes de la voix, un grand nombre de modifications différentes. Les mots prononcés ne différent des mots chantés par un Muſicien, qu'en ce que dans ceux-ci la voix eſt plus forcée, & que les intervalles en ſont plus fréquens & plus diſtincts. La différence des modifications fait la différence des lettres & des ſyllabes qui compoſent les mots. Les lettres ſe partagent en voyelles & en conſonnes. Il y a des voyelles dont le ſon a plus d'étendue, plus d'éclat &

(*a*) Μουσικὴ γάρ τις ἦν καὶ ἡ τῶν πολιτικῶν λόγων ἐπιστήμη, τῷ ποσῷ διαλλάττουσα τῆς ἐν ᾠδαῖς καὶ ὀργάνοις, οὐχὶ τῷ ποιῷ· καὶ γὰρ ἐν ταύτῃ καὶ μέλος ἔχουσιν αἱ λέξεις, καὶ ῥυθμὸν, καὶ μεταβολὴν, καὶ πρέπον· ἡ δὲ διαλλαγὴ κατὰ τὸ μᾶλλον καὶ ἧττον.

plus de netteté. Il y en a d'autres dont le ſon eſt plus obſcur, plus confus & plus contraint. Il y a de même des conſonnes dont la prononciation eſt foible, douce & facile. Il y en a d'autres dont la prononciation eſt forte, dure & déſagréable. Cette dureté & ce déſagrément augmenteront, ſi l'on joint enſemble deux de ces conſonnes qui ſe forment par des mouvemens contraires dans les organes de la voix, de ſorte qu'elles ſe réſiſteront, pour ainſi dire, & qu'on ne pourra former la ſeconde que la premiere ne ſoit entierement exprimée; ce qui rendra la prononciation difficile & fatigante pour les organes de la voix, & par conſéquent pour ceux de l'oreille, à cauſe du rapport qui ſe trouve entre les organes de l'ouye & ceux de la prononciation. On peut dire la même choſe du concours des voyelles qu'on appelle *hiatus* ou bâillement; ſur-tout des voyelles dont le ſon a de l'éclat & de l'étendue, telles que l'alpha long & l'ω. Il eſt preſque impoſſible de les prononcer diſtinctement ſans les ſéparer par une eſpéce de pauſe, ce qui empêche la prononciation d'être facile, légere & coulante. Tel eſt cet hémiſtiche d'Homére,

Λάαν ἄνω ὤθεσκε ποτὶ λόφον.

Si l'on conſidere maintenant chaque ſyllabe ſuivant ſa quantité, on trouvera qu'elle eſt néceſſairement longue ou bréve, plus longue ou plus bréve. Or, il eſt certain que dans un vers & dans une période où domineront les ſyllabes bréves, le mouvement ou le Rythme de ces vers & de cette période ſera bruſque, rapide & précipité, & n'aura par conſéquent ni force, ni nobleſſe, ni dignité. Si ce ſont au contraire les longues qui dominent, le vers & la période marcheront avec plus de lenteur, plus de poids & plus de gravité. Pour ſentir l'oppoſition de ces deux Rythmes, on n'a qu'à comparer enſemble deux vers, dont l'un eſt tout compoſé de ſyllabes bréves, & l'autre de ſyllabes longues.

Βρόμιε δορατοφόρε, Ενυάλιε πολεμοκέλαδε.

Ὦ Ζηνὸς καὶ Λήδας κάλλιστοι σωτῆρες.

Le Rythme du premier de ces deux vers n'a point de force, point d'élévation, point de nobleſſe, ταπεινός τε καὶ ἄσεμνός ἐστι καὶ ἀγεννὴς, καὶ οὐδὲν ἂν ἐξ αὐτοῦ γένοιτο γενναῖον, au lieu que le Rythme du ſecond a quelque choſe de ſublime & de majeſtueux, & marche avec beaucoup de gravité & de décence : ὑψηλός τε καὶ ἀξιωματικός ἐστι καὶ διαβεβηκὼς ὡς ἐπὶ πόλυ. On imagine aiſément entre ces deux extrémités un grand nombre de différens dégrés de lenteur & de vîteſſe, ſuivant les différentes combinaiſons des bréves & des longues ; ce qui produit pluſieurs ſortes de pieds & de vers tous différens dans le Rythme & dans l'harmonie.

Voilà le précis de la doctrine de Denys d'Halicarnaſſe ſur le Rythme & ſur la mélodie. Conſéquemment à ces principes, Denys d'Halicarnaſſe donne aux mots qui péchent, ſoit par la nature des lettres qui les compoſent, ſoit par la qualité des Rythmes qu'ils peuvent produire, les épithétes de ταπεινὸν, ῥυπαρὸν, μιαρὸν, & δυσχερὲς. Le terme de δυσχερὲς qui ſignifie la même choſe que δύσεδρον, ne peut s'appliquer qu'aux mots pris materiellement. Un mot δυσχερὲς, eſt un mot dont il eſt difficile de faire uſage, auquel il eſt difficile de trouver une bonne place.

Quelque ſujet qu'on traite, on rencontre néceſſairement de ces mots fâcheux & mal-nés pour les oreilles. Faudra-t-il les bannir, parce qu'ils ne feront pas propres pour produire le genre d'harmonie que la convenance veut qu'on employe ? Puiſque nous n'avons pas la liberté, dit Denys d'Halicarnaſſe, de fabriquer des mots à notre gré, & que nous ſommes obligés de nous ſervir de ceux que l'uſage a établis, nous n'avons pas d'autre parti à prendre, que de diminuer, autant que nous le pourrons, & de faire diſparoître la rudeſſe de certains mots, & le déſagrément de certains ſons, en les entremêlant adroitement avec d'autres mots qui feront plus doux & plus ſonores. Il faut faire comme un habile capitaine qui tire parti des ſoldats foibles comme des bons, en les mêlant les uns parmi les autres. οἷόν τι ποιοῦσιν οἱ φρόνιμοι στρατηλάται κατὰ τὰς τάξεις τῶν στρατευμάτων· καὶ γὰρ ἐκεῖνοι

συγκύπλουσι τοῖς ἰσχυροῖς τὰ ἀσθενῆ, καὶ γίνεται αὐτοῖς οὐδὲν τῆς δυνάμεως μέρος ἄχρηστον. Telle est la vertu de la composition, que Denys d'Halicarnasse compare fort ingénieusement à la Minerve d'Homére, qui, sans changer la personne d'Ulysse, le fait paroître sous diverses formes, tantôt sous celle d'un vieillard pauvre, hideux, couvert de rides & de haillons; tantôt sous celle d'un homme fort & vigoureux, qui joint aux graces de la jeunesse toute la bonne mine & toute la fierté d'un héros τὸν Ὀδυσσέα τὸν αὐτὸν ὄντα ἄλλοτε ἀλλοῖον ἐποίει φαίνεσθαι, τότε μὲν ῥυσὸν καὶ μικρὸν καὶ αἰσχρὸν·

Πτωχῷ λευγαλέῳ ἐναλίγκιον, ἠδὲ γέροντα

Τότε δὲ τῇ αὐτῇ ῥάβδῳ πάλιν ἐφαψαμένη

Μείζονα τ' εἰσιδέειν καὶ πάσσονα θῆκεν ἰδέσθαι, &c.

On peut donc par le moyen d'une composition sçavante, employer hardiment les mots les plus durs & les plus difficiles à mettre en place, & suivre en cela l'exemple d'Homére, de Démosthéne & des autres Auteurs, qui ont écrit dans le genre sublime. Si par les mots ταπεινὰ, ῥυπαρὰ, &c. Denys d'Halicarnasse eût entendu, comme l'ont crû quelques-uns de ses Interprétes, les mots sales, obscénes, ou qui présentent des idées basses & grossieres, il n'eût pas renvoyé à Homére ni à Démosthéne, mais aux Auteurs qui ont écrit dans le genre médiocre, ou dans le genre bas; tels que sont les Comiques, les Satyriques, &c.

Dans le dénombrement du deuxiéme livre de l'Iliade, Homére est obligé d'enchasser une infinité de noms de villes, tous barbares, & dont les sens n'ont rien que de dur, de bisarre & de choquant. Il a trouvé le secret de les adoucir, & de leur donner une harmonie *belle* & *gracieuse* tout ensemble, en les séparant les uns des autres, & en les mariant avec les plus beaux mots ἀναγκασθεὶς ὀνόματα λαμβάνειν οὐ καλὰ τὴν φύσιν, ἑτέροις αὐτὰ κοσμεῖ καλοῖς, καὶ λύει τὴν ἐκείνων δυσχέρειαν τῇ τούτων εὐμορφίᾳ. Mais ce que ce grand Poëte a fait par nécessité dans son dénombrement, il l'a fait à dessein dans d'autres

d'autres endroits, & pour obſerver le πρέπον ou la bienſéance dont on vient de parler. Il veut peindre le tourment de Siſyphe aux Enfers, où ce malheureux eſt condamné de rouler une roche énorme, qui retombe dans l'inſtant qu'elle a été portée au haut de la montagne. Voici le tableau qu'il préſente.

Καὶ μὲν Σίσυφον εἰσεῖδον κρατερ' ἄλγε' ἔχοντα,
Λᾶαν βαστάζοντα πελώριον ἀμφοτέρῃσιν.
Ἤτοι ὁ μὲν σκηριπτόμενος χερσίν τε ποσίν τε
Λᾶαν ἄνω ὤθεσκε ποτὶ λόφον.

Dans les deux derniers vers de ce tableau, Homére n'employe que des mots fort courts, pour multiplier les pauſes & les intervalles de la prononciation. Il les multiplie encore plus ſenſiblement par le concours des voyelles *alpha* & *ô mega*. Il rend la prononciation difficile & fatigante par l'union des muettes & des demi-voyelles, qui ſe forment par des mouvemens contraires, & qui ne marchent enſemble qu'avec peine. Enfin, il retarde le mouvement & le rythme de ſes vers par le grand nombre de ſyllabes longues, qui l'emporte de beaucoup ſur celui des bréves, & par la démarche lourde & peſante des ſpondées & des dactyles.

Ἤτοι ὁ μὲν σκηριπτόμενος χερσίντε ποσίντε
Λᾶαν ἄνω ὤθεσκε ποτὶ λόφον.

Par cet artifice, il met ſous les yeux le poids énorme du rocher, la difficulté de le lever de terre, les efforts & la contention de Siſyphe pour le porter au haut de la montagne; mais s'il veut un moment après peindre la chûte rapide de ce même rocher, qui retombe par ſauts & par bonds, le vers qu'il employe roule, & ſe précipite plus rapidement que le rocher même.

Αὖθις ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.

Il n'y a preſque point de page dans Homére, qui ne pût fournir de beaux exemples de cet artifice, qui l'a fait

regarder avec raiſon comme le plus grand peintre qu'il y ait jamais eu. Ces mêmes exemples ne ſont pas rares dans Démoſthéne, qui uſe par-tout d'un pareil artifice, autant que le permet la nature du diſcours en proſe. C'eſt ce qui donne à ſon ſtyle cette force & cette véhémence qui le diſtingue ſi fort du commun des Orateurs.

De quelle maniere Pauſanias a entendu un paſſage d'Homére au ſujet de Jocaſte.

DANS toute l'Hiſtoire ancienne, il y a peu de ſujets qui ſoient racontés plus diverſement que la vie d'Oedipe, & les malheurs de ſa famille. Il eſt vrai que l'on y convient généralement des deux principaux faits, qui ſont le parricide & l'inceſte ; mais ſur les circonſtances de ces mêmes faits, & ſur le reſte des aventures de ce Prince, de Jocaſte ſa mere & des freres ennemis, il n'y a peut-être pas deux Auteurs qui ſoient d'accord.

La diverſité des traditions eſt venue ſans doute de la licence des Poëtes, des tragiques ſur-tout, qui ont accommodé cette hiſtoire de la maniere qu'ils ont cru la plus propre au théatre.

Homére, le plus ancien des Poëtes, étoit ordinairement celui qu'on prenoit pour juge, quand il s'agiſſoit de ſe déterminer : mais Euripide, Sophocle & bien d'autres encore, ont, ce ſemble, pris à tâche de le contredire ſur l'hiſtoire de Jocaſte & de ſa famille.

La queſtion qu'on ſe propoſe d'examiner dans cet article, eſt de ſçavoir comment Pauſanias a entendu le paſſage où Homére raconte cette aventure. Ulyſſe parlant de ſon voyage aux Enfers, dit qu'il y avoit vû la belle Epicaſte, ou comme les Tragiques l'ont nommée, Jocaſte ; d'où il prend occaſion de raconter en peu de mots les malheurs de cette Princeſſe, qui par une cruelle fatalité, ſe vit mere de ſon mari, & femme de ſon propre fils ; & il ajoûte :

Odyſſ. l. 11.

.... ἄφαρ δ' ἀνάπυστα θεοὶ θέσαν ἀνθρώποισι.

Toute la difficulté consiste dans le mot ἀνάπυστα. Didyme, Eustathe, Giphanius & M. Dacier, expliquent tous ce vers de la même maniere : *Statim autem Dii vulgata fecerunt hominibus. Les Dieux découvrirent cet inceste aux yeux des hommes.*

M. l'abbé Gedoyn prétend que Pausanias, qui a cité ce passage d'Homére, l'entend autrement, & que selon cet Auteur, il veut dire, *irrita*, *non audita*, *nunquam cognita;* c'est-à-dire, que les Dieux étoufferent ce crime en sa naissance, & ne permirent pas qu'il en restât aucun vestige. Il est vrai, comme l'avoue M. l'abbé Gedoyn, que les Scholiastes ont pour eux tous les Dictionnaires ; mais ce ne seroit pas la premiere fois qu'ils se seroient trompés avec de tels guides, & on ne doit pas les mettre en parallele avec Pausanias. Est-il naturel de croire qu'un Auteur Grec de nation, & si versé dans la lecture des anciens Poëtes, se soit trompé dans l'acception d'un mot de sa langue naturelle ? Mais, dira-t-on, Oedipe n'eut-il pas de Jocaste plusieurs enfans ? Polynice, Etéocle, Antigone, Isméne; & si cela est, comment Homére a-t-il pû dire que les Dieux avoient arrêté le cours de cet inceste ? C'est là justement, répond M. l'abbé Gedoyn, le point historique dont il s'agit, & l'opinion que Pausanias combat. Cet Auteur donne la suite de tous les Rois de Thébes, depuis Cadmus jusqu'à Xanthus, & à son ordinaire il marque en même temps leur filiation. Oedipe, dit cet Auteur, fils de Laïus & son successeur, épousa Jocaste sa mere, mais il n'en eut point d'enfans. Homére est son garant, & c'est à cette occasion qu'il cite le passage don il s'agit, ajoûtant, comment se pourroit-il faire que les Dieux eussent arrêté le cours de cette horrible union, si Oedipe avoit eu quatre enfans de Jocaste ? Aussi ne les eut-il pas d'elle, continue-t-il, mais d'Euriganée, fille de Périphas, comme on l'apprend du Poëme intitulé l'*Oedipedie.* ou les aventures d'Oedipe. C'est pourquoi, ajoûte-t-il encore, dans le tableau qu'Onatas a fait pour les Platéens, Euri-

1724.

ganée paroît accablée de douleur, parce que le Peintre a ſaiſi le moment où cette malheureuſe mere attendoit l'iſſue du combat qui alloit ſe donner entre ſes deux fils. Quant à Jocaſte, Homére dit tout de ſuite, que cédant à ſon déſeſpoir, elle attacha au haut de ſa chambre un fatal cordon, qui fut l'inſtrument de ſa mort, & qu'elle ſe précipita ainſi aux Enfers; circonſtance qui confirme encore l'explication de Pauſanias, puiſque rien ne pouvoit arrêter plus infailliblement le cours de ce mariage inceſtueux, que la mort précipitée de Jocaſte. Certainement les Scholiaſtes & les Interprétes d'Homére auroient dû comprendre que ce ſens eſt bien plus digne de la bonté des Dieux; ils devoient voir même qu'αν'άπυςα vient d'άπυςα, mot composé d'un alpha privatif, auquel on joint la particule explétive αν, qui ne ſignifie rien là, & n'eſt miſe que pour la meſure du vers.

Il eſt donc certain, ajoûte M. l'abbé Gedoyn, que c'eſt ainſi qu'il faut entendre le mot αν'άπυςα, & que Pauſanias doit en cela l'emporter ſur les Scholiaſtes d'Homére, qui ont été entraînés dans l'erreur par l'autorité des Poëtes tragiques, ſurtout de Sophocle, qui par un privilége de ſon art, a ajuſté les événemens de cette hiſtoire de la maniere du monde la plus propre à inſpirer la terreur & la pitié. Selon cet Auteur, Oedide a quatre enfans de ſa mere;il demeure pluſieurs années dans l'erreur : ſon crime découvert, ſa fille Antigone le conduit à Colone, bourg de l'Attique, où s'étant réfugié dans le Temple des Eumenides, la colere du Ciel éclate ſur lui par un orage mêlé d'éclairs & de tonnerre, au milieu duquel il périt. Rien de plus ſurprenant que ces aventures, & de plus propre en même temps à exciter les grands mouvemens de la Tragédie.

Mais ſelon Homére, Oedipe n'eut point d'enfans de ſa mere, il mourut à Thébes & y fut enterré; la preuve en eſt évidente, puiſque Meciſtée aſſiſta à ſes funérailles, & qu'il remporta la victoire aux Jeux qui furent célébrés à la mort
Att. c. 28. de ce Prince, comme il eſt dit au livre 23 de l'Iliade. Pauſanias rapporte les deux traditions ſur le lieu de la mort

d'Oedipe; mais en Hiſtorien judicieux, il donne la préférence à celle d'Homére, puiſqu'en parlant du tombeau de ce Prince que l'on voyoit à Athénes, il dit que s'étant informé ſoigneuſement de la vérité du fait, il avoit découvert que les os d'Oedipe y avoient été apportés de Thébes; & à cette occaſion il ajoûte, que ce que Sophocle a imaginé là-deſſus, ne lui paroît nullement vraiſemblable, & ſe trouve démenti par Homére.

M. l'Abbé Gédoyn ne blâme pas les Poëtes tragiques de défigurer ainſi la vérité, ſans cela nous ſerions, dit-il, privés des plus beaux endroits de leurs ouvrages. Si Sophocle avoit ſuivi dans l'hiſtoire des aventures d'Oedipe, la tradition la plus vraiſemblable, nous n'aurions pas ces beaux vers que Longin loue tant, & que M. Deſpreaux a ſi bien traduits.

Hymen, funeſte hymen, tu m'as donné la vie :
Mais dans ces mêmes flancs où je fus enfermé,
Tu fais rentrer ce ſang dont tu m'avois formé ;
Et par-là tu produis & des fils & des peres,
Des freres, des maris, des femmes & des meres,
Et tout ce que du ſort la maligne fureur
Fit jamais voir au jour & de honte & d'horreur.

Après avoir rendu juſtice aux Poëtes tragiques, M. l'abbé Gedoyn fait remarquer, que ce n'eſt point dans leurs ouvrages qu'il faut chercher l'exactitude de l'hiſtoire. Homére à la vérité, étoit Poëte comme eux, mais ſoit par ſon ancienneté, ayant écrit dans des temps aſſez voiſins des événemens fabuleux, ſoit qu'il ait vécu dans un ſiécle où l'on n'avoit point encore inventé tous les raffinemens qu'on a trouvés dans la ſuite, ſoit par la conſtitution de ſes Poëmes, qui ne l'obligeoit pas à altérer entierement les faits, il eſt ſûr qu'il mérite plus de créance. Auſſi a-t-on toujours regardé l'Iliade & l'Odyſſée, comme une ſource des plus fécondes & des plus ſûres de l'hiſtoire des temps héroïques.

Comme l'explication que M. l'Abbé Gedoyn donnoit au mot ἀνάπυστα, parut nouvelle, & n'être principalement fondée que ſur l'autorité d'Amaſeus, qui a traduit le vers d'Homére par ce vers latin,

Mox facinus viſum eſt ſuperis abolere nefandum.

1725. on lui fit pluſieurs objections; & quelque temps après, M. Boivin le cadet tâcha de juſtifier l'ancienne acception de ce terme, qui ſuivant tous les Commentateurs & les Scholiaſtes d'Homére, anciens & modernes, ſignifie *vulgata, cognita.* Il accorde d'abord à ſon adverſaire, qu'il eſt vrai que ce Poëte n'a jamais crû qu'Oedipe eût eu de Jocaſte, ou comme il l'appelle Epicaſte, les quatre enfans qu'on croyoit communément qu'il en avoit eus; que Pauſanias avoit fort bien pénétré le ſens des vers qu'il en rapporte, & que la conſéquence qu'il en tiroit étoit juſte. En effet, comment concevoir que l'inceſte dura aſſez de temps pour la naiſſance de ces quatre enfans, s'il eſt vrai que ἄφαρ δ' ἀνάπυστα θεοὶ θέσαν ἀνθρώποισι? Mais il n'eſt pas néceſſaire pour cela de traduire ce vers, comme l'a traduit Amaſeus, & les autres interprétes de Pauſanias, puiſqu'en le traduiſant mot à mot, *Mox Dei vulgata fecerunt hæc hominibus, auſſi-tôt les Dieux rendirent ces choſes connues aux hommes*, on en tire la même conſéquence : en effet, ſi les Dieux révélerent d'abord ce crime, & ſi Jocaſte après l'avoir appris, monta au haut de ſa maiſon & ſe pendit de déſeſpoir, comme le dit Homére au même endroit, n'eſt-il pas évident que l'inceſte finit auſſi-tôt? Ces quatre enfans que les Tragiques prétendent qu'elle eut d'Oedipe, quand peut-elle les avoir eus? ſon crime eſt devenu public auſſi-tôt qu'il a été commis, & elle s'eſt d'abord abandonnée au déſeſpoir. Ce déſeſpoir auroit-il été ſi lent, qu'il lui eût donné le temps de devenir mere quatre fois, avant que de prendre le parti de ſe défaire elle-même? La bonté des Dieux n'éclate-t-elle pas également de quelque maniere qu'on entende le mot ἀνάπυστα? faut-il pour cela s'éloigner de la ſignification que Didyme, Euſtathe, & tous les autres lui ont donnée,

ſans excepter Pauſanias lui-même, de l'autorité duquel on prétend ſe prévaloir, & dont on confond la maniere de raiſonner, avec celle de ſon Interpréte, qui traduit ainſi le raiſonnement que fait cet Auteur ſur les vers d'Homére : *Quî enim ejus flagitii fama ſtatim potuiſſet aboleri, ſi quatuor fuiſſent ex Jocaſta liberi ſuſcepti? Comment eſt-ce que la renommée d'une action ſi infame auroit pû être effacée, ſi Oedipe avoit eu quatre enfans de Jocaſte?* raiſonnement, ſelon M. Boivin, rempli d'abſurdités, & entierement éloigné de celui de Pauſanias. *Viſum eſt Superis ſcelus abolere :* cette expreſſion, *abolir le crime*, ſignifie néceſſairement, ou déclarer innocent celui qui l'a commis, ou en dérober aux hommes la connoiſſance, ou enfin en effacer le ſouvenir. Dans le premier cas, la conſéquence ſeroit ridicule; c'eſt comme ſi on diſoit, les Dieux déclarerent Oedipe & Jocaſte innocens; donc il ne peut pas être né quatre enfans de Jocaſte depuis ſon mariage avec ſon fils. Dans le ſecond, le raiſonnement n'eſt pas plus ſenſé; les Dieux ôterent aux hommes la connoiſſance de ce crime, donc Oedipe n'eut point d'enfans de ſa mere. Enfin, le raiſonnement qui réſulte du troiſiéme ſens eſt, *les Dieux effacerent le ſouvenir du crime; donc il n'y eut point d'enfans de cet inceſte.* Ce raiſonnement qui paroît le plus plauſible, ſuppoſe cependant une contradiction manifeſte dans les paroles d'Homére. Car n'eſt-ce pas ſe contredire que de raconter un fait, & dire en même temps que les Dieux en avoient effacé le ſouvenir? Ce n'eſt pas tout : dire que ſi les Dieux avoient aboli tout d'un coup le ſouvenir des crimes d'Oedipe & de Jocaſte, il ne ſeroit pas né quatre enfans de leur mariage, c'eſt dire une choſe contraire au bon ſens; puiſque le bon ſens veut au contraire, que ſi le ſouvenir de ces crimes avoit été effacé tout d'un coup de la mémoire des hommes, rien n'empêcha après cela que Jocaſte, oubliant elle-même, comme les autres, ſon crime & celui d'Oedipe, ne continuât de vivre avec ce malheureux fils ſans aucun ſcrupule, & pût devenir mere des quatre enfans que Pauſanias aſſûre être nés d'Euriganée. Il eſt donc prouvé, ſelon M. Boivin, que le mot ἀνάπυςα dans l'endroit

où Homére & Pausanias l'ont employé, ne peut avoir d'autre sens que celui que lui ont donné tous les Scholiastes. Il s'agit présentement de sçavoir si le même mot ne peut jamais être pris dans un autre sens, & M. Boivin pense que non. Il avoue à la vérité, que M. l'abbé Gédoyn, en prétendant qu'ἀνάπυστα, dans l'endroit dont il s'agit, est la même chose qu'ἄπυστα, avoit répondu aux objections qu'on lui fit dans l'Assemblée le jour même qu'il lût sa Dissertation, mais qu'il n'avoit pas satisfait tout le monde. On lui avoit objecté, que la particule ἀν mise au commencement du mot ἀνάπυστα avant l'α privatif, étoit une négation entierement oisive, & ajoûtée inutilement à une autre négation, & il avoit répondu que ces doubles négations employées pour une seule, n'étoient pas sans exemple dans les Auteurs Grecs ; que dans οὐ μὴ & dans μὴ οὐκ les deux négations n'en valoient qu'une, & qu'après tout ἀνάπυστος pouvoit s'être dit pour ἄπυστος, comme Hésiode avoit dit ἀνάπνευστος pour ἄπνευστος, & Homére ἀνάεδνος pour ἄεδνος. Mais M. Boivin lui replique, que les deux négations employées pour une dans μὴ οὐκ & dans οὐ μὴ, ne peuvent tirer à conséquence pour les α privatifs, & que pour ce qui regarde les deux endroits cités d'Hésiode & d'Homére, ces exemples singuliers étant contraires à l'analogie & à l'usage général, sont peut-être des fautes de Copistes, qui ont écrit ainsi ces deux termes au lieu de mettre ἀνάμπνευστος & ἀνέεδνος. En effet le mot ἔεδνον, signifiant la même chose qu'ἕδνον, est très-usité dans Homére, & d'ἔεδνον en y ajoûtant l'α privatif, se forme régulierement ἀνέεδνος. Quant au mot ἀνάμπνευστος, ce n'est autre chose qu'ἀνανάπνευστος, réduit par syncope de cinq syllabes à quatre. Et sur ce que M. l'abbé Gédoyn avoit cité Hésychius, qui parmi les significations du mot ἀνάπυστα lui donne celle d'Amaseus, M. Boivin répond que l'autorité d'un Auteur qui ne cite aucun exemple, n'est pas décisive, sur-tout dans les vocabulaires, où les additions & les interpolations ne sont que trop fréquentes; & que quand même il n'y auroit aucune faute en cet endroit d'Hésychius, cet Auteur auroit dû distinguer le mot ἀνάπυστος commençant
par

par deux bréves du même mot commençant par une bréve & par une longue. Le premier vient du verbe ἀναπυνθάνομαι *sciscitor, disco, audio, fama accipio.* Lorsqu'il commence par une bréve & une longue, il est formé de l'*alpha* privatif & du verbe ἀπύω ou ἠπύω, *clamo, vociferor, loquor.* Le premier signifie, *cognitus, vulgatus, fama traditus :* le second *ineffabilis, infandus,* & conséquemment *inauditus.* Enfin, le premier s'accorde avec la mesure du vers où Homére l'a employé, & le second ne s'y accorde nullement : d'où M. Boivin conclut que c'est dans le sens ordinaire qu'il le faut prendre, que le raisonnement d'Amaseus tombe, & que le fond de l'opinion d'Homére & de Pausanias touchant Œdipe & ses enfans, demeure toujours le même, en expliquant ce mot comme tous les Interprétes l'ont entendu.

CONJECTURES
Sur quelques endroits de divers Auteurs Grecs & Latins.

LE premier des différens passages que M. l'abbé Sevin examina dans un certain nombre de séances suivies de l'année 1721, se lit dans la Théogonie d'Hésiode. Ce Poëte à l'occasion du Lion de Nemée dont il décrit les ravages, s'exprime en ces termes :

> Τὸν ῥ' Ἥρη θρέψασα, Διὸς κυδρὴ παράκοιτις, *Hesiod. Theog. v. 328.*
> Γουνοῖσιν κατένασσε Νεμείης, πῆμ' ἀνθρώποις
> Ἔνθ' ἄρ' ὅγ' οἰκείων ἐλεφαίρετο φῦλ' ἀνθρώπων,
> Κοιρανέων Τρητοῖο Νεμείης, ἠδ' Ἀπέσαντος.

Si l'on en croit les Interprétes, le genitif Τρητοῖο est un épithéte de Νεμείης, mais ce sentiment paroît peu fondé : le mot en question désigne vraisemblablement le mont Trétus, qui servoit de retraite au Lion de Nemée, & rien ne le marque plus clairement que ces paroles de Diodore. οὗτος *Diod. l. 4.* μεγέθει μὲν ὑπερφυὴς ἦν ἄτρωτος δὲ ὢν σιδήρῳ, & χαλκῷ,

καὶ λίθῳ, τῆς κατὰ χεῖρα βιαζομένης προσεδεῖτο ἀνάγκης. διέτριβε δὲ μάλιστα μεταξὺ Μυκηνῶν, καὶ Νεμέας, περὶ ὄρος τὸ καλούμενον ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος Τρητόν. εἶχε γὰρ περὶ τὴν ῥίζαν διώρυγα διηνεκῆ, καθ᾽ ἣν εἰώθει φωλεύειν τὸ θηρίον. On trouve à peu près les mêmes choses dans les Corinthiaques de Pausanias, qui indique encore plus précisément que Diodore la situation de la montagne dont on vient de parler. Ἐκ Κλεωνῶν δέ εἰσιν, dit-il, ἐς Ἄργος ὁδοὶ δύο, ἡ μὲν ἀνδράσιν εὐζώνοις, καὶ ἔστιν ἐπίτομος· ἡ δὲ ἐπὶ τοῦ καλουμένου Τρητοῦ. στενὴ μὲν καὶ αὐτὴ περιεχόντων ὀρῶν, ὀχήμασι δὲ ἐστὶν ὅμως ἐπιτηδειοτέρα. ἐν τούτοις τοῖς ὄρεσι τὸ σπήλαιον ἔτι δείκνυται τοῦ λέοντος, καὶ ἡ Νέμεα τὸ χωρίον ἀπέχει σταδίους πέντε καὶ δέκα. En voilà suffisamment pour faire voir, que le Lion de Nemée avoit coutume de se retirer dans le mont Trétus, & par conséquent il est fort vraisemblable que le dernier des vers qui ont été cités, doit être distingué de cette maniere.

Pausan. in Corin. c. 14.

Κοιρανέων Τρητοῖο, Νεμείης, ἠδ᾽ Ἀπέσαντος.

Au pied de la montagne étoit un antre où le Lion faisoit son séjour le plus ordinaire; & cet antre, au rapport de Diodore, avoit deux issues, raison qui sans doute lui a fait donner par Apollonius l'épithéte de σπήλαιον ἀμφίστομον. Dans Hygin, il est appellé Amphrysus. *Leonem Nemæum quem Luna nutriverat in antro Amphryso, ac tropum necavit.* Quelques Critiques croyent le nom *Amphryso* corrompu; mais outre que leur conjecture ne se trouve point appuyée de l'autorité des Anciens, nous avons un texte de Germanicus, où la caverne dont il s'agit est appellée Aphrisus. Cet Auteur, suivant toutes les apparences, avoit écrit Amphrysus; & dès lors il seroit assez inutile de faire quelque changement dans le passage d'Hygin. Il n'en est pas de même des mots qui suivent, *ac tropum necavit.* Grotius qui les jugeoit altérés avec beaucoup de fondement, a cru devoir lire *ad Clitorium necavit:* correction qui a été rejettée par le Commentateur d'Hygin. *Atrotum necavit* lui a paru bien plus naturel; mais peut-être ne le seroit-il pas moins de réformer cet endroit, en corrigeant *ad*

Hyg. fab. 30.

Grot. in Arat.

Tretum necavit. Les différens témoignages qu'on a rapportés au sujet du mont Trétus, ne laissent guères lieu de douter que ce ne soit là la véritable leçon.

M. l'abbé Sevin examine ensuite un vers d'Euripide, qui semble pouvoir souffrir quelque difficulté. Ce Poëte, dans son Oreste, prétend que Ménélas, à son retour de Troye, vint aborder dans un port de l'Argolide.

> Ηκει γὰρ εἰς γῆν Μενελεὺς Τροίας ἄπο
> Λιμένα δὲ Ναυπλίειον ἐκπληρῶν πλάτῃ
> Ακταῖσιν ὁρμεῖ.

Il est visible que le participe de ἐκπληρῶν, ne forme ici aucun sens raisonnable ; jamais les Grecs ne l'ont employé pour signifier passer les Mers, & se transporter d'un lieu à un autre. Toute la question est de trouver un mot qui puisse mettre dans son jour la pensée du Poëte, & il est difficile d'en trouver qui convienne plus que celui d'ἐκπερῶν.

> Λιμένα δὲ Ναυπλιείον ἐκπερῶν πλάτῃ
> Ακταῖσιν ὁρμεῖ

Cette leçon rend le passage très-intelligible; d'ailleurs elle est confirmée par le Scholiaste, qui rend le participe ἐκπληρῶν par διαπεπερακώς : ἐκπληρῶν πλάτῃ, dit-il, ἤτοι τὴν ὁδὸν διαπεπερακὼς ταῖς κώπαις. Car une semblable explication ne sçauroit tomber naturellement que sur ἐκπηρῶν. Au reste la correction qu'on vient de proposer est toute des plus simples, puisqu'on s'est contenté de retrancher un seul *lambda ;* & les Critiques sçavent que ces sortes d'additions sont très-ordinaires dans les écrits des Anciens : témoin cet endroit du VIII[e] livre de Strabon, où parlant de Minthé concubine du Dieu des Enfers, il dit πρὸς ἕω δ' ἐστὶν ὄρος τοῦ Πύλου πλήσιον ἐπώνυμον Μίνθης, ἣν μυθεύουσι παλλακὴν τοῦ Αδου γενομένην, ἀπατηθεῖσαν ὑπὸ τῆς, Κόρης, εἰς τὴν κηπαίαν μίνθην μεταβαλεῖν. Il se pourroit bien faire, que dans le participe ἀπατηθεῖσαν la lettre alpha fût de trop. Il est certain du moins que le mot

πατηθεῖσαν rendroit le passage moins embarrassé, avec cet avantage de plus, que Strabon & Oppien seroient parfaitement d'accord sur le chapitre de l'infortunée Minthé. Cérès en colére, à ce que rapporte ce Poëte, la foula aux pieds, & les Dieux touchés de compassion la métamorphoserent en cette espéce de plante qui porte encore aujourd'hui son nom.

Opp. Ἁλιευ. l. 3. v. 4. c. 4.

Εφυρήσαντο δὲ ποίην
Τοῖσιν ὁμοῦ μίνθην εὐώδεα, τὴν ποτε Κούρην
Φασὶν ὁπουδαίην ἔμεναι Κωκύτιδα νύμφην,
Κλίνατο δ' εἰς εὐνὴν Αἰδωνεύς. ἀλλ' ὅτε Κούρην
Μουνογόνην ἥρπαξεν ἀπ' Αἰτναίοιο πάγοιο
Δὴ τότε μιν κλάζουσαν ὑπερφιάλοις ἐπέεσσι
Ζήλῳ μαργαίνουσαν ἀτάσθαλα, μηνίσασα
Δημήτηρ ἀμάθυνεν, ἐπεμβαίνουσα πεδίλοις.

Les dernieres paroles ἐπεμβαίνουσα πεδίλοις, appuyent ce que M. l'abbé Sevin croit nécessaire dans le texte de Strabon. Il est vrai que ce Géographe met sur le compte de Proserpine la mort de Minthé, que les vers d'Oppien attribuent à la Déesse Cérès : mais une si petite différence ne change rien au reste de l'action, & par conséquent, la conjecture subsiste toujours en son entier. Au reste le récit de Strabon paroît avoir été le plus généralement suivi ; car il est constant, si l'on en croit Ovide & le Scholiaste de Nicandre, que la mort de Minthé fut l'ouvrage de la jalouse Proserpine

Les exemples que l'on vient de rapporter, font voir, que souvent en retranchant une seule lettre, on pouroit remédier à plusieurs endroits des Anciens, dont le sens est absolument inintelligible. La même chose arrive quelquefois, quand à la place de certaines lettres, qui se sont glissées dans les textes, par le peu d'attention des Copistes, on substitue celles qui naturellement auroient dû être conservées ; témoin ces vers de Callimaque :

Ἀλλ' ὅτ' Ἀχαιιάδες μιν ἀπηρνήσαντο πόληες
Ἐρχομένην, Ἑλίκη τε Ποσειδάωνος ἑταίρη,
Βοῦρά τε, Δεξαμενοῖο βοόστασις Οἰνιάδαο,
Ἂψ δ' ἐπὶ Θεσσαλίην πόδας ἔτρεπε.

Callim. in Del. v. 100.

Il eſt malaiſé de ſe perſuader que l'épithéte d'Οἰνιάδαο puiſſe convenir à Déxaménus, que jamais perſonne ne compta parmi les enfans d'Oeneus roi d'Etolie. Toute la difficulté diſparoit en changeant le ν en κ: on lit Οἰκιάδαο; & c'eſt ainſi que l'Auteur du grand Etymologique l'avoit trouvé dans les manuſcrits de Callimaque, comme le montrent clairement les paroles que voici: Βοῦρα πόλις τῆς Ἀχαΐας, ἣν ᾤκισεν Ἐξάδιος ὁ Κένταυρος, καὶ ἐκεῖ αὐτοῦ τὰ βουστάσια ἐφυλάττετο· διὸ καὶ Βοῦρα ὠνομάσθη, ἀπὸ τὰς βοῦς ὠρεῖν, ὅ ἐστι φυλάττειν

Βοῦρά τε, Δεξαμενοῖο Βοόστασις Οἰκιάδαο.

Le témoignage de Tzetzès prouve encore que de ſon temps la leçon dont il s'agit ſubſiſtoit dans la plûpart des manuſcrits : μέμνηται, dit-il, καὶ Καλλίμαχος λέγων·

Tzet. ad Lycoph. v. 491.

Βοῦρά τε, Δεξαμενοῖο βοόστασις Οἰκιάδαο.

Il réſulte de ces différens paſſages, que le pere de Déxaménus s'appelloit Οἰκεὺς, dont s'eſt formé le patronymique Οἰκιάδης, employé par les Poëtes pour déſigner Déxaménus & Hipponoüs ſon frere. Simonide avoit fait uſage de cette épithéte, au rapport d'Heſychius, Οἰκιάδης. Σιμωνίδης, ἐκ Ἱππόνου πατήρ. Scaliger a cru rétablir cet endroit en ſubſtituant ὁ Κειάδης à Οἰκιάδης ; mais il n'avoit pas fait attention, ou il n'avoit pas eu aſſez d'égard aux autorités qui détruiſent ſa conjecture. Le patronymique Οἰκιάδης ne ſçauroit être ſuſpect, quoiqu'il ne faille pas adopter toute la remarque d'Héſychius telle qu'elle eſt. La particule ἐκ qui précéde le génitif Ἱππόνου, eſt une marque preſque ſûre que les Copiſtes ont obmis en cet endroit le nom de quelque perſonne, qui étoit également fils d'Οἰκεὺς, & ce nom pourroit bien être celui de Déxaménus, auquel cas il faudroit lire, Οἰκιάδης Σιμωνίδῃ, Δεξαμενοῦ ἐκ Ἱππόνου

πατήρ. Avant néanmoins que de faire là-dessus des réflexions, il est bon d'avertir, qu'Hésychius par une erreur assez grossiere, appelle Οἰκιάδης le pere d'Hipponoüs. Οἰκιάδης est un nom patronymique formé du génitif Οἰκέως; mais ces sortes de fautes ne sont que trop ordinaires à ce Lexicographe. Reste maintenant à faire voir que Déxaménus & Hipponoüs étoient freres : ce que dit Hésiode dans Apollodore paroît assez favorable à ce sentiment. Hipponoüs, au rapport de ce Poëte, faisoit son séjour à Olénus; & on ne sçauroit douter, après le témoignage de plusieurs des Anciens, que cette ville ne fût sous la domination de Déxaménus. Il commandoit aussi dans Bura, qui, suivant le Scholiaste de Callimaque, le regarde comme son fondateur. Βοῦρα πόλις Ἀχαΐας· ᾤκισε δὲ αὐτὴν Δεξαμενὸς ὁ Κένταυρος. Lequel croire, ou de lui, ou de l'Auteur du grand Etymologique, qui fait honneur de cet ouvrage au Centaure Exadius? C'est ce qu'on n'entreprend pas de décider. Il suffit de remarquer que Déxaménus faisoit sa résidence à Olénus; il y étoit établi lui & sa famille, lorsqu'Hercule le vengea du Centaure Eurytion, que Bacchylide distingue mal-à-propos de celui dont il est parlé dans l'Odyssée. Voici les paroles de Didyme : Βακχυλίδης δὲ διάφορον οἴεται τὸν Εὐρυτίωνα. φησὶν γὰρ ἐπιξενωθέντα Δεξαμενῷ ἐν Ὠλένῳ ὑβριστικῶς ἐπιχειρῆσαι τῇ τοῦ ξενοδοχοῦντος θυγατρὶ, καὶ διὰ τοῦτο ὑπὸ Ἡρακλέους ἀναιρεθῆναι καιρίως τοῖς οἴκοις ἐπιστάντος. On dit mal-à-propos, parce que Bacchylide, dans le dessein de concilier Homére avec les Mythologues, a le premier introduit deux Eurytions sur la scéne, dont le premier périt aux nôces de Pirithoüs, & le second fut tué par Hercule dans le Palais de Déxaménus; mais cette distinction est absolument inutile : le Centaure dont l'Odyssée fait mention, ne mourut point lors de sa querelle avec les Lapithes, qui se contenterent de lui couper le nez & les oreilles. Si l'on accorde une fois cette vérité, il sera bien aisé de concevoir comment Hercule & ce même Eurytion, ont pû se rencontrer ensemble dans l'Achaïe. Pour en être persuadé, il ne faut que lire avec quelque attention les vers suivans.

Οἶνος καὶ Κένταυρον ἀγακλυτὸν Εὐρυτίωνα
Ἄασεν ἐν μεγάρῳ μεγαθύμου Πειριθόοιο
Ἐς Λαπίθας ἐλθόνθ᾽· ὁ δ᾽ ἐπεὶ φρένας ἄασεν οἴνῳ
Μαινόμενος κακ᾽ ἔρεξε, δόμον κατὰ Πειριθόοιο.
Ἥρωας δ᾽ ἄχος εἷλε, δι᾽ ἐκ προθύροιο θύραζε
Ἕλκον ἀναΐξαντες, ἀπ᾽ οὔατα νηλέϊ χαλκῷ
Ῥῖνάς τ᾽ ἀμήσαντες. ὁ δὲ φρεσὶν ᾗσιν ἀασθεὶς
Ἤιεν ἣν ἄτην ὀχέων ἀεσίφρονι θυμῷ.

Rien n'eſt moins équivoque que cet endroit. Homére y dit en termes formels, que le Centaure ne perdit point la vie en cette occaſion; & il eſt étonnant que Properce ait écrit, auſſi-bien que Bacchylide, que le malheureux Eurytion fut immolé à la juſte vengeance des héros qui accompagnoient Pirithoüs.

Tu quoque ô Eurytion vino Centaure periſti.

Au reſte, ces ſortes de mépriſes ne laiſſent pas de ſe rencontrer quelquefois même dans les Auteurs dont la réputation paroît la mieux établie du côté de l'exactitude. Tel eſt Pauſanias, qui néanmoins par inadvertance donne à Minerve l'épithéte de Κορίαν. πεποίηται δὲ καὶ, dit-il, ἐπὶ ὄρους κορυφῆς σταδίοις τριάκοντα ἀπωτέρω τῆς πόλεως ναὸς καὶ ἄγαλμα Ἀθηνᾶς Κορίας. Il eſt queſtion ici du Temple que Prœtus bâtit en l'honneur de Diane, ſous le nom de Κορία, en reconnoiſſance de la guériſon de ſes filles. C'eſt ainſi que le fait eſt rapporté dans Callimaque. *Pauſ. Arc. c. 21.*

Ἡ μέντοι Προῖτός γε δύο ἐκαθίσατο νηούς·
Ἄλλον μὲν Κορίης, ὅτι συνελέξαο κούρας
Οὔρεα πλαζομένας Ἀζήνια· τὸν δ᾽ ἐνὶ Λούσοις
Ἡμέρῃ, οὕνεκα θυμὸν ἀπ᾽ ἄγριον εἵλεο παίδων.

Call. Hym. in Dian. v. 233.

Il s'enſuit de-là que Pauſanias s'eſt trompé, ou du moins il faut prendre le parti de le corriger, en liſant Ἀρτέμιδος; &

cette correction ſemble d'autant plus naturelle, que Pauſanias ne parle que de choſes qui ſubſiſtoient encore de ſon temps On ſçait avec quelle attention il avoit parcouru toute la Gréce, & dès lors il ne pouvoit guères ignorer, que le Temple élevé par Prœtus ne fût conſacré à Diane. Quoique le paſſage de Callimaque ſoit plus que ſuffiſant pour le prouver, M. l'abbé Sevin y en ajoûte un de Polybe, qui marque préciſément la
Polyb. l. 4. c. 18. ſituation de cet édifice ſi célébre par ſon ancienneté. καὶ προῆγον (Αἰτωλοὶ) ὡς ἐπὶ Λούσσων, καὶ παραγινόμενοι πρὸς τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν ὃ κεῖται μὲν μεταξὺ Κλείτορος καὶ Κυναίθης. On ne doit pourtant pas diſſimuler que Minerve dans Ciceron eſt déſignée par l'épithéte de Κορία; mais ce qu'on vient de dire ne laiſſe aucun lieu de douter, que Diane ne ſoit la Divinité dont Pauſanias a eu deſſein de parler.

REMARQUES CRITIQUES
Sur le traité de Plutarque, touchant la Superſtition.

En 1721. M. L'ABBÉ SALLIER, dans les réflexions qu'il communiqua à l'Académie ſur le Traité de la ſuperſtition, a eu deux objets; le premier, de donner une idée abbrégée de ce Traité, le ſecond, d'en corriger quelques paſſages qui paroiſſent altérés.

La ſuperſtition, ſuivant les Philoſophes, eſt un jugement faux ſur la Divinité, accompagné de trouble & d'agitation: ou bien, c'eſt une crainte mal réglée, qui nous fait honorer des Dieux étrangers, ou qui nous porte à leur rendre un culte déſapprouvé des ſages de la Religion.

La vûe de la mort toujours préſente, la crainte continuelle qui agitoit cet homme, ſur la tête duquel étoit ſuſpendue une pierre énorme, ne rendoit pas l'état de ce malheureux plus triſte, que la ſituation du ſuperſtitieux l'eſt par les horreurs qui l'environnent de toutes parts.

Serv. in 6. 596. Lucr. l. 1. 63. La ſuperſtition eſt un tyran infléxible, dont l'aſpect eſt effrayante,

effrayant, *horribili super aspectu mortalibus instans.* Les ames sont toujours dans ses mains, elle abbat l'esprit, c'est un poids dont la pesanteur fait gémir celui qui le porte. L'ignorance le produit, & lorsqu'une fois elle s'est emparée de l'esprit, les ténébres s'épaississent à un tel point, que la lumiere ne peut que très-difficilement y rentrer.

La superstition, par conséquent, est un vrai mal pour l'homme, & une grande injure pour la Divinité. Voilà à quoi se réduit tout le Traité de Plutarque, & c'est par ces considérations qu'il s'efforce de guérir cette maladie de l'ame. Pour prouver que la superstition est un outrage à la Divinité, il examine l'idée que le superstitieux s'en forme. Il lui attribue plusieurs imperfections; une haine secrette, & un désir caché de l'anéantissement d'un maître toujours redouté, est le sentiment le plus ordinaire d'un superstitieux. Plutarque porte la chose plus loin; il décide sans hésiter, que la superstition est un mal beaucoup plus grand que l'athéisme, & l'injure faite à la Divinité par le superstitieux, lui paroît beaucoup plus grave que celle qu'elle reçoit de l'Athée.

Dans ces remarques sur ce Traité de Plutarque, le dessein de M. l'abbé Sallier n'est pas d'examiner si la critique qu'en fait un Auteur moderne est bien fondée. Il tâche seulement d'en éclaircir quelques passages. Il en est sur lesquels la critique semble ne pouvoir porter de lumieres sans le secours des MSS, soit parce que le fil du discours est interrompu par les lacunes, soit parce que le texte est visiblement trop altéré.

M. Bayle n'y reconnoit, dit-il, ni force de raison, ni ordre; peut-être que la lecture de l'ouvrage entier en donneroit une idée fort différente.

Le superstitieux, dit Plutarque, est déchiré sans relâche par la crainte la plus violente. Le sommeil peut délivrer un esclave de la vûe importune d'un maître qu'il craint, & lui faire oublier le poids de ses chaînes, il peut suspendre la violence des douleurs les plus aiguës. La superstition seule ne permet pas de goûter la douceur du sommeil, elle ne laisse ni le temps de respirer, ni celui de se rassûrer contre les allarmes; mais, de même que dans les lieux habités par les impies conndamnés aux supplices, ainsi dans le sommeil du superstitieux se présentent des spectres affreux & des objets terribles. καὶ δεισιδαιμονία

ποινάς τινάς ἐγείρουσα, καὶ προβοῶσα τὴν ἄθλιαν ψυχὴν, ἐκ τῶν ὕπνων ἐκδιώκει τοῖς ὀνείροις μαστιζομένην καὶ κολαζομένην αὐτὴν ὑφ' ἑαυτῆς. Voilà un paſſage dans lequel on croit qu'il y auroit quelques changemens à faire. Si ceux qu'on propoſe ne ſont pas abſolument néceſſaires, du moins peuvent-ils paroître aſſez heureux pour être reçus.

Au lieu de προβοῶσα, on voudroit qu'on lût στρεβλοῦσα, au lieu d'ἐγείρουσα mettre ἀγείρουσα; ſuivant ces leçons, voici le paſſage : καὶ δεισιδαιμονία ποινάς τινάς ἀγείρουσα, καὶ στρεβλοῦσα τὴν ἄθλιαν ψυχὴν, ἐκ τῶν ὕπνων ἐκδιώκει τοῖς ὀνείροις μαστιζομένην καὶ κολαζομένην αὐτὴν ὑφ' ἑαυτῆς : c'eſt-à-dire, la ſuperſtition raſſemblant pendant le ſommeil du ſuperſtieux des viſions effrayantes, comme autant de furies dont elle ſe ſert pour tourmenter cette ame malheureuſe par ſes ſonges, elle lui fait bien-tôt abandonner le repos du ſommeil. Ces différences dans le texte ſont légéres, & ſemblent convenir parfaitement à l'idée de Plutarque. Il compare le ſommeil du ſuperſtitieux au ſéjour des impies, qu'un aſſemblage de monſtres déſole ſans ceſſe; l'expreſſion d'ἀγείρειν ποινάς, en cet endroit eſt préférable à celle d'ἐγείρειν; il explique ce mot ποινάς par celui de furies, ſuivant ce paſſage d'Heſychius ποινάς, ἐριννύσι; & le mot de στρεβλοῦσα vaut mieux, ce ſemble, que προβοῶσα. Le deſſein de l'Auteur eſt de montrer que l'ame du ſuperſtitieux eſt malheureuſe : il la repréſente comme tourmentée & déchirée par ſes propres idées, μαστιζομένην καὶ κολαζομένην αὐτὴν ὑφ' ἑαυτῆς. στρεβλοῦν, eſt conſacré pour exprimer le tourment que l'on fait ſouffrir à quelqu'un; il ſe rend en Latin par *torquere ; ſtulti*, dit Ciceron, *malorum memoria torquentur*. Suidas l'explique ainſi στρεβλούμενος, μαστιζόμενος, δεσμούμενος.

Lib. 1. de finib. n. 57. Grut.

Une nouvelle agitation ſuccéde auſſi-tôt au ſommeil inquiet du ſuperſtitieux; bien loin de mépriſer toutes ces vaines frayeurs, il ſe croit chargé de mille obligations qui le gênent & le contraignent. Il va trouver les interprétes des ſonges & les devins, qui ne manquent pas de lui enjoindre d'appeller une vieille pour le purifier. περιμάκτριαν γραῦν κάλει, καὶ

βάπτισον σεαυτὸν εἰς θάλασσαν. Théophraste, dans le caractère qu'il a fait de la superstition, reconnoît comme Plutarque ce soin scrupuleux dans l'homme superstitieux. Ces femmes qui paroissent ici pour purifier, sont appellées par Pollux ἀπομάκτριαι. Festus leur donne le nom de *Piatrices*, & au mot *Simpulum*, il les nomme *Simpulatrices*. Elles avoient soin de purifier celui qui venoit à elles pour avoir été troublé par des visions nocturnes; & de-là ces expressions si usitées dans les Auteurs, περιθειοῦν περιαγνίζειν, περικαθαίρειν, περιμάττεσθαι. L'eau de la mer étoit souvent employée dans ces sortes de purifications, on la jugeoit très-propre pour laver les souillûres, θάλασσα κλύζει πάντα τ' ἀνθρώπων κακά, dit Euripide. Un mot d'Aristophane exprime toute cette cérémonie, θεῖον ὄνειρον ἀποκλύζειν. L. 7. 188.

Plutarque fait le détail des moyens, dont se sert le superstitieux pour se purifier après les songes de la nuit: ces moyens sont πηλώσεις, καταβορβορώσεις, c'est-à-dire, qu'une crainte mal réglée des Dieux en forçoit plusieurs à se couvrir de boue, & quelquefois même à s'y rouler, ἐν πηλῷ καλινδούμενοι, comme le rapporte l'Auteur dans le même Traité. D'autres observoient avec scrupule les jours de sabbat, σαββατισμοί.

Les Poëtes Latins avoient déja reproché cet usage à quelques hommes de leur siécle,

Quidam sortiti metuentem sabbata patrem, Juven. Sat. 14. 96.
Nil præter nubes & cœli numen adorant.

Perse, expliquant l'empire tyrannique de la superstition sur un esprit foible, dit,

Recutitaque sabbata palles. Pers. Sat. 5. v. 184.

Enfin par l'espérance de la protection des Dieux, ou par l'assûrance que la Divinité malfaisante seroit appaisée, les superstitieux se prosternoient souvent, & se colloient le visage contre terre, ῥίψεις εἰς πρόσωπον αἰσχράς. ils demeuroient dans l'inaction, καθίσεις ἐν τῇ γῇ διημερεύσον. Un culte religieux les arrêtoit souvent auprès d'un autel, ou d'une figure qui représentoit quelque Divinité, προσκυνήσεις ἀλλόκοτοι,

προσκαθίσεις. Pour bien entendre ce que Plutarque a voulu dire par ces dernieres expressions, il faut premierement faire attention, que quelques-unes de ces cérémonies ausquelles le superstitieux s'assujettissoit, étoient empruntées des Juifs. Non-seulement, Juvenal assûre que dans plusieurs, le mépris des Loix romaines avoit mis à la place de ces mêmes Loix, le droit des Juifs & tout le corps d'observations légales, que Moyse avoit établies dans son Livre.

Sat. 14. v. 200. *Romanas autem soliti contemnere Leges,*
Judaïcum ediscunt & servant ac metuunt jus,
Tradidit arcano quodcumque volumine Moses.

Mais Perse, qui entreprend dans la v[e] de ses Satyres de prouver ce paradoxe des Stoïciens, *que le seul sage est libre*, rapporte pour dernier exemple d'un très-dur esclavage, celui de la superstition, & il n'en exempte pas les Romains : *At*
V. 180. *cum Herodis venere dies*, & le reste.

En second lieu, il faut remarquer que Plutarque, après avoir dit que de toutes les sortes de craintes dont l'homme est susceptible, celle de la superstition est celle qui nous fait le plutôt perdre l'usage des facultés de l'ame ; il ajoûte que les Juifs, les jours de Sabbat, se tiennent assis & immobiles, ἐν ἀγνάμπτοις. Les ennemis viennent aux portes de la ville, ils attachent les échelles aux murailles & s'en rendent les maîtres, les Juifs pour tout cela ne se remuent point, & ne changent pas de situation ni de place ; accablés, dit Plutarque, des chaînes de la superstition, & comme enfermés dans un filet : ἐν σαγήνῃ μιᾷ τῇ δεισιδαιμονίᾳ συνδεδεμένοι. Ces observations mettent dans un plein jour le sens de ces paroles, ἐν τῇ γῇ διημερεύσον. προσκυνήσεις ἀλλόκοτοι. προσκαθίσεις, à quoi M. l'abbé Sallier ajoûte, pour un plus parfait éclaircissement, que l'on appelloit culte étranger celui que l'on pratiquoit sans l'aveu du Magistrat, & qui n'étoit point approuvé des personnes sages & graves d'une Religion. Suivant cette regle, l'empressement du superstitieux à élever des autels dans sa maison, à la purifier sans cesse ; son attention pour remarquer

dans les carrefours de ces pierres que la dévotion du peuple y consacroit, le soin qu'il avoit de s'en approcher, de verser dessus toute l'huile de sa phiole, de plier les genoux devant elles & de les adorer; tous ces actes d'une crainte aveugle, étoient un culte très-étranger, προσκυνήσεις ἀλλόκοτοι. Theophr. de superst.

Les Athées, dit Plutarque, ne connoissent point de Dieux, mais les superstitieux les multiplient. Les Athées les négligent, mais les superstitieux craignent ce qui est bienfaisant. Ils regardent comme tyrannique un empire paternel, & comme principe du mal un Etre occupé du soin de ce qui les regarde. δοξάζουσι φοβερὸν τὸ εὐμενὲς, καὶ τυραννικὸν τὸ πατρικὸν, καὶ βλαβερὸν τὸ κηδημονικὸν, καὶ τὸ ἄμικτον ἄγριον εἶναι καὶ θηριῶδες. Il y a dans ces dernieres paroles une altération de texte; Plutarque oppose φοβερὸν à εὐμενὲς, τυραννικὸν à πατρικὸν, βλαβερὸν à κηδημονικόν. Pour soutenir jusqu'à la fin l'opposition que Plutarque établit entre la vérité de la chose & le jugement du superstitieux, il est évident qu'on doit substituer à ce mot τὸ ἄμικτον, celui-ci, τὸ ἥμερον opposé au mot ἄγριον, & à celui de θηριῶδες, ou, ce que M. l'abbé Sallier aimeroit mieux, & ce qui seroit moins entreprendre sur le texte, il faudroit mettre τὸ μὴ ἄμικτον, l'équivalent de τὸ ἥμερον, mais contraire à θηριῶδες. Le mot ἄμικτος se prend en mauvaise part, & Euripide l'employe en parlant d'un homme que l'intérêt domine, & qu'il rend intraitable pour ses amis & pour sa patrie: φίλοις τ' ἄμικτος καὶ πάσῃ τῇ πόλει. Cet endroit Ixion. frag. 5. pourroit encore se rétablir en changeant le terme de τὸ ἄμικτον en celui de τὸ μειλίχιον, l'autorité de Plutarque même garantiroit ce changement; il a employé ce même mot, en disant que le superstitieux craint les Dieux les plus favorables.

Le superstitieux est inconsolable dans l'affliction: Plutarque le représente abandonné à l'excès de sa douleur, & à toute la sévérité de ses réflexions; il se juge digne de tous les maux qu'il souffre: uniquement occupé des fausses démarches où il s'est engagé, il leur attribue ses malheurs; il ne veut ni écouter de conseil, ni recevoir de consolation. Il est, dit-il, assis revêtu d'un sac & couvert de vieux haillons, souvent

même nud, & se roulant dans la fange ; il fait l'aveu de ses fautes, il a bû ou mangé quelque chose contre la volonté des Dieux ou bien il a passé par un chemin qu'ils ne lui permettoient pas de prendre : ὡς τόδε φαγόντος ἢ πιόντος, ἢ βαδίσαντος ὁδὸν ἣν οὐκ εἴα τὸ δαιμόνιον. Dans ce qui nous reste des fragments de Ménandre, il s'en est conservé d'une Comédie intitulée *le Superstitieux*. Porphyre nous en a rapporté quelques vers que l'on peut joindre à ce passage de Plutarque. Ménandre rapporte les différentes pratiques de la superstition dans le culte de la Déesse de Syrie. Il prennent, dit-il, un sac, ensuite ils se mettent dans le chemin sur un fumier, & ils espérent appaiser la Déesse par ces humiliations outrées ; σακκίον ἔλαβον, εἰς δ' ὁδὸν ἐκάθισαν αὐτοὶ ἐπὶ κόπρου, καὶ τὴν θεὸν ἐξιλάσαντο τῷ ταπεινῶσαι σφόδρα.

L. 4. c. 15.

La soumission aveugle de Téribaze exprime parfaitement le découragement du superstitieux dans l'adversité. Les Perses entreprirent de l'arrêter ; il se mit d'abord en état de se défendre, & courut aux armes. Comme il étoit fort & robuste, il voulut disputer sa liberté ; mais ceux qui devoient l'arrêter, lui ayant déclaré qu'ils n'agissoient que sur les ordres du Roi, Téribaze aussitôt mit bas les armes, & donna ses mains à lier : αὐτίκα τὸ ξίφος μεταβαλεῖν φασιν. Le changement de μεταβαλεῖν en ἀποβαλεῖν est incontestable, d'autant plus que Plutarque un moment après, pour dire que le superstitieux perd toute espérance, se sert du mot ἔρριψε. La superstition, dit Plutarque, augmente & rend extrêmes les maux qui ne sont que médiocres. Ne valoit-il pas mieux pour Nicias qu'il fût mort, plutôt que de précipiter la République d'Athénes dans sa perte, par la peur qu'il prit à l'occasion d'une éclipse de Lune : οὐ γὰρ γῆς ἀντίφραξις ἐν μέσῳ γενομένης φοβερὸν, οὐδὲ δεινὸν ἐν καιρῷ ποδῶν σκιᾶς πρὸς σελήνην ἀπαντησάσης· ἀλλὰ δεινὸν τὸ τῆς δεισιδαιμονίας σκότος ἐμπεσόντος ἀνθρώπου συγχέαι καὶ τυφλῶσαι λογισμὸν ἐν πράγμασι.

Tel est ce passage dans lequel quelques changemens rappelleront le sens que l'on a de la peine à y trouver : au lieu de γενομένης, M. l'abbé Sallier voudroit d'abord mettre κειμένης.

Xylander a très-heureusement corrigé πόδων en περιόδων; non-seulement πόδων ne peut convenir, mais il est encore très-aisé de passer sans y prendre garde sur l'abbréviation dont se servent les Copistes pour marquer περί. D'ailleurs Plutarque employe ce même mot περιόδων, en parlant des révolutions du Soleil, περιόδους ἡλίου. Enfin pour ἐμπεσόντος ἀνθρώπου, il met ἐμπεσὸν τὸν ἀνθρώπου, &c. ensuite il lit ainsi le passage : οὐ γὰρ γῆς ἀντίφραξις ἐν μέσῳ κειμένης φοβερὸν, οὐδὲ δεινὸν ἐν καιρῷ περιόδων, σκιᾶς πρὸς σελήνην ἀπαντησάσης· ἀλλὰ δεινὸν τὸ τῆς δεισιδαιμονίας σκότος ἐμπεσὸν τὸν ἀνθρώπου συγχέαι καὶ τυφλῶσαι λογισμὸν ἐν πράγμασι, &c. c'est-à-dire, car l'interposition de la terre entre la Lune & le Soleil n'est pas une chose à craindre, & il n'y a rien de fâcheux à ce que par une suite de révolutions, l'ombre de la terre dérobe à la Lune la lumiere du Soleil ; mais les ténébres de la superstition sont à craindre, quand elles viennent à obscurcir la raison, & l'aveugler dans les affaires où on a le plus besoin de toutes ses lumieres.

Si la Déesse de Syrie, dit Plutarque, étoit véritablement irritée de tous les discours injurieux que l'ignorance des hommes produit : si au contraire elle ne regardoit pas avec dédain ces égaremens de leur esprit, elle auroit dû percer de ses traits ceux qui osoient l'accuser faussement d'être sans pitié. Les superstitieux disent que si quelqu'un mange certains poissons, cette Déesse lui ronge toute la partie antérieure de la jambe, & qu'elle lui couvre le corps d'ulcéres, τὰ ἀντικνήμια διεσθίειν, καὶ τὸ σῶμα ἕλκεσι πιμπλάναι. Le superstitieux de Ménandre ne dit pas précisément la même chose, mais il dit que les Syriens sont punis de leur intempérance par une enflûre du ventre & des pieds, ὅταν φάγωσιν ἰχθὺν ἐκεῖνοι διά τινα αὐτῶν ἀκρασίαν τοὺς πόδας καὶ γαστέρα οἰδοῦσιν. Les vieilles femmes se servoient quelquefois de cette opinion pour inspirer de la frayeur aux esprits foibles, & c'est ce que les Latins exprimoient par *incutere Deos :*

Incussere Deos inflantes corpora. *Pers. Sat. 5.*

Ces deux derniers passages font croire, qu'au lieu de διεσθίειν

τὰ ἀντικνήμια on pourroit mettre, διοιδαίνειν τὰ ἀντικνήμια. Le mot διοιδαίνω se peut prendre dans la signification active, & le verbe οἰδαίνω est ainsi employé dans le IXe livre de l'Iliade.

L'exemple du superstitieux, dit Plutarque, peut servir à montrer que Pythagore a prononcé trop légérement cet oracle, les hommes quand ils approchent des Dieux en deviennent meilleurs, ὅτι βέλτιστοι γινόμεθα πρὸς τοὺς θεοὺς βαδίζοντες. Il faut remarquer le sens particulier que Plutarque donne à ces paroles de Pythagore : ce Philosophe n'avoit voulu dire autre chose, sinon que le commerce avec les Dieux nous rend plus vertueux, ce qui paroît par une autre application que fait Plutarque de ce passage dans le traité *de la cessation des Oracles :* mais dans l'occasion présente, le sens est que les hommes superstitieux, lorsqu'ils s'approchent des Dieux, en sont plus malheureux, τότε γὰρ ἀθλιώτατα καὶ κάκιστα πράττουσιν. L'application de ces paroles de Pythagore, ne peut paroître convenable en cet endroit.

M. l'abbé Sallier termine ses Remarques par les réflexions que fait Plutarque sur les sacrifices de victimes humaines. N'auroit-il pas mieux valu, dit-il, pour les Carthaginois, avoir Critias ou Diagoras pour Législateurs, que de faire à Saturne les sacrifices par lesquels ils prétendoient l'honorer? La superstition armoit le pere contre son fils, & lui mettoit en main le couteau dont il devoit l'égorger : ceux qui étoient sans enfans, achetoient d'une mere pauvre la victime du sacrifice : la mere de l'enfant que l'on immoloit, devoit soutenir la vûe d'un si affreux spectacle sans verser de larmes; si la douleur lui en arrachoit, ou même quelques soupirs, elle perdoit le prix dont on étoit convenu, & l'enfant n'en étoit pas plus épargné. Pendant ce temps, tout retentissoit du bruit des instrumens & des tambours; ils craignoient que les lamentations de ces fêtes ne fussent entendues. Xenophanes, voyant un jour les Egyptiens se frapper la poitrine, & gémir dans une fête dont il étoit témoin, leur dit, ô Egyptiens! si ceux que vous honorez sont des Dieux, ne les pleurez point; εἰ μὲν θεοί εἰσι μὴ θρηνεῖτε αὐτούς : s'ils sont des hommes, ne

ne leur ſacrifiez point, εἰ δὲ ἄνθρωποι, μὴ θύετε αὐτοῖς. Ce paſſage doit ſervir à rétablir celui-ci qui eſt cité dans un autre traité : Ξενοφάνης ἐκέλευε Αἰγυπτίους τὸν Ὄσιριν εἰ κλητὸν νομίζουσιν, μὴ τιμᾷν ὡς θεὸν, εἰ δὲ θεὸν ἡγοῦνται, μὴ θρηνεῖν.

On ne hazarde rien en changeant ces mots εἰ κλητὸν νομίζουσιν, en ceux-ci εἰ θνητὸν νομίζουσιν, ou bien εἰ ἄνθρωπον νομίζουσιν, μὴ τιμᾷν ὡς θεόν. La comparaiſon de ces deux paſſages juſtifie aſſez le changement.

REMARQUES

Sur quelques Vies écrites par Plutarque.

LES Critiques conviennent qu'il y a un grand nombre de fautes dans les œuvres de Plutarque. On peut les imputer à deux cauſes principales ; l'une, qui lui eſt commune avec les plus grands hommes, c'eſt-à-dire, les bornes étroites & la foibleſſe naturelle de l'eſprit humain ; l'autre qui lui eſt particuliere. Plutarque a beaucoup écrit ſur l'hiſtoire romaine, cependant il n'avoit qu'une connoiſſance très-ſuperficielle de la langue latine, qu'il avoit appriſe dans un âge avancé ; c'eſt lui-même qui le dit, au commencement de la vie de Démoſthéne : & une choſe, ajoûte-t-il, auſſi véritable qu'elle eſt ſurprenante, c'eſt que ce ne ſont pas les mots latins qui me font comprendre les faits, c'eſt la connoiſſance que j'ai de l'hiſtoire romaine qui me conduit à l'intelligence des mots. Il n'eſt pas étonnant que Plutarque ſe ſoit ſouvent égaré, en ſuivant des Auteurs qu'il n'entendoit que par conjecture, & comme en devinant : & il eſt quelquefois facile de découvrir la phraſe ou mot qui l'a trompé, & l'équivoque qui l'a fait tomber dans l'erreur. Pluſieurs Critiques ont recueilli les fautes qu'ils ont remarquées dans Plutarque, & ils ſe ſont déterminés d'autant plus facilement à les publier, qu'ils ont crû pouvoir le faire ſans porter préjudice à ſa réputation. Ils ont jugé que l'étendue prodigieuſe de ſes connoiſſances qui

P. 846. ed. Pariſ. in fol. v. auſſi ce qu'il dit dans la vie de Caton le Cenſeur, p. 340.

embrassoient toutes les Sciences, que la variété presqu'infinie des matieres qu'il a traitées, & la multitude des ouvrages qu'il a composés, excusoient suffisamment les fautes qui lui sont échappées, & qui sont comme absorbées dans un thrésor immense d'érudition, de raison, de jugement & de bon sens. Rualdus a joint à la vie de Plutarque qu'il a composée, cinquante-deux observations critiques sur cet Auteur.

V. Rualdus dans ses animadv. sur Plut. qui sont au commencement de l'éd. de Plut. de Paris, in fol. p. 68.

M. Dacier, dans ses notes, a corrigé quelques fautes de Plutarque; mais il s'en faut beaucoup qu'ils ayent épuisé la matiere. M. Secousse a crû pouvoir suivre l'exemple de ces deux sçavans, & il a présenté à la Compagnie en différens temps les remarques qu'il a faites sur quelques vies de Plutarque, dont nous allons rendre compte en commençant par celle de M. Furius Camillus, qu'il a conférée avec le récit de plusieurs autres Historiens.

1724. & 1725.

VIE DE CAMILLE.

P. 129.

1°. Plutarque dit qu'avant Camille, la famille des Furius, dont il sortoit, n'étoit pas fort illustrée; qu'il fut le premier de ce nom qui acquit de la gloire, & qu'il n'en étoit redevable qu'à lui seul : οὔπω δὲ τότε περὶ τὸν τῶν Φουρίων οἶκον οὔσης μεγάλης ἐπιφανείας, αὐτὸς ἀφ' ἑαυτοῦ πρῶτος εἰς δόξαν προῆλθεν. Cependant il paroît par Tite-Live que la famille des Furius étoit Patricienne, puisque Camille, sans parler des autres personnes de sa famille, fut Tribun militaire l'an de Rome 354, & le premier Plebeien qui fut revêtu de cette charge, ne fut élû que l'année suivante. Camille fut ensuite Dictateur l'an de Rome 359, & Rome ne vit que long-temps après, en l'an 399 un Dictateur Plebeien.

T. L. l. 5. p. 446. edit. Varior. 1679.
Id. 450.
T. L. l. 5. pag. 461.
Id. l. 7. p. 622.

On ne peut donc douter que la famille des Furius ne fût Patricienne; mais il est encore certain qu'elle avoit rempli les charges les plus considérables de la République dès les premiers temps de son établissement. Denys d'Halicarnasse & Tite-Live disent que l'an de Rome 266, dix-huit ans après l'expulsion des Rois, Sextus Furius fut Consul; & depuis cette année jusqu'au premier Tribunat de Camille,

D. H. l. 8. p. 491. édit. Vechel. 1596. f.
Tite-L. l. 2. p. 180.

c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de quatre-vingt-huit ans, on trouve dix-ſept fois le nom de Furius au nombre des Conſuls & des Tribuns militaires.

2°. Tout ce que Plutarque dit ſur les Gaulois, tant ſur ceux qui les premiers entrerent dans l'Italie, que ſur leurs deſcendans qui aſſiégerent Rome, n'eſt qu'un tiſſu d'erreurs. Pour les relever toutes, il faudroit entrer dans un détail très-étendu; M. Secouſſe ſe contentera donc de rapporter les fautes les plus conſidérables de Plutarque. Il dit qu'une partie des premiers Gaulois qui ſortirent de la Celtique, paſſerent les monts Riphées,* pénétrerent juſqu'à l'Océan ſeptentrional, & s'établirent vers les extrémités de l'Europe. Plutarque eſt le ſeul qui faſſe faire un auſſi long voyage aux Gaulois, & Tite-Live dit ſeulement qu'ils prirent le chemin de la forêt Hercynienne. Plutarque parle enſuite des Celtoriens, peuples inconnus, & dont le nom ne ſe trouve que dans cet endroit de Plutarque. Ortélius prétend que ce mot eſt corrompu. Enfin, Plutarque ajoûte que les Gaulois s'emparerent de tout le pays qu'occupoient les anciens Tyrrhéniens, & qui s'étend depuis les Alpes juſqu'aux deux mers. Il eſt cependant très-certain que les Gaulois ne firent pas la conquête de toutes les terres des Tyrrhéniens; que ceux-ci conſerverent le pays ſitué entre l'Apennin & la mer inférieure, que les Gaulois ne poſſéderent aucune terre au-delà de cette montagne, & que par conſéquent on ne peut pas dire qu'ils s'étendoient depuis les Alpes juſqu'aux deux mers.

P. 135.

* *Montagnes qui ſont au de-là du Tanaïs.*

L. 4. pag. 484.

Ortel. Theſaur. Geog. Hanov. in-4. au mot Celtorii.

Plut. p. 136.

3°. Plutarque dit, pag. 139, que lorſque les Gaulois s'approchoient de Rome, les Prêtres de tous les Dieux, ſi l'on en excepte les Veſtales, ne voulurent pas abandonner cette ville, & pag. 144 il parle des Prêtres, qui avant que de prendre la fuite, cacherent les choſes ſacrées, ou les emporterent avec eux en ſortant de Rome.

4°. Plutarque a confondu Sutrium, ville alliée des Romains & ſituée dans la Tyrrhénie, avec Satria ou Satrium, Colonie Romaine, qui étoit dans le pays des Volſques, & fort éloignée de Sutrium, du moins ſi l'on compare cet éloignement

avec le peu d'étendue qu'avoient les Etats de Rome dans ces temps-là ; car ces deux villes étoient précisément aux deux extrémités des terres de sa domination. Cette erreur de Plutarque en a entraîné plusieurs autres. Voici ce que dit Tite-Live sur ces deux villes.

Tit. Liv. l. 6. p. 526. L'an de Rome 366, Sutrium, ville de l'Etrurie & alliée des Romains, est prise par les Etruriens, & reprise par Camille. Plutarque p. 147, rapporte ce fait conformément à Tite-Live.

Id. p. 534. Trois ans après, l'an de Rome 369, Camille, après avoir vaincu les Volsques & les Antiates, prend Satrium ville des *Id. p. 536.* Volsques. Il passe ensuite dans l'Etrurie, où il sauve Sutrium qui étoit déja à moitié prise par les ennemis. Plutarque ne parle pas de ces deux faits.

Id. p. 546. L'année suivante, les Romains envoyent une Colonie à Satria : quatre ans après, l'an 374, les Volsques & ceux de Præneste prennent cette Colonie, & traitent très-cruellement les habitans. Sur cette nouvelle on élit Camille Tribun militaire pour la 7e fois, & L. Furius, jeune homme aussi téméraire que Camille étoit prudent, fut un de ses Collégues. Les Volsques furent vaincus : on trouva parmi les prisonniers quelques Tusculans, qui avouerent que leur ville avoit envoyé du secours aux Volsques. Camille alla à Rome faire le rapport de cette révolte au Sénat, qui lui ordonna d'aller faire la guerre aux Tusculans.

Voici maintenant comment Plutarque rapporte les événemens de cette campagne de l'an 474, qui est caractérisée dans Plutarque comme dans Tite-Live, par l'audace impru-*P. 149.* dente de L. Furius Collégue de Camille. Il dit que Camille ayant défait les Volsques apprit que Satria ville de Tyrrhénie avoit été prise, & que les Romains qu'on avoit envoyés dans cette Colonie avoient été tués; qu'il alla attaquer cette ville; qu'il en chassa les Tyrrhéniens, & qu'ensuite la nouvelle étant venue que les Tusculans s'étoient révoltés, on avoit envoyé Camille contr'eux.

M. Secousse examine les fautes qu'a fait Plutarque dans

cette narration. 1°. Si on lit dans le passage Satria, comme il est imprimé, il est vrai que cette ville est une Colonie Romaine, mais il est faux, comme le dit Plutarque, qu'elle soit située dans la Tyrrhénie; c'est une ville du pays des Volsques. 2°. Ce n'est pas après la défaite des Volsques, que Camille apprit que cette ville avoit été prise; au contraire, on ne déclara la guerre aux Volsques, que parce qu'ils s'étoient emparés de cette ville. Si on veut corriger ce passage, & lire Sutrium au lieu de Satria, on aura de nouvelles fautes à reprocher à Plutarque; car Sutrium est à la vérité dans la Tyrrhénie, mais ce n'est pas une Colonie Romaine. De plus, il auroit péché contre la Chronologie, en rapportant à l'an 374 une expédition qui étoit arrivée cinq ans plutôt, l'an 369, suivant Tite-Live. La narration même de Plutarque ne seroit pas vraisemblable; car il est difficile de croire que dans une même campagne, qui dans ces temps-là n'étoit pas de longue durée, Camille ait pû battre les Volques, de-là passer le Tibre, & aller vers l'autre extrémité des Etats de Rome, reprendre Sutrium, & revenir ensuite dans le pays d'où il étoit parti, pour faire la guerre aux Tusculans.

Il est donc vrai que Plutarque a confondu les villes de Sutrium & de Satria, apparemment à cause de la ressemblance du nom, & qu'il a aussi confondu le temps & les circonstances de ces deux expéditions, faites en deux différentes années.

Plutarque s'est pareillement trompé dans plusieurs circonstances de la guerre des Volsques, dont nous venons de parler; voyons d'abord ce qu'en dit Tite-Live.

Il nous apprend que Camille ayant été élu Tribun militaire pour la 7e fois, voulut représenter au peuple, que ses indispositions le mettoient hors d'état de pouvoir soutenir les fatigues de la guerre; mais on ne voulut pas recevoir ses excuses, & il fut obligé d'accepter le commandement de l'armée, qui se trouva beaucoup moins nombreuse que celle des ennemis. Il jugea donc à propos de différer de combattre, & d'attendre quelque occasion favorable de suppléer par son habileté à la foiblesse de son armée: *occasionem juvandarum ratione*

Tit. Liv. l. 6, p. 554.

Id. pag. 555.

virium trahendo bello quærebat. Il avoit pour Collégue L. Furius, jeune homme présomptueux & entreprenant, qui souffroit impatiemment cette inaction. Furius déclamoit continuellement contre Camille, & il imputoit à la pesanteur & à la lenteur, compagnes ordinaires de la vieillesse, ce qui étoit l'effet d'une prudence consommée. Il souleva toute l'armée contre lui, & Camille fut obligé de consentir qu'on attaquât les ennemis. Il demanda le commandement du corps de réserve. Il se plaça sur un lieu élevé, pour être spectateur d'un combat dont il prévoyoit le funeste événement. Il ne se trompa pas, les Romains furent repoussés & prirent la fuite; mais Camille étant venu à leur secours, arracha la victoire des mains des Volsques, & les défit entierement.

Tit. Liv. l. 6. p. 556.

Id. pag. 557.

Plut. p. 148.

Plutarque, en rapportant ces faits, s'est éloigné dans plusieurs circonstances de la narration de Tite-Live. Il dit que Camille fut malade vers le temps des Comices dans lesquels il fut élu Tribun militaire. Il ajoûte, qu'étant à l'armée il différoit le combat, afin d'avoir le temps de rétablir sa santé & de réparer les forces de son corps; qu'il ne fut pas présent au combat que livra L. Furius, mais qu'ayant appris la déroute des Romains, il sauta de son lit pour voler à leur secours. Rien n'est plus contraire que ces deux narrations. M. Secousse a crû entrevoir l'origine de cette contrarieté dans l'expression de Tite-Live rapportée ci-dessus: *occasionem juvandarum ratione virium trahendo bello quærebat.* Plutarque a entendu des forces du corps de Camille, ce mot *virium*, dont Tite-Live s'est servi pour exprimer les forces de l'armée des Romains. Cependant la phrase de Tite-Live lui paroissoit si peu équivoque, qu'il auroit rejetté cette conjecture, s'il n'avoit remarqué qu'un très-habile homme, & très-versé dans la lecture des meilleurs Auteurs de l'antiquité, a donné à cette phrase de Tite-Live le sens que l'on doit supposer que Plutarque lui a donné, s'il est vrai que ce soit ce passage mal entendu qui l'ait fait tomber dans l'erreur. Ce sçavant homme, ayant rapporté dans une note cette phrase de Tite-Live, ajoûte: *Et pour dire cela en passant, il faut remarquer cette façon de parler, ratione juvan-*

Dacier T. 2. p. 165.

darum virium, *pour dire sous pretexte de recouvrer ses forces*, *pour avoir le temps de recouvrer ses forces*.

Telles sont dans la vie de Camille par Plutarque, les fautes que M. Secousse a principalement relevées, parce qu'elles avoient échappé à l'exactitude des précédens Critiques; & il en termine cette premiere liste, en observant que si on ne peut douter que quelques-unes de ces fautes ne soient la suite du peu de connoissance que Plutarque avoit de la langue latine, il y en a une grande partie qui doit être imputée à d'autres causes. Il lui eût été facile de le prouver par un grand nombre d'erreurs qui se trouvent dans les vies tirées de l'histoire grecque; mais il s'est contenté de l'échantillon suivant.

Rualdus. Palmerius. M. Dacier.

Plutarque rapporte, dans la vie de Cléoméne, que ce Roi de Lacédémone, ayant vaincu les Achæens qui lui demanderent la paix, il leur proposa pour toute condition de le reconnoitre pour chef du Péloponnése. Aratus fit de vains efforts pour les engager à rejetter cette proposition, ils résolurent de l'accepter; & ayant convoqué une assemblée générale de leur République à Lerne, ils envoyerent prier Cléoméne de s'y rendre pour prendre possession du généralat. Il partit sur le champ, mais en chemin il tomba malade, & fut obligé de retourner à Lacédémone. Aratus sçût bien profiter du temps que lui donna la maladie de Cléoméne: car ce Roi s'étant ensuite approché d'Argos, où les Achæens étoient assemblés, Aratus les engagea à lui faire dire qu'on lui enverroit trois cens ôtages, mais qu'on souhaitoit qu'il vint seul dans l'assemblée, ou bien qu'on lui donneroit audience hors de la ville. Cléoméne très-irrité contre les Achæens, se retira, & leur déclara la guerre. *P. 811.*

Plutarque a rapporté ce même événement dans la vie d'Aratus, mais avec des circonstances toutes différentes. Il y dit que ce furent les Achæens qui offrirent eux-mêmes à Cléoméne le généralat du Péloponnése; premiere contradiction. 2°. Plutarque ne dit pas ici un mot de l'assemblée de Lerne, de la maladie de Cléoméne, qui changea toute la face des affaires de la Grece; & à peine parle-t-il des intrigues d'Aratus, dont *P. 1145.*

il décrit cependant la vie. Enfin il dit qu'on offrit à Cléoméne des ôtages,& qu'on le pria de ne se faire accompagner que de trois cens de ses amis ; cependant il rapporte dans la vie de Cléoméne que l'on pria ce Roi de venir seul. Mais M. Secousse laissant les vies des Capitaines Grecs, pour se renfermer dans celle de Camille, observe que quoiqu'elle fournisse une ample matiere à la critique, cependant la lecture en est très-utile & très-agréable ; que l'on y admire cette vaste érudition, cette beauté de génie, & ce jugement solide qui fait le caractere de Plutarque : elle renferme d'ailleurs un grand nombre de faits curieux, soit sur l'Histoire générale, soit sur celle de Camille en particulier. Elle nous apprend, par exemple, l'âge qu'il avoit lorsqu'il mourut ; car Plutarque dit que Camille avoit près de 80 ans, lorsqu'étant Dictateur pour la 5[e] fois, il vainquit les Gaulois auprès du fleuve Anio ; ce qui, selon Tite-Live, tombe sur l'année de Rome 388, d'où il s'ensuit, qu'il avoit 82 ans, lorsque deux années après il fut emporté par la peste l'an de Rome 390. L'âge qu'avoit Camille quand il mourut étant connu, l'on voit à quelle année de sa vie on doit rapporter toutes ses actions ; & l'on apprend avec étonnement qu'il n'avoit que 16 ans, lorsque l'an de Rome 324 il contribua tant à la victoire que le Dictateur A. Posthumius Tubertus remporta sur les Æques & sur les Volsques.

Plut. p. 150.

Tit. Liv. l. 6. p. 588.

Id. l. 7. p. 595.

Tit. Liv. l. 4. p. 373, 376.

Plut. p. 129.

Suivant le même calcul, Camille n'avoit que soixante-un ans, l'an de Rome 369 ; cependant Tite-Live, sous cette année nous le dépeint comme un homme que la vieillesse avoit rendu lourd & pesant, & qui pouvoit à peine se remuer ; *Camillum jam ad munera corporis senecta invalidum.* Cette expression ne paroît pas assez exacte, car suivant le cours ordinaire de la nature, les hommes à l'âge de soixante ans ont beaucoup gagné du côté de l'esprit, mais n'ont presqu'encore rien perdu des forces de leur corps ; & ce même Camille, dont Tite-Live a fait une peinture si caduque, lorsqu'il avoit soixante-un ans, il le représente cinq ans après, lorsqu'il en avoit soixante-six, comme un vieillard sain & vigoureux. dont les sens avoient conservé toute leur vivacité, *vegetum ingenium*

Tit. Liv. l. 6. p. 533.

Id. p. 555.

ingenium in vivido pectore virebat, vigebatque integris viribus, car c'eſt ainſi que Taneguy le Févre décide qu'il faut lire ce paſſage. *Tite-L. not. Tan. Fabri.*

2°. Plutarque, dans la vie de Camille, peut ſervir à corriger, ou à expliquer un fait, dans le récit duquel il paroît que Tite-Live s'eſt éloigné de la vérité, ou s'eſt expliqué peu exactement. Tite-Live rapporte que pendant que les Gaulois aſſiégeoient le Capitole, les Romains qui étoient à Veies, ayant formé un corps d'armée, réſolurent d'en donner le commandement à Camille, mais que ne l'ayant pas voulu faire ſans conſulter le Sénat qui étoit à Rome, Pontius Cominius ſe chargea d'y aller, & que s'étant couché ſur une écorce, il ſe laiſſa aller au cours du Tibre, & fut ainſi porté à Rome, *incubans cortici, ſecundo Tiberi ad urbem defertur*. Tite-Live ne dit pas ſi ce fut près ou loin de Rome, que Cominius ſe haſarda ſur cette fragile voiture, & l'on peut ſuppoſer que ce fut dans l'endroit du Tibre le plus prochain de la ville de Veies d'où il partoit. Or cette ville, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, étoit éloignée de Rome d'environ cent ſtades, ce qui fait plus de quatre lieues. On ne ſçait s'il eſt poſſible, qu'un homme couché ſur une écorce puiſſe faire un auſſi long trajet ſur un fleuve, mais quand cet effort ſeroit poſſible, il étoit alors inutile; car les Gaulois étoient campés dans la ville de Rome. Pontius pouvoit donc ſans danger marcher de l'autre côté de la riviere, ou pour plus grande ſûreté s'écarter dans les terres, & prendre enſuite le temps favorable pour traverſer le Tibre à la hauteur de Rome; & c'eſt ainſi à peu près que Plutarque a rapporté ce fait tout ſimplement. Il dit que Pontius pendant le jour fit le chemin de Veies au Tibre, qu'au commencement de la nuit, il s'approcha du pont, mais que l'ayant trouvé gardé par les ennemis, il paſſa le Tibre à la nage avec l'aide d'une planche de liége qu'il avoit apportée. Diodore de Sicile eſt conforme à Plutarque, voici ſes termes, *διανηξάμενος νυκτὸς τὸν ποταμὸν*, ayant pendant la nuit traverſé le fleuve à la nage.

Id. l. 5. p. 504.

Dionyſ. Halic. l. 2. pag. 116. Vechel. 1596.

P. 141. V. auſſi de Fort. Roman. 324. & 325.

Edit. Rhodomani l. 14. p. 324.

3°. Il paroit que dans la vie de Camille, Plutarque a ſuivi principalement Tite-Live; mais il y a de l'apparence qu'il avoit

consulté quelques autres Historiens ; car quelquefois il raconte les mêmes faits d'une maniere différente, souvent il étend les narrations de Tite-Live lorsqu'elles ne sont pas détaillées, & y ajoûte des circonstances importantes que cet Auteur avoit négligées. On peut dire que ces deux excellens Historiens se prêtent mutuellement du secours, & si Tite-Live sert à relever quelques fautes de Plutarque, Plutarque à son tour éclaircit plusieurs endroits de Tite-Live.

Comme les traductions françoises des vies de Plutarque ont rendu cet ouvrage très-commun, qu'il est beaucoup lû, & qu'il y en a peu qui méritent plus de l'être, M. Secousse a cru que ces remarques ne seroient pas tout-à-fait inutiles à ceux qui aiment l'exactitude historique : elles les engageront peut-être à comparer Plutarque avec les autres Historiens, dont la lecture doit nécessairement précéder celle des vies qu'il a écrites, & qui ne peuvent être parfaitement entendues, que par ceux qui sçavent l'histoire générale des temps dans lesquels ont vécu ces hommes illustres, dont elles décrivent les actions particulieres. Nous n'omettrons pas, en finissant cet article de la vie de Camille, une correction que M. Secousse y a jointe pour la vie de Coriolan, où on lit **Μαρκίῳ** au lieu de **Λαρκίῳ**, la suite du discours rend cette correction certaine. Plutarque dit que Marcius ayant repoussé les habitans de Corioles, qui étoient assiégés, & qui avoient fait une sortie, facilita la prise de cette ville à Marcius. Il faut nécessairement corriger Larcius, qui est le nom de celui qui commandoit en chef à ce siége, & qui prit la ville suivant Plutarque. La ressemblance des noms a été cause de cette faute de copiste. L'Interprete latin, dont la traduction est dans l'édition de Paris, ni Amyot, ne s'en sont pas apperçûs, & leurs traductions n'ont pas de sens. M. Dacier a mis dans la sienne Larcius, soit que le sens l'ait conduit à mettre ce nom, sans qu'il se soit apperçû de la faute du texte grec, soit qu'il l'ait remarquée.

P. 395. de l'édit. d'Est. & pag. 217. lign. 16. de l'éd. de Par.

P. 216. Cette même correction doit être faite p. 396. édit. d'Estien. & p. 218, lig. 9. de l'édit. de Paris, où au lieu de Μαρκίῳ, il fau substituer Λαρκίῳ.

M. Secousse croit aussi que dans la vie de Marcellus, qui, pour le dire en passant, n'est pas plus exacte dans les faits que

celle de Camille, à la page 300, édition de Paris ligne antepénultiéme, il faut lire ἀφικόμενος au lieu d'ἀφικομένοις; & que le dernier mot de la vie des Gracques avant le parallele page 1546 de l'édition d'Estienne, & 143 de l'édition de Paris, doit être παραιρεῖται, & non pas παραιτεῖται, comme il est imprimé.

VIE DE LUCULLUS.

LORSQUE M. Secousse présenta à la Compagnie ses Remarques sur la vie de Camille, il crut s'appercevoir qu'elle ne désapprouvoit pas cette sorte de travail, & il donna une nouvelle attention à celles qui lui restoient encore à lire, pour en rendre un compte plus exact. Ces vies sont celles de Lucullus, de Crassus, de Pompée, de Caton, de César, de Ciceron, de Brutus & d'Antoine. Elles composent le morceau le plus curieux de toute l'Histoire ancienne, puisque l'on y voit peints au naturel les plus grands Capitaines, les meilleurs Orateurs, les plus fins Politiques & les plus grands génies qui ayent paru dans Rome, & que l'on y trouve développées les intrigues qui préparerent pendant une assez longue suite d'années, & qui consommerent enfin la destruction de la République. 1725.

Il avoit dit au commencement des Remarques sur la vie de Camille, qu'il ne s'attacheroit qu'aux faits historiques, qu'il ne prétendoit pas épuiser la matiere. Il suit ici la même méthode, avec cette différence, que toutes ses remarques ne roulent pas sur la critique, & qu'il s'attache quelquefois à appuyer par des preuves des faits qui pourroient être suspects dans Plutarque. Sa premiere remarque est de cette nature.

Plutarque rapporte que Lucullus ayant appris que l'on avoit vû vers le port des Achæens treize vaisseaux de Mithridate, qui tenoient la route de Lemnos, il s'embarqua aussi-tôt, s'en rendit maître, & fit mourir Isidore qui les commandoit: qu'il tourna ensuite contre d'autres vaisseaux qui étoient à l'ancre; qu'à son approche les Officiers les firent ranger contre la terre, & que faisant combattre leurs soldats de dessus le tillac, il y eut un grand nombre de Romains de tués; qu'enfin après une P. 498.

longue résistance, Lucullus les ayant fait envelopper du côté de la terre, les défit entierement. Il ajoûte que Marius Officier Romain, que Sertorius avoit envoyé à Mithridate, fut pris dans cette occasion. Appien, qui est à peu près conforme au récit de Plutarque, l'éclaircit en marquant précisément que ce combat se donna auprès d'une petite Isle déserte qui étoit proche de Lemnos. Ciceron a fait mention de ces évenemens dans les Oraisons *pro Lege Maniliâ*, *pro Murenâ* & *pro Archiâ Poëtâ;* & ce qu'il en dit est très-différent de la narration de Plutarque. 1°. Il confond ces deux combats, & ne parle que d'un seul, qui, selon lui, se donna près de Ténédos; * mais ce dernier point ne fait pas de difficulté, parce que cette Isle n'est pas éloignée du port des Achæens. 2°. Il dit que la victoire ne coûta pas beaucoup aux Romains : *mediocri certamine & parvâ dimicatione*. Cependant dans un autre endroit il dit : *incredibilis apud Tenedum pugna illa navalis.* Il ajoûte que cette flotte de Mithridate étoit nombreuse, bien équippée, & que sous les ordres des Généraux envoyés par Sertorius (ce qui désigne la seconde flotte) elle étoit destinée pour ravager l'Italie. Il la dépeint comme voguant à pleines voiles, & dévorant déja par ses espérances les richesses de ce pays : *classem magnam & ornatam, quæ ducibus Sertorianis ad Italiam studio inflammato raperetur... Cum contento cursu*, dit-il dans un autre endroit, *Italiam spe atque animis inflata peteret.* Quoique Ciceron ait prononcé ces discours dans le temps même que les faits dont il parle sont arrivés, M. Secousse ne croit pas qu'il faille préférer ce qu'il en dit au récit de Plutarque & d'Appien. Il paroît que cet Orateur songeoit moins à donner des idées exactes de ces évenemens, qu'à présenter à ses auditeurs des images intéressantes, & qui pussent réveiller leur attention. Il n'est nullement vraisemblable que Mithridate, dans l'état où il se trouvoit, ait formé le projet d'envoyer une flotte sur les côtes de l'Italie. Il avoit perdu beaucoup de monde au siége de Cyzique, qu'il avoit été obligé de lever honteusement; deux de ses armées avoient depuis été taillées en piéces; une partie de sa flotte commandée par Aristonicus, s'étoit rendue

App. guer. de Mithrid. pag. 221. édit. d'Est. 1591.

Pro L. Man. n. 8. pag. 27. edit. Græv. Pro Mur. n. 15. pag. 57. Pro Arch. P. n. 9. p. 314.

* Pro Mur. & pro Arch. Id.

Pro Mur. Id. Pro Arch. P. Id.

Pro L. Man. n. 8. Pro Mur. n. 15.

V. Plut. V. de Lucullus, p. 498. &c.

à Lucullus, & ses forces n'étoient plus assez considérables pour pouvoir faire une diversion: mais d'un autre côté, il lui restoit de grandes ressources, il n'avoit pas encore perdu toutes les conquêtes qu'il avoit faites, ses Etats n'étoient pas encore entamés, & il n'en étoit pas encore réduit au point de tenter un coup de désespoir, comme il le voulut faire dans la suite. Il ne paroît donc pas vraisemblable, que les deux escadres vaincues par Lucullus fissent voile vers l'Italie; la premiere étoit en route pour joindre celle qui étoit à la rade de Lemnos. Ciceron, dans cette occasion, s'est servi du privilége des Orateurs, qui se croyent permis d'altérer les circonstances des fait suivant leurs besoins, ainsi que le remarque Asconius Pedianus, qui dit, en parlant de Ciceron même, *esse oratoriæ calliditatis, ut cùm opus sit iisdem rebus ab utraque parte, vel à contrariis utantur.*

Ascon. Ped. in orat. pro L. Cornelio, t. 6. p. 691. edit. Grav.

2°. Entre les intrigues secretes, & les ressorts de politique qui devinrent si communs dans les derniers temps de la République, il y en a peu d'aussi singuliers que celui dont un certain Vettius fut le principal instrument & la victime. Les partisans de César & de Pompée, de concert avec cet homme, l'accuserent d'avoir formé quelque dessein contre la vie de Pompée. Vettius déclara dans le Sénat & devant le peuple, que les premieres personnes de Rome étoient entrées dans ce complot, & il nomma ceux qui étoient les plus opposés à César & à Pompée, sçavoir le Consul Bibulus, Lucullus, Brutus, Curion & Pison gendre de Cicéron, & il ne fit que désigner celui-ci: personne n'ajoûta foi à sa déposition, & on l'envoya en prison, où ceux même qui l'avoient engagé dans cette manœuvre le firent tuer. Plutarque, Appien & Dion ont parlé de ce fait; mais ces trois Historiens ne s'accordent nullement entr'eux, & il est encore plus surprenant que pas un des trois ne soit conforme à Cicéron, qui a dit un mot de cette aventure dans l'oraison *pro Sextio*, qui en a parlé assez au long dans celle contre Vatinius, & qui en a donné un très-grand détail dans la Lettre 24 du livre 11 de celles à Atticus. Plutarque est cependant celui des trois qui s'en

P. 520. Bell. civil. p. 434. L. 38. pag. 63. 64. N. 63. pag. 190. N. 10. pag. 253.

éloigne le moins : les différences sont 1°. sur le nom de cet intrigant, il l'appelle Βρέττιος, qu'Amyot & M. Dacier traduisent un *Brutien* ; mais peut-être n'est-ce qu'une faute de copiste pour Οὐέττιος. 2°. Plutarque dit, que ceux qui amenerent Vettius dans le Sénat, dirent qu'ils l'avoient surpris aux aguets & comme en embuscade pour assassiner Pompée ; mais Cicéron donne toute une autre idée de cette affaire. Il dit que Vettius avoit promis à César d'embarrasser dans quelque mauvaise affaire Curion le fils, dans la familiarité duquel il s'insinua ; & qu'après plusieurs entretiens, il lui fit confidence qu'il avoit résolu de se jetter avec ses esclaves sur Pompée, & de le tuer ; que Curion en avertit son pere, qui en donna avis à Pompée ; que cette affaire fut aussitôt portée au Sénat, où l'on manda Vettius ; que l'on disoit à Rome, que l'intention de ceux qui menoient cette intrigue, étoit de faire prendre Vettius au milieu de la place publique avec son poignard.

Lett. à Atticus.

Ce qui peut avoir trompé Plutarque, c'est que Cicéron dit que Vettius fut envoyé en prison par le Sénat, *quod confessus esset se cum telo fuisse* ; ce qui ne signifie pas qu'on l'avoit surpris avec des armes, prêt à faire un mauvais coup, mais seulement qu'on le punit pour avoir contrevenu à la loi qui défendoit de porter des armes offensives. Peut-être voudroit-on justifier Plutarque, en disant que les termes dont il s'est servi, συνειληφέναι ἐπιβουλεύοντα Πομπηίῳ, signifient seulement en général que Vettius machinoit quelque chose contre Pompée, & non pas qu'il avoit été pris sur le fait ; mais dans ce cas son expression ne seroit point exacte, & elle présenteroit une idée différente de celle que l'on supposeroit que Plutarque a eue : aussi les trois Traducteurs ont-ils donné à ce passage le sens dans lequel on l'a entendu.

VIE DE POMPÉE.

La mort de Cinna est racontée bien différemment par Plutarque & par Appien. M. Secousse examine d'abord la narration du premier.

P. 621. Pompée, quelque temps après son mariage avec Antistia,

vint trouver Cinna dans son camp; mais ayant cru avoir quelque chose à craindre de lui, il se retira secretement. Aussi-tôt le bruit se répandit dans l'armée, que Cinna l'avoit fait tuer, & en même temps ceux qui haïssoient ce Général, & qui ne pouvoient plus le supporter, voulurent se jetter sur lui; il prit la fuite, on le poursuivit, & un Officier qui l'atteignit, le tua.

Appien donne un autre motif à la sédition des soldats, & voici comment il rapporte la mort de Cinna.

Sylla, qui avoit fait la paix avec Mithridrate, se préparoit à revenir dans l'Italie: Cinna & Carbon s'étant déclarés eux-mêmes Consuls, leverent aussi-tôt de nouvelles troupes, dans l'intention de les faire passer par mer dans la Liburnie, & d'aller à sa rencontre. Ceux qui passerent les premiers aborderent heureusement, mais ceux qui les suivirent furent repoussés par la tempête sur les côtes de l'Italie: les soldats étant sortis des vaisseaux, déclarerent qu'ils ne vouloient point faire la guerre contre leurs citoyens, & se retirerent dans leur pays. Leur exemple fut suivi par le reste des troupes, qui refusa de s'embarquer. Cinna indigné, fit convoquer une assemblée pour reprocher à ses soldats leur désobéissance, & peut-être pour les punir. Ils s'y rendirent, la colere peinte sur le visage, & très-disposés à une révolte ouverte, lorsqu'un Licteur, qui vouloit faire faire place à Cinna, frappa un soldat qui ne se rangeoit pas assez vîte. Un camarade de celui-ci maltraita le Licteur, & Cinna ayant voulu faire arrêter ce soldat, aussi-tôt tout le camp retentit de cris affreux; les pierres volerent de toutes parts, & ceux qui étoient auprès de Cinna le tuerent.

Velleïus ne dit qu'un mot de cet évenement: *Cinna, seditione ortâ, ab exercitu interemptus est.* Ne marquant point quelle fut la cause de cette sédition, il ne peut servir à nous déterminer entre les deux autres Historiens; mais en examinant bien la narration de Plutarque, elle paroît très-suspecte. Il dit que Pompée étoit dans le camp de Cinna, c'étoit apparemment pour servir sous lui; or ce fait ne paroît nullement

Lib. 2. pag. 110.

Lib. 2. *pag.* 102. 103. *L.* 79. *pag.* 1038. *edit. Var.* 1678.

vraisemblable ; car il est constant, par le témoignage de Paterculus, & par celui de l'Auteur de l'Epitome de Tite-Live, que Pompeïus Strabo, pere de Pompée, après avoir long-temps resté neutre entre les deux partis, pour être en état de choisir celui qui lui seroit le plus avantageux, se déclara enfin contre Cinna, à qui il livra bataille sous les murs de Rome. Il est encore certain, par Cicéron, par Paterculus & par Plutarque même, que Pompée servit sous son pere dans la guerre contre Cinna; il rapporte même que celui-ci suborna un Lucius Terentius, qui faisoit chambrée avec le jeune Pompée, & qui s'engagea à l'assassiner, pendant que d'autres conjurés devoient mettre le feu à la tente du pere. On ne peut encore douter que Pompée, après le retour de Sylla, n'ait pris hautement son parti, & l'on sçait les services importans qu'il lui rendit : à la vérité, Appien dit, que lorsque Sylla revint dans l'Italie, Pompée ne passoit pas pour être porté pour lui, οὐκ εὔνου τῷ Σύλλᾳ νομισθέντος; mais s'il est vrai que Pompée ait eu quelque chagrin contre Sylla, il ne dura pas long-temps, & il se déclara pour lui peu de temps après son retour.

De tous ces faits il faut conclure, qu'il n'est point croyable que Pompée, après la mort de son pere, se soit lié d'intérêt avec les ennemis de sa maison, qu'il se soit livré lui-même à un homme qui avoit voulu le faire tuer par une noire trahison, & que dans la suite il ait repris le parti de Sylla qu'il avoit abandonné; & si ces faits sont vrais, Plutarque est inexcusable de ne les avoir pas marqués précisément, soit pour éclaircir sa narration & pour prévenir l'embarras d'un lecteur attentif, tout étonné de voir Pompée dans le camp de ses plus cruels ennemis, soit pour faire remarquer la légereté de Pompée, puisque Plutarque dit lui-même que son but principal est de peindre le caractere & les mœurs, & de faire le portrait de l'ame. Mais cette inconstance de Pompée, quoiqu'elle ne soit pas moralement impossible, ne doit pas être supposée, lorsqu'aucun Historien n'en parle formellement; & cette circonstance de la narration de Plutarque suffit seule pour la faire rejetter. Il faut donc s'en

tenir

tenir à ce que dit Appien; car il ne paroît pas possible de concilier ces deux narrations. Un Sçavant l'a pourtant voulu faire, ou plutôt des deux il n'en a fait qu'une, en ajoûtant à l'une & en retranchant à l'autre; c'est Freinshemius. Quoique l'ouvrage de cet Auteur en général soit très-bon, on ose dire qu'en cette occasion il a prévariqué contre les regles de l'Histoire. Dans le LXXXIII[e] livre de ses Supplémens sur Tite-Live, en rendant compte de la mort de Cinna, il adopte d'abord le commencement de la narration de Plutarque, & après avoir dit que Pompée fut obligé de sortir du camp, & que les soldats crurent qu'il avoit été tué, il passe au récit d'Appien, & supprimant tout ce que cet Historien dit du refus que les soldats firent de marcher contre Sylla, il raconte que Cinna s'avançant pour appaiser ses soldats irrités contre lui, parce qu'ils le croyoient auteur de la mort de Pompée, son Licteur frappa un soldat, & le reste qui est dans Appien; puis il revient à Plutarque sur la maniere dont fut tué Cinna: ainsi il a composé sa narration de circonstances, qu'il applique à des faits dont ne parle pas l'Auteur d'où il les a tirées; il rejette ce qui pourroit faire connoître la différence qu'il y a entre Plutarque & Appien, & il induit ainsi en erreur ceux qui ne liront pas les originaux, & qui s'en reposeront sur lui. N. 14. 15.

3°. Plutarque s'est contredit lui-même dans la vie de Sertorius, & dans celle de Pompée, en parlant de la bataille de Sucron, qui se donna entre ces deux Généraux.

Dans la vie de Sertorius, il dit que les deux armées s'étant rangées en bataille, Sertorius, qui étoit à la tête de l'aîle droite, se trouva opposé à Afranius; mais qu'ayant appris que Pompée avoit renversé son aîle gauche, il y courut, rétablit le combat, & mit même Pompée en fuite; que pendant ce temps-là Afranius, ayant profité de l'absence de Sertorius, avoit enfoncé l'aîle droite, & poursuivi les ennemis jusques dans leur camp, où il étoit entré avec eux, & que ses soldats s'étoient débandés pour piller; mais que Sertorius venant de la poursuite de l'aîle qu'il avoit vaincue, tomba sur les troupes d'Afranius, qui étoient en désordre, & en fit un grand P. 578. B.

carnage. Cette narration donne l'idée d'un combat long-temps disputé, mais qui enfin se termina par la défaite des deux aîles de Pompée. Il paroît même par les suites de cette bataille, que Sertorius resta vainqueur, puisque Plutarque ajoûte que le lendemain de très-grand matin, il rangea ses troupes en bataille; mais qu'ayant appris que Metellus approchoit avec une nouvelle armée, il se retira. Cependant Plutarque, dans la vie de Pompée, dit sans entrer dans aucun détail, que dans le combat de Sucron, l'avantage demeura douteux entre les deux partis, parce que des deux côtés il y eut une aîle victorieuse; que néanmoins Sertorius fut celui qui se fit le plus d'honneur dans cette journée, ayant renversé tout ce qui se trouva devant lui: & afin que les suites confirmassent ce qu'il venoit de dire de l'incertitude de la victoire dans ce combat, il ajoûte précisément contre ce qu'il avoit dit dans la vie de Sertorius, que le lendemain les deux Généraux se mirent en bataille. Appien, en parlant de ce combat, s'éloigne en plusieurs choses des deux narrations de Plutarque; mais il dit que la victoire demeura incertaine. M. Secousse a remarqué dans ce même passage de la vie de Sertorius une autre variation. Plutarque, dans la vie de Pompée, dit qu'à peine ce Général fut arrivé en Espagne, qu'il fit changer de parti à tous les peuples qui suivoient celui de Sertorius; que celui-ci le craignoit beaucoup, & cependant affectoit de parler de lui d'un air méprisant, & disoit en se moquant, qu'il n'employeroit que les verges & la férule contre cet enfant, s'il ne craignoit cette vieille, voulant parler de Metellus. Plutarque, dans la vie de Sertorius, applique ce même trait à un fait particulier; il dit que Sertorius le lendemain du combat de Sucron, s'étant mis en bataille, & ayant été obligé de se retirer, parce que Metellus s'approchoit, il dit si cette vieille ne fût venue, j'allois renvoyer ce petit garçon à Rome, après lui avoir fait une correction à coups de verges. Bayle n'a donc pas eu tort de dire que Plutarque se rendoit tellement le maître de certains faits, qu'il les appliquoit tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, & qu'il étoit en possession de faire servir une même historiette à divers usages.

P. 628. B.

Guer. Civ. 419. D.

Art. d'Achille, p. 60. remar. M. Col. 2. éd. de 1702. Art. d'Euripide p. 1203. rem. O. col. 2.

4°. Plutarque rapporte que Pompée en quarante jours nettoya la mer Méditerranée qui étoit infestée par les pirates, qui allerent se cacher dans les forts qu'ils avoient dans la Cilicie & dans le mont Taurus; qu'il alla ensuite faire un tour à Rome, d'où il revint dans la Cilicie, où il s'empara de gré ou de force de toutes les retraites des pirates; que toute la guerre qu'il fit contr'eux fut terminée en trois mois, & qu'ensuite il donna des habitations au milieu des terres aux pirates qui s'étoient rendus à lui, ou qu'il avoit faits prisonniers. Les Auteurs ne s'accordent nullement entr'eux sur la date de la fin de cette guerre. Lucain dit qu'elle n'a pas duré deux mois, & l'on trouve dans Dion, que Pompée y employa plus d'un an. Il seroit trop long de rapporter ici les passages de tous les Auteurs qui en ont parlé, il suffira de remarquer que la variété qui se trouve entr'eux, vient de divers évenemens de cette guerre, dans laquelle on peut distinguer trois temps, 1°. les victoires navales, après lesquelles Pompée retourna à Rome : 2°. les siéges des places fortes de la Cilicie : 3°. les suites de la victoire, c'est-à-dire les mouvemens que se donna Pompée pour distribuer aux pirates des terres auprès des villes de la Cilicie éloignées de la mer. Les différens Auteurs ont fixé la fin de cette guerre à l'un de ces trois évenemens, & c'est par cette raison qu'ils ne s'accordent pas entr'eux sur la date qu'ils lui donnent. Cette remarque peut aussi servir à concilier deux passages de Cicéron qui paroissent contraires. Il dit dans l'un, que Pompée fit les préparatifs de cette guerre à la fin de l'hyver, qu'il la commença avec le printemps, & qu'il l'acheva au milieu de l'été, ce qui ne comprend que quatre mois & demi; & dans un autre endroit il dit que cette guerre a duré un an. Il ajoûte dans le premier passage, que Pompée en quarante-neuf jours, à compter de son départ de Brindes, subjugua toute la Cilicie. Plutarque, cependant, comme on l'a vû plus haut, dit que cette expédition se fit en trois mois.

P. 632. E. *P. 633. A.* *Lib. 2. v. 577.* *Pro Leg. Manil. n. 12. p. 45.* *Id. n. 191. p. 61.*

5°. Plutarque rapporte, qu'après la défaite de Mithridate Pompée s'étant emparé d'une forteresse, y trouva des lettres lascives que Monime écrivoit à Mithridate, & que Mithridate *P. 639. A.*

lui écrivoit, ἐπιστολαὶ ἀκόλαστοι. Comme M. Secousse n'a rien de formel à opposer à ce fait, il se contente de le rapprocher d'un autre passage de Plutarque tiré de la vie de Lucullus, où il parle ainsi de Monime. " Elle avoit une grande réputation, „ sur ce que le Roi en étant devenu amoureux, & n'ayant rien „ oublié pour la porter à répondre à sa passion, car il lui en- „ voya à une seule fois 15000 piéces d'or; elle résista toû- „ jours, & refusa ses présens, jusqu'à ce qu'il eût consenti à un „ contrat de mariage, qu'il lui eût envoyé le diadéme, & qu'il „ l'eût déclarée Reine; & depuis son mariage jusqu'à ce mo- „ ment-là cette Princesse infortunée avoit passé ses jours dans „ une tristesse & dans une affliction continuelle, pleurant sur sa „ malheureuse beauté, qui au lieu d'un mari lui avoit donné „ un maître, & au lieu de lui procurer une maison honnête „ & une société conjugale, l'avoit confinée dans une étroite „ prison sous une garde de barbares. „ Des lettres lascives ne paroissent guères convenir au caractère de Monime, tel qu'il est dépeint ici, à sa vertu rigide, & à la vie triste & retirée qu'elle menoit dans le château où elle étoit confinée.

P. 503. A. Dacier, t. 4. p. 431.

6°. Plutarque dit que Mithridate se tua lui-même, & il est conforme à Florus; mais Appien prétend qu'il se fit tuer par Bitoïtus, chef des Gaulois qui étoient dans son armée. Diodore raconte cette mort d'une maniere toute différente. Il dit que Mithridate se donna un coup d'épée, qui ne le fit pas mourir, parce que la vieillesse lui avoit ôté les forces, & qu'il fut achevé par ceux-mêmes qu'il avoit envoyés à son fils, pour le faire rentrer dans son devoir.

P. 641. B.
L. 3. c. 5.
Guer. de Mithrid. p. 248. 249.

7°. Plutarque rapporte que Pompée mena en triomphe la reine Zozime, femme de Tigrane le pere. Ce fait, qui ne se trouve dans aucun autre Historien, paroît suspect à M. Secousse; & voici ses raisons. Plutarque a raconté plus haut, que Tigrane lui-même se vint remettre entre les mains de Pompée sans lui avoir demandé un sauf-conduit, qu'il voulut se prosterner à ses genoux, que Pompée l'en empêcha, qu'il le traita avec beaucoup de bonté, lui conserva ses Etats, & lui confera même le titre de Roi; & dans un autre endroit

P. 643. A.
P. 637. B.

il dit, que Pompée qui avoit Tigrane en sa puissance, & qui pouvoit orner son triomphe de cet illustre captif, aima mieux en faire un allié du peuple Romain, & dit à cette occasion ce beau mot, qu'il préféroit à la gloire d'un jour la gloire de tous les siécles. Est-il donc vraisemblable que Pompée ait mené en triomphe la femme d'un Roi, qui avoit actuellement le titre d'allié du peuple Romain, qu'il lui avoit donné lui-même; qu'il ait comblé d'honneur un Prince qui avoit fait la guerre aux Romains, & qui avoit donné une retraite & du secours à leur plus dangereux ennemi, & qu'il ait couvert d'une honte qui rejaillissoit sur le mari, une femme qui apparemment ne lui avoit donné en particulier aucun sujet de la haïr? Si l'on veut dire qu'il avoit lieu de s'en plaindre, & supposer, par exemple, qu'elle étoit mere du jeune Tigrane, & qu'elle l'avoit engagé à se révolter, c'étoit une circonstance essentielle que Plutarque ne devoit pas supprimer.

Comparais. d'Agesil. & de Pompée, p. 663. B.

8°. Lorsque Pompée passa à Rhodes en revenant d'Asie, il assista aux Déclamations des Sophistes. Plutarque, qui le dit, ajoûte que Posidonius a laissé par écrit le discours qu'il prononça en sa présence, pour réfuter l'opinion du Rhéteur Hermagoras, περὶ τῆς καθ' ὅλου ζητήσεως, ce que M. Dacier traduit sur l'invention en général, sur quoi l'on peut voir sa remarque: mais Cicéron, dans le II livre des Tusculanes, a donné un détail très-curieux de ce qui se passa à Rhodes entre Pompée & Posidonius. Il dit que Pompée avoit fort envie d'entendre ce Philosophe; mais qu'ayant appris qu'il étoit cruellement tourmenté de la goutte, il voulut au moins lui aller rendre visite. Après les complimens les plus affectueux, il lui témoigna combien il étoit mortifié de ne pouvoir l'entendre: vous le pouvez facilement, reprit Posidonius, & il ne sera pas dit que la douleur m'ait empêché de répondre à l'honneur que m'a fait un si grand homme en venant chez moi: & en effet, couché sur son lit, il lui fit un discours étendu & profond, pour prouver qu'il n'y a rien de bon que ce qui est honnête; mais souvent interrompu par les vives attaques de son mal, il disoit: Douleur, tu fais de vains efforts,

P. 641. D.

N. 15.

tu n'y gagneras rien, quelque cuisante que tu sois, je ne conviendrai jamais que tu es un mal. Il y a, comme l'on voit, quelque différence entre la narration de Cicéron & celle de Plutarque; l'un fait parler Posidonius de dessus son lit, & l'autre dans son école; le premier lui donne pour sujet le bon & l'honnête, & l'autre l'invention : mais on peut les concilier, en disant que Pompée a séjourné quelque temps à Rhodes; que les premiers jours il alla chez Posidonius où se passa ce que Cicéron a rapporté; & que ce Philosophe les jours suivans, s'étant senti soulagé, fit en public le discours dont parle Plutarque. Mais n'y a-t-il pas lieu de s'étonner, que Plutarque, qui apparemment n'ignoroit pas les passages de Cicéron, ne lui ait pas donné place dans son ouvrage? Il semble qu'ils entroient naturellement dans son projet; car quels traits pouvoient mieux peindre l'ame de Pompée & celle de Posidonius, la politesse, la bonté du Général Romain, son goût pour les sciences, & la considération qu'il avoit pour ceux qui les cultivoient, & la fausse constance, ou plutôt l'obstination du Stoïcien.

Vie de Pompée p. 650. D. V. de César p. 722. D.

9°. L'on trouve dans deux endroits de Plutarque, qu'un Officier de l'armée de César, envoyé de sa part à Rome, s'étant tenu long temps à la porte du Sénat, & ayant enfin oui dire que le Conseil refusoit à César la prolongation de son gouvernement, frappa de la main le pommeau de son épée, & dit tout haut, Celle-ci la lui donnera. Appien met ce mot dans la bouche de César même, qui étoit à la tête de son armée. M. Secousse n'a rien trouvé de précis, pour déterminer auquel de ces deux Historiens il faut ajoûter foi; mais il lui paroît peu croyable qu'un simple Officier, au milieu de Rome, où Pompée étoit le maître, à la porte du Sénat, dans un temps où les Loix étoient encore en vigueur, & où la République subsistoit, ait osé tenir un discours aussi insolent, & n'en ait pas été puni. Il remarque, en passant, que ce même mot a été attribué à un soldat d'Auguste.

Guer. Civil. p. 443. A.

Suetone Vie d'Auguste n. 26. & Dion l. 5 p. 468.

10°. M. Dacier a remarqué que Plutarque, dans la description qu'il fait de l'ordre de la bataille de Pharsale, est très-

Dacier t. 5. p. 468.

différent de ce qu'en dit César dan ses Commentaires. M. Secousse ajoûte que Plutarque, dans la vie de Pompée, dit *P. 655. F.* que c'étoit L. Albinus qui commandoit le corps de bataille de César, & que dans la vie de celui-ci, il dit que c'étoit *P. 728. E.* Domitius Calvinus; ensorte qu'il paroît qu'il faut dans le premier passage restituer Calvinus, au lieu d'Albinus, & changer Lucius en C. car c'est le prénom que lui donne César & Appien. *De bello civ. l. 3. p. 662. edi. varior. 1660.* Il y avoit dans l'armée de Pompée un autre Domitius qui se nommoit Lucius, & qui, selon Plutarque, commandoit l'aîle gauche. *Guerre civ. l. 2. p. 473. & 476.* Il a paru étonnant à M. Dacier de trouver deux Domitius Officiers généraux dans ces deux armées ennemies, & il soupçonne qu'il y a faute au texte. *Tom. 6. p. 274.* M. Secousse ne peut être de son avis; il lui paroît que les deux Domitius sont bien prouvés; le Cn. Domitius, qui étoit du parti de César, par César même, par Plutarque & par Appien; & le L. Domitius du parti de Pompée, par Appien & par Plutarque, *Ubi suprà. P. 475. B. P. 655. B. F.* qui en parle en trois différens endroits, dans l'un desquels il lui donne le surnom d'Ænobarbus, & c'est un homme fort *P. 654. F.* connu dans l'histoire de ces temps-là.

11°. Plutarque, en disant que Pompée fut tué le lendemain du jour de sa naissance, & qu'il avoit 59 ans accomplis, *P. 661. C.* a fait deux fautes, dont l'une est la suite de l'autre, & qui toutes deux doivent se rectifier par un passage de Velleïus Paterculus, qui porte que Pompée fut tué la veille du jour de sa naissance, & qu'il étoit dans sa 58e année, & en effet il *Lib. 2. pag. 180.* ne devoit avoir 59 ans que le lendemain.

Il ne faut pas oublier de remarquer, que Plutarque qui dit ici que Pompée fut tué le lendemain du jour de sa naissance, dit dans la vie de Camille, que ce fut le jour même de sa naissance, ἐν τοῖς γενεθλίοις. Pompée est mort l'an 705 de Rome, & suivant le P. Petau l'an 48 avant J. C. *P. 138. D.* s'il avoit alors 59 ans moins un jour, il étoit donc né l'an de Rome 646, & avant J. C. 107. Il triompha de l'Orient sous le Consulat de M. Pison & de M. Messala, suivant Pline le Naturaliste, *L. 51. c. 2. n. 6. edit. Hard. 2.* par conséquent l'an de Rome 692 avant J. C. 61, il avoit alors 46 ans juste, puisqu'il triompha le jour de sa

Pline, ubi suprà. Dion, lib. 41. p. 188. A. Plutar. p. 643. B.

naiſſance ſuivant Pline & Dion. Plutarque s'eſt donc trompé, lorſqu'il a dit qu'il approchoit alors de ſa 40e année, ou bien c'eſt une faute de Copiſte. Plutarque ajoûte au même endroit, que ceux qui comparoient Pompée (*a*) à Alexandre, & qui vouloient à quelque prix que ce fût trouver entr'eux de la reſſemblance, prétendoient que Pompée n'avoit pas alors 34 ans. Appien les a ſuivis apparemment; car il dit que Pompée avoit alors 35 ans, & c'eſt ſans doute par la raiſon marquée par Plutarque, qu'il ſe trouve de la variation dans les Auteurs touchant l'âge de Pompée.

Enfin, dans le texte de Plutarque le ſurnom d'*Appius* eſt donné à Metellus qui fit la guerre contre Sertorius : c'eſt ſûrement une faute de Copiſte, il faut lire *Pius ;* & on peut voir dans Velleïus Paterculus & dans Appien, ce qui lui fit donner cet honorable ſurnom.

(*a*) Il paroît par un paſſage de Salluſte, tiré de Nonius, & qui ſe trouve dans les fragmens de Salluſte, p. 454, édit. d'Elz. in 12, que Pompée dès ſa jeuneſſe avoit pris Alexandre pour ſon modéle.

REMARQUES

Sur les vies d'Annibal & de Scipion, que divers Auteurs ont citées comme étant de Plutarque.

ON eſt aujourd'hui aſſez généralement perſuadé que les vies d'Annibal & de Scipion ne ſont point de Plutarque, & que Donat Acciaioli en eſt l'Auteur : auſſi M. de Mandajors, en communiquant à l'Académie ſes réflexions ſur ce ſujet, les donna moins comme une découverte que comme un morceau d'Hiſtoire littéraire, qui prouve que ceux qui entreprennent de nouvelles éditions, doivent lire toutes celles qui ont été faites auparavant, & profiter du travail de ceux qui les ont précédés.

En 1721.

Les ouvrages des anciens Auteurs Grecs & Latins, avoient été long-temps enſevelis dans la pouſſiere, & ſe trouvoient réduits

réduits à un petit nombre d'exemplaires, lorſque vers le VIII[e] ſiécle ils furent ramaſſés dans les Monaſteres, où l'on employa les jeunes Religieux à en faire des copies, qui ſont venues juſqu'à nous.

Ces copies faites ſur des originaux tronqués ou altérés, reçurent encore divers changemens, par la négligence ou l'ignorance des Copiſtes, qui plaçoient ſouvent dans un même volume les écrits de différens Auteurs, prenoient les notes miſes à la marge pour une partie du texte, les y inſéroient, abbrégeoient la plûpart des mots, & en changeoient d'autres à leur gré.

Dans cet état déplorable, où ſe trouvoient les anciens Manuſcrits ſur la fin du XV[e] ſiécle, les Sçavans crurent que c'étoit rendre un ſervice important au public, que d'en multiplier les exemplaires par l'impreſſion, alors nouvellement découverte ; mais comme ils ne ſe donnerent pas tout le ſoin néceſſaire pour diſtinguer les véritables productions des Auteurs, d'avec celles qu'on leur attribuoit, ces premieres éditions, aujourd'hui ſi recherchées, furent quelquefois plus pernicieuſes qu'utiles.

Ce fut ainſi que Campanus confondit dans un même volume les vies d'Annibal & de Scipion, compoſées par Donat Acciaioli, contemporain de Campanus, avec la traduction latine des vies de Plutarque, faite ſur le texte grec, par Nicolas Perrot, archevêque de Siponte.

« J'ai ramaſſé, dit Campanus dans ſa Préface adreſſée au „ cardinal Piccolomini, les vies de pluſieurs Capitaines Grecs „ & Latins, que Plutarque avoit compoſées en Grec, & „ que pluſieurs interprétes ont depuis traduites en Latin. „

Voilà quelle eſt la ſource de l'opinion de quelques Sçavans des derniers ſiécles, qui ont attribué à Plutarque les vies d'Annibal & de Scipion.

La mépriſe de Campanus eſt d'autant moins pardonnable, qu'il a lui-même placé dans ſon Recueil une lettre de Donat Acciaioli, qui ne laiſſe aucun doute ſur ce ſujet. « Je me „ ſuis propoſé, dit Acciaioli à Pierre de Médicis, de rédi-

„ ger dans ce volume les vies de deux Capitaines célé-
„ bres, Scipion & Annibal, que j'avois recueillies de divers
„ Auteurs Grecs & Latins. „

L'édition de Campanus de 1470 fut ſuivie d'une autre édition des vies contenues dans ſon Recueil, & qui ayant été traduite en Italien par Battiſta Aleſſandro Jaconello de Rieti, furent imprimées à Aquila en 1482; mais cette derniere édition ne contenoit pas tout ce que Campanus avoit mis dans la ſienne; car ſoit que l'Editeur ne fit pas attention à l'Epître d'Acciaioli, ſoit qu'il fût bien aiſe de donner cours à l'erreur, l'Epître d'Acciaioli fut ſupprimée, & ne ſe trouve plus dans aucune autre édition.

Cette piéce ayant diſparu dans les dernieres éditions de Plutarque, les vies d'Annibal & de Scipion y ont uſurpé le même caractère d'authenticité, & quelques Ecrivains les ont citées de bonne foi comme des ouvrages de Plutarque, ſans prendre la peine d'examiner leur origine.

Le premier fut Symphorien Champier, Médecin de Lyon, qui dans un petit Traité intitulé, *De origine Civitatis Lugdunenſis*, imprimé à Lyon en 1508 à la ſuite de quelques autres piéces, parle ainſi du paſſage d'Annibal dans les Gaules.

“ Enfin ils arriverent, dit-il, en parlant des Carthaginois,
„ en un lieu appellé l'Iſle par les Gaulois. Cette Iſle eſt for-
„ mée par le Rhône & la Saone, & c'eſt là qu'eſt aujour-
„ d'hui Lyon, ville très-célébre, qui, ſelon Plutarque,
„ fut long-temps après rebâtie par Munatius Plancus. „

Voilà donc l'erreur de Campanus arrivée au-deçà des Monts. Les choſes étoient en cet état, quand trois Sçavans du ſeiziéme ſiécle entreprirent de traduire les vies de Plutarque ſur le texte Grec, Amyot en François, Xylander & Cruſer en Latin.

Leurs ſentimens furent différens ſur les vies d'Annibal & de Scipion; Amyot, le premier des trois dont la traduction parut, ſemble les avoir ignorées; du moins le donne-t-il à entendre en cet endroit de ſa préface.

“ Il'eſt vrai, dit-il, que Plutarque avoit écrit beaucoup

„ d'autres vies, que l'injure des temps nous a enlevées, com-
„ me notamment lui-même fait mention de celles de Scipion
„ l'Africain, de Metellus le Numidique, &c. J'ai vû, ajoû-
„ te-t-il, une petite Epître d'un ſien fils, où il n'y a point de
„ nom, tranſcrite d'un vieil exemplaire de la Librairie de
„ S. Marc de Veniſe, par laquelle il écrit à un ſien ami, la
„ liſte de tous les livres que ſon pere a compoſés; là, où en-
„ tre les couples des vies, il met celles de Scipion & d'E-
„ paminondas, & au bout celles d'Auguſte Céſar, de Tibe-
„ rius, de Caligula, de Clodius, de Néron, de Galba, de
„ Vitellius & d'Othon : mais ayant fait toute diligence poſſi-
„ ble de les chercher ez principales Librairies de Veniſe &
„ de Rome, je ne les ai pû recouvrer, ſeulement en ai-je
„ tiré pluſieurs diverſités de leçons. „

On voit par-là qu'Amyot, qui par l'Epître du fils de Plutarque, entend le catalogue de Lamprias, depuis imprimé dans l'édition de 1624, & dans celle de l'abbé Tallemant, n'a point connu les vies d'Annibal & de Scipion, ou les a regardées comme des ouvrages modernes, ce qui demandoit, cependant, quelque obſervation de ſa part.

Xylander, qui ſuivit de près Amyot, & qui publia en 1561 ſa verſion latine, ſemble perſuadé que ces deux vies étoient de Plutarque, & qu'Acciaioli n'en étoit que l'interpréte; il en parle ainſi dans ſa préface. " Les vies d'Annibal
„ & de Scipion, dit Xylander, ont été traduites en latin
„ par Donat Acciaioli, &c. „

Mais Cruſer, qui l'année ſuivante donna une nouvelle traduction des vies de Plutarque, n'y ajoûte ces deux-là qu'avec cette réflexion : *Donato Acciaioli autore, potiùs quàm interprete, &c.*

La maniere affirmative dont Cruſer & Poccianrius, en ſon Traité *de ſcriptoribus Florentinis*, rejettoient la prétendue antiquité de ces deux vies, ſembloit devoir au moins exciter la curioſité de ceux qui les ont adoptées comme des ouvrages de Plutarque, & les engager à rechercher les raiſons ſur leſquelles ces deux Ecrivains aſſûroient qu'Acciaioli en étoit

l'Auteur, & non l'interpréte. Mais, soit que les nouveaux Editeurs de Plutarque n'ayent lû, ni la préface de Cruser, ni le livre de Pocciantius, soit qu'ils n'ayent pas été fâchés de grossir leurs volumes; les vies composées par Acciaioli, se trouvent dans toutes les éditions latines, jusqu'à celle de 1624, & dans quelques éditions de la traduction françoise d'Amyot, où l'on a inséré ces deux vies traduites par Charles de l'Ecluse.

Jean Rualdus, qui augmenta l'édition de 1624 de diverses notes sur la vie & les ouvrages de Plutarque, employa tout un chapitre pour établir ce qui l'eût été plus solidement par la seule Epître d'Acciaioli à Pierre de Médicis, si Rualdus l'avoit connue & rapportée.

La discussion du raisonnement de Rualdus paroît ici d'autant plus utile, qu'elle fournit un exemple du danger qu'il y a de citer un Auteur, ou de l'attaquer, avant que d'avoir examiné toutes les éditions de ses ouvrages. Rualdus a imputé la supposition de la vie d'Annibal à la malice d'Acciaioli; voici comme il en parle.

" Les vies d'Annibal & de Scipion, que nous avons en Latin & en François, ont été composées tout récemment par Donat Acciaioli, Florentin. " A ne lire que ces mots, on croiroit que Rualdus avoit connu l'Epître d'Acciaioli à Pierre de Medicis, mais la suite fait bien voir qu'il l'a ignorée; car il ajoûte, " & afin de donner plus de crédit à son ouvrage, Acciaioli débita qu'il avoit traduit ces deux vies du Grec de Plutarque. "

Ainsi Rualdus accuse Acciaioli d'une imposture dont il n'étoit point coupable, tandis que lui-même avance un fait dont il n'a aucune preuve.

C'est cependant d'après cette accusation de Rualdus, que le P. Menestrier avouant qu'il s'étoit mépris, lorsqu'il avoit attribué la vie d'Annibal à Plutarque, convient qu'elle n'étoit pas de cet Historien, & se déchaîne contre Acciaioli, qu'il traite d'imposteur.

Rualdus n'a pas été plus heureux dans le détail des raisons qu'il donne, pour prouver que la vie d'Annibal n'est pas de

Plutarque; car, après s'être fort étendu ſur ce qu'on ne trouve nulle part l'exemplaire Grec, d'où il conclut qu'il n'y en a jamais eu, il argumente encore plus mal ſur une autre circonſtance.

“ De plus, dit-il, Acciaioli raconte dans la vie d'Annibal, „ que ce général s'étant trouvé à Ephèſe avec Scipion, & „ Scipion lui ayant demandé quel étoit ſelon lui le plus grand „ Capitaine, Annibal avoit répondu, qu'il plaçoit Alexandre „ au-deſſus de tous, enſuite Pyrrhus, & qu'il ſe mettoit lui- „ même au troiſiéme rang. „ Rualdus conjecture que cette réponſe a été tirée du 35ᵉ livre de Tite-Live, & qu'elle ne peut être de Plutarque, puiſque, dit Rualdus, Plutarque l'a rapportée autrement dans la vie de Pyrrhus; d'où il conclut que la vie d'Annibal n'eſt pas de Plutarque. Mais pour détruire le raiſonnement de Rualdus, il ſuffit d'examiner les vies que tout le monde convient être de Plutarque, & l'on y trouvera que le dialogue de Scipion & d'Annibal y eſt rapporté de deux façons. Dans la vie de Pyrrhus, Annibal met à la vérité Pyrrhus le premier, & Scipion le ſecond; mais dans la vie de Flaminius, que perſonne ne conteſte à Plutarque, cet Hiſtorien rapporte la converſation d'Annibal & de Scipion, de la même maniere dont elle eſt contenue dans Tite-Live, & dans la vie d'Annibal par Acciaioli.

L'argument de Rualdus ne prouve donc que la négligence de Plutarque, & tout au plus la contradiction ou la diverſité des deux paſſages de cet Auteur dans les vies de Pyrrhus & de Flaminius; & nullement la ſuppoſition de la vie d'Annibal par Acciaioli, qui par ſa Lettre à Pierre de Medicis, avoit crû ſe précautionner ſuffiſamment contre la calomnie.

Les mauvaiſes raiſons qu'on employe pour établir la certitude d'un fait, ne ſervent ſouvent qu'à le décréditer: auſſi eſt-il arrivé, que tout ce qui a été dit vaguement contre l'antiquité prétendue des vies d'Annibal & de Scipion, n'a pas empêché les Ecrivains de notre ſiécle & du précédent, d'avoir recours à leur autorité, & de les citer comme des ouvrages de Plutarque. Voſſius dans ſes vies des Hiſtoriens Grecs, Konig dans

son Dictionnaire, Chorier dans son Histoire de Dauphiné, Belleforest & Munster dans leurs Cosmographies, & plusieurs autres, sur-tout les Historiens de la ville de Lyon, à l'imitation de Champier, ont regardé Plutarque comme auteur de la vie d'Annibal; & quoique Paradin, de Rubis, le P. de S. Aubin, le P. Labbe, le P. Menestrier, &c. fussent opposés entr'eux sur l'explication du passage de la vie d'Annibal, où il est fait mention de la fondation de Lyon, ils s'étoient cependant accordés sur l'antiquité de cette vie, & ils l'ont citée avec confiance comme un ouvrage de Plutarque.

Enfin, il y en a quelques-uns qui ne doutant pas que cette vie ne fût de Plutaque, mais qui ne pouvant accommoder à leurs systêmes, l'opinion dans laquelle Plutarque leur paroissoit être sur la marche d'Annibal, ont fait tomber leur mauvaise humeur sur Plutarque, & l'ont accusé d'ignorance en matiere de Géographie.

Voilà ce qu'ont produit la négligence de Campanus, & la paresse de Champier & de plusieurs modernes, d'ailleurs respectables, qui se sont appuyés sur un faux témoignage, sans se donner la peine de l'examiner.

C'est la derniere réflexion de M. de Mandajors.

NOUVEL EXAMEN
de la route d'Annibal entre le Rhône & les Alpes.

En 1725. QUELQUES objections qu'on a formées contre le sentiment de Cluvier, rapporté dans le troisieme tome de ces Mémoires page 99, ont donné lieu à M. de Mandajors d'ajoûter les réflexions suivantes, à ce qu'il avoit déja dit sur ce sujet.

Il est question de démêler dans Polybe & dans Tite-Live, si Annibal étant parti des bords du Rhône qu'il avoit passé entre Orange & Avignon, arriva le quatriéme jour entre le Rhône & la Saone, ou s'il s'arrêta entre le Rhône & l'Isére.

Il faut d'abord convenir qu'on ne trouve dans Polybe, ni

Ἀραρος, ni Ἰσαρος, mais Σκώρας, nom barbare, ſur lequel les conjectures les plus ingénieuſes ne peuvent ſatisfaire, & que Caſaubon a converti de ſon chef en Ἀραρος dans ſon édition de Polybe, comme quelqu'autre avoit pû auparavant ſubſtituer *Arar* à *Iſara* dans Tite-Live; ſi toutefois celui-ci n'a pas lui-même fait la faute qui donne lieu à cet examen: car dans un manuſcrit de Tite-Live cité par Gronovius dans ſes notes ſur cet Hiſtorien, on lit *Biſarar Rhodanuſque amnes.*

Ceux qui ſoutiennent qu'Annibal ne remonta pas juſqu'au confluent de la Saone & du Rhône, avouent qu'il ne prit pas le plus court chemin pour aller du Rhône aux Alpes, mais qu'il ſe détourna ſur la gauche, dans le deſſein d'éviter les occaſions de combattre avant que d'arriver en Italie.

Or Annibal avoit rempli ſon deſſein dès qu'il eut paſſé l'Iſére; il n'avoit plus beſoin de fatiguer ſes troupes en remontant juſqu'à la Saone. L'Iſére n'eſt pas un ſimple ruiſſeau, c'eſt une grande riviere qu'on ne peut en aucun temps paſſer à gué, & qui fit au moins perdre un jour entier aux Carthaginois; ainſi Annibal campé ſur la droite de l'Iſére, ne devoit plus craindre la pourſuite de Scipion, qui n'auroit pas pû paſſer impunément cette riviere en préſence d'une armée ennemie.

Pourquoi donc Annibal auroit-il fait ſi rapidement ſeize lieues de plus, ou plûtôt comment auroit-il pû, avec une nombreuſe armée, ſon bagage & ſes éléphans, faire en quatre jours trente-cinq lieues de Dauphiné, paſſer l'Iſére & une ſeconde fois le Rhône, pour entrer dans l'angle où depuis la ville de Lyon a été bâtie?

La Drome qu'il fallut paſſer auſſi, eſt ſouvent débordée dans la ſaiſon où l'armée Carthaginoiſe remontoit le long du Rhône, ce qui a pû encore retarder la marche d'Annibal.

Après ces réflexions ſur le chemin qu'Annibal a pû faire en quatre jours, & ſur l'inutilité d'une plus longue marche, M. de Mandajors examine les paſſages où il eſt fait mention des peuples qu'Annibal trouva entre le Rhône & les Alpes.

Tite-Live dit qu'Annibal arriva aux Alpes par les Tricaſtins, les Vocontiens & les *Tricorii*. Voici ſes termes:

Quartis castris ad insulam pervenit... incolunt propè Allobroges, gens jam inde nullâ Gallicâ gente opibus aut famâ inferior; tum discors erat, Regni certamine ambigebant fratres... Et ensuite, *Sedatis certaminibus Allobrogum, cùm jam Alpes peteret, non rectâ viâ iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit, inde per extremam oram Vocontiorum agri, tetendit in Tricorios.*

Il est vrai que Tite-Live se trompe, en ce qu'il ne fait entrer Annibal chez les Tricastins, qu'après la pacification des Allobroges. Annibal ne pouvoit alors trouver les Tricastins sur sa gauche; aussi l'erreur de Tite-Live a-t-elle été remarquée par ses Commentateurs : mais il n'en est pas moins prouvé, qu'Annibal passa chez les Tricastins & chez les Vocontiens.

Silius Italicus, qui a composé en vers l'histoire de la seconde guerre Punique, a bien mieux que Tite-Live conservé l'ordre des temps, en nous indiquant la route que tint Annibal.

Ce Poëte, décrivant le passage du Rhône, finit par ces vers,

At gregis allapsu tremebundo territus acris
Expavit moles Rhodanus, stagnisque refusus,
Torsit arenoso minitantia murmura fundo.

Et il reprend ensuite sa narration par ceux-ci :

Jamque Tricastinis incedit finibus agmen.
Jam faciles campos, jam rura Vocontia carpit,

faisant succéder immédiatement l'entrée d'Annibal chez les Tricastins au passage du Rhône, & non comme Tite-Live, à la pacification des Allobroges.

Ammian Marcellin a dit aussi *Per Tricastinos & extremam oram Vocontiorum ad saltus Tricorios venit.*

A l'égard de Polybe, il ne nomme ni les Tricastins, ni les Vocontiens; il dit seulement, qu'Annibal ayant passé le Rhône, arriva quatre jours après son départ, dans une contrée peuplée & fertile, que les Gaulois appellent l'Isle, parce que deux rivieres y forment une Isle semblable en grandeur & en figure au Delta d'Egypte, avec cette différence que le Delta

Delta eſt entouré de la mer & de deux fleuves, au lieu que l'Iſle des Gaulois eſt bornée du troiſiéme côté par des montagnes de difficile accès.

Polybe ajoûte, qu'Annibal fut accompagné juſqu'au pied des Alpes par l'aîné de deux freres qu'il trouva armés dans cette Iſle; & qu'après le départ de ce Prince, Annibal fut attaqué par les plus petits chefs des Allobroges.

M. de Mandajors tire de ce récit des conſéquences favorables au ſentiment de Cluvier.

1°. Qu'il ſuffit de jetter les yeux ſur la Carte, pour s'appercevoir que la partie du Dauphiné renfermée entre le Rhône & l'Iſére, eſt plus ſemblable au Delta, que le pays embraſſé par le Rhône & par la Saone.

2°. Que Polybe ne déſigne ceux qui attaquerent Annibal au pied des Alpes, par le titre de petits chefs des Allobroges, qu'en les comparant aux deux freres qui ſe diſputoient le Royaume, & qui ſelon Tite-Live étoient Allobroges; d'où M. de Mandajors conclut qu'Annibal s'étoit arrêté entre le Rhône & l'Iſére, pays occupé par les Allobroges, & non entre le Rhône & la Saone, où les Séguſiens habitoient.

M. de Mandajors finit en obſervant, que ſi Annibal avoit marché juſqu'au pays des Séguſiens, il auroit paſſé trois fois le Rhône avant que d'arriver au pied des Alpes, & qu'il ne ſe feroit point approché des Vocontiens ni des Tricoriens, qu'il trouva ſur ſa route, ſelon Tite-Live, Silius Italicus & Ammian Marcellin.

On ne nous auroit pas pardonné d'employer ici l'autorité de Plutarque, & de ſa vie d'Annibal, après ce que nous en avons dit dans l'article précédent.



REFLEXIONS ſur un paſſage de Longin.

DANS la XXXIII[e] ſection du traité du Sublime, ſuivant l'édition de Tollius, Longin met en queſtion ſi l'on doit préférer le médiocre qui n'a point de défauts, au Sublime qui en a quelques-uns; & ſi l'on doit juger d'un ouvrage de proſe ou de vers par le nombre, plûtôt que par la qualité, & par l'excellence de ſes beautés. Il décide enſuite la queſtion en faveur du Sublime qui a des défauts, contre le médiocre parfait; & après avoir apporté quelques raiſons de ſa déciſion, il paſſe aux exemples, & choiſit dans les différens genres de poëſie, deux poëtes de chaque ſorte, l'un médiocre, mais ſans défauts; l'autre ſublime, mais qui tombe quelquefois: il compare pour le poëme épique, Apollonius de Rhodes avec Homére; pour la poëſie lyrique, Pindare avec Bacchylide; & pour la tragédie, Ion de Chio avec Sophocle. On juge aiſément ſur cette ſimple expoſition, que l'intention de Longin n'a pas été de comparer enſemble toutes les eſpéces de poëmes, pour donner à ceux dont l'objet eſt plus grand & plus ſublime la préférence ſur ceux dont l'objet eſt moins important, puiſqu'il n'eſt pas même queſtion de cette ſorte de comparaiſon, & que pour mettre Eratoſthéne en paralléle avec Archiloque, Longin choiſit un des poëmes d'Eratoſthéne qui eſt écrit dans le genre de ceux d'Archiloque.

1718. Ces conſidérations ont fait penſer à M. Hardion, qu'il y avoit quelque choſe de défectueux dans l'endroit où Longin fait la comparaiſon d'Apollonius & d'Homére, & que par conſéquent cet endroit n'a point été entendu des Sçavans, qui ont travaillé d'ailleurs avec tant de ſuccès ſur Longin. Voici le paſſage: ἐπεὶ τοί γε καὶ ἄπτωτος ὁ Ἀπολλώνιος, ὁ τῶν Ἀργοναυτικῶν ποιητής. κἀν τοῖς βουκολικοῖς, πλὴν ὀλίγων τῶν ἔξωθεν, ὁ Θεόκριτος ἐπιτυχέστατος. ἆρ' οὖν Ὅμηρος ἂν μᾶλλον ἢ Ἀπολλώνιος ἐθέλοις γενέσθαι. *En effet Apollonius, celui qui a fait le poëme des Argonautes, ne tombe jamais; & à l'égard du*

poëme bucolique, il n'y a rien dans Théocrite qui ne ſoit très-heureuſement imaginé, ſi vous en exceptez un petit nombre d'endroits où ce poëte ſort du caractère de l'Idylle; cependant aimeriez-vous mieux être Apollonius qu'Homére! M. Hardion explique ces deux mots, κἀν βουκολικοῖς, autrement que n'ont fait les Interprétes de Longin, qui les ont entendus, non de la poëſie bucolique en général, mais des bucoliques de Théocrite en particulier: il a cru qu'ils devoient ſignifier ce que ſignifient dans la ſuite ἐν μέλεσι & ἐν τραγῳδίᾳ, qu'il faut entendre de la poëſie lyrique & de la tragédie, priſes généralement.

En ſecond lieu, les Interprétes de Longin ont cru que le nom de Théocrite manquoit dans le ſecond membre de la comparaiſon, & qu'au lieu de dire ſeulement, aimeriez-vous mieux être Apollonius qu'Homére, il falloit ajoûter, aimeriez-vous mieux être Apollonius ou Théocrite qu'Homére; mais cette addition n'eſt fondée ſur aucun texte de Longin, ſoit imprimé, ſoit manuſcrit.

Enfin les mêmes Interprétes ſe ſont imaginés que Longin oppoſoit Théocrite à Homére, pour juger du médiocre parfait & ſans défauts de l'un, par comparaiſon avec le ſublime fautif de l'autre.

Mais il faut conſidérer premierement, que Longin ne donne point Théocrite pour un poëte qui ne fait point de fautes, mais pour un poëte qui ſort quelquefois du caractère de l'Idylle, & qui d'ailleurs n'a rien qui ne ſoit très-beau & très-heureuſement imaginé: & c'eſt préciſément la même idée qu'il donne d'Homére, d'Archiloque, de Pindare, de Sophocle, & de ces autres poëtes du premier ordre, chacun dans ſon genre, qu'il préfére à ceux qui n'ont point fait de fautes à la vérité, mais qui n'ont pas de grandes beautés.

Il faut remarquer de plus, que par rapport à la queſtion que Longin examine, il ne convient point de mettre en paralléle Théocrite & Homére, dont les poëmes ſont d'un genre totalement oppoſé, & ne peuvent nullement entrer en comparaiſon pour le fait dont il s'agit: puiſque ce ne ſeroit plus comparer deux poëtes, mais deux ſortes de poëmes, & l'on a vû

plus haut que ce n'étoit point, & même que ce ne pouvoit être l'intention de Longin.

Comment faut-il donc entendre ce passage? M. Hardion pense premierement, qu'il faudroit retrancher du texte de Longin ces paroles, κᾀν βουκολικοῖς, πλὴν ὀλίγων τῶν ἔξωθεν, ὁ Θεόκριτος ἐπιτυχέστατος, parce que les exemples que l'on peut tirer de la poësie bucolique, soit pour approuver, soit pour condamner, ne paroissent pas appartenir assez proprement à un traité du Sublime, quoiqu'il soit vrai pourtant qu'il y a dans la poësie bucolique, comme dans la comédie & dans les autres poëmes de ce genre, une sorte de sublime ou de merveilleux qui leur est propre, & qui en fait la souveraine perfection. C'est pourquoi sans rien ôter du texte de Longin, il croit en second lieu, que ces mêmes paroles sont non-seulement hors de leur place, mais qu'il manque à leur suite le nom d'un poëte bucolique que Longin compare à Théocrite; & pour donner à sa comparaison la forme des autres comparaisons que Longin entasse dans le même endroit, il faut supposer que ce poëte bucolique, quel qu'il soit, ne sort point du caractère de l'Idylle, mais en même temps qu'il n'imagine point si heureusement que Théocrite. Pour se faire entendre plus clairement, l'Auteur de ces réflexions rapporte tout le passage suivant la maniere dont il a conçû qu'il falloit le rétablir, & y ajoûte la suite du chapitre de Longin, pour faire mieux voir la nécessité d'une restitution.

« En effet, dit Longin, Apollonius, celui qui a composé „ le poëme des Argonautes, ne tombe jamais. Cependant „ aimeriez-vous mieux être Apollonius qu'Homére? & à l'é„ gard du poëme bucolique, il n'y a rien dans Théocrite qui ne „ soit très-heureusement imaginé, si vous en exceptez quel„ ques endroits où le poëte sort du caractère de l'Idylle; tel „ autre poëte au contraire ne sort jamais de son caractère; „ mais il n'imagine pas si heureusement. Or je demande si l'on „ aimeroit mieux être cet autre poëte que Théocrite. L'Eri„ gone d'Eratosthéne est un petit poëme où il n'y a rien à re„ prendre, direz-vous pour cela qu'Eratosthéne est plus grand

„ poëte qu'Archiloque, qui se brouille à la vérité, & manque „ d'ordre & d'œconomie en plusieurs endroits de ses écrits; „ mais qui ne tombe dans ce défaut, qu'à cause de cet esprit „ divin dont il est entraîné, & qu'il ne sçauroit régler comme „ il veut, & même pour le Lyrique, choisiriez-vous plûtôt „ d'être Bacchylide que Pindare; ou pour la Tragédie, Ion, „ ce poëte de Chio, que Sophocle? En effet, ceux-là ne font „ jamais de faux pas, & n'ont rien qui ne soit écrit avec beau- „ coup d'élégance & d'agrément; il n'en est pas ainsi de Pin- „ dare & de Sophocle, &c. „

RECHERCHES

Sur le temps où a vécu Hésychius; avec quelques Réflexions sur son ouvrage.

IL est naturel, lorsqu'on travaille sur un Auteur, de vouloir connoître tout ce qui le regarde. M. l'abbé Sallier, qui avec M. l'abbé Sevin, a continué les Recherches de feu M. Kuster sur le Dictionnaire d'Hésychius, a communiqué à la Compagnie ce qu'il pense sur le temps auquel vivoit cet Auteur. 1718. Comme il y a eu plusieurs personnes qui ont porté le nom d'Hésychius, & qu'on ne peut tirer du Lexique que nous avons, aucune époque qui fixe le temps auquel il a été composé, il faut y suppléer par des conjectures. D'abord il paroît certain à M. l'abbé Sallier, que l'Hésychius d'Alexandrie, qui vivoit sur la fin du IIIe & au commencement du IVe siécle, & qui souffrit le martyre en l'an 311 pendant la persécution de Maximin, n'est point l'auteur du Dictionnaire, quoique M. Fabricius ait composé une Dissertation exprès pour le prouver. (*Euseb. l. 8. c. 12.*) Il se fonde principalement sur ce que cet Hésychius avoit donné une édition de la Bible des 70 à l'usage des Eglises d'Egypte, & que dans le Glossaire on trouve toutes les citations de l'Ecriture Sainte conformes à cette édition; mais M. l'abbé Sallier fait voir que cette preuve n'a aucune force. On en peut bien conclure que celui qui a fait le Vo-

cabulaire a connu cette édition, & s'en est servi dans l'explication qu'il donne des expressions de l'Ecriture, mais non pas qu'il en soit l'auteur, puisqu'on trouve dans le Dictionnaire des choses postérieures à la mort du Martyr Hésychius : par exemple, au mot ὁμοουσιότης, Hésychius joint celui de τὸ ἀπαράλλακτον. Or cette immutabilité, jointe à la consubstantialité du Verbe, fait une allusion manifeste au Concile de Nicée, qui joignit ces deux mots en parlant du Verbe éternel. Ce Concile ne fut tenu qu'en 325, & par conséquent 12 ans après la mort d'Hésychius, qu'on prétend être l'Auteur du Lexique. Un exemple encore plus décisif, c'est que le mot Βυζάντιος, est expliqué dans le Dictionnaire par celui de Κωνσταντινουπολίτης; cependant selon Idace, ce ne fut qu'en 330 que Byzance prit le nom de Constantinople. Enfin, sans charger ce discours de plusieurs autres citations, l'Hésychius, Auteur du Dictionnaire, connoissoit les écrits de S. Epiphane & ceux de S. Cyrille. Or S. Epiphane ne fut fait Evêque qu'en l'an 358, & S. Cyrille ne succéda à Théophile qu'en l'an 412. Si l'on objecte à M. l'abbé Sallier que l'ouvrage d'Hésychius a pû recevoir plusieurs augmentations, il répondra qu'il faudroit en avoir des preuves positives, & que vouloir se servir de celles de différentes additions & dates arbitraires, ce seroit une pétition de principe d'autant plus blâmable, qu'elle tourneroit en preuve la supposition elle-même.

Dans ses Fastes.

Au mot τάλαντον, & au mot μόνιος.

On connoît un autre Hésychius Evêque de Salona en Dalmatie, qui vivoit en 412, & qui étoit en grande liaison avec saint Augustin; mais on ne voit pas sur quel fondement on pourroit lui attribuer le Dictionnaire, non plus qu'à un autre Hésychius Prêtre de Constantinople, qui vivoit au ve siécle, ou enfin à celui qui fut Patriarche de Jérusalem dans le VIIe. L'Hésychius de Milet, dont Suidas fait mention, & qui vivoit en 536, n'en est pas non plus l'Auteur, quoiqu'on l'ait cru long-temps, parce qu'on avoit mal entendu le mot ὀνοματολόγον, puisque les autres termes qu'y joint Suidas signifient que cet Hésychius avoit composé, non un Glossaire,

Aujourd'hui Spalatro.

Au mot Hesychius.

mais une ſuite de noms d'hommes illuſtres par leur mérite.

Après avoir fait voir que ces Héſychius n'avoient pas composé le Gloſſaire, M. l'abbé Sallier propoſe ſes conjectures ſur l'Auteur de cet ouvrage. Rien, ſelon lui, n'étoit ſi commun en Egypte que les Dictionnaires, qui pouvoient ſervir à donner une intelligence parfaite de l'Ecriture Sainte. On en compoſoit pour expliquer l'étymologie des noms propres des hommes ou des lieux, d'autres pour lever les difficultés que faiſoit naître l'obſcurité de certains termes, &c. On a imprimé, & on trouve dans les Bibliothéques, des Dictionnaires qui portent le nom de Philon, Juif d'Alexandrie, ou celui d'Origéne, & que par une haine ſuperſtitieuſe, on a depuis attribués à Cyrille d'Alexandrie. Les Auteurs eccléſiaſtiques en uſoient ainſi pour faciliter l'intelligence des livres ſaints, & les Auteurs prophanes, pour une plus exacte connoiſſance de leurs Ecrivains. C'eſt ce que cet Auteur du Lexique en queſtion dit dans ſa Préface, où il nomme ceux qui avoient travaillé pour des Auteurs particuliers, & où il cite Diogénies qui avoit fait un Lexique pour tous les Auteurs. Le Grammairien qui compoſa celui dont nous cherchons l'Auteur, réunit dans ſon ouvrage ces deux objets, l'hiſtoire ſainte & l'hiſtoire prophane. Il étoit né, ou du moins il demeuroit à Alexandrie : comme Chrétien, il employa les expreſſions de la Bible grecque, qui étoit en uſage dans l'Egypte ; & comme ſçavant, il éclaircit les Auteurs prophanes. Il vivoit ſans doute après S. Cyrille d'Alexandrie, auquel on attribue le Dictionnaire pour la Bible, dont Héſychius a jetté pluſieurs morceaux dans ſon ouvrage : & par les raiſons qu'on en a déja données, on peut reculer le temps où il écrivoit juſqu'au ve ou vi^{e} ſiécle. Ce qu'il rapporte de l'ὁμούσιον & de l'ὁμουσιότης, mots dont l'uſage partagea long-temps les eſprits après le Concile de Nicée, & ce qu'il dit du Baptême, qu'il appelle ἅγιον βάπτισμα, prouvent clairement qu'il étoit Chrétien.

C'eſt là tout ce que M. l'abbé Sallier a cru pouvoir décider au ſujet d'Héſychius. Après céla il réſout facilement les queſtions qu'on a coutume de faire ſur cet Auteur. A-t-il

copié Pollux? Suidas a-t-il travaillé d'après lui? Il répond à la premiere, que Pollux ayant vêcu du temps de Marc-Aurele & de Commode, à qui il dédia son Vocabulaire, c'est-à-dire, vers la fin du IIe siécle, & Hésychius n'ayant composé son ouvrage qu'après le Concile de Nicée, il est évident qu'il a pû le connoître & s'en servir; & quoiqu'il ne le cite nulle part, on voit bien qu'il rapporte souvent les mêmes expressions qu'il entreprend d'éclaircir. A la seconde question, M. l'abbé Sallier répond, que graces aux recherches de M. Kuster, on sçait que Suidas vivoit certainement au-dessous du VIe ou même du VIIe siécle. Il a donc pû profiter du travail d'Hésychius, quoiqu'il ne paroisse pas l'avoir connu. Ce qu'il y a de plus heureux, c'est que ces trois Lexiques peuvent servir à les corriger les uns les autres, par la conformité qui s'y trouve en plusieurs endroits.

M. l'abbé Sallier s'explique ensuite sur le mérite du Dictionnaire d'Hésychius: & sans s'arrêter aux éloges vagues que lui ont donnés les Sçavans des deux derniers siécles, il fait voir que les Interprétes pour l'intelligence de l'Ecriture, les Commentateurs pour expliquer le texte corrompu de plusieurs Auteurs, & les Critiques pour éclaircir des faits obscurs, en ont tiré de grands secours. Si Hésychius avoit eu une connoissance même médiocre de la Langue hébraïque, il auroit rendu cet ouvrage infiniment plus utile; & s'il eût été meilleur critique, il n'auroit pas confondu, comme il lui est arrivé quelquefois, des mots qui doivent avoir des significations fort différentes: c'est ce défaut de critique qui l'a porté à copier indifféremment tant de livres sans choix & sans discernement, qui souvent lui a fait joindre des termes qu'il falloit considérer séparément, & en séparer d'autres qu'il falloit joindre. Malgré ces défauts, l'ouvrage, lorsqu'on y regarde de près, contient un grand nombre de faits qui servent beaucoup à éclaircir l'Histoire ancienne, & M. l'abbé Sallier nous fait espérer, qu'une table exacte de tous ces faits, qui accompagnera l'édition qu'il prépare, mettra les lecteurs en état de rendre justice à cet Auteur, sur une fécondité historique;

historique, si on ose parler ainsi, qui ne se découvre qu'en lisant ce Dictionnaire avec beaucoup d'attention.

SUR LE MOT ΙΣΟΨΗΦΟΣ.

M. L'ABBÉ MASSIEU a communiqué à la Compagnie une explication de ce mot, plus claire & plus nette que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. En 1721.

L'adjectif grec ἰσόψηφος s'entendoit de plusieurs manieres; car, comme le mot ψῆφος, dont il est composé, signifie tout à la fois & suffrage & calcul, par rapport à ces deux différentes choses, le mot ἰσόψηφος étoit susceptible de différentes acceptions. Si on le considére comme formé de ψῆφος suffrage, ou il se disoit d'un Magistrat, d'un Juge, & alors il signifioit, qui a le même droit de suffrage, qui joüit d'une égale autorité; ou il se disoit d'une assemblée, d'une délibération, & en ce cas on s'en servoit pour exprimer celles où les suffrages sont partagés, où le nombre des suffrages est égal de part & d'autre: mais si on le regarde comme venant de ψῆφος, calcul, alors il se disoit de certains mots qu'on appelloit ὀνόματα ἰσόψηφα, mots dont les lettres calculées produisent le même nombre; & tout le mystère se réduit à ceci. Les Grecs n'avoient point d'autres chiffres que les lettres de leur alphabet, de sorte que leur α signifioit un dans leur Arithmétique, ϐ deux, γ trois, & ainsi du reste. Cela supposé, ils appelloient deux mots *Isopséphes*, lorsque les lettres de chacun de ces mots, considérées comme chiffres, & calculées par la regle de l'addition, produisoient une somme égale. Cette observation peut beaucoup contribuer à faire entendre une épigramme grecque qui passoit autrefois pour une espéce d'énigme. Muret fut un des premiers qui en découvrit le véritable sens. On la trouve au livre second de l'Anthologie: le Poëte voulant se divertir aux dépens d'un scélérat nommé Démagore, s'avisa de calculer toutes les lettres qui entrent dans la composition du mot grec Δαμαγόρας, & s'apperçut qu'elles produisoient

juſte le même nombre, que les lettres qui compoſent le mot mot grec Λοιμὸς, *Peſte;* c'eſt ſur cette conformité que roule tout le jeu de l'épigramme.

Λαμαγόραν καὶ λοιμὸν ἰσόψηφόν τις ἀκούσας,
Ἔστησ' ἀμφοτέρων τὸν τρόπον ἐκ κανόνος·
Εἰς τὸ μέρος δὲ καθείλκετ' ἀνελκυθὲν τὸ τάλαντον
Δαμαγόρου, λοιμὸν δ' εὗρεν ἐλαφρότερον.

Quelqu'un ayant oui dire que Démagore & la peſte étoient mots équivalens, s'aviſa de les peſer dans une balance; mais il fut tout ſurpris de trouver que la peſte étoit plus légere que Démagore : le Poëte vouloit dire que dans une ville, Démagore étoit un mal plus dangereux que la peſte.

Mais les Anciens n'avoient pas ſeulement des mots *Iſopſéphes*, ils avoient des vers entiers qu'ils appelloient du même nom, & pour les mêmes raiſons. On prétend qu'il y a dans Homére pluſieurs de ces vers : ſi cela eſt vrai, il y a bien de l'apparence qu'ils ont été un pur effet du hazard; car il n'eſt nullement croyable que ce grand Poëte eût voulu, de deſſein formé, perdre ſon temps à un amuſement qui n'étoit guères plus raiſonnable que celui de nos faiſeurs d'Anagrammes & d'Acroſtiches.

SUR les mots Solécíſme *&* Barbariſme.

LEs mots conſidérés ſéparément, ou comme joints enſemble, doivent ſur ces deux rapports être corrects & arrangés pour la perfection du diſcours, qui ſe perd totalement par ce qu'on appelle ſolécíſme & barbariſme. M. l'abbé Sal-
1719. lier plein de cette idée, & conduit d'ailleurs par quelques paſſages d'Héſychius, s'eſt propoſé de rechercher l'origine, les ſignifications & l'ancienneté du mot ſolécíſme, σολοικισμός.

Ce mot eſt formé de Σόλοικοι, qui ſignifie les habitans de la ville appellée Σόλοι, comme Αγροικοι, les habitans de la campagne. De Σόλοικοι on a fait σολοικίζειν, imiter les habitans de la ville appellée Σόλοι, comme d'Αγροικοι, ἀγροικίζειν, imiter les gens de la campagne.

Il y avoit deux villes de ce nom, l'une en Cilicie ſur les bords du Cydnus, l'autre dans l'Iſle de Chypre. Ces deux villes, ſuivant un grand nombre d'Auteurs, avoient été fondées par Solon, qui étoit né dans la Cilicie. La ville qu'il avoit bâtie dans cette province, quitta dans la ſuite le nom de ſon fondateur, pour prendre celui de Pompée, qui l'avoit rétablie. A l'égard de celle de l'Iſle de Chypre, Plutarque nous a conſervé l'hiſtoire de ſa fondation. Solon étant paſſé auprès d'un roi de Chypre, acquit bientôt tant d'autorité ſur ſon eſprit, qu'il lui perſuada d'abandonner la ville où il faiſoit ſon ſéjour : l'aſſiette en étoit à la vérité fort avantageuſe, mais le terrein qui l'environnoit, étoit ingrat & difficile. Le Roi ſuivit les avis de Solon, & bâtit dans une belle plaine une nouvelle ville, auſſi forte que la premiere, dont elle n'étoit pas éloignée, mais beaucoup plus grande & plus commode pour la ſubſiſtance des habitans. On accourut en foule de toutes parts pour la peupler ; & il y vint ſur-tout un grand nombre d'Athéniens, qui s'étant mêlés avec les anciens habitans, perdirent dans leur commerce la politeſſe de leur langage, & parlerent bientôt comme des barbares : de-là, le mot Σόλοικοι qui eſt leur nom, fut ſubſtitué au mot Βάρβαροι, & σολοικίζειν à βαρβαρίζειν, qu'on employoit auparavant pour déſigner ceux qui parloient un mauvais langage.

Il ne faut pas oublier de relever ici une faute d'Euſtathe, qui applique à la ville de Soles en Cilicie, l'origine de cette ſignification du mot σολοικίζειν, ni de remarquer le vain raffinement de quelques Grammairiens, qui ont prétendu que le terme σολοικισμὸς étoit formé de ces mots σόου λόγου αἰκισμὸς, *corruption d'un langage ſain.* *V. le Grand Etymologiq. & Suidas.*

On entendoit communément par σολοικισμὸς, *ſolecíſme*, un vice du diſcours, qui naiſſoit de l'aſſemblage irrégulier des parties de l'Oraiſon ; & ce vice, lorſqu'on ne le diſtinguoit pas du barbariſme, tomboit autant ſur la prononciation, que ſur l'arrangement des mots. Quelques paſſages d'Héſychius ſerviront de preuves à cette définition : Σολοικίζει, βαρβαρίζει... σολοικισμὸς, ὅ τε τις ἀτέχνως διαλέγεται. Ces deux paſſages n'ont

pas besoin d'éclaircissement. Hésychius ajoûte : Σολοικὸν, τὸ ἀμαθές : & dans un autre endroit, ἀσόλοικον, ἥμερον, πρᾶον, ἢ βάρβαρον, ce qui fait entendre que toutes les fautes du langage qui viennent d'ignorance, & que tout ce qui est contraire à la douceur & à la politesse, est barbarisme & solécisme. De-là on a donné le nom de solécisme aux actions de la vie qui péchent contre le bon ordre. On en trouve une preuve dans ces recueils d'anciens mots grecs, que les Critiques des derniers siécles ont appellés *Excerpta Græca*, & qui se rencontrent encore aujourd'hui assez communément dans les Bibliothéques, σολοικίζειν, ἐ μόνον ἐπὶ φωνῆς λέγεται, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῶν κατὰ τὸν βίον ἀτάκτως γενομένων. Hésychius confirme lui-même cette acception du mot σολοικίζειν. Σολοικὸς ἐπισεσυρμένος, ἀδιάφορος. Ce dernier mot qu'Hésychius explique par celui d'ἀμελής, signifie un homme incapable de soin & d'attention. Επισεσυρμένος signifie un homme sans pudeur, & qui néglige les bienséances. Diogéne Laërce parlant de Pittacus l'un des sept Sages, dit que le poëte Alcée l'appelloit ἀγάσυρτον, ὡς ἐπισεσυρμένον καὶ ῥυπαρόν. Αγάσυρτον, c'est-à-dire, un homme sale, & qui viole les bienséances. C'est un des traits du portrait qu'Alcée avoit fait de Pittacus; & à ce portrait personne ne le reconnoîtroit pour un des sept Sages de la Gréce.

L'Interpréte latin de Diogéne Laërce a rendu autrement le mot ἐπισεσυρμένος; mais il seroit aisé de prouver que sa traduction est défectueuse en cet endroit.

Il reste à examiner si l'usage du mot σολοικισμὸς est ancien. L. 5. c. 20. Aulu-Gelle prétend que les Ecrivains Grecs qui ont parlé purement le langage attique, ne l'ont jamais employé, & qu'il ne l'a vû dans aucun Auteur de réputation. On pourroit lui opposer que Théophraste, l'un des meilleurs Ecrivains Attiques, avoit composé un Traité qui avoit pour titre Περὶ σολοικισμῶν. Il n'y a point de variation sur ce titre dans les imprimés, ni dans les manuscrits de Diogéne Laërce, qui fait mention de cet ouvrage, & qui en donne le titre, non plus que sur le livre que Chrysippe avoit fait sur la même matiere,

& qui a auſſi pour titre Πεϱὶ σολοικισμῶν. M. Ménage a mis en la place de σολοικισμῶν, σολοίκων λόγων : mais il ne devoit pas, ce ſemble, déférer ſi aveuglément à l'autorité d'Aulu-Gelle, ſans égard pour celle des manuſcrits, ni pour les raiſons qui peuvent faire préſumer, qu'un mot ſi commode aura été adopté par les Ecrivains même qui ſe piquoient du plus pur Atticiſme.

OBSERVATIONS

Sur le livre de Ciceron, intitulé LUCULLUS, *qui quelquefois eſt nommé le ſecond, quelquefois le quatriéme des Académiques.*

LA connoiſſance du vrai ſatisfait toujours, & dans les occaſions même où cette connoiſſance paroît peu utile, & l'erreur peu dangereuſe. C'eſt ſur ce principe que M. l'abbé Sallier a examiné, ſi le livre de Ciceron, appellé le ſecond ou le quatriéme des Académiques, eſt effectivement un livre qui doive être mis dans cet ordre, & conſideré relativement au premier, ou ſi c'eſt un ouvrage tout-à-fait détaché des autres livres. Les éditions de Ciceron le placent ordinairement le ſecond; & la derniere, qui eſt de Jacques Gronovius, en fait le quatriéme, ſur l'autorité de Nonius. Comme perſonne n'a remarqué que cet écrit n'avoit aucun rapport aux livres Académiques, M. l'abbé Sallier s'eſt défié d'abord des raiſons qui l'avoient porté à croire que ce dialogue étoit un ouvrage entierement ſéparé de ces mêmes livres, & il ne s'eſt déterminé à aſſurer la choſe, qu'après avoir bien peſé les preuves qui l'ont engagé à abandonner le ſentiment généralement reçû. En 1718.

Il dit donc que ce livre de Ciceron, ſans être différent pour la matiere, eſt d'ailleurs tout-à-fait diſtingué des livres Académiques; & il en tire la preuve des lettres de Ciceron même. Ce fut l'an de Rome 708, ſous la troiſiéme dictature de Jules-Céſar, & dans la 62ᵉ année de Ciceron, que ce

Philosophe composa ses livres Académiques. D'abord il les avoit réduits à deux, dont l'un portoit le nom de *Catulus*, & l'autre de *Lucullus*. Il avoit fait leur éloge; & celui de Lucullus, qui nous reste dans le livre qu'on examine ici, fait autant d'honneur à l'éloquence de Ciceron, qu'à Lucullus même. Il leur avoit joint Hortensius pour troisiéme Interlocuteur. *Hæc Academica, ut scis, cum Catulo, Lucullo, Hortensio contuleram, sanè in personas non cadebant, erant enim λογικώτερα, quàm ut illi de iis somniasse unquam viderentur. Je faisois parler dans les livres Académiques Catulus, Lucullus, & Hortensius. Certes ce rôle ne leur convenoit pas. Ils n'avoient jamais, pas même en songe, pensé à ces subtilités philosophiques.* C'est dans ces paroles qu'on trouve l'éclaircissement de ce qu'il dit ailleurs, que dans les livres Académiques, il faisoit parler des personnes illustres à la vérité, mais qui n'étoient point du tout au fait de ces matieres épineuses, *nullo modo* φιλολόγοι. Il dit qu'il placera ailleurs Catulus & Lucullus. Enfin dans la XVI[e] lettre il ajoûte : J'avois choisi Catulus, Lucullus & Hortensius; mais cela ne convenoit pas, παρὰ τὸ πρέπον, parce que le public sçavoit assez que s'ils n'étoient pas absolument ignorans dans ces matieres, au moins ils y étoient peu versés; *non* ἀπαιδευσία, *sed* ἀτριψία. Il ôta donc les noms de ces trois illustres Interlocuteurs, & il mit à leur place ceux de Caton & de Brutus : *eosdem illos sermones ad Catonem Brutumque transtuli.* Voilà le premier changement qui arriva dans cet ouvrage. Bientôt après il y en eut un second & un troisiéme. De deux livres il en fit quatre, *ex duobus libris contuli in quatuor; grandiores sunt omninò quàm illi, sed tamen multa detracta.* Enfin, il mit tous les quatre livres sous le nom de Varron. Non-seulement il les lui adressa, mais il le prit pour Interlocuteur dans ces dialogues; Atticus étoit le troisiéme, & Ciceron le second. Il se détermina à prendre Varron pour Interlocuteur, sur des avis qu'il reçut d'Atticus, que Varron souhaitoit fort que Ciceron le fit entrer dans quelques-uns de ses dialogues. Il paroît par les lettres de Ciceron à Atticus, que cette attention étoit honorable pour ceux sur qui elle

L. 19. L. 12. à Attic.

Lett. 12.

Lett. 16.

Ibid.

Lett. 26.

Lett. 19. Desiderari à Varrone, & magni illum æstimare.

tomboit; & on voit même qu'elle excitoit la jalousie des personnes oubliées, contre celles qui étoient préférées. *Commotus tuis litteris quod ad me de Varrone scripseras, totam Academiam ab hominibus nobilissimis abstuli, transtuli ad nostrum sodalem...* *Ecce tuæ litteræ de Varrone.* Dites-moi, je vous prie, ajoûte-t-il, à quoi avez-vous connu que cela feroit plaisir à Varron? Je voudrois sçavoir qui est celui dont il vous parut jaloux, à moins que ce ne soit Brutus. Il ne falloit que cela pour me déterminer, mais je voudrois bien en être assuré, *quem intellexeris ab eo ζηλοτυπεῖσθαι, nisi fortè Brutum.* Lett. 13. Lett. 16.

Dans la XVIIIe lettre, Ciceron répete la même chose à Atticus; & cette lettre nous apprend de plus, pourquoi Ciceron avoit différé si long-temps à se servir du nom de Varron dans ses dialogues; c'est que ce Varron, qui, comme l'appelle Ciceron, étoit homme πολυγραφώτατος, ne lui avoit rien adressé de tout ce qu'il avoit composé, *nunquam me lacessiit.* Ciceron vouloit être prévenu. Il m'avoit déclaré, dit-il à Atticus dans sa XIIe lettre, qu'il se préparoit à m'adresser un ouvrage considérable. Deux années se sont passées depuis, & cependant cet homme, qui va si vîte quand il veut, n'est pas plus avancé que le premier jour. *Ego autem me parabam ad id quod ille misisset, ut αὐτῷ τῷ μέτρῳ καὶ λώϊον, si modo potuissem; nam hoc etiam Hesiodus adscripsit, αἴ κε δύνηαι. Je voulois lui rendre à mesure égale, & même plus si je le pouvois.* Telles étoient les raisons qui avoient empêché Ciceron de faire les premieres démarches; il attendoit Varron: mais enfin il le prévint, & il fut le premier à lui adresser un ouvrage, dans lequel il lui donnoit le principal personnage, Ἀκαδημικὴν *ad Varronem transferamus,* Ἀντιόχεια *valde deprobat.* Dans ces livres il soutenoit les principes d'Antiochus; ils étoient de son goût, *illam Academicen σύνταξιν ad Varronem traduximus.* J'ai renfermé en quatre livres toute la doctrine des Académiciens. Je fais dire à Varron tout ce qu'Antiochus a rassemblé de preuves contre le sentiment de ceux qui croyent qu'il n'y a aucune vérité certaine. Je lui réponds, & vous êtes en tiers avec nous, *tu es tertius in sermone nostro.* A ces preuves M. Lett. 12. Lett. 12. Lett. 19.

l'abbé Sallier joint la lettre même de Ciceron à Varron ; elle est comme l'Epître dédicatoire de l'ouvrage. *Munus flagitare ne populus quidem solet nisi concitatus, tamen ego expectatione promissi tui moveor ut admoneam te, non ut flagitem.* Je me contente de vous avertir, je n'ai garde d'exiger. Mais je vous envoye, *quatuor Admonitores non nimis verecundos. Nosti enim profecto os adolescentioris Academiæ.* Ces quatre *Admonitores*, étoient ces quatre livres Académiques. Ciceron se défioit de leur retenue. Ils sont de la nouvelle Académie, ils en sortent, *ex eâ mediâ excitatos misi*, & vous connoissez le front de cette secte, *os nosti.* J'attendois de vous tous les jours, continue-t-il, quelqu'ouvrage, & je me proposois de vous marquer ma reconnoissance par un présent tout-à-fait semblable : mais vous différiez trop, parce que vous y mettiez trop de soin, *sed cùm tardiùs faceres, id est, ut ego interpretor, diligentiùs, teneri non potui quin conjunctionem studiorum, amorisque nostri, quo possem litterarum genere declararem. Feci igitur sermonem*, & le reste.

De tout ce détail & des passages qu'on vient d'alléguer, il résulte,

1°. Que les quatre livres Académiques de Ciceron avoient pour Interlocuteurs les seuls Varron, Ciceron & Atticus. Donc le livre intitulé Lucullus ne peut être ni le second, ni le quatriéme ; puisque de ces trois Interlocuteurs, un seul, qui est Ciceron, y paroît ; les autres sont Lucullus, Catulus & Hortensius. On n'a qu'à consulter le commencement & la fin de ce dialogue.

2°. Ciceron, suivant les citations précédentes, avoit effacé les noms de Catulus & de Lucullus des livres Académiques ; pour les placer en quelqu'autre endroit, & répondre à leurs difficultés. *Catulo & Lucullo alibi reponemus.* Il ne parle pas d'Hortensius, parce qu'il lui avoit donné place ailleurs, & particulierement dans un traité de l'étude de la Philosophie que nous n'avons plus. Donc le dialogue où Lucullus, Catulus & Hortensius parlent seuls, n'est pas un des livres Académiques, ni le second, ni le quatriéme.

Il faut donc dire que le dialogue intitulé *Lucullus*, est de

la

la premiere forme, suivant laquelle on a vû Ciceron faire parler Catulus, Lucullus & Hortensius, ou que c'est le Dialogue dans lequel il avoit promis de placer ces mêmes personnages; mais, quelque parti qu'on prenne là dessus, il est constant que le *Lucullus* de Ciceron n'est pas une suite des livres Académiques; que de ces livres il ne nous reste qu'un seul fragment assez étendu, qui fait partie du premier; & qu'enfin c'est sans raison que les éditions de Ciceron nomment le *Lucullus* le second, ou le quatriéme des Académiques. Cette variation même marque que les manuscrits ne le nomment pas toujours ainsi.

Le rapport des matieres, l'unité d'objet, pour ainsi parler, qui est le même dans les livres Académiques & dans le *Lucullus*, aura trompé les Editeurs. Ils auront trouvé le *Lucullus* à la suite du fragment des Académiques; ils se seront persuadés que le Lucullus étoit en effet une suite de ces livres. De-là vient que l'édition d'Alde l'a marqué comme le second, & d'autres comme le quatriéme. Quelque ancien & excellent manuscrit fortifiera peut-être ces preuves, & achevera de décider une question peu importante à la vérité, mais cependant digne de l'attention d'un homme de Lettres.

SUR UN PASSAGE DE CICERON.

CE passage est au commencement du premier livre des Offices. (N° 1) M. l'abbé Sallier en a donné l'explication, parce qu'il lui a paru que la plûpart des Interprétes de Ciceron ne l'avoit pas bien entendu. En 1720.

Ciceron exhorte son fils à profiter des instructions de Cratippe, Philosophe Péripatéticien très-célébre; il l'invite en même temps à lire les ouvrages philosophiques qu'il a composés. Mais, comme Ciceron suivoit la doctrine des Académiciens, & que l'opposition qu'il pouvoit y avoir entre leurs principes & ceux des Péripatéticiens, auroit pû prévenir le fils contre les ouvrages du pere, il va au-devant de cette difficulté, & assure son fils, que s'il lit ses écrits, il les trouvera

peu différens de ceux des Péripatéticiens, parce que nous voulons, dit-il, être & disciples de Socrate, & disciples de Platon. *Nostra autem legens, non multum à Peripateticis dissidentia, quoniam utrique & Socratici esse volumus, & Platonici.* La difficulté roule sur le mot *utrique*. Federic Gronovius veut qu'on le change en *utrumque*. Il suffit de bien exposer le sens de ce passage, pour faire voir qu'il n'a besoin d'aucune correction. " Lisez mes ouvrages, dit Ciceron, la doctrine ,, n'en est pas fort différente de celle des Péripatéticiens, ,, parce que les uns & les autres nous voulons être disci- ,, ples de Socrate & de Platon. ,,

Quoique Ciceron fût Académicien, il avoit adopté dans ses Offices, à peu de chose près, les principes de Panætius, le plus célébre des Stoïciens; & toutes ces Sectes, tant Académiciens, que Stoïciens & Péripatéticiens, sortoient d'une même source. Elles reconnoissoient Socrate & Platon pour les Auteurs de leur doctrine; & les principes des uns & des autres n'étoient pas en effet fort différens. Le grand principe des Stoïciens étoit, que l'honnêteté & la vertu étoient l'unique bien. Les Péripatéticiens disoient, que ce n'étoit pas à la vérité l'unique bien; mais qu'il étoit tellement au-dessus des autres, que tous ensemble comparés à celui-là, n'étoient d'aucun prix. Ciceron ne pouvoit-il pas conclure avec raison, que les Soïciens ne différoient presque en rien des Péripatéticiens? Et c'est ce qu'il fait avec beaucoup de solidité dans le IVe livre *de Finibus*. D'un autre côté, on voit dans le Ier livre des Académiques, que sous l'autorité de Platon, & par conséquent sous celle de Socrate, il s'étoit formé une même Ecole de Philosophie, mais qui avoit deux noms différens: *una & consentiens duobus vocabulis*. C'est celle des Académiciens & des Péripatéticiens. Et dans le IIIe livre de l'Orateur, Ciceron dit, que Platon, par ses Ecrits, a consacré à l'immortalité l'esprit & les discours de Socrate; que Socrate n'avoit jamais rien écrit, & que les uns ayant pris une partie de sa doctrine, & les autre une autre, ce partage avoit fait naître plusieurs Ecoles, qui toutes cependant vouloient être &

paroître Ecole de Socrate. *Cùm tamen omnes ſe Philoſophi Socraticos & dici vellent & eſſe arbitrarentur.* Et puiſque, ſelon Ciceron, c'étoit une même choſe que d'être diſciple de Socrate & de Platon, l'*utrumque* de Gronovius feroit un mauvais ſens, & il n'y a rien à corriger dans le paſſage.

De quelle maniere on doit entendre une Strophe de l'Ode XXXII du Ier Livre d'Horace.

EN liſant les Auteurs anciens, on paſſe rapidement ſur des endroits qu'on croit entendre, & cependant ſi on ſe donnoit la peine d'y réflechir, on ſe trouveroit quelquefois bien embarraſſé à les ramener à leur véritable ſens. Les Scholiaſtes même, & les Commentateurs (car graces au ciel, les Anciens n'ont manqué ni de Commentateurs, ni de Scholiaſtes) ſe ſont ſouvent contentés de ſe copier les uns les autres, ou, ce qui eſt encore pis, ont laiſſé les paſſages difficiles pour s'étendre ſur d'autres qui n'avoient pas beſoin de leurs recherches, & encore moins d'une érudition déplacée. M. Fourmont l'aîné, qui ſe trouva arrêté par la difficulté d'entendre une ſtrophe de l'Ode XXXII du premier livre d'Horace, communiqua à la Compagnie les réflexions qui l'avoient déterminé à l'expliquer d'une autre maniere qu'on n'avoit fait juſqu'à préſent. En 1721.

Horace, dans le paſſage dont il s'agit, après avoir dit à ſa lyre, qu'autrefois elle a été d'un grand ſecours au Poëte Alcée dans les différens états de ſa vie, adreſſe à la même lyre les paroles ſuivantes :

O decus Phœbi, & dapibus ſupremi
Grata teſtudo Jovis, ô laborum
Dulce lenimen, mihi cumque ſalve
Rite vocanti.

Ce terme de *cumque* a embarraſſé tous les Interprétes. M.

Fourmont demande d'abord quelle eſt la conſtruction de ce paſſage : *Mihi* doit-il ſe rapporter à *lenimen malorum : O tu quæ mihi es malorum dulce lenimen*, ou bien doit-il ſe joindre à *ſalve*, de ſorte qu'il ſoit régi par ce verbe ? ou enfin ne ſignifie-t-il autre choſe, ſinon *tibi dico ſalve* ? car on peut interpréter ce paſſage de ces trois différentes manieres.

En ſecond lieu, que veut dire ici proprement le verbe *ſalve* ? eſt-ce la même choſe que *ſalvere te jubeo*, ſi uſité dans les anciens Poëtes comiques ? & *ſalve* ſignifie-t-il la même choſe à l'égard des Dieux, qu'à l'égard des hommes ? car il eſt certain que le Poëte parle ici à ſa lyre comme à une Divinité.

En troiſiéme lieu, puſque c'eſt *cumque* qui donne occaſion à toutes ces demandes, quelle eſt la véritable idée que renferme ce mot ? ſignifie-t-il *ubicumque*, en quelque lieu ? *quandocumque*, en quelqu'occaſion ? ou *quocumque tempore*, en quelque temps que ce ſoit ?

M. Fourmont prétend que le mot *mihi* du paſſage en queſtion ne peut ſe joindre à *lenimen*, & cela pour deux raiſons ; la premiere à cauſe du *vocanti*, auquel il ſe rapporte, & qui certainement dépend de l'impératif *ſalve mihi vocanti*; la ſeconde, pour faire un ſens ſuivi avec les vers précédens depuis celui-ci,

Qui ferox bello, tamen inter arma, &c.

D'ailleurs, continue M. Fourmont, *ſalvere* eſt un ancien verbe latin, dont on ne voit ordinairement que l'infinitif & l'imperatif; mais, comme ce verbe eſt toujours paſſif ou neutre, quelle ſignification lui donner, lorſqu'il s'adreſſe aux Dieux ? n'aura-t-il jamais en ce dernier ſens ſignifié chez les Anciens *imperti mihi ſalutem* ? Il y a donc, ſelon l'analogie, trois manieres d'expliquer le verbe *ſalvere;* premierement *ſalvete, accipite eam ſalutem quam vobis impertior*, ou, comme parle Ovide, *eſte ſalutari ;* & voilà pour les Dieux & pour les hommes : ſecondement *ſalvete, eſtote ſalvi*, & voilà pour les hommes ſeuls : troiſiemement *ſalvete, impertimini mihi, date mihi eam quam oro ſalutem*, & voilà encore pour les Dieux.

Or, pour appliquer l'une de ces trois ſignifications au paſſage d'Horace dont il s'agit, M. Fourmont obſerve que le Poëte, parlant ici à ſa lyre comme à une Divinité, *ſalve* ne peut s'interpréter par *reçois de moi le ſalut*, le ſens de l'Ode y répugnant, puiſqu'il prie ſa lyre d'agir & de faire quelque choſe pour lui : *ſalve* peut encore bien moins ſe rendre ici par *eſto ſalva*, porte-toi bien : car outre que ce ſouhait ne convient pas à une Divinité, la lyre pouvoit ſe porter fort bien ſans aucuns ſons. De-là il ſuit naturellement, que *ſalve* ne veut ici dire autre choſe que *imperti mihi ſalutem*, fais-moi le plaiſir que je te demande. Cette interprétation de *ſalvere* paroîtra ſans doute extraordinaire ; mais ſelon M. Fourmont, elle eſt prouvée par les autres termes du paſſage. L'action du participe *vocanti*, ſuppoſant un ſalut fait précédemment : donc *ſalve*, ſelon lui, ne peut ſe rendre que par *ſis* ou *eſto ſalvatrix* : unique objet du Poëte dans ſon invocation. *Tu as rendu de grands ſervices à Alcée, rends-en de pareils à celui qui t'invoque, en quelque temps, en quelque occaſion & en quelque lieu que ce ſoit.*

REFLEXIONS
Sur quelques vers de Tibulle.

DEUX vers de Tibulle ont ſouvent donné la torture aux Critiques du premier ordre : ces deux vers ſont tirés de la troiſiéme Elégie du premier livre, & pour bien entendre la queſtion, il faut d'abord obſerver que Tibulle s'étant embarqué avec Meſſala Corvinus, nommé Gouverneur de Syrie, tomba ſi dangereuſement malade, qu'on fut obligé de le laiſſer à Corcyre. C'eſt là que chagrin de ſe voir dans un pays étranger, abandonné de ſes amis, de ſa mere, de ſa ſœur & de ſa chere Délie, il compoſa l'Elégie qui commence par ces vers,

Ibitis Ægæas ſine me, Meſſalla, per undas, &c.

Dans cette Elégie, il dit entr'autres choſes qu'il ne voit point ſa chere Délie, qui, lorſqu'il prit congé d'elle pour ce voyage,

alla d'abord avec empreſſement conſulter tous les Dieux, pour ſçavoir ſi ce voyage lui ſeroit heureux, & ſi elle auroit la ſatisfaction de le voir de retour :

Delia non uſquam, quæ, me cum mitteret urbe,
Dicitur ante omnes conſuluiſſe Deos.
Illa ſacras pueri ſortes ter ſuſtulit, illi
Rettulit è triviis omina certa puer.

Ce ſont ces deux derniers vers qui ſont toute la difficulté. Notes ſur cette Elégie. Joſeph Scaliger les explique ainſi : *Tollere ſortes eſt* κληδονίζειν, *unde in veteribus inſcriptionibus,* SORTIBUS SUBLATIS. *Sortes erant ſigna quæ dabantur alicui puero de trivio, quæ ſi convenerant ei ſigno, quod ille qui ſortes dederat habebat in animo, tunc bene ſecum agi putabat*

Illi
Rettulit è triviis omina certa puer.

Puer è triviis ὁ τυχών, *oportebat enim ignotum eſſe, ne ſciens & prudens aliquid eorum facere videretur. Sic dictum,* PUER E TRIVIIS, *ut apud Attium* de vico auſpices. *Ter autem, ut quod tertium addixiſſet, id certiſſimum omen eſſe putarent.*

Adverſar. l. 5. c. 23. Turnébe eſt du même avis que Scaliger, & parlant des ſorts que l'on conſultoit pour ſçavoir l'avenir, il dit qu'on les faiſoit remuer par un enfant ; & pour le prouver il ſe ſert du diſtique de Tibulle. Saumaiſe, après avoir embraſſé le ſentiment de ces deux Sçavans, croit qu'il eſt néceſſaire de corriger le premier de ces deux vers qui forme la difficulté, & il le rétablit ainſi,

Illa MANU PUERI *ſortes ter ſuſtulit,*

c'eſt-à-dire, que ces trois Auteurs prétendent que le Poëte n'a voulu marquer qu'une ſeule & unique maniere de conſulter l'avenir.

1720. M. de Valois, en examinant ce paſſage, crût y en entrevoir deux, *per ſortes*, & *per omnia*. Tibulle, dans le premier vers

fait entendre que Délie avoit mis en uſage la premiere ſorte de divination, en allant conſulter la Fortune de Préneſte qui s'expliquoit par les ſorts, qu'on remuoit, & qu'on tiroit à trois différentes repriſes. Dans le ſecond vers, il dit que Délie, non contente de cette premiere tentative, avoit employé une ſeconde maniere de connoître l'avenir, en recueillant avec ſoin les paroles échappées au hazard au premier enfant qu'elle avoit rencontré.

Illi

Rettulit è triviis omina certa puer.

Pour déſigner cette ſorte de divination qui étoit fort en uſage, on ſe ſervoit de ces mots, *omina captare in triviis*, & elle étoit bien différente de celle qui ſe faiſoit en remuant les ſorts de Préneſte, *ſortes miſcere & ducere*. Ces choſes ſont ſi connues, & ſi clairement expliquées & diſtinguées par Tibulle, qu'il eſt ſurprenant que les trois grands Critiques qu'on vient de nommer, n'y ayent pas fait attention.

Suivant cette explication de M. de Valois, le diſtique reſte ſans difficulté. Délie, inquiete du départ de ſon amant, va conſulter l'Oracle de la Fortune, *ſortes miſcere manu pueri*, car c'étoit un enfant qui tiroit ces ſorts du coffre où ils étoient renfermés, comme le dit Ciceron dans un paſſage qu'on rapportera dans un moment.

Illa ſacras pueri ſortes ter ſuſtulit.

Peu raſſuré ſur la deſtinée d'un amant ſi cher (car une amante ne ſe raſſure pas aiſément) elle employe une autre ſorte de divination, qui étoit de prendre pour augure, les paroles proférées par un enfant trouvé au hazard.

Rettulit è triviis omina certa puer.

Tout cela eſt dans le caractère de Délie, & très-nettement expliqué par Tibulle, qui autrement auroit dit deux fois la même choſe.

Mais on demandera pourquoi ce Poëte, en parlant des

ſorts ſacrés, dit, *ſacras pueri ſortes :* c'eſt qu'on les appelloit ainſi à cauſe de Jupiter enfant, qui étoit aſſis avec Junon ſa ſœur ſur le giron de la ſtatue de la Fortune à Préneſte. Ciceron
L. 1. de divin. eſt garant de ce fait, qui porte une grande lumiere ſur le premier vers en queſtion : *Is eſt hodie locus*, dit-il, en parlant des ſorts de Préneſte, *ſeptus religiosè, propter Jovis pueri, qui lactens cum Junone, Fortunæ in gremio ſedens mammam appetens, caſtiſſimè colitur à matribus. Eodem tempore in eo loco ubi nunc Fortunæ ſita ædes eſt, mel ex olea fluxiſſe dicunt, haruſpiceſque dixiſſe ſummâ nobilitate illas ſortes futuras, eorumque juſſu ex illa olea arcam eſſe factam, in eaque conditas ſortes, quæ hodie Fortunæ monitu tolluntur. Quid igitur in his poteſt eſſe certi quæ fortunæ monitu,* PUERI MANU *miſcentur atque ducuntur !*

REMARQUES

Sur quelques paſſages de Pétrone & de Cornélius Sévérus, de Suidas & d'Héſychius.

1721. M. L'ABÉ SEVIN, à qui nous devons ces Remarques, commence par un endroit de Pétrone, que les Copiſtes ont viſiblement altéré. Cet Auteur, après avoir donné de grands éloges à ces hommes illuſtres qui avoient conſacré leurs veilles au bien de la ſocieté, ajoû-
Petr. cap. 88. te : *Itaque, Hercula, omnium herbarum ſuccos Democritus expreſſit, & ne lapidum virgultorumque vis lateret, ætatem inter experimenta conſumpſit.* Les manuſcrits varient ſur le mot *Hercula ;* dans pluſieurs on lit *Hercula ali :* & comme ces expreſſions ne forment aucun ſens raiſonnable, de ſçavans Critiques ont pris le parti de leur en ſubſtituer de plus intelligibles. On ne rapporte point leurs conjectures, la plûpart ne paroiſſant appuyées que ſur des fondemens peu ſolides. Voici comme M. l'abbé Sevin croit que le paſſage doit être corrigé : *Itaque, Hercules alter, herbarum omnium ſuccos Democritus expreſſit, & ne lapidum virgultorumque vis lateret, ætatem inter experimenta conſumpſit.* Pétrone dans le deſſein de rehauſſer le

le prix de tant de découvertes, dont le public étoit redevable aux ſoins de Démocrite, inſinue que les travaux de ce fameux Philoſophe, pouvoient entrer en parallele avec ceux qui avoient rendu le nom d'Hercule ſi célébre dans la Gréce; & il ſemble même que ces ſortes de comparaiſons étoient fort à la mode parmi les Anciens : témoin le proverbe, Ἄλλος οὗτος Ἡρακλῆς, auquel on peut ajoûter un endroit des Académiques de Ciceron, qui fortifie merveilleuſement la reſtitution qu'on vient de propoſer. *Credoque Clitomacho ita ſcribenti, Herculeum quemdam laborem exantlatum à Carneade, quod ut feram & immanem belluam, ſic ex animis noſtris aſſenſionem, id eſt opinationem & temeritatem extraxiſſet.* A entendre parler Clitomaque, ne s'imagineroit-on pas que les erreurs & les préjugés ſont autant de monſtres, dont la défaite eſt réſervée à de nouveaux Hercules? Quoi qu'il en ſoit, jamais Philoſophe ne reſſembla mieux à ce héros que Démocrite, lui qui dans la vûe de ſervir ſa Patrie, avoit entrepris de longs & pénibles voyages. Voici comment Pline en parle : *Ab eo Pythagoras clarus ſapientiâ, primus volumen de herbarum effectu compoſuit, Apollini, Æſculapioque, & in totum Diis immortalibus inventione & origine adſignata. Compoſuit & Democritus, ambo peragratis Perſidis, Æthiopiæ, Arabiæ, Ægyptique magis.* Mais on trouve encore quelque choſe de plus précis dans les Tuſculanes de Ciceron : *Ultimas terras luſtraſſe*, dit-il, *Pythagoram, Democritum, Platonem accepimus. Ubi enim quid eſſet quod diſci poſſet, eo veniendum judicaverunt.* Si l'on en croit cet Orateur, Démocrite avoit parcouru la plus grande partie de l'univers, & ſuivant toutes les apparences, c'eſt une des raiſons pour laquelle il eſt honoré du titre d'Hercule, non-ſeulement par Pétrone, mais encore par un ancien Auteur Grec. Hadrien paroît avec le même titre ſur des médailles, frappées ſans doute dans la vûe de conſacrer à la poſtérité la vigilance de ce Prince, qui pendant ſon regne avoit viſité toutes les provinces de l'Empire.

Plut. Vie de Théſée.

Plin. l. 25. c. 2.

La ſeconde correction de M. l'abbé Sevin regarde un endroit de Cornélius Sévérus, dans lequel ce Poëte prétend expliquer les différentes cauſes qui ont pû produire des cavités

& des pores dans une maſſe auſſi ſolide que la terre. Voici les vers en queſtion.

Seu liber ſpiritus intra
Effugiens molitur iter, ſeu lympha perenni
Edit humum lima, furtimque obſtantia mollit,
Aut etiam incluſi ſolidum videre vapores.

Joſeph Scaliger a bien vû que ces mots du dernier vers, *ſolidum videre vapores*, étoient abſolument inintelligibles; mais le verbe *invidere* ou *minuere* que ce Critique a inſéré dans le texte, ne remedie point au mal. La conjecture que propoſe M. le Clerc qui lit, *ſolidum exedere vapores*, eſt ſans doute plus heureuſe. On ne ſçauroit nier que ce changement ne rende aux vers de Sévérus toute la clarté qui leur manquoit. Le malheur eſt que les termes *videre* & *exedere* ne ſe reſſemblent pas aſſez, & il ſeroit bien plus naturel de croire que le Poëte avoit écrit, *ſolidum vicere vapores*. Il n'y a preſque pas de différence entre ces deux prétérits *videre* & *vicere* : & le ſecond forme une image bien plus vive que l'*exedere* de M. le Clerc. Au reſte, la ſignification que donne M. l'abbé Sevin au verbe *vicere*, eſt aſſez communément reçûe, comme le prouvent ces paroles du ſecond livre de Lucréce.

Lucr. l. 2. v. 490.

Tranſit enim fulmen cœli per ſepta domorum
Clamor ut, ac voces; ferrum candeſcit in igne,
Diſſiliuntque fero ferventia ſaxa vapore.
Conlabefactatus rigor auri ſolvitur æſtu.
Tum glacies aeris flamma devicta liqueſcit.

C'eſt en ce ſens que le même Poëte dit dans un autre endroit,

Denique non lapides quoque vinci cernis ab ævo.

Id. l. 5. v. 307.

M. l'abbé Sevin finit par la reſtitution de deux paſſages, le premier de Suidas, & le ſecond d'Héſychius. Celui de Suidas eſt conçû de cette maniere, Αργανθώνη, ὄνομα κύριον, καὶ Αργανθώνειος κλίνη, καὶ Αργανθώνειον ὄρος τῆς Κίου νήσου :

Αμφ' Αργανθώνειον ὄρος, προχοάς τε Κίοιο.

Aucun des Auteurs qui nous restent, ne fait mention du lieu que ce Lexicographe appelle Αργανθώνιον. Quant à M. Sevin, il ne connoît pas de moyen plus sûr pour lever la difficulté, que de changer le mot κλίνη en celui de κρήνη, & ce changement est d'autant plus naturel, que Properce nous a conservé la mémoire d'une fontaine qui couloit au pied du mont Arganthoné : Prop. l. 1. Eleg. 20.

Hic erat Arganthi pege sub vertice montis,
Grata domus Nymphis humida Thyniasin.

Simonide en faisoit un fleuve, Σιμωνίδης δὲ ποταμὸν φησι, dit le Compilateur du grand Etymologique ; & ce fleuve ne différoit point de celui qui porte le nom de *Cius* dans les écrits des Anciens, témoin le vers d'Apollonius de Rhodes.

Αμφ' Ἀργανθώνειον ὄρος, προχοάς τε Κίοιο.

De-là on conclura peut-être que dans le texte de Suidas, qui avoit ce passage devant les yeux, il faut lire Αργανθώνειον ὄρος, & non pas Αργανθώνιον. Il paroît néanmoins que de ces deux façons d'écrire, les Grecs ont suivi sans scrupule celle qui étoit le plus à leur gré. C'est la conséquence qu'on doit tirer de cette remarque de l'Auteur du grand Etymologique. Αργανθών. οἷον·

Αμφ' Ἀργανθώνειον ὄρος, προχοάς τε Κίοιο.

Τινὲς δὲ Αργανθώνην αὐτὴν φασιν. Ευφορίων δὲ καὶ Φιλίας Αργανθώνιον λέγουσι διὰ τοῦ, οἷον·

Χθιζόν μοι κνώσσοντι παρ' Αργανθώνιον αἶπος.

On y voit que Philias & Euphorion prononçoient Αργανθώνιον.

On sçait bien que le nom de Philias est suspect à Sylburge & à Vossius, & cela avec beaucoup de fondement ; mais M. l'abbé Sevin n'est pas de leur sentiment pour le corriger. Ces deux habiles Critiques prétendent que le Philias en question occupe la place de Φιλέας, qui avoit publié quelques ouvrages

de géographie. Ne feroit-il pas plus à propos de lire φιλῆται? Dans le paſſage que l'on vient de citer, il s'agit d'un Poëte, & on ne ſçauroit ignorer que Philetas avoit acquis une grande réputation par la beauté de ſes poëſies. Au reſte, le mont Arganthoné étoit ſitué dans la Myſie, & non pas dans l'Iſle de Chio, comme le ſoutiennent Suidas & le Scholiaſte d'Ariſtophane; trompés, ſans doute, par la conformité du nom qui ſe trouve entre cette Iſle & la ville de Cius, célébre dans les écrits des Anciens, & particulierement dans ceux de Memnon, qui l'appelle Κίερος, mot à la place duquel Saumaiſe voudroit ſubſtituer celui de Κίζος; correction qui ne ſçauroit ſubſiſter, puiſque Memnon, qui parle de cette ville en pluſieurs endroits, ne la nomme jamais que Κίερος. D'ailleurs les habitans de cette ville y ſont déſignés par l'adjectif Κιερζνὸς, & cet adjectif ne ſçauroit être dérivé du ſubſtantif Κίζος.

Memn. apud. Phot.

Reſte maintenant le paſſage d'Héſychius, dans lequel il eſt queſtion du fleuve Clitor. Les Anciens en rapportent une propriété bien ſinguliere; ſi l'on veut les en croire, quiconque buvoit de ſes eaux, concevoit pour le vin une averſion inſurmontable.

Ovid. Met. l. 15.

Clitorio quicumque ſitim de fonte levavit,
Vina fugit, gaudetque meris abſtemius undis.

La riviere dont Ovide fait ici mention, prenoit ſa ſource dans l'Arcadie, comme le prouve la remarque d'Héſychius que voici : κλετόεν, ὕδωρ, ποταμὸς Αρκαδίας, Κλείταιοι φασὶν ἐπὶ οἱ Κρῆτες. M. l'abbé Sevin ne perd point le temps à faire voir que cet endroit eſt extrémement corrompu, mais il croit que la ſeule maniere de diſſiper les ténébres dont il eſt environné, feroit de lire, Κλείτορος ὕδωρ. ποταμὸν Αρκαδίας, Κλείτορα φησὶν ἐπὶ ὁ Κράτης. Κλείτορος ὕδωρ eſt la fin d'un vers de quelque Poëte, que le Lexicographe ſe propoſe d'éclaircir. Dans ce deſſein il nous apprend que le Clitor eſt un fleuve d'Arcadie, & cela ſur la foi de Cratès : car on ne ſçauroit douter que le mot Κρῆτες ne ſoit une faute de Copiſte? De quoi ſert ici le témoignage des Crétois, & pourquoi Héſychius

ne s'appuye-t-il pas également de celui des autres peuples de la Gréce ? Il n'en eſt pas de même de Cratès : cet Ecrivain, au rapport de Pline, avoit compoſé un ouvrage intitulé περὶ θαυμασίων ; & dès lors il étoit difficile que le fleuve Clitor ne tînt un rang conſidérable dans une collection, dont l'Auteur s'étoit propoſé de raſſembler toutes les merveilles qui étoient venues à ſa connoiſſance.

De quelle maniere on pouvoit entendre les Orateurs Romains qui haranguoient dans la place publique.

CEUX qui écrivent l'hiſtoire de leur pays, négligent ordinairement certains uſages, qui pour être trop connus de leur temps, ne paroiſſent pas mériter leur attention : cependant, faute de bien connoître ces uſages, on trouve dans l'hiſtoire des difficultés qui arrêtent ſouvent le Lecteur, & c'eſt ce qui a donné lieu aux queſtions ſuivantes.

1°. Comment doit-on entendre qu'un Orateur parloit à tout le peuple Romain pour des affaires de la derniere conſéquence, qui devoient être terminées par les ſuffrages de ce même peuple ? Peut-on ſuppoſer que l'Orateur étoit entendu de toute cette multitude qu'il devoit perſuader ?

2°. Lorſqu'un homme étoit accuſé, & que l'accuſateur & l'accuſé plaidoient leur cauſe devant le peuple, dont les ſuffrages le condamnoient ou le renvoyoient abſous, doit-on s'imaginer que tout ce peuple pût entendre aſſez diſtinctement les deux cauſes, pour condamner ou pour abſoudre celui des deux qui le méritoit ?

3°. Lorſqu'on lit dans les Hiſtoriens, qu'un Général montoit ſur une eſpéce de tribunal pour haranguer ſon armée, eſt-il naturel de penſer que ce Général pût être entendu de toute l'armée, comme les Hiſtoriens ſemblent l'inſinuer ?

4°. Enfin, lorſque le Sénat & le peuple étoient oppoſés ; qu'un Conſul montoit ſur la tribune aux harangues pour intimider ou ramener les eſprits ; & que le Tribun faiſoit

ſuccéder un diſcours à la harangue du Conſul, afin de détruire les impreſſions qu'elle pouvoit avoir faites : faut-il ſe perſuader que tous les citoyens donnoient leur ſuffrage avec une entiere connoiſſance, & ſuivant qu'ils étoient frappés des raiſonnemens des Orateurs ?

L'Académie, ayant ſur le champ fait quelques réflexions ſommaires ſur les quatre queſtions précédentes, chargea M. l'abbé Couture d'une réponſe plus étendue, & la ſéance ſuivante il apporta cette réponſe.

1°. Lorſqu'un Orateur parloit devant le peuple, ſon intention étoit de ſe faire entendre, ainſi que celle du peuple étoit de ne rien perdre de ce que l'Orateur diſoit. D'un côté l'attention & le ſilence regnoient dans l'Auditoire, de l'intérêt duquel il s'agiſſoit : de l'autre, celui qui ſe préſentoit pour haranguer, devoit avoir éprouvé ſa voix & ſa poitrine, & s'être encore étudié à prononcer exactement juſqu'aux moindres ſyllabes. C'eſt pour cette raiſon que tous les Maîtres de Réthorique demandent dans un jeune homme qui aſpire à la profeſſion d'Orateur, *ſolutam linguam*, *canoram vocem*, *latera firma*, &c. Ce qui fait dire à Ciceron dans ſa harangue pour Ligarius : *Quantum potero, voce contendam, ut me Populus Romanus exaudiat.* Ce que cet Orateur répéte en plus d'un endroit, & preſque dans les mêmes termes.

On convient cependant que, quelques efforts que fit un Orateur qui parloit, ou dans la grande place *pro Roſtris*, ou dans le champ de Mars *intra Septa*, il étoit moralement impoſſible qu'il fût bien entendu des derniers de l'aſſemblée ; mais bien des choſes ſuppléoient à ce défaut, & le peuple, pour cela, ne donnoit point ſon ſuffrage au hazard, ſoit qu'il s'agît de recevoir, ou de rejetter une loi, ſoit qu'il fallût abſoudre ou condamner un accuſé.

Il n'eſt pas fort difficile de répondre à cette autre queſtion ; ſçavoir, s'il eſt naturel de penſer qu'un Général d'armée qui haranguoit, ſoit pour appaiſer une ſédition, comme Germanicus & Druſus, ſoit pour inſtruire ſes troupes des deſſeins qu'il avoit formés, fût entendu de toute l'aſſemblée : il ſuffiſoit qu'il

le fût de ceux qui l'écoutoient de plus près, de ses Lieutenans, des Tribuns, des Centurions & autres Officiers subalternes de chaque légion. Ceux-ci faisoient, pour ainsi dire, passer de main en main ce qu'ils avoient entendu jusqu'aux derniers rangs.

Pour mettre plus au fait de ces réponses, M. l'abbé Couture entra dans le détail de la maniere dont les Loix Romaines étoient établies, & dont le peuple rendoit ses jugemens. En 1721.

Lorsqu'il s'agissoit de faire un nouveau réglement, après que le Magistrat en avoit conféré dans le Sénat s'il étoit Patricien, ou avec les Tribuns s'il étoit Plébeïen, il faisoit écrire ce réglement sur des planches qu'on affichoit dans les endroits de la ville les plus fréquentés, comme le *forum*, le mont Capitolin, &c. & cela pendant trois jours de marché consécutifs, afin que les Romains qui vivoient à la campagne, & qui ces jours-là ne manquoient jamais de venir à la ville pour les choses nécessaires à leurs ménages particuliers, pûssent en même temps apprendre ce qu'on méditoit de nouveau dans le gouvernement de la chose publique. Ces sortes de foires ou de marchés se tenoient de neuf jours en neuf jours, & pour cela étoient appellés *nundinæ quasi feriæ novemdinæ*.

Voilà la premiere formalité de la législation, *promulgatio per trinundinum*. Ainsi Ciceron *pro domo suâ* prétend avoir raison, que l'adoption de P. Clodius s'étant faite en vertu d'une loi, qui faute d'avoir été annoncée pendant trois jours, étoit nulle de plein droit, ce qui s'en étoit ensuivi, comme son tribunat & tout ce qu'il avoit fait pendant son tribunat, devoit aussi être censé nul.

La seconde formalité consistoit dans les discours qui se faisoient pour ou contre la loi, que chacun avoit pû lire dans ces affiches publiques. Outre ce que chaque citoyen en son particulier avoit pû faire de réflexions sur les avantages & sur les inconveniens de cette loi, les Orateurs avoient la liberté d'en entretenir le peuple, qui n'y étoit pas indifférent, & qui par conséquent donnoit une grande attention à ces sortes de discours; comme on le peut prouver par l'histoire de la loi *Valeria*, & de la loi *Manilia*.

La loi *Valeria* abrogeoit la loi *Oppia*, qui avoit été portée dans le fort de la feconde guerre Punique, pour modérer le luxe des Dames : *Ne qua mulier plus femuncia auri haberet, neu veftimento verficolori uteretur, neu juncto vehiculo in urbe oppidove, aut propius inde mille paffus, nifi facrorum publicorum causâ veheretur.* T. Live rapporte, que plufieurs perfonnes (*a*) diftinguées dans la République haranguerent pour & contre la loi *Valeria*. Sur-tout elle fut combattue par les deux Brutus, Marcus & Publius qui étoient alors Tribuns du peuple ; elle le fut auffi par le vieux Caton Conful, & l'Hiftorien nous a confervé fon difcours en entier, ainfi que la réponfe qui lui fut faite par le Tribun Valerius auteur de la loi. On peut affûrer que le filence avec lequel ces deux difcours furent entendus, fut parfait, tant par la confidération qu'on avoit pour les Orateurs, que par le refpect dû à la dignité & au pouvoir de leurs places, & par rapport à l'importance de la matiere.

A l'égard de la loi *Manilia*, elle avoit été promulguée par le Tribun Manilius pour faire ordonner la guerre contre Mithridate, & pour en faire donner la conduite à Pompée, quoiqu'il ne fût point en magiftrature. Prefque toute la nobleffe, jaloufe de la grandeur de Pompée, s'y oppofoit ; entre autres Q. Hortenfius & Q. Catulus, qui pour cela firent au peuple des difcours fort étudiés, dont Ciceron a confervé l'analyfe dans la réponfe qu'il leur fit. Voici un trait qui marque l'attention avec laquelle le peuple écoutoit : Catulus, voyant le peuple prévenu pour Pompée, jugea qu'il ne convenoit pas de blâmer ouvertement cette prévention ; il tâcha au contraire de s'en prévaloir pour le bien de fa caufe, en difant qu'on devoit ménager une tête fi précieufe, & ne pas l'expofer à tous les hazards de la guerre. Vous l'avez, dit-il, employé contre les barbares, contre les rebelles contre les efclaves, contre les pirates ; vous l'avez expofé à tous les dangers de la terre & de la mer : fi, par malheur, vous veniez à le perdre,

(a) *Ad fuadendum, diffuadendumque multi Nobiles prodibant. Capitolium turbâ hominum faventium adverfantiumque legi complebatur.*

par qui le remplaceriez-vous ? Par vous-même, Catulus, répondit tout d'une voix cette multitude.

Doù l'on peut juger que le peuple, déja instruit par la lecture des affiches, par les raisonnemens des politiques, & par les réflexions qu'il avoit pû faire à loisir, en perdant quelques paroles ou quelques périodes des Orateurs, ne perdoit pas pour cela tout le fruit de son assiduité à les écouter.

Ce qu'on vient de dire, n'est que pour les discours qui se faisoient dans la grande place ; il semble que comme elle étoit environnée d'édifices, elle devoit être plus favorable à la voix des Orateurs, que n'étoit cette partie du champ de Mars, où se tenoient les assemblées générales du peuple Romain, soit pour l'acceptation des Loix, soit pour l'élection des Magistrats, ou pour le jugement des accusés de crimes capitaux. Car ce qui se passa sous le consulat de C. Martius & de Cn. Manlius, c'est-à-dire, l'an de Rome 397, est un exemple unique qui ne doit point tirer à conséquence. Le Consul C. Martius proposa près de Sutrium en Hétrurie, & dans son camp même, une loi *De vicesima eorum qui manumitterentur.* Mais les Tribuns du peuple, qui prévoyoient les suites de cette nouveauté, n'y ayant rien après cela, que les Consuls ne pûssent faire passer par les suffrages de leurs soldats, firent à Rome une autre loi, par laquelle ils défendirent sous de grosses peines de rien proposer en ce genre, ailleurs que dans le lieu accoutumé, *in Foro vel in Campo.*

On ne parle point des assemblées tumultueuses, où le peuple échauffé n'écoute plus sa passion, & refuse d'entendre ceux qui parlent pour le parti contraire. Non-seulement l'Orateur n'est point entendu des extrémités de la place, il ne l'est pas même de ceux qui l'approchent de plus près ; aussi n'est-ce pas de cela qu'il est question.

Lorsqu'un homme étoit accusé devant le peuple, l'accusateur & l'accusé plaidoient leur cause devant ce peuple, dont les suffrages devoient décider du sort de l'accusé ; mais cela ne se faisoit pas en un seul jour. Souvent le jugement des Préteurs ou des Commissaires avoit précédé celui du peuple,

& ce n'étoit guères que par la voye d'appel qu'on en venoit à ce dernier. Cette maniere de procéder fut établie par le roi Hostilius; les termes de sa loi se trouvent dans Tite-Live: *Duumviri perduellionem judicent : si à Duumviris provocaverit, provocatione certato.* Avant que d'en venir là, l'accusateur avoit fait citer l'accusé devant les Juges ordinaires, & lui avoit donné pour se défendre le temps marqué par les loix, trente jours, plus ou moins. La condamnation ayant été prononcée en premiere instance, le peuple devenoit Juge dans les Comices des Tribus, s'il ne s'agissoit que d'une peine pécuniaire; & dans les Comices des Centuries, s'il s'agissoit d'une peine capitale. *Magistratus judicassit, irrogassitve, per populum mulctæ pœnæ certatio esto.* Les conclusions de l'accusateur devoient être affichées, comme une loi, pendant trois jours de marché consécutifs. Le jour venu, elles étoient renouvellées par l'accusateur en ces termes, *Rogo vos Quirites, velitis, jubeatis ne, ut M. Tullio aqua & igni interdicatur, quod falsum Senatus-consultum retulerit, quod cives indemnatos indicta causâ necandos curarit;* ou bien, *Velitis, jubeatis, Quirites, ut M. Posthumio ducentûm millium æris mulcta sit.* Alors le peuple divisé par centuries ou par tribus, chaque particulier donnoit son avis de vive voix, ou par bulletin, en passant par de petits ponts fait exprès.

Livre I.

L'ordre & le silence qu'on observoit en tout cela, fait croire que le peuple avoit suffisamment entendu les moyens de l'accusateur, & les raisons de l'accusé, avant que de donner son jugement.

S'il arrivoit que les Tribuns du peuple, sans attendre un jugement préalable, voulussent accuser quelqu'un devant le peuple, celui qui avoit pris cette commission montoit dans la tribune, & assignoit au malheureux un jour pour entendre les faits dont il le devoit charger. Le jour arrivé, il le citoit par un crieur, & pendant trois différens jours, non consécutifs, il répétoit les chefs de son accusation. L'accusé avoit le temps & la liberté de se justifier: s'il ne le faisoit pas, & dans la place même des Rostres, le Tribun lui donnoit jour pour

comparoître devant le peuple, & pour entendre sa condamnation, après le trois jours de marché reglés par la loi. Denys d'Halicarnasse fait assez connoître que ces formalités s'observoient dès la naissance de la République Romaine. Ciceron, qui vivoit sur la fin de cette même République, s'en explique encore plus nettement en ces termes; *Moderata populi judicia à majoribus sunt constituta. Primùm ne pœna capitis cum pecunia conjungatur, deinde ne nisi prædictâ die quis accusetur; tum, ut ter ante Magistratus accuset intermissâ die, quam mulctam irroget, aut pœnam judicet; quarto sit accusatio trinum nundinum, prodita die, quâ die judicium sit futurum.*

Hist. de Coriol. l. 7.

Pro domo sua.

CARACTERE D'AUGUSTE,

Avec la comparaison entre Agrippa & Mécénas, Ministres de ce Prince.

DE tous les moyens qui concourent, soit à la fondation des Empires, soit à leur affermissement, il n'y en a point qui y ait plus de rapport que le bon choix que font les Princes de leurs Généraux & de leurs Ministres; & sans entrer ici dans un détail assez connu, il est sûr, suivant M. l'abbé de Vertot, Auteur de ce Mémoire, que comme Agrippa rendit par sa valeur Auguste maître de l'Empire, Mécénas par sa sagesse & son habileté contribua à en affermir la nouvelle domination.

1718.

Mais quel a été le plus grand de ces deux Romains, demande M. l'abbé de Vertot? C'est une question qu'on ne peut décider qu'en examinant le caractère particulier d'Auguste, la situation des affaires quand ces deux Ministres y prirent part, & par quels services l'un & l'autre parvinrent à la confiance d'un Prince, qui n'en eut jamais d'entiere que pour eux seuls.

Les Historiens ne conviennent pas entr'eux sur le caractère de cet Empereur. Les uns le représentent comme un génie du premier ordre, vaste dans ses vûes, juste dans ses projets, ca-

Vell. Pat. &c.

pable de former les plus grands desseins & de les exécuter, naturellement humain, & depuis l'extinction du Triumvirat, doux, clément, plein de bonté, & tel enfin qu'il sembloit être né pour le bonheur de l'Univers. Selon d'autres, c'étoit un Prince ambitieux, sans courage, entreprenant & timide en même temps, infidéle avec ses alliés, cruel & implacable dans ses vengeances, superstitieux, sans mœurs & sans vertus. On distingue aisément dans ces deux portraits la flatterie & la malignité. Auguste n'a été ni si grand ni si bon, ni si foible, ni si méchant qu'on nous le représente : le caractère des hommes est ordinairement plus mêlé ; & si ce Prince n'a pas possédé toutes les qualités que lui donnent quelques Historiens, il n'a pas aussi été tel que les autres l'ont dépeint. On ne sçauroit disputer au petit neveu de César de grands talens; on voit dans ses desseins un courage qui étonne, un esprit de suite, & qui sçavoit distribuer dans des temps convenables l'exécution de ses projets; une grande pénétration pour connoître les hommes, beaucoup d'équité dans les emplois qu'il leur donnoit. Il étoit toujours attentif aux affaires, cruel ou clément, selon que le temps & les injures le demandoient, ennemi des périls, poltron même, peut-être par politique; il sçavoit couvrir ses défauts, par l'art infini qu'il avoit de se donner les vertus qui lui manquoient. Enfin il étoit, comme il l'avouoit lui-même, un excellent Comédien, & qui sous le masque sçut jouer différens rôles pour parvenir au premier.

C'est ce qu'il faut développer, pour pouvoir mieux juger du caractère de ses deux Ministres. Au milieu des troubles qui suivirent la mort de César, parut sur la scéne C. Octavius son fils adoptif. Agé à peine de dix-huit ans, & ne faisant que sortir des écoles d'Apollonie, il osa former le dessein de détruire la République, & de s'emparer de la souveraine puissance ; & ce qui est plus surprenant encore, sans être assûré d'aucun des partis qui s'étoient formés à la mort du Dictateur. En vain ses parens & ses amis, les partisans même & les ennemis de la liberté, s'opposerent à un dessein si hardi, rien ne fut capable de l'ébranler ; & soutenu du seul nom de César, il entreprit

de résister aux uns & aux autres. Mais comme il n'avoit pas assez de forces pour se soutenir en même temps contre ces différens partis, il eut l'adresse de s'allier successivement avec eux, de se servir tour à tour de leur animosité & de leurs armes pour les détruire les uns après les autres, & de jetter ainsi les fondemens de sa grandeur sur leur ruine. Tel fut le plan fixe qu'il forma, & dont il ne s'écarta jamais. Un profond silence couvroit ce grand dessein, il ne laissoit voir que la résolution de venger la mort de son pere; il s'en fit même un prétexte pour armer. M. Antoine se servit du même prétexte pour rappeller les légions qui étoient sous ses ordres. A ne voir que les dehors de cette conduite, ils devoient, ce semble, s'unir l'un avec l'autre, pour concourir au même dessein; mais des intérêts plus pressans les faisoient agir. Antoine aspiroit aussi à la souveraine autorité; & comme ils se pénétrerent, ils devinrent ennemis. En vain les amis de César chercherent à les réconcilier; ils s'embrasserent, mais leur défiance ne se mit point de la partie; & comme ils se traversoient dans tous leurs desseins, leur feinte amitié ne dura pas long-tems. Antoine se satisfaisoit par des marques de mépris, & traitoit d'écolier le jeune Octavius, pendant que cet écolier, maître à l'extérieur de son ressentiment, jettoit de loin les fondemens de la perte de son concurrent.

Cependant Antoine alla mettre le siége devant Modéne, espérant que le jeune César viendroit dans son camp, & le reconnoîtroit pour général : mais ce Prince, qui jugea bien que le dessein de venger le Dictateur, en chassant de cette place Decimus Brutus l'un de ses assassins, étoit moins ce qui le conduisoit, que l'envie de devenir le maître de Rome, en prenant cette ville, sçut par le moyen de Ciceron faire craindre le succès de ce siége, & Antoine fut déclaré par le Sénat ennemi de la patrie. Les deux Consuls se mirent en marche, Auguste se joignit à eux avec ses troupes, & Antoine fut obligé après la perte de la bataille de lever le siége. Auguste demanda & obtint le consulat, mais il ne le garda pas long-temps. Antoine, qui avoit rétabli son armée par la jonction des troupes

de Lépidus, menaçoit Auguſte de ſe joindre avec les conjurés; & le jeune Céſar épouvanté du projet d'une ligue, à laquelle il n'auroit pû réſiſter, lui fit offrir de ſe réconcilier avec lui, de joindre leurs troupes, & de partager la ſouveraine puiſſance: cependant, comme ils étoient toujours en garde l'un contre l'autre, ils aſſocierent Lépidus, moins comme chef de parti, que pour être l'arbitre des différends qui pourroient ſurvenir. Tel fut le fameux triumvirat, dont les cruautés font horreur. Enrichis par les proſcriptions, & devenus puiſſans par la mort de leurs ennemis, ces trois chefs abbattirent le parti des conjurés, & la liberté fut enſevelie dans les plaines de Philippes, avec Brutus & Caſſius les derniers des Romains.

Comme Auguſte avoit donné dans toutes les occaſions des marques de foibleſſe & de timidité, il eut ſouvent à eſſuyer les railleries d'Antoine; ainſi il crut qu'il lui étoit néceſſaire de faire choix d'un bon général. Agrippa fut choiſi : ſoldat de fortune & ſans naiſſance, & qui par là ne pouvoit faire aucun ombrage. Il étoit queſtion alors de chaſſer de la Sicile le jeune Pompée qui s'en étoit emparé, & d'où il infeſtoit toutes les côtes d'Italie. Auguſte n'avoit point de flotte. Agrippa fit conſtruire des vaiſſeaux, alla chercher l'ennemi, battit ſes Lieutenans en pluſieurs rencontres, & défit enfin Pompée lui-même. Mais auſſi modeſte que grand général, connoiſſant peut-être auſſi la délicateſſe & la jalouſie de ſon maître, il refuſa les honneurs du triomphe qu'il méritoit.

Auguſte, victorieux de tous les Républicains, crût qu'il étoit temps de rompre avec ſes Collégues. Les prétextes de rupture ne manquerent pas à un auſſi habile politique. Lépidus, le moins redoutable, fut attaqué le premier; & la perte de ce concurrent ne lui couta que quelques intrigues & de l'argent. Le Triumvir peu eſtimé de ſes ſoldats, en fut abandonné au milieu de ſon camp; & comme il étoit peu ambitieux, il n'eut pas de peine à prendre le parti de la retraite. Antoine donna plus de peine; maître d'une partie de l'Aſie & de l'Afrique, allié avec pluſieurs grands Rois, adoré de ſes ſoldats, il auroit été invincible, s'il n'avoit lui-même été vaincu par

ſes paſſions. Auguſte inſtruit de ſon amour pour Cléopatre lui faiſoit négliger les affaires du gouvernement, envoya contre lui Agrippa; la guerre conduiſit ce Général en différens climats, & la victoire le ſuivit par-tout : enfin la bataille d'Actium décida cette grande querelle, & la mort d'Antoine, qui ſuivit cette défaite, rendit Auguſte maître du monde.

C'eſt ainſi qu'il ſçût ſe prévaloir de la victoire d'Hirtius & de Panſa près de Modéne pour abbaiſſer Antoine; que le même Antoine vainquit pour lui dans les champs de Philippes & qu'Agrippa le défit de Pompée & d'Antoine, & le mit en état de régler à ſon gré la fortune du gouvernement.

Ce grand projet lui donnoit de vives inquiétudes. Le ſouvenir des Ides de Mars ſe préſentoit ſans ceſſe à ſon eſprit. Céſar aſſaſſiné au milieu du Sénat par ſes propres amis, lui faiſoit appréhender le même ſort; ſa timidité naturelle lui faiſoit craindre un nouveau Brutus, & c'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution de déliberer de cette grande affaire avec Agrippa & Mécénas. Agrippa, uniquement ſenſible à cette gloire qui ne s'acquiert que par les belles actions, ſe déclara pour une généreuſe abdication. Il fit même enviſager à ſon maître les périls d'une domination odieuſe, lui cita les exemples de Sylla & de Céſar, & l'exhorta à faire voir à l'Univers, en rendant la liberté à ſa patrie, qu'il n'avoit pris les armes que pour venger la mort de ſon pere.

Mécénas, ſans s'arrêter à faire voir à Auguſte la couronne par les endroits les plus brillans, ſe contenta de lui repréſenter qu'il en avoit trop fait pour reculer; qu'après tant de ſang répandu, il n'y avoit de ſûreté pour lui que ſur le trône, & qn'il ne ſeroit pas plutôt dépouillé du pouvoir ſuprême, qu'il ſe verroit attaqué par les enfans & les amis de tant d'illuſtres proſcrits, que le malheur des temps l'avoit obligé d'immoler à ſa ſûreté.

Auguſte, ſans embraſſer entierement, & auſſi ſans rejetter tout-à-fait l'un & l'autre conſeil, réſolut de retenir l'autorité ſouveraine; mais pour accoutumer inſenſiblement les Romains à ſupporter ſa domination, il déclara publiquement qu'il s'en

dépouilleroit dans dix ans, faisant espérer qu'alors il auroit entierement rétabli le calme dans l'Etat. On le vit, en effet, tous les dix ans renouveller la même protestation.

Dès-là Agrippa & Mécénas partagerent l'autorité & la confiance de leur maître, avec cette différence que le premier plus estimé, épousa la fille d'Auguste, & fut Consul. Mécénas prit une route détournée pour se distinguer; content d'une vie délicieuse, & de regner, pour ainsi dire, sur le cœur de son maître, il sçût renoncer à toutes les dignités. L'un étoit regardé comme le soutien de l'Empire, l'autre comme un ami doux & agréable, plus attaché à la personne de son maître qu'à sa dignité. Mais comme on a moins parlé de ce favori, à cause des guerres continuelles qui rendirent Auguste le maître du monde, & ausquelles Mécénas eut peu de part; il est bon de faire connoître plus particulierement un Romain, dont le nom depuis tant de siécles est consacré à la protection des Lettres.

Né Chevalier Romain, c'est-à-dire, dans le second ordre de la République, il eut le bonheur d'étudier avec Auguste à Apollonie, & la conformité d'humeurs, l'amour des belles Lettres, & le même penchant pour les plaisirs, formerent entr'eux dès ce temps-là une amitié qui dura toujours. La guerre civile s'étant allumée, Auguste d'un favori agréable se fit un Ministre utile. Mécénas fut toujours chargé des négociations les plus délicates, & Auguste ne pouvoit jamais faire un meilleur choix. Mécénas avoit ces qualités douces qui gagnent les cœurs; né avec beaucoup d'esprit, l'éducation & l'étude avoient achevé ce que la nature avoit préparé en lui. Ce fut dans une de ces négociations secretes, qu'il sçut tirer d'Antoine des secours pour chasser le jeune Pompée de la Sicile. Dès qu'Auguste fut devenu le maître, le favori changea de systême, & ne songea plus qu'aux moyens de conserver la personne & l'autorité de l'Empereur. Des espions répandus dans toutes les cabales, l'instruisoient des sentimens de ceux qui ne goûtoient pas le nouveau gouvernement, & ce fut sur leurs rapports qu'il porta Auguste à relâcher une partie de

de ſon autorité, pour conſerver plus ſûrement celle qu'il retiendroit. Ce fut auſſi par les conſeils de ce Miniſtre que Rome eut encore des Conſuls, des Préteurs & des Ediles, anciens Officiers de la République, quoique dans le fond ils n'euſſent qu'une ombre d'autorité.

Mécénas porta encore plus loin ſes ſoins & ſes vûes: dans le deſſein de faire eſtimer le Prince, & de faire aimer même ſon gouvernement, il s'attacha tous ceux qui pouvoient ſervir à ſa gloire, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens: il les appelloit auprès de lui, les combloit de careſſes & de bienfaits, & les produiſoit à ſon maître. Sa faveur lui attiroit tout le monde, & les plus honnêtes gens ſe trouvoient avec plaiſir aux ſçavantes conférences qui ſe tenoient chez lui. Là on exaltoit les louanges du Prince; ces louanges répandues enſuite parmi le peuple adouciſſoient inſenſiblement les eſprits, & la haine & l'envie ſe changerent ainſi en admiration. Un ſi heureux changement fut l'ouvrage de Mécénas, & ſi Agrippa au travers de mille périls ſçût faire triompher ſon maître de ſes ennemis déclarés, Mécénas déſarma des ennemis cachés, accoutuma des hommes libres à la ſervitude, & rendit tolérable la monarchie, ſi odieuſe à des républicains.

REMARQUES

Sur les Bætyles, & ſur les Statues de Cybéle.

LES Prêtres de Cybéle, qui alloient mendier de ville en ville, portoient ſur leur ſein des pierres myſtérieuſes qu'on a appellées Bætyles, & qui repréſentoient la mere des Dieux. Il y a des Auteurs qui prétendent que c'étoit des pierres informes, ſemblables à celle qu'on diſoit être tombée dans la Phrygie, & qu'on prit pour la ſtatue de Cybéle. M. Falconnet, dans une diſſertation ſur les Bætyles, imprimée dans le VIe volume de ces Mémoires, n'ayant parlé qu'en paſſant de cette ſorte de Bætyles qui repréſentoient la mere des Dieux, M. *Pag. 513.*

1711. l'abbé Banier communiqua à la Compagnie quelques remarques sur les statues de cette Déesse, sans qu'il se soit toutefois proposé d'entrer dans la description de celles qu'on trouve dans les Recueils d'Antiquités, sur plusieurs Médailles & sur d'autres Monumens.

La premiere & la plus connue de toutes étoit cette fameuse pierre noire, que l'on disoit être tombée du ciel près de Pessinunte dans la Phrygie, & qui y étoit honorée comme représentant la mere des Dieux. On sçait que les Romains l'envoyerent chercher avec beaucoup de cérémonie. Les Prêtres, les fêtes, tout l'attirail du culte de cette Déesse vint à Rome avec les Ambassadeurs. On donna à la Vestale Clodia cette pierre mystérieuse, qui fut portée en procession au travers de la ville. La fête s'en renouvelloit tous les ans, & on alloit laver cette pierre dans le petit fleuve Almon, comme Ovide nous l'apprend dans ses Fastes.

Est locus in Tiberim qua lubricus influit Almo,
Et nomen magno perdit in amne minor.
Illic purpurea canus cum veste Sacerdos,
Almonis dominam sacraque lavit aquis.

Denys d'Halicarnasse, qui raconte l'histoire de cette célébre translation de Cybéle, remarque que Scipion Nasica étoit le chef de l'ambassade.

La seconde sorte de simulacre de cette Déesse, c'est-à-dire, celui que ses Prêtres portoient ordinairement sur l'estomac, étoit une espéce de Bætyle, pierre à laquelle ils attachoient de grandes vertus. Quelques Auteurs ont prétendu que la pierre tombée à *Pessinunte*, ville de Phrygie qui prit son nom de cette chûte, du mot πεσεῖν, qui veut dire tomber, étoit semblable à ces Bætyles que portoient les Prêtres de la Déesse. Ils se fondent sur un passage d'Arnobe, qui la donne, ce semble, pour une petite pierre : *Silicem non magnum coloris atri, angulis prominentibus inæqualem.* Mais les meilleurs Auteurs assûrent que cette pierre qui tomba du ciel, étoit fort grosse. Arnobe

lui-même, fur la foi d'un ancien Auteur nommé Timothée, s'exprime ainfi, *In Phrygiæ finibus inauditæ per omnia vaftitatis petra eft quædam, cui nomen Agdus.* Et il ajoûte que ce fut de cette pierre que Deucalion, fur l'avis de Thémis, détacha celles qui fervirent après le déluge à rétablir le genre humain, & que Cybéle elle-même, toute mere des Dieux qu'elle étoit, en tiroit fon origine : *Ex leo lapides fumptos, ut Themis mandaverat, in orbem mortalibus vacuum Deucalion jactavit & Pyrrha, ex quibus cum cæteris & hæc Magna quæ dicitur informata eft Mater.* On peut dire encore, pour prouver que cette pierre étoit plus groffe que les Bætyles que les Prêtres de Cybéle portoient, que lorfqu'on la retira du vaiffeau, & qu'on la mit entre les mains de la Veftale, elle la remit auffitôt à une autre, & celle-ci à une troifiéme, ainfi de fuite; ce qui n'auroit pas été néceffaire, fi cette pierre avoit été auffi petite que les Bætyles des Prêtres. D'ailleurs pourquoi employer un char pour la porter jufqu'au fleuve Almon? il auroit été plus décent de la mettre entre les mains d'un de fes miniftres. Les anciens Gaulois, comme on voit dans les Actes de S. Symphorien, Martyr du fecond fiécle, publiés par Dom Ruinart, portoient auffi dans un char traîné par des bœufs, la ftatue de cette Déeffe, *ftatuam Berecynthiæ quæ carpento ducebatur.* Gregoire de Tours, confirmant cette vérité, ajoûte qu'on la portoit autour des champs & des vignes, lorfque la récolte étoit en danger. Or les Gaulois, qui avoient fans doute appris cette cérémonie des Romains, devoient avoir une ftatue femblable à celle qu'avoit ce peuple, c'eft-à-dire, une pierre informe, qu'il n'auroit pas été néceffaire de porter dans un char, fi elle avoit été auffi petite qu'on le prétend. Les Antiquaires croyent reconnoître cette cérémonie gauloife dans une ancienne monnoye des Segufiens. Denys d'Halicarnaffe, parlant de la fête que les Romains célébroient tous les ans le fix des Kalendes d'Avril, en mémoire de cette tranflation de Cybéle, obferve qu'un homme Phrygien & qu'une femme de la même nation y faifoient l'office de Prêtres portant la Déeffe par la ville, & ramaffant les aumônes pour

les beſoins du Temple & des Miniſtres qui le deſſervoient.

La troiſiéme ſorte de ſimulacre de Cybéle, & celui qui pouvoit véritablement porter ce nom, étoit la ſtatue de cette Déeſſe avec tous ſes attributs, telle que nous la voyons repréſentée ſur une infinité de monumens antiques de marbre & de bronze, & ſur un grand nombre de Médailles grecques & latines.

Enfin la derniere remarque de M. l'abbé Banier, eſt que tous les ſimulacres que portoient les Prêtres de Cybéle, n'étoient pas des pierres informes ou des Bætyles, puiſque l'on voit ſur la poitrine d'un Archi-Galle antique, gravé dans le premier tome des Antiquités du P. de Montfaucon, l'image de cette Déeſſe avec ſes tours ſur la tête, & accompagnée de Jupiter, de Mercure & d'Atys : ainſi, avancer que les Prêtres de Cybéle ne portoient d'autre image de leur Déeſſe que les Bætyles, c'eſt, ce ſemble, dementir également les Auteurs les plus dignes de foi, les monumens les plus inconteſtables que l'antiquité nous ait tranſmis.

On peut ajoûter à ces réflexions, qu'une petite pierre tombée du ciel, n'auroit pas été aſſez remarquable par ſa chûte, ni aſſez aiſée à reconnoître, & qu'il faut néceſſairement dire qu'elle fut diſtinguée des autres pierres, ou par ſa maſſe, ou par la ſtatue de la Déeſſe qu'elle repréſentoit. Hérodien ſemble favoriſer cette conjecture, puiſqu'après avoir rapporté l'hiſtoire de la chûte de cette pierre, près du lieu qui fut depuis appellé *Peſſinunte*, il obſerve que les Romains, lorſqu'ils eurent jetté les fondemens de cette grandeur où ils parvinrent dans la ſuite, & qu'ils eurent appris par un oracle, que leur Empire ſe ſoûtiendroit, & iroit même toujours en augmentant s'ils faiſoient venir à Rome la Déeſſe de Peſſinunte, ils députerent auſſitôt vers les Phrygiens, à qui ayant fait valoir le degré d'alliance qui étoit entr'eux par Enée, dont ils tiroient leur origine, ils obtinrent ſans peine ce qu'ils demandoient. Enſuite, ajoûte cet Auteur, on mit la Déeſſe ſur un Vaiſſeau, &c. Ce qui prouve, ou que les Phrygiens ne donnerent pas aux Romains la pierre tombée du ciel, ou que cette pierre

étoit une ſtatue de la Déeſſe. Dans le premier cas, on n'auroit aucun droit de comparer les Bætyles que portoient les Prêtres à cette pierre myſtérieuſe : dans le ſecond, il faudroit dire que la ſtatue de cette Déeſſe étoit tombée du ciel dans un petit Bætyle, qu'on auroit eu bien de la peine à trouver & à reconnoître au milieu du champ où il tomba.

LE PALAIS DE CARON,
Ou le Labyrinthe d'Egypte.

JAMAIS peuple ne travailla tant pour l'immortalité que les Egyptiens, comme l'atteſtent encore ces grands ouvrages que tant de ſiécles ont reſpectés. Cependant on doit être moins ſurpris de voir aujourd'hui ces obéliſques, ces colomnes dont la groſſeur & la hauteur cauſent tant d'admiration, ces ſtatues coloſſales, ces ſphinx, ces pyramides qu'on met au rang des merveilles du monde. Tous ces monumens ſont en état, & par leur matiere, & par la forme de leur conſtruction, de réſiſter au ravage des temps : mais de trouver dans la haute Egypte des Temples & des Palais, qui ſans avoir été ni habités ni réparés depuis pluſieurs ſiécles, préſentent encore tant de marques du goût & de la magnificence de ceux qui les firent conſtruire, c'eſt ce qu'on ne trouve point ailleurs, & aucun autre pays n'offre aux curieux de quoi comparer une relation des plus modernes avec ce qu'Hérodote, Strabon & Diodore de Sicile ont dit de ſes anciens monumens. Le Labyrinthe de Créte, bâti ſous le regne de Minos, ſecond du nom, peu de temps avant la guerre de Troye, étoit entierement détruit du temps de Pline, & celui d'Egypte, qui en avoit été le modéle, & qui étoit beaucoup plus ancien, conſerve encore une partie des beautés célébrées par les premiers Hiſtoriens.

Le ſieur Paul Lucas, voyageant dans le Fioumé, province 1715.
d'Egypte, du côté du lac Mœris, fut invité par quelques Arabes d'aller viſiter le palais de Caron ; & après l'avoir examiné,

il jugea que cet édifice étoit le Labyrinthe. La relation qu'il en fit à ſon retour, donna lieu à une Diſſertation, dans laquelle M. l'abbé Banier compare cette relation avec ce que
1718. les Anciens nous avoient laiſſé ſur ce ſujet.

Avant que d'entrer en matiere, M. l'abbé Banier avertit qu'il ne faut pas s'étonner de la diverſité qui ſe rencontre dans les relations que les Anciens ont faites de ce Labyrinthe. Cet édifice étoit ſi vaſte, il y avoit tant de tours & de détours, de chambres & de corridors, que chacun s'attachoit à ce qui lui paroiſſoit le plus remarquable, & négligeoit ou oublioit, dans le récit qu'il en faiſoit, ce qui l'avoit le moins frappé. D'ailleurs on étoit conduit par les Prêtres, qui n'avoient garde d'introduire les voyageurs dans les lieux ſacrés où l'on nourriſſoit les Crocodiles. Hérodote avoue qu'on lui avoit refuſé l'entrée des chambres ſouterreines. Ainſi comme ce n'étoit que ſur le rapport de ces mêmes Prêtres, qu'on décrivoit ce qu'on n'avoit pû voir, il eſt évident qu'il doit regner une grande variété dans les relations qui nous en reſtent.

Cependant malgré cette diverſité, M. l'abbé Banier croit pouvoir aſſûrer que l'édifice nommé par les Arabes *Quellay Caron*, ou le palais de Caron, eſt le Labyrinthe ſi célébre dans les écrits des Anciens.

L. 2. Hérodote, qui l'avoit vû, en parle ainſi. « J'ai eu le plaiſir „ de voir ce Labyrinthe, & je confeſſe qu'il eſt plus admirable que ce qu'on en dit. Il y a douze ſalles voûtées, qui „ ont leurs portes vis-à-vis les unes des autres : ſix regardent „ le Septentrion, & ſix le Midi, toutes contiguës, & enfermées en dehors du même mur. Le logement en eſt double, l'un ſur terre & l'autre deſſous; & tous les deux contiennent enſemble trois mille chambres. Je ne puis me repréſenter, continue cet Auteur, les tours & les détours qui „ vous menent & vous ramenent d'une ſalle à l'autre, ſans entrer dans une profonde admiration : d'une ſalle on entre „ dans des cabinets, des cabinets dans les chambres, & des „ chambres dans d'autres ſalles qui ſont toutes voûtées, &c. „

Selon le ſieur Paul Lucas, il ne reſte aujourd'hui que trois de ces ſalles, qui diſtribuent dans des corridors, d'où l'on entre dans pluſieurs chambres, & de-là par des paſſages à demi comblés dans les chambres ſouterreines, dont il a viſité quelques-unes : l'Arabe qui le conduiſoit, & qui étoit âgé d'environ 80 ans, lui dit que dans ſa jeuneſſe il y en avoit plus de 150 qui étoient encore ouvertes. Ces trois ſalles ſont revêtues de marbre, & voûtées de longues pierres qui portent ſur les murs. Elles ont 40 pieds de haut, ſans compter ce que la pouſſiere & les décombres qui couvrent le parquet, dérobent de leur exhauſſement. Les ruines qu'il faut traverſer, avant que d'arriver à ces ſalles & à leur premier portique, prouvent qu'il y en a eu un plus grand nombre, & que cet édifice conſidéré dans toutes ſes parties, étoit, comme l'appelle Pline, L. 36.
portentoſiſſimum humani impendii opus.

Tous les Anciens conviennent avec Hérodote, que le Labyrinthe étoit près du lac Mœris, & peu éloigné de la ville d'Arſinoé, ou *Crocodilopolis*, ainſi nommée parce qu'on y nourriſſoit des Crocodiles ſacrés. Or c'eſt à l'extrémité méridionale, en tirant un peu vers le levant, qu'on voit aujourd'hui le palais de Caron. Pline eſt trop peu exact, quand il place le Labyrinthe ſur le lac Mœris, *in Mœridis lacu*, il L. 5.
eſt au-deſſus, ὑπὲρ, comme l'aſſûre Hérodote, & ſi cet Auteur ajoûte qu'il eſt proche de la ville d'Arſinoé, quoique ſelon Strabon il en ſoit à 100 ſtades, c'eſt qu'il a voulu marquer la ville la plus diſtinguée du canton.

Pour ce qui eſt de ces détours, dans leſquels conſiſtoit preſque tout l'artifice du Labyrinthe, les Anciens ſont parfaitement d'accord avec le Voyageur moderne. A ce qu'en dit Hérodote, il faut joindre ce qu'en rapporte Pomponius Mela : *Labyrinthus domos tres mille, & regias duodecim, perpetuo parie-* L. 1. c. 9.
tis ambitu amplexus, marmore extructus ac tectus unum inde deſcenſum habet, intus penè innumerabiles vias, multis ambagibus hac & illac remeantibus, ſed continuo anfractu & ſæpe revocatis porticibus ancipites, & quibus ſubinde tantum redeunte flexu quantum proceſſerat, magno & inexplicabili tamen errore perplexus eſt.

Quand Hérodote dit que les salles dont on vient de parler étoient voûtées, son expression n'est pas juste: ce sont des plat-
L. 17. fonds faits de grandes pierres de marbre qui ont toute la largeur des salles ; ce que Strabon, plus exact en cela qu'Hérodote, exprime clairement & dans une grande conformité
L. 5. avec le Voyageur moderne. Pline avoit fort bien dit d'abord, qu'il n'étoit entré aucune piéce de bois dans la construction du
L. 36. Labyrinthe; mais comme il compiloit plusieurs relations, il ajoûte dans un autre endroit, qu'on avoit soutenu les planchers de cet édifice avec des poutres de bois d'Accaciat, imbibés d'huile, pour les rendre plus durables. Or, selon le sieur Paul Lucas, les planchers des trois salles sont de pierres, sans qu'il paroisse qu'il y soit entré aucune poutre. Sur quoi on peut remarquer en général, que Pline est infiniment plus exact dans les premiers livres de son ouvrage que dans les derniers.

Ce qu'Hérodote dit des bas reliefs & des statues des Dieux, qu'on voyoit de son temps dans toutes les parties de cet édifice, est très-vrai; il en paroît encore aujourd'hui un grand nombre dans les quatre portiques qui subsistent, (*a*) ainsi que sur les colomnes & sur les murailles, où l'on remarque entr'autres une niche, dans laquelle sont les statues d'Anubis & d'O-
L. 36. c. 19. siris, de grandeur naturelle. Pline est ici conforme à Hérodote, puisqu'il dit, *intus columnæ, Deorum simulacra, Regum statuæ, monstriferæ effigies*, &c.

Herodote. Strabon. Mela, &c. Pour le grand nombre de chambre souterreines dont les Anciens parlent sur le rapport des Prêtres, il n'y a rien qui doive nous surprendre; on les destinoit à la sépulture des Rois, à celle des animaux sacrés, & à la nourriture des Crocodiles. On sçait avec quelle magnificence les Egyptiens bâtissoient leurs tombeaux, de quelle grandeur sont les Catacombes, qu'on découvre tous les jours aux environs de l'ancienne Memphis, quoiqu'elles ne fussent destinées qu'à la sépulture des particuliers : & lorsqu'on voit que la plus grande des pyramides étoit le tombeau d'un des Pharaons, on ne

(*a*) Quoiqu'il n'y ait dans le palais de Caron que trois salles, il y a cependant quatre portiques, & le quatriéme est adossé au fond de la troisiéme salle.

doit

doit pas être étonné de la magnificence & de la grandeur d'un monument qui fut bâti par douze Rois, & qu'on peut, à l'égard des chambres soûterreines, regarder comme le lieu destiné à leur sépulture. Si l'on vouloit adopter le sentiment de Pline, qui dit que le Labyrinthe étoit un temple consacré au Soleil, on pourroit trouver dans la relation moderne de quoi se le persuader, puisqu'on y lit que sur le premier frontispice est une tête qui paroît être celle du Soleil. Les pointes de marbre qui en sortent, sont le symbole de ses rayons & du vif éclat de sa lumiere; & les aîles éployées qui l'enveloppent, expriment la rapidité de sa course : peut-être même que les serpens qui regnent le long de la frise, sont là pour marquer l'obliquité de l'Ecliptique. Sur ce que le même Pline ajoûte, qu'on trouvoit dans l'enceinte du Labyrinthe plusieurs temples, & quinze chapelles dédiées à Némésis, M. l'abbé Banier est persuadé que ce lieu étoit une espéce de Pantheon, où le plus grand nombre des Dieux de l'Egypte avoit des autels & des statues; & pour confirmer son sentiment, il dit d'après le Sieur Paul Lucas, qu'on trouve encore des autels sur des frontispices à demi ruinés, & entr'autres un sacrifice que le P. Dom Bernard de Montfaucon a fait graver dans le supplément de son Antiquité expliquée.

Si l'on veut sçavoir maintenant, en quel temps & par qui fut bâti le Labyrinthe, on doit dire d'abord que les Arabes du Fioumé sont tous persuadés, qu'il est l'ouvrage de ce même Caron si connu dans tout ce canton, & qui après avoir gagné des sommes immenses par le tribut qu'il exigeoit pour le passage des morts, qu'on portoit au-delà du lac Mœris, avoit fait construire cet édifice pour y renfermer ses thrésors, que de puissans talismans garantissoient contre les voleurs. Cette opinion est si généralement répandue, que c'est la crainte qu'on a que les voyageurs ne viennent enlever ces thrésors, qui fait qu'on ne les y mene qu'avec de grandes précautions. On peut voir dans la partie historique du 3e tome des Mémoires de l'Académie, ce que M. Fourmont dit de ce Caron, si connu encore aujourd'hui dans toute l'Egypte, & dont le *Pag.* 5.

Labyrinthe porte le nom, puiſqu'on ne le connoît plus que ſous celui de *Quellay Caron.*

Pour dire quelque choſe de plus ſûr de celui qui fit conſtruire ce palais, il faut rapporter ce qu'en ont penſé les Anciens. Hérodote aſſûre que le Labyrinthe étoit l'ouvrage de douze Rois qui regnerent enſemble après la mort d'un prêtre de Vulcain, qui avoit gouverné l'Egypte. Ils voulurent de concert ériger un monument qui marquât leur puiſſance, & fit en même temps reſſouvenir des douze grands gouvernemens qui partageoient alors le Royaume. Diodore de Sicile attribue cet ouvrage à Mendes, que quelques Anciens appellent Maron. Pline au contraire prétend qu'il fut conſtruit par les ſoins de Peteſuccus ou Tithoé. Mela aſſûre qu'on en doit donner toute la gloire à Pſammeticus qui, ſelon Hérodote, regna ſeul après la mort des onze Rois qui avoient partagé la couronne avec lui; & ce Prince, ſi on en croit Euſèbe, vivoit environ 600 ans avant Jeſus-Chriſt. Enfin, ſelon Lycus, auteur ancien cité par Pline, c'étoit le ſépulcre du roi Mœris; ſentiment qu'embraſſe M. l'abbé Banier, fondé ſur ce qu'il y a beaucoup d'apparence que ce Prince qui fit creuſer le lac qui porte ſon nom, fit auſſi bâtir auprès de-là le palais qui donne lieu à cet article.

L. 2. *L. 2.* *L. 36.* *L. 1. c. 9.*

L'ORIGINE DU JEU DES ESCHECS.

LE jeu des Eſchecs, eſt de tous les jeux où l'eſprit ſeul a part, le plus combiné, le plus ſçavant, & celui dans lequel l'étendue & la force de ce même eſprit peut ſe faire plus aiſément remarquer.

Chaque joueur a ſeize piéces partagées en ſix ordres, dont les noms, les marches & la valeur ſont différentes. On les place en deux lignes de huit piéces chacune, ſur un Eſchiquier diviſé en ſoixante-quatre caſes ou carrés, qui ne peuvent contenir qu'une piéce à la fois. Chaque joueur a une piéce unique qu'on nomme le Roi; de la conſervation ou de la perte de

cette piéce dépend le ſort de la partie. Elle ne peut être priſe, tant qu'il lui reſte quelque moyen de parer les coups qu'on lui porte. La ſurpriſe n'a point lieu à ſon égard dans cette guerre : on l'avertit du danger où elle eſt par le terme d'*Eſchec*, & par-là on l'oblige à changer de place s'il lui eſt poſſible, afin de ſe garantir du péril qui l'a menacée. S'il ne lui reſte aucun moyen de l'éviter, alors elle tombe entre le mains de l'ennemi qui l'attaquoit, & par la priſe du Roi la partie eſt décidée ; ce que l'on exprime par les mots d'*Eſchec & mat*.

Telle eſt l'idée générale du ſyſtême de ce jeu : ſon excellence a porté pluſieurs Ecrivains à en chercher l'origine ; mais malgré l'érudition grecque & latine qu'ils ont répandue avec profuſion ſur cette matiere, ils y ont porté ſi peu de lumiere, que la carriere eſt encore ouverte à de nouvelles conjectures. C'eſt ce qui a déterminé M. Freret à propoſer les ſiennes à la Compagnie ; & comme ce fut dans une aſſemblée extraordinaire que l'Académie tint en préſence du Roi, il renvoya à un autre temps le détail & la diſcuſſion des preuves ſur leſquelles ces conjectures ſont fondées.

Le 24. Juillet 1719.

Pluſieurs Sçavans ont cru qu'il falloit remonter juſqu'au ſiége de Troye, pour trouver l'origine du jeu des Eſchecs. Ils en ont attribué l'invention à Palaméde, ce Capitaine Grec qui périt par les artifices d'Ulyſſe. D'autres rejettant cette opinion, qui eſt en effet deſtituée de tout fondement, ſe ſont contentés d'aſſurer que le jeu des Eſchecs avoit été connu des Grecs & des Romains, & que nous le tenions d'eux. Mais les jeux des *Soldats Latrunculi*, des jettons *calculi* & *ſcrupuli*, qu'ils prennent pour celui des Eſchecs, n'ont aucune reſſemblance avec ce jeu dans les choſes qui en conſtituent l'eſſence, & qui diſtinguent les Eſchecs de tous les autres jeux de *Dames*, de *Merelles*, de *Jettons*, &c. avec leſquels ils le confondent.

Les premiers Auteurs qui ayent inconteſtablement parlé des Eſchecs dans l'Occident, ſont nos vieux Romanciers, ou les Ecrivains de ces fabuleuſes hiſtoires des Chevaliers de la Table Ronde & des braves de la Cour du roi Artus, des

douze Pairs de France, & des Paladins de l'empereur Charlemagne.

Il faut même observer que ceux de ces Romanciers qui ont parlé des Sarrasins, les représentent souvent comme très-habiles à ce jeu. La Princesse Anne Comnéne, dans la vie de son pere Alexis Comnéne, empereur de Constantinople dans le douziéme siécle, nous apprend que le jeu des Eschecs qu'elle nomme *Zatrikion*, a passé des Persans aux Grecs. Ainsi ce sont les Ecrivains Orientaux qu'il faut consulter sur l'origine de ce jeu.

Les Persans conviennent qu'ils n'en sont pas les inventeurs, & qu'ils l'ont reçû des Indiens, qui le porterent en Perse pendant le regne du grand Cosroës. D'un autre côté, les Chinois à qui le jeu des Eschecs est connu, & qui le nomment le jeu de l'Eléphant, reconnoissent aussi qu'ils le tiennent des Indiens, de qui ils l'ont reçû dans le sixiéme siécle. Le *Haïpiene*, ou grand Dictionnaire Chinois, dit que ce fut sous le regne de *Vouti* vers l'an 537 de J. C. & par là on ne peut douter que ce ne soit dans les Indes que ce jeu a été inventé; c'est de-là qu'il a été porté dans l'Orient & dans l'Occident.

Au mot *Stanghki.*

Les circonstances que les Ecrivains Arabes racontent de la maniere dont ce jeu fut inventé aux Indes, & porté ensuite en Perse, méritent quelque attention.

Au commencement du ve siécle de l'Ere chrétienne, il y avoit dans les Indes un Prince très-puissant, dont les Etats étoient situés vers l'embouchure du Gange. Il prenoit le titre fastueux de Roi des Indes; son pere avoit contraint un grand nombre de Souverains de lui payer un tribut, & de se soumettre à son Empire. Le jeune Monarque oublia bientôt que les Rois doivent être les peres de leurs peuples; que l'amour des Sujets pour leur Roi est le seul appui solide du thrône; que cet amour seul peut attacher véritablement les peuples au Prince qui les gouverne, & dont ils font toute la force & toute la puissance; qu'un Roi sans Sujets ne porteroit qu'un vain titre, & n'auroit aucun avantage réel sur les autres hommes.

Les Brahmines & les Rajals, c'est-à-dire, les Prêtres & les

Grands, repréſenterent toutes ces choſes au Roi des Indes; mais enivré de l'idée de ſa grandeur, qu'il croyoit inébranlable, il mépriſa leurs ſages repréſentations. Les plaintes & les remontrances ayant continué, il s'en trouva bleſſé, & pour venger ſon autorité qu'il crut mépriſée de ceux qui oſoient déſapprouver ſa conduite, il les fit périr dans les tourmens.

Cet exemple effraya les autres; on garda le ſilence, & le Prince abandonné à lui-même, & ce qui étoit encore plus dangereux pour lui & plus terrible pour ſes peuples, livré aux pernicieux conſeils des flatteurs, ſe porta bientôt aux derniers excès. Les peuples accablés ſous le pois d'une tyrannie inſupportable, témoignerent hautement combien leur étoit devenue odieuſe une autorité qui n'étoit plus employée qu'à les rendre malheureux.

Les princes tributaires, perſuadés qu'en perdant l'amour de ſes peuples, le Roi des Indes avoit perdu tout ce qui faiſoit ſa force, ſe préparoient à ſecouer le joug, & à porter la guerre dans ſes Etats. Alors un Brahmine ou Philoſophe Indien, nommé *Siſſa*, fils de *Daher*, touché des malheurs de ſa patrie, entreprit de faire ouvrir les yeux au Prince ſur les funeſtes effets que ſa conduite alloit produire. Mais inſtruit par l'exemple de ceux qui l'avoient précédé, il ſentit que ſa leçon ne deviendroit utile que quand le Prince ſe la donneroit à lui-même, & ne croiroit point la recevoir d'un autre. Dans cette vûe il imagina le jeu des Eſchecs, où le Roi, quoique la plus importante de toutes les piéces, eſt impuiſſant pour attaquer, & même pour ſe défendre contre ſes ennemis, ſans le ſecours de ſes ſujets & de ſes ſoldats.

Le nouveau jeu devint bientôt célébre; le Roi des Indes en entendit parler, & voulut l'apprendre. Le Brahmine *Siſſa* fut choiſi pour le lui enſeigner; & ſous prétexte de lui en expliquer les regles, & de lui montrer avec quel art il falloit employer les autres piéces à la défenſe du Roi, il lui fit appercevoir & goûter des vérités importantes, qu'il avoit refuſé d'entendre juſqu'alors. Le Prince né avec de l'eſprit & des ſentimens vertueux, que les maximes des Courtiſans n'avoient

pû étouffer, se fit l'application des leçons du Brahmine, & comprenant que l'amour des peuples pour leur Roi fait toute sa force, il changea de conduite, & par là prévint les malheurs qui le menaçoient.

Le Prince sensible & reconnoissant laissa au Brahmine le choix de la récompense. Celui-ci demanda qu'on lui donnât le nombre de grains de bled que produiroit le nombre des cases de l'échiquier, un seul pour la premiere, deux pour la seconde, quatre pour la troisiéme, ainsi de suite en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatriéme.

Le Roi étonné de la modicité apparente de la demande, l'accorda sur le champ & sans examen; mais quand ses Thrésoriers eurent calculé, ils trouverent que le Roi s'étoit engagé à une chose pour laquelle tous ses thrésors ni ses vastes Etats ne suffiroient point. (*a*) Alors le Brahmine se servit de cette occasion, pour lui faire sentir combien il importe aux Rois de se tenir en garde contre ceux qui les entourent, & combien ils doivent craindre que l'on n'abuse de leurs meilleures intentions.

Le jeu des Eschecs ne demeura pas long-temps renfermé dans l'Inde, il passa dans la Perse pendant le regne de Cosroës, mais avec des circonstances singulieres, que les Historiens Persans nous ont conservées, & qui nous montrent qu'on le regardoit comme étant destiné à servir dans tous les pays à instruire les Rois en les amusant, comme le signifioit le nom de *Schatrengi* ou *Schatrak* qu'on lui donna, *le jeu du Roi* ou *Schah*. Les Grecs en firent celui de *Zatrikion*, & les Espagnols, à qui les Arabes l'ont porté, l'ont changé en celui de *Axadres* ou *al Xadres*.

Texeira, Historia de los Reyes de Persia.

Les Latins le nommerent *Scaccorum ludus*, d'où est venu l'Italien *Scacchi*: nos peres s'éloignerent moins de la prononciation orientale en le nommant le jeu des *Eschecs*, c'est-à-dire, *du Roi. Schah* en Persan, *Schek* en Arabe, *Roi*

(*a*) On a évalué la somme de ces grains de bled à 16384 Villes, dont chacune contiendroit 1024 greniers, dans chacun desquels il y auroit 174762 mesures, & dans chaque mesure 32768 grains.

ou *Seigneur*. On conserva le terme d'*Echec*, que l'on employe, pour avertir le Roi ennemi de se garantir du danger auquel il est exposé. Celui d'*Echec* & *mat* vient du Persan *Schakmat*, *le Roi est pris*, & c'est la formule usitée pour avertir le Roi ennemi qu'il ne peut plus espérer de secours.

Les noms de plusieurs des piéces de ce jeu, qui n'ont de signification raisonnable que dans les langues de l'Orient, confirment l'opinion proposée sur son origine orientale. La seconde piéce des Eschecs après le Roi est nommée aujourd'hui *Reine* ou *Dame*; mais elle n'a pas toujours porté ce nom, Dans des Vers Latins du XII[e] siécle elle est nommée *Fercia*. Nos vieux Poëtes François, comme l'Auteur du Roman de la Rose, & le Traducteur du Poëme de la Vieille, nomment cette piéce *Fierce*, *Fierche* & *Fierge*. Ces mêmes termes se trouvent employés dans plusieurs anciens Traités manuscrits du jeu des Eschecs, qui sont à la Bibliothéque du Roi. (*a*)

Hidde, *de Ludis Orientalium.*

Le Roman de la Rose s'exprime ainsi :

Car on n'have (b) *pas les Garçons,*
Fols, Chevaliers, Fierges ni Rocs.

Le Traducteur du Poëme de la Vieille dit en décrivant les Eschecs :

En deux parts voir y pourrés (c)
Roy, Roc, Chevalier & Auphin,
Fierge & Peon, &c.

& il dit ailleurs :

La Royne que nous nommons Fierge,
Tient de Venus, & n'est pas Vierge,
Aimable est & amoureuse, &c.

(*a*) Bibl. du Roi, MSS. 7197, 7198, 7199, 7102, 7603, 7604, 7605.
Voyez les Echeks d'Amour MSS. 6808, 7510.
Jeu des Echeks 7918.
(*b*) Ne salue pas, n'avertit pas, ne dit pas Echek aux Garçons, aux Pions, &c.
(*c*) MSS. de la Bibl. du Roi, F°. N°. 7235.

Ces mots de *Fierge*, *Fierche* & *Fierce* ou *Fiercia*, ſont des corruptions du latin *Fercia*, qui lui-même vient du Perſan *Ferz* ou *Ferzin*, qui eſt en Perſe le nom de cette piéce, & ſignifie un Miniſtre d'Etat, un Viſir.

Du latin *Fercia*, nous avons fait *Fierce* & *Fierge*, par un changement ſemblable à celui qui du mot *feretrum*, cercueil, a fait le vieux mot françois de *fiertre* ou *fierte*, que nous employons encore pour les châſſes de quelques Saints.

Du nom de *Fierge*, on a fait celui de *Vierge*, *Virgo*, & puis celui de *Dame* & de *Reine*. Le goût dans lequel on étoit de *moraliſer* toutes ſortes de ſujets dans les XII & XIII[e] ſiécles, fit regarder le jeu des Eſchecs comme une image de la vie humaine : de-là vinrent tous ces écrits en diverſes langues, dont quelques-uns ont été imprimés, mais dont un très-grand nombre eſt demeuré manuſcrit dans les Bibliothéques. Dans ces écrits on compare les différentes conditions avec les piéces du jeu des Eſchecs, & l'on tire de leur marche, de leur nom, & de leur figure des occaſions de moraliſer ſans fin à la maniere de ces temps-là. On ſe perſuada bientôt que le tableau de la vie humaine, *ſpeculum vitæ humanæ*, en ſeroit une image imparfaite, ſi l'on n'y trouvoit une femme; ce ſexe joue un rôle trop important, pour qu'on ne lui donnât pas une place dans le jeu : ainſi l'on changea le Miniſtre ou *Ferz* en Reine; la reſſemblance des mots de *Fierge* & de *Vierge*, rendit facile un changement qui ſembloit d'autant plus raiſonnable, que cette piéce eſt placée aux côtés du Roi, & que dans les commencemens elle ne pouvoit s'en éloigner de plus de deux caſes. (a) *La Reine ne va que de point en point comme le Pion, n'étant pas convenable à femme d'aller en bataille pour la fragilité & la foibleſſe de ſoi*, dit un Auteur du temps de Philippe de Valois : auſſi cette piéce étoit-elle une des moins conſidérables des Eſchecs, comme le reconnoiſſent les Auteurs des deux anciens Traités ſur le jeu des Eſchecs. (*b*)

Jean de Vignay avant 1330. Moralité des Nobles hommes, ch. 19.

(a) Le Poëme de la Vieille dit, *le Roi la Fierge & le Peon ſaillent un point, ſont un pas.*

(b) *Ruy Lopes de Segura de la invention del juego del Axedres* 4, 1661. *En Alcala p.* 19. *Dominico Tarſia del inventione degli Scacchi Veniſe* 8, *cav.* 15.

Cette

Cette contrainte dans laquelle étoit la Dame des Eſchecs déplût à nos peres, ils la regarderent comme une eſpéce d'eſclavage plus convenable à la jalouſie des Orientaux, qu'à cette liberté dont les femmes ont toujours joüi parmi nous. On étendit donc la marche & les prérogatives de cette piéce, & par une ſuite de la galanterie naturelle aux nations de l'Occident, la Dame devint la plus conſidérable piéce de tout le jeu.

Il y avoit cependant une abſurdité dans cette métamorphoſe du *Ferzine* ou Viſir en Reine, & cette abſurdité ſubſiſte encore aujourd'hui ſans que l'on y faſſe réflexion.

Lorſqu'un Pion, c'eſt-à-dire, un ſimple ſoldat a traverſé les bataillons ennemis, & qu'il a pénétré juſqu'à la derniere ligne de l'Eſchiquier, non-ſeulement on lui permet de retourner en arriere, mais on lui donne encore la marche & les prérogatives de la Dame.

Et quand le Peon fait ſa trache, (a)
Si quil eſt au bout de l'eſtache, (b)
Lors de Fierge fait tout l'office,
Et eſt de pareil exercice.

Poëme de la Vieille.

Un Poëte latin dit, en parlant du Pion dans les mêmes circonſtances,

Tunc augmentatur, tunc fercia jure vocatur.

Si le *Ferzine* ou la *Fierge* eſt un Viſir, un Miniſtre d'Etat, un Général d'armée, on comprend aiſément comment on peut élever à ce rang un Pion, ou un ſimple ſoldat, pour récompenſer la valeur avec laquelle il a percé les bataillons ennemis. Mais ſi la Fierge eſt une Dame, eſt la Reine, ou la femme du Roi, par quelle bizare métamorphoſe le Pion change-t-il de ſexe, & devient-il femme de ſoldat qu'il étoit auparavant, & comment lui fait-on épouſer le Roi, pour récompenſe de la valeur dont il a donné des marques? Il ne faudroit que cette ſeule abſurdité,

(*a*) *Trache* pour *trace*, marche, chemin.
(*b*) Barriere, d'où eſt venu le mot *d'eſtaccade*, *d'eſtoc*, *bâton*, *pieu.*

pour prouver que la ſeconde piéce des Eſchecs a été mal-à-propos nommée Vierge ou Reine.

La troiſiéme piéce des Eſchecs eſt le *Fol:* chez les Orientaux elle a la figure d'un Eléphant, & elle en porte le nom, *fil.* De ce nom on avoit formé celui d'*Alphillus*, employé par d'anciens Poëtes Latins, & dont nos Poëtes François avoient fait *Auphin* & *Dauphin:* les Eſpagnols le nommoient *Delfil* & *Arfil;* mais dans la ſuite ils ont changé ce nom en celui d'*Alferez*, & les Italiens en celui d'*Alfiere*, ſergent de bataille. L'Auteur du Roman de la Roſe donne cependant le nom de *Fol* à cette piéce, & ce nom eſt demeuré en uſage juſqu'à préſent.

Les Cavaliers qui ſont la quatriéme piéce des Eſchecs, ont la même figure & le même nom dans tous les pays; celui que nous employons, eſt la traduction du nom que lui donnent les Arabes.

La cinquiéme piéce des Eſchecs eſt nommée aujourd'hui *Tour*, on l'appelloit autrefois *Rok;* d'où le terme de *Roquer* nous eſt demeuré : cette piéce qui entre dans les Armoiries de quelques anciennes familles, y a conſervé le nom de *Roc*, & ſon ancienne figure aſſez ſemblable à celle que lui donnent les Mahométans, dont les Eſchecs ne ſont pas figurés. Les Orientaux la nomment de même que nous, *Rokh*, & les Indiens lui donnent la figure d'un Chameau, monté d'un Cavalier l'arc & la fléche à la main. Le terme de *Rok* commun aux Perſans & aux Indiens, ſignifie dans la langue de ces derniers, une eſpéce de Chameau dont on ſe ſert à la guerre, & que l'on place ſur les aîles de l'armée en forme de cavalerie légere. La marche rapide de cette piéce qui ſaute d'un bout de l'Eſchiquier à l'autre, convient d'autant mieux à cette idée, que dans les premiers temps elle étoit la ſeule piéce qui eût cette marche. Le Roi, la Dame & le Pion ne faiſoient qu'un pas, & le *Fol* n'en faiſoit que deux, de même que le Cavalier, ne pouvant aller qu'à la troiſiéme caſe en comptant de celle qu'il quittoit. Le Roc ſeul n'étoit point borné dans ſa courſe, ce qui peut convenir à la légereté du Dromadaire, & nullement

Hidde *de ludis Orientalium.*

à l'immobilité des tours ou forteresses, dont nous avons cru que le *Roc* portoit le nom.

La sixiéme ou derniere piéce, est le Pion ou le fantassin, qni n'a souffert aucun changement, & qui représente aux Indes, comme chez nous, les simples soldats dont l'armée est composée.

Les Chinois ont fait quelques changemens à ce jeu; ils y ont introduit de nouvelles piéces sous le nom de *canons* ou de *mortiers :* l'usage de l'artillerie & de la poudre étoit reçû chez eux, long-temps avant qu'il eut été découvert par les Européens. On peut voir le détail des regles de leurs Eschecs dans la relation de Siam de M. de la Loubére, & dans le livre de Hidde Anglois, *de Ludis Orientalium.* Tamerlan y fit encore de plus grands changemens; & par les piéces nouvelles qu'il imagina, & par la marche qu'il leur donna, il augmenta la difficulté d'un jeu déja trop composé pour être regardé comme un délassement; mais ces changemens n'ont pas été adoptés, & l'on est revenu à l'ancienne maniere de jouer les Eschecs avec chacun seize piéces seulement, & sur un Eschiquier de soixante-quatre cases.

De l'origine & de l'usage des Jettons.

L'ORIGINE des usages les plus communs est souvent ignorée. Ceux mêmes qui les pratiquent le plus utilement, contens de la facilité qu'ils procurent dans le commerce de la vie, se piquent rarement d'en connoître les Inventeurs: c'est un soin qu'ils laissent volontiers aux Sçavans, aux Curieux; & ceux-ci qui retirent ordinairement le moins de profit de leurs propres découvertes, sont toujours les plus portés à les suivre jusqu'à leur naissance.

C'est ce qui a engagé M. Mahudel à rechercher l'origine 1714.
& l'usage des Jettons, plus anciens peut-être que l'Arithmétique même, pourvû toutesfois qu'on ne les prenne pas pour ces piéces de métal qui sont aujourd'hui si communes. De

petites pierres, des coquillages, des noyaux suffisoient aux calculs journaliers de gens qui méprisoient, ou qui ne connoissoient pas l'or & l'argent. C'est ainsi qu'en usent encore aujourd'hui la plûpart des Nations sauvages; & la maniere de se servir de ces coquillages ou de ces petites pierres, est au fond trop simple & trop naturelle pour n'être pas ancienne. L'Auteur la fait remonter jusqu'aux enfans de Noé, qui pour se rendre compte à eux-mêmes de la multiplication de leurs troupeaux, employoient cette sorte de calcul qui soulageoit leur mémoire.

Les Egyptiens, ces grands Maîtres des Arts & des Sciences, n'en usoient pas autrement. Josephe assûre qu'ils tenoient
L. 1. d'Abraham cette maniere de compter, & Hérodote avoit dit avant lui, qu'outre la maniere de compter avec des caractères, les Egyptiens se servoient encore de petites pierres, de même que les Grecs, avec cette différence que ceux-ci plaçoient & leurs Jettons & leurs chiffres de la gauche à la droite, & ceux-là de la droite à la gauche.

Chez les Grecs, ces petites pierres, qui étoient plates, polies & arrondies, s'appelloient ψῆφοι, & l'art de s'en servir dans les calculs, ψηφοφορία. Il est vrai qu'ils avoient encore l'usage de l'ἄβαξ : c'étoit une espéce de quadre long & divisé par plusieurs cordes d'airain paralléles, qui enfiloient chacune une égale quantité de petites boules d'yvoire ou de bois, mobiles comme des grains de chapelet, par la disposition desquelles, & suivant le rapport que les inférieurs avoient avec les supérieures, en marquant des nombres de même genre en diverses classes, on faisoit toutes sortes de calculs. Cette tablette arithmétique fut aussi connue des Romains sous le nom d'*Abacus*, on la trouve décrite d'après quelques monumens antiques par Fulvius Ursinus & Ciaconius; mais, comme l'usage en étoit un peu difficile, celui de compter avec des Jettons prévalut. Dans les calculs, les petites pierres dont on se servoit, étoient de même couleur. Dans les scrutins où il s'agissoit de donner le prix des jeux publics, elles étoient les unes blanches & les autres noires. L'Auteur de l'Apocalypse,

exhortant les fidéles à éviter les erreurs des Nicolaïtes, fait allusion à cet usage. *Je donnerai*, dit-il, *à celui qui aura vaincu, un jetton blanc*, ψῆφον λευκὴν, *sur lequel sera écrit un nom nouveau, que nul ne connoît que celui qui le reçoit.* *Apoc. c. 2. v. 17.*

Ces petites pierres nommées par les Grecs ψῆφοι, furent appellées *calculi* par les Romains; & ce qui porte à croire que ceux-ci s'en servirent long-temps, c'est que parmi eux le mot *lapillus* se trouve quelquefois synonyme avec celui de *calculus*. Lorsque le luxe s'introduisit à Rome, on commença à employer des Jettons d'yvoire, ce qui fait dire à Juvenal: *Sat. 11. v. 131.*

Adeo nulla uncia nobis
Est eboris, nec Tessellæ nec calculus ex hac
Materiâ.

Il est vrai qu'il ne reste aujourd'hui dans les cabinets d'antiques aucune piéce, qu'on puisse soupçonner d'avoir servi de Jettons; mais cent expressions, qui tenoient lieu de proverbes, prouvent que parmi les Romains la maniere de compter ainsi étoit très-ordinaire. De-là ces mots *ponere calculos*, pour marquer une suite de raisons; *hic calculus accedat*, pour signifier une nouvelle preuve ajoûtée à plusieurs autres; *calculum detrahere*, lorsqu'il s'agissoit de la suppression de quelqu'article: & mille autres qui faisoient allusion à l'addition ou à la soustraction des Jettons dans les comptes.

C'étoit la premiere arithmétique qu'on apprenoit aux enfans, de quelque condition qu'ils fussent. Capitolin, parlant de la jeunesse de Pertinax, dit, *puer litteris elementariis & calculo imbutus*. Tertullien nomme ceux qui apprenoient cet art aux enfans, *primi numerorum arenarii*: les Jurisconsultes nommoient *calculones*, lorsqu'ils étoient ou esclaves ou nouvellement affranchis; & lorsqu'ils étoient d'une condition plus relevée, on leur donnoit le nom de *calculatores* ou *numerarii*: ordinairement il y avoit un de ces maîtres pour chaque maison considérable, & le titre de sa charge étoit *à calculis, à rationibus*. *In Pertinace c. 1.* *Ulpian. l. 7. de oper. l.*

Après avoir prouvé qu'on se servoit de ces sortes de Jettons, faits avec de petites pierres de différentes couleurs, pour marquer les jours heureux ou malheureux, les uns blancs, les autres noirs, M. Mahudel passe aux Jettons, qui outre la couleur, avoient d'autres marques de valeur, comme des caractères ou des chiffres, peints, imprimés, ou gravés, tels qu'étoient ceux dont l'usage avoit été établi par les Loix pour la liberté des suffrages dans les assemblées du Peuple & du Sénat; & il prouve qu'ils servoient aussi dans les calculs, puisque l'expression *omnium calculis*, pour marquer l'unanimité des suffrages, est tirée du premier usage de ces sortes de Jettons, dont la matiere étoit de bois mince, poli, & frotté de cire de la même couleur. C'est Cicéron qui nous apprend ce détail : *ceratam unicuique tabellam dari cereâ legitimâ.* On en voit la forme dans quelques Médailles de la famille *Cassia*, & la maniere dont on les jettoit dans les urnes pour le scrutin, est exprimée dans celles de la famille *Licinia*. Les lettres gravées sur ces jettons, étoient V. R. *uti rogas*, & A. *antiquo*. Les premieres marquoient l'approbation de la Loi, & la derniere signifioit qu'on la rejettoit. Enfin les Juges qui devoient opiner dans les causes capitales, en avoient de marqués à la lettre A. pour l'absolution, *absolvo*, à la lettre C. pour la condamnation, *condemno*, & à celles-ci N. L. *non liquet*, pour un plus amplement informé.

De Divin. c. 7.

Il y avoit encore une autre espéce de bulletins, qu'on peut ranger au nombre des Jettons : c'étoient ceux dont on se servoit dans les Jeux publics, & par lesquels on décidoit du rang auquel les Athlétes devoient combattre. Si par exemple ils étoient vingt, on jettoit daus une urne d'argent vingt de ces piéces, dont chaque dixaine étoit marquée de *numeros* depuis 1 jusqu'à 10, & chacun de ceux qui tiroient étoient obligés de combattre contre celui qui avoit le même numero. Ces Jettons étoient nommés *calculi Athletici*.

Après ces remarques, M. Mahudel passe à l'usage des Jettons d'or ou d'argent, ou de quelqu'autre métal. Il n'y a guères qu'un endroit de Pétrone, qui puisse faire croire qu'on

avoit commencé à s'en servir à Rome dès le temps de Néron, encore les paroles de cet Auteur peuvent fort bien s'entendre de la monnoye courante, que Trimalcion employoit à la maniere des Jettons, dans les intermédes de son repas. *Notavi rem omnium delicatissimam, pro calculis albis aut nigris, aureos argenteosque habebat denarios.* Et si le passage de Petrone s'explique naturellement de la monnoye courante *aureos argenteosque denarios*, ce n'est qu'en France qu'on trouvera l'origine des véritables Jettons, encore n'y remonte-t-elle pas au-delà du XIVe siécle. On n'oseroit en fixer l'époque au regne de Charles VII, quoique ce soit le nom de ce Prince, avec les armes de France, qui se trouvent sur le plus ancien Jetton d'argent du Cabinet du Roi.

Les noms qu'on leur donna d'abord, & qu'ils portent sur une de leurs faces, sont ceux de *Gettoirs*, *Jettouers*, *Getteurs*, *Giets*, *Gets* & *Gietons*, & depuis plus d'un siécle celui de *Jettons*. Or il paroît que tous ces noms, ou, pour parler plus juste, ce nom, varié seulement par les changemens arrivés dans la langue & dans l'ortographe, devoit son étymologie à l'action de compter ou de jetter.

Les Jettons les plus anciens de cette derniere espéce, que Saumaise a latinisés, en les nommant *Jacti* ou *Jactones*, n'offroient dans leurs inscriptions que le sujet pour lequel ils avoient été faits : *pour les Comptes, pour les Finances.* On lit sur quelques-uns de ceux qui ont été frappés sous le regne de Charles VIII : *Entendez bien & loyaument aux Comptes.* Sous Anne de Bretagne : *Gardez-vous de mescompter.* Sous Lous XII : *Calculi ad numerandum Reg. jussu Lud. XII.* Et sous quelques Rois suivans : *Qui bien jettera, son compte trouvera.*

L'usage des Jettons pour calculer étoit si bien établi, que nos Rois en faisoient fabriquer exprès des bourses, pour être distribuées aux Officiers de leur maison qui étoient chargés des états de dépense, à ceux qui étoient préposés à l'examen de ces états, & aux personnes qui avoient le maniement des deniers publics. La nature de ces comptes étoit exprimée ainsi dans les légendes : *Pour l'Ecuyerie de la Royne*, sous Anne de

Bretagne. *Pour l'Extraordinaire de la Guerre*, ſous François I. *Pro pluteo Domini Delphini*, ſous François II. Quelquefois ces légendes portoient le nom des Cours à l'uſage deſquelles ils étoient deſtinés : *Pour les Gens des Comptes de Bretagne : Gettoirs aux Gens des Finances : Pro Camera Computorum Breſſiæ.* Quelquefois enfin, on y trouve le nom des Officiers mêmes à qui on les deſtinoit ; ainſi nous en avons ſur leſquels ſe trouvent ceux de Raoul de Refuge, Maître des Comptes de Charles VII; de Jean de Saint-Amadour, Maître d'Hôtel de Louis XII; de Thomas Boyer, Général des Finances ſous Charles VIII; de Jean Teſtu, Conſeiller & Argentier de François I, & d'Antoine de Corbie, Contrôleur ſous Henri II.

Les Villes, les Compagnies & les Seigneurs particuliers en firent auſſi fabriquer à leur nom, & à l'uſage de leurs Officiers. Les Jettons ſe multiplierent ainſi, & leur uſage devint ſi néceſſaire dans toutes ſortes de comptes, qu'il n'y a pas un ſiécle qu'on employoit encore dans la dot d'une fille à marier, la ſcience qu'elle avoit dans cette ſorte de calcul.

Les Etats voiſins de la France l'imiterent bientôt dans la fabrique des Jettons de métal : il en parut peu de temps après en Lorraine, dans les Pays-Bas, en Allemagne & ailleurs, avec des légendes Françoiſes : *Pour les Gens des Comptes de Bar, de Bruxelles*, &c.

Dans la ſuite on s'eſt appliqué à les perfectionner ; on y a mis au revers du portrait du Prince, des deviſes ingénieuſes. Les Rois en reçoivent d'or pour leurs étrenes ; on en donne aux Cours Supérieures, & à différentes perſonnes de diſtinction ou d'un certain état ; & le Prince en gratifie les Gens de Lettres dans les Académies, dont il eſt le protecteur.



SUR

SUR UNE MEDAILLE de Minerve Iliade.



CETTE Médaille, qui eſt un *Stater* d'argént du poids de quatre dragmes, mérite l'attention des Antiquaires, moins encore par ſa conſervation, par la netteté des caractères & la correction du deſſein, que par la ſingularité du type & de l'inſcription du revers. M. l'abbé de Fontenu, à qui M. ſon frere l'avoit envoyée de Smyrne, remarqua d'abord que le premier côté de la médaille repréſente Minerve avec cet air martial qui convenoit à la Déeſſe des combats. Ses cheveux à demi friſés flottent négligemment derriere ſon cou, à la maniere des filles de Sparte; ſon caſque eſt orné d'aigrettes & d'une couronne d'Olivier. Au revers c'eſt la même Minerve, mais avec un air doux & tranquille, qui annonce la Déeſſe de la Paix & des Arts. Ses cheveux retrouſſés forment toute ſa coëffure, qui eſt terminée par une eſpéce de panier ou de boiſſeau. Son habillement eſt ſimple & léger : d'une main elle tient une quenouille, de l'autre elle porte ſur l'épaule droite un long javelot, orné d'une eſpéce de bandelette en forme de guirlande. Enfin l'inſcription ΑΘΗΝΑΣ ΙΛΙΑΔΟΣ, nous apprend que c'eſt la figure de la Minerve d'Ilion, ou le *Palladium*, ſi célébre dans l'antiquité. En 1719.

On croyoit communément que ce ſimulacre étoit tombé

du ciel, & que les destinées de Troye y étoient attachées. Les Romains qui se vantoient de l'avoir aussi, le regardoient comme le gage de la durée de leur Empire, *fatale pignus Imperii.* Mais plusieurs villes se disputoient l'avantage de posséder ce même Palladium. La premiere étoit Liris, ancienne ville de la Lucanie, & que Strabon croit avoir été une colonie de Troyens, par la raison qu'on y voyoit la statue de la Minerve Iliade, τὸ τῆς Ἀθηνᾶς τῆς Ἰλιάδος ξόανον, passage où Casaubon a cru mal-à-propos qu'il falloit lire Πολιάδος au lieu d'Ἰλιάδος; car quoiqu'il soit vrai que la Minerve de Troye portoit quelquefois le nom de Poliade, il est sûr qu'on la nommoit souvent Iliade, come on peut le voir dans Diodore de Sicile, dans Arrien, dans Hésychius, & dans plusieurs autres anciens Auteurs, principalement dans Philostrate, qui nomme le *Palladium* de Troye, Ἀθηνᾶν τὴν Ἰλιάδα. Si Casaubon avoit vû la médaille qu'on explique ici, il n'auroit certainement rien changé dans le texte de Strabon.

Lavinie, Lucerie, Daulis, Argos, Sparte, & plusieurs autres villes se glorifioient du même avantage; mais les Iliens le leur disputerent toujours. Ils prétendoient que le Palladium n'avoit jamais été enlevé de Troye, & que s'il étoit vrai qu'Enée, pour le garantir de l'incendie, l'eut porté à Palæscepsis, il l'avoit bientôt après remis en sa place; & lorsqu'on leur objectoit que suivant Homére, Dioméde & Ulysse l'avoient enlevé, ils répondoient que ces deux Capitaines n'avoient trouvé dans le Temple de Minerve qu'un faux Palladium, qu'on avoit mis à la place du véritable, qui dès le commencement du siége de Troye avoit été caché dans un lieu inconnu.

Pour prouver d'une maniere plus positive que les Troyens possédoient le véritable Palladium, M. l'abbé de Fontenu observe que de toutes les représentations du Palladium, il n'y en a point de plus ressemblante que celle que les Iliens ont fait graver sur leur médaille, & il le justifie par la description qu'on en trouve dans Apollodore. Le Palladium, dit cet Auteur, statue descendue du ciel, étoit dans la posture d'une

Liv. 3.

perſonne qui marche. Il tenoit une pique levée dans ſa main droite, & avoit une quenouille dans ſa main gauche. Tzetzès & Euſtathe en parlent à peu près de même. Or c'eſt préciſément là le type de la médaille. Ces Auteurs, à la vérité, en décrivant le Palladium, n'ont point parlé du boiſſeau ou du panier qu'on voit ici ſur la tête de Minerve : mais outre qu'on le trouve de même ſur la tête de pluſieurs divinités, non-ſeulement d'Egypte, mais encore des autres pays, on peut croire que c'eſt un panier ou *Calathus*, dans lequel Minerve mettoit les pelotons qu'elle avoit filés. En effet, les Poëtes n'ont pas moins célébré le *Calathus* de cette Déeſſe, que ſa quenouille. Virgile parlant de Camille, Reine des Volſques, dit :

Sur le 6. de l'Iliade.

L. 7.

Non illa colo Calathiſve Minervæ
Fœmineas aſſueta manus

Cette eſpéce de panier, que Pline compare à la fleur du lys, dont les feuilles vont en s'évaſant à meſure qu'elles s'élévent : *ab anguſtiis in latitudinem paulatim ſeſe laxantis, effigie Calathi*, & qui étoit fait ordinairement de jonc ou d'un bois fort léger, ſervoit aux ouvrieres à mettre leurs laines, & il étoit ſpécialement conſacré à Minerve, Déeſſe des Arts, ſous la protection de qui les Troyens ſe croyoient deſtinés à les cultiver dans une profonde paix.

L. 21. c. 5.

Iſidor. Orig. l. 19.

L'habillement de Minerve ſur la médaille, ne dément pas ce perſonnage de pacifique & de protectrice des Arts. Ce n'eſt point la redoutable Pallas, qui couverte de l'Egide, inſpire l'horreur & le carnage ; elle eſt ſimplement vêtue des trois ſortes d'habits dont parle Fulgence, & qui, ſelon ce Mythologue, marquent que la prudence & la ſageſſe ſçavent ſe diverſifier ſelon les occurrences.

Myth. l. 2.

Le premier de ces vêtemens eſt une eſpéce d'écharpe, dont les deux pans vont ſe perdre dans les plis de la robbe, ou ſemblent quelquefois voltiger au gré de l'air agité. Le ſecond eſt un mantelet ou tunique, qui ne va qu'à la moitié du corps, & dont les manches ſe terminent au-deſſus du coude. Le troiſiéme enfin eſt une robbe longue ſans manches, & d'une

étoffe si fine & si légere, qu'elle laisse entrevoir les graces du nud, avec la forme des jambes & des cuisses. A cette description on reconnoît le *Peplum* de Minerve, habillement si célébre dans les Poëtes & dans les Mythologues; car 1°. le *Peplum* étoit un vêtement qui descendoit jusqu'aux talons, *vestis talaris*, ou comme le nomme Euripide ποδήρης, & Eschyle ποδιστήρ. 2°. le *Peplum* étoit d'une étoffe très-fine & très-légere; 3°. il étoit sans manches : enfin il étoit ordinairement attaché avec une ceinture; or telle est ici la robbe que porte Minerve.

Après avoir expliqué ce qui regarde la principale figure du revers de cette médaille, M. l'abbé de Fontenu passe à ce qui l'accompagne, sçavoir la Chouette qui est à ses pieds, & le Monogramme qui est de l'autre côté.

Il se présente d'abord une difficulté : pourquoi trouve-t-on avec la Minerve d'Ilion le symbole de celle d'Athénes? L'Auteur répond, 1°. que peut-être le Palladium de Troye n'étoit qu'une copie de celui qui étoit à Athénes depuis l'arrivée de Cécrops, & qu'on croyoit aussi être tombé du ciel. Le culte de Minerve apporté d'Egypte dans la Gréce, passa dans la Samothrace, & de-là dans l'Asie mineure, où peut-être Dardanus lui-même le fit connoître. 2°. Il est très-probable que les Iliens, que la valeur des Athéniens avoit affranchis de la domination des Perses, voulurent en reconnoissance de ce service, faire graver sur leur médaille le symbole de la Déesse, qui étoit le plus en vénération chez leurs bienfaicteurs; comme par un semblable motif de reconnoissance, ils firent aussi graver sur une autre médaille de leur Minerve Iliade, qui est dans le cabinet du Roi, le cheval Pegase qui étoit le symbole que lui donnoient les Corinthiens. 3°. Les Iliens voulurent peut-être exprimer par ce symbole qu'ils avoient été assujétis par les Athéniens, dans le temps que ceux-ci se rendirent maîtres d'une grande partie des côtes de l'Asie mineure, comme le rapporte Strabon après Thucydide; & cette réflexion feroit tomber la critique de Casaubon, qui accuse Strabon de n'avoir pas bien entendu le texte de Thucydide.

Les Monogrammes sont ordinairement sur les médailles grecques des chiffres particuliers, ou à de certains coins de monnoies, ou à des villes, ou à des peuples, ou même aux Monetaires, & il est très-difficile d'en pénétrer le sens. Les lettres qui les forment sont souvent, ou renversées, ou unies ensemble; & pour en tirer la véritable signification, il faut les décomposer & les arranger dans un ordre naturel. M. l'abbé de Fontenu croit que celui de la médaille qu'il explique, est formé de cinq ou six lettres qui renferment, ou le mot Μυριν abbrégé de Μυριναίων, ou le nom entier de Μύριον, ville de l'Eolide voisine de la Troade. Que si l'on demandoit pourquoi le nom de Myrine se trouve sur une médaille des Iliens, la réponse seroit aisée. 1°. Il peut y avoir eu quelqu'association entre les deux villes, sur-tout à cause que l'Amazone Myrine, qui fonda la ville de ce nom, avoit son tombeau dans le territoire d'Ilion, comme Strabon le rapporte. 2°. Le Magistrat, sous qui la médaille a été frappée, y aura mis le nom d'une ville, qui étoit apparemment sa patrie du côté paternel; car pour être citoyen d'Ilion, comme devoit l'être sans doute tout premier Magistrat, le côté maternel suffisoit, suivant cette remarque du Digeste, *Iliensibus concessum est, ut qui matre Iliensi esset, sit eorum municeps.* *L. 1. D. ad Municip.*

Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur cette médaille, M. l'abbé de Fontenu explique le mot Απημάντου qui est dans l'exergue, & il prouve que ce n'est point le nom du Magistrat, comme il s'en trouve souvent sur les médailles, mais une épithéte de Minerve, ce qui rend la construction plus exacte. Le terme Απήμαντος a plusieurs significations, dont les plus générales sont celles de *salutaris*, *illæsus*, *innoxius*, *incolumis*, &c. Or toutes ces significations conviennent à Minerve. La premiere a rapport au mot *sospes* ou σώτειρα, titre sous lequel Ulysse à son retour de Troye lui dédia un temple: la seconde, en prenant *illæsus* dans un sens figuré, convient à une Divinité qui s'étoit toujours conservée sans tache. La troisiéme convient à la Déesse de la Paix & des Arts, telle qu'elle est représentée sur le revers de la médaille. La derniere lui

convient encore mieux, & les Iliens peuvent lui avoir donné l'épithéte d'Ἀπήμαντος, *innocua*, *incolumis*, pour faire allusion à un fait rapporté par Appien d'Alexandrie, par Servius, par Julius Obsequens & par S. Augustin, qui cite à ce sujet un passage de Tite-Live qu'on ne trouve plus dans ce qui nous reste de ses ouvrages. Ce fait est que sous le consulat de L. Sylla & de L. Pompeius, Fimbria, Lieutenant de L. Valerius Flaccus, ayant pris & brûlé Ilion sans aucun respect pour ses Dieux, on trouva dans les cendres du temple de Minerve le Palladium sain & entier : prodige dont les Iliens étoient charmés de conserver le souvenir sur leurs médailles.

Bello Mithr. Æneid. 2. C. 116. De Civ. Dei.

SUR UNE MEDAILLE de Philippe le Tétrarque.

1720. LA MÉDAILLE dont il s'agit, & sur laquelle M. l'abbé de Fontenu, qui l'avoit reçûe du Levant, a communiqué ses réflexions à l'Académie, est de moyen bronze, & d'une fabrique assez grossiere; cependant on peut la regarder comme un des plus précieux monumens de l'antiquité, non-seulement parce qu'elle est très-rare, & peut-être unique, mais encore parce qu'elle sert à éclaircir quelques points de l'histoire sacrée & prophane : en voici le dessein.



Le côté de la tête n'a rien d'extraordinaire; c'est celle d'Auguste couronnée de laurier, avec l'inscription ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ; mais du côté du revers tout est singulier, la légende, le type, & sur-tout l'époque.

1°. La légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΤΕΤΡΑΡΧΟΥ ne se trouve sur aucune autre médaille connue; d'où M. l'Abbé de Fontenu prend occasion de parler, d'abord de ce Prince, & ensuite de sa dignité de Tétrarque. Philippe étoit le second des trois fils, à qui Hérode le Grand laissa ses Etats. Quoiqu'il fût le Prince le plus accompli de toute sa famille, & que mille belles qualités l'eussent fait également estimer des Juifs & des Romains, il encourut cependant la disgrace d'un pere jaloux & défiant, qui, séduit par les artifices d'Antipater son aîné, ne lui avoit donné par son premier testament aucune part à sa succession; mais qui revenu de ses préventions, le fit ensuite Tétrarque de la Trachonite & de l'Auranite, province sous lesquelles étoient comprises la Panéade, la Gaulanite, l'Iturée, &c. Après la mort d'Hérode, Auguste se maintint dans cette Tétrarchie, qu'il gouverna avec tant de sagesse, qu'il fut les délices de son peuple, & l'admiration de ses voisins. Ce Prince mourut dans la 37e année de sa domination, sans avoir laissé d'enfans de sa femme Salomé, fille d'Hérode son frere, surnommé aussi Philippe; ce qui a donné lieu à de célébres Ecrivains de confondre ces deux Princes, quoiqu'ils soient assez distingués dans les livres saints & dans Josephe, qui donne toujours le nom d'Hérode à celui qui avoit épousé sa niéce Hérodias, & ne lui donne jamais le titre de Tétrarque.

On sçait que le nom & la qualité de Tétrarque venoient des Galates, qui ayant conquis trois provinces dans l'Asie mineure, les diviserent chacune en quatre principautés, dont ils conférerent le gouvernement à douze de leurs chefs, sous le titre de Tétrarques, nom qui leur fut donné parce qu'ils commandoient chacun dans une quatriéme partie de la Galatie. Ce titre passa chez différens peuples de l'Asie, mais il changea de signification, puisqu'il fut donné, suivant Pline, à tous les Seigneurs indépendans, ne fût-ce que d'une seule ville. Dans la suite, la Cœlésyrie eut plusieurs Tétrarchies : Philippe & Antipas en posséderent deux, en prenant même ce mot dans la signification que lui donnoient les Galates. L'autorité des Tétrarques étoit quelquefois si considérable, qu'ils s'égaloient

Strabon. l. 12.

L. 5. c. 18.

aux Rois, & qu'on leur en donnoit le nom; les livres ſaints appellent Roi le Tétrarque Antipas. Ciceron, Pline & d'autres Auteurs confondent auſſi quelquefois ces deux titres, ce qui a fait dire à Héſychius, Τέτραρχαι οἱ βασιλεῖς.

2°. Le type eſt un temple à quatre colomnes, & M. l'abbé de Fontenu croit que c'eſt celui de Panium ou Panéas, qu'Hérode, pour reconnoître les bontés d'Auguſte, avoit fait conſtruire en ſon honneur; en quoi il avoit ſuivi l'exemple des autres Princes alliés aux Romains. La conjecture de M. l'abbé de Fontenu eſt très-plauſible; & premierement, ce temple eſt conſacré, ſelon toutes les apparences, au Prince dont la médaille offre le portrait: d'ailleurs aucun Auteur ne dit que Philippe ait lui-même fait conſtruire un temple à Auguſte, & on n'en trouve point d'autre dans ſa Tétrarchie. En ſecond lieu Philippe, ſur le récit qu'en fait Joſephe, étoit un Prince trop religieux pour le ſoupçonner d'avoir porté juſqu'à l'idolatrie la conſidération qu'il devoit aux Romains: tout ce qu'il pouvoit faire pour ne les pas aigrir, étoit de laiſſer dans ſes Etats le temple que ſon pere y avoit bâti en l'honneur de ſon bienfaiteur, & de ſouffrir qu'on le repréſentât ſur ſes monnoies.

Joſeph. Ant. l. 15. c. 13.

Ces motifs, autant que l'heureuſe ſituation de Panium, qu'Hérode avoit déja fort embelli, porterent Philippe à faire bâtir en cet endroit une belle ville, à laquelle il donna le nom de *Cæſarea Auguſta Paneas*, & qui devint la capitale de ſes Etats. On trouve ſouvent dans les anciennes inſcriptions cette ville honorée des titres de ſainte, d'inviolable, de Néocore; & ſur une médaille d'Auguſte, elle a ceux de ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ ΝΕΟΚΟΡΩΝ, *Céſarée de Philippe*, pour la diſtinguer des autres villes qui portoient le nom de Céſarée.

3°. Enfin, ce qu'il y a de plus conſidérable ſur cette médaille c'eſt l'époque, qui nous apprend que quelques Hiſtoriens ont placé trop tard l'année de la mort d'Hérode, année dont la connoiſſance fixe celle de l'Ere chrétienne. Entre les colomnes du temple gravé ſur cette médaille, on voit ces trois

trois lettres L ΛΓ qui marquent l'année trente-trois, qui doit ſe rapporter à quelqu'une des Eres uſitées dans la Syrie & dans la Paleſtine du temps de Philippe le Tétrarque : or de toutes ces époques, qui étoient celle des Seleucides, celle de Pompée, celle de Jule Céſar & celle d'Auguſte, il n'y a que la derniere à qui puiſſe convenir l'an 33 de la médaille; il ne peut tomber ſur aucune des autres, qui étoient d'une date plus ancienne vers les premieres années du regne de Philippe, où la médaille fut frappée. En effet, l'Ere des Seleucides étoit alors pouſſée au IVe ſiécle, celle de Pompée à la 70 année, & celle de Céſar paſſoit 50 ans. D'ailleurs cette date ne peut convenir, ni avec l'époque de Céſarée de Panéas, ni avec celle du regne de Philippe, puiſqu'elles étoient l'une & l'autre trop nouvelles, la premiere n'ayant que 16 ans à la mort d'Auguſte, & l'autre 18 au plus. Il ne reſte donc que l'époque de l'empire de ce Prince, & l'on commença à compter par le regne d'Auguſte, l'an de Rome 723, le 2 de Septembre, jour de la bataille d'Actium.

Pour prouver que c'eſt ſur cette époque qu'eſt priſe la date de la médaille, M. l'abbé de Fontenu remarque, que cette époque étoit la plus uſitée dans la Syrie du temps du Tétrarquat de Philippe; qu'Antioche & Seleucie, & à leur imitation pluſieurs autres villes, l'avoient reçue immédiatement après la bataille d'Actium; que les monnoies des Hérodes ſont ſouvent datées par les années des Empereurs Romains: enfin ce qui lui paroît déciſif, qu'on ne ſçauroit rapporter plus naturellement la date d'une médaille qu'au Prince qui y eſt repréſenté, & dont le temple occupe tout le champ. De-là, il conclud qu'on n'a pas placé aſſez exactement le temps de la mort d'Hérode. Les Sçavans qui ont traité cette queſtion, font remonter la mort de ce Prince à l'an 750 de la fondation de Rome; d'autres la font deſcendre à l'an 759, & entre ces deux termes les opinions varient encore beaucoup; or la date de la médaille répand ſur ce fait une grande lumiere. Elle détruit d'abord le ſentiment de ceux qui placent la mort d'Hérode plus tard qu'au printemps de l'an de Rome 756, en voici la preuve :

l'an 33 d'Auguſte commence au 2 Septembre 755, & finit au même jour 756: or l'an 33 de l'empire de ce Prince, Philippe étoit Tétrarque; donc Hérode ſon pere étoit mort avant la fin de l'année 756. Il l'étoit même dès le printemps de cette année, puiſque ſelon Joſephe, il étoit mort avant Pâques; ainſi ſe trompent les Chronologues, qui placent cette mort dans les années qui ſe trouvent entre la Pâque de 756 & l'an 760.

De-là, il ſuit que des dix années entre leſquelles on fixe la date de la mort d'Hérode, il en faut d'abord rabbattre près de quatre, ſçavoir les neuf derniers mois de 756, & les années entieres 757, 758 & 759, en ſuppoſant même que la médaille ne fut frappée qu'en 756, ce qui n'eſt pas ſûr. On ne peut auſſi ſe diſpenſer de retrancher encore de ces dix ans la plus grande partie de l'an 755, puiſque bien loin de ſuppoſer, comme il a paru qu'on a voulu le faire, que la mort d'Hérode n'arriva qu'au printemps de l'an 756, il eſt au contraire très-certain per l'époque de la médaille, qu'il y avoit alors au moins un an que ce Prince étoit mort, puiſqu'il fallut aller à Rome (*a*) obtenir la confirmation des dernieres volontés d'Hérode, en revenir après bien des négociations, prendre poſſeſſion chacun de ſa part de la ſucceſſion, avant que d'exercer les droits de ſouveraineté. On doit donc placer la mort du Roi de Judée au moins en l'an 32 d'Auguſte, un an avant la fabrication de la médaille.

On peut auſſi conclure de la même époque, que les Auteurs qui croyent qu'Hérode ne mourut que pluſieurs années après la naiſſance de J. C. ſe ſont trompés: tels ſont Nicéphore, qui met trois ans entre ces deux époques, S. Epiphane, qui en compte quatre, Sulpice Sévére cinq, & Baronius huit; puiſque toutes ces opinions vont à prolonger la vie de ce Prince au-delà de l'an 755, & le font vivre dans le temps qu'un de ſes ſucceſſeurs fait battre monnoie dans ſon Tétrarquat.

Après avoir fait ſentir l'avantage que la Chronologie

(*a*) Joſephe rapporte, qu'Archélaüs & Antipas y étoient allés d'abord après Pâques de l'année dans laquelle leur pere étoit mort.

tire de cette médaille, M. l'abbé de Fontenu prétend que de tous les Auteurs qui ont cherché l'époque de la mort d'Hérode, aucun ne l'a mieux trouvée que Deker, qui la fixe à l'an de Rome 750, d'où il résulte que la naissance de J. C. ne peut être placée plutôt qu'au 25 Décembre de l'année précédente 749. M. l'abbé de Fontenu ajoûte au sentiment de Deker, les preuves que la médaille lui fournit, & il raisonne ainsi. On ne sçauroit nier que la mort d'Hérode ne soit arrivée l'an de Rome 750, si l'année 33 d'Auguste, marquée sur la médaille de Philippe, est la 6e année de la Tétrarchie de ce Prince: or c'est un fait qu'on peut conclure du témoignage de Joséphe. Cet Historien, qui a si bien écrit l'histoire des Hérodes, assûre que Philippe finit ses jours l'an 37, de sa Tétrarchie, la 20e année de l'Empire de Tibere, & de Rome 787. Or, en remontant de l'an 787 à l'année 755 au mois de Septembre de laquelle commence la 33e d'Auguste, on n'atteint que la 31e de Philippe, qui néanmoins fut Tétrarque pendant 37 ans. Donc en 755 il y avoit déja 6 ans qu'il regnoit; donc il avoit succédé à Hérode dès 750.

Entre un grand nombre de preuves que l'histoire sacrée & prophane offre à l'Auteur pour la confirmation de ce systême, il s'attache aux suivantes.

1°. Selon Josephe, le Roi Archélaüs fut exilé la 10e année de son regne, & l'an 37 après la bataille d'Actium, l'an de Rome 759, en quoi il est conforme à Dion, qui nomme ce Prince Hérode de Palestine. Donc, s'il y avoit dix ans qu'Archélaüs étoit sur le trône en 759, il devoit être, ainsi que son frere Philippe, dans la 6e année de son regne en 755, qui étoit la 33e d'Auguste; & par conséquent ils avoient succédé à Hérode en 750. *Ant. l. 7.*

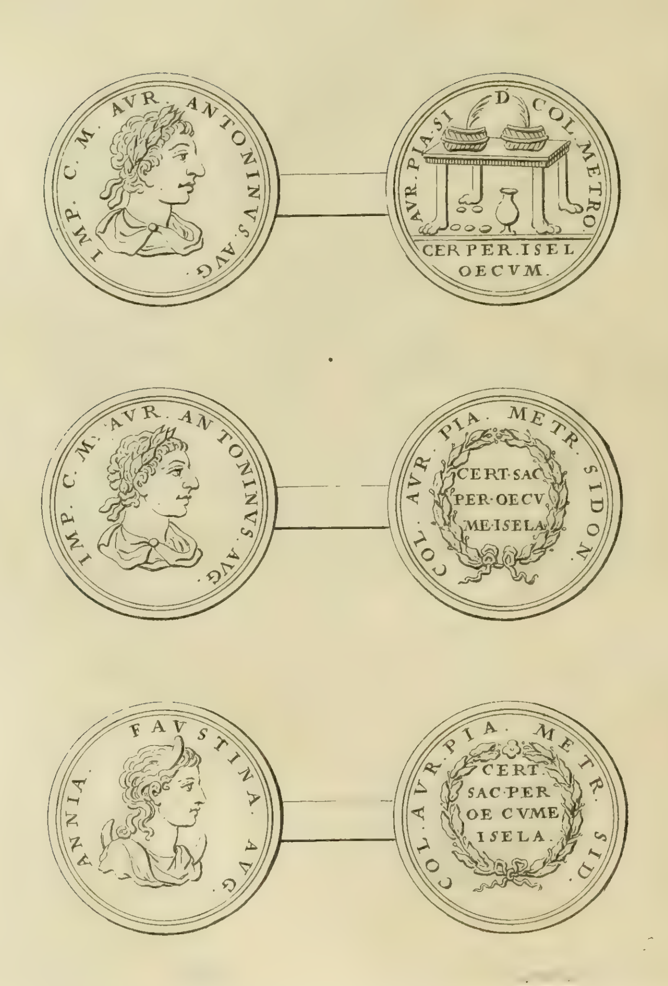
2°. On peut tirer la même conséquence de l'éxil d'Hérode Antipas, Tétrarque de Galilée, qui, selon le même Josephe, arriva la 3e année de l'Empire de Caligula, l'an de Rome 793. Ce Prince étoit alors dans la 43e année de son regne, comme il paroît par ses médailles, qui datent jusques-là; par conséquent il avoit commencé à regner dès l'an de

Rome 750, puiſqu'il y a quarante-trois ans à remonter depuis 793 juſqu'à 750. Il y avoit donc en 755 ſix ans que ce Prince & ſon frere étoient en poſſeſſion de leurs Etats; & par une derniere conſéquence, il falloit qu'ils euſſent perdu leur pere en 750.

3°. On apprend de Joſephe, que Philippe étant revenu de Rome dans ſa Tétrarchie, y fonda les villes de Céſarée de Panéas & de Juliade, l'une ſous le nom d'Auguſte, l'autre ſous celui de Julia, fille de cet Empereur; c'étoit ſans doute, avant l'éloignement de cette Princeſſe, qui cependant fut exilée l'an de Rome 752. Il falloit donc que ce Prince fût Tétrarque auparavant, & qu'il eût eu le temps de faire le voyage de Rome. On peut ajoûter encore, qu'on voit par les médailles de Panéas, qu'elle fut bâtie vers la fin de l'année 751. Il faut donc qu'il ait pris poſſeſſion de ſes Etats en 750, puiſqu'il ne revint d'Italie qu'un an au moins après la mort de ſon pere; ainſi l'an 755 eſt la ſixiéme de ſa Tétrarchie.

4°. Enfin Joſephe compte 40 ans entre le jour de ſa naiſſance, qui arriva dans la premiere année de l'Empire de Caligula, & le commencement du regne d'Archélaüs: or ces 40 ans ſe terminant à l'an de Rome 790, ils doivent commencer en 750. C'eſt donc cette année-là, qui fut la premiere du regne d'Archélaüs, & par conſéquent l'année 750, ou la 33e d'Auguſte, étoit la ſixiéme de la domination des enfans d'Hérode.




IMP. C. M. AVR. ANTONINVS. AVG.
D
AVR. PIA. SI COL. METRO.
CER PER. ISEL
OECVM.
IMP. C. M. AVR. ANTONINVS. AVG.
COL. AVR. PIA. METR. SIDON.
CERT·SAC
PER·OECV
ME·ISELA
ANNIA. FAVSTINA. AVG.
COL. AVR. PIA. METR. SID.
CERT.
SAC·PER
OE CVME
ISELA.

De quelle maniere on doit lire les mots abbrégés CER. PER. *sur trois Médailles de la ville de Sidon.*

IL arrive souvent que l'abbréviation de certains mots sur les médailles, ne fait naître des difficultés aux Antiquaires, que par les mystères qu'ils veulent y trouver. C'est ce que M. Isselin, l'un des Académiciens étrangers honoraires, entreprit de prouver dans une grande Dissertation qu'il envoya à l'Académie en 1724 sur trois médailles de la ville de Sidon, où on lit ces mots abbrégés, CER. PER. Il commence par une description exacte de ces trois médailles, dont M. Vaillant dans son livre des Colonies, a le premier publié les desseins, que l'on retrouvera ici. Les deux premieres médailles ont d'un côté la tête d'Elagabale, avec la légende ordinaire, IMP. C. M. AVR. ANTONINVS AVG. PIVS. 1724.

Au revers de la premiere médaille, on voit une table sur laquelle sont posés deux vases, de l'un desquels sort une palme. Sous la table est représentée une urne semblable à celles dont on se sert dans les Sacrifices.

Ce revers contient deux Inscriptions; la premiere, qui fait le tour de la médaille, en ces termes, AVR. PIA SIDON COL. METRO. *Aurelia Pia Sidon Colonia Metropolis.* La seconde, qui est à l'exergue, consiste en ces mots abbrégés, CER. PER. ISEL. OECVM.

Le revers de la seconde médaille représente une couronne de laurier, autour de laquelle sont les mêmes titres de la ville de Sidon, mais arrangés de la maniere suivante, COL. AVR. PIA. METR. SIDON. les termes qui ont rapport aux jeux déja exprimés sur la médaille précédente, sont renfermés au-dedans de la couronne, & sont augmentés d'un mot CERT. SAC. PER. OECVME. ISELA.

A l'égard de la troisiéme médaille, qui représente la tête

d'Annia Faustina, l'une des femmes d'Elagabale, M. Isselin s'est cru dispensé d'en donner la description, par la raison qu'elle ne differe presqu'en rien, pour le revers, d'avec la seconde d'Elagabale dont on vient de parler, ayant précisément les mêmes lettres renfermées au-dedans de la couronne de laurier.

Il s'agit de sçavoir ce que peuvent signifier les lettres PER. c'est sur quoi roule toute la difficulté.

M. Spanheim, qui a eu plusieurs fois occasion de parler de ces mêmes médailles dans ses lettres à M. Morel, ne balance point à y lire CERTAMEN PERIODONICVM. mais sans marquer le sens précis dans lequel il prend cette expression. A la vérité il y a tout lieu de croire que M. Spanheim n'a point été là-dessus d'un autre sentiment que M. Vaillant, qui prétend que les mots *Certamina Periodonica* marquent des jeux auxquels étoient admis, exclusivement à tous autres, les seuls *Athlétes Periodoniques*, c'est-à-dire, ceux qui avoient déja remporté la victoire dans les quatre anciens jeux sacrés de la Gréce, sçavoir d'Olympie, de Delphes, de Nemée & de l'Isthme de Corinthe; avantage que les anciens Grecs exprimoient par ces termes Νικᾷν τὴν περίοδον, *vaincre le tour*, ou *le Periode*.

Quelque déférence qu'ait d'ailleurs M. Isselin pour deux aussi grands Antiquaires que M. Spanheim & M. Vaillant, il ne sçauroit se résoudre à embrasser l'explication qu'ils donnent au mot abbrégé PER. il croit même que l'on peut opposer à leur sentiment des raisons très-fortes; & premierement que si cette supposition étoit véritable, c'est-à-dire, que si l'on n'avoit admis aux jeux de Sidon que des Athlétes périodoniques, ces jeux auroient surpassé en célébrité tous les autres jeux, qui étoient établis en différentes villes de l'Empire Romain. Mais pourquoi attribuer un pareil avantage à cette ville phénicienne? On sçait au contraire que pendant tout le temps que les jeux athlétiques ont duré, ceux qu'on appelloit les quatre jeux sacrés de la Gréce, les jeux Capitolains & les jeux Actiens, se sont toujours conservé une très-grande supériorité sur tous les autres; & avec cette circonstance singuliere, que dans le

temps que les jeux étoient le plus en vogue, les villes qui en vouloient établir chez elles avec la permission des Empereurs, ont toujours regardé comme une chose très-glorieuse pour elles, que leurs jeux fussent formés, ou sur le modéle de quelques-uns des quatre anciens jeux sacrés de la Gréce, ou sur celui des jeux Capitolains, & des jeux Actiens, ou enfin sur le modéle de tous ces jeux ensemble. Or il est constant qu'il ne falloit point avoir remporté le prix dans les quatre jeux sacrés de la Gréce, pour être admis aux jeux Actiens, Capitolains, Héracliens, Asclépiens, & à tous ces autres jeux célébres, dont il est fait mention dans les inscriptions athlétiques. Pourquoi donc auroit-on accordé une si grande distinction à la ville de Sidon? Par où pouvoit-elle avoir mérité une prérogative si surprenante, tandis que sous le regne du même Elagabale, il y avoit un grand nombre de villes qui surpassoient Sidon, & en dignité & en richesses. N'auroit-ce pas été lui donner une espéce de primauté sur Rome même, la capitale du monde?

Toutes ces raisons n'autorisent pas seulement M. Isselin à demander des preuves d'une prérogative aussi marquée, elles l'enhardissent jusqu'à aller au-devant de ces preuves, & il soutient que l'on ne doit pas espérer d'en trouver aucune. En effet, comme on ne sçauroit nier que la circonstance de n'admettre aux jeux de Sidon que des Athlétes, ou des Musiciens périodoniques, n'eût rendu ces jeux extrémement célébres, il faut en même temps demeurer d'accord, que l'épithéte qui auroit désigné une si rare prérogative, auroit dû aussi passer dans la bouche de tout le monde. Le moyen de ne pas nommer souvent une victoire plus capable que toute autre, de picquer l'ambition des Athlétes : cependant il n'y a jamais eu aucune épithéte, aucune expression appropriée aux jeux de Sidon, & qui marquât que l'on n'y laissoit combattre que les seuls Athlétes périodoniques.

D'ailleurs, en supposant des jeux de cette nature, les jeux de Sidon auroient été en grand danger de manquer souvent d'Athlétes, qui eussent les qualités requises pour y disputer les prix. L'embarras devient encore bien plus sensible, lorsqu'on

fait quelqu'attention au nombre des différens exercices, dont les jeux de Sidon étoient composés, puisqu'en qualité de jeux sacrés, ils devoient comprendre tous les divers exercices en usage dans les autres jeux honorés du titre de sacrés, & particuliérement dans les quatre grands jeux de la Gréce. Or peut-il tomber sous le sens qu'à chaque célébration de ces jeux, il se fût trouvé à point nommé un nombre suffisant de champions périodoniques, pour la Lutte, pour le Pugilat, pour le Saut, pour la Course à pied, pour la Course des chevaux, pour celle des Chars, & enfin pour toutes les différentes espéces de Musique que l'on sçait y avoir tenu leur place, du moins sous les Empereurs Romains?

Mais supposé qu'un vieil Athléte périodonique n'eût point empêché de vaincre un autre Athléte plus jeune que lui, soit que le premier, rassasié de gloire, se fût retiré de lui-même pour laisser le champ libre à ceux qui prétendoient entrer dans la même carriere, soit que le second, joignant l'adresse à la force, eût remporté sur le premier les prix de tous les jeux sacrés, & que par-là il se fût rendu périodonique, en dépit de son antagoniste, croit-on que les jeux de Sidon en eussent retiré plus d'avantage? En effet, il n'est pas à présumer qu'un ancien Athléte, qui sentoit assez la diminution de ses forces, eût voulu hazarder sa réputation avec un jeune Athléte, sous les efforts duquel il s'étoit déja vû succomber: & supposé qu'il eût bien voulu s'y exposer encore, auroit-ce été un spectacle fort intéressant qu'un couple d'Athlétes aussi mal assorti?

La derniere raison qui empêche M. Isselin d'adopter l'explication que M. Spanheim & M. Vaillant donnent au mot abbrégé PER. sur les trois médailles de Sidon, c'est que cette interprétation fait tomber ces médailles dans une espéce de contradiction avec elles-mêmes. Car il n'y a rien de plus opposé que les deux épithétes d'Œcuménique & de Périodonique, attribuées en même temps au jeux de Sidon. On sçait que le premier de ces adjectifs ne signifie autre chose, sinon que tous les Athlétes de l'Empire Romain étoient invités à ces

ces jeux, & qu'ils avoient droit d'y venir diſputer la victoire : mais à quoi reſtraint-on un ſens ſi étendu ; à quoi ne le réduit-on pas incontinent après, en expliquant les trois lettres PER. par le mot *Periodonicum*, qui borneroit cette prétendue univerſalité à un très-petit nombre d'Athlétes périodoniques, c'eſt-à-dire, à deux ou trois hommes tout au plus ?

M. Iſſelin s'attache enſuite à rapporter un grand nombre de paſſages d'Auteurs anciens, qui prouvent que dans la célébration des jeux ſacrés, il n'a jamais pû y avoir qu'un ſeul vainqueur de chaque eſpéce de combat ; & il ajoûte, que la lutte & le pugilat, ou le pancrace, étant ſans contredit les deux eſpéces de combat pour leſquels les Anciens ont témoigné le plus d'attachement, ils ont auſſi toujours été préférés aux autres exercices : que par la même raiſon, ceux qui y remportoient le prix, ont dû avoir une fort grande ſupériorité ſur leurs antagoniſtes ; & qu'au contraire le déſavantage des vaincus dans ces mêmes combats, n'a pû manquer d'être ſi expoſé aux yeux de tout le monde, que ce ſeroit ſe moquer que de vouloir ériger ces derniers en *Hiéroniques*, & enfin en *Périodoniques*, à la faveur de quelques légéres récompenſes qu'on aura pû leur accorder, plutôt pour les conſoler dans leur diſgrace, que pour leur faire le moindre honneur.

Au reſte, il eſt certain, ſelon M. Iſſelin, que ce mot *Périodonicum*, pris pour adjectif, ne ſe trouve ni dans les Auteurs ni dans les Gloſſaires Grecs. Il ne conçoit pas comment du ſubſtantif περιοδονίκης, on auroit pû ſans autre changement former un adjectif terminé ſimplement en ος pour le maſculin, & en ον pour le neutre. Il faudroit, dit-il, augmenter du moins chaque mot d'une ſyllabe, & faire par exemple περιοδονίκιος ou περιοδονίκητος ; c'eſt cependant ce que l'on ne fait point en formant de περιοδονίκης ſubſtantif, le prétendu adjectif περιοδονικὸς, contre l'analogie de la langue grecque. Si donc on vouloit adopter le ſentiment de M. Spanheim & de M. Vaillant, il ſuffiroit de changer tant ſoit peu leur épithéte, en y ajoûtant une ſeule lettre, on auroit en Grec ἀγὼν περιοδονίκιος, & en Latin *Certamen periodonicium* : épithéte auſſi conforme à

l'analogie grecque, qu'elle feroit propre pour défigner des jeux ou des combats où l'on n'auroit permis d'entrer en lice qu'à des Athlétes périodoniques, c'eft-à-dire, qui euffent vaincu ce que les Grecs appelloient *le période*.

Après avoir ainfi combattu l'opinion de M. Spanheim & de M. Vaillant, M. Iffelin propofe la fienne, qui eft qu'au lieu de *Certamen periodonicum*, il faut lire fans y chercher aucun myftère, *Certamen periodicum*. Par ce moyen il n'y aura plus de difficulté par rapport aux mots abbrégés CER. PER. qui conviendront parfaitement enfemble; & c'eft ce que M. Iffelin établit dans le refte de fa Differtation.

D'abord il fait venir cet ἀγὼν περιοδικός, ou *Certamen periodicum*, du mot περίοδος, en prenant ce fubftantif dans le même fens qu'il a lorfqu'il entre dans la compofition de περιοδονίκης, c'eft-à-dire, pour ces quatre jeux célébres de l'ancienne Gréce dont on a déja parlé. En ce fens-là, le *Certamen periodicum* des trois médailles fidoniennes, marquera fimplement des jeux inftitués à Sidon, à l'imitation de ceux des Grecs, & qui leur reffembloient en ce qu'ils avoient de principal.

Pour appuyer cette explication du mot abbrégé PER. M. Iffelin fait deux nouvelles remarques; la premiere que dans le temps où les Athlétes fe piquoient fi fort de remporter les prix des quatre anciens jeux facrés de la Gréce, en quelque genre d'exercice ou de combat que ce fût, la phrafe νικᾷν τὴν περίοδον, n'a pû manquer d'être fort ufitée, comme il le trouve dans quelques paffages. La feconde remarque eft, que dans ce temps-là même on a été généralement prévenu, que pour donner d'abord un grand luftre, foit aux jeux que l'on inftituoit de nouveau, foit à ceux qui avoient déja été inftitués dans quelque lieu que ce fût: il falloit les régler fur le modéle de ces célébres jeux facrés de la Gréce, auxquels on ajoûta enfuite les jeux capitolins pour honorer la capitale de l'Univers, & les jeux actiens érigés en l'honneur d'Augufte, pour célébrer la fameufe victoire d'Actium, que l'on regardoit avec raifon comme le vrai fondement de l'Empire Romain. Or, puifqu'il eft certain que les villes qui célébroient des

jeux, regardoient comme un très-grand honneur la conformité qu'ils avoient avec ceux de la Gréce, & comme d'ailleurs le mot de *Période* étoit fort en usage dans le même temps, pour désigner ces quatre jeux ensemble; qu'y avoit-il de plus naturel, que d'appeller *périodiques* de jeux nouvellement institués sur le modéle des quatre anciens, de la même maniere qu'il est constant qu'on leur a aussi donné le nom de jeux sacrés. Au reste, il est si vraisemblable que cette conformité des jeux nouvellement établis avec les anciens jeux des Grecs & des Romains, en faisoit le principal ornement, que les villes qui les célébroient, même en l'honneur d'autres Divinités, affectoient de leur donner les noms qu'ils avoient parmi ces deux peuples. C'est de-là que viennent ces inscriptions tant de fois répétées, *Pythia Alexandria* de la ville de Philippopoli, *Hadriana Olympia* de Smyrne, *Paionia Pythia* de Milet, *Heraclia Olympia* de Tyr, *Pythia Philadelphia* de Perinthe, *Actia Cæsarea* de Damas, *Panathenæa Olympia* d'Athenes, & tant d'autres qu'il est inutile de rapporter.

Cette foule de preuves ne laisse à M. Isselin aucun doute sur la justesse de sa nouvelle interprétation, qui rend ces mots abbrégés CER. PER. par CERTAMEN PERIODICUM, & le persuade que cette expression a été fort commune sous les Empereurs Romains, temps où se sont établis de tous côtés un si grand nombre de jeux nouveaux, sur le modéle des quatre anciens jeux sacrés de la Gréce; il ne croit pas non plus que l'on puisse lui nier, que ces villes n'ayent regardé comme quelque chose de fort honorable d'avoir des jeux qui fussent périodiques, & qu'elles n'en ayent fait gloire dans leurs inscriptions & sur leurs médailles. Or puisque les jeux de la ville de Sidon ont été des jeux sacrés fort célébres & fort pompeux, comme le marque l'inscription seule de ses médailles, il conclud que le *Certamen periodicum* y vient d'autant mieux, que la maniere de lire le mot abbrégé PER. rend cette syllable par un terme bien grec, & bien convenable aux jeux dont il s'agit; au lieu que le *Periodonicum* de M. Spanheim & de M. Vaillant est une épithéte forgée, qui n'a jamais été employée

par aucun Auteur, qui eſt contraire à l'analogie de la langue grecque, & à laquelle d'ailleurs on ne ſçauroit donner un ſens tant ſoit peu plauſible.

DES MEDAILLES CONTORNIATES.

FAUTE d'avoir pû ramaſſer un nombre conſidérable de médailles contorniates, les Antiquaires n'avoient pû juſqu'ici en parler d'une maniere ſatisfaiſante. M. Mahudel, qui en a fait un aſſez ample recueil, & qui a comparé les types de toutes celles qui ſont dans le cabinet du Roi, s'eſt trouvé en état de parler avec quelque certitude du temps, des
En 1721. lieux & des motifs de leur fabrication, & il a communiqué ſes obſervations à l'Académie.

On appelle contorniates des médailles de cuivre, terminées dans leur circonférence par un cercle d'une ou de deux lignes de largeur continu avec le métal, quoiqu'il ſemble en être détaché par une rénure aſſez profonde qui regne à l'extrémité du champ, de l'un & l'autre côté de la médaille. Cette ſorte particuliere de cercle fait aiſément diſtinguer les médailles contorniates, de celles qui ſont enchaſſées dans des bordures du même, ou d'un différent métal. Quoiqu'on pût dire que le nom de contorniate vient du mot *contornus*, contour, employé dans nos vieux titres, comme on voit par le Gloſſaire de M. du Cange; cependant M. Mahudel prétend qu'il en faut chercher l'origine en Italie, où ces médailles ſont appellées *Medaglioni Contorniati :* mais tout cela revient au même.

La premiere queſtion qui ſe préſente au ſujet de cette ſorte de médailles, eſt de ſçavoir ſi elles ont ſervi de monnoie; & l'on décide que non. Le cercle qui les termine, plus parfait que celui des médailles qui ſervoient de monnoie; l'éminence de ce cercle, qui rend ces médailles moins propres à être maniées; la difficulté qu'il y a eu de former la vive arreſte qu'on voit des deux côtés de ce cercle, & qui demandoit un temps trop conſidérable; la damaſquinûre qu'on apperçoit ſur pluſieurs

de ces médailles dans le champ du côté de la tête, & sur quelques-unes des figures du revers, ouvrage dont la longueur ne s'accorde pas avec la célérité & la multiplication nécessaires pour la monnoie courante; le défaut de sous-divisions en moitiés & en quarts, nécessaires dans le commerce de la monnoie pour remplir toutes les valeurs, comme on en trouve dans les autres médailles d'or, d'argent & de cuivre, & celui du décret, ou de l'autorité qui paroît sur les médailles qui servoient de monnoie, telle qu'étoit la formule de *Senatus Consulto*, ou le nom du Magistrat qui les faisoit frapper : tout cela prouve que les contorniates n'ont jamais servi de monnoie.

Il est vrai qu'on voit sur plusieurs de ces médailles des lettres comme PE; mais M. Mahudel prétend avec raison, que c'est le monogramme ou la marque des ouvriers qui fabriquoient ces piéces, & qui vouloient par-là se faire connoître: ce qui se pratique encore aujourd'hui par plusieurs Monnoyeurs.

Comme les contorniates ont souvent des têtes d'Empereurs & d'hommes illustres très-anciens, on pourroit croire qu'elles sont de leur temps : cependant M. Mahudel fixe la premiere époque de leur fabrication à la fin du IIIe siécle, & leur durée jusqu'au milieu du IV. Les raisons qu'il apporte pour prouver son opinion, détruisent celle de M. Spanheim & de M. du Change, qui ont cru que ces médailles étoient du temps des premiers Empereurs dont les têtes y sont gravées, mais qu'elles avoient été retouchées sous leurs successeurs; c'est ce qu'ils appellent *nummi revocati, restituti*. Premierement, pour ce qui regarde les contorniates qui représentent des têtes d'hommes illustres, il est évident qu'elles ne sont pas de leur temps, puisque l'orthographe de leurs noms y est mal observée. Dans celle sur laquelle est la tête d'Homére, son nom est écrit avec Ω au lieu d'un O, & dans celle de Salluste, avec une seule L, *Salustius* au lieu de *Sallustius*, comme on le trouve dans les inscriptions lapidaires de son temps. On y voit aussi le nom d'Auteur écrit *Autor*, au lieu d'*Auctor*, comme Quintilien l'écrit en parlant de ce même Salluste; outre qu'à

parler exactement, l'emploi de ce terme est contre le bon usage, & que du temps de cet Historien on auroit dit *historiæ Scriptor*, & non pas *Auctor*. 2°. Dans les contorniates où il y a des têtes grecques, on trouve des légendes latines, comme dans celle qui représente Aléxandre, dont la légende est *Alexander magnus*. Quelle apparence que les Grecs de ce temps-là ayent employé une langue étrangere? Enfin, une nouvelle preuve que les contorniates qui ont la tête des premiers Empereurs, ne sont pas de leur temps, c'est la parfaite ressemblance de ces médailles avec celles qui représentent les Empereurs des temps postérieurs; soit dans le goût, soit dans la gravûre plate & grossiere, dans le volume, dans les marques des ouvriers, dans le style des légendes, & dans la formation des caractères: uniformité qu'on ne croira pas s'être soutenue depuis Aléxandre jusqu'à Honorius. Ajoûtez à cela, que l'on voit également sur les médailles qu'on pourroit soupçonner être du haut Empire, & sur celles qui sont d'un temps moins éloigné, les mêmes figures de Rameaux & de Palmes, d'Etoiles, &c. ce qui supposeroit que les mêmes Monétaires ont vécu plusieurs siécles. Enfin, les mêmes types sont répétés dans des contorniates, qui représentent des Princes qui ont regné dans différens temps.

On ne doit pas conclure de-là que ces médailles ne sont guères estimables; car, outre qu'elles peuvent par leurs légendes nous apprendre beaucoup de choses d'un siécle éloigné, il est sûr qu'elles seront toujours intéressantes par le soin qu'on a pris d'y conserver l'histoire de la Gymnastique ancienne, & des spectacles païens, qu'on voit par-là avoir duré sous le regne des Empereurs les plus attachés au Christianisme; puisque sans parler ici de la figure d'Esculape sous la forme d'un serpent, & de celle d'Hygie sa fille, qui nous apprennent que la Gymnastique avoit pour premier objet l'exercice si nécessaire à la santé, on trouve sur le revers de ces médailles les différentes parties de cet art: la lutte d'homme à homme, d'un homme avec quelque bête féroce, d'animaux les uns contre les autres, la course à pied, à cheval & sur des chars,

à deux, à quatre, à six & à huit chevaux, la chasse, la pêche, &c.

Outre les noms des fameux Athlétes de la Gréce, qui s'étoient signalés aux jeux Olympiques, noms qui servent souvent de légendes aux revers des contorniates; on y trouve ceux de plusieurs autres Athlétes, qui après avoir montré leur adresse dans les jeux du Cirque, se sont distingués par leur valeur dans les combats : enfin, comme si ces médailles n'avoient eu pour objet que l'histoire de la Gymnastique, on a affecté d'y représenter les Princes qui l'avoient le plus favorisée, tels qu'Auguste, Néron, Vespasien & Trajan, qui affectoit tant de ressembler à Hercule, qu'il en prenoit sur ses médailles le nom, l'habit & les symboles.

Après avoir établi le temps de la fabrication des contorniates, & avoir prouvé qu'elles ne portent point ce caractère d'autorité que donne le décret du Prince, ou l'ordre des Magistrats & des Gouverneurs de provinces, & qu'ainsi on doit croire qu'elles étoient l'ouvrage de quelques particuliers, qui pour satisfaire la curiosité de ceux qui commençoient en ce temps-là à ramasser les piéces curieuses pour former des cabinets, fabriquoient celles-là; M. Mahudel conclud que c'est en Italie, & non pas dans la Gréce (malgré les légendes grecques qu'on lit sur quelques-unes de ces médailles) qu'elles ont été faites. Enfin, que c'est à Rome qu'elles ont été fabriquées, & non pas à Crotone, ainsi que l'a crû Erizzo, qui dit qu'au lieu du nom de contorniates qu'on donne à ces médailles, il faut dire crotoniates : cet Auteur est le seul de son sentiment, & sa conjecture est abandonnée de tous les Antiquaires; cependant M. Mahudel ne nie pas qu'on n'en ait pû fabriquer ailleurs qu'à Rome.



REMARQUES sur quelques Inſcriptions.

LES Auteurs qui ſemblent mériter le moins d'attention, donnent cependant quelquefois lieu à des découvertes utiles. Un Curé, dans l'Hiſtoire de Boucou en Sauveterre de Nebouzan, dans le comté de Cominges, explique d'une maniere entierement éloignée de la vérité cette Inſcription

V SENICCO SENIX
SONIS F. SIBI ⊙ ET SVN
DUCCAE FVSCI FILIAE
VXSORI ORGOANNO
ET ANDOXPONNI
FILIS.

C'eſt un monument que Senicco fils de Senixſo s'éleve de ſon vivant, & qu'il éleve à la mémoire de Sunducca fille de Fuſcus ſa femme, & à ſes deux fils Orgoan & Andoxpon.

Tout le monde ſçait que la lettre V. par laquelle commence l'inſcription, ſignifie en cet endroit *vivens* ou *vivus* ou *vivit*, comme on le voit dans une infinité de monumens. Et comme il y en a beaucoup d'exemples dans le Cominge, on pourroit croire que c'eſt une forme plus particuliere à ces quartiers-là qu'à d'autres. On ſe contentera d'en citer un ſeul, qui eſt à S. Juſt près Valcrabere au-deſſous de S. Bertrand.

V. Catel, hiſt. de Languedoc, page 92, 97, 98, 103, 105, &c.

V. C. IVLIVS EROTIS
L. ATTICVS
⊙ IVLIA EROTIS LIBERT
SALVIOLA
⊙ C. IVLIVS ATTIC. F. VICTOR
AN. XVIII.

V. d'autres exemples dans Gruter, page 764, 810, 813, 818, 969.

Le ⊙ qui ſe trouve à la ſeconde ligne, a ici la même ſignification que dans l'Inſcription qu'on vient de rapporter, & dans

& dans celles que l'on a indiquées ; il désigne que les personnes dont les noms suivent, sont mortes. M. Lancelot qui explique cette Inscription, ne croit pas que cela doive former aucune difficulté ; cependant, comme l'explication du Curé est imprimée, il a jugé à propos de faire connoître comment ce monument, tout simple qu'il est, devient méconnoissable entre ses mains. Cet Auteur, après avoir donné l'Inscription telle qu'il a pû la lire, ajoûte : *Interprété que ces lettres signifient, Virgo senior Comitis Coseranensis Enixsonis filia, sibi & sunt Duccæ Fusci filiæ uxsori Orgoanno & Andoxponi filis : semblant que ce signifie que ces deux filles représentées en cette table, étoient filles du Comte de Couserans nommé Enixson, que la Duchesse de Foix fut veuve, & qu'elle eut de son premier mariage deux garçons nommés Orgoan & Andoxpon.* 1719.

Il n'y a rien de plus risible que de lui voir créer un comte de Conserans, une duchesse de Foix qui fut veuve, & qui eut de son premier mariage deux garçons; de lui voir placer ces titres de Comté & de Duché, plus de mille ans avant qu'ils existassent. Ce seroit perdre inutilement son temps, que de l'employer à réfuter de pareilles absurdités.

L'Auteur avance une autre proposition qui mérite un examen plus sérieux. Il prétend que les *Vocates* dont parle César, (*a*) sont ceux de Boucou. Il n'apporte aucune preuve pour appuyer ce sentiment, & la seule ressemblance des noms a été apparemment ce qui l'y a déterminé. Il pouvoit néanmoins se fonder sur quelque chose de plus, & dire que par les passages de César où il est parlé des *Vocates*, il semble qu'ils fussent à peu près limitrophes de ce que nous appellons à présent Languedoc. Crassus (*b*) voulant faire la conquête de l'Aquitaine sans

(a) *L. 3 de bell. Gall. § 23. Armis, obsidibusque acceptis Crassus in fines Vocatium & Tarusatium profectus. . . . Item § 27. Hac auditâ pugnâ, maxima pars Aquitaniæ sese Crasso dedidit, obsidesque ultro misit, quo in numero fuerunt Tarbelli, Bigerriones, Preciani, Vocates, Tarusates, Elusates, Garites, Ausci, Garumni, Siburzates, Cocosatesque.*

(b) *Crassus. . . . . re frumentariâ provisâ, auxiliis, equitatuque comparato, multis præterea viris fortibus Tolosa, Carcasone & Narbone (quæ sunt Civitates Galliæ Provinciæ finitimæ) ex his regionibus nominatim evocatis, in Sotiatum fines exercitum introduxit.*

essuyer les malheurs arrivés à L. Valerius Præconinus, & à L. Manilius, dont l'un y avoit perdu la vie, & l'autre avoit été obligé de s'enfuir avec le débris de son armée, demanda du secours à Toulouse, à Carcassonne & à Narbonne. C'est donc par les pays qui sont les plus voisins de ces villes, qu'il a dû entrer dans l'Aquitaine.

Marca hist. de Bearn, l. 1. chap. IX.

Les premiers peuples sur les terres desquels Crassus s'arrêta, & dont il fit la conquête, furent le *Sotiates*. M. de Marca a crû que c'étoit Aire en Gascogne, & cela sur la foi d'une charte de Lescar, dans laquelle il est dit que les Normands ruinerent les douze cités de la Novempopulanie, sçavoir, *Aquis, Lascaris, Oloren: Ecclesia Tarbæ, Civitas Auxiensis, Civitas Elicina: Metropolitana Cosorensi, Convenasi, Lactoren. Sotiense, Basatense, Laburdensi.* On connoît onze de ces cités, sçavoir, Dax, Lescar, Oleron, Tarbe, Auch, Eause, alors la ville métropolitaine de toute la Novempopulanie, & maintenant un méchant bourg presque ruiné sur la riviere de Gelise, Conserans, Cominges, Leitoure, Bazas & Bayonne. Il ne manque que la cité d'Aire, pour retrouver toutes les douze qui sont énoncées dans l'ancienne notice des Gaules. Elle y est appellée *Civitas Atturensium*. M. de Marca prétend que c'est celle qui dans cette charte est appellée *Sotiense*. Cette conjecture n'est appuyée que sur cette charte, qui n'est qu'une espéce de légende peu exacte, & faite par quelque moine ignorant, dans des temps fort postérieurs à ceux dont il s'agit. M. de Valois a cherché ailleurs les *Sotiates*. Il croit après Oihenart & quelques autres, que ce pourroit être Soz en Armagnac, autre petit bourg situé assez près de la Gelise: la conformité du nom fait toute sa preuve. Il paroît que l'une & l'autre conjecture ne s'accordent point avec le texte de César. Si on a égard à la situation de ces lieux, Aire est sur l'Adour, à plus de trente lieues de la frontiere de Languedoc du côté de Toulouse, & avancée dans les terres. Pour y pénétrer, il falloit que les troupes de Crassus passassent la Garonne, & plusieurs autres rivieres, & des défilés que les Sotiates n'auroient pas manqué de disputer, & dont César cependant ne dit pas un mot. Les

mêmes difficultés subsistent pour Soz : il est dans le Condomois, par conséquent aussi éloigné de la frontiere de Languedoc. Il y a la Garonne, peut-être même le Tarn, & d'autres rivieres à traverser.

En adoptant la proposition dont l'Auteur nous a donné l'ouverture, il faudroit que les *Sotiates* fussent les habitans du pays de Foix. Alors la plus grande partie des difficultés seroit levée. Foix est frontiere de Languedoc, on y entre en venant de Toulouse, sans avoir de riviere considérable à passer : le pays est montueux, & par conséquent a des vallées, circonstance que César dit du pays des *Sotiates*. Il y a beaucoup de mines de fer, & même de cuivre ; autre rapport avec les mêmes Sotiates, *Propterea quod multis locis apud eos ærariæ secturæ sunt.* M. Lancelot remarque, en passant, que ce fut à la prise des Sotiates, qu'Adcantuan leur chef fit une sortie avec 600 de ces braves qui s'attachoient au service d'un Grand, pour avoir part à sa bonne ou mauvaise fortune, & qui, s'il arrivoit que ce Grand perît, mouroient tous avec lui, ou se tuoient après sa défaite. *Soldurii.*

Cette ville des Sociates étant prise, Crassus s'avança sur la frontiere du pays des *Vocates* & des *Tarusates*. Ces Vocates seroient les Comingeois, nom que le seul lieu de Boucou nous auroit conservé. Ce qu'il y a de certain, c'est que celui de *Convenæ* n'étoit point encore connu du temps de César, qui n'en parle point. Quoique Pompée eût obligé les coureurs des montagnes des Pyrénées, de descendre dans la vallée, & d'y former un peuple, ce qui les a fait appeller *Convenæ*, ce pays néanmoins devoit avoir avant cela des habitans, & ces habitans devoient avoir un nom ; ce pouvoit être celui de *Vocates*. C'est à proprement parler sous le regne d'Auguste, que la dénomination de *Convenæ* a été connue. Ce fut lui qui leur donna le droit de *Latium* ; on prétend même dans le pays, qu'en reconnoissance de cette grace, ils lui dédierent l'inscription dont on trouve à présent un fragment enchâssé au-dessus d'une des portes de la ville de S. Bertrand de Cominges. Ce fragment peut d'autant mieux trouver ici sa place, qu'on

ne connoît aucun Auteur qui l'ait donné, le voici.

IMP. XXVI. COS.
V̄. PP.
CIVITAS CONVEN.

Si l'on en croit les curieux du pays, c'est Auguste qui est ici désigné; cependant il est plus probable que c'est Tibere. Scaliger & Papire Masson ont cru, que des ruines de l'ancien *Lugdunum Convenarum* la ville de S. Bertand avoit été construite dans ce qu'ils appellent *Vallis Capraria*. M. de Valois adopte avec raison le sentiment d'Oihenart, qui dit au contraire que la ville de S. Bertrand est sur la même éminence que celle où étoit autrefois ce *Lugdunum*. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville de S. Bertrand est sur le haut d'une montagne, situation qui convient à son nom de *Lugdunum*. Elle est à présent réduite au seul Chapitre de la Cathédrale, & à une douzaine de maisons de paysans: l'église est sur la croupe même de la montagne. On trouve en cette ville plusieurs inscriptions, des médailles & des urnes. Au-dessous de ce côteau, & en s'approchant de la Garonne, qui n'en est qu'à un quart de lieue, est le village de Valcrabere, *Vallis Capraria*. Il est presque contigu à S. Bertrand, & l'on ne peut pas douter qu'autrefois il n'ait fait partie de cette ville : il est plein de restes d'anciens monumens. L'église de S. Just qui n'en est qu'à quelques pas, est toute bâtie de débris antiques; ce ne sont que bas reliefs, frises, chapiteaux de très-bon goût. Un paysan y trouva lorsque M. Lancelot y étoit en 1719, une urne de marbre blanc dans laquelle il y avoit un lacrymatoire, quelques anneaux & des cendres : à côté étoit l'inscription suivante,

SEMBECCON
SA ÆROSSISF
PRIMA. LIB
EX TEST.

Elle n'a rien de particulier; mais la ſuivante, qui a été donnée au public par pluſieurs Auteurs, entr'autres par ceux d'un *Voyage Litteraire*, imprimé il y a douze ans, l'a été avec des fautes qui ont engagé M. Lancelot à la remettre ſous les yeux de l'Académie. Elle ſe trouve à Die en Dauphiné. P. 167.

D. M.
LIBERORVM AC CON
IVGIBVS PVBICI CAIIS
TI ET IPSIVS CONSECRATVM ꟿ
CVM BESE VINEAE AREP. Æ
EX CVIVS REDITV OMNIB. DD.
ANNIS PROLIBARI VOLO
NEMINVS XV. V. S. E
H. T. H. N. S.

Ce ſacrifice, cette *prolibation* de quinze ſeptiers de vin, établie ſur le revenu des deux tiers d'une vigne, fournit un nouvel exemple des fondations que les Anciens faiſoient pour les morts. Il eſt vrai qu'on en trouve peu d'auſſi ſimples. Ce ſont ordinairement des repas pour toute une ville, des diſtributions en argent, en denrées, en liqueurs. Ici ce ne ſont que ſept ou huit pintes de vin, qu'un homme deſtine à être données en ſacrifice à perpétuité pour lui, ſes femmes & ſes enfans. Les lettres initiales AREP. peuvent former quelque difficulté. On croit que ce ſont les premieres lettres d'*Arepennis*, autrement *Aripennis*, ou *Arpennis*, terme Gaulois que Columella a connu, & qui étoit un eſpace de terre contenant cinquante pieds, d'où vient le nom d'arpent.



SUR UNE INSCRIPTION de Tain en Dauphiné.

LA pierre ſur laquelle eſt gravée cette Inſcription, fut trouvée il y a plus de cent ans ſous l'Autel de la Chapelle de l'Hermitage, qui a donné ſon nom à la montagne qui eſt près de Tain ou Thain en Dauphiné, & où l'on recueille le vin qui porte le même nom. L'Hermite, qui faiſoit creuſer en cet endroit, la fit mettre à la porte de l'Hermitage, où elle eſt demeurée juſqu'en 1724. Quelques Voyageurs Anglois l'ayant achetée de l'Hermite, ſe mirent en devoir de la faire conduire juſqu'au Rhône, pour la tranſporter en Angleterre; mais à peine étoit-elle à moitié chemin de la montagne, que M. Loche, Lieutenant du Maire de Thain y accourut avec quelques Officiers de Ville, & obligea les Anglois de ſe retirer. Quelque temps après, M. Murde, Maire de Thain, la fit enlever, & elle eſt préſentement dans cette ville. C'eſt lui
1724. qui a communiqué à M. Moreau de Mautour l'inſcription
P. 30. n. 2. qui eſt ſur cette pierre, plus exacte que celle qu'on trouve dans Gruter, qui l'avoit déja fait copier.

On ne peut pas douter, ſur les termes de l'inſcription, que cette pierre ne ſoit un Autel dédié à Cybéle à l'occaſion d'un Taurobole, ainſi que celle qui fut trouvée à Lyon, & ſur laquelle M. de Boze fit une diſſertation imprimée dans le ſecond volume de ces Mémoires. Comme, dans cet ouvrage, M.
P. 475. de Boze n'a rien laiſſé à déſirer ſur les Tauroboles, & qu'il rapporte même l'inſcription de Tain, M. de Mautour ne dit rien de ces ſortes de ſacrifices; il ſe contente de faire voir la reſſemblance de cet autel avec celui de Lyon. Ces deux monumens ſont à peu près de même forme; celui de Tain eſt quarré, & a environ quatre pieds & demi de hauteur, y compris la baſe & la corniche, ſur dix-huit à dix-neuf pouces de largeur. Les premieres lignes de l'inſcription, & celles du milieu, furent ſi maltraitées par les coups de pinces qu'y donnerent les

maçons, qu'on ne peut plus les lire; ainsi on ne sçait quel fut le motif de ce Taurobole : si ce fut un sacrifice offert pour la santé de l'Empereur qui regnoit alors, ou pour le bien public en général, ou enfin, en faveur de quelque particulier. Ce qui est certain, c'est que ce fut Antonianus, Pontife perpétuel, qui offrit le Taurobole dans la ville de Lyon, colonie de l'Empereur Claude, & désignée par ces mots, *Coloniæ Copiæ Claudiæ Augustæ Lugdunensis*. Le mot *Copiæ*, qu'on trouve sur quelques Inscriptions qui parlent des Colonies Romaines, & qui marquent les richesses & le commerce, a embarrassé les Antiquaires. Tristan, dans l'explication qu'il donne d'une médaille d'Auguste qui représente un navire Prétorien, & sur laquelle on lit le mot *Copia*, l'attribue à la ville de Thurium près du golphe de Tarente, & M. Vaillant à la ville de Valence en Espagne. L. P. Hardouin rejette l'opinion de ces deux Antiquaires, & prétend que ce mot n'a été employé que pour la seule Colonie de Lyon, ce qu'il prouve par trois Inscriptions rapportées par Gruter : mais on ne peut pas inférer de-là, que ces Inscriptions où le mot *Copia* est joint avec *Colonia Augusta Lugdunensis*, soient une exclusion pour les autres Colonies Romaines qui se distinguoient par le commerce.

T. 1. p. 84.

Dans ses Colonies p. 6.

Antir. p. 145.

Au reste, il n'est pas étonnant qu'on ait trouvé sur la montagne de l'Hermitage, l'autel d'un Taurobole offert à Lyon, puisque M. de Boze a fait voir que celui qui fut trouvé dans cette même ville, avoit servi à Rome dans un semblable sacrifice offert à Æmilius Carpus.

Il paroît par l'Inscription, continue M. de Mautour, que le pontife Antonianus fit ce Taurobole sur une prédiction ou un songe de Julianus Archigalle, ou grand Prêtre de Cybéle; car ces mots *ex vaticinatione* étoient une formule usitée dans les Inscriptions, ainsi que ces autres *ex imperio*, *ex visu*, *ex somnio*, &c. On peut conclure aussi de la même Inscription, que ce Taurobole dura cinq jours, c'est-à-dire, depuis le 12 jusqu'au 8 des Kalendes de Mai, & qu'il fut fait avec toutes les solemnités requises en pareille occasion, puisqu'on trouve dans l'Inscription les noms & les qualités de ceux qui avoient

assisté à ce sacrifice, Antonianus le Pontife, Julianus Archigalle & Panirius, celui des Prêtres de Cybéle qui avoit reçû sur son visage & sur ses habits, le sang de la victime, & Verinus le joueur de flûte, *Tibicen*, qui assistoit ordinairement aux sacrifices publics & solemnels.

L'époque de ce sacrifice, qui tombe sur la quatriéme année de l'empire de Commode l'an 936 de Rome, 184 ou 185 de l'Ere chrétienne, est désignée par le nom des Consuls qui se trouve dans l'Inscription, sçavoir, *Lucius Eggius Marullus, & Cneius Papirius Ælianus*. Sur quoi M. de Mautour observe, 1°. Que dans la copie de Gruter, & dans celle qu'il a reçûe lui-même, on lit *Panirio*, au lieu de *Papirio*, faute de copiste qui apparemment se trouve sur la pierre. 2°. Que c'est ainsi qu'il faut nommer les deux Romains qui furent Consuls la quatriéme année de Commode, & non pas seulement Marullus & Ælianus, sans noms & sans prénoms, comme on les trouve dans la Chronique de Cassiodore, ou avec une N. au lieu de CN. pour *Cneio Papirio*, comme l'a écrit Onuphrius dans ses Fastes consulaires, ou *Marcus Eggius Marcellus*, au lieu de *Lucius Eggius Marullus*, ainsi qu'a fait le P. Riccioli dans sa Chronologie réformée.

Sur l'an 85. de l'Ere chr.

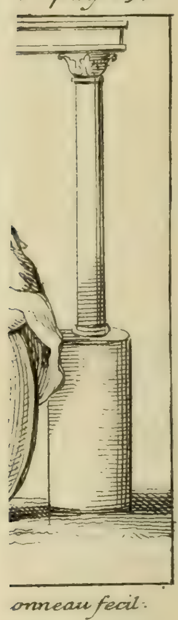
Pour confirmer cette remarque, M. de Mautour rapporte une Inscription de Reinesius, conservée à Rome dans les jardins du marquis Justiniani, où les noms de ces deux Consuls sont écrits *L. Eggio Marullo & Cn. Papirio Æliano Cos.* Et il conclut qu'en réformant l'Inscription, on doit dans la copie de Gruter, après le mot *Æliano* joindre CNEIO PANIRIO avant le mot *Sacerdote*, lire dans Riccioli *Marullus*, au lieu de *Marcellus*, & mettre une L. au lieu d'une M. pour signifier *Lucius*. Dans Onuphrius Panvinius, au lieu d'une M. pour le prénom de Papirius, il faut substituer CN. CNEIUS, & à la place d'une M. mettre une L. pour marquer *Lucius*, prénom de Marullus. Enfin dans l'Inscription mettre *Papirio*, au lieu de *Panirio*, nom du Consul, celui de *Panirius*, qui est cité plus bas, étant celui du Prêtre de Cybéle qui reçut le sang de la victime.

SUR



Ph. Simonneau fecit.

V. pag. 297.



onneau fecit.

SUR un morceau de peinture à Fraiſque, apporté de Rome.

AU mois de Janvier 1722, M. le Cardinal de Rohan apporta de Rome un morceau antique de peinture à fraiſque, qu'il avoit fait enchaſſer dans du bois pour le conſerver; & il en fit préſent à S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans. Cette peinture, qui avoit été découverte dans les ruines d'une maiſon à huit pieds ſous terre, au Mont Eſquilin, & dans le même lieu qu'on nomme encore aujourd'hui la maiſon de Properce, faiſoit partie d'une friſe qui repréſentoit différens ſujets.

Le morceau qui en fut détaché, a 17 pouces de largeur ſur environ 10 de hauteur; il contient ſix figures, & le veſtibule d'un temple. M. Moreau de Mautour, à qui il a été communiqué, en a auſſitôt voulu trouver l'explication, & voici celle qu'il en a donnée à l'Académie. Il croit que les ſix figures re- 1725.
préſentent Eſculape & ſa famille. Ce Dieu y paroît ſous la forme d'un ſerpent, ainſi que ſur pluſieurs médailles, & en particulier ſur un médaillon d'Antonin, du Cabinet du Roi, où ce ſerpent tient dans ſa gueule, comme dans la peinture, une branche de laurier, pour marquer qu'il étoit fils d'Apollon; ce que M. Spon a obmis ou ſous-entendu, en expliquant ce même médaillon. On peut dire encore que le laurier ſe trouve ſouvent avec Eſculape, ou parce que cette plante eſt médicinale, ou parce qu'elle étoit le prix des jeux qu'on célébroit tous les cinq ans à Epidaure en l'honneur du Dieu.

La figure qui eſt vis-à-vis Eſculape, repréſente la ville de Rome: elle eſt aſſiſe ſur un monceau d'armes, le bras gauche appuyé ſur un bouclier, le caſque en tête, & la pique ſans fer à la main, telle qu'on la voit ſur des médailles conſulaires & impériales, &c.

Comme Rome entant que Déeſſe, ne ſemble pas ſe trouver là à propos, M. de Mautour rapporte la tradition qui attribuoit

le nom de *Roma* à une fille d'Esculape, & cite un fragment que quelques Commentateurs disent tiré d'un ancien Poëme sur les Lupercales, dont l'Auteur se nommoit Marinus ou Marianus, (*a*) *Roma ante Romulum fuit, & ab eâ Romulus nomen acquisivit, sed Dea flava & candida Roma, Æsculapii filia, novum nomen Latio facit : hanc conditricis nomine ab ipso Romulo, omnes Romam vocant.*

M. de Mautour croit aussi que le temple, dont on voit l'entrée sur cette peinture, représentoit celui qui avoit été bâti dans l'isle du Tibre, lorsqu'on apporta d'Epidaure cette couleuvre qu'on prenoit pour Esculape.

Derriere Esculape sont deux figures, l'une debout, & l'autre assise. On croit que la premiere est celle d'Hygiea fille d'Esculape, & la même qu'on adoroit sous le nom de *Salus*. Elle tient une main levée, pour apprendre, dit-on, à la ville de Rome les vertus de son pere, & les avantages que son arrivée va procurer à cette ville, en faisant cesser la peste qui la désoloit. Ce qu'elle porte d'une main est peut-être une Patere, & le cercle qu'elle tient de l'autre, un Serpent. La figure assise, est une autre fille d'Esculape nommée Jaso : ce qu'elle porte à la main pourroit bien être cette boëte, *Pixis*, qui renfermoit les remédes. Le Philosophe Albricius la met parmi les symboles d'Esculape : *Indutus habitu medici sedens, in cujus sinu erant pixides unguentorum*, &c.

Albricius, Images des Dieux.

A l'égard de la petite figure vêtue d'une longue robbe, on la prendroit volontiers pour Télesphore fils d'Esculape, adoré à Pergame & à Nicée; mais malheureusement il n'a pas l'espéce de Capuchon, *Cuculus*, que porte ce Dieu dans toutes ses autres figures : on croit même appercevoir à son col une bulle, *Bulla*, & il paroît vêtu de la *prétexte*; ainsi on se rabbat à dire que c'étoit un jeune Romain, qui étoit là pour faire connoître les obligations qu'avoit à Esculape la jeunesse romaine, qui alloit périr sans son secours.

(*a*) Voyez les Commentaires sur ce vers de la premiere Eglogue de Virgile,
Urbem quam dicunt Romam, &c.
dans plusieurs éditions, en particulier dans celle de Masuicius.

Enfin, la derniere figure qui eſt celle d'une femme appuyée ſur un cippe, la moitié du corps nud, tenant un caſque d'une main, & de l'autre la haſte pure, pourroit bien être Venus qu'on auroit miſe ici avec la Déeſſe Roma, puiſque les Romains ſe vantoient d'en tirer leur origine par Enée. Cette figure, au reſte, reſſemble entierement à celles qui repréſentent cette Déeſſe dans les médailles, & ſur les pierres gravées.

On a dit que cette découverte avoit été faite dans un lieu du Mont Eſquilin, qu'on nomme la maiſon de Properce, & il eſt vrai que ce Poëte dit lui-même qu'il demeuroit en cet endroit; *puer*, dit-il à ſon valet, qu'il envoye chercher ſes tablettes, *L. 3. Eleg. 23.*

Et citus hæc aliquâ propone columnâ,
Et Dominum Eſquiliis ſcribe habitare tuum.

Properce vivoit du temps d'Auguſte, & ce fut ſous l'empire de ce Prince que l'uſage de la peinture à fraiſque fut apporté, ou du moins rétabli à Rome; ainſi celle qu'on vient d'expliquer pourroit, ſelon M. de Mautour être de ce temps-là. Les couleurs n'étant point expoſées à l'air conſervent toute leur fraîcheur.

Vers le temps du fameux Raphaël, Jean d'Udine fit une ſemblable découverte, & la peinture qu'il trouva dans une chambre ſouterraine, s'étoit parfaitement conſervée. On en a fait de pareilles en différens temps: la nôce, qu'on nomme Aldobrandine, parce qu'elle fut trouvée dans le palais Aldobrandin, au lieu même où l'on croit qu'étoient les jardins de Mécénas, ſubſiſte encore aujourd'hui, & a ſervi de modéle aux plus excellens Peintres. *Entr. ſur les Vies des Peintres.*

On ſçait, au reſte, qu'anciennement on ne peignoit qu'en détrempe ſur de la toile ou ſur du bois, ou à fraiſque ſur les murailles, & qûe le ſecret de la peinture à l'huile n'a été découvert que vers le commencement du XVe ſiécle par Jean Van-Eik Peintre Flamand, qu'on nomme communément Jean de Bruges. On ne peut pas douter de l'ancienneté de la peinture à fraiſque. Pauſanias parle d'un Euphénor, *Dans ſes Attiques.*

contemporain de Zeuxis & de Parrhaſius, qui avoit peint ſur une muraille dans Athénes divers ſujets, entr'autres les douze grands Dieux; Théſée qui donnoit des loix aux Athéniens, & les batailles de Leuctres & de Mantinée. Pline, après avoir fait mention d'un Peintre nommé Ludius, qui avoit orné de peintures un temple de Junon dans la ville d'Ardée, qui étoit déja détruite avant la fondation de Rome, parle d'un autre Peintre de même nom, qui rétablit à Rome du temps d'Auguſte, l'uſage de cette peinture. *Divi Auguſti ætate Ludius primus inſtituit amœniſſimam parietum picturam.*

L. 35. ch. 10.

Enfin Pétrone, dans la deſcription du repas de Trimalcion, raconte qu'il apperçut à la porte un dogue qui l'effraya, le croyant en vie; mais qu'il étoit ſeulement peint ſur la muraille avec une chaîne & cette inſcription, *cave canem.*

Le morceau de peinture à fraiſque, dont il s'agit ici, ne peut être ſoupçonné d'avoir jamais cauſé aucun excès de ſurpriſe ou d'admiration.

EXPLICATION d'un Diptyque d'yvoire trouvé à Dijon.

RIEN n'échappe à des yeux ſçavans & curieux. Feu M. de la Marre, Conſeiller au Parlement de Dijon, étant chez un Menuiſier, apperçût derriere la porte la moitié d'un Diptyque qu'on y avoit attaché, & en orna ſon cabinet. A ſa mort ce Diptyque fut vendu à M. du Tilliot de la même ville, & Gentilhomme ordinaire de feu M. le Duc de Berry.

Les Diptyques étoient des tablettes à deux feuilles, de bois ou d'yvoire, dont on commença à ſe ſervir dans le bas Empire, pour y mettre les noms des Conſuls & des premiers Magiſtrats, parmi les païens, & parmi les chrétiens, ceux des perſonnes eccléſiaſtiques qui occupoient les premieres dignités, des ſouverains Pontifes, des Martyrs, des fondateurs d'Egliſes, de Monaſteres, &c.

Celui qui fait le ſujet de cet article, deſſiné d'abord en petit

dans le livre de l'utilité des voyages de M. Baudelot, & sur une copie figurée par M. Moreau de Mautour; & sur lequel il a communiqué à l'Académie ses réflexions, est le quatriéme de 1718.
même forme que ceux qu'on connoît jusqu'à présent. Les deux premiers, dont l'un est conservé dans l'église de Liége, l'autre dans celle de Bourges, ont été expliqués par Wilthemius, & le troisiéme qui est dans la Bibliothéque du Roi, par M. du Cange, à la fin de son Glossaire de la basse Latinité; car on ne parle point ici de celui de Compiegne, que le premier des deux Auteurs qu'on vient de nommer a aussi expliqué, parce qu'il est d'une forme différente des autres.

Ceux qui étoient désignés Consuls avoient plusieurs de ces Diptyques, sur lesquels ils étoient représentés en relief, avec leurs noms & leurs qualités, & ils les distribuoient aux principaux Officiers; ils avoient soin aussi d'y faire graver les animaux, les gladiateurs, & tout ce qui devoit faire partie des jeux qu'ils donnoient au public, quand ils prenoient possession du consulat. Tel est le Diptyque dont M. de Mautour fait la description, semblable en cela à ceux de Bourges, de Liége & de la Bibliothéque du Roi. On y voit la figure du Consul, tenant d'une main le *Scipio* ou sceptre d'yvoire, surmonté d'une Aigle, & terminé par un Buste, qui représente l'Empereur qui régnoit alors; & de l'autre un rouleau qu'on nommoit *Mappa Circensis*, & qui étoit le signal avec lequel on annonçoit le commencement des jeux. Le Consul y est revêtu de cette espéce de tunique sans manches, qui étoit appellée ou *Fascia Consularis*, ou *Colobium*, ou *Subarmalis*, au-dessous de laquelle paroît la robe brodée, *toga picta*, & il est assis sur le thrône d'yvoire, qu'on nommoit *Sella Curulis*.

Quoique l'on n'ait que la moitié du Diptyque qui fait le sujet de cet article, c'est-à-dire, une seule tablette, comme dans celui de la Bibliothéque du Roi; cependant, comme il y a une inscription, on n'est pas tout-à-fait réduit à déviner, comme a fait M. du Cange en expliquant ce dernier; & M. de Mautour croit qu'on doit lire ainsi les lettres capitales qui y sont gravées:

EXCOMES SACRI STABULI ET MAGITER MILITVM PER ORIENTEM EXCONSVL CONSVL ORDINARIVS.

Et il prétend que c'est Stilicon à qui tous ces caractères conviennent, qui est représenté sur ce Diptyque. Stilicon, après avoir été Consul pour la premiere fois, sous l'empire d'Honorius, en l'an 400, le fut une seconde fois l'an 405 avec Flavius Anthemius. M. de Mautour confirme son opinion par
P. 412. n. 3. & 4. deux inscriptions rapportées dans Gruter, dans lesquelles Stilicon est nommé, *Magister Equitum*, *Peditum Comes*, *bis Consul; Magister utriusque militiæ, Comes Stabuli*, &c. qualités qui sont écrites sur le Diptyque, comme dans ces deux inscriptions, & qui se trouvoient toutes réunies dans ce grand personnage, neveu par Séréna sa femme, du grand Théodose, deux fois beaupere d'Honorius, & vainqueur des deux plus redoutables ennemis de l'Empire, Alaric Roi des Gots, & Radagaise Roi des Huns. Les Historiens parlent des grandes charges qu'il occupa, mais personne ne fait mention de celle de *Comes sacri Stabuli*, qui se trouvant sur le Diptyque & dans la seconde inscription de Gruter, avec le nom de Stilicon, autorise M. de Mautour à croire que ce monument représente ce grand Capitaine. Stilicon possédoit aussi la
L. 2. charge de *Magister Equitum per Orientem*, dont Zosime détermine l'établissement fixe sous le grand Constantin. Claudien vante les exploits que ce grand Général fit sur les Ibériens, les Arméniens, les Saces, les Médes, & quelques autres peuples, où il rétablit la paix & la tranquillité.

Voyez les notes de M. de Valois sur le 16 liv. d'Amnian Marcellin.

L. I. Le Poëte qu'on vient de nommer, dit aussi que Rome ayant décerné le consulat à Stilicon, lui donna les marques de cette dignité, telles qu'on les voit sur le Diptyque.

> *Ipsa tibi Trabeas ultro dedit, ipsa Curulem*
> *Obtulit*, &c.

Enfin ce qui acheve de confirmer l'application qu'on vient

de faire de ce Diptyque à Stilicon, c'est la description des jeux qu'il donna pendant son second consulat ; Claudien parle des différens animaux qui y furent exposés, & qui sont les mêmes qu'on voit sur le Diptyque. Le Poëte feint que Diane les avoit assemblés, pour rendre ces jeux plus brillans & plus magnifiques.

Dans le Poëme sur le deuxiéme Consulat de Stilicon.

Tum virides pardos & cætera colligit austri
Prodigia, immanesque simul Latonia dentes, &c.

Pour ce qui regarde les autres figures qui accompagnent dans ce Diptyque celle du Consul, M. de Mautour dit que l'une de celles qui sont à côté de lui, représente Eucher ou Eucharius son fils, qui étant né en 389, pouvoit avoir environ 14 ans l'an 405, qui est le temps du second consulat de son pere, & celui où l'on croit que fut fait le Diptyque. L'autre figure est apparemment celle de quelque Officier de considération. Parmi les huit figures d'hommes & de femmes qui sont en bas dans une espéce d'amphithéatre, M. de Mautour croit y appercevoir Séréna femme de Stilicon, qui mourut en 408, & ses deux filles Marie & Thermancie, qu'Honorius épousa successivement; leurs habillemens & leurs coeffures l'ont déterminé à penser ainsi.

SUR LA LANGUE CHINOISE.

M. FRERET ayant eu occasion de prendre une notion assez approfondie de l'écriture & de la langue Chinoise, dans les fréquentes conversations qu'il avoit eues avec le Sieur Arcadio Hoangh Chinois, il rendit compte de ces notions à la Compagnie dans deux Dissertations différentes, l'une sur l'écriture, l'autre sur la langue Chinoise. On trouvera la premiere dans les Mémoires, p. 609, du t. VI.

La langue Chinoise qu'il avoit examinée, & sur laquelle il communiqua ses réflexions, est celle que les Missionnaires & les Voyageurs nomment abusivement *langue Mandarine*,

En 1720.

comme ſi elle étoit particuliere aux Magiſtrats de ce pays,que nous appellons Mandarins après les Portugais. Les Chinois la nomment *Kouâne*, c'eſt-à-dire *commune*, *générale*; parce que c'eſt celle que l'on parle communément parmi les honnêtes gens dans toutes les villes & dans toutes les provinces de ce grand Empire. Dans les ſix provinces méridionales, on la parle moins purement que dans celles du Nord, parce que les peuples de ces premieres avoient autrefois des langues particulieres, qui ſubſiſtent encore dans certains cantons parmi les montagnards & parmi les payſans, comme le bas-Breton & le Baſque en France. Lorſque ces peuples furent aſſujettis par ceux des provinces du Nord, il ſe forma une eſpéce de jargon par le mêlange de la langue des vainqueurs avec celle des peuples ſoumis;c'eſt la langue des perſonnes qui n'ont point eu d'éducation: pour les autres, ils parlent la langue des Chinois du Nord, ſans autre différence que celle de l'accent & de la prononciation; & cette langue y eſt au moins auſſi commune que le François en Languedoc & en Gaſcogne. Dans les provinces du Nord, on ne connoît point d'autre langue que la *Kouâne*, c'eſt celle des payſans comme des honnêtes gens; ce qui doit pourtant s'entendre avec la différence qui a lieu pour tous les pays du monde dans le langage des uns & des autres.

Le centre de la pureté de cette langue, ſoit pour l'accent, ſoit pour la propriété des termes, eſt à Nankin: car, quoique le ſéjour de la Cour à Pékin faſſe préférer aux Courtiſans la prononciation & le dialecte de cette ville, les gens de Lettres en jugent autrement; ils traitent l'une & l'autre de vicieuſe, & prétendent que le voiſinage des Tartares leur a communiqué quelque choſe de rude.

La Grammaire de la langue Chinoiſe ſe doit propoſer deux objets ſeulement, l'un de faire connoître les ſons qui ont été choiſis par les peuples de la Chine, pour être ſignes de leurs idées & de leurs ſentimens, l'autre de montrer la maniere d'exprimer les rapports qui ſont entre ces idées. Cette maniere dépend uniquement dans la langue Chinoiſe de l'arrangement & de la diſpoſition de ces ſignes arbitraires; car dans cette

langue

langue tous les mots ſont indéclinables, il n'y a ni nombres, ni cas, ni genres, ni perſonnes, ni temps, ni modes, comme dans les langues que nous étudions : la langue Chinoiſe ne connoît nulles infléxions grammaticales.

Avant de conſidérer les ſons comme ſignes des idées, il faut les examiner en eux-mêmes, & comme un bruit qui affecte l'organe de l'ouïe. Chaque langue a des ſons qui lui ſont particuliers, & qui la caractériſent. Ceux de la langue Chinoiſe ſe peuvent rapporter à deux eſpéces : 1° aux ſons articulés que les Grammairiens appellent *lettres*, & qui comprennent les voyelles & les conſonnes : 2° aux tons & aux accens, qui dans cette langue, de même que dans la plûpart de celles de l'Inde orientale, changent totalement la ſignification de la ſyllabe qu'ils affectent.

Les ſons articulés ſe doivent encore ranger ſous diverſes claſſes. Les voyelles ſont une aſpiration de la voix modifiée par une diſpoſition permanente de la glotte & des lévres.

Les conſonnes ſont des modifications de ces voyelles par le mouvement des lévres, de la langue & de l'épiglotte.

Ces deux eſpéces de ſons différent eſſentiellement entre elles, en ce que les voyelles ſe peuvent prononcer indépendamment des conſonnes, au lieu que celles-ci ne ſont à proprement parler, qu'une modification des voyelles.

La langue Chinoiſe employe toutes les voyelles que nous avons dans notre prononciation, & qui ſont au nombre de douze, ſçavoir *a*, *é*, *ê*, *e*, *i*, *o*, *ou*, *u*, & *an*, *in*, *on*, *un*. L'aſpiration naſale, qui fait la différence eſſentielle de ces quatre dernieres, eſt beaucoup plus forte dans la prononciation Chinoiſe que dans la nôtre.

Ces douze voyelles combinées entr'elles forment les diphthongues, & même les triphthongues dont la langue Chinoiſe fait un uſage aſſez fréquent: elle a encore une eſpéce de voyelle ou de ſon ſimple, qui nous eſt tout-à fait inconnu, que les Portugais expriment par les lettres *uſto*, lorſqu'ils écrivent les mots Chinois : c'eſt une eſpéce de cri qui ſe tire du creux de l'eſtomac, dont il eſt difficile de donner une idée nette en

parlant ſeulement aux yeux. Ce ſon mérite d'autant mieux le nom de cri, qu'il ne ſe joint jamais avec aucun autre, ſoit voyelle, ſoit conſonne, & qu'il ſe prononce toujours à part. Il ſeroit très-déſagréable pour nous, mais il fait une partie conſidérable de l'harmonie aux oreilles des Chinois.

Les Chinois ont ſeulement douze conſonnes ſimples, en comptant l'aſpiration douce pour une conſonne. Ils ſont abſolument deſtitués des conſonnes *R*, *D*, & *Gn*, ou *ñ*, le *B* & le *Gh* devant une voyelle ne ſont en uſage que dans la ſeule province de Fokien. Pluſieurs de ces conſonnes ſe redoublent & s'aſpirent, enſorte que ces douze conſonnes en forment 22 différentes dans la prononciation ; mais à l'exception du *Ts*, les Chinois ne joignent jamais deux conſonnes différentes avec une voyelle, & il n'y a jamais qu'une ſeule conſonne dans chaque ſyllabe. C'eſt par cette raiſon, que quoiqu'il faille reconnoître 56 ſons articulés dans la prononciation Chinoiſe, la combinaiſon de ces 56 ſons ne forme qu'un nombre de ſyllabes aſſez borné, les diphthongues & les triphthongues ſe prononçant dans un ſeul temps & d'une même teneur.

Tous les mots de la langue Chinoiſe ſont monoſyllabes ; & le nombre de ces mots ſe multiplie conſidérablement par le moyen des tons ou accens qui affectent les voyelles. Les Chinois n'en comptent que quatre, pour leſquels les Miſſionnaires employent les marques ſuivantes, ā, â, à, á. Ces mêmes Miſſionnaires en ont obſervé un 5e qu'ils déſignent ainſi ã. Ces accens ſont une eſpéce de modulation, dans laquelle en prolongeant la durée du ſon de la voyelle, on en varie le ton en l'élevant & l'abaiſſant par un véritable port de voix.

On a tenté de déterminer la quantité de cette élévation ou de cet abaiſſement par le moyen des notes de la muſique; mais il eſt difficile de le faire avec exactitude, lorque l'on ne peut pas comparer la maniere de prononcer le même ton dans diverſes perſonnes, parce que c'eſt par le ſeul réſultat de la comparaiſon de pluſieurs voix différentes, que l'on peut déterminer le point dans lequel conſiſte l'eſſence de chacun de ces tons.

Ces tons multiplient les mots de la langue Chinoiſe, cependant il s'en faut encore beaucoup que le nombre de ces mots n'approche de celui des caractères Chinois de la langue écrite, ou des ſignes ſenſibles à la vûe que l'on employe dans les livres. On en compte ſoixante-dix mille dans les Dictionnaires, & le même mot prononcé ſur le même ton, répond ſouvent à des idées très-différentes, & à un grand nombre de caractères. Nous ſommes expoſés quelquefois dans notre langue, quoique plus rarement, à un ſemblable inconvenient : *pas* ſe prend tantôt pour une négation, tantôt pour le mouvement progreſſif des animaux : *point* ou *poing*, a quatre ſignifications différentes ſans aucun changement de prononciation. A la Chine, de même que chez nous, le ſens dans lequel le mot eſt pris, ſe détermine par la ſuite du diſcours, & l'on ne s'apperçoit pas même de l'équivoque. Le nombre des mots de la langue *parlée* des Chinois, eſt ſuffiſant pour le commerce de la vie ordinaire, & en général les Chinois ne ſont pas grands parleurs : ils écrivent plus volontiers ſur les matieres de ſcience, qu'ils ne s'en entretiennent.

Les ſons de la langue Chinoiſe, entant que ſignes arbitraires des idées, ſe peuvent conſidérer de trois manieres, & doivent former trois articles ſéparés dans la Grammaire de cette Nation. Le premier doit apprendre le rapport des ſons comparés avec les idées mêmes, par le moyen d'un Vocabulaire ou Dictionnaire, qui contienne les dénominations Chinoiſes de toutes les ſubſtances, de toutes les manieres d'être de ces ſubſtances, & de toutes les relations ou rapports que la comparaiſon de ces ſubſtances & de leurs manieres d'être peut faire appercevoir. M. Freret avoit composé un pareil Vocabulaire avec le ſieur Hoangh, dont il eſt demeuré une copie dans ſes papiers, remis à M. Fourmont.

Le ſecond article doit comprendre en détail les ſignes par leſquels on exprime les changemens qui arrivent dans les ſubſtances dont on parle, & dans leurs manieres d'être, ſelon que l'on parle de ſoi-même ou des êtres diſtingués de nous, d'un ſeul ou de pluſieurs, du temps préſent, du paſſé ou du

futur, d'une ſubſtance qui agit ſur une autre, ou qui eſt le ſujet de l'action d'un être différent.

C'eſt là proprement ce que l'on nomme la Grammaire: dans nos langues toutes ces choſes s'expriment par des infléxions du mot qui eſt le ſigne de la ſubſtance ou du mode, ſoit que ces infléxions conſiſtent dans un ſimple changement fait à la terminaiſon du mot, comme dans les déclinaiſons des noms, ſoit que ce changement conſiſte dans une altération plus conſidérable, & qui affecte la racine elle-même, comme dans les conjugaiſons, ce qui eſt encore plus ſenſible dans les conjugaiſons de la langue Grecque & des langues Hébraïque, Arabe, Turque, &c. que dans celles de nos langues modernes.

Dans la langue Chinoiſe, où les mots ſont monoſyllabiques, ils ne reçoivent aucun accroiſſement ni aucune altération, & par conſéquent ils ne ſont ſuſceptibles d'aucune infléxion. Il n'y a dans cette langue, ni déclinaiſon, ni conjugaiſon; les noms n'ont ni genre, ni nombre, ni cas; les verbes n'ont ni perſonnes, ni temps, ni modes. Cette langue eſt compoſée de mots indéclinables, & les changemens qui arrivent, ſoit dans les choſes, ſoit dans les rapports qui ſont entre les choſes, s'expriment par l'addition d'un mot nouveau & entiérement ſéparé. M. Freret a rendu toutes ces choſes plus ſenſibles par des exemples; mais comme il renvoye lui-même à la Grammaire Chinoiſe que M. Fourmont s'eſt chargé de compoſer, nous ſupprimons ces exemples, qui ſeroient inſuffiſans pour ceux des lecteurs qui n'ont pas médité ſur ces matieres, & qui ſeroient peut-être de trop pour les autres.

Le troiſiéme article de la Grammaire Chinoiſe comprend les obſervations ſur l'ordre & ſur l'arrangement des mots dans la ſuite du diſcours, parce que cet ordre ſert ſouvent à déterminer le rapport qui eſt entre les idées mêmes. Cet arrangement ne ſuit pas toujours l'ordre naturel des idées, & ſouvent même cet ordre naturel des idées ne ſeroit pas facile à déterminer; ainſi cet article de la Grammaire, que l'on peut appeller la ſyntaxe Chinoiſe, eſt d'une très-grande importance, mais il eſt en même temps d'une très-grande difficulté, parce qu'il n'eſt pas aiſé d'en donner des regles bien préciſes.

Le commerce que M. Freret avoit avec le ſieur Hoangh, ayant été interrompu lorſqu'il commençoit à travailler à ce dernier article, & la mort du ſieur Hoangh étant ſurvenue peu après, il ne ſçait juſqu'où ce travail aura été pouſſé. M. Freret avoit conſeillé au ſieur Hoangh de compoſer des dialogues Chinois ſur les ſujets qui tombent dans la converſation ordinaire, de traduire littéralement des lettres, des harangues, quelques morceaux de Poëſie, quelques ſcénes de Comédies, quelques endroits des Romans Chinois & des livres hiſtoriques, & d'accompagner ces traductions littérales de remarques grammaticales ſur l'arrangement des mots propre à la langue Chinoiſe, & dans lequel conſiſte une partie de ſon élégance.

Il eſt étonnant que la langue *parlée* d'une nation auſſi ſçavante & auſſi polie que les Chinois, ſoit ſi pauvre & ſi groſſiere; car il faut convenir que la langue *parlée* de la Chine eſt véritablement barbare en comparaiſon de la langue écrite.

Dans l'écriture Chinoiſe, un nombre médiocre de caractères ſimples, répondant à autant d'idées ſimples ou primordiales, ſert à exprimer par leurs différentes combinaiſons toutes les idées compoſées, en ſorte que cette écriture n'a pû être inventée que par un génie vraîment philoſophique, qui en a conçû & enfanté le ſyſtême tout entier: ceux qui ſont venus après lui, n'ont fait qu'étendre ſes vûes, & n'ont eu qu'à appliquer ſes principes à d'autres cas. Il n'y a rien de moins ſyſtématique au contraire que la langue Chinoiſe; elle eſt non-ſeulement ſimple, mais encore pauvre & dénuée de toute commodité; elle ne connoît ni termes dérivés, ni termes compoſés, quoiqu'il ſemble que le ſyſtême de ſon écriture eût dû tourner de ce côté les vûes de ceux qui la parloient. Les langues de pluſieurs nations de l'Amérique de l'Afrique l'emportent infiniment ſur elle à cet égard, ſans doute, parce que ces peuples, quoique groſſiers & ſauvages, ſe ſont fait une habitude de haranguer continuellement dans leurs aſſemblées: cette habitude les a engagés à perfectionner leur langue, & à inventer des moyens d'exprimer avec force & avec clarté leurs penſées & leurs ſentimens. Le nombre des idées de ces

nations ſauvages eſt aſſez borné à la vérité, & à cet égard leurs langues ſont pauvres, mais elles ſont riches & abondantes en tours & en manieres d'exprimer les variations de ces idées, & les rapports qui ſont entr'elles.

Il ne faut pas croire que le ſyſtême de l'écriture Chinoiſe ait influé ſur la langue, & qu'il ait banni les infléxions & la compoſition des mots. Les Méxiquains, qui employoient l'écriture hiéroglyphique, avoient une langue pleine d'infléxions, avec un grand nombre de termes compoſés, & même des compoſés de compoſés. Cette langue ſubſiſte encore, & nous en avons des Grammaires : ainſi l'on ne doit point regarder la pauvreté de la langue Chinoiſe quant à la Grammaire, comme une ſuite du ſyſtême de l'écriture repréſentative ; mais elle ſe doit rapporter à une autre cauſe quelconque qui ne nous eſt pas connue, & à laquelle il faut attribuer ce que l'on nomme le génie des langues, & ce qui les fait différer les unes des autres.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup examiné les différentes langues de l'Univers : de très-habiles gens les ont comparées enſemble, & des Théologiens ſçavans & pieux ont eſſayé de les rapporter à une ſeule, c'eſt-à-dire, à la langue hébraïque, qu'ils ont cru devoir être regardée comme la ſource commune de toutes les langues; ils ont même cru rendre par-là un grand ſervice à la religion. Cependant le texte de la Généſe ſemble trop formel ſur la diverſité introduite miraculeuſement dans le langage des hommes, pour s'en écarter. Il ſuffit même d'examiner de bonne foi les différentes langues de l'Univers qui nous ſont connues, pour nous convaincre, que quoiqu'il y en ait beaucoup qui n'ont entr'elle qu'une différence, il s'en trouve néanmoins pluſieurs qui différent radicalement les unes des autres. On croit avoir trouvé la conformité d'une langue avec l'Hébreu, quand à la faveur de toutes les licences introduites par la hardieſſe des Etymologiſtes, on trouve le moyen de dériver un petit nombre des mots de cette langue de quelques racines hébraïques :
M. Maſſon. c'eſt ce qu'a fait un ſçavant de Hollande ſur la langue Chinoiſe.

il a prétendu qu'elle venoit de l'Hébreu, & même qu'elle en étoit un très-ancien dialecte, qui pouvoit servir infiniment à l'intelligence du texte. M. Freret, qui ne croit pas ce projet praticable, observe que ce sçavant n'avoit pas même assez de connoissance de la langue Chinoise, pour la pouvoir comparer avec l'Hébreu.

La preuve la plus forte pour décider du rapport des langues, & déterminer celles qui ont une origine commune, ne consiste pas seulement dans la conformité qui se trouve entre le plus grand nombre de leurs racines mais elle dépend encore de leur convenance dans la pratique des régles grammaticales pour exprimer les nombres, les cas, les genres, les personnes, les temps, les modes, &c. En comparant ensemble les Grammaires de plusieurs langues les unes avec les autres, on se convaincra que c'est en cela seul que consiste leur caractère différentiel, bien plutôt que dans la ressemblance des mots particuliers, qui peut varier par bien des causes; au lieu que le génie grammatical ne change jamais. Que cette ressemblance se trouve dans un grand nombre de mots, & encore dans les racines, on n'en peut rien conclure, sinon qu'elle est l'effet du hazard, qui a fait choisir à différens peuples les mêmes signes arbitraires pour exprimer les mêmes idées: peut-être même y a-t-il entre les sons dont les langues sont composées, & les idées qui nous affectent, un rapport fondé dans la nature de nos organes, aussi réel que celui qui est entre les sentimens des passions, & les tons qui forment les cris de douleur & de joie, par lesquels nous les exprimons. C'est là, selon M. Freret, une idée que l'on ne pourroit rejetter absolument, il la croit propre à rendre raison de bien des choses que l'on attribue au pur hazard. Peut-être aussi ces termes semblables viennent-ils du commerce de diverses nations, & des révolutions qui ont si souvent transplanté des colonies d'un pays dans un autre très-éloigné; car il n'y a presque plus de langue dans l'Univers, qui soit pure & exempte de mélange, cette derniere cause ne lui paroît pas toujours suffisante, & il croit qu'il faut avoir recours à la premiere, lorsque ces ressemblances se trouvent entre

des langues trop éloignées pour ſuppoſer quelque commerce entre ceux qui les parlent. Le ſçavant M. Reland, dans la 12e de ſes *Diſſertationes Miſcellaneæ*, p. 147, vol. 11, rapporte ſix mots de l'ancienne langue des Sabins, qui ſe trouvent dans l'Ethiopien ſans aucun changement; néanmoins ce ſeroit être bien hardi que de ſuppoſer, que ces deux Nations ſe ſont mêlées l'une avec l'autre.

Ls langues modernes fourniſſent des preuves, que le génie grammatical ſubſiſte ſouvent malgré le changement qui arrive à tous les mots. Le François, l'Italien & l'Eſpagnol d'aujourd'hui, ne ſont preſque compoſés que de mots latins diverſement altérés & déſigurés par les peuples du Nord, Francs, Bourguignons, Goths, Wandales, Hérules, Lombards, &c. deſquels ces trois nations deſcendent. Ces peuples barbares ont inſenſiblement ſubſtitué aux mots de leur ancienne langue ceux des Romains, au milieu deſquels ils vivoient, & qu'ils avoient aſſujettis; mais pour les regles de la Grammaire, déclinaiſons, conjugaiſons, &c. jamais ils n'ont pris celles des Romains; ils ont gardé celles de leur ancienne langue, toutes groſſieres qu'elles étoient.

SUR LA LITTERATURE CHINOISE.

LES premiers efforts que firent nos peres pour ſortir de la barbarie, dans laquelle ils avoient été plongés pendant les ſiécles d'ignorance, ſe bornerent à l'étude de la langue Latine. Ils en ſentirent bien-tôt l'inſuffiſance, & y joignirent la langue Grecque. Les diſputes de la religion & l'envie de s'aſſûrer du véritable ſens des textes ſacrés, engagerent les Théologiens, & enſuite les gens de lettres, à l'étude de l'Hébreu, du Caldéen, & des autres Dialectes de la langue ſainte. On y joignit peu après la langue Arabe. Comme cette nation avoit cultivé les lettres avec ſoin, pendant que l'Occident étoit dans une ignorance preſque abſolue de toute les ſciences, c'étoit dans de mauvaiſes traductions latines des Auteur

Auteurs Arabes que l'on étudioit la Médecine, l'Astronomie, & plusieurs autres parties des Mathématiques.

Les navigations des Portugais vers l'Orient, avoient ouvert le chemin d'un nouveau monde aux Européens : le zéle des Missionnaires chercha à y porter la connoissance du Christianisme. Dans ce dessein, ils étudierent les langues de l'Inde orientale, & en publierent des Grammaires & des Dictionnaires, ce qui forma un nouveau genre d'érudition, mais auquel les sçavans s'appliquoient peu, & seulement par curiosité; les livres écrits dans ces langues étant trop rares dans l'Europe, & les sujets qu'ils traitoient trop peu intéressans pour que l'on pensât à les traduire. La Chine ne se trouvoit point dans le même cas. Nous avions une grand nombre de leurs livres en Europe. Le rapport de tous les Missionnaires, & de tous les voyageurs qui avoient pénétré dans le pays, nous donnoit une idée très-avantageuse de l'esprit & des connoissances des Chinois. Les traductions de quelques-uns de leurs ouvrages, & l'abbrégé de leurs histoires, publiées par les Missionnaires, servoient à augmenter notre curiosité : mais faute de Grammaire & de Dictionnaire, leurs livres n'étoient qu'un ornement inutile dans les Bibliothéques, & tout ce que les Missionnaires nous disoient de la difficulté de cette langue, ne faisoit qu'augmenter notre desespoir. Le mauvais succès qu'avoient eu les foibles tentatives de quelques sçavans d'Europe, qui faute de secours & de méthode avoient échoué, nous confirmoit dans la pensée que l'écriture chinoise étoit, comme l'ont dit presque tous les Missionnaires, une énigme presqu'impénétrable, & que les Chinois eux-mêmes ne déchiffroient qu'imparfaitement après avoir passé leur vie entiere à l'étudier.

Les choses étoient en cet état, lorsque M. l'évêque de Rosalie, revenant en Europe pour les affaires de la mission de la Chine, amena avec lui en France en qualité de Secrétaire, le sieur Hoangh, Chinois lettré, de la province de Fokien. M. l'abbé Bignon, toujours attentif au progrès des Lettres, se persuada qu'il seroit possible de se servir de cette occasion pour procurer à l'Europe l'intelligence des livres chinois. Il

préſenta le ſieur Hoangh au Roi Louis XIV, & le fit charger de travailler à une Grammaire & à un Dictionnaire Chinois. Le ſieur Hoangh fut conduit dans ſon travail par quelques gens de lettres, & en dernier lieu par M. Fourmont, que M. l'abbé Bignon chargea ſeul de cette direction. Le ſieur Hoangh entreprit de traduire un Dictionnaire Chinois, car les Chinois en ont pluſieurs conſtruits ſelon différentes méthodes. Il mourut lorſqu'il en étoit à peine au tiers de ſa traduction. Ses papiers furent remis entre les mains de M. Fourmont, à qui S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans Régent du Royaume, ordonna de continuer ce travail. M. Fourmont obéit, & joignant aux mémoires du ſieur Hoangh tous ceux qu'il pût raſſembler, aidé d'ailleurs par M. l'abbé Fourmont ſon frere, que S. A. R. lui avoit donné pour collégue, il ſe trouva en état, non-ſeulement de continuer la traduction du Dictionnaire, mais encore d'en entreprendre un plus étendu, plus méthodique & plus commode que celui du ſieur Hoangh.

M. Fourmont voyant ſon ouvrage aſſez avancé pour s'en pouvoir promettre un heureux ſuccès, il crut devoir l'annoncer dans une de nos Aſſemblées publiques. Il partagea ſa diſſertation en deux parties : dans la premiere, il donne une hiſtoire abbrégée des notions que les Européens ont eues de la Chine & des Chinois. Quelque ancienne que ſoit cette notion, quoiqu'elle fût & policée & même ſçavante dès les premiers temps, les Anciens ne l'ont preſque pas connue : leurs navigations les plus longues dans la mer des Indes ſe bornent au Golphe de Bengale, & ils ne ſe ſont même jamais engagés dans le détroit de Malaca; & de leur côté les Chinois habitant un pays qui ſuffiſoit à lui-même, ils n'alloient rien chercher chez leurs voiſins : ainſi les navigateurs Grecs ne purent avoir occaſion de connoître la Chine que d'une maniere très-confuſe. Le commerce par terre au Nord de l'Inde, fit connoître les Chinois aux négocians Grecs & Romains; mais cette connoiſſance étoit auſſi très-imparfaite, & n'étoit preſque fondée que ſur des rapports confus qu'en faiſoient les Scythes, qui commerçoient ſur leur frontiere.

En 1722.

Les Croisades occasionnerent une connoissance plus détaillée de ces peuples. Vers la fin du XIII[e] siécle, Marc Pol, qui étoit au service de l'Empereur Tartare fils de Genghiscan, l'accompagna à la Chine qu'il avoit conquise. Marc Pol raconta en Europe des merveilles de ce pays, qui ne furent pas crues. On regarda sa relation comme l'ouvrage d'un homme qui veut joüir du privilége de ceux qui viennent de loin, & l'on ne commença à donner quelque créance à ses récits, que lorsqu'ils se trouverent confirmés par ceux des navigateurs & des Missionnaires Portugais & Espagnols, qui pénétrerent dans ce pays vers le milieu du XVI[e] siécle. M. Fourmont tire des écrits des uns & des autres ce qu'ils nous ont dit de la littérature chinoise, & rend compte de ce que les Sçavans ont écrit, soit pour exalter, soit pour déprimer cette littérature; après quoi il passe à la seconde partie, dans laquelle après avoir montré quelle est cette littérature, il rend compte de ses différens travaux, & de l'utilité dont ils nous peuvent être pour l'intelligence des livres chinois.

La littérature chinoise remonte dans l'antiquité la plus reculée, & y remonte de siécle en siécle par des monumens & par des ouvrages dont l'autorité est incontestable. Nous avons même plusieurs témoignages de cette antiquité, rendus par les Ecrivains étrangers; l'ouvrage de Marco, la relation de l'Ambassade de Scharok, les livres d'Abdalla Peydawi, d'ebn Werdi marachi Yakouti, de Nassireddin, d'Alfragan, & enfin le monument Chinois & Syrien de la province de Xensi, nous en donnent des preuves assurées.

De-là jusqu'à Confucius, il reste un assez long intervalle; mais le soin que les Chinois prennent d'expliquer certains caractères difficiles des livres d'histoire & de morale écrits par ce Philosophe, tandis qu'ils ne parlent pas des autres, montre que ces derniers caractères, dans un nombre infiniment plus grand, sont demeurés en usage, & qu'ils sont encore aujourd'hui les mêmes que ceux dans lesquels on écrit à la Chine.

Au-delà de Confucius, on trouve le *Xi Kim*, ou le livre des Odes, qui comprend un recueil d'anciennes Poësies rimées

composées par les anciens Empereurs, rassemblées par Confucius lui-même ; plusieurs sont du temps des Empereurs Yao & *Xune :* les rimes de ces Poësies sont une preuve de l'antiquité de la langue, dans laquelle elles sont écrites. Cette langue est la même que celle des Lettrés ou Mandarins, qui est ainsi la plus ancienne de toutes les langues, & de laquelle les jargons des Provinces, ceux du Tunkin, de Lao & des pays voisins sont manifestement des dialectes. Elle est en même temps une langue d'une espéce différente de toutes les autres qui nous sont connues.

Les Chinois n'ont pas eu sur les langues les mêmes idées que les autres peuples. Le langage est pour les hommes le moyen de communiquer leurs sentimens de près; peu parleurs & grands méditatifs, les Chinois ont cru que ce moyen devoit être court : ainsi 360 monosyllabes leur ont suffi pour exprimer tous les êtres, & appercevant dans la voix humaine des ressources immenses par la différence de ses infléxions, ils lui ont laissé la distinction de ces mêmes êtres. *Ti* en Chinois signifie la *terre*, le même *ti* avec un autre ton est l'Empereur ; entre *chù* Porc, & *chú* maître, *dominus*, toute la différence est une prononciation plus ou moins forte : cependant quoique les Chinois n'ayent dans la *langue parlée* aucun mot de plus d'une syllabe, il n'en est pas de même dans la langue écrite ; un seul caractère exprime souvent l'assemblage de plusieurs idées, ensorte que pour en expliquer la signification par la parole, il faut employer plusieurs mots séparés, & prononcer une phrase entiere. On voit par là que les Chinois ne gagneroient rien en adoptant l'écriture alphabétique : celle qu'ils employent, & qui parle, pour ainsi dire, directement à l'esprit, a de grands avantages pour ceux qui y sont accoutumés ; c'est une écriture philosophique, qui par elle-même est indépendante de la parole.

La langue chinoise consiste en deux choses, en monosyllabes prononcés, & en caractères indépendans d'aucune prononciation. Les Chinois pour les distinguer de parole, comme d'écriture, y attachent un de leurs noms monosyllabes,

mais il eſt libre aux autres peuples d'y en attacher un autre diſyllabique, triſyllabique, &c. Les monoſyllabes prononcés s'écrivent ſi l'on veut, avec les lettres de quelqu'alphabet; mais ſans doute ils ſeroient toujours méconnoiſſables, puiſqu'ils répondent quelquefois à 3 ou 4000 caractères; on ſent par-là le défaut qui regne dans toutes les cartes géographiques, dans tous les ouvrages de Muller & de Meuhzen. Ecrits avec les tons, ces monoſyllabes demeurent encore douteux, parce qu'il y en a tel qui répond à 30 caractères. Ces monoſyllabes ſont ſeulement de trois ſortes, les uns ſe terminent par une des cinq voyelles ordinaires *la le li lo lu;* dans les autres l'*M* (on ſuppoſe le mot écrit à la Portugaiſe) doit être ouverte comme en françois, *nom*, *ſurnom*, *Dam*, *Adam*. Ces monoſyllabes ont été exprimés par le P. Martini avec l'*ng*, par M. Hoangh avec l'*n*, ſans *e;* mais l'orthographe portugaiſe avec l'*m*, eſt celle qui a cours, & eſt en même temps la plus commode. La troiſiéme eſpéce finit en *n* ſonnante, ſemblable à celle que nous faiſons ſentir dans la prononciation des mots latins *lumen*, *Delphin*, *Titan*, ainſi *lan*, *len*, *lin*. Dans tous, la voyelle peut être double & triple, *tao*, *tiao;* & cependant le mot eſt toujours monoſyllabe. La langue Mandarine n'admet au nombre de ſes lettres ni le *B*, ni l'*R*, ni le *Z* tels que nous les prononçons, mais en récompenſe elle multiplie le *C*, le *K*, le *P*, le *T*, parce qu'elle les aſpire. Il n'y a point de monoſyllabe dont la conſonne ne précéde la voyelle, ainſi on dit *la le li*, & jamais *al el il;* enfin les Chinois allongent toujours beaucoup les mots que nous écrivons par l'*m* portugaiſe. Voilà une idée courte, mais en même temps préciſe de la langue chinoiſe prononcée.

A l'égard de la langue écrite des Chinois, le nombre des caractères ou des différens ſignes par leſquels ils expriment leurs différentes idées, monte à 80000. Les Chinois ont plus donné à la vûe : les autres peuples ont plus donné à l'ouïe. Dans les langues *parlées* de ces derniers peuples, qui ont cherché à communiquer leurs idées par le moyen de la parole, le nombre des ſignes eſt proportionné au nombre des idées, &

l'un s'eſt accru avec l'autre. Il en eſt même chez les Chinois, qui ſemblent avoir ſeulement cherché à parler aux yeux. On ne doit point être effrayé de ce que diſent les Miſſionnaires, qu'il n'y a aucun Chinois qui connoiſſe tous les caractères: quel eſt l'homme qui puiſſe ſe vanter de ſçavoir tous les mots de ſa langue parlée, ſur-tout lorſqu'au nombre de ces mots, l'on rangera tous les termes des arts?

Les caractères de l'écriture chinoiſe ſe réduiſent à cinq traits différens. Ces cinq traits & leurs diverſes combinaiſons forment 214 caractères radicaux, qui répondent aux notions générales que les hommes peuvent ſe propoſer d'exprimer: ces même 214 caractères radicaux diverſement combinés entr'eux, forment les 80000 caractères de l'écriture chinoiſe. Ces derniers caractères ſont tels, que l'aſſemblage des traits & des caractères radicaux exprime non-ſeulement l'être déſigné par ce caractère, mais que chacune des parties dont il eſt compoſé déſigne les différentes propriétés du même être, juſqu'à y comprendre les propriétés abſtraites & métaphyſiques, dans leſquelles on peut réſoudre l'idée complexe que le caractère exprime.

Cette eſpéce d'écriture vraîment philoſophique, eſt la véritable définition de l'écriture chinoiſe. Sous Sohi on repréſenta les êtres par des images, qui offroient aux yeux une peinture groſſiere de ces êtres. Sous Hoam tÿ 2697 ans avant J. C. le Philoſophe *Cam Kiĕ*, travailla à perfectionner cette écriture. On continua cet ouvrage pendant près de deux mille ans, & vers l'an 837 avant J. C. ſous le regne de Siveñ vam, le philoſophe *Tài ſú Kum* y mit la derniere main, en ſuivant toujours le plan de *Cam Kiĕ*. L'écriture aujourd'hui en uſage eſt la même que celle des premiers temps, & à l'exception de quelques anciens caractères qui ont vieilli, la langue écrite n'a point changé à la Chine.

Les 80000 caractères n'étant formés que par la combinaiſon des 214 caractères ſimples ou radicaux, que l'on nomme clefs à la Chine; c'eſt de l'intelligence de ces clefs que dépend celle de la langue écrite. Ces 80000 caractères ſont

divifés en 214 claffes, parce qu'ils font rapportés par les Chinois à l'une de ces clefs, qui renferment felon les Chinois tous les êtres, & toutes les fituations des êtres.

Il y a des clefs féparées pour l'homme, pour la femme, pour le pere, pour la mere, pour les fils, pour les filles, pour le prince, pour les fujets, pour le ciel, pour la terre, pour l'air, pour l'eau, pour le bois, qui eft chez eux un élément, pour le corps, pour fes membres les plus employés, comme le pied, la main, le cœur, pour les efpéces d'animaux, comme le cheval, les bêtes à cornes, les infectes & ainfi des autres. Outre les dénominations fimples des êtres, on voit fous chaque clef des caractères pour leurs propriétés, pour leurs accidens, & même pour leurs attributs métaphoriques: par exemple, fous le caractère générique de la bouche, fe trouvent ceux du filence, du parler, des cris de joie, des plaintes: fous le caractère du cœur paroiffent les caractères de la penfée, de la ftupidité, de la joie, de la trifteffe, de l'amour, de la haine: fous le caractère du cheval fe voyent fes efpéces & leurs qualités, comme la rapidité, la férocité, &c.

Après avoir donné une idée générale de la langue écrite des Chinois, M. Fourmont montre que cette langue eft fufceptible, finon des mêmes beautés que les langues parlées, au moins de beautés auffi grandes & auffi variées dans un autre genre. Enfuite il rend compte des différens ouvrages qu'il a entrepris au fujet de la langue chinoife, & des fecours qu'il a trouvés, foit dans les papiers du fieur Hoangh, foit dans des traductions du Chinois, & dans divers ouvrages des Miffionnaires: il marque même jufqu'où il a pouffé cet ouvrage, à l'aide de M. l'abbé Fourmont fon frere, qui de fon côté a fait un travail immenfe, mais néceffaire pour la perfection de l'ouvrage. Comme il y a déja plus de 50000 caractères de gravés, & que l'on ne doit pas défefpérer de voir un jour paroître le Dictionnaire & la Grammaire, & qu'il feroit difficile de donner une idée de ce que contiendront l'un & l'autre, il vaut mieux y renvoyer le public; ce que l'on en pourroit dire ne ferviroit tout au plus qu'à exciter fa curiofité, & ne pourroit la fatisfaire.

Que les Lettres ont été cultivées dès les premiers temps, principalement dans les Gaules.

LE desir d'apprendre naît avec l'homme, & ne meurt qu'avec lui. Tout le monde veut sçavoir; & ceux qui paroissent les plus indifférens pour les sciences, ne veulent pas du moins ignorer ce qui regarde ou leur profession, ou leurs exercices, ou leurs amusemens. Adam instruit par Dieu même, communiqua ses connoissances à ses enfans, & ceux-ci les transmirent à leur descendans; ainsi les sciences sont aussi anciennes que le monde. Il est vrai qu'il y a eu des temps où elles ont été plus ou moins cultivées, & des pays où elles l'ont été plus que dans d'autres: telle a été la Gaule, ainsi que le dit M. l'abbé Anselme dans un Mémoire qu'il lut à l'Académie. (En 1718.)

Pour prouver que les sciences ont été cultivées dans les Gaules dès les premiers temps, il n'a pas besoin du témoignage des Auteurs modernes, quelque sçavans qu'ils soient, qui ont avancé la même proposition avant lui. C'est aux Anciens qu'il a recours; & c'est dans leurs écrits qu'il trouve, que les Gaulois non-seulement aimoient & cultivoient les sciences, mais même que c'étoit chez eux que les autres nations alloient chercher des maîtres. (*Cluvier, German. Antiq. l. 1. c. 4. Forcat. de Gall. imp. &c.*)

Diodore de Sicile, Strabon & Ammian Marcellin distinguent parmi les Gaulois trois sortes de sçavans, les Bardes, les Devins & les Druïdes. Les Bardes ainsi nommés du mot *Bard*, qui en langue Celtique signifie Chantre, habitoient dans l'Auvergne & dans la Bourgogne, & y avoient un Collége. Leur profession étoit d'écrire les actions des grands hommes, & de les chanter au son d'un instrument qui ressembloit assez à la lyre. Voici comme en parle Lucain. (*Strab. l. 4.* — *Pharsal. l. 1.*)

Vos quoque qui fortes animas, belloque peremptas
Laudibus in longum vates dimittitis ævum,
Plurima securi fudistis carmina Bardi.

Les

Les Devins recherchoient avec ſoin les ſecrets de la nature, & faiſoient profeſſion de les expliquer : ils portoient même leur curioſité juſqu'à vouloir pénétrer dans l'avenir, & s'attiroient la multitude qui ſe ſoumettoit aveuglément à leurs déciſions. Mais les Druïdes étoient les plus célébres & les plus éclairés, au jugement de Pythagore, qui connoiſſoit leur capacité, & qui rendoit témoignage de ce que ces Sages de la Gaule lui avoient appris. C'eſt ce que rapporte Ammian Marcellin : *Druïdæ ingeniis celſiores, ut autoritas Pythagoræ decrevit.* Philoſophes en même temps que Théologiens, ils enſeignoient la Phyſique & la Morale ; & il s'étoit répandu parmi les peuples, qu'ils étoient en commerce avec la Divinité. Il eſt même certain, que ſçachant tout ce que ſçavoient les Bardes & les Devins, & les ſurpaſſant en beaucoup d'autres connoiſſances, il les ſurpaſſerent auſſi en autorité, & furent bientôt les ſeuls accrédités dans les Gaules. Le Chêne, comme on ſçait, étoit parmi eux un arbré ſacré. Leurs bois en étoient tous plantés, & c'étoit un crime de les détruire. Séparés du reſte du monde, ils habitoient dans le fond des forêts, & ils y avoient leurs Colléges, dont le plus renommé étoit dans le pays Chartrain, au rapport de Céſar. C'étoit dans ce Collége que le ſouverain Pontife de ces Druïdes faiſoit ſa réſidence, & où tous les autres ſe rendoient une fois l'an. Juges de la nation, c'étoit à eux qu'on s'adreſſoit pour tous les différends qui arrivoient entre les particuliers, & on ſe ſoumettoit à leurs déciſions. Si quelqu'un n'y vouloit pas acquieſcer, il étoit interdit de la participation à leurs myſtères. Les Druïdes avoient encore ailleurs pluſieurs Colléges dépendans de celui dont on vient de parler, & rien n'eſt ſi connu dans leur hiſtoire, que ceux qu'ils avoient à Marſeille, à Toulouſe, & dans pluſieurs autres villes conſidérables, comme l'a remarqué du Boulay dans ſa Préface ſur l'hiſtoire de l'Univerſité de Paris. C'étoit dans ces Colléges qu'ils enſeignoient la Rhétorique & la Philoſophie. Ils traitoient dans cette derniere ſcience de la forme du Monde, du mouvement des Aſtres, de la puiſſance des Dieux ; & prétendoient ſçavoir ce que ces

Diod.

L. 15.

In finibus Carnutum, conſidunt in luco conſecrata. Cæſ. Comm. l. 6.

L. 3. c. 2. mêmes Dieux demandoient des hommes : *Druïdæ, quod Dii velint, se scire profitentur,* suivant l'expression de Pomp. Mela. Ciceron dit qu'ils s'appliquoient aussi à découvrir les choses futures, soit par les augures, soit par un art conjectural : *partim auguriis, partim conjecturâ, quæ essent futura docebant;* & Pline ajoûte qu'ils se servoient du gui de Chêne dans leurs mystères pour la magie.

L. 3. de Div. L. 29. c. 3.

Un des principaux points de la doctrine des Druïdes étoit l'immortalité de l'ame. Ils disoient, en parlant de la mort, qu'on ne faisoit en mourant que passer d'une vie à une autre, dont la mort étoit le milieu :

Lucret.

Regit idem spiritus artus
Orbe alio : longæ, canitis si cognita, vitæ
Mors media est.

Cette persuasion rendoit les anciens Gaulois si intrépides, que plusieurs se jettoient dans les buchers allumés pour brûler les morts, & que tous affrontoient les plus grands périls de la guerre : regardant comme une insigne lâcheté de ne vouloir pas exposer une vie passagere pour une autre qui devoit durer toujours, comme dit le même Poëte.

Soit que les Druïdes voulussent exercer la mémoire de leurs disciples, soit qu'ils appréhendassent que leurs mystères ne fussent prophanés, ils les obligeoient d'apprendre par cœur un grand nombre de vers, & leur défendoient de les écrire. Dans le reste, ils se servoient pour écrire, des caractères grecs, qui leur étoient familiers. Cette maniere, au reste, de mettre en vers la Théologie & la Philosophie est fort ancienne, & si nous en croyons Apulée, elle dura jusqu'à Phérécyde qui, le premier, introduisit la prose dans les écoles. *Versuum nexu repudiato, conscribere ausus passivis verbis Pherecydes.*

V. Flor.

Il est donc constant par le témoignage des Anciens, que les Gaulois s'appliquoient aux sciences dans les premiers temps. Ils étudioient aussi l'éloquence, à laquelle leur esprit étoit naturellement tourné, ainsi que nous l'apprennent Strabon &

L. 4.

Thémistius, qui va jusqu'à dire qu'ils y étoient plus propres que les Grecs eux-mêmes. Juvenal ajoûte qu'ils y avoient appris aux Bretons l'art oratoire. *Orat. 4. & 5.*

Gallia causidicos docuit facunda Britannos.

S. Jérôme leur donne cette grande louange, que pendant que tant de nations croupissoient dans la mollesse & dans l'ignorance, la Gaule avoit toujours été remplie d'hommes belliqueux & éloquens : *Sola Gallia monstra non habuit, sed viris semper fortissimis & eloquentissimis abundavit.* Ce même Pere dit ailleurs : *Studia Gallorum florentissima*, & il ajoûte enfin, que les Ouvrages de Littérature qui paroissoient dans la Gaule, étoient également polis & élégans : *Ubertatem Gallici nitoremque sermonis.* Mais de toutes les villes des Gaules, il n'y en eut aucune qui devint plus célébre par les sciences & par l'éloquence que Marseille, ville que Tite-Live dit avoir été aussi polie, que si elle avoit été au milieu de la Gréce, & que Ciceron appelle la nouvelle Athénes, *novas Galliarum Athenas*, & Pline la maîtresse des études, *magistram studiorum*, où, selon Strabon, les plus distingués des Romains alloient prendre des leçons. C'est de cette école que sont sortis ces grands hommes tant vantés par les Anciens, tels qu'ont été, au rapport de Lucain, Telon & Gigarée son frere, excellens Mathématiciens ; Pythéas ce fameux Géographe & Astronome, qui vivoit du temps d'Alexandre le Grand, & dont Pline fait une mention si honorable ; Castor sçavant Médecin, & tant d'autres. La ville de Lyon se distingua aussi par son amour pour les sciences : quelques Auteurs prétendent que les Druïdes y tenoient déja leurs assemblées, lorsque les Phéniciens & les Grecs s'y établirent. Mais quand les Romains y eurent conduit une Colonie, les sciences y fleurirent encore davantage. Juvenal & Suétone parlent d'une Académie d'éloquence grecque & latine qui étoit dans cette ville, & qu'on nommoit Athénée. Arles, Bordeaux & plusieurs autres villes ne cultivoient pas moins les sciences que Lyon & Marseille ; mais Toulouse mérita par son goût pour la poësie & pour l'éloquence, le nom de ville de Pallas ;

Adv. Vigil.

Epist. ad Ruf.

Dec. 4. lib. 7.

Pro Flac.

L. 4.

L. 25. c. 2.

Paradin & de Rubis, hist. de Lyon.

Du Boullay *de vetustissimis Galliarum Academiis.*

Mart. l. 9. Epigr. 101. *Palladiæ non inficienda Tolosæ*

Gloria.

C'est ainsi qu'en parloient Martial & Ausone. Les autres Auteurs anciens nomment souvent les grands hommes qui étoient sortis des écoles gauloises, & qui devenoient les maîtres de celles de Rome. Tel fut Valerius Caton, surnommé, *Latina Siren*, L. Plotius Rhéteur illustre du temps de Crassus; & sans parler des autres, Ant. Gnipho, que Ciceron lui-même alloit écouter. Heureux, si dans un pays où les sciences ont toujours fleuri, & qui dans le siécle passé ont été portées, presque dans toute sorte de genres, à un si haut point de perfection, nous ne voyons point leur décadence sortir de ce même esprit d'affectation, & de pointes, qui causa celle dont on commença à se plaindre à Rome, immédiatement après le siécle d'Auguste.

Suetone.

Cicer. de Clar. Orat. c. 2.

Causes du progrès & de la décadence des Lettres.

ON a vû dans l'article précédent que les Sciences avoient été cultivées dès les premiers temps, sur-tout dans les Gaules : l'Histoire nous apprend qu'à des siécles heureux pour les Arts & les Belles-Lettres, avoient presque toujours succédé des temps où la barbarie avoit pris la place du bon goût & de la délicatesse. M. Racine a cherché les causes générales de ces changemens. Il distingue quatre siécles où les Sciences & les Arts ont fleuri avec le plus d'éclat, celui de Philippe & d'Alexandre dans la Gréce, celui de César & d'Auguste à Rome, celui de Léon X & de François I en Italie & en France, enfin celui de Louis XIII & de Louis XIV. Le siécle de Léon X ne l'arrête pas long-temps, quoiqu'il soit l'époque du rétablissement des Lettres en Occident. La Peinture est, selon lui, ce qui l'a particulierement distingué. Pour les trois autres siécles, il les envisage d'abord sous un point de vûe assez singulier, mais qui en même temps montre leur peu de durée.

1721.

M. Huet, dit-il, qui a vû Descartes, Philosophe, qui selon l'ordre des temps, & même suivant celui des génies, doit être mis à la tête de ces grands personnages qui ont rendu le siécle passé comparable à ceux d'Alexandre & d'Auguste, a vû aussi passer devant ses yeux cette longue suite d'hommes illustres, qui ont porté à un si haut point de perfection la gloire des Sciences & des Arts.

Un Athénien, qui auroit joüi d'une vie aussi longue que celle de ce sçavant Prélat, auroit pû se vanter d'avoir vû Sophocle & Euripide, Apelles & Praxitele, Socrate, Platon & Aristote, Thucydide & Xénophon, enfin Aristophane & Ménandre.

Un vieillard Romain, de même, se seroit glorifié d'avoir pris dans sa jeunesse des leçons de vertu chez Caton & chez Brutus; qu'après avoir entendu les harangues de César & de Ciceron, il avoit été gouter les douceurs de la société chez Catulle, chez Tibulle & chez Properce; que Lucréce lui avoit développé les mystères de la nature; que dans ses doutes il avoit été éclairé par le sçavant Varron; qu'Horace, Virgile & Ovide l'avoient charmé, & que Salluste & Tite-Live lui avoient appris l'histoire.

Lorsqu'on envisage ces heureux siécles, & qu'on voit tant de grands génies se rencontrer ensemble dans les mêmes temps, il est naturel de demander aussitôt, pourquoi ces génies rares ont presque toujours été contemporains, & n'ont presque jamais laissé des successeurs dignes d'eux, comme si la nature épuisée devoit se reposer long-temps après des productions si vigoureuses. Il est difficile, dit M. Racine, de répondre à cette question par des raisons qui satisfassent pleinement; & Paterculus avoue qu'après les avoir cherchées, il n'en a point trouvé de convaincantes: *causas cùm semper requiro, numquam reperio quas esse veras confidam, sed fortasse verisimiles.* La raison qu'en apporte Ciceron, qui dit que les Sciences, quand elles sont arrivées à leur perfection, vieillissent & tombent en décadence, & celle de Sénéque qui s'en prend à la jalousie du destin, ne sont guères plus concluantes.

L. 1. c. 17.

Tusc. 2.

Controv. 1.

On dit communément que la protection des Princes forme les grands hommes, & que les Virgiles ne manquent pas où il se trouve des Mécénes ; mais M. Racine n'adopte pas cette raison. Il est vrai, dit-il, que les bienfaits excitent l'émulation, & que souvent ils donnent aux grands hommes le loisir de cultiver leurs talens, mais ils ne donnent point ces talens ; la vûe des récompenses n'éleve point une ame, & ne lui inspire pas des pensées sublimes. Quand on est riche par les libéralités d'un protecteur, on pense bien plus à son aise, mais pense-t-on mieux ? La plûpart des Empereurs Romains, continue-t-il, se piquoient d'être Orateurs & Poëtes ; cependant leur inclination pour l'Eloquence & pour la Poësie, ne fit point revivre ni Ciceron ni Virgile. Marc-Aurele, l'ami de tous les Philosophes, n'en forma aucun qui eut pû seulement en mériter le nom du temps de Socrate & de Platon. François I[er] que ses libéralités firent nommer le pere des Lettres, ne trouva, si on excepte Marot, aucun Poëte digne de ses libéralités. La fortune éclatante d'Amyot étoit propre à exciter l'émulation des Sçavans; cependant cette émulation ne forma sous le regne de Charles IX que de médiocres Ecrivains. Ce ne fut point à la faveur de Mécénas que nous devons Ciceron, Catulle & Tibulle ; & Virgile, sans en être connu, auroit toujours été Virgile. Enfin, conclut-il, ce ne sont point les bienfaits du Cardinal de Richelieu, qui ont formé les grands hommes qui commencerent à fleurir sous son ministère, il y en eut plusieurs qui n'en furent point favorisés; & les chagrins qu'il causa à Pierre Corneille, nous auroient peut-être privés des productions de ce sublime génie, si le feu qui anime les grands hommes, s'allumoit & s'éteignoit au gré des Ministres.

On regarde encore la liberté publique comme une des principales causes de la gloire des Sciences, & il est vrai qu'elle a souvent soutenu l'éloquence dans les Etats Républiquains, parce qu'elle conduisoit aux premieres charges. Cependant il n'est pas moins vrai, que la Poësie & les autres beaux Arts ne fleurirent point à Rome du temps des Consuls, & ne sont encore aujourd'hui aucun progrès chez les peuples qui joüissent depuis long-temps d'une grande liberté.

A ces causes morales on en substitue de physiques, & on croit que dans le même pays, les temps apportent une certaine température de l'air, qui contribue à l'élevation des génies, puis une autre qui les fait ramper. M. Racine convient que par l'étroite union qui est entre l'ame & le corps, les causes extérieures nous affectent différemment; que la différence des climats inspire ou la tristesse ou la joie; que dans l'Orient, par exemple, on est plus vif que dans les pays glacés du Septentrion, & qu'on remarque même entre des peuples voisins un caractère d'esprit tout différent. Les Athéniens qui vivoient sous un siécle pur & serein, se moquoient de la stupidité des peuples qui étoient comme ensevelis dans l'air épais de la Béotie. Mais on ne sçauroit concevoir, que dans une même contrée il se répande tout-à-coup un air nouveau, qui inspire aux enfans une vigueur inconnue à leurs peres, & qui pendant sa courte durée rende les esprits si différens, ni comment il se communique à certaines personnes, sans que le reste de la nation s'en ressente. Sous le regne de Louis XIV, où il auroit fallu une si bonne mesure de cet air favorable, il y a eu bien des Auteurs médiocres. On trouve à la vérité des siécles plus féconds que d'autres en grands génies, mais il n'en est point qui n'en ait produit quelqu'un. Ainsi il faut chercher des raisons de cette fécondité plus vraisemblables que celles qu'on vient de réfuter. M. Racine croit qu'on doit la rapporter à la réunion de plusieurs circonstances heureuses, qui toutes contribuent à répandre parmi les peuples une joie générale, & un loisir qui donne lieu aux esprits de se développer. La Poësie, ajoûte-t-il, la Peinture & tous les beaux Arts sont les enfans de la joie.

Carmina proveniunt animo deducta sereno, Trist. l. 1. Eleg. 1.

dit Ovide. Il est bien vrai que la douleur & la tristesse peuvent quelquefois inspirer des vers plaintifs: Orphée & Simonide en sont des preuves; mais on ne sçauroit nier qu'une longue tristesse abbatte l'esprit, & le rende moins propre aux productions brillantes. Les pays froids ont des Métaphysiciens, des

Géométres : il est rare qu'on y voye d'excellens Poëtes & d'excellens Peintres.

Lorsqu'un Etat est florissant, que tout conspire à sa grandeur, que de glorieux succès assûrent sa tranquillité, que l'abondance y regne, & que le gouvernement est doux, alors la joie est entiere & générale. Ceux qui ont des talens les cultivent; contens & tranquilles, ils vont plus loin qu'ils n'auroient été dans un Etat moins paisible : ceux qui n'ont pas ces talens en connoissent du moins le prix, admirent ceux qui les possédent, font cas de leurs ouvrages, & encouragent ainsi les beaux esprits dans leurs travaux. Enfin la réputation & les récompenses qui donnent aux Sçavans plus de loisir, achevent de les mettre dans l'heureuse nécessité de faire de nouveaux progrès. Or, ajoûte M. Racine, toutes ces circonstances favorables concoururent ensemble dans les quatre siécles si fameux dont on a parlé. Un court détail sera la preuve de cette conclusion.

Lorsque la Gréce fut délivrée de la puissance formidable des Perses, elle ne songea plus qu'à joüir tranquillement du fruit de ses victoires. Athénes florissante devint bien-tôt la maîtresse de la mer, & donna la loi à ses voisins. Les citoyens de cette ville, naturellement spirituels, ne s'occuperent plus que du plaisir, & des beaux arts que le plaisir enfante. De-là sortirent ces grands génies que la postérité a tant admirés; mais lorsqu'Antipater attrista la Gréce par ses cruautés, l'éloquence périt avec Démosthéne, la Poësie perdit une partie de son éclat, & on vit naître avec Zénon & Chrysippe une Philosophie triste & sévere, qui bannit ces graces & ces agrémens que Platon & Xénophon avoient répandus dans leurs ouvrages.

Tandis que les Romains eurent à se défendre contre des ennemis redoutables, les sciences furent négligées. A peine la ruine de Carthage les eût mis en état de respirer, qu'ils commencerent à s'instruire dans les lettres grecques; & lorsque les conquêtes de César & de Pompée les eurent rendus maîtres du monde, la joie publique fit fleurir les beaux arts : la légere interruption des guerres civiles n'en fit pas perdre entiérement le goût,

le goût, & lorsqu'Auguste commença à régner paisiblement, on se livra entierement à la joie, & dès-là la Poësie & les beaux arts furent portés à ce point de perfection, qui a fait l'admiration des siécles suivans.

L'Italie fut tranquille & opulente sous le pontificat de Léon X, les arts y fleurirent : après sa mort Rome fut saccagée, Florence l'Athénes de l'Italie fut asservie, & les sciences commencerent à languir.

Lorsque le Cardinal de Richelieu, après avoir dompté la Rochelle, tourna toutes les forces du Royaume contre des ennemis étrangers, d'heureux succès rendirent sa domination facile à supporter ; toute la nation fut florissante, les talens furent cultivés : enfin on sçait à quel point de grandeur & de prospérité la France fut élevée sous Louis XIV, & à quel point de perfection les arts & les sciences furent portés.

Après avoir montré la cause du progrès des sciences, il est aisé de voir que les guerres, la stérilité, l'intemperie des saisons, peuvent les faire décheoir ; mais M. Racine annonce une cause plus particuliere encore de leur décadence, l'amour des pointes, des faux brillans, un style affecté. Ce fut en effet ce qui les fit tomber après Auguste, bien plus que les cruautés de Tibere & de Néron.

Ciceron nous apprend que Phalereus fut le premier qui commença à corrompre l'éloquence dans la Gréce, parce qu'il aimoit mieux plaire aux oreilles, que chercher à émouvoir le cœur ; il la rendit molle & efféminée, & préféra cette fausse douceur à la véritable majesté qui doit l'accompagner, L'éloquence eut le même sort à Rome, & nous lisons dans le petit Dialogue qu'on attribue à Quintilien, que les Orateurs ne cherchoient plus qu'à faire briller des sentences courtes & éclatantes, *in paucissimos sensus & angustas sententias detrudunt eloquentiam.* *In Brut.*

Personne n'ignore que cet amour des pointes & des faux brillans s'est emparé des Italiens ; le Tasse commença à le mettre à la mode, & depuis que ce goût déplorable a fait chez eux tant de progrès, les grands génies y ont disparu.

Malgré le penchant trop marqué que quelques perſonnes ont pour les défauts qui ont amené la décadence des belles lettres, il ſe trouve encore heureuſement aujourd'hui des Auteurs célébres, qui préférent la ſolide beauté aux faux brillans qui ébloüiſſent les autres.

De l'eſtime & de la conſidération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation.

IL y a eu de tout temps, & il y a encore des peuples qui ne regardent les femmes que comme des eſclaves, capables quelquefois de régler l'intérieur d'une maiſon, & jamais dignes d'entrer dans la diſcuſſion des affaires publiques : occupées de bagatelles, ou tout au plus des ſoins d'un ménage, elles ne doivent, ſelon eux, ſe mêler en aucune maniere, ni du gouvernement, ni de la politique ; & toute leur ſcience ſe réduit à ſçavoir filer & obéir à leurs époux. Beaucoup de Philoſophes ne leur ont pas été plus favorables que ces nations jalouſes, qui les tiennent dans une continuelle ſervitude: *L. 2. in orat. fun.* Thucydide, hiſtorien auſſi auſtére dans ſes mœurs que dans ſa maniere d'écrire, diſoit que les femmes étoient nées pour le repos & pour la retraite; que toute leur vertu conſiſtoit à être inconnues, ſans s'attirer ni blâme ni louanges, & que la plus vertueuſe étoit celle dont on parloit le moins, ſoit en bien, ſoit en mal : comme ſi le mérite & la vertu n'étoient pas communs à tous les états, & comme ſi la molleſſe ou l'indolence où vivent la plûpart des femmes, n'étoient pas le fruit d'une mauvaiſe éducation, plûtôt qu'un triſte privilége de leur ſexe. Cependant, à le bien prendre, les égards que les hommes doivent avoir pour les femmes, devroient être par-tout les mêmes. Elles ſont la plus belle moitié du genre humain, & c'eſt d'elles principalement que dépend ſa durée. Sur ce principe, les anciens Germains avoient une conſidération infinie pour leurs femmes, & ne faiſoient

aucune difficulté de leur confier en beaucoup d'occaſions le ſoin des affaires publiques les plus importantes ou les plus délicates. M. de Chambort, qui a recueilli dans deux Diſſertations ce que l'antiquité nous a laiſſé de plus ſingulier ſur ce ſujet, après avoir parlé d'après Céſar, Tacite, Juſtin & quelques autres Auteurs, des mœurs, des coutumes & du pays qu'habitoient les Germains, entre dans un grand détail ſur l'eſtime & la conſidération qu'ils avoient pour leurs femmes, & l'établit également ſur la valeur & la probité de ces peuples, ſur la beauté & les talens des Dames Germaines.

En 1721. & 1723.

Les anciens Germains, au rapport de Tacite, contens des Loix de la nature, ſe diſtinguoient ſur-tout par leurs bonnes mœurs. Ils avoient de la ſimplicité, de la droiture, des vertus de tempérament, & une grande ignorance des vices; ennemis de la diſſimulation, ils n'avoient rien de cet eſprit de fineſſe qui fait le caractère des nations plus policées. Ils eſtimoient leurs femmes, ils reconnoiſſoient en elles, dit le même Tacite, quelque choſe de reſpectable & une prudence conſommée, ils ne mépriſoient point leurs conſeils, ils avoient beaucoup d'égards pour leurs avis, *ineſſe quin etiam ſanctum aliquid & providum putant, nec aut conſilia earum aſpernantur aut reſponſa negligunt.* Et ce même Auteur, après avoir nommé pluſieurs Dames ou Princeſſes Germaines qui vivoient de ſon temps, & qui étoient en grande vénération, il ajoûte que le reſpect qu'on avoit pour elles étoit ſincere & ſans affectation; ainſi les Germains, nation guerriere, qui faiſoit des armes le plus grand ornement des hommes, laiſſoient aux femmes les vertus pacifiques, & venoient s'en inſtruire auprès d'elles, au retour de leurs expéditions militaires. C'eſt au rapport de la plûpart des Auteurs, ce qui les rendoit doux, affables, clemens, généreux, pleins d'honneur & de franchiſe : qualités, qui donnent tant de prix aux vertus guerrieres, que ſans elles, la valeur même n'eſt que férocité & barbarie.

De mor. Germ. n. 19.

n. 8.

On peut donc trouver dans la bravoure des anciens Germains la premiere ſource de l'eſtime qu'ils avoient pour les femmes de leur nation; mais, comme il eſt encore plus

honorable pour elles de faire voir qu'elle étoit fondée ſur leur mérite perſonnel, M. de Chambort traite cet article avec beaucoup de complaiſance.

Rhet. l. 1. Ariſtote, expliquant les qualités qu'on peut louer dans les femmes, commence par celles du corps, qui ſont la beauté & la taille. La beauté conſiſte dans la juſte proportion des parties du corps, & dans cette grace qu'on peut mieux imaginer que définir. Ciceron, qui fournit à l'Auteur cette image de la beauté, en diſtingue de deux ſortes : une beauté d'agrément, qui convient particulierement aux femmes ; une beauté de bonne mine & de dignité commune aux deux ſexes, & qui dans les perſonnes du premier rang ſe nomme majeſté. Dans les femmes on a toujours eſtimé la beauté un attribut ſi néceſſaire, qu'on a regardé comme diſgraciées celles qui en étoient entierement dépourvûes; & la premiere, ſouvent l'unique queſtion qu'on fait à leur ſujet, eſt de demander ſi elles ſont belles. Les Anciens n'ont pas oublié cet article, lorſqu'ils ont eu occaſion de parler des femmes Germaines. Diodore de Sicile, parlant des peuples qui habitoient en de-là & en deça du Rhin, dit qu'ils avoient des femmes d'une grande beauté; & Athénée nous apprend qu'entre tous les barbares, les Celtes, c'eſt ainſi qu'il nomme les Germains, avoient les plus belles femmes : Κελτοὶ τῶν βαρβάρων καλλίστας ἔχουσι γυναῖκας. Comme les anciens Germains, ſuivant Tacite, étoient originaires & toujours reſtés maîtres de leur pays, ſans aucun mêlange de nations étrangeres, ils s'étoient alliés entr'eux, & ſe trouvoient par-là preſque tous ſemblables pour la figure extérieure; & quelque différence que la nature ait miſe entre chaque perſonne, les femmes Germaines avoient généralement une ſorte de beauté qui les faiſoit aiſément reconnoître. *Habitus corporum idem omnibus.*

4. Tuſc. n. 31. & de Offi. l. 1. n. 130.

Bib. l. 2.

L. 13. c. 8.

Voici le portrait qu'en fait M. de Chambort ſur l'autorité des Anciens. Les Germains avoient communément les cheveux blonds, longs, épais, & en grande quantité ; les yeux bleus, de grands traits, ſouvent réguliers, un beau tein, la peau fort blanche, une fraîcheur & un embonpoint, qui ſont la

marque d'une bonne nourriture & d'un parfaite ſanté ; la taille grande, aiſée & bien proportionnée, un port, une contenance noble ; un grand air, quelque choſe même de fier, de vigoureux & de mâle ; le tout accompagné d'une modeſtie & d'une pudeur capables de relever les moindres attraits.

L'Auteur ne prétend pas adjuger aux blondes tout le prix de la beauté ; mais il rapporte en faveur des Germaines, que les anciens Poëtes peignant leurs Déeſſes & leurs Héroïnes, s'accordent preſque tous à les faire blondes, blanches, & de belle taille : le blanc & le blond s'uniſſent tendrement, & forment, ſelon lui, le mêlange de couleurs que Ciceron dit être eſſentiel à la beauté. A l'autorité des Poëtes, *4. Tuſc. n. 31.* il joint celle des Romans qui n'en eſt pas fort éloignée, il fait voir que depuis Héliodore juſqu'à M. de Segrais, leurs principales Héroïnes, Chariclée même, quoiqu'Ethiopienne, ſont toujours blondes.

La beauté eſt ſouvent une ſource de guerres & de querelles, & ſi les Dames Germaines n'en avoient point cauſé, on douteroit peut-être qu'elles fuſſent auſſi belles que l'Auteur les repréſente ; mais cet avantage ne leur a pas manqué. Souvent leur mariage étoit le fruit d'une bataille gagnée ; & dans la foule d'exemples qu'il en donne, il ſuffit d'indiquer celui de la fille de Segeſte Prince des Cattes, enlevée par Arminius Prince des Chéruſques, dont les ſuites ſont rapportées dans Tacite *Tac. Ann. l. 1.*

Cauſer de la ſurpriſe, inſpirer en même temps du reſpect & de l'amour, eſt encore un appanage de la véritable beauté : or ſoit que les Germaines devinſſent captives dans les guerres, où elles accompagnoient preſque toujours leurs maris, ſoit qu'on les reçût en ôtage pour les traités de paix, elles jettoient d'abord ceux qui les voyoient dans une admiration qui leur étoit ſouvent fatale. Jamais il ne parut dans Rome de beauté plus parfaite que Biſſula, jeune Germaine, dont Auſone a chanté les graces. Mais, ſi l'effet le plus vif *Auſ. Idyl. 7.* de la beauté eſt de cauſer une extrême jalouſie, les Germaines pouvoient ſe glorifier d'en avoir donné aux Dames

Romaines, qui, ſuivant Ovide, Properce & Martial, épuiſoient tous les artifices de leur toilette, pour paroître auſſi belles que les captives de cette nation.

A beaucoup d'agrémens, les Germaines joignoient beaucoup de modeſtie. Leurs ajuſtemens étoient très-ſimples : leurs cheveux quelquefois retrouſſés & noués au-deſſus de la tête, en retomboient ſur leurs épaules; d'autres fois, ils flottoient négligemment épars : une chemiſe de lin ſans manches, & qui deſcendoit juſques au gras des jambes, une robbe faite de peaux de divers animaux en forme de ſaye, c'étoit là toute leur parure.

L'application des femmes Germaines aux devoirs domeſtiques, étoit le troiſiéme motif de l'eſtime & de la conſidération que leurs maris avoient pour elles. Ces devoirs conſiſtoient dans la fidélité qu'elles gardoient à leurs époux, dans le ſoin qu'elles prenoient de leurs enfans, & dans l'attention qu'elles donnoient à l'intérieur de leur maiſon. Dès l'âge le plus tendre elles avoient commencé chez leurs parens l'apprentiſſage de cette modeſtie & de cet amour pour le travail, qu'elles portoient enſuite dans la maiſon de leurs époux : élevées par des meres ſages & prudentes, fortifiées par de bons exemples, ne voyant que des perſonnes vertueuſes, la chaſteté étoit pour elles une vertu ſi précieuſe, qu'il n'y avoit ni de pardon, ni mari à eſpérer pour celles qui y avoient donné quelqu'atteinte, quelque belles, quelque riches qu'elles puſſent être d'ailleurs, *publicatæ enim pudicitiæ nulla venia. . . . . . . non formâ, non ætate, non opibus maritum invenerit.* Une femme qui auroit été convaincue d'adultere, choſe monſtrueuſe, & preſqu'inconnue à la nation, en étoit en quelque ſorte plus ſeverement punie par le caractère de honte qui y étoit attaché, que par celui du ſupplice : mais comment ſoupçonner ſeulement de perfidie des femmes qui avoient tant d'attachement pour leurs maris, que leur intérêt les brouilloit ſouvent avec leurs propres parens; des femmes qui dans de certains cantons ſe faiſoient une loi inviolable, après la mort

Tacite n. 19.

de leurs époux, de ne jamais se remarier, & qui dans d'autres ne vouloient pas leur survivre ?

L'extrême fécondité des femmes Germaines ne les empêchoit pas d'être les seules nourrices de leurs enfans. Une éducation austere, & une nourriture grossiere succédoient à ces premiers soins. Si on en croit Tacite, elles laissoient presque toujours leurs enfans nuds pour les rendre robustes, & dans ce premier âge, il étoit difficile de distinguer le fils de l'épouse d'avec celui de l'esclave; couchés les uns & les autres sur la terre, pêle-mêle avec les troupeaux, ils n'étoient séparés que quand la vertu commençoit à les distinguer. Les meres les faisoient souvent baigner, autant par amour de la propreté, que pour leur apprendre à nager dans les rivieres les plus profondes & les plus rapides : dans la suite elles les exerçoient aux travaux rustiques, à lutter les uns contre les autres, à porter des fardeaux, à courir, à lancer le javelot, à monter à cheval, & à se servir de toutes sortes d'armes. Le soin du corps ne faisoit rien oublier de ce qui pouvoit leur former l'esprit : on leur inspiroit la crainte des Dieux ; on leur apprenoit que nos ames sont immortelles, que l'observation des loix, la tendresse & le respect pour les parens, l'amour de la patrie & de la liberté, étoient les devoirs de la vie les plus essentiels & les plus précieux. Des enfans si bien élevés & laborieux faisoient la gloire & les délices de ceux qui leur avoient donné le jour, & devenoient à leur tour de grands hommes.

M. de Chambort a réservé pour un troisiéme discours ce qui concerne la part que les femmes Germaines avoient à l'administration des affaires publiques, & nous en rendrons compte avec la même exactitude.



RECHERCHES

Sur l'Evêché d'ARISIDIUM, ou ARESETUM.

LES Sçavans conviennent aujourd'hui, que vers la fin du IV[e] siécle, il y avoit des Evêques dans la plûpart des villes des Gaules qui avoient le titre & le rang de Cités. Les peuples du Nord s'y étant établis peu de temps après, il y eut des Evêques, dont le territoire se trouvoit trop étendu, qui le partagerent avec de nouveaux Pasteurs, comme fit S. Remy archevêque de Reims avec Gennebaud premier évêque de Laon. D'ailleurs la seule différence des dominations donna quelquefois lieu aux Souverains de former un nouvel évêché de la partie de leurs états, qui avant leurs conquêtes ou leurs traités, dépendoit d'un siége épiscopal resté sous la puissance d'un Prince voisin. Ce fut ainsi que Sigebert Roi d'Austrasie, établit l'Evêque Promotus à Châteaudun, ce qui ne subsista que jusqu'à la mort de ce Prince; Papolus Evêque de Chartres ayant alors obtenu la réunion de ce nouvel évêché à son Eglise: & ce fut dans le même siécle qu'on érigea un autre évêché du Royaume d'Austrasie, dont la position est l'objet de ces recherches. Cet évêché, qui a subsisté plus de cent ans, est appellé dans plusieurs anciens manuscrits *Aridium*, *Arisium*, *Arisidum*, *Arisidium.* Gregoire de Tours dit que Sigebert établit Moderic Evêque *apud Arisitensem vicum.* Enfin, Flodoard comprend entre les Evêques qui assisterent au Concile de Reims tenu en *625* ou *630*, *Emmo Aresetensis Episcopus*, au lieu d'*Arisitensis*, par une conversion de l'*i* en *e*, fort ordinaire au temps de ce Concile, où l'on écrivoit *legetema*, *fedelitas*, *quase*, *sebe*, pour *legitima*, *fidelitas*, *quasi*, *sibi*, &c.

Hist. Franc. Script. Tom. 1. p. 528.

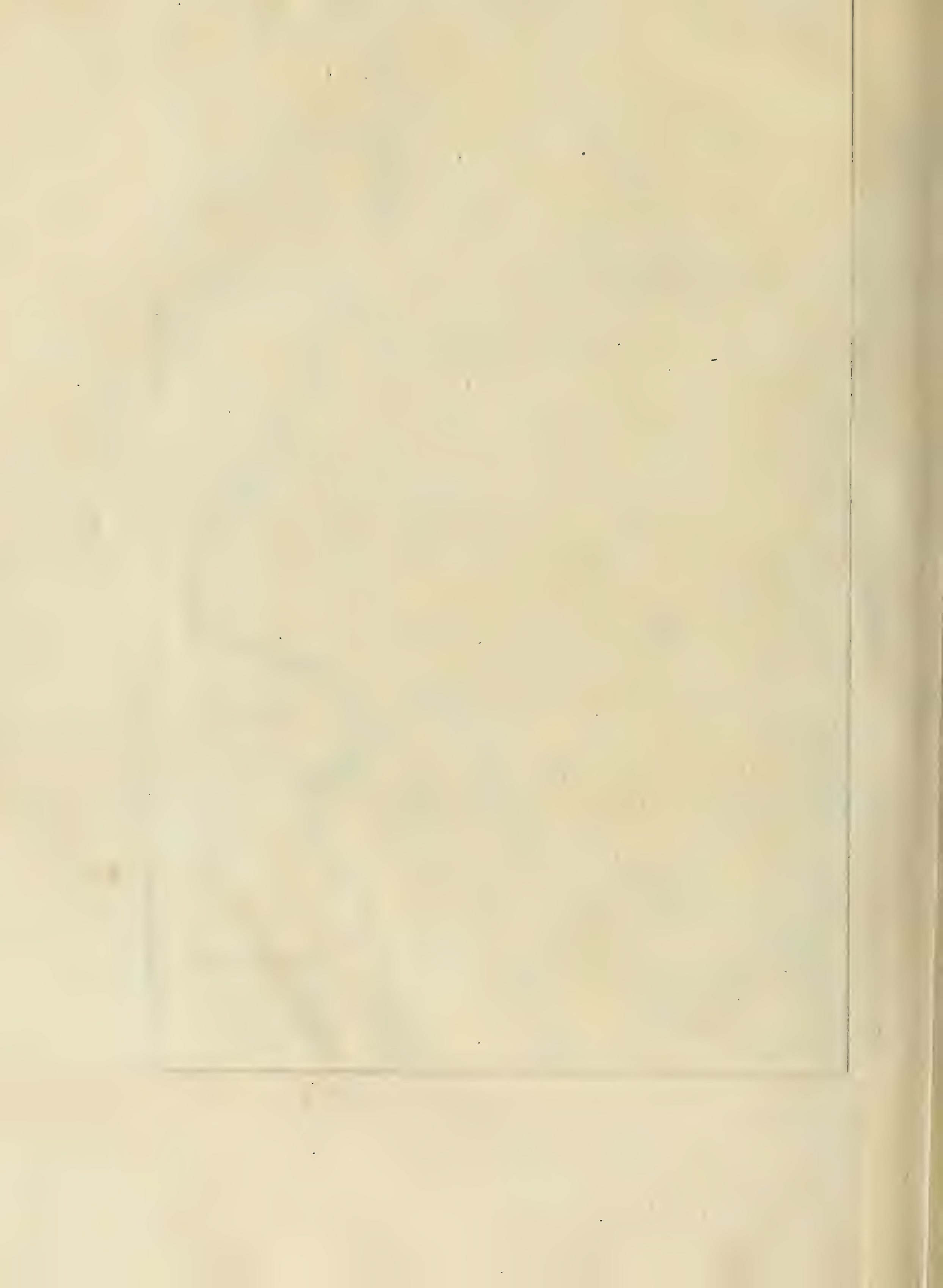
Greg. Tur. lib. 5.

Du Bouchet, de la véritable origine de la maison de France. Lib. 5. c. 5.

Hist. Rem. lib. 2. c. 5.

Jusqu'ici la plûpart de ceux qui ont fait mention de cet évêché, l'ont placé dans une haute plaine du Rouergue, d'environ six lieues d'étendue, appellée l'*Arsat* ou *le Larsat;* mais on n'y a découvert d'autre vestige d'habitation, qu'une Commanderie


Carte des limites de la France et de la Gothie
Diocese de Viviers
Viviers
Partie de Dauphiné.
Mende
GABALI
D. de Rodez
Florac
Diocese de Mende
chemin de Clermont
Ardeche R
S Esprit
Ferreiroles
Portes
Barre
M. de Lausere
St. Germain
S. Ambrois
Ceze R
RUTENI
Meirveis
St. Etienne de Valfrancisque
Cendras
Bagnols
Milhau
Alais
Rousson
Orange
le Tarn R
le Larsat
Nant
D. de Vabres
Baronie d'Hierles
DIOCESE D'ARE
Andusc
St. Jean de Gard
S. Hilaire de Bretmas
Diocese d'Usez
Usez
Vesenobre
Tornac
le Vigan
UCE
Diocese
le Gardon R
Sauzet
S. Hipolite
Avignon
Pont du Gard
Ganges
Sauve
Quissac
Partie de Provence.
Vabres
D. de Lodeve
Erault R
Nimes
Sommieres
Diocese de Nimes
Beaucaire Ugernum
Tarascon
Lodeve
Vidourle R
Diocese de Monpelier
S Gilles
le Rhone
S. Laurens d'Aigouse
Vistre
Arles
Diocese de Beziers
Monpelier
Mauguio
Aiguemorte
SEPTIMANIE
Maguelone
la Camargue
Pezenas
D. d'Agde
Beziers
Agde
MER MEDITERRANÉE
Narbone



Commanderie de l'Ordre des Templiers fondée dans le XII[e] siécle, sous le titre de *Sanctæ Eulaliæ Arisitensis*. *Gall. Christ. epist. authen.*

M. le Laboureur a le premier conjecturé que la Baronnie d'Hierles, située dans le diocèse d'Alais, limitrophe de l'Arsat, & appellée dans les plus anciens titres *Arisdium* ou *terra Arisdii*, faisoit partie de l'évêché d'*Arisidium*, & il a proposé son sentiment dans l'histoire généalogique de la maison de Bermond d'Anduse, dont le manuscrit est entre les mains de M. le Marquis d'Aubais.

Pour éclaircir la matiere, M. de Mandajors examine d'abord le passage de Grégoire de Tours, qui met hors de doute l'existence de l'évêché d'*Arisidium* dans le VI[e] siécle. *Modericus*, dit cet Historien, *ad Sigibertum Regem transiit, & apud Arisitensem vicum Episcopus instituitur, habens sub se plus minus quindecim Diœceses, quas primùm Gothi quidam tenuerant, nunc verò Dalmatius Ruthenensis Episcopus vindicabat.* Grégoire de Tours ne dit pas positivement que ce diocèse ne fût composé que des 15 paroisses possédées auparavant par les Goths. D'ailleurs Moderic ne fut pas le premier Evêque d'Arisidium, & Déotaire son prédécesseur devoit avoir sans doute un territoire indépendant des paroisses que les Goths occupoient de son temps. Cependant comme cette prétention de Dalmatius sur quelques paroisses, a seule déterminé les Critiques à supposer que le diocèse entier d'*Arisidium* faisoit originairement partie de celui de Rhodès, M. de Mandajors leur oppose ce dilemme. En 1718. L. 5. c. 5.

Ou les quinze paroisses ont été restituées à l'Eglise de Rhodès, ou elles ne l'ont pas été; si elles n'ont jamais été restituées, il ne faut plus chercher le lieu d'*Arisidium* dans le Rouergue, dont il n'aura plus fait partie: si au contraire elles ont été réunies à l'évêché de Rhodès après la mort de Moderic, comme Chantereau le Fevre le présume dans son discours historique sur le mariage d'Ansbert & de Blitilde, ces quinze paroisses ne composoient pas tout le diocèse d'*Arisidium*, puisque soixante ans après, *Emmo Aresetensis Episcopus* assista au Concile de Reims, avec Verus Evêque de Rhodès, qui ne lui contesta pas son titre.

Le temps qui s'étoit alors écoulé depuis la prétention de Dalmatius, avoit été suffisant pour qu'on eût pû examiner les raisons de part & d'autre, & il n'est pas naturel que pendant cet intervalle les Evêques de Rhodès n'ayent pas fait décider la contestation.

Cette négligence est d'autant moins vraisemblable, que Grégoire de Tours fournit l'exemple d'une conduite bien opposée de la part d'un des successeurs de Dalmatius.

L. 6. c. 38. Il dit qu'Innocentius Comte de Gevaudan, ayant été élû Evêque de Rhodès par la faveur de la Reine Brunehaut, ne cessa de poursuivre Urticin Evêque de Cahors, pour revendiquer quelques paroisses, & qu'il obtint enfin un jugement du Metropolitain & de ses comprovinciaux, qui lui adjugea des paroisses où les Evêques de Rhodès n'avoient jamais exercé leur jurisdiction: or comment concevoir qu'Innocentius, dont le crédit lui avoit procuré des paroisses qui ne lui appartenoient point, eût négligé celles du diocèse d'*Arisidium*? M. de Mandajors conclut donc, ou que Dalmatius étoit mal fondé, ou que si les quinze paroisses furent réunies à l'évêché de Rhodès, elles ne composoient pas tout le diocèse d'*Arisidium*, qui subsistoit encore au temps du Concile de Reims, long-temps après les pontificats de Dalmatius & d'Innocentius.

M. de Mandajors n'oublie pas une difficulté proposée par Chantereau le Fevre, qui prétend qu'au lieu d'*Emmone Aresetense*, il faut lire dans Flodoard *Melmone* ou *Amone Alethense*, & entendre d'un Evêque de S. Malo, ce que Flodoard dit de l'Evêque d'*Arisidium*; mais il renvoye en même-temps à la réponse d'Antoine Dominici, qui dans son *Ansberti familia*
P. 130. *rediviva* observe non-seulement que Melmo ne fut Evêque de S. Malo qu'en 631, un an après le Concile de Reims, & que Hamo ne remplit ce siége qu'en 644; mais il avance encore, qu'on ne trouve la souscription d'aucun Evêque de Bretagne aux Conciles tenus en France sous la premiere race de nos Rois, excepté de ceux de Rennes, de Vannes & de Nantes.

Le même Dominici ajoûte, que dans la vie de S. Amand Evêque de Mastrich, il est dit que ce Saint revenant de

Gaſcogne, obtint du Roi Childeric le lieu où il fonda le monaſtere de Nante en Rouergue, ce que *Mummulus Epiſcopus Ozidinſis valde ferebat moleſte*, & qu'il faut lire *Ariſidenſis*, fondant ſa conjecture ſur la grande proximité de Nante & du diocèſe d'*Ariſidium*, & donnant en conſéquence un quatriéme Evêque à ce ſiége vers l'an 650, auquel temps S. Amand vivoit.

P. 135.

V. ann. Ord. S. Bened. 7. ſæc. & notam Mabill.

Après cet éclairciſſement, M. de Mandajors examine les autorités ſur leſquelles Dominici, le P. Thomas d'Aquin, du Bouchet, le P. Labbe, le P. le Cointe, Hadrien de Valois, le P. Thomaſſin, & le P. de Ste Marthe dans le 1er tome de la nouvelle édition de ſa *Gallia Christiana*, ont attribué la fondation & dotation de l'évêché d'*Ariſidium* à Déotaire, l'un des deſcendans de Ferreol Préfet du Prétoire des Gaules ſous Valentinien.

Cette fondation eſt rapportée dans quelques chroniques de Metz, dans les génealogies de Charlemagne, dans les vies des Evêques de Metz & d'Uſez, & dans d'autres piéces que du Bouchet a publiées dans les preuves de la véritable origine de la maiſon de France, dont voici le précis, que M. de Mandajors tire principalement d'un manuſcrit imprimé pour la premiere fois dans l'hiſtoire des Evêques de Metz, par Meuriſſe Evêque de Madaure en 1634.

Anſbert, ſelon le manuſcrit, avoit cinq freres, dont trois furent Evêques. Le premier étoit Déotaire, qui fonda le lieu d'*Ariſidium*, où il fut conſacré Evêque : le ſecond, Firmin Evêque d'Uſez, ville ſituée dans la premiere Narbonnoiſe, & voiſine d'Ariſidium : *Item prædicto Ariſidio vicina*. Le troiſiéme, Aigulfe Evêque de Metz, auquel le Roi d'Auſtraſie accorda le privilége pour lui & ſes ſucceſſeurs, de conſacrer à l'avenir les Evêques d'Ariſidium.

Anſbert eut trois fils, Arnoald, ſurnommé Boggis, Ferreol Evêque d'Uſez, & Moderic Evêque d'Ariſidium.

On ne peut nier que ce manuſcrit, & les autres imprimés par du Bouchet, ne contiennent des faits très-ſuſpects, & dont Chantereau le Fevre a fait voir la fauſſeté; mais il n'a pas eu

raiſon de ſe croire ſur ce fondement ſuffiſamment autoriſé à rejetter totalement ces différentes piéces, d'autant moins qu'il convient que les premieres ſont du temps de Pepin pere de Charlemagne, c'eſt-à-dire, d'environ 100 ans après le dernier Evêque d'Ariſidium qui nous ſoit connu : auſſi le P. le Cointe n'a pas adopté le principe de Chantereau le Fevre.

Ce Critique diſtinguant au contraire ce que les Auteurs des manuſcrits ont tiré d'une tradition corrompue, d'avec ce qu'ils ont pû ſçavoir par eux-mêmes, ou par des témoignages non ſuſpects, regarde à la vérité le mariage de Ferreolus avec une fille de Clovis, celui d'Anſbert avec une fille de Clotaire, la conſécration de Déotaire par Aigulfe, qui ne fut Evêque de Metz qu'après la mort de Déotaire, & les autres anachroniſmes remarqués par Chantereau le Fevre, comme les ſuites d'une ignorance commune au temps où ces chroniques ont été compoſées; mais il ne refuſe pas de recevoir comme vrais & probables les autres faits qui ne répugnent ni à l'hiſtoire ni à la chronologie, tels que ſont la fraternité de Déotaire, de Firmin & d'Aigulfe, celle de Ferreol & de Moderic, leur origine tirée de Ferreol Préfet du Prétoire vers l'an 450, la fondation d'Ariſidium par Déotaire, & la dotation de l'évêché dont il fut le premier Evêque.

L. 2. Apollinaire Sidoine fait mention de Ferreol Préfet du Prétoire des Gaules & de ſes enfans, dont il nomme l'aîné Tonantius, & il marque leurs domaines & leur habitation à *Trevidon* & à *Pruſianum*, ſur les bords du Tarn & du Gardon, & par conſéquent au voiſinage d'Uſez, comme on peut le voir au Tome II de ces Mémoires. *Pag.* 182.

Firmin, que les manuſcrits & une très-ancienne tradition mettent au nombre des Evêques d'Uſez, doit être le même que celui qui aſſiſta en 549 au Concile d'Orléans, & en 555 au ſecond de Paris.

Gall. Chriſt. Aigulfe a été Evêque de Metz depuis 578 juſqu'en 598.

Ibid. Ferreol autre Evêque d'Uſez, eſt connu par Grégoire de Tours. Enfin, ſelon le même Hiſtorien, Moderic ne ſe ſauva

chez Sigebert Roi d'Auſtraſie, qui l'établit Evêque à *Ariſidium*, que parce qu'il étoit ſuſpect à Gontran Roi de Bourgogne, à quoi pouvoit avoir donné lieu l'habitation des parens de Moderic dans un pays alors ſoumis à la domination de Sigebert.

On peut donc adhérer au ſentiment du P. le Cointe & de tant d'autres Critiques, qui attribuent la fondation d'Ariſidium à un deſcendant de Ferreol, & dans le même canton où Apollinaire Sidoine place les domaines & la demeure de ce Préfet du Prétoire, puiſque les Auteurs des manuſcrits ayant vécu environ un ſiécle ſeulement après le dernier Evêque d'*Ariſidium*, ont pû ſçavoir facilement l'origine & la deſtinée de cet évêché, dont ils ne diſent rien qui répugne à des autorités inconteſtables : & quand même on rejetteroit leur témoignage ſur des faits dont ils ont ſeuls fait mention, on ne peut en uſer de même à l'égard de ceux qu'ils devoient bien ſçavoir, & qu'ils n'avoient aucun intérêt d'altérer, tel que la proximité d'Uſez & d'Ariſidium : *Hæc Civitas Ucetia*, dit un de ces manuſcrits, *ſita eſt in Provincia Narbonenſi prima, item prædicto Ariſidio vicina ;* faiſant entendre par-là, qu'*Ariſidium* ſubſiſtoit au temps de l'Auteur de la chronique, & qu'il n'étoit pas éloigné d'Uſez.

Auſſi le P. le Cointe a-t-il reconnu cette proximité. Voici comme il s'en explique.

Tant que la paix dura entre les François & les Viſigoths, la plus grande partie du Rouergue étoit au pouvoir de ces derniers, & il ne reſtoit aux François que quinze paroiſſes limitrophes du diocèſe d'Uſez, *quæ finitimæ erant Diœceſis Uceticenſis*, leſquelles ont été dans la ſuite attribuées au diocèſe de Vabres, & ce fut là l'occaſion d'ériger *Ariſidium* en évêché. *(a)* *Sur l'année 523. tom. 1.*

Le P. le Cointe convient ici que le diocèſe d'Ariſidium, confinoit au diocèſe d'Uſez, & penſant placer dans le diocèſe de Vabres les 15 paroiſes dont il prétend que celui d'Ariſidium étoit compoſé, il les met réellement dans le diocèſe

(*a*) Ces 15 paroiſſes ont été confondues avec celles du diocèſe de Cahors par D. Ruinart dans ſes notes ſur Grégoire de Tours, *Lib.* 6.

d'Alais, placé entre le diocèse d'Usez & celui de Vabres: d'où M. de Mandajors tire la conséquence, que même selon le P. le Cointe, le diocèse d'Arisidium avoit à peu près la même étendue que le diocèse d'Alais, qui est environné des diocèses de Nismes, d'Usez, de Mende, de Vabres, de Lodéve & de Montpellier, mais dont deux extrémités opposées confinent, l'une au diocèse d'Usez, l'autre au diocèse de Vabres.

Dissert. de Episc. Aristensi. Paris. 1644.

Le P. Thomas d'Aquin, Carme déchaussé, & Dominici avoient aussi supposé avant le P. le Cointe, que le diocèse d'*Arisidium* étoit contigu à celui d'Usez; & c'est de cette proximité par eux reconnue, que M. de Mandajors tire la nécessité de restituer à la premiere Narbonnoise, un évêché qu'on avoit jusqu'ici attribué à la premiere Aquitaine, faute de sçavoir que ce qui compose aujourd'hui le diocèse d'Alais, séparoit le diocèse de Vabres de celui d'Usez, comme le diocèse d'*Arisidium*, tant qu'il a subsisté, séparoit le Rouergue du diocèse d'Usez.

Mais, comme on pourroit objecter que le diocèse d'Alais a été démembré en 1694 du diocèse de Nismes, & non de celui d'Usez, d'où il semble qu'on doit présumer qu'il avoit toujours fait partie de celui de Nismes; M. de Mandajors répond d'avance, qu'étant établi par ce qui vient d'être dit, de l'aveu même du P. le Cointe, & de ceux qui l'ont suivi, que le diocèse d'*Arisidium* confinoit à celui d'Usez, dans le VIe & le VIIe siécles, il s'ensuit nécessairement que celui de Nismes ne s'étendoit alors, ni jusqu'au Rouergue & au Gevaudan, ni même sur les bords du Gardon d'Alais, par où seulement le diocèse d'*Arisidium* pouvoit toucher à celui d'Usez, ce qui étoit encore au même état à la fin du VIIe siécle lorsque Vamba Roi des Visigoths assiégea la ville de Nismes, qui selon Julien Archevêque de Toléde, étoit alors sur la frontiere de la France & de la Gothie : *prius tamen dispositа*, dit Julien, *virorum fortium acie per juga montium & ora maritima, quæ Franciæ partibus conjunguntur.*

Hist. Franc. tom. 1. pag. 819.

La difficulté ne consiste donc qu'à tâcher de découvrir en

quel temps le diocèse d'*Arisidium* a pû être uni à celui de Nismes, & c'est ce que M. de Mandajors se propose d'établir dans une histoire critique des révolutions de la Gaule Narbonnoise, en faisant voir que l'évêché d'Usez ne fut formé d'une partie de celui de Nismes que dans le ve siécle, & dans le temps que cette derniere ville étoit occupée, ou souvent exposée aux incursions des Visigoths. Qu'après la défaite d'Alaric par Clovis en 507, Thierry fils de Clovis s'empara de l'extrémité de la premiere Narbonnoise jusqu'aux frontieres des Bourguignons, qui possédoient le Vivarais. Que cette extrémité reçut le nom d'*Ucetica*, & forma un même gouvernement avec l'Auvergne & le Rouergue, au rapport de Grégoire de Tours, tandis que le reste de la premiere Narbonnoise demeura aux Visigoths sous le nom de Septimanie, auparavant employé par Apollinaire Sidoine pour désigner sept cités de la premiere Aquitaine; enfin, que ce fut pendant ce partage de la premiere Narbonnoise que l'évêché d'*Arisidium* fut fondé, qu'il fut ensuite ravagé par les Sarazins, aussi-bien que celui de Nismes, auquel il fut incorporé, lorsque Charlemagne, ayant entierement chassé les Sarazins de la Narbonnoise, rétablit l'ordre & la discipline dans cette province par le ministere des Commissaires qu'il y envoya, & qui trouverent beaucoup d'affaires à Nismes, au rapport de Théodulphe Evêque d'Orléans, qui étoit l'un de ces Commissaires.



NOUVELLE CONJECTURE
Sur le mot CAJEVAIRE.

DANS l'inventaire de la Bibliothéque de Charles V que Giles Malet a dreſſé, on trouve un livret intitulé, *Les enſſengnemens Loys cajevaire Roy de France à ſa fille la Ducheſſe de Bourgogne.*

Ce mot *Cajevaire* parut nouveau lorſque cet Inventaire fut lû dans la Compagnie, & par là il excita la curioſité de pluſieurs Académiciens, qui travaillerent à découvrir & d'où il venoit, & ce qu'il pouvoit ſignifier. Les conjectures qu'il fit naître ſont appuyées de recherches ſçavantes, & l'on ne pourroit en donner de plus heureuſe, ni ſoutenue d'une érudition plus étendue, que celle qui changeant ſimplement le *C* en *S*, fait le mot *Saievaire*, *qui porte un Sayon vairé*, s'il falloit abſolument lire *Cajevaire*. Mais M. Lancelot a propoſé une autre leçon, qui étant fort ſimple, & fort uſitée dans nos anciens titres & manuſcrits, ſemble lever toute la difficulté.

Hiſtoire de l'Academie, t. 1. pag. 319.

En 1720.

Il eſt perſuadé qu'au lieu de *Cajevaire*, il faut lire *Caienaire* ou *Caienarre*, & que l'un ou l'autre eſt un abbrégé du terme *cai en arrier*, qui ſignifie *ci-devant*; alors le titre du livre eſt clair. *Ce ſont les enſeignemens de Louis*, ci-devant *Roi de France, à ſa fille la Ducheſſe de Bourgogne.* Il a été très-bien prouvé que ce Louis ne peut être que S. Louis, puiſque c'eſt le ſeul de nos Rois de ce nom, qui ait eu une fille Ducheſſe de Bourgogne.

Ce mot eſt compoſé de trois autres, de *ca*, de *en*, & d'*arriere*, de même que *or en avant* ou *dores en avant* qui lui eſt oppoſé, eſt auſſi compoſé de trois autres. *Dores en avant* a été plus heureux que *ca en arriere*, & s'eſt conſervé juſqu'à préſent.

On trouve *caienarrier* différemment écrit dans nos anciens Auteurs; quelquefois c'eſt *ca en arriere* ſans *i* entre *ca* & *en*; d'autrefois l'*i* y eſt inſéré. Entre un grand nombre de titres où M. Lancelot a vû ce terme employé, il en a choiſi quelques-uns

uns pour servir de preuves à sa proposition, & il a préféré ceux qui sont du temps même du manuscrit dont il s'agit.

Dans une Sentence arbitrale, rendue par Jehans Sires de Tricastel, maîtres Thiébaux officiaux de Langres, & Symons de Mudent chevaliers, sur les différends entre l'Abbé & le Convent de S. Benigne de Dijon, & Gautier Seignor de Contivron, au mois de Septembre 1254, il y a : Entre les autres 1254.
choses, lidiz Abbés & li Convens nous montrerent une lettre scellée dou Seal Monseignor Robert par la grace de Dieu *cai en arriers* Evêque de Langres, &c.

Fauque file Monseignor Guillaume de la Pourrere, *cai en* Perard, p.
arriers feme Monseignor Henry de Brancion, confirme la 503.
vendue de Brancion, & autres, que Messires Hanris de Brancion *cay en arriers* mariz de li-devant dite Dame Fauque 1261.
avoit faite au noble Baron Hugon Duc de Bourgoigne. Cet Acte est du mois de Fevrier 1261, le prochain mardi après la Chandelouse.

Dans le Testament d'Agnès Dame de Foucigny, du mois Archives de
de Mai 1262, elle dit : *e se je havoye fait cai en arriers aucon* la Chamb. des Comptes de
testament de mes choses, je contradict que il rien ne vallie, &c. Dauphiné. 1262.

Nous Hugues li Bruns Comte de la Marche & d'Angou- Perard, p.
lesme, Sire de Fougeres, & Beatrix fille de noble Prince 513, 514. 1266.
Hugon, *cai en arriers* Duc de Bourgoigne, femme dudit Comte de la Marche, &c. Et le devant dit ordenement dou devant dit nostre pere Hugon, *cai en arriers* Duc de Bourgoigne 1266.

Engagement de Jehans de Chalon au Duc de Bourgogne Perard, p.
de 2000 livres de bons tournois. Et pour ces doues mille 526.
livres de tornois, nos li avons obligié & oblijions toute la terre & tout le droit que nostre devant dite fame (Alais de 1273.
Nevers) a & peut avoir ou nos por raison de li, en lescheoite de bonne memoire Hugue *ca en arriers* Duc de Bourgoigne, qui or est, &c. Données en l'an de grace nostre Seigneur, qui corroit por mil & douz cens & sextante & treze, au mois d'Octoure.

Nos Beatrix, femme *ca en arriers* de noble Baron Hugue Perard, p. 532.

Duc de Bourgoigne, fasons savoir à tous cels qui verront ces presentes Lettres, que nostre amez Sires Robert Dux
1226. de Bourgoigne, à nostre Requeste, a voulu & ontroye en la maniere qui s'en set, que nostre chier filz Huguenins frere doudit Duc donoit en mariage à nostre chiére fille Beatrix, serour dez devant dit Robert & Huguenin, & à noble Baron Hugue Brin Comte de la Marche & d'Angoliesme, mary de la devant dite Beatrix, cinc cens livres de terre à tornois de la terre que li diz Huguenin ha & tient de la descendue, & de la succession, ou dou don de nostre chier Seignor Hugon Duc de Bourgoigne, *ca en arriers* pere doudit Huguenin; laquelle terre devoit & doit retourner audit Robert Duc de Bourgoigne & ès hoirs de son cors, se cil Huguenins moroit sans hoirs de son cors, segem l'ordenement de la derene volunté de nostre chier Seignor Hugon devant dit.

Perard, p. 540. Nos Phelipes diz de Vienne, & Sire de Paigné, Chevaliers, & Jehans freres d'iceluy Phelipes Damoiseaus, fil *cay en arriers*, de bonne heurée recordation, Hugon, *cay en arriers*
1277. Comte de Vienne, faisons savoir, &c. (douaire d'Alix Comtesse de Vienne mere dudit Philippe, Octouvre 1277.)

Id. p. 544. Nos Robertz Duc de Bourgoigne, faisons savoir à ceaux qui verront ces presentes Lettres, que nos baillons & delivrons à noble Baron Monseignor Robert fil de Roy de France, & à Damoiselle Beatrix nostre niece fille *ça en arriers* de bonne memoire Jean Seignor de Borbon nostre frere femme dudit Monseignor Robert, por tout le droit que il ont & puent avoir, & demander en l'érictaige, & en tous les conquiz, & en toutes les choses, & en toute la descen-
1277. due de bonne memoire Hugon Duc de Bourguoinne, *ça en arriere* nostre chier pere, les Chasteaus dou mont Saint Vincent Sanvignes, le Sauvement, Dundain, Arthus, Charroles, & toutes les Chastellenies & toutes les appartenances & tous les fiez anciens, &c. Et lidiz Mre Robertz & sa femme deissent & affermissent que nos lor deviens bailler & dellivrer la Baronnie dou Comtée de Chalon, quant nous auriens le Duchaume en paix envers les hoirs & les filles de bonne

memoire Odon Comte de Nevers, *ca en arriere*, &c. 1277.

Nos Guillaimie dame de Loncuy faisons savoir à toz ces qui verront ces présentes lettres, que nos nos obligeons en la main de noble Prince Monseignor Robert Duc de Bourgoigne nôtre chier Seignor, de la velunté & dou consentement nostre amé Soignor Mathier Sire de Lonvy Soignor de Beleneure nostre fil, de la velunté & de l'assentement doudit Symonnin, que li diz Symonnins estra à droit & à la velunté doudit Duc de Bourgoigne nostre Soignor de toz les faiz que il ou ses commandemens ont fait feront *dois or en avant* audit Duc ou à ses gens, & de ce qu'il a y meffait *cay en arriers*, ou messeray *dor en avant* contre autres gens du Duchiesme, que il esteray & feray droit en la cort doudit Duc, sans ladite cort changier &c. Aost 1280. — *Perard, p.* 549. — 1280.

Je Guioz de Pontaillier Damoiseaux Sires de Talens fils *cay en arriers* Monseignour Guillaume Seignour de Pontaillier & Vicomte de Dijon, fay savoir à tous cels qui verront & orront ces presentes lettres que ge de ma bonne voulenté, sans force, sans barat, & sans aucune circonvention, hay reprins en fié & enchasement perpetuel de tres noble Prince mon tres chier Seignour Robert Duc de Bourgongne par moy & par mes hoirs la grant justice de Talemer, & dou finaige lequel je tenoye de franc alluet, &c. Donné à Dijon, l'an de grace 1292. ou mois de Juing. — *Perard, p.* 566. — 1292.

Je Jehanninz de Fraigne Donzeals dit de Voillafins, fais savoir à toiz qui ces presentes lettres verront & orront que com descort fust meheuz entre moy d'une part, & lou Priour de la Magdelaine de Salins & Patrum de l'Eglize de Fraigne d'autre part, sur ce que je ne luy avoye pas payés ou temps trespassé son denié qui appartient à luy ou nom de Patronage de ladite ville de Fraigne, accort fut fait entre nos par bonnes gens en telle maniere que je l'ay mis en possession dou devant dit denier par une gerbe de froment baillée à son commandement, & promet audit Priour, que je ly payeray son denier ou temps advenir, à luy ou à son commandement, selon les usages & les coustumes de ladite ville de Fraigne. — *Perard, p.* 567. — 1292.

Et ce promet je tenir & garder fermement, ſans aller encontre la teneur de ces lettres *des or en avant*, & ay requis à Monſeignour Jehaz de Cix Baillif de noble & ſaige Monſeignour Jehans de Chalon Seignour d'Allay qu'il mette ſon ſeal en ceſtes preſentes lettres à la requeſte doudit Jehanninz Donzeals, liquels a obligeez luy & tous ſes biens en la cort doudit noble Baron comme de choſe jugié. Ce fut fait en l'an de grace qui corroit par mil doux cent nonante & dou ou mois de Decembre.

Leibnitz Cod. Diplom. §. 39. p. 73. 1315. Dans le Jugement rendu par le Roi & les Pairs de France au mois de Juin 1315 contre le Comte de Flandres, il y eſt dit que pluſieurs offres furent faites pour venir à paiz & accord ſur les diſcords contens, contrarietez & meffaits faits *ca en arriere* envers nôtredit Seigneur & Pere par les devant dits de Flandre.

De tous ces paſſages il réſulte :

1°. Que *ça en arriere* & *cai en arrier* ont été fort uſités dans les XIII & XIVe ſiécles, pour ſignifier *ci-devant*.

2°. Qu'on trouve *cai en arrier* plus ſouvent employé dans les titres paſſés en Bourgogne & dans les provinces voiſines, qu'ailleurs. Il n'eſt pas difficile d'en imaginer la raiſon, le patois de Bourgogne le veut ainſi. On y dit encore à préſent *cai* au lieu de *ca*, *oçai* au lieu d'*orça*. *ai mes belles ceriſes, cai.* *M. de la Monnoye.* C'eſt ce que nous apprend le ſçavant Auteur du Gloſſaire Bourguignon qui vient de paroître, lequel mérite bien d'en être crû ſur la langue de ſon pays. Ces deux Remarques conviennent parfaitement au mot *caï en aire* ou *caienarre* trouvé dans le MS de l'Inventaire de Giles Malet. Ce MS doit être du même temps que les autres titres que je viens de citer, c'eſt-à-dire de la fin du XIIIe ou au moins avant le milieu du XIVe ſiécle, puiſqu'il fait partie de la Bibliothéque de Charles V. Il eſt auſſi très-vraiſemblable qu'il a été écrit par l'ordre de la Ducheſſe de Bourgogne, & par un homme qui lui étoit attaché, qui s'eſt ſervi d'un terme particulier à ſa province.

Il s'agit à préſent d'expliquer pourquoi au lieu de *caï en*

arriere, on ne lit dans le MS que *cai en aire* ou *caienarre*; car il se peut que ce soit deux rr, & non un i pour un r. Il est très-facile de prendre un i pour un r, principalement lorsque ces lettres se trouvent l'une à côté de l'autre, les jambages étant les mêmes. Quiconque a pris la peine de parcourir quelques MSS, sçait que l'abbrégé le plus commun de tous, est celui des syllabes, où se trouvent une voyelle & la lettre r, de-là vient que les syllabes *pro*, *per*, *pra*, *pri*, *par*, *ter*, *tro*, &c. sont presque toujours abbrégées. Les abbrégés de ces syllabes a voyelle & ar, se faisoient en tranchant la premiere lettre. Ainsi au lieu d'écrire la syllabe *par*, on se contentoit de mettre un p, dont on tranchoit le jambage. C'est suivant cette regle qu'il faut lire cet endroit d'un MS cité pag. 756 du tome 2 des Mémoires de l'Académie, où Jean Malet se dit héritier en ꝑ de feu Messire Gilles Malet; c'est-à-dire *en partie*, & non *en pere*.

Celui qui a copié ces Enseignemens, a fait le même abbrégé; il a retranché la derniere syllabe du mot *arriere*. M. Lancelot en a trouvé un exemple tout semblable : c'est dans le cartulaire de Langres, où un *Pierre cai en arrieres*, &c. se trouve abbrégé de cette façon, *ꝑre cai en arrs.* Il semble que celui-ci ait été fait pour ne laisser aucun doute sur son explication. *Loys caienarre Roy de France*, est Louis ci-devant Roi de France, comme *Pierre cai en arrs* est Pierre ci-devant, &c. Hugues *cai en arriere* Duc de Bourgoigne, Hugues ci-devant Duc de Bourgogne. Robert *cai en arriere* Evêque de Langres, Robert ci-devant Evêque de Langres, &c.

Il y avoit déja long-temps que M. Lancelot avoit proposé ces conjectures à la Compagnie, lorsque quelques Académiciens, du nombre desquels étoit M. Lancelot lui-même, ayant eu occasion d'examiner les manuscrits de la Bibliothéque Colbert, où l'on conserve l'inventaire de Charles V. dressé par Giles Malet, ils y virent avec plaisir le mot CAIENAIRE bien écrit, au lieu de celui de CAIEUAIRE, qu'avoit lû autrefois M. Boivin; ce qui ne laisse présentement aucun doute sur sa véritable signification.

MEMOIRES
Pour la Vie de Guillaume Budé, premier Bibliothécaire du Roi.

M. BOIVIN le cadet, qui travailloit à l'hiſtoire de la Bibliothéque du Roi, & qui en avoit lû à l'Académie les différens morceaux que l'on trouve imprimés dans les premiers volumes de ces Mémoires, lui communiqua en 1725 ce qu'il avoit recueilli ſur Guillaume Budé, le premier à qui on ait donné le titre de Maître de la Librairie. L'hiſtoire de ſa vie a été écrite en latin par Louis Leroy, & Bayle en a fait un des grands articles de ſon Dictionnaire; mais ils ont obmis l'un & l'autre deux points eſſentiels de cette vie, ce qui regarde la Bibliothéque du Roi, & celle de Budé lui-même; ils ſont l'objet principal des nouvelles recherches de M. Boivin. Guillaume Budé, né à Paris l'an 1467, étoit fils de Jean Budé & de Catherine le Picart. Son pere, homme riche & de condition, lui donna un Précepteur, ou, comme on diſoit en ce temps-là, un Maître d'École. Dès qu'il ſçut les principes du latin, il l'envoya étudier le Droit à Orléans; mais comme il n'avoit pas alors beaucoup de goût pour l'étude, il perdit trois années entieres. De retour chez ſon pere, après s'être adonné quelque temps à la chaſſe, il ſe livra entierement à la lecture: cependant il ne fit pas alors de grands progrès; car, au lieu de choiſir de bons Auteurs, il préféra les Interprétes & les Commentateurs aux textes originaux. Il reconnut enfin ſon erreur, & ſans ſe décourager, il réſolut de puiſer dans les ſources mêmes, il lût les Auteurs des bons ſiécles, & parvint en peu de temps à ſe rendre familiers les Poëtes, les Hiſtoriens, & les Orateurs, ſur-tout Ciceron, qu'il avoit lû avec une attention particuliere.

Comme il n'avoit aucune connoiſſance du grec, & que les maîtres dans cette langue étoient rares alors, auſſi-bien que

les livres imprimés, il crût profiter beaucoup en s'attachant George Hermonyme qui vint à Paris. Le maître gagna auprès du disciple plus de cinq cens écus d'or, & lui apprit peu de choses. Le maître n'entendoit que très-imparfaitement le grec littéral, & ne pouvoit pas rendre son éleve plus sçavant que lui-même. Heureusement, le célébre Jean Lascaris vint en France, accompagnant le Roi Charles VIII à son retour de l'expédition de Naples. Il lia amitié avec Budé, se fit un plaisir de le diriger dans l'étude de la langue grecque, & lui en donna une vingtaine de leçons : avec ce secours & celui des livres dont Lascaris lui donna encore la communication, Budé se mit en état de devenir sçavant, & d'apprendre à fond la langue grecque, dont on peut dire que dans la suite il épuisa toutes les richesses. Jacques le Fevre d'Estaples lui apprit les Mathématiques. Joconde de Verone lui expliqua Vitruve; & pour la Théologie & la Jurisprudence, il n'eut d'autre maître que lui-même.

Lorsqu'on posséde tant de connoissances, on veut devenir auteur. Budé donna d'abord au public la traduction de quelques Traités attribués à Plutarque. Il publia dans la suite & en différens temps ses Remarques sur les Pandectes, dont il a depuis désavoué en quelque maniere la premiere édition; ses Commentaires de la langue grecque, ses Livres *de Philologia, de transitu Hellenismi ad Christianismum*, & son Traité *de Asse*, celui de tous ses ouvrages qui lui fit le plus d'honneur.

On convient qu'Erasme & Budé ont été les deux hommes les plus sçavans de leur siécle; mais on doute s'ils avoient l'un pour l'autre autant d'estime que le public en avoit pour eux : il est certain qu'Erasme railloit Budé sur son style, qu'il trouvoit obscur & peu naturel; & Budé, dans une de ses lettres, semble avoir noté Erasme sur sa démangeaison d'écrire, & de publier jusqu'à des écrits frivoles.

On vient de dire que le Traité *de Asse* fut celui des ouvrages de Budé qui lui fit le plus d'honneur, mais il ne joüit pas tranquillement de toute la réputation qu'il lui avoit acquise. Léonard Portius, sçavant Italien, lui en disputa la gloire,

& George Agricola se vanta d'avoir traité avant lui le même sujet. Les plaintes furent fort vives, sur tout de la part de Budé : à la fin Jean Lascaris leur ami commun, les raccommoda.

Jacques Tusan fit un recueil des Epîtres de Budé qu'il publia en 1526 ; mais il seroit à souhaiter que les notes de cet Auteur eussent été historiques, on pourroit avec ce secours arranger sans peine les principales circonstances de la vie de Budé. Quoi qu'il en soit, Louis Leroy assûre que les Epîtres grecques de ce grand homme furent admirées des Grecs mêmes, & il ajoûte que Christophle Longueil, étant allé à Rome dans le dessein d'y apprendre la langue grecque, afin d'être en état un jour de disputer à Budé la gloire d'entendre mieux le grec qu'aucun homme du monde, il y reçût une lettre grecque de ce sçavant, dont l'élégance & la pureté du style le frapperent si vivement, qu'il perdit entierement l'espérance dont il s'étoit flatté, & qu'il ne pensa plus qu'à imiter la latinité de Ciceron, dont personne n'a plus approché que lui. Les maladies sont ordinairement la suite d'une longue application à l'étude. Budé en eut une qui dura vingt ans; ce fut cependant dans cet espace de temps qu'il publia la plus grande partie de ses Ecrits. Son application à la lecture fut telle, que le jour même de ses nôces on dit qu'il étudia trois grandes heures.

Un mérite si éclatant ne pouvoit pas échapper à Guy de Rochefort Chancelier de France, aussi ce Magistrat se fit honneur de produire Budé à Charles VIII. Après la mort de ce Prince, Louis XII l'envoya en Italie avec le titre d'Ambassadeur, & le fit Secrétaire du Roi, dans un temps où ceux qui possédoient cette charge, n'étoient qu'au nombre de trois ou quatre, & étoient obligés de suivre le Prince partout où il alloit.

La vie errante des Courtisans déplût bientôt à notre Sçavant, il quitta la Cour, & sembloit s'en être retiré pour toujours, lorsque François Ier l'engagea à y revenir. Budé le suivit depuis dans tous ses voyages, & même dans quelques-

une de ses marches. Le temps où il entretenoit ce Prince étoit celui de ses repas, & la conversation rouloit ordinairement sur les antiquités grecques & romaines, & sur les matieres les plus intéressantes de la littérature sacrée & prophane. François I[er] n'aima pas seulement les lettres & les sciences, il combla de biens les gens de lettres & les sçavans; ainsi en moins de deux années, Budé fut pourvû de trois grandes charges : d'abord il fut fait Maître de la Librairie; c'est-à-dire, de la Bibliothéque Royale, ensuite Maître des Requêtes, & enfin Prévôt des Marchands de la ville de Paris.

Il n'y avoit alors de Bibliothéque Royale que celle de Blois, fondée par Charles Duc d'Orléans, & tellement enrichie par Louis XII son fils, que sous son regne elle fut regardée comme une des choses les plus rares qu'il y eût en France. Lascaris & Budé avoient inspiré à François I[er] le dessein d'en établir une à Fontainebleau; & c'est de cette derniere que Lascaris dit,

Augusti ut Varro, Francisci Bibliothecam
Auget Budeus Palladis auspiciis.

Les manuscrits grecs donnés par le même Lascaris, soixante volumes aussi MSS grecs, achetés par Jérôme Fondule, & ceux que Jean de Pins acquit pendant ses ambassades de Venise & de Rome, furent les premiers livres qui entrerent dans cette Bibliothéque.

L'institution de la Bibliothéque de Fontainebleau, ne fut pas le seul fruit que les Lettres tirerent du crédit de Budé, ce fut lui encore qui engagea François I[er] à fonder le College Royal, dont Genebrard, dans sa Chronologie, met la fondation vers l'an 1528. Enfin ce grand crédit auprès du Prince donnant de l'ombrage aux Courtisans, Budé qui s'apperçut qu'on le déservoit, se retira une seconde fois de la Cour, où après la mort du Chancelier Duprat, Guillaume Poyet son successeur, l'engagea encore à revenir; mais étant allé avec lui à la suite du Roi, sur les côtes de Normandie, dans les plus grandes chaleurs de l'été de l'an 1540, il tomba

dangereusement malade, & se fit rapporter à Paris, où il mourut le 24 Août de la même année. Ses obséques se firent sans pompe, comme il l'avoit ordonné; mais au lieu du bruit des cloches, Paris & toute la France retentirent de ses éloges, que l'on peut voir dans le recueil qu'en a fait Louis Leroi. Melin de S. Gelais fit à cette occasion une Epigramme par demandes & par réponses, qui eut beaucoup de cours, & que voici.

D. *Qui est ce corps que si grand peuple suit?*
R. *Las! c'est Budé au cercueil étendu!*
D. *Que ne font donc les cloches plus grand bruit?*
R. *Son bruit sans cloches est assez épandu.*
D. *Que n'a-t-on plus en torches dépendu,*
Suivant la mode accoutumée & sainte?
R. *Afin qu'il soit par obscur entendu*
Que des François la lumiere est éteinte.

NOTICE *d'un Exemplaire d'Homére de la Bibliothéque de Budé.*

QUoique Guillaume Budé ait dit dans une de ses lettres, que son pere étoit *librorum emacissimus*, c'est-à-dire, un grand acheteur de livres, & que lui-même, si nous l'en croyons, ait commencé de bonne heure à en acheter, il ne faut pas cependant s'imaginer que sa Bibliothéque ait été fort considérable : l'art de l'Imprimerie étoit alors trop récent, pour avoir sitôt multiplié les livres. Aussi Budé se plaint en plusieurs autres endroits de ses lettres, que le secours des livres lui a manqué dans le temps de ses études; & vers l'an 1528, le fameux Jacques Sadolet lui ayant demandé le catalogue de ce qu'il avoit de livres grecs dans sa Bibliothéque : Votre demande, lui répondit-il, me couvre de confusion, *rubore me*

ſuffuſum eſſe ſcito, quippe qui nullos alios libros habeam præter eos qui in Chalcographorum officinis hactenus paſſim pervagati ſunt, ne hujuſmodi quidem omnes. Budé avoit 61 ans lorſqu'il s'expliquoit ainſi; d'où l'on doit conclure, qu'au temps de ſa mort, qui arriva dix à onze ans après, ſa Bibliothéque n'étoit guères pourvûe d'autres livres, que de ceux qui ſe rencontroient par-tout chez les Libraires.

Quelle qu'ait pû être cette Bibliothéque, elle fut miſe en vente après le décès de Budé; le Préſident de S. André l'acheta, & la joignit à la ſienne, avec laquelle elle paſſa aux Jéſuites du College de Clermont, où elle fut conſervée juſqu'au temps de leur ſortie de France; après quoi les livres qu'ils avoient chez eux furent entiérement diſſipés. On croit qu'un grand Magiſtrat en eut pour ſa part un aſſez bon nombre, & qu'un de ſes deſcendans les a enfin rendus à leurs anciens poſſeſſeurs. Il n'eſt pas poſſible de deviner par quel hazard celui des livres de Budé, qui devoit, ce ſemble, être regardé comme le plus précieux de tous, échappa aux yeux d'un Magiſtrat ſi clairvoyant, ni par quel hazard, après avoir, pour ainſi dire, erré inconnu de main en main, il eſt enfin heureuſement tombé en celles de M. de Boze. M. Boivin crut que cette eſpéce de phénoméne littéraire n'étoit peut-être pas indigne de la curioſité du public. Le livre dont il s'agit, eſt la premiere édition grecque des œuvres d'Homére. Cette édition, qui eſt celle de Florence de 1488, eſt la plus rare de toutes. M. Boivin n'en connoiſſoit à Paris que quatre exemplaires, deux deſquels reliés aux armes de Henri II, ſont dans la Bibliothéque du Roi, les deux autres ſont, l'un dans la Bibliothéque de M. le Chancelier, & l'autre dans celle de M. de Boze. Des deux exemplaires du Roi, l'un dont les marges ſont toutes chargées de ſcholies grecques écrites de diverſes mains, a été mis au rang des MSS, l'autre noté auſſi, mais en peu d'endroits, a été placé parmi les imprimés.

En 1725.

L'exemplaire de M. le Chancelier n'a pour toutes notes que les Vers de Virgile à côté de ceux d'Homére, dans les endroits que le Poëte latin a imités du Poëte grec. Ces imita-

tions, écrites très-proprement en caractère italique sur les marges, les enrichissent sans les charger, & y font un aussi bel effet que si c'étoit de l'écriture gravée. Feu M. le Verrier, homme recommandable par le bon usage qu'il faisoit de sa fortune, & célébre sur-tout par l'amitié de M. Despreaux, regardoit cet exemplaire comme le plus précieux volume de son cabinet, & ses héritiers, suivant ses intentions, le remirent avec quelques autres, entre les mains du grand Magistrat qui le posséde présentement.

L'exemplaire de M. de Boze est singulier par plusieurs endroits; mais ce qui en augmente infiniment le prix, ce sont les notes ajoûtées à la main sur de belles & grandes marges. On sçait par tradition que ces notes sont de Guillaume Budé, les armes dessinées & enluminées avec soin au commencement de chaque volume, sont les armes de sa famille. Il s'agit seulement de prouver que c'est à Guillaume même que le livre a appartenu, & la preuve en est aisée.

Premierement, les notes ne peuvent être que d'un homme aussi sçavant que l'étoit Guillaume Budé. Ce ne sont point de ces remarques frivoles & superflues, dont les Scholiastes grecs sont pleins, ce sont des remarques utiles; c'est tout ce qu'il y a de meilleur & de plus solide dans les plus grands Commentaires.

Les notes latines sur-tout, sont de Budé manifestement, on ne s'y peut méprendre; on le reconnoît par-tout à un certain style énergique, quelquefois un peu affecté, mais qui lui étoit propre.

Par exemple, dans cet endroit de l'Iliade, où Venus, blessée légérement par Dioméde, vient se plaindre à Jupiter de la douleur mortelle qu'elle ressent. *Sans doute*, dit Minerve, *qu'emmenant à Troye quelque belle Grecque richement vêtue, elle aura en la caressant, heurté sa main délicate contre une agrafe d'or, & se sera fait une égratignure;* l'Auteur des notes exprime ainsi ce que dit Minerve, *manum tenellam & molliculam ad fibulam aureolam scarificavit & conscribillavit.* Les diminutifs *tenella, mollicula, aureola;* ces mots *scarificavit, conscribillavit;*

tout cela eſt du ſtyle de Budé; à quoi l'on peut ajoûter deux ou trois endroits où il eſt parlé de la monnoie grecque, & où l'on voit que le Commentateur eſt très-verſé dans ce qui fait la matiere du livre *de Aſſe*, ouvrage favori de Budé. Dans un autre endroit de l'Iliade, Achille exagere le poids du diſque de fer dont Eetion ſe ſervoit dans les jeux publics, & il dit que quiconque poſſédera ce diſque, pourra pendant plus de cinq ans fournir de fer à ſes Laboureurs, de quelqu'étendue que ſoient les champs qu'ils auront à labourer: *quamvis latifundia opima poſſideat, tamen hoc diſco uti poterit ad inſtrumentum ruſticum conficiendum, vel in QUINQUE ANNOS VERTENTES.* Remarquez ces expreſſions, *Latifundia opima, inſtrumentum ruſticum in quinque annos vertentes.*

Dans l'endroit de l'Odyſſée où il eſt parlé des douze chefs de la nation Phéacienne, il ſe déclare François. *Remarquez*, dit-il, *une forme de gouvernement ſemblable au nôtre, & une image des douze Pairs de France : σημείωσαι inſtar noſtræ Reipublicæ, i. e. XII Patriciorum Franciæ.* Cette remarque ne permet de ſoupçonner ni Laſcaris, ni Maſurus, ni aucun autre ſçavant étranger d'être auteur des notes.

Une de ſes principales attentions a été de remarquer ce qu'Ariſtarque, Ariſtophane le Grammairien, & les plus anciens reviſeurs des poëmes d'Homére ont eſtimé indigne d'un ſi grand Poëte, & d'obſerver en même temps les raiſons qu'ils ont eues de retrancher, comme ils ont fait, beaucoup de vers que d'autres Critiques moins délicats ont crû devoir reſpecter, & remettre ſous les yeux du public.

Il cite Euſtathius, mais rarement, ce qui eſt d'autant plus ſurprenant, que c'eſt dans Euſtathius qu'il paroît avoir puiſé une bonne partie de ſes remarques. Peut-être n'avoit-il vû que quelques extraits des grands Commentaires de ce Scholiaſte, qui n'étoient pas encore imprimés : peut-être auſſi que Laſcaris lui avoit communiqué le MS, qui eſt aujourd'hui dans la Bibliothéque du Roi, ſous le n° 2195, manuſcrit ſingulier, qui contient un grand nombre de remarques puiſées dans les mêmes ſources où Euſtathius a puiſé les ſiennes, &

qui certainement a appartenu à Lascaris, comme il paroît par l'épigramme latine d'Amaseus, écrite au bas de la derniere page; mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cet exemplaire, qui seul peut faire la matiere d'une longue Dissertation. Il suffit quant à présent de l'avoir indiqué au public, & d'inviter les sçavans à en recueillir les précieux restes, avant que le temps qui l'a déja beucoup endommagé, l'ait entierement détruit. Ce que Budé cite le plus fréquemment, c'est la Glose, l'Etymologique, Suidas & Hésychius : il cite aussi en plusieurs endroits Hérodote, Platon, Aristote, Thucydide, Aristarque, Aristophane le grammairien, Zénodote & plusieurs autres Anciens.

Inscription déchiffrée.

Une chose assez singuliere, & qui mérite d'être observée comme une preuve que le livre dont nous parlons, a appartenu à Guillaume Budé, c'est une Inscription insérée entre deux lignes, dans la premiere page du livre de l'Iliade. Cette Inscription consiste en douze lettres séparées par autant de points, si menues qu'elles échappent d'abord aux yeux : elles sont ainsi arrangées, *q. f. f. &. a. D. o. m. G. &. L. B.*

Il est, ce semble, aisé de voir que les lettres *q. f. f. &. a. D. o. m.* signifient *quod felix faustum & acceptum Deo optimo maximo.* Formule usitée dans la bonne latinité, & très-convenable à ceux qui commencent un travail considérable, tel que pouvoit être la lecture des deux grands Poëmes d'Homére.

A l'égard des lettres *G. &. L. B.* qui restent à expliquer, la difficulté est plus grande, mais les armes de la famille de Budé qui frappent les yeux dans la même page presqu'immédiatement au-dessous de l'Inscription, nous conduisent à la vraie explication de ces lettres, qui ne peuvet être que *Guillelmus & Ludovicus Budeus* ou *Budei.* Guillaume & Louis Budé. On demandera, sans doute, pourquoi les noms de Guillaume & de Louis Budé se rencontrent ensemble au commencement d'un livre qu'on suppose avoir appartenu à Guillaume, & être de sa main. M. Boivin en rapporte une raison qui paroît très-plausible.

Jean Budé Grand Audiancier de France, eut d'une seule femme, qui étoit Catherine le Picard, onze enfans, deux

desquels, sçavoir Guillaume & Louis, cultiverent la langue grecque.

Il y avoit déja vingt ans que Guillaume en faisoit le principal objet de ses études, étant alors âgé d'environ quarante-huit ans, lorsque Louis lui écrivit une Epître grecque, par laquelle il le pria de lui expliquer quelques difficultés grammaticales, entre autres le sens & la force du verbe ὀφλισκάνω.

Cette Epître ne s'est pas conservée; mais nous avons la réponse, par laquelle nous apprenons qu'il s'étoit établi depuis quelque temps entre les deux freres un commerce de littérature. *Nous voilà condisciples*, dit l'aîné, *désirant avec ardeur l'un & l'autre de nous rendre sçavans dans la connoissance des deux langues. Nous persevererons à l'avenir dans la volonté où nous sommes de nous communiquer l'un à l'autre les secours que nous pouvons nous donner mutuellement.* Tout le reste de la lettre roule sur cette espéce de société, dans laquelle Guillaume qui bâtissoit alors, & à S. Maur & à Marly, ne prétend faire entrer du sien que les connoissances qu'il a acquises pendant vingt années d'étude, & veuts obliger Louis son frere, qui vivoit à son aise dans le célibat, à partager avec lui les dépenses qu'il fait sur ses terres, l'éducation de ses enfans, & les autres soins domestiques dont il est surchargé.

On voit clairement par cet extrait de l'Epître grecque de Guillaume, que Louis étudioit en ce temps-là avec lui, & le consultoit sur les difficultés qui se rencontrent dans la lecture des Auteurs Grecs.

Il est donc vraisemblable que vers ce même temps ils lûrent ensemble les Poëmes d'Homére, & que Louis Budé crût devoir commencer la lecture de l'Iliade, non par cette formule ordinaire, *In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs sancti*, qui n'est pas du style des bons Auteurs de l'antiquité prophane, mais par une invocation élégante & empruntée du Paganisme. On suppose que ce ne fut pas Guillaume, mais Louis qui écrivit de sa main les lettres singulieres de l'Inscriprion, *quod felix faustum*, *&c.* premierement, parce que Guillaume

eſt nommé le premier, & enſuite parce que l'écriture eſt différente de celle des notes marginales latines. Et comme dans les notes grecques il y a viſiblement deux ſortes d'écriture, il paroît auſſi très-probable que l'une de ces écritures eſt de Guillaume, & l'autre de Louis, à qui Guillaume a pû dicter ou donner à copier ce qu'il ne jugeoit pas à propos d'écrire lui-même.

Généralement parlant, l'écriture grecque dans toutes les notes marginales du livre dont nous parlons, eſt aſſez liſible, ſur-tout celle qu'on ſuppoſe être de Guillaume Budé, laquelle eſt plus nourrie & mieux formée que celle qu'on attribue à Louis.

Quant à l'écriture latine, elle eſt extrêmement difficile à lire, ce qui s'accorde parfaitement à ce que dit Budé lui-même dans une de ſes lettres à Eraſme. Budé avoit reproché à Eraſme qu'il écrivoit mal, & Eraſme avoit fait à Budé le même reproche: *C'eſt avec raiſon*, replique Budé, *que vous vous plaignez de ce que la difficulté de lire mon écriture ne vous a pas peu exercé, & je vous avoue que j'ai éclaté de rire à cet endroit de votre lettre, ſur ce qu'ayant moi-même écrit ſi mal, j'avois eu l'effronterie de vous faire un crime de votre mauvaiſe écriture.*

Toutes ces obſervations raſſemblées, prouvent que le livre de M. de Boze a appartenu à Guillaume Budé, qu'il eſt noté de la main de ce ſçavant Magiſtrat, & que cet exemplaire eſt infiniment précieux.



DEVISES,

DEVISES, INSCRIPTIONS ET MEDAILLES

FAITES PAR L'ACADÉMIE.

DANS le cours des années dont nous donnons l'histoire, l'Académie a continué de travailler régulierement aux devises des Jettons du Thrésor Royal, des Parties Casuelles, de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres, de la Marine & des Galéres; & pour répondre au goût que le Roi marquoit pour ces ingénieux monumens, elle s'est fait un devoir de lui présenter tous les ans deux Médailles; l'une le premier jour de Janvier, l'autre le 25 d'Août fête de Saint Louis: & soit que ces Médailes ayent eu pour objet des événemens publics, ou quelques qualités personnelles de Sa Majesté, la matiere en a toujours été riche & abondante. Voici le détail du reste.

En 1718 l'Académie fit une Inscription sur le second aggrandissement de la ville de S. Malo : cette Inscription lui fut demandée par le Conseil de la Marine. On en avoit déja fait une en 1709 pour le premier aggrandissement.

En 1719 on fit une grande Inscription pour le piédestal de la figure équestre érigée en l'honneur du Czar Pierre Alexiowitz, dans sa nouvelle ville de Petersbourg. C'est la même Inscription dont nous avons parlé au commencement de cette Histoire. Pag. 4.

On fit une autre Inscription & un Jetton demandés par la ville de Rouen, au sujet de la survivance du gouvernement de Normandie, accordée au fils aîné de M. le Duc de Luxembourg.

On fit aussi plusieurs Epitaphes demandées par différentes personnes de considération ; une des principales fut celle de M. le Goux de la Berchére, Archevêque de Narbonne.

En 1720 on fit une Inscription & une Médaille, deman-

dées par le Conſeil de la Marine, au ſujet de l'établiſſement & de la conſtruction du port de Louiſbourg dans l'Iſle Royale.

On fit auſſi une Médaille & une Inſcription, demandées pa Madame d'Orléans Abbeſſe de Chelles, pour les nouveaux bâtimens de ſon Abbaye.

En 1721 on fit une Médaille demandée par S. A. S. M. le Duc, pour mettre dans les fondations du grand bâtiment neuf des écuries de Chantilly, & une Inſcription pour la porte d'entrée.

On fit auſſi une Inſcription demandée par la ville de Bezançon, pour mettre au-deſſus d'un grand édifice qu'elle avoit fait conſtruire, & dont la plus grande partie étoit deſtinée à des magazins de bleds.

En 1722 on fit par ordre de M. le Duc d'Orléans, Régent, une Médaille & une Inſcription pour la nouvelle citadelle de Bezançon; une autre Médaille & une autre Inſcription pour les nouvelles fortifications de l'Iſle de la Guadaloupe.

On fit encore une Médaille demandée par S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans, pour mettre dans les fondations de la nouvelle Egliſe de Bagnolet.

En 1723 l'Académie donna une nouvelle édition du livre des Médailles de Louis le Grand, revûe & augmentée de celles que l'Académie avoit faites ſur les principaux événemens des quinze dernieres années de regne, écoulées depuis la premiere édition de ce livre juſqu'à la mort du Roi.

On fournit des ſujets de Jettons demandés par le Clergé, par les Etats de Languedoc, & par la ville de Lyon; & une Inſcription pour le piédeſtal d'une ſtatue du Roi, poſée ſur le bord du baſſin d'une fontaine nouvellement conſtruite à Bapaume.

En 1724 on fit une Médaille ſur la grande promotion des Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit; & une Inſcription demandée par M. le Garde des Sceaux, Fleuriau d'Armenonville, pour conſerver le ſouvenir des deux occaſions célébres où il avoit fait la fonction de Chancelier, à la cérémonie du

Sacre, & au Lit de Justice que le Roi tint après sa majorité.

On fit aussi des Devises, pour les étendarts de quelques Régimens de Cavalerie, Rottembourg, Helmstat, &c.

En 1725 l'Académie fit deux Inscriptions, l'une pour la principale porte du nouveau bâtiment de la Romaine à Rouen; l'autre pour mettre sur la base d'une croix en pyramide, élevée à l'entrée des nouveaux chemins qu'on venoit d'ouvrir dans le Vivarais.

On fournit un sujet de Médaille demandée pour S. A. S M. le Duc, premier Ministre; divers sujets de Jettons demandés par M. l'évêque de Langres, pour l'Assemblée du Clergé; d'autres pour l'Argenterie, & pour la Chambre aux Deniers.



ELOGES
DES
ACADÉMICIENS,
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXVIII, JUSQU'EN M. DCCXXV.



ELOGE
DE M. L'ABBE' DE LOUVOIS.

CAMILLE LE TELLIER DE LOUVOIS naquit à Paris le 11 d'Avril 1675, jumeau d'une sœur qui ne vécut que cinq ou six ans. 1719. Assemblée publique d'après Pâques.

Il étoit le quatriéme fils de François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'Anne de Souvré, fille unique de M. Marquis de Souvré, premier Gentilhomme de la Chambre.

L'ordre de sa naissance & son amour pour l'étude, joints à beaucoup de piété & de goût pour les cérémonies de l'Eglise, y annoncerent de si bonne heure sa vocation, qu'en 1684, n'ayant encore que 9 ans, il fut nommé au Prieuré de S. Bélin, à l'abbaye de Bourgueil & à celle de Vauluisant. Dans la même année, on réunit en sa faveur, sous le titre général de Bibliothécaire du Roi, les charges de garde de la Bibliothéque & d'Intendant du Cabinet des Médailles, dont M. l'abbé Colbert étoit pourvû, & celle de Grand-Maître de la Librairie, que deux Jérômes Bignon avoient successivement remplie.

Mais M. de Louvois, assez sûr de l'avancement d'un de ses fils, quelque état qu'il eût embrassé, songea particulierement à faire cultiver dans celui-ci des talens qui s'empressoient en quelque sorte de justifier la fortune, & de faire honneur aux plus grandes places; il lui donna les meilleurs maîtres en tout genre.

M. Hersan, qui professoit avec réputation la rhétorique au Collége du Plessis, fut choisi pour son précepteur. M. Boivin le cadet lui apprit le grec. M. l'abbé Vittemant, aujourd'hui sous-précepteur du Roi, lui répétoit la philosophie,

pendant qu'il en faisoit un cours au Collége Mazarin sous M. Cordelier. Un Docteur particulier travailloit de même avec lui sur les questions de théologie, dont il prenoit les leçons en Sorbonne. Il fit un cours de mathématiques sous M. de la Hire; un autre de chymie sous Mrs Homberg & Geoffroy; un autre d'anatomie sous M. du Verney : & reçût ainsi de la premiere main, la plûpart des connoissances utiles ou agréables, qui séparent les grands génies du commun des hommes.

Il y auroit d'autant plus d'injustice à supprimer ici ce détail des études de M. l'abbé de Louvois, qu'il est plus singulier, & que l'éclat s'en est aisément conservé dans une vie courte & peu chargée d'autres événemens.

C'est une question presqu'aussi ancienne qu'importante, de sçavoir quelle est la meilleure maniere d'instruire la jeunesse; & si l'éducation privée est à cet égard préférable à l'éducation publique. Quintilien qui a traité cette question, déja fort agitée de son temps, décide pour les écoles publiques, persuadé qu'on ne sçauroit trop rechercher de maîtres exercés dans l'art d'enseigner, & qu'on doit plus de progrès à la seule émulation qu'à l'espoir des récompenses, ou à la crainte des châtimens. Quintilien ne dissimule pourtant pas combien il est difficile que le maître toujours environné d'une foule de disciples, suive exactement le caractère particulier de chacun d'eux, & que le disciple moins observé échappe à la dissipation, ou même au déréglement inséparable de la multitude.

L'éducation particuliere que M. l'abbé de Louvois reçut dans la maison paternelle, ou à la Bibliothéque du Roi, eut tous les avantages de l'éducation publique, & n'en eut pas les inconvéniens. Livré à des maîtres attentifs & d'une expérience consommée, on associa à ses premieres études deux jeunes gens de son âge, d'un naturel heureux, & d'un esprit que l'honneur de cette association élevoit encore. D'un autre côté les Professeurs du Collége du Plessis, qu'on avoit engagés à lui envoyer les mêmes sujets de composition qu'ils donnoient à leurs écoliers, sur-tout pour les places, les comparoient ensuite, lui assignoient celle qu'il auroit méritée dans leur

claſſe, & venoient la lui annoncer au milieu de ſa famille, pour l'animer de plus en plus, ſouvent par le plaiſir d'avoir ſurpaſſé les héros du Collége, quelquefois auſſi par l'utile confuſion de ne ſe trouver qu'à leur ſuite.

Aucun de ces ſoins ne fut perdu. M. l'abbé de Louvois fournit une carriere rapide & brillante; il paſſoit communément en ſix mois d'une claſſe à l'autre, & chaque promotion étoit marquée par quelqu'exercice public. Il y en eut un entre autres qui fut d'un éclat ſurprenant; c'eſt celui qu'il fit à l'âge de 12 ans dans une ſalle de la Bibliothéque du Roi, ſur toute l'Iliade & toute l'Odyſſée. La nouveauté du ſpectacle, le mérite de l'Auteur, & autant que tout cela ſans doute, le nom & la préſence de M. de Louvois, avoient attiré à cet exercice les perſonnes les plus conſidérables de la Cour & de la Ville. Feu M. l'évêque de Meaux, qui ſçavoit bien ſon Homére, fut long-temps aux priſes avec le répondant, & après l'avoir légérement promené ſur ces divers points de critique que la mode s'efforce de rajeunir, il l'arrêta ſur une des plus belles comparaiſons de l'Iliade. M. l'abbé de Louvois la lui récita par cœur, lui fit l'analyſe du texte, lui en releva les beautés, & termina ſa réponſe par deux imitations fameuſes du même endroit, l'une de Virgile, l'autre de Sarraſin. On s'imagine bien que les courtiſans ne ceſſoient de ſe récrier. Ils étoient venus pour cela; mais il fallut ſacrifier à l'exacte vérité, tout ce qu'une ingénieuſe politeſſe avoit deſtiné à la flatterie. Les Journaux & les Mercures en parlerent long-temps; la Gazette même publia ce petit exploit littéraire, comme elle eut fait un prodige de valeur, ou le phénoméne d'une longue vie: & M. Baillet, qui travailloit alors à l'hiſtoire des enfans devenus célébres par leurs études, y donna une place honorable à M. l'abbé de Louvois.

Des exercices ſur Virgile & ſur Théocrite ſuivirent de près celui d'Homére, & ils en auroient égalé la réputation, ſi des louanges d'une même eſpéce pouvoient être répétées ſans perdre toujours quelque choſe de leur prix.

Les ſuccès de ſa Philoſophie répondirent à ceux qu'il avoit

eus dans ses humanités. A l'âge de 17 ans, il en soutint des Théses générales, qui épuiserent une seconde fois les applaudissemens de la Cour & de la Ville, c'est-à-dire, des gens de goût & des maîtres de l'art, & qui furent chantées dans plusieurs piéces de Poësies grecques, latines & françoises. Les mêmes acclamations le suivirent enfin dans l'étude de la Théologie, où on lui déféra le premier lieu de sa Licence, qui étoit très-nombreuse, & composée d'excellens sujets. Il reçut le bonnet de Docteur le 18 de Mars 1700, âgé d'environ 25 ans.

Ce fut dans le temps même qu'il paroissoit le plus occupé de cette étude de la Philosophie & de la Théologie, que son génie propre à embrasser tout à la fois différens objets, le porta à faire les cours de Mathématiques, de Chymie & d'Anatomie dont nous avons parlé; sources de la justesse & de la facilité avec laquelle on l'a vû depuis résumer tant de discours dans les assemblées publiques de l'Académie des Sciences, dont il étoit comme Académicien né, parce qu'avant que cette Compagnie fût logée dans le Louvre, elle tenoit presque sous ses yeux ses conférences à la Bibliothéque du Roi.

Sur la fin de sa Licence, il fut député du second ordre à l'Assemblée du Clergé pour le diocèse de Reims, où il avoit un Canonicat; & dans le peu de temps que dura cette Assemblée, il y fit paroître toute la capacité possible pour les affaires.

Immédiatement après, il entreprit un voyage en Italie, qu'il regarda moins comme une promenade & un amusement, que comme une continuation d'études. Il se munit d'abord des meilleures relations de ce même voyage, & vérifiant pas à pas leurs singularités, leurs omissions & leurs erreurs, il y eut peu d'endroits sur la route, même entre les moins renommés, qui n'offrissent quelque chose de particulier à ses remarques.

Une autre de ses attentions, fut de chercher dans toutes les Villes où il passoit, les livres qui y avoient été imprimés, & qui manquoient à la Bibliothéque du Roi: il en ramassa ainsi plus de 3000 volumes.

Au retour de ce voyage, qui ne fut que d'un an, M. l'abbé

de Louvois se consacra entierement aux fonctions de Grand-Vicaire, dans le diocèse de M. l'archevêque de Reims son oncle; & il les remplissoit encore, lorsqu'en 1706 il fut, quoiqu'absent, nommé tout d'une voix à une place de l'Académie Françoise.

Le Discours qu'il y prononça le jour de sa reception, & qui est le seul ouvrage imprimé qui nous reste de lui, suffit pour marquer avec quelle grace & quelle dignité il sçavoit s'exprimer dans les occasions. Il en a souvent donné d'autres preuves au public, sur-tout dans cette Académie, où il avoit été reçû en 1708, & où il présidoit l'année d'avant sa mort.

Jusqu'ici nous n'avons montré dans M. l'abbé de Louvois que l'homme de Lettres, l'Académicien, titre auquel il est vrai que nos éloges sont principalement attachés : mais ce seroit trop peu & pour lui & pour nous, si nous n'avions encore à louer en lui un caractère de modestie, de bonté, de droiture & de religion, qui seul peut rendre les lettres véritablement utiles, & faire justement estimer ceux qui les cultivent.

M. l'abbé de Louvois, formé aux vertus de son état avec le même soin qu'on prenoit à le former aux sciences, se trouva heureusement né pour les unes & pour les autres. Dès qu'il fut tonsuré & qu'il eut pris l'habit ecclésiastique, il se fit une loi d'aller en surplis Fêtes & Dimanches aux offices de sa paroisse, d'y faire les fonctions de Clerc, & de s'y mêler sans aucune distinction avec ceux de son âge. Bientôt cette liaison lui découvrant les besoins de plusieurs de ses compagnons d'Eglise, il prit sur l'argent qu'on lui donnoit pour ses menus plaisirs, de quoi les aider dans leurs études, & le fit avec si peu de ménagement, que M. de Louvois en fut informé. Le Ministre touché de l'inclination bienfaisante de son fils, voulut qu'il pût la satisfaire d'une maniere plus convenable; il lui assigna un fonds pour l'entretien de quinze de ces jeunes gens au Collége de Reims. Mais comme en faisant ces sortes d'établissemens, on ne suppute guères qu'un certain nécessaire qui se présente d'abord; les douceurs d'un petit superflu intimement liées au nécessaire, roulerent

toujours en ſecret ſur le compte du jeune protecteur.

Il n'étoit encore que dans ſa premiere année de Philoſophie, âgé ſeulement de ſeize ans, & ſans nul engagement dans les Ordres, quand M. de Louvois ſon pere mourut. Loin d'être tenté de rentrer dans le monde, où de nouvelles eſpérances pouvoient l'appeller, il ne fut que plus conſtant à ſuivre ſes études & le plan de vie qu'il s'étoit propoſé.

La petite Communauté des Quinze, qui retourna pour lors entierement à ſa charge, fut augmentée juſqu'à trente, & transférée à Reims, où elle forma une eſpéce de Séminaire, qui a donné au diocèſe une infinité de Curés ſçavans & vertueux. On en conçut dès le commencement une telle idée, que M. l'abbé de Louvois, tout jeune encore, fut élû à Paris Supérieur d'une Communauté ſemblable, qu'on appelle le Séminaire des Trente-trois, & à qui on ſçait qu'il faiſoit auſſi beaucoup de bien, quelque ſoin qu'il prît d'en dérober la connoiſſance : car c'étoit ſa maniere, il obſervoit le ſecret des bonnes œuvres, aux dépens même de l'édification qui pouvoit y être attachée.

La douceur, la politeſſe & l'affabilité qu'il avoit ſçû joindre à l'érudition & aux autres talens de l'eſprit, le firent dans la ſuite ſouhaiter ardemment par pluſieurs Egliſes : celle de Reims en particulier, qu'il avoit utilement ſervie, l'auroit poſtulé après la mort de ſon oncle, ſi elle avoit oſé tenter cette voye avant que l'heure des places fût venue pour lui.

Elle vint enfin cette heure toujours attendue du public, mais échappée aux déſirs, ou plutôt bannie depuis longtemps des vûes particulieres de M. l'abbé de Louvois, qui s'étoit accoutumé à mener ſans ennui une vie privée, que les affaires de ſa famille, les devoirs de l'amitié & les agrémens de la littérature occupoient aſſez.

Ce ne fut cependant ni par indifférence, ni par dégoût qu'il refuſa l'évêché de Clermont, où il fut nommé au mois d'Octobre 1717, il en avoit une raiſon bien plus eſſentielle, que perſonne que lui ne ſçavoit encore. Des douleurs qu'il ſupportoit ſans ſe plaindre depuis près de deux ans, l'avoient

déja intérieurement convaincu qu'il étoit atteint de la pierre, & que le mal augmentant néceſſairement de jour en jour, ne lui permettroit pas de faire exactement la viſite d'un ſi grand diocèſe, dont les paroiſſes d'ailleurs, ſituées pour la plûpart dans les montagnes, ne pouvoient être parcourues qu'à cheval.

L'eſprit de régularité l'emporta ſur l'opinion des grandeurs, & ce qui étoit beaucoup plus pour lui, ſur ſa reconnoiſſance pour le choix du Prince. Il faut ajoûter que le ſoin de ſa ſanté y entra pour peu de choſe, car elle n'avoit jamais balancé aucun de ſes devoirs ; & dans des circonſtances plus délicates encore, ou du moins plus marquées, il avoit fait connoître qu'elle ne lui étoit pas à beaucoup près ſi chere, qu'on le ſuppoſe ordinairement aux perſonnes de ſon état & de ſa fortune. Il n'avoit jamais eu la petite-vérole, & devoit par conſéquent la craindre; cependant quand Madame la Ducheſſe de Villeroy ſa ſœur en fut attaquée, il s'enferma avec elle, il ne la quitta pas un inſtant, il reçut ſes derniers ſoupirs. Ce qu'il avoit fait pour une de ſes ſœurs, il le fit bientôt après pour Madame de Louvois ſa mere; & il n'y a peut-être aucune ſorte de ſacrifice que ſon Egliſe n'eût pû ſe promettre de lui.

Les chaleurs de l'été dernier augmenterent conſidérablement les douleurs de M. l'abbé de Louvois; il ſe fit ſonder, on ſentit la pierre, & auſſitôt il ſe détermina à l'opération, & s'y prépara comme à une mort certaine, quelque aſſûrance que donnaſſent ſa jeuneſſe, la force de ſon tempérament, & l'habileté de l'Opérateur.

Dans l'intervalle il réſigna trois de ſes bénéfices, & fit un teſtament, dont toutes les diſpoſitions ſont pleines de ſageſſe, de reconnoiſſance, & ſur-tout de charité; vertu à laquelle les derniers inſtans de ſa vie ont été ſeuls capables d'arracher le voile, dont ſa modeſtie l'avoit toujours couverte.

Enfin il fut taillé le 29 d'Octobre. La pierre ſe trouva d'une nature molle, elle s'écraſa ſous la tenette, & on ne pût l'extraire que par fragmens. La fiévre ſurvint, & le malade

mourut le huitiéme jour d'après l'opération, âgé de quarante-quatre ans & demi.

L'Académie des Belles-Lettres a eu la consolation de revoir la charge de Bibliothécaire du Roi entre les mains d'un de ses plus illustres Membres; & la nouvelle gloire de ce dépôt également assûrée par l'étendue de ses connoissances, & par l'amour avec lequel il est naturel qu'il cultive l'héritage de ses peres.

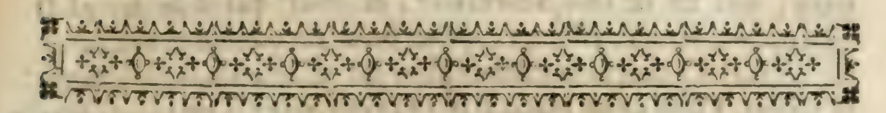
M. l'abbé Bignon.



ELOGE
DU PERE LE TELLIER.

1719. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

MICHEL LE TELLIER naquit auprès de Vire en basse Normandie le 16 de Décembre 1643, & fit ses études à Caën au Collége des Jésuites, qui en jugerent si favorablement, qu'ils le reçûrent parmi eux dès l'âge de 17 à 18 ans. Après y avoir régenté avec succès la Philosophie & les Humanités, ses Supérieurs parurent le destiner uniquement aux Lettres : il fut chargé de travailler sur Quinte-Curce pour l'usage de feu Monseigneur; & l'édition qu'il en donna en 1678 le fit choisir, avec quelques autres Peres distingués par de semblables travaux, pour établir à Paris dans le Collége de Clermont une société de Sçavans, qui succédât aux Sirmonds & aux Petaux. Mais ce projet, dont l'exécution étoit naturellement assez difficile, fut encore dérangé par le goût que le P. le Tellier prit pour un genre d'écrire tout différent, qui le conduisit par dégrés aux premiers emplois de sa Compagnie. Il y fut successivement Reviseur, Recteur, Provincial. Enfin, le P. de la Chaize étant mort en 1709, le P. le Tellier fut nommé Confesseur du Roi, & Académicien honoraire de cette Académie. Il est mort à la Fleche le 2 du mois de Septembre dernier, âgé de 76 ans.



ELOGE
DE M. SIMON.

JEAN-FRANÇOIS SIMON naquit à Paris sur la fin de l'année 1654, & fut le dernier des enfans de Jean Simon, Chirurgien estimé dans la pratique de son art, quoiqu'il parût être l'homme du monde le plus doux, & presque le plus timide. Le fils dont nous parlons, fut élevé avec soin, parce qu'on reconnut d'abord ses heureuses dispositions, & que d'ailleurs il ressembloit singulierement à son pere, sur-tout pour la douceur, qui a de même toujours fait son principal caractère; car, pour ce qui est de cet extérieur timide, qui déprime souvent les plus rares qualités, il l'avoit sçû changer en un air de modestie capable de donner de l'éclat aux moindres talens.

1710. Assemblée publique d'après Pâques.

Il fit une partie de ses classes au Collége de Navarre, & l'autre au Collége du Plessis; & comme on l'avoit destiné à l'état ecclésiastique, il ajoûta à l'étude ordinaire des Humanités & de la Philosophie, un cours de Théologie, & un autre de Droit Canon, dont il reçût le bonnet de Docteur, n'ayant pas encore 30 ans.

Ce fut à peu près en ce temps-là, c'est-à-dire, en 1684, qu'il eut l'avantage d'être connu de M. le Peletier de Souzy, & qu'il fut chargé de l'instruction de M. le Peletier Desforts son fils. Le public rend trop de justice au discernement d'un tel pere, & au mérite d'un tel éleve, pour nous permettre de l'arrêter long-temps sur cette partie de l'éloge de M. Simon; c'est y mettre le comble que de rapporter, qu'après qu'il eût rendu aux espérances de cette Maison le dépôt qu'elle lui avoit confié, il entra avec le même succès dans une carriere toute opposée, sous les yeux de M. le Peletier le

pere, qui en fit ſon Secrétaire, & ſous qui il ſe forma ſi promptement aux affaires, qu'au bout de quelques années il fut en état d'exercer la commiſſion de Contrôleur des fortifications. Dans cette place il fit ſouvent uſage d'un talent ſingulier qu'il tenoit encore de ſon pere, & qu'il n'avoit jamais regardé que comme un ſimple amuſement. C'étoit l'art de chiffrer & déchiffrer, où il étoit fort habile, quoiqu'il n'y admît point de regle ſupérieure à une eſpéce d'inſtinct, & à une certaine ſagacité naturelle.

Le nouveau genre d'occupations, qui ſembloit devoir peu à peu éteindre en lui le goût des belles Lettres, fut au contraire ce qui l'y entretint davantage, & qui le prépara en quelque ſorte pour cette Académie. Et premiérement, il eſt aiſé de comprendre que travaillant ſans ceſſe avec une perſonne de l'eſprit le plus juſte & le plus orné, il étoit naturel qu'il profitât infiniment de ce commerce: mais il arrivoit encore que les Ingénieurs François répandus en divers endroits du Royaume, & même des pays étrangers, ne manquoient point, pour faire leur cour au Miniſtre de leur département, de lui envoyer d'exactes relations de toutes les ſingularités des lieux où ils étoient, des veſtiges d'antiquités que l'on y remarquoit, & des monumens qui s'y trouvoient; ce qui leur attiroit de ſçavantes réponſes, que M. Simon ébauchoit ordinairement, & qui recevoient enſuite leur derniere perfection par l'organe du maître. Il étoit de même communément chargé de travailler aux Inſcriptions que l'on demandoit pour mettre ſur les nouvelles portes, & autres ouvrages que l'on conſtruiſoit dans les villes ou citadelles des frontieres & de la plûpart des Colonies. On s'adreſſoit auſſi ſouvent à lui pour les deviſes des jettons de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres: ainſi, chaque pas le rapprochoit inſenſiblement de nous, & quand il plut au Roi de le nommer entre les ſujets dont S. M. augmenta cette Compagnie en 1701, il ſe trouva tout d'un coup exercé aux travaux communs; & dans une même année, en 1705, il paſſa de la claſſe des Eleves, où il étoit entré, à la claſſe des Aſſociés, & enfin à celle des Penſionnaires.

On

On trouve dans les Mémoires que l'Académie publia il y a deux ans, plusieurs piéces de M. Simon, qui ont dû donner une idée avantageuse de son style, de son érudition, & même de son caractère. Telles sont celles où il explique le systême des Anciens sur les présages, & leurs idées sur l'état des ames après la mort; celles où il traite des jeux de hasard, & des acclamations en usage parmi eux, des Temples de l'ancienne Rome, & de la politesse de ses citoyens. La suite de ces mêmes Mémoires, que l'on imprime actuellement, en contiendra à peu près un pareil nombre, qui ne paroîtront pas moins intéressantes, comme son Traité des Asyles & celui de l'Hospitalité, ses Dissertations sur la Musique des Anciens, sur les Dévouemens des Romains, sur leurs alliances & leurs traités de paix.

M. Simon ne se piquoit pas de prendre uniquement pour objet de ses recherches ces petits sujets inconnus, qui n'ont bien souvent rien de singulier que la bisarrerie du choix & du titre; il aimoit beaucoup mieux s'attacher à des matieres de quelque importance, quoique déja traitées, mais ausquelles il falloit nécessairement prêter de l'ordre, de la clarté, & en quelque sorte un nouveau langage pour les faire entendre. Par là ses ouvrages sont devenus de seconds originaux, utiles non-seulement à ceux qui ne sont pas en état de puiser dans les sources grecques & latines, mais aux Sçavans même, qui n'ont pas souverainement l'art & la patience de dégager ces points de littérature de l'amas confus de citations obscures, sous lequel la plûpart des Critiques des deux derniers siécles les ont comme ensevelis.

Il ne se bornoit pas non-plus à enrichir le françois de ces connoissances précieuses, dont jusqu'alors la langue latine avoit été seule dépositaire; il transportoit avec la même facilité du françois au latin ce qui lui paroissoit digne de la majesté, de la consistance & de la durée de cette langue. Telle est, par exemple, l'histoire du feu Roi par médailles, dont il nous a lû plusieurs morceaux très-élégamment traduits. Son goût pour la bonne latinité, ne se faisoit pas moins sentir

dans les Inſcriptions qu'il rapportoit à l'Académie, & l'on peut aſſûrer qu'il réuſſiſſoit également dans la Poëſie de l'une & de l'autre langue, n'en eût-on d'autres preuves que le fameux Cantique de Débora, qu'il avoit traduit en vers latins & en vers françois, & dont nos regiſtres font une honorable mention. Mais il excelloit ſur-tout à faire des deviſes, ouvrage léger en apparence, & qui cependant pour la préciſion, la juſteſſe & la vivacité, ne le céde peut-être à aucune autre production de l'eſprit.

La douceur & la facilité des mœurs qui relevoient tous ces talens dans la perſonne de M. Simon, déterminerent M. l'abbé de Louvois à le choiſir en 1712 pour Garde des Médailles du Cabinet du Roi, à la place de M. Oudinet; & comme cette place demandoit alors une réſidence continuelle à Verſailles, il fut fait Vétéran dans l'Académie, pour laquelle il n'a pas laiſſé de travailler utilement dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées.

Le plus grand changement que le nouvel emploi de M. Simon fit en lui, fut de le débarraſſer du petit collet, qu'il avoit juſques-là porté ſans obligation & ſans intérêt. Le Roi qui étoit d'habitude, ne voulut point d'Abbé dans cette place, parce qu'il n'y en avoit point eu encore.

M. Simon, qui joüiſſoit d'une parfaite ſanté, & qui ne paroiſſoit pas ſon âge à beaucoup près, fut frappé de la mort de M. l'abbé de Louvois; il craignit d'être comme lui attaqué de la pierre, & las de ſe contenir dans une heureuſe incertitude, il voulut enfin être éclairci de ſon ſort: il mit ordre à ſes affaire domeſtiques, vint à Paris, & ſe fit ſonder. La ſonde confirma ſes ſoupçons, & ce qui fut bien plus malheureux encore, elle le bleſſa ſans doute; car il ſe forma un abſcès dans la veſſie: la fiévre ſurvint, & après quelques redoublemens, elle emporta le malade le 10e du mois de Décembre dernier, dans ſa 65e année.



ELOGE

DE M. HENRION.

NICOLAS HENRION, fils d'un honnête Marchand de Troye en Champagne, y naquit le 6 de Décembre 1663. Un de ses oncles, le P. Gotro Supérieur général de la Doctrine Chrétienne, prit soin de ses études: il cultiva sur-tout le génie & la disposition qu'il paroissoit avoir pour les langues Orientales; & aussi bon Religieux que bon parent, il n'oublia rien pour ménager à l'Ordre les succès de son neveu. Il l'y attira dès l'âge de 19 ans, lui en donna lui-même l'habit, & immédiatement après son noviciat, il l'envoya professer à Vitry, puis à Noyers, & ensuite à Avalon.

1720. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

Il enseignoit la Philosophie & l'Hébreu dans cette derniere maison, quand il apprit la mort du Général son oncle; & s'il perdit alors presque toute l'espérance des avantages temporels, qu'on ne néglige pas même dans la Religion, il crût au moins avoir acquis la liberté d'examiner de plus près sa vocation, où déja peut-être il craignoit d'avoir trop aveuglément suivi des impressions étrangeres: il s'en convainquit, se releva de ses engagemens, sortit enfin; & pour ne plus s'exposer à de pareilles incertitudes sur son état, il se maria en rentrant dans le monde, sans autre fortune que celle qu'il pouvoit espérer de ses talens.

La nécessité qui est industrieuse, ou du moins active, lui fit parcourir en peu de temps les différentes professions qui pouvoient lui convenir; & après avoir essayé de plusieurs, il choisit celle d'Avocat, la plus noble, & en même temps la moins chere pour les aspirans.

Cependant, comme les fonctions du palais n'enrichissent guères les nouveaux venus, le titre d'Avocat, & celui de

Docteur en Droit, servirent tout au plus à lui attirer un nombre de pensionnaires & de répétitions.

Ce genre de vie, qui ne pouvoit se soutenir que par l'économie la plus exacte & le travail le plus assidu, pensa être absolument dérangé pa la violente passion qu'il conçut pour les médailles, les pierres gravées, & les autres monumens ou curiosités de cette espéce; mais il est des états où les moindres épreuves sont sensibles. Les premieres que fit M. Henrion lui apprirent, non-seulement à être modéré dans ses désirs, mais encore à mettre à profit un goût qui ruine si aisément ceux dont il s'empare avec trop de vivacité. Content donc d'une propriété passagére qui lui donnoit toujours les premiers & les plus vifs plaisirs de la possession, il devint habile dans l'art d'en prévenir avantageusement les dégoûts, & de multiplier ses connoissances par le nombre & le changement de ses acquisitions.

Dans le cours de ce commerce assez ordinaire aux Curieux d'un certain ordre, M. Henrion acquit tellement la réputation, & sans doute le mérite de connoisseur, qu'il fut proposé pour une place d'éléve dans cette Académie, lors du renouvellement de 1701. Là il trouva Mrs Vaillant, Galland, & quelques autres Antiquaires, avec qui il eut souvent le plaisir de mesurer ses forces; car il aimoit une dispute utile. Des dissertations de deux & trois heures de lecture ne lui coutoient que l'intervalle d'une séance à l'autre, & ces dissertations étoient fréquentes : mais sa facilité ne l'éblouissoit nullement sur le point de perfection qu'il auroit souhaité à ses ouvrages. Car ne pouvant d'ailleurs se résoudre à retoucher longtemps ce qui étoit une fois sorti de ses mains, il aimoit mieux ne le pas livrer aux registres de l'Académie; & de-là vient qu'il n'y a rien sous son nom dans les Mémoires, & très-peu de chose dans l'histoire que nous venons d'imprimer.

On trouvera de lui, dans les tomes qui vont paroître, l'ébauche d'un nouveau systême sur les Médailles Samaritaines, qui, quoiqu'ainsi formé à la hâte, sera digne de l'attention des Sçavans.

Tome 3. p. 198.

Les médailles Juives qui ſont venues juſqu'à nous, & qui portent en caractères Samaritains le nom de *Simon*, ont toujours paſſé pour être de Simon Machabée, à qui l'écriture nous apprend qu'Antiochus le grand accorda le droit de battre monnoye. M. Henrion changea de ſentiment à la vûe d'une médaille ſinguliere du cabinet de M. de Pontcarré, premier Préſident du Parlement de Rouen. Cette médaille qui eſt d'argent, de la même grandeur, du même titre & du même poids que les médailles Romaines Impériales, paroît avoir d'abord été marquée au coin de l'Empereur Trajan, & il y reſte encore une partie de l'inſcription de la monnoie de ce Prince. Mais la piéce a été ſurfrappée & remarquée d'un autre coin, qui en fait une monnoie Juive, toute ſemblable aux plus anciennes que l'on connoiſſe en ce genre. On y voit d'un côté une lyre, avec la légende ordinaire écrite en caractères Samaritains KIROUT IROUSCHLEM, *de la délivrance* ou *de la liberté de Jeruſalem;* & au revers une grappe de raiſin, aec le nom de SCHEMOUN *Simon*.

Enhardi par la ſingularité de ce monument, il ſe crut bien fondé à ſoutenir que les monnoies Juives qui portent le nom de Simon, n'étoient point de Simon Machabée, qui vivoit près de trois ſiécles avant Trajan, & qu'il les falloit toutes rapporter à Simon Barchochébas, dont la révolte fit tant de bruit ſous Hadrien. Il ajoûtoit au témoignage précis de la médaille, que de deux Simons éloignés de 300 ans l'un de l'autre, les monnoeis du dernier devoient naturellement s'être plûtôt conſervées que celles du premier. Que nous n'en connoiſſons point, ni du pere, ni des freres de Simon Machabée, qui, ſelon toutes les apparences, avoient joüi du même droit que lui. Enfin, que les années marquées ſur toutes les médailles frappées au nom de Simon, ne vont que juſqu'à la quatriéme, ce qui a un rapport formel à la durée du regne de Simon Barchochébas, au lieu que Simon Machabée ayant régné huit ans, ſi ces médailles étoient de lui, on trouveroit au moins ſur quelques-unes des marques de la cinquiéme, de la ſixiéme, de la ſeptiéme, ou de la huitiéme année de ſon regne. Nous

mettrons dans un plus grand jour les preuves de cette opinion, quand nous rapporterons les réponſes qu'on y a faites.

Il ne ſera pas à beaucoup près auſſi facile de donner une juſte idée de l'immenſe traité qu'il avoit entrepris ſur les poids & les meſures des Anciens. Cet ouvrage, né comme la plûpart des autres, dans la chaleur d'une diſpute académique, étoit depuis douze ou quinze ans l'objet de ſa complaiſance & de ſes veilles.

Au commencement, il ne s'étoit propoſé que d'y démontrer les divers changemens arrivés dans le poids & la valeur de la livre Romaine, depuis les premiers Rois de Rome juſqu'aux derniers Empereurs Grecs, & c'eſt ainſi qu'il fut annoncé dans le ſupplément du Journal des Sçavans de l'année 1708. Mais le charme & l'importance des découvertes qui chaque jour ſembloient ſe préſenter miraculeuſement à lui, le déterminerent inſenſiblement à embraſſer cette matiere dans toute ſon étendue, dans tous les âges, & chez toutes les nations.

Pour en donner à l'Académie un avant goût précieux, il y apporta en 1718 une eſpéce de table ou d'échelle chronologique de la différence des tailles humaines, depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de J. C.

Dans cette table, M. Henrion aſſigne à Adam 123 pieds 9 poulces de haut, & à Eve 118 pieds 9 poulces $\frac{3}{4}$, d'où il établit un regle de proportion entre les tailles maſculines & les tailles feminines, en raiſon de 25 à 24; mais il ravit bientôt à la nature cette majeſtueuſe grandeur. Selon lui, Noé avoit déja 20 pieds de moins qu'Adam. Abraham n'en avoit plus que 27 à 28; Moyſe fut réduit à 13, Hercule à 10: Aléxandre le grand n'en avoit guères que 6 Jules Céſar, n'en avoit pas 5; & quoiqu'il y ait long temps que les grands hommes ne ſe meſurent plus à la taille, ſi la Providence n'avoit daigné ſuſpendre les ſuites d'un ſi prodigieux abbaiſſement, à peine oſerions-nous aujourd'hui nous compter, au moins à cet égard, entre les plus conſidérables inſectes de la terre.

La Géographie tient eſſentiellement à la taille des hommes; leurs pas ont toûjours été, comme ils ſont & ſeront toujours,

la premiere meſure des eſpaces de longueur qui ſe trouvent ſous leurs pieds ; ainſi, M. Henrion joignit une nouvelle table des dimenſions géographiques des premiers Arpenteurs de l'Univers, à celle des tailles humaines dont nous venons de parler ; & ces deux tables qui ont un merveilleux rapport entr'elles, ſont probablement tout ce qu'on verra jamais des 3 ou 4 volumes in-folio, dont il nous flattoit.

La modeſtie de M. Henrion avoit long-temps caché, même à ſes confreres, la ſource de ces découvertes étonnantes : c'étoit la connoiſſance des langues Orientales, auſquelles il s'étoit appliqué dès ſa plus tendre jeuneſſe, & dont la moindre teinture donne ſi ſouvent un grand air d'érudition. Auſſi ceux qui s'en prévaloient le plus, ſurpris de le voir nommé en 1705 à une Chaire de Profeſſeur Royal en langue Syriaque, firent mettre dans des nouvelles littéraires, qu'il avoit été choiſi pour apprendre le Syriaque au Collége Royal, abuſant malignement du terme d'*apprendre*, qui, dans notre langue eſt quelquefois ſynonyme avec celui d'*enſeigner* : mais la maniere dont il s'en acquitta, leva bientôt tout l'équivoque de cette expreſſion.

Il auroit de même été fort naturel de penſer que les exercices de l'Académie, ceux du Collége Royal, & les ſoins domeſtiques, avoient fait abandonner à M. Henrion l'étude fonciere du Droit, à laquelle il s'étoit d'abord deſtiné : cependant on le vit pluſieurs fois ſur les rangs pour une place d'Aggrégé à la Faculté, qu'il obtint enfin en 1710 par la voye de la diſpute, & par le ſuffrage unanime des premiers Magiſtrats.

Alors, l'Académie n'héſita pas à ſacrifier ſes avantages particuliers à l'intérêt public. M. Henrion, qui juſques-là étoit tranquillement reſté dans la claſſe des éléves, fut fait Aſſocié & Aſſocié vétéran, c'eſt-à-dire, ſans aucune obligation de contribuer aux travaux communs ; mais il n'uſa de cette honorable diſpenſe, que par rapport à une aſſiduité dont il n'étoit plus le maître. Du reſte, ſes nouvelles occupations furent ſi peu capables de l'emporter ſur ſon amour pour les Lettres, & ſur l'envie qu'il avoit d'achever ſon traité favori, qu'on prétend que ſa derniere maladie, qui n'a duré que

cinq ou ſix jours, fut cauſée par un épuiſement de travail ſur cet ouvrage. Il mourut le 24 de Juin dernier dans ſa 57ᵉ année.



ELOGE
DE M. L'ABBE' RENAUDOT.

1721. Aſſemblée publique d'après Pâques.

EUSEBE RENAUDOT naquit à Paris le 20 de Juillet 1646, & fut l'aîné de quatorze freres ou ſœurs, dont le pere, après avoir acquis beaucoup de réputation dans ſon art, mourut en 1679 premier Médecin de feu Monſeigneur.

Le fils dont nous parlons, entra à l'âge de 11 ans au Collége des Jéſuites, où il fit ſes humanités ſous un P. Darot, qu'il n'a que très-peu ſurvécu, mais avec qui il a toujours conſervé de ſi grandes liaiſons d'eſtime & d'amitié, qu'ils ſe voyoient au moins une fois la ſemaine ; circonſtance d'autant plus ſinguliere, que c'étoit peut-être le ſeul Jéſuite qu'il vit.

Il paſſa au Collége d'Harcourt pour y faire ſa Philoſophie, dont il ſoutint publiquement les Théſes en grec & en latin, qui firent beaucoup d'honneur au Collége & à l'Ecolier.

On croit que l'envie de pouſſer ſes études bien au-delà du terme qu'y mettent ordinairement les gens du monde, fut le ſeul motif qui l'engagea pour lors à prendre l'habit eccléſiaſtique ; car jamais il ne ſongea ni à entrer plus avant dans les ordres, ni à prendre des dégrés en Sorbonne, ni même à ſe charger d'aucun bénéfice.

Il ſe livra donc par choix & par goût à l'étude de la Théologie la plus profonde, où, peu content de ſuivre les ſentiers communs de l'école, il ſe jetta d'abord dans la connoiſſance des langues Orientales, & non-ſeulement des langues meres, ſi néceſſaires à l'intelligence du texte ſacré, mais encore des ſecondes & dernieres langues, qui prêtent ſans ceſſe aux vérités primordiales l'utile ſecours de la tradition.

Les

Les avantages qu'il s'étoit proposé d'en tirer, passerent bientôt ses espérances.

M. Arnaud travailloit au traité de la perpétuité de la Foi sur l'Eucharistie ; & comme on n'avoit encore en France aucune notion exacte de la croyance des Eglises d'Orient sur ce mystère, ce n'avoit guères été que par des préjugés dignes de la bonne cause, que dans les deux premiers volumes, l'Auteur avoit joint aux argumens ordinaires de la prescription, celui de la conformité des sentimens de l'Eglise Catholique avec les communions qui s'étoient séparées d'elle depuis huit, douze & treize cens ans : tandis que les Calvinistes de leur côté, soutenoient avec une hardiesse capable d'en imposer, que tout l'Orient pensoit comme eux à cet égard.

M. de Pompone, neveu de M. Arnaud, & Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres, écrivit à M. de Nointel Ambassadeur de France à Constantinople, de rassembler sur ce point, le plus d'attestations qu'il pourroit des Eglises d'Orient, conformes à la croyance de l'Eglise Romaine. Les ordres du Ministre furent bien exécutés, l'Ambassadeur recueillit, & envoya un grand nombre d'attestations telles qu'on les demandoit ; mais, comme elles étoient presque toutes en différentes langues, il falloit pour rendre cette moisson utile à l'Eglise, trouver quelqu'un capable de les traduire, & de répondre de la fidélité de ses traductions.

M. l'abbé Renaudot, qui avoit à peine 25 ans, fut le seul qui osa l'entreprendre; il le fit avec succès. Ces attestations traduites en latin, & soutenues par l'autorité de divers manuscrits des mêmes langues, parurent dans le 3e volume de la perpétuité de la foi, où M. Arnaud rendit au zéle & à la capacité du traducteur ce témoignage à jamais mémorable.

“ Ce seroit, dit M. Arnaud dans sa Préface, tout-à-fait „ manquer à la reconnoissance & à la justice, que de ne pas „ rendre un témoignage public de l'obligation qu'on a à celui „ qui a rendu ces actes utiles à l'Eglise par la traduction qu'il „ en a faite, & la peine qu'il a prise d'extraire lui-même des „ livres orientaux, tous les passages qui sont rapportés dans cet

„ ouvrage. C'eſt M. l'abbé Renaudot, dont la modeſtie ne „ permet pas d'en dire davantage : mais la diverſité de ces „ actes, & des livres dont ces extraits ont été tirés, qui ſont „ écrits, les uns en Grec vulgaire, les autres en Arabe, les „ autres en Syriaque, les autres en Cophte, les autres en „ Ethiopien, font aſſez connoître l'intelligence extraordi- „ naire qu'il a de toutes ces langues. „

Un ſervice de cette importance rendu à la Religion même, lia intimement M. l'abbé Renaudot, tout jeune encore, à M. Arnaud & à M. Nicole, déja couverts d'un grand nom ; ils dépoſerent enſemble à l'abbaye S. Germain-des-Prés, les originaux & les traductions de ces actes venus du Levant, & on les y conſerve avec ſoin.

Cependant, le livre de M. Arnaud ne demeura pas ſans replique : le Miniſtre Claude lui oppoſa des atteſtations toutes contraires, mais tirées pour la plûpart des relations de différens Voyageurs, dont on connoît aſſez les droits ſur la vérité ; quelques-unes alloient juſqu'à aſſûrer, que les Prêtres de ces Egliſes d'Orient, que nous tenions pour être d'une créance conforme à la nôtre, ne rendoient à l'Euchariſtie aucun culte extérieur, & que ne la regardant que comme du pain commun, ils la conſervoient fort indécemment dans un ſac attaché derriere la porte de leur chambre, d'où ils en tiroient des morceaux qui ſe diſtribuoient indifféremment à ceux qui venoient en demander pour les malades.

Les diſgraces & la mort de M. Arnaud interrompirent le cours de cette diſpute ; & le ſilence des Catholiques donna pour quelque temps un air ſpécieux aux frivoles raiſonnemens des Calviniſtes. M. l'abbé Renaudot ſe promit bien de ne les en pas laiſſer joüir impunément, de démontrer, que tant pour le fond du dogme, que pour le culte extérieur, la croyance des Egliſes orientales ſur l'Euchariſtie, ne différoit point de celle de l'Egliſe latine, & d'étendre enſuite de ſemblables recherches ſur tous les Sacremens. Mais ſon averſion naturelle pour la diſpute, auroit peut-être retenu juſqu'à ſa mort ſes ouvrages dans ſon cabinet, ſans un événement que la Pro-

vidence prépara en quelque sorte pour en hâter l'impression.

Un Prêtre apostat, réfugié en Hollande depuis plusieurs années, vint à Paris en 1706, & feignant de vouloir rentrer dans le sein de l'Eglise, il s'assûra des protections respectables, & un libre accès à la Bibliothéque du Roi. Là, sous prétexte de s'instruire de plus en plus, il parcouroit tous les jours en liberté ces manuscrits précieux, que les hérétiques mêmes mettent au nombre des titres de la Religion. Il en multiplia plusieurs, & vola entr'autres l'original d'un Synode de Jerusalem, tenu en 1672 sous le Patriarche Dosithée, contre les erreurs des Protestans. Se croyant alors chargé du *Palladium* de l'Eglise Romaine, il repassa promptement en Hollande, & annonça son retour par la publication d'un livre intitulé : *Monumens authentiques de la Religion des Grecs, & de la fausseté des Confessions de foi des Chrétiens Orientaux, produites par les Docteurs & les Prélats de France.*

Ce livre tissu de calomnies atroces, de raisonnemens absurdes & de bévûes grossieres, parut à la fin de l'année 1708, & quoiqu'il pût se détruire par lui-même dans l'esprit des personnes sensées, il excita tellement l'indignation de M. l'abbé Renaudot, que dès le commencement de l'année suivante, il réfuta ces prétendus monumens authentiques par une *Défense de la perpétuité de la Foi*, où il joignit à la solidité de la doctrine & des preuves, un détail étonnant de tout ce qui s'étoit passé sous Cyrille Lucar, Patriarche d'Aléxandrie & puis de Constantinople, quand il avoit voulu introduire une espéce de Calvinisme dans l'Eglise grecque.

Le faux Prosélyte demeura muet à la vûe d'une réponse, qui découvroit également son ignorance & sa mauvaise foi. Les Etats Généraux accorderent aux instances du Roi la restitution du larcin qu'il avoit essayé de consacrer, en le déposant dans la Bibliothéque de Leyde ; & le public ne sera pas fâché d'apprendre que nous avons eu nous-mêmes le bonheur de retirer depuis peu de ses mains, presque tout ce qui lui restoit de cette expédition sacrilége.

Dans la même année 1709, M. l'abbé Renaudot publia

ſur la même matiere, un recueil de piéces importantes, dont on n'avoit encore vû que des fragmens, qu'il avoit autrefois communiqués à M. Simon, pour répondre au Docteur Smith, qui s'étoit déja efforcé de prouver que les ſentimens particuliers de Cyrille Lucar ſur l'Euchariſtie, étoient communs à tous les Grecs.

Les principales piéces de ce recueil ſont deux Homélies de George Scholarius, plus connu dans la ſuite ſous le nom de Gennadius, où ce Patriarche de Conſtantinople parle de la Tranſſubſtantiation dans les termes les plus relevés, & en même temps les plus orthodoxes.

Deux lettres de Mélécius Piga, Patriarche d'Alexandrie, viennent enſuite, & confirment par leurs expreſſions celles de Gennadius, qui le font encore par deux écrits célébres, l'un de Méléce Syrigus, & l'autre de Nectaire Patriarche de Jeruſalem.

A la traduction de ces piéces originales, M. l'abbé Renaudot joignit des notes & de ſçavantes diſſertations, pour faire mieux connoître la perſonne, le mérite & le caractère de chaque acteur. Il y établit entr'autres que George Scholarius ou Gennade, dont le célébre Leo Allatius a fait deux perſonnages différens, n'eſt cependant que le même homme, qui ayant accompagné Jean Paléologue au Concile de Florence, y parut très-diſpoſé à la réunion de deux Egliſes; mais qui de retour dans ſon pays, & excité par ſon ami Marc, Métropolitain d'Ephéſe, devint comme lui un très-ardent ſchiſmatique.

Le zéle de M. l'Abbé Renaudot ne ſe borna pas là : l'ouvrage de M. Arnaud ſur la perpétuité de la Foi, n'étoit pas encore complet ni hors d'inſulte, pour le porter à ce point de perfection, il y ajoûta en 1711 un 4e volume, & un 5e en 1713.

Dans l'un, il acheve de détruire tout ce que les Proteſtans avoient imaginé pour faire ſoupçonner les Grecs d'être Sacramentaires. On y voit quantité de profeſſions de foi imprimées par ces mêmes Grecs dans leur pays, en Moldavie &

en Walaquie, aux dépends des Hospodars attachés à leur Religion, & ces professions de foi sont encore éclaircies par un nombre infini de passages des Ecrivains les plus distingués des autres communions Chrétiennes de l'Orient, Nestoriens, Jacobites, Cophtes & Abyssins, qui tous enseignent & professent comme nous le dogme de l'Eucharistie.

Dans le volume suivant, il observe la même méthode à l'égard des autres Sacremens de l'Eglise; il prouve d'abord que leur nombre de sept se trouve établi par le consentement de toutes ces différentes communions : il traite ensuite de chacun en particulier, à l'exception de celui de l'Eucharistie, dont il avoit suffisamment parlé; & termine son ouvrage par de profondes réflexions sur le culte des Saints & des Images, sur la tradition, sur les versions orientales de la Bible, sur l'usage de la priere pour les morts, & par un jugement des principaux Auteurs qui ont écrit sur ces matieres.

L'exécution de ce dessein avoit engagé M. l'abbé Renaudot à lire & à extraire un si grand nombre de manuscrits orientaux de tout genre, qu'il se trouva en état de publier, l'année même qu'il donna son cinquiéme volume de la perpétuité de la Foi, une histoire latine des Patriarches d'Alexandrie depuis S. Marc jusqu'à la fin du XIIIe siécle, avec un catalogue de leurs successeurs; des collections historiques sur les affaires ecclésiastiques des Jacobites du Patriarchat d'Antioche, de l'Ethiopie, de la Nubie & de l'Arménie; & un abbrégé de l'histoire mahométane, pour servir d'éclaircissement aux affaires d'Egypte.

C'est de la même source & de la même main que le public reçut encore en 1716 le plus ample recueil qui ait jamais été fait des Liturgies orientales, à l'usage des Cophtes, des Jacobites, des Melchites de Syrie, & des Nestoriens. M. l'abbé Renaudot ne les avoit pas recherchées & traduites par simple esprit de curiosité ou d'amusement, mais comme des preuves de tout ce qui avoit été avancé dans les livres de la perpétuité de la Foi, du sentiment général de tant d'Eglises différentes sur la présence réelle. Pour rendre ces

preuves plus ſenſibles & d'un plus grand uſage, il y joignit des diſſertations ſur l'origine & l'autorité des Liturgies Orientales, ſur celles de l'Egliſe d'Alexandrie en particulier, & ſur la langue des Cophtes, qui juſques-là avoit inutilement épuiſé les conjectures du P. Kirker, de Voſſius & dequelques autres Sçavans.

La néceſſité de réfuter leurs opinions, & en particulier l'Hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolf, attira à M. l'abbé Renaudot dans un Journal littéraire de Hollande une petite critique anonyme, que nous aurions pû, ſans infidélité, paſſer ſous ſilence, ſi M. l'abbé Renaudot n'y avoit lui-même fait une réponſe, où il juſtifie ſes premieres remarques par de nouvelles obſervations, plus eſſentielles encore à certains égards, & qu'il n'avoit négligées que pour ſe moins éloigner de ſon objet principal.

La ſuite des affaires de l'Egliſe, où M. l'abbé Renaudot a eu tant de part, nous a empêché juſqu'ici de le repréſenter ſous une autre idée que ſous celle d'un profond Théologien, d'une eſpéce d'Apôtre ou de Miſſionnaire de Cabinet, à qui Dieu accorde encore le don des langues pour rappeller à la pureté de ſon Evangile les Chrétiens épars ſur la terre. Les autres circonſtances de ſa vie y découvriront un excellent Académicien, un parfaitement honnête homme.

L'emploi de premier Medecin que ſon pere exerçoit auprès de Monſeigneur, l'avoit produit de bonne heure à la Cour, où il avoit acquis une politeſſe, & une facilité qui accompagnent rarement les études ſérieuſes. M. le Duc de Montauſier, & M. l'Evêque de Meaux lui accorderent leur eſtime dès qu'ils le connurent. M. Colbert, M. de Seignelay, & M. de Croiſſy l'honorerent d'une amitié ſinguliere : le grand Condé, les deux Princes de Conty ſes neveux, lui donnerent leur confiance, l'admirent à leur familiarité ; & le Roi trouva bon que ſes Miniſtres lui communiquaſſent certaines affaires, & lûſſent ſes Mémoires au Conſeil.

En 1689 l'Académie Françoiſe le choiſit pour y remplacer M. Doujat; & deux ans après il ſuccéda dans celle-ci à M. Quinault.

En 1700 il accompagna à Rome M. le Cardinal de Noailles, & entra avec lui dans le Conclave, où il lui fut d'une très-grande utilité, de même qu'aux autres Cardinaux François. Clement XI homme de Lettres, prévenu depuis long-temps sur le mérite de M. l'abbé Renaudot, lui donna dès les premiers jours de son pontificat, des marques publiques de sa considération; il l'engagea à rester à Rome 7 ou 8 mois encore après le départ du Cardinal. Outre les audiences réglées qu'il avoit au Palais, Sa Sainteté ordonna qu'il y fût admis toutes les fois qu'il se présenteroit; grace des plus distinguées, & qui n'avoit encore été accordée à aucun François. Le Pape lui en demanda une à son tour, & l'obtint avec peine; ce fut d'accepter de sa main un Prieuré vaquant à sa nomination en Bretagne, pays d'obédience : M. l'abbé Renaudot s'en défendoit vivement sur le plan de vie qu'il s'étoit fait. L'empressement du S. Pere, la modicité du revenu, & l'espéce d'ordre qu'il vouloit encore avoir par écrit du Cardinal de Noailles son Evêque, vainquirent enfin sa délicatesse sur l'acceptation de ce bénéfice.

Il partit de Rome, & le Grand Duc ayant sçû qu'il prenoit la route de Florence, envoya fort loin au-devant de lui, le retint un mois entier dans son palais, applaudit à l'Académie de la Crusca qui l'aggrégea à son Corps, & après l'avoir chargé de riches présens de littérature, il lui donna des Félouques pour le ramener à Marseille.

A son retour en France, il ne se ressouvint des honneurs dont on l'avoit comblé en Italie, que pour en marquer sa reconnoissance à ceux de qui il les avoit reçus; il s'en acquitta envers le Pape par la dédicace du quatriéme volume de la perpétuité de la Foi, & envers le Grand Duc, par celle de l'histoire des Patriarches d'Aléxandrie.

L'Académie éprouva un grand changement pendant l'absence de M. l'abbé Renaudot; quand il partit, elle n'étoit encore composée que de huit personnes, dont les conférences ne demandoient presqu'aucune préparation. A son retour, il trouva ce nombre porté jusqu'à quarante par le réglement

de 1701, qui donnoit d'ailleurs une face toute nouvelle aux exercices de la Compagnie. Il fut un des anciens qui accepta le plus volontiers la réforme, & un des plus exacts à remplir dans la suite ses devoirs imprévus.

Cinq de ses ouvrages imprimés dans les deux premiers volumes de nos Mémoires, sont de bonnes preuves de son exactitude, & de son érudition.

Dans l'un, il traite de l'origine de la Sphére & de l'Astronomie, qu'il prend presqu'à la naissance du monde, au temps des premiers Patriarches.

Dans les deux suivans, il développe en habile Grammairien, l'origine des lettres grecques, & les divers changemens arrivés dans leur conformation, leur usage & leur valeur. Dans le 4e il explique des Inscriptions trouvées à Palmyre & à Heliopolis. Dans le 5e enfin, il rend raison du nom de *Septimia* joint à celui de *Zénobie* sur la plûpart des monumens qui nous restent de cette Princesse, & ces cinq Dissertations, il les composa dans l'intervalle du renouvellement de l'Académie à l'année 1711, où il demanda le titre de Vétéran, pour ne se plus occuper, du moins essentiellement, que des intérêts de la Religion.

Il faut cependant compter encore entre les productions académiques de M. l'abbé Renaudot, le dernier livre qu'il fit imprimer en 1718 sous le titre d'*Anciennes Relations des Indes & de la Chine, de deux voyageurs Mahométans qui y allerent dans le 9e siécle.* Après les avoir traduites de l'Arabe, & les avoir tirées de l'injuste obscurité où elles étoient restées depuis plus de 800 ans, il y ajoûta une Préface historique, des notes & des dissertations sur les Mœurs, la Police, la Philosophie, les Antiquités & la Religion des Chinois. Il s'attache sur-tout à y détruire la haute idée qu'on a, selon lui, très-gratuitement conçûe de cette Nation ; il ne lui reconnoît, aves ses anciens voyageurs, aucune supériorité dans les sciences humaines, & en général, très-peu d'esprit, ailleurs qu'au bout des doigts.

Dans l'article de la Religion, il traite fort au long du

Chriſtianiſme porté à la Chine dès le VIIe ſiécle par les Neſtoriens de la Perſe, à qui il attribue la fameuſe inſcription qu'on trouva en 1625 à Siganfu, ville de la province de Xenſi. Sa conjecture s'établit principalement, ſur ce que cette inſcription contient en langue chinoiſe une confeſſion de foi à la Neſtorienne, & que les mots qu'on y a employés pour exprimer les noms de Dieu & de Jeſus-Chriſt, ſont des mots ſyriaques, écrits ſeulement en caractères chinois; cette derniere langue ne fourniſſant par elle-même aucun terme propre pour les exprimer.

Le public auroit quelque raiſon d'être ſurpris, ſi dans cette longue énumeration des ouvrages de M. Renaudot, nous pouvions oublier celui par lequel il eſt ſans doute le plus connu à la multitude, je veux dire les Gazettes, cette eſpéce de berceau de la vérité, où reçûe au moment de ſa naiſſance, elle prend des forces pour faire en peu de temps le tour du monde entier; où une ſimple & fidéle narration des faits ne l'enlevant point au commun des hommes, la rend plus eſtimable aux ſages, aux habiles, & la ſoutiendra toujours contre les ornemens qui la défigurent, ou qui la décréditent dans la plûpart des autres livres. Elles doivent leur établiſſement à Théophraſte Renaudot ſon ayeul, qui, en 1631, en fit agréer le projet au Cardinal de Richelieu. Le feu Roi en accorda ſucceſſivement le privilége au fils & au petit-fils de Théophraſte, & M. le Duc d'Orléans le tranſmit en 1716 à titre de ſurvivance, à M. de Verneuil Secrétaire du Cabinet, neveu & digne héritier de M. l'abbé Renaudot, qui mourut le premier Septembre 1720, épuiſé par de violens accès de colique & de fiévre qu'il avoit mépriſés, & même cachés dans les commencemens.

Il étoit d'un jugement net & ſolide : ſa critique étoit ſûre, exacte, & d'un tour aiſé & naturel, quoique méthodique & preſſante.

L'auſtérité de ſes mœurs, loin de le ſequeſtrer de la ſociété civile, ne ſervoit qu'à le rendre plus cher & plus déſiré dans celle des gens capables & vertueux. Il ne ſe défendoit pas d'y

être le fleau des esprits forts, des esprits vains, & des hypocrites; parce qu'il croyoit qu'il étoit du bien public de leur ôter le masque : & personne n'étoit plus heureux à leur appliquer, à chacun dans son espéce, ces qualifications, ces épithétes uniques qui peignent les caractères d'après nature, & qui chargent toujours le ridicule d'un surnom redoutable.

Dans le commerce de l'amitié, il étoit d'une tendresse & d'une fidélité si peu communes, que la prospérité ou les disgraces de ses amis étoient devenues la mesure de son repos & de sa santé.

Sa piété si marquée dans ses ouvrages l'étoit encore bien plus dans sa conduite. Il avoit d'abord eu un appartement à S. Denys, & puis à S. Germain-des-Prés, où, suivant les saisons, il se retiroit le Samedi & la veille de toutes les grandes Fêtes, pour y assister avec les Religieux aux Offices du jour & de la nuit. Tous les mois on distribuoit chez lui des aumônes considérables, & personnellement il ne refusoit jamais un pauvre, ni ne le laissoit aller sans lui avoir donné ces instructions & ces avis, que les malheureux reçoivent communément si mal de tout autre, que de celui qui soulage leur misere.

Il a laissé aux Bénédictins de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés sa bibliothéque, qui étoit de huit à neuf mille volumes, avec ses ouvrages manuscrits, dont le nombre passe de beaucoup celui des imprimés. Ils sont presque tous de la même érudition orientale & apostolique, & la plûpart tellement médités qu'il n'y a pas une seule rature. Il est à souhaiter que ses légataires usent de la liberté qu'il leur a donnée, de les rendre publics.





ELOGE
DE M. FOUCAULT.

NICOLAS-JOSEPH FOUCAULT naquit à Paris le 8 de Janvier 1643. 1721. Aſſemblée publique d'après Pâques.

Son pere, que M. Colbert honoroit d'une confiance intime, étoit Secrétaire du Conſeil d'Etat; & Marie Mettézeau ſa mere, étoit fille de ce fameux Mettézeau Intendant des bâtimens du Roi, qui imagina & fit exécuter la digue de la Rochelle.

Le brillant de ſa jeuneſſe ne trahit ni les eſpérances de ſa famille, ni le ſoin de ſes maîtres. Il porta dans l'étude de la Philoſophie & du Droit, la même vicacité & la même application, qui avoient diſtingué les premiers eſſais de ſon eſprit; & quand il parut au Barreau, ce fut avec tant d'avantage, que les plus célébres Avocats, les Gaumonts, les Montaubans, les Fourcroix, ne dédaignoient pas de ſe meſurer avec lui dans des cauſes d'éclat.

Telle étoit l'idée que l'on avoit encore en ce temps-là de la magiſtrature : ce n'étoit pas aſſez de s'y préparer en particulier par un travail aſſidu, on ſe croyoit obligé d'y ajoûter des épreuves publiques, comme ſi ce n'avoit été qu'en ſous-ordre que la naiſſance ou la fortune pouvoient diſpoſer des charges.

La premiere qu'eut M. Foucault, fut celle de Procureur Général aux Requêtes de l'Hôtel, qu'il remplit avec tant de ſupériorité, qu'on n'auroit jamais ſoupçonné qu'il lui avoit fallu une diſpenſe d'âge pour en être pourvû. Le Roi y joignit preſqu'auſſi-tôt la commiſſion extraordinaire de Procureur Général de la recherche de la Nobleſſe, & la penſion, qui ne s'accordoit qu'à d'anciens ſervices.

Des Requêtes de l'Hôtel, M. Foucault paſſa au Grand-

Conſeil, où il fit pendant trois ans les fonctions d'Avocat Général, avec une exactitude & une facilité qui n'étonnoient plus perſonne, mais que Sa Majeſté jugea à propos de récompenſer par l'agrément qu'elle lui donna pour une charge de Maître des Requêtes, & par ſa nomination à l'intendance de Montauban.

Cette intendance étoit d'une diſcuſſion très-difficile, moins par l'étendue de ſa Généralité, qui eſt cependant une des plus conſidérables du Royaume, que parce que les Commiſſaires des grands-jours n'ayant pû pouſſer juſques-là leurs recherches, il ſembloit que ce fût encore un pays ouvert à la tyrannie des Grands, à l'indépendance des peuples, & aux malverſations des Juges. M. Foucault reçut de la bouche du Roi les ordres & les inſtructions néceſſaires pour remédier lui ſeul à tant d'abus; & comme ſi les paroles d'un grand Prince verſoient dans les cœurs intelligens tout ce qui peut aſſûrer l'exécution de leurs deſſeins, chaque dépêche du nouvel Intendant en marqua le ſuccès dans quelque partie. Inſenſiblement la province qui lui avoit été confiée, devint une des plus ſoumiſes & des mieux diſciplinées.

Quand ce grand ouvrage fut accompli, les amis de M. Foucault ſe trouverent embarraſſés à concilier la ſatisfaction que le Roi avoit eu la bonté de lui en témoigner par des lettres expreſſes, avec le changement qui ſe fit peu de temps après dans les intendances, & par lequel il paſſa de celle de Montauban à celle de Pau, la derniere de toutes. M. Foucault, qui avoit le ſecret de ſon maître, y fut fidéle, & parut ſurpris comme les autres, juſqu'à ce qu'éclata enfin la révocation de l'Edit de Nantes, que le Roi méditoit depuis long-temps dans l'intérieur de ſes Conſeils. Alors on rendit juſtice à l'extrême ſageſſe dont il étoit, d'avoir placé d'avance dans une province où les Religionnaires ſe trouvoient puiſſans, accrédités, voiſins de la frontiere & des montagnes, un homme ſûr, capable de ſuppléer par ſa dextérité ce que l'on n'oſoit commettre à la force ouverte.

L'événement juſtifia encore plus la prévoyance du Prince.

M. Foucault fut le ſeul Intendant de ces lieux expoſés, qui ne demanda point de troupes réglées : il aimoit beaucoup mieux concerter avec les Miſſionnaires ce qu'ils avoient principalement à traiter dans leurs controverſes, ſe chargeant de prêcher en ſon particulier les raiſons d'Etat, & de procurer aux Miniſtres de quelque mérite, & à la Nobleſſe indigente, des graces convenables. Ces ménagemens lui réuſſirent au point que les Villes, les Bourgs & les Cantons ſe convertiſſoient en corps, & demandoient à démolir de leurs propres mains les Temples que leurs peres avoient bâtis. Exemple trop unique, même au gré de celui à qui la gloire en étoit dûe.

Les Etats de Bearn, touchés de l'obligation qu'ils lui avoient, en ont éternisé le ſouvenir par une médaille en ſon honneur, au revers de laquelle ils ont repréſenté ces Députés qui viennent en foule ſigner, à la face des Autels dans les regiſtres publics, l'abjuration de leurs erreurs. La légende & l'exergue de cette médaille en déterminent plus préciſément l'explication par ces mots : RELIGIO RESTITUTA IN BENEARNIA PUBLICIS CIVITATUM DELIBERATIONIBUS.

LA RELIGION CATHOLIQUE RETABLIE DANS LE BEARN PAR DES DÉLIBÉRATIONS PUBLIQUES DE TOUTES LES VILLES.

Une affaire preſqu'auſſi importante à la forme du gouvernement, fut encore réſervée en ce pays-là aux ſoins de M. Foucault. Le Parlement de Pau, attaché à d'anciens uſages, refuſoit abſolument d'enregiſtrer l'Ordonnance de 1667 & de 1670. Les Lettres de juſſion, les menaces, l'interdiction même, rien n'avoit pû l'y obliger. M. Foucault l'entreprit, & en vint à bout. L'envie de s'entretenir dans l'exercice des fonctions de la Judicature, lui ſervit d'abord de prétexte pour ſe rendre très-aſſidu aux Jugemens ; & cette ſeule idée lui acquit bientôt l'eſtime & l'amitié de tous les Magiſtrats : ne perdant enſuite aucune occaſion d'examiner avec eux, dans toutes les difficultés qui ſe préſentoient, les points de la nouvelle Ordonnance qui y avoient rapport, il leur en fit telle-

ment ſentir les avantages & la néceſſité, qu'ils ſe déterminerent enfin d'eux-mêmes à l'enregiſtrer.

Un Intendant de province, capable de rappeller un Parlement entier aux véritables principes de l'Ordonnance, eſt peut-être un phénoméne ſi ſingulier, que quoiqu'on ne diſpute point ordinairement des faits, il n'eſt cependant pas inutile d'obſerver pour la preuve de celui-ci, que perſonne ne poſſédoit mieux l'Ordonnance que M. Foucault. Que c'étoit dans la maiſon de ſon pere, homme d'une expérience conſommée, que s'étoient faites, par ordre de M. Colbert, les premieres ébauches de la réformation de la Juſtice, & que c'étoit lui, comme le plus jeune des Avocats, qui rédigeoit les avis des anciens. Que quand on jugea le projet en état d'être porté aux fameuſes conférences que le Roi établit chez M. le Chancelier Seguier, M. Foucault le pere fut nommé pour y tenir la plume, avec l'agrément d'y pouvoir ſubſtituer ſon fils, en cas d'indiſpoſition; & que pour l'amour de ce fils, les indiſpoſitions du pere furent très-fréquentes, juſqu'à ce que devenu Procureur Général aux Requêtes de l'Hôtel, puis Avocat Général au Grand Conſeil, il fut enfin admis de ſon chef aux Aſſemblées, avec voix délibérative.

Le Poitou fut la province la plus malheureuſe en converſions. Les Religionnaires ſourds à la voix de l'Egliſe, & rebelles aux volontés du Prince, eurent l'audace d'y faire tête à ſes troupes, & de vouloir compromettre la réputation de ſes armes. Ce fut une raiſon pour y envoyer M. Foucault, & ſa préſence y fut également utile à la Religion & à l'Etat. Forcé dans les commencemens à faire des exemples de ſévérité, il en fit d'aſſez marqués, pour n'être pas obligé à en faire un trop grand nombre, & pour donner plus de relief aux traits de clémence, qui devinrent peu à peu le ſignal d'une réunion preſque générale.

La révolution qui arriva quelques années après en Angleterre, fit craindre de pareils mouvemens dans la plûpart des provinces maritimes, où la foi des nouveaux Catholiques étoit ſuſpecte. La baſſe Normandie mérita ſur-tout l'attention

de la Cour, parce que la proximité des côtes, la qualité du pays, & l'espoir d'un favorable accueil, sembloient l'offrir aux premieres entreprises des flottes ennemies; & ce fut encore un sujet de changement d'Intendance pour M. Foucault. Le Roi le nomma à celle de Caën, où il signala de même son zéle, sa prudence & sa fermeté. Par ses soins, toutes les tentatives des flottes alliées furent absolument inutiles, si toutefois nous devons appeller inutiles de longs & vains efforts, dont l'appareil & la dépense ont servi à dissiper les inquiétudes qu'on pouvoit avoir sur la foiblesse des lieux, ou sur la fidélité des peuples.

Si dans le cours de ces différentes intendances, M. Foucault s'étoit contenté d'assûrer l'ordre & la tranquillité publique, de soutenir les intérêts du Roi, & de rendre par-tout son autorité respectable, nous nous hâterions de parler de la récompense qu'il en reçut enfin en 1704, par une place de Conseiller d'Etat, qui le rappellant à Paris, l'y rendit pour toujours à l'empressement de ses amis, & à la douceur de nos exercices: mais ces mêmes provinces, qu'il a gouvernées avec tant de sagesse, d'intelligence, &, si on ose le dire, d'amitié, croiroient qu'on le leur arrache une seconde fois, si auparavant nous n'exposions au moins une partie des avantages dont elles font gloire de lui être redevables. Il n'épargnoit rien pour s'instruire à fond de leur véritable état. Il faisoit lever la carte de chaque Election; il en vérifioit le nobiliaire; il prenoit le dessein des édifices considérables anciens ou modernes; & y joignant ensuite ses remarques sur la force & les avantages naturels des lieux, sur leur commerce & leurs productions, il en devenoit, pour son propre usage, le fidéle Historien.

Quand M. le Dauphin se proposa d'acquérir une connoissance exacte de tout le détail du Royaume, en demandant des mémoires particuliers à chaque Intendant; ceux de la Généralité de Caën, où M. Foucault étoit alors, se trouverent ainsi tout faits, & ne couterent à l'empressement du Prince que le temps qu'il falloit pour les transcrire.

Dans ces mêmes provinces, il étoit tout à la fois l'homme

du Roi, & le Tribun du peuple; & ces titres, difficiles à allier jusques dans les termes, se soutenoient en lui l'un par l'autre. Aussi heureux qu'habile à réussir dans tout ce qui étoit essentiellement du service du Prince, il avoit acquis le droit de lui représenter avec le même succès les besoins des villes ou des particuliers de son département; & les graces qu'il s'étudioit à leur procurer à propos, levoient quelquefois toute l'amertume des charges publiques.

Souvent il comptoit entre les véritables besoins des villes, de petits embellissemens ou de simples commodités, objet frivole aux yeux de quiconque n'est pas assez éclairé pour sçavoir à quelles minuties peuvent tenir l'estime & le cœur de la multitude.

Ainsi, outre divers établissemens d'hôpitaux de séminaires, & d'autres maisons de retraite ou d'instruction; sans parler encore d'une infinité de Ponts, de Ports, de Havres, de Canaux, & de grands chemins réparés & construits; les villes de Montauban, de Cahors, de Pau, de Poitiers, & de Caën, lui doivent des places publiques, ornées pour la plûpart de statues ou de fontaines; des portes élevées en arcs de triomphe, des cours artistement plantés, des lieux même uniquement destinés aux jeux de la populace.

De ce principe partoit encore le soin des spectacles, des fêtes & des réjoüissances publiques, où les sujets s'associant presqu'à la gloire, & aux prospérités du Souverain, y prennent insensiblement un intérêt qui leur en fait oublier le poids.

Mais le genre de bien que M. Foucault s'attachoit principalement à procurer, c'étoit celui qui avoit quelque rapport aux mœurs ou à l'esprit: de-là mille réglemens utiles pour les Universités, ou les Facultés particulieres; des Chaires de Droit françois & de Droit public, instituées dans celle de Cahors; des lieux d'exercices pour la jeune Noblesse, établis à Montauban; des Chaires d'Hydrographie & de Mathématiques, fondées à Poitiers & à Caën, & des distributions de prix dans les principaux Colléges de toutes ces villes. Il y répandoit par lui-même le goût d'une érudition solide, ou d'une louable curiosité.

curiofité. Il y affembloit les gens de lettres, il y établiffoit des Académies en forme. Sa Bibliothéque, fes cabinets de médailles & de figures antiques, tout étoit ouvert à ceux qui pouvoient, ou en faire quelque ufage, ou feulement en connoître le mérite.

Il lui eft arrivé plus d'une fois, d'apprendre aux habitans d'une ville ou d'une province, qu'ils poffédoient des monumens finguliers, aufquels ils ne faifoient aucune attention, dont ils n'avoient pas la moindre idée. Nous ne fçaurions en choifir un exemple plus précis & plus mémorable, que celui que nous avons déja rapporté dans l'hiftoire de cette Académie, où nous avons rendu compte de la découverte qu'il fit en 1704 à deux lieues de Caën, de l'ancienne ville des Viducaffiens, dont il nous envoya la relation avec quantité d'infcriptions, & le deffein d'un Gymnafe complet. Un fçavant Académicien compara dès lors cette découverte à celle que Ciceron Quefteur en Sicile, s'applaudiffoit d'avoir faite aux portes de Syracufe, du tombeau d'Archiméde couvert de ronces, & ignoré de tous les Syracufains.

Tom. I. p. 290.

M. Foucault n'étoit pas moins attentif, ou moins heureux en fait de Manufcrits : ce fut lui qui découvrit dans l'abbaye de Moiffac le fameux ouvrage *De mortibus Perfecutorum*, attribué à Lactance, & qu'on ne connoiffoit que par une citation de S. Jérôme. C'eft encore lui qui nous a confervé les origines de la langue françoife, imprimées fur fon manufcrit à la fin du Dictionnaire étymologique de Ménage ; & nous n'entreprendrons point d'épuifer les traits de cette nature, qui rendoient fon nom auffi recommandable dans les Lettres, que dans l'adminiftration des affaires publiques. Sa nomination à une place d'Académicien honoraire de cette Compagnie, dans le temps même qu'il étoit le plus occupé du foin des provinces, renferme ou fupplée tout ce détail.

Il nous apporta bien plus encore que ce que fa réputation nous avoit promis : on pouvoit craindre ce que l'on craint prefque toujours dans la communication des Sçavans d'un certain ordre, qu'elle ne foit féche ou faftueufe, fouvent même

l'un & l'autre. Nous trouvâmes au contraire, dans son commerce avec les Muses, une facilité, une onction qui en rehaussoit le prix, en le mettant à la portée & au niveau d'un chacun. L'esprit engageoit le cœur, & l'Académicien étoit par ce seul titre agréablement confondu avec l'ami.

Dans les fonctions de Président, qu'il a tant de fois partagées avec un confrere digne de les remplir toujours, on l'auroit moins pris pour le chef d'une Compagnie assemblée par les ordres du Roi, & toute composée de différens sujets, que pour le pere d'une famille aimable, quoique nombreuse, & dont il sçavoit exciter, réunir & faire valoir les talens.

Ces qualités qui causoient le regret des provinces & les applaudissemens de l'Académie, trouverent aussi des admirateurs dans le premier Tribunal de la Justice, & attirerent enfin les regards d'une Princesse, dont le mérite personnel releve l'éclat des sceptres & des couronnes qu'elle voit à ses côtés. S. A. R. MADAME souhaita M. Foucault pour Chef de son Conseil ; & ce soin a été pendant les 8 ou 9 dernieres années de sa vie, le plus sérieux & le plus agréable de ses devoirs.

Son âge, qui étoit de près de 80 ans, & ses travaux qui pouvoient faire honneur à un beaucoup plus grand nombre d'années, donnoient depuis long-temps sur sa santé une inquiétude, qui redoubla infiniment au commencement du mois d'Octobre dernier, que fatigué par un rhume obstiné, & plus encore par les mouvemens irréguliers d'une fiévre lente, il fut obligé de s'alliter. Le rhume tomba sur la poitrine, il se forma un abscès au poulmon, & tout l'art de la médecine ne pût prolonger ses jours que jusqu'au 7e de Février, qu'il mourut, après avoir marqué dans cette intervalle de quatre mois entiers, toute la piété, la patience & le courage d'un Philosophe Chrétien.

L'art qu'il avoit de se multiplier en quelque sorte dans la société, pour en faire à chaque instant la ressource ou les délices, l'a fait regretter de tous ses amis, comme si en lui seul ils en avoient perdu plusieurs ; & MADAME, qui ne passoit pas un jour sans envoyer sçavoir de ses nouvelles, lui a

donné des larmes, tribut précieux de son estime pour un serviteur zélé, en qui elle connoissoit une austere vertu jointe aux mœurs les plus douces, & un profond sçavoir orné de toutes les graces.



ELOGE
DE M. BAUDELOT.

CHARLES-CÉSAR BAUDELOT naquit à Paris le 29 de Novembre 1648, de Jacques Baudelot Commissaire au Châtelet, & de Marguerite Hallé, sœur de Louis Hallé, Docteur de Sorbonne & grand Théologien, que M. de Buzanval Evêque de Beauvais avoit mis à la tête de son Séminaire. Cette circonstance engagea ses parens à lui faire faire à Beauvais une partie de ses études : il fit l'autre à Paris, où il eut pour précepteur l'abbé Danet, Auteur des Dictionnaires qui portent son nom.

1721. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

Les premieres vûes de M. Baudelot étoient pour la Médecine, où, selon toutes les apparences, il auroit excellé, ne fût-ce que par l'amour du prochain qui faisoit son principal caractère : des raisons de famille en déciderent autrement; elles le forcerent de s'appliquer à la connoissance du Droit & des affaires, pour travailler à l'arrangement de celles que son pere avoit laissées. Il se fit donc recevoir Avocat au Parlement, suivit le Barreau, & plaida même avec quelque distinction : il s'applaudissoit sur-tout d'avoir soutenu dans cette carriere, sous les yeux de M. Bignon l'Avocat Général, les premiers efforts de M. Bignon son fils aîné.

Un procès, où la mere de M. Baudelot avoit intérêt, ayant été porté au Parlement de Dijon, il fut obligé d'aller l'instruire & le solliciter. Là, pour se délasser des fatigues de la procédure, il parcouroit les Bibliothéques & les Cabinets,

dont il y avoit alors un assez grand nombre à Dijon, & dont les plus considérables étoient ceux de M. Parisot Procureur Général, de M. le Président Bouhier, de M. de la Mare, & de M. l'abbé Nicaise.

Cette sorte d'amusement tourne volontiers en passion chez ceux qui joignent déja à quelque littérature, du goût pour les arts, & une sagacité naturelle pour déchiffrer ce qui paroît énigme aux yeux du vulgaire indolent.

M. Baudelot y fut pris; mais cette passion-là même le servit si heureusement auprès de ses Juges, que M. le Marquis de la Meilleraye, témoin de l'accueil que lui faisoient les principaux Magistrats, crut ne pouvoir remettre en de meilleures mains que les siennes, une affaire de conséquence qui l'avoit aussi amené à Dijon. Le jeune Avocat qui se métamorphosoit insensiblement en Antiquaire, s'en chargea avec d'autant plus de plaisir, que l'honoraire qui lui en devoit revenir, le mettoit en état d'acquerir un petit cabinet de livres, de figures & de médailles qui étoit à vendre à Dijon, & qu'il regarda dès lors comme le fonds de sa fortune. En effet, à son retour à Paris, ce cabinet devint le seul objet de ses soins: il lui sacrifia tous les avantages du Palais; & quoique ses affaires ne fussent pas encore arrangées à beaucoup près, il ne veilla plus qu'en faveur de ces débris de la sçavante Antiquité.

Bientôt il publia sur ce sujet un ouvrage, dont le titre a trompé & trompe encore tous les jours les lecteurs qui ne passent pas plus avant, c'est-à-dire, le plus grand nombre. Ce titre est *De l'utilité des Voyages*; & l'Auteur, qui n'avoit jamais fait que celui de Paris à Dijon, y borne toute l'utilité dont il parle, à l'avantage qu'un homme de lettres qui voyage peut tirer de l'inspection, de l'étude & de la recherche des antiques de tout genre. M. Baudelot ne veut pas qu'il se contente d'examiner la grandeur, la magnificence ou la force des villes, & de converser avec leurs habitans, pour en connoître la police & les mœurs, il l'exhorte à donner une espéce de préférence aux pierres & aux métaux; il veut qu'il interroge par-tout les médailles, les inscriptions, les statues, les bas-

reliefs, & qu'il se fasse un plaisir de croire que c'est pour son instruction, que tant de choses ont miraculeusement échappé à la barbarie des hommes & à l'injure du temps. Il traite ensuite chacun de ces articles en particulier, & n'oublie rien de ce qui peut en relever l'importance, en déterminer l'usage, l'estime & le prix. Par l'un, il explique divers endroits d'anciens Auteurs qu'on n'entendoit point; par d'autres, il restitue des passages corrompus ou mutilés: tous lui donnent lieu de faire des observations singulieres.

Cet ouvrage, qui forme deux volumes *in*-12, fut imprimé à Paris en 1686, & l'a été plus d'une fois depuis dans les pays étrangers.

La réputation qu'il donna à son Auteur, le mit en liaison avec les plus célébres antiquaires d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne, & lui procura, lorsqu'il y pensoit le moins, des lettres d'association à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue.

Il se fit dans la suite peu de découvertes en ce genre, où M. Baudelot ne fût mêlé, & comme obligé de dire son sentiment. Nous en avons la preuve dans plusieurs petites lettres imprimées à peu près dans ce temps-là, & dont quelques-unes sont de M. Baudelot même, les autres de M. Galland, de M. l'abbé de Vallemont, du P. Jobert, du P. Chamillart. Il ne s'y agit guères que de quelques médailles des commencemens du bas Empire, entr'autres de celles de Mariniana, de Pacatianus, de Posthume & de Gallien. Mais en 1698 il donna une ample dissertation sur une pierre gravée du Cabinet de S. A. R. MADAME, qui lui parut digne de l'attention des plus heureux Œdipes. Cette pierre, qui est une Améthyste orientale, représente une tête couronnée de laurier, & dont un voile ou large bandeau couvre presque tout le visage. Cet équipage assez ordinaire aux anciens joueurs de flûte, fit reconnoître à M. Baudelot au travers du voile, la physionomie & les traits d'un des derniers Ptolemées, dont il avoit quelques médailles: le pere de la célébre Cléopatre, celui à qui son inclination pour la flûte, fit donner le surnom d'*Auletès*.

La premiere partie de la dissertation est employée à mettre cette verité dans tout son jour, & à former par le secours des Auteurs & des monumens, une histoire suivie du regne & des actions de ce Prince.

La seconde explique en détail tous les symboles de la gravûre, tout ce que l'on peut désirer sur la Musique instrumentale des Anciens, par rapport à la flûte & à ses différens modes, sur la perfection de cet art, & sur les honneurs décernés à ceux qui y excelloient.

Mais, ce qui rendra toujours cet ouvrage plus considérable pour la mémoire de M. Baudelot, c'est qu'on y trouve l'époque des bontés dont MADAME l'honoroit, & qu'on y voit que ce furent les Muses elles-mêmes qui l'amenerent à la cour de cette Princesse, avec qui elles entretenoient déja le commerce le plus distingué.

Quelque temps après, M. Baudelot fit une légere interruption à ses études antiques, pour rendre compte à un étranger de ses amis, M. Lister Médecin Anglois, de la découverte qui s'étoit faite par hazard, & presque sous ses yeux, d'une pierre énorme dans le corps d'un cheval, mort à l'âge de 30 ans au service des Religieuses d'Argenteuil. Le phénomene paroissoit à M. Baudelot plus singulier encore qu'il ne l'étoit, parce que M. Lister lui-même, Auteur d'un traité des pierres qui s'engendrent dans le corps de l'homme & dans celui des animaux, n'y avoit fait aucune mention des chevaux. Ce qu'il lui étale à ce sujet de traits d'histore naturelle & de réflexions physiques, justifie le progrès qu'il auroit fait dans ces sciences, s'il s'y étoit livré de bonne heure; & les divers mouvemens dont il paroît affecté en décrivant les douleurs excessives du pauvre animal, devenu martyr de l'ignorance du marêchal, qui lui donnoit toujours des remedes violens & contraires, sont une preuve de la tendre & scrupuleuse attention qu'il auroit eue pour le moindre de ses malades.

De-là jusqu'en 1703, M. Baudelot ne reparut sur la scéne, que par la traduction d'un panégyrique latin de Louis le Grand: mais cette traduction avoit des difficultés bien capables

de la mettre au-dessus de beaucoup d'ouvrages, dont le choix & l'invention font souvent tout le mérite. L'abbé Mezabarbe, Auteur du panégyrique latin, l'avoit tissu des plus belles légendes des médailles des Empereurs Romains; & rassemblant ainsi tout ce qu'elles offrent de grand & de merveilleux pendant quatre ou cinq siécles, il faisoit voir que le Roi avoit réuni en lui seul cette multitude infinie d'actions & de caractères héroïques, qui nous ont donné une si haute idée de tant de Princes différens. Le tour étoit nouveau, & d'autant plus estimable, qu'imaginé par un étranger, il devoit être moins suspect de flatterie & d'intérêt. Cependant, il lui manquoit, pour arriver au pied du thrône, un interpréte consommé dans le langage des médailles; sans lui toutes ces légendes qui s'enchassoient d'elles-mêmes dans la langue latine qui les a formées, ne pouvoient passer dans la nôtre qu'aux dépens de leur force ou de leurs graces. M. Baudelot les y conserva si entieres, qu'elles arracherent à la modestie du Prince, des regards de complaisance, & qu'il reconnut le prix de cet ingénieux hommage par un présent digne de sa libéralité. L'abbé Mezabarbe sentit bien qu'il en étoit principalement redevable aux talens & au zéle de son traducteur; mais il ne lui fut jamais possible d'en vaincre le parfait désintéressement.

L'année suivante, M. Baudelot fit imprimer trois lettres critiques sur une médaille d'Alexandre le Grand, publiée par M. l'abbé de Vallemont, pour justifier pleinement l'histoire de Quinte-Curce, qui ne peignoit pas encore assez vivement, à son gré, ce héros, dans le rapide cours de ses exploits. M. Baudelot jugeoit d'abord la médaille fausse & d'un coin moderne; puis la supposant antique, il croyoit qu'on n'en pouvoit rien conclure en faveur d'un Auteur aussi décrié pour la fidélité, que l'est Quinte-Curce chez la plûpart des Sçavans.

L'amour de la vérité qui le poussoit à cette entreprise, ne laissoit pas d'être combattu par l'idée de critique qui y étoit attachée. Pour en détourner au moins le soupçon, il data ses lettres de Luxembourg, il les adressa à M. le Marquis de

Dangeau, avec qui il n'étoit point du tout en commerce ; & s'y qualifia lui-même d'inconnu, en se donnant le nom d'*Adèle ;* mais cet expédient lui réussit mal, son style, le genre & l'abondance de son érudition le trahirent. Son adversaire piqué lui répondit en face, l'attaqua jusques dans sa personne, & avec si peu de ménagement, que les Journaux même l'en blâmerent d'une maniere qui assûroit à M. Baudelot l'avantage de la replique, si un esprit de christianisme & de charité, supérieur à toutes les connoissances prophanes, ne l'avoit porté à en faire le sacrifice.

Sur la fin de l'année 1705, M. Baudelot fut associé aux exercices de cette Compagnie ; & comme elle n'est pas dans l'usage de recevoir un remerciment public de la part des nouveaux Académiciens, sa reconnoissance lui suggéra de choisir pour sujet de sa premiere lecture, une Dissertation sur les actions de graces publiques des Anciens. Après y avoir rappellé ce que l'on trouve dans leurs écrits de plus singulier & de plus touchant sur la gratitude, il traite des différentes manieres dont ils en remplissoient les devoirs, par des louanges, par des présens, par des sacrifices & des fêtes. Cet ouvrage, où le cœur avoit, pour ainsi dire, engagé l'esprit, s'est toujours accru entre les mains de l'Auteur, & peut aujourd'hui faire un gros volume *in*-4°.

Son entrée à l'Académie lui donna un nouvel empressement pour tout ce qui méritoit les réflexions d'un bon Antiquaire, & il n'a laissé échapper aucune occasion favorable de les exercer. Nous en avons rapporté plusieurs exemples dans les deux premiers volumes de nos Mémoires ; les suivans n'en contiendront pas moins. On y a déja vû son explication d'un endroit du x[e] livre de l'Odyssée, où Homére décrit la demeure des Lestrygons ; & celle d'un passage singulier de Treb. Pollio, sur des baudriers constellés : ses remarques sur l'époque de la nudité des Athlétes aux jeux de la Gréce, sur un sceau de l'Empereur Gordien III, sa découverte sur les chars représentés au revers des médailles consulaires ; ses conjectures sur différentes pierres gravées, entr'autres sur la

ſur la fameuſe Cornaline du Cabinet du Roi, qu'on appelle communément le cachet de Michel-Ange. Nous parlerons ailleurs de ſes obſervations ſur les bas-reliefs trouvés dans les fondations du chœur de l'Egliſe de Paris, & déja imprimées ſéparément, de même que celles qu'il a faites ſur les différentes pierres gravées qui portent le nom de Solon; ſur les médailles de la famille *Cornuficia*, & ſur quelques autres des premiers temps de la République Romaine qui ſont au cabinet de MADAME : enfin, de ſa Diſſertation ſur la guerre des Athéniens contre les peuples de l'Iſle Atlantide, qui eſt celle par où il a terminé ſa courſe littéraire.

Mais, quelque attentif qu'on puiſſe être à ne rien perdre de ſes ouvrages, il ſera toujours difficile d'en donner ſeulement une liſte bien exacte, s'il faut y comprendre ceux où, ſans vouloir jamais être nommé, il a ſouvent eu plus de part que les Auteurs mêmes. Si quelqu'un de ſes amis (& preſque tous les gens de Lettres en étoient à ce titre-là) ſe propoſoit de traiter une matiere curieuſe, intéreſſante & de ſon reſſort, M. Baudelot, à ſa priere ou à ſon inſçû, ſe faiſoit un plaiſir de lui rechercher tout ce que ſes lectures pouvoient lui en fournir. Si parmi de jeunes gens, il découvroit des génies heureux, mais timides, qui euſſent beſoin de ſecours & d'émulation, il s'y portoit avec une ardeur inconcevable, il leur inſpiroit le deſſein de quelque ouvrage, il le travailloit avec eux, il leur en facilitoit l'impreſſion, & ſe croyoit bien dédommagé de ſes peines, quand, par cette premiere démarche dans la République des Lettres, il les engageoit à y ſignaler leurs talens. C'étoient, diſoit-il, de bons Danſeurs qu'il falloit mener au bal par force.

Le précieux cabinet de médailles d'or & de pierres gravées que MADAME avoit confié à ſes ſoins, produiſoit encore de temps en temps des piéces fugitives, qui paſſoient rarement en d'autres mains qu'en celles de S. A. R. Il lui avoit traduit tout ce que nos livres latins & italiens renferment à cet égard d'eſſentiel ou d'agréable : de ce nombre ſont entr'autres l'Iconographie d'Angelo Canini, & les hommes illuſtres de

Fulvius Urſinus, qu'il avoit fait imprimer pour le ſeul uſage de la Princeſſe.

Quand il s'agiſſoit de contribuer ainſi à ſes doctes plaiſirs, rien ne lui coutoit, pas même d'y aſſocier des perſonnes dont le caractère ou les talens auroient pû faire ombrage à tout autre. Son ingénuité & ſa candeur naturelle n'avoient fait que ſe perfectionner dans un ſéjour où l'on ne reſpire communément que manége & ſoupleſſe ; & ceux qui prétendoient lui en donner obligeamment des leçons, s'attiroient pour toute réponſe, qu'ils connoiſſoient bien peu la Cour & le cœur de MADAME, que MADAME étoit le plus honnête homme qu'il y eût au monde.

Ses ſentimens pour l'Académie n'étoient ni moins affectueux, ni moins ſinceres. Pour ſe donner une ſeconde fois à elle, & s'y unir par des liens plus durables que la vie, il lui a laiſſé en mourant ce qu'il avoit de plus cher, ſes Livres, ſes Médailles, ſes Bronzes & ſes Marbres antiques. L'art qu'il avoit de les faire valoir, en les employant dans ſes ouvrages, en a déja fait connoître la meilleure partie ; mais il s'étoit toujours flatté d'en donner lui-même une explication ſuivie & détaillée, particulierement de ces deux Inſcriptions fameuſes que M. de Nointel rapporta de Conſtantinople, & dont l'une qui a plus de deux mille ans, contient le nom des Officiers & des principaux ſoldats que les Athéniens perdirent en une même année dans cinq expéditions différentes. De M. de Nointel, ces marbres qui ont près de cinq pieds de haut, paſſerent avec pluſieurs autres à M. Thevenot, Garde de la Bibliothéque du Roi, qui les plaça dans une petite maiſon de campagne qu'il avoit au village d'Iſſy. Après ſa mort, M. Baudelot y alla, & trouva heureuſement ſes héritiers de mauvaiſe humeur contre ces maſſes de pierre, qui leur rempliſſoient toute une ſalle baſſe. Il leur en propoſa le marché, les acquit enfin, & ne les perdit plus de vûe. Sa joie lui prêta ce jour-là des forces d'Athléte pour les charger preſque ſeul ſur la premiere voiture qu'on trouva, & les conduire pas à pas juſqu'au fauxbourg S. Marceau, où il demeuroit.

Il donna la même attention à cette partie de ſon démenagement, quand il vint loger au fauxbourg S. Germain, mais il en eut bien plus d'inquiétude.

En attendant qu'il pût les placer dans ſon appartement, il les avoit fait ranger de ſon mieux dans la cour. Cette décoration déplut à une jeune Dame qui occupoit le premier étage & le rez de chauſſée de la même maiſon. Pour engager M. Baudelot à l'en délivrer, elle affecta un jour de faire arrêter des boueux qui paſſoient, & de leur demander combien ils vouloient pour emporter tous ces décombres. On ne manqua pas de le dire le ſoir même à M. Baudelot quand il rentra chez lui; il frémit au récit d'une ſi noire conſpiration, & quelque tard qu'il fût, il ne ſe donna point de repos, que ces reſtes infortunés de la Gréce ne fuſſent en ſûreté ſous ſon propre toît. Dans la ſuite on eut beau lui proteſter, que ſes marbres n'avoient couru aucun danger, que la propoſition de leur enlevement n'avoit été qu'une feinte, ce ſouvenir allarmoit toujours ſa tendreſſe, & il avouoit naturellement à ſes amis qu'il n'entendoit point raillerie ſur l'article. Ennemi des moindres déguiſemens, il ne pouvoit aſſez s'étonner du ridicule que l'injuſtice des hommes avoit attaché à l'ancienne ſimplicité des mœurs, à la franchiſe des procédés, & à la naïveté des expreſſions.

Environ trois ſemaines avant qu'il mourût, ſe ſentant fort mal, & croyant toucher à ſa fin, il pria ſon Confeſſeur, ſon Médecin, & deux de ſes amis, de vouloir bien paſſer la nuit auprès de lui, pour recevoir ſes derniers ſoupirs. Arrivé au lendemain contre ſon attente, & ſe trouvant mieux, il en eut une eſpéce de honte; il faiſoit des excuſes de ce qu'il n'étoit pas mort. Sa maladie étoit une hydropiſie de poitrine, qui le ſuffoqua enfin le 27e Juin dernier, dans la 74e année de ſon âge.



ELOGE
DE M. DACIER.

1723. Assemblée publique d'après Pâques.

ANDRÉ DACIER naquit à Castres le 6 d'Avril 1651, de Jean Dacier & de Susanne Falquerolles, l'un & l'autre de la Religion prétendue reformée.

Susanne Falquerolles étoit d'une des bonnes familles de la province ; & Jean Dacier Avocat au Parlement de Toulouse, dont il y avoit à Castres une Chambre mi-partie pour les Religionnaires, s'y étoit acquis une estime si générale, que pendant les troubles de cette même année 1651, la Cour le nomma pour présider à un Synode de ceux de sa Religion. Il en fit l'ouverture par un discours très-éloquent, & néanmoins d'une sagesse qui mérita le suffrage des deux partis. On souhaitoit communément à M. Dacier qu'il ressemblât à un tel pere, & il étoit né avec toutes les dispositions capables de remplir au moins ce souhait.

Le principal fruit des études qu'il fit à Castres & à Toulouse, fut de comprendre qu'il y avoit au-delà quelque chose de bien plus important encore, qui ne s'enseignoit point dans les Colléges, & où il étoit cependant presqu'impossible de parvenir sans guide. Son pere lui en ayant proposé un excellent dans la personne du fameux Tanneguy le Févre, Professeur en belles Lettres à Saumur, aussitôt il résolut d'augmenter le nombre de ses Eléves, & tout le porta à se distinguer entr'eux.

M. le Févre, par une douceur & une facilité de mœurs qu'on pouvoit traiter d'enchantement littéraire, inspiroit un goût pour les Sciences qui sembloit en applanir toutes les difficultés. Possédant à fond le génie & la délicatesse des langues sçavantes, il en découvroit les beautés, & conduisoit à leurs sources par des routes aimables, toujours inconnues à la

multitude accoutumée à ſuivre l'âpre ſentier de la lettre dure & ſervile.

Une circonſtance plus ſinguliere, & non moins heureuſe, hâta ſes progrès ſous ce nouveau maître. Mlle le Févre ſa fille étoit elle-même un prodige en fait de ſciences; ſon pere n'avoit point de diſciple plus avancé qu'elle dans aucun genre de Littérature : elle étoit préciſément de l'âge de M. Dacier, & cette premiere conformité, ſoutenue par celle de la Religion & des talens, lui inſpira toute l'émulation néceſſaire aux grands ſuccès.

Les trois années deſtinées à ſon cours de belles Lettres, s'écoulerent ainſi trop rapidement à ſon gré; & quelque agréable idée que les jeunes gens de province ſe faſſent ordinairement du ſéjour de la capitale, il quitta Saumur à regret pour venir étudier ſon Droit à Paris, comme on le lui ordonnoit. Cet ordre même n'y fut guères exécuté qu'en apparence; il y fréquentoit moins le palais & les écoles de Droit, que les Sçavans & leurs bibliothéques; il ne prenoit de la Juriſprudence que ce qu'il en falloit pour entretenir ſon pere, & lui perſuader ſur-tout de ne le pas rappeller ſitôt à Caſtres, où il entrevoyoit peu de reſſources contre la profeſſion d'Avocat qui l'attendoit.

Dans cet intervalle M. le Févre mourut; & Mlle le Févre, libre d'un premier engagement que la modicité de la fortune de ſon pere l'avoit obligée de contracter à Saumur, mais qui avoit été de ſi peu de durée, qu'elle n'y avoit pas ſeulement perdu ſon nom de fille, vint s'établir à Paris, où elle ſignala ſon arrivée par une belle édition des Poëſies de Callimaque, avec les ſcholies grecques, une verſion latine, & ſes notes critiques.

Il l'avoit mariée à un Libraire, qui mourut 7 ou 8 mois après.

Le bruit de ce coup d'eſſai ne manqua pas de réveiller utilement la jalouſie de M. Dacier ſon compagnon d'étude, qui chercha auſſi à ſe faire connoître par un échantillon de ſa verſion d'Horace, & par ſes remarques ſur le texte grec de Longin, qui ſont les mêmes que M. Deſpreaux a données depuis à la ſuite de ſa traduction du Traité du Sublime de ce Rhéteur.

La réputation naiſſante de ces deux émules parvint bientôt à M. le Duc de Montauſier, qui préſidoit à l'éducation de Monſeigneur : il les engagea à travailler ſur quelques Auteurs Latins pour l'uſage de ce Prince. Mlle le Févre eut en partage le *Florus*, le *Dictys de Crète*, l'*Aurelius Victor* & l'*Eutrope :* M. Dacier fut chargé du *Feſtus*, qui pour l'étendue & la difficulté du Texte, valoit à peu près les quatre autres.

Ce que Mlle le Févre trouva de plus fatiguant dans ſa tâche, ce furent ces *Index* perpetuels, qui diſtinguent les livres *Ad uſum*, & où il falloit rapporter généralement tous les mots de ſon Auteur, juſqu'aux moindres monoſyllables, aux particules & aux conjonctions. Pour ne pas ſuccomber à la ſécheresse de ſon travail, elle l'entremêla de la traduction des Poëſies d'Anacréon & de Sappho, de trois Comédies de Plaute, & de deux d'Ariſtophane. A ſon exemple, M. Dacier donna de même quelques volumes d'Horace.

L'approbation publique & les gratifications de la Cour, ne furent pas pour eux la récompenſe la plus précieuſe de ces ouvrages. Une tendre amitié ſe joignit à la ſolide eſtime qu'ils avoient déja l'un pour l'autre ; & les Muſes elles-mêmes, toutes vierges qu'elles ſont, arrêterent leur mariage.

M. Dacier empreſſé de montrer à ſa famille une ſi brillante acquiſition, propoſa le voyage de Languedoc : les nouveaux époux s'y rendirent ſur la fin de 1684, & au mois de Juin de l'année ſuivante, ils y donnerent l'édifiant ſpectacle de leur réunion au ſein de l'Egliſe, dont leurs peres étoient ſortis.

Il y avoit long-temps, que ſans ſe communiquer les doutes particuliers qu'ils avoient ſur leur état, ils cherchoient ſéparément à les éclaircir : leur bonheur voulut qu'ils ſe rencontrerent dans cette recherche, comme dans les autres points de leurs études. Leur conviction devint commune ; & quoiqu'on ne parlât point encore de révoquer l'Edit de Nantes, ils craignirent de perdre le fruit de la lumiere qui ſe préſentoit à eux, s'ils s'en détournoient un inſtant : ils jugerent même plus à propos de faire leur abjuration à Caſtres qu'à Paris, pour ne pas jetter un air de vanité ſur le théatre de leur converſion,

& pour toucher davantage par cet exemple domestique, ceux de leurs parens ou de leurs amis, qui de plus loin auroient pû croire, que des vûes de fortune avoient déterminé leurs sentimens.

Ils revinrent à Paris au commencement de 1686, & y reprirent leurs exercices ordinaires. Mme Dacier prêta aux Comédies de Térence, le même secours qu'elle avoit donné à celles de Plaute & d'Aristophane; & M. Dacier qui avoit déja publié cinq volumes de sa traduction & de ses commentaires sur Horace, en publia cinq autres qui rendirent l'ouvrage complet.

Les productions qui de part & d'autre succéderent à celles-ci, sont en si grand nombre, & se suivirent de si près, que nous nous contenterons de les indiquer légérement, sans craindre que le public nous en fasse un crime. Il en est des ouvrages des Sçavans d'un certain ordre, comme des exploits des grands Capitaines : dans les sujets obscurs ou médiocres, loin de rien omettre, il faut par l'exactitude des détails suppléer en quelque sorte le mérite des actions : dans les autres au contraire, il suffit presque de décrire les marches & les camps. Dès que les exploits sont annoncés, ils parlent, ils se louent eux-mêmes; & ceux qui croyent en relever l'éclat par des éloges recherchés, les laissent toujours au dessous de leur premiere réputation.

Jusqu'ici nous avons vû M. & Mme Dacier suivre leur goût particulier dans le choix des matieres qu'ils traitoient; il manquoit à la singularité de leur union de travailler en commun à quelque ouvrage dont ils pussent partager la gloire. M. le premier Président de Harlay, qui les aimoit tendrement, les y exhorta, & leur en fournit le premier sujet dans une traduction françoise des Réflexions morales de l'Empereur Marc-Antonin. Ils furent sensibles à cette attention, & voulant y répondre d'une maniere aussi flatteuse, ils choisirent sa maison du Mesnilmontant pour le lieu de leur travail. Ils y traduisirent les douze livres, qui dans le Grec sont le partage de ces Réflexions. Ils y ajouterent des remarques aussi dignes

d'eux que du Mécéne qui les inspiroit, & mirent sous son nom à la tête de l'ouvrage, une vie de Marc Antonin, qui nous console en quelque sorte de la perte de celle qu'on sçait que cet Empereur avoit lui-même écrite. Le tout fut imprimé à Paris en deux volomes in-12 au commencement de 1691, & réimprimé en Hollande à la fin de la même année.

Peu de temps après, M. Dacier perdit son pere. Sa succession qui le regardoit uniquement, demandoit des soins dont il crut Mme Dacier plus capable que lui encore. Elle sacrifia sans peine le charme de ses occupations, à la nécessité d'aller à Castres pour les affaires de son mari; & ceux qui ont vû les lettres qu'elle lui écrivoit alors, en parlent comme d'un mêlange surprenant & presqu'incroyable du récit exact des petites procédures où elle se trouvoit engagée, des tendres sentimens que l'absence rendoit encore plus vifs au fonds de son cœur, & des remarques d'une érudition profonde sur les lectures dont elle remplissoit tous ses momens de loisir. Le recueil de ces lettres & des réponses de M. Dacier, développeroit parfaitement le caractère de l'un & de l'autre, & seroit peut être d'autant plus agréable au public, qu'il n'a pas été fait pour lui.

M. Dacier se douta bien qu'on ne seroit pas long-temps à s'appercevoir de l'absence de Mme Dacier, & qu'on pourroit l'en rendre comptable; il se détermina de bonne grace à payer pour elle : il donna coup sur coup la Poëtique d'Aristote traduite en François avec des remarques, puis une semblable traduction de l'Œdipe & de l'Electre de Sophocle, aussi accompagnée de notes, pour justifier par l'exemple & le succès du premier des Poëtes tragiques, l'excellence des régles prescrites par le Philosophe. Ce fut enfin dans cette espéce de solitude, qu'il forma le dessein d'une nouvelle traduction des Vies des Hommes Illustres de Plutarque : entreprise immense par son étendue, plus délicate encore par l'estime que tous les changemens arrivés dans la langue depuis près de 200 ans, n'avoient pû arracher à l'ancienne version d'Amiot.

Il eut assez bonne opinion de son siécle pour ne pas désespérer de ses nouveaux efforts; mais il crut devoir fonder plus

précisément

précifément le goût du public par un premier volume, qui tiendroit au moins fix de ces Vies ; & il en avoit déja fait deux quand Mme Dacier arriva. Ils fe partagerent les quatre autres, & le fecret qu'ils fe promirent fur la qualité du partage, les a fait joüir avec un plaifir infini de la diverfité ou de l'incertitude des jugemens fur celles de ces Vies qui appartenoient à chacun d'eux en particulier ; tant la conformité du génie & des fentimens en avoit introduit une parfaite jufques dans leurs expreffions.

Le même efprit de fageffe qui avoit porté M. Dacier à ne donner qu'un volume du Plutarque, le mit en garde contre la vivacité fufpecte des approbations ou des critiques, & le détermina à laiffer paffer un temps confidérable avant que de recueillir les voix fur la deftinée de fon ouvrage.

En attendant, il traduifit les œuvres d'Hippocrate, qui manquoient à notre langue, & qu'il valoit beaucoup mieux recevoir de la main d'un interpréte défintéreffé, que de celle d'un Médecin prévenu. Pour Mme Dacier, comme elle avoit pris d'avance le parti de lui laiffer tout l'honneur du Plutarque, elle tourna dès lors fes vûes fur Homére, qu'elle efpéroit reconcilier avec les Modernes, par la traduction qui a fi glorieufement terminé fa carriere.

Aux œuvres d'Hippocrate M. Dacier fit fuccéder celles de Platon, qu'il donna de même en françois avec des notes, & une Vie de ce Philofophe, dont les préceptes fur la pureté & la perfection de l'ame devoient être encore plus précieux, que ceux qui n'ont pour objet que la guérifon ou la fanté du corps.

Il publia enfuite la Vie de Pythagore, fes fymboles & fes vers dorés ; les commentaires d'Hiéroclès fur ces mêmes vers, avec la Vie de cet Hiéroclès, & de curieufes obfervations fur la fecte & la doctrine des Pythagoriciens. Il dédia cet ouvrage au Roi comme un monument de fa gratitude, pour la bonté que Sa Majefté avoit eue de faire revivre en fa faveur la charge de Garde des livres du Cabinet du Louvre.

Le Manuel d'Epictéte & les Commentaires de Simplicius,

lui parurent dignes des mêmes soins que ceux d'Hiéroclès sur les vers dorés de Pythagore ; il les orna de même de la Vie d'Epictéte, & il y ajoûta de plus un nouveau Manuel ou Recueil des sentences de ce Philosophe, tiré des Dissertations d'Arrien, & cinq traités de morale du même Simplicius qui avoient un grand rapport aux maximes d'Epictéte.

Mais entre ces deux derniers ouvrages, le Pythagore & l'Epictéte, il plaça une nouvelle édition de son Horace en dix volumes qu'on lui demandoit de toutes parts, & qu'il pouvoit d'autant moins refuser, qu'à son insçû & malgré lui on le réimprimoit, c'est-à-dire, on le défiguroit & en France & dans les pays étrangers, tandis que dans son cabinet vingt années de lecture & d'expérience y avoient mis chaque jour quelque nouveau dégré de perfection.

C'est dans le sein de cette laborieuse tranquillité, que M. Dacier attendit le jugement de la République des Lettres sur la suite de son Plutarque. De simples applaudissemens ne l'avoient point ébranlé, il fallut des sollicitations vives & continuelles pour le pousser dans un travail de si longue haleine ; alors il s'y livra avec joie, & l'ouvrage entier parut en huit volumes in-4° au commencement de l'année 1721.

L'élégance de ses traductions, & la facilité avec laquelle il paroissoit y amener les beautés les plus inséparables du langage de Rome & d'Athénes, lui avoient ouvert de bonne heure les portes de l'Académie Françoise. Il y avoit succédé en 1695 à feu M. l'Archevêque de Paris. *De Harlay.* Peu de temps après il fut aussi reçû dans celle-ci ; & les vœux publics qui plaçoient dans l'une & dans l'autre Madame Dacier à ses côtés, auroient peut-être été satisfaits, si son éloignement pour les moindres distinctions n'eût été plus fort encore que le silence des Loix sur un cas aussi difficile à prévoir.

Quand M. Dacier entra à l'Académie des Inscriptions, elle n'étoit encore composée que de sept à huit personnes, principalement occupées des Médailles de l'histoire du feu Roi : il contribua autant qu'aucun autre à la premiere édition de ce livre fameux ; & quand le Réglement de 1701 eut augmenté

le nombre des Académiciens, & changé la forme des exercices de la Compagnie, il fut presque le seul des Anciens qui, peu touché des paisibles honneurs de la vétérance, devint pour ses nouveaux Confreres un modéle de travail, de zéle & d'assiduité. Nos Mémoires en feroient bien plus souvent mention, si la plûpart de ses lectures ne s'étoient trouvées d'ailleurs enchassées dans de grands ouvrages, comme il l'explique lui-même dans la Préface des vers dorés de Pythagore & du Manuel d'Epictéte, & comme on le verra encore dans sa réponse au P. Balthus sur le Platonisme des Peres de l'Eglise, & dans quelques autres œuvres posthumes.

A l'égard de l'Académie Françoise, il s'étoit rendu si propre, si nécessaire à ses exercices, que le Secrétariat lui en fut déféré tout d'une voix après la mort de M. l'Abbé Regnier. Ma reconnoissance ne me permet pas de taire que, quand on m'admit dans cet illustre Corps, ce fut M. Dacier qui se chargea de la solemnité de mon adoption, & qui par un discours grave & solide, couvrit aux yeux du public la foiblesse d'un sujet qu'il aimoit. Si, sur ce Parnasse vivant, où tous les rangs sont confondus, la mémoire des Académiciens pouvoit cependant tirer encore quelque lustre de la dignité de leurs successeurs, quel avantage n'en tireroit point M. Dacier, dont la place vacante fut à l'instant honorée des plus éminens regards, & fait aujourd'hui une des portions favorites du premier-Ministre. *M. le Card. du Bois.*

Au reste, les productions de l'esprit ne furent pas les seuls fruits de l'union de M. & de Mme Dacier; ils eurent trois enfans, un fils & deux filles.

Le fils, à qui les Muses avoient soufri dès le berceau, étoit d'une si grande espérance, qu'à l'âge de 10 à 11 ans qu'il avoit quand il mourut, il connoissoit déja les meilleurs Auteurs Grecs, & les auroit peut-être tous parcourus, si ses conducteurs n'avoient sçu mettre un frein à son impétueuse avidité. Dans le temps qu'avec Mme Dacier sa mere, il lisoit Hérodote, mais à des heures réglées, & avec une certaine mesure, il lui déroba un Polybe qu'il achevoit de lire en secret, quand le

vol fut découvert, & traité dans la maison aussi sérieusement qu'une affaire d'Etat. M. le premier Président de Harlay entérina la grace du criminel après l'avoir bien questionné, & tiré de son interrogatoire, qu'Hérodote étoit un enchanteur & Polybe un homme de grand sens.

L'aînée des deux filles entra peu de temps après aux Religieuses de Long-Champ, qu'elle édifie toujours par sa piété; & la seconde, que les Graces sembloient avoir formée pour la consolation de sa famille, lui fut encore enlevée à l'âge de 18 ans. Mme Dacier a immortalisé le mérite de cette aimable personne dans sa Préface sur l'Iliade : Mausolée superbe ! que le caprice & l'injustice des hommes, le bouleversement même des nations ne sçauroit détruire.

La perte de Mme Dacier elle-même, étoit le dernier des malheurs réservés à la tendresse de son époux, & il l'éprouva ce malheur au mois d'Août 1720, comme le Plutarque étoit prêt à paroître. Les fleurs qu'on jettoit de tous côtés sur son tombeau, ne sécherent point ses larmes : il ne lui survécut que deux ans, & ce ne fut que dans les derniers mois de cette vie languissante que sa douleur parut un peu calmée, par la douce illusion qu'il s'étoit faite d'avoir retrouvé une autre Mme Dacier, & de pouvoir se rengager avec elle sous un nom & des auspices plus heureux.

Cependant un mal réel dissipa l'illusion; il lui vint un ulcere à la gorge qui le mina insensiblement, & qui, lui faisant perdre peu à peu la respiration, le suffoqua entierement le 18 de Septembre dernier, dans sa 72e année.

Un fonds de Religion, qui le flattoit moins que les promesses de la Médecine, l'avoit porté depuis quelques jours à mettre sa confession par écrit; & la précaution ne lui fut pas inutile; car c'est après s'être confessé ainsi, qu'il reçût les autres Sacremens de l'Eglise avec ce zéle & cette ferveur, dont on trouve des traits si marqués dans tous ses Commentaires sur la Morale des Philosophes païens.

⁂

ELOGE

DE M. L'ABBE' MASSIEU.

GUILLAUME MASSIEU, né à Caën le 13e d'Avril 1665, y fut élevé avec tout le soin que comportoit l'état de sa famille, peu accommodée des biens de la fortune, mais pleine d'honneur & de bonne volonté. 1723. Assemblée publique d'aprés Paques.

Quand la raison commença à éclairer ses études, il s'y proposa pour modéle ses illustres compatriotes, les Malherbes, les Sarrasins, les Bois-Roberts, les Bocharts, & quantité d'autres, à la gloire desquels on dit qu'il avoit composé de petits vers latins.

A l'âge de 16 ans, il obtint de ses parens de pouvoir venir à Paris faire un nouveau cours de Philosophie, & il le fit aux Jésuites, qui, l'ayant bientôt démêlé dans la foule de leurs disciples, se rendirent avec plaisir à l'empressement qu'il marqua d'entrer dans une Société, où l'on ne cherche, où l'on ne connoît d'autres richesses que celles de l'esprit & des mœurs.

Dès qu'il eut fini son noviciat, il fut destiné, suivant l'usage de sa Compagnie, à régenter les Humanités dans quelque Collége; & on l'envoya à Rennes où il enseigna jusqu'à la Rhétorique, après quoi il revint à Paris étudier lui-même en Théologie.

Il sembloit particulierement né pour cette science épineuse & sublime: clarté, profondeur, solidité, tout annonçoit en lui un si grand Théologien, que ses supérieurs souhaiterent qu'il s'appliquât uniquement à le devenir. Dès-là, il s'y crût moins propre de moitié, & le fut peut-être. L'amour des Lettres enjouées & fleuries qu'il avoit respiré dans un commerce intime avec les Rapins, les Bouhours & les Commires, gémit de cette contrainte, & le rappella dans le monde à son premier état.

Ses talens le firent connoître, & lui valurent l'amitié d'un homme aussi capable d'en donner des exemples, qu'habile à en développer les maximes: M. de Sacy accueillit chez lui

l'abbé Maſſieu, qui par reconnoiſſance remplaça, dans l'éducation de M. de Sacy le fils, les momens que le public enlevoit à ſon pere. Il lui fit des traités particuliers de Sphére, de Géographie, d'Hiſtoire, & n'oublia rien pour orner fonciérement ſon eſprit des connoiſſances dont les maîtres ordinaires ne donnent, & n'ont eux-mêmes qu'une légére teinture.

Les amis de M. de Sacy devinrent les ſiens, & entre ceux-là, M. de Tourreil, qui pour ſa traduction de Démoſthéne, cherchoit à s'aider des lumieres d'un ſage critique; il goûta M. l'abbé Maſſieu au point de ne pouvoir plus s'en paſſer.

Les Penſionnaires de l'Académie des Inſcriptions étoient alors dans l'uſage, lorſqu'il y vacquoit quelque place d'Eléve, d'y nommer tour à tour des ſujets dont la capacité leur étoit connue; & en 1705, M. de Tourreil uſa de ce droit en faveur de M. l'abbé Maſſieu, qui n'avoit beſoin que de ſe trouver ainſi en place pour paroître tout ce qu'il étoit. On le reconnut dès la premiere Aſſemblée publique qui ſuivit ſa réception; il y apporta un diſcours ſur l'uſage de la Poëſie, dont la lecture étoit peu avancée quand cinq heures ſonnerent; c'étoit un ſur-lendemain de S. Martin, il étoit preſque nuit, il pleuvoit même. Le public oubliant l'heure, le temps & la ſaiſon, nous obligea par un murmure flatteur à reſter en place, & à lui continuer cette lecture, qui après une groſſe demi-heure parut encore finir trop tôt.

La ſuite ne démentit point ce premier préſage de la promptitude avec laquelle il devoit faire ſon chemin dans l'Académie. En effet à ſept ou huit mois de-là, il devint Aſſocié, & il y rempliſſoit déja une place de Penſionnaire au commencement de 1710.

Dans la même année, il fut nommé à une Chaire de Profeſſeur Royal en langue grecque; & le jour de ſon inſtallation, il prononça ſur les beautés de cette langue un diſcours latin, dont les meilleurs ſiécles n'auroient pas rougi. On croyoit entendre un Romain de la Cour d'Auguſte, qui envoyant ſon fils ſe perfectionner à Athénes, lui découvroit tous les avantages qu'il pouvoit encore puiſer dans cet ancien ſéjour des Lettres, de la politeſſe & de l'urbanité.

Il rendit ses leçons intéressantes & fameuses par le choix de l'Auteur qu'il entreprit d'y expliquer : ce fut Pindare, dont les beautés plus célébres que connues, avoient jusques-là compromis ou désavoué tous les interprétes. Il falloit le goût & l'intelligence de M. l'abbé Massieu, pour lui restituer parmi nous les qualités que Quintilien lui attribue souverainement : l'élévation du génie, la magnificence du style, la varieté des figures, & cette véhémente abondance de choses & de mots, qui coule toujours avec une majestueuse rapidité.

Les deux Odes olympiques que l'on trouvera avec sa traduction & ses notes dans le quatriéme volume de nos Mémoires, garantiroient seules cette vérité, qui fut dès lors justifiée par les vûes que l'Académie Françoise tourna constamment sur lui, pendant quatre ou cinq années de suite, toutes les fois qu'elle avoit des pertes à réparer : il semble même que ce ne fut que pour l'adopter plus singulierement qu'elle tarda tant à le faire. M. de Tourreil son amy déclaré, souhaitoit passionnément l'y voir placé; mais des circonstances particulieres avoient toujours trahi ses efforts. Il mourut, & immédiatement après sa mort, le mérite de M. l'abbé Massieu obtint seul ce qui avoit si long-temps échappé aux plus vifs empressemens.

M. de Tourreil mourant, abandonna à son zéle une autre chose qu'il n'avoit sans doute pas moins à cœur : c'étoit la nouvelle édition qu'il préparoit des Harangues de Démosthéne; & M. l'abbé Massieu, fidéle à la mémoire de son ami, n'a épargné ni temps ni soins pour rendre ce dépôt plus digne de l'estime publique. Il a retouché ou suppléé tout ce qui manquoit à sa traduction, & il y a joint tout ce qu'il a pû rassembler de ses autres ouvrages. Ce recueil forme deux volumes in-4° qui parurent à la fin de 1721, précédés d'une Préface, où brillent de toutes parts les traits d'une éloquence mâle, opposée aux affectations du nouveau langage, une critique qui met le prix aux vraies beautés, & des sentimens qui ne font pas moins d'honneur à l'humanité que la littérature.

Son cœur avoit été éprouvé, mais nullement changé ou abbatû par différentes fortunes : il s'étoit d'abord vû en rentrant dans le monde, manquer de tout, même du plus nécessaire ;

& ce triſte ſouvenir l'avoit obligé dans la premiere retraite que ſon bonheur lui offrit, à prévenir par une induſtrieuſe économie la crainte d'une ſemblable extrémité. Il ſe fit donc, du fruit de ſon travail, un fonds honnête qu'il plaça de ſon mieux. Peu de temps après, les mêmes mains qu'il avoit cru fort ſûres, devinrent malheureuſes ou infidéles. Il en fut tout auſſi étonné que ſi le cas eût été bien nouveau, il en parloit avec une naïveté ſurprenante; mais il en fut auſſi peu touché, que ſi en perdant tout, il n'avoit rien perdu.

Lorſqu'il eut été reçû dans cette Académie, & que les ſuccès de ſes ouvrages eut commencé à lui faire un nom, il fut recherché par différentes perſonnes, dont les places ou le crédit pouvoient exciter de grandes eſpérances. Le gendre du Miniſtre de la Finance, eſpéce de Miniſtre lui-même par l'étendue & l'importance du département qui lui étoit confié, l'engagea à venir demeurer avec lui. Il y vit ce qu'on y voit toujours, des fortunes éclatantes & ſubites; mais il y donna un rare exemple de modération: il reſta ſobre, modeſte & tranquille au milieu de cet avide tourbillon, & s'y trouva peut-être le ſeul, à qui un changement imprévû ne coûta d'autres ſoupirs, que ceux qu'il devoit à l'eſtime & à l'amitié.

M. de Bercy.

Les dernieres années de ſa vie furent troublées par d'autres diſgraces plus dignes encore de ſa Philoſophie. Il devint ſujet à des attaques de goute très-fréquentes, & ces attaques ne furent que le prélude de deux cataractes qui le rendirent entierement aveugle. Il ſupporta la perte de la vûe avec autant de conſtance, qu'il avoit ſupporté celle de ſon pécule. Il n'en fut ni moins aſſidu ni moins utile à nos Aſſemblées; & quand au bout de trois ans ſes cataractes furent parvenues au point de maturité néceſſaire pour l'opération, il ſe contenta d'avoir par ce moyen recouvré un œil qui ſuffiſoit à ſes travaux, il ne put ſe réſoudre à ſacrifier encore ſix ſemaines ou deux mois de temps pour le ſecond, qu'il tenoit, diſoit-il, en réſerve, & comme une reſſource contre de nouveaux malheurs.

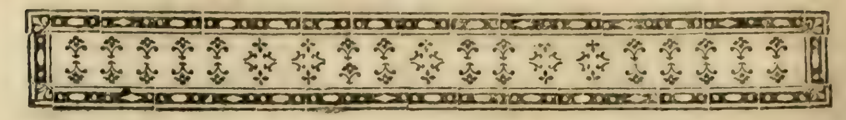
Celui-ci retarda beaucoup l'impreſſion des œuvres de M. de Tourreil, dont il s'étoit chargé, & auſquelles ſon amitié n'héſitoit

n'héſitoit pas à donner la préférence ſur les ſiennes propres. Mais le tort plus conſidérable que cet accident a cauſé au public, c'eſt d'avoir empêché M. l'abbé Maſſieu de mettre la derniere main à ſon Pindare françois, dont la traduction eſt cependant finie, mais dont les notes ne ſont qu'aux deux tiers.

Un autre ouvrage qu'il laiſſe imparfait, c'eſt l'hiſtoire de la Poëſie françoiſe, qu'il avoit conduite depuis ſon origine juſqu'au temps de François Ier, & qu'il ſe propoſoit de pouſſer juſqu'à celui des Corneilles & des Racines. A la tête de cette hiſtoire, devoit marcher le diſcours ſur l'uſage de la Poëſie dont nous avons déja parlé, & qui eſt imprimé dans le deuxiéme volume des Mémoires de l'Académie, avec ſes Diſſertations ſur les Boucliers votifs, & ſur les ſermens des Anciens,& un paralléle d'Homére & de Platon. On trouvera dans le troiſiéme & le quatriéme volumes, outre les Odes de Pindare dont nous avons auſſi parlé, d'autres Diſſertations de lui ſur les Graces, ſur les Heſpérides, & ſur les Gorgones, toutes écrites d'un ſtyle net, exact, brillant, quand la matiere le permet, plus fait, ce ſemble, pour perſuader que pour plaire, & dès-là produiſant néceſſairement l'un & l'autre. Rien de négligé ne ſortoit de ſes mains; il ſe préparoit à ſes leçons du Collége Royal, comme s'il avoit eu à y parler devant ſes maîtres, & ne plaignoit pas à ſes moindres piéces ce dernier travail qui en cache l'art ſous les apparences d'un naturel facile. Il connoiſſoit & rendoit trop bien les charmes de la Poëſie, pour croire que le don lui en eût été refuſé: auſſi n'eſt-ce qu'à ſon extrême retenue qu'il faut imputer le peu d'uſage qu'il en faiſoit. On ſe ſouvient encore ici d'un Poëme latin qu'il nous lût un jour ſur le Caffé, & dont les graces impoſeroient à la poſtérité, ſi Horace & Virgile avoient connu cette liqueur.

Mais, de quelque genre, & de quelque prix que puiſſent être ſes ouvrages poſthumes, le legs qu'il en a fait à M. de Sacy, a heureuſement pourvû à leur ſûreté & à leur gloire.

Il mourut d'apopléxie le 26e de Septembre dernier dans ſa 58e année.



ELOGE
DE M. LE MARQUIS DE BERINGHEN.

1723. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

JACQUES-LOUIS DE BERINGHEN, Comte de Château-Neuf & du Plessis-Bertrand, Seigneur d'Armanvilliers, Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de Sa Majesté, & Gouverneur des Citadelles de Marseille, naquit à Paris au petit Bourbon le 20 d'Octobre 1651.

Sa famille, originaire du Duché de Gueldres, vint s'établir en France sous le regne de Henry IV, qui employa Pierre de Beringhen, ayeul de celui dont nous parlons, en d'importantes négociations auprès des Princes d'Allemagne. Son fils, Henry, Comte de Beringhen, craignant de s'être rendu suspect au Cardinal de Richelieu par un attachement trop marqué à la personne de Louis XIII, s'éloigna de la Cour, passa au service de la Suéde & de la Hollande, alors nos Alliés, & s'y distingua tellement, qu'il étoit devenu Capitaine des Gardes du Grand Gustave quelque temps avant la bataille de Lutzen, où ce Prince fut tué; & qu'il commandoit les Cuirassiers de Frederic-Henry Prince d'Orange, le plus fameux Capitaine de son siécle, quand le Cardinal de Richelieu mourut. Le Roi le rappella aussitôt, & récompensa comme une suite de sa fidélité, une absence aussi glorieuse qu'involontaire. A son retour, il épousa Anne Dublé d'Uxelles, fille du Marquis d'Uxelles Lieutenant général des armées du Roi, mort de ses blessures au siége de Gravelines, peu de temps après avoir été désigné Maréchal de France & Cordon bleu; honneurs, sur lesquels la fortune & la valeur se sont bien mieux entendues en faveur de M. le Maréchal d'Uxelles son fils.

C'est de ce mariage que naquit M. le Chevalier de Beringhen; car comme il n'étoit pas l'aîné, on le fit Chevalier de Malthe dès le berceau. Il fut élevé dans la maison paternelle

avec tout le ſoin que demandoient ſa naiſſance, ſa deſtination, & les talens qui ſe développerent en lui preſque dès l'enfance. Il apprit avec le latin la plûpart des langues vivantes dont il pouvoit faire uſage: on lui enſeigna les Mathématiques, le Deſſein ſur-tout, & les Fortifications: enfin, il fit ſes caravannes avec tout le ſuccès poſſible. Mais il les eut à peine achevées, qu'elles lui devinrent inutiles, du moins par rapport à l'objet qui les lui avoit fait entreprendre. Son frere aîné, le Marquis de Beringhen, fut tué d'un coup de canon en entrant dans la tranchée devant Beſançon, à la tête du Régiment Dauphin qu'il commandoit. C'étoit un ſujet de la plus grande eſpérance, & un de ceux que M. Deſpreaux, dans ſon Epître au Roi ſur le paſſage du Rhin, nomme entres Volontaires de diſtinction qui les premiers ſe jetterent avec intrépidité dans le fleuve.

La Salle, BERINGHEN, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblans ſous un ſi noble poids.

Après cette perte, M. le Chevalier de Beringhen devint l'unique reſſource de ſa famille; il quitta l'Ordre de Malthe, le Roi lui donna un Régiment de Cavalerie, puis le Guidon des Gendarmes de Bourgogne; & la paix ayant été conclue quelques années après à Nimégue, Sa Majeſté l'attacha plus particulierement à ſa perſonne, en lui accordant la ſurvivance & l'exercice de la charge de premier Ecuyer, dont ſon pere étoit pourvû dès le temps de Louis XIII.

M. le Premier qui n'avoit que 26 à 27 ans, & qui dans un âge ſi peu avancé, joüiſſoit déja de toute la réputation de probité, de conduite & de bravoure, qui peut flatter un Militaire vertueux, trouva dans ce nouveau genre de ſervice, une récompenſe plus flatteuſe encore, l'eſtime & la confiance de ſon maître: auſſi ne lui manquoit-il aucune des qualités qui pouvoient l'en rendre digne. Il joignoit entr'autres à une pénétration vive & diſcrette, une exactitude, une intelligence & une activité d'autant plus aimables, qu'elles étoient dégagées de tout l'extérieur des empreſſemens; & la ſituation où la Cour ſe trouvoit alors, augmentoit infiniment le prix de toutes

ces qualités naturellement si précieuses. On le reconnut à la premiere promotion que le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit : il en fut un, quoique M. de Beringhen le pere, qui vivoit encore, le fût de la promotion précédente, & que cette décoration, capable d'illustrer en un seul sujet des familles très-nombreuses, ne se fût point encore vûe placée en même temps sur la tête d'un pere & d'un fils, qui à eux deux, faisoient, pour ainsi dire, toute leur famille, ou du moins tout ce qui portoit leur nom dans le Royaume.

Dans la même année, qui étoit l'année 1688, il fut envoyé au-devant de la Reine d'Angleterre, qui se réfugioit en France ; il la reçut à Boulogne sur mer avec une politesse & des soins qui auroient pû lui faire oublier ses malheurs, s'ils eussent été moins grands, & il l'accompagna jusqu'à S. Germain en Laye.

La guerre s'étant renouvellée immédiatement après, & le Roi ayant pris lui-même le commandement de ses armées, M. le Premier le suivit, non-seulement par le devoir de sa charge, mais par un ordre exprès, & avec une distinction si personnelle, que dans le voyage & dans les marches il étoit toujours seul avec le Roi dans sa caléche. Sa modestie gémissoit souvent d'un honneur trop propre à exciter la jalousie des Courtisans, quoique bien calmée d'ailleurs à son égard, par la connoissance qu'ils avoient de son désintéressement & de sa vertu. Mais cet honneur, toujours si envié, n'étoit peut-être pas moins dangereux par lui-même. Dans ces conversations longues, habituelles, presque forcées, un Prince exercé de longue main à discerner les esprits & les cœurs, a bien-tôt mis au creuset toutes les espéces de mérite, dont l'apparence auroit pû le surprendre dans des circonstances & des momens heureux. M. le Premier étoit digne de cette épreuve, & il la soutint si avantageusement, que quand Monseigneur alla ensuite commander en Flandres, le Roi le lui donna de même comme une personne de confiance, qu'il pouvoit utilement consulter dans les conjonctures délicates. Enfin, quand M. le Duc de Bourgogne vint pour la premiere fois à Paris, il eut ordre du Roi d'y voir & d'y embrasser de sa part M. de Be-

ringhen le pere, vénérable vieillard, dont le corps étoit courbé ſous le faix des exploits & des années, mais dont l'eſprit toujours ſain & entier, ſembloit attendre pour ſa miſſion cette derniere marque de la bonté du Prince.

L'extrême conſidération & l'eſtime générale dans laquelle étoit M. le Premier, parurent d'une maniere plus éclatante encore dans ce qui lui arriva au commencement de l'année 1707. On étoit au fort de la guerre, & les ennemis enhardis par les ſuccès de leur derniere campagne, ſe croyoient en droit & en état de tout entreprendre. Un de leurs partis, compoſé de trente hommes ſeulement, mais preſque tous Officiers, s'étant partagé en diverſes petites troupes, oſa venir juſqu'aux portes de la Capitale, & ſe répandre entre Paris & Verſailles, pour enlever ſur le chemin quelqu'un de nos Princes. Le 24 Mars, entre 6 & 7 heures du ſoir, ils apperçurent ſur le pont de Séve un caroſſe à ſix chevaux aux armes & avec la livrée du Roi : c'étoit M. le Premier, qu'ils prenoient pour Monſeigneur. Ils firent le ſignal dont ils étoient convenus, leurs petits détachemens ſe réunirent, ils joignirent le caroſſe à l'entrée de la plaine, M. le Premier fut enlevé en un inſtant, & on ne le ſçut que par le retour de ſes gens, qui avoient été eux-mêmes retenus long-temps. Dès que le Roi en fut informé, il fit partir un Exempt avec vingt Gardes; M. de Chamillart qui étoit à Leſtang, fut chargé d'envoyer des ordres aux Gouverneurs des places frontieres, les autres Secrétaires d'Etat dépêcherent des courriers, chacun dans leur département; les Officiers de la petite Ecurie monterent à cheval; des Seigneurs, & nombre d'amis particuliers de M. le Premier en firent autant, & prirent les uns la route de Flandres, les autres celle d'Allemagne, d'autres enfin celle des côtes voiſines, tandis que les Maréchauſſées du plat-pays parcouroient les villages & les bois. Le zéle & la prudence humaine ne pouvoient rien de plus: mais le Partiſan, homme d'expérience, qui avoit bien prévû l'éclat & les ſuites d'une capture de cette eſpéce, n'avoit auſſi négligé aucune des précautions qui pouvoient aſſûrer ſa retraite. Un obſtacle imprévû, & celui dont ſon cœur ſe défioit le moins, trompa ſa vigilance: ce fut le

tendre respect que lui inspira son prisonnier. Il lui avoit d'abord annoncé au péril de sa vie, la nécessité d'une diligence incroyable, pour laquelle ses relais étoient disposés, & M. le Premier s'y prêtoit de bonne foi dans toute l'étendue de ses forces. Le Partisan au contraire, cédant à je ne sçais quels mouvemens inconnus, se rallentit insensiblement, commence à craindre pour la santé d'un homme qu'il n'avoit jamais vû, & qu'il venoit de prendre comme ennemi : il le prévient sur des ménagemens qu'il n'auroit osé lui demander, il le fait reposer trois heures entieres dans la forêt de Chantilly, & lui trouve une chaise de poste pour le moins fatiguer. Par là furent absolument dérangés le temps & l'ordre de la marche. Déja les garnisons françoises informées de l'enlevement, sont en campagne, & M. le Premier est repris à quelques lieues de Ham. Il dormoit tranquillement dans sa chaise, quand un Maréchal des logis du Régiment de Livry, attaqua, lui troisiéme, l'escorte qui l'emmenoit, & l'obligea d'autant plus aisément à se rendre, qu'elle se voyoit sur le point d'être environnée de toutes parts. Le premier usage qu'il fit de sa connoissance & de sa liberté, fut de sauver la vie, & de procurer un bon traitement à tout le parti.

On voulut ensuite agiter la question, sçavoir si le chef & sa troupe devoient être regardés comme de vrais prisonniers de guerre, ou comme des malfaiteurs qui, violant le sacré domicile des Rois, s'étoient proposé d'insulter le Prince au milieu de sa Cour; & la décision ne paroissoit pas douteuse : mais M. le Premier employa tout son crédit pour l'empêcher. On ne les punit point ; ils ne furent retenus que par des fêtes & des spectacles où l'on couroit en foule pour les voir eux-mêmes, & comme pour s'assûrer davantage du retour de M. le Premier : enfin, ils repartirent avec de bons passeports, & chargés de présens qui excédoient une simple rançon.

Le mérite & les talens de M. le Premier n'étoient pas d'un seul regne, & ils étoient trop connus pour être négligés pendant la Régence. Il fut d'abord nommé à la premiere place de Conseiller dans le Conseil du dedans du Royaume, & on lui donna ensuite en particulier la direction générale des Ponts

& Chauſſées, ou plûtôt on le donna à cette direction, qui preſqu'abandonnée, reprit peu à peu ſous ſes ordres, par l'utilité des travaux & la fidélité de l'adminiſtration, l'ancien relief qu'on ſçait qu'elle avoit à Rome ſous les premiers Magiſtrats de la République.

Nous avons rapporté dans le premier volume de l'Hiſtoire de cette Académie, que dans ſes commencemens, & lorſqu'elle n'étoit encore compoſée que de cinq ou ſix perſonnes tirées de l'Académie Françoiſe, elle étoit principalement occupée du ſoin d'imaginer des ſujets pour les Tapiſſeries du Roi, & les différens ouvrages de Peinture & de Sculpture dont on ſongeoit à embellir Verſailles: que l'on y régloit le choix & l'ordre des Statues, des Vaſes & des Groupes: que l'on y conſultoit les ornemens des Fontaines, des Boſquets, & tout ce que l'on propoſoit pour la décoration des appartemens & l'embelliſſement des jardins. Nous aurions pû dire, & c'eſt peut-être moins la crainte d'une digreſſion que la modeſtie de M. le Premier qui nous en a empêché, qu'il étoit lui-même en ce genre une petite Académie à part pour le Roi, qui ne ceſſoit de le conſulter, & qui paroiſſoit quelquefois jaloux de ſon ſuffrage, au point que lorſqu'en ſon abſence, les le Brun, les Girardons, les le Notre, ou les Manſards lui faiſoient voir quelque choſe de leur façon qui lui plaiſoit, il leur diſoit que cela lui paroiſſoit beau, & que M. le Premier en ſeroit, ſans doute, bien content.

Un homme d'un goût ſi ſûr, ſi délicat & ſi accrédité ne pouvoit échapper aux vœux de l'Académie, quand il plut au Roi d'y augmenter le nombre des Académiciens juſqu'à 40, parmi leſquels il y avoit dix places d'Honoraires. M. le Premier en eut une, & quoiqu'il lui fût comme impoſſible de la venir occuper, à cauſe du ſervice actuel qui l'attachoit à la perſonne du Roi; que même l'objet des travaux de cette Compagnie fût infiniment changé & beaucoup plus étendu, il ne lui fut cependant pas inutile; il étoit en quelque ſorte l'Académicien de la Cour, il y rempliſſoit lui ſeul preſque toutes les fonctions de l'ancienne Académie.

La Peinture, la Sculpture, la Gravûre, tous les Arts en

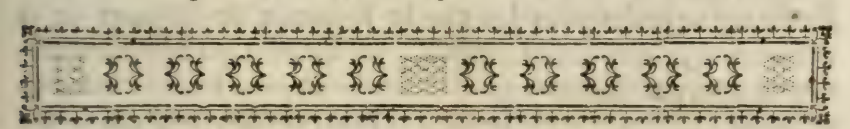
général, lui rendoient comme à l'envi une eſpéce d'hommage d'autant plus glorieux, qu'il l'exigeoit moins. Il avoit joint à un cabinet d'excellens livres, le plus ample & le plus beau recueil d'eſtampes que l'on connoiſſe ; & ce recueil immenſe n'étoit pas pour lui, comme pour la plûpart des hommes, une curioſité vaine & faſtueuſe. Le choix de chaque piéce indiquoit ſa connoiſſance, & l'ordre ſingulier qu'il y avoit mis, marquoit l'uſage qu'il en ſçavoit faire. C'étoit entre ſes mains une bibliothéque vivante, qui inſtruiſoit ceux même qui ne vouloient que s'en amuſer ; une bibliothéque qui ſe déployoit en bien moins de temps qu'on n'auroit pû parcourir dans une autre un ſeul volume imprimé, & qui paſſant immédiatement des yeux à l'eſprit, y laiſſoit, comme le dit Horace, des traces plus ſûres & plus fidéles, que celles qu'un ſon léger y forme par le ſecours de l'oreille.

Tel étoit, après le bien public & les devoirs de la vie civile, l'objet qui touchoit le plus M. le Premier ; car pour le bien public, il ne croyoit pas que ce fût aſſez de le préférer à tout, de lui ſacrifier ſon temps & ſon repos, il y ajoûtoit, quand il le falloit, ſon propre bien ; & c'eſt ainſi qu'il a fait ſubſiſter la petite Ecurie dans des temps difficiles, & qu'en d'autres temps il ſuppléoit de ſa bourſe à la modicité des appointemens ordinaires. C'eſt ainſi encore, que dans la conſtruction ou la réparation d'ouvrages publics & importans, il dédommageoit quelquefois ceux qui avoient fidélement exécuté des marchés onéreux, ou qu'il faiſoit refaire ce qui n'étant pas abſolument mal, pouvoit recevoir par de nouveaux ſoins plus de ſolidité & de perfection. Il rempliſſoit avec un zéle égal les devoirs de la vie civile ; bon pere, bon mari, ami généreux & fidéle, cœur tendre & compatiſſant, toûjours occupé à rendre de bons offices, ne croyant jamais y avoir ſi bien réuſſi, que quand il en avoit pû dérober la connoiſſance à ceux à qui il les avoit rendus : faiſant des charités réglées, en faiſant d'extraordinaires, ne leur preſcrivant communément d'autres bornes que ſon pouvoir, & ne les eſtimant jamais davantage, que lorſqu'elles l'avoient perſonnellement privé de quelques douceurs.

Sa conſtance & ſa piété ſe ſont particulierement ſignalées dans les douleurs aiguës de ſa derniere maladie, qui a duré près d'un an, & dont il eſt mort le premier Mai dernier au milieu de ſa 72e année.

Il avoit épouſé en 1677 Marie-Eliſabeth d'Aumont, petite-fille du Maréchal d'Aumont & du Chancelier le Tellier; il en laiſſe neuf enfans, ſix filles & trois garçons, dont l'aîné, qui eſt Maréchal de camp, eſt auſſi premier Ecuyer du Roi, & Gouverneur des Citadelles de Marſeille.

Nous ne ſçaurions attribuer qu'à l'eſprit de modeſtie, ſouverainement héréditaire dans cette maiſon, le peu de Mémoires dont elle nous a aidés pour l'Eloge du défunt : il eſt vrai qu'elle pouvoit s'en repoſer en toute ſûreté ſur la voix & les ſentimens du public; mais pour nous, c'eſt préciſément le cas où ce même public ſe ſeroit le plus offenſé de notre ſilence.



ELOGE
DE M. BOIVIN L'AINÉ.

LOUIS BOIVIN, Avocat au Parlement, & Penſionnaire de l'Académie des Belles Lettres, naquit le 20 de Mars 1659 à Montreuil l'Argilé, petite ville de la haute Normandie dans le Diocèſe de Lizieux. Ses parens, malgré la modicité de leur fortune, s'étoient rendus reſpectables dans tout le canton par un grand fonds de probité, de religion, & même de littérature.

1724. Aſſemblée publique d'après la Saint Martin.

Louis Boivin ſon pere, & François Boivin ſon ayeul, étoient les meilleurs Avocats du pays; & Marie Vattier ſa mere étoit ſœur du fameux Pierre Vattier, Profeſſeur Royal en langue arabique, un des plus ſçavans hommes du dernier ſiécle.

L'Académicien dont nous parlons, eut d'abord à Montreuil

le même maître que son pere, un bon prêtre, qui avoit plus de goût que d'érudition, & qui eut la bonne foi de prendre congé de son disciple dès qu'il s'apperçut qu'il n'avoit plus rien à lui apprendre. Ce fut de très-bonne heure, car il n'avoit qu'environ 15 ans quand on l'envoya à Rouen, où il fit sa Seconde & sa Rhétorique au Collége des Jésuites.

Une envie démesurée de devenir sçavant, & sçavant de profession, l'éleva sans peine au-dessus de ses compagnons d'étude. Il étoit toujours le premier de sa classe, & il en remportoit tous les prix; enfin, il étoit sur le point d'aller à Montreuil pendant les vacances, étaler ses petits triomphes aux yeux d'une mere qui l'aimoit tendrement, quand il apprit qu'elle étoit morte. C'étoit peut-être la seule circonstance capable d'augmenter sa douleur; quoi qu'il en soit, il ne vint à bout de la calmer que par un vœu en forme qui étoit bien digne d'un sçavant: ce vœu fut de renouveller tous les ans le souvenir de la perte de sa mere par quelque piéce de prose ou de vers en son honneur. On ne sçait pas quand il peut en avoir obtenu la dispense, on présume seulement que ce fut à la mort de son pere qui arriva peu de temps après, & on le présume parce que dans ses papiers, il ne s'est trouvé que cinq ou six de ces piéces, toutes des prémieres années, & que la sixiéme a pour titre, *Lettre à mon pere & à ma mere dans le Ciel.* Il feroit difficile de rien imaginer de plus affectueux que cette lettre, nous osons même dire de plus sensé, en ce que l'Auteur l'a chargée de presque toutes les réflexions qui pouvoient naturellement y servir de réponse.

M. Boivin n'avoit que vingt-deux ans quand il perdit son pere, & l'amour des Lettres l'avoit déja amené deux fois à Paris. L'objet de son premier voyage fut de mettre dans la Bibliothéque de M. Colbert la traduction latine de toutes les œuvres d'Avicenne, promise depuis long-temps, & nouvellement achevée par M. Vattier, qui à sa mort en avoit fort recommandé le manuscrit. Mme Vattier sa veuve, & M. Boivin son neveu, fidéles aux vûes du défunt, vinrent exprès à Paris, s'adresserent à M. Chapelain, lui remirent le manuscrit, & s'en retournerent à Montreuil sans sçavoir quel seroit

le fort de ce grand ouvrage, qui s'eſt enfin comme perdu par le ſoin même que l'on ſembloit avoir pris de le conſerver. M. Thevenot, ami de M. Vattier, n'en étoit pas en peine, il ſçavoit où il étoit, mais il en faiſoit myſtère, & quand on lui en parloit, il ſe contentoit de répondre qu'il ne ſeroit jamais confié qu'à gens bien en état d'en procurer l'édition. Depuis la mort de M. Thevenot, il n'a pas été poſſible de le découvrir; cependant, l'étendue & l'importance du travail, la réputation de l'original, le mérite des autres traductions que M. Vattier nous a laiſſées, tout rend celle-ci digne encore des plus ardentes recherches, & nous les propoſons dans le lieu du monde le plus propre à publier des monitoires ſur les pertes, ou les larcins de cette eſpéce.

Le ſecond voyage que M. Boivin fit à Paris, fut pour y étudier en Philoſophie. Il fit ſon cours au Pleſſis, ſous le célébre Paul Cohade, qu'on appelloit le Philoſophe ſubtil, & dont il gagna auſſi-tôt les bonnes graces par une aſſiduité exemplaire à ſes leçons, par un talent merveilleux pour la diſpute; & on ajoûte, car les grands hommes ne laiſſent pas d'être quelquefois ſenſibles à de petites choſes, par la propreté de ſon écriture, & les bordures en vignettes dont il ornoit toutes les pages de ſes cahiers.

De la Philoſophie, il paſſa à l'étude de la Théologie, de la Juriſprudence & de la Médecine, avançant d'un pas égal dans toutes ces connoiſſances, parce qu'il n'avoit de prédilection pour aucune. Il faiſoit beaucoup plus de progrès dans l'étude des Belles Lettres, à qui il ne paroiſſoit donner que quelques momens perdus, & dont il n'avoit pour confidens que M. Chapelain & le P. Lallemant Prieur de Ste Geneviéve, encore ſe donnoit-il bien de garde de découvrir au premier la violence du penchant qui le portoit à faire des vers françois; il en faiſoit par milliers, mais, pour en montrer à M. Chapelain, il attendoit que ſa veine eût enfanté quelque piéce privilégiée, qui pût faire honneur au ſuffrage d'un tel juge, & il s'en flatta apparemment trop tôt. Un jour donc, plus content de lui-même qu'il ne l'avoit encore été d'aucune de ſes pro-

ductions en ce genre, il l'exposa aux yeux de M. Chapelain, qui la veille l'avoit fort loué sur sa Prose françoise & sur sa Poësie latine. A l'aspect du nouvel ouvrage, M. Chapelain fronça le sourcil, & à mesure qu'il avançoit, il reprenoit dans les vers du jeune Poëte ce qu'il n'appercevoit pas lui-même dans les siens, & ce qui auroit dû les en guérir tous deux, une vaine enflure, un brillant faux & obscur, & si peu de naturel, qu'enfin il lui conseilla de renoncer pour jamais à cette manie. Quel Oracle! ce fut pour lui un coup de foudre. A la lettre, il en pensa mourir; & peu de jours après, confiant au papier le récit de sa disgrace, il composa un discours que nous avons vû écrit de sa main avec ce titre singulier, *Flux de Mélancholie.* Il commence ainsi. *Dans l'état où je suis, il n'y a que Dieu qui puisse me consoler.... Je suis si ennuyé du monde, que si ce chagrin me continue, j'espere au moins qu'il m'en tirera bientôt. Il me semble que j'écris mon testament*, &c.

Après ce début, & quantité d'autres réflexions aussi lugubres, il vient au chagrin particulier qui le dévore. *On m'a fait entendre*, dit-il, *que ce n'étoit pas mon talent de faire des vers françois, quoiqu'il me semble que je ne sçaurois vivre sans cela. Il n'est pas croyable combien un mot comme celui-là est difficile à digérer à gens de mon humeur... Mon naturel*, poursuit-il, *est porté aux vers plus qu'à toute autre chose, & un des plus judicieux hommes de France, n'approuve pas que j'en fasse de François! A quoi me serviront ces latins, quand j'y serois un Virgile, puisque l'on n'en a que faire de deux?*

Le reste de la piéce est plein de pareilles saillies d'une admirable naïveté; il y fait entr'autres un portrait de lui-même qu'on ne soupçonnera pas d'être flatté. *Mon humeur*, dit-il, *est sauvage & retirée, fort approchante de celle de l'oiseau de Minerve: franche jusqu'à la rusticité, fiere jusqu'à l'indépendance, flottante & incertaine jusqu'à ne me déterminer à quoi que ce soit, entreprenante jusqu'à vouloir tout sçavoir & tout pratiquer, présomptueuse jusqu'à faire vertu d'ambition; cachant si peu mes défauts que souvent j'en fais vanité, & rarement m'imaginé-je qu'il n'ayent pas quelque chose d'héroïque.*

C'étoit dans ſa 23e ou ſa 24e année au plus que M. Boivin ſe dépeignoit ainſi, & quelques traits que l'âge & les travaux ayent donné lieu d'ajoûter à cette premiere peinture, elle s'eſt toujours trouvée d'une parfaite reſſemblance.

L'amitié & les conſeils du P. Lallemant ne lui furent pas moins utiles que ceux de M. Chapelain. Ce premier l'avoit engagé à ſon inſçû avec M. de Carcavy, pour travailler à la Bibliothéque du Roi; mais il s'en défendit ſur ce qu'il avoit en province un petit frere, qu'il vouloit faire venir à Paris pour y prendre ſoin de ſon éducation. En effet, il l'y fit venir cette année-là même, & ce qui ne doit pas être oublié, c'eſt que le ſçachant en chemin, il fit, certes plus en dépit de M. Chapelain que d'Apollon, des Stances françoiſes pour l'heureuſe arrivée de ce cher pupille. Qui ne liroit que les premiers vers de ces Stances, les attribueroit à Horace, & les croiroit faites pour Virgile.

Fier Autan, Pere des Orages,
Arrête ton vol, &c.

Ce qui ſuit marque un excellent naturel, & l'empreſſement qu'il avoit de conſacrer à l'inſtruction de ce frere les plus belles années de ſa vie, comme s'il avoit prévû qu'elles en ſeroient auſſi les plus honorables.

L'érudition de M. Boivin étoit regardée alors comme une eſpéce de prodige, il y avoit peu de livres ſçavans qu'il n'eût exactement lûs, & qu'il ne ſçût preſque par cœur. Pluſieurs Magiſtrats ſe faiſoient un plaiſir de revoir avec lui les Auteurs des bons ſiécles.

M. Bignon, pere de Mrs Bignon, devenu Conſeiller d'Etat, après vingt années d'exercice dans la charge d'Avocat général, lui avoit aſſigné des heures fixes, où ils reliſoient enſemble les endroits choiſis des Poëtes & des Orateurs Grecs, qui avoient fait les delices de ſa jeuneſſe; & M. le Pelletier, qui revoyoit de même avec lui les Poëtes & les Orateurs Latins, le goûta au point, que pour l'aſſocier plus intimement à ſes lectures, il l'engagea à venir demeurer chez lui, & que

quand il l'eut une fois en sa possession, il ne borna pas à ce premier projet l'utilité qu'il en pouvoit tirer. Mrs ses fils, revenus du Collége, ouvrirent dans la maison paternelle une nouvelle carriere d'études. M. Boivin en eut la principale direction, & par ses soins ils firent dans le cours d'une année des exercices célébres sur la Géographie, sur l'Histoire & sur plusieurs autres matieres de Littérature. Aux deux fils aînés de M. le Pelletier, dont l'un est mort Evêque d'Orléans, & l'autre ci-devant premier Président du Parlement, mene présentement dans le sein de sa famille une vie sainte & paisible, se joignirent deux autres freres, qui sont M. l'Evêque d'Orléans d'aujourd'hui & M. le Garde des Sceaux : enfin, pour augmenter l'émulation par le nombre & la qualité des sujets, M. le Pelletier prit encore chez lui, & admit dans cette illustre école le frere, le pupille de M. Boivin. Ce fut là que l'aîné fit connoissance avec Santeuil, avec qui on prenoit plaisir à le commettre. Celui-ci né Poëte, & plus avide encore de louange que de conseils, lors même qu'il s'abbaissoit jusqu'à en demander, souffroit impatiemment la critique qui étoit le fort de M. Boivin, & à laquelle lui Santeuil donnoit souvent prise par les fautes de Grammaire, & de quantité qui lui échappoient : il ne lui en pardonnoit aucune, ce qui le faisoit entrer dans des fureurs plus que poëtiques, & formoit communément des scénes, qui du comique auroient bien-tôt passé à quelque chose de plus sérieux, sans la présence des Magistrats qui avoient l'inspection de cette espéce de théatre.

M. d'Armenonville.

Après cette année d'études domestiques, les fils de M. le Pelletier employerent les deux suivantes à leur cours de philosophie; & dans cet intervalle, M. leur pere Doyen honoraire de la Faculté de Droit, qui avoit conçû depuis long-temps le dessein d'en faire refleurir l'étude, prit avec M. le Chancelier le Tellier des mesures certaines pour l'exécution de son projet. M. Boivin fut choisi pour annoncer publiquement dans l'Université de Paris la réforme projettée. Il l'annonça par trois théses solemnelles, elle parut incontinent après, & ce fut le fils même de M. le Pelletier qui en donna l'exemple.

De-là M. Boivin auroit infailliblement été Antecesseur s'il l'avoit souhaité ; mais, parce qu'il s'étoit fait recevoir Avocat avant de prendre le bonnet de Docteur, il aima mieux fréquenter le Bareau qu'enseigner le Droit, quoiqu'on lui eût offert de le faire pourvoir gratuitement d'une charge de Conseiller à la Cour des Aydes, quand il auroit professé vingt ans.

Ce refus détermina le choix qu'on fit de M. Baudin Antecesseur, pour travailler avec M. le Pelletier le fils sur les principes du Droit civil. Sa maniere d'enseigner parut trop lente à M. Boivin, qui prétendoit jetter tout d'un coup son Eleve dans la lecture des textes, sans jamais entendre parler de cahiers ; mais M. le Pelletier le pere jugeant qu'il seroit plus malaisé de conserver les deux maîtres que de concilier les deux méthodes, s'en tint au Professeur en titre ; & pour retrouver l'autre au besoin, il pria M. Bignon, premier Président du Grand-Conseil, de le recevoir de sa main comme un dépôt précieux qu'il lui confioit. Cette destination convenoit d'autant plus à M. Boivin, qu'il continuoit d'être en relation avec M. Bignon le Conseiller d'Etat, frere du Président, & que M. le Pelletier vouloit bien rester toujours chargé du soin de M. Boivin le cadet, qui à l'âge de 18 ans, étoit déja un homme de Lettres.

Cependant, les deux freres ne purent vivre long-temps séparés, ils se réunirent au bout de dix-huit mois dans une maison particuliere, & l'aîné voulant assûrer le fruit de ses veilles, chercha à faire quelque acquisition en Normandie. On lui en proposa une dans le voisinage de Montreuil : il la fit, & elle lui fut malheureuse ; car persuadé qu'il pouvoit sans conséquence en discuter les moindres droits, il s'engagea dans quantité de procès ruineux. Le plus considérable fut celui qu'il eut contre l'Abbaye de la Trappe, pour une redevance de 24^{s} seulement, dont il ne vouloit pas que son fief de la Coypeliére fût chargé. Il fut condamné, & ces 24^{s} de rente lui couterent plus de douze années de procédures & sollicitations, & 12000^{l} de frais. Il falloit une Philosophie de la trempe de la sienne, pour s'en consoler aussi aisément qu'il s'en con-

ſola. *Il prétendoit avoir gagné ſon procès pendant douze ans, & ne l'avoir perdu qu'un jour.*

L'Académie des Inſcriptions que l'on formoit alors, vint encore au ſecours de la Philoſophie de M. Boivin. Il ne put d'abord y avoir qu'une place d'Eléve; mais en moins de 8 ou 10 mois il monta à l'aſſociation; & ſon extrême aſſiduité, jointe à un profond ſçavoir l'auroit vraiſemblablement conduit à la penſion avec la même rapidité, s'il avoit eu pour la ſociété les talens qu'il avoit pour l'étude. Ces talens-là même ſe tournoient très-ſouvent contre lui: la plus ſimple queſtion prenoit ſous ſes yeux la forme d'une hydre toujours renaiſſante, & devenoit entre ſes mains le ſujet d'une diſpute éternelle. L'étendue & la variété de ſes connoiſſances lui préſentoit mille objets à la fois; il héſitoit d'abord ſur la préférence, & ſe flattant enſuite de les ſaiſir toutes avec le même avantage, il commençoit ordinairement par embraſſer les plus éloignés. Il ne pouvoit lire ſes propres ouvrages ſans s'interrompre lui-même par des commentaires de vive voix, qu'il étoit rare de voir finir. A tout moment, il ſupplioit ſes confreres de lui faire des objections, pour éclaircir davantage les ſujets qu'il avoit entrepris de traiter; c'étoit, ſelon lui, la choſe du monde la plus utile; & n'en point faire, c'étoit la plus grande marque d'indifférence ou de mépris qu'on pût lui donner: cependant dès qu'on lui en faiſoit, il oublioit qu'il les avoit demandées avec inſtance, il n'étoit frappé que de la contradiction qui en réſultoit. Le point de la difficulté ſe perdoit preſque toujours dans ſes écarts imprévûs, & plus ſouvent encore dans une aigreur involontaire.

Vingt années entieres ſuffirent à peine pour familiariſer l'Académie avec les aſſortimens d'une telle érudition; mais ce temps arriva enfin: on reconnut avec plaiſir ce qui étoit exactement vrai, que perſonne n'avoit de meilleures intentions, plus de candeur, ni plus de droiture; que ſon cœur déſavouoit d'avance le fiel apparent de ſes expreſſions, & que quand on pouvoit ſe prêter à ſa ſurprenante volubilité, les choſes qu'il diſoit ainſi ſans ordre & ſans préparation,

ne

ne laiſſoient pas d'être bonnes en elles-mêmes, & la plûpart excellentes dans une place qui leur auroit mieux convenu.

Ses ouvrages imprimés ſe réduiſent à ce qu'on en trouve dans les Recueils de cette Académie. Il eſt ſeulement bon d'avertir, que ceux qui ſont employés dans la partie de l'hiſtoire, ne ſont que des extraits qu'il a fallu lui enlever de mémoire, par l'impoſſibilité de les avoir autrement; & que ceux qui ſont imprimés tout au long, ne l'ont été que ſur des copies dont on n'a pû lui confier la réviſion, à cauſe des changemens continuels qu'il n'auroit ceſſé d'y faire. Nos regiſtres en récélent encore quelques autres, dont nous rendrons un compte d'autant plus exact, que l'Auteur ſe propoſoit ſur-tout de porter dans la nuit des premiers temps le flambeau d'une critique élevée, hardie, & propre à ſervir un jour de baſe aux plus grands ſyſtêmes.

C'eſt dans cette vûe qu'il avoit compoſé trois petits poëmes chronologiques françois, où, ſous le titre de *Vers acromonoſtiques*, il avoit rangé les différens âges du monde, avec toutes leurs époques eſſentielles, & les principaux regnes. Ces poëmes qu'il avoit réſolu de publier ſous ſon nom, & indépendamment de l'Académie, ne ſont parvenus dans l'impreſſion que juſqu'à la ſeconde épreuve, heureuſement reſtée entre les mains d'un de ſes confreres, qu'il avoit prié par écrit de vouloir bien le critiquer, & qui s'en étoit ſagement abſtenu. Ils devoient être ſuivis de la traduction qu'il avoit auſſi faite en vers françois de preſque tout l'Evangile. Mais il promettoit depuis environ trente ans, un ouvrage qu'il a laiſſé bien plus en état de paroître; ce ſont des notes ſur Joſephe, où reſtituant le texte corrompu, rétabliſſant la chronologie altérée, comparant ſon Auteur, tantôt avec l'Ecriture ſainte, tantôt avec lui-même, il donne par-tout des preuves d'un ſçavoir immenſe. Il a mis ces notes à la marge de l'exemplaire du Joſephe tout grec imprimé à Baſle en 1544, qu'il prétendoit en être l'édition la plus ancienne & la plus correcte, & il les a écrites d'un caractère ſi menu, que quoiqu'il ſoit d'ailleurs très-diſtinct, on ne ſçauroit preſque le lire

qu'avec une loupe, de ſorte que ces marges rendroient dans l'impreſſion au moins le double du texte.

Il mourut le 22 du mois d'Avril dernier, pendant le cours des petites vacances que l'Académie a coutume de prendre depuis la ſemaine ſainte juſqu'à la *Quaſimodo*. Il avoit fait ſes pâques trois jours auparavant, & avoit encore été à l'égliſe la veille de ſa mort : voilà ce qui regarde le chrétien. Comme Philoſophe, il n'a pas été moins heureux ; libre de tout engagement, joüiſſant d'une ſanté ferme & robuſte, & ne connoiſſant pas de plus forte paſſion que celle d'étudier, & de parler de ſes études, il l'a ſatisfaite juſqu'au dernier moment de ſa vie. En qualité d'Académicien, il a de même fini ſelon ſes deſirs; il avoit tant de goût pour nos exercices, qu'il auroit ſouhaité les voir renouveller tous les jours, & pouvoir les faire durer du matin au ſoir; rien n'égaloit la véhémence de ſes déclamations contre les vacances les plus autoriſées par les réglemens, ou par l'uſage. C'étoit, diſoit-il, s'il en étoit le maître, le temps qu'il choiſiroit le plus volontiers pour mourir, comme n'ayant rien de mieux à faire. Il en a ſubi le ſort à l'age de 75 ans un mois & deux jours.

M. Boivin ſon frere, qui le ſuivoit immédiatement dans l'ordre du tableau, lui a ſuccédé au titre de Penſionnaire qu'il auroit eu dix ans plûtôt, ſi ſa reconnoiſſance, ſa tendreſſe & ſon reſpect ne l'avoient toujours obſtinément écarté des moindres concurrences avec ſon aîné.



MEMOIRES DE LITTERATURE

TIRÉS DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

DEPUIS L'ANNE'E M. DCCXVIII.
JUSQU'EN L'ANNE'E M. DCCXXV.

MEMOIRES



MEMOIRES
DE
LITTERATURE,

Tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

REFLEXIONS

Sur l'opinion des Sages du Paganisme, touchant la félicité de l'Homme.

Par M. l'Abbé ANSELME.



'HOMME veut être heureux; ce désir naît avec lui; il ne pense & n'agit que pour cette fin, dans le temps même qu'il s'en éloigne ou par aveuglement ou par corruption: & cette fin doit être le souverain bien auquel toutes choses se rapportent, & qui ne se rapporte à aucune. 25 de Mai 1723.

Les anciens Philosophes ont fait de merveilleux efforts pour le découvrir ; & chacun selon son goût, sa prévention ou sa passion, a prétendu apprendre à l'homme à se rendre heureux en cette vie : car leurs vûes ne s'étendoient pas plus loin. Si quelques-uns ont pensé d'une maniere plus spirituelle, ç'a été parmi beaucoup de ténébres & de contradictions ; & l'on ne voit pas dans leur conduite, qu'eux-mêmes ayent fait leur souverain bien de ce qu'ils prétendoient l'être.

J'ai cru que ce sujet pourroit attirer durant quelques momens, l'attention d'une Compagnie qui n'estime pas moins ce qui dirige le cœur, que ce qui éclaire l'esprit, & qui juge mieux du vrai que ces faux Sages, qui n'ayant qu'une connoissance superficielle de la nature de l'homme & de ses devoirs essentiels, se sont souvent égarés dans leurs vains raisonnemens.

Les connoissances qui font l'objet de l'esprit humain, sont d'une trop vaste étendue, & la vie est trop courte pour qu'elles puissent être embrassées par un seul homme. La gloire de cette Académie est de faire par plusieurs ce qu'un seul ne sçauroit faire : heureux si la foible portion où je tâche d'atteindre, pouvoit m'acquitter envers vous, Messieurs, sur les matieres qui conviennent au sérieux de ma profession.

Aug. de Civit. lib. 19. cap. 1.

Varron a recueilli jusqu'à deux cens quatre-vingt-huit opinions des Philosophes sur la félicité de l'homme ; & après en avoir fait un long détail, il les réduit toutes au bien du corps, au bien de l'ame, ou à tous les deux ensemble, c'est-à-dire à la vertu & au plaisir : & c'est en effet à quoi se rapporte tout ce qu'ils ont imaginé.

Les Stoïciens faisoient consister la félicité souveraine dans l'habitude de la vertu, & regardoient comme inutile tout ce qui étoit hors d'elle : renfermant tout le mérite de l'homme dans l'homme même, ils prétendoient que leur Sage étoit content dans la douleur, opulent dans la pauvreté, libre dans la servitude : la difformité, selon eux, ne l'empêchoit pas d'être beau, & la maladie ne diminuoit point sa santé : ils le croyoient plus élevé que tous les Rois de la terre, & ne reconnoissoient au-dessus de lui que Jupiter : ils avoient tort

de ne le pas croire au-dessus de Jupiter même, puisqu'un Dieu doit être sage par sa nature, au lieu qu'ils soutenoient que leur Sage l'étoit par sa propre vertu.

Un excellent esprit du Paganisme qui avoit pris le parti d'une Philosophie plus commode, après avoir rapporté ces avantages imaginaires, se moquoit de paradoxes si outrés, & concluoit par une raillerie :

Ad summum Sapiens uno minor est Jove, dives; Horat. Epist. I.
Liber, honoratus, pulcher, rex denique regum,
Præcipuè sanus, nisi cum pituita molesta est.

Mais qui croira que le Sage des Stoïciens fût un vertueux insensible? Quelque résistance que l'ame puisse faire par la vertu, une extrême douleur renversera toujours quelque sorte de bonheur que l'homme puisse avoir en ce monde : aussi Montagne se moque d'un Stoïcien tourmenté de la goute, qui s'écrioit que quelque grande que fût sa douleur, il n'avoueroit jamais que ce fût un mal : *le Philosophe*, dit-il, *bravoit la goute de parole, pendant que la goute bravoit le Philosophe en effet ;* & certainement il y avoit plus de vanité que de vertu dans cette fausse constance. Il ne faut donc pas faire de plus grandes recherches pour avouer que la vertu des Stoïciens étoit une vertu chimérique, & qu'il s'en falloit beaucoup qu'ils ne fussent parvenus à la connoissance du souverain bien.

Les Péripatéticiens soutenoient, au contraire, que la vertu ne faisoit pas la fécilité de l'homme, mais qu'elle étoit le moyen d'y parvenir : ils disoient qu'elle n'est désirable que par les actions qu'elle produit ; qu'il se peut faire qu'avec l'habitude de la vertu on demeure oisif, & que celui qui n'agit pas vertueusement, n'est pas heureux : mais pour rendre cette félicité parfaite, ils vouloient que la vertu fût accompagnée des richesses, de la santé, des sciences, & pour tout dire en un mot, de tous les biens du corps & de la fortune.

Mais, contre l'avis & l'expérience de ceux mêmes qui fréquentoient leur Ecole, ils donnoient à la vertu des compagnes

qui ne lui ſont pas néceſſaires, & dont la privation lui eſt ſouvent plus avantageuſe que nuiſible. On voyoit dès lors, comme on l'a vû dans la ſuite, que le pauvre qui a de quoi contenter la nature, eſt pour l'ordinaire plus ſatisfait que le riche, & que bien loin que les richeſſes ſoient propres par elles-mêmes à rendre l'homme heureux, c'eſt par elles que des millions de particuliers, & que des Etats entiers ſe ſont rendus malheureux. Tant que les habitans de Sparte conſerverent leur pauvreté, & menerent une vie dure & frugale, ils furent invincibles; mais dès que les richeſſes eurent introduit le luxe & la molleſſe parmi eux, les mœurs furent corrompues & la diſcipline militaire fut détruite. C'eſt à la même cauſe que Juvenal attribue la corruption des mœurs des Romains:

Juv. Sat. 6. verſ. 293.

Nullum crimen abeſt facinuſque libidinis, ex quo
Paupertas Romana perît.

Auſſi a-t-on reproché à Ariſtote qu'il donnoit à la vertu un équipage de courtiſane, & qu'il ne propoſoit qu'une félicité molle & effeminée. Mais il penſoit ſuivant ſon inclination; car Lucien, dans le dialogue de Diogéne & d'Alexandre, fait dire à ce Prince, que *ce Philoſophe avoit été le plus lâche de ſes flateurs, & qu'il avoit mis les richeſſes au nombre des biens qui rendent l'homme heureux, pour n'avoir honte ni de les demander, ni de les recevoir.*

L'inſcription du Temple d'Apollon dans l'Iſle de Delos étoit conçûe en ces termes: *De toutes les choſes la plus belle c'eſt la juſtice, la plus utile c'eſt la ſanté, & la plus agréable c'eſt la poſſeſſion de ce que l'on aime;* c'étoit les vœux que les hommes faiſoient alors à leurs Dieux. Les Sages demandoient un plus grand progrès dans la vertu, telle qu'ils la concevoient: les voluptueux demandoient l'accompliſſement de leurs déſirs déréglés; & ceux qui tenoient le milieu entre les uns & les autres, faiſoient des vœux pour la ſanté; & par là tous ſe croyoient heureux: car Apollon ſe vantoit d'avoir de quoi contenter tout le monde; ainſi s'abuſoient des hommes qui cherchoient le ſouverain bien où il n'eſt pas.

Ariſtote, qui rapporte cette inſcription, ne l'approuve point, & ſoutient que la juſtice, par laquelle il entend la vertu en général, eſt la plus belle & la plus utile. Les Sages de ce temps-là penſoient auſſi que par la ſeule vertu on parvenoit à la vie heureuſe & tranquille, comme le rapporte Juvenal : *Ariſt. Ethic. l. 1. cap. 9.*

Semita certe *Juv. l. 4. Sat. X.*

Tranquillæ per virtutem patet unica vitæ.

Mais le chemin leur en étoit-il bien facile? il falloit que la prudence leur apprît à diſcerner le bien qu'il falloit faire, du mal qu'il falloit éviter; qu'elle réglât leurs actions, & qu'elle bornât leurs déſirs : il falloit que la tempérance les fît abſtenir de tout ce qui étoit capable de leur nuire, que la force leur fît vaincre toutes les difficultés, que la juſtice les ſoumît aux Loix. Cette vertu que les Philoſophes élevoient ſi haut, donnoit une grande idée de leur doctrine, mais elle paroiſſoit très-foiblement dans leur vie; & il eſt trop évident qu'elle ne contribuoit ni à leur propre bonheur, ni à celui de leurs diſciples. Il eſt encore remarquable que pour être heureux il falloit, ſuivant Ariſtote, être parvenu à l'âge parfait; le temps de la jeuneſſe & celui de la vieilleſſe en étoient exclus. Miſérable félicité, dont les vices & les infirmités ſupprimoient la plus grande partie !

Parmi les autres biens, ils vouloient encore que les ſciences fuſſent néceſſaires, & ils ſe partageoient entre les ſciences ſpéculatives & la ſcience des mœurs.

Ariſtote donnoit la préférence à la contemplation, parce, diſoit-il, qu'elle eſt la plus excellente opération de l'entendement; parce qu'elle eſt plus épurée de la matiere; parce qu'elle ſe ſuffit à elle-même, en ce que l'homme peut contempler ſeul; parce qu'elle eſt dans le repos, au lieu que la vie active eſt dans le trouble & dans l'agitation. Il ajoûtoit que dans celle-ci l'homme agit en qualité d'homme, au lieu que l'autre a quelque choſe de divin. *Ariſt. Mor. l. 7. 2. 10. ad Nicom.*

Platon avoit dit auſſi que *le grand Philoſophe ignore le* *Plat. Dial. de Theæt.*

chemin qui conduit au Marché & au Palais, & qu'il ne se soucie point de sçavoir les Ordonnances que l'on publie; qu'il n'y a que son corps qui demeure dans la ville, & que son esprit jugeant toutes les autres choses indignes de son application; vole par tout ce qu'il y a de plus élevé dans le ciel, & recherche tout ce qu'il y a de plus caché dans la terre. Ceux qui pensoient de la sorte, regardoient comme un parfait bonheur, de connoître les causes & les effets de la Nature; de considerer les admirables productions qui se font dans le sein de la terre & de la mer, & enfin la parfaite harmonie avec laquelle le monde est composé :

Felix, qui potuit rerum cognoscere causas.

Mais le plus grand nombre des Philosophes ont regardé la science des mœurs comme la plus propre à rendre l'homme heureux. Socrate, devenu plus fameux encore que son maître Archélaus, & qui le premier porta la Philosophie à Athénes, quitta l'étude de la spéculation pour celle de la Morale : il ne croyoit pas que l'homme pût parvenir à connoître la nature divine ni ses sublimes opérations. Qu'il considere ou qu'il néglige le cours des Astres, ces globes lumineux rouleront toujours à leur ordinaire, notre connoissance ni notre ignorance n'y pouvant apporter aucun changement; mais celui qui n'a point la science du bien & du mal, ne sçauroit régler ses actions. Les connoissances les plus nobles, selon ce Philosophe, sont celles qui procurent de plus grands avantages, & qui préviennent de plus grands inconvéniens : à quoi sert d'exercer la plus grande opération de l'entendement, si elle est toujours accompagnée d'erreur, ou du moins d'obscurité? Souvent on embrasse, comme Ixion, un nuage au lieu d'un véritable corps, & comme il en naquit, selon la fable des hommes monstrueux *, les recherches les plus pénibles ne produisent souvent que des connoissances chimériques; s'il y a quelque chose de vrai, le faux y est mêlé si subtilement, qu'il est comme impossible d'y bien découvrir la vérité. Aussi, comme les voyes qui conduisent au

* Les Centaures moitié hommes & moitié chevaux.

mensonge sont infinies, & que celle qui mene à la vérité est unique; les Philosophes spéculatifs n'ayant pû tenir cette derniere, se sont partagés en différentes opinions, & ne se sont accordés sur aucune.

Xénophon, écrivant à Eschine le Philosophe, disciple de Socrate, le louoit de ce que négligeant des études séches & obscures, il ne s'étoit appliqué qu'à bien apprendre à régler sa vie. *Chacun reconnoît*, lui disoit-il, *que les sciences divines sont au-dessus de nous. Il suffit d'honorer les Dieux à cause de leur puissance, & il n'est ni facile ni loisible de rechercher quels ils sont: il ne faut pas que des esclaves cherchent à connoître la nature & les actions de leurs maîtres, sinon autant qu'ils en ont besoin pour les bien servir.* *Diogen. Laert. vii. Esch. lib. 1.*

Il avoit oui dire à Socrate que la contemplation est pour les Dieux, parce qu'ils connoissent la vérité; que le propre de l'homme est d'agir vertueusement, & que ses opérations doivent être proportionnées à sa nature. Prétendre imiter les Dieux, c'est, disoit-il, une entreprise pareille à celle de Salmonée, qui avoit voulu contrefaire les foudres de Jupiter.

Ces Philosophes se trompoient en croyant au-dessus de l'esprit humain, des sciences qui ont pour objet les choses divines: ils auroient rectifié leur sentiment, s'ils s'étoient contenté de les regarder comme difficiles; & ils auroient parlé comme l'Ecclésiaste, qui après s'être appliqué à connoître la doctrine & les erreurs, avoit trouvé que cela même étoit un travail affligeant, parce que la grande sagesse est un grand sujet de douleur, & que plus on a de science, plus on a de peine, *in multâ sapientiâ multa indignatio, & qui addit scientiam addit & laborem.* *Ecclesi. 1. 18.* Une partie de la science est de connoître les erreurs, & cette attention est plus difficile qu'elle ne le paroît. Plus on sçait, plus on trouve que l'on sçait peu, & plus on est indigné de s'être donné tant de peine: mais aussi, plus on étudie, plus on connoît la nécessité d'étudier; parce que la vie est trop courte, & la vérité trop cachée pour pouvoir la bien découvrir.

Nous pouvons inférer du sentiment même de ces anciens

Philosophes, quoiqu'imparfaitement exprimé, que les sciences quelqu'utiles & quelqu'agréables qu'elles soient, ne peuvent pas faire le bonheur de l'homme : il peut être heureux sans elles, mais il ne peut pas l'être sans la vertu ; & à n'en considérer que l'utilité, celles qui y conduisent sont préférables aux autres. La force de l'esprit ne paroît pas moins dans le réglement des mœurs, que dans la recherche des secrets de la nature ; & le plaisir qui naît des actions vertueuses, est au-dessus de celui qui ne vient que des méditations stériles.

Nous trouvons aussi que plusieurs Philosophes ont fait consister le souverain bien dans le plaisir, mais le mot grec ἡδονὴ, & le latin *voluptas*, est devenu dans leur bouche un nom équivoque, sur lequel ils se sont diversement expliqués.

Anthisténe, Aristippe, Eudoxe ont entendu par le nom de Volupté tous les plaisirs des sens, & y ont mis leur félicité : Jérôme le Rhodien l'a mise dans l'indolence & dans l'affranchissement de toute douleur. Comme Epicure ne croyoit pas que Dieu eût créé le monde, ni qu'il le gouvernât ; comme il soutenoit qu'après cette vie il n'y auroit ni punition ni récompense, & qu'en conséquence d'un dogme si extravagant, il nioit l'immortalité de l'ame ; on a crû devoir mal juger de ce qu'il entendoit par le nom de volupté ; & généralement parlant, la qualité d'Epicurien a toujours été odieuse. Cependant la plûpart de ceux qu'on appelloit honnêtes gens dans le paganisme, ont été ses partisans, non pas en philosophant à l'ombre & en cachant leur maniere de vivre, mais en suivant les opinions les plus conformes à la nature, dont ils aimoient à suivre le penchant ; & en se partageant, comme bien des gens font encore, entre les affaires & les plaisirs.

Examinons les raisons sur lesquelles leurs différentes opinions étoient appuyées, non-pas en ce qu'il y avoit de différent entr'elles, la discussion en seroit longue & ennuyeuse, mais en ce qu'elles se rapportent toutes au plaisir, tel que chacun le concevoit.

Ciceron veut que le plaisir comprenne deux choses, une joye dans l'ame, & une émotion agréable dans le corps, *lætitiam*

lætitiam in animo, commotionem ſuavem jucunditatis in corpore. *Quæſt. Acad.*
L'étroite liaiſon qui eſt entre l'ame & le corps, fait que le corps ſe reſſent du plaiſir & de la douleur de l'ame, & que réciproquement l'ame prend part au plaiſir & à la douleur du corps; parce que les deux parties ne ſont qu'un tout, qui eſt l'homme, & que les paſſions, auſſi bien que les actions, ſe rapportent aux perſonnes : d'où il s'enſuit qu'il n'y a point de plaiſir dans l'homme ſans quelque ſorte de paſſion. Mais celui que les Philoſophes lui ont donné pour fin, devoit être plus pur que Ciceron ne l'avoit compris.

La plûpart ont entendu par le plaiſir, la ſatisfaction que l'on oppoſe à la douleur, comme la derniere de toutes les fins que l'homme peut ſe propoſer; toutes les autres n'étant que des moyens pour parvenir à celle-là. Ils diſoient que l'homme déſire le plaiſir pour le plaiſir même, & toutes les autres choſes à cauſe du plaiſir qu'elles donnent: &, ſelon eux, le plaiſir avoit tant de rapport à la félicité, que l'on n'eſtimoit l'homme heureux qu'autant qu'il étoit content. Comme c'eſt un bien que d'être exempt de mal, c'eſt un plaiſir que d'être exempt de douleur : & ſuppoſant que la douleur étoit le plus grand mal de l'homme, ils concluoient que le plaiſir étoit ſon plus grand bien.

La fin eſt la premiere dans l'intention, & la derniere dans l'exécution; ainſi le plaiſir donne le premier mouvement à nos actions. Nous le cherchons quand il eſt abſent, & ſa préſence nous ſatisfait; & quoique les moyens de l'acquérir ſoient quelquefois déſagréables, conſidérés en eux-mêmes, ils empruntent leur agrément du plaiſir qu'ils doivent nous procurer.

Celui, par exemple, qui eſt poſſédé de l'amour de la gloire, s'expoſe à de grands travaux & à d'extrêmes périls. Lorſque Régulus empêcha l'échange des priſonniers Romains avec ceux des Carthaginois, il ſçavoit les tourmens qu'on lui préparoit, *atqui ſciebat quæ ſibi barbarus tortor pararet :* mais l'éclat de la gloire qu'il ſe propoſoit, avoit pour lui plus de charmes, que ſa mort prochaine ne lui donnoit de terreur. Il choiſit donc *Carm. Horat. lib. 3. Od. V.*

le parti qui lui procuroit plus de plaisir, & rejetta celui qui lui auroit causé plus de douleur; & à cet exemple on pourroit en ajoûter une infinité d'autres.

Il semble que la vertu même ne seroit point agréable sans le plaisir: plusieurs en connoissent le mérite, & ne la pratiquent point, parce qu'elle leur plaît moins que leurs inclinations vicieuses. Tout homme vertueux, dit Aristote, se plaît dans la pratique des actions vertueuses, parce que le plaisir accompagne ou suit la vertu; car on l'aime parce qu'elle plaît, sans quoi elle pourroit bien rendre l'homme estimable, mais non pas heureux.

Eudoxe prétendoit même que la félicité ne consistoit pas dans la vertu, par la raison qu'elle est louable: au lieu, disoit-il, que la félicité ne l'est point. On ne loue personne d'être heureux; & ceux à qui les louanges plaisent, aiment mieux qu'on les loue de leur vertu que de leur bonheur.

Ælian. Var. hist. l. 13.43. Cic. de Offic. lib. 2.

Timothée, un des plus illustres Capitaines des Athéniens, avoit grand nombre d'envieux qui le faisoient passer pour plus heureux que vaillant: ils le firent représenter dans un tableau en la posture d'un homme endormi, tenant en sa main des filets où les villes venoient se rendre d'elles-mêmes: il sentit l'offense que l'on faisoit à son mérite; mais se raillant de ses ennemis, *Si je prends des villes en dormant*, dit-il, *que ne suis-je point capable de faire quand je veille?*

On peut donc dire que la vertu contribuant au plaisir, contribue à la félicité: & Epicure lui-même dit que l'homme ne peut vivre agréablement, s'il n'est vertueux; parce que la vertu lui ouvre le chemin au plaisir. Plutarque dit que ce Philosophe étoit sobre & ennemi des vices; mais c'étoit lorsqu'il les trouvoit contraires à la tranquillité de l'ame, qui faisoit la seconde partie de son souverain bien. Juvenal parlant de ceux qui, contens du nécessaire, ont fait par leur exemple honneur à la pauvreté, le met à côté de Socrate,

Juv. lib. 5. Sat. 14.

Quantum, Epicure, tibi parvis suffecit in hortis,
Quantum Socratici ceperunt ante Penates.

Mais ſes contemporains mêmes ont publié que ſa volupté favorite a eû ſelon les temps, du mouvement ou du repos; ce qui lui a fait dire des choſes contraires par rapport aux diſpoſitions différentes où il ſe trouvoit : il a paſſé pour un homme qui excelloit dans la ſcience des plaiſirs, ſans quoi Horace, Petrone & beaucoup d'autres ne l'auroient pas choiſi pour leur maître; & ſes principes ont fait croire qu'il n'avoit pas toujours philoſophé avec la courtiſane Léontium, ſi attachée à ſa doctrine.

Quoi qu'il en ſoit, le plaiſir du véritable Philoſophe doit être une ſatisfaction de l'eſprit, qui exclue les plaiſirs criminels & indignes de l'homme; parce qu'au lieu de contribuer à ſon bonheur, ils ne font que le traverſer : & comme tous les véritables & innocens plaiſirs ſe rencontrent rarement enſemble, il étoit bien difficile que les Philoſophes pûſſent montrer en ce monde une félicité accomplie. Le Philoſophe Démonax, dont Lucien a fait tant d'éloges, étant interrogé ſur la félicité, répondit qu'elle conſiſtoit *à être libre;* & comme on lui eut reparti que pluſieurs étoient libres ſans être heureux : *j'appelle libre*, repliqua-t-il, *celui qui n'eſt touché ni d'eſpérance, ni de crainte; & ſi l'on conſidere bien toutes les choſes de ce monde, on trouvera qu'elles ne ſont dignes ni de l'une ni de l'autre;* & qu'elles ſont par conſéquent incapables par elles-mêmes de plaire aſſez à l'homme pour le rendre heureux.

Mais entre tous ceux qui ont traité de la ſcience des mœurs, on peut dire que c'eſt Platon qui a excellé : il a poſé pour fondement que la fin du bien conſiſte à vivre ſelon la vertu; ce qui n'appartient, dit-il, qu'à celui qui connoît Dieu, & qui ſe rend ſon imitateur. Et c'eſt préciſément le contraire de ce que nous avons rapporté de Socrate & de Xénophon : il ajoûte que ſans cela l'homme ne peut être heureux, & que la vraie philoſophie conſiſte à aimer Dieu.

Il avoit été en Egypte, où les Hébreux avoient laiſſé des traces de leurs traditions, & il paſſe pour certain qu'il avoit lû les livres de Moyſe; c'eſt, ſans doute, ce qui lui donna des lumiéres ſupérieures à celles des Philoſophes qui l'avoient précédé.

Plusieurs Peres de l'Eglise, & sur-tout S. Augustin, ont examiné la doctrine de ce Philosophe : ils en ont admiré la profondeur, & ont plaint un si grand génie d'avoir confondu la vérité avec tant d'erreurs. Il lui manquoit aussi bien qu'aux autres, d'avoir fait un meilleur usage du rayon de lumiere dont la premiere vérité les avoit éclairés; & il a eu des disciples qui en ont mieux profité que lui. Plusieurs des plus anciens Docteurs de l'Eglise avoient été Platoniciens ; & l'on compte parmi les premiers apologistes de la Religion chrétienne, Aristide, Saint Justin le martyr, Athenagore, Tatien, qui avoient été élevés dans la Philosophie de Platon.

Mais pour se convaincre combien tous les sages Païens se sont trompés, lorsque se croyant éclairés, ils ont entrepris d'éclairer l'homme, & de lui enseigner ce qui pouvoit le rendre heureux ; il n'y a qu'à écouter Lactance, quand il refute Ciceron & Seneque sur ce qu'ils nommoient la Philosophie, *maîtresse de la vertu, inventrice des bonnes mœurs, l'art de bien vivre.* Il prouve par des raisons solides & par leurs propres paroles, que les Philosophes n'ayant que des lumieres imparfaites, ont été opposés les uns aux autres ; au lieu que le caractère de la vérité est d'être une dans tous les esprits ; que leurs actions ont démenti leurs raisonnemens; que les plus vertueux faisoient en particulier ce qu'ils condamnoient en public : & rapportant les maximes pleines de faste de ces deux Romains, il montre évidemment qu'ils se combattoient eux-mêmes, & que leur Philosophie étoit incapable de faire ce qu'elle prescrivoit. Tertullien parlant de la vertu que les Philosophes élevoient si haut, prouve par plusieurs exemples, combien elle étoit fausse dans leur propre conduite. Diogéne, dit-il, avec des pieds sales foule aux pieds l'orgueil de Platon, par un orgueil d'une autre espéce : Pythagore qui fait tant le modeste, met tout en œuvre pour se faire Roi des Thuriens ; & Zénon de même veut l'être des Priéniens : Licurgue se laisse mourir de faim, parce que les Lacédémoniens ont osé corriger ses loix : Anaxagore refuse à ses hôtes la restitution d'un dépot : Aristote pour devenir gouverneur d'Alexandre, fait des bassesses encore plus honteuses

Lact. de Div. inst. l. qui est de falsa sap. c. 13.

Tert. apol. 46.

que Platon, qui vend sa liberté à Denys, pour avoir une meilleure table : Aristippe au milieu des grandeurs, s'abandonne à toute sorte d'excès, sous les apparences de la sévérité la plus exacte ; & Hippias est tué en trahissant ses concitoyens.

Ce n'est donc pas de la vanité & de l'enflûre de la Philosophie purement humaine, que l'homme peut apprendre à se rendre heureux : un méchant peut l'être à sa mode, en ce qu'il aura plus de plaisir que de douleur. Son engagement dans le mal ne le tourmente point, parce qu'il s'y plaît ; il ne regrette point la vertu, en ce qu'elle n'a point de charmes pour lui : mais avec son plaisir fragile & passager il ne peut être heureux absolument, parce qu'à son prétendu bonheur doit succéder une terrible punition, qui consistera sur-tout à connoître l'excellence de la vertu qu'il n'aura point pratiquée : châtiment dont les Païens mêmes ont connu toute la rigueur, lorsqu'ils le souhaitoient aux tyrans & aux plus grands scélérats, comme il paroît dans ces vers de Perse :

Magne Pater Divûm, sævos punire tyrannos Sat. 3.
Haud aliâ ratione velis, cum dira libido
Moverit ingenium, ferventi tincta veneno ;
Virtutem videant, intabescantque relictâ.

Le Juste, au contraire, peut être malheureux en ce monde en pratiquant la vertu ; & néanmoins il est heureux, parce qu'il sçait user de son malheur même, qui enfin devient la source d'une solide félicité.

Si l'on examine sur d'autres chefs cette morale tant vantée des sages Païens, on y trouvera comme en celui-ci, parmi quelques vérités un grand nombre d'erreurs ; ce qui me fait dire qu'il faut s'en tenir à la maxime que S. Jérôme a prescrite : Quand les livres de la sagesse séculiere tombent dans nos mains, nous tournons à notre usage ce qu'il y a de vrai & de conforme à notre créance, nous nous en servons même pour confondre ceux qui ont reçû des lumieres plus pures : mais en déplorant l'aveuglement où sont tombés tant de beaux

eſprits, nous rejettons ce que les paſſions ſeules leur ont dicté : *quando in manus noſtras libri veniunt ſapientiæ ſecularis, ſi quid in eis utile reperimus, ad noſtrum dogma convertimus ; ſi quid ſuperfluum, de idolis, de amore, de curâ rerum ſecularium, hæc radimus.*

Comment pourroient enſeigner en quoi conſiſte le vrai bonheur, ceux qui n'ont point de principes certains, & dont la doctrine n'eſt pas conforme dans le point le plus important ? Ils ſe ſont ſi peu accordés, que diviſés en différentes ſectes, ils n'ont point ceſſé de ſe détruire les uns les autres ; & aucun n'eſt parvenu à la vérité. Ils l'ont cherchée, dit Tertullien, & en la cherchant ils l'ont corrompue ; parce qu'ils n'avoient point d'autre fin que la gloire. Lucien, qui n'a pas même ménagé les Dieux, a découvert en pluſieurs endroits de ſes écrits le foible des Philoſophes : & Socrate même eſtimé ſi ſage, qu'il a reconnu le néant des fauſſes Divinités, leur a ſacrifié au moment même de ſa mort. La ſuite a fait voir que la raiſon ne portoit pas ſes lumieres aſſez loin, & que l'homme avoit beſoin de plus grands Maîtres.

DISSERTATION SUR LES PARQUES.

Par M. l'Abbé BANIER.

24 de Decembre 1720.

L'ANCIENNE Mythologie a peu de ſujets qui renferment une morale plus ſuivie, que celui qui regarde l'Enfer & les Champs Eliſées ; puiſque c'eſt là où l'on voit l'opinion des Poëtes & des Philoſophes ſur l'état des ames après la mort. Il eſt vrai qu'une Théologie qui n'eſt que l'ouvrage de l'homme, ne ſe ſoutient pas long-temps ; qu'à des principes faux ſuccédent bientôt des conſéquences plus fauſſes encore ; & qu'on y remarque toujours un mélange bizarre de choſes ſen-

ſées avec les fables les plus abſurdes. Mais quelques chimeres que les Poëtes ayent fait entrer dans la deſcription de leur enfer, il eſt aiſé d'appercevoir que leur ſyſtême a pour fondement l'opinion de l'immortalité de l'ame ; & qu'ils ont toujours crû qu'il devoit y avoir après cette vie des récompenſes pour la vertu, & des châtimens pour le vice.

Comme le traité que je compoſe ſur cette matiere, me fournira pluſieurs lectures, je crois que la Compagnie voudra bien agréer que je commence aujourd'hui par lui expoſer ce que les Anciens ont penſé au ſujet des Parques, c'eſt-à-dire, de ces Divinités qu'ils croyoient préſider à la vie & à la mort. Quoique ce ſujet paroiſſe d'abord aſſez ſtérile, parce qu'il l'eſt en effet dans les Mythologues modernes qui en ont parlé; j'eſpere cependant que l'on conviendra qu'il méritoit une diſſértation aſſez étendue. En effet, il n'y avoit point dans la Théologie païenne, de Divinités dont les fonctions fuſſent plus importantes, ni qui euſſent un pouvoir plus abſolu que les Parques : c'étoient elles qui étoient les maîtreſſes du ſort des hommes, & qui en régloient les deſtinées. Tout ce qui arrivoit dans le monde étoit ſoumis à leur empire; & l'on ſe tromperoit, ſi l'on s'imaginoit que leur emploi ſe bornoit à filer nos jours, puiſque je ferai voir dans cette diſſertation, que le mouvement des Sphéres céleſtes, & l'union des principes qui forment le monde, étoient auſſi ſous leur juriſdiction : car les Philoſophes eux-mêmes ont parlé fort au long du pouvoir de ces Déeſſes, auſſi bien que les Poëtes ; & les uns & les autres ont tâché de traiter à l'envi un ſujet, où la phyſique avoit preſqu'autant de part que la morale.

Pour garder quelqu'ordre dans cette diſſertation, je rechercherai d'abord l'origine des Parques : je parlerai enſuite de leurs emplois : en troiſiéme lieu de leur nombre & des noms différens qu'on leur donnoit : je finirai par l'hiſtoire du culte qu'on leur a rendu, & par quelques portraits que les Hiſtoriens & les Poëtes nous ont laiſſés.

Origine des Parques.

La plûpart des Auteurs qui ont crû, ſans doute, qu'une origine purement grammaticale devoit nous ſatisfaire au ſujet

des Parques, ne se sont appliqués qu'à développer les étymologies du nom qu'on leur donnoit. Varron prétend que comme ces Déesses présidoient à la naissance des hommes, elles avoient pris leur nom générique de *partus*, de l'enfantement; *Parca*, dit-il, *id est parta*, ou comme disent d'autres Auteurs *à parturiendo*, ce qui vient au même; Servius, au contraire, assûre qu'elles n'ont été ainsi appellées que par une contrevérité, parce qu'elles ne font grace à personne, *quòd nemini parcant*, à peu-près, comme on nomme les Furies, *Eumenides*, qui veut dire *Douces;* & l'on pourroit rapporter ici, pour prouver le sentiment de Servius, tous les passages où les Poëtes parlent de l'inflexible dureté des Parques.

De origine ling. Lat. apud Agell. l. 3. c. 16.

Sur la quatriéme Eclogue.

Duræ peragunt pensa sorores,
Nec sua retrò fila revolvunt.

comme dit Seneque le Tragique:

In Herc. furente.

Unde si Parcæ prohibent iniquæ

ainsi que le dit Horace, sans parler des autres.

Carm. lib. 2. Ode 6.

Jules Scaliger, en s'éloignant de l'opinion de ces deux Auteurs, avance une conjecture qui, à mon avis, est beaucoup moins solide que subtile. Le nom des Parques, dit-il, vient de ce qu'elles épargnoient la vie de l'homme, jusqu'à ce que ses destinées fussent remplies; & quoiqu'Atropos en termine le cours sans aucun égard pour personne, comme elles sont deux qui travaillent à nous conserver la vie, le nombre l'a emporté pour la dénomination,& elles ont eû toutes trois un nom de bon augure, *Parcæ, quòd parcant, una enim tantum dicitur filum incidere, duæ verò, altera vitam dare, altera vitæ tractum continuare; à pluribus igitur fit denominatio, quin illa quoque parcit, sustinet enim aliarum opus quoad fatorum jussibus pareat.* Enfin il y a d'autres Auteurs qui prétendent qu'elles étoient appellées Parques, *quasi perparcæ, avaræ,* parce qu'elles n'accordent rien aux hommes au de-là de ce qui est prescrit par le Destin.

Scalig. de re poët. l. 3. c. 90.

Il est inutile de citer ici un plus grand nombre d'Auteurs, puisqu'après

puisqu'après tout, on n'apprendroit que les différentes étymologies d'un nom que les Latins donnerent à des Divinités, dont ils avoient puisé la connoissance dans la Théologie des Grecs. Je ne sçai même si on sera plus satisfait, quand j'aurai dit que ces mêmes Grecs appelloient les Parques μοῖρας, mot dérivé du verbe μείρω, je divise, je partage. Car quoique ce nom nous apprenne que ces Déesses étoient ainsi appellées, parce qu'elles régloient les évenemens de notre vie, & qu'elles partageoient nos destinées; il restera toûjours à sçavoir, ce qui est plus important, par quelles suites de principes elles étoient entrées dans le systême de leur morale: & c'est là la véritable origine que je dois développer dans la suite.

Que si nous cherchons à présent leur origine dans les Poëtes, nous y trouverons une diversité peu propre à nous contenter. Hésiode dit au commencement de la Théogonie, qu'elles étoient filles de la Nuit & de l'Erébe, en quoi il a été suivi par Orphée, ou du moins par celui qui a composé l'hymne sur les Parques. Il est aisé de voir que ces deux Poëtes ont voulu marquer par là l'obscurité impénétrable de notre sort, comme l'insinue Horace dans ces beaux vers:

Prudens, futuri temporis exitum
Caliginosâ nocte premit Deus.

Horat. lib. 3. Ode XXIX.

Mais le même Hésiode, comme s'il avoit oublié à la fin de sa Théogonie ce qu'il avoit dit au commencement, ou pour parler plus juste, voulant rapporter les différentes opinions qu'on avoit alors sur ce sujet, dit que ces Déesses devoient leur naissance à Jupiter & à Thémis fille du ciel; en quoi il a été suivi par Apollodore. Lycophron, qui ne se rencontre pas toûjours avec l'auteur de la Théogonie, assûre que les Parques étoient les filles de la Mer; & aussitôt les Commentateurs soutiennent que ce Poëte mystérieux a voulu marquer par la férocité de l'élément qui donna la naissance à ces Déesses, qu'elles devoient être infléxibles & inéxorables; ce qui avoit fait dire à Martial,

Bibl. lib. 1.

in Alex. vers. 44.

Lanificas nulli tres exorare sorores
Contigit.

N'auroient-ils pas mieux rencontré, s'ils avoient dit que ce Poëte avoit fait dans cet endroit une allusion manifeste à cet ancien dogme de la Philosophie enseignée dans la suite par Thalès, que l'eau étoit le principe de toutes choses ?

Ceux des Modernes qui ont crû que les Grecs avoient tiré des Phéniciens la meilleure partie de leur Théologie, cherchent l'origine des Parques dans la langue de ce peuple, que différentes colonies firent connoître dans la Gréce ; & si on en croit le sçavant Bochart, elles ont été inventées sur quelques expressions semblables à celles dont Job & Isaïe se servent, quand ils disent, *Mes jours ont été retranchés plus vîte, que le fil de la toile n'est coupé par le Tisserand ; le temps de ma demeure sur la terre est fini, Dieu coupe le fil de ma vie.* M. le Clerc, qui avoit tant de fois suivi avec succès les idées de l'Auteur que je viens de citer, s'en éloigne ici pour dire que le nom des Parques vient de l'Hebreu *Parach*, qui veut dire couper le fil; *hinc*, dit-il, *Parca dea quæ filum rumpit :* mais il n'a pas fait attention que les Grecs qui ont connu ces Déesses avant les Latins, ne s'étant jamais servi pour les nommer, du mot de Parques, comme nous le verrons dans la suite, sa conjecture ne sçauroit avoir aucun fondement. Mais sans entrer dans un plus grand détail, je vais tâcher de prouver que l'origine des Parques vient d'un dogme des anciens Philosophes, & qu'ainsi elles sont véritablement les filles de la Philosophie.

Chan. lib. 1.

Job. c. 6. v. 7.
Isaia 38. 12.

Notes sur Hesiode.

Quelque penchant qu'ayent eû les Anciens à déïfier toutes choses, pour attacher l'idée de la divinité à des objets sensibles, ils ont toujours crû qu'il y avoit un Etre souverain à qui tous les autres Dieux subalternes étoient soumis ; & on remarque qu'ils donnent souvent cette prérogative à Jupiter, ou du moins à cet Esprit universel qui vivifioit la nature, & qui lui donnoit le mouvement. Les Philosophes qui chercherent les moyens de concilier le pouvoir absolu de ce premier Etre, avec la liberté de l'homme, se partagerent entr'eux ; les uns nierent absolument la Providence, comme les Epicuriens; & pour sauver la liberté, ils prétendirent que le Destin ou *Fatum* n'étoit qu'une divinité chimérique. Les autres établirent la

Providence ſur la ruine de la liberté; & n'oſant refuſer au premier principe la connoiſſance, & le ſoin de l'avenir, qu'ils ne crurent pas pouvoir ſubſiſter, ſi nous étions les maîtres de nos actions, ils conclurent que tout arrivoit dans le monde par une néceſſité inévitable, & formerent là-deſſus leur *Fatum*. Chacune de ces deux conſéquences paroiſſoit juſte à ces deux ſectes; ce qui fait dire à Ciceron, Si le libre arbitre ſubſiſte, il n'y a point de Deſtin : & les Stoïciens de leur côté diſoient, Comme il n'y a point de libre arbitre, il faut néceſſairement admettre le Deſtin, dont le pouvoir doit s'étendre ſur le ciel, ſur la terre & les enfers.

Comme le Deſtin étoit une divinité aveugle, qui régloit toutes choſes par une puiſſance, dont il ne pouvoit ni prévoir ni empêcher les effets, il fut néceſſaire de lui donner des miniſtres pour exécuter ſes ordres : & on imagina ainſi les trois Parques pour préſider non-ſeulement à la naiſſance, à la vie & à la mort des hommes; mais encore pour régler tous les mouvemens des Sphéres céleſtes, comme on le verra dans la ſuite. Peut-être, ſi j'oſe haſarder ici une conjecture, qu'une connoiſſance confuſe de ces eſprits céleſtes qui étoient les miniſtres du très-Haut, ou du moins de ces Génies qu'on croyoit répandus dans l'univers, furent le modele dont les Poetes & les Philoſophes ſe ſervirent pour introduire les Déeſſes dont je parle; à quoi Homére ſemble faire alluſion lorſqu'il dit que chaque homme avoit ſa Parque. *Iliad. lib. 3.*

Quoi qu'il en ſoit, les meilleurs Philoſophes ont toujours regardé les Parques comme les filles du Deſtin, ou pour parler le langage de Paulinus après Platon, comme les filles de la Néceſſité: *Fata ſimulantur vitas nere de calathis...in gremio anus penſum neceſſitatis exponit, & tres ei filias addit concinnantes & vertentes fuſum, & per fila ludentes; hoc ſcilicet lanificio autumans eas conficere res hominum, & tempora cuique ſignata detexere.* *Paulin. epiſt. 36.* Ciceron après le philoſophe Chryſippe, prétend qu'elles étoient elles-mêmes cette fatale néceſſité qui nous gouverne, & que les Grecs appelloient εἱμαρμένη, *fatalis illa neceſſitas quam* *Ciceron.* εἱμαρμένην *dicitis ut, quidquid accidat, id ex æternâ veritate, cau-*

ſarumque continuatione fluxiſſe dicatis. Lucien, dans pluſieurs de ſes dialogues, confond les Parques avec le Deſtin, quoiqu'en d'autres endroits il ſemble les diſtinguer, en les regardant comme les miniſtres de ce même Deſtin. C'eſt là, ſans doute, la véritable origine des Déeſſes dont je parle ; à moins que de dire que les Parques, & le Deſtin lui-même étoient les enfans de l'amour-propre; puiſque c'étoit pour éviter les remords ſecrets d'une conſcience criminelle, qu'on avoit inventé des Dieux qui nous portoient au crime par une fatale néceſſité. De-là les reproches que faiſoient à leurs Dieux les plus grands ſcélérats, & le ſoin que les Poëtes tragiques avoient de faire ſentir ſi ſouvent, que c'étoient les Dieux eux-mêmes qui jettoient dans le crime ceux qui étoient les premiers héros de leurs Tragédies; & l'on doit avouer que cette généalogie morale convient à preſque tous les Dieux du paganiſme, que les différentes paſſions des hommes avoient enfantés.

Des fonctions qu'on donnoit aux Parques.

Après avoir tâché de découvrir l'origine des Parques, je dois rendre compte de ce que les Anciens ont dit de leurs fonctions; & parce que les Poëtes, les Mythologues & les Philoſophes en parlent différemment, il eſt bon d'examiner ici ce que les uns & les autres ont penſé ſur ce ſujet. Comme toute la deſtinée des hommes qu'on croyoit être ſoumis à la puiſſance des Parques, regardoit le temps de la naiſſance, celui de la vie, ou enfin celui de la mort; Clotho, la plus jeune des trois ſœurs, avoit le ſoin de préſider au moment que nous venons au monde, & de tenir la quenouille; Lachéſis filoit tous les évenemens de notre vie; & Atropos la plus âgée des trois, coupoit le fil avec des ciſeaux, & en terminoit ainſi le cours, ſuivant cet ancien vers.

Clotho colum retinet, Lacheſis net, & Atropos occat.

Les trois noms les plus ordinaires de ces Déeſſes, faiſoient une alluſion manifeſte à leurs emplois: le premier eſt dérivé de κλώθειν qui veut dire filer, le ſecond de λαχεῖν jetter au ſort, & le dernier enfin, comme qui diroit ἄτρεπτον immuable, *inconvertible;* ou ce qui revient à peu-près au même ſens, pour le

fonds, Clotho, comme le prétend Fulgence, signifie *évocation*, pour marquer que cette Déesse régle le moment de notre naissance ; Lachésis veut dire *le sort*, parce que c'est elle qui file nos destinées ; & Atropos *sans ordre & sans loi*, pour nous apprendre que cette Parque n'est retenue par aucune considération, quand le jour de notre mort est arrivé, & qu'elle ne reconnoît d'autre que celle que lui impose le Destin : *Clotho Græcè, evocatio Latinè dicitur ; Lachesis verò sors nuncupatur, Atropos quoque sine ordine dicitur ; hoc videlicet sentire volentes, quod prima sit nativitatis evocatio, secunda vitæ sors, quemadmodum quis vivere possit, tertia mortis conditio, quæ sine lege venit.*

Fulgenc. Myth. lib. 1.

Suivant cette idée de la Mythologie, les Poëtes ont décrit de différentes manieres le ministère des Parques ; & on voit par les endroits que je vais citer, ce qu'ils pensoient de leur pouvoir. Tantôt ils les exhortent à filer des jours heureux pour ceux qui devoient être favorisés du destin.

Talia præfantes quondàm felicia Pelei
Carmina divino cecinerunt numine Parcæ.

Catul. Epithal. Pél. & Thet.

Tantôt ils avancent qu'elles prescrivent le temps que nous devons demeurer sur la terre, comme le dit Homére à l'occasion du séjour qu'Ulysse devoit faire chez la Nymphe Calypso : & Ovide en parlant du tison fatal auquel étoit attaché le sort de Méléagre :

Odyss. lib. 1.

Tempore dixerunt eadem lignoque tibique
O modo nate damus.

Ovid. Metamorph. lib. 8.

Quelquefois ils ajoûtent que l'événement suit toujours leurs prédictions :

Veridicos Parcæ cœperunt edere cantus.

Catulle lib. cit.

Qu'elles révélent quelquefois une partie de nos destinées, cachant le reste sous un secret impénétrable :

Prohibent nam cætera Parcæ
Scire Helenum.

Eneid. lib. 3.

Qu'elles se servent quelquefois du ministère des hommes, pour ôter la vie à ceux dont les destinées sont accomplies, comme le dit Virgile en parlant d'Halésus :

Injecere manum Parcæ, telisque sacrarunt
Evandri.

Si nous en croyons les mêmes Poëtes, elles assistoient au moment que nous venons au monde, & paroissoient quelquefois dans l'appartement même des accouchées, comme Ovide & Hygin le disent de Méléagre, & Catulle d'Achille. On sçait que Pindare dit qu'Apollon invita les Parques à se trouver aux couches de la Nymphe Evadné, pour régler les destinées d'Hyamus, qui devoit être un jour le chef des Hyamides, ces fameux prêtres du temple de Jupiter de Pise. Philostrate dit la même chose de Clotho, qui se trouva au moment que Jupiter redonna la vie à Pélops. On étendoit quelquefois leur puissance jusques sur l'enfer, puisque si nous en croyons l'Auteur de l'Hymne à l'honneur des Parques, qu'on attribue à Orphée, c'étoient elles qui ramenoient des enfers Proserpine, lorsque, selon la convention faite par Jupiter avec Pluton, elle devoit revenir sur la terre ; & là-dessus Hygin dit qu'elles présidoient au retour de tous ceux qui étant descendus dans le royaume de Pluton, avoient obtenu des Dieux la permission de revenir sur la terre, *pauci quos æquus amavit Jupiter ;* comme Cérès, Bacchus, Hercule, Enée, Thésée, & quelques autres Héros : ce qui prouve que Mercure ne ramenoit que les ames qui devoient venir se rejoindre à d'autres corps, *animas ille evocat orco.* Mais je ne connois que Lucien qui dise que Clotho, l'une des trois Parques, se tenoit dans la barque de Caron.

Metam. lib. 8.
Loc. cit.
6. Olymp.
Tableau de Pélops.
Fab. ch. 251.

Enfin pour faire voir jusqu'à quel point les Poëtes ont élevé le ministère des Parques, il suffit de dire qu'ils les regardoient comme les maîtresses absolues de tout ce qui arrivoit dans le monde, ainsi que le dit Claudien

Quarum sub jure tenentur
Omnia.

De raptu Proserp. lib. 1.

En effet, ce ſont elles qui diſtribuent à leur gré tout le bien & tout le mal qui nous arrive, ſi nous en croyons Héſiode. Quelquefois enfin les Anciens les confondent avec le Deſtin, ce qui fait dire à Virgile *Hymno in Parcas.*

Si dant ea mœnia Parcæ. *Eneid. lib. 5.*

Ils ont même détaillé de telle ſorte cette matiere, qu'ils n'ont pas oublié de nous apprendre de quelle couleur étoit le fil de la quenouille fatale à laquelle notre ſort étoit attaché; & ils n'en reconnoiſſent que de blancs & de noirs: les premiers marquoient la vie heureuſe de quelques hommes privilégiés; & les noirs qui étoient en bien plus grand nombre, les malheurs dont tous les autres étoient accablés. Lycophron eſt le ſeul que je ſçache, qui donne aux Parques trois ſortes de fils, *les filles de la Mer*, dit-il, *filent nos jours avec trois ſortes de fils*, ſans nous avertir toutefois de quelle couleur étoit ce troiſiéme fil. Il eſt étonnant que les ſçavans Commentateurs de ce Poëte, eux qui ont deviné tant d'autres choſes obſcures, n'ayent rien voulu décider ſur ce ſujet. N'auroient-ils pas pû penſer que Lycophron parlant en cet endroit de la deſtinée d'Héléne, qui devoit être un jour la cauſe de la deſtruction de Troye, & cauſer tant de maux aux Grecs & aux Phrygiens; les Parques avoient employé, pour filer ſes deſtinées, un fil d'une couleur particuliere? A moins qu'on ne veuille dire que le Poëte fait ici alluſion aux trois états d'Héléne; à ſon mariage, à ſon enlevement, & à ſon retour chez ſon mari. Quoi qu'il en ſoit, les Poëtes auroient peut-être penſé plus juſte, s'ils avoient dit que les Parques brodoient le tiſſu de la vie des hommes, d'une infinité de couleurs différentes, quoique le fonds en fût toujours ſemblable; puiſque la cruauté, l'avarice, l'amour du plaiſir, l'ambition, & les autres paſſions, quelque déguiſement qu'elles prennent, ſont à peu près les mêmes dans la plûpart des hommes. *In Alex. vers 144.*

Telles ſont les fonctions que les Poëtes donnent aux Déeſſes dont je parle; mais les Mythologues & les Philoſophes avoient ſur ce ſujet des idées particulieres qu'il eſt bon de développer.

Martianus Capella regarde les Parques comme les miniſtres du Deſtin, ou pour parler comme lui, elles étoient les ſecrétaires de ſon cabinet & les gardes de ſes archives, *librariæ, archivique cuſtodes;* il ajoûte que l'une dictoit les ordres de ſon maître, que l'autre les écrivoit avec beaucoup d'exactitude, *ſtudio ortographæ veritatis*, & que la derniere enfin les exécutoit en filant nos deſtinées, *unam loqui, alteram ſcribere, tertiam nere.* Les autres Mythologues ne ſont pas tout-à fait d'accord ſur ce miniſtères des Parques; Fulgence aſſûre qu'elles ſervoient ſous les ordres de Pluton; auſſi voyons-nous que Claudien repréſente ces Déeſſes aux pieds du Dieu des enfers, pour le détourner de faire la guerre à ſon frere Jupiter:

Myth. lib. 1.

De raptu Proſerp. lib. 1.

Sed Parcæ vetuere minas, orbique timentes
Ante pedes ſoliumque ducis, fudere ſeveram
Canitiem, genibuſque ſuas, cum ſupplice fletu,
Admovere manus.

Phurnutus, au contraire, prétend qu'elles étoient les miniſtres de Jupiter; & puiſque ce Dieu, ſuivant le témoignage de Pauſanias, portoit le ſurnom de μοιϱαγέτης, ou conducteur des Parques, on peut fort bien le regarder comme leur ſouverain. On pourroit accorder ces deux Auteurs, en diſant que Jupiter Stygien étoit le même que Pluton. Quoi qu'il en ſoit, l'opinion la plus généralement ſuivie par les Anciens, eſt que les Parques ſervoient ſous les ordres du Deſtin, à qui tous les autres Dieux, & Jupiter lui-même étoient ſoumis; & c'eſt pour cela que le même Pauſanias que je viens de citer, aſſûre qu'on voyoit dans un temple de la Gréce, la ſtatue de Jupiter, portant ſur ſa tête la figure d'une des trois Parques, pour marquer, comme dit le poëte Eſchyle, dont il rapporte les vers, que ce Dieu étoit ſous leur empire.

In Eliacis lib. 1.

Hygin dit que les Parques avoient inventé quelques-unes des lettres de l'alphabet grec, ſçavoir, Α, Β, Η, Τ, Ι, Υ, j'avoue que je ne ſçaurois pénétrer ſur quel fondement il l'avance, ni quelle allégorie on peut en tirer; on peut conſulter ſur cela Voſſius.

Fab. chap. 15. Fab. 171.

De Artibus popul. cap. 2.

Les

Les Philosophes, à leur tour, donnent aux Parques des emplois bien différens de ceux dont je viens de parler, après les Poëtes & les Mythologues. Aristote dit que Clotho présidoït au temps présent, Lachésis à l'avenir, & Atropos au temps passé. Platon avance sur ce sujet des choses si brillantes, que je crains que son imagination ne fasse un peu de tort à son jugement. Tantôt il fait voir ces trois Déesses au milieu des Sphéres célestes, avec des habits blancs couverts d'étoiles, portant des couronnes sur la tête, assises sur des thrônes éclatans de lumiere, & accordant leurs voix au chant des Syrénes. C'est là, dit-il, que Lachésis chantoit les choses passées, Clotho celles qui arrivoient tous les jours, & Atropos ce qui devoit arriver dans la suite. Tantôt il imagine un fuseau de diamant, qui touche d'un bout à la terre, pendant que l'autre se perd dans les cieux : la Nécessité placée sur un autel fort élevé, tient ce fuseau entre ses genoux, & les trois Parques qui sont au pied de l'autel, le tournent avec leurs mains. Plutarque débite sur le même sujet, une philosophie qui n'est guères moins subtile. Atropos, selon lui, placée dans la sphére du Soleil, répand sur la terre les premiers principes de la vie : Clotho qui fait sa résidence dans le ciel de la Lune, forme les nœuds qui lient les semences éternelles : & Lachésis, dont le séjour est sur la terre, préside aux destinées qui nous gouvernent. Les Platoniciens qui sont venus dans la suite, assûrent que Plutarque a eu raison de loger Atropos dans le lieu le plus élevé, parce que la premiere sphére ne reçoit aucun mouvement, & est, pour ainsi dire, *inconvertible*, suivant l'étymologie du nom de la Parque qui la gouverne : Clotho est aussi très-commodément dans la Lune, puisqu'elle marque les conversions différentes de cette planete ; & Lachésis, qui veut dire *le sort*, est bien sur la terre, parce que tous les évenemens qui y arrivent, étoient, suivant la plûpart des Anciens, des effets du hazard.

Lib. 4. de Mund.

Plat. lib. 10. de legibus.

Traité de la face de la Lune, & dans celui du Démon de Socrate.

Du nombre des Parques, & de leurs différens noms.

Après ce que je viens de dire, on croiroit aisément que le nombre des Parques se réduit à trois, & qu'elles n'ont d'autres noms que ceux que je leur ai déja donnés si souvent : mais on va voir que les Anciens varioient autant sur ces deux

articles, que ſur celui que je viens de traiter. D'abord ils avancent comme une choſe aſſûrée, qu'il n'y avoit que trois Parques, comme trois Graces, trois Furies, trois Gorgones :

Auſon. de num. ternario Idyll. II.

tres Charites .... tres ordine Parcæ.

Enſuite, viennent les allégories des Mythologues ſur le nombre myſtérieux de *trois* : & puis toutes ces réflexions ſe trouvent frivoles par la variété qui regne ſur ce ſujet dans les anciens Auteurs.

En effet, ils différent également les uns des autres ſur les noms des Parques, & ſur leur nombre. Leurs noms génériques, dans les Auteurs Grecs, ſont ceux de μοῖρα, αἶσα, κὴρ, εἱμαρμένη. Le premier avoit un rapport manifeſte au partage qu'elles font enſemble de nos deſtinées, comme je l'ai déja dit: le ſecond marquoit, ou l'obſcurité qui couvre l'avenir, ſelon Lilio Giraldi, ou plutôt l'éternité des décrets divins, comme l'explique Ariſtote : les deux derniers enfin, n'étoient autre choſe que la fatale Néceſſité elle-même qui conduit toutes choſes. Les noms particuliers qu'Héſiode a donné à ces trois divinités, Clotho, Lachéſis, Atropos, faiſoient une alluſion manifeſte à leurs fonctions, comme je l'ai expliqué aſſez au long; mais ce Poëte n'a pas été aſſez ſuivi en cela par tous les Anciens. Il y en a parmi eux qui mettent Opis au nombre des Parques, & Lilio Giraldi prétend que c'eſt parce que ſon nom a rapport au voile myſtérieux qui cache nos deſtinées : ὄπις, dit-il, ἀπὸ τοῦ λανθάνειν ὄπισθεν, *id eſt, à retrò occultando noſtra fata.* Néméſis & Adraſtée tenoient auſſi leur rang parmi ces Déeſſes, ſi on en croit Phurnutus : la premiere, ſelon lui, corrigeoit l'injuſtice du ſort, & la ſeconde étoit comme le miniſtre des vengeances céleſtes, & des récompenſes qui étoient dûes aux gens de bien : & il paroît, pour le dire ici en paſſant, que cet Auteur fait deux Déeſſes de Néméſis & d'Adraſtée; quoique ſelon les Anciens, Adraſtée ne fût qu'un ſurnom donné à Néméſis, lorſqu'Adraſte lui fit élever un autel, comme celui de Ramnuſie, qui vient d'un bourg de l'Attique où elle étoit honorée. Pauſanias nomme

Hiſtor. Deor. Synt. 6.

Loc. cit.

auſſi trois autres Parques bien différentes de celles dont on vient de parler. La premiere & la plus ancienne de toutes, étoit Vénus Uranie ; c'étoit elle bien mieux que Clotho, qui préſidoit à la naiſſance de l'homme, ſuivant cet ancien dogme de la Philoſophie païenne, que l'Amour qui étoit la liaiſon des principes du monde, étoit le plus ancien de tous les Dieux : ce qui fait dire à Horace : *Pauſ. in Att.*

> *Alma Venus, quoniam per te genus omne animantum*
> *Concipitur.*

La ſeconde, ſi on croit le même Pauſanias, étoit la Fortune ; & il cite, pour prouver ſon ſentiment, l'autorité de Pindare. Enfin, Ilithye étoit la troiſiéme, ſelon le témoignage d'Olen de Lycie, qui lui donne dans Pauſanias l'épithéte de fileuſe εὔλινον : cependant le même Auteur remarque avec raiſon, que cet ancien Poëte ne l'a pas diſtinguée de la deſtinée elle-même, appellée πεπρωμένη ; & Pindare ſe contente de dire, qu'Ilithye étoit la compagne des Parques. *Pauſ. in Achaic.*

On doit mettre auſſi Proſerpine ou Junon Stygienne, au nombre des Parques ; puiſque, ſuivant les meilleurs Auteurs de l'antiquité, elle diſpute ſouvent à Atropos l'emploi de couper le fil de nos deſtinées ; car ſelon eux, on ne pouvoit mourir, qu'elle n'eût auparavant coupé le cheveu fatal qui nous attachoit à la vie. Ce dogme de la Théologie païenne, eſt également ſuivi par les Grecs & par les Latins. Euripide, dans la Tragédie d'Alceſte, introduit ſur la ſcéne Orcus, dans le moment que cette Princeſſe devoit mourir, pour lui couper ce cheveu ; ſur quoi l'ancien Scoliaſthe dit que ce Poëte avoit ſuivi en cela l'opinion commune : & il eſt bon de remarquer en paſſant, qu'on lit dans une édition de Servius de l'an 1486, que c'étoit Mercure à qui Euripide avoit donné cet emploi dans ſa tragédie ; ce qu'on a corrigé dans les autres éditions de cet Auteur. Virgile, en parlant de la mort de Didon, a imité cet endroit d'Euripide, que le Poëte Grec avoit pris lui-même d'un ancien Tragique, ainſi qu'on l'apprend de Servius : *Æneid. lib. 4.*

Tum Juno omnipotens, longum miserata dolorem,
Difficilesque obitus, Irim dimisit Olympo,
Quæ luctantem animam, nexosque resolveret artus.
Nam, quia nec fato, meritâ nec morte peribat,
Sed misera ante diem, subitoque accensa furore:
Nondum illi flavum Proserpina vertice crinem
Abstulerat, Stygioque caput damnaverat Orco.

Il ajoûte qu'Iris étant descendue ensuite sur le bucher où étoit Didon, elle lui coupa le cheveu fatal, en disant:

Hunc ego Diti
Sacrum jussa fero, teque isto corpore solvo.

Il sembloit d'abord par ces deux exemples, que Proserpine, ou Junon Stygienne qui étoit la même, n'exerçoit cette fonction qu'à l'égard de ceux qui avançoient leurs jours, ou par quelque désespoir amoureux comme Didon, ou par un mouvement plus tendre comme Alceste, qui mouroit pour son cher Adméte: mais les autres Poëtes donnent cette charge à cette Déesse, sans aucune distinction. Horace dit en général,

Carm. lib. I. Od. XXVIII.

Nullum sæva caput Proserpina fugit.

Et quoique ce vers puisse recevoir un autre sens, on peut fort bien croire qu'il fait allusion au dogme que j'explique. Stace parlant de Glaucia, sur le point qu'elle alloit mourir, dit:

Lib. 2. Sylv.

Jam complexa manu, crinem tenet infera Juno.

Et Martial voulant railler un vieillard, qui pour paroître jeune avoit teint ses cheveux en noir:

Epigr. lib. 3. Epigr. 43.

Scit te Proserpina canum,
Personam capiti detrahet illa tuo.

Je pourrois citer encore plusieurs autres témoignages, pour prouver que ce dogme étoit universellement reçû par les Poëtes anciens; mais ceux qui voudront en sçavoir davantage,

n'ont qu'à lire Macrobe dans le chapitre 19 du v[e] livre de ses Saturnales, Cælius Rhodiginus livre 2, chapitre 38, Muret, & quelques autres.

C'est ainsi que les Anciens ont multiplié le nombre des Parques; quoiqu'Hésiode n'en eût admis que trois, & qu'Homére semble n'en admettre qu'une :

Ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος, καὶ μοῖρα κραταίη.

Mors hunc purpurea apprehendit, violentaque Parca.

Les Philosophes, à la vérité, confondoient les Parques avec le Destin, la Nécessité, Adrastée & Némésis, & pensoient que ce n'étoit qu'une même chose sous différens rapports, comme il paroît par un passage du livre du monde, attribué à Aristote. Je crois, dit l'Auteur, que la Nécessité εἱμαρμένη, ou le Destin, est appellé ainsi, parce qu'il lie les choses d'une maniere inévitable; πεπρωμένη, parce qu'il les environne; μοῖρα, parce qu'il les partage; Νέμεσις, parce qu'il distribue à chacun sa destinée; Ἀδράστεια, parce qu'il est immuable; & αἶσα, parce qu'il dure toujours. Ciceron, après le philosophe Crysippe, dit à peu près la même chose, comme je l'ai déja remarqué. Cependant les Poëtes distinguoient presque toujours les Parques & le Destin. Ausone dit formellement : *Gryp. num. ternarii.*

Tria fata, tres ordine Parcæ.

Et Virgile dit:

Talia sæcla, suis, dixerunt currite, fusis, *Eglog. IV.*
Concordes stabili fatorum numine Parcæ.

suivant le sentiment de ceux dont j'ai parlé, qui croyoient que les Parques étoient établies pour exécuter les destinées, & que les Destinées & les Parques étoient deux choses différentes.

Que si on me demande maintenant pourquoi on n'admettoit communément que trois Parques, je répondrai avec le philosophe Epigénes, dont l'autorité est citée par S. Clement Alexandrin, que les Parques n'étant que la vertu de la Lune sur ce bas monde, on n'en avoit établi que trois, suivant les trois faces de cette Planete, qui est, ou nouvelle, ou pleine, ou *Strom. lib. 5.*

ſans lumiere ; & que c'eſt pour cela qu'Orphée les appelle λευκοσόλυς *candidatas ;* à moins que vous n'aimiez mieux dire avec Varron, qu'elles faiſoient alluſion au pouvoir qu'a la Lune ſur la naiſſance des hommes, *in maturando partu.* Comme les femmes accouchent ordinairement au neuviéme mois, au commencement du dixiéme, il les nomme *parta nona & decima.* Mais en voilà aſſez ſur ce ſujet, il eſt temps de dire quelque choſe du culte de ces Déeſſes, & de la maniere dont on les repréſentoit.

Agel. lib. 3. c. 16.

Du culte des Parques, & de la maniere dont elles étoient repréſentées.

Si l'on conſidere le pouvoir abſolu qu'on avoit donné aux Parques ſur toutes nos deſtinées, il ſemble qu'elles auroient dû avoir le culte le plus ſolemnel ; cependant on trouve peu de choſes ſur cet article dans les écrits des Anciens. C'eſt apparemment qu'étant regardées comme des Déeſſes inéxorables, qu'il étoit impoſſible de fléchir :

Lanificas nulli tres exorare ſorores
Contigit.

Martial. lib. 3. Epigr. 54.

on ne crut pas qu'il fût néceſſaire de ſe mettre en dépenſe pour les honorer. On fête rarement ceux qui ne nous font que le bien & le mal qu'ils ne peuvent pas ſe diſpenſer de faire ; & c'eſt par ce principe que Lucien prétend détruire le culte des Dieux, qui ne peuvent rien faire que ce qui eſt ordonné par le Deſtin & les Parques. Tout ce qu'on apprend de Pauſanias, c'eſt qu'elles avoient quelques temples dans la Gréce, & des ſtatues dans pluſieurs endroits. Les Lacédémoniens, au rapport du même Auteur, leur en avoient bâti un dans la ville de Sparte, auprès du tombeau d'Oreſte ; & les Sicyoniens en avoient un autre qui leur étoit dédié dans un bois ſacré, où ils les honoroient du même culte que les Furies ; c'eſt-à-dire, ſi nous en croyons Ménandre Auteur très-ancien, qu'on leur immoloit tous les ans des brebis noires dans un ſacrifice, où, parmi les autres cérémonies, les Prêtres étoient obligés de porter des couronnes de fleurs. Le même Pauſanias dit que dans la ville d'Olympie, il y avoit un autel conſacré à Jupiter conducteur des Parques, auprès duquel ces Déeſſes en avoient

In Lacon.

In Corint.

Lib. 2. Myſter.

Pauſan. in Eliac. lib. 1.

un autre : il ajoûte encore que dans un temple d'Apollon de Delphes, on voyoit les ſtatues de deux Parques auprès de celle de Jupiter, qui tenoit lieu de la troiſiéme ; & qu'à Mégare la ſtatue de ce même Dieu faite par Théoſcomus, portoit ſur ſa tête celle de ces trois Déeſſes. Enfin, nous apprenons du même Auteur, que parmi les autres figures qui étoient repréſentées ſur l'arche de Cypſéle, on voyoit celle d'une eſpéce de monſtre avec un air farouche, avec de grandes dents & des mains crochues; & que l'inſcription qui y étoit, marquoit que c'étoit une Parque. *Idem in Phœic.* *In Eliac. lib. 1.*

Il eſt aiſé de voir par tout ce que je viens de rapporter de Pauſanias, & par le portrait que Catulle fait de ces Déeſſes, dont je vais parler dans un moment, de quelle maniere on les repréſentoit; mais malgré tout cela il ne nous en reſte aucune figure antique : & celles qu'on trouve dans Cartari & dans quelques autres Auteurs, ne ſont faites que d'après les portraits qu'en ont laiſſé les Poëtes & les Philoſophes. On croit cependant qu'on trouve la figure d'une Parque ſur une médaille que Patin a miſe dans ſon tréſor; mais les Antiquaires ne ſont pas d'accord ſur ce ſujet. *In epithal. Pelei & Thetidis.*

La maniere, au reſte, dont ces Déeſſes étoient repréſentées, renfermoit quelques myſtères qu'il eſt bon de développer, avant que de finir cette diſſertation. On les faiſoit paroître ordinairement ſous la figure de trois femmes accablées de vieilleſſe, avce des couronnes faites de gros flocons de laine blanche, entremêlés de fleurs de Narciſſe; une robe blanche leur couvroit tout le corps, & des rubans de la même me couleur nouoient leurs couronnes :

His corpus tremulum, complectens undique veſtis
Candida, purpureâ talos incinxerat orâ,
Et roſeo niveæ reſidebant vertice vittæ.

comme le dit Catulle. L'une tenoit la quenouille, l'autre le fuſeau, & la troiſiéme les ciſeaux pour couper le fil, lorſque le temps de la mort, que Virgile appelle le jour des Parques, étoit arrivé : *Loc. cit.*

Id. loc. cit.

Læva colum molli lanâ retinebat amictum,
Dextera tum leviter deducens fila, supinis
Formabat digitis, tum prona in pollice torquens;
Libratum tereti versabat turbine fusum.

Selon d'autres Auteurs, les habits de ces trois Déesses ne se ressemblent pas; Clotho vêtue d'une grande robe de différentes couleurs, porte sur la tête une couronne de sept étoiles, & tient à la main une quenouille qui descend du ciel en terre: la robe de Lachésis est parsemée d'étoiles sans nombre, & elle a près d'elle une infinité de fuseaux; & Atropos est vêtue de noir, avec des ciseaux à la main, & près d'elle un nombre de pelotons de fil, plus ou moins garnis, selon la longueur ou la briéveté de la vie de ceux dont ils contiennent les destinées.

Quoi qu'il en soit, la grande vieillesse des Parques marquoit sans doute l'éternité des décrets divins: la quenouille & le fuseau apprenoient que c'étoit à elles à en régler le cours, & le fil mystérieux, le peu de fonds qu'on devoit faire sur une vie qui tenoit à si peu de chose. Lycophron ajoûte qu'elles étoient boiteuses, pour faire voir, comme le remarque Eustathe, l'inégalité des événemens de la vie, & cette alternative de biens & de maux que nous éprouvons tour à tour. Si elles avoient des aîles, comme le dit l'Auteur d'un hymne à Mercure, qu'on attribue à Homére, c'étoit pour faire allusion à la rapidité du temps qui s'envole, & passe comme un songe;

Volucrique simillima somno

La couronne qu'elles portoient sur la tête, prouvoit le pouvoir absolu qu'elles avoient sur tout l'univers, dont elles régloient les mouvemens; & l'antre affreux où Orphée dit qu'elles habitoient, étoit un symbole de l'obscurité qui couvre nos destinées. Cet air farouche que donne Pausanias à celle des trois Parques, qui étoit près du tombeau d'Etéocle & de Polynice; ces grandes dents & ces mains crochues qui la rendoient plus effroyable que les bêtes les plus féroces: tout cela

Hymn. in Parcas.

In Eliac. lib. 1.

cela faisoit voir qu'on ne pouvoit rien imaginer de plus affreux que la destinée de ces deux freres infortunés, & que leurs jours avoient été filés par la plus horrible de toutes les Parques. Ovide fait habiter à ces trois Déesses un Palais, dans lequel les destinées de tous les hommes sont gravées sur le fer & sur l'airain; de maniere que ni la foudre de Jupiter, ni le mouvement des astres, ni le renversement même de toute la nature, ne peuvent les effacer:

Cernes illic molimine vasto Metam. l. 15.
Ex ære & solido rerum tabularia ferro:
Quæ neque concursum cœli, neque fulminis iram,
Nec metuunt ullas tuta atque æterna ruinas.

Il ajoûte que les destinées de Jules Cesar y étoient gravées sur le diamant:

Invenies illic inclusa adamante perenni
Fata tui generis.

Enfin, que les Dieux ne pouvoient rien changer aux décrets éternels des Parques, & qu'il leur étoit seulement permis d'annoncer aux hommes, par quelques signes, les malheurs dont elles les ménaçoient:

Qui rumpere quamquam
Ferrea non possunt veterum decreta sororum.
Signa tamen luctûs dant haud incerta futuri.

Enfin, si les Philosophes les ont placées dans les Sphéres céléstes, où elles accordoient leurs voix au chant des Syrénes ou des Muses, c'étoit pour nous apprendre qu'elles régloient cette harmonie admirable, dans laquelle consiste tout l'ordre & l'arrangement de l'univers.



DISSERTATION
SUR
LES FURIES.
Par M. l'Abbé BANIER.

23 de Janvier 1722.

C'EST ſans doute avec beaucoup de raiſon, que les premiers Apologiſtes de la religion chrétienne ont blâmé le Paganiſme, en ce qu'on y adoroit des Dieux dont l'exemple étoit capable de jetter dans les plus grands déſordres. Quel charme en effet pour les paſſions, de reconnoître des Dieux qui avoient été eux-mêmes ſoumis à leur empire, & de trouver dans leur conduite de quoi juſtifier toutes les foibleſſes de l'humanité! Le ſouvenir des déſordres des Dieux, renouvellé chaque jour dans les fêtes & les ſacrifices, étoit propre à inſpirer aux hommes les penchans les plus criminels, & à les porter à les ſuivre ſans remords. L'idolâtrie ſembloit être un ſyſtême fait pour le plaiſir: les ſpectacles & les danſes compoſoient une partie du culte divin: les fêtes n'étoient que des jeux; & il n'y avoit nulle action de la vie humaine, d'où la pudeur fût bannie avec plus de ſoin, qu'elle l'étoit des myſtères de la religion.

En vain les Philoſophes s'occupoient à tirer des allégories d'une Théologie ſi monſtrueuſe; on s'en tenoit à la premiere idée qu'elle préſentoit. On liſoit à la vérité dans leurs écrits, qu'il y avoit un premier Etre qui gouvernoit le monde, qu'on avoit appellé Jupiter: ce nom reveilloit l'idée d'un Dieu ſouillé de mille crimes; & l'hiſtoire de ſes galanteries ne pouvoit pas être oubliée.

Telle étoit l'idée la plus naturelle que préſentoit le Paganiſme, & que les Peres de l'Egliſe avoient heureuſement ſaiſie, pour en inſpirer de l'horreur. Mais il faut avouer ici, & on le peut dans un temps, où il n'y a plus de danger à expoſer

ce que l'idolâtrie avoit de moins déraisonnable, que ceux qui en avoient été les premiers auteurs, n'avoient pas entierement abandonné les lumieres de la raison. Les peines qu'ils supposoient que les Dieux réservoient en l'autre monde aux scélerats, & les récompenses dont ils couronnoient la vertu, étoient très-propres à mettre un frein à la licence. Le Tartare, cette prison affreuse où les coupables étoient éternellement tourmentés : ces Furies armées de serpens, toûjours prêtes à exécuter les ordres des Dieux : le récit des tourmens qu'enduroient les Tantales, les Sisyphes, les Ixions ; tout cela étoit sans doute capable d'effrayer les libertins, & de retenir les autres dans le devoir. On auroit tort de dire que personne n'ajoûtoit foi à ces fables, & que Juvénal avoue que les enfans mêmes ne les croyoient point :

Nec pueri credunt, nisi qui nondùm ære lavantur. Juv. Sat. 2.

Car sans faire remarquer que nous ne voyons que trop souvent, que des sujets de crainte plus solides & plus réels ne nous retiennent pas toujours dans le devoir ; on sçait que le Poëte que je viens de citer, se plaint de cette incrédulité, comme étant l'effet du déréglement de son temps ; & il ajoûte que les plus grands hommes, & les plus sages n'en avoient pas douté :

Sed tu vera puta, Curius quid sentit, & ambo Id. ibid.
Scipiadæ, quid Fabricius, manesque Camilli.

C'est à développer cette partie de la Théologie païenne, sur l'enfer & l'état des ames après la mort, que je travaille depuis quelque temps. J'ai donné dans la derniere dissertation que j'ai lûe à l'Académie, ce qui regardoit les Parques ; je vais aujourd'hui parler des Furies : & en expliquant leur origine, leurs noms, leurs emplois, leur caractère, le culte qu'on leur a rendu, & les figures sous lesquelles on les a représentées, je tacherai de tirer du fonds de cette matiere, ce que la morale païenne avoit de plus sensé.

Origine des Furies.

Lorsqu'on recherche l'origine des Dieux du Paganisme, on

eſt obligé d'avoir recours aux Poëtes qui en ont fait la généalogie; mais on apperçoit bientôt qu'ils n'avoient d'autre guide qu'une tradition confuſe, qui leur laiſſoit toujours la liberté de choiſir le ſentiment qui leur paroiſſoit le plus myſtérieux. En effet, Apollodore dit que les Furies avoient été formées dans la mer, du ſang qui ſortit de la plaie que Saturne avoit faite à ſon pere Cœlus. Héſiode qui les fait plus jeunes d'une génération, dit qu'elles naquirent de la terre, qui les avoit conçûes du ſang de Saturne; mais le même Poëte, dans un autre ouvrage, tant les principes de la Théologie qu'il ſuivoit, étoient peu ſûrs, ſoutient que ces Déeſſes étoient filles de la Diſcorde; & pour donner une plus grande preuve de ſon exactitude, il ajoûte qu'elles étoient nées le cinquiéme jour de la lune; ſentiment que Virgile a ſuivi dans ſes Géorgiques, lorſqu'il dit:

Bib. lib. 1.
Theog. lib. 1.
Opera & dies.

Georg. lib. 1.

Ipſa dies alios alio dedit ordine Luna
Felices operum: quintam fuge, pallidus Orcus
Eumenideſque ſatæ.

Ayant ainſi aſſigné à un jour que les Pithagoriciens croyoient conſacré à la juſtice, la naiſſance des Déeſſes qui devoient la faire rendre avec la derniere rigueur. Lycophron & Eſchyle prétendent que les Furies étoient filles de la Nuit & de l'Achéron. L'Auteur d'un hymne adreſſé aux Euménides, aſſûre qu'elles devoient leur naiſſance à Pluton & à Proſerpine. Sophocle les fait ſortir de la terre & des ténébres, & Epiménide dit qu'elles étoient ſœurs de Venus & des Parques, & filles de Saturne & d'Evonyme. Si je voulois faire ici quelqu'étalage d'érudition, je m'étendrois ſur ce que diſent les Mythologues & les Commentateurs à l'occaſion des différentes origines que je viens de rapporter. Mais faut-il un grand effort d'imagination pour appercevoir que les Poëtes ont ſuivi en cela les traditions de leur temps ou de leur pays; que chacun a donné à ces Divinités les parens qui paroiſſoient le mieux convenir à leur caractère; & que n'ayant rien

in Alexand.
in Eumenid.
in Oedip.

ni de fûr, ni de raifonnable à nous débiter fur ce fujet, ils ont du moins voulu donner à leurs généalogies un air de myftère, qu'on n'ofoit pas toujours approfondir. Je crois qu'il faut remonter plus haut, pour trouver la véritable origine des Divinités dont je parle.

La connoiffance de l'immortalité de l'ame eft une vérité auffi ancienne que le monde ; & fi on excepte les Athées, les Epicuriens & les Sadducéens, on a toujours reconnu la diftinction de l'ame & du corps. Quoiqu'on ait formé différens fyftêmes fur la nature de l'efprit, on n'a pas laiffé de croire qu'il avoit une deftinée différente de celle du corps, & que la deftruction de celui-ci n'entraînoit point celle de l'ame. C'étoit là le fondement de l'opinion de Pythagore & de fes difciples; opinion qu'il avoit lui-même puifée dans les livres des Egyptiens, & ceux-ci, ou dans les écrits de Moyfe, ou dans la tradition que Jacob & fes defcendans avoient laiffée en Egypte :

Morte carent animæ, femperque priore relictâ
Sede, novis habitant domibus, vivuntque receptæ. Ovid. Met. l. 15. verf. 158.

Je fçais dans combien d'erreurs on eft tombé, lorqu'on a voulu rechercher ce que l'ame devenoit après la mort; & ce n'eft point ici le lieu de rapporter les différentes opinions des Philofophes fur ce fujet. Il fuffit de fçavoir, que dans le temps même où la dépravation du cœur avoit répandu fur l'efprit des ténébres fi épaiffes, qu'on avoit oublié, ou corrompu les vérités les plus claires, on a reconu que la vertu n'étoit pas toujours récompenfée en ce monde, ni le vice puni; que fouvent les plus grands fcélérats étoient les plus heureux; & que les remords de la confcience n'étoient pas une peine fuffifante pour des gens qui, pour les étouffer, commettoient de nouveaux crimes. Ainfi on a penfé qu'il devoit y avoir après cette vie, des lieux deftinés pour punir les méchans & récompenfer les bons ; & c'eft, fans doute, fur cette idée que furent formés l'enfer & les champs Elifées; & comme on y établit des Juges, pour rendre à chacun la juftice qu'i

méritoit, on imagina des Furies pour leur ſervir de miniſtres; & exécuter les ſentences qu'ils avoient portées contre les ſcélérats. Peut-être même (car après tout l'idolâtrie a ſuivi de trop près la véritable religion, pour n'en avoir pas conſervé quelques vérités) peut-être, dis-je, qu'une connoiſſance confuſe de la chûte des Anges & de leur punition, a donné lieu à l'introduction des Furies, qui ſont elles-mêmes des démons deſtinés à tourmenter les coupables. Voilà, ſans doute, la véritable origine de ces Divinités; c'eſt là ce qui les a fait inventer par ceux qui ont ſuivi cette idée naturelle, qu'il devoit y avoir après cette vie, des récompenſes & des châtimens. Car quoique cette vérité ait été défigurée par des fables abſurdes qu'on y a mêlées, il eſt aiſé de diſtinguer le fond du dogme, d'avec les voiles dont on a été obligé de le couvrir, pour le rendre plus familier. C'étoit là où devoient nous conduire les Philoſophes, qui avoient ſans doute des idées plus ſaines que le peuple; & ne pas dire avec Lucréce, que tout ce qu'on publioit de l'enfer, n'étoit que pour cette vie:

Lib. 3.

Atque ea nimirum quæcumque Acheronte profundo
Prodita ſunt eſſe, in vitâ ſunt omnia nobis.

En effet, le ver rongeur, les remords qui tourmentent les ſcélérats dès cette vie, ne finiſſent point à leur mort; & puiſque l'ame ne ſuit point la deſtinée du corps qui ſe détruit, ils ſeront éternellement ſon ſupplice.

Le nombre des Furies, & leurs noms.

Si les Anciens ont varié ſur l'origine des Furies, ils n'ont pas été plus uniformes ſur leur nombre. D'abord il paroît qu'ils n'en admettoient que trois, Tiſiphone, Mégére & Alecto. Auſone même en a fait une eſpéce d'axiome.

Gryph. num. tern.

Gorgones, Harpyæque, & Erynnies agmine terno.

Les Mythologues n'ont pas manqué enſuite de débiter pluſieurs allégories ſur ce nombre myſtérieux; mais toutes leurs réflexions ſe trouvent inutiles, lorqu'on voit la variété des ſentimens qu'on a eus ſur ce ſujet. En effet, nous voyons qu'Euripide met la Déeſſe *Liſſa* au nombre des Furies, parce

in Herc. furen.

qu'elle inſpiroit la fureur & la rage, d'où elle avoit tiré ſon nom. Junon, dans ce Poëte, ordonne à Iris de la conduire armée de ſerpens, auprès d'Hercule, pour lui inſpirer cette fureur qui lui fit enfin perdre la vie.

Plutarque ne reconnoît qu'une Furie, qu'il nomme Adraſtie, fille de Jupiter & de la Néceſſité; & c'étoit elle, ſelon cet Auteur, qui étoit le ſeul miniſtre de la vengeance des Dieux. *De ſera num. vindicta.*

De la maniere dont Virgile peint les Harpyes, il paroît qu'il les met auſſi au nombre des Furies; il leur en donne même le nom, lorſqu'il dit, en faiſant parler Cæleno:

Vobis Furiarum ego maxima pando. *Æneid. lib. 3.*

Si les Anciens donnoient des aiſles aux Harpyes, & les appelloient les chiens de Jupiter ou de Junon, les Poëtes ne manquent pas de dire la même choſe des Furies, qu'Euripide, dans ſon Oreſte, appelle pour cette raiſon πτεροφόρους. Homére de même, donne des aiſles à Erynnis, & Virgile à la Furie qui fut envoyée dans le camp de Turnus, puiſqu'il fait dire à Saturne:

Jam jam linquo acies, ne me terrete timentem *Æneid. l. 12.*
Obſcœnæ volucres alarum verbera noſco.

Le même Poëte appelle auſſi les Furies, des chiens; car c'eſt de ces Déeſſes qu'il parle, lorſqu'il dit

Viſæque canes ululare per umbram,
Adventante Deâ.

Horace les nomme auſſi les chiens de l'enfer:

Viderit infernas errare canes. *Sermon. l. 1.*

Servius confirme cette opinion, lorſqu'il dit: *Sane apud inferos furiæ dicuntur & canes, apud ſuperos divæ & aves.* *in lib. 5. Æneid.*

Enfin la Déeſſe Néméſis, ou les Néméſes, car on en reconnoiſſoit plus d'une, doivent être miſes auſſi au nombre des Furies, elles en portent le caractère. Filles de la Nuit & de l'Océan, elles étoient prépoſées pour examiner les actions

des hommes, pour punir les méchans, & récompenser les bons : & afin qu'il ne leur manquât rien de l'équipage des Furies, les habitans de Smyrne, qui les honoroient d'un culte particulier, les représentoient avec des aisles, si nous en croyons Pausanias.

Mais parce qu'une plus longue discussion de tous ces articles me meneroit trop loin, je ne parlerai dans la suite que des trois Furies, Tisiphone, Mégére & Alecto. Il est aisé d'abord de voir qu'on a voulu marquer par ces noms, le caractère de ces trois Déesses. En effet, celui de Tisiphone signifie la vengeance & le carnage; celui de Mégére, l'envie; & celui d'Alecto, le trouble & l'agitation : Tisiphone *quasi* τίσις, καὶ φόνος : Mégére vient de μεγαίρω *invideo*, ou de μεγάλη ἔρις *magna contentio* : & Alecto, *ce qui n'a ni cesse ni repos*.

Outre ces trois noms particuliers, les Anciens en avoient donné d'autres à ces trois Déesses. Les Latins les appelloient Furies à cause de la fureur qu'elles inspiroient : & les Grecs Erynnies, comme qui diroit ἔρις νοῦ, *contentio mentis* ; ou parce que, comme le remarque Pausanias, ἐριννύειν signifioit tomber en fureur. Les Sicyoniens, au rapport du même Auteur, les nommoient σεμνὰς Θέας, *les Déesses respectables*, & les Athéniens μανίας. Enfin après qu'Oreste les eut appaisées par des sacrifices, comme je le dirai dans la suite, on les appella *Euménides ou bienfaisantes* ; car je ne suis pas du sentiment de Lilio Giraldi, qui dit qu'elles furent ainsi nommées par contre-vérité, *quod minimè sint benevolæ & mites* : l'occasion seule qui leur fit donner ce nom, dément cette étymologie. Les Poëtes Grecs & Latins donnent souvent aux Furies, des épithétes qui marquent, ou leur caractère, ou leur habillement, ou les serpens qu'elles portoient au lieu de cheveux, ou les lieux où elles étoient honorées. C'est ainsi qu'Ovide les appelle, *les Déesses de Palestine*, lorsqu'il parle de la fureur qu'elles inspirerent à Attys :

Voyez Lilio Girald. & Phurn.

Synt. 6.

Fast. lib. 4.

Et modò tolle faces, remove modò verbera clamat,
Sæpe Palæstinas jurat adesse Deas.

Quelques

Quelques Commentateurs embarrassés de cette expression, ont crû qu'il falloit corriger le texte, & mettre au lieu de *Palæstinas*, *Perustias*, à cause d'un lieu nommé Péruste, fort connu dans l'Illyrie, au rapport de Tite-Live; mais ils n'ont pas fait attention qu'Ovide leur a donné ce nom, parce que ces Déesses étoient honorées à Paleste dans l'Epire. César dans ses commentaires parle de cet endroit, *devenimus ad eum locum qui vocatur Palæste:* ainsi que Lucain dans sa Pharsale, *Palæstinas uncis confixit arenas.* On sçait d'ailleurs que l'Epire étoit regardée comme un pays où étoient les fleuves & les portes de l'enfer: & nous apprenons même de Marsus, qui cite d'anciens monumens qui ne subsistent plus, que les Furies avoient un temple dans cette partie de la Gréce; ce qui détermine sans contredit le véritable sens du Poëte que je viens de citer. *Marsus ait*, dit Lilio Giraldi, *se à Græco accepisse, in commentariis pervetustis se legisse, Furiarum templum in Epiro fuisse.*

De bello civili. Lib. 5.

Synt. 6.

Fonctions des Furies.

Il n'est pas difficile de voir, après ce que je viens de dire, quel étoit l'emploi des Furies. L'antiquité les a toujours regardées comme les ministres de la vengeance des Dieux, & comme des Déesses sévéres & inéxorables, dont l'unique occupation étoit de punir le crime, non-seulement dans les enfers, mais même dès cette vie; poursuivant sans relâche les scélérats par des remords qui ne leur donnoient aucun repos, & par des visions effrayantes qui leur faisoient souvent perdre le sens. Il faudroit copier presque tous les Poëtes, sur-tout Euripide, Sophocle & Sénéque, si on vouloit rapporter tous les traits dont ils se servent, pour exprimer dans quel excès de fureur elles jettoient ceux qu'elles tourmentoient. On sçait avec quels traits Virgile peint le désordre que fit une de ces Furies à la cour de Latinus: ce que fit Tisiphone à l'égard d'Etéocle & de Polynice, n'est ignoré que de ceux qui n'ont point lû Stace. Ovide représente avec la même vivacité, tout le ravage que causa à Thébes la Furie que Junon avoit envoyée pour se venger d'Athamas, & tout ce que fit endurer à Isis une autre Furie, que la même Déesse avoit suscitée pour la persécuter. M. Despreaux a eu raison après cela, d'être surpris qu'un

Æneid. lib. 7.

Theb. lib. 5.

Met. lib. 4.

Poëte lyrique, qui avoit de si beaux modelles à imiter, ait introduit sur le Théatre une Furie si tranquille :

Art. Poët. chant 4e.

N'imitez pas d'Isis la tranquille Euménide.

Mais de tous ceux que ces implacables Déesses ont persécutés, personne n'a été un exemple plus éclatant de leur vengeance, que le malheureux Oreste. On sçait que tous les Théatres de la Gréce ont souvent retenti des plaintes de ce parricide, qu'elles poursuivoient avec tant de fureur. M. Racine a parfaitement imité les Anciens, lorsqu'il a peint ce Prince :

Androm Act. 5. Sc. derniere.

Hé bien, Filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes ?
Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes ?
A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit ?
Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit ?
Venez, à vos fureurs Oreste s'abandonne ;
Mais non, retirez-vous, laissez faire Hermione :
L'ingrate, mieux que vous, sçaura me déchirer,
Et je lui porte enfin mon cœur à dévorer.

Virgile a renfermé en peu de vers toutes les fonctions des Furies, lorsqu'il a dit :

Æneid. l. 12.

Hæ Jovis ad solium, sævique in limine regis
Apparent, acuuntque metum mortalibus ægris :
Si quando letum horrificum, morbosque Deûm rex
Molitur, meritas aut bello territat urbes.

Par où l'on voit qu'elles étoient employées, non-seulement lorsqu'il falloit punir des coupables, mais aussi quand il s'agissoit de châtier les hommes par des maladies, par la guerre, & par les autres fléaux de la colére céleste. Cependant le même Poëte, dans un autre endroit, a partagé ces différentes fonctions entre les trois Furies ; de maniere que Tisiphone étoit employée pour les maladies contagieuses :

Sævit & in lucem Stygiis emissa tenebris Georg. lib. 3.
Pallida Tisiphone; morbos agit ante metumque:
Inque dies avidum surgens caput altius effert.

Les fonctions d'Alecto regardoient particulierement les désordres de la guerre :

Luctificam Alecto dirarum ab sede Sororum Æneid. lib. 7.
Infernisque ciet tenebris, cui tristia bella,
Iræque, insidiæque, & crimina noxia cordi.

Il falloit bien une Furie pour inspirer aux hommes l'art funeste de s'entredétruire. Stace, suivant cette même idée, a nommé cette Furie, la mere de la guerre. Theb. lib. 4.

Enfin, lorsqu'il s'agissoit de faire mourir quelqu'un, c'étoit ordinairement de Mégére que les Dieux se servoient, comme nous le voyons dans le 12e livre de l'Enéide, lorsque Turnus doit perdre la vie, & dans Claudien, qui a employé la même Furie à la mort de Rufin. Ciceron a rapporté, à un trait de morale fort judicieux, toutes ces différentes fonctions des Furies : *Nolite putare*, dit-il, *quemadmodum in fabulis sæpe numero videtis, eos qui aliquid impiè sceleratèque commiserint, agitari & perturbari Furiarum tædis ardentibus : sua quemque fraus, & suus terror maximè vexat.* Ne vous imaginez pas que les impies & les scélérats soient tourmentés par les Furies, qui les poursuivent avec leurs torches ardentes ; les remords qui suivent le crime, sont les véritables Furies dont parlent les Poëtes. *Hæ sunt impiis assiduæ domesticæque Furiæ, quæ dies noctesque parentum pœnas à consceleratissimis filiis repetant.* Il dit encore la même chose en un autre endroit : *Agitant & insectantur impios Furiæ, non ardentibus tædis, sicut in fabulis, sed angore conscientiæ.* Voilà, sans doute, les véritables Furies qui ont tourmenté dans tous les temps les coupables, & dont Néron avouoit lui-même, au rapport de Suétone, qu'il n'avoit jamais pû se délivrer, depuis le meurtre de sa mere; *sæpe confessus exagitari se maternâ specie,* contra Pisonem. De Leg. lib. 1. Id. pro Roscio Amer. in Nerone.

verberibus Furiarum ac tædis ardentibus. On voit bien par là, que les plus ſages des Anciens ont penſé que les tiſons ardens, dont ſe ſervoient les Furies, n'étoient que les remords ſecrets qui ſuivent le crime, & le ver rongeur qui ne meurt point, témoin implacable & incorruptible, qui ne ceſſe de reprocher aux ſcélérats l'état déplorable dans lequel ils ſont tombés; puiſque ſelon Séneque, la plus grande peine des pécheurs eſt d'avoir péché : & l'on peut dire qu'aucun crime ne demeure impuni, puiſque la peine eſt attachée au crime même. Iſidore, dans le huitiéme livre de ſes Origines, prétend que les trois Furies ſont le ſymbole des trois paſſions qui exercent ſur le cœur de l'homme un empire abſolu, la colére & le déſir de la vengeance, l'amour des richeſſes, & la concupiſcence qui nous porte à la recherche des voluptés; & il ajoûte qu'on les a appellées Furies, parce qu'elles ne ceſſent point de nous tourmenter, *quæ ideò Furiæ appellantur, quòd ſtimulis ſuis mentem feriant, & quietam eſſe non ſinant.* Mais cette origine me paroît froide; & ſi cet Auteur avoit penſé juſte, il n'auroit admis qu'une Furie, puiſque c'eſt le même penchant au plaiſir, qui nous porte à la vengeance, à l'amour des richeſſes, & à tout ce qui peut flater & ſatisfaire les paſſions.

Du culte rendu aux Furies.

Des Déeſſes auſſi ſévéres & auſſi terribles que les Furies, n'avoient pas manqué de s'attirer un culte particulier. En effet, le reſpect qu'on leur portoit étoit ſi grand, qu'on n'oſoit preſque les nommer, comme le dit Euripide dans ſon Oreſte; que dis-je, à peine étoit-il permis de jetter les yeux ſur leurs temples : & on regarda, ſi nous en croyons Sophocle, comme une impiété, la démarche que fit Œdipe, lorſqu'allant à Athénes comme ſuppliant, il ſe retira dans un bois qui leur étoit conſacré, dans le bourg de Colone; & on l'obligea, avant que de ſortir, d'appaiſer ces Déeſſes par un ſacrifice, dont ce Poëte & Théocrite nous ont laiſſé la deſcription. Comme la crainte avoit été la meſure du culte qu'on rendoit aux Dieux, & qu'il n'y en avoit aucun qui fût ſi redouté que les Furies, on n'avoit rien oublié pour les appaiſer, lorſqu'on les croyoit irritées; & elles avoient des temples dans pluſieurs

in Oedip.

endroits de la Gréce. Les Sicyoniens, si nous en croyons Pausanias, leur sacrifioient tous les ans au jour de leur fête, des brebis pleines, & leur offroient des couronnes & des guirlandes de fleurs, sur-tout de Narcisse, selon Sophocle & Phurnutus, plante chérie des Divinités infernales, à cause du malheur arrivé au jeune Prince qui portoit ce nom. Eustathe, sur le premier livre de l'Iliade, dit que la raison pour laquelle on offroit le Narcisse aux Furies, venoit de l'étymologie de ce mot ναρκεῖν, *torpere*, parce que les Furies étourdissoient les coupables qu'elles tourmentoient. *in Arcad.*

Elles avoient aussi un Temple dans Céryne ville d'Achaïe, où l'on voyoit leurs statues faites de bois, & assez petites ; & ce lieu étoit si fatal à ceux qui étoient coupables de quelque crime, que dès qu'ils y entroient, ils étoient saisis d'une fureur subite, qui leur faisoit perdre l'esprit : tant la présence de ces Déesses, jointe au souvenir de leur crime, leur causoit de trouble. Il falloit même que ces exemples fussent arrivés plus d'une fois, puisqu'on fut obligé, comme le dit Pausanias, d'en défendre l'entrée. Ce même Auteur ajoûte que les statues de ces Déesses n'avoient rien de fort singulier, ni de fort recherché ; mais qu'on en voyoit dans le vestibule plusieurs autres en marbre, d'un travail exquis, qui représentoient des femmes, qu'on croyoit avoir été les prêtresses de ces Divinités : c'est le seul endroit que je sçache, où il soit dit que les Furies avoient des prêtresses, puisqu'on sçait d'ailleurs que leurs ministres étoient des hommes, que les habitans de Tilphouse en Arcadie nommoient *Hesychides* ; & que Démosthene avoue lui-même avoir été prêtre de ces Déesses, dans le temple qu'Oreste leur avoit fait bâtir auprès de l'Aréopage, lorsqu'il eut été absous de son crime. On sçait aussi que Périlas oncle de Clitemnestre, cita ce Prince infortuné à ce sévére tribunal ; & que sa cause ayant été examinée avec beaucoup de soin, & les suffrages des Juges se trouvant égaux, Minerve y ajoûta le sien, & le fit absoudre ; c'est-à-dire, que la sagesse & l'équité l'emporterent enfin sur les brigues & sur le crédit. Tous ceux qui paroissoient devant ces Juges, étoient obligés d'offrir un *Id. in Achaic.* *Orat. in Midiam.* *Pauf. in Attic.* *Pauf. in Arcad.*

ſacrifice dans ce même temple, & de jurer ſur l'autel des Furies, qu'ils étoient prêts à dire la vérité : tant il eſt vrai qu'il faut ſouvent aux hommes, pour les empêcher de ſe parjurer, des motifs plus forts que l'amour ſeul de la vérité.

De tous les temples dédiés à ces Divinités, il n'y en eut point, après celui de l'Aréopage, de plus connus que les deux que leur fit bâtir le même Oreſte en Arcadie. Ce fut dans cette partie du Péloponnéſe près de Mégalopolis, que les Furies lui apparurent pour la premiere fois; ce qui le fit tomber dans une ſi grande fureur, qu'il ſe mangea le doigt. S'étant retiré delà, près d'un champ nommé Ἄκη, les mêmes Déeſſes ſe firent voir avec des habits blancs, & un viſage plus doux, ce qui rétablit le calme dans ſon eſprit. Oreſte fit élever deux temples dans ces deux endroits, & offrit aux Furies noires, des ſacrifices expiatoires, pour appaiſer les manes de ſa mere, & aux Furies blanches, un ſacrifice d'actions de graces. Ce fut, pour le dire en paſſant, à cette occaſion que les Furies prirent le nom d'*Euménides*; & lorſque les Poëtes, qui racontent des événemens qui ont précédé celui-ci, leur donnent le nom d'*Eumenides*, comme fait Sophocle dans ſon Œdipe-Colone, c'eſt par anticipation; comme Virgile a nommé le port Velin, quoiqu'il n'ait porté ce nom que long-temps après le voyage d'Enée en Italie. Pauſanias, d'où j'ai tiré ce que je viens de dire de ces deux temples, ajoûte qu'il y avoit près du lieu où ils étoient bâtis, une petite colline appellée le *Doigt*, parce qu'on y en avoit taillé un en marbre, pour marque de la fureur d'Oreſte. Ce même Auteur ajoûte que cette aventure étoit arrivée à ce Prince, avant qu'il fût appellé au tribunal de l'Aréopage.

Pauſ. in Arcad.

Portus require Velinos. in Arcad.

Près de la ville de Tilphouſe, ſur les bord du fleuve Ladon, étoit auſſi un temple dédié à Erinnys; mais Pauſanias croit que cette Déeſſe étoit la même que Cérés, qui s'étant métamorphoſée en jument, pour éviter les pourſuites de Neptune, & ce Dieu ayant pris la figure d'un cheval, elle en eut un ſi grand déſeſpoir, qu'elle en devint toute furieuſe; ce qui, dit cet Auteur, lui fit donner le nom d'Erinnys du mot ἐριννύειν, qui parmi les Arcadiens ſignifioit tomber en fureur. Cérés

Id. ibid.

s'étant ensuite lavée dans le fleuve Ladon, elle s'appaisa; ce qui lui fit donner le nom de *Lusia*. Le même Auteur, pour preuve de son sentiment, cite un vers du Poëte Antimaque, où Cérés est appellée Erinnys :

Δήμητρος ϑ' ὅϑι φασὶν Ἐρινύος εἶναι ἕδεθλον.
Ubi fama est delubrum Cereris Erinnydis esse.

Quoique le culte des Furies n'ait pas fait en Italie autant de progrès que dans la Gréce, les Romains ne les avoient pourtant pas oubliées : & nous apprenons de Varron & de Ciceron, que la Déesse Furine, que ce dernier croit être la même que les Furies, avoit à Rome, dans la XIVe région, un temple & un bois sacré; & que le jour de sa fête, qui s'appelloit les *Furinales*, étoit marqué dans le calendrier & dans les fastes, le sixiéme avant les calendes de Septembre : mais il falloit que son culte fût fort déchû au temps même de Varron, puisqu'il dit qu'à peine connoissoit-on alors le nom de son prêtre, qu'il appelle *Flamen Furinalis; Furinalia à Furina, quòd ei Deæ feriæ publicæ dies is, cujus Deæ honos apud antiquos; nam ei sacra instituta annua, & flamen attributus: nunc vix nomen notum paucis.* Je dois dire en passant, qu'au rapport de Plutarque, le jeune Gracchus, pour éviter la fureur du peuple qui venoit d'immoler son frere, se retira dans le bois de la Déesse Furine, qui ne pût lui servir d'asyle : tant on respecte peu dans les guerres civiles les droits de la religion. Enfin, pour terminer ce qui regarde le culte des Furies, je dois ajoûter ici, qu'outre le narcisse qui leur étoit consacré, on se servoit aussi dans leur sacrifice, de branches de cédre, d'aulne & d'aubépine, du safran & du génievre; qu'on leur immoloit des brebis & des tourterelles blanches, comme nous l'apprenons d'Elien; & qu'on employoit dans leurs sacrifices, les mêmes cérémonies, que dans ceux des autres Divinités infernales.

Lib. 5. de ling. Lat.

Var. loc. cit.

Plut. in Grac.

De anim. lib. 10. cap. 46.

Il me reste, avant que de finir cette dissertation, à dire un mot des figures & des portraits qu'on nous a laissés des Furies. Pausanias remarque d'abord, que dans les premiers temps, les statues de ces Déesses n'avoient rien de différent de celles

Figures & portraits des Furies.

in Arcad.

des autres Divinités ; & que ce fut le Poëte Eſchyle qui les fit paroître le premier, avec cet air hideux, & les ſerpens qui les rendirent ſi redoutables, que la premiere repréſentation de ſa piéce devint funeſte à un grand nombre de ſes ſpectateurs. L'idée de ce Poëte fut ſuivie, & ce portrait des Furies paſſa du théatre dans les temples : il ne fut plus queſtion de les repréſenter autrement qu'avec un viſage triſte & un air effrayant, avec des habits noirs & enſanglantés, ayant au lieu de cheveux, des ſerpens entortillés autour de leur tête, une torche ardente à une main, un fouet de ſerpens à l'autre, & pour compagnes la terreur, la rage, la pâleur & la mort. C'eſt ainſi qu'aſſiſes autour du trône de Pluton, dont elles étoient les premiers miniſtres, elles attendoient ſes ordres avec une impatience qui marquoit toute la fureur dont elles étoient poſſédées. Nous n'avons point à préſent de figures antiques de ces Déeſſes. On voit ſeulement ſur un Abraxas publié par M. Chifflet, leurs trois têtes avec des ſerpens, pendues à un arbre, & autour le mot *Iao;* & dans une lampe de Licetus, une figure qui repréſente un homme mort couché ſur un lit, & près de lui les têtes de deux Furies avec une face horrible. Mais au défaut du marbre & du bronze, les Poëtes nous ont laiſſé dans leurs ouvrages des portraits de ces Déeſſes, qui en repréſentent bien le caractère. Je vais en choiſir ſeulement quelques-uns des plus vifs, pour ne point abuſer de la complaiſance de ceux qui me font l'honneur de m'écouter. Virgile eſt un trop grand Peintre pour être oublié ; ce Poëte dit, en parlant de Tiſiphone qui gardoit la porte du Tartare :

Catul. & Thura.

Æneid. l. 6.

Stat ferrea turris ad auras :
Triſiphoneque ſedens, pallâ ſuccincta cruentâ,
Veſtibulum inſomnis ſervat noctesque dieſque,
Continuo ſontes ultrix accincta flagello
Tiſiphone quatit inſultans, torvoſque ſiniſtrâ
Intentans angues, vocat agmina ſæva ſororum.

Et

Et en parlant d'Aleцo :

Odit & ipse pater Pluton, odere sorores
Tartareæ monstrum : tot sese vertit in ora. *Æneid. lib. 7.*

Ovide a peint cette Furie avec les mêmes traits :

Nec mora Tisiphone madefactam sanguine sumit *Metam. l. 4.*
Importuna facem, fluidoque cruore rubentem
Induitur pallam, tortoque incingitur angue :
Egrediturque domo. Luctus comitatur euntem,
Et pavor, & terror, trepidoque insania luctu.

Lorsque cette Furie, ajoûte le même Poëte, que Junon avoit fait sortir de l'enfer, arriva à la cour d'Athénes, elle se saisit de la porte, & secoua ses serpens, dont la vûe seule rendit ce Prince furieux :

Nexaque vipereis distendens brachia nodis
Cæsariem excussit ; motæ sonuere colubræ :
Parsque jacent humeris, pars circum pectora lapsæ
Sibila dant, saniemque vomunt, linguisque coruscant, &c.

Je serois ici tenté de copier Euripide, Eschyle, Stace, Séneque, Claudien & Catulle, qui ont aussi fait à leur tour des portraits effrayans des Furies; mais cela me meneroit trop loin. Je ne dois pas oublier cependant de dire que Ménippe, au rapport de Suidas, comme si l'équipage d'un Philosophe Cynique n'avoit pas été assez lugubre, affectoit de porter une robe noire avec une ceinture fort large, pour imiter, comme le dit cet Auteur, l'habillement des Furies. Strabon, en décrivant la maniere dont étoient habillés les habitans des Isles Cassitérides en Angleterre, dit qu'ils portoient des robes noires qui traînoient jusqu'au talon, semblables à celles des Furies. *Verb. Menyp.* *Lib. 4.*

On n'aura pas de peine à concevoir, après cela, que ces Déesses, avec un air si affreux, ayent pû porter par-tout la crainte & l'horreur; mais qu'elles ayent voulu inspirer de

l'amour, c'eſt ce qu'on aura de la peine à croire ; & on regarderoit ce que je vais rapporter comme un paradoxe de l'hiſtoire galante des Dieux, ſi je n'avois un garant du fait que j'avance. L'hiſtorien Ménandre, ſelon Photius, raconte que Tiſiphone, paſſant près du mont Aſtére, & ayant vû le jeune Cythéron, en devint éperduement amoureuſe. Comme elle vit bien que ſes attraits feroient peu d'impreſſion ſur le cœur de ſon amant, elle n'eut pas aſſez de vanité pour eſpérer qu'il fît les avances. Il eſt ordinaire aux perſonnes faites comme cette Furie, de franchir les regles de la bienſéance, ainſi elle lui fit ſa déclaration ; mais il eſt aiſé de juger qu'elle fut mal reçûe. La Déeſſe piquée au vif d'un refus outrageant, délia un des ſerpens de ſa coëffure, & l'ayant jetté à la tête de Cythéron, la couleuvre s'entortilla autour de ſon col & l'étrangla. Les Dieux, ajoûte mon Auteur, touchés de compaſſion, le changerent en cette montagne qui a depuis porté ſon nom. Ménandre, au reſte, auroit pû épargner aux Dieux les frais de cette métamorphoſe, puiſque la vûe ſeule de Tiſiphone auroit ſuffi pour pétrifier l'homme le plus paſſionné.

DE LA DE'ESSE LAVERNE.

Par M. DE FONCEMAGNE.

6. d'Avril 1723.

ON ne peut étudier la religion des Grecs & des Romains, ſans s'étonner que l'homme formé avec des idées du vrai & quelques principes de vertu, que la raiſon ſeule paroiſſoit devoir développer, ait entrepris de juſtifier ſes plus honteuſes foibleſſes, en reconnoiſſant pour l'objet de ſon culte des Divinités auſſi foibles que lui, & capables des mêmes paſſions. Ce ne fut pas encore aſſez pour l'homme corrompu, d'avoir eſſayé d'autoriſer ſes penchans criminels par l'exemple de ſes Dieux, il oſa bientôt ériger les crimes en acte de religion : chaque eſpéce de déſordre fut miſe ſous la protection d'une

Divinité particuliere ; & c'étoit honorer sa Divinité, que de faire le mal auquel elle présidoit.

Le vol même, de tous les crimes celui qui attaque le plus directement la société civile, le vol fut consacré dans la personne de Mercure, & l'on choisit le fils de Jupiter pour en faire le patron des voleurs. Il est vrai que Mercure n'accordoit pas indifféremment sa protection à toute sorte de vols : celui qu'il avoit commis en dérobant adroitement des bœufs & un carquois à son frere Apollon, indiquoit assez de quel caractère devoient être revêtus les vols qu'il vouloit bien protéger : le larcin subtil étoit seul de son ressort. Sa jurisdiction fut insensiblement étendue aux Marchands: parce que leur état les met sans cesse dans l'occasion de faire servir à leur cupidité un commerce légitime, dont l'unique effet devroit être de lier les hommes entr'eux par leurs besoins. Enfin, à ces deux premieres classes, on joignit ceux qui, pour faire triompher l'injustice, abusent du plus noble de tous les talens ; l'éloquence, destinée dans son origine à rendre hommage à la vertu.

Mais il manquoit encore aux fastes sacriléges du Paganisme, une Divinité qui protégeât le vol public, le vol accompagné de violence: le choix en étoit réservé aux Romains, qui lui devoient en effet une place dans leur calendrier. Le héros qu'ils comptent pour leur premier Roi, nous est peint par leurs historiens même avec les traits d'un brigand : la ressemblance d'inclinations & de mœurs attira auprès de ce nouveau chef, les premiers sujets qui lui obéirent : la ville qu'il nomma de son nom, fut la retraite des voleurs d'alentour, qui chercherent l'impunité dans l'enceinte de ses murailles : les femmes qui donnerent à cette ville ses premiers habitans, avoient été enlevées par artifice, à leur patrie & à leur famille : les premieres conquêtes de ce peuple naissant furent le fruit d'une injuste violence. Une nation qui devoit son établissement, ses alliances & ses accroissemens aux brigandages de ceux dont elle étoit descendue, ne pouvoit guères se dispenser de consacrer un crime qui lui avoit été si utile, & de reconnoître une Divinité tutélaire qui en eût favorisé le succès.

Les Romains s'acquitterent de cette obligation, en créant la Déesse Laverne. Je ne prétends pas pour cela, qu'un peuple entier, le modele de tous les autres peuples par la sagesse de ses loix & par l'austérité de sa vertu, comme il s'en rendit le maître par la force de ses armes, se soit jamais mis sous la protection d'une Divinité si odieuse. Les Romains devenus vertueux pouvoient détester les crimes de leurs peres, & cependant par religion rapporter à une Divinité tout l'avantage qu'ils avoient tiré de ces mêmes crimes : d'ailleurs ils avoient appris des Grecs à reconnoître des Dieux nuisibles, que l'on invoquoit pour être garanti du mal qu'ils pouvoient faire; ainsi la mauvaise Fortune & la Fiévre étoient au rang de leurs Dieux. Ils ont pû, pour la même raison, faire le même honneur à Laverne : mais outre ce culte général qu'elle pouvoit recevoir de la nation, comme Déesse fâcheuse, elle avoit des adorateurs particuliers, qui la reconnoissoient pour Déesse bienfaisante, & qui en attendoient des graces. Laverne considérée dans cette seconde qualité, c'est-à dire, comme protectrice des voleurs de toute espéce, fait le sujet de cette dissertation.

Cic. de nat. Deor. lib. 3. p. 179. edit. Lambin.

Il est assez vrai-semblable que le nom de Laverne est tiré du mot *laberna*, auquel les anciennes Gloses attachent des significations différentes, mais toutes également rélatives au caractère & aux fonctions de la Déesse : l'une explique le mot *laberna* par celui de *latro*; une autre l'entend d'une espéce d'armes à l'usage des voleurs : *laberna ferramentum*, ou selon une autre leçon, *tutamentum latronum, vel grassatorum, vel furum* : une troisiéme l'applique à ces hommes barbares, dont le métier étoit d'abuser de la simplicité des enfans, pour les enlever à leurs parens : *Laberna, qui filios alienos seducit.*

Gloss. Isid. Philox. &c.

Ibid.

Quelques Sçavans ont pensé que *Laverna* pouvoit avoir été formé du grec λάφυρα dépouilles, ou de λαβεῖν & ἐρευνᾶν, *quasi scrutari ad capiendum* : d'autres du latin *latere*, conjecturant que *laverna* étoit dit pour *laterna*; ou de *lavere* pris dans le sens de ce passage de Plaute; *elavi bonis*, pour *bonis nudatus sum*. On pourroit peut-être encore faire descendre *Laverna* de *Larva*; & cette nouvelle étymologie a pour elle la justesse de

l'allusion ; le masque convenant parfaitement à une Divinité, que l'on prioit de dérober aux yeux des autres hommes, les actions qui se commettoient sous ses auspices. Entre ces diverses opinions, je crois devoir choisir celle qui tire *Laverna* de *laberna*, & *laberna* de λαβεῖν.

Du nom de la Déesse qui présidoit au vol, les voleurs furent appellés *Laverniones, quod sub tutelâ Deæ Lavernæ essent,* dit Festus Pompeius. *Laverniones* est le nom général de tous les dévots de Laverne ; mais il renferme un grand nombre d'espéces particulieres. Tâchons de développer ses différentes applications, en recherchant les différentes classes de voleurs qui avoient droit à la protection de la Déesse. Fest. Pom.

L'étymologie de son nom, tirée du mot *laberna*, qui, selon les Gloses, répondoit à ceux-ci, *latro, ferramentum latronum, tutamentum grassatorum*, prouve assez qu'elle étoit regardée comme la Divinité des voleurs publics, qui attaquent à force ouverte : car il doit s'ensuivre de la ressemblance de la dénomination, que tout ce qui étoit désigné par *laberna*, appartenoit à Laverne, & lui étoit consacré.

Nonius Marcellus ne l'envisage que comme patrone des filoux : *Dea cui supplicant fures ;* & dans le même sens Arnobe l'associe à Mercure, comme partageant avec lui l'honneur de présider aux larcins subtils : *Numquid furem Mercurium publicavimus : num nos esse Lavernam, atque cum hoc simul fraudibus præsidere furtivis ?* Arnob. adv. gent. lib. 4.

Selon un fragment de Lucilius, elle recevoit les vœux des Marchands :

Si versus facies, musis ; si vendis, Lavernæ.

Invoquez les Muses, si vous faites des vers; si vous vendez, invoquez Laverne. J'avouerai de bonne foi que pour tirer un sens suivi de ce vers unique, il a fallu adopter la correction de Mercerus, quoiqu'elle semble un peu forcée : car les éditions portent, *S messes facis, Musas; si vendis, Lavernæ.* Mais il me suffit pour l'usage que je fais ici de ce fragment, que les trois derniers mots, *si vendis, Lavernæ*, se soient conservés sans altéra-

tion; j'en abandonne le commencement aux conjectures des Critiques.

Ausone applique aux Plagiaires le nom même de *Laverne*, pour nous apprendre qu'ils sont renfermés comme espéce, sous le nom général de voleurs.

Auson. epist. 4.

Nec jam post metues ubique dictum;

Hîc est ille Theon, Poëta falsus,

Bonorum mala carminum Laverna.

Il est vrai que Joseph Scaliger, au lieu de *Laverna*, lit *taberna*: mais quoique sa correction forme un sens ingénieux, la leçon commune a cet avantage, qu'elle rend beaucoup mieux la pensée du Poëte: il a voulu sans doute désigner un Plagiaire par ces deux mots, *Poëta falsus, un faux Poëte*, c'est à dire, *un homme devenu Poëte aux depens d'autrui:* & cette premiere idée est parfaitement soutenue par celle que donne au vers suivant le terme *Laverna*, équivalent de *latro*. Ausone n'est pas le seul qui ait rendu témoignage à la protection, dont Laverne honoroit autrefois les Plagiaires. Un Poëte du siécle passé a fait revivre cette divinité dans des vers satyriques contre M. Ménage:

Nil mirum si sit culta Laverna tibi.

c'est la fin d'une Epigramme, dont tout le sel consiste dans une allusion assez froide, au nom de Mlle de la Vergne, depuis Comtesse de la Fayette, que M. Ménage appelloit *Laverna*, dans des vers qu'il lui avoit adressés; voici l'Epigramme entiere:

Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna,

Carmine laudatur Cynthia nulla tuo.

Sed cùm doctorum compiles scrinia vatum,

Nil mirum, si sit culta Laverna *tibi.*

Quelque nombreuses qu'on ait lieu de supposer les quatre classes que je viens de parcourir, elles ne formoient cependant

que la portion la moins étendue de l'empire de la Déesse. Ses droits de souveraineté n'étoient pas bornés aux voleurs, aux filoux, aux marchands & aux plagiaires : elle les exerçoit encore sur ces hommes artificieux, qui osent se parer des dehors de la vertu, pour surprendre les respects qui ne sont dûs qu'à la vertu elle-même; sur ces faux Sages, dont les maximes feroient honneur à l'école la plus sévére, & dont les mœurs des honorent l'humanité;* sur ces faux Philosophes, qui n'écrivent du mépris de la gloire que pour en acquerir, & du mépris des richesses que pour persuader au public qu'ils étoient seuls dignes de les posséder. Enfin (car cette liste deviendroit trop longue, si j'entreprenois de nommer tous ceux qui méritent d'y avoir place) tous les imposteurs, de quelqu'ordre qu'ils fussent, étoient soumis à Laverne; puisque, selon la pensée d'Horace, on s'adressoit à elle pour apprendre l'art de tromper le public, & de conserver, en faisant le mal, la reputation d'homme de bien.

Qui Curios simulant, & Bacchanalia vivunt. *Juv. lib. 1. sat. 2.*

* Quid nostri Philosophi? Nonne in his ipsis libris quos scribunt de contemnendâ gloriâ, sua nomina inscribunt? *Cic. Tusc. Quæst. lib. 1. pag. 120. ed. Lamb.*

Pulchra Laverna,
Da mihi fallere; da justo sanctoque videri:
Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.

Horat. epist. 16. lib. 1.

Il est aisé de conclure du détail dans lequel je suis entré, que jamais Divinité ne fut plus célébrée que Laverne, & ne vit à ses pieds un plus grand nombre d'adorateurs. Plaute semble avoir fait cette réflexion avant moi : dans une de ses piéces, dont il ne reste que très-peu de fragmens, un Acteur voulant apparemment convoquer les états du ressort de la Déesse, s'exprime ainsi : *Sequimini hâc, sultis, legiones omnes Lavernæ. Suivez-moi, légions de toute espéce, qui êtes consacrées à Laverne.* Tout autre mot que celui de *Légion*, eût été trop foible pour donner une idée juste de la prodigieuse multitude de sujets qui lui obéissent.

Plaut. in Frivolaria. Festus.

Mais quelle sorte de culte rendoient-ils à leur Divinité? Les prieres qu'on lui adressoit, semblent avoir été la partie principale de son culte; on osoit à peine les articuler du bout des lévres, & jamais on ne les prononçoit à haute voix. Horace

le dit expressément en peignant un imposteur : *Labra movet, metuens audiri.* Elle ne recevoit donc que des hommages secrets : le mystère est la ressource de ceux qui craignent d'être vûs à découvert. Pythagore sçachant bien que l'on pouvoit abuser d'une chose aussi sainte de sa nature, que l'étoit la priere faite aux Dieux, exigeoit de ses disciples qu'ils priassent toujours à haute voix : non qu'il crût que le son des paroles fût nécessaire pour réveiller les Dieux sur les besoins des hommes ; il vouloit seulement ôter à l'impie l'occasion de former impunément des vœux criminels; ce qui est conforme à cette leçon de Séneque : *Vivez avec les hommes, comme si les Dieux vous voyoient; parlez aux Dieux comme si les hommes vous entendoient.* Les enfans de Laverne avoient de bonnes raisons pour suivre d'autres maximes. Ainsi la priere que lui fait un voleur dans le seul vers qui nous soit resté de la comédie de Plaute, intitulée *Cornicularia*, étoit sans doute prononcée en secret, & faisoit peut-être partie d'un monologue : *Mihi Laverna in furtis celerassîs manus.* Je crois, après Taubman, qu'il faut lire *celerassîs*, de *celerare, hâter, rendre vîte ;* & non pas *celebrassîs* que l'on trouve dans la plûpart des éditions, mais qui rend la phrase obscure; au lieu que l'autre leçon présente un sens fort clair : *Puissante Laverne, rendez mes mains agiles & adroites dans le vol.*

Horat. ibid.

Sen. epist. 10. in fine.

Quoique le voleur de Plaute semble implorer la protection de Laverne pour ses deux mains, il est cependant certain que la main gauche étoit spécialement regardée chez les Anciens, comme la main du vol, & qu'elle devoit être en cette qualité plus particulierement consacrée à la Déesse. Ainsi le même Comique la caractérise par l'épithéte *furtifica* : *Ubi illa altera est furtifica* læva ? Ainsi Catulle parlant d'un homme qui, pendant le repas, faisoit de petits vols à ceux qui étoient à table à ses côtés, lui dit : *Marrucine Asinî, manu* sinistrâ *non bellè uteris.* Ainsi Ajax disputant à Ulysse les armes d'Achille, dit au treiziéme livre des Métamorphoses :

Pers. act. 2. sc. 2.

Catul. p. 33. edit. Voss.

Nec clypeus vasti cælatus imagine mundi
Conveniet timidæ natæque ad furta sinistræ.

Les

Les Auteurs que je viens de citer, faisoient sans doute allusion à la coutume des filoux, qui amusant les dupes avec la main droite, ne pouvoient employer au vol que la main gauche.

Aux prieres directes qui étoient adressées à Laverne, nous pouvons joindre les sermens que l'on faisoit en son nom. Le serment est une maniere d'invocation, par laquelle on reconnoît la puissance du Dieu, au nom de qui il est conçû. Un Cuisinier, dans Plaute, jure par Laverne, & menace par elle, celui qui lui a volé les instrumens de son métier : *ita me bene amet Laverna, te jam, nisi reddi mihi vasa jubes, pipulo differam hîc ante ædes.* Le Cuisinier jugeoit que par sa profession même il appartenoit à la Déesse, & qu'il pouvoit à ce titre reclamer son secours : c'est le sens que Lambin donne au passage de Plaute. *Aulul. act. 3. sc. 2.*

Nous ne devons pas nous étonner de trouver dans l'antiquité si peu de monumens du culte que l'on rendoit à Laverne : quand on voudroit supposer que ses adorateurs observoient quelques cérémonies réglées; ils avoient trop d'intérêt à cacher leurs odieux mystères, pour que le public pût être instruit de ce qui se pratiquoit entr'eux.

Il a plû à l'Auteur du Dictionnaire historique, de lui donner un temple, *qui, selon lui, étoit bâti auprès d'une porte de Rome, laquelle fut delà nommée Lavernale. Ce temple* (ce sont les termes de Moreri que je cite, pour corriger en passant, dans le même article, quelques négligences qu'il étoit aisé d'éviter, & que l'Auteur a copiées d'après Charles Etienne) *Ce temple servoit d'une retraite commode aux voleurs, dans un lieu obscur & peu fréquenté, où ils pouvoient en assûrance aller partager le butin de leur brigandage.* Mais est-il bien probable que les voleurs eussent un lieu marqué pour leurs assemblées, & qu'ils y eussent été en *assûrance?* ce qui auroit dû être leur asyle, rendoit leur perte plus facile & plus certaine; ou bien, la police qui auroit souffert cet édifice scandaleux, auroit paru autoriser le crime qu'elle devoit punir. Il est vrai que Laverne avoit un autel qui donnoit à une des portes de Rome le nom de *Lavernale : Porta Lavernalis*, dit Varron, *ab arâ* *Varr. de ling. Lat. lib. 4.*

Lavernæ, quòd ibi ara ejus Deæ. Cet honneur lui étoit commun avec plusieurs autres Divinités malfaisantes, dont on croyoit détourner la colére par un culte public : mais il ne falloit pas convertir cet autel qui subsistoit réellement, en un temple qui, suivant les apparences, n'exista jamais, & qui certainement n'auroit pû être employé à l'usage auquel on le fait servir. Les voleurs, selon Festus, s'assembloient pour partager le butin, non dans ce temple imaginaire, mais dans un bois, dont la situation & l'obscurité pouvoient, en cas de surprise, favoriser leur évasion : *In cujus luco obscuro abditoque soliti furta prædamque inter se luere ;* car il vaut mieux lire *luco* après les bonnes éditions, que *loco* avec l'Auteur du Dictionnaire, qui en s'attachant à une mauvaise leçon, s'est mis dans la nécessité de mal traduire le passage de Festus. Le commentateur Acron place le bois de Laverne sur la *voye Salarienne : Laverna lucum habet in viâ Salaria :* il ajoûte que les voleurs venoient y rendre leurs hommages à une statue de la Déesse : *Et simulacrum ejus fures colunt :* mais il ne nous dit rien de la figure sous laquelle elle étoit représentée. L'épithete *pulcra,* dont Horace se sert pour le caractériser, *pulcra Laverna,* nous invite à croire qu'on la représentoit avec un beau visage : une Divinité qui disposoit souverainement des masques, & qui sçavoit en prêter à ses enfans pour leurs différens besoins, auroit-elle négligé de s'en réserver un qui pût lui faire honneur ?

Fest. Pomp. Laverniones.

In Horat. versu cit.

Dodvv. Prælect. Academ. p. 665.

Une ancienne inscription recueillie par Dodwel, & qui, en suivant les fastes Consulaires, doit être rapportée à l'an de Rome 585, nous donne la connoissance d'un autre monument public érigé alors en l'honneur de Laverne, & de l'occasion pour laquelle on le lui érigea :

IV. K. APRILEIS. FASCEIS PENES LICINIVM... C. TITINIVS. ÆD. FL. MVLCAVIT. LANIOS. QVOD. CARNEM. VENDIDISSENT. POPVLO. NON. INSPECTAM. DE PECVNIA. MVLCATITIA. CELLA. EXSTRVCTA. AD. TELLVRIS. LAVERNÆ:

C'est-à-dire ; *cella exstructa Lavernæ ad ædem Telluris* : cette explication me paroît plus simple que celle de Dodwel, qui joint ces deux mots *Telluris Lavernæ*, en supposant sans preuve, que *Tellus Laverna* étoit une Divinité des Romains, comme *Juno Lucina.* La construction que j'adopte, ne doit paroître ni dure ni forcée, quoiqu'en la suivant, le mot *Lavernæ* se trouve un peu éloigné du verbe qui le gouverne. Cette inversion même est peut-être un arrangement nécessaire : *Lavernæ* étant le mot principal de l'inscription, on a dû le renvoyer à la fin, & l'écrire au bas du monument, comme le centre auquel tout se rapporte. Au reste cette inscription doit avoir été tirée des livres en forme de journal, que les Romains appelloient *acta Urbis diurna*, lesquels, à la différence des Annales, ne contenoient, au rapport de Tacite, que les faits peu importans de chaque journée. *Tacit. Annal. lib.* 13.

Ciceron écrivant à Atticus, parle d'un *Lavernium*, qui ne pouvoit être qu'un lieu consacré à Laverne. On juge par la suite de la lettre, qu'il étoit sur la route de Rome à Formies; mais on ne sçauroit déterminer si c'étoit un champ, un bois, un temple ou un autel. Bosius a voulu même le supprimer tout-à-fait, en lisant au lieu de *Lavernium, L. Avernum. Ad L. Avernum me consecutus est* (*Pompeius.*) Bosius n'a que sa propre autorité pour appuyer cette correction; & Gruter qui l'a adoptée, avoue que l'autre leçon se trouve dans les manuscrits. Peut-être ce *Lavernium* n'est-il pas différent du Λαβέρνις ou Λαβέρνη de Plutarque, dans la vie de Sylla; quoique Xylander paroisse confondre le Λαβέρνη avec la porte *Lavernale* dont parle Varron. *Cic. ad Att. lib.* 7. *epist.* 8. *Grut. in epist. cit.* *Xyland. annot. in Syll. p.* 39.

Ce petit nombre d'observations est le fruit des recherches que j'ai faites sur la Déesse Laverne. Il me reste à prévenir une objection, qui détruiroit, si je la laissois sans réponse, ce que j'ai avancé au commencement de ce Mémoire, sur l'origine de Laverne, qui dans ma supposition est une Divinité purement Romaine.

Les gloses que j'ai citées, entre plusieurs explications du mot *Laverna*, le rendent par celui de Πραξιδίκη, & récipro-

quement Πραξιδίκη par *Laverna* : ce qui donne lieu de penſer que les deux termes étant ſynonimes, les deux Divinités qu'ils déſignent, avoient, l'une chez les Grecs, l'autre chez les Romains, des fonctions ſemblables. Il s'enſuivroit donc que les Romains ont pû copier leur Laverne d'après la Praxidice des Grecs; & ils ſeroient ainſi en riſque de perdre l'honneur de l'invention que je leur ai attribué.

On ne ſçauroit douter que l'origine de Praxidice ne ſoit fort ancienne. Le Poëte dont nous avons les ouvrages ſous le nom d'Orphée, que les Chronologiſtes placent vers la 54[e] Olympiade, au temps de Piſiſtrate, nomme les fêtes de Praxidice parmi les différens ſujets qui avoient exercé ſa muſe, avant ſon entrepriſe des Argonautiques, Ὄργια Πραξιδίκης : mais ce paſſage ne nous apprend que le nom de la Déeſſe, & l'on n'y trouve rien qui établiſſe ſa prétendue reſſemblance avec Laverne. Nous ne tirons pas une plus grande lumiere d'un autre paſſage du même Auteur, qui dans un hymne à Proſerpine, fait de Πραξιδίκη un attribut de Proſerpine même. L'analyſe de ce mot compoſé, & ſa réduction aux principes deſquels il eſt tiré, πρᾶξις & δίκη, *jugement ou punition des actions*, marque ſeulement la juſteſſe de l'application que le Poëte en fait à la Reine des enfers.

Pauſan. in Lacon. Πραξιδίκη eſt perſonnifiée dans Pauſanias, & conformément à l'analogie, l'Hiſtorien en parle comme d'une Divinité qui préſidoit à la Vengeance : *Ménélas*, dit-il, *étant de retour chez lui après la priſe de Troye, éleva une ſtatue à Thétis & à Praxidice*. Ménélas ne pouvoit ſe diſpenſer de rendre cet hommage à une Divinité vengereſſe, qui venoit de l'aider à tirer raiſon d'un affront. Mais ſi elle eût été ſoupçonnée de protéger le vol, Ménélas auroit ſans doute laiſſé à Pâris le ſoin de l'honorer : le raviſſeur d'Héléne qu'elle avoit bien ſervi, pouvoit ſe charger ſeul de la reconnoiſſance qui lui étoit dûe; & il n'étoit pas juſte que le mari outragé fût encore condamné aux dépens.

In Bæot. Le même Pauſanias rapporte ailleurs que les Aliartiens connoiſſoient pluſieurs Déeſſes Praxidices, qui avoient un

temple dans leur pays. Comme il ne nous avertit pas que dans cet autre endroit il attache une nouvelle idée à la même dénomination, nous pouvons toujours l'entendre des Divinités de la Vengeance; qu'il étoit en effet à propos de multiplier, pour partager entre plusieurs un emploi, auquel une seule ne pouvoit pas suffire. Pausanias ajoûte que les *Aliartiens juroient par ces Déesses, & que le serment fait en leur nom étoit inviolable :* auroit-on eû cette délicatesse, si leur métier eût été de favoriser la tromperie ?

Les Grammairiens, qui semblent n'avoir parlé de Praxidice que pour la définir, n'en disent rien qui ne confirme l'idée que nous en donnent Onomacrite, ou le faux Orphée & Pausanias. *Elle étoit regardée*, dit Hésychius, *comme la Divinité qui met, pour ainsi dire, la derniere main aux paroles & aux actions.* Or juger les actions & les paroles, & marquer à chacune d'elles son prix, ce qui est la juste valeur du terme πραξιδίκη) n'est-ce pas ajoûter ce qui leur manquoit, *& y mettre, pour ainsi dire, la derniere main ?* Hésychius dit ensuite que les statues de Praxidice consistoient en une *simple tête séparée des autres parties du corps humain.* En effet c'est dans la tête prise pour le siége principal de l'ame, que réside la faculté de juger, qui devoit être propre à cette Divinité : mais si elle eût eu quelque chose de commun avec la Déesse des voleurs, on ne se seroit peut-être pas avisé de la représenter sans bras & sans mains.

Πραξιδίκην, Δαίμονα τινὰ φασὶ τὴν ὥσπερ τέλος ἐπιτιθεῖσαν τοῖστε λεγομένοις καὶ πραττομένοις. διὸ καὶ τὰ ἀγάλματα κεφαλὰς γίνεσθαι.

Suidas la définit : *Déesse dont on ne réprésentoit que la tête.* La suite de l'article au mot πραξιδίκη regarde uniquement la généalogie de Praxidice; & quand Suidas lui donnne pour sœurs *la Concorde & la Vertu*, il ne paroît pas qu'il ait supposé aucune affinité entre Laverne & elle.

Πραξιδίκη, Θεὸς ἧς κεφαλὴν μόνην ἱδρύοντο.

Nous pouvons donc conclure que les Grecs n'ont jamais regardé leur Praxidice, que comme une Déesse des enfers, chargée de présider à la Vengeance. Si l'on me demande sur quel fondement les Gloses la confondent avec Laverne, je répondrai que Laverne, sans préjudice de sa qualité principale de protectrice du vol, a pû être mise au rang des Dieux

infernaux, & par cette raiſon ſe trouver à côté de Praxidice. Le ſilence qui s'obſervoit dans ſes myſtères, & les ténébres qu'on la prioit de répandre ſur les actions qui lui étoient conſacrées, marquent du moins un rapport éloigné. Mais elle avoit un autre titre pour prétendre à cette place : en protégeant le vol, elle préparoit des ſujets de vengeance aux Divinités Vengereſſes ; & pour diminuer ce qu'il y avoit d'odieux dans cette fonction, on a pû lui donner encore à elle-même celle de punir aux enfers les actions impies, qu'elle avoit paru favoriſer ſur la terre : ainſi Diane que l'on croyoit être la Lune au Ciel, & Proſerpine au Tartare, puniſſoit ſouvent des crimes qu'elle avoit éclairés. Cette conjecture eſt juſtifiée par un paſſage d'Arnobe, qui joint enſemble Laverne, Bellone, la Diſcorde & les Furies, comme Divinités de la même eſpéce ; & qui enſuite les comprend toutes ſous la qualification commune de *Numina læva*, laquelle ſemble être propre aux Dieux infernaux, *Non commemorabimus hoc loco Deam furum Lavernam, Bellonas, Diſcordias, Furias, & læva illa quæ conſtituitis Numina.*

Arnob. adv. gent. lib. 3.

Joſeph Scaliger a mieux aimé avancer hardiment ſur la foi des Gloſes mal entendues, que Praxidice étoit reconnue chez les Grecs pour la Déeſſe des voleurs, comme Laverne l'étoit en effet chez les Romains, que de chercher à accorder les Gloſes qui ſemblent d'abord fonder cette opinion, avec les autres monumens qui la détruiſent. * Voſſius dans ſon traité de l'idolâtrie a ſenti la difficulté ; mais après l'avoir propoſée, il ne la réſout point : *Diſpiciendum eſt*, dit-il. Où Voſſius paroît héſiter, doit-il m'être permis de haſarder des conjectures ?

Sic Græci eodem modo orabant τὴν Πραξιδίκην, ut conſilia furandi ad effectum perduceret. *Joſ. Scal. in Feſt. Pomp.* Laverniones.

* *Lib.* 9. *c.* 37.



DIVERSES CONJECTURES SUR LE CULTE D'ISIS EN GERMANIE,

A l'occasion de ces paroles de CORNEILLE-TACITE: *Pars Suevorum & Isidi sacrificat.*

Par M. l'Abbé de FONTENU.

DE toutes les Divinités du Paganisme, il n'y en eut peut-être aucune dont le culte ait été plus généralement reçû que celui d'Isis. En effet Diodore de Sicile, Macrobe, Plutarque & d'autres Auteurs assûrent que toute la terre rendit ses hommages à cette Divinité; & si nous en croyons Apulée, les autres Déesses de l'antiquité ne furent qu'Isis déguisée sous différens noms, d'où lui vint le titre de μυριώνυμος, que lui donnent plusieurs inscriptions anciennes. 22. d'Août 1721.

Après ces témoignages, peut-on douter qu'Isis n'ait été adorée, je ne dis pas seulement en Egypte, en Ethiopie, dans les Indes, en Gréce, mais aussi en Italie, en Espagne, dans les Gaules, & même jusqu'en Germanie. Aussi Tacite nous apprend qu'une partie des Suéves, nation la plus puissante qu'il y ait eu pendant plusieurs siécles dans l'ancienne Germanie, offroit des sacrifices à Isis: *Pars Suevorum & Isidi sacrificat*, dit cet Historien. De mor. Germ.

Mais comment le culte de cette Divinité étrangere, entra-t-il dans un pays très-peu connu avant que les Romains y eussent pénétré? c'est ce que Tacite avoue lui-même qu'il ignore: *Unde causa & origo peregrino sacro parum comperi*, ajoûte cet Auteur; & c'est ce que je vais tenter de découvrir.

On sçait par quelle route les cérémonies d'Isis passerent dans la plûpart des pays du monde, dès la plus obscure antiquité:

les conquêtes d'Ofiris introduifirent en Ethiopie, dans les Indes, dans l'Afie Mineure, en Scythie, dans la Thrace, en Macédoine : plufieurs fiécles après elles s'affermirent fous Séfoftris, dans prefque toutes ces mêmes provinces que ce Prince fubjugua : elles furent reçûes en Phénicie, à Babylone, dans la Paphlagonie, en Colchide, par le moyen des colonies égyptiennes qui fe tranfporterent dans ces contrées en différens temps : Cécrops, Cadmus, Danaüs, Erecthée, Pétéus, porterent fucceffivement le culte d'Ifis, de l'Egypte & de la Phénicie, dans la Gréce : le commerce réglé de l'Egypte avec prefque toute la terre, d'un côté par la mer rouge, & de l'autre par la Méditerranée, fit paffer ce culte dans les parties du monde connues alors : il entra même depuis comme en triomphe dans Rome, après que cette ville devenue maîtreffe de prefque toutes les nations, en eût adopté la plûpart des Divinités, auffi bien que les coutumes.

Ce font là les voies par lefquelles le culte d'Ifis s'infinua chez tant de peuples; & ces voies font affez bien marquées chez les anciens Auteurs : il n'en eft pas ainfi de celles par lefquelles ce culte paffa jufqu'en Germanie; il ne s'en voit aucun veftige dans les monumens qui nous reftent de l'antiquité. Comme l'on ne peut donc produire fur ce fujet que des conjectures, il ne s'agit ici que d'en avancer de plaufibles, & fondées en raifons & en faits hiftoriques; ce qui me donnera lieu de faire auffi connoître comment les cérémonies d'Ifis ont été reçûes en beaucoup de pays.

S'il ne falloit que débiter des fables ou des jeux d'imagination, il feroit aifé de faire voir l'origine & la caufe du culte d'Ifis en Germanie; on diroit avec Cluvier que dès le temps de la difperfion des nations au-delà des mers, Ifis & les autres Divinités des anciens Germains étoient connues en Afie, d'où elles pafferent en Allemagne avec les premieres colonies qui vinrent la peupler.

On raconteroit avec Tacite, fuivant la tradition des Germains, Ulyffe jetté par la tempête dans l'Océan, étoit paffé en Germanie, où il fonda fur les bords du Rhin la ville d'*Ulfipurgium*,

d'*Ulſipurgium*, ou d'*Aſchipurgium* Aſpurg, comme ſembloit le prouver un autel conſacré à ce héros, & trouvé au même lieu ; d'où l'on concluroit que deſlors la religion égyptienne, qui faiſoit partie de la grecque, fut connue des Germains.

L'on prétendroit avec Voſſius, ſur la garantie d'une étymologie tirée de loin, que la Déeſſe Iſis n'eſt autre qu'Eve même, la mere du genre humain ; puiſque, dit-on, le nom d'Iſis vient du mot אשה (*Iſcha*) qui en hébreu ſignifie femme par excellence, telle que fut Eve, dont la mémoire s'étoit conſervée en Germanie par tradition.

L'on avanceroit auſſi ſur le ſimple fondement d'une conformité de nom, que, ſelon le P. Peſron, les anciens Suéves de Germanie étant ſortis des Souëbes d'Aſie, en avoient tiré la connoiſſance des rites d'Iſis.

On ſoutiendroit encore avec quelques Hiſtoriens qu'Oſiris étant paſſé en Europe, après avoir parcouru toute l'Aſie, alla en Allemagne juſqu'aux ſources du Danube, ſous le regne de Marſus ; & qu'ayant civiliſé les Germains, à qui il enſeigna l'uſage du vin, ils le mirent par reconnoiſſance, après ſa mort, avec Iſis ſon épouſe, au rang de leurs Divinités tutélaires : que delà leur culte s'étoit répandu dans les Gaules & dans l'Eſpagne, comme le croit le ſçavant M. Huet.

On aſſûreroit enfin avec Aventin, auteur des annales des Boïens, qu'Iſis même ayant quitté l'Egypte après la mort de ſon mari, avoit voyagé par toute l'Europe ; & qu'étant paſſée juſqu'en Germanie pour voir Suévus qui y régnoit alors, elle avoit appris aux ſujets de ce Prince à labourer la terre, à y ſemer du bled, à planter la vigne, à cultiver l'olivier, à ſe vêtir d'étoffe de laine ; & qu'en mémoire de tant de bienfaits, les Suéves lui avoient déféré les honneurs divins.

Cette relation qu'Aventin appuye tant ſur la foi des annales de ſa patrie, que ſur l'autorité d'anciens vers Teutoniques, qui contiennent, dit-il, l'hiſtoire des premiers temps, ſe trouve contredite par Diodore de Sicile, à la ſincérité de qui l'on doit ſur-tout s'en rapporter touchant ces ſortes de faits. Ce fidelle Hiſtorien atteſte donc qu'Iſis ne ſortit de l'Egypte après

le décès d'Osiris, que pour aller chercher le corps de ce Prince sur la côte de Phénicie, où les flots de la mer l'avoient jetté; & qu'elle revint dans ses Etats aussitôt qu'elle l'eût trouvé, bien-loin de courir le monde, & de s'en aller errer jusqu'au fond de la Germanie, pays alors inconnu.

Si cependant quelques Historiens assûrent qu'Isis & Osiris parcoururent toute la terre, ne croyons pas qu'ils ayent voulu par ce récit en imposer à la postérité : ils n'ont tenu ce langage, que pour faire entendre que la renommée de ces deux Divinités avoit volé par tout le monde, ou plutôt que leur culte y avoit été reçû de toutes parts.

Mais sans nous arrêter davantage à ce qui tient beaucoup plus de la fable que de la vérité, cherchons, dans le fond de l'histoire, comment le culte d'Isis a pu parvenir chez les Suéves.

Quoique les Egyptiens & les Phéniciens ayent été, pour ainsi dire, les premiers distributeurs du culte d'Isis en différentes contrées, lorsqu'ils joüissoient de l'empire de la mer; cependant il faut convenir qu'ils n'ont jamais pénétré assez avant dans les terres occidentales, pour avoir pû annoncer dans le centre de ces provinces, les Dieux qu'ils adoroient. Aussi faut-il avouer que les Suéves ne tinrent ni de l'un ni de l'autre de ces deux peuples, les cérémonies d'Isis : ils les reçûrent donc vrai-semblablement, ou des Gaulois, tant par le moyen des colonies qui des Gaules passerent en Germanie, que par le moyen du commerce qui lioit ensemble ces deux pays, ou des Grecs qui firent entrer les cérémonies d'Isis en Germanie, soit par la Rhétie, soit par l'Istrie, soit par le Danube, ou des Colques peuple originaire de l'Egypte : c'est sur quoi rouleront mes conjectures dans ce discours.

Premiere Conjecture.

Sans prétendre ici, avec quelques Auteurs, que les anciens Germains sortoient des Gaulois, on ne peut douter que les établissemens considérables que cette derniere nation fit dans la Germanie en différens temps, ne lui ayent donné lieu d'y communiquer, non-seulement ses coutumes & son langage, mais aussi le culte de ses Divinités, dont Isis fut des premieres. On sçait que les Helvétiens & les Boïens peuples venus des

Gaules, s'emparerent, les uns des pays situés entre le Rhin, le Mein & la forêt Hercynienne, & les autres des contrées d'au-delà qui composent à présent la Bohême : *Igitur*, dit Tacite, *inter Hercyniam silvam, Rhenumque & Mœnum amnes Helvetii, ulteriora Boii, Gallica utraque gens tenuere.* Les Taurisces, les Gothins, les Scordices, nations de l'ancienne Germanie, furent aussi Gaulois d'extraction.

J'avoue qu'il n'est pas aisé de prouver par aucun monument antique, que la Déesse Isis ait été connue dans les Gaules, avant que les Romains les eussent soumises à leur empire : je sçai même que plusieurs inscriptions à l'honneur de cette Divinité, trouvées en différentes provinces de la France, sont latines, & postérieures à la conquête que Jules-César fit de ce pays : cependant je ne vois pas qu'il y ait lieu de douter, qu'Isis n'ait été révérée chez les Gaulois dès les premiers temps.

En effet, quand je ne dirois point avec plusieurs Auteurs, que l'ancien Mercure vint de l'Egypte dans les Gaules, dont il fut la premiere Divinité, ni que les Egyptiens établirent des colonies dans cette province, du temps qu'ils joüissoient de l'empire de la mer ; peut-on disconvenir que les Phéniciens devenus les maîtres de la Méditerranée, n'ayent étendu leur commerce dans les trois parties du monde qui confinent à cette mer, & n'ayent jetté des colonies sur les côtes de ces continens. Or ces colonies peuplerent non-seulement les provinces maritimes d'Espagne, mais aussi une partie de celles des Gaules, ainsi que le prouve Samüel Bochart, tant par la conformité de l'ancien Gaulois avec le Phénicien, que par d'autres preuves qui me meneroient trop loin, si j'entreprenois de les développer.

Cette nation répandit, sans doute, dans tous ces lieux-là le culte des Dieux qu'elle adoroit, & Isis étoit du nombre : car outre que la Phénicie avoit été plusieurs fois soumise à l'Egypte, & qu'elle en avoit reçû des colonies, elle eut toujours trop de relation avec ce pays, pour n'en avoir pas reçû les Divinités : aussi, Isis eut-elle un temple des plus célébres à Ptolémaïde. D'ailleurs, la plûpart des Sçavans conviennent que l'Astarte de Phénicie n'est autre que l'Isis des Egyptiens,

comme il paroît par la conformité qu'ont les aventures de ces deux Déesses, avec ce que la fable raconte d'Osiris & d'Adonis leurs époux. Je pourois dire encore que la plûpart des Dieux de Phénicie & même de la Gréce, ne furent que des copies des Dieux d'Egypte, que les Phéniciens & les Grecs ajusterent chacun à leur mode; ce qui s'entend aussi de plusieurs Divinités gauloises, dont celles d'Egyte furent les originaux.

Aussi, selon quelques-uns de nos plus habiles Antiquaires, l'Ogmion des Gaules fut le même que l'Hercule Phénicien pris d'après l'Hercule Egyptien. Quel étoit même Teutat ou le Mercure gaulois, sinon le Taautés de Phénicie, le Teutat de Carthage, ou plutôt le Thoyt ou le Thau d'Egypte? nom que les Celtes donnoient aussi à leur Mercure. Or le culte de Teutat premiere Divinité des Gaules, étoit presque inséparable de celui d'Isis.

Ce Dieu n'avoit pas seulement été le premier ministre d'Osiris, il avoit aussi gouverné en quelque sorte l'Egypte avec la Reine Isis, pendant les neuf années qu'Osiris son mari fut hors de ses Etats, ainsi que le rapporte Diodore de Sicile.
Lib. I. Cette Princesse se glorifie même dans une ancienne inscription citée par cet Historien, d'avoir été instruite par Mercure.

Les cérémonies de l'Hercule Egyptien, dont l'Hercule Phénicien révéré dans les Gaules, fut la copie, devoient aussi être liées avec celles d'Osiris & d'Isis; puisque ce héros avoit été le plus brave de leurs capitaines, & général de leurs troupes: quelques Historiens le font même fils d'Isis. S'il est donc fort vrai-semblable que les anciens Gaulois reçurent des Phéniciens la connoissance de leurs principales Divinités, il est aussi très-probable que les Germains connurent ces mêmes Dieux, par le moyen des Gaulois qui allerent s'établir en Germanie, ou qui y entretinrent un commerce réglé.

Et qui étoit le Tuiscon ou le Theut de la Germanie, sinon le Teutat de la Gaule, c'est-à-dire, Mercure, que Jules-César & Tacite reconnoissent pour la premiere Divinité de l'une & de l'autre nation? Ce fut aussi d'après l'Hercule Gaulois, que fut pris l'Herçule Germain; or le Mercure & l'Her-

cule des Gaules avoient trop de rapport avec Iſis, pour que leur culte n'eût pas donné lieu à celui de cette Déeſſe, tant en Gaule qu'en Germanie.

Je ſçais que Céſar dans ſes Commentaires ne parle point d'Iſis entre les Dieux des Gaules ; Apollon, Mercure, Pluton, Mars, Jupiter & Minerve ſont les ſeuls dont il faſſe mention ; mais ſans avancer ici que la Minerve des Gaules, ainſi que celle d'Athénes, étoit la même que la Minerve de Saïs, c'eſt-à-dire, Iſis même, ſelon Plutarque, l'on pourroit avouer que Céſar a été peu exact dans ce dénombrement des Divinités gauloiſes ; par exemple, y met-il Saturne, à qui les Gaulois immoloient des victimes humaines, comme le dit Denys d'Halicarnaſſe ? y place-t-il Caſtor & Pollux, adorés chez les Celtes qui occupoient les côtes de l'Océan, ainſi que l'aſſûre Diodore de Sicile ? l'Hercule Ogmion, un des Dieux tutélaires des Gaules, n'y eſt pas nommé, non plus que Bérécinthe révérée encore dans les Gaules au quatriéme ſiécle, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours. Eſt-il donc étonnant que Céſar ait oublié Iſis parmi les Dieux de la Gaule ? a-t-il même penſé à compter cette Déeſſe entre les Divinités de la Germanie, quoiqu'elle fût adorée chez les Suéves ? Il réduit les Divinités des anciens Germains au Soleil, à Vulcain & à la Lune. Ces peuples cependant en reconnoiſſoient beaucoup d'autres, ſçavoir Tuiſcon, Man ſon fils, Mars, la Terre-Mere ou Cybéle, Hercule, Caſtor & Pollux ; les Dieux mêmes des ſept planétes, à chacune deſquelles les Germains conſacroient un des jours de la ſemaine, à l'imitation de pluſieurs autres nations.

L'on pourroit dire néanmoins pour juſtifier Céſar, que s'il n'a point nommé Iſis avec les Divinités de Germanie, ç'a été peut-être parce qu'il confondoit cette Déeſſe avec la Lune : il ſçavoit qu'on les prenoit l'une pour l'autre, tant chez les Egyptiens que chez les Phéniciens & les Grecs, il a donc pu croire qu'il en étoit ainſi chez les Germains, qu'il voyoit rendre à la Lune des honneurs des plus ſolemnels, de même qu'en Egypte ; d'où venoit que ce peuple comptoit le temps

non par les jours, mais par les nuits; & qu'il ne tenoit ses assemblées les plus importantes qu'à la nouvelle ou qu'à la pleine lune, à moins que dans l'intervalle, il n'arrivât quelqu'affaire imprévûe : *Nisi quid fortuitum & subitò inciderit, certis diebus cum aut inchoatur Luna, aut impletur, nec dierum numero ut nos, sed noctium computant*, dit Tacite.

Mais ce n'a pas été seulement par les colonies Egyptiennes ou Phéniciennes, que la religion d'Isis a pu s'introduire dans les Gaules, & delà passer en Germanie; elle a dû aussi s'y communiquer par le moyen de plusieurs peuplades grecques qui vinrent se placer en différens temps sur les côtes de la Gaule : entre ces peuplades, celles des Doriens & des Phocéens furent les plus célébres.

Les Doriens sortis de l'Isle de Rhodes, mais Grecs d'origine, étant venus s'établir sur les bords du Rhône qu'ils nommerent Ῥοδανος, fonderent à son embouchure une ville, sous le nom de *Rhoda* selon quelques Géographes, ou de *Rodanusia* selon d'autres. Ils amenerent, sans doute, avec eux leurs Dieux Pénates, entre lesquels la Déesse Isis ne pouvoit manquer de se trouver. Rhodes, d'où étoit cette colonie, étoit trop à portée de l'Egypte, pour n'en avoir pas admis la religion : outre que cette Isle étant le grand abord des marchands Syriens, Phéniciens & Egyptiens, les Divinités de ces peuples devoient y être très-connues : l'Isle même de Pharos dont Isis étoit la grande Divinité, fut long-temps tributaire de celle de Rhodes; aussi Diodore de Sicile nous apprend que Cadmus, passant par cette Isle pour se rendre en Gréce, y consacra un temple à l'honneur de Minerve qui étoit celle d'Egypte, c'est-à-dire, Isis qui, selon Appien, étoit fort honorée à Rhodes. Cette Divinité devoit donc aussi être célébrée chez les Doriens établis sur le Rhône, d'où son culte venant à s'étendre, par le moyen du commerce, dans les provinces de la Gaule situées le long de ce fleuve, pût aisément delà se transmettre en Germanie.

Il est vrai que Bochard soutient que ces Doriens étoient, non de l'Isle de Rhodes, mais de Dora ville de Phénicie, d'où

ils ſe rendirent en Gaule ſous la conduite de l'Hercule Phénicien. Mais bien-loin que ce ſentiment ſoit oppoſé au mien, il le favoriſe au contraire ; puiſqu'Iſis étoit adorée en Phénicie, & que bien des Auteurs la confondent même avec Aſtarte la ſuprême Divinité du pays, où elle étoit priſe pour la Lune, ainſi qu'Iſis en Egypte.

Quant aux Phocéens de Provence, autre colonie grecque venue d'Aſie, & qui fonda la fameuſe ville de Marſeille, comment n'auroient-ils pas apporté avec eux le culte d'Iſis ? Leurs ancêtres avoient été imbus de ſes principes dès leur ſortie de la Phocide, où, ſelon Pauſanias, cette Déeſſe avoit un antre qui paſſoit pour un lieu des plus ſacrés de la Gréce, & où l'on célébroit ſa fête deux fois l'an avec une pompe extraordinaire, & un grand concours de peuple : ils trouverent auſſi les fêtes d'Iſis établies dans l'Ionie, quand ils s'y rendirent de la Gréce.

Comment donc les Marſeillois auroient-ils pû ne pas adorer une des Divinités tutélaires de leur ancienne patrie ? l'on n'ignore point que les colonies conſervoient la langue, les coutumes & la religion des lieux d'où elles étoient ſorties : il eſt même probable que c'étoit Iſis qu'on adoroit ſous le nom de Diane Ephéſienne, dans le fameux temple de la citadelle de Marſeille. Auſſi Apulée prend-il la Diane d'Ephéſe pour Iſis, qui chez les Phéniciens & les Egyptiens étoit la Lune même, la Diane des Grecs. Et Macrobe dépeint Iſis en Diane d'Ephéſe, avec pluſieurs rangs de mammelles, telle que nous la repréſentent une médaille d'Hadrien, & une ſtatue antique. Je ne dirai point qu'Apulée donne à Iſis le nom de Diane, & que cette Divinité ſe trouve auſſi ſur quelques revers de médailles d'Ephéſe.

D'ailleurs Iſis fut chez les Egyptiens, les Grecs & les Romains, une des premieres Divinités de la mer, d'où elle eut le titre de *Pelagia* que lui donnent les plus anciennes inſcriptions ; & les médailles atteſtent que quantité de ports de mer la reconnurent pour leur patrone : de ſorte qu'on a pu l'appeller, de même que Diane dans Callimaque, Λιμενόσκοπον, *portuum inſpectricem*.

Cette Déesse ne pouvoit donc manquer d'être fêtée dans un port aussi fréquenté de toutes sortes de nations, que l'a toujours été celui de Marseille : & de cette ville, dans quelle province des Gaules le culte d'Isis ne dût-il pas se répandre?

Marseille ne fut pas seulement pendant plusieurs siécles le port du plus grand trafic qu'il y eût dans les Gaules; ce fut aussi la ville où se voyoit un plus grand concours de Gaulois, qui s'y rendoient de toutes parts, tant pour y apprendre les coutumes & la politesse des Grecs, que pour s'y instruire des principes de la langue grecque, dont ils faisoient tant d'estime, qu'ils en choisirent les caractères pour les matieres de Religion, & pour les actes publics. Les Helvétiens mêmes, peuples d'origine gauloise, se servirent de ces caractères; car César rapporte dans ses commentaires, qu'on trouva dans le camp de cette nation le registre de leurs troupes, écrit en lettres grecques.

Lib. 14. Cette inclination qu'eurent pour les Grecs les anciens Gaulois, nommés pour ce sujet par Strabon Φιλέλληνες, & les liaisons qu'ils avoient avec les Marseillois, leur apprirent quelles étoient les Divinités que la Gréce révéroit. Isis ne pût donc leur être inconnue, ni par conséquent aux Germains qui entretenoient de tout temps commerce avec les Gaulois.

Le culte de cette Déesse eut encore bien d'autres moyens pour se produire dans les Gaules, & pour se communiquer delà en Germanie. Que de peuplades gauloises transplantées en différens siécles, dans l'Italie, dans l'Illyrie, dans l'Albanie, dans la Thrace & jusqu'en Asie, provinces qui révérerent Isis, & avec lesquelles les habitans de la Gaule avoient correspondance ! Que de transports de troupes gauloises en différens pays qui reconnoissoient Isis, où elles étoient à la solde, soit des Carthaginois, soit des Rois de Sicile, soit même des Rois d'Egypte ! Enfin quel accès dans les Gaules, la commodité des ports de Provence & de Languedoc ne donnoit-elle pas aux Négocians de toutes les provinces qui répondent sur la Méditerranée, & dans lesquelles Isis avoit des adorateurs ?

D'un autre côté, les marchands gaulois qui négocioient dans toutes ces contrées, ne pouvoient refuser leurs encens à une

une Déeſſe, à l'honneur de qui tant de peuples élevoient des autels. Or le culte que ces Négocians continuoient à lui rendre à leur retour chez eux, ſe communiquoit facilement des Gaules en Germanie : ces provinces étoient trop voiſines & trop liées enſemble, pour n'avoir pas toujours entretenu un commerce réciproque, non-ſeulement de richeſſes, mais auſſi de mœurs & de religion.

2e Conjecture.

Mais ce n'a pas été ſeulement par les Gaules que le culte d'Iſis a pu s'introduire en Germanie ; l'entrée de cette province lui a auſſi été ouverte par la Rhétie. En effet, Ammien Marcellin nous apprend qu'au retour du ſac de Troye, une partie de la flotte des Grecs, jettée par la tempête au fond du Golfe Adriatique, fit naufrage ſur la côte ; que ceux qui purent ſe ſauver, ſe refugierent dans les montagnes de la Rhétie, & même au-delà juſques ſur les bords du Danube, & qu'ayant trouvé ces cantons déſerts ils y fixerent leur demeure : c'eſt apparemment ce qui donna lieu à la tradition populaire rapportée dans Tacite, qu'Ulyſſe avoit voyagé en Germanie, où il avoit fondé la ville d'*Aſpurg*. Cette nouvelle colonie apporta ſans doute dans ces quartiers les Divinités qu'elle adoroit, entre leſquelles devoit être Iſis révérée chez les Grecs de toute antiquité. Et d'où venoient, ſi ce n'eſt des deſcendans de cette colonie, ces tombeaux & autres monumens antiques qu'on voyoit encore du temps de Tacite aux confins de la Rhétie ? *Monumenta & tumulos quoſdam Græcis litteris inſcriptos, in confinio Germaniæ Rhætiæque adhuc extare*, dit cet Hiſtorien.

Mais, ſi ces monumens n'appartiennent point à la poſtérité de ces anciens Grecs venus du ſiége de Troyes, ils pouvoient avoir été érigés par les deſcendans de ces Pélâges (dont les Spinétes étoient le plus puiſſans) qui fixés depuis long-temps dans la Lombardie & aux environ des rives du Pô, furent contrains d'abandonner leur pays, & de ſe retirer dans les montagnes de la Rhétie, pour s'y mettre à couvert de la fureur des Gaulois, lorſqu'ils envahirent une partie de l'Italie ſous la conduite de Bellovéſe, du temps de Tarquin l'ancien. Ces nouveaux habitans de la Rhétie continuent à y vivre ſuivant

les loix & la religion qu'ils tenoient originairement de la Gréce leur premiere patrie, où, selon Pausanias, Isis eut quantité d'autels & de temples consacrés à son honneur. Or ces Pélâges étoient trop voisins des Germains, pour ne leur avoir pas appris, en commerçant avec eux, à reconnoître Isis. Mais, dira-t-on, si cette Déesse avoit été connue des Pélâges & des autres anciens Grecs, Homére ne l'auroit point oubliée dans ses ouvrages : à quoi je réponds que ce Poëte ne parle point d'Isis, parce qu'il l'a confondue avec la Minerve des Grecs, & même avec Cérès, qui, selon Diodore de Sicile, n'est dans son origine qu'Isis même. Aussi S. Epiphane, Eusébe & autres sçavans hommes, conviennent que les Divnités Grecques sont tirées des Divinités Egyptiennes, & que toute la superstition Grecque a pris sa source de l'Egyptienne: on en peut voir les preuves dans Marsham.

3e Conjecture.

Mais, outre la Rhétie, l'Istrie fut encore une des provinces par laquelle le culte de cette Déesse put pénétrer chez les Germains. Cette province étoit si près du pays des Noriques, qui faisoit partie de l'ancienne Germanie, qu'il n'est pas possible que les Istriens n'y ayent point annoncé le culte de leurs Divinités, dont Isis étoit des plus renommées : ils devoient la reconnoître dès le temps des Argonautes; car Apollonius de Rhodes raconte qu'un troupe de Colques, envoyée à la poursuite de ces aventuriers, pour retirer Médée de leurs mains, n'ayant pû réussir dans son projet, prit terre en Istrie, où elle fonda le fameux port de *Pola*, si connu depuis chez les Romains sous le nom de *Julia Pietas*.

Deux autres bandes de la même nation choisirent aussi leur demeure sur les côtes de la mer Adriatique, l'une en Dalmatie où elle bâtit *Olchinium*, ou plutôt *Colchinium*, ville encore célébre aujourd'hui sons le nom de *Dulcigno*; & l'autre en Epire, où elle construisit le port d'*Oricum*, près des monts Acrocéroniens.

Or, comme les Colques étoient Egyptiens d'origine, selon Hérodote, ils avoient conservé les superstitions de leurs ancêtres, qu'ils débiterent, sans doute, dans tous ces cantons,

fur-tout en Iſtrie, où le port de *Pola* étant même, pour ainſi dire, le rendez-vous général des nations qui négocioient tant ſur les côtes du Golfe Adriatique, qu'au pays des Noriques & dans les contrées voiſines : c'étoit là & le long des rivages de cette mer, que ces négocians puiſoient auſſi les principes du culte d'Iſis, qu'ils alloient enſuite enſeigner dans la Germanie.

Les Colques ne furent pas les ſeuls qui purent donner la connoiſſance de cette Déeſſe, non-ſeulement dans l'Iſtrie, mais auſſi en Epire & en Dalmatie: quantité de colonies Grecques établies dans ces provinces & dans les pays d'alentour, chez les Carnes, les Liburniens & ailleurs, dûrent auſſi mettre Iſis en vogue chez tous ces peuples. Les Illyriens mêmes devoient l'avoir connue dès avant le ſiécle des Argonautes, s'il eſt vrai que Cadmus originaire d'Egypte, chaſſé du royaume de Thébes, alla ſe réfugier en Illyrie, ainſi nommée, dit-on, d'Illyrius fils de ce Prince.

Le commerce que ces provinces, ſur-tout l'Iſtrie, avoient avec la Germanie, dut en ouvrir le chemin aux Divinités Grecques, entre leſquelles Iſis tenoit un des premiers rangs. D'où pouvoit même venir la conformité qui, ſelon Lazius & Aventin, ſe trouve entre l'ancienne langue Teutonique & la Grecque, ſi ce n'eſt de la liaiſon que les Grecs de ces cantons entretenoient avec les Germains ?

On ſçait auſſi le concours de marchands de la Germanie, qu'il y a eu de tout temps en Iſtrie pour le trafic de la mer Adriatique, d'où ils s'ouvroient le commerce par toutes les côtes voiſines, ſur-tout en Gréce. C'eſt là que témoins de la grande vénération qu'on y avoit pour Iſis, ils apprenoient à lui rendre leurs hommages.

Et comment n'auroient-ils pas été inſtruits de ſes cérémonies dans ce pays ? principalement chez les Corinthiens, qui de tous les peuples de la Gréce furent ceux qui déférerent de plus grands honneurs à cette Déeſſe : non contens de lui avoir élevé un temple au milieu de leur ville, & un autre à l'entrée du port, ils lui en avoient encore conſacré dans leur citadelle deux des plus fréquentés ; l'un ſous le nom d'Iſis

Egyptienne, & l'autre sous celui d'Isis Pélagienne, ainsi que le rapporte Pausanias. Aussi la figure d'Isis est-elle représentée aux revers de quelques médailles de Corinthe, comme une des Divinités tutélaires de cette ville.

Comme Corinthe fut long-temps le centre du commerce tant de l'Orient que de l'Occident, par le moyen de ses deux fameux ports placés, l'un sur la mer Egée, & l'autre sur la mer Ionienne; on ne doit pas s'étonner qu'Isis ait été si solemnisée dans cette ville, puisque cette Déesse étoit reconnue pour patrone de la Mer, pour maîtresse des Vents, & pour protectrice des Navigateurs : titres que lui donnent Lucien & Apulée.

D'ailleurs les Corinthiens qui trafiquoient sur les côtes du Golfe Adriatique, principalement en Istrie, y faisoient aborder, pour ainsi dire, avec eux leurs Divinités, dont Isis étoit une des premieres; & delà son culte put passer facilement en Germanie : & ce qui acheve de le persuader, c'est que c'étoit à Isis Pélagienne révérée aussi à Corinthe, à qui les Suéves offroient des sacrifices, ainsi que le prouve la figure d'un vaisseau, sous laquelle ce peuple l'adoroit : *Signum ipsum Isidis in modum liburnæ figuratum, docet advectam religionem*, dit Tacite.

4e Conjecture. Mais ce type même, en désignant que ce fut par le moyen du commerce par eau que le culte d'Isis s'introduisit en Germanie, me fait naître sur ce sujet une nouvelle conjecture, qui n'est point sans vrai-semblance. Personne n'ignore que les grands Fleuves sont autant de routes publiques que l'Auteur de la nature a ouvertes au milieu des terres, pour unir par les liens du commerce diverses nations éloignées les unes des autres, & différentes de mœurs, de coutumes & de religion.

Or le Danube étant une de ces grandes voyes, qui du fond de la Germanie va se terminer au Pont Euxin, on peut juger combien de tout temps il a été facile aux peuples situés sur les rivages de ce Fleuve, de se faire part les uns aux autres, tant des commodités de la vie, que de leurs manieres, de leurs loix & de leur religion, sur-tout du culte d'Isis.

Il étoit trop ancien & trop généralement reçu presque sur toutes les côtes du Pont Euxin, & dans toutes les contrées

voiſines des bouches du Danube, pour être ignoré des nations qui négocioient le long de ſon cours : car de tous les pays dans leſquels on éleva des autels à Iſis, il n'y en eut peut-être aucun, où cette Déeſſe fut plus fêtée, que vers les embouchures de ce fleuve.

Oſiris l'y avoit fait connoître par ſes conquêtes dès les temps les plus reculés : &, ſelon Diodore de Sicile, ce Prince avoit laiſſé une colonie en Thrace ſous la conduite de Maron un de ſes fils. Orphée dans la ſuite renouvella dans cette même province, les cérémonies Egyptiennes. Seſoſtris fit auſſi revivre dans ces contrées la gloire du nom Egyptien, & le culte des Divinités d'Egypte, entr'autres celui d'Iſis. Qui ſçait même ſi ce ne fut point deſlors que l'on conſacra à cette Déeſſe, ſur la même côte aſſez près du Danube, le port appellé *Iſiacorum portus* ? *Arr. Perip.*

Enfin, long-temps après le regne de Séſoſtris, les Miléſiens affermirent dans ces cantons la vénération qu'on y avoit pour Iſis depuis pluſieurs ſiécles. De tous les Grecs ce furent ceux qui dûrent lui être les plus dévoués ; ils la connoiſſoient dès leur ſortie de la Gréce, où elle eut des ſerviteurs fidéles dans preſque tous les ſiécles : ils trouverent à leur entrée dans l'Ionie, qu'elle étoit une des patrones du pays : leurs commerces & alliances avec les Egyptiens, les puiſſans établiſſemens qu'ils firent en Egypte ſous Pſammitichus & Amaſis, qui leur permirent de bâtir ſur les bords du Nil, le mur appellé *des Miléſiens*, & *Naucratis*, port alors le plus fréquenté de l'Egypte, les priviléges qu'ils obtinrent tant de Pſammitichus, qui leur confia la garde de ſa perſonne contre ſes propres ſujets, que d'Amaſis qui les transfera à Memphis, tout cela dut leur rendre très-familieres les coutumes & la religion de l'Egypte, principalement le culte d'Iſis la grande Divinité de ce Royaume ; d'où vient qu'il ne faut pas être ſurpris de ce que raconte Hérodote, que les Cariens ou Miléſiens établis en Egypte, ſe diſtinguoient à la fête d'Iſis, par les cicatrices qu'ils ſe faiſoient au viſage à coups d'épée. Et de l'Egypte, juſqu'où les Miléſiens ne firent-ils pas connoître cette Divi-

Strab. lib. 17. *Herod. l. 2.* *Euſebe chron.* *Lib. 2.*

nité ? puiſqu'on vit les côtes de la Propontide & du Pont Euxin, inondées, pour ainſi dire, par la plûpart de ces ſoixante-dix colonies, dont la ville de Milet, capitale de l'Ionie, fut la mere, comme le remarque Pline. *Lib. 5.*

Mais deux de ces colonies, entr'autres, dûrent répandre la connoiſſance du culte d'Iſis, ſur une partie des côtes du Pont Euxin, & aux environs des bouches du Danube : la premiere fut Olbia ou Milétopole, nommée à préſent *Ozacou*, qui, ſituée aux embouchures du Boriſthéne, devint le centre du commerce des Miléſiens avec les peuples Septentrionaux de ces quartiers : la ſeconde fut Iſtria ou Iſtropole, appellée aujourdui *Stravico* on *Proſtraviſa*, qui, placée près d'une des embouchures du Danube, ſervoit d'entrepôt général à toutes les nations qui trafiquoient le long de ce fleuve.

Or le culte d'Iſis ne pouvoit prendre une route plus aiſée, pour paſſer en Germanie, que le cours du Danube. Pouvoit-il même ne pas ſuivre, pour ainſi dire, les Marchands qui remontoient continuellement des bouches de ce fleuve vers ſa ſource ? On ſçait d'ailleurs que les négocians avoient coutume d'adreſſer à Iſis comme patrone du commerce, leurs vœux les plus ardens. De combien d'*ex voto* à l'honneur de cette Déeſſe ne chargeoient-ils pas les murs des temples ! Que de Peintres, employés par ceux qui échappoient des naufrages, en tiroient leur ſubſiſtance ! témoin Juvenal qui dit :

Et quam votivâ teſtantur fana tabellâ
Plurimâ, Pictores quis neſcit ab Iſide paſci ? *Sat. 12.*

Quand même les différens peuples qui venoient trafiquer à Olbia ou à Iſtria, & ſur les côtes des environs, avec les Miléſiens, n'y euſſent pris aucune connoiſſance des cérémonies d'Iſis, ils les auroient appriſes à Dioſcuriade nommée depuis *Sébaſtopole*, port le plus célébre de la Colchide, ſur le Pont Euxin, & d'un des plus grands négoces qu'il y ait eus au monde. Là ſe rendoient des marchands de preſque toutes les nations, tant de l'Orient que de l'Occident : Pline aſſure que l'on y voyoit des négocians de trois cens langues différentes,

qui ne s'entendoient point les uns les autres. Or est-il croyable qu'entre tant de marchands de divers pays, il n'y en ait point eu de la Germanie ou des lieux voisins ? Et pouvoit-il s'y en trouver quelques-uns, sans qu'ils apprissent à connoître Isis premiere Divinité des Egyptiens, & par conséquent des Colques, qui, étant originaires de l'Egypte, en avoient conservé les coutumes & les superstitions, comme le fait entendre Hérodote ? Un des principaux fleuves de la Colchide étoit même consacré à Isis, dont il portoit le nom. *Lib. 2.*

Mais, si l'on trouve qu'il est peu croyable que la connoissance du culte d'Isis ait pû être transmise de pays si éloignés jusqu'en Germanie, au moins ne pourra-t-on nier que cette connoissance n'ait pû y être portée par le moyen des Macédoniens, lorsque cette nation, après avoir subjugué toute la Gréce, étendit sa domination jusqu'aux bords du Danube; c'est alors que les Macédoniens voisins de la Germanie, purent y faire recevoir leurs Divinités, du nombre desquelles étoit Isis : ils s'étoient soumis à ses cérémonies, non-seulement depuis qu'ils eurent embrassé la religion des Grecs, dans laquelle entroit le culte de cette Divinité, mais même dès le temps d'Osiris, qui, selon Diodore de Sicile, ayant poussé ses conquêtes jusqu'en Macédoine, y laissa une colonie Egyptienne sous la conduite d'un de ses enfans appellé *Macedo*, qui donna son nom à cette province. 5e Conjecture.

Après tout, qu'est-il nécessaire, pourra-t-on dire ici, d'aller chercher chez les Grecs, chez les Gaulois, chez les Colques, dans des temps perdus, pour ainsi parler, l'origine du culte d'Isis en Germanie; puisqu'il peut y avoir été introduit par les Romains, chez qui cette Déesse eut tant de zélés adorateurs. Qui ne sçait qu'Auguste ayant conquis la Rhétie & la Vindélicie, étendit les limites de l'empire Romain jusqu'au Danube ? c'est alors que les Hermondures un des principaux peuples de l'ancienne Suéve, purent apprendre des Romains à révérer Isis, dont Auguste avoit fait rétablir dans Rome les temples qui y avoient été détruits. Cette nation ne devint pas seulement alliée de ces conquérans; elle fut aussi la seule

de toute la Germanie, à qui il fut permis d'entrer dans les villes de la domination Romaine, & d'y trafiquer en toute sûreté, comme il se voit dans Tacite.

Mais toute plausible que puisse paroître cette conjecture, elle tombe d'elle-même; car si le culte d'Isis n'eut pas été plus ancien chez les Suéves que le regne d'Auguste, un fait de cette importance n'auroit pu échaper à la connoissance d'un Historien aussi sçavant que l'étoit Tacite; & il y a trop peu de distance entre le regne de cet Empereur qui soumit la Rhétie, & entre celui de Trajan sous qui cet Auteur a vécu, pour qu'on puisse croire qu'une particularité si remarquable lui ait été inconnue. Si Tacite avoue donc qu'il ignore quelle étoit la cause & l'origine de ce culte étranger: *Unde causa & origo peregrino sacro parum comperi;* ce ne peut être qu'à cause que l'éloignement des temps avoit entierement effacé du souvenir des hommes l'idée de ce fait.

Veut-on sçavoir à présent quelle étoit cette partie des Suéves, qui sacrifioit à Isis? *Pars Suevorum & Isidi sacrificat*, observe Tacite; ce furent vrai-semblablement les Hermondures: car outre qu'ils occupoient un canton où les anciens Gaulois adorateurs d'Isis avoient eu des colonies considérables, ils étoient aussi entre les sept peuples de l'ancienne Suéve, ceux qui approchoient le plus près de la Vindélicie, du pays des Norisces & de la Rhétie, contrées où le culte de cette Déesse avoit pris racine. En effet on en trouvoit encore des vestiges dans ces provinces du temps des Romains. La riviere d'Isinisca dans la Vindélicie, se nommoit aussi Isin avec un bourg du même nom: Isemberg ville de la même province, signifie la montagne d'Isis: il y avoit dans la Norique un fleuve du nom d'Isis, & à son confluent avec le Danube, un passage appellé le Pont d'Isis. Isena ou Isna dans la Rhétie tient son nom d'Isis, & ses armes sont, dit-on, un vaisseau, type de cette Déesse. Je ne rapporterai point, pour appuyer ce que je viens de dire, que les Antiquaires Allemans font mention d'une ancienne Divinité de ces cantons, appellée *Cisa*, de qui, selon eux, le fleuve de Cisara prit son nom, *quasi Cisæ ara.* On ignore quelle

quelle étoit cette Déesse ; mais ne seroit-ce point Isis même, dont le nom se seroit corrompu en changeant de pays ? On sçait assez que les noms, en passant d'une langue dans une autre, se défigurent souvent de telle maniere qu'ils en deviennent méconnoissables. Ce nom pouvoit aussi être une corruption de celui de Σίτω, sous lequel on invoquoit à Syracuse Isis prise pour Cérès. Enfin je n'ajoûterai point qu'on trouve encore dans ces mêmes contrées quelques inscriptions antiques à l'honneur de cette Divinité.

Qu'on ne croye pas néanmoins, qu'Isis n'ait été révérée en Germanie que chez les Suéves, & chez quelques autres peuples des environs du Danube; son culte passa encore chez d'autres nations de ce pays, entr'autres chez les Thuringiens qui faisoient partie des anciens Cattes : aussi est-ce d'Isis, dont Isenac ville de la Thuringe tire son nom, si l'on s'en rapporte à ces vers d'un Poëte Allemand dans son Itinéraire :

Positam hinc in vallibus urbem Lib. 5.
A Ferro *dictam vulgò ; sed ab* Iside *doctis*
Isenacum *dictum, urbs gestis clara vetustis.*

Les Francs, cette multitude de peuples ligués, qui partis des bords du fleuve Sala, passerent à la conquête des Gaules, firent aussi d'Isis une de leurs Divinités favorites, soit à l'imitation des anciens Gaulois établis en Germanie depuis Sigovéze, dont quelques Auteurs les font descendre, soit parce qu'Isis étoit patrone de la contrée dont ces peuples étoient alors en possession.

Mais quoi qu'il en soit, les figures d'Apis, d'Abeilles, de Grenouilles, de Scarabées, trouvées dans le fameux tombeau du Roi Childeric, sont des preuves incontestables du culte que les Francs rendirent à Isis. Apis étoit chez les Egyptiens le symbole le plus expressif de cette Déesse ou de la Lune : les Anciens consacroient à la Lune, l'Isis d'Egypte, des Abeilles, type très-fréquent sur les médailles d'Ephése à l'honneur de Diane: la Grenouille & le Scarabée étoient aussi en Egypte

des animaux ſymboliques ; la Grenouille de la Lune, & le Scarabée du Soleil, c'eſt-à-dire, d'Iſis & d'Oſiris.

Les Saxons adorerent auſſi Aſtarte, c'eſt-à-dire, ſelon l'opinion de bien des Sçavans, Iſis même, ſous les noms déguiſés d'Eaſter, d'Eoſter, d'Iſtar,ou d'Ouſter. Enfin le culte d'Aſtarte qui étoit priſe chez les Phéniciens pour la Lune, ainſi qu'Iſis chez les Egyptiens, ayant franchi les bornes de l'Océan germanique, paſſa de la Saxe dans la grande Bretagne, où ſon nom ſe changea en celui d'Andaſte ou d'Andraſte.

Je n'avance néanmoins ceci que ſur la foi de quelques Auteurs modernes ; car je croirois m'écarter de la vérité de l'hiſtoire antique, ſi je n'aſſûrois au contraire que ce furent les Phéniciens, & non les Saxons qui apporterent en Angleterre les cérémonies d'Aſtarte ou d'Iſis, long-temps même avant que cette Divinité pût être connue en Saxe. Que l'on conſulte ſur ce point quelques-uns de nos habiles Critiques, Bochard, Voſſius, M. Huet, & autres Sçavans ; ils nous diront que les Phéniciens ayant fait la découverte des Iſles Britanniques, avant même la priſe de Troye, y établirent un commerce réglé, qu'ils y entretinrent pendant pluſieurs ſiécles : que dans la ſuite les Carthaginois colonie Phénicienne, y continuerent leur négoce à l'excluſion des autres nations, à qui ils en cachoient ſi religieuſement le parage, comme Strabon le remarque, qu'un Capitaine d'une barque Carthaginoiſe ſe voyant ſuivi d'un bâtiment Romain, aima mieux faire fauſſe route, & échouer ſur une autre côte, que d'aborder à cette terre ; tant les Carthaginois étoient jaloux de joüir ſeuls des profits immenſes qui ſe tiroient de l'étaim fin de ces Iſles ſi connues chez les Grecs ſous le nom de Caſſitérides.

Qui peut douter que la correſpondance qu'eurent les Anciens Bretons pendant tant de ſiécles, ſoit avec les Phéniciens, ſoit avec les Carthaginois, ne leur eût donné une connoiſſance parfaite, non-ſeulement des mœurs & des coutumes, mais auſſi de la religion phénicienne dont Aſtarte, ou Ouranie, c'eſt-à dire, Iſis priſe pour la Lune révérée à Carthage depuis ſa fondation, faiſoit le principal objet ?

Ce commerce même n'auroit pû se soutenir pendant un si long espace de temps, si les Phéniciens n'eussent point eu dans ces Isles de grands établissemens, avec liberté d'y faire profession publique de leur religion, qui, par conséquent ne pouvoit être ignorée des Naturels du pays : il est même très-vrai-semblable, que ce fut de ces Insulaires, dont les Saxons reçûrent la connoissance du culte d'Astarte, c'est-à-dire, d'Isis, par le moyen du commerce qu'ils eurent de tout temps sur les côtes des Isles Britanniques.

Pourquoi même de la Saxe le culte de cette Déesse ne seroit-il pas entré chez les Suéves du voisinage? d'où il auroit pénétré plus avant dans leur contrée, qui des bords de l'Elbe s'étendit jusqu'à ceux du Danube.

Et cette derniere conjecture sur le passage du culte d'Isis en Germanie, ne paroît pas la moins probable de celles que j'ai avancées dans cette dissertation : on pourroit même en apporter les preuves, mais elles nous meneroient trop loin. Derniere Conjecture.

J'aurois encore à expliquer ici pourquoi les anciens Suéves représenterent Isis sous la figure d'un vaisseau : *Signum ipsum (Isidis) in modum liburnæ figuratum docet advectam religionem*, dit Tacite. Mais outre que ce discours a déja beaucoup d'étendue, cette matiere mérite bien aussi d'être traitée à part.



DISCOURS SUR ISIS ADORÉE CHEZ LES SUÉVES SOUS LA FIGURE D'UN NAVIRE, AVEC QUELQUES REMARQUES SUR LES NAVIRES SACRÉS DES ANCIENS.

Par M. l'Abbé DE FONTENU.

27 de Mars 1722.

De mor. Germ.

APRÉS avoir donné dans la Differtation précédente, différentes conjectures fur l'établiffement du culte d'Ifis chez les Suéves, à l'occafion de ces paroles de Tacite : *Pars Suevorum & Ifidi facrificat :* il me refte encore à expliquer dans ce difcours, pourquoi le même peuple adora cette Déeffe fous la figure d'un navire : *Signum ipfum Ifidis in modum liburnæ figuratum*, ajoûte cet Hiftorien.

L'on pourroit être furpris que les anciens Suéves ayent repréfenté Ifis plutôt fous une forme fymbolique que fous une figure humaine, ainfi que la dépeignoient la plûpart des autres nations, fi Tacite ne nous apprenoit pas que les Suéves eftimoient qu'il étoit indigne de la majefté des Divinités céleftes, non-feulement d'être renfermées dans des temples, mais auffi de porter aucune reffemblance humaine : *Cæterum*, dit cet Hiftorien, *nec cohiberi parietibus Deos, nec in ullam humani oris fpeciem affimilare ex magnitudine cæleftium arbitrantur.*

De mor. Germ.

Qu'on ne penfe pas néanmoins qu'entre les autres nations, les Suéves ayent été la feule qui fe foit formé de telles idées de fes Dieux ; car fans parler ici de quantité de types arbitraires & bizarres, fous lefquels les Divinités du Paganifme furent révérées chez plufieurs peuples, on fçait que Jupiter fut adoré en Syrie fous la forme d'un rocher, Ammon fous celle du nombril dans la Lybie, la Mere des Dieux fous celle d'une pierre noire à Peffinonte ; que la Vénus de Paphos étoit une

figure pyramidale ; qu'un cône repréſentoit Hélagabal en Phénicie, qu'une épée étoit le Dieu Mars chez les Tartares; qu'à Lacédémone deux poteaux de bois également éloignés l'un de l'autre, & joints enſemble par deux traverſes à pareille diſtance, furent le type de Caſtor & Pollux, comme l'obſerve Plutarque; qu'enfin, ſelon Apulée, un vaſe d'eau paſſa chez les Egyptiens pour le ſymbole le plus expreſſif, ſous lequel l'on pût ſe figurer Iſis. Eſt-il donc étonnant qu'un navire ait été chez les Suéves la repréſentation de cette Divinité?

De Franc. amic.

L. 11. de l'Aſne d'Or.

Quant aux raiſons qu'eut ce peuple d'adreſſer ſes vœux à Iſis ſous une telle image, on peut en rendre pluſieurs que je vais expoſer dans ce diſcours, en faiſant voir en même temps ſur quoi elles ſont fondées, & ce qu'on doit en penſer.

J'emprunte de Tacite même la premiere de ces raiſons: la figure d'Iſis en maniere de vaiſſeau nous apprend, dit cet Hiſtorien, que le culte de cette Déeſſe avoit été amené de dehors chez le Suéves : *Signum ipſum in modum liburnæ figuratum docet advectam religionem.* Ainſi cette demi galere qu'on voit ſur le plus anciennes monnoies des Romains, ſignifie-t-elle que Saturne étoit venu d'une autre contrée en Italie par mer? comme le chante Ovide :

De mor. Germ.

At bona poſteritas puppim formavit in ære
Hoſpitis adventum teſtificata Dei.

Mais j'abandonne volontiers cette raiſon, qui n'eſt principalement appuyée que ſur les voyages prétendus d'Oſiris & d'Iſis juſqu'aux ſources du Danube, qu'ils remonterent, diton, ſur leurs vaiſſeaux depuis le Pont Euxin : car, avancer un tel fait, c'eſt ignorer que ſous le regne de ces premiers Souverains de l'Egypte, on n'avoit dans ce royaume aucune connoiſſance des voyages par mer.

Diod. l. 1.

Alors, comme le dit Strabon, les Egyptiens contens des biens que le pays leur fourniſſoit en abondance, mépriſoient tout commerce avec les étrangers; & bien loin d'oſer s'engager ſur mer, ils avoient, ainſi que Plutarque le rapporte, une averſion extrême pour cet élément, qu'ils prenoient pour

Lib. 3.

Sympoſ.

Typhon l'ennemi juré d'Osiris : ils regardoient même comme impies tous ceux qui s'y embarquoient. Delà cette horreur que les prêtres Egyptiens conserverent toujours pour la mer & pour tout ce qu'elle produisoit, jusqu'à ne vouloir point user de sel qu'ils nommoient l'écume de Typhon : ils fuyoient aussi toute liaison avec les mariniers, comme gens profanes; maxime dont ils ne voulurent point se départir, depuis même que le reste des Egyptiens se fut mis à pratiquer la marine.

On n'ignore point non plus, que toutes les côtes d'Egypte furent inaccessibles dans les premiers temps; qu'il n'y avoit alors aucun port en ce pays; & que, faute de vaisseaux, les Egyptiens étoient contraints de livrer leurs marchandises aux Phéniciens qui alloient trafiquer dans les autres contrées, *L. 2.* comme le raconte Hérodote; que dans la suite, lorsque l'on commença en Egypte à s'adonner au commerce, Naucratis fut long-temps du côté de la Méditerranée, le seul port de cet Etat, où il fut permis aux étrangers d'aborder; & que du côté de la mer rouge les Iduméens, tant qu'ils en furent les maîtres, ne souffrirent jamais que les Egyptiens eussent sur cette mer plus d'un bâtiment de charge pour y exercer le né- *L. 7. c. 26.* goce. D'ailleurs Pline atteste que l'usage des vaisseaux, sans le secours desquels l'on ne peut entreprendre de longs voyages sur mer, fut inconnu aux premiers Egyptiens.

Diod. l. 1. Pourquoi donc l'antiquité feignit-elle qu'Osiris & Isis avoient parcouru presque tout le monde, depuis les Indes jusqu'aux sources du Danube ? si ce n'est pour marquer que le culte de ces deux Divinités s'étoit répandu presque par toute *Diod. l. 1.* la terre, ou peut-être pour signifier les révolutions que font autour du globe terrestre le soleil & la lune, que les Egyptiens prenoient pour Osiris & Isis.

Ainsi les merveilleuses conquêtes qu'on attribue à Osiris, ne paroissent guères moins imaginaires, que les longs voyages qu'on lui fait entreprendre : il y a même tant de conformité entre les exploits que la fable prête à Osiris, & les exploits que l'histoire raconte de Sésostris, que je croirois volontiers que ceux-là ont été copiés sur ceux-ci, pour donner encore

une plus haute idée d'Osiris, principale Divinité des Egyptiens.

Il est aussi très-certain qu'Isis ne passa jamais en Suéve ; & que si elle sortit de ses Etats, ce ne fut que pour aller à Biblos sur la côte de Phénicie, y chercher le corps d'Osiris son mari, que les flots de la mer y avoient jetté : ainsi le culte que les Suéves rendirent à Isis sous le symbole d'un navire, ne pouvoit tirer son origine de l'arrivée de cette Déesse dans leur pays par eau ; à moins qu'on ne veuille prendre cette arrivée dans un sens métaphorique, pour la propagation du culte d'Isis en Suéve par le Danube, soit qu'il y eût pénétré par le moyen des Grecs ou des Macédoniens, du temps que leur domination s'étendoit sur les bords de ce fleuve, soit qu'il y eût été porté des côtes du Pont Euxin par la voye des marchands, qui delà s'en alloient trafiquer en Germanie.

Les Anciens attribuerent encore à Osiris & à Isis l'invention de la navigation, & l'art de fabriquer des vaisseaux, seconde raison qui put porter les Suéves à révérer la Déesse Isis sous la forme d'un navire ; mais cette raison ne me paroît pas mieux fondée que la premiere, dont elle n'est qu'une suite.

Les voyages supposés d'Osiris & d'Isis dans la plus grande partie du monde, donnerent lieu aux Poëtes & aux Mithologues de feindre que l'art de naviger avoit été trouvé sous le regne de ces deux Divinités. Thoyt un de leurs favoris, qui est le même que le Taautus des Phéniciens, & le Tautés des Celtes, fut, dit-on, l'inventeur de cet art ; mais on en donna toute la gloire à ses Souverains ; & l'on publia que le navire sur lequel Osiris avoit couru le monde, fut le premier vaisseau long qui eût paru sur mer ; & même pour en laisser un monument éternel à la postérité, au-dessus de l'injure des temps, les Astronomes Egyptiens mirent le navire d'Osiris au rang des constellations célestes ; c'est celle que les Grecs nommerent dans la suite la constellation du vaisseau Argo près de la Canicule, appellée en Egypte *Sothis* ou *l'étoile d'Isis*. Or comme Osiris & Isis sont dans la Mythologie Egyptienne deux Divinités unies ensemble, & en quelque sorte la même Divinité, comme l'explique Apulée, il n'en fallut pas davantage à

Plut. de Is.

L. 2. de l'Asne d'Or.

la superstition païenne, pour faire passer sous le nom d'Isis la constellation du vaisseau d'Osiris, & pour faire adorer, par conséquent, cette Déesse sous le type d'un vaisseau, que l'on s'imagina représenter celui sur lequel on supposoit qu'elle étoit passée en Suéve. Mais ce culte fut des plus mal fondés, puisque le navire sur lequel on veut qu'Osiris ait parcouru tant de mers, & celui sur lequel on fait aller Isis jusque chez les Suéves, n'ont de réalité que dans l'imagination des Poëtes & des Mythologues. En effet l'usage des vaisseaux longs propres à faire de grands trajets, fut encore ignoré en Egypte bien des siécles après le regne de ces deux Divinités. Le premier navire dont il soit parlé dans l'histoire de cette Monarchie, est celui que Danaüs fit construire, & sur lequel ce Prince se
L. 8. sauva en Gréce : on le nomma πεντηκόντορος, soit comme le croyent quelques Auteurs, entr'autres Apollodore, à cause
L. 7. c. 26. qu'il menoit les cinquante filles de ce Prince fugitif, soit plûtôt parce que c'étoit un bâtiment à cinquante rames, ainsi que signifie le terme de πεντηκόντορος. Pline assûre que ce vaisseau fut le premier qui traversa de l'Egypte dans la Gréce, & qu'avant ce temps-là les Egyptiens ne se servoient sur mer que de radeaux, qu'on sçait assez n'être nullement propres à de longues courses.

L. 1. Si même nous en croyons Diodore de Sicile, les Rois d'Egypte n'équiperent des vaisseaux longs que quelques siécles après Danaüs; puisque cet Historien prétend que Sésostris fut le premier des Monarques d'Egypte, qui en fit faire : il en eut jusqu'à quatre cens sur la mer rouge, avec lesquels il conquit toutes les Isles & les côtes maritimes jusqu'aux Indes. Ce
L. 1. Prince, que Diodore nomme aussi *Sésonchis* ou *Sésoochis*, que
L. Ant. c. 4. Josephe prend pour le *Sésac* de l'Ecriture sainte, rendit recommandable par toute la terre le nom Egyptien : avant lui, comme l'observe Josephe contre Apion, les Grecs ne con-
Pr. Eu. noissoient les Egyptiens que par le moyen des Phéniciens, qui, selon Eusèbe, tinrent les premiers l'empire de la Méditerranée, dont ils eurent tout le trafic pendant plusieurs siécles.

Les Egyptiens avoient, à la vérité, établi plusieurs colonies en

en Gréce long-temps avant le regne de Sésostris; mais vraisemblablement elles y avoient été conduites par les vaisseaux des Phéniciens, qui ayant transféré le commerce qu'ils avoient sur la mer rouge, dans la Méditerranée, y entreprirent des voyages de long cours, & se mirent à transporter dans les contrées occidentales, les marchandises des Assyriens & des Egyptiens, ainsi que le remarque Hérodote. L'on ne voit pas même que les colonies égyptiennes transplantées en Gréce, entretinssent aucune liaison avec leur ancienne patrie, où l'on continuoit à se faire une maxime de religion, de ne point fréquenter la mer : d'où vint que les Egyptiens ne reçûrent Neptune au rang de leurs Divinités, que dans les temps postérieurs; ce qui fut cause aussi que les affaires des Egyptiens ne commencerent à être bien connues des Grecs, que sous Psammitichus & Amasis, depuis l'établissement qu'allerent faire dans leurs Etats les Cariens & les Milésiens, ainsi que le racontent Hérodote & Strabon.

Herod. lib. 2.

L. 2.
L. 17.

Mais les Mythologues ne se contenterent pas d'avoir fait honneur à Osiris & Isis, de l'invention des vaisseaux; ils donnerent encore à Isis la gloire d'avoir trouvé le moyen d'animer, pour ainsi dire, les navires, en y attachant des voiles: *vela*, dit Cassiodore, *Isis rati prima suspendit*. Plusieurs Auteurs ont adopté ce sentiment, qui semble être aussi attesté par les médailles, les meilleurs témoins que nous puissions avoir des faits anciens : elles nous représentent souvent Isis comme voguant sur les eaux, tenant une voile qu'elle déploye, tantôt comme pour l'essayer à un mât de vaisseau, tantôt pour la laisser voler au gré des vents. Mais quoique les médailles ne soient pas moins les dépositaires des faits inventés par la Mythologie, que des faits avérés par l'Histoire; cependant leur autorité ne doit pas ici nous imposer : car si l'usage des voiles étoit d'une antiquité aussi reculée que l'est Isis, comment les Grecs auroient-ils été tant de siécles sans le connoître? & comment leurs meilleurs Auteurs auroient-ils assûré que la gloire d'avoir inventé les voiles, étoit dûe à Eole, ou plûtôt à Dédale, ou à Icare du temps d'Hercule? d'où vint la fable que ces deux personnages

Epist. 17.

s'étoient attaché des aisles aux épaules, pour se sauver de l'Isle de Créte ? De plus tant de colonies phéniciennes & égyptiennes établies en Gréce long-temps auparavant, n'auroient pas manqué d'instruire les Grecs d'une découverte si utile pour les voyages de mer.

Mais il est aisé de voir que ceci n'est appuyé que sur ce que les Anciens attribuerent à Minerve ou à Isis, la Minerve égyptienne, l'invention des arts, ou des ouvrages surprenans que l'antiquité vouloit faire passer pour miraculeux. Or comme ce fut Isis qui trouva la maniere de faire des toiles de lin, & que les voiles égyptiennes qui étoient de lin, passoient pour être les meilleures; c'en fut assez aux Mythologues pour nous débiter que l'usage des voiles avoit été inventé par Isis même.

Une quatrieme raison que purent avoir les Suéves d'adorer un vaisseau, comme le symbole d'Isis, fut que ce peuple, conformément aux principes de la Théologie égyptienne, dont il devoit, par conséquent, avoir quelque teinture, figura que cette Déesse étoit la même que la Lune, qui fut en effet, selon Tacite, une des premieres Divinités des anciens Germains, dont les Suéves faisoient partie. Ce n'est pas que les Egyptiens prétendissent qu'Isis fût aussi ancienne que cet astre : mais imbus des faux principes de leur religion ils croyoient que l'ame de leur Déesse étoit allée, au sortir de cette vie, résider dans le globe de la Lune : de même soutenoient-ils que l'ame d'Osiris étoit passée dans le Soleil, & celles de leurs autres héros dans les autres astres.

Ils avoient encore sur ce sujet une opinion plus extravagante que la précédente ; ils pensoient que les astres voguoient dans des navires à travers les airs; ainsi voit-on sur une ancienne pierre gravée, Osiris, comme type du Soleil, conduit dans un vaisseau ; ainsi la Table Isiaque nous représente sur un navire Isis, comme symbole de la Lune, avec Osiris sous la figure d'Apis, accompagné d'Orus. Sous cette image, comme le dit Plutarque, les Docteurs égyptiens vouloient nous faire entendre que les astres avoient pris naissance, & se nourrissoient d'humidités & de vapeurs ; sçavoir, ainsi que le

L. de Is.

Dans Diogéne Laerce.

croyoit Zénon, le Soleil de celles qui s'élevoient de la mer, la Lune de celles qui ſortoient des rivieres, & le reſte des aſtres de celles qui s'exhaloient de la terre.

Quelques Philoſophes Grecs ne donnerent pas ſeulement dans ces rêveries; ils s'imaginerent encore que le Soleil & la Lune étoient faits en forme de nacelles, & que les éclypſes de ces aſtres arrivoient, lorſque venant à ſe retourner en divers ſens, ils préſentoient leurs parties concaves du côté de notre hémiſphere, ſuivant que l'explique Héraclite dans Plutarque. Après cela faut-il être ſurpris de voir Iſis métamorphoſée en navire chez les Suéves, & que ce peuple lui offrît ſes vœux ſous une telle reſſemblance? *L. de Iſ.*

Mais une autre raiſon encore plus plauſible put engager les Suéves dans cette ſuperſtition, c'eſt qu'Iſis étoit reconnue chez les Egyptiens, non-ſeulement pour la Lune, mais pour Thétis même, ainſi que le dit Plutarque: de-là vient que Lucien, Apulée, Valerius-Flaccus, Properce, & autres Auteurs dépeignent Iſis comme la Divinité des eaux, la maîtreſſe des flots & des vents, la patrone des navigateurs. Auſſi Apulée la fait-il ſortir du ſein de la mer, vêtue d'une robe magnifique de diverſes couleurs, & l'invoque en lui diſant qu'aucun jour, & même qu'aucun inſtant ne ſe paſſe, ſans qu'elle faſſe éprouver aux mortels des effets de ſa protection, tant ſur terre que ſur mer; qu'elle regle les ſaiſons; que les élémens lui obéiſſent; que par ſes ordres les nuages s'épaiſſiſſent, & les vents agitent les mers.

Comme, ſuivant ce ſyſtême, Iſis préſidoit à la navigation, ceux qui s'y adonnoient, ſe mettoient ſouvent ſous la protection de cette Déeſſe, lui adreſſoient, pendant les tempêtes, leurs prieres les plus ferventes, & échappés du naufrage, alloient lui en rendre des actions de graces dans ſes temples, & les orner de leurs vœux, ainſi que le dit Juvenal: ceux qui étoient les plus dévoués à ſon culte, conſacroient des vaiſſeaux à ſon honneur. Lucien nous a laiſſé la deſcription d'un de ces ſortes de navires mis ſous le nom d'Iſis; & une inſcription antique fait auſſi mention d'un navire prétorien dédié à cette *L. de Nav.*

Divinité. Ces dédicaces étoient d'un usage fort ancien ; puisque Diodore de Sicile observe que Sésostris consacra au Dieu de Thébes, qui étoit Osiris, un vaisseau qui avoit deux cens quatre-vingts coudées de long, & dont les dehors étoient dorés, & le dedans argenté.

L. 1.

C'étoit aussi pour marquer le souverain pouvoir d'Isis sur les eaux, que l'antiquité la fit représenter sur ses monumens, tenant en main tantôt un gouvernail, tantôt un vase fait en gondole, d'où lui fut donné le titre de *Pelagia* qu'on trouve dans une ancienne inscription rapportée dans Pighius. Aussi quantité de villes maritimes la choisirent pour leur patrone : les médailles de Biblos, d'Ephése, de Nicomédie, d'Amastrie, de Byzance, & beaucoup d'autres en sont témoins: plusieurs ports des plus considérables, tels qu'Alexandrie, Ptolémaïs, Smyrne, Corinthe, & autres ne la firent pas seulement graver sur leurs monnoies; ils consacrerent aussi à sa gloire des autels & des temples.

Ce fut encore pour publier la confiance qu'on avoit pour Isis dans les expéditions maritimes, que plusieurs Empereurs Romains la firent représenter sur leurs médailles, comme traversant les mers avec une voile tendue entre ses mains. Ainsi Dioclétien, pour marquer que, sous les auspices de cette Déesse, il se promettoit un passage heureux en Afrique contre le tyran Achilléus, fit frapper sur sa monnoie une galere à deux mâts, dont Osiris tenoit le gouvernail, & dont une des voiles étoit dirigée par Isis.

Méd. du Cab. de M. de Surbek.

Mais de tous les monumens qui nous restent de l'antiquité sur ce sujet, il n'y en a point où Isis paroisse avec plus de pompe en souveraine de la mer, que sur une médaille de Julien l'apostat: cette Déesse s'y fait voir le sistre en main en guise de sceptre, comme volant sur les ondes dans un char enlevé par quatre Sphinx ; d'un côté est Harpocrate tenant une corne d'abondance, & de l'autre Anubis, qui semble applaudir à la Déesse. Les Egyptiens idolâtres firent graver cette médaille à l'honneur de Julien, sur ce qu'ils se flattoient que ce Prince alloit faire regner par tout l'Empire Romain le culte des faux

Méd. du Cab. de M Foucault.

Dieux, sur-tout celui d'Isis, qui par son triomphe sur mer, sembloit inviter Julien à passer sur ses vaisseaux en Egypte, pour y faire triompher l'idolâtrie.

Enfin, entre toutes les raisons qui parurent porter les anciens Suéves à adorer Isis sous la figure d'un navire, je n'en vois point de plus forte que le culte que les Egyptiens mêmes rendoient au vaisseau d'Isis: *Isidis navigium Ægyptus colit*, dit Fulgence; ils firent une fête annuelle des plus célébres, depuis qu'ils eurent quitté l'aversion superstitieuse qu'ils avoient pour la mer. Lactance croit que cette solemnité fut instituée en mémoire du vaisseau sur lequel les Phéniciens enleverent Io fille d'Inachus, pour la transporter d'Argos en Egypte, dont elle devint Reine dans la suite, après avoir mis au monde Epaphus sur les bords du Nil. Mais de sçavans Critiques contestent ce fait, & prétendent qu'on a confondu mal-à-propos Io avec Isis qui est d'une antiquité bien plus éloignée : ils soutiennent même, après Apollodore, que l'Io enlevée d'Argos par les Phéniciens, ne fut point fille d'Inachus, mais d'Iasus qui régna long-temps après Inachus: ils nient aussi que l'Io fille d'Inachus, soit jamais passée en Egypte, & qu'elle soit morte hors de la Gréce : ils ajoûtent plus de foi à ce que dit Suidas sur cette Princesse, qu'à ce que les Poëtes se sont donné la liberté d'en inventer. Cet Auteur rapporte donc qu'Io fille d'Inachus eut tant de douleur d'avoir été forcée par Jupiter-Picus, qu'elle se retira sur le mont Silpius où elle finit ses jours, & que son pere & son frere lui consacrerent un temple au même lieu, qu'ils nommerent *Iopole*, ἐκάλεσαν τὸν τόπον Ἰώπολιν. Quoique Strabon raconte cette aventure d'une maniere différente, il convient néanmoins que cette Princesse ne quitta point la Gréce, mais que s'étant réfugiée dans l'Isle d'Eusèbe après le malheur qui lui étoit arrivé, elle y accoucha d'Epaphus dans un antre que l'on appella pour cette raison *l'Etable d'Io.*

In Mythol. L. 1. c. 2.

L. 8.

Bien des Antiquaires rapportent même à la métamorphose prétendue d'Io en Génisse, la tête d'un Bœuf, qu'on voit sur les médailles de l'Isle d'Eubée, de même que la représentation d'une Genisse à tête de fille sur le revers des monnoyes de

ſéparée petite Iſle de la mer Egée, à 45 milles de l'Iſle d'Eubée.

Mais ce qu'il y a encore de plus certain, c'eſt que les Grecs ont emprunté de la Mythologie égyptienne ſur Iſis, preſque tout ce qu'ils ont publié de l'hiſtoire d'Io : ils la confondirent donc avec la Lune, que les Argiens appellerent même Io; nom qu'elle a auſſi dans cette ancienne inſcription citée dans la chronique d'Alexandrie Ἰῶ μάκαιρα λαμπαδηφόρα : ils la repréſenterent avec des cornes ſur la tête, la mirent ſur un vaiſſeau dont elle tenoit la voile, telle qu'on la voit ſur une médaille des Iſtiens, & ſoutenoient que cette Princeſſe avoit voyagé dans une grande partie du monde; toutes circonſtances tirées de l'hiſtoire d'Iſis, ſur laquelle les Syriens compoſerent preſque toute la fable d'Aſtarte qu'ils adorerent auſſi pour la Lune, la figurerent avec des cornes, la firent graver ſur leurs monnoies, gouvernant un vaiſſeau, & prétendirent qu'elle avoit auſſi voyagé preſque par toute la terre, comme le croit Eusèbe.

Après toutes ces reſſemblances & pluſieurs autres qu'on pourroit produire, ne doit-on pas conclurre que l'Io des Grecs & l'Aſtarte des Phéniciens ont été copiées ſur Iſis qui eſt beaucoup plus ancienne que ces deux autres Divinités ? puiſque, ſuivant Diodore de Sicile, elle fut fille de Saturne & de Rhéa, c'eſt-à-dire, des deux premiers Souverains de l'Egypte, qu'on croit avoir été Cham, dit Ammon, & ſa femme.

L. 1.

Qu'on ne diſe donc point, avec Lactance, que la fête du vaiſſeau d'Iſis tiroit ſon origine du navire appellé la *Geniſſe*, ſur lequel cet Auteur ſuppoſe qu'Io fut conduite en Egypte, & dont le nom fit naître dans l'imagination féconde des Poëtes, la métamorphoſe d'Io en Geniſſe.

Ne croyons pas auſſi que cette ſolemnité ait été inſtituée en mémoire du vaiſſeau ſacré fait de Papyrus, dont parle Plutarque, ſur lequel Iſis alla chercher dans les Lacunes d'Egypte, les membres diſperſés çà & là, du corps d'Oſiris; car outre que la fête de cette recherche, qu'on célébroit en Juillet, ſe trouvoit dans une autre ſaiſon que celle de la ſolemnité du vaiſſeau d'Iſis, les cérémonies en étoient auſſi très-différentes.

L. de Iſ.

Ces cérémonies commençoient par un détail général dans

toute l'Egypte ſur la perte d'Oſiris : & parce que les eaux du Nil croiſſoient alors, on diſoit que la crue de ce Fleuve venoit de l'abondance des pleurs que verſoit Iſis : fiction qu'Ovide ſemble avoir imitée, lorſqu'il attribue l'accroiſſement des eaux du Fleuve Inachus, aux larmes que ce pere malheureux répand ſur l'enlevement de ſa fille Io :

Inachus unus abeſt, imoque reconditus antro
Fletibus auget aquas, natamque miſerrimus Io
Luget ut amiſſam.

Mais la fête du vaiſſeau d'Iſis ſe ſolemniſoit au mois de Mars ; elle fut établie comme un hommage qu'on rendoit à cette Déeſſe vers l'entrée du printemps, ainſi qu'à la Reine de la mer, pour l'heureux ſuccès de la navigation qui commençoit, & dont le vaiſſeau qu'on offroit alors à cette Divinité, étoit les prémices.

Voudroit-on être plus au fait de ce qui concerne cette fête ? Ecoutons ce qu'Iſis en apprit elle-même à Apulée, lorſqu'elle lui apparut dans toute ſa majeſté, comme le feint agréablement cet Auteur. Mes Prêtres, lui dit-elle, doivent m'offrir demain les prémices de la navigation, en me dédiant un navire tout neuf, & qui n'a pas encore ſervi, préſentement que les tempêtes qui regnent pendant l'hyver, ne ſont plus à craindre, & que les flots qui ſont devenus paiſibles, permettent qu'on puiſſe ſe mettre en mer.

Apulée étale enſuite toute la magnificence de cette ſolemnité, & la pompe avec laquelle on ſe rendoit au bord de la mer, pour conſacrer à la Déeſſe un navire conſtruit avec beaucoup d'art, & ſur lequel étoient figurés de tous côtés des caractères égyptiens. On purifioit ce bâtiment avec une torche ardente, des œufs & du ſoufre ; ſur la voile, qui étoit de couleur blanche, ſe voyoient écrits en gros caractères, les vœux qu'on renouvelloit tous les ans pour recommencer une heureuſe navigation.

Les Prêtres & le peuple alloient enſuite jetter avec empreſſement, dans ce vaiſſeau, des corbeilles remplies de parfums,

& d'autres choſes propres aux ſacrifices; & après avoir verſé dans la mer une compoſition faite avec du lait & d'autres matieres, on levoit l'anchre pour abandonner le vaiſſeau à la merci des vents.

On revenoit de-là dans le temple d'Iſis, où ſe faiſoient des prieres pour la proſpérité de l'Empereur, de l'Empire, du peuple romain, & pour la conſervation des navigateurs pendant le cours de l'année.

L. 11. de l'Ane d'Or. C'eſt ainſi qu'Apulée décrit l'inſtitution & les cérémonies de la fête du vaiſſeau d'Iſis. Cette ſolemnité n'étoit pas ſeulement célébrée en Egypte, elle le fut auſſi chez les Romains. Il y a, dit Lactance, un jour marqué dans les *L. 1. c. 2.* Faſtes pour la célébration de la fête du vaiſſeau d'Iſis : *Certus dies habetur in Faſtis, quo Iſidis navigium celebratur.* Auſone en parle auſſi en ces termes :

Id. 5.

Adjiciam cultus peregrinaque ſacra
Natalem Herculeum, vel ratis Iſiacæ.

Ce vaiſſeau ſe fêtoit à Rome de même qu'en Egypte, vers le commencement du printemps, comme il eſt marqué dans le calendrier ruſtique qui le met au mois de Mars, ſous le titre de *Navigium Iſidis.* Les Romains ſolemniſoient auſſi alors une autre fête qui avoit beaucoup de rapport avec celle dont *L. 4. c. 39.* il s'agit : Végéce l'appelle *la naiſſance de la navigation,* & * Ci- ** L. 2. Ep. ad Frat.* ceron la nomme *la premiere navigation*, pour la diſtinguer de la ſeconde qui commençoit le ſix des calendes de Juin. Végéce ajoûte que pluſieurs nations paſſoient ce temps en jeux & ſacrifices, pour ſe rendre favorables les Dieux de la mer : *Poſt natalem, ut ita dicam, navigationis, qui ſolemni certamine, publicoque ſpectaculo multarum gentium celebratur.* auſſi les Egyptiens ſe diſtinguoient-ils à la fête du vaiſſeau d'Iſis par de pareilles réjoüiſſances & ſacrifices.

Les Grecs ne faiſoient pas moins éclater leur joie à l'arrivée du printemps, qui leur ouvroit la navigation : ils ne pouvoient donc manquer de ſignaler alors leur zéle à l'honneur d'Iſis; ils avoient tant d'autels & de temples conſacrés à ſa Divinité,

Divinité, qu'entre leurs solemnités celle de son vaisseau dut être une des plus considérables, sur-tout chez les Corinthiens. Ce furent des adorateurs si dévoués à cette Déesse, qu'au rapport de Pausanias, ils lui dédierent dans leur ville jusqu'à quatre temples, à l'un desquels ils dédierent le nom d'Isis égyptienne, & à l'autre le titre d'Isis pélagienne; pour faire connoître qu'ils ne la révérent pas seulement comme la premiere Divinité de l'Egypte, mais aussi comme la Patrone de la navigation, & la Reine de la mer : qualités qui donnerent lieu à différens peuples d'établir la fête du vaisseau d'Isis. Ce navire nommé quelquefois par les Auteurs Grecs Ἐπίζαθρα est encore plus connu chez eux sous le nom de Βάρις; quoiqu'on appellât aussi Βάρεις les bâtimens de charge qui servoient sur le Nil, & dont Hérodote fait la description. Ce nom étoit cependant particulierement consacré chez les Egyptiens à signifier les navires qui passoient pour sacrés ; tels qu'étoient 1°, le vaisseau qu'ils dédioient tous les ans à Isis; 2°, celui sur lequel ils nourrissoient pendant quarante jours le Bœuf Apis, avant de le transférer de la ville du Nil à Memphis dans le temple de Vulcain; 3°, le vaisseau nommé vulgairement la barque à Caron, employé à porter les corps morts au-delà du Lac Achéruse, autrement dit Mœris, d'où Orphée prit occasion d'imaginer la fable du transport des ames dans les enfers au-delà de l'Achéron.

In Att.

L. 2.

Diod. l. 1.

Quant à ce que raconte Nicolas de Damas, qu'un des sommets du mont Ararat fut appellé Βάρις, à cause que l'arche de Noé, le premier & le plus renommé des vaisseaux sacrés de l'antiquité, s'y étoit arrêtée, & que ses débris y subsistoient encore de son temps, ainsi que depuis lui plusieurs voyageurs ont bien aussi osé l'attester; c'est un de ces récits fabuleux qui ne regnent que trop dans les relations de voyages. Ce sommet ne fut ainsi nommé qu'à cause que le terme Βάρις signifie non-seulement un vaisseau, mais aussi une tour ou une hauteur.

Les Egyptiens ne furent pas le seul peuple chez qui se virent des navires sacrés : les Grecs & les Romains eurent aussi les leurs; tels furent à Rome ces deux vaisseaux fameux, dont

l'un y conduisit de Pessinunte la Mere des Dieux, & dont l'autre transporta de la ville d'Epidaure le Dieu Esculape dans l'Isle du Tibre, appellée aujourd'hui l'Isle *de S. Barthelemy*, que les Romains renfermerent dans une enceinte de murs en forme de galére, avec un obelisque au milieu en figure de mât, pour conserver à la postérité la mémoire du bâtiment qui avoit amené en ce lieu cette Divinité. Ce fut ainsi qu'en monument éternel du vaisseau qui passa Saturne en Italie sous le regne de Janus, les premiers Romains firent représenter sur leurs monnoies une demi galére, au revers d'un Janus à deux têtes.

Je ne dirai rien ici de ces nacelles sacrées dont Ovide fait mention au sixiéme livre de ses Fastes, destinées au service des banquets des Dieux : je ne parlerai point non plus de ces imitations de vaisseaux que les Romains faisoient en certaines rencontres ; en quoi ils ont été imités, du temps de nos peres, par la Reine Elisabeth d'Angleterre, qui fit consacrer solemnellement le navire sur lequel le Chevalier Drak eut la gloire de faire le tour du monde; ce qu'aucun mortel n'avoit osé tenter avant lui.

Quant aux Grecs, ils ne manquerent pas non plus de navires sacrés; non contens d'avoir d'abord érigé en prophéte d'une plaisante espéce le fameux navire Argo, ils le déifierent en quelque sorte dans la suite, en l'installant au rang des constellations céléstes, ainsi que les Egyptiens y avoient mis le vaisseau d'Osiris.

Les Grecs eurent encore bien d'autres navires sacrés qu'ils nommerent Θεωρίδες ou Ἱεραγωγοί : mais entre plusieurs qui se voyoient en différentes villes maritimes, les Auteurs parlent sur-tout de deux qui étoient à Athénes dans une vénération particuliere, & qu'on ne destinoit à servir que pour des affaires importantes d'Etat ou de Religion.

L'un dont l'origine est incertaine, se nommoit *le Parale;* ceux qui le montoient s'appelloient par distinction *Paraliens*, dont la paye étoit plus forte que celle des autres troupes de marine. Ce vaisseau fut le seul qui se sauva de la défaite de la flotte athénienne par Lyzandre, à la journée d'Aégos-Potamos.

L'autre vaiſſeau, dit le Salaminien, à cauſe que Nauſithéus ſon premier Pilote fut de Salamine, étoit cette célébre galére à trente rames, ſur laquelle Théſée paſſa dans l'Iſle de Crete, & en revint victorieux : on le nomma depuis *Déliaque*, parce qu'il fut conſacré à aller tous les ans porter à Délos les offrandes des Athéniens, à l'acquit du vœux que Théſée avoit fait à l'Apollon Délien pour le ſuccès de ſon expédition de Créte. Pauſanias aſſûre que ce navire étoit le plus grand qu'il eût jamais vû. *In Att.*

Les Athéniens le conſerverent pendant plus de mille ans, depuis Théſée juſques ſous le regne de Ptolémée Philadelphe : ils avoient un très-grand ſoin de remettre des planches neuves à la place de celles qui vieilliſſoient ; d'où vint la diſpute des Philoſophes de ce temps-là, rapportée dans Plutarque, ſçavoir ſi ce vaiſſeau, dont il ne reſtoit plus aucune de ſes premieres piéces, étoit le même que celui dont Théſée s'étoit ſervi : queſtion que l'on fait encore à préſent au ſujet du Bucentaure, eſpéce de galéace ſacrée des Vénitiens. *Quæſt. Græc.*

Outre ces deux vaiſſeaux ſacrés dont je viens de parler, les Athéniens en avoient encore pluſieurs autres ; ſçavoir l'Antigone, le Démétrius, l'Ammon, & celui de Minerve : ce dernier vaiſſeau étoit d'une eſpéce ſinguliere, puſqu'il étoit deſtiné à aller non ſur mer, mais ſur terre. On le conſervoit très-religieuſement près l'Aréopage, ainſi que le dit Pauſanias, pour ne paroître qu'à la fête des *Grandes Panathénées*, qui ne ſe célébroient que tous les cinq ans le 23 du mois *Hécatombeon*, qui répondoit en partie à notre mois d'Août. Ce navire ſervoit alors à porter en pompe au temple de Minerve, dans la citadelle, le tapis, ou plûtôt l'habit myſtérieux de la Déeſſe, ſur lequel étoient repréſentées la victoire des Dieux ſur les géans, & les actions les plus mémorables des grands hommes d'Athénes. Mais ce qu'on admiroit le plus en ce navire ; c'eſt qu'il voguoit ſur terre à voiles & à rames, par le moyen de certaines machines que Pauſanias nomme *Souterraines* ; c'eſt-à-dire, qu'il y avoit à fond de cale des reſſorts cachés qui faiſoient mouvoir ce bâtiment, qui avoit pour voile, ſelon Suidas, l'habit même de Minerve. *In Att.*

Si les Auteurs nous euſſent appris pourquoi le navire de cette Déeſſe faiſoit partie de la fête des *Grandes Panathénées*, nous pourrions peut-être aſſûrer ſur leur parole, que cet uſage avoit été introduit pour marquer que le culte de Minerve étoit étranger dans ſon origine, & qu'il étoit venu à Athénes d'au-delà de la mer.

L. Præp. Eu. En effet Euſèbe nous apprend que Cécrops fut le premier qui apporta de l'Egypte en Gréce le culte de cette Divinité, que ce Prince avoit déja établi dans l'Iſle de Cypre, comme *L. 2. C. 54.* le dit Porphyre. Or Plutarque témoigne que la Minerve qu'on adoroit en Egypte, ſur-tout à Saïs, n'étoit autre qu'Iſis : c'eſt celle-là même que Ciceron nomme fille du Nil, *Secunda Minerva orta Nilo*, *quam Ægyptii Saïtæ colunt*, dit cet Orateur au troiſiéme livre de la nature des Dieux.

Il n'y a même guères lieu de douter qu'Iſis n'ait été la premiere Divinité des Athéniens, dès leur origine ; puiſque Dio- *L. 1.* dore de Sicile déclare qu'ils étoient une colonie égyptienne ſortie de la ville de Saïs, qui, pour cette raiſon, ſe glorifioit d'être amie & alliée d'Athénes, ainſi que le raconte Platon dans ſon Timée. Perſonne n'ignore auſſi que trois Rois d'Athénes furent originaires d'Egypte ; ſçavoir Cécrops, Erecthée & Péteus : de plus la police, les coutumes & les cérémonies religieuſes des Athéniens & des Egyptiens, avoient entr'elles de ſi grands rapports, qu'il eſt aiſé de juger qu'elles eurent une même origine, comme l'on peut s'en aſſûrer dans Hérodote, Euſèbe, Porphyre, & autres Auteurs.

De-là, ſans doute, la vénération que les Athéniens conſerverent toujours pour Iſis, juſque-là même que de tous les Grecs ils étoient les ſeuls qui juraſſent par cette Divinité : ils la confondirent même avec Minerve : auſſi Ulpien remarque-t-il, ſur l'Oraiſon de Démoſthéne contre Midias, que les Athéniens prenoient Minerve pour la Lune, qu'on ſçait avoir été reconnue par les Egyptiens pour Iſis.

τὸν μὲν Ἀπόλλω λέγοντες τὸν Ἥλιον, τὴν δὲ Ἀθῆναν σελήνην.

De cet accord de la religion d'Athénes avec celle de l'Egypte, on peut avec raiſon conjecturer 1°, que le vaiſſeau ſacré de Minerve, qu'on faiſoit paroître avec tant d'appareil à la fête

des *Grandes Panathénées*, n'étoit qu'une repréſentation du navire ſacré d'Iſis; 2°, que l'habit magnifique de Minerve, qu'on menoit comme en triomphe ſur ſon vaiſſeau, déſignoit le manteau ſuperbe d'Iſis, nommé *Olympique*, ſur lequel étoient peintes des figures de diverſes couleurs, & dont on revêtoit ceux qui étoient initiés aux myſtères de la Déeſſe; 3°, que les femmes appellées Ὑδριαφόροι, parce qu'elles aſſiſtoient aux proceſſions des *Panathénées* avec des cruches d'eau à la main, figuroient les Miniſtres égyptiens qui portoient auſſi des vaſes d'eau aux proceſſions Iſiaques, ainſi qu'on les voit ſur pluſieurs monumens de l'antiquité égyptienne.

J'aurois pû entrer ici dans un plus grand détail des autres rapports qu'il y avoit entre les cérémonies d'Iſis & celles de Minerve, telles qu'étoient la maniere de ſe vêtir, les illuminations, & autres pratiques; mais ç'auroit été porter les bornes de cette diſſertation plus loin qu'il ne convient, & mettre trop à l'épreuve la patience de la Compagnie.

DISSERTATION
SUR
LES PYGMÉES.

Par M. l'Abbé BANIER.

SI les fables n'étoient que le fruit de l'imagination des Poëtes, & ſi elles n'avoient d'autre origine que ces enthouſiaſmes brillans, qu'on feignoit être inſpirés par le Dieu de la Poëſie, elles ne mériteroient pas l'attention, ni les recherches de ceux qui s'appliquent à en découvrir le ſens : mais lorſqu'en les approfondiſſant, on voit qu'elles renferment une partie de l'Hiſtoire ancienne, que les Poëtes n'ont fait que prêter le ſecours du merveilleux à des événemens naturels, pour les rendre plus intéreſſans, & qu'il n'eſt pas impoſſible d'en ſéparer les ornemens étrangers, pour ne conſerver que le fond

1er de Février. 1724.

de l'Hiſtoire ; alors on peut s'appliquer à une étude ſi utile, & cet objet entre dans les travaux d'une Académie, dont les belles Lettres ſont le partage.

Il eſt vrai que ce que les Anciens ont dit des Pygmées, dont j'entreprends de parler aujourd'hui, paroît d'abord extrêmement fabuleux. Peut-on ſe figurer en effet, qu'il y ait eû autrefois un peuple de petits hommes qui n'avoient qu'une coudée, ou même un pied de hauteur ?

Sat. 13. *Quorum tota cohors pede non eſt altior uno,*

comme le dit Juvenal ; des avortons, qui montés ſur des chévres, ou ſur des béliers d'une taille proportionnée à la leur, s'armoient de toutes piéces, pour aller combattre des oiſeaux qui venoient tous les ans du fond de la Scythie pour les attaquer, ainſi que le dit Pline après Ariſtote ? Des hommes qui, dans leur voyage de long cours, faiſoient tirer leurs chariots *L. 9.* par des perdrix, au rapport de Baſilis dans Athénée ? Peut-on s'imaginer qu'il y ait eû un pays où les femmes accouchoient à trois, ou à cinq ans, & étoient vieilles à huit ? On eſt juſtement révolté contre des relations qui parlent de villes & de maiſons bâties avec des coquilles d'œufs, ainſi que le rapporte *L. 9.* Pline de celles des Pygmées ? Peut-on être plus favorable à Ariſtote & à Philoſtrate, lorſqu'ils font habiter ces petits hommes dans les trous de la terre, d'où ils ſortent au temps de la moiſſon, pour aller couper leurs bleds avec des coignées, *Metam. lib.6. hiſt. anim.* comme s'il s'agiſſoit d'abbattre une forêt ? On voit dans Ovide & dans Elien une Reine des Pygmées, qui, fiere de ſa beauté, mépriſe Junon qui la change en Grue : & dans Philoſtrate une armée de ces petits hommes, qui attaque Hercule endormi après la défaite d'Antée, & qui prend pour le vaincre, les mêmes précautions qu'on prendroit pour former un ſiége. Les deux aiſles de cette petite armée fondent ſur la main droite de ce héros ; & pendant que le corps de bataille s'attache à la gauche, & que les archers tiennent les pieds aſſiégés, le Roi, avec ſes plus braves ſujets, livre un aſſaut à la tête. Hercule ſe réveille, & riant des projets de ces myrmidons, il les

enveloppe dans la peau du lyon de Némée, & les porte à Euristhée.

Cependant ce que je viens de rapporter n'est pas tiré, comme on l'a vû, des Poëtes seuls: les Historiens, les Géographes, & les Philosophes mêmes, conviennent avec eux sur la plûpart des circonstances de cette fable. Strabon & quelques Modernes, après lui, ont donné dans une autre extrémité, & ont regardé comme une pure fiction, tout ce qu'on a dit de ce petit peuple; tant il est difficile de prendre le juste milieu, qui est si souvent le chemin qui conduit à la découverte de la vérité. Tâchons de rectifier les idées des premiers: prouvons aux autres que les fables qui paroissent les plus extravagantes, renferment souvent des histoires anciennes.

Pour réussir dans cette entreprise, je dois d'abord rapporter le sentiment des Anciens & des Modernes sur les Pygmées: établir ensuite ce que je pense sur ce sujet: & expliquer enfin les principales circonstances de cette fable.

Pour former la chaîne de la tradition, qui s'est toujours soutenue au sujet de ce petit peuple, je dois commencer par Homére qui est le premier qui en ait parlé. " Lorsque toutes *Iliad. l. 3.*
,, ces nations différentes furent en bataille, dit-il, les Troyens
,, s'avancerent avec un bruit confus & des cris perçans, com-
,, me des oiseaux, & tels que les Grues sous la voute du ciel,
,, lorsque fuyant l'hyver & les pluyes du Septentrion, elles vo-
,, lent avec de grands cris vers le rivage de l'Océan,& portent
,, la terreur & la mort aux Pygmées, sur lesquels elles fondent
,, du milieu des airs. ,, Hésiode, si nous en croyons Strabon, *Geog. l. 7.*
avoit parlé des Pygmées presque dans les mêmes termes. Nonnus s'est servi de la même comparaison, en parlant de l'armée de Bacchus. *Dionis. l. 3.* Ovide dans ses Métamorphoses & dans ses Fastes: Antoninus Liberalis, Juvenal; en un mot presque *Met. l. 6. & Fast. l. 6.* tous les Poëtes ont copié Homére. Stace ajoûte à cette tradition, que les Pygmées ont tout l'avantage dans le combat. *L. 1. Syl. 6.*

Casuræque vagis Grues rapinis
Mirantur Pumilos ferociores.

Carm. 40. Claudien décrit le retour de ces oiſeaux, après s'être battus contre les Pygmées.

Et Nilo Pygmæa Grues poſt bella remenſo,
Ore legunt rubri germina cara Maris.

Ce qu'il y a de particulier dans cette fable, c'eſt que les Hiſtoriens en parlent comme les Poëtes, ſans adouciſſement, ſans reſtriction; & eux qui ſoulagent ſi ſouvent les Mythologues, quand il s'agit de ramener ces anciennes fictions à quelque ſens raiſonnable, ne ſervent ici qu'à augmenter leur embarras. En effet, Ctéſias, [a] Nonnoſus, [b] Pline, Solin, [c] Pomponius-Méla, [d] Baſilis dans Athénée, Onéſicrite, Ariſtée, Iſogonus de Nicée, & [e] Egéſias dans Aulugelle; les Peres même de l'Egliſe, [f] S. Auguſtin, [g] S. Jérôme; tous ſont d'accord ſur l'exiſtence des Pygmées, ſur leur petite taille, & ſur leurs combats avec les Grues. Ariſtote ſur-tout en paroît très-perſuadé: *Ce qu'on raconte des Pygmées*, dit-il, *n'eſt point une fable, c'eſt une vérité.*

[a] Phot. narr 40.
[b] L. cit
[c] L. 3.
[d] L. 9. c. 4
[e] L. 6.
[f] De Civit
[g] In Ezech

Il n'y a pas tant d'uniformité parmi les Hiſtoriens, lorſqu'ils parlent du pays des Pygmées. Philoſtrate & Pline les placent dans les Indes, vers les ſources du Gange; & ce dernier qui compiloit différentes relations, les fait habiter, tantôt vers Pl. l. 4. c. 11. les extrémités ſeptentrionales de l'Europe, tantôt ſur les bords du Strymon, ou de l'Hébre.

Etienne de Byzance leur donne une origine grecque, lorſqu'il dit qu'ils étoient fils de Dorus, & petit-fils d'Epaphus. Cependant tous les Auteurs qui ſont plus anciens que ceux que je viens de citer, placent les Pygmées dans l'Ethiopie, & c'eſt là qu'il faut les chercher, comme on le verra dans la ſuite.

Je n'ay trouvé parmi les Anciens que Strabon, qui ait regardé comme une fiction, ce qu'on a publié de ce petit peuple. Geog. l. 1. c. 55. Cet Auteur dit qu'il faut porter le même jugement des Pygmées, que des autres peuples dont parlent *Héſiode, Ctéſias, & quelques autres*. Tels ſont, ſelon lui, les *Cynocéphales*, les *Monocules*, ceux qu'on diſoit avoir les pieds extrémement larges, ou les oreilles ſi grandes qu'elles leur couvroient tout le corps

corps. Mais cet argument ne détruit point du tout l'existence des Pygmées, il la prouve au contraire; car les peuples que je viens de nommer, ne sont pas aussi fabuleux que le prétend ce sçavant Géographe. Il y a bien de l'apparence en effet, que les Cynocéphales sont ces gros Singes d'Afrique, dont parlent Dapper & les autres Voyageurs; que ceux qui passoient pour avoir les pieds extrémement larges, sont les habitans de la Zone glaciale, qui sont obligés de marcher sur des raquettes pour franchir les neiges, dont leur pays est presque toujours couvert; & que les Monocules étoient les Scythes, qui, tirant continuellement de l'arc, tenoient toujours un œil fermé, pour viser plus juste. Si l'on vouloit étendre cette réflexion, on trouveroit peut-être moins de fables qu'on ne s'imagine, dans Hérodote, dans Ctésias, & dans les autres Anciens, qui ont avancé des choses que les relations de nos meilleurs Voyageurs ont souvent justifiées.

Les Auteurs modernes se trouvent plus partagés que les Anciens sur le sujet des Pygmées. [a] Jules-César Scaliger, [b] Aldrovandus, [c] Cardan, [d] Casaubon, [e] Spigélius, & Isaac Vossius, regardent comme une fable tout ce que les Anciens en ont dit. [f] Albert-le-Grand soutient que les Pygmées ne sont que les Singes d'Afrique, que les Grecs nomment Κήποις: Edouard Tyson, dans un ouvrage intitulé *Essai concernant les Pygmées & les Satyres*, est du même avis qu'Albert: [g] Paracelse le place dans la même cathégorie que les Nymphes, les Sylphes & les Salamandres.

[a] *Comm. in Arist. Hist. anim. l. 6.*
[b] *Ornit. l. 20.*
[c] *De corp. hum. fabrica l. 1. c. 7.*
[d] *Nota in Strab.*
[e] *De rerum variet. lib. 8. c. 4.*
[f] *Hist. anim. t. 1.*
[g] *De Nymph. Pygm. & Salam.*

Parmi ceux qui ont été plus favorables aux Pygmées, il y en a qui s'efforcent à les trouver dans des pays bien éloignés de ceux où les Anciens avoient crû qu'ils habitoient. Olaüs-Magnus regarde les Samoyedes & les Lappons comme les véritables Pygmées d'Homere: Paul Jove les met au-delà de la Lapponie, [h] Léonard Thurneisser & [i] Gesner croyent que les Pygmées demeuroient dans les antres de la Lusace & de la Thuringe, où ils travailloient à ces vases de terre qu'on y découvre quelquefois. Le premier de ces deux Auteurs ajoûte qu'on trouva, il y a quelques années, dans ce pays, le cadavre d'un

[h] *In Pis. l. 7. c. 4[illegible].*
[i] *De Fossilib. in. 1.*

de ces petits hommes, qui n'avoit que 2 pieds & 3 pouces.

A cela près, les autres Modernes qui ont parlé des Pygmées, ont suivi le sentiment des Anciens: mais il n'y en a pas de plus crédules que Gaspard Bartholin & le pere Chottus; puisque selon eux, l'histoire de ce petit peuple est vraye dans toutes ses circonstances.

Opusc. de Pygm. 3. c. 7.

Enfin, un sçavant Allemand, nommé Wonderart, a tenté, il y a quelques années, une nouvelle explication de cette fable; & comme le livre qu'il a composé sur ce sujet, est assez rare en France, je vais exposer son sentiment, & le réfuter le plus briévement qu'il me sera possible. Selon cet Auteur, la fable des Pygmées & des Grues renferme l'histoire de deux peuples qui habitoient dans la Mégaride, les Pagéens & les Géraniens. Après de longues guerres, les Géraniens demeurerent les maîtres, & donnerent des loix aux Pagéens. Homére, ajoûte-t-il, fondé sur la ressemblance des noms, fait allusion à cette histoire, en la représentant sous le symbole du combat des Grues & des Pygmées : c'est là tout le mystère. Les Poëtes, pour donner le change à leurs lecteurs, se servoient souvent de semblables figures; & tout l'artifice de la Poësie consistoit à transporter l'histoire des peuples voisins & connus, dans des pays éloignés : *Vera canunt sub peregrino schemate. Res suæ patriæ sub alterius cæli conspectu symbolis argutis. Hi colores rebus gestis additi; una & sola fictio.* Si Ovide & Ant. Liberalis ont dit que les Pygmées furent gouvernés par une femme, c'est que les Pagéens tomberent sous la domination des Géraniens, qui leur avoient toujours été inférieurs : *Mythologis feminæ sunt urbes & gentes inferiores potentiâ.* Si Elien ajoûte que les Pygmées rendirent les honneurs divins à leur nouvelle Reine, c'est que les Pagéens ramperent devant leurs nouveaux maîtres : si on a publié que cette même Reine fut changée en Grue, & qu'elle fut obligée de s'envoler, pour éviter les poursuites de ses Sujets, c'est qu'enfin les Pagéens secouerent le joug, & forcerent les Géraniens à se retirer dans les montagnes, où leur ville étoit située. Lorqu'on est une fois entré dans le pays des conjectures, les conquêtes n'y sont

Hermanni Wonderart detecta mythologia Græcorum in decantata Pygmæor. Gruum & Perdicum bello. Leipsiæ 1714.

pas bien difficiles. Dans le temps de leur prospérité, ajoûte le Professeur Allemand, les Géraniens étoient devenus si fiers qu'ils méprisoient leurs voisins: les villes de Corinthe, d'Athénes, de Thermus & d'Orope, leur parurent des rivales ausquelles ils pouvoient disputer l'empire de la Gréce. Voilà ce qui a fait dire à Elien, que Gérané avoit préféré sa beauté à celle de Junon, de Minerve, de Diane & de Vénus; & si Ovide a ajoûté que Junon l'avoit changée en Grue, c'est que les Corinthiens, avec le secours des autres villes que je viens de nommer, ayant vaincu les Géraniens, composérent contr'eux une Satyre sanglante, dans laquelle Corinthe ou Ephire fut représentée sous le nom de Junon, Ἥρα; Athénes sous celui de Minerve, Ἀθήνη; Thermus sous celui de Diane, Ἄρτεμις; & Orope sous celui de Vénus, Ἀφροδίτη. Les Pagéens & les Géraniens ne parurent dans cet ingénieux écrit, que comme des hommes méprisables, dont la vanité méritoit d'être le jouet de leurs voisins: & suivant l'analogie de leurs noms, les appella des Grues, des Pygmées.

Hist. anim. lib. 13.

Met. l. 6.

Après avoir employé beaucoup d'érudition, le sçavant Professeur s'applaudit de sa découverte; & j'avoue que j'en fus d'abord ébloui: mais voyant qu'il n'avoit d'autres preuves pour de si belles conjectures, que l'air de confiance avec lequel il les débitoit; n'ayant rien trouvé d'ailleurs ni dans Strabon, ni dans Diodore, ni dans Pausanias, touchant les guerres de ces deux peuples, dont à peine trouve-t-on les noms dans l'antiquité; & voyant que je ne pouvois hazarder cette explication dans une Académie, où les conjectures les plus brillantes n'imposent point, lorsqu'elles ne sont pas soutenues de bonnes preuves, je crus qu'il valoit mieux les combattre.

La chose n'est pas difficile. Que cet Auteur nous dise où il a trouvé l'histoire des guerres des Géraniens & des Pagéens? Dans quel Auteur on voit qu'être soumis à une domination étrangere, c'est être gouverné par une femme? Où il à déterré cette satyre corinthienne, qu'il regarde comme une piéce si ingénieuse? Dans quel Auteur voit-on Corinthe représentée sous le nom de Junon, Thermus sous celui de Diane, & Orope

ſous celui de Vénus ? Mais, dit le Profeſſeur Allemand, les Poëtes, pour déguiſer leurs ſujets, en tranſportoient la ſcéne dans les pays étrangers; c'étoit là toute la fiction : *Res ſuæ patriæ ſub alterius Cæli conſpectu, imaginibus inſuetis, ſymbolis argutis : hi colores rebus additi, una & ſola fictio.* Tel eſt ſon grand principe; il le répéte à toutes les pages, ſans cependant en donner aucune preuve : & je vais rapporter pluſieurs exemples qui font voir, ſans replique, que les Poëtes ne changent preſque jamais la ſcéne des événemens qu'ils racontent, & qu'ils ſont toujours ſur cet article, d'accord avec les Hiſtoriens & les Géographes.

VVonderart c. 2.

Homére mêle, à la vérité, pluſieurs fictions avec les faits hiſtoriques qui ſont rapportés dans l'Iliade; mais il ne change point la ſcéne de la guerre qui en fait le ſujet : de même les différens lieux que parcourent ſes héros ſont ſi exactement marqués par ce Poëte, que Strabon, & les autres Géographes en ont ſouvent fixé la poſition ſur ſes deſcriptions. Ce Poëte a ſuivi la même méthode dans l'Odyſſée. Virgile fidéle imitateur du Poëte Grec, marque avec la même exactitude la route d'Enée, & l'Auteur du Poëme des Argonautes ne s'écarte point de celle qu'il falloit tenir pour aller de la Gréce dans la Colchide.

Qu'on liſe les Métamorphoſes d'Ovide, celles ſur-tout qui renferment quelque trait d'hiſtoire; & on trouvera que ce Poëte en marque toujours la véritable ſcéne. La guerre des Centaures & des Lapithes ſe fait dans la Theſſalie. La chaſſe du Sanglier de Calydon dans l'Etolie; c'étoit là véritablement où, ſelon les Hiſtoriens, la nobleſſe grecque s'aſſembla. L'Arcadie eſt dans le même Poëte, ainſi que dans Pauſanias, le ſéjour de Lycaon, d'Arcas & de Caliſto; l'Attique, celui des filles de Cécrops & d'Hérictonius; Thébes voit les triſtes aventures d'Hellé, de Phrixus & de Mélicerte; la Thrace, celles de Progné & de Philoméle; le théatre des premieres actions de Théſée eſt dans ce Poëte, ainſi que dans les Hiſtoriens, le pays qui s'étend depuis Thréſéne juſques à Athénes, où ce jeune héros alloit chercher ſon pere. Ainſi ſont toujours d'accord ſur cet article, les Poëtes avec les Hiſtoriens; & c'eſt ſans aucun fondement que Wonderart a ſuppoſé le contraire.

Mais ſans m'arrêter plus long-temps au ſentiment particulier de cet Auteur, y auroit-il de la témérité à ſuivre, ſur les Pygmées, une tradition qui ſe trouve appuyée ſur un ſi grand nombre de témoignages? Ne pourroit-on pas, à l'abri de l'autorité de tant d'Auteurs, adopter tout ce qu'on a débité ſur ce ſujet? Peut-être que dans un ſiécle moins éclairé, & où la critique preſcriroit des bornes moins ſévéres, on pourroit ſuivre une opinion qui paroît d'abord ſi bien établie; mais le nombre des ſuffrages n'eſt pas toujours une preuve de la vérité: les Auteurs ſe copient ſouvent les uns les autres; & on eſt étonné de voir, qu'après une longue liſte, l'autorité du premier eſt ſouvent la ſeule qu'il faille examiner. Or, Homére, qui eſt à la tête du catalogue que je viens de donner, eſt un Poëte qui mêle à tout propos d'ingénieuſes fictions à des traditions peu certaines. Ariſtote, Auteur plus grave, prend, à la vérité, le ton affirmatif: *ce qu'on publie des Pygmées*, dit-il, *eſt vrai, ce n'eſt point une fable.* Etablit-on ainſi des faits? Quel témoin dépoſe avoir vû des hommes de deux pieds ſe battre contre des Grues? Onéſicrite, dit-on, aſſûre qu'on avoit vû un de ces oiſeaux portant le trait qui l'avoit bleſſé; s'enſuit-il delà que cette fléche étoit partie de la main d'un Pygmée? Enfin Pomponius-Méla eſt obligé de dire que *L. 3.*
ce qui fait qu'on ne trouve plus aujourd'hui ce petit peuple, c'eſt qu'il a été détruit par les Grues: *Contra Grues dimicando defecit;* dénouement qui eſt plus digne d'un Poëte tragique, qui veut débarraſſer la ſcéne d'un perſonnage qui l'incommode, que d'un Hiſtorien & d'un Géographe.

Avant que d'établir mon opinion ſur les Pygmées, je dois ſuppoſer un fait, dont on n'aura pas de peine à convenir. Les anciens Grecs ne connoiſſoient que fort imparfaitement les hiſtoires étrangeres. On ſçait, à n'en pouvoir douter, que portés au merveilleux, ils cherchoient bien plus à amuſer leurs lecteurs par des récits ſurprenans, qu'à les inſtruire en racontant ſimplement la vérité. On voit dans leurs ouvrages, avec quelles exagérations ils ont parlé des peuples qu'ils connoiſſoient peu avant les guerres d'Alexandre.

L'hiſtoire des Juifs & celle d'Egypte leur apprenoient qu'il y avoit eû dans ces deux pays, des hommes d'une taille extraordinaire; c'en fut aſſez pour en former des géans capables de déraciner les plus hautes montagnes, des monſtres dont la tête ſe perdoit dans les nues, pendant que leurs bras s'étendoient aux deux bouts de la terre. Ils avoient appris qu'il y avoit en Ethiopie des peuples extrémement petits par rapport aux autres hommes; les Peuples charmés d'en faire un contraſte avec les géans, en formerent des Pygmées, c'eſt-à-dire, ſuivant l'étymologie de ce mot, des hommes qui n'avoient qu'une coudée de hauteur. En un mot, ils ont fait les géans trop grands, & les Pygmées trop petits: comme ſi la nature s'éloignoit avec tant d'excès de l'ordre que nous voyons regner dans ſes ouvrages.

Ce principe ainſi établi, je crois que les Péchiniens, peuple d'Ethiopie, dont parle Ptolémée, ſont les véritables Pygmées d'Homére. Il y a toute ſorte d'apparence que c'eſt la reſſemblance du nom, & la petite taille de ce peuple, qui ont donné lieu aux Grecs de les appeller des Pygmées, du mot πυγμὴ, *le poingt*, ou plûtôt de celui de πυγὼν, qui ſignifie une coudée, & qui a tant de conformité au nom des Péchiniens, que l'analogie en paroît parfaite. Les Poëtes n'ont pas toujours cherché des rapports ſi marqués, pour en faire le fondement de leurs fables. Ils avoient appris, par le récit de quelques voyageurs, que les Péchiniens étoient d'une petite taille; que les Grues ſe retiroient en hyver dans leur pays; & que ces peuples s'aſſembloient pour les détruire: quel fonds a un Poëte Grec pour une fable auſſi jolie que celle des Pygmées!

Geog. l. 4. c. 8.

Mais ce n'eſt pas ſur cette conjecture que je prétends établir mon opinion; je vais faire voir que tout ce qu'on a publié des Pygmées, convient aux Péchiniens. Premierement, les Anciens aſſûrent qu'il y avoit dans l'Ethiopie des hommes d'une très-petite taille: Hérodote raconte que quelques jeunes Naſamones ayant voulu, par un eſprit de curioſité, pénétrer dans les déſerts de l'Afrique, ils avoient rencontré des hommes extrémement petits, qui habitoient une ville, dans la-

L. 2.

quelle il passoit un fleuve, qu'Etéarque Roi des Ammoniens, qui racontoit cette histoire, croyoit être le Nil. Diodore de Sicile & Strabon, sans parler des autres, conviennent aussi qu'il y avoit de ces petits hommes dans diverses parties de l'Afrique ; & Aristote ajoûte que cette petitesse se trouvoit dans les autres animaux.

Nonnosus Ambassadeur de l'Empereur Justinien, trouva dans l'Ethiopie, au rapport de Photius, des hommes d'une très-petite taille, noirs & tout couverts de poil. Ctésias avoit dit la même chose long-temps auparavant, comme on peut le voir dans un extrait du même Photius. Les voyageurs modernes, dont l'autorité est ici d'un grand poids, sont d'accord avec les Anciens sur la petite taille de quelques Ethiopiens: Bergier & [a] Alvarés le disent formellement des Nubiens, [b] Job Ludolphe ajoûte que ces peuples sont généralement très-petits ; & c'est parmi eux, si on en croit [c] Thévenot, qu'on prend presque tous ces petits hommes qu'on envoye dans les cours des Princes du Levant. Toutes ces relations sont conformes à Hésichius, qui confond les Pygmées avec les Nubiens. Νάζαι, Πυγμαῖοι, sont, selon lui, deux mots synonimes.

Bib. n. 3.

[a] V. les voyages de ces Auteurs.
[b] Comm. sur l'hist. d'Ethiop.
[c] Recueil de voyages.
Au mot Νάζαι.

Mais ce qui prouve encore plus particuliérement mon opinion, c'est qu'il faut nécessairement trouver les Pygmées d'Homére dans le pays où les Grues se retiroient à l'approche de l'hyver : or il est certain, par le témoignage de toute l'antiquité, qu'elles voloient du côté des marais qui sont vers les sources du Nil, dans l'Ethiopie, comme le dit Aristote ; Homére dit la même chose d'une maniere plus poëtique, ὑπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων, *ad Oceani fluenta*, ou, selon Nonnus, ὑπὲρ κέρας Ὠκεανοῖο, *super cornua Oceani.* Car il est évident que par l'Océan, ces deux Poëtes ont voulu parler du Nil, qui, selon Hérodote, portoit anciennement ce nom ; & par ces cornes, des fleuves qui se jettoient dedans, du côté de l'Ethiopie. Or, c'étoit là précisément qu'habitoient les Péchiniens, entre la mer rouge & l'Océan, sur le golphe Avalite, près du mont Garbate, & du fleuve Astaboras, qu'on croyoit être un bras du Nil, ainsi qu'on peut le voir dans Ptolémée. C'est là, selon

Hist. anim. c. 12.
Iliad. l. 3.
Dyon. l. 4.

L. 2.

Geog. l. 2.

Ariſtote, le lieu qu'habitoient les Pygmées. Ces fleuves formoient une eſpéce de preſqu'Iſle; c'eſt ſans doute ce qui a trompé Bochart, qui a crû que les Pygmées étoient une colonie de Nubiens, qui avoient quitté la terre ferme, pour aller s'établir dans une Iſle. Ptolémée ajoûte que le même pays étoit auſſi habité par les Troglodytes, qu'on a ſouvent confondus avec les Pygmées. Enfin c'eſt là que M. de Liſle place, dans ſa carte d'Afrique, les *Bakkes*, qui, ſuivant l'analogie de leur nom, ne ſçauroient être que les Péchiniens de Ptolémée.

On peut donc conclurre avec autant de certitude, qu'on peut en déſirer dans ces ſortes de matieres, que les Péchiniens
Loc. cit. étoient les véritables Pygmées d'Homére, & des autres Auteurs anciens; car ce n'eſt que dans la ſuite que Pline, Solin, Philoſtrate, & quelques autres les ont placés, ou dans les Indes, ou dans la Scythie, ou vers les extrémités ſeptentrionales de notre continent, où véritablement il y a des hommes d'une très-petite taille : & je ne m'oppoſerai pas à ceux qui les regarderont comme des Pygmées; pourvû qu'on avoue que ce n'étoit pas certainement ceux d'Homére & d'Héſiode, qui font le ſujet de cette diſſertation.

Je pourrois, après avoir ainſi établi ce qu'on doit penſer des Pygmées, me diſpenſer d'expliquer les fables qu'on a débitées ſur leur ſujet. On voit bien qu'elles ne ſervent que d'ornement à l'hiſtoire d'un peuple peu connu, & qu'elles ne ſont que des exagérations des Poëtes, accoutumés à défigurer la vérité. Ainſi quand Juvenal dit que les Pygmées n'avoient
Sat. 13. qu'un pied de hauteur :

Ubi tota cohors pede non eſt altior uno;

on peut répondre qu'Homére, ni Ctéſias, ni Nonnoſus, ne parlent pas d'une taille ſi exceſſivement petite : que la nature ne s'éloigne pas avec tant d'excès de l'ordre qu'elle ſuit : qu'à la vérité il n'eſt pas étonnant qu'on trouve dans différens climats, des hommes & des animaux d'une grandeur différente; puiſqu'on ſçait que le trop grand froid, & le trop grand chaud nuiſent également à l'accroiſſement des uns & des autres; mais comme

comme les Patagons, qui sont les plus grands hommes qu'on connoisse, n'ont que six à sept pieds de haut, & que les Lappons & les habitans de la nouvelle Zemble, qui sont les plus petits, en ont quatre ou cinq; je crois qu'on peut réduire à la taille de ces derniers, celle des peuples qui ont donné lieu à la fable des Pygmées. Que si on cite quelques exemples de nains encore plus petits, on conçoit bien que cela ne tire pas plus à conséquence pour un peuple, que les exemples de quelques géans, qui ont excédé de beaucoup la taille des plus grands hommes.

Le combat des Pygmées avec les Grues, tant chanté par les Poëtes, n'a rien aussi de fort extraordinaire. On peut dire que les Péchiniens s'assembloient pour chasser ces oiseaux de leur pays, & les empêcher d'y faire leurs nids. Ne voit-on pas tous les jours des gens de la campagne, occupés à écarter les pigeons & les autres oiseaux, qui viennent sur leurs terres nouvellement semées, avec une opiniatreté qu'un Poëte pourroit décrire sous l'image d'un véritable combat? Ceux qui me font l'honneur de m'écouter, sont trop raisonnables pour ne pas regarder comme des exagérations ce qu'ont dit là-dessus quelques Auteurs, que les Grues enlevoient quelquefois un Pygmée avec son cheval. Homére ni les autres Anciens n'ont pas crû devoir orner leurs ouvrages de ces puériles inventions. On doit porter le même jugement de Basilis, qui dit, L. 9. au rapport d'Athénée, que les Pygmées faisoient tirer leurs chariots par des Perdrix: Onésicrite plus censé, assûre au contraire, selon Strabon, que ces peuples donnoient également L. 10. la chasse aux Perdrix & aux Grues, qui venoient consommer leurs grains; en quoi il n'y a rien d'incroyable.

Lorsqu'Aristote, Pline & Philostrate disent que les Pygmées habitoient dans les trous de la terre, on voit bien qu'ils les confondent avec les Troglodites, ainsi nommés, parce qu'ils habitoient dans des cavernes. On sçait, par le témoignage de Ptolémée, que c'est dans cette partie de l'Afrique qu'ils habitoient.

In vita Apoll. Thyan. lib. 3. c. 45.

Quand Juvenal dit que les Pygmées étoient freres d'Antée:

Unde fit ut malim fraterculus esse Gigantis,

il a voulu faire entendre que les Pygmées, aussi bien que les Géans, étoient enfans de la terre : c'est-à-dire, qu'on ignoroit l'origine des uns & des autres, & qu'ils étoient *Autocthones*. Hérodote le dit positivement des Ethiopiens & des Lybiens, parmi lesquels étoient les Péchiniens. Si Philostrate ajoûte dans cet ingénieux tableau que j'ai exposé au commencement de cette dissertation, que les Pygmées voulurent surprendre Hercule endormi, c'est qu'apparemment les peuples d'Afrique, parmi lesquels étoient les Péchiniens, s'armerent pour s'opposer aux entreprises de ce héros, qui, après la défaite d'Antée, étoit en état de pousser plus loin ses conquêtes. Remarquons seulement en passant, que cette expédition regarde l'Hercule égyptien, & que les Grecs l'ont mise, sans aucun fondement, sur le compte de leur Alcide. Au reste, ceux qui ne croiront pas que cette circonstance soit historique, pourront penser que par là Philostrate a voulu nous apprendre qu'un héros ne doit presque jamais s'arrêter; que ceux qu'on méprise le plus, sont souvent le plus à craindre; qu'il ne faut rien négliger, même après les victoires les plus signalées; & que l'ombre des lauriers est quelquefois funeste à ceux qui s'y reposent avec trop de confiance.

L. 2.

La fable de Pygas changée en Grue, selon Ovide, & qui fit ensuite à son peuple une guerre sanglante :

Metam. l. 6.

Hanc Juno jussit certamine victam
Esse Gruem, populisque suis indicere bellum.

cette fable, dis-je, n'est pas difficile à expliquer, lorsqu'on prend cette tradition dans des Auteurs plus anciens que le Poëte que je viens de nommer. Antoninus-Liberalis assûre, sur la foi de Boëus, dont il cite à ce propos la Théogonie, qu'il y avoit parmi les Pygmées, c'est-à-dire sans doute, parmi les peuples à qui les Grecs ont donné ce nom, une Princesse fort belle nommée Oenoé, qui maltraitoit fort son peuple; qu'ayant épousé Nicodamas, elle en eut un fils nommé Mopsus, que ses sujets lui enleverent pour l'élever à leur maniere.

Metam. l. 10.

La cruauté de cette Reine, sa fierté, ou peut-être le nom seul de Gérané qu'elle portoit, selon Elien, a donné lieu à la fable qui dit qu'elle fut changée en Grue; & la guerre qu'Ovide raconte qu'elle déclara à son peuple, fut faite apparemment à cause de l'enlevement du jeune Prince. *Hist. anim. l. 15. c. 22.*

N'oublions pas l'histoire qui fit naître un proverbe dont l'application regarde quelques Critiques de nos jours. Philostrate raconte qu'un Rhéteur, nommé Nicétas, étant tombé dans la disgrace du Gouverneur de Smyrne, & obligé d'aller à Rome, pour se justifier auprès de l'Empereur Nerva; un Auteur de mauvaise humeur profita de son absence pour faire la critique de ses ouvrages, & donna à son livre le titre de Νικήτου κεκαθαρμένου, *Niceti expurgati.* Les honnêtes gens furent révoltés de l'audace du Censeur: on examina son ouvrage; & comme on n'y trouva que de l'aigreur, peu de bonne foi, tout au plus quelques fautes de grammaire relevées avec ostentation, on dit qu'il n'avoit fait qu'attacher à un colosse les dépouilles des Pygmées; d'où vint le proverbe ἀκροθίνια Πυγμαῖα ἐν Κολοσσῷ. Ne peut-on pas l'appliquer, ce proverbe, à ceux qui s'acharnerent, il y a quelques années, à censurer le plus grand Poëte, & en même temps un des plus beaux génies qui ait jamais été? *Philost. de vit. Sophist. lib. 1. c. 19.*

En finissant cette Dissertation, je dois dire un mot des Pygmées, dont il est fait mention dans l'Ecriture. Le Prophéte Ezéchiel, après avoir parlé des avantages de la ville de Tyr, de ses forces & de ses armées, ajoûte, suivant la Vulgate, *Sed & Pygmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderant in muris tuis per gyrum, ipsi compleverunt pulchritudinem tuam.* Les Interprétes ont paru fort embarrassés à expliquer ce passage; & la variété de leurs sentimens marque assez l'incertitude de leurs conjectures. Il semble, à les entendre, que les Pygmées obligés de céder à la guerre continuelle que leur faisoient les Grues, s'étoient retirés sur les côtes de Phénicie, pour se mettre au service des Tyriens, qui les placerent sur leurs tours: comme si de pareils soldats avoient pû faire l'ornement d'une ville, qui, selon le même Prophéte, avoit *C. 27. v. 11.*

dans ses troupes des soldats de presque toutes les nations. Il est vrai que le texte des *Septante* les nomme simplement φύλακες, *des Gardes*, & dans une autre leçon Μῆδοι, *les Médes*. Le Caldéen a traduit ce mot par celui de *Gassadin*, *les Cappadociens*, ayant changé le M en Π ; mais l'Hébreu s'est servi du mot de *Gammadin* ; & comme *Gomed* signifie une coudée, c'est ce qui a donné lieu à l'Auteur de la Vulgate, à S. Jérôme & à Aquila, de traduire ce mot par celui de *Pygmæi*.

L'origine de l'équivoque est par-là bien prouvée; mais il reste toujours à sçavoir qui étoient ces *Gammadins* qu'on avoit mis sur les tours de la ville de Tyr. Etoit-ce de véritables Pygmées, comme Schottus, Bartolin, & quelques Interprétes l'ont dit après R. Chimchi? ou les habitans de Maggédo, ainsi que l'ont avancé d'autres Sçavans, ou de simples Gardes, comme le
L. 2. c. 19. veut Forstérus, ou enfin les Gamaliens dont parle Pline? Pour moi, après avoir examiné ce passage avec attention, voyant que le Prophéte semble préférer les Gammadins aux Perses, aux Assyriens, aux Grecs, & à tous les autres peuples qui avoient pris parti dans les armées des Tyriens, & qu'ils faisoient l'ornement de leur ville ; je crois qu'il a voulu parler des Divinités qu'on avoit placées sur les tours, avec leurs armes & leurs fléches, comme on mettoit les Dieux Pataïques sur la proue des vaisseaux, dont ils faisoient le principal ornement : & que les uns & les autres étoient représentés par de petites
L. 3. Idoles, comme Hérodote le dit formellement de ces derniers, que Cambise trouva dans le temple de Vulcain en Egypte, & qui, selon cet Historien, ressembloient à des Pygmées.

Mais comme ce n'est qu'une conjecture, quoiqu'elle me paroisse plausible, je la soumets au jugement de la Compagnie. Ainsi disparoissent les rêveries des Rabbins & des Commentateurs, qui, sur la simple étymologie du mot *Gomed*, avoient mis des Pygmées sur les tours de Tyr, au lieu de trouver dans le passage d'Ezéchiel, ou un peuple robuste & adroit à tirer de l'arc, & marqué à la suite des autre, comme le plus distingué, ou des Dieux patrons d'une ville idolâtre, qui mettoit en eux toute sa confiance, & en faisoit son principal ornement.

MEMOIRE SUR LA VIE ORPHIQUE.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.

ARISTOPHANE faiſant parler Eſchyle ſur le profit qu'on peut tirer des Poëtes, le fait commencer par Orphée. Orphée, dit Eſchyle, nous a montré les cérémonies, & à nous abſtenir de meurtres. 5 de Mai 1720.

Ὀρφεὺς μὲν γὰρ τελετάς θ' ἡμῖν κατέδειξε, φόνων τ' ἀπέχεσθαι. *Ariſtoph. Ran.* 1064.

Ce vers a produit, ſelon toutes les apparences, ceux d'Horace dans ſon Art Poëtique :

Silveſtres homines ſacer Interpreſque Deorum.
Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus.

comme *ſacer* & *Interpres Deorum*, il a enſeigné aux hommes la maniere d'honorer les Dieux, τελετὰς κατέδειξε. Mais que veut dire φόνων τ' ἀπέχεσθαι, ce qu'Horace rend par *cædibus & fœdo victu*? S'eſt-on moins tué depuis Orphée, qu'on ſe tuoit auparavant? Orphée a-t-il appris aux hommes à vivre en ſociété? non ſans doute, puiſque du temps d'Orphée les ſociétés étoient toutes formées; & qu'il partit avec les Argonautes, pour paſſer dans la Colchide. *Le Fils d'Apollon*, dit Pindare, *Orphée ſi célébre par ſa lyre & par ſes chanſons, ſe joignit à eux:*

Ἐξ Ἀπόλλωνος δὲ, φορ- *Pyth.* δ', 313.
μικτὰς ἀοιδᾶν Πατὴρ
Ἔμολεν εὐαίνητος Ὀρφεύς

Oſerois-je hazarder une conjecture qui m'eſt ſouvent venue dans l'eſprit, lorſque je faiſois attention à ces vers d'Ariſtophane & d'Horace? J'ai crû qu'il pouvoit être vrai-ſemblable

qu'au temps d'Orphée quelques peuples de la Thrace, où il vivoit, ſauvages encore & répandus dans les forêts, ne ſe contentoient pas de ſe tuer mutuellement comme des bêtes féroces, mais ſe nourriſſoient même de la chair des hommes qu'ils avoient tués. De tout temps il y a eu des Antropophages; il y en avoit près du Pont Euxin & ailleurs, dans le temps d'Ariſtote; il y en avoit dans la Sogdiane au temps d'Alexandre; dans les Gaules au temps d'Hercule: &, comme Grotius l'a remarqué, quelques-uns rapportent à l'abolition de cette inhumanité l'uſage d'enterrer les morts. Et pourquoi des hommes, diſois-je, ne feroient-ils pas par inhumanité, ce qu'une piété mal entendue faiſoit faire à quelques Indiens, qui, au rapport d'Hérodote, mangeant leurs parens morts, avoient en horreur la coutume de les brûler, établie parmi les Grecs?

Ariſtotel. VIII. Polit. p. 452. D. Grotius de Jure B. ac P. lib. II. c. 19. §. 11. Eumdem vide p. 536. 537. Herodot. Thalià, p. 200.

Si cette conjecture peut avoir lieu, l'endroit d'Ariſtophane & celui d'Horace n'ont plus aucune difficulté; au lieu que ſans cela ils n'auront qu'un ſens vague, & dont on ne pourra faire nulle application préciſe. *Fœdo victu* dans Horace, ſignifiera la coutume horrible de manger ſes ſemblables; de ſorte qu'Orphée leur en ayant inſpiré l'horreur, il les aura en même temps éloigné de commettre des meurtres, dont ils ne tiroient plus nul profit: *cædibus & fœdo victu deterruit.* Du reſte *victus* ſe dit bien en latin pour ſignifier la nourriture:

Capp. 4. II. 75.

Proin' tu, dit Plaute, *quotidiani victi ventrem ad me afferas*

III. Æneid. V. 649.

où *victi* eſt pour *victûs;* & Virgile:

Victum infelicem, baccas, lapidoſaque corna
Dant rami,

Le vers qui ſuit dans Horace aura ſon application très-juſte:

Dictus ob hoc lenire Tygres, rabidoſque Leones.

Je ſçais, & c'eſt de quoi je vais parler tout à l'heure, je ſçais, dis-je, qu'Orphée établit une ſorte de vie qu'on nomma depuis *Orphique*, & qu'une des pratiques des hommes qui embraſſoient cet état, étoit de ne point manger la chair des

animaux. Mais Horace a-t il pu regarder l'ufage de la chair des animaux comme un ufage abominable, pour le traiter de *fœdo victu*? Il eft, ce me femble, bien plus plaufible de dire qu'à ces Antropophages dont il avoit fait des hommes, il leur avoit impofé la loi de ne plus manger de viande du tout; & cela, fans doute, pour les éloigner tout-à-fait de leur premiere férocité : que cette pratique ayant été enfuite adoptée par des perfonnes qui vouloient embraffer une vie plus parfaite que les autres, avoit formé parmi les Païens une forte de vie dont l'auftérité eft devenue fort en ufage parmi nous, & qui s'appella pour lors Ὀρφικὸς βίος, *vie Orphique*.

Tout ce que je viens de dire eft affez conforme à ce que Platon a écrit dans l'*Epinomis*, & fur-tout dans le livre 6e de *fes Loix*. Car y parlant des changemens arrivés pendant une longue fuite de fiécles, & après avoir dit qu'avant l'ufage des fruits de la terre, les animaux cherchoient leur nourriture dans le carnage les uns des autres, comme ils font encore aujourd'hui, il femble ne pas excepter le genre humain de cette brutalité; car il ajoûte immédiatement que l'on voit encore parmi beaucoup de peuples, l'ufage d'immoler des hommes; que les anciens Grecs tout au contraire n'auroient pas ofé tuer un bœuf; qu'alors on ne facrifioit point d'animaux aux Dieux. Les gâteaux, dit-il, les fruits trempés dans le miel, & telles autres offrandes pures étoient ce qu'on leur préfentoit : on s'abftenoit de la chair, & c'eût été un acte impie que d'en manger, ou de fouiller de fang les autels. Alors fe forma parmi nous une forte de vie nommée, *vie Orphique*, où l'ufage des chofes inanimées étoit libre & permis; au lieu que l'ufage de celles qui avoient eû vie, étoit défendu : ἀλλὰ Ὀρφικοὶ τινὲς λεγόμενοι βίοι ἐγένοντο ἡμῶν τοῖς τότε, ἀψύχων μὲν ἐχόμενοι πάντων, ἐμψύχων δὲ τοὐναντίον πάντων ἀπεχόμενοι.

Plat. Epim. p. 975. & lib. 6. Leg. p. 782.

Platon veut dire, fans doute, que l'abftinence qui duroit encore parmi les difciples de Pythagore, avoit fon origine dans les temps les plus reculés; & ce paffage prouve, ce me femble, invinciblement, qu'Ovide n'a pas dû faire honneur de cette réforme à Pythagore, comme s'il en eût été le premier inventeur;

Ovid. Metam. 15. V. 72.

Primusque animalia mensis
Arcuit imponi.

Cette pratique d'austérité étoit doublement orphique, & parce qu'Orphée en étoit l'instituteur, & parce que le même Orphée le plus ancien des Sçavans connus, pouvoit avoir donné son nom à tous ceux qui faisoient profession de vertu & de lettres. C'est ce qui paroît clairement dans un passage d'Euripide; car Théfée, qui vivoit à peu près dans le même temps qu'Orphée, reprochant à son fils Hippolyte le peu de rapport qu'il y a entre l'action infâme dont il le croit coupable, & l'austere sagesse dont ce jeune homme faisoit profession : *Voilà donc cet homme*, lui dit-il, *qui est en commerce avec les Dieux, comme un personnage d'éminente vertu : voilà cet exemple de tempérance & d'une conduite irréprochable. N'espere pas m'imposer plus long-temps par ce vain éclat, ni que j'attribue aux Dieux un commerce qui seroit une preuve de leur folie. Trompe-nous, si tu peux, maintenant par ton affectation de ne rien manger qui ait eû vie, & soumis à ton Orphée joue l'inspiré, & te remplis de la fumée du vain sçavoir, puisque te voilà pris dans le crime.*

Euripid. Hippol. V. 948.

Σὺ δὴ θεοῖσιν, ὡς περισσὸς ὢν ἀνὴρ,
Συνει; σὺ σώφρων καὶ κακῶν ἀκήρατος;
Οὐκ ἂν πιθοίμην τοῖσι σοῖς κόμποις ἐγὼ,
Θεοῖσι προσθεὶς ἀμαθίαν φρονεῖν κακῶς.
Ἤδη νῦν αὔχει, καὶ δι᾽ ἀψύχου βορᾶς
Σίτοις καπήλευε, Ὀρφέα τ᾽ οὐνακτ᾽ ἔχων
Βάκχευε, πολλῶν γραμμάτων τιμῶν καπνούς·
Ἐπεί γ᾽ ἐλήφθης.

La vie orphique est très-bien exprimée dans ces vers: voilà les trois points qui la constituoient; la religion, l'étude & l'abstinence.

Quant à la religion & à l'abstinence, ce que nous avons dit jusqu'ici peut suffire : pour les livres d'Orphée, ils sont cités par Euripide, & par d'autres célébres Auteurs. Euripide dans un chœur de son Alceste, après avoir dit que la néceffité est insurmontable,

insurmontable, ajoûte que dans les livres d'Orphée on ne trouve nul remede contre la nécessité :

Οὐδέ τι φάρμακον
Θρῄσσαις ἐν σανίσι, τὰς
Ὀρφεία κατέγραψε
Γῆρυς.

Eurip. Alcest. V. 966.

Euripide veut parler, sans doute, des mêmes livres d'Orphée, dont Platon parle dans le livre second de la République, qui contenoient les moyens d'appaiser l'ire des Dieux, & de détourner par des sacrifices & des fêtes, les maux dont étoient menacés les particuliers & les villes entieres. Et c'est l'étude de ces livres, l'intelligence & la pratique de ces mystères, autant que l'attachement pour la chasse & pour la Déesse qui y préside, dont Thésée veut parler, lorsqu'il reproche à Hippolyte son prétendu commerce avec les Dieux. On en trouve des traits dans divers Auteurs, & dans Platon même.

P. 364. 365.

Phil. extremo & alibi Vide c. 7. lib de Mundo inter op. Aristotelis.

Je n'ignore pas qu'on a révoqué en doute, si Orphée a jamais existé; Aristote le nioit : *Orpheum poëtam docet Aristoteles nunquam fuisse*, dit Cotta dans Ciceron. Pour moi je n'imagine point comment Pindare, Euripide, Aristophane, Platon, tous écrivains d'une autorité inconteſtable, à quoi je pourrois ajoûter Isocrate, Diodore de Sicile, Pausanias, Origéne & tant d'autres, s'accordent à citer un Poëte, un Auteur de religion, un fondateur de secte; sans que ce Poëte, cet Auteur de religion, ce fondateur de secte ait jamais été au monde : j'aimerois autant dire que Confucius ou Mahomet n'ont jamais vécu. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'Euripide le cite avec Hésiode & Homére; de sorte que si, du temps d'Aristote, les poëmes d'Homére ou d'Hésiode eussent été perdus ou altérés, Aristote auroit pû en dire autant que d'Orphée. Le célébre M. Cudworth, dans son ouvrage anglois du *Systême Intellectuel*, a traité fort au long & fort bien ce qui regarde la personne d'Orphée; mais, comme ceci peut suffire pour mon dessein, qu'il me soit permis de renvoyer à son livre, les personnes qui souhaiteront un plus grand éclair-

De nat. Deor. num. 147.

Intellect. System. p. 294.

ciſſement ſur ce point. Concluons qu'Orphée étoit une eſpéce de réformateur, qui, à l'aide de la poëſie & de la muſique, ayant adouci des hommes féroces, *ſilveſtres homines*, donna naiſſance à une ſecte diſtinguée par ſon attachement à l'étude de la religion, & par une auſtérité de vie, dont la pratique éloignant les hommes des plaiſirs ſenſuels ſi funeſtes à la vertu, les portoit à une haute perfection. Témoin l'Hippolyte d'Euripide, qui, libre de toutes paſſions, aima mieux perdre la vie que de manquer au ſecret qu'il avoit promis.

Eurip. Hippol. V. 73.

Il fait lui-même, au commencement de la piéce une peinture charmante de la vie orphique, ſous l'allégorie d'une prairie conſervée contre tout ce qui peut en altérer la fraîcheur, dans laquelle il vient de cueillir la couronne qu'il offre à Diane. " Recevez, lui dit-il, de ma main, Déeſſe reſpecta-,, ble, la couronne de fleurs que j'ai cueillie dans une prairie ,, où la fraîcheur de l'herbe n'a jamais été livrée à l'avidité des ,, troupeaux, ni au tranchant d'une faulx ſacrilége. La ſeule ,, Abeille en ſuce les fleurs, que la pudeur elle-même prend ,, ſoin d'arroſer d'une eau toujours pure. Ceux en qui la tem-,, pérance eſt un don de la nature, ont ſeuls le droit d'en ,, cueillir : l'accès en eſt défendu aux méchans. Ornez-en ,, vos beaux cheveux, & ſoyez propice à la main pleine d'in-,, nocence & de piété qui vous l'offre. Seul entre les mor-,, tels, j'ai l'avantage de vivre avec vous, de vous entendre ,, & de vous répondre, quoique privé de votre vûe. Accor-,, dez-moi, grande Déeſſe, de terminer ma carriere com-,, me je l'ai commencée. ,,

Il la termina en effet par une action de vertu, & fit voir en ſa perſonne ce que la juſtice peut ſur une ame, qui, ayant reçû de la nature de grandes diſpoſitions au bien, les a nourries par la pratique d'une vie ſainte & auſtére, qu'on appelloit alors, & qu'on a appellée depuis *la vie orphique*, Ὀρφικὸς βίος.



DE L'OR ET DE L'ARGENT.

Par M. MORIN.

CE ſujet paroît étranger pour nous, & convenir peu aux perſonnes de notre profeſſion. Occupés de plus grandes choſes, les gens de Lettres laiſſent volontiers à des ames d'une autre trempe le ſoin du maniement de ces deux métaux, qui ne ſervent à le bien prendre qu'à ſalir les mains, matérialiſer l'eſprit, & corrompre le cœur. Auſſi notre intention n'eſt pas de diſcourir du ſtile des Financiers ni des gens d'affaires, dont le langage eſt peut-être la ſeule langue inconnue à cette Compagnie. Ce ne ſera pas non plus dans celui des Chymiſtes ou des autres Artiſtes, qui en font l'objet principal & le ſujet ordinaire de leur induſtrie; ce ne ſera que dans le ſtile hiſtorique ou critique, pour examiner comment & par quelles gradations ces deux foſſiles ſont parvenus à l'énorme dégré de puiſſance qu'ils exercent depuis ſi long-temps ſur tout le genre humain. 7 de Février 1719.

Dans les ſiécles qu'il a plu aux Mythologues de qualifier, aſſez mal à propos, d'or & d'argent, il paroît que ces deux minéraux étoient peu connus, & qu'ils auroient pû avec plus de fondement tirer leur dénomination du fer & du cuivre, dont il eſt certain que les premiers hommes ſe ſont ſervis long-temps avant que d'honorer les autres de leur attention. Sçavoir où, quand, comment, & par qui ces matériaux ont été découverts, ce ſont des faits qui paſſent nos connoiſſances, & des plus difficiles à comprendre. Cachés, comme ils ſont à nos yeux, & enveloppés dans les entrailles de la terre en petites particules preſque imperceptibles, qui n'ont aucun rapport apparent, & aucune diſpoſition prochaine aux différens ouvrages que l'on en compoſe, qui peut avoir indiqué aux hommes les uſages qu'ils en pouvoient tirer? c'eſt faire trop d'honneur au hazard de lui en imputer la découverte.

L'importance infinie, & la néceſſité preſque indiſpenſable des inſtrumens qu'ils nous fourniſſent, méritent bien, ce ſemble, que l'on y reconnoiſſe le concours & la bonté de la Providence. Les embraſemens des forêts, quelqu'idée que l'on s'en faſſe, ne ſatisfont point l'eſprit ſur ce ſujet, & lui laiſſent bien des difficultés à réſoudre. L'activité d'un feu paſſager qui n'eſt aſſujetti par rien, & dont les eſprits les plus diſſolvans doivent, ſuivant leur nature, s'évaporer dans les airs, ne doit pas à beaucoup près approcher de celle du feu des groſſes forges. Cependant ce feu concentré dans des fourneaux conſtruits ſelon toutes les regles de l'art, pour en redoubler la violence, animé par des ſoufflets, combien lui faut-il de temps avant que la gueuſe coule, avant que la mine préparée, lavée, dégagée de tous les corps terreſtres qui retarderoient à coup ſûr les opérations de ce puiſſant élément, ſoit réduite en mâle homogéne, & enſuite partagée en barres; matiere prochaine de tant d'uſtenſiles. Les fourneaux naturels de la Providence, connus ſous le nom de *Volcans*, paroiſſent à la vérité plus propres au dénouement de cette difficulté. Les dégorgemens des minéraux informes & mêlangés, qui ſortent de temps en temps par ces ſoupiraux, peuvent avoir été, avec plus de vrai-ſemblance, la premiere cauſe occaſionelle, & de la recherche de la matiere dont ils étoient formés, & de la maniere de les fondre. Conjecture d'autant plus apparente, que les premiers Artiſans de cette profeſſion, ſuivant la fable & l'hiſtoire, ont été les habitans des pays & des iſles diſtinguées par ces fameuſes ouvertures.

Pour trancher toutes ces difficultés, les Anciens ont eu recours à des intelligences ſupérieures, qui, ſelon eux, prirent le ſoin d'inſtruire les premiers hommes des principes & des organes des méchaniques. Ils attribuoient ce bon office, ou à Vulcain, que les Egyptiens mettoient à la tête de tous leurs Dieux, ou à Prométhée le premier auteur du genre humain, qu'ils ſuppoſoient avoir apporté du feu du ciel, & avec lui toute l'étendue de ſa force, & entr'autres, le ſecret de réduire les métaux, comme il s'en vante lui-même par la bouche du Poëte Eſchyle:

Χαλκὸν, σίδηρον, ἄργυρον, χρυσόν τε τίς,
Φήσειεν ἂν πάροιθεν ἐξευρεῖν ἐμοῦ;

Qui peut se glorifier, dit-il, d'avoir découvert avant moi le cuivre, le fer, l'argent & l'or? S'il étoit permis de prendre à la lettre les fictions des Poëtes, on pourroit même dire que les Dieux avoient fait usage de ces métaux avant les hommes, puisqu'ils leur faisoient boire le Nectar dans des coupes d'or, & que dans la description du palais du Soleil, Ovide fait briller par-tout l'or & l'argent, jusque dans les roues & dans les rais de son char:

Clara micante auro.
Temo aureus, aurea fulvæ
Curvatura rotæ, radiorum argenteus ordo.

Il semble même que la tradition & la révélation nous conduisent au même dénouement surnaturel. Certainement l'Auteur du livre d'Enoch, pose comme un fait constant que ce fut un Ange qui apprit à Tubalcaïn le vrai original du Vulcain de la fable, la maniere de fondre les métaux, & de les réduire en œuvre: τὰ μέταλλα τῆς γῆς, καὶ τὸ χρυσὸν πῶς ἐργάσωνται. Il nomme même cet Ange; & le nom d'*Exaël* qu'il lui donne, paroît dérivé de deux termes, dont l'un signifie *Dieu*, & l'autre *fondre*, comme qui diroit *le Dieu-fondeur*. On sçait aussi que les Chymistes prétendent que les premiers préceptes de leur art, dont les métaux sont un des principaux sujets, leur ont été communiqués d'abord par les Anges, qui eurent la bonté d'entrer en commerce avec les filles des hommes avant le déluge. Sans tous ces détours, il seroit peut-être plus sûr & plus vrai d'en rapporter la découverte directement à l'Auteur de la nature, & aux lumieres infuses dont il gratifia le premier homme, qui le mirent en état de pénétrer dans les mystères les plus secrets de la Physique. Certainement il n'est pas aisé de comprendre comment Caïn son fils premier-né, auroit pû bâtir des villes, s'il n'avoit déja sçû se servir du fer & des instrumens de l'Architecture. C'est aussi le sentiment de

יצק-אל *Bochart Phaleg. l. 4. c. 1.*

Josephe, qui lui attribue en même temps l'institution des poids & des mesures.

Sans entreprendre d'approfondir davantage cette question, il est certain que l'usage des métaux, particulierement du fer & du cuivre, est presque aussi ancien que le monde; mais il ne paroît pas que dans les premiers siécles il fut beaucoup question de l'or ni de l'argent. Uniquement occupés des besoins pressans, les premiers habitans du monde firent ce que font & doivent faire ceux des nouvelles colonies: ils penserent à bâtir des maisons, à défricher la terre, & à se fournir des instrumens nécessaires pour couper des arbres, pour tailler des pierres, & pour toutes les opérations méchaniques. Comme tous ces outils ne peuvent être que de fer, de cuivre ou d'acier, tempérés les uns avec les autres, ces matériaux essentiels devinrent, par une conséquence nécessaire, les principaux objets de leur recherche. Ceux qui se trouverent établis dans les pays qui les produisent, ne furent pas long-temps sans en connoître l'importance: on en venoit chercher de toutes parts; & leur terre ingrate en apparence, & stérile pour toute autre chose, devint pour eux un fonds des plus abondans & des plus fertiles. Rien ne leur manquoit avec cette marchandise, & les barres de fer étoient des lingots qui leur procuroient toutes les commodités & les douceurs de la vie, sans en excepter les faveurs des plus belles créatures. Les Déesses de ces temps-là, c'est-à-dire, les personnes les plus merveilleuses se radoucissoient auprès de ces Cyclopes noirs, nuds, crasseux, souvent estropiés: leurs Vulcains avoient leurs Venus, & si elles leur faisoient quelques infidélités, ce n'étoit qu'en faveur des héros cuirassés, dont tout le mérite consistoit à manier le fer & l'acier d'une façon encore plus terrible. Ce qu'il y a de plus étonnant, est que ce goût s'étendoit jusque sur les ajustemens, & que leurs Déesses, sans en excepter celle de Cythere, au lieu de brocards d'or ou d'argent, s'habilloient de fer ou d'acier, puisque dans la description que Pausanias nous a laissée du plus ancien de ses temples, sa statue y étoit en équipage de guerre, αὐτὴ δὲ ἡ Θεὸς ξόανον ὡπλισμένον: c'étoit la mode, c'étoit

le bon air, c'étoit ce qu'il y avoit alors de plus prétieux.

Ces matériaux groſſiers, aujourd'hui ſi communs & ſi mépriſés, devenus les premiers mobiles du commerce par leur néceſſité abſolue dans toutes les profeſſions, furent long-temps l'objet de la cupidité du genre humain. On en fit des magaſins : les payemens ne ſe faiſoient que par leur entremiſe : les biens & les facultés des familles ſe meſuroient par proportion à la quantité qu'ils en poſſédoient. Combien de milliers de fer ? combien de milliers de cuivre ? Pour éviter les embarras du balancier, les Magiſtrats en firent frapper des maſſes de pluſieurs figures, & de volumes différens, avec des points ou des caractères qui en marquoient la valeur & le véritable poids. Il ſeroit inutile d'entrer dans un plus grand détail épuiſé par les Monétaires : ils conviennent tous que les premieres monnoyes roulerent preſque toutes ſur ces deux principes ; que celle de fer étoit encore en uſage à Lacédémone, long-temps après la fondation de Rome ; & que celle de cuivre ſe ſoutint ſeule dans cette derniere République, pendant plus de quatre ou cinq cens ans.

Dans la ſuite des temps, ces matieres étant devenues fort communes, la valeur en diminua : ce que l'on avoit pour une livre en demanda deux : le commerce en devint plus difficile : les ſommes tant ſoit peu conſidérables ne pouvoient ſe tranſporter qu'avec des tombereaux : l'embarras & la dépenſe des voitures firent chercher d'autres eſpéces. L'or & l'argent ſe préſenterent, & furent reçûs avec un applaudiſſement univerſel ; juſque-là ils n'avoient été en uſage qu'entre les femmes & les enfans, qui les ramaſſoient dans les ruiſſeaux, & qui s'en compoſoient de petits ornemens conformes à leurs goûts ordinairement aſſez uniformes, des bagues, des bracelets, des coliers, des boucles d'oreilles, des chaînes, des petits meubles de toilette de toutes les façons. Ce qui plaît à ces deux branches du genre humain, peut s'aſſûrer de plaire bientôt à toute la maſſe. Que ne font pas les hommes ? Que n'oſent-ils pas pour s'attirer leurs careſſes, pour ſe ménager leurs bonnes graces ? Ils vont aujourd'hui à la Chine, au Japon, aux extrémités du

monde pour leur en apporter des raretés, des curiosités, dont on se passeroit aisément sans leurs caprices & leurs fantaisies. Alors ils entreprenoient les voyages de Tharsis & du pays d'Ophyr, où ils apprirent que ces métaux se trouvoient en plus grande abondance. Là, non contens des paillettes des ruisseaux, & des fragmens d'un volume plus considérable qui se trouvoient dans les souterrains des montagnes, souvent jusqu'à la grosseur d'une grosse noix, s'il en faut croire Diodore, Agatharchide & plusieurs anciens Auteurs; ils firent l'anatomie de la terre, & creuserent jusque dans les replis les plus secrets de ses entrailles, pour y découvrir les veines & les grosses artéres où circuloient ces minéraux.

Les Auteurs que nous venons de citer, ajoûtent que les habitans de ces pays en faisoient si peu de cas dans les commencemens, qu'ils donnoient deux livres d'or pour une de fer, & trois pour une de cuivre. Conditions qui nous paroîtroient aujourd'hui folles & incroyables, si elles n'avoient été justifiées dans ces derniers siécles par les Amériquains du Pérou, du Chily & du Potosi, qui jettoient à la tête des Espagnols, les plus grosses masses d'or & d'argent pour des aiguilles, des couteaux, des ciseaux, des haches, des serpes ou des marteaux; avec cette singularité, qu'ils triomphoient encore de leurs échanges, & qu'ils se mocquoient entr'eux de la simplicité de leurs nouveaux hôtes, qui leur abandonnoient des instrumens utiles & de la derniere importance, pour des matieres frivoles, qui ne leur servoient qu'à composer de pures bagatelles; pendant que ceux-là, de leur côté, amassoient des trésors immenses avec des quinquailleries qui ne leur coutoient presque rien. Supercherie assez ordinaire dans tous les négoces; de part & d'autre on se trompe, ou l'on cherche à se tromper, en se dérobant réciproquement la connoissance du juste prix de ses marchandises.

Quoi qu'il en soit, on peut dire à la décharge des Espagnols de ces derniers temps, qu'ils n'ont fait que rendre aux Amériquains, ce que les Phéniciens avoient prêté à leurs ancêtres; car on sçait que ces anciens navigateurs avoient exercé

précisément

précisément le même négoce, avec les mêmes avantages, sur les côtes de l'Espagne, où ils portoient du fer & du cuivre alors inconnus dans ces pays-là ; & qu'ils en ramenoient leurs vaisseaux tellement chargés d'or & d'argent, qu'ils étoient souvent réduits à la dure nécessité d'en composer leurs anchres, pour répondre aux désirs de leurs correspondans, qui leur demandoient par grace de leur laisser celles de fer. C'est ainsi, disoit un Profane, que les Dieux se divertissent à baloter le genre humain : *Profecto Dii nos quasi pilas habent.* Un Chrétien plus éclairé admira la sagesse de la Providence, qui sçait faire servir toutes choses à l'exécution de ses desseins : il reconnoitra que nos foiblesses & nos cupidités deviennent entre les mains de Dieu, un moyen efficace de porter son culte & ses loix dans les pays les plus éloignés, où l'on peut présumer qu'elles n'auroient pas pénétré avec tant de succès & de rapidité, sans le secours de la faim de l'or & de l'argent.

Que le premier usage de ces métaux n'intéressât dans les commencemens que les femmes & les enfans, la preuve en est connue; soit par l'Ecriture, qui nous apprend que l'Arche & le Veau d'or ne furent fabriqués dans le désert, qu'avec tous les petits ornemens des femmes Israélites, ramassés ensemble; soit par l'histoire romaine, où nous voyons que les Sénateurs de cette République naissante, furent obligés d'avoirs recours à la même ressource, pour fournir aux Gaulois les mille livres d'or qu'ils exigerent d'eux pour le rachapt de leur ville & de leur citadelle. Sçavoir après cela, dans quelle vûe les victorieux stipulerent cette condition, & sur quoi pouvoit être fondée leur avidité, si ce métal n'entroit point encore alors dans le commerce, c'est ce qui n'est pas aisé à conjecturer ; d'autant plus que la même histoire nous apprend que ce même or fut trouvé en espéce dans les Gaules, plus de 400 ans après, sous l'empire de Tibére, & rapporté à Rome par le Propréteur Drusus. Il fut apparemment consacré à quelqu'un de leurs Dieux, suivant la coutume de ces temps-là.

Ces matieres devenues moins rares, les hommes se les appliquerent à leur tour, & ils en composerent des coupes, des

gobelets, & des vases de toutes les façons, destinés au service de la table. Il paroît que les Egyptiens s'en servoient déja du temps de Joseph, & les Grecs au siége de Troye. Delà ils passérent dans les temples, dont les statues, les lampes & la plûpart des ustensiles qui n'étoient auparavant que de bois ou de terre, furent tranformées en or ou en argent: les gens de guerre les firent même entrer, par une vanité assez mal entendue, dans leurs armes & dans leurs boucliers.

Enfin, le goût général de tous les états pour ces deux métaux, se déclara si ouvertement, qu'il ne fut presque plus question des deux autres. Ils prirent leur place dans le commerce, & les supplanterent par toute la terre, sans concert, sans conspiration, par une espéce d'inspiration. Leur brillant, leur poli, leur couleur éclatante, donnerent dans la vûe de tout le monde, avec une espéce d'enchantement: ils déciderent de la pauvreté, des richesses, du souverain bien, de toutes les affaires du monde: ils devinrent l'objet universel de la convoitise, non-seulement des particuliers, mais des Etats. Et un Auteur fameux, qui vivoit dans le temps de la plus grande puissance de l'Empire Romain, observe que l'étendue immense de leur domination, ne les empêchoit pas d'entreprendre encore la conquête des provinces, où ils espéroient trouver de l'or ou de l'argent, sans autre raison ni prétexte:

Si qua foret tellus quæ fulvum mitteret aurum,
Hostis erat.

L'un fut regardé, suivant le style des Chymistes, comme le Soleil, & l'autre comme la Lune de l'Univers; tous deux comme l'ame & les grands mobiles du commerce, comme le compas & la regle de toutes les marchandises, dont ils fixoient par une méthode abrégée, les justes proportions. Les monnoies ne roulerent plus que sur ces deux matieres: leur constitution solide, malléable, fléxible, susceptible de toutes sortes d'impressions, & fidéle à les conserver avec la derniere exactitude; en un mot dégagée de toutes les imperfections des autres métaux, qui sont ou trop durs ou trop mols, ou d'un maniement

désagréable, & même dangereux; sans autre mystère, ce sont là les véritables raisons qui déterminerent toutes les nations de la terre à leur donner la préférence; mais avec cette différence, qu'elles ne leur ont pas toutes assigné précisément la même valeur. Elle hausse ou baisse suivant les pays & les temps, & les circonstances qui les rendent ou plus rares, ou plus communes, toujours & par-tout, suivant la volonté des Souverains. C'est un privilége incommunicable & incontestable dont ils joüissent tous par le droit naturel, par le droit positif, par le droit des gens. Ils ont celui de fixer le prix du pain, du vin, de toutes les choses néceſſaires à la vie: s'il en étoit quelqu'une qui pût s'arroger une valeur essentielle, ce seroit certainement celle-là; cependant leur évaluation varie au gré des Princes, qui doivent à plus forte raison, être les arbitres du prix de ces matieres ingrates & stériles, qui ne valent que ce qu'on les fait valoir, & dont le plus grand mérite est de porter leur image, leur nom & leurs armes; ce qui est conforme à la sage décision de Jesus-Christ dans l'Evangile, qui adjugeoit à César toutes les piéces de monnoie de son Empire, par cela seul qu'elles portoient son empreinte: *Reddite Cæsari quæ sunt Cæsaris.* Aussi voyons-nous que la République Romaine, dans son berceau, usa de ce droit sans balancer, pour soutenir les dépenses, & acquitter les dettes qu'elle avoit contractées pendant la premiere & la seconde guerre punique; & qu'à deux reprises différentes qui se suivirent de près, elle augmenta la valeur de sa monnoie de cuivre, d'abord de moitié, & ensuite de cinq sixiémes, de maniere que son *As*, qui dans son origine pesoit 12 onces, fut réduit tout d'un coup à 10, & en dernier lieu à 2; & il ne paroît pas que ces réductions excessives ayent été désapprouvées ni par le peuple, encore moins par les Sénateurs, puisque c'étoit leur ouvrage, ni dans les siécles suivans, lorsque les Empereurs jugerent à propos de hausser le prix des espéces d'or & d'argent, & d'en altérer le titre.

La prétendue valeur intrinseque de l'or & de l'argent, est donc une idée purement chimérique & populaire, uniquement fondée sur les préjugés de l'éducation. Accoutumés à entendre

exalter leur importance, & à voir l'empressement avec lequel tout le monde les recherche, nous leur avons attaché un mérite essentiel; dans la vérité il n'est qu'arbitraire. A ne consulter que la nature, les grains d'orge ou de froment l'emporteroient de beaucoup sur les grains d'or ou d'argent, & même sur les perles & sur les diamans; & les hommes ne balanceroient pas à leur donner la préférence, semblables en cela au cocq de la fable. Par la même raison, le fer & le cuivre, si on leur rendoit la justice qui leur est dûe, entreroient sans difficulté dans leur ancienne considération, & seroient estimés, recherchés, conservés avec l'attention la plus parfaite, comme la matiere premiere à qui nous devons notre subsistance & toutes les commodités de la vie; pendant que les métaux dominans seroient relégués dans les cabinets des femmes & des enfans. Qu'ils ne s'en fassent donc pas trop accroire; ils ne sont pas de meilleure condition que ceux qu'ils ont subjugués: comme eux ils sortent de la terre; si on les y laissoit, que seroient-ils? si on y laissoit les autres, que deviendrions-nous? Ceux-ci ont sur eux l'avantage de l'ancienneté, avec toutes les preuves de la véritable valeur: sans eux, il ne s'est jamais rien fait, & il ne se fera jamais rien de grand, de beau, de bon, ni dans la paix, ni dans la guerre: ils peuvent rentrer dans leurs droits, & réduire tout le genre humain, mieux conseillé, à juger des uns & des autres suivant la droite raison & l'équité naturelle, comme les Amériquains.

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque

Quæ nunc sunt in honore NUMISMATA, SI LUBET ILLIS

Quos penes arbitrium est, PRETIUMQUE ET FORMA *MONETÆ*.

Qui sçait même, si la nature ne nourrit point dans son sein de nouvelles matieres plus pures, plus parfaites, plus merveilleuses que celles qui sont aujourd'hui l'objet de notre idolâtrie, qui effaceront celles-ci, comme elles ont effacé les anciennes, & qui leur feront éprouver le même sort?

Cette réflexion console le Philosophe indigent; elle justifie

du moins à ses yeux le peu de cas qu'il fait des richesses : puisse-t-elle contribuer à en faire sentir la vanité à ceux qui les possédent !

DISSERTATION,

Où l'on fait voir, que les merveilleux effets, attribués à la Musique des Anciens, ne prouvent point qu'elle fût aussi parfaite que la nôtre.

Par M. BURETTE.

ON ne peut douter, que les Anciens n'ayent cultivé, avec un très-grand succès, presque tous les arts, qui se proposent l'imitation pour objet. On sçait à quel point de perfection ils ont porté la Poësie, la Sculpture & la Danse. Pour s'en convaincre, par rapport aux deux premieres, il suffit de lire avec goût ces Poëmes grecs ou latins, dont la réputation se soutient depuis tant de siécles ; & d'envisager ces statues, ces bas-reliefs, & ces autres antiques précieuses, que l'on admire tous les jours, dans les palais des Princes, & dans les cabinets des curieux. 28 de Juillet 1718.

C'est en se formant sur de si parfaits modéles que nos Poëtes & nos Sculpteurs sont enfin parvenus à égaler, & peut-être même, si l'on ose le dire, à surpasser quelquefois ce qu'Athénes & Rome ont produit de plus excellent en l'un & en l'autre genre. A l'égard de la Danse, quelque progrès que cet art ait fait parmi nous, ce seroit avoir une trop haute opinion de notre habileté, sur ce point, que de la mettre en paralléle avec celle de ces fameux Pantomimes, dont l'histoire nous raconte tant de merveilles. Supposé qu'elle les ait un peu exagérées, il est aisé de les réduire à leur juste valeur, & de sçavoir là-dessus à quoi s'en tenir.

Mais il s'en faut bien, que sur de pareils témoignages, l'on puisse tirer des conséquences aussi avantageuses pour l'ancienne Musique. Quelque spécieux que soient les préjugés, que

forment en faveur d'un art, qui avoit auſſi l'imitation pour but, tant de chefs-d'œuvre de Poëſie & de Sculpture, qui nous reſtent de l'antiquité : comme elle ne nous a conſervé de cette Muſique aucun ouvrage qui puiſſe nous en faire ſentir l'excellence; nous n'en pouvons juger ſur notre expérience propre, ni découvrir par là, ſi la Muſique des Anciens étoit auſſi parfaite que la nôtre.

Pour décider cette queſtion, il a donc fallu recourir à d'autres moyens. On a conſulté les traités didactiques, tant grecs que latins, qui nous inſtruiſent à fond de la théorie de cet art. On a examiné certains paſſages des anciens Auteurs, dans leſquels il eſt fait mention de quelques circonſtances, concernant la pratique de leur harmonie. Enfin, l'on a crû devoir compter pour beaucoup, tout ce qu'ils nous débitent touchant les effets ſurprenans qu'elle produiſoit.

Il réſulte de leurs écrits dogmatiques ſur cette matiere, que leur Muſique, à tout prendre, étoit fort inférieure à la nôtre; & c'eſt ce qui a été ſuffiſamment prouvé par divers Modernes. Quant aux paſſages qui paroiſſent les plus favorables à la cauſe des Anciens ſur cet article, j'ai fait voir ailleurs qu'on n'en peut rien conclurre à leur avantage. Il ne reſte donc ſur cela aux partiſans de l'antiquité, qu'un dernier retranchement; & c'eſt la dépoſition d'un grand nombre de témoins, qui atteſtent les merveilleux effets de l'ancienne Muſique, & ſur-tout de celle des Grecs; d'où il eſt naturel, ſelon eux, d'inférer que cet art avoit deſlors atteint toute la perfection dont il eſt capable. Quelques ſçavans, tout dévoués au parti des Anciens, ont fait ſonner fort haut ces miracles prétendus de l'harmonie grecque; & cela ſur des notions confuſes, propres à groſſir les objets, & ſans entrer dans aucun détail des faits dont il eſt queſtion.

C'eſt ce qui m'a engagé à les approfondir très-ſérieuſement, afin de reconnoître s'ils méritent qu'on s'en forme une ſi grande idée. J'ai donc raſſemblé dans cette vûe, les endroits les plus remarquables & les moins équivoques des anciens Auteurs qui en ont parlé, & je les ai diſtribués en différentes claſſes pour en faire un examen plus méthodique. Du reſte, lorſque j'aurai

exposé avec ordre, & accompagné de quelques observations ces divers témoignages dont on a fait tant de bruit; je me persuade qu'on sera surpris qu'ils ayent pû jusqu'ici en imposer à tant de gens: & je me flate de montrer d'une maniere à ne laisser aucun doute, que tous ces prodiges de l'ancienne harmonie, si vantés par ceux qui les rapportent, n'avoient rien de si extraordinaire, & que la Musique la plus naturelle, la plus simple, & même la plus informe ne puisse opérer parmi nous.

On s'attend bien que je ne mettrai pas au nombre des merveilles de l'ancienne Musique, celles qui n'ont d'autre réalité que les expressions hyperboliques de la Poësie. Tels sont les effets surnaturels de la lyre d'Amphion, au son de laquelle les pierres s'arrangeoient d'elles-mêmes, pour la construction de la forteresse de Thébes : tels sont ceux de la lyre d'Orphée, qui entraînoit les forêts entieres, calmoit l'impétuosité des vents, & arrêtoit le cours des fleuves les plus rapides. Tous ces faits ne peuvent recevoir de sens raisonnable, qu'à la faveur de l'allégorie, comme l'observe fort bien Horace; & ils ne sont nullement du ressort de l'histoire. Ceux qui sont purement historiques, peuvent se distribuer en deux classes, suivant qu'ils nous informent des effets de cette Musique sur les hommes, ou sur les animaux.

I. Les premiers étoient de trois espéces; c'est-à-dire, que l'ancienne Musique, 1°, adoucissoit les mœurs, & par conséquent humanisoit des peuples naturellement sauvages & barbares : 2°, qu'elle excitoit ou réprimoit les passions : 3°, qu'elle guérissoit plusieurs maladies.

1°. Parmi les effets de la premiere espéce, on peut dire que l'un des plus singuliers & des plus capables de frapper, est celui qui regarde les Arcadiens. Polybe, historien sage, exact, & qui mérite toute créance, l'a jugé digne de ses réflexions, & le raconte avec étendue dans le IV[e] livre de son histoire. Comme on pourroit me soupçonner d'avoir exténué le fait, en abrégeant la narration de l'Auteur, j'aime mieux la donner ici, traduite fidellement d'après le texte grec, afin qu'elle fasse toute son impression. Il s'agit des maux que les

Etoliens firent souffrir aux habitans de Cynaithe ville d'Arcadie, & du peu de compassion qu'en eurent leurs voisins. Polybe, après avoir décrit les calamités de ce peuple, abhorré de toute la Gréce, ajoûte ces paroles.

“ Comme les Arcadiens sont en quelque estime chez les „ Grecs, non-seulement pour la douceur des mœurs, l'inclina„ tion bien-faisante, & l'humanité envers les étrangers, mais „ encore pour la piété envers les Dieux; il ne sera pas inutile „ d'examiner en peu de mots, au sujet de la férocité des Cynai„ thiens, comment il est possible, qu'étant incontestablement „ Arcadiens d'origine, ils se soient si fort distingués des autres „ Grecs de ce temps-là, par la cruauté & par toute sorte de cri„ mes. Je crois que c'est uniquement pour avoir été les pre„ miers & les seuls de tous les Arcadiens qui se soient écartés „ des louables institutions de leurs ancêtres, fondées sur les „ besoins naturels de tous ceux qui habitent l'Arcadie.

„ L'étude de la Musique a son utilité pour tout le monde; „ mais elle est absolument nécessaire aux Arcadiens. Car il ne „ faut pas adopter le sentiment d'Ephore, qui, au commen„ cement de ces écrits, avance cette proposition indigne de „ lui : *Que la Musique ne s'est introduite parmi les hommes, que* „ *pour les tromper & les séduire, par une espéce d'enchantement.* „ Il ne faut pas non-plus s'imaginer, que ce soit sans raison, „ que les anciens peuples de Créte & de Lacédémone ayent „ préféré, dans la guerre, l'usage de la flute & de la cadence, „ à celui de la trompette; & que les premiers Arcadiens, en „ établissant leur République, quoique d'ailleurs très-austeres „ dans leur genre de vie, ayent donné à la Musique un si grand „ crédit, que non-seulement ils enseignent cet art aux enfans, „ mais qu'ils contraignent même les jeunes gens de s'y appli„ quer jusqu'à l'âge de trente ans. Ces faits sont de notoriété pu„ blique. On sçait en effet que les Arcadiens sont presque les „ seuls chez qui la jeunesse, pour obéir aux loix, s'accoutu„ me dès l'enfance à chanter des hymnes & des péans, sui„ vant l'usage, à l'honneur des Dieux & des héros du pays. On „ lui apprend ensuite les airs de Philoxéne & de Timothée:

„ après

„ après quoi tous les ans, pendant les fêtes de Bacchus, on voit „ cette jeunesse partagée en deux bandes, celle des enfans, & „ celle des jeunes hommes, danser avec grande émulation sur „ le théatre au son des flûtes, en célébrant des jeux qui pren„ nent leur nom de chaque troupe. De même, dans les assem„ blées & les parties de plaisir, les Arcadiens se divertissent „ moins à faire des contes qu'à chanter tour à tour, & à s'invi„ ter réciproquement à cet exercice. Ce n'est point une honte „ parmi eux que l'aveu d'ignorer les autres arts : mais ils ne peu„ vent nier de sçavoir chanter, parce que ce leur est une néces„ sité à tous d'en acquerir le talent ; ni, en avouant qu'ils le „ sçavent, se dispenser d'en donner des preuves, parce que „ cela passeroit chez eux pour une infamie. De plus, les jeunes „ gens, par les soins & aux dépens du public, s'exercent à des „ danses & à des marches militaires, qu'ils font en bon ordre „ au son de la flûte ; & chaque année ils montent sur le théâ„ tre pour y faire voir leur habileté à leurs concitoyens.

„ Or il me paroît que les premiers Législateurs, en fai„ sant de pareils établissemens, n'ont point eu dessein d'in„ troduire le luxe & la mollesse : mais qu'ils ont eû seule„ ment en vûe le genre de vie des Arcadiens, qu'un tra„ vail manuel & pénible rendoit fort laborieux & fort dur ; „ & l'austérité des mœurs de ce peuple, à laquelle contri„ buoient extrémement la tristesse & la froideur de l'air qu'on „ respire dans presque toute l'Arcadie. Car il est naturel que „ nous participions beaucoup aux qualités de cet élément. „ De-là vient que les divers peuples, à proportion de la dis„ tance qui les sépare, différent entr'eux non-seulement par la „ forme extérieure & par la couleur, mais encore par les mœurs „ & par les occupations. Ces Législateurs voulant donc „ amollir & tempérer cette férocité & cette dureté des Arca„ diens, firent tous les réglemens dont je viens de parler, & „ instituerent outre cela, plusieurs assemblées & plusieurs sa„ crifices, tant pour les hommes que pour les femmes, ain„ si que des danses de jeunes garçons & de jeunes filles. En un „ mot ils mirent en œuvre toutes sortes d'expédiens, pour

„ adoucir par la culture des mœurs cette rudesse de naturel.
„ Mais les Cynaithiens ayant négligé tous ces secours dont „ ils avoient d'autant plus besoin, qu'ils habitent la partie la „ plus rude & la plus sauvage de l'Arcadie, soit pour l'air, „ soit pour le terroir; & s'étant au contraire jettés dans des „ disputes & des querelles réciproques, ils sont enfin devenus „ si féroces & si barbares, qu'il n'y a nulle ville en Gréce où „ l'on ait commis des crimes aussi grands & aussi fréquens que „ dans celle de Cynaithe. Une preuve de l'état malheureux de „ ce peuple, & de l'aversion de tous les Arcadiens pour la for- „ me de son gouvernement, c'est le traitement qu'on fit aux „ Députés qu'il envoya aux Lacédémoniens, après l'horri- „ ble massacre arrivé dans Cynaithe même. En quelque ville „ d'Arcadie qu'entrassent ces Députés, on faisoit aussitôt pu- „ blier par un hérault, qu'ils eussent à en sortir sur le champ. „ Mais les habitans de Mantinée, après la sortie de ces En- „ voyés, allerent jusqu'au point de se purifier eux-mêmes par „ des sacrifices d'expiation, & de porter les victimes autour „ de la ville & de son territoire, pour purifier l'une & l'autre.
„ Du reste nous avons rapporté toutes ces choses, premie- „ rement, pour empêcher qu'aucune ville ne s'avise de blâmer „ les coutumes des Arcadiens en général; ou que quelqu'un „ des peuples d'Arcadie, sur le faux préjugé que l'étude de la „ musique n'est parmi eux qu'un amusement superflu, ne vien- „ ne à négliger cette partie de leur discipline : en second lieu, „ pour engager les Cynaithiens à donner la préférence à la „ musique, si jamais Dieu leur inspire de s'appliquer aux arts, „ qui humanisent les peuples. Car c'est la seule voye, par la- „ quelle ils puissent dépouiller leur ancienne férocité. „
Quoique Polybe, dans ce passage, semble attribuer à la seule musique, l'heureux changement arrivé dans les mœurs des Arcadiens; il paroît cependant qu'elle n'en doit pas avoir tout l'honneur. Elle doit, sans doute, le partager avec la poësie, à laquelle on l'associoit; & qui étant grave, sentencieuse, pleine de mouvemens de respect & d'admiration pour les Dieux & les héros, dont elle célébroit les grandes actions & les bien-

faits, ne pouvoit manquer d'influer beaucoup dans l'éducation qu'on donnoit aux jeunes gens, & dont ces deux arts faisoient une partie considérable. C'est ainsi que l'on doit entendre ce que dit Homére dans le IIIe livre de l'Odyssée; Qu'Agamemnon, en partant pour Troye, avoit laissé auprès de Clytemnestre sa femme, un chantre qu'il avoit chargé particulierement du soin de la garder, & de veiller sur sa conduite; & qu'Egisthe ne triompha de cette Princesse, qu'après avoir éloigné d'elle ce chantre, dont les instructions la soutenoient. Il est aisé de juger, sur cette simple exposition d'Homére, que la musique ne contenoit Clytemnestre dans le devoir, qu'en servant à lui insinuer dans le cœur, d'une maniere plus vive & plus touchante, les maximes d'honneur & de vertu répandues dans la poësie morale, sur laquelle le Musicien avoit composé ses chants. *Vers. 266.*

Mais quelque extraordinaires que paroissent à certaines gens ces effets de l'ancienne musique, on n'en peut rien conclurre pour sa perfection. La raison en est, que cet art a commencé d'opérer ces prétendues merveilles dans un temps où il n'étoit encore, pour ainsi parler, qu'au berceau, c'est-à-dire, avant le siége de Troye, & sous les premiers Législateurs d'Arcadie, ou peu après. Or l'on sçait, par le témoignage unanime des Historiens, (car celui des Poëtes accoutumés à surfaire, doit être icy récusé) l'on sçait, dis-je, combien étoit alors imparfaite chez les Grecs, la musique, tant vocale qu'instrumentale. Le systême de la premiere étoit renfermé au plus dans l'étendue de 7 ou 8 sons; & la lyre de Terpandre & d'Olympe, deux des plus anciens qui se soient signalés sur cet instrument, n'étoit montée que de 3 ou 4 cordes tendues à vuide. Que pouvoit-on attendre d'une musique resserrée dans des bornes si étroites, soit pour la variété des chants, soit pour leur combinaison, dans ce qu'on appelle symphonie? Ce n'étoit que par l'expression pathétique & par le rhythme, c'est-à-dire, par le mouvement & la cadence qu'elle pouvoit, en quelque sorte, réparer ce qui lui manquoit du côté des sons. De tout cela il s'ensuit, que la musique des Grecs, quoiqu'elle fût encore très-simple, très-bornée, & par conséquent très-éloignée de la

perfection, produisoit les merveilleux effets que Polybe & Homére nous en racontent.

Il ne reste plus qu'à examiner, si ces effets doivent passer pour aussi surprenans qu'on se le persuade. On rabattra beaucoup de cette idée, pour peu que l'on considere qu'ils résultent de la nature même de la musique. Tous les animaux sont sensibles à l'harmonie & à la cadence, & l'homme certainement l'est beaucoup plus que tous les autres. En le rendant attentif, elles calment ou suspendent les mouvemens inquiets qui l'agitent. Elles lui font goûter une sorte de plaisir, que ne troublent ni le remords, ni la jalousie, & auquel chacun peut se livrer tout entier, sans faire obstacle à son voisin. Il semble au contraire que cette espéce de volupté nous touche plus vivement, lorsque les autres la partagent avec nous. En un mot, c'est un moyen presque infaillible de lier & d'entretenir d'agréables sociétés; & par une suite nécessaire, c'en est un d'inspirer l'humanité & la politesse aux nations les plus sauvages. Aussi l'expérience nous a-t-elle appris, que parmi nos peuples de l'Europe, que nous pouvons regarder comme très-modernes, par comparaison avec les anciens Grecs & Romains, les plus polis & les plus civilisés sont précisément ceux qui ont cultivé la musique les premiers, & avec le plus d'assiduité. On voit bien que je veux parler des Italiens & des François. Les soins qu'ils ont pris d'instruire dans cet art la jeunesse de l'un & de l'autre sexe; de nourrir la piété & la vertu dans les Communautés les plus régulieres, en y introduisant l'usage d'y chanter des cantiques spirituels & moraux; d'établir des compagnies de Musiciens, non-seulement pour divertir le public dans les spectacles & les autres assemblées, mais encore pour rendre le culte de la Divinité plus majestueux & plus fervent; ces soins (dis-je) ont eû de nos jours le même succès qu'ils eurent autrefois chez les Arcadiens; avec cette seule différence, qu'on l'admire chez ceux-ci à cause du grand éloignement; au lieu que parmi nous on n'y fait presque aucune attention, parce que nous ne sommes pas encore situés dans cet heureux point de vûe, qui donne des admirateurs.

2°. L'empire que l'ancienne musique exerçoit sur les passions humaines, est la seconde espéce de merveilleux qu'on lui attribue. Elle sçavoit (dit-on) les porter jusqu'au dernier excès, & les calmer lorsqu'elles étoient dans leur plus grande fougue. L'histoire nous fournit divers exemples de l'un & de l'autre. Voici ceux qui m'ont paru les plus considérables, rangés suivant l'ordre des temps.

Plutarque rapporte que Terpandre, qui florissoit dans la XXXIII[e] Olympiade, appaisa, par le secours de la musique, une sédition qui agitoit les Lacédémoniens. *De Musica p. 2099. edit. Steph. Gr.*

Le même Auteur, dans la vie de Solon, raconte que les Athéniens, fatigués de la guerre qu'ils faisoient depuis longtemps contre les Mégariens au sujet de Salamine, publierent une loi qui défendoit, sur peine de la vie, de proposer jamais la conquête de cette Isle. Solon, ne pouvant approuver une résolution si honteuse & si dommageable à sa nation, contrefit l'insensé; & dans une assemblée du peuple, étant monté à la place du crieur public, il se mit à chanter une élégie de sa façon composée de cent vers, par laquelle il exhortoit les Athéniens au recouvrement de Salamine. Ce stratagéme lui réussit au point, que les Athéniens abrogerent leur loi, & prirent les armes sous la conduite de Solon, pour chasser les Mégariens de cette Isle; ce qu'ils exécuterent enfin heureusement. On trouve cette histoire dans Diogéne-Laërce, dans [a] Pausanias, dans [b] Polyen, & ailleurs, avec quelques variations pour les circonstances. *pag. 150. edit. Steph. Gr.* *L. 1. sect. 46.* [a] *Attic. cap. 40. p. 97. edit. Kuhn.* [b] *L. 1. c. 20.*

Pythagore, selon le témoignage de Boëce, voyant un jeune étranger, échauffé des vapeurs du vin, transporté de colere, & sur le point de mettre le feu à la maison de sa maîtresse, à cause d'un rival préféré, animé de plus par le son d'une flûte, dont on jouoit sur le mode Phrygien, rendit à ce jeune homme sa tranquillité & son bon sens, en ordonnant à la Musicienne de changer de mode, & de jouer plus gravement, suivant la cadence marquée par le pied appellé *Spondée*. J'observerai ici en passant, que c'est justement sur cette mesure, que dans nos *Opera*, l'on compose d'ordinaire ces sortes de symphonies, si connues sous *Music. l. 1. c. 1.*

le nom de *Sommeils*, & si propres à tranquilliser & à endormir.

De placit. Hipp. & Plat. lib. 5. cap. 6. edit. Charter.

Galien met une histoire presque toute pareille sur le compte d'un Musicien de Milet, nommé Damon. Ce sont de jeunes gens yvres, qu'une joueuse de flûte a rendu furieux, en jouant sur le mode Phrygien, & qu'elle radoucit, par l'avis de ce Damon, en passant du mode Prygien au Dorien. On en raconte presque autant d'Empédocle, qui, par le son de la lyre, arrêta la fureur d'un jeune homme, tout prêt à commettre un parricide.

Interp. Græc. Herm. in lib. περὶ ἰδέων.

Orat. 1. de regn. init.

Nous apprenons de Dion-Chrysostome, & quelques autres, que le musicien Timothée, jouant un jour de la flûte devant Alexandre le Grand, sur le mode appellé Ὄρθιος, qui étoit un mode guerrier, ce Prince courut aux armes aussitôt. Plutarque dit presque la même chose du joueur de flûte Antigénide, qui, dans un repas agita de telle maniere ce même Prince, que s'étant levé de table comme un forcené, il se jetta sur ses armes, & mêlant leur cliquetis au son de la flûte, peu ne s'en fallut qu'il ne chargeât les convives.

De fortun. Alex. 2. pag. 596. edit. Steph. Gr.

Deipnos. l. 10. c. 3. p. 414. F. edit. Lugdun.

Athénée fait mention d'un Trompette de Mégare, nommé Hérodore, qui servit utilement Démétrius au siége d'Argos. Cet homme voyant que les soldats de ce Prince s'épuisoient en vains efforts, pour conduire vers le rempart une grande machine de guerre employée à prendre les villes, & qu'ils ne pouvoient presque ébranler à cause de sa pésanteur énorme; il se mit à sonner de deux trompettes à la fois, & encouragea tellement par là ces soldats, qu'ils pousserent enfin la machine jusqu'au pied du mur. C'étoit un exploit digne des poulmons d'un homme, qui chaque jour mangeoit (dit-on) six fois autant de pain qu'un autre, vingt livres de viande, & bûvoit deux conges (ou dix pintes) de vin.

Six Chœnix.

Tels sont les merveilleux effets que produisoit l'ancienne musique sur les passions. Voilà du moins ce que l'histoire nous en a conservé de plus mémorable. Il s'agit maintenant d'examiner, si pour les produire, il étoit nécessaire que dans ces siécles reculés, cet art eût acquis une grande perfection.

Pour commencer par la sédition de Lacédémone, que

Terpandre sçût calmer si à propos, il est certain que la lyre n'y eût pas la meilleure part. Elle ne servoit que d'accompagnement à la voix de ce Musicien, qui étoit aussi un excellent Poëte, & dont les vers, en cette occasion, furent beaucoup plus persuasifs que sa musique. On sçait, par ce que j'en ai dit plus haut, combien alors la modulation en étoit bornée; & quelque envie que pût avoir Terpandre de se donner carriere sur sa lyre, il n'avoit garde de s'exposer une seconde fois à l'amende, que les Ephores lui avoient fait payer, pour avoir osé ajoûter une seule corde à cet instrument. Il en arriva presque autant au Poëte Phrynnis.

Plutarch. instítut. Lacon. p. 424. edit. Steph. Gr.

Quant à l'aventure de Solon, au sujet de Salamine, la disposition favorable où il trouva la jeunesse Athénienne, qui ne respiroit que la guerre, n'aida pas moins au succès de son entreprise, que la beauté de son élégie, qu'il assaisonna de tout le pathétique nécessaire en semblable conjoncture. Il y a grande apparence que la musique n'y entra que pour peu de chose. Le chant, qui étoit encore renfermé dans l'étendue d'une octave, n'étoit pas susceptible de beaucoup de variétés. D'ailleurs, on ignore si Solon entonnoit tous les distiques de son élégie sur un même chant, comme on en use dans les différens couplets d'une chanson; ou s'il diversifioit la modulation à chaque distique, auquel cas son chant auroit dû se varier de cinquante manieres, à cause des cent vers qui composoient l'élégie: ce qui auroit été fort difficile à exécuter. Quoi qu'il en soit, on conçoit bien qu'une telle mélodie, qui ne parcouroit qu'une octave, n'avoit rien que de fort simple & de fort commun. Il en étoit de même du rhythme, ou de la cadence & de la mesure, qui ne pouvoit être qu'uniforme dans tous les distiques, puisqu'elle n'étoit marquée que par des dactyles, des spondées & des anapestes les seuls pieds admis dans les vers élégiaques.

Id. περὶ πρoνoπῆς p. 145. edit. Steph. Gr.

A l'égard des effets de la flûte, pour émouvoir & pour calmer, comme ce n'est que sur des gens agités par les fumées du vin, que roulent presque tous les exemples qu'on allégue de ces effets; ils semblent, par-là, déroger beaucoup au merveilleux qu'on voudroit y trouver. Il ne faut aujourd'hui que

le ſon aigu & la cadence animée d'un mauvais hautbois, ſoutenu d'un tambour de baſque, pour achever de rendre furieux des gens yvres, & qui commencent à ſe harceler. Mais lorſque leur premier feu eſt paſſé, pour peu que le hautbois joue ſur un ton plus grave, & ralentiſſe la meſure; on les verra bientôt tomber inſenſiblement dans le ſommeil, auquel les vapeurs du vin ne les ont que trop diſpoſés. Quelqu'un s'aviſeroit-il, pour un ſemblable effet, de ſe récrier ſur le charme & ſur la perfection d'une telle muſique? On me permettra de ne concevoir pas une idée plus avantageuſe de la flûte, ou, ſi l'on veut, du hautbois, dont Pythagore & Damon ſe ſervirent en pareils cas. La lyre employée par Empédocle, pour empêcher un meurtre, ne remit le calme dans l'eſprit du jeune homme, qui étoit ſur le point de le commettre, qu'à l'aide du chant & de la poëſie. Car cet inſtrument, comme je l'ai déja obſervé, n'avoit alors guères d'autre uſage que celui d'accompagner la voix.

Pour venir préſentement aux effets de la flûte de Timothée, ou de celle d'Antigénide ſur Alexandre, qu'ont-ils de ſi ſurprenant? N'eſt-il pas naturel qu'un Prince jeune & belliqueux, extrémement ſenſible à l'harmonie, & que le vin commence à échauffer, ſe leve bruſquement de table, entendant ſonner un bruit de guerre, prenne ſes armes, & ſe mette à danſer la Pyrrhique, qui étoit une danſe impétueuſe, où l'on faiſoit tous les mouvemens militaires, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la défenſe? Eſt-il néceſſaire pour cela, de ſuppoſer dans ces Muſiciens un art ſi extraordinaire, ou dans leur muſique un ſi haut dégré de perfection? On voit dans le feſtin de Seuthe, Prince de Thrace, décrit par Xénophon, des Céraſontins ſonner la charge avec des flûtes & des trompettes de cuir de bœuf crud, & Seuthe lui-même ſortir de table en pouſſant un cri de guerre, & danſer avec autant de vîteſſe & de légereté que s'il eût évité un dard. Conclurra-t-on delà, que la ville de Céraſonte produisît d'excellens Muſiciens?

Κύρ. ἀναβάσ. lib. 7. p. 238. edit. Steph. Gr.

Mais que dira-t-on d'un joueur de harpe qui vivoit ſous Eric II Roi de Dannemark, & qui (au rapport de Saxon le Gramairien)

Lib. 12. p 226.

Grammairien) conduifoit fes auditeurs par dégrés jufqu'à la fureur ? Il s'agit là d'un fiécle d'ignorance & de barbarie, où la mufique avoit extrêmement dégénéré. Elle ne laiffoit pas néanmoins, toute imparfaite qu'elle étoit, d'exciter les paffions avec la même vivacité que dans le fiécle d'Alexandre. Le Giraldi témoigne avoir vû fouvent la même chofe à la Cour du Pape Léon X. La mufique, à la vérité, commençoit alors à fe rétablir; mais elle étoit encore fort éloignée de l'état où nous la voyons aujourd'hui.

Finiffons cet examen par le trompette de Démétrius. Ce qu'il fit au fiége d'Argos, ne prouve rien pour l'excellence de l'ancienne mufique, qui ne pouvoit tirer d'une trompette que ce que nous en tirons à préfent. Mais ce fait s'accorde parfaitement avec ce qui arrive tous les jours dans les armées, où le fon des inftrumens bruyans, tels que la trompette, le tambour, les timbales, & autres femblables, fert merveilleufement à animer les foldats, foit au combat, foit aux travaux militaires. Si Démétrius eût fait venir tous les trompettes de fes troupes, & leur eût commandé de jouer tous enfemble; une telle fanfare auroit, fans doute, produit un effet beaucoup plus prompt & plus étonnant que celui qu'on attribue à la double trompette d'Hérodore.

3°. Nous voici enfin arrivés à la troifiéme forte de merveilleux, dont on fait honneur à l'ancienne mufique, & qui confifte dans la guérifon de certaines maladies. De ce nombre étoient la fiévre, la pefte, la fyncope, l'épilepfie, la folie, la furdité, la fciatique, la morfure des viperes. Bien entendu que ce reméde emprunté de la mufique n'étoit pas infaillible pour toutes ces maladies, & ne les guériffoit qu'en certaines circonftances, & dans certains fujets. Nous avons pour garans de ces cures opérées par la mufique, divers Auteurs tant grecs que latins.

Marien-Cappelle affûre, que la fiévre étoit guérie par le chant, & qu'Afclépiade remédioit à la furdité par le fon de la trompette. Ce même Ecrivain, auffi bien que Plutarque, témoigne que le Crétois Thalétas, par la douceur de fa lyre, délivra de la pefte les Lacédémoniens.

Lib. 9.
De Mufica, p. 2099. edit. Steph. Gr.

Xénocrate, (ſelon Martien-Capelle dans l'endroit déja cité) employoit l'harmonie des inſtrumens, pour guérir les maniaques ou les furieux; & s'il eſt permis de mêler le ſacré avec le profane, l'Ecriture ſainte nous apprend que la harpe de David calmoit ordinairement la fureur de Saül.

Cap. 49. De Muſica, p. 42. §. 13. Apollonius ſurnommé *Dyſcolus*, ou *le Difficile*, & non pas *Caryſtius*, comme le cite *Voſſius*, rapporte dans ſon hiſtoire fabuleuſe (*hiſtoria commentitia*) & non pas dans ſes hiſtoires merveilleuſes, (*hiſtoriis mirabilibus*) comme le cite encore le même *Voſſius*, (qui a confondu cet *Apollonius Dyſcolus* avec *Antigonus Caryſtius*) rapporte, (dis-je) d'après Théophraſte, (dans ſon livre de l'*Enthouſiaſme*) que la muſique guérit la défaillance de cœur & l'aliénation d'eſprit; & que le ſon de la flûte eſt un bon reméde pour l'épilepſie & pour la goutte ſciatique.

Deipnoſ. l. 14. c. 5. p. 624. A. edit. Lugdun. Athénée, qui allégue ce même paſſage de Théophraſte, y ajoûte cette circonſtance, par rapport à la derniere de ces deux maladies, que pour réuſſir dans cette cure, il faut jouer de la flûte ſur le mode Phrygien. Lib. 4. c. 13. Aulu-Gelle, qui parle de ce même reméde, ſemble y mettre une condition toute oppoſée, en preſcrivant au joueur de flûte un mode plein de douceur (*ſi modulis lenibus*, dit-il, *tibicen incinat:*) car l'on ſçait que le mode Phrygien avoit de la véhémence. Chron. l. 5. c. 1. ſect. 23. C'eſt ce que Cælius-Aurelianus appelle *loca dolentia decantare*, *enchanter les parties malades* ou *douloureuſes*. Il marque même juſqu'à quel dégré devoit aller cette eſpéce d'enchantement; & c'étoit juſqu'à ce que les fibres de la partie, venant à ſautiller en palpitant, la douleur fût diſſipée: *Quæ cùm ſaltum ſumerent palpitando, diſcuſſo dolore miteſcerent.*

Enfin le ſon de ce même inſtrument étoit un antidote contre la morſure de la vipere, s'il en faut croire Théophraſte & Ibid. Démocrite, ſur l'autorité deſquels s'appuye Aulu-Gelle, en nous vantant ce reméde.

Voilà tout ce que l'antiquité m'a fourni de paſſages plus remarquables touchant les guériſons procurées par le ſecours de la muſique. J'y vais joindre quelques réflexions, par leſquelles on verra clairement, ſi je ne me trompe, que toutes

ces prétendues merveilles pouvoient être l'ouvrage d'une harmonie très-simple, pour ne pas dire très-grossiere.

Pour peu que l'on soit initié dans les mystères de la saine physique, on comprendra aisément que la guérison de certaines maladies par la musique, n'a rien que de fort naturel. Les secousses réitérées que donnent aux fibres & aux liquides de notre corps les différentes vibrations de l'air subtil, dans lesquelles consistent les divers sons, peuvent souvent remettre les ressorts détraqués de notre machine, dans cette espéce d'équilibre qui constitue la santé. Comme tout cela dépend ordinairement des rapports inconnus qui se trouvent entre les combinaisons des sons & les dérangemens des organes; l'art du Musicien n'y a quelquefois aucune part, & le succès de la cure n'est dû qu'à la rencontre fortuite d'une harmonie, dont la juste proportion avec la cause de la maladie, produit tout le miracle.

De-là il s'ensuit que la musique la plus simple, la plus informe & la plus barbare, comme la plus composée, la plus réguliere & la mieux concertée, peut opérer ces sortes de guérisons. C'est ainsi que les Sauvages du Canada guérissent chez eux plusieurs maux par certaines symphonies, ou plûtôt par certains charivaris dignes de la grossiereté de ces peuples. C'est ainsi que parmi les airs employés dans la Pouille, à la guérison de ceux qui ont été piqués de la Tarentule, & qui ne guérissent que par là; il y en a tels qui ne roulent que sur trois ou quatre sons, & que, par conséquent, le fameux Terpandre auroit exécutés divinement sur sa lyre à trois ou quatre cordes.

Cette sorte de cure peut fort bien figurer avec celle de la morsure des viperes, que quelques Anciens font du ressort de la musique. On pourroit peut-être aujourd'hui, en faisant divers essais, découvrir quelque genre d'harmonie, qui deviendroit l'antidote de ce venin; comme celui de la Tarentule a rencontré le sien dans un assez petit nombre de chants. Il est vrai que ces chants ne doivent point être regardés comme reméde immédiat, puisqu'ils n'agissent que par l'entremise de la danse, à laquelle ils excitent les malades si efficacement, qu'il n'y a

que l'extrême fatigue qui puiſſe leur faire interrompre cet exercice. Ils y retournent le plûtôt qu'il leur eſt poſſible, & la continuent juſqu'à ce qu'ils ſoient entierement guéris; c'eſt-à-dire, pendant trois jours conſécutifs à diverſes repriſes. C'eſt proprement la ſueur que cauſe une agitation ſi violente, qui en faiſant tranſpirer le venin leur procure la guériſon ; mais c'eſt toujours le ſon des inſtrumens qui leur donne le premier branle, en les tirant de la profonde léthargie où ils languiſſent, & qui paroît peu différente de l'apopléxie. La picquûre du ſcorpion produit en ce pays-là preſque les mêmes ſymptômes, & ſe guérit par le même reméde. Qui ſçait ſi l'on ne pourroit pas trouver dans la muſique, à peu près les mêmes ſecours pour la cure de certaines fiévres malignes ou peſtilentielles, qui ſont accompagnées d'accidens aſſez ſemblables à ceux que fait naître la morſûre de ces inſectes venimeux ?

Mais il faudroit avoir bien de la crédulité pour ſe perſuader, que par le moyen de l'harmonie, l'on pût chaſſer la peſte lorſqu'elle ravage un Royaume. C'eſt pourtant ce que l'antiquité nous raconte de Talétas, fameux Poëte lyrique, & contemporain de Solon ; & c'eſt ce qu'on ne peut rendre croyable, qu'en modifiant le fait par diverſes circonſtances. Il eſt certain, en premier lieu, que ce Poëte ne parut chez les Lacédémoniens affligés de la peſte que par ordre de l'Oracle : qu'en vertu de cette eſpéce de miſſion, il dut tourner toute ſa poëſie & toute ſa muſique du côté des hymnes & des prieres les plus ardentes, pour fléchir les Dieux irrités contre ce peuple : qu'il lui inſpira les mêmes ſentimens, en l'exhortant à des ſacrifices expiatoires, à des purifications, & à pluſieurs autres cérémonies religieuſes, qui toutes ſuperſtitieuſes qu'elles étoient dans le paganiſme, ne laiſſoient pas d'agir ſur les eſprits, & d'y faire à peu près les mêmes impreſſions qu'elles y font aujourd'hui, c'eſt-à-dire, de rehauſſer le courage & de ranimer l'eſpérance : qu'enfin la peſte ayant ceſſé, parce qu'elle devoit finir, comme ſe terminent toutes les maladies populaires, après avoir atteint leur période, on en attribua l'extinction, non-ſeulement aux actes de religion qui avoient appaiſé la colere des Dieux, mais

encore à la poëſie & à la muſique de Thalétas, qui avoient été le premier mobile de cette heureuſe délivrance.

C'eſt préciſément ce que fait entendre Plutarque, en diſant que la muſique guérit alors de la peſte les Lacédémoniens, comme elle avoit guéri de la même maladie les Grecs au ſiége de Troye, ſuivant le témoignage d'Homére dans ces trois vers, *Loc. cit. ſuprà.* *Iliad. A. verſ. 472.*

Οἱ δὲ πανημέριοι μολπῇ Θεὸν ἱλάσκοντο,
Καλὸν ἀείδοντες παιήονα κοῦροι Ἀχαιῶν,
Μέλποντες ἑκάεργον. ὁ δὲ φρένα τέρπετ' ἀκούων.

Or l'on ſçait que ce ne fut qu'en reſtituant Chryſéis à ſon pere, & en ſe rendant Apollon favorable par des ſacrifices & des offrandes, que les Grecs ſe délivrerent du fleau dont les avoit frappés ce même Dieu, pour vanger l'outrage fait à ſon ſacrificateur.

On conçoit aiſément que l'harmonie peut avoir une influence plus réelle, pour ſoulager les douleurs de la ſciatique; & cela indépendamment du plus ou du moins d'habileté dans le Muſicien. Il ne s'agit, pour y réuſſir, que de deux choſes; (car cela peut s'exécuter de deux manieres;) ou de flater agréablement l'oreille du malade, & par là de cauſer une ſuſpenſion ou une diverſion dans le cours des eſprits animaux : ou de rencontrer par hazard, en parcourant différentes modulations, l'uniſſon des fibres, dont la tenſion exceſſive fait & entretient la douleur; d'où il arrive dans ces fibres divers trémouſſemens, ou ſi l'on veut, diverſes vibrations ou *oſcillations*, qui redonnent du mouvement aux liqueurs arrêtées dans la tiſſure de la partie douloureuſe, &, par conſéquent, la ſoulagent: ce qui s'accorde avec ce que dit le Médecin Cælius-Aurelianus, en parlant de cette ſorte de cure; *Quæ cum ſaltum ſumerent palpitando, diſcuſſo dolore miteſcerent.* C'eſt ainſi que l'action des ſons harmonieux ſur les fibres du cerveau, & ſur les eſprits animaux des épileptiques, & des maniaques ou des furieux, peut quelquefois adoucir, & même calmer entierement les accès les plus violens de ces deux cruelles maladies : & ſi l'antiquité nous en offre *Loc. ſuprà cit.*

des exemples, nous pouvons lui en oppoſer de même eſpéce ; où la muſique la plus exquiſe n'a point été miſe en œuvre.

A l'égard de la fiévre, quoiqu'elle ſoit d'une cure très-difficile en certaines occaſions, elle eſt ſi aiſée à guérir en certaines autres, que les moindres remédes pouvant alors en venir facilement à bout, il n'eſt pas merveilleux que l'harmonie, en pareil cas, devienne un bon fébrifuge. Plus elle ſera bruyante, plus elle ſera propre à rétablir le reſſort des fibres trop affaiſſées, & à réveiller les eſprits animaux trop engourdis dans la maladie paſſagere, qu'on appelle ſyncope, ou évanouiſſement. Mais ſi le bruit de la trompette employé par le Médecin Aſclépiade, pour guérir la ſurdité, a réuſſi dans certains ſujets, on peut dire qu'il auroit un ſuccès tout contraire dans pluſieurs autres, qui par là courroient grand riſque de devenir encore plus ſourds.

II. Après avoir examiné juſqu'ici les effets de l'ancienne muſique ſur l'homme, il me reſteroit maintenant à rendre compte de ceux qu'elle produiſoit ſur les animaux de toute eſpéce, & qui forment la ſeconde claſſe de ces ſortes de faits hiſtoriques, ſuivant la diviſion que j'en ai donnée d'abord. Je pourrois faire paſſer en revûe Orphée, dont la lyre apprivoiſoit les bêtes les plus féroces ; Arion, qui en jouant de la ſienne aſſembloit les dauphins autour du vaiſſeau, où il ſe trouvoit en péril : cette merveilleuſe cigale, qui, au rapport de Strabon, lorſqu'Eunome diſputoit contre Ariſton le prix de la muſique aux jeux Pythiens, ſuppléa par ſon chant le ſon d'une corde qui s'étoit malheureuſement caſſée à la lyre du premier, & le fit ſi à propos, qu'elle lui procura la victoire : ces chevaux Sybarites inſtruits à la danſe, & qui dans un combat contre les Crotoniates, entendant ceux-ci jouer de la flûte, ſe dreſſerent auſſitôt ſur leurs pieds de derriere pour danſer, & jettant par terre leurs cavaliers, mirent par là toute l'armée en déroute. Je pourrois à ces faits en joindre quantité d'autres de même genre, que me fourniroient les anciens Auteurs, particulierement Elien & Pline. Mais comme tous ces exemples de l'extrême ſenſibilité des animaux pour l'ancienne

Lib. 6. p. 260. C. edit. Pariſ. G. L.

Athen. l. 12. c. 3. p. 520. D. edit. Lugd.

musique, ne prouvent point qu'elle fût redevable du pouvoir qu'elle avoit sur eux, à une grande perfection qu'elle eût deslors acquise, j'ai crû ne devoir pas m'y arrêter plus long-temps, d'autant mieux que nous voyons parmi nous, que l'harmonie la plus simple & la plus commune agit sur eux avec la même force. C'est ce qu'il me seroit aisé de montrer par une foule d'histoires de cette nature qui sont répandues dans le public, & dont quelques-unes des plus singulieres se trouvent dans une compilation très-informe, publiée en 1715 sous le titre spécieux d'*Histoire de la musique*.

Voilà précisément à quoi se réduisent tous ces effets surprenans attribués à la musique des Anciens, & qui ont si fort prévenu certaines gens en sa faveur. Les hommes ne sont que trop portés naturellement à admirer les choses qu'ils ne voyent que dans un grand éloignement, soit des temps, soit des lieux. Rapprochez les objets, & les mettez, par une discussion exacte, à la portée de la vûe, vous en faites souvent disparoître tout le merveilleux. J'ose me flater d'en avoir si peu laissé à l'ancienne harmonie, que bien loin qu'elle puisse à l'avenir se faire valoir par là, il ne lui reste à cet égard presque aucune ressource. En effet, je crois avoir prouvé que cette musique, sans être à beaucoup près aussi parfaite que la nôtre, pouvoit humaniser les peuples, exciter & calmer des passions violentes, guérir des maladies, charmer les animaux; & c'est ce que j'avois entrepris de faire voir dans cette Dissertation.



DISSERTATION SUR LE RHYTHME DE L'ANCIENNE MUSIQUE.

Par M. BURETTE.

22 d'Août 1719.

LA durée du mouvement, considéré dans tous les êtres qui en sont capables, est susceptible de quelque sorte de mesure. Cette mesure y fait distinguer plusieurs parties, qui gardent quelque proportion entr'elles, ou qui n'en gardent aucune. C'est pour désigner cette proportion que les Grecs entr'autres termes ont employé celui de Ῥυθμὸς, *Rhythme*, dont ils ont fait différentes applications. Ils s'en sont servis pour marquer non-seulement cette espéce de cadence, qui se trouve dans le vol d'un oiseau, dans la progression des animaux, dans les gestes, les figures & les pas d'un danseur; mais encore celle qu'on apperçoit dans le battement du pouls, & dans le mouvement de la respiration. Ils ont même en quelque maniere abusé de la signification naturelle de ce mot, en l'appliquant à des sujets absolument immobiles, tels que les ouvrages de peinture & de sculpture, dans lesquels ils ont appellé *Rhythme* la juste proportion qui régne entre toutes leurs parties. Mais l'usage le plus ordinaire qu'ils ont fait de ce terme, a été par rapport à la durée de plusieurs sons qui se font entendre successivement; soit que ces sons ne forment entr'eux aucune harmonie musicale, comme le bruit d'un tambour ou d'autres pareils instrumens, celui des marteaux de plusieurs forgerons qui frappent sur une enclume, le son de la voix dans la lecture ou la prononciation d'un discours oratoire, ou de quelque poësie; soit que ces mêmes sons deviennent véritablement mélodieux, tels qu'ils le sont dans la musique tant vocale qu'instrumentale.

C'est

C'est uniquement à l'examen de cette derniere sorte de rhythme que je destine ce discours. La matiere mérite d'être discutée avec d'autant plus de soin & d'exactitude, qu'elle est des plus obscures & des plus épineuses; qu'elle faisoit le point capital de la musique des Anciens (τὸ πᾶν παρὰ μουσικοῖς ὁ ῥυθμὸς, disent les Grecs;) que la simple mélodie n'en étoit, pour ainsi dire, que le corps, pendant que le rhythme en étoit l'ame, jusques-là que Platon refusoit la qualité de Musicien à quiconque ignoroit le rhythme; en un mot, que s'il est vrai que l'ancienne musique eût sur la nôtre quelque supériorité, c'étoit principalement par la perfection du rhythme, auquel elle étoit assujettie, ainsi qu'*Isaac Vossius* s'est efforcé de le prouver dans sa dissertation (*de Poëmatum cantu, & viribus rhythmi;*) dont je prétends examiner, chemin faisant, & réfuter plusieurs propositions. Comme la musique vocale étoit la plus cultivée des Anciens, c'est par rapport à celle-là que je traiterai d'abord du rhythme, me réservant à indiquer dans la suite, ce qu'il pouvoit avoir de particulier, par rapport à la musique instrumentale.

Aristide-Quintilien définit le rhythme musical, *l'assemblage de plusieurs temps, qui gardent entr'eux certain ordre ou certaines proportions:* σύστημα ἐκ χρόνων κατά τινα τάξιν συγκειμένων. Pour entendre cette définition, il faut observer que la musique dont il s'agit ici se chantoit toujours sur les paroles de quelques vers, dont toutes les syllabes étoient bréves ou longues; qu'on prononçoit la syllabe bréve une fois plus vîte que la longue; qu'ainsi la premiere étoit censée ne faire qu'un temps, au lieu que la seconde en faisoit deux; que, par conséquent, le son qui répondoit à celle-ci duroit deux fois autant que le son qui répondoit à celle-là, ou ce qui revient au même, avoit deux temps, pendant que l'autre n'en avoit qu'un; que les vers qu'on chantoit étoient composés d'un certain nombre de pieds que formoient ces syllabes longues ou bréves, différemment combinées, & que le rhythme du chant suivoit régulierement la marche de ces pieds. Comme ceux-ci, de quelque nature ou de quelque étendue qu'ils pussent être, se divisoient toujours en

Lib. 1. p. 31. edit. Meibom.

deux parties égales ou inégales, dont la premiere s'appelloit ἄρσις, *élévation*, & la seconde θέσις, *abbaissement* ou *position :* de même le rhythme du chant, qui répondoit à chacun de ces pieds, se partageoit en deux également ou inégalement, par ce que nous nommons aujourd'hui un *frappé* & un *levé*, c'est-à-dire, par un bruit ou une percussion, & par un repos. Ces deux parties d'un rhythme en étoient les deux temps distingués des temps syllabiques, en ce que ceux-là comprenoient plusieurs de ceux-ci dans tous les pieds, dont le nombre des syllabes excédoit celui de deux bréves.

C'est par rapport à la durée de ces deux temps rhythmiques, & à la proportion qu'ils gardoient entr'eux, que les Anciens établissoient trois genres principaux de rhythmes; sçavoir l'égal, le double & le *sesquialtere*, ou de 2 à 3. Quelques-uns y ajoûtoient l'*épitrite*, ou de 3 à 4. Le rhythme égal étoit composé de 2 temps égaux, la durée de chacun desquels pouvoit augmenter depuis celle d'un temps syllabique ou d'une bréve jusqu'à celle de 8. Le rhythme double avoit 2 tems, la durée de l'un desquels étoit double de celle de l'autre, & pouvoit croître depuis celle de 2 temps syllabiques ou 2 bréves, jusqu'à celle de 12. Dans le rhythme *sesquialtere*, la durée de l'un des temps étoit à celle de l'autre, comme 3 à 2, & pouvoit augmenter depuis celle de 3 temps syllabiques, ou de 3 bréves, jusqu'à celle de 15. Enfin dans le rhythme *épitrite*, la durée du plus long des temps étoit à celle de l'autre, comme 4 sont à 3, & pouvoit croître depuis celle de 4 temps syllabiques, ou de 4 bréves, jusqu'à celle de 8; mais l'usage de ce rhythme étoit rare. On voit par là que le mouvement dont on battoit chacun de ces rhythmes, pouvoit être plus vîte ou plus lent, sans que ce rhythme changeât de genre ou de nature, puisqu'il suffisoit pour cette uniformité, que les deux temps rhythmiques, c'est-à-dire, le frappé & le levé, soit qu'ils fussent plus prompts ou plus lents, conservassent entr'eux la même proportion. L'on voit aussi que cette lenteur ne pouvoit aller dans chaque genre que jusqu'à un certain point, au-delà duquel l'oreille n'auroit plus été à la portée d'appercevoir les proportions.

Le rhythme recevoit encore d'autres différences, par rapport aux pieds qui entroient dans la poësie, que l'on mettoit en musique. C'est à cet égard qu'il se partageoit en 3 autres genres; le simple, le composé & le mixte. On appelloit rhythme simple celui qui n'admettoit qu'une sorte de pieds; par exemple, deux pyrrhiques ou 4 bréves : composé, celui qui résultoit de 2 ou de plusieurs espéces de pieds; par exemple, d'un dactyle & d'un anapeste; d'un ïambe & d'un trochée; d'un ïambe, d'un crétique & d'un amphibraque, &c. mixte, celui qui pouvoit se réduire ou en 2 temps rhythmiques, soit égaux, soit inégaux, ou en plusieurs autres rhythmes : par exemple, le rhythme formé de 6 temps syllabiques ou de 6 bréves, pouvoit, 1°, se battre à 2 temps égaux, composés chacun de 3 bréves; ou à 2 temps inégaux, composés l'un de 4 bréves, l'autre de 2 : 2°, il pouvoit se résoudre ou en 3 autres rhythmes égaux, chacun de 2 bréves, ou en 2 autres rhythmes inégaux, composés chacun de 3 bréves, c'est-à-dire, d'une bréve & d'une longue, ou d'une longue & d'une bréve.

C'étoit aussi par rapport aux pieds poëtiques, & à leurs différentes proportions, que les Anciens avoient imaginé les trois genres de rhythmes, appellés dactylique, ïambique & péonique. On se tromperoit fort, si, sur de tels noms, on se figuroit que ces sortes de rhythmes n'appartinssent qu'à des vers composés de dactyles, d'ïambes ou de péons. Les Musiciens n'avoient égard, dans ces dénominations, qu'à la proportion qui régnoit entre les pieds des vers, & nullement au nombre, à la qualité ou à l'arrangement des syllabes qui formoient ces mêmes pieds. Ainsi le rhythme dactylique comprenoit non-seulement le dactyle, mais encore l'anapeste, le pyrrhique, le procéleusmatique, le simple & le double spondée: parce que la mesure de tous ces pieds peut se battre à deux temps égaux, comme celle du dactyle. Le rhythme ïambique, outre l'ïambe, renfermoit le trochée & les autres pieds, dont la mesure se battoit à 2 temps inégaux, suivant la proportion double. Enfin, l'on rapportoit au rhythme péonique, non-

ſeulement les 4 péons, mais auſſi tous les autres pieds, dont la meſure ſe battoit en 2 temps inégaux, ſuivant la proportion de 3 à 2, ou de 2 à 3. Du divers mêlange de ces 3 genres, en naiſſoient pluſieurs autres, tels que ceux que les Grecs nommoient *dochmiaques*, *proſodiaques*, &c. ſur leſquels je paſſe légérement, pour venir au détail de quelques circonſtances du rhythme, qu'il eſt à propos d'éclaircir.

Le mouvement ou la marche du rhythme, ſuivant lequel on chantoit un ou pluſieurs vers (ce qui s'appelloit en grec ῥυθμικὴ ἀγωγὴ) pouvoit recevoir plus ou moins de vîteſſe ſans changer de nature; c'eſt-à-dire, en conſervant toujours les mêmes proportions qui devoient ſe rencontrer entre ſes divers temps. Il ne faut pourtant pas ſe perſuader, que cette accélération & ce rallentiſſement dépendiſſent de la fantaiſie du Muſicien. Il ſçavoit ramener l'un & l'autre à un juſte milieu, que le grand uſage de ſon art lui faiſoit trouver ſans beaucoup de peine; & il ne s'écartoit de cette médiocrité, que lorſqu'il y étoit déterminé par la connoiſſance qu'il avoit de l'intention du Poëte, par l'expreſſion des paroles, & par le caractère de la paſſion qu'il vouloit exciter.

Pour empêcher que la marche du rhythme ne fût rompue dans le chant de ces vers appellés *catalectiques*, parce qu'ils demeuroient court, faute d'une ſyllabe, ou bréve ou longue, on avoit ſoin d'y ſuppléer, par l'addition d'un temps rhythmique, équivalent à une bréve ou à une longue, & qui rempliſſoit l'intervalle, pendant lequel la voix du Muſicien ne ſe faiſoit point entendre. Ces temps vuides répondoient en quelque façon à ce qu'on nomme *pauſes* & *ſoupirs* dans la muſique moderne.

Le rhythme qui meſuroit le chant d'un ſeul vers, ou d'une piéce de poëſie, étoit uniforme ou diverſifié. L'uniformité s'y pouvoit trouver de deux manieres; ou lorſque le rhythme ſe battoit toujours à deux temps égaux, ou lorſqu'il ſe battoit perpétuellement à deux temps inégaux; ſoit en proportion double, ſoit en proportion ſeſquialtére. Le rhythme muſical des vers héxamétres, pentamétres, dactyliques-tétramétres, phérécratiens, adoniens, anapeſtiques, &c. étoit uniforme

de la premiere maniere : celui des vers purs-ïambiques, ſoit de quatre, ſoit de ſix pieds, l'étoit de la ſeconde. La variété ou l'inégalité du rhythme dépendoit de la diverſe combinaiſon des pieds inégaux qui entroient dans la compoſition des vers. C'eſt de quoi offrent différens exemples les vers ïambiques non purs, les ſcazons, les trochaïques, les choriambiques, du nombre deſquels ſont les glyconiens & les aſclépiades; les phaleuques, les ſapphiques, les alcaïques, &c. Il étoit moins difficile, en battant la meſure, de paſſer d'un rhythme uniforme à un autre rhythme encore uniforme, quoique d'eſpéce différente, par exemple, du dactylique à l'ïambique, & réciproquement; que de marquer avec juſteſſe les inégalités du rhythme diverſifié, c'eſt-à-dire, de paſſer bruſquement dans l'étendue d'un ſeul vers, du dactylique à l'ïambique, de celui-ci au dactylique, ou au péonique, &c.

Après avoir expoſé juſqu'ici en quoi conſiſtoit le rhythme de la muſique vocale des Anciens, il me reſte préſentement à examiner quel étoit celui de leur muſique inſtrumentale. On a tout lieu de préſumer, qu'il étoit preſqu'entierement conforme au premier. Du moins la choſe n'eſt-elle pas douteuſe par rapport à la muſique inſtrumentale, deſtinée à l'accompagnement de la voix. En effet, comme dans cet accompagnement les inſtrumens rendoient, ſon pour ſon, la même mélodie qui étoit chantée, ſoit qu'ils jouaſſent à l'uniſſon, ou à la tierce, ſoit qu'ils fuſſent montés à l'octave, ou à la double octave; ils devoient par conſéquent ſuivre réguliérement le même genre de rhythme. La ſeule différence qu'on y pourroit imaginer, ſeroit l'uſage du *rhythme pointé*, abſolument inconnu dans l'ancienne muſique vocale, quoique fort ordinaire dans la nôtre.

On ſe perſuadera facilement, qu'il étoit impraticable dans la maniere de chanter des Anciens, ſi l'on conſidere que la plus longue valeur de leurs notes étoit la durée de deux temps ſyllabiques, puiſque c'étoit celle de toute ſyllabe longue; au lieu que la note ſur laquelle appuye le rhythme pointé, doit être équivalente à trois de ces temps. Mais on conçoit auſſi que ce même rhythme pouvoit trouver place dans celui dont la

mesure se battoit à deux temps égaux, tel que le dactylique. Il suffisoit pour cela, que tandis que la voix chantoit sur le même ton, la syllabe longue du premier temps de la mesure, & la premiere syllabe bréve du second; l'instrument qui l'accompagnoit, appuyât sur ce même ton pendant un temps & demi sans le répeter, & frappât ensuite le son qui répondoit à la derniere syllabe bréve du second temps : ce qui formoit, comme l'on voit, une sorte de rhythme pointé. La même chose pouvoit arriver dans le rhythme ïambique, ou à deux temps inégaux, en supposant que la voix entonnant la syllabe longue qui formoit le temps le plus long de la mesure, l'instrument frappoit deux fois ce même son ; la premiere, suivant la valeur d'une bréve & demie ; la seconde, suivant celle d'une demi-bréve ; après quoi il faisoit entendre le son de la bréve, qui remplissoit le temps le plus court de la mesure. Du reste si ce rhythme pointé étoit admis dans l'accompagnement des voix, il devoit l'être, à plus forte raison, dans la musique instrumentale, qui étoit indépendante du chant. Mais il faut observer, que tout cela ne roule que sur de simples vrai-semblances, ou sur des possibilités, & n'est confirmé par aucun témoignage de l'antiquité : c'est-à-dire, que je veux bien, par pure libéralité, attribuer aux Anciens, quoique je n'en trouve chez eux aucun vestige, l'usage du rhythme pointé dans leur musique instrumentale, parce qu'il me paroît ne répugner pas absolument à la constitution de leur harmonie.

Comme dans l'ancienne musique les notes s'écrivoient sur chaque syllabe du vers qui devoit être chanté; que la quantité de chacune de ces syllabes étoit parfaitement connue des Musiciens, & que la durée de chaque son devoit toujours s'accommoder à la quantité des syllabes:on auroit pû,à la rigueur, se passer de signes particuliers pour marquer le rhythme ou la mesure du chant. Cependant, pour plus grande facilité,& afin que le Musicien pût voir d'un coup d'œil de quel rhythme il étoit question, l'on avoit soin d'en tracer, pour ainsi dire, le canon ou le modéle à la tête de la piéce de poësie qu'il falloit chanter. Ce canon n'étoit autre chose que les chiffres 1 & 2,

c'eſt-à-dire, l'*alpha* & le *bêta* chez les Grecs, diſpoſés ſuivant l'ordre des bréves & des longues qui compoſoient chaque vers, & partagés ſuivant le nombre de leurs pieds. L'*alpha* ou l'unité marquoit une bréve, parce qu'elle n'a qu'un ſeul temps; & le *bêta* ou le binaire marquoit une longue, parce qu'elle a deux temps. On trouve quelques-uns de ces canons poëtiques ou rhythmiques dans le *Manuël* d'Hépheſtion.

Le rhythme s'appelloit en latin *numerus*, & ce terme, par extenſion, ſe prenoit auſſi pour le chant même aſſujetti à certain nombre ou rhythme, comme il paroît par ce vers de Virgile, *Eclog. IX. verſ. 45.*

Numeros memini, ſi verba tenerem:

ſi je ſçavois les paroles, je me reſſouviens aſſez du chant. Les Romains avoient leurs ſignes pour le rhythme, comme les Grecs avoient les leurs; & ces ſignes ſe nommoient non-ſeulement *numerus*, mais encore *æra*, c'eſt-à-dire, *nombre*, ou la marque du nombre, *numeri nota*, dit Nonius-Marcellus. C'eſt en ce ſens qu'on trouve ce mot dans ce vers de Lucille, *Pag. 74. edit. Sedan.* *Lib. 29. fragm. 30.*

Hæc eſt ratio? perverſa æra? ſumma ſubducta improbè?

c'eſt-à-dire, *appellez-vous cela un compte fait & arrêté? des chiffres brouillés? une ſomme calculée infidélement?* Sextus-Rufus a employé ce terme dans la même ſignification, lorſqu'il dit, *ac morem ſecutus calculonum, qui ingentes ſummas æris brevioribus exprimunt*, &c. *Je ſuiverai la coutume de ces calculateurs, qui expriment de groſſes ſommes par un petit nombre de chiffres.* Quoique ce mot *æra* ne ſe prît originairement parmi les Muſiciens, que pour le nombre ou la meſure du chant; dans la ſuite on en fit le même uſage qu'on avoit fait du mot *numerus*, & l'on ſe ſervit d'*æra* pour déſigner le chant même. *Saumaiſe* eſt perſuadé que d'*æra* pris en cette ſignification, eſt venu le mot françois *air*, (& par conſéquent l'italien *aria*) employés l'un & l'autre pour marquer une piéce de muſique renfermée dans les bornes d'une certaine meſure rhythmique & cadencée. Cette étymologie paroît fort vrai-ſemblable, quoi qu'en diſe *Ménage* dans ſon *Etymologique de la langue françoiſe.*

Sect. 1. Breviar.

In Vopiſc. p. 432. hiſt. Aug. 2° tom. edit. Hackian.

Telle étoit la maniere dont les Anciens marquoient le rhythme, dans leur musique notée. Mais pour le faire mieux sentir dans l'exécution de cette même musique, ils en battoient la mesure de plusieurs façons. La plus ordinaire consistoit dans le mouvement du pied, qui s'élevoit de terre & la frappoit alternativement, selon la mesure de deux temps égaux on inégaux. C'étoit communément la fonction du Maître de musique, appellé μεσόχορος & κορυφαῖος (*Coryphée*) parce qu'il étoit placé au milieu du chœur des Musiciens, & dans une situation élevée, pour être vû & entendu plus facilement de toute la troupe. Ces batteurs de mesure se nommoient en grec ποδόκτυποι & ποδοψόφοι, à cause du bruit de leurs pieds; συντονάριοι, à cause de l'uniformité, ou s'il est permis de parler ainsi, de la *monotonie* du rhythme, qu'ils battoient toujours à deux temps : ils s'appelloient en latin *pedarii*, *podarii*, *pedicularii*. Ils garnissoient leurs pieds le plus souvent de certaines chaussures ou sandales de bois ou de fer, destinées à rendre la percussion rhythmique plus éclàtante, & nommées en grec κρουπέζια, κρούπλα, κρούπετα; en latin *pedicula*, *scabella* ou *scabilla*, à cause qu'ils ressembloient à de petits marche-pieds ou de petites escabelles. Quelquefois ils frappoient sur ces sortes d'escabelles avec le pied garni d'une simple semelle de bois ou de fer, sur quoi l'on peut consulter *Saumaise*, qui croit en trouver quelque autorité chez les Anciens.

Ils battoient la mesure, non-seulement du pied, mais aussi de la main droite, dont ils réunissoient tous les doigts, pour frapper dans le creux de la gauche; & celui qui marquoit ainsi le rhythme, s'appelloit *manu-ductor*. Outre ce claquement de mains & le bruit des sandales, les Anciens avoient encore, pour battre la mesure, celui des coquilles, des écailles d'huitre & des ossemens d'animaux qu'on frappoit l'un contre l'autre, comme on fait aujourd'hui les castagnettes & autres pareils instrumens. C'est ce que les Grecs appelloient κρεμβαλιάζειν, comme le témoigne Hésychius : κρεμβαλιάζειν, dit-il, κοχύλια καὶ ὀστᾶ ἅμα συγκροτοῦντας, εὔρυθμόν τινα ἦχον ἀποτελεῖν τοῖς ὀρχουμένοις. Le Scholiaste d'Aristophane en dit presque autant,

εἰώθασιν

εἰώθασιν, ἀντὶ λύρας, κογχύλια καὶ ὀστράκια κρούοντες εὔρυθμόν τινα ἦχον ἀποτελεῖν τοῖς ὀρχουμένοις.

On employoit au même uſage divers autres inſtrumens bruyans, tels que le tambour, la cymbale, le ſiſtre, &c. La cymbale étoit un inſtrument fait de métal ſonnant, & composé de deux piéces demi-ſphériques, creuſes, garnies chacune de ſa poignée, par laquelle on les tenoit de chaque main, & qui étant frappées l'une contre l'autre du côté de leur cavité, rendoient une eſpéce de tintement, (*tinnitum*) par cette percuſſion. A l'égard du ſiſtre, c'étoit un inſtrument ovale fait d'une lame de métal ſonnant, dont la partie ſupérieure étoit ornée de trois figures; ſçavoir de celle d'un chat à face humaine placée dans le milieu de la tête d'Iſis du côté droit, & de celle de Nephthys du côté gauche. Pluſieurs verges de même métal, terminées en crochet à leurs extrémités, & paſſées par des trous, dont la circonférence de l'inſtrument étoit percée de côté & d'autre, en traverſoient le plus petit diamétre. L'inſtrument avoit dans ſa partie inférieure, une poignée par laquelle on le tenoit à la main; & tout ſon jeu conſiſtoit dans le tintement ou le ſon qu'il rendoit, par la percuſſion des verges de métal, qui, à chaque ſecouſſe qu'on lui donnoit, le frappoient à droit ou à gauche. J'ai dit que la meſure ſe battoit ordinairement à deux temps égaux ou inégaux, ce qui, à la rigueur, ne doit s'entendre que du rhythme général d'une piéce de muſique marqué par le bruit des ſandales, ou par le claquement des mains. Mais les autres inſtrumens rhythmitiques dont je viens de parler, & qui ſervoient principalement à exciter & animer les danſeurs, marquoient la cadence d'une autre maniere; c'eſt-à-dire, que le nombre de leurs percuſſions égaloit, ou même ſurpaſſoit quelquefois celui des divers ſons, qui compoſoient l'air que l'on chantoit ou que l'on jouoit: ce qui arrive auſſi dans notre muſique, lorſque les tambours, les timbales, les tambours de baſque, ou les caſtagnettes accompagnent les voix ou les autres inſtrumens.

J'ai déja obſervé que les Anciens regardoient le rhythme comme ce qui donnoit l'ame à leur muſique; & c'eſt de-là

principalement qu'elle empruntoit la vertu d'exciter si vivement tant de passions différentes. En effet, le rhythme avoit diverses propriétés à cet égard, suivant la maniere dont il débutoit, suivant la différente proportion de ses deux parties, suivant la nature des syllabes qui y répondoient, suivant qu'il étoit ou simple, ou composé. Les rhythmes, qui commençoient par un frappé, étoient plus doux & plus tranquilles; ceux au contraire qui commençoient par un levé, marquoient plus de trouble & d'agitation. Les rhythmes pleins, c'est-à-dire, qui étoient toujours accompagnés du chant, avoient plus de noblesse : ceux dont un temps portoit à vuide, comme dans les vers *catalectiques*, desquels j'ai parlé plus haut, avoient plus de simplicité, sur-tout ceux dont le vuide ne tenoit lieu que d'une syllabe bréve. Le rhythme en proportion égale étoit plus gracieux; le rhythme en proportion *sesquialtère* sembloit plus propre à émouvoir; & celui dont la proportion étoit double, tenoit comme le milieu entre les deux autres. Parmi les rhythmes à deux temps égaux, ceux qui ne rouloient que sur des bréves, étoient vifs, impétueux, & propres à ces danses guerrieres appellées *Pyrrhiques*, où les danseurs étoient armés: les rhythmes, dont la marche suivoit celle des pieds poëtiques composés de syllabes longues, étoient plus graves, plus sérieux, & convenoient aux hymnes qui se chantoient en l'honneur des Dieux, dans les fêtes & dans les sacrifices : ceux qui résultoient d'un mêlange de bréves & de longues, participoient aux qualités des deux autres espéces. Entre les rhythmes où régnoit la proportion double, l'iambique & le trochaïque avoient plus de feu & plus de vivacité, ce qui les rendoit convenables à certaines danses: ceux dont le temps le plus court répondoit à deux syllabes longues (& qui s'appelloient ὄρθιοι & σήμαντοι) avoient beaucoup de dignité. Les rhythmes composés passoient pour être beaucoup plus pathétiques que les simples; & parmi ceux-là, les rhythmes qui demeuroient dans le même genre, remuoient beaucoup moins les passions, que ceux qui passoient d'un genre à un autre. Quant au mouvement ou à la marche du rhythme,

confidérée dans toute l'étendue d'un air ou d'une piéce de mufique, il eft facile de juger quels effets pouvoient produire la vîteffe & la lenteur de ce mouvement.

On trouve un dénombrement exact de toutes les propriétés du rhythme dans Ariftide-Quintilien; & c'eft de-là que j'ai tiré celles que je viens de rapporter. Du refte, ce Muficien Grec, dans la vûe de montrer combien font réelles & fondées dans la nature même ces fortes de propriétés, en fait un parallele avec celles qu'ont les diverfes allûres ou démarches des hommes, pour caractérifer & peindre en quelque maniere leurs différentes mœurs. Il prétend, par exemple, que la démarche qui répond au rhythme fpondaïque, eft un figne de modération & de fermeté d'ame : que celle qui va par trochées ou par péons, marque plus de feu & plus de vivacité : que celle dont le rhythme fuit le pyrrhique, annonce quelque chofe de bas & d'*ignoble :* que celle où l'inégalité fe trouve jointe à la vîteffe, indique le déréglement & la diffolution : qu'enfin une démarche qui réfulte du mêlange de toutes ces efpéces, eft la démarche d'un extravagant. *Lib. 2. p. 97. edit. Meibom.*

Voilà tout ce que j'ai pû recueillir de la lecture des Anciens touchant la nature, les différences & le propriétés de leur rhythme mufical. Il s'agit préfentement d'examiner ce que le nôtre a de commun avec le leur, & ce qu'il peut avoir de particulier. Nous ne le connoiffons plus fous fon ancien nom, qui en changeant de genre, & avec quelque adouciffement dans la prononciation, s'employe uniquement pour défigner la cadence finale de nos vers, c'eft-à-dire, cette forte de confonance qui fe trouve entre les dernieres fyllabes de deux ou d'un plus grand nombre de ces mêmes vers; car c'eft ce que nous appellons aujourd'hui la *Rime :* au lieu que la proportion qui regne entre les diverfes parties d'un chant, fe nomme *mefure, cadence, mouvement.* Commençons par la mefure qui regle la mufique vocale.

Cette mefure n'eft que de deux efpéces, à deux & à trois temps égaux. Cette derniere peut fe battre à deux temps inégaux, & revient par conféquent au rhythme en proportion

double des Anciens. Mais pour le rhythme en proportion *sesquialtére*, il est absolument inusité parmi nous. Car, quoiqu'à la rigueur ce rhythme soit composé de deux autres, dont l'un est à deux temps égaux, équivalens à un pyrrhique ou à deux bréves, l'autre à deux temps inégaux, équivalens à un trochée ou à quelque autre pied de même valeur, c'est-à-dire, à trois bréves ; ce qui pourroit s'exprimer par notre mesure à 2 & à 3 temps : cependant le génie de notre musique ne comporte pas que d'une mesure à 3 temps légers, on passe subitement à une autre mesure battue à 2 temps de même vîtesse, pour revenir brusquement à la premiere sorte de mesure, & ainsi alternativement;& je doute fort que nos oreilles pussent s'accoutumer à une telle bizarerrie de mouvement ou de cadence. Il faut demeurer d'accord que c'est un rhythme de moins dans notre musique ; mais en récompense nous avons notre *mesure pointée*, absolument inconnue dans l'ancienne musique vocale, ainsi que je l'ai déja observé plus haut. D'un autre côté, notre poësie n'étant presque assujettie qu'au nombre de syllabes, & nullement à la quantité qui les rend longues ou bréves, si ce n'est à la fin des vers, où *Hercule*, par exemple, rime mal avec *brûle*, *Princesse* avec *presse*, &c. à cause du vice de quantité : cela introduit encore, dans notre chant, quelques singularités qui le distingue de celui des Anciens.

Mais quoique notre poësie ne se mesure point suivant les longues & les bréves, cela n'empêche pas que le chant ne doive faire sentir exactement, par la durée des sons, la quantité de chaque syllabe ; & c'est ignorance ou négligence au Musicien d'en violer les regles. Il est vrai que cette quantité ne s'évalue pas dans notre langue aussi scrupuleusement que dans les langues grecque & latine, où une syllabe bréve répond toujours à un temps, & une syllabe longue à deux. En françois, sut-tout par rapport au chant, les bréves & les longues peuvent avoir une plus grande latitude (s'il est permis de s'exprimer ainsi) c'est-à-dire, qu'une bréve répondra quelquefois à deux temps de ceux des Anciens ; une longue à 3 ou à 4. Mais quelque liberté que se donne là-dessus le Musicien,

il doit si bien ménager la durée des sons, les uns à l'égard des autres, qu'il fasse toujours appercevoir la différence qui distingue une syllabe longue d'avec une bréve : & quiconque se dispense de cette régularité doit passer pour mauvais Musicien. D'ailleurs, notre langue, comme les anciennes, a ses syllabes douteuses; & c'est une circonstance dont le compositeur peut encore tirer ses avantages. De plus, il a recours, dans le besoin, à ses pauses & à ses soupirs, qui remplissent les vuides que le chant laisse dans la mesure, pour ne point allonger mal à propos une syllabe naturellement bréve, ou pour ne point donner trop d'étendue à la prononciation d'une syllabe, quoique longue de sa nature.

Il est surprenant, après cela, qu'*Isaac Vossius* ait osé avancer, *p. 77.*
que le chant moderne est tout-à-fait semblable à celui qui étoit en usage dans les premiers siécles du monde avant qu'on eût établi les loix de la poësie, c'est-à-dire, à un chant sans rhythmes & sans regles, *absque rhythmo*, dit-il, *& prorsus inconditum.* Il faut n'avoir presque nulle idée de notre musique pour en porter un pareil jugement; & l'on n'est guères excusable de juger des choses dont on a si peu de connoissance. Il confirme son incompétence en ce genre par cette autre proposition : que la musique d'aujourd'hui est incapable d'expri- *p. 130.*
mer aucuns pieds rhythmiques, si ce n'est le tribraque & le spondée, dont celui-ci marque notre mesure à 2 temps, & l'autre celle de 3 temps. Comme si le dactyle, l'anapeste, le procéleusmatique, l'amphibraque, en un mot, tous les pieds composés de 4 temps syllabiques, & même le pyrrhique formé de deux bréves, n'étoient pas, aussi bien que le spondée, du ressort de notre rhythme à 2 temps; & que l'iambe, le trochée, le molosse, &c. ne battissent pas à 3 temps, ou à 2 temps inégaux, aussi bien que le tribraque.

Vossius ne paroît pas mieux informé du caractère de la langue françoise, que de celui de notre musique, lorsqu'il observe, comme une chose des plus remarquables, qu'en françois il ne *p. 55.*
se trouve aucun mot de trois syllabes qui réponde à un dactyle : *In linguâ gallicâ*, dit-il, *illud imprimis notatu dignum, quod nul-*

lum in hac vocabulum trisyllabum reperiatur, quod dactylum conſtituat. Rien n'eſt plus mal fondé qu'une tel propoſition, & rien ne prouve mieux à quel point il ignoroit la langue françoiſe, puiſque dans l'étendue d'une page de ce diſcours, on raſſembleroit grand nombre de mots triſyllabes, qui ſont de véritables dactyles, tels que *fermeté*, *quantité*, *conſéquent*, *exprimer*, *ancien*, *bruſquement*, *ſurprenant*, &c.

Notre meſure déja diverſifiée par le nombre de ſes temps, comme nous venons de voir, reçoit encore d'autres variétés par rapport à ſes divers mouvemens, c'eſt-à-dire, par rapport à la vîteſſe ou à la lenteur de ſa marche. En effet les 2 ou les 3 temps de chaque ſorte de meſure, peuvent ſe battre ou gravement, ou légérement, ou très-vîte. Du mêlange ou de la combinaiſon de ces différens dégrés de vîteſſe, & des différentes eſpéces de meſures, naiſſent dans le mouvement quantité d'autres diverſités, qui ſont très-propres à remuer les paſſions, & dont nous faiſons principalement uſage dans le récitatif;
p. 86. en quoi nous ne le cédons nullement aux Anciens. *Voſſius* a donc grand tort d'aſſûrer, que notre muſique eſt tellement deſtituée de variété dans ſon rhythme & dans ſa meſure, qu'on peut dire qu'elle eſt par-tout de même couleur & de même goût par ſon uniformité : *adeòque temporum varietate deſtituitur hujus ætatis muſica, ut verè de eâ dici poſſit, unius propemodùm eam eſſe coloris & ſaporis.*

p. 59. Si on veut l'en croire, c'eſt uniquement parce que nous ignorons ou que nous négligeons l'art du rhythme, que la
p. 78. muſique, parmi nous, a perdu ce pouvoir merveilleux qu'elle avoit il y a plus de mille ans, d'exciter ſi vivement les paſſions; & ſi quelques-uns de nos airs produiſent encore aujourd'hui quelque effet de cette nature, c'eſt plûtôt en vertu des paroles que par la force du rhythme & du chant. Mais il oublie bien-
p. 123. 126. tôt ce qu'il vient d'avancer ici lorſqu'il déclare plus bas, que notre muſique vocale n'agit que peu ou point ſur le cœur, en vertu des paroles qui s'y chantent, parce que le tour de notre chant eſt tel, que l'auditeur perd plus de la moitié de ces paroles, à cauſe qu'elles ſont mal prononcées & mal articulées

par le Muficien:de maniere qu'après l'avoir écouté attentivement, on eft fouvent obligé de lui faire réciter les vers qu'il vient de chanter. Sur ce pied-là, cette mufique vocale ne tire donc point des paroles fur lefquelles on l'a compofée, ce qu'elle peut avoir de pathétique ; mais elle ne l'emprunte que du rhythme & du chant : ce qui eft la contradictoire de la premiere propofition de *Voffius*, que nous avons rapportée d'abord. Mais il la détruit encore, cette propofition, en foutenant dans un autre endroit, que le rhythme feul, fans le fecours des paroles ni de l'harmonie, eft capable d'agiter l'ame, comme on le voit dans le jeu du tambour, de la tymbale, & d'autres femblables inftrumens; & c'eft ce que l'expérience juftifie parmi nous: d'où il il s'enfuit, que nous n'ignorons pas l'art du rhythme au point que *Voffius* voudroit le perfuader, & que nous le mettons en œuvre, du moins par rapport à ces fortes d'inftrumens bruyans. Or le rhythme, ou la mefure de ceux-ci, eft précifément la même que celle qui regle toute notre mufique, tant vocale qu'inftrumentale, & par conféquent elle doit produire de part & d'autre à peu près les mêmes effets fur les paffions. Ce n'eft pas le feul endroit du traité de *Voffius* dont il s'agit, où ce critique tombe en contradiction avec lui-même.

P. 132.

Il y a plus, on auroit tout lieu de préfumer, que bien loin d'avoir fuffifament approfondi fa matiere, il n'auroit fait que l'effleurer; & qu'il étoit prefque auffi fuperficiel dans la connoiffance de l'ancienne mufique, qu'il paroît l'être dans la théorie & dans la pratique de la nôtre. Car de quel droit peut-il nous reprocher de n'employer dans notre rhythme ni la véritable proportion double, ni la *fefquialtére*, ni l'*épitrite*, ni celles de 4 à 5, & de 5 à 6, &c. pendant qu'il eft certain (comme je l'ai fait voir plus haut) que l'ancien rhythme mufical n'admettoit d'autres proportions que la double, la *fefquialtere*, & rarement l'*épitrite*, ou de 3 à 4. Je paffe fous filence plufieurs autres articles de la Differtation de *Voffius*, dans lefquels cet Auteur prend également le change, & fe contredit en parlant de la mélodie & de la fymphonie des Anciens. Quelque facile qu'il me fût de réfuter fes erreurs fur ces deux points,

P. 86.

conformément aux principes que j'ai posés ailleurs; je ne pourrois m'engager ici dans une pareille discussion sans trop m'écarter de mon principal sujet, qui est le seul rhythme.

Pour en terminer l'examen, il ne me reste plus qu'à dire un mot de la mesure que nous suivons dans notre musique purement instrumentale, que je qualifie ainsi, pour la distinguer de celle qui sert d'accompagnement à la vocale. Cette mesure n'est presque en rien différente de celle qui conduit l'autre espéce de musique, si ce n'est qu'on lui donne ordinairement plus de vivacité dans sa marche. Mais elle a cela de particulier, que non-seulement elle est capable de réveiller différentes passions dans l'ame des auditeurs; mais que, par la volubilité & la cadence de ses mouvemens, elle vient à bout de peindre à leur imagination des phénomenes physiques, tels qu'une tempête, la fougue & l'impétuosité des vents, le brillant des éclairs, le bruit du tonnerre & le fracas de la foudre, un tremblement de terre, le murmure des eaux, & même certaines actions humaines, comme des combats, des enlevemens, des assauts, &c. Quelque bonne opinion que j'aye du rhythme des Anciens, je doute fort qu'ils l'ayent porté jusqu'à ce dégré d'expression dans leur musique instrumentale. Mais je suis persuadé en même temps, que pour leur musique vocale, l'attention scrupuleuse qu'ils avoient à la quantité des syllabes, en rendoit le rhythme plus parfait & plus régulier, que le nôtre, qui néanmoins, à cet égard, se perfectionne tous les jours de plus en plus, & par le soin que prendront nos Musiciens d'étudier exactement la prononciation de leur propre langue, atteindra bientôt à la perfection si vantée dans le rhythme de l'ancienne musique.



DISSERTATION SUR LA MÉLOPÉE DE L'ANCIENNE MUSIQUE.

Par M. BURETTE.

LEs Grecs appelloient *Mélopée* cette partie de l'ancienne musique, qui enseignoit l'art de composer un chant, (μέλος) dont l'exécution recevoit le nom de *Mélodie*. Un chant n'est que l'assemblage de plusieurs sons harmonieux, qui se succédent les uns aux autres, suivant certaines regles, & qui forment une modulation plus ou moins agréable, plus ou moins touchante. C'est l'observation scrupuleuse des préceptes, qui rend cette modulation réguliere; mais ce qu'elle a de gracieux & de pathétique, elle l'emprunte du génie plus ou moins heureux du compositeur. Ce génie, loin de s'assujettir trop servilement aux regles, acquiert le droit de les violer en certaines occasions: & c'est quelquefois à ces sortes de licences que les chants sont redevables de leurs plus grandes beautés. Pour se former donc une idée juste de l'ancienne Mélopée, il y a deux points à examiner, dont l'un, qui en est proprement la théorie, comprend tous les préceptes que nous ont laissés les Musiciens de l'antiquité sur la composition d'un chant; l'autre, qui regarde la pratique de cet art, doit nous faire connoître ce que ces préceptes, secondés de l'esprit & du goût de l'artisan, étoient capables de produire. 12 de Novembre 1720.

Il ne sera pas fort mal-aisé de remplir la premiere partie de ce projet. Il suffit pour cela de parcourir les divers traités grecs ou latins concernant l'ancienne harmonie: mais il ne sera pas facile de satisfaire au second article. Car il faudroit, pour s'en acquitter, exposer aux yeux, & ensuite au jugement de l'oreille, quelque chant ou quelqu'air noté, échappé du

naufrage de tant de manuscrits anciens qui se sont perdus, & accompagné de paroles grecques ou latines, sur lesquelles on l'auroit anciennement composé. Or quelle apparence que nous puissions trouver de quoi contenter pleinement en ce genre notre curiosité ? Voyons d'abord en quoi consistoient les regles de l'ancienne Mélopée.

De la Théorie de l'ancienne Mélopée.

I. Ces regles supposoient en premier lieu, dans le compositeur, une parfaite connoissance des autres parties de la musique; c'est-à-dire, de tout ce qui concernoit les sons en général, les intervalles, les genres, les systêmes ou accords, les tons ou modes, & les *nuances* ou changemens. Et effet, c'étoit de l'usage ingénieux que le Musicien sçavoit faire de ces différentes parties, que la Mélopée tiroit toute sa richesse & toute sa variété.

Des Sons.

1°. Pour commencer par les *sons*, l'ancienne musique en avoit jusqu'à treize différens dans l'étendue de son grand systême composé de deux octaves. Ces treize sons répondoient à ceux dont voici les noms : *si*, *si-diése*, *ut*, *ut-diése*, *ré*, *mi*, *mi-diése*, *fa*, *fa-diése*, *sol*, *la*, *la-diése*, *si-bé-mol* : où il faut observer que les trois sons que je nomme *si-diése*, *mi-diése* & *la-diése*, n'étoient distans du *si*, du *mi*, & du *la*, que d'un quart de ton chacun, & qu'ils sont par conséquent inusités dans notre musique ordinaire, quoiqu'à la rigueur ils pussent s'y pratiquer sur certains instrumens montés exprès, & par certaines voix qui en auroient contracté l'habitude.

Des intervalles.

2°. On voit par-là, que ces treize sons étoient séparés ou distingués l'un de l'autre par douze intervalles, dont les deux premiers étoient chacun d'un diése ou quart de ton, (car c'est en cette signification que les Anciens prenoient ce mot *diése* :) les deux suivans étoient chacun d'un demi-ton, ou d'un de nos diéses modernes; le cinquiéme intervalle étoit d'un ton, le sixiéme & le septiéme chacun d'un quart de ton, les deux suivans chacun d'un demi-ton, le dixiéme d'un ton, & les deux derniers chacun d'un quart de ton.

Des Genres.

3°. Tous ces sons trouvoient leur place dans la Mélopée; mais d'ordinaire on ne les employoit pas toujours indifférem-

ment dans la composition d'un seul air. La raison en étoit, que l'ancienne musique ayant trois *genres* d'harmonie ou de modulation, l'enharmonique, le chromatique & le diatonique, il y avoit quelques-uns de ces sons qui étoient communs aux trois genres, & quelques autres qui étoient particuliers à chacun de ces genres, & qui les caractérisoient. C'est-à-dire, que le *si*, l'*ut*, le *mi*, le *fa*, le *la*, le *si-bé-mol* & le *ré* se rencontroient dans tous les genres: au lieu que le *si-diése*, le *mi-diése*, & le *la-diése* n'entroient que dans l'enharmonique; l'*ut-diése* & le *fa-diése*, que dans le chromatique; le *sol*, que dans le diatonique. Il s'ensuit de-là, que le dernier de ces genres ne rouloient que sur huit sons; que le chromatique en parcouroit neuf, & l'enharmonique dix: mais que les intervalles qui distinguoient ces sons, étoient différens dans les trois genres. En effet, dans le genre enharmonique, la modulation procédoit trois fois de suite par deux quarts de ton consécutifs, puis une tierce majeure ou deux tons en cet ordre; *si, si-diése, ut, mi, mi-diése, fa, la, la-diése, si-bé-mol, ré*: dans le chromatique l'intonation se conduisoit aussi trois fois de suite par deux demi-tons consécutifs, puis une tierce mineure ou un ton & demi; *si, ut, ut-diése, mi, fa, fa-diése, la, si-bé-mol, si, ré*: enfin, dans le diatonique, la voix montoit encore trois fois de suite d'un demi ton, puis de deux tons l'un après l'autre; *si, ut, ré, mi, fa, sol, la, si-bé-mol, ut, ré*.

Il faudroit observer ici, que pour l'arrangement de ces sons dans les trois genres, je suppose que les trois premiers tétracordes du grand systême soient conjoints entr'eux, c'est-à-dire, unis l'un à l'autre par un son commun, qui soit le plus aigu du tétracorde le plus grave, & qui soit en même temps le son le plus grave du tétracorde qui suit en montant. J'observerai de plus, que le genre diatonique est le seul qui soit en usage aujourd'hui, avec cette circonstance néanmoins, que nous y avons mêlé quesque chose du chromatique, en y introduisant, outre les deux demi-tons de celui-ci (*ut-diése*, & *fa-diése*) deux autres demi-tons inconnus aux Anciens, sçavoir, *sol-diése* & *mi-bé-mol*.

J'ai dit que pour l'ordinaire, la Mélopée n'employoit pas tous les sons indifféremment dans la composition d'un seul air, parce que cela souffroit quelqu'exception : le Musicien, non-seulement passant quelquefois dans l'étendue d'un même chant, d'un genre à un autre; mais de plus, faisant un mélange des différentes modulations particulieres à chacun de ces genres. C'est de quoi j'ai * *Euclide* pour garant.

* *Introd. Harmon. pag. 9. & 10. edit. Meibom.*

Des Systêmes.

4°. Les divers sons dont j'ai parlé, comparés l'un avec l'autre, formoient ce que les Anciens appelloient *systêmes*, & ce que nous nommons *accords*. Ces accords étoient de deux sortes, consonans & dissonans. L'ancienne musique n'admettoit que six consonances, comprises dans l'étendue de deux octaves : & c'étoit le plus grand systême d'harmonie qu'elle mît ordinairement en usage. Ces consonances étoient la quarte, la quinte, l'octave, la quarte par-dessus l'octave ou la onziéme, la quinte par-dessus l'octave ou la douziéme, la double octave ou la quinziéme. Tous les accords, différens de ceux que je viens de specifier, passoient chez les Anciens pour autant de dissonances, sans en excepter ni la tierce, ni la sixte, soit majeures, soit mineures, ni leurs répliques. Parmi ces dissonances, celles qui étoient reçûes dans le chant ou la modulation, s'appelloient en grec, (ainsi que les consonances mêmes) ἐμμελεῖαι *concinnitates ;* nom par lequel on désignoit quelque sorte d'agrément ou de convenance capable de plaire à l'oreille; mais qui ne flattoit jamais si parfaitement que les véritables consonances.

On traitoit dans l'ancienne musique la matiere des systêmes ou accords, beaucoup moins par rapport à la symphonie, qui n'en faisoit qu'un usage très borné, comme je l'ai fait voir ailleurs, que par rapport à la simple Mélopée. Car, quoique dans celle-ci, les deux sons qui formoient ces accords, ne se fissent point entendre l'un avec l'autre, mais seulement l'un après l'autre; ils ne laissoient pas de faire, sur l'organe de l'ouye, une impression plus ou moins agréable, suivant que ces accords s'éloignoient plus ou moins de la consonance. C'est ce qui a fait dire au Musicien * *Aristoxéne*, que *l'intelligence de la*

* *Elem. Harm. lib. I. p. 38. & 39. edit. Meib.*

musique consistoit dans le sentiment & la mémoire : qu'il falloit sentir les sons qui frappoient actuellement l'oreille, & se ressouvenir de ceux qui l'avoient frappée auparavant, afin de pouvoir comparer les uns avec les autres; qu'*autrement il étoit impossible de suivre un chant ou une modulation.* En effet, le rapport qui se trouve entre les divers sons qui la composent, fait une espéce de concert successif, (s'il est permis de parler ainsi,) où l'on apperçoit les consonances & les dissonances, presqu'aussi distinctement que dans une véritable symphonie.

De ces systêmes ou accords particuliers résultoit le systême général, ou le grand systême de l'ancienne musique, lequel, dans chacun des trois genres marqués plus haut, embrassoit ordinairement seize sons renfermés dans l'étendue de quatre tétracordes, (trois *conjoints* & un *disjoint*,) & d'un ton de plus; ou, si l'on veut, dans l'étendue de deux octaves. Le grand systême, à la rigueur, n'étoit composé que de quinze sons. Mais comme la *disjonction* du tétracorde se faisoit, tantôt au milieu du systême, c'est-à-dire, entre le second & le troisiéme tétracorde, tantôt entre le troisiéme & le quatriéme : il arrivoit de-là, qu'au premier cas, après le son *la*, le plus aigu du second tétracorde suivoit en montant le son *si*; au lieu que dans le second cas, après ce même son *la*, qui étoit tout ensemble le plus aigu du second tétracorde, & le plus grave du troisiéme, suivoit le son *si-bé-mol*. D'où il paroît, que dans chacun de ces deux cas, quoique le systême entier ne renfermât que quinze sons, on peut dire cependant, que le systême en général, ou considéré par rapport à ces deux divers cas, contenoit seize sons, à cause que dans l'un se trouvoit le *si* naturel, & dans l'autre le *si-bé-mol*.

Ces seize sons étoient désignés par dix-huit noms différens, qu'on peut voir chez les Musiciens Grecs ou Latins, & qui exprimoient la situation de chacune des dix-huit cordes de l'instrument destiné à représenter le systême entier de l'harmonie. Le nombre des dénominations surpassoit de deux celui des sons; parce que dans le premier les deux cas de *disjonction* dont je viens de parler, l'*ut* & le *ré* étant les deux derniers

ſons du troiſiéme tétracorde, & n'en étant que les deux ſons moyens dans le ſecond cas; on leur donnoit à chacun deux noms, qui marquoient ces diverſes circonſtances. Si ces dix-huit noms différens cauſoient dans l'ancienne muſique un embarras qui ne ſe rencontre point dans la nôtre, où la dénomination des ſons eſt plus ſimple ou plus abrégée, ſe réduiſant au nombre de ſept monoſyllabes : on peut dire que d'un autre côté cette multiplication de noms avoit cet avantage, qu'en ôtant toute équivoque, elle donnoit au Muſicien la facilité de dicter à un autre toutes ſortes d'airs, ſans être obligé de les lui chanter; ce qui ne ſeroit guères praticable dans la muſique moderne, à cauſe qu'un même nom ſignifie quelquefois quatre ou cinq ſons différens.

Des Modes. 5°. Des neuf premiers ſons du grand ſyſtême diatonique, (à compter de bas en haut,) chacun pouvoit être conſidéré comme le ſon le plus grave d'un nouveau ſyſtême de pareille étendue; & à cet égard chacun de ces neuf ſons recevoit le nom de *ton* ou *mode*, (τρόπος;) ce qui produiſoit déja neuf tons ou modes différens. Mais comme les intervalles qui diſtinguoient ces modes ſe trouvoient inégaux, les uns étant d'un ton, les autres d'un demi-ton : en égalant tous ces intervalles, c'eſt-à-dire, en les faiſant tous d'un demi-ton, & regardant chacun des nouveaux ſons qui réſultoient de cette diviſion, comme le ſon le plus bas d'un ſyſtême entier; on pouvoit par-là multiplier les modes juſqu'au nombre de quinze, puiſqu'alors la neuviéme étoit partagée en quatorze demi-tons.

Le nombre des modes s'eſt accru à proportion du progrès qu'a fait le ſyſtême de l'harmonie en ſe perfectionnant. D'abord ce ſyſtême étant reſſerré dans les bornes étroites du tétracorde, du pentacorde, de l'heptacorde, de l'octacorde, &c. la muſique ne reconnoiſſoit que trois modes, qui étoient à un ton de diſtance l'un de l'autre. Le plus grave des trois s'appelloit le *Dorien*; le plus aigu étoit le *Lydien*; le *Phrygien* tenoit le milieu entre les deux précédens, enſorte que le mode *Dorien* & le *Lydien* comprenoient entr'eux l'intervalle de deux

tons ou d'une tierce majeure. En partageant cet intervalle par demi-tons, on fit place aux autres modes, l'*Ionien* & l'*Eolien*, dont le premier fut inféré entre le *Dorien* & le *Phrygien*, le fecond, entre le *Phrygien* & le *Lydien*.

Dans la fuite, le fyftême harmonique ayant fait de nouvelles acquifitions, en haut & en bas, ou du côté de l'aigu & du grave, les Muficiens établirent, de part & d'autre, de nouveaux modes, qui tiroient leurs dénominations des cinq premiers, en y joignant la prépofition ὑπὲρ, *fur*, pour ceux d'en-haut, & la prépofition ὑπὸ, *fous*, pour ceux d'en-bas. Ainfi le mode *Lydien* étoit fuivi de l'*hyperdorien*, de l'*hyperïonien*, de l'*hyperphrygien*, de l'*hyperéolien*, & de l'*hyperlydien*, en montant; & après le mode *Dorien*, venoient l'*hypolydien*, l'*hypoéolien*, l'*hypophrygien*, l'*hypoïonien*, & l'*hypodorien*, en defcendant. On trouve le dénombrement de ces quinze modes dans *Alypius*, Muficien Grec. *Ariftoxéne*, au rapport d'*Euclide*, n'admettoit que treize de ces modes, fupprimant les deux plus élevés, fçavoir l'*hyperéolien* & l'*hyperlydien*.

Enfin, *Ptolomée* les réduifoit à fept, qui étoient l'*hypodorien*, l'*hypophrygien*, l'*hypolydien*, le *Dorien*, le *Phrygien*, le *Lydien*, & le *mixolydien* ou *l'hyperdorien*. Il en alléguoit pour raifon, qu'on n'avoit pas introduit l'ufage des modes, dans le feul deffein de varier les chants felon le grave & l'aigu, auquel cas on pourroit les multiplier fort au-delà du nombre de quinze, tant par l'étendue de la voix humaine, & l'extrême divifibilité de fes tons, que par le moyen des inftrumens de mufique; mais qu'en cela on avoit eû particulierement en vûe, de faciliter, dans la fuite du chant, le paffage d'un mode à un autre: que par conféquent il falloit prendre garde que ce paffage fe fît de la maniere la plus agréable à l'oreille, c'eft-à-dire, plûtôt par les confonances, telles que la quarte & la quinte, que par les intervalles d'un demi-ton ou d'un ton: qu'ainfi on devoit renfermer, dans l'efpace d'une octave, tous les modes, dont le *Dorien* devoit occuper comme le centre, les fix autres étant difpofés de façon, que le *myxolydien* fût d'une quarte plus haut que le *Dorien*; l'*hypolydien*, d'une quinte plus

bas que le *mixolydien*; le *Lydien*, d'une quarte plus haut que l'*hypolydien ;* l'*hypodorien*, d'une quarte plus bas que le *Dorien ;* le *Phrygien*, d'une quinte plus haut que l'*hypodorien;* & l'*hypophrygien*, d'une quarte plus bas que le *Phrygien*. D'où il paroît, qu'à compter de l'*hypodorien*, qui eſt le mode le plus bas, il y a de celui-ci à l'*hypophrygien*, l'intervalle d'un ton; de l'*hypophrygien* à l'*hypolydien*, un autre ton; de l'*hypolydien* au *Dorien*, un demi-ton ; ce dernier au *Phrygien*, un ton; du *Phrygien* au *Lydien*, encore un ton ; & du *Lydien* au *mixolydien*, un demi-ton; ce qui fait l'étendue d'une ſeptiéme. *Ptolomée* prétendoit donc, que ces ſept modes ſuffiſoient, puiſqu'on ne pouvoit en placer un plus grand nombre dans le ſyſtême d'une octave, toutes les cordes qui la compoſoient ſe trouvant employées. Ce ſont ces ſept modes de *Ptolomée*, qui, en y joignant l'*hypomixolydien*, font aujourd'hui les huit tons de notre *plain-chant*.

Mais nos Muſiciens modernes en comptent juſqu'à douze, diſtans l'un de l'autre d'un demi-ton, & compris dans l'eſpace d'une octave. C'eſt le ſeul dénombrement exact, & qui ne laiſſe rien à ſouhaiter ſur l'article des tons ou modes; tous ceux qu'on pourroit y ajoûter, & les trois, que les Anciens avoient par-delà n'en étant que des répétitions.

Telle étoit la notion la plus ordinaire qu'on avoit des tons ou des modes dans l'ancienne muſique, en tant qu'on les regardoit comme ne différant entr'eux que du grave à l'aigu. Mais ils avoient, outre cela, d'autres différences qui les caractériſoient encore plus particuliérement. Elles ſe tiroient du genre de poëſie qu'on mettoit en muſique ; de l'eſpéce d'inſtrument ſur lequel on exécutoit les airs ; du rhythme ou de la cadence qu'on y obſervoit; de l'uſage où étoient certains chants parmi certaines nations : & c'eſt de cette derniere circonſtance que ſont venus originairement les noms des modes principaux, tels que le *Dorien*, le *Phrygien*, le *Lydien*, l'*Ionien* & l'*Eolien*.

Des Muances.

6°. Il ne me reſte plus qu'à examiner en peu de mots ce qui concernoit la ſixiéme partie de la théorie harmonique des Anciens. C'étoit celle où l'on traitoit des *Muances*, (μεταβολαὶ) c'eſt-à-dire,

c'est-à-dire, des changemens qui pouvoient arriver dans la suite d'un chant ou d'une modulation. Ces changemens étoient de quatre sortes; dans le genre, dans le systéme, dans le ton ou mode, & dans la Mélopée : 1°. dans le genre, lorsque le chant passoit d'un genre à un autre, du chromatique, par exemple, au diatonique ou à l'enharmonique, & réciproquement : 2°. dans le systéme, lorsque la modulation sortoit d'un tétracorde conjoint, c'est-à-dire, uni à son voisin par un son commun, pour entrer dans un tétracorde disjoint, ou séparé de son voisin par l'intervalle d'un ton, & au contraire : 3°. dans le mode, lorsqu'après avoir chanté une partie de quelque air sur le ton *Dorien* par exemple, on en chantoit une autre partie sur le *Lydien* ou sur le *Phrygien*, &c : 4°. enfin dans la Mélopée, lorsqu'on passoit d'un chant grave, sérieux, magnifique, à un chant gai, enjoué, impétueux, &c. Les trois premieres espéces de *muances* ne se pratiquoient que dans l'étendue d'une octave, à commencer par un quart de ton ou diése : & les unes se faisoient par des intervalles consonans, les autres par des intervalles dissonans; ce qui leur donnoit plus ou moins d'agrément, ou de ce que les Grecs appelloient ἐμμέλεια, & les Latins *concinnitas*.

Euclid. introduct. Harm. p. 20. & 21. edit. Meib.

7°. Tous ces préceptes généraux touchant les six premieres parties de l'ancienne musique, conduisoient naturellement à la derniere ou à la *Melopée*, pour laquelle ils étoient uniquement établis. Cette Mélopée avoit ses regles particulieres, dont je dois présentement rendre compte. Tout air devoit être composé dans un certain genre, c'est-à-dire, qu'on devoit appercevoir, dans l'arrangement de ses sons, le caractère de l'un des trois genres, enharmonique, chromatique & diatonique. Il paroît par le témoignage de la plûpart des Musiciens Grecs, que les deux premiers genres étoient fort négligés de leur temps, & presqu'abandonnés; en sorte que la Mélopée ne rouloit plus que sur le seul genre diatonique. Il falloit, en second lieu, qu'un chant fût composé sur un certain mode; c'est-à-dire, qu'il fût renfermé dans l'étendue de l'un des quinze systêmes spécifiés plus haut. Quant à la suite ou l'ordre des sons qui

De la Melopée.

De ses regles.

Article 5.

Introduct. Harm. p. 22. edit. Meib.

composoient un air, cela se réduisoit, en général à quatre espéces d'intonations ou de modulations, selon *Euclide*. Car, 1°, ou les sons se suivoient par dégrés conjoints, soit en montant, soit en descendant, ce qui s'appelloit ἀγωγὴ; comme lorsqu'on chante *ré, mi, fa, sol, la : la, sol, fa, mi, ré :* 2°, ou ils se suivoient par dégrés, soit conjoints, soit disjoints, entrelacés les uns avec les autres, en montant & en descendant alternativement, ce qui se nommoit πλοκὴ, *entrelacement ;* comme dans ce chant, *ré, fa, mi, sol, fa, la, mi, sol, ré :* 3°, ou l'on rebattoit plusieurs fois de suite un même ton, ce qui s'appelloit πεττεία; comme en chantant, *ré, ré, ré, fa, mi, mi, mi, sol, fa, fa, fa, ré, la :* 4°, ou enfin la voix se soutenoit pendant quelque temps sur le même ton, en faisant ce que nous nommons aujourd'hui une *tenue*, que les Grecs désignoient par le mot τονὴ.

Il y avoit diverses regles à observer dans la modulation par dégrés disjoints. On y préféroit ordinairement les intervalles consonans aux dissonans, qui devoient être ménagés & employés avec circonspection, suivant la nature & le caractère du chant. Or ces intervalles consonans n'étoient, (comme je l'ai déja dit) que la quarte, la quinte & l'octave. De plus, lorsque la voix montoit du premier son d'un tétracorde, au troisiéme, en quelque genre que ce pût être, elle ne pouvoit, en continuant de monter, parcourir un intervalle moindre que celui qui se terminoit à la quarte du premier son : & lorsqu'elle passoit, au contraire, du troisiéme son de ce même tétracorde au premier en descendant; elle ne pouvoit continuer à descendre par un intervalle moindre qu'un ton. Outre cela, dans l'ancienne Mélopée, on ne chantoit jamais de suite, ni deux quarts de ton, ni deux demi-tons, ni deux tierces majeures; ni deux tons dans les genres enharmonique & chromatique : mais dans le diatonique ordinaire, on pouvoit en chanter jusqu'à trois de suite. On trouve dans *Aristoxène* plusieurs autres regles de Mélopée qui dépendent toutes de ce principe, Que dans tout systême harmonique, le quatriéme son ou le cinquiéme, après un autre son quelconque, doit tou-

jours être ou à la quarte, ou à la quinte du son donné à discrétion, suivant que les tétracordes sont conjoints ou disjoints. Je n'entrerai point sur cela dans un détail plus particulier qui n'éclairciroit pas beaucoup la matiere; mais je ne dois point passer sous silence, ce qu'*Aristide-Quintilien* a rassemblé dans son premier livre touchant la Mélopée.

P. 28. & 29. ed. Meibom.

Il en fait d'abord trois espéces, qui empruntoient leurs noms, *hypatoïde*, *mésoïde* & *nétoïde*, de ceux des trois cordes du grand systême harmonique, appellées *hypaté*, la principale ou la plus basse; *mésé*, la médiante; *nété*, la derniere ou la plus haute. On nommoit ainsi ces trois sortes de Mélopée, suivant qu'elles enseignoient à composer des chants sur les sons les plus graves du grand systême, sur les plus aigus, ou sur ceux qui tenoient le milieu. A l'égard de la modulation du chant, ce Musicien Grec en compte trois espéces, qu'il nomme ἀγωγὴ, πεττεία, πλοκή; noms que j'ai déja expliqués d'après *Euclide*, mais ausquels *Aristide* attache des idées un peu différentes de celles qu'en donne le premier. Ἀγωγὴ, (selon *Aristide*,) est la suite des sons qui montent ou qui descendent par dégrés conjoints; ou qui, après avoir monté par dégrés conjoints, descendent par dégrés disjoints, ou au contraire. La seconde espéce (πεττεία) apprend au Musicien quels sons doivent être omis dans la Mélopée, quels doivent y être employés; combien de fois chacun de ces sons peut être répété; quel est celui qui doit commencer le chant & le finir. La troisiéme (πλοκή) franchit, en montant & en descendant, des intervalles de deux sons, & même d'un plus grand nombre.

Des espéces de Mélopée, selon *Aristide*.

Le même Auteur reconnoît trois modes (τρόποι) dans la Mélopée; le *Dithyrambique* ou Bachique, le *Nomique* consacré à Apollon, & le *Tragique*: ajoutant que le premier de ces modes s'exécute sur les sons ou cordes du milieu du grand systême; le second, sur celles d'en-haut; & le troisiéme, sur celles d'en-bas. Ces modes en avoient d'autres, qui leur étoient en quelque façon subordonnés, tels qu l'*Erotique* ou l'amoureux, le *Comique*, & l'*Encomiastique*, destiné aux louanges. Tous ces modes étant propres à exciter ou à calmer certaines

Des modes de la Mélopée, selon *Aristide*.

paſſions, ne pouvoient manquer d'influer beaucoup dans les mœurs (ἤθη,) & par rapport à cette influence, la Mélopée ſe partageoit en trois genres, ſçavoir, 1°. le *Syſtaltique*, ou celui qui inſpiroit les paſſions tendres & amoureuſes, les paſſions triſtes & capables de ſerrer le cœur, (c'eſt la force du terme grec:) 2o. le *Diaſtaltique*, ou celui qui étoit propre à l'épanoüir, en excitant la joie, le courage, la magnanimité, & les grands ſentimens: 3°. l'*Eſuchaſtique*, qui tenoit le milieu entre les deux autres, c'eſt-à-dire, qui ramenoit l'ame à un état de tranquillité. La premiere eſpéce de Mélopée convenoit aux poëſies galantes & amoureuſes, aux plaintes, aux lamentations & autres piéces ſemblables: la ſeconde étoit réſervée pour les tragédies & les autres ſujets héroïques: la troiſiéme, pour les hymnes, les louanges, les inſtructions, &c.

Tous ces préceptes concernant l'ancienne Mélopée, n'offrent que des notions générales qui demanderoient à être particulariſées, & ſur-tout à être éclaircies par des exemples. Mais c'eſt un détail dont ſe ſont abſolument diſpenſés les Muſiciens Grecs, dans les traités qu'ils nous ont tranſmis; réſervant apparemment toutes ces minuties pour les leçons particulieres qu'ils faiſoient à leurs diſciples. D'ailleurs, la Mélopée tiroit ſon plus grand mérite du tour plus ou moins ingénieux que le Compoſiteur ſçavoit donner à ſes chants, en les accommodant aux divers ſujets qu'il avoit à traiter; & ce tour dépendoit beaucoup moins des régles que d'un heureux naturel, cultivé par une pratique longue & aſſidue, & perfectionné par l'étude & l'imitation des plus grands Maîtres. Il n'eſt donc pas étonnant que la Mélopée fût réduite à un ſi petit nombre de préceptes, ſur-tout ne s'agiſſant pas alors de *contre-point*, ou de compoſition à pluſieurs parties, comme tant d'Auteurs modernes l'ont prouvé. Mais quelqu'habileté qu'eût le Muſicien à combiner les différens ſons de la maniere la plus propre à flatter agréablement l'oreille; on peut dire que cet arrangement régulier, cette belle ordonnance de ſons ne faiſoit que le corps de la mélodie, qu'il falloit animer, pour ainſi dire, & vivifier, en y joignant le rhythme ou la cadence:

& c'eſt de quoi j'ai parlé aſſez au long dans mon dernier diſcours.

J'y ai fait obſerver, que les divers genres des rhythmes étoient indiqués ſur le papier, par des caractères tracés à la tête des airs de muſique, & qui n'étoient que les deux premieres lettres de l'alphabet grec, répétées & entremêlées, conformément à l'ordre des ſyllabes bréves ou longues des vers qu'on devoit chanter. Ainſi ces deux lettres, en repréſentant la quantité de chaque ſyllabe, régloient en même temps la meſure ou la durée de chacun des ſons qui répondoient à ces ſyllabes. Ces ſons avoient pareillement leurs notes ou leurs caractères, dont l'arrangement formoit une eſpéce de *Tablature*, fort différente de la nôtre. Car, au lieu que les huit on neuf caractères dont ſe ſervent aujourd'hui nos Muſiciens, déſignent tout enſemble le rhythme ou la durée des ſons par leur figure; & la qualité de chaque ſon, par la ſituation qu'on leur donne, ſur les cinq lignes d'une eſpéce d'échelle, ou dans les eſpaces compris entre ces lignes: les notes des Anciens, rangées toutes ſur une même file, n'exprimoient que la nature ou la qualité des ſons. Ces notes étoient les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec, entieres ou mutilées, ſimples, doubles ou alongées, & dans ces divers états, tournées tantôt à droite, (ſuivant leur ſituation naturelle,) tantôt à gauche; renverſées le haut en bas; couchées horizontalement, en ſorte que leurs pointes ou branches fuſſent tournées vers le haut; enfin barrées ou accentuées: ſans compter l'accent grave & l'accent aigu, qui figuroient auſſi parmi ces notes.

Des notes, ou de la tablature de l'ancienne muſique.

Ces diverſes modifications faiſoient en tout cent vingt-cinq caractères différens, mais dont le nombre ſe multiplioit conſidérablement dans la pratique. En effet, chacun de ces caractères indiquant pluſieurs ſons, ſuivant qu'on l'employoit dans la tablature des voix, ou dans celle des inſtrumens; ſuivant qu'il entroit dans celle de l'un ou de l'autre des quinze modes de muſique, variés chacun ſelon les trois genres, & compoſés chacun de ſeize ſons, exprimés par dix-huit cordes: il arrivoit de-là, que ces cent vingt-cinq caractères produiſoient ſeize

cens vingt notes. On peut consulter sur la figure & la valeur de ces notes, les sçavans commentaires qu'a publiés sur les Musiciens Grecs,& particuliérement sur *Alypius*, Henri *Méibom*. C'est à l'application infatigable de ce Critique, aidée du secours des manuscrits, & d'une grande sagacité, que nous devons le rétablissement de la plûpart de ces caractères, horriblement altérés, corrompus,défigurés,& confondus les uns avec les autres, par l'ignorance ou la négligence des Copistes.

Cette multitude de notes rendoit certainement l'ancienne musique d'une étude très-longue & très-pénible, quoique, au fond, cet art fût alors d'une assez grande simplicité. Ainsi je ne suis pas surpris que *Platon*, qui ne jugeoit pas à propos que les jeunes gens donnassent trop de temps à l'étude de la musique, leur permît néanmoins d'y sacrifier trois années, seulement pour en apprendre les premiers élémens, & crût par-là réduire cette étude à un terme fort court. A peine, au bout de ce temps-là, pouvoit-on être capable de chanter ou de *solfier* tout simplement un air sur tous les tons & dans tous les genres, en l'accompagnant des sons de la lyre; bien-loin d'être en état d'y joindre le rhythme, l'expression, les ornemens, ou d'en composer quelqu'un sur des paroles faites exprès. Il étoit beaucoup plus mal-aisé de chanter sur la tablature, que de chanter d'après une voix ou un instrument, de même qu'il est bien plus difficile de lire le Chinois, que de le parler, à cause de la multitude des caractères.

De Legib. lib. 7.

Il est étonnant que les Anciens, avec tant d'esprit & dans le cours de tant de siécles, pendant lesquels ils ont cultivé la musique, n'ayent point imaginé quelque voye plus commode & plus abrégée d'exprimer les sons, que celle qui employoit pour cela 1620 notes; & qu'ils ne se soient point avisés de rendre leur tablature uniforme pour les voix & pour les instrumens. On répondra que, parmi nous, cette distinction de tablature est encore en usage, puisqu'à la tablature à notes, destinée pour les voix & pour la plûpart des instrumens, nous joignons la tablature à lettres, dont on se sert pour le luth, la guitarre, &c. Mais, outre que l'embarras de notre

double tablature n'eſt pas comparable à celui de l'ancienne, il faut conſidérer, que par rapport à la muſique des Anciens, la nôtre eſt un art très moderne, puiſqu'elle ne date que d'un petit nombre de ſiécles, à compter depuis *Guy Aretin* ou d'*Arezzo*, Auteur du nouveau ſyſtême, au lieu que l'ancienne muſique avoit fleuri pendant pluſieurs milliers d'années. Il n'eſt donc pas extraordinaire que la nôtre n'ait point encore acquis toutes les commodités dont elle auroit beſoin. Cependant, malgré le déſavantage qu'elle reçoit du défaut d'ancienneté, on peut dire qu'il lui manque très-peu de choſe pour atteindre au plus haut dégré de perfection. J'en prends à témoin l'expérience qu'en font tous les jours les oreilles fines & ſçavantes de nos plus habiles connoiſſeurs.

De la pratique de l'ancienne Mélopée.

II. Il ſeroit à ſouhaiter, que quelques recueils des plus beaux airs des Grecs ou des Latins, conſervés dans quelques manuſcrits, puſſent dépoſer d'une maniere auſſi déciſive en faveur de la muſique des Anciens, & venir au ſecours des foibles lumieres que nous communique ſur ce point la théorie toute ſeche de leurs traités. Mais les monumens de ce genre ne ſont pas faciles à trouver. Cependant le hazard m'en a fait découvrir un dans un endroit où l'on ne s'aviſeroit guères de chercher rien de ſemblable. C'eſt à la fin d'une édition toute grecque des poëſies d'*Aratus* & de leurs ſcholies, qui parut à Oxford en 1672 *in* 8°. Celui qui a procuré cette édition entre pluſieurs autres piéces qu'il y a jointes, l'a enrichie de trois hymnes d'un Poëte Grec, nommé *Denys*, adreſſées, la premiere à la muſe Calliope, la ſeconde à Apollon, & la troiſiéme à Néméſis. Ces hymnes ſont accompagnées des notes de l'ancienne muſique, ſur leſquelles on les chantoit. Ce manuſcrit précieux, trouvé en Irlande parmi les papiers du fameux *Uſſerius*, après ſa mort, fut acheté par *Bernard*, Profeſſeur du collége de Saint Jean-Baptiſte, qui l'a communiqué à l'*Editeur*, avec des remarques & des éclairciſſemens d'*Edmond Chilmead*, Chapelain de l'égliſe de Chriſt. Il paroît par les notes de muſique, que le chant de ces hymnes a été compoſé ſur le mode *Lydien*, & dans le genre diatonique.

Vincentio-Galilei, dans son dialogue *della Musica antica e della moderna*, imprimé à Florence en 1581 *in folio*, a publié ces mêmes Hymnes avec leurs notes grecques. Il assûre qu'il les tient d'un Gentilhomme Florentin, qui les avoit copiées très-exactement d'après un ancien manuscrit grec, conservé dans la bibliothéque du cardinal de S. Ange, & qui contenoit les traités de musique d'*Aristide-Quintilien* & de *Bryenne*. L'édition florentine de ces trois piéces est entiérement conforme à l'édition d'Oxford. En 1602 *Hercole-Bottrigario*, dans son *discours harmonique*, intitulé *in Melone*, & imprimé à Ferrare *in* 4° fit mention de ces Hymnes, qu'il ne connoissoit que par le dialogue de *Galilée*; & il en rapporte, au commencement de son livre, quelques fragmens en notes de musique vulgaire, mais défigurés par quantité de fautes d'impression.

Enfin, ces trois Hymnes se trouvent à la fin d'un manuscrit grec de la bibliothéque du Roi, (cotté 3221,) où sont les traités de musique d'*Aristide-Quintilien* & du vieux *Bacchius*. Mais quoique les vers en soient brouillés & confondus les uns avec les autres, elles y paroissent beaucoup plus amples que par-tout ailleurs; c'est-à-dire, que l'Hymne d'Apollon a six vers de plus, qui en font comme la tête; & celle de Némésis, dont la fin manque aux autres éditions, est ici dans toute son étendue, ayant quatorze vers sans compter les six premiers. A l'égard du désordre & de la confusion qui régnent dans les vers de ces Hymnes, cela vient uniquement, (comme l'a fort bien démêlé M. *Boivin*, qui m'a communiqué ce manuscrit) de ce qu'originairement ces vers étoient écrits à deux colomnes, en sorte que le premier vers faisoit le commencement de la premiere colomne, le second, celui de la seconde, & ainsi alternativement jusqu'à la fin. Or il est arrivé, que le copiste ayant voulu transcrire ces vers sur une seule colomne, après avoir copié de suite ceux de la premiere colomne, il a écrit au-dessous, encore de suite, tous ceux de la seconde. Ainsi, pour les remettre dans leur ordre naturel, il faut diviser le total en deux parties égales, puis les écrire à deux colomnes, de maniere que

que les vers de la premiere ſoient vis-à-vis de ceux de la ſeconde : & alors, en liſant alternativement les vers de ces deux colonnes, ils forment un ſens parfait & bien ſuivi. Il faut obſerver, de plus, que dans ce manuſcrit, il n'y a que les vers de l'Hymne de Calliope, & les ſix premiers de celle d'Apollon, qui portent leurs notes de muſique ; au lieu que, dans le manuſcrit de Florence & dans celui d'Oxford, ces notes ſont écrites, non-ſeulement ſur tous les vers de la premiere, mais encore ſur tous ceux de la ſeconde, à l'exception des ſix premiers vers (qui manquent dans ces manuſcrits) & ſur les cinq premiers, & la moitié du ſixiéme de l'Hymne à Némé-ſis, dont tout le reſte ne ſe trouve point dans ces mêmes manuſcrits, comme je l'ai déja remarqué.

Voici ces trois Hymnes, telles qu'on les lit dans le manuſcrit de la bibliothéque royale ; excepté quelques mots viſiblement corrompus, qu'on a corrigés par le ſecours du manuſcrit d'Oxford, & dont j'avertirai dans les remarques.

I. ΕΙΣ ΜΟΥΣΑΝ, ΙΑΜΒΟΣ ΒΑΚΧΕΙΟΣ.

Ἄειδε, Μοῦσά, μοι φίλη,
Μολπῆς δ' ἐμῆς κατάρχου,
Αὔρη δὲ σῶν ἀπ' ἀλσέων
Ἐμὰς φρένας δονείτω.
Καλλιόπεια σοφὰ,
Μουσῶν προκαταγέτι τερπνῶν,
Καὶ σοφὲ Μυςοδότα,
Λατοῦς γόνε, Δήλιε, Παίαν,
Εὐμενεῖς πάρεςέ μοι.

I. Dithyrambe, a la Muse Calliope.

Chantez, Muſe, qui m'êtes ſi chere, & donnez le ton à ma voix. Que l'air de vos bocages vienne agiter mon ame. Sage Calliope, qui marchez à la tête des charmantes Muſes ; & vous, qui nous

initiez à nos mystères, sage fils de Latone, Apollon Délien, soyez-moi propices.

II. ΥΜΝΟΣ ΕΙΣ ΑΠΟΛΛΩΝΑ.

Εὐφημείτω πᾶς αἰθὴρ·
Οὔρεα τέμπεα σιγάτω,
Γῆ, καὶ πόντος, καὶ πνοιαὶ,
Ἦχοι, φθόγγοι τ' ὀρνίθων·
Μέλλει δὲ πρὸς ἡμᾶς βαίνειν
Φοῖβος, ἀκερσεκόμας, ἀχέτας.
Χιονοβλεφάρου πάτερ Ἀοῦς,
Ῥοδόεσσαν ὃς ἄντυγα πώλων
Πτανοῖς ὑπ' ἴχνεσι διώκεις,
Χρυσέαισιν ἀγαλλόμενος κόμαις,
Περὶ νῶτον ἀπείρατον οὐρανοῦ.
Ἀκτῖνα πολύστροφον ἀμπλέκων,
Αἴγλας πολυκερδέα πάγαν
Περὶ γαῖαν ἅπασαν ἑλίσσων.
Ποταμοὶ δὲ σέθεν πυρὸς ἀμβρότου
Τίκτουσιν ἐπήρατον ἁμέραν.
Σοὶ μὲν χορὸς εὔδιος ἀστέρων
Κατ' Ὄλυμπον ἄνακτα χορεύει,
Ἄνετον μέλος αἰὲν ἀείδων,
Φοιβηΐδι τερπόμενος λύρᾳ.
Γλαυκὰ δὲ πάρ' οἵτε Σελάνα
Χρόνον ὥριον ἁγεμονεύει,
Λευκῶν ὑπὸ σύρμασι μόσχων.
Γάννυται δέ τέ οἱ νόος εὐμενὴς,
Πολυείμονα κόσμον ἑλίσσων

II. HYMNE A APOLLON.

Gr. *la voix des oiseaux.*

Qe le ciel entier applaudisse. Que les montagnes & les vallées, que la terre & la mer, que les vents, les échos, & les oiseaux

gardent un profond silence. Phebus à la longue chevelure, & à la voix mélodieuse, va descendre vers nous.

Pere de l'Aurore aux yeux brillans, qui orné d'une chevelure d'or, poussez rapidement, sur la voute immense du ciel, votre char lumineux, traîné par des coursiers aîlés: vous répandez de toutes parts vos rayons, & promenez par toute la terre une riche source de splendeur. De votre sein partent des torrens d'un feu immortel, qui font naître l'aimable jour. C'est pour vous, que le chœur serein des astres danse au milieu du suprême Olympe, & chante perpétuellement des airs sacrés, au son de la lyre même de Phébus. La Lune, de son côté, moins brillante, & dont le char est tiré par de jeunes taureaux blancs, préside au temps de la nuit, qui est son partage; & son cœur plein de bonté, se réjoüit, lorsqu'en faisant son tour, elle étale une parure variée.

Gr. *aux blanches paupieres.*
Gr. *de roses.*
Gr. *des fleuves.*
Gr. *enfantent.*
Gr. *pâle.*

III. ΥΜΝΟΣ ΕΙΣ ΝΕΜΕΣΙΝ.

Νέμεσι πτερόεσσα, βίου ῥοπὰ,
Κυανῶπι Θεὰ, θύγατερ Δίκας,
Ἃ κοῦφα φρυάγματα θνατῶν
Ἐπέχεις ἀδάμαντι χαλινῷ,
Ἔχθουσα θ' ὕβριν ὀλοὰν βροτῶν,
Μέλανα φθόνον ἐκτὸς ἐλαύνεις.
Ὑπὸ σὸν τροχὸν, ἄστατον, ἀστιβῆ,
Χαροπὰ μερόπων στρέφεται τύχα.
Λήθουσα δὲ πὰρ πόδα βαίνεις·
Γαυρούμενον αὐχένα κλίνεις.
Ὑπὸ πῆχυν ἀεὶ βίοτον μετρεῖς.
Νεύεις δ' ὑπὸ κόλπον ἀεὶ κάτω ὀφρὺν,
Ζυγὸν μετὰ χεῖρα κρατοῦσα.
Ἵλαθι, μάκαιρα δικασπόλε,
Νέμεσι πτερόεσσα, βίου ῥοπά.
Νέμεσιν Θεὸν ᾄδομεν ἀφθίταν
Νημερτέα, καὶ πάρεδρον Δίκαν,
Δίκαν, τανυσίπτερον, ὀμβρίμαν,

Ἅ τὰν μεγαλανορίαν βροτῶν
Νεμέσεως ἀφαιρεῖ καὶ ταρτάρου.

III. HYMNE A NÉMÉSIS.

Gr. *aux yeux noirs.*

Aîlée Néméſis, puiſſant mobile de notre vie, Déeſſe aux yeux ſévéres, fille de la Juſtice, qui, par un frein que rien ne peut rompre, ſçavez réprimer le vain faſte des mortels; qui êtes l'ennemie de leur pernicieuſe inſolence, & qui chaſſez loin de vous la noire envie : c'eſt augré de votre roue, qui n'a nulle ſtabilité, & ne laiſſe nulle trace, que tourne la riante fortune des hommes. Vous les ſuivez pas à pas, ſans en être apperçûe. Vous leur faites courber leur tête ſuperbe. Vous meſurez, ſans ceſſe, leurs jours à votre regle. Sans ceſſe, vous froncez le ſourcil, tenant en main la balance. Soyez-nous favorable, divine miniſtre de la Juſtice, aîlée Néméſis, puiſſant mobile de notre vie. Nous chantons les louanges de Néméſis, Déeſſe incorruptible, infaillible; & celles de la Juſtice ſa compagne, de la Juſtice aux aîles déployées & au vol rapide, qui ſçait affranchir de la vengeance divine & du tartare, l'héroïque vertu des humains.

Gr. *à votre aûne.*

REMARQUES CRITIQUES SUR LES HYMNES PRÉCÉDENTES.

1. *Hymne. Titre.*

Εἰς Μοῦσαν.] Cette Hymne a pour titre, dans le manuſcrit d'Oxford, **Διονυσίου, εἰς Μοῦσαν**; ce qui a fait croire à l'*éditeur* Anglois, que non-ſeulement cette Hymne, mais les deux ſuivantes étoient d'un Poëte nommé *Denys*. Parmi tous les Poëtes Grecs de ce nom, qui ont vécu en divers temps, & qui ſont, pour le moins au nombre de 12, ſoit qu'il nous en reſte quelque ouvrage, ſoit qu'ils ne nous ſoient connus que ſur le témoignage des anciens Auteurs : il ſeroit fort difficile de deviner, auquel de tous appartiennent les Hymnes dont il eſt queſtion. D'ailleurs, l'Hymne à Néméſis eſt attribuée à un Poëte nommé *Méſodmès*, par *Jean de Philadelphie*, écrivain Grec, qui vivoit ſous l'empire de Juſtinien, & dont on trouve des fragmens conſidérables, dans un manuſcrit de la bibliothéque

du Roi. Cet Auteur, en parlant de la Déesse Némésis, cite deux vers de cette Hymne. Voici le passage, tel que me l'a communiqué M. *Boivin.* Φασὶ γὰρ τὴν Νέμεσιν τὰ γλαφυρὰ τῶν πραγμάτων εἰς ἔμπαλιν τρέπειν, ταῖς ὑπερβολαῖς τῆς τύχης, ὥς φησι Νουμένιος, τῷ ἑαυτῆς τροχῷ τὴν ἰσότητα ἐπάγουσαν, ὅθεν ὁ Μεσόδμης οὕτωπου πρὸς αὐτὴν, Ὑπὸ σὸν τροχὸν ἄστατον, ἀστιβῆ, Χαροπὰ μερόπων στρέφεται τύχα. *On dit que Némésis renverse, à son gré, les établissemens les plus florissans, & que par le mouvement de sa roue (comme s'exprime Numénius) elle sçait réduire les fortunes les plus excessives, au niveau de la médiocrité. De-là vient, que Mésodmés, en quelqu'endroit, apostrophe cette Déesse en ces termes : Sous notre roue, qui n'a nulle stabilité, & ne laisse nulle trace, tourne la riante fortune des mortels.*

On ne connoît pas mieux le Poëte *Mésodmés*, Auteur de l'Hymne à Némésis, que l'on connoît le Poëte *Denys*, auquel on attribue l'Hymne à Calliope; & quoique le mot grec μεσόδμη se lise plus d'une fois dans l'Odyssée d'*Homére*, où il si- B. 424. O.
gnifie, tantôt une ouverture pratiquée dans le milieu d'un vais- 289.
seau, pour recevoir l'extrémité inférieure du mât, lorsqu'on le dresse; tantôt l'intervalle compris entre les colonnes, qui sou- T. 37. Υ.
tiennent le plancher d'un appartement : il faut avouer, néan- 354.
moins, que *Mésodmés* est un nom propre fort extraordinaire, & qui pourroit bien être un mot corrompu de *Mésomédés*. En effet, *Capitolin*, dans la vie d'Antonin-Pie, nous parle d'un Poëte lyrique de ce nom, à qui cet Empereur retrancha une partie de la pension, que lui avoit accordée son prédécesseur Adrien, pour récompense des vers, que ce Poëte avoit composés à la louange d'Antinoüs, favori de ce Prince, comme nous l'apprend *Suidas*. *Eusèbe*, dans sa chronique, fait mention de ce *Mésomédés*, comme d'un Poëte originaire de Créte, & qu'il appelle κιθαρῳδικῶν νόμων μουσικὸς ποιητής, ce qui conviendroit assez à l'Auteur de l'Hymne, dont il s'agit. *Saumaise*, dans ses notes sur *Capitolin*, rapporte deux petits poëmes de *Mésomédés*, dont le premier, qui se trouve parmi les épigrammes grecques de l'anthologie, est une description du verre; le second est une énigme, non encore imprimée. Du reste,

quels que puissent être les Auteurs de ces trois Hymnes; il est certain, que la derniere, adressée à Némésis, est plus ancienne que *Synesius*, qui dans sa xcv[e] lettre, en cite trois vers, comme d'une Hymne qu'on chantoit de son temps, au son de la lyre. Il est certain, de plus, que cette même Hymne, ainsi que les deux autres, est marquée à un coin, qui ne permet pas de douter, qu'elle n'ait été composée dans un temps, où la poësie grecque étoit encore florissante.

Hymne I. Titre. ἴαμβος Βακχεῖος.] Le premier de ces deux mots du titre ne convient qu'à la premiere Hymne, dont presque tous les vers sont ïambiques. A l'égard du second terme (Βακχεῖος,) il peut fort bien s'appliquer aux trois petits poëmes, qui sont écrits dans le style dithyrambique, comme le font assez sentir, & le choix des expressions, consacrées à ce genre de poësie, & l'irrégularité qui regne dans la versification. C'est principalement cette irrégularité, qui caractérisoit les Dithyrambes ou Hymnes adressées à Bacchus, d'où elle passa aux *Péans*, ou Hymnes d'Apollon, & depuis à celles des autres Divinités. Ce désordre, dans la mesure des vers, étoit fort ordinaire à *Pindare*, dont *Horace* dit qu'il *affecte des cadences, qui ne reconnoissent point de loix; numeris fertur lege solutis:* &, selon ce même Auteur, *Anacréon* s'est plus d'une fois permis la même chose, dans ces petites Odes, qu'il faisoit *en vers négligés, non elaboratum ad pedem.* Quoiqu'on ne puisse pas dire, que ces Hymnes soient écrites en pur Dorien; il paroît, cependant, que le Poëte y employe particulierement ce dialecte : ce qui, pourtant, ne tire point à conséquence, pour la partie de l'Auteur.

Carm. 4. Od. 2. Vers. 11. & 12.

Epod. 14. V. 12.

Hymne I. Vers. 5. Καλλιόπεια σοφά.] C'est ainsi qu'il faut lire, conformément au manuscrit de la bibliothéque royale, & non pas Καλλιόπη σοφὰ, comme on lit dans l'édition d'Oxford; ce qui rompt la mesure du vers, qui est un *dactylique-Archiloquien*, comme le septiéme, Καὶ σοφὲ μυστόδοτα.

Vers. 6. Προκαταγέτι.] Cette leçon, conforme au manuscrit de la bibliothéque royale, est la véritable; & non pas celle de l'édition d'Oxford, où on lit προσυγκάταγέτι; ce qui ne fait aucun sens raisonnable.

Πώλων.] Ce mot fait un plus beau ſens que πόλων avec un *omicron*, comme on lit das l'édition d'Oxford : πώλων πτανοῖς ὑπ' ἴχνεσι, *ſous les pas aîlés de vos courſiers :* outre que la meſure du vers exige cette derniere leçon. Hymne 2. Verſ. 8.

Περὶ νῶτον ἀπείρατον οὐρανοῦ.] C'eſt ainſi qu'on lit en cet endroit, dans l'édition d'Oxford. Mais l'*éditeur* Anglois ſubſtitue au mot ἀπείρατον celui d'ἀπέρατον ; ne prenant pas garde, que par-là, il rompt la meſure du vers, qui eſt un *anapeſtique-Parthématique-hypercatalectique.* Le manuſcrit de la bibliothéque royale porte ἀπείρητον ; mot, dont s'accommode auſſi peu la meſure du vers. M. *Boivin* lit ἀπείριτον, *immenſum ;* ce qui fait un fort beau ſens. Verſ. 11.

Αἴγλας πολυκερδέα παγάν.] Telle eſt la leçon du manuſcrit de la bibliothéque royale. Dans l'édition d'Oxford on lit πολυδερκέα, de πολυδερκὴς, *multa intuens*, épithéte employée par *Héſiode*. J'aime mieux la premiere leçon. Verſ. 13. Théogon. Verſ. 451.

Ἐπήρατον ἀμέραν.] Cette leçon, qui eſt celle du manuſcrit de la bibliothéque royale, eſt préférable à cèlle de l'édition d'Oxford (ἀπέρατον,) qui eſtropie le vers, & qui ne fait pas un ſi beau ſens. Verſ. 16.

Κατ' Ὄλυμπον] C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas Κατ' Οὔλυμπον, comme on lit dans le manuſcrit de la bibliothéque royale, & dans l'édition d'Oxford : ce qui, ſans aucune néceſſité, fait un vers d'un genre inconnu, au lieu d'un *anapeſtique-Parthéniaque*, qui ſe trouve, en ſuivant la premiere leçon. Verſ. 18.

φοιβηΐδι τερπόμενος λύρᾳ.] C'eſt la leçon de l'édition d'Oxford. Dans le manuſcrit de la bibliothéque royale on lit φόμηδι, qui ne ſignifie rien, & λύρῃ en dialecte Ionique. Verſ. 20.

Παρ' ὄιτε.] C'eſt ainſi qu'on lit dans l'édition d'Oxford. Le manuſcrit de la bibliothéque royale porte πάροιθε, tout en un mot, *vis-à-vis.* Verſ. 21.

Χρόνον ὥριον ἁγεμονεύει.] Dans l'exemplaire du dialogue de *Vincent Galilée*, qui eſt à la bibliothéque royale, on trouve à la marge, vis-à-vis de ce vers, une *variante* écrite à la main, & qui porte χορὸν, au lieu de χρόνον. Χορὸν ὥριον feroit *le chœur* Verſ. 22.

des heures; ce qui, à mon avis, présente un sens, qui vaut bien celui de l'autre leçon, χρόνον ὥριον.

Vers. 24. Γαν'νυται.] Il faut lire γάννυται, pour conserver la mesure du vers *anapestique*, & non pas γάνυται, comme on lit dans toutes les éditions.

Vers. 25. Πολυειμονα κόσμον ἑλίσσων.] *Latè-* ou *variè-induentem ornatum circumvolvens*. C'est ainsi qu'on lit ce vers, dans le manuscrit de la bibliothéque royale. Mais l'édition d'Oxford & le manuscrit de Florence portent Πολυόιμονα κόσμον ἑλίσσων, *multas-semitas-habentem mundum volvens*. La premiere leçon semble devoir être préférée à la seconde, pour deux raisons. 1°. Quoique les deux mots grecs, οἶμος & οἴμη, soient fort en usage, pour marquer un *chemin*, une *route*, un *sentier*, un *cercle*, une *ceinture*, &c. on ne trouve point qu'ils ayent ni composés, ni dérivés terminés en ων; mais ils en ont quelques-uns en ος, tels que δύσοιμος, πάροιμος: d'où il s'ensuit que πολυόιμων, qui ne se rencontre dans aucun léxique, doit passer pour un terme suspect. A l'égard de πολυείμων, qui vient d'εἷμαι, *indutus sum*, il est selon l'analogie de la langue grecque, qui abonde en mots composés & dérivés de ce verbe, tels que δυσείμων, εὐείμων, ποικιλείμων, μελανείμων, λευχείμων, &c. 2.° L'épithéte, κόσμον ἑλίσσων, *qui fait tourner le monde*, ne convient nullement à la Lune. Elle tourne, à la vérité, autour de la terre; mais c'est ce que n'exprime point le mot ἑλίσσων, auquel il faudroit un régime différent de κόσμον, qui, de son côté, demanderoit à être gouverné par quelque préposition, telle que περὶ, ἀμφὶ, comme on l'a vû plus haut, *vers 13*.

Αἴγλας πολυκερδέα πάγαν
Περὶ γαῖαν ἅπασαν ἑλίσσων.

Ainsi, je ne hésite point à m'en tenir à la premiere leçon, πολυείμονα.

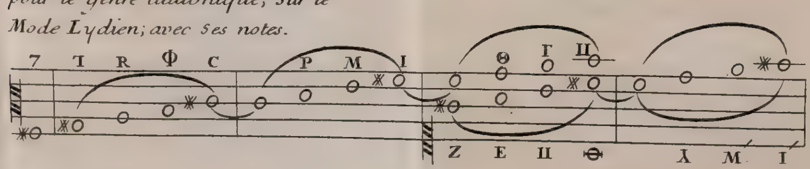
Hymne 3. Vers. 5. Ἔχθουσα θ' ὕβριν.] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition d'Oxford, au lieu d'ἔχουσαν δ' ὕβριν, que porte le manuscrit de la bibliothéque royale, & qui ne fait aucun sens.

Vers. 6. Ἐκτὸς ἐλαύνεις.] L'édition d'Oxford & celle de Florence fournissent,

Systême de l'Ancienne Musique, pour les trois genres, Sur le Mode le plus bas, ou l'Hypodorien.

Systême de l'Ancienne Musique, pour le genre diatonique, Sur le Mode Hypodorien.

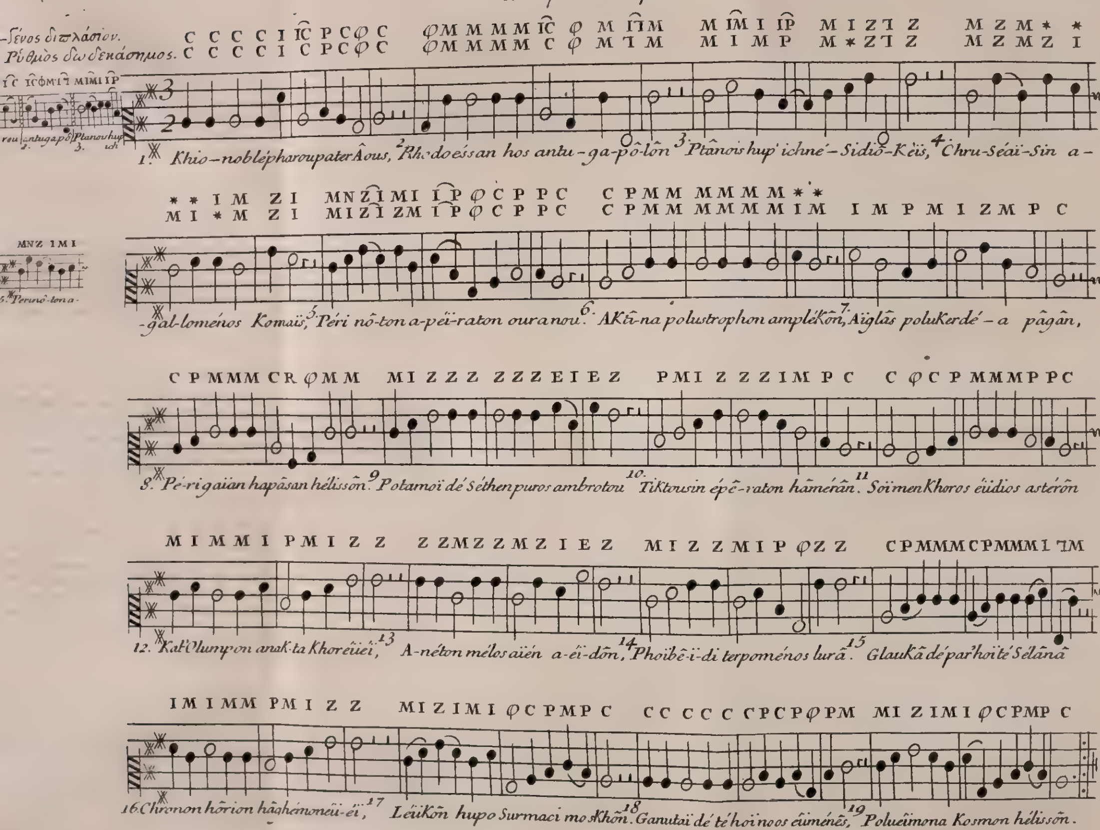
Systême de l'Ancienne Musique, pour le genre diatonique, Sur le Mode Lydien; avec ses notes.



Ph. Simonneau sculp.

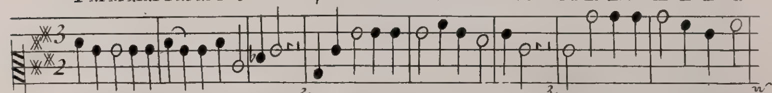

I. Dithyrambe à Calliope.
Notes du M.S. de la B.R.
Notes des M.S.S. d'Oxford, et de Florence.
1. Ἄ—ειδε, Μȣσά, μοι φίλη, 2. Molpês d'émês KatarKhou. 3. Aurê
A—ëidé, Mousa, moï philê,
3 Aurê dé Sônap'al Sé ôn.
dé Sôn ap' al—Sé—ôn, 4. É—mas phré-nas donëï—tô. 5. Kalli-o-
6. ti terpnôn. Kaï Sophé
-pëi-a So—phâ, 6 Mousôn proca-taghé—ti ter-pnôn, 7 Kaï Sophé musto-do-
8 Déli-é Païan,
-ta, 8. Lâ-tous goné Dê-li-é Paï—an, 9. Eü-mé-nëis parés—té moï.

II. Hymne à Apollon.



III. Hymne à Némésis.

I M M M M I M M I C P M φ M Z Z Z Z E Z I Z M M Π Π Π Π E Z E



1. Néméci ptéroës — sa, biou rhopâ, 2. Kuanôpi Théâ, thugatêr Dikâs, 3. Hâ Kouphaphruagmata thnâ-

Ʇ Π Π Π M I Π Z I I M M M M M M M M M C M φ P C φ P P

tôn 4. Épékheïs adamanti Khalinô. 5. Echthousa d'hubrin olo-an brotôn, 6. Mélana phthonon &c

le reste est perdu

fourniſſent, par ces deux mots, de quoi remplir l'hémiſtiche qui manque ici, dans le manuſcrit de la bibliothéque royale.

Ἀνθουσα δὲ παρ πόδα βαίνεις.] Ce vers & les deux ſuivans ſont cités par *Syneſius* (lettre xcv) avec quelques variétés de leçon. Il lit παρὰ πόδα, pour παρ πόδα : & dans le troiſiéme vers, au lieu de βιοτὸν μετρεῖς, *vous meſurez la vie*, il lit βιοτὰν κρατεῖς, *vous vous rendez maîtreſſe de la vie.* J'aime mieux la premiere leçon, qui eſt celle du manuſcrit de la bibliothéque royale, d'autant plus que le mot κρατοῦσα ſe trouve deux vers plus bas, ce qui feroit une répétition déſagréable. *Verſ. 9.*

Νέμεσιν Θεὸν ᾄδομεν ἀφθίταν.] C'eſt ainſi que M. *Boivin* corrige ce vers, très-corrompu dans le manuſcrit de la bibliothéque royale, qui porte, Νέμεσιν Θεὸν αἰδομένα φθιτάν. *Verſ. 16.*

Δίκαν τανυσίπτερον, ὀμβρίμαν.] Δίκαν eſt encore une correction de M. *Boivin*, qui ſubſtitue ce mot à celui de Νίκην, qu'on lit dans le manuſcrit de la bibliothéque royale. Cette répétition du mot Δίκαν, employé à la fin du vers précédent, & au commencement de celui-ci, forme un ſens plus raiſonnable & plus ſuivi que le mot Νίκην : Καὶ πάρεδρον Δίκαν, Δίκαν τανυσίπτερον, &c. *Verſ. 18.*

Νεμέσεως ἀφαιρεῖ καὶ ταρτάρου.] Dans le manuſcrit de la bibliothéqu eroyale on lit ἀφαιρεῖς, à la ſeconde perſonne, au lieu d'ἀφαιρεῖ, que corrige M. *Boivin.* La premiere leçon pourroit, à la rigueur, être conſervée. J'aime pourtant mieux la ſeconde. *Verſ. 20.*

Il ne s'agit plus à préſent, que de mettre ſous les yeux la muſique de ces trois hymnes, exprimée par les notes anciennes & par les modernes, puis de faire quelques réflexions ſur cette muſique.

Ces réflexions ſe réduiſent à en examiner plus particuliérement, 1°, les ſons & les notes qui les repréſentent; 2°, la modulation, ou le chant; 3°, le rhythme ou la meſure.

Des ſons & des notes de cette muſique.

1°. Des quinze ſons qui compoſoient le ſyſtême de l'ancienne muſique, il n'y en a que dix qui ſoient employés dans la modulation de ces trois hymnes, & ce ſont les dix qui ſuivent le premier des quinze, en procédant de bas en haut. A

l'égard des notes qui expriment ces sons, il y en a onze, parce qu'il se trouve deux de ces notes, sçavoir le **Γ** & l'**E**, qui servent à désigner le même son en deux lieux différens. Dans l'édition d'Oxford de la premiere hymne, il manque cinq notes, dont quatre devroient répondre au troisiéme mot du premier vers (*μοι*) & aux trois premieres syllabes du second, (*μολπῆς δ' ἐ-*;) & la cinquiéme, à la pénultiéme syllabe du second mot du sixiéme vers, (*προσκατα* Γ É *τι.*) J'ai suppléé, par le secours du manuscrit de la bibliothéque royale, la premiere & la cinquiéme de ces notes omises. Pour les autres, j'ai cru ne pouvoir mieux les remplacer, qu'en répétant au trois endroits où elles manquent, la note qui les précéde immédiatement : ce qui s'accorde, non seulement avec la modulation, mais encore avec le caractère de cette ancienne Mélopée, où les mêmes notes sont rebattues plusieurs fois de suite. Le même manuscrit m'a servi encore à restituer deux notes omises dans l'exemplaire d'Oxford, au troisiéme & au quatriéme vers de la seconde hymne. J'ai eu soin d'indiquer, par autant d'astérisques, toutes ces omissions de notes, soit dans l'édition d'Oxford, soit dans le manuscrit de la bibliothéque royale, dans lequel j'en ai compté jusqu'à dix-sept.

Il faut observer, que les notes de musique du manuscrit de la bibliothéque royale, ne sont pas toujours conformes à celles de l'édition d'Oxford; & qu'afin qu'on puisse remarquer ces différences, j'ai fait graver les unes & les autres en deux lignes, où elles se répondent exactement. Je m'attache néanmoins aux dernieres par préférence, à cause des deux manuscrits qui les autorisent : outre que les premieres ont quantité de lacunes qui en interrompent la suite. Mais comme celles-ci forment quelquefois un chant assez différent de celui que rendent les autres, je l'exprime à la marge en notes vulgaires.

J'ai encore une observation importante à faire sur les notes de ces hymnes. C'est que parmi les onze qu'offrent les divers manuscrits, il y en a une absolument étrangere au mode de cette musique vocale, qui est le Lydien, dans le genre diatonique. Il est vrai que cette note (qui est le **N**) se trouve,

dans ce mode, & dans ce genre, au nombre des caractères destinés à la musique instrumentale : ce qui m'a mis en état de lever la difficulté, en substituant à cette note étrangere celle qui lui répond parmi les caractères de la musique vocale, sçavoir la lettre Γ. Je l'ai fait ainsi, dans la supposition que les copistes, qui les premiers ont écrit avec les seules notes de la musique vocale ces trois hymnes, dont l'original portoit, suivant la coutume, les deux rangs de notes, c'est-à-dire, celles des voix & celles des instrumens, auront, par méprise, transcrit la note de ceux-ci, pour la note de celles-là : ce qui se sera perpétué dans les exemplaires postérieurs. Il pourroit aussi être arrivé que la lettre Z, caractère propre au mode Lydien, & qui, en majuscule représente la lettre N couchée, auroit par la négligence des scribes, insensiblement dégénéré en ce dernier caractère : & ce qui me le feroit conjecturer, c'est qu'en deux endroits où le manuscrit de la bibliothéque royale porte un N, les deux autres exemplaires ont un Z. Peut-être, enfin, le γ, en petit caractère, aura-t-il été pris pour le r, par des copistes peu attentifs.

2°. Les notes musicales de ces trois hymnes font connoître qu'elles se chantoient sur le ton ou mode Lydien, & dans le genre diatonique. Ce mode étoit le dixiéme des quinze qu'admettoient les Anciens, en comptant de bas en haut. On sçait que ces quinze modes ne différoient entr'eux que d'un demi-ton : ainsi, en supposant que la plus basse corde du mode le plus grave, qui étoit l'*hypodorien*, répondoit au *la* de l'octave la plus basse de nos clavecins ordinaires, ou sans *ravallemens;* il s'ensuit, que la plus basse corde du mode Lydien répondoit au *fa-diése* de la seconde octave de ces mêmes instrumens, & sa corde la plus aiguë au *fa-diése* de notre derniere octave : ce qui comprend l'étendue des deux octaves que contenoit l'ancien systême de musique. On ne doit pas cependant conclurre de-là, que le chant de ces trois hymnes soit en *f-ut-fa-diése*, suivant le langage de la musique moderne. De la modulation, ou du chant de cette musique.

Ces hymnes sont réputées se chanter sur le mode Lydien, seulement parce que leur chant se trouve renfermé dans les

limites des deux octaves, qui forment l'étendue de ce mode; & nullement, parce que leur modulation en fait entendre souvent les trois cordes, que les Modernes nomment *essentielles*, ſçavoir la *finale* ou la plus baſſe, la *dominante* & la *mediante*; qui, dans tous les modes anciens, pour le dire en paſſant, eſt toujours la tierce mineure. En effet, ſi le chant des deux premieres hymnes commence & finit ſur la quinte du mode dont il s'agit, le chant de la troiſiéme commence à l'octave de la premiere corde de ce mode: mais comme il ne nous reſte que le chant des cinq premiers vers & de la moitié du ſixiéme de cette hymne, nous ignorons ſur quel corde ſon chant ſe terminoit.

Il paroît, ſuivant le ſyſtême de la muſique moderne, que les deux premieres hymnes ſe chantent en *A-mi-la*, tierce majeure; & le commencement de la troiſiéme en *E-ſi-mi*, auſſi tierce majeure. On pourroit même chanter en *C-ſol-ut-diéſe*, tierce mineure, le commencement de la premiere & celui de la ſeconde, parce que l'une & l'autre ſemblent affecter d'abord cette modulation: mais elles tombent promptement dans celle d'*A-mi-la*, tierce majeure, d'où elles ne laiſſent pas de ſortir de temps en temps, pour entrer dans quelqu'autre.

Cela fait voir combien l'idée qu'attachoient les Anciens à ce terme *mode* ou *ton*, étoit différente de celle que nous en avons. Ils n'entendoient par-là qu'un certain dégré d'élévation dans le ſyſtême total de leur harmonie, dont les ſons ſe ſuivoient toujours ſelon le même ordre: au lieu que parmi nous les modes ſont diſtingués l'un de l'autre, non-ſeulement par le dégré d'élévation, mais encore par le différent arrangement, ou la différente progreſſion des ſons, (ce qui conſtitue la modulation majeure & la mineure,) & outre cela, par les diverſes modifications que reçoivent ces mêmes ſons, à cauſe du défaut de juſteſſe, inſéparable de la maniere d'accorder les inſtrumens de muſique; modifications qui diverſifient, au jugement de l'oreille, les modulations, tant majeures que mineures; quoique toutes les majeures ſoient eſſentiellement les mêmes, auſſi bien que toutes les mineures.

Quant à ce qui concerne l'ordre & la fuite des fons dans le chant de ces hymnes, les uns font rebattus plufieurs fois coup fur coup, (ce qui va jufqu'à fix, fept & neuf fois en quelques endroits;) les autres fe fuccédent, ou par dégrés conjoints, ou par dégrés disjoints, foit en montant, foit en defcendant; & ces dégrés disjoints ou ces intervalles font la tierce majeure ou mineure, la quarte, le triton, la quinte, la fixte majeure ou mineure, la feptiéme, l'octave, la neuviéme & la dixiéme. A travers la fimplicité de ces chants, qui ont quelque rapport au plain-chant de nos Eglifes, on ne laiffe pas d'appercevoir que le Muficien, par l'arrangement des fons, a voulu faire fentir quelquefois l'expreffion des paroles. On remarque de plus dans cette mufique, quelques ports de voix, indiqués par deux notes, qui répondent à une même fyllabe, & qui fe fuivent, tantôt par dégrés conjoints, tantôt par dégrés disjoints, quelquefois très-éloignés l'un de l'autre, comme d'une fixte, & même d'une dixiéme; ce qui, dans le fimple chant eft affez extraordinaire.

Du refte, la modulation de ces hymnes eft d'un tour fi peu propre à être accompagné de plufieurs parties, qu'il feroit même affez difficile d'y faire une baffe qui fût fupportable. C'eft ce que j'ai reconnu par l'expérience que j'en ai voulu tenter: & cette circonftance peut fervir à perfuader tout efprit exempt de prévention, que les Muficiens de l'antiquité, en compofant leurs chants, n'avoient point en vûe de les rendre fufceptibles d'un accompagnement, comme le nôtre; mais qu'ils penfoient feulement à les rendre expreffifs & touchans, fans fe mettre en peine fi l'on pourroit y ajufter un contrepoint, dont apparemment ils ne s'étoient jamais avifés, ou dont peut-être ils faifoient peu de cas.

C'eft ainfi que nos vieux airs François, tels que plufieurs de ceux de *Lambert*, des *Boiffet*, & de quelques autres, qui n'ont été compofés que pour plaire, étant chantés par une voix feule, donnent fouvent la torture à ceux qui veulent y faire des baffes: & celles dont ces airs font accompagnés dans les recueils gravés ou imprimés qu'on en a mis au jour,

ſont pour la plûpart ſi pitoyables, & d'une modulation ſi peu naturelle & ſi forcée, qu'on ſent bien qu'elles ont été compoſées après coup; en un mot, que ces airs n'ont point été faits pour avoir des baſſes. Il en eſt de même de nos anciens vaudevilles, de nos vieilles muſiques d'égliſe, de nos vieux Noëls, dont les chants bizarrement tournés & modulés, ne comportent que difficilement l'union d'une baſſe, & d'une baſſe preſque toujours eſtropiée.

Mais ce qui ſemble devoir décider abſolument cette queſtion, c'eſt que le ſyſtême de l'ancienne muſique étant renfermé dans l'étendue de deux octaves, & le chant du ſujet ou du deſſus roulant quelquefois ſur les ſons les plus bas du ſyſtême, (comme dans ces hymnes qui ſe chantent toutes ſur les dix premieres cordes,) il étoit impoſſible de placer au-deſſous du ſujet les différentes parties qui entrent dans notre contrepoint.

Du rhythme ou de la meſure de cette muſique.

3°. Le rhythme ou la cadence de ces hymnes, conſidéré par rapport aux différens pieds qui les compoſent, n'eſt point uniforme, mais c'eſt un mêlange du rhythme égal & du rhythme double. Je les ai réduits à notre meſure de deux & de trois temps, obſervant de marquer un repos ou une *pauſe* après le chant de chaque vers. Ce mêlange ou cette variété de rhythme, qui ſuit par-tout exactement la quantité des ſyllabes de la poëſie, contribue beaucoup à donner au chant plus d'ame & plus d'expreſſion.

Dans le manuſcrit de la bibliothéque royale, j'ai trouvé le rhythme de l'hymne d'Apollon déterminé par une *apoſtille* écrite en lettres rouges, & dont voici les termes : Γένος διπλάσιον, ὁ ῥυθμὸς δωδεκάσημος; & au-deſſus de ces mots on voit la marque de l'ïambe exprimée par les deux caractères ordinaires ‿‐. On apprend par-là, 1°. Que le rhythme de cette piéce de poëſie eſt dans le genre double ou l'ïambique, ce qui revient au même; c'eſt-à-dire, que dans cette meſure le *levé* n'a qu'un temps, & le *frappé* en a deux, ou réciproquement : 2°. Que ce rhythme eſt compoſé de douze temps ſyllabiques, équivalans à douze bréves; enſorte qu'il y en a quatre pour le *levé*, & huit pour le *frappé*, ou au contraire, & que chaque vers ne

fait qu'un rhythme ou une meſure, qu'on peut cependant, comme je l'ai fait, partager en deux meſures moins longues, en gardant toujours les mêmes proportions. Il n'y a pourtant aucun de ces vers, quine renferme la valeur de plus de 12 bréves, puiſqu'ils en contiennent chacun juſques à quatorze & quinze. Mais comme ce ſont tous des vers *anapeſtiques-hypercatalectiques*, c'eſt-à-dire, qui ont de trop, ou une ſyllabe longue, ou une bréve & une longue : ces deux ou trois bréves ſurnuméraires ſont cenſées être hors du rhythme ou de la cadence.

Le rhythme de l'hymne à Néméſis eſt du même genre que le précédent, cette hymne étant écrite dans le même genre de vers.

Pour le rhythme du Dithyrambe à Calliope, il ſeroit difficile de le déterminer en général, à cauſe de la différente meſure des vers. Je crois cependant que le rhythme en eſt ſuffiſamment indiqué, 1o. par le mot ἴαμϐος, qui ſe lit au titre; 2°. par la ſyllabe grecque (σπον) qui eſt la premiere du mot σπονδεῖος, & qui, dans les trois manuſcrits de cette piéce, ſe trouve écrite entre le premier & le ſecond vers, au-deſſus de μολπῆς, où manquent deux notes de muſique. Ces deux mots ſignifient vrai-ſemblablement, (ſelon moi) que ce rhythme eſt en partie ïambique ou double, comme dans le premier, le quatriéme & le dernier vers; en partie ſpondaïque ou dactylique, (ce qui eſt la même choſe,) c'eſt-à-dire, égal, comme dans les ſix autres vers. C'eſt, à mon avis, la véritable interprétation de cette ſyllabe σπον, qui a paru fort embarraſſante à l'*éditeur* Anglois, & à l'un des Auteurs Italiens dont j'ai parlé plus haut, leſquels, de leur propre aveu, ont hazardé, ſur ce point, des conjectures peu ſatisfaiſantes.

Voilà un précis de tout ce que j'ai pû recueillir de l'antiquité touchant la théorie & la pratique de la Mélopée. Quoique je n'aye nullement prétendu qu'une ſimple Diſſertation dût tenir lieu d'un traité complet ſur l'ancienne muſique : j'oſe me flater d'avoir raſſemblé ici de quoi en donner une idée plus nette & plus vraye que celle qu'on en pourroit prendre dans pluſieurs volumes publiés ſur cette matiere.

ADDITION A LA DISSERTATION SUR LA MÉLOPÉE.

Par M. BURETTE.

2 de Septembre 1721.

LES monumens de l'ancienne musique sont si rares, que l'on ne peut rassembler avec trop de soin le petit nombre qui nous en reste. Les trois dont j'ai fait part à la Compagnie, peuvent passer pour être d'une antiquité assez reculée. En effet, l'hymne à Némésis est, selon toutes les apparences, l'ouvrage d'un Poëte qui vivoit sous l'empire d'Adrien. A l'égard des deux autres, adressées la premiere à Calliope, la seconde à Apollon, & qui sont attribuées à un Poëte nommé *Denys*, il paroît plus difficile d'en déterminer le siécle. Cependant on pourroit peut-être hazarder sur ce point quelques conjectures, qui ne seroient pas hors de vrai-semblance. Voici à quoi cela se réduiroit.

Comme les deux hymnes en question sont écrites en vers lyriques, & dans le style dithyrambique; il faudroit faire ensorte de découvrir lequel des différens Poëtes Grecs, connus sous ce nom de *Denys*, on pourroit soupçonner raisonnablement d'en être l'Auteur, eu égard à l'espéce de poësie qu'il auroit cultivée.

Parmi quatorze ou quinze de ces Poëtes, dont l'antiquité nous a conservé les ouvrages ou la mémoire, il y en a deux qui ont composé des piéces de théatre; Denys l'ancien tyran de Syracuse, & Denys de Sinope, cité par *Athénée*. Il y en a deux autres qui ont traité de la Géographie; Denys le *Périégéte*, qui vivoit sous Auguste, & Denys de Bysance, qui a décrit la navigation du Bosphore, & composé diverses poësies funébres au rapport de *Suidas*. Il y en a cinq qui nous ont laissé quelques Epigrammes;

Epigrammes; Denys de Cyzique, Denys d'Andros, un troisiéme surnommé le *Sophiste*, & deux autres appellés simplement Denys, sans aucune qualification particuliere. Il y en a un de Mityléne, dit le *Corroyeur*, qui a fait un poëme sur l'expédition militaire de Bacchus & de Minerve, & que l'on a cru un peu plus ancien que Cicéron & Jule-César. Il y en a un autre surnommé Χαλκοῦς, d'*Airain*, cité par *Aristote*, chap. 2 du III[e] livre de la Rhétorique, & qui s'est signalé dans le genre élégiaque. Il y a de plus un Denys de Corinthe, qui, selon *Suidas*, a écrit des préceptes pour la conduite de la vie, un livre des causes, un des météores; le tout en vers. A considérer les différentes sortes de poësie, par lesquelles ces douze Poëtes se sont distingués, rien n'oblige à mettre sur le compte de quelqu'un d'entr'eux les hymnes dont il s'agit.

Mais il est fait mention de trois autres Denys, à l'un desquels pourroient bien appartenir ces deux petits poëmes. Le premier est Denys d'Héraclée, qui s'exerça en tout genre de poësie, & qui étoit contemporain d'Héraclide de Pont, disciple de Platon, puis d'Aristote. Le second est Denys de Thébes, maître de musique d'Epaminondas, selon *Cornelius-Nepos*, & qu'Aristoxéne, au rapport de *Plutarque*, (en son dialogue de la musique) mettoit au rang des plus illustres Poëtes lyriques, tels que *Lamprus*, *Pindare*, *Pratinas*. Il est surprenant que *Meursius* l'ait omis dans son traité *de claris Dionysiis*. Le troisiéme est Denys, surnommé l'*Iambe*, cité dans le même dialogue de [a] *Plutarque*, & dont [b] *Clément Alexandrin* rapporte un vers, où le mot ζάψ est employé dans la signification de θάλασσα, la *Mer*. Du premier de ces témoignages, on peut conclurre, que ce Poëte, dont on ignore le siécle, étoit certainement plus ancien que Plutarque. Je serois fort porté à croire, que les hymnes dont nous cherchons l'Auteur, & dont la premiere est intitulée Ἴαμβος Βακχεῖος, pourroient bien être l'ouvrage, ou de ce dernier Denys, auquel cas elles seroient encore plus anciennes que celle de Némésis, attribuée à Mésomédès; ou de Denys de Thébes, & dans cette supposition, elles seroient de la premiere antiquité. Or je ne doute presque pas, que

Pag. 1142. edit. Steph. Gr.

[a] *Pag. 1136. edit. Steph. Gr.*

[b] *Strom. lib. 5. pag. 569.*

l'époque de leur compoſition ne ſoit, à peu près, celle de la muſique qui les accompagne.

Outre ces trois monumens de la Mélopée grecque, dont l'ancienneté ſemble bien avérée, l'édition d'Oxford des poëſies d'Aratus, à laquelle je dois la premiere connoiſſance de ces monumens, en offre un quatriéme, qui remplit la derniere page du volume, & auquel je n'avois donné d'abord aucune attention. J'avoue que la ſource d'où l'a tiré l'*éditeur* Anglois, m'en avoit fait concevoir une idée peu avantageuſe, & me l'avoit fait abſolument négliger. Il le rapporte, ſur la foi du P. *Kircher*, dans ſa *Muſurgie*. Quelqu'immenſe que paroiſſe le ſçavoir qu'étale ce Jéſuite dans un ſi grand nombre de gros volumes, j'étois prévenu qu'il étoit ordinairement peu exact, & ſouvent trop crédule; qu'il ramaſſoit, ſans beaucoup de choix ni de diſcernement, tout ce qu'il trouvoit dans les livres concernant la matiere qu'il avoit entrepris de traiter; qu'il adoptoit volontiers tous les Mémoires qu'on lui fourniſſoit, vrais ou faux, pourvû qu'ils renfermaſſent quelque choſe d'extraordinaire & de merveilleux; en un mot, qu'il rempliſſoit, aſſez bien le caractère que lui a donné en peu de mots un Sçavant de nos jours, en le qualifiant *Vir immenſæ quidem, ſed indigeſtæ admodum eruditionis.* Sur de telles préventions, je ne pouvois manquer de paſſer fort légérement par-deſſus une piéce qu'on produiſoit d'après cet Auteur. Cependant, comme en fait d'antiquité, on ne doit rien mépriſer qu'après l'examen le plus ſérieux, je ſuis revenu, pour ainſi dire, ſur mes pas, & j'ai voulu m'inſtruire par moi-même du jugement qu'on devoit porter ſur ce prétendu morceau d'ancienne muſique.

Dans cette vûe j'ai eu recours à l'endroit du P. *Kircher*, cité par l'*éditeur* Anglois, c'eſt-à-dire, à la 541[e] page du premier tome de la *Muſurgie*, imprimée à Rome en 1650 *in folio;* & voici ce que j'y ai trouvé. Après que l'Auteur a paſſé en revûe les caractères ou notes de l'ancienne muſique grecque, telles que nous les a conſervées *Alypius;* il ne me reſte plus, (dit-il,) qu'à faire voir quelque échantillon de cette même muſique: ce qu'il juge d'autant plus indiſpenſable, que

perſonne juſqu'alors, (continue-t-il,) ne s'eſt mis en devoir de ſatisfaire la plus vive curioſité des Sçavans ſur un point ſi parfaitement ignoré. On voit par-là que les deux Auteurs Italiens, qui les premiers ont mis au jour la muſique des trois hymnes dont j'ai parlé plus haut, ſçavoir *Vincentio-Galilei*, & *Hercole-Bottrigario*, avoient échapé aux recherches du P. *Kircher*, quoiqu'ils lui fuſſent tous deux fort antérieurs; puiſque le dialogue du premier de ces Ecrivains avoit paru à Florence dès l'année 1581, & le diſcours de l'autre à Ferrare en 1602.

L'échantillon qu'expoſe le P. *Kircher* mérite d'autant plus de conſidération, qu'il ne lui vient pas d'une main étrangere. Il aſſûre l'avoir trouvé lui-même dans la plus fameuſe bibliothéque de Sicile, qui eſt celle du monaſtère de S. Sauveur, voiſin du port de Meſſine. C'eſt, (ajoûte-t-il,) un très-ancien fragment de *Pindare*, accompagné des notes de l'ancienne muſique grecque, leſquelles ſont les mêmes qu'*Alypius* attribue au mode Lydien. Ces paroles du Jéſuite pourroient faire préſumer, qu'il n'a pas ſçû que ce qu'il appelle *un très-ancien fragment de Pindare*, n'étoit autre choſe que les huit premiers vers de la premiere Ode Pythique de ce Poëte; ce qui, pour le dire en paſſant, donneroit aſſez mauvaiſe opinion de la Littérature du P. *Kircher*, par rapport à la lecture des Anciens.

Quoi qu'il en ſoit, pour ôter tout ſcrupule ſur la vérité du témoignage de cet Auteur, qu'on ne pourroit cependant, ſans injuſtice, ſoupçonner de mauvaiſe foi ſur un fait qu'il dit avoir vû, à moins qu'on n'en eût d'ailleurs des preuves convaincantes: j'ai crû qu'il étoit à propos de remonter à la ſource. Pour cela j'ai conſulté le catalogue des Manuſcrits grecs de la bibliothéque de S. Sauveur, tel que le repréſente le P. *Poſſevin*, dans l'*appendice* de ſon *Apparat ſacré*. Ce catalogue, qui eſt latin, ne m'a fourni aucun éclairciſſement ſur l'article dont j'étois en peine. Il ne contient que des homélies ou d'autres traités des Peres Grecs, ſur-tout de S. Chryſoſtôme, à la réſerve de quatre ou cinq Auteurs profanes, tels que la *Réthorique d'Hermogéne*, les *Annales de Conſtantin-Manaſ-*

ſes, *Suidas*, &c. Tout cela ne ſemble avoir rien de commun avec *un fragment de Pindare* mis en muſique; à moins qu'on ne voulût ſuppoſer que ce fragment eût été inſéré au hazard à la fin de quelque manuſcrit, tout-à-fait étranger à cette maniere.

Peu content de cette premiere recherche, je me ſuis adreſſé au R. P. Dom *Bernard de Montfaucon*, que je ſçavois poſſéder un ample recueil des manuſcrits conſervés dans les plus fameuſes bibliothéques de l'Europe. Celui des manuſcrits grecs de la bibliothéque de S. Sauveur n'y a pas été oublié. Il y eſt tranſcrit en grec dans toute ſon étendue, & je l'ai parcouru exactement d'un bout à l'autre. Ses richeſſes ne conſiſtent, comme je l'ai déja dit, qu'en différentes piéces des Peres Grecs; & l'on y rencontre encore moins d'Auteurs profanes, que dans le catalogue publié par le P. *Poſſevin*. Comme je déſeſpérois preſque de pouvoir tirer de-là quelque lumiere touchant le fragment de *Pindare*, & que j'en étois à la fin du catalogue grec, je ſuis tombé ſur le dernier article cotté 95, où on lit ces mots : Πολλὰ δὲ ἀλλὰ βιβλία περιέχουσι τὰ πάντα περὶ τοῦ χόρου : c'eſt-à-dire, *il y a encore pluſieurs livres manuſcrits qui contiennent tout ce qui regarde le chœur*; ce qui ne peut ſignifier autre choſe en cet endroit, que la *muſique d'Egliſe*. C'eſt ſans doute parmi ces ſortes de manuſcrits, que le P. *Kicher* aura trouvé le fragment de *Pindare* mis en muſique : c'eſt la place naturelle d'un ſemblable monument, & il ſeroit inutile de l'aller chercher ailleurs. Ainſi voilà, ce me ſemble, le témoignage du P. *Kircher* ſuffiſamment juſtifié à cet égard. Examinons préſentement la piéce en elle-même.

Ce ſont, comme je l'ai déja dit, les huit premiers vers de la premiere Ode Pythique de Pindare, accompagnés des caractères de l'ancienne muſique, écrits au-deſſus des paroles; & ces caractères ſont ceux qui appartiennent au mode Lydien. De ces huit vers, les quatre premiers forment un chant bien ſuivi & bien terminé, qui eſt indiqué par les notes deſtinées à la muſique vocale : ce qui montre que le chant de ces quatre vers s'exécute par une ou pluſieurs voix. Les quatre derniers

composent une seconde suite de chant, à la tête de laquelle on lit ces mots grecs χόρος εἰς κιθάραν ; & sur les paroles de chaque vers, sont écrits les caractères particuliers à la musique instrumentale : ce qui fait voir que le second chant étoit, non-seulement exécuté par des voix, mais encore accompagné d'une ou de plusieur *Cithares*, dont on jouoit à l'unisson ou à l'octave des voix. Le chant de ces huit vers est des plus simples, & ne roule que sur six sons différens ; ce qui pourroit être une assez bonne preuve de l'antiquité de cette musique, puisque la lyre à sept cordes étoit plus que suffisante pour l'exécuter.

Ces deux suites de chant réduites à notre musique vulgaire, se chantent en *E-si-mi*, tierce mineure ; comme on le reconnoît par leur modulation & par leur finale. La premiere commence à la dominante ou à la quinte du ton : la seconde commence à la médiante ou à la tierce. La plûpart des cadences qui terminent les différentes parties de ces chants, se font non en remontant à la corde finale par l'intervalle d'un demi-ton, comme nous le pratiquons ordinairement dans les nôtres ; mais en redescendant à cette même finale par l'intervalle d'un ton entier. Ces sortes de cadences ou de chûtes sont fort connues & fort usitées des Orientaux ; du moins, s'il est permis d'en juger par un air persan, dont on a fait graver depuis peu la musique & les paroles, & où presque toutes les cadences sont de cette espéce. Voici les huit vers de Pindare :

Χρύσεα φόρμιγξ, Ἀπόλλω-
νος, καὶ ἰοπλοκάμων
Σύνδικον Μοισᾶν κτέανον,
Τᾶς ἀκούει μὲν βάσις, ἀγλαΐας ἀρχά.
Πείθονται δ' ἀοιδοὶ σάμασιν,
Ἁγησιχόρων ὁπόταν τῶν φροιμίων
Ἀμβολὰς τεύχῃς ἐλελιζομένα·
Καὶ τὸν αἰχματὰν κεραυνὸν σβεννύεις.

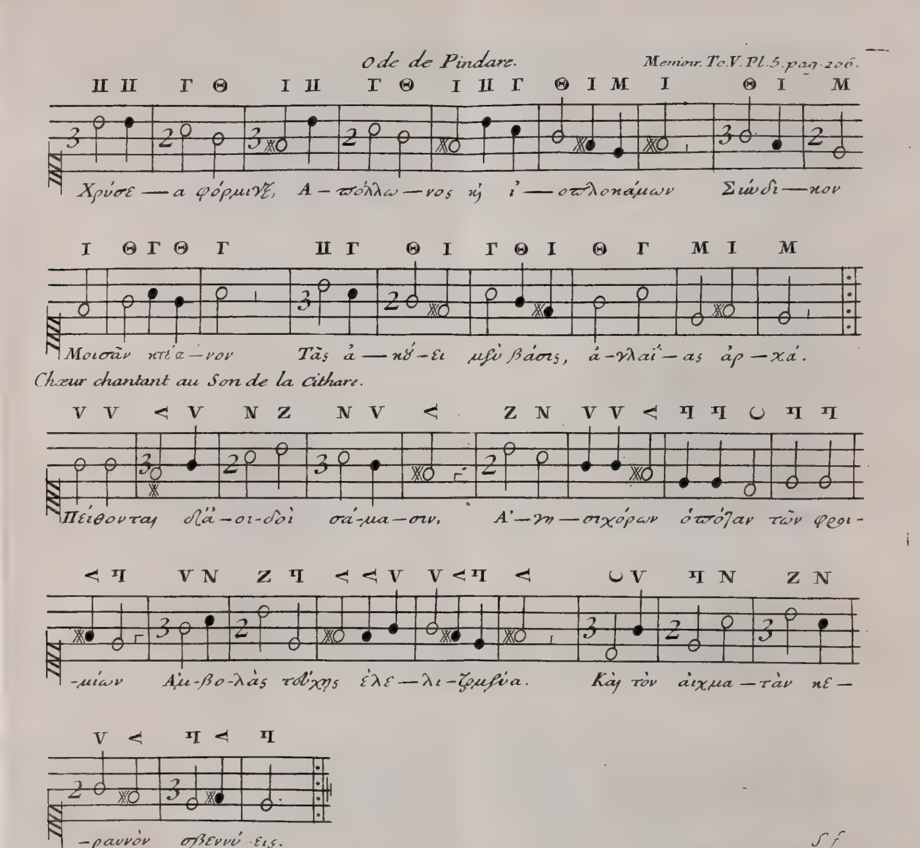
C'est-à-dire : *Lyre dorée, compagne inséparable d'Apollon & des Muses à la belle chevelure, vous reglez par vos sons les mouvemens*

de la danse, qui est la source de la joie. Les chantres obéissent à notre signal, lorsque pincée d'une main délicate, vous faites entendre les préludes de ces airs, qui donnent le ton aux chœurs des Musiciens; & par le charme de votre harmonie, *vous pouvez éteindre les traits enflammés de la foudre.*

A l'égard du chant, le voici exprimé en notes vulgaires, avec toute l'exactitude & la fidélité possible; ce qui le fait paroître un peu différent de celui que nous a donné le P. *Kircher.*

Trois circonstances rendent ce chant différent de celui qu'a publié ce Pere: 1°, le mode, ou le ton; 2°, la modulation, ou la suite du chant; 3°, le rhythme ou la cadence. Le P. *Kircher* a mis ce chant en *G-ré-sol*, tierce mineure; c'est-à-dire, deux tons plus haut que le véritable, qui est, comme je l'ai déja dit, *E-si-mi*, tierce mineure. En second lieu, il en a mal représenté la suite ou la modulation en trois endroits, où il prend une note pour une autre; ce que j'ai eu soin de corriger, conformément à la tablature grecque. Enfin il n'a observé dans la sienne nul rhythme, nulle cadence; au lieu que j'ai réduit ce chant à son véritable rhythme; ce qui ne m'a pas été difficile, en consultant la quantité des syllabes, qui répondent aux notes de musique. Ce rhythme, au reste, n'est pas uniforme. Il est mêlé du rhythme égal ou dactylique, & du double ou de l'ïambique. Cette variété de mesure ou de cadence contribue à rendre le chant plus vif & plus animé; & c'est aussi l'effet qu'elle produit dans notre récitatif.




Ode de Pindare.
Memoir. To.V. Pl.5. pag. 206.
Chœur chantant au Son de la Cithare.

QUESTION naturelle & critique, sçavoir pourquoi les Cygnes qui chantoient autrefois si bien, chantent aujourd'hui si mal.

Par M. MORIN.

CETTE question intéresse particuliérement les favoris des Muses, puisque les Cygnes font le corps ordinaire de leurs emblêmes & de leurs devises. La rélation intime qu'ils avoient les uns avec les autres dans l'antiquité, étoit si déclarée, que qui disoit Cygne, disoit Poëte; jusques-là que pour distinguer les grands ouvriers dans cette profession les uns des autres, on leur donnoit la qualité de Cygne d'une telle ou d'une telle ville, à peu près comme aujourd'hui nos maisons de noblesse prennent celle de Seigneur d'une telle ou d'une telle paroisse. Grand honneur pour les Cygnes, mais encore plus grand pour les Poëtes! C'étoit pour eux une preuve authentique qu'ils avoient été jugés dignes d'être couronnés de la main même d'Apollon, à qui ces oiseaux étoient particuliérement consacrés: 23 de Février 1720.

Laurea donandus Apollinari.

Comme il y a dans cette Compagnie plusieurs excellens sujets, qui avec un grand goût pour la poësie, en ont acquis une connoissance parfaite, soutenue même dans quelques-uns par des talens considérables, il ne doit pas être permis de douter que toutes leurs lumieres jointes ensemble n'en répandent suffisamment sur cette question indécise jusqu'ici, ni que tant de juges compétens, qui doivent connoître parfaitement l'histoire & les talens des Cygnes, après avoir écouté nos doutes & nos difficultés, ne soient en état de les résoudre sur le champ, & de former un jugement qui tiendra lieu de décision dans la république des Lettres.

Que les Cygnes ayent eu, ou passé chez les Anciens pour avoir un ramage des plus mélodieux, c'est un fait si connu, qu'il

ne demande pas de preuves dans une assemblée comme celle-ci. Par-tout ailleurs il nous ouvriroit un vaste champ pour étaler une érudition brillante, qui ennobliroit ce discours par une infinité de citations des plus fameux Auteurs Grecs ou Latins, Historiens, Mythologues, Naturalistes, Philosophes, Poëtes, Orateurs, qui tous de concert attribuent à ces oiseaux les plus beaux talens de la voix, particuliérement quand ils approchoient de leur fin. Cette vaine ostentation d'autorités inutiles & superflues, ne seroit bonne qu'à fatiguer les oreilles de nos maîtres; ce seroit la *crambe repetita* de Juvénal. Le parti le plus sage est de supposer le fait, faux ou vrai, comme un fait notoire.

A l'égard de la seconde partie de notre problême, sçavoir que les Cygnes chantent aujourd'hui fort mal, ou pour parler juste, ne chantent point du tout; elle a encore moins besoin de preuves que la premiere. Les volatiles que nous connoissons sous ce nom sont distingués, comme ceux du temps passé, par leur blancheur éclatante, désignée ordinairement, aussi bien que celle de la neige, par le terme de *purpurea*. Ils figurent avec beaucoup de grace sur un canal, ou sur un étang, avec une gravité majestueuse & des airs imposans: des airs de musique; non: rien qui en approche, pas même dans cette belle saison, la jeunesse de l'année, qui donne de la voix à tous les animaux, sur-tout de leur espéce; & les tons obscurs qui leur échappent alors dans leurs plus doux momens, ressemblent plûtôt à ceux d'un grondeur mécontent, qui murmure ou qui menace, qu'aux accens gracieux que forment alors par une émulation réciproque tous les volatiles qui ont quelque disposition à la mélodie. En un mot, on peut dire présentement que les Corbeaux & les Oyes qui leur servoient autrefois de lustre, & qui leur étoient opposés sur le chapitre de la mélodie, pour désigner ou les Poëtes importuns, ou les Musiciens désagréables, l'emportent infiniment aujourd'hui sur eux par leurs croassemens ou leurs voix glapissantes, qui, tout éloignées qu'elles sont de ce qui s'appelle harmonie, en approchent certainement beaucoup plus que celles de nos Cygnes, quand ces deux espéces

eſpéces gazouillent enſemble, & forment des concerts à leur maniere, ou ſur le ton gai, ou ſur le ton triſte. Ces deux faits établis comme conſtans, il s'agit préſentement de chercher la raiſon de cette différence ſi manifeſte entre les Cygnes anciens & les modernes.

Cette variation ne ſeroit pas étonnante dans l'eſpéce du genre humain qui ſemble s'être reſervé, par un privilége ſpécial, le droit de dégénérer quand il lui plaît, ſans être obligé d'en alléguer d'autre raiſon que celle que nos Médecins officieux ont trouvée dans les caprices de l'imagination. Il arrive rarement que la lignée des héros, des grands hommes, leur reſſemble; le proverbe latin y eſt exprès : *Heroum filii, noxæ.* Rien n'eſt plus ordinaire que de voir à des peres & à des meres diſtingués par les graces du corps & de l'eſprit, des enfans mal conformés, ou nés avec de mauvaiſes inclinations : & cette dérogeance paſſoit déja pour ſi généralement établie du temps d'Horace, qu'il en a fait une obſervation en forme de regle, dans laquelle il poſe, comme une ſuite conſtante des principes de la nature, que de génération en génération les familles tombent ordinairement en décadence de bien en mal, & de mal en pis; ce qu'il démontre en trois vers, comme un fait qui ne pouvoit être conteſté par les quatre filiations ſucceſſives dont il avoit été témoin.

Ætas parentum pejor avis tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitioſiorem.

S'il n'étoit queſtion que de confirmer cette remarque par des ſuffrages ou par des exemples, il s'en trouveroit pluſieurs juſque dans l'antiquité la plus éloignée. Il eſt du moins certain que cette dégénération, s'il eſt permis de parler ainſi, eſt fort rare chez les animaux, & que ſuivant dans leurs alliances la ſeule voie de la nature, ſans aucun détour circonflexe, ils tranſmettent beaucoup plus fidélement à leurs deſcendans leurs images & leurs reſſemblances, conformément aux premieres intentions du Créateur.

Eſt in juvencis, eſt in equis patrum
Virtus, nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.

Le Roſſignol chante auſſi bien, & peut-être mieux que la premiere Philoméle : la Colombe & la Tourterelle gémiſſent comme du temps de Salomon : le Singe eſt toujours Singe : & dans les ſucceſſions infinies de générations qui ſe ſont faites dans chaque eſpéce depuis le commencement du monde, toutes choſes perſévérent avec la même régularité que dans les corps céleſtes & parmi les aſtres. Comment, & pourquoi les Cygnes feront-ils exceptés de cette regle générale ? S'ils chantoient autrefois, quelle raiſon les empêche de chanter aujourd'hui ? Par quelle étrange révolution n'entend-on plus ſortir de leurs belles & magnifiques gorges, que des tons durs & cacophones ?

Dira-t-on qu'ils ne chantoient alors que par imitation ; & que du ſéjour d'Apollon, des Muſes & de leur cour, dont les hymnes continuels faiſoient retentir jour & nuit les échos des bords du Caïſtre & du Méandre, demeure ordinaire de ces oiſeaux, il s'étoit répandu dans les airs tant de tourbillons harmonieux, que tout chantoit dans la Gréce ? Certainement nous voyons tous les jours que pluſieurs des oiſeaux qui ſont reçûs dans notre commerce domeſtique, y apprennent à parler, & quelques-uns à ſiffler des airs avec toute la juſteſſe, & beaucoup plus de délicateſſe que nos plus excellens flageolets. Or, depuis pluſieurs ſiécles il n'eſt plus queſtion de chanſons dans la Gréce. Les habitans aſſujettis par une domination étrangere, y ſont occupés d'autres ſoins que de ceux de la ſymphonie : ils ont pendu, comme les Juifs pendant leur captivité, leurs lyres & leurs harpes aux ſaules verds ; & de toute la muſique, il ne leur eſt reſté que des ſoupirs ; ou s'il leur arrive quelquefois d'y entonner quelques cantiques, ce ne ſont que de triſtes lamentations, qui ne font pas les mêmes impreſſions ſur les organes & ſur les cervelets des Cygnes d'aujourd'hui, que les chants joyeux des Sapho & des Anacréon ſur ceux de

leur temps. Voilà peut-être la raiſon pourquoi leurs fils & leurs filles ſont muettes. Mais malheureuſement je prévois une réponſe qui ne ſouffre pas de replique ; ce ſont les Cygnes que nous avons vûs à Verſailles & ſur la Seine, qui au milieu des concerts des plus belles voix, & des inſtrumens les plus parfaits, ont toujours gardé un ſilence auſſi profond que celui des poiſſons de leur canal.

La différence des climats pourroit, ce ſemble, en fournir une autre raiſon plus réelle & plus ſolide. Les animaux tranſplantés changent preſque de nature, auſſi bien que les arbres & les plantes : les Lions & les Tigres de l'Afrique perdent beaucoup de leur férocité dans les pays froids : les Ours y changent même de couleur, & de noirs ils y deviennent blancs : les reptiles les plus dangereux y perdent leur venin, ſoit par la différente température de l'air, ou par une vertu ſpécifique, attachée par une grace ſpéciale aux terres ſeptentrionales, comme le prétendent les Hybernois zélateurs de leur patrie. Il en eſt de même des oiſeaux : les changemens de zone froide, chaude, tempérée, font ſur eux à peu près les mêmes effets que ceux des ſaiſons. Ceux qui nous divertiſſent par leur ramage pendant le printemps ou l'été, ne nous diſent rien, ou peu de choſe pendant l'hyver. Les Cygnes pourroient bien être ſujets à la même viciſſitude ; & pour avoir gazouillé, ſifflé, ou chanté gracieuſement dans les Iſles tempérées de la Gréce, ils ne ſont pas obligés de jouer le même rôle ſur la ſcéne des pays ſeptentrionaux.

Ce qu'il y a encore de fâcheux pour cette ſolution, c'eſt qu'elle eſt détruite par Elien fameux Naturaliſte Grec, & un de ceux qui s'eſt expliqué le plus préciſément en faveur du doux ramage des volatiles en queſtion. Car, pour leur confirmer ce beau talent d'une maniere plus authentique, il raconte que chez les Hyperboréens, c'eſt-à-dire, les habitans des extrémités du Nord, qui avoient un temple célébre d'Apollon, lors de la célébration d'une fête ſolemnelle, dont ils faiſoient tous les ans la dépenſe en l'honneur de ce Dieu, auſſitôt que les Prêtres avoient commencé la cérémonie par une proceſſion

Ælian. de anim. l. XI. cap. 1.

& l'aſperſion des eaux luſtrales, une groſſe troupe de Cygnes deſcendoit dans l'inſtant du ſommet des monts Riphées; & qu'après avoir caracollé en l'air autour de ce temple, pour en faire une eſpéce de luſtration à leur maniere, ils deſcendoient en ordre dans le chœur, où ils prenoient gravement leurs places entre les Prêtres & les Muſiciens, qui ſe préparoient à entonner l'hymne ſacré deſtiné pour cette fête; & que là ils chantoient leurs parties avec la derniere exactitude, ſans détonner, ſans troubler la meſure; & que l'hymne fini, ils ſe retiroient dans le même ordre. Voilà donc des Cygnes qui pſalmodient dans le Nord, auſſi bien que dans la Gréce, en préſence de tout un peuple, & d'une infinité de témoins de toutes les nations, que la ſolemnité y attiroit; ce qui fait voir que dans les idées de ces temps-là, ils portoient toujours & par-tout avec eux leur dignité de Chantres, inſéparable de leurs individus.

Ne ſeroit-ce point auſſi peut-être une erreur de nom, & que les Anciens auroient donné celui de Cygnes à des oiſeaux différens de ceux que nous connoiſſons aujourd'hui ſous cette dénomination? Certainement ils avoient une eſpéce qui devoit leur reſſembler beaucoup, à en juger par la deſcription que nous en a laiſſée Ovide, qui n'a pas trouvé de meilleur moyen pour nous donner une idée nette & préciſe de leur configuration, qu'en nous renvoyant à celle des Cygnes, comme à l'original, dont les autres n'étoient qu'une copie peu exacte.

Si volucrum quæ ſit dubiarum forma, requiris;
Ut non Cygnorum, ſic albis proxima Cygnis.

C'étoient les oiſeaux de Dioméde, ainſi qualifiés parce qu'ils tiroient leur généalogie des compagnons de ce héros, témoins de ſon triſte ſort, & inconſolabes de ſa perte, qui par la compaſſion des Dieux furent métamorphoſés en cette eſpéce de volatiles, fort communs dans l'Iſle de Dioméde. Mais les Naturaliſtes qui en ont traité à deſſein, & qui devoient les avoir étudiés de près, ne diſent rien de leur voix. Ils leur donnent

bien la couleur, & à peu près la taille des Cygnes, mais une figure différente : *forma Fulicæ, Ardeæ similes.* Ils les appellent même d'un autre nom ἐρωδιοὺς ; & ils atteſtent qu'ils affectionnoient particuliérement l'Iſle de Dioméde, & qu'ils y étoient ſi familiers avec les habitans, qu'ils venoient ſouvent ſe jetter en volant juſque dans leur ſein, au lieu qu'ils inſultoient hardiment les étrangers, & fondoient ſur eux avec l'impétuoſité des oiſeaux de proie ; à raiſon de quoi on leur donnoit ordinairement l'épithéte ou le nom de καταῤῥάκται ; ou plûtôt, parce que leur occupation ordinaire étoit de s'établir ſur la cime des écueils ou des rochers, le long du rivage, & que de-là ils ſe lançoient avec ardeur ſur les poiſſons qu'ils découvroient juſque dans le fond de la mer, d'où ils ne ſortoient ſouvent que long-temps après avec leur gibier dans le bec : manœuvres & qualités qui ne conviennent nullement aux Cygnes de la Gréce, oiſeaux de riviere dévoués au ſervice d'Apollon, qui paſſoient leur vie, & qui la finiſſoient même en chantant.

Afin de les mieux connoître, & pour en juger plus ſûrement, il eſt cependant bon de ſçavoir que les mêmes Auteurs qui les ont honorés du talent de la voix, leur donnent d'autres qualités qui ont peu de rapport avec la mélodie, dont le ſeul goût adoucit naturellement & attendrit le cœur ; & qu'ils nous les repréſentent comme des animaux féroces, barbares, dénaturés, ἄστοργοι, ἀλληλόκτονοι, ἀλληλοφάγοι, (*qui n'avoient aucune tendreſſe pour leurs petits, qui s'entretuoient, & qui ſe mangeoient les uns les autres.*) C'eſt Ariſtote, c'eſt Pline, c'eſt Elien qui leur donnent ces qualifications atroces : & pour les confirmer, les Auteurs fabuleux racontent, comme de concert, que le premier Auteur des Cygnes, Cycnus fils du Dieu Mars, fut tué par Hercule, parce qu'il étoit voleur de grands chemins, & qu'il aſſaſſinoit impitoyablement les paſſans, qui tomboient entre ſes mains : que Cycnus fils de Neptune, tué par Achille, avoit poignardé Philonomé ſa mere, & jetté dans la mer ſon fils Tennès, après l'avoir enfermé dans une caiſſe : & qu'enfin un autre Cycnus fils d'Apollon, intime ami de Phaëton, étoit véritablement un beau garçon,

& d'une figure fort agréable ; mais que ses inclinations étoient dures, inhumaines & cruelles. C'est apparemment à celui-là que les Cygnes doivent leur prétendue voix, que les Mythologues ont jugé à propos de transmettre à ses descendans. Il est à présumer qu'un fils d'Apollon devoit sçavoir la musique, & chanter avec plus de grace qu'un autre. Quoi qu'il en soit, il est certain que les oiseaux en question ne nous présentent aucune idée de cruauté, ni entr'eux, ni avec les animaux d'une autre espéce. Bien loin de détruire leurs petits, ou d'en négliger le soin, ils sont fort vifs sur leur conservation : la mere les ramasse soigneusement sous ses aîles la nuit & le jour, à plusieurs reprises, & les peres vont à la charge avec une noble intrépidité contre ceux qui se mettent en devoir de les insulter : mais le tout se termine à des coups d'aîles ou de bec, & sans effusion de sang. Qu'ils s'entremangent, c'est une pure médisance : s'il leur arrive quelquefois d'en venir aux voies de fait les uns contre les autres, ce n'est que sur le chapitre de l'amour, & dans le temps qu'ils travaillent à s'établir un domicile fixe pour eux & pour leur famille, sur le bord d'une riviere. Dans ces occasions, il est vrai que les mâles ont quelquefois des contestations violentes avec leurs rivaux, pour s'assûrer la possession tranquille de leurs Hélenes, & les droits de pêche & de pâture à droite & à gauche. A la vérité il arrive quelquefois que la fin de ces duels, qui se terminent rarement en vingt-quatre heures, devient tragique ; & que si les compétiteurs se trouvent à peu près d'une égale force, ils se livrent pendant plusieurs jours des combats rudes & fréquens, qui ne finissent que par la mort d'un des combattans, que le plus fort étouffe d'abord autant qu'il peut, en lui serrant la gorge avec son cou entrelacé, & ensuite en lui plongeant la tête avec une partie du corps dans l'eau, assez long-temps pour qu'il y perde la respiration & la vie : mais il en demeure là, & content de sa victoire, il ne sévit point sur le cadavre de son adversaire, pour s'en repaître comme les Allélophages. Ce détail n'est tiré ni de Pline, ni de la fable ; & nous pouvons en certifier la réalité comme témoins oculaires.

De toutes ces obſervations, il réſulte deux vérités. La premiere, que la plûpart des anciens Auteurs Grecs ou Latins qui ont fait mention des Cygnes, & qui leur ont donné une voix harmonieuſe, n'en ont parlé ainſi que ſur une tradition populaire, ou ſur les rélations de quelques Voyageurs mal informés, qui dans ces temps-là comme dans celui-ci, s'attachoient plus au merveilleux & à l'extraordinaire, qu'à l'exacte vérité. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'aujourd'hui cette eſpéce d'oiſeaux eſt aſſez rare dans la Gréce ; & que quelques-uns de nos Voyageurs modernes y en ont cherché expreſſément ſur le Caïſtre & ſur le Méandre, dans l'intention de les examiner de près, & qu'ils n'y en ont ni vû, ni entendu aucun. On ſçait qu'ils ne ſont communs & bien connus que dans le Nord, & particuliérement en Hollande, d'où ils ne ſortent pas volontiers, s'ils n'y ſont forcés par des glaces & par des hyvers extraordinaires, ſoit que les pâturages de leurs prairies, ou les poiſſons de leurs canaux leur conviennent davantage, ou pour d'autres raiſons phyſiques, qu'il ne nous appartient pas d'approfondir. Auſſi le Naturaliſte que nous avons déja cité plus d'une fois, & qui nous en a conté tant de ſingularités, Elien parlant de bonne foi, & après y avoir fait une réflexion ſérieuſe, avoue ingénuement que de lui-même il ne pouvoit affirmer rien de certain ſur le chant du Cygne; & que tout ce qu'il en ſçavoit, étoit que les Anciens tenoient pour conſtant, qu'avant que de mourir il chantoit ordinairement une eſpéce d'air, qui s'appelloit à cauſe de cela, l'*air du Cygne*. Un Auteur Grec qui en a fait mention à pluſieurs repriſes, & qui en parle avec cette certitude, donne bien lieu de juger qu'ils n'y étoient pas ſi communs qu'on ſe le figure. Autre obſervation qui paroît encore plus déciſive, c'eſt que le prince des Poëtes Latins, Virgile qui dans le ſtyle poëtique, & ſuivant la prévention populaire, les a honorés quelquefois d'épithétes mélodieuſes, quand il en parle en Phyſicien & avec connoiſſance de cauſe, leur donne la qualité de *rauci*, qui certainement n'a aucune relation à la muſique, & qui dans la vérité leur convient parfaitement :

Dant ſonitum rauci per ſtagna loquacia Cygni.

Lucian. de Elect. ſeu Cygnis.

Enfin, Lucien nous fournit ſur ce ſujet une démonſtration qui ne ſouffre pas de réponſe. C'eſt dans la relation qu'il nous a laiſſée d'un voyage réel ou ſuppoſé ſur les côtes d'Italie : là, il rapporte qu'étant parvenus à l'embouchûre du Pô, lui & ſes amis eurent la curioſité de remonter cette riviere, à deſſein d'y queſtionner les matelots & les habitans ſur l'aventure tragique de Phaëton,& d'y examiner les peupliers ſucceſſeurs & figures de ſes ſœurs, qui devoient répandre de l'ambre au lieu de larmes ; & pour y voir & y entendre les Cygnes qui devoient y repréſenter les amis de ce malheureux Prince, & y chanter jour & nuit des hymnes lugubres en ſon honneur, comme ils faiſoient avant leurs changemens, en qualité de Muſiciens & de favoris d'Apollon, ᾠδικοὺς ἀνθρώπους παρέδρους Ἀπόλλωνος. Ces bonnes gens, *qui ne ſçavoient métamorphoſe aucune*, interrogés ſur tous ces faits, leur répondirent ingénuement ſur l'article des Cygnes, qu'à la vérité ils en voyoient quelquefois ſur les marais, que ce fleuve forme à droite & à gauche, & qui pouſſoient de temps en temps des cris fort déſagréables, tels qu'auprès d'eux, les Corbeaux ou les Geais pourroient paſſer pour des Syrénes; mais qu'il ne leur étoit jamais arrivé, pas même en ſonge, de leur entendre chanter rien d'agréable.

La ſeconde & derniere conſéquence, qui ſe tire naturellement de ces remarques,c'eſt que la prétendue voix des oiſeaux en queſtion, eſt une pure fiction, qui n'a de fondement que dans la fable, & aucun dans la nature. Sçavoir, après cela, comment tant & tant d'Auteurs graves, Naturaliſtes, Philoſophes, Hiſtoriens, nous ont oſé débiter ce fait comme conſtant; c'en eſt aſſûrément un des plus étonnans, & qui doit nous apprendre à faire uſage d'une critique exacte dans la lecture de leurs ouvrages, ſans nous en laiſſer impoſer par leurs grands noms. A l'égard des Auteurs fabuleux,ce ſeroit abuſer de notre raiſon, que d'en chercher dans leurs fictions. Il eſt cependant permis à ceux qui veulent y ſuppoſer quelques fondemens, d'en

d'en imaginer dans les gorges magnifiques de ces oiſeaux, dont la tournure eſt aſſez conforme à quelques-uns de nos inſtrumens de muſique, & qui paroiſſent faites exprès pour y former des roulemens, des modulations & des ports de voix ; dans la protection dont ils étoient ſi honorés par le Dieu de la muſique; dans les aventures & les qualités dominantes de pluſieurs perſonnages qui avoient porté le nom de *Cycnus*. Toutes ces idées différentes confondues dans des imaginations poëtiques, peuvent bien leur avoir donné lieu d'en compoſer des animaux chimériques, qui ne ſubſiſtent nulle part. Mais à quoi bon s'alambiquer l'eſprit à chercher de la raiſon où il n'y en a point: ils ont fait chanter les Cygnes comme ils ont fait parler les animaux. Voilà tout le myſtère, qui n'étoit apparemment pas inconnu à l'Auteur de l'ancien proverbe grec, qui porte *que les Cygnes chanteront, quand les Geais ceſſeront de babiller ou de criailler*, c'eſt-à-dire, jamais; parce que le babil eſt naturel aux oiſeaux de cette derniere eſpéce.

Après cela, ſi les partiſans de la poëſie jugent à propos de tenir pour l'ancienne tradition, & de continuer d'honorer les Cygnes de leurs bonnes graces, par une prédilection purement de fantaiſie, c'eſt leur affaire : ils en ſont les maîtres. Que ces oiſeaux chantent ou ne chantent pas, que leur importe? la fable le dit, cela leur ſuffit : la fable eſt leur code & leur digeſte : tout eſt fiction chez eux, & ils s'embarraſſent peu des proteſtations de la nature contre leurs traditions manifeſtement fauſſes. Cependant, s'il eſt permis de dire là-deſſus ce que l'on penſe, il paroît que leur attachement ſi déclaré pour ces volatiles, par préférence à tous les autres, pourroit ſouffrir quelque réformation ſans intéreſſer leur honneur. Qu'ils ayent recours à la fiction quand les autres ſecours leur manquent ; à la bonne heure. Mais à quoi bon aller chercher dans la fable & dans le menſonge des emblêmes & des deviſes qui ne leur reſſemblent en rien, pendant que la nature leur fournit tant de ſujets qui ſemblent faits exprès pour eux ; qui joignent à des figures aimables, gracieuſes, tous les agrémens de la voix ; & qui par la délicateſſe & la variété de leurs tons harmonieux,

s'attirent comme eux l'admiration univerſelle des animaux, des hommes & des Dieux. Eſt-ce donc qu'un Serin, un Roſſignol, ou une Fauvette ne leur conviendroient pas autant & mieux qu'un Cygne, dont la plus importante occupation eſt de barboter dans la fange d'un canal ou d'un marais, pour y attraper quelque vil inſeſte, ou un malheureux petit poiſſon ?

DE L'ORIGINE
DE LA SOYE.
Par M. MAHUDEL.

9 de Mai 1719. L'ORIGINE de la ſoye, conſidérée par rapport à l'hiſtoire naturelle du ver qui la produit, par rapport à la maniere d'élever cet inſecte, & à l'art de cultiver l'arbre dont la feuille lui ſert d'aliment, eſt aujourd'hui ſi connue, qu'il ſeroit difficile de pouvoir rien dire de nouveau ſur ce ſujet après les Auteurs qui l'ont traité.

Auſſi, ni la naiſſance que ce petit animal tire d'un œuf, ni ſes métamorphoſes de ver en chenille, de chenille en nymphe, & de nymphe en papillon, ni le méchaniſme avec lequel il travaille ſon cocon, ne ſont point l'objet de mes recherches, ni une matiere du reſſort de cette Académie.

Je n'embraſſe que l'hiſtorique des opinions des Anciens ſur les cauſes de la production de ce fil précieux, dont la plûpart ſont déſignées par les noms mêmes qu'ils lui donnoient : je tâche de fixer l'époque de la connoiſſance qu'on en a eue ; de déterminer ſon pays natal ; d'indiquer les peuples qui l'en ont tiré les premiers, pour le communiquer aux autres nations : & je rapporterai dans la ſuite les uſages que l'on en a faits ſucceſſivement en différens temps, & en divers lieux.

La ſoye eſt une de ces choſes dont on s'eſt ſervi pendant pluſieurs ſiécles, preſque dans toute l'Aſie, en Afrique, & en beaucoup d'endroits de l'Europe, ſans que l'on connût ce que

c'étoit; soit parce que les peuples chez qui elle se recueilloit donnoient peu d'accès chez eux aux étrangers, soit parce que jaloux d'un avantage qui leur étoit particulier, ils appréhendoient de se le voir ravir par d'autres. C'est de cette difficulté que les voyageurs anciens ont eue de s'instruire de son origine, que sont nées tant d'opinions singulieres qu'on en trouve dans une suite de 900 ans d'Auteurs des plus anciens.

A juger de la description qu'Hérodote fait d'une laine plus belle & plus fine que l'ordinaire, & qu'il dit être le fruit d'un arbre sauvage des Indes (pays le plus reculé que les Orientaux connussent de son temps du côté du Levant) il paroît que c'étoit la premiere idée qu'ils ayent eue de la soye. *L. 3.*

Il n'étoit pas extraordinaire que des gens envoyés dans ce pays-là pour le reconnoître, ne voyant qu'en passant les cocons des vers à soye, dont ces arbres étoient chargés, sous un climat où ces insectes éclosent sur leurs feuilles, s'y nourrissent, & montent naturellement sur leurs branches, prissent ces cocons pour des pelotons de laine.

Il y a apparence que ce n'a été que sur la relation de ces gens peu fidéles, que Théophraste regardoit ce genre d'arbres comme existant, & qu'il les rangeoit dans une classe particuliere, qu'il a formée d'arbres portant de la laine: & quelque créance qu'on ait à Servius pour l'intelligence de Virgile, si l'on juge du sentiment de ce Poëte par ce vers: *In edit. Vidai, lib. 4. c. 9.*

Velleraque ut foliis depectent tenuia Seres. *In Georg. lib. 2.*

On ne peut guères le faire penser autrement que Théophraste, sur ce que produisoit ces arbres.

D'autres ont pris la soye pour une espéce de coton plus fin que l'ordinaire, sur la ressemblance de la douceur de ces sortes de pélotons à celle de l'intérieur des fruits de coton très-connus aux Orientaux; parce qu'ils en voyoient naître une espéce sur des arbrisseaux en Egypte, en Arabie & aux Indes: Pline même donnoit encore de son temps indistinctement à ces deux substances, le nom de *Bombyx*, qui semble n'avoir été consacré que pour la soye. *Lib. 19. c. 1.*

Quelques-uns établiffoient fon caractère fur la délicateffe de fon fil ; & n'en trouvant d'aucune efpéce dont elle approche plus que celui du *Byffus*, fi renommé pour avoir fervi d'habillemens au grand Prêtre des Juifs, à ceux des Indiens, à ceux d'Ifis, & au mauvais riche de l'Evangile, ils vouloient qu'elle fût une efpéce de ce lin. La cherté prefqu'égale de l'une & de l'autre a donné occafion à Strabon de les confondre : & comme il croyoit que le *Byffus* fe tiroit des écorces rouffes d'une plante de ce nom, il n'a pas fait difficulté d'avancer que la foye fe tiroit de celles de certains arbres des Indes ; ce qui eft un fait pour lequel il n'apporte de garans que les Mémoires d'Eratofthéne & de Néarque, auteurs dont il a auparavant déclaré lui-même que la foi lui étoit fufpecte.

Lib. XV. in defc. Indiæ c. 2.

Ces idées touchant la foye en ont eu un cours général, jufqu'à ce que les relations de quelques Voyageurs qui s'étoient apperçûs que l'on en tiroit une efpéce de certains infectes, ayent partagé les opinions ; enforte que leurs obfervations ont depuis donné lieu à diftinguer deux fortes de foye, l'une provenant d'une plante, & l'autre produite par un ver.

Mais combien les obfervations des plus exacts d'entr'eux fur la nature de ce ver, & fur la maniere de produire ce fil, fe trouvent-elles encore imparfaites ?

Lib. V. hift. animal. c. 18. V. 217.

Ariftote, quoique le plus ancien des Naturaliftes, eft néanmoins celui qui a donné la defcription d'un infecte le plus approchant du ver à foye. C'eft en parlant des différentes efpéces de chenilles, qu'il en décrit une qui vient d'un ver cornu, & à laquelle il ne donne le nom de βόμβυξ, que lorfqu'elle s'eft renfermée dans une coque, d'où il dit qu'elle fort en papillon ; changemens qui felon lui s'accompliffent en fix mois.

Lib. V. hift. animal. c 19. V. 264.

Par l'application qu'on voit qu'il fait du même nom de βόμβυξ, à une efpéce de guefpe qu'il décrit dans un autre endroit du même livre, où il ajoûte qu'elle rend de la cire ; il n'y a pas de doute que ce terme n'ait été un nom générique que les Grecs donnoient aux coques de différens infectes : foit que ces peuples tiraffent fon origine du bourdonnement qui eft ordinaire aux infectes aîlés, aufquels ils croyoient que reffembloient

βομβεῖν, bombum edere, Suidas.

les papillons qui sortent de ces coques, soit qu'ils fissent venir ce nom de la ressemblance de figure qu'ont les nymphes de chenilles, prêtes à devenir papillons, & la coque qui les renferme, à une sorte de vase ovale qu'ils appelloient βομβύλιον. *Hesych. super hoc verbum.*

Environ 400 ans après Aristote, Pline auquel l'histoire des animaux, écrite par ce Philosophe, étoit très-connue, a répété dans la sienne le même fait à la lettre : il y range aussi sous le nom de *Bombyx*, non-seulement l'espéce de guespe décrite par Aristote, & celle de ce ver qu'on a prétendu qui produisoit la soye de Cos, mais encore diverses autres chenilles qui naissent dans cette Isle, & qu'il suppose y former des cocons, dont, à ce qu'il dit, les femmes du pays filoient la soye, & en faisoient des étoffes d'été si légeres, qu'on étoit surpris que les hommes osassent s'en habiller comme les femmes. *Plin. l. XI. c. 22.* *Id. c. 23.*

Pausanias qui a écrit quelques années après Pline, fait à la vérité une description de ce ver fort différente de celle de ce dernier Historien ; il lui donne en grandeur le double de celle d'un scarabé, huit pieds comme à l'araignée, & cinq années de vie; à la fin desquels il dit qu'il creve saoulé de roseaux, & que l'on tire de son ventre divers pelotons de soye. *In Eliac. l. VI.*

Mais ce que cet Auteur qui vivoit sous les Antonins, apprend le premier, est que ce ver est Indien, & que les Grecs l'appelloient Σὴρ, mot dont Hésychius, Suidas, & la plûpart des Etymologistes ont dérivé le nom de *Seres*, habitans des Indes, chez lesquels on se convainquit dans la suite que cet insecte naissoit.

[a] Clément Aléxandrin, [b] Pollux, [c] Servius, & [d] Tertullien qui reconnoissoient à ce ver la même origine, paroissent mieux instruits de ces métamorphoses, que ne l'étoit Pausanias : ils n'ont pensé différemment de nous, que sur la conformité qu'ils donnoient à cet insecte avec l'araignée pour former son fil, & sur la qualité de l'arbre dont ils croyoient qu'il se nourrit.

[a] *In Pædagog. l. II. c. 10.*
[b] *L. VII. c. 17.*
[c] *Ad libr. II. Georgic. V. 120.*
[d] *De pallio c. 3.*

A la réserve de ces deux circonstances de l'origine de la soye, les autres paroissent avoir été assez connues dans le Levant. On en peut juger par ce qu'on en voit dans les ouvrages des premiers Peres de l'église grecque, qui déclamant contre le *S. Basil. in exam. homil. 8.*

luxe, exhortoient les riches qui ne pouvoient se passer d'habits de soye, de se souvenir au moins en s'en revêtant, *que le ver de la substance duquel ils étoient faits, est le symbole de la résurrection.*

Il est surprenant que nonobstant ces lumieres que l'on avoit acquises sur cette origine, & qui s'approchoient de plus en plus de la vérité, on ne laisse pas de compter plusieurs Auteurs de mérite, contemporains de ces derniers, qui vouloient encore de leur temps, que la véritable & la plus belle soye se tirât immédiatement des plantes.

Les uns tels que [a] Méla, [b] Sénéque, Silius Italicus, [c] Pline même, & [d] Solin son copiste, [e] Arrien & [f] Ammien-Marcellin en parloient encore comme d'un lainage très-fin, qui croissoit sur des feuilles d'arbre, & qu'on n'en détachoit pour le carder, que par le moyen de l'eau dont on humectoit ces feuilles.

[a] *De situ orbis.* [b] *In Hyppolito act. 2. V. 389.* [c] *Hist. Nat. l. VI. c. 17.* [d] *Polihystor. cap. 50.* [e] *In Indicis.* [f] *Ammian. Marcel. l. 23.* [g] *Periegef. V. 762.*

Les autres, [g] comme Denys d'Aléxandrie, la prenoient pour une oüate légere recueillie sur certaines fleurs, ou composée d'un amas de ces aigrettes, ou poils mols que l'on voit sur la semence de quelques arbres, comme dans le saule, le laurier-rose & l'apocin.

Elle passoit encore chez quelques-uns pour un fil tiré de l'écorce d'un roseau particulier des Indes. Claudien en parle comme d'une excroissance que l'on arrachoit de la superficie de l'écorce d'un tronc d'arbre.

De consulatu Olybrii.

Achilles-Tatius est le seul que je connoisse qui se soit figuré que ce fût un duvet très-fin laissé par des oiseaux sur des feuilles d'arbres, & soigneusement ramassé par les Indiennes.

Clitoph. & Leucip. amor. lib. 3.

De ces principales opinions qui marquent deux origines de deux sortes de soye, sont venus les noms de *Bombycinum*, que l'on a donné pendant un temps considérable à celle que l'on croyoit tirée d'un ver d'Assyrie & de l'Isle de *Cos*; & celui de *Sericum* que l'on donnoit à celle des Indes, comme à l'espéce la plus belle; soit que ce fût par un ver, soit que ce fût par une plante, qu'on l'y crût produite.

Ulpian. de auro, argento leg. vest. 25. §. 1. *Et Paulus J.C. in lege 3. Sentent. receptarum tit. de usu fructu.*

S. Hiérôme en marque la différence en ces termes: *Spernat Bombycum telas, Serum vellera.*

Hieron. de Institut. puellæ.

Comme néanmoins, depuis le cinquiéme siécle, on s'est

défabusé de ces différences, on a également appellé toute forte de foye de l'un & de l'autre de ces noms ; & il s'en eft même depuis formé un troifiéme qui eft μετάξα, nom connu d'abord pour exprimer une poignée de fil dévuidé, mais qui par la fuite a paffé dans le moyen âge de la langue grecque, & dans le code de Juftinien, pour la foye crue, & pour toute forte de foye. *Lib. X. tit. 8. 10.*

Cette diverfité de noms & d'idées des Anciens fur fon origine, eft une des meilleures raifons qu'on puiffe alléguer pour prouver qu'elle leur a été inconnue pendant plufieurs fiécles ; & que s'il y a eu chez eux un ufage continué de la foye, ou elle n'étoit pas femblable à la nôtre, ou fi elle étoit la même, on la leur apportoit des Indes fans qu'ils la connuffent; autrement ils nous en auroient parlé avec plus de certitude, & comme d'une chofe qu'ils auroient été à portée d'examiner de près.

Il n'y a que le paffage de Pline où je viens de remarquer qu'il a décrit plufieurs efpéces d'infectes, aufquels (quoique de différens genres) il a donné le nom de *Bombyces ;* il n'y a, dis-je, que ce paffage, qui eft au chapitre 22[e] du XI[e] livre de fon hiftoire, dont on ait pû inférer que les Anciens euffent connoiffance de l'origine de la foye, & qu'ils en poffédaffent une efpéce femblable à la nôtre, qu'ils recueilloient en Affyrie, & dans l'Ifle de Cos.

On fonde cette conféquence qu'on en tire, fur la relation qu'on fuppofe être entre les deux parties de ce chapitre, dont la premiere finit par ces mots: *Ex hoc in fex menfibus Bombyx ;* & l'autre *Telas Araniorum modo texunt ;* & continue ainfi *ad veftem luxumque feminarum, quæ bombycina appellantur : prima eas redordiri, rurfufque texere invenit in Coo mulier Pamphila Latrifilia, non fraudanda gloriâ excogitatæ rationis ut denudet feminas veftis.*

Je conviens que ce paffage qui a exercé les plus fçavans Critiques eft plein de difficultés ; parmi lefquelles je regarde comme la moindre celle de décider fi l'on doit attribuer à l'Ifle de Cé, ou à celle de Cos (aujourd'hui Lango) ce que Pline a voulu dire : dans la fuppofition néanmoins qu'on doive lire Cos, fuivant la correction de * Brodeau & de Saumaife; la plus ** Mifcellan. l. 2. c. 22. Salmaf. in So. in. p. 143.*

grande difficulté qui ſubſiſtera toujours dans ce paſſage malgré leurs commentaires, eſt celle de donner aux deux parties de ce chapitre un ſens ſuivi & raiſonnable ; mais quelque ſoit celui qu'on leur donne, il ne pourra jamais ſervir d'autorité contre mon ſentiment.

In notis ad Plinii Hiſt. Nat. lib. XI. c. 22.

Car ſi en coupant le ſens entre la deſcription que Pline y fait des deux ſortes d'inſectes, & ces mots *telas Araniorum modo texunt*, on rapporte (comme veut Dalechamp) ces derniers mots à un nom ſouſentendu, tel que feroit *artifices ;* on ne pourroit conclurre de-là, que la ſoye dont les femmes faiſoient en Aſſyrie & dans l'Iſle de Cos, des étoffes appellées *Bombicina*, auroit été produite par les inſectes qu'il a décrits au commencement de ce chapitre. L'adreſſe de ces femmes auroit également été louable, quand les ſoyes qu'elles auroient employées à leurs ouvrages ſeroient venues des Indes, & ils n'auroient pas moins porté le nom d'étoffes d'Aſſyrie & de l'Iſle de Cos, de même que celles qui ſe fabriquent à Lyon & à Tours, portent le nom de ces villes, quoique la ſoye qu'on y employe vienne d'Italie, d'Eſpagne & de Provence. Si au contraire l'on fait rapporter ces mots *telas Araniorum modo texunt*, aux deux eſpéces d'inſectes décrits dans la premiere partie de ce chapitre, quelque différens que ſoient les genres auſquels ils appartiennent; il ſuivroit de-là que la premiere de ces deux eſpéces qu'Ariſtote nomme βόμβυξ, qu'il fait originaire d'Aſſyrie, & qui ſelon lui fait de la cire, & un nid dur comme de la pierre, deſcription que Pline a copiée d'après ce Philoſophe; il ſuivroit, dis-je, qu'un inſecte de ce caractère auroit produit cette ſoye prétendue d'Aſſyrie, dont il dit au chapitre ſuivant, que les ouvrages étoient beaucoup plus beaux que ceux qui ſe faiſoient avec la ſoye de Cos ; ce qui ſeroit très-abſurde.

Lib. V. hiſt. anim. c. 18.

Si enfin on ne fait rapporter ces mots *telas Araniorum modo texunt*, qu'à *Erucæ*, ſeconde eſpéce d'inſecte que Pline qualifie auſſi de *Bombyx*, & qu'il décrit comme venant d'un ver cornu ſujet aux mêmes métamorphoſes que notre ver à ſoye, leſquelles il dit s'accomplir en ſix mois ; cet inſecte ne pourroit

être

être ce Ver à Soye; puisque ses métamorphoses se font en deux mois, & qu'on ne peut comparer son cocon aux toiles d'Araignée: & ainsi la Soye prétendue de Cos, qui dans le sens qu'on donneroit à cet Historien, seroit provenue de cet insecte, n'auroit pu être la même que celle que nous connoissons. Saumaise qui a fort examiné ce chapitre, veut néanmoins que cet insecte soit notre Ver à Soye, mais mal décrit par Pline, & qu'il y ait un rapport naturel de l'histoire de cette Pamphile de l'Isle de Cos, & des Soyes dont on y faisoit ces habits transparens, avec celle de l'insecte qu'il vient de décrire: mais que la différence qu'il y avoit de cette Soye à la nôtre (que Saumaise prétend avoir été celle des Indes portée en Assyrie) & que les femmes de Cos n'ayant eu coutume de tirer la leur, qu'après que le papillon avoit rongé le cocon pour en sortir, elle étoit plus courte & moins belle: au lieu que celle qui passoit pour être d'Assyrie, ayant été tirée aux Indes avant la sortie du papillon, qu'on avoit la précaution d'y faire mourir dans sa coque, en la trempant dans l'eau bouillante (comme on fait encore à présent) étoit plus fine & plus longue. Deux différentes manieres de tirer la Soye, de l'une desquelles est venu le nom de Soye crue, & de l'autre celui de Soye cuite ou d'organcin; c'est aussi la raison qu'il rend de la cherté dont celle-ci étoit, en comparaison de celle qu'il suppose qui se travailloit en l'Isle de Cos, & de la préférence que Pline dit que le Romains donnoient aux étoffes d'Assyrie, sur celles de cette Isle.

In notis ad Tertulliani librum de Pallio, & in Plinianis exercitationibus ad Solinum.

L. XI. c. 23.

Je me rendrois volontiers à la conjecture de cet habile Critique, si je ne voyois que, pour expliquer un autre endroit de Pline, où les mots *redordiri & rursus texere* se trouvent comme dans celui-ci, il a pensé différemment.

C'est au chapitre 17[e] du VI[e] livre de son histoire naturelle, où cet Historien à l'occasion de la Soye des Séres, qu'il croyoit d'une autre nature que celle d'Assyrie, s'énonce en ces termes: *Seres lanicio sylvarum nobiles perfusam aquâ depectentes frondium canitiem, unde geminus feminis nostris labor, redordiendi fila rursumque texendi.*

Saumaiſe regarde dans ces deux derniers mots l'augmentation de ſignification donnée à *ordiri* & à *texere* par la ſyllable *re*, & par l'adverbe *rursùs* inintelligible ; ſi l'on ne ſuppoſe, comme il prouve aſſez bien, qu'il y a fondement pour le faire, que les Dames Romaines recevoient de ceux qui commerçoient avec les Séres, leurs Soyes travaillées en étoffe;& que les trouvant d'un tiſſu trop ſerré, elles avoient coutume, pour mettre à profit une marchandiſe ſi chere, de décompoſer ces étoffes, en tirant leurs fils l'un après l'autre, & d'en former de nouvelles plus claires, qui les faiſoient paroître nues, quoiqu'elles fuſſent habillées.

Ces mêmes mots *redordiri & rursùs texere*, employés par Pline dans le paſſage que j'ai cité auparavant, ne pourroient y avoir un autre ſens que celui que Saumaiſe leur donne dans ce dernier endroit : & ſi ce ſens avoit lieu, les femmes d'Aſſyrie & de Cos auroient travaillé les étoffes de Soye comme faiſoient les Romaines; cas auquel ces Soyes n'auroient point été produites dans ces pays par les deux eſpéces d'inſectes décrites dans ce chapitre.

In Tertullian. lib. de Pallio p. 203.

Je pourrois encore, pour appuyer cette conſéquence, tirer une autre preuve de la maniere ordinaire, dont on lit la fin du premier paſſage cité de Pline, qui eſt *in Ceo* au lieu de *in Coo*. Cette leçon autoriſée par la même, qui ſe trouve dans Varron & dans Solin, rapportant d'après lui le même fait de Pamphile, feroit voir que cet Hiſtorien n'a jamais prétendu que l'inſecte de la derniere eſpéce, qu'il a décrite dans ce chapitre, & qui eſt la plus reſſemblante à l'eſpéce de notre ver, eût produit la Soye qui ſe trouvoit en l'iſle de Cos.

Comme néanmoins le chapitre de Pline qui ſuit immédiatement le paſſage rapporté, eſt plus clair & plus précis pour perſuader qu'on recueilloit dans l'iſle de Cos une ſorte de Soye, qui y ſervoit à quelques-uns de ces ouvrages tant vantés par les Poëtes Erotiques; il ſemble que c'eſt de l'examen de la nature de quelques arbres, dont Pline parle au commencement de ce chapitre, qu'on pourroit tirer quelques lumieres pour qualifier cette Soye.

Cet Hiſtorien dit que c'étoient des Cyprès, des Térébintes, des Frênes & des Chênes; & que des fleurs tombées de ces arbres, & échauffées par les exhalaiſons de la terre, il naît dans cette iſle des inſectes, qu'il appelle auſſi du nom de *Bombyces:* que ces inſectes, qui d'abord étoient de petits papillons, ſe trouvant fort ſenſibles au froid à proportion qu'ils croiſſent, ſe hériſſent de poils; & qu'à force de tirer avec les petits crochets qui ſervent d'ongles à leurs pieds, le duvet dont les feuilles de ces arbres ſont couvertes, ils en font à l'entour d'une branche un petit amas qu'ils cardent, & dont ils s'enveloppent le corps; ce qui leur ſert de nid.

A ces caractères, qui ne reconnoît ces Chenilles ſur la nature, & les métamorphoſes deſquelles Swammerdan, Goedard, Liſter, & tant d'autres Phyſiciens ont fait de nos jours tant d'obſervations: ces coques mêmes, qu'on appelle leurs nids, qu'elles font ſur les branches des arbres auſquelles elles s'attachent, ont quelque choſe de ſi reſſemblant à la coque du Ver à Soye, que le ſentiment de ceux qui croiroient qu'on les auroit employées dans cette iſle, ne peut être traité de paradoxe; depuis qu'on s'eſt aſſûré par une expérience dont on eſt redevable aux obſervations d'un illuſtre Magiſtrat de Montpellier, qu'on peut faire des ouvrages très-fins avec les coques de certaines araignées.

Ce qui perſuade encore que ce n'a pas été une Soye d'une autre nature que celle des coques de quelques-unes de ces ſortes de Chenilles dont on s'eſt ſervi dans cette iſle, eſt que, lorſqu'on s'y eſt convaincu que la Soye que les Aſſyriens tiroient des Séres, étoit plus belle que celle-la, & plus recherchée par les Romains, l'uſage & le commerce de celle de Cos ont tout-à-fait ceſſé. En effet, c'eſt une choſe digne d'attention que, depuis qu'il paroît que le luxe & la molleſſe ſont montés chez eux à un point que les hommes ſe ſont habillés comme les femmes, d'étoffes de cette Soye prétendue Aſſyrienne, ce qui eſt arrivé quelque temps après qu'Elagabale en eût donné l'exemple, il n'eſt plus fait de mention d'habits de l'iſle de Cos chez les Auteurs qui ont écrit depuis cet Empereur. *Lampridius in Elagabalo.*

Si la Soye dont on ſuppoſe qu'ils étoient tiſſus, eût eut une même origine & une même bonté que la nôtre, la vogue, plutôt que de diminuer, ne s'en ſeroit-elle pas augmentée par la commodité qu'auroient eue les Grecs & les Romains de la tirer d'une Iſle, dont l'abord leur étoit facile par la navigation établie dans tout l'Archipel ?

Pour une plus grande preuve que les anciens n'avoient d'autre Soye ſemblable à la nôtre, que celle qui leur étoit apportée des Indes, je pourrois ajoûter à ces raiſons, que tous les Auteurs qui ont été de l'opinion qu'elle eſt l'ouvrage d'un ver (comme j'ai fait voir que Pauſanias, que Clément Aléxandrin, que Pollux, Servius, Tertullien, S. Ambroiſe & * S. Baſile l'ont écrit) que tous ces Auteurs, dis-je, ont parlé de ce ver, comme étant étranger à l'égard de tous les pays qu'ils connoiſſoient, qu'ils ne lui ont donné d'autre origine que le pays des Séres, & d'autre nom que celui du Ver Indien. S'il fût né dans l'iſle de Cos, n'auroient-ils pas été inſtruits à fond de ſon hiſtoire ? & les deſcriptions qu'ils nous en ont laiſſées, n'auroient-elle pas été plus juſtes ?

* *In Exam. l. V. c. 23.*

Enfin, ſi pour une derniere preuve que ce Ver n'exiſtoit dans aucun des pays connus des anciens, l'on ne peut pas préciſément aſſûrer que le petit meurier blanc, l'arbre le plus propre à ſa nourriture, ne crût pas naturellement dans pluſieurs endroits de l'Aſie, de l'Eſpagne & de l'Italie, au moins a-t-on de fortes raiſons de croire que les anciens ne le connoiſſoient pas, ou que s'ils le connoiſſoient, ils le croyoient ſi peu utile, qu'ils n'ont pas daigné le décrire.

Théophraſte & Dioſcoride qui ont parlé d'arbres d'une bien moindre conſéquence, ont gardé un profond ſilence ſur celui-ci, quoiqu'en parlant du meurier à fruit noir, ce leur fût une occaſion de parler de l'eſpéce à fruit blanc. Pline même traitant à fond du meurier ordinaire, avoue que c'eſt un genre d'arbre dont la culture n'a pas beaucoup été perfectionnée par l'art.

L. XV. c. 24.

Ovide eſt le ſeul de l'antiquité qui ait fait mention d'un meurier blanc, comme d'un arbre croiſſant près de l'ancienne Babylone. C'eſt dans le récit de la mort de Pyrame & Thiſbé,

Ovid. Métamor. lib. IV.

dont il dit que le ſang changea la couleur blanche des fruits d'un de ces arbres, ſous lequel il fut répandu, en la noire qui leur eſt reſtée; foible argument pour perſuader qu'ils euſſent connoiſſance de l'eſpéce dont il s'agit, & qui a d'autant moins la couleur du vrai-ſemblable que doit avoir une métamorphoſe, que du temps même de ce Poëte on connoiſſoit, comme on connoît encore à préſent, une eſpéce de meurier à fruits blancs, bons à manger qui n'eſt point celle dont on nourrit les Vers à Soye.

Mais de quelle autorité plus préciſe peut-on ſe ſervir, que de celle de Procope, pour juſtifier l'incertitude dans laquelle on étoit encore au ve ſiécle ſur l'origine de la Soye? à moins qu'on ne veuille la mettre dans le nombre d'une de ces choſes perdues, qu'on auroit bientôt recouvrée après ſa perte.

Cet Hiſtorien m'a ſemblé prévenir tous les doutes qu'on pourroit avoir ſur ce ſujet, en marquant à quelle occaſion Juſtinien avoit fait cette découverte: les Perſans occupoient alors toute l'Aſſyrie, ils étoient les maîtres du commerce des Indes; & l'Empereur obligé de leur déclarer la guerre, voyoit à regret les Romains ne pouvoir s'abſtenir de leur fournir des armes contre lui, par les ſommes immenſes qu'ils leur portoient pour payer les Soyes qu'ils tiroient d'eux. Juſtinien ſe perſuada qu'il pourroit remédier à cet inconvénient, en recherchant l'alliance des Ethiopiens. Il envoya à leur Roi un Ambaſſadeur, qui étoit chargé de le prier de vouloir bien en conſidération de la même foi qu'ils profeſſoient, s'unir avec lui contre les Perſans, & ſe ſervir de la facilité que la ſituation de ſon pays donnoit à ſes ſujets de pénétrer aux Indes, pour les exciter à en apporter la Soye, comme faiſoient leurs voiſins; aimant mieux que le luxe des Romains enrichît les Ethiopiens, que les ennemis communs du nom de Jeſus-Chriſt.

Procop. de bello Perſico lib. 1.

Ce coup de politique étoit inutile à ménager, ſi l'iſle de Cos, ou quelqu'autre lieu des états de l'Empire eût pû fournir aux Romains la Soye dont ils auroient eu beſoin; & les Aſſyriens ne l'auroient pas tirée des Indes, ſi, comme Pline le croyoit, elle eût pris naiſſance chez eux.

On ne doit donc fixer l'époque de la connoiſſance que l'Europe, que l'Afrique, & que l'Aſie même ont eue de ſon origine, qu'au temps que cet Empereur fut en guerre avec les Perſans, qui eſt vers le milieu du v[e] ſiécle. Les circonſtances de cette découverte, que Procope détaille dans un autre endroit, ne laiſſent plus aucun lieu de douter que le Ver à Soye ne fût alors regardé comme un inſecte étranger.

Lib. II. de bello Vandalico.

C'eſt à deux Moines que cet Hiſtorien donne l'honneur de la découverte. Il dit qu'ils étoient nouvellement arrivés des Indes à Conſtantinople, où il ſuppoſe qu'ayant oui parler de l'embarras dans lequel étoit Juſtinien, pour ôter aux Perſans le commerce de la Soye avec les Romains, ils ſe firent préſenter à lui, & lui propoſerent, pour ſe paſſer des Perſans, une voye plus courte que celle d'un commerce avec les Ethiopiens, qui étoit d'apprendre aux Romains l'art de faire eux-mêmes la Soye : que l'Empereur perſuadé par leur récit de la poſſibilité de ce moyen, les renvoya à Serinde (nom de la ville où ils avoient demeuré) chercher les œufs des inſectes qu'ils diſoient ne pouvoir en être tranſportés vivans : que ces Moines, après un ſecond voyage, étant de retour à Conſtantinople, firent éclore dans le fumier les œufs qu'il avoient apportés de Serinde ; qu'il en ſortit des vers, qu'ils nourrirent avec des feuilles de meurier ; & qu'ils prouverent par cette expérience qui leur réuſſit, toute la méchanique de la Soye, dont l'Empereur avoit ſouhaité d'être éclairci.

Le même fait eſt rapporté par Théophane de Byzance, contemporain de Procope, à quelques circonſtances près, comme d'attribuer à un Perſan, & non pas à deux Moines, l'honneur de cette découverte ; ce qui pourroit fort bien ſe concilier, en ſuppoſant qu'un de ces Moines auroit été Perſan. Mais ce que ce dernier Auteur ajoûte d'eſſentiel, eſt que l'expérience fut commencée à l'entrée du Printemps ; ce qui eſt conforme à notre uſage : & que les Turcs qui s'étoient par la ſuite emparés des ports par leſquels les Perſans tiroient la Soye des Indes, furent ſurpris, lorſqu'ils vinrent à Conſtantinople, de voir la maniere dont on l'y recueilloit.

RECHERCHES
SUR
LES ROIS DE LYDIE.

Par M. l'Abbé Sevin.

PARMI les enfans de Sem dont parle l'Ecriture, il est fait mention de Lud, qui le premier, si l'on en croit Joséphe, a jetté les fondemens du Royaume de Lydie. Mais quelle apparence que les hommes encore peu nombreux ayent préféré de vastes déserts à des campagnes riches & fertiles. Dans ces commencemens, les migrations se faisoient de proche en proche; & il est fort vrai-semblable, que les descendans de Lud ne sortirent de la Mésopotamie, que plusieurs années après le déluge. Le temps de leur établissement en Lydie est absolument ignoré : je serois néanmoins tenté de croire que ces peuples y entrerent sous la conduite de Méon, le plus ancien de leurs Rois, dont le nom soit venu à notre connoissance. Il faut pourtant convenir que cette qualité lui est contestée par Denys d'Halicarnasse, qui nous assûre de la maniere la plus positive, que Manès a régné le premier dans la Méonie : mais cet Auteur se contredit visiblement. Si le terme de Méonie étoit en usage dès le temps de Manès, on ne sçauroit douter que ce Prince ne soit postérieur à Méon, & cela se trouve entierement conforme avec les témoignages de nos meilleurs Historiens. Hérodote, par exemple, & plusieurs autres après lui, prétendent que jusqu'au regne de Lydus, les peuples soumis à sa domination furent appellés *Méoniens*. Or Lydus étoit arriere-petit fils de Manès, qui par conséquent ne sçauroit être monté sur le thrône, que depuis la mort de Méon. Diodore, ou plutôt les Phrygiens dont il avoit copié les traditions, racontent que ce Roi avoit épousé Dindyme : Cybéle fut le fruit de ce mariage. Les peres voudroient souvent que le Ciel les servît à leur fantaisie : Méon fâché de se voir une fille, prit le parti de

I. PARTIE. 4. de Juillet 1719.

* *Diod. lib.* 3. *pag.* 191.

l'expofer fur le mont *Cybellus ;* le hazard la fit tomber entre les mains de quelques femmes du voifinage, qui eurent un foin tout particulier de fon éducation. Bientôt elle fe diftingua du refte de fes compagnes, & par fa beauté, & par fa fageffe. Les découvertes dont elle enrichit la Mufique, ne la rendirent pas moins célèbre : Marfyas aimoit cette fcience; & ce fut une des chofes qui contribua davantage à le lier très-étroitement avec Cybéle. Sa réputation auroit pu en fouffrir : heureufement le public étoit prévenu en faveur de Marfyas; & la tradition rapporte que jamais on ne le vit fuccomber aux tentations les plus vives & les plus dangereufes. Cybéle ne fçût pas profiter de cet exemple, ou plutôt fa vertu ne fut point à l'épreuve des charmes du jeune Atys, pour lequel elle eut des complaifances dont les fuites furent funeftes à fon repos : alors Méon vint à la reconnoître, & découvrit bientôt un myftère qui perdoit tous les jours quelque chofe de fon obfcurité. Il en coûta la vie au jeune Phrygien, qui avoit eu le malheur de lui plaire. Rarement dans les grandes afflictions la raifon fe fait entendre : Cybéle que la perte de fon amant avoit mife au défefpoir, parcourut toutes les montagnes de la Prygie; elle s'y fignala par des extravagances, qui néanmoins ne laifferent pas de lui frayer le chemin à l'immortalité. Dans les fiécles encore groffiers, les honneurs divins fe décernoient à bon marché, & fouvent la foibleffe étoit un titre affûré pour y parvenir. Voilà le précis des contes que débitoient les Phrygiens fur le chapitre de Cybéle; peu d'accord en bien des circonftances avec les Poëtes & les Hiftoriens Grecs qui ont parlé de cette Déeffe. Le fujet que je me fuis propofé de traiter, ne me permet pas d'entrer là-deffus dans aucun détail; & on m'en difpenfera d'autant plus aifément, que Cybéle ne fçauroit être placée parmi les fucceffeurs de Méon. Perfonne du moins ne la fait monter fur le thrône de fon pere, dont les Etats comprenoient la Lydie & la Phrygie. *Manès eft après lui le plus ancien Roi* de ces deux provinces que nous connoiffions aujourd'hui. Denys d'Halicarnaffe le dit fils de Jupiter & de la Terre. Manefium ville de Phrygie *étoit vrai-femblablement l'ouvrage de ce Prince :* car fans

Dionyf. lib. 1. pag. 21.

parler de la ressemblance des noms, on lit dans Etienne de Byzance, qu'elle avoit été bâtie par Manès homme riche & puissant. Il porta ses armes chez différentes nations, avec des succès qui lui ont mérité une place parmi les plus fameux conquérans. Plutarque le met en paralléle avec Alexandre; & il écrit que les Phrygiens même de son temps, pour exprimer une action mémorable, employoient d'ordinaire le terme de μανικα. Reste maintenant à sçavoir, si le Manès ou Masdés de cet Auteur est précisément le même que celui dont il est fait mention dans Denys d'Halicarnasse; toute la difficulté roule sur un fragment d'Alexandre Polyhistor, qui nous oblige de reconnoître deux princes de ce nom. En effet, Manès pere d'Acmon ne sçauroit avoir rien de commun avec cet autre, dont le fils s'appelloit Cotys. A la vérité le premier de ces Rois me paroîtroit un peu suspect. Acmon lui devoit le jour, si l'on en croit Alexandre Polyhistor : mais Phérécyde avoue de bonne foi, que les monumens historiques ne parlent jamais de l'origine d'Acmon, & de Doeas son frere: lequel croire de ces deux Ecrivains? pour moi, dans les matieres de généalogie, je me ferois un scrupule d'écouter Polyhistor aux dépens d'un Auteur, qui lui étoit infiniment supérieur en ce genre de connoissance. Ajoûtez à cela que quelques Poëtes, au rapport de Phurnutus, font Urane fils d'Acmon. Si la remarque est certaine, comme le prouvent incontestablement les témoignages de Simmias & d'Antimaque, on doit en conclurre que Saturne & Jupiter sont les descendans de Manès. Comment donc un Dieu de cette importance est-il échappé aux recherches des Théologiens qui ont précédé le siécle de Phérécyde? De toutes les raisons qui ont pû donner lieu à cet oubli, la plus plausible, à mon avis, seroit de dire que Manès est un personnage supposé, auquel cas personne ne disputera au héros qui porte le même nom dans Denys d'Halicarnasse, les victoires signalées qui avoient rendu son regne si glorieux. Ce Prince épousa Callirhoë fille de l'Océan, dont il eut Cotys, qui après la mort de son pere, remplit le thrône de Lydie : tel est le sentiment de Denys, que peut-être bien des gens ne trouveront

Plut. de Isi. & Osir.

Herodot. l. 1. guères conforme à celui d'Hérodote. Cet Hiſtorien du moins ſemble décider en faveur d'Atys, qui, ſelon lui, eſt le fils & le ſucceſſeur immédiat de Manès. Cependant, tout bien examiné, je ne crains pas d'avancer que ces deux Ecrivains ont ſuivi la même tradition : autrement il ſeroit mal-aiſé de juſtifier Hérodote, lui qui prétend dans un autre endroit, que l'Aſie a emprunté ſon nom d'Aſiès fils de Cotys & petit-fils de Manès : ces paroles ſont claires, & ſuffiſent pour aſſûrer à Cotys la poſſeſſion d'un Royaume qui lui appartient ſi légitimement. Que ſi Hérodote a jugé à propos de paſſer ſous ſilence le nom de ce Prince dans le premier livre de ſon hiſtoire, les exemples de pareilles omiſſions ne ſont pas rares; & il ſeroit aiſé de prouver, que les Auteurs ſacrés eux-mêmes ont quelquefois ſupprimé des générations entieres. Quoi qu'il en ſoit, Cotys de ſon mariage avec Alié fille de Tullus, eut deux enfans, Atys & Aſiès. Nous commencerons par le dernier, auquel, ſuivant les apparences, échûrent les provinces de la Lydie voiſines du mont *Tmolus*. A quelque diſtance de-là ſe voyoit une ville que les Anciens nomment *Aſia ;* & l'on convient aſſez généralement que ce Prince en fut le fondateur. Nous ne connoiſſons point aujourd'hui les actions qui ont immortaliſé ſa mémoire ; il eſt certain que juſque dans les derniers temps elle fut en grande vénération : témoin la chapelle que lui avoient conſacrée les
Strab. l. 14. p. 650. Lydiens, & dont parle Strabon dans le XIVe livre de ſa Géographie. Car je ne ſçaurois m'imaginer que cet Aſiès ſoit différent de celui qui a régné dans la Méonie avec tant de gloire, que la province en a porté le nom pendant une longue ſuite
Apoll. Argon. l. 2. verſ. 778. d'années. Dans Apollonius, par exemple, la Lydie eſt appellée Ασις ἤπειρος: & ce paſſage ſeul prouveroit que les Eſionéens du
Call. dans Strab. p. 627. poëte Callinus ne doivent point être diſtingués des peuples qui habitoient ce Royaume. *Au reſte, ce n'eſt point dans les bornes étroites de la Lydie*, & encore moins de la ville de Sardes, que s'eſt renfermé le nom d'Aſiès : il y a des Auteurs qui prétendent que l'Aſie entiere lui étoit redevable du ſien ; & ces Auteurs ſont Hérodote, Etienne de Byzance & le Scholiaſte d'Apollonius. Il s'enſuivroit de-là, que ce Prince avoit gouverné

avec beaucoup de réputation les Etats qui lui étoient échûs en partage. Atys les réunit aux siens, témoin Hérodote qui le fait régner sur toute la Lydie, lorsque la famine commença à désoler cet Empire. Alors furent inventés les jeux ; on les regarda comme le moyen le plus propre pour dérober au peuple le *sentiment* de la misére. Atys divisa ses sujets en deux classes; la premiere jouoit un jour entier, & le suivant elle prenoit ses repas ; la seconde en usoit de même, & par-là chacun *étoit moins occupé de ses propres malheurs*. Tout ce détail nous a été conservé par les soins d'Hérodote ; & cette opinion a été depuis la plus universellement reçûe. *Je ne serois pas surpris néanmoins de la voir aujourd'hui rejettée par le plus grand nombre*. Et effet, comment s'imaginer que les *plaisirs soient sortis du sein de la disette ?* eux qui toujours ont marché à la suite de l'abondance & de l'oisiveté. Il ne sera point inutile de remarquer ici, qu'Athénée a crû devoir se déclarer contre cette époque de l'invention des jeux. Celui de la paume & des dés, dit-il, étoient déja en usage lorsque les Grecs mirent le siége devant Troye : & par conséquent Hérodote a eu tort de rapporter l'origine de ces sortes d'amusemens aux sujets d'Atys, dont le regne est postérieur à la destruction de cette ville fameuse. Par malheur, le raisonnement d'Athée roule sur une supposition qui ne sçauroit manquer de lui être contestée : autrement, que deviendront ces trois races, qui ont successivement commandé dans la Lydie ; sçavoir les Atyades, les Héraclides & les Mermnades ? Ce sont les Héraclides qui ont *enlevé la couronne aux descendans d'Atys ;* & deslors ce Prince doit être plus ancien que les héros qui ont vangé les injures de Ménédas. Rejette qui voudra le témoignage d'Hérodote, aux soins duquel nous devons cette liste des différentes maisons qui ont *tour à tour occupé le thrône de la Méonie*: on sera cependant obligé de convenir avec moi, que cet Historien a été plus à portée que personne de connoître la vérité. Né dans le voisinage du Royaume dont nous parlons, il lui auroit été difficile de prendre le change sur des articles dont la plûpart de ses compatriotes, depuis long-temps en commerce avec les Lydiens, devoient

Ath. lib. 1. *p.* 19.

être parfaitement informés : & on ne se le persuadera pas sans peine d'un Auteur, qui souvent a développé avec succès les antiquités de nations infiniment plus éloignées. Aussi Denys d'Halicarnasse qui combat hautement une partie de son systême, ne laisse pas de convenir avec lui, que les Atyades ont précédé les Héraclides : preuve presque certaine que les Anciens étoient d'accord sur ce point important de l'histoire de Lydie. Denys les avoit lûs en Critique judicieux ; & de son temps subsistoient encore plusieurs ouvrages qui le mettoient en état de prononcer avec connoissance de cause : tels étoient les écrits de Xanthus, qui sans doute avoit décidé en faveur des Atyades. Si véritablement ces Princes avoient succédé aux descendans d'Hercule, Denys d'Halicarnasse étoit trop habile pour ne point profiter de l'avantage que lui auroit donné sur Hérodote le témoignage de Xanthus. La Lydie l'avoit vû naître ; & dans les faits qui regardent une nation, les étrangers sont d'ordinaire moins exacts & moins instruits que les Ecrivains du pays. Supposons donc que la premiere race des Rois Lydiens soit une fable de la façon d'Hérodote ; est-il probable que Denys d'Halicarnasse eût manqué une si belle occasion de renverser entiérement le voyage de Tyrrhenus en Italie, fondé sur l'autorité d'un homme qui avoit ignoré les élémens de l'histoire de Lydie? On est en droit de conclurre de tout ceci, que Xanthus & lui ne différoient point par rapport aux Atyades : & ces deux Ecrivains que Denys d'Halicarnasse a suivis, doivent être préférés à Strabon, qui place Atys parmi les descendans d'Hercule. En vain voudroit-on soutenir que ce Prince dont parle l'Historien, n'a rien de commun avec celui du Géographe ; jamais supposition ne fut moins solide. Atys chef de la maison des Atyades, suivant Hérodote, a vû ses Etats ravagés par une famine des plus longues & des plus violentes. Un pareil événement sous le regne de celui que Strabon met au nombre des Héraclides, força Tyrrhénus de quitter sa patrie : tant de conformité entre l'un & l'autre de ces Rois, & par rapport aux calamités qui ont affligé la Lydie, & plus encore par rapport à leurs enfans, dont les noms se

Str. lib. 5. pag. 219.

ressemblent parfaitement, ne laisse pas lieu de douter que ces deux Auteurs ne parlent de la même personne; mais que le dernier place Atys beaucoup plus bas que ne le demanderoit la bonne chronologie. Peut-être s'est-il imaginé que les Lydiens, dans le siécle qui est désigné par Hérodote, n'avoient pas une marine assez puissante pour transporter en Europe des colonies nombreuses, ce qui quadre merveilleusement bien avec le systême de Castor, au rapport de qui ces peuples ne sont devenus les maîtres de cet élément, que quelques années après la prise de Troye; mais le fait me paroît un peu douteux, principalement quand je fais réflexion, que ni Crésus, ni ses prédécesseurs, dans leurs plus grandes prospérités ne se sont jamais trouvés en état, faute de vaisseaux, de soumettre les Grecs établis dans les Isles voisines de leurs Etats. Les forces de ces Princes étoient constamment supérieures à celles d'Atys; & on ne se persuadera pas aisément que son Royaume eût pû fournir la quantité de bâtimens nécessaires pour conduire en Italie la moitié de ses sujets. Réduits à l'extrémité par une famine qui duroit depuis dix-huit ans, ils se partagerent en deux portions égales sous le commandement de Lydus & de Tyrrhenus. Aucun d'eux ne vouloit abandonner sa patrie; le sort en décida, & Tyrrhenus fut contraint de s'embarquer: voilà comment la chose est racontée dans Hérodote; & cette narration, du vivant de Tacite, étoit généralement reçûe dans toute la Lydie. Ajoûtez à cela que parmi les Anciens, personne ne s'est avisé de la contredire, si pourtant vous en exceptez Denys d'Halicarnasse, qui fondé sur des raisons très-plausibles, prétend que les Lydiens ne sont jamais venus en Italie. Il seroit inutile de les examiner ici: de fameux Critiques ont traité cette question, qui d'ailleurs paroît étrangere à mon sujet; ainsi retournons à Atys. Sur la fin de son regne il bâtit la ville d'Attalyda, ouvrage auquel, suivant le témoignage d'Etienne de Byzance, Lydus eut la gloire de mettre la derniere main. Tyrrhenus, comme nous venons de l'observer, sur la foi du plus grand nombre des Historiens, avoit cherché dans les pays étrangers un asyle contre la famine; & par cette retraite Lydus son frere

ſe vit en poſſeſſion de toute la Lydie. Atys leur pere les avoit eus de Callithea. Car je ne crois pas devoir écouter au préjudice de toute l'antiquité certains anonymes, qui ſoutiennent que Tyrrhenus étoit fils, les uns de Téléphe, & les autres d'Omphale & d'Hercule. Il y a plus, c'eſt que Denys d'Halicarnaſſe dont nous tenons cette circonſtance, la rapporte en termes qui font aſſez ſentir, que lui-même comptoit médiocrement ſur les Auteurs qui l'avoient débitée. Au reſte, je ne dois point oublier ici, que dans le grand Etymologicon il eſt fait mention d'une ville de Lydie, qui s'appelloit Tyrrha : il y a bien de l'apparence, du moins à en juger par le nom, que Tyrrhenus en avoit jetté les fondemens avant de faire voile pour la Toſcane. Son départ fut ſuivi de la mort d'Atys, auquel ſuccéda Lydus. On ne ſçait point aujourd'hui en quel temps vivoit ce Prince : il eſt conſtant néanmoins que la maiſon des Atyades avoit donné pluſieurs Rois à la Lydie, lorſque les Héraclides leur enleverent la couronne. Quant à Lydus, voici ce que nous en apprend Xanthus dans Denys d'Halicarnaſſe: *Les Lydiens ont été ainſi appellés de Lydus, & les Torrébiens de Torrébus ſon frere. La langue de ces deux nations ne differe pas beaucoup: & encore aujourd'hui elles employent nombre de termes qui ſont également en uſage chez les uns & les autres, en cela aſſez ſemblables aux Doriens & aux Ioniens.* Ce fragment vaut bien la peine d'être examiné avec quelque attention. La premiere choſe que nous y dit Xanthus, c'eſt que les Lydiens ont pris leur nom de Lydus; ſentiment qui eſt commun à cet Auteur avec Hérodote, & pluſieurs autres Ecrivains conſidérables. Cependant il me paroîtroit plus naturel, comme je l'ai déja obſervé, de rapporter l'origine de ce nom à Lud fils de Sem : & ſi les Hiſtoriens qui viennent d'être cités ont penſé autrement ſur cet article ; la raiſon en eſt, que Lydus fils d'Atys étoit le ſeul dont ils euſſent quelque connoiſſance. Il y a bien de l'apparence que ſous le regne de ce Prince, le nom de Lydiens preſqu'anéanti, reprit inſenſiblement le deſſus; je dis inſenſiblement, parce que celui de Méoniens, du temps d'Homere, étoit encore le plus uſité : mais ni lui ni les autres ne parlent point des Torrébiens ; &

c'eſt le ſecond article du paſſage de Xanthus, ſur lequel il ne ſera pas inutile de faire quelques réflexions. Cet Hiſtorien, le ſeul qui nous en ait conſervé la mémoire, les place dans un canton de la Lydie, dont la capitale appellée Torrébie étoit l'ouvrage de Torrébus. Etienne de Byzance à qui on a l'obligation de cette particularité, l'avoit puiſée dans Nicolas de Damas; & celui-ci avoit copié Xanthus: voyons préſentement quelle doit être ſon autorité dans un fait généralement contredit. A en juger par les éloges que lui donne Denys d'Halicarnaſſe, il n'eſt guères de choſes que le témoignage de Xanthus ne puiſſe rendre croyables. Lydien avec cela, comment ne lui pas déférer entierement ſur les antiquités de ſa patrie, & principalement ſur le chapitre de Torrébus, qu'il n'avoit aucun intérêt de ſubſtituer à la place de Tyrrhénus? Mais de l'autre côté, ſe perſuadera-t-on ſans peine que les Grecs & les Latins, après un paſſage auſſi formel que celui de Xanthus, euſſent de concert enſemble, ſuppoſé à Atys un fils qui n'auroit jamais exiſté? tel ſeroit Tyrrhénus, ſi le fragment de cet Hiſtorien, que rapporte Denys d'Halicarnaſſe, eſt exempt de tout ſoupçon. Artemon en penſoit autrement, lui qui dans Athénée ne doute point que l'hiſtoire dont il s'agit ici, ne ſoit de la façon de Denys Schytobrachion : aujourd'hui rien de plus embarraſſant que de vouloir décider ſur ces ſortes de queſtions. Les raiſons d'Artemon ne ſont point venues juſqu'à nous ; & les Auteurs qui ſont échappés du naufrage, citent toujours Xanthus en termes qui paroiſſent ne laiſſer aucun ſcrupule ſur ſes ouvrages : malgré cela, je crois que le plus ſûr eſt de ne point prendre parti là-deſſus, & de prononcer en faveur de Lydus & de Tyrrhénus, qui du conſentement de tous les Anciens, ſont les ſeuls enfans d'Atys.

NOus avons rapporté dans la premiere partie de ces recherches ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable ſous le regne de Lydus. On ne ſçait point quel fut ſon ſucceſſeur; le nom ne s'en trouve dans aucun de ces monumens que les temps ont reſpectés : & Juſtin content de remarquer que les Lydiens

IIe. PARTIE. 26. d'Avril 1720.

avoient eû plusieurs Rois avant Crésus, a cru ne devoir point entrer dans un détail que la perte de tant de célébres Ecrivains rendroit aujourd'hui très-intéressant. Au milieu des ténébres, il est aisé de prendre le change; & malheureusement les routes les plus frayées ne sont pas toujours celles qui conduisent à la vérité. Dans la résolution de ne les pas suivre trop scrupuleusement, je continuerai l'histoire des Rois, qui depuis Lydus ont gouverné les provinces soumises à son obéissance. Le plus ancien de ceux qui nous sont connus aujourd'hui, est Aciamus, si je ne me trompe. Ce Prince se rendit maître de la Syrie, dont Ascalus un de ses généraux fit la conquête : il y bâtit Ascalon, ville déja fameuse lorsque Josué porta ses armes dans la Palestine. Si les récits des Grecs étoient moins suspects, on pourroit conclurre de celui-ci, qu'Aciamus a précédé de plusieurs années la sortie des Israélites. Mais Xanthus, quoique des Ecrivains judicieux donnent à son sçavoir les plus grands éloges, a peut-être copié par rapport à l'époque d'Ascalon, des traditions sur la foi desquelles il seroit dangereux de vouloir établir un systême; ainsi le plus sûr est de suspendre son jugement. Malgré cela, je ne doute presque pas que le Prince dont nous venons de parler, ne soit un des premiers Atyades; on en trouve la preuve dans le VIIIe livre d'Athénée. Atergatis, au rapport de Mnaséas, avoit épuisé par des cruautés inoüies la patience de ses sujets. Enfin le Lydien Mopsus arriva en Syrie, où regnoit cette Princesse : elle & Ichthys son fils tomberent entre les mains de cet étranger, qui les fit noyer dans un lac voisin d'Ascalon. Si l'on veut se donner la peine de faire quelques réflexions sur ce passage, il sera difficile de n'y point appercevoir une liaison presque nécessaire avec les conquêtes d'Ascalus : la mauvaise conduite d'Atergatis les rendit aisées; & l'ennemi sçût adroitement profiter des dispositions où se trouvoient alors les Syriens. Je souhaiterois que cette narration fût véritable dans toutes ses parties; il ne resteroit plus aucune difficulté sur le temps auquel vivoit Aciamus. Nombre d'Auteurs prétendent qu'Atergatis ne doit point être distinguée de la Déesse Dercéto: or Dercéto, suivant le témoignage de Ctésias, étoit

étoit mere de Sémiramis, dont nous avons tâché de fixer la naissance dans nos recherches sur les Rois d'Assyrie. Au reste, il est bon d'avertir que ce sont ici des conjectures : mais dans des faits aussi peu détaillés, il y auroit de l'injustice à ne vouloir se contenter que de démonstrations : le regne d'Alcime ne nous en fournira guères plus que celui de ses prédécesseurs. Suidas, le seul qui nous ait conservé le nom de ce Prince, parle de lui en termes qui donnent une haute idée de son gouvernement : Xanthus, dit-il, raconte que sous l'empire d'Alcime, qui à beaucoup de tendresse pour ses sujets avoit joint une piété solide, les Lydiens, à l'abri de la paix, que leur avoit procurée ce Prince, amasserent des richesses immenses : ils vivoient heureux; & personne parmi les particuliers ne songeoit à troubler le repos & la tranquillité de ses concitoyens. La septiéme année de son regne, les Lydiens assemblés demanderent au ciel la conservation d'un Roi qui les avoit comblés de ses bienfaits : leurs vœux furent exaucés ; Alcime mourut extrêmement vieux, & sa mort parut encore prématurée. Ce Prince, comme on le voit, ne se laissa point éblouïr par le titre pompeux de Conquérant : persuadé que les victoires se gagnent toujours aux dépens des peuples, il ne fut jamais flaté que de la gloire fine & délicate de régner par ses bienfaits dans le cœur de ceux que lui avoit confiés la Providence. Tmolus un de ses successeurs, ne suivit point des maximes si raisonnables. Clitophon le croyoit fils du Dieu Mars & de la Nymphe Théogéne : sentiment qui n'avoit point été universellement reçû; puisque dans Eustathe, Sipylus est appellé son pere. Il l'avoit eû de Chthonia, qui, suivant toutes les apparences, étoit descendue des Rois de Lydie. Hérodote du moins prétend, que les Héraclides n'étoient montés sur le thrône, qu'après en avoir chassé les Atyades; & la remarque de cet Ecrivain seroit insoutenable, si quelques siécles auparavant, Tmolus leur eût enlevé la couronne. Un jour que ce Prince chassoit sur le mont Carmanorius, il apperçût une des compagnes de Diane, qui se nommoit Arriphé; elle étoit parfaitement belle, & Tmolus sur le champ en devint éperduement amoureux. Les passions

des Grands font presque toujours violentes: le Roi résolu de satisfaire la sienne, poursuit vivement cette jeune Nymphe, qui pour ne pas tomber entre ses mains, prit le parti de chercher un asyle dans le temple de Diane. Mais que peut la crainte du ciel sur le cœur des tyrans ? Arriphé fut violée au pied des Autels; un affront si sanglant la jetta dans l'accablement: elle ne voulut pas survivre un instant au malheur qui venoit de lui arriver. Les Dieux ne laisserent point sa mort impunie: Tmolus enlevé par un taureau, tomba sur des pieux, dont les pointes le firent expirer au milieu des douleurs les plus cuisantes: ainsi périt ce Prince, qui fut inhumé sur la montagne, qui depuis porta son nom. Plutarque, & Tzetzès après lui, le mettent au nombre des Rois de Lydie. Je le croirois plus ancien que le siége de Troye, de six-vingts ans ou environ; car entre Tmolus & Agamemnon on trouve Tantale, Pélops & Astrée, ce qui forme précisément 4 générations: or 4 générations, selon le calcul reçû le plus universellement, répondent à ce nombre d'années que je viens de déterminer. Examinons maintenant, pourquoi Tantale fait partie de cette généalogie. Si l'on en croit Diodore, Pausanias, & plusieurs autres de nos plus célébres Ecrivains, Tantale est fils de Jupiter; & deslors il ne sçauroit plus avoir rien de commun avec la maison des Atyades. Mais M. de *Meiziriac* a déja observé, que les Auteurs sont très-partagés sur l'origine de ce Prince: en effet le Scholiaste d'Euripide, aussi bien que Tzetzès, le font naître de Tmolus. Ces deux compilateurs avoient sans doute consulté des monumens qui ne subsistent plus aujourd'hui; & leur témoignage doit être de quelque poids auprès des personnes éclairées. A quoi bon faire intervenir ici Jupiter; & les hommes ne suffisoient-ils pas pour donner un pere à Tantale ? Pluto sa mere le fut aussi de Théoclyméne: Plutarque du moins le dit fils de Tmolus, auquel Tantale succéda. Aristide lui fait jetter les fondemens de la ville de Sipylus, qui pour cete raison est appellée *Tantalis* dans les écrits de Pline le Naturaliste. On ne convient pas de sa situation, non plus que des provinces qui composoient les Etats de Tantale. Les uns les renferment dans les bornes étroites

de la Lydie : quelques autres le font régner en Phrygie : & il y en a plusieurs qui soutiennent, que les Paphlagoniens étoient soumis à son empire ; pour moi, je suis persuadé que des opinions si différentes peuvent aisément se concilier. Ne suffiroit-il pas de dire que les pays dont il est ici question, avoient été conquis par les Rois prédécesseurs de ce Prince, qui cependant ne possédoit que quelques contrées de la Phrygie? elles étoient presque toutes sous la domination des Troyens. Il est rare que des voisins puissans & ambitieux, vivent long-temps en bonne intelligence : Tros entra dans les Etats de Tantale à la tête d'une armée nombreuse ; le sujet qui donna naissance à cette guerre, est rapporté diversement. Si les traditions qui dans tous les siécles ont eu le plus de cours, étoient d'ordinaire les mieux établies, il faudroit rejetter sur l'enlevement de Ganyméde, les malheurs qui désolerent les deux Royaumes. Mais je serois tenté de croire après Hérodien, que Tros & Tantale devinrent ennemis par rapport à certaines places, dont ils se disputoient la possession. On en vint souvent aux mains; & il périt beaucoup de monde de part & d'autre : enfin la victoire se déclara pour les Troyens. Pélops successeur de Tantale, défait en plusieurs rencontres, fut obligé de se retirer dans la Gréce ; lui & ses enfans y formerent des établissemens considérables : mais leur haine contre les Troyens subsista toujours malgré l'éloignement; & cette haine produisit le siége de Troye, si célébre dans les écrits des Poëtes. L'enlevement d'Héléne fut un prétexte que ménagea habilement Agamemnon, pour engager les Grecs dans une querelle où la nation ne se trouvoit point intéressée : mais ces sortes de discussions sont étrangeres à mon sujet, qui naturellement ne doit embrasser, ni l'histoire de Pélops, ni celle de sa postérité. On ne dira pas la même chose de Tantale : je me suis contenté néanmoins de passer légérement sur les principaux événemens de son regne: le sçavant M. de *Meziriac* les a rapportés fort au long dans ses commentaires sur les Epitres d'Ovide ; & il me seroit difficile de rien ajoûter à ses remarques. Malgré la retraite de Pélops, la couronne de Lydie demeura dans la maison des Atyades. Nous avons observé déja,

que Théoclyméne étoit fils de Tmolus, & par conséquent frere de Tantale. Il est assez vrai-semblable que ce dernier, sans respecter les droits du sang, voulut le troubler dans la possession des provinces qui lui étoient échûes en partage. Trop foible pour résister à un ennemi puissant, il fit une ligue avec les Troyens; & leur Roi, après la défaite de Pélops, lui abandonna les pays qui avoient appartenu aux Atyades ses ancêtres. On en sera pleinement persuadé, si l'on veut faire réflexion, que les Lydiens alors étoient gouvernés par des Souverains de leur nation, & que ses peuples marcherent au secours de Priam, lorsque les Grecs vinrent l'assiéger dans sa capitale. Le second article ne souffre point de difficulté; puisque dans Homére il est fait mention des généraux qui commandoient les troupes Lydiennes. A l'égard du premier, on le trouve suffisamment établi dans un fragment de Nicolas de Damas, qui est échappé à la barbarie des siécles passés. Cet Historien nous apprend, que Cambléte Roi de Lydie étoit contemporain de Jardanus; & Hercule laissa d'Omphale fille de Jardanus, des enfans, qui ont dû être témoins des combats sanglans qui se donnerent dans les campagnes de Troye: ainsi en remontant de génération en génération, il est aisé de se convaincre qu'Ilus pere de Laomédon, & Cambléte Roi de Lydie vivoient à peu près dans les mêmes temps. Xanthus, Elien & Nicolas de Damas, racontent que ce Prince étoit dévoré par une faim qui ne lui donnoit point de relâche; ce fut la source des malheurs qui lui arriverent. S'étant mis au lit avec sa femme, il fut extrêmement surpris de ne la point trouver à son réveil; un bras, seul reste du plus funeste repas dont on entendit jamais parler, ne lui laissa point ignorer les tristes effets de sa voracité. Pénétré de douleur, il courut à la place publique; & tenant une épée nue, Jupiter, dit-il, si je suis coupable, ne différez point à me punir; mais si je suis réduit au triste état où je me vois, par les sortiléges que mes ennemis ont employés, il est juste que votre colére éclate contre les auteurs de mes disgraces. En prononçant ces paroles, il se donna la mort en présence de ses sujets, dont la plûpart parurent médiocrement

affligés. Le nom de ce Prince infortuné, eſt écrit différemment dans les ouvrages des Anciens, qui ſont entre les mains des Sçavans. Nicolas de Damas le nomme Camblite : dans les Commentaires d'Euſtathe il eſt appellé Cambuſis, & Cambléte dans les Déipnoſophiſtes d'Athénée, en cela conforme avec Elien. Je n'ignore pas que les imprimés de cet Auteur portent Cambéte : mais c'eſt une de ces fautes dont les Copiſtes ſeuls doivent être reſponſables. Maintenant leſquels ſuivre de tous ces Ecrivains ? Pour moi, je me déterminerois ſans héſiter en faveur des deux derniers, qui avoient puiſé cette hiſtoire dans les ouvrages de Xanthus : Nicolas de Damas les connoiſſoit auſſi ; & il eſt aſſez vrai-ſemblable que ſon texte, auſſi bien que celui d'Euſtathe, doivent être corrigés ſur les endroits de ces deux Auteurs, dont les témoignages viennent d'être rapportés. Quoi qu'il en ſoit, nous avons un fragment dans lequel on lit, que le regne de Cambléte fut ſouvent traverſé par les intrigues de Jardanus; & les Lydiens le ſoupçonnerent d'avoir attiré ſur ce Prince les malheurs qui le conduiſirent au tombeau. Les peuples après ſa mort, confiérent à Jardanus l'autorité ſouveraine : ſon crédit & ſes artifices le placerent ſur le thrône. Il eſt certain du moins que Paléphate le met au nombre des Rois, qui ont commandé dans la Lydie ; & ce ſentiment lui eſt commun avec Hérodote, Apollonius & Diodore de Sicile, qui ſans lui donner ce titre, parlent cependant de maniere à ne laiſſer aucun doute ſur cet article. Ajoûtez à cela, qu'Omphale ſa fille prit après lui les rênes du gouvernement ; je dis ſa fille, parce que le Poëte Muſée, & les Hiſtoriens que nous avons cités, ne ſont point partagés là-deſſus : il faut néanmoins en excepter Hérodote, qui ne fait aucune mention de cette Princeſſe. Bien plus les Héraclides, ſelon lui, deſcendoient d'une eſclave de Jardanus ; opinion, à en juger par les apparences, établie ſur des fondemens peu ſolides : les traditions les moins raiſonnables ont trouvé des partiſans ; & celle-ci eſt généralement abandonnée. On ne ſçauroit nier que dans les monumens qui nous reſtent, Omphale ne ſoit appellée fille de Jardanus. Tmolus ſon époux, mourut ſans enfans ; & les peuples

demeurerent ſous l'obéiſſance d'Omphale. Je n'avance rien ici que d'après Apollodore; malheureuſement cet Auteur n'eſt pas toujours exact; & il pourroit bien avoir pris ces particularités dans des monumens, ſur la foi deſquels on ne doit compter que très-médiocrement. En effet, Tmolus eſt plus ancien qu'Omphale; & ce fut Jardanus qui fit paſſer la couronne ſur la tête de cette Princeſſe. Je me ferois donc un ſcrupule de ſoutenir, que l'élévation d'Omphale fut le fruit de ſes complaiſances criminelles pour les Grands de Lydie : corrompus par le luxe & par la molleſſe, à ce que prétend Cléarque, ils faiſoient venir dans un lieu deſtiné à leur infame plaiſir, les filles & les femmes qui avoient eû le malheur de leur plaire. Omphale étoit de toutes les parties; ſa beauté avoit donné de l'amour aux Seigneurs les plus diſtingués : ſon eſprit lui en aſſûra la conquête; & ſes amants travaillerent de concert à l'élever ſur le thrône. Lorſqu'elle s'y vit affermie, un de ſes premiers ſoins fut de ſe venger des Grands, qui l'avoient traitée, elle & ſes compagnes, avec tant d'indignité. Pour le faire avec plus d'éclat, Omphale proſtitua leurs filles à de vils eſclaves, dans le lieu même qui avoit été témoin de ſa honte & de ſes déſordres. Il faut avouer, que ce récit de Cléarque ne reſſemble pas mal à un conte fait exprès pour réjoüir les lecteurs : Euſtathe le croit de la façon de Xanthus; ſur quel fondement? je ne le ſçais pas. Il eſt néanmoins très-probable, que ce compilateur a pris le change : il cite Athénée pour garant; or Athénée dit poſitivement, que toute cette narration eſt tirée des écrits de Cléarque. Le voyage d'Hercule en Lydie, eſt infiniment mieux appuyé : ce héros, comme preſque tous les guerriers, violent & impétueux, avoit précipité Iphitus du haut des murs de Tirynthe. Les Dieux irrités le condamnerent à l'eſclavage; & ſi l'on en croit Phérécyde, Mercure le vendit trois talens à la Reine de Lydie. La plûpart des hommes reſſentent vivement la perte de leur liberté : mais Hercule ne trouvoit point de bonheur égal à celui de vivre ſous les loix de la Princeſſe du monde la plus impérieuſe. On le vit, ſoumis à tous ſes caprices, diſputer aux femmes dont elle étoit environnée, le mérite de réuſſir dans ces

Hom. Schol. Od. 21.

ſortes d'ouvrages dont les dames ſeules ſont en droit de tirer vanité :

Non fugis, Alcide, victricem mille laborum
Raſilibus calathis impoſuiſſe manum,
Craſſaque robuſto deducis pollice fila ;
Æquaque formoſæ penſa rependis heræ.

Ovide ajoûte que ſon peu d'adreſſe étoit quelquefois puni ſévérement par Omphale :

Ah ! quoties digitis dum torques ſtamina duris,
Prævalidæ fuſos comminuere manus !
Crederis infelix ſcuticæ tremefactus habenis,
Ante pedes dominæ pertimuiſſe minas.

Hercule, au rapport de Sophocle, ne retourna en Gréce qu'après une année de ſervitude; & Samuël Petit, fondé ſur un paſſage ſi précis, a cru devoir corriger Apollodore, qui renferme dans l'eſpace de trois ans, le ſéjour de ce Dieu à la cour d'Omphale. En matiere de conjecture on ne ſçauroit être trop circonſpect, témoin celle-ci, dont perſonne n'embraſſera la défenſe, quand on fera réflexion que cet Ecrivain eſt parfaitement d'accord avec Hérodore; dans le ſcholiaſte de Sophocle on lit Hérodote par une faute de copiſte : la preuve n'en eſt point équivoque. Hérodote ne dit pas un mot de cette fable ; & il paroît par les fragmens qui nous reſtent d'Hérodore, que cet Auteur avoit publié des ouvrages très-eſtimés, ſur la mythologie, dont les actions d'Hercule faiſoient une partie conſidérable. La préſence de ce héros ne fut point inutile aux Lydiens : les Cercopes brigands célébres, déſoloient la campagne par des courſes fréquentes ; Hercule les attaqua, & la plûpart de ces voleurs reſterent ſur le champ de bataille. Un ſi grand ſervice ne demeura point ſans récompenſe de la part d'Omphale : il eſt vrai que ſa réputation en ſouffrit ; & les Anciens ont eu ſoin de nous conſerver le nom des enfans qui naquirent de ſon commerce avec Hercule. Lamus eſt le plus connu ; car ſans parler de Diodore, Ovide introduit Déjanire, qui ſe plaint en ces termes des infidélités de ſon mari.

Una recens crimen præfertur adultera nobis;
Unde ego ſum Lydo facta noverca Lamo.

Ce Lamus dont il s'agit ici, n'eſt point différent du Laomédon d'Hyginus, ni du Laomédès de Paléphate : mais aucun de ces Ecrivains ne parle d'Agélaus, qui néanmoins porte dans Apollodore la qualité de fils d'Hercule & d'Omphale. Je le croirois le même que Cléolaus, ſi Diodore de Sicile n'avoit pris la précaution de nous avertir, que la mere de ce jeune Prince étoit une des eſclaves d'Omphale. Si ces faits ſont véritables, on doit en conclure, que le ſéjour d'Hercule en Lydie fut plus long que Sophocle ne ſe l'eſt imaginé. Si Omphale ſe conſola du départ de ſon amant, avec les étrangers qui arrivoient à ſa cour, il leur en coutoit la vie. Cette Princeſſe, pour dérober au public la connoiſſance de ſes déſordres, faiſoit égorger les malheureux qui avoient eû quelque part à ſes bonnes graces. Leur mort fut vengée par un Seigneur Lydien, qui maſſacra une Reine ſi peu digne de commander. Je ne voudrois pas cependant garantir cette narration de Cléarque : mais de pareils exemples ſont voir, que la piété & la juſtice ſont les ſeuls appuis du thrône des Rois.

IIIe. PARTIE. 17 de Decembre 1723.

ON ne ſçait pas préciſément, quel fut le ſucceſſeur d'Omphale. Il eſt cependant aſſez vrai-ſemblable que les Lydiens, après la mort de cette Princeſſe, mirent la couronne ſur la tête de Pyléméne : il eſt certain du moins, que Meſthlès & Antiphus ſes enfans commandoient les troupes Lydiennes, qui vinrent au ſecours de Troye ; & nous voyons dans Homére, que chaque nation combattoit à ce ſiége fameux ſous les ordres de leurs Rois particuliers. Ce n'eſt donc point ſans fondement, que je crois pouvoir inſérer Pyléméne dans la liſte des Princes qui ont gouverné la Lydie : ſes fils lui ſuccéderent ; & ſûrs apparemment de la fidélité des Lydiens, ils ne balancerent point à quitter leurs Etats pour défendre ceux de Priam. Antiphus & Meſthlès étoient l'un & l'autre fils de la Nymphe Gygée. Homére qui nous l'apprend, garde un profond ſilence ſur

ſur le reſte de leurs aventures; en quoi il a été imité par ceux des Anciens, dont les écrits ſont connus aujourd'hui. Il n'y eſt fait aucune mention, ni du retour de ces Princes en Lydie, ni des évenemens qui firent paſſer le pouvoir ſouverain de la maiſon de Pyleméne dans celle des Héraclides. Ils en furent redevables à un Oracle, qui, ſuivant le témoignage d'Hérodote, rendit Agron maître du Royaume. Ninus ſon pere étoit arriere-petit-fils d'Hercule. Joſeph Scaliger eſt ſcandaliſé de trouver un Ninus & un Bélus dans la généalogie que rapporte cet Hiſtorien; & l'on ne ſçauroit nier que ces noms ne ſoient Aſſyriens dans leur origine. Mais pourquoi ces mêmes noms ſi célébres par les grandes actions de ceux qui les ont portés, ne ſe feroient-ils point répandus dans des provinces encore plus éloignées que la Lydie, peut-être devenue tributaire des Aſſyriens ſous le regne de Sémiramis, & depuis unie par des traités avec les Rois des Médes & des Babyloniens? Au reſte, de ſimples conjectures ne ſuffiſent pas pour faire le procès à un Auteur de la réputation d'Hérodote; elles ne ſuffiſent pas non plus pour exclure Bélus & Ninus de la famille des Héraclides. Alcée pere du premier, étoit, à ce que raconte Suidas, un Prince très-brave: Hercule l'avoit eû d'une eſclave d'Omphale, comme le prouvent ces paroles d'Hérodote: Ἡρακλεῖδαι ἔχον τὴν ἀρχὴν ἐκ θεοπροπίου, ἐκ δούλης τε τῆν Ἰαρδάνου γεγονότες, καὶ Ἡρακλέος; je dis d'Omphale, parce que ces expreſſions ἡ Ἰαρδάνου, ἡ Δημοσθένους, ne ſignifient autre choſe que la fille de Jardanus, la fille de Démoſthéne: de ſemblables ellipſes ſont très-ordinaires dans les écrits des Grecs. Si les Traducteurs & les Critiques avoient fait attention à celle-ci, Hérodote leur auroit paru d'accord avec Hellanicus & Diodore, qui donnent l'un & l'autre à Hercule pour maîtreſſe, pendant ſon ſéjour en Lydie, une des femmes qui ſervoient Omphale. Hellanicus la nomme Malis; il ajoûte qu'Acélus ſon fils, fit bâtir Acélé ville de Lycie. Je n'examinerai point ici, ſi cet Acélus eſt le même que le Cléolaus de Diodore, & l'Alcée d'Hérodote: il ne feroit guères poſſible de prononcer aujourd'hui ſur ces ſortes de queſtions; & cela, parce que les Anciens ſe ſont bornés à nous

Scal. Can. Iſag. p. 327.

apprendre, que les Atyades avoient été déthrônés par les descendans d'Hercule. Les Oracles, si l'on en croit Hérodote, eurent beaucoup de part à cette révolution : dans les grandes affaires on ne manquoit jamais de les consulter; & ils déciderent en faveur d'Agron, le premier des Héraclides qui se soit emparé du royaume de Lydie. En quel temps a commencé son regne? c'est ce que je tâcherai de déterminer dans la suite de ces recherches, qui ne sçauroient être que très-stériles sur le chapitre de ce Prince, & sur celui de ses descendans non que cette famille n'ait donné plusieurs Rois à la Lydie; on en compte vingt-deux : mais aujourd'hui les particularités de leur vie, aussi bien que leurs noms, sont demeurées ensevelies dans les ténébres de l'oubli. Il en faut excepter ceux des quatre derniers, qui, graces aux soins d'Eusèbe, ont été plus heureux que leurs prédécesseurs; du nombre desquels pourroit bien être Hermon, autrement Adramus, nom Phrygien, que les Lydiens, au rapport d'Etienne de Bysance, avoient adopté, & dont la signification est absolument ignorée. Quelques Ecrivains rapportent à cet Adramus la fondation d'Adramytion ville de Phrygie : mais Aristote, & plusieurs autres après lui la croyent beaucoup moins ancienne; en cela plus croyables que ne l'est Héraclide, quand il vient troubler les descendans d'Agron dans la possession de leurs Etats. Les Lydiens maltraités, à ce qu'il prétend, consulterent l'Oracle, qui leur ordonna de chercher un Roi dans la ville de Cumes. Celui que leur destinoient les Dieux, étoit l'esclave d'un Charron, dont il obtint aisément sa liberté. Malheureusement il avoit promis de livrer certains ouvrages à un particulier, qui ne voulut point le laisser partir, que les clauses de leur traité ne fussent pleinement exécutées : ont eut beau employer auprès de lui le crédit de ses amis, toute sa réponse fut qu'il tiendroit à grand honneur de conserver dans sa maison une charrette à laquelle auroit travaillé un Roi de Lydie. Il y a quelque chose de bien fabuleux dans cette narration, qui d'ailleurs ne sçauroit se concilier avec ce que dit Hérodote de l'empire des Héraclides, Candaule fut le dernier Roi de cette maison; & il paroît que depuis Agron jusqu'à ce Prince, la succession ne fut point

interrompue. Lequel croire d'Hérodote ou d'Héraclide? pour moi je ne balancerai point à me déclarer en faveur du premier. Car tout bien confidéré, je ne doute presque pas que le récit d'Héraclide ne regarde Gordius Roi de Phrygie. Jamais histoire ne fut plus ressemblante, à quelques circonstances près, qui néanmoins ne la rendent point méconnoissable : la voici telle que la rapporte Justin : *Gordius cum in his regionibus bobus conductis araret, aves eum omnis generis circumvolare cœperunt. Profectus ad consulendos augures vicinæ urbis, obviam in porta habuit virginem eximiæ pulchritudinis ; percontatus eam, quem potissimùm augurem consuleret ; illa, auditâ causâ consulendi, gnara artis ex disciplinâ parentum, regnum ei portendi respondit, pollicetur que se & matrimonii, & spei sociam. Tam pulchra conditio, prima regni felicitas videbatur : post nuptias inter Phrygas orta seditio est. Consulentibus de fine discordiarum, Oracula responderunt Regem discordiis opus esse. Iteratò quærentibus de personâ Regis, jubentur eum Regem observare, quem reversi primum in templum Jovis euntem plaustro reperissent. Obviàm illis Gordius fuit, statimque eum Regem consalutant. Ille plaustrum, quo vehenti regnum delatum fuerat, in templo Jovis positum, majestati Regiæ consecravit.* On lit dans Arrien, que Gordius étoit extrémement pauvre; & il avoit cela de commun avec l'esclave dont parle Héraclide : l'un & l'autre sont redevables de leur élévation à l'Oracle. Les Lydiens, à sa persuasion, vont chercher dans la boutique d'un Charron, celui qui par la sagesse de son gouvernement devoit remédier aux malheurs, sous le poids desquels la nation gémissoit; & de pareils motifs engagent les Phrygiens à mettre sur le thrône, le premier homme conduisant une charrette, qui s'offriroit à leur vûe. De tout ceci je serois tenté de conclurre, premierement, que Gordius & l'esclave de Cumes ne sont point deux personnes différentes; en second lieu, que les Lydiens dans cette narration ne se trouvent point à leur place; peut-être moins par la faute d'Héraclide, que par la négligence de ceux qui nous ont donné les extraits de ses livres. Cependant si cette conjecture ne semble point assez établie, il faudra dire que, suivant Héraclide, il arriva en Lydie une grande révolu-

Just. lib. XI. cap. 7.

tion, quelques années après la fondation de Cumes. Mais, comme je l'ai déja remarqué, le plus sûr est de ne point abandonner Hérodote, qui ne reconnoît point de vuide dans la succession des Héraclides. Eusèbe nous a conservé les noms des quatre derniers Rois de cette maison, qui sont Ardys, Halyatte, Mélès & Candaule. Ardys, selon son calcul, monta sur le thrône la premiere année de la premiere Olympiade; & après trente-six ans de regne il fut remplacé par Halyatte : voilà à quoi se réduit tout ce que nous sçavons de ces deux Princes. Le successeur du dernier est un peu plus connu, il se nommoit Mélès; ce fut lui, au rapport d'Hérodote, qui bâtit la citadelle de Sardis. Dans le dessein de la rendre imprénable, il envoya consulter les Telmisses, qui lui ordonnerent de porter le jeune Léon à l'entour des murs dont sa nouvelle forteresse étoit environnée. Les conseils de l'Oracle ne furent point exécutés scrupuleusement ; Mélès négligea de conduire son fils dans un endroit, qui malgré sa force naturelle, fut depuis emporté par les troupes de Cyrus. Tant de précautions furent inutiles à Mélès ; ses sujets au désespoir de s'en voir maltraités tous les jours de plus en plus, se jetterent entre les bras de Moxus, capitaine également illustre, & par sa valeur, & par sa piété. Les Lydiens sous la conduite de ce général, avoient remporté des victoires signalées sur leurs ennemis : la même fortune les accompagna contre le tyran, dont les armées furent entierement défaites. Le nouveau Roi, avant que de donner la bataille, avoit consacré aux Dieux la dixiéme partie de tous les biens de son Royaume; & en conséquence, chacun reçût ordre de faire le dénombrement de ses facultés : je croirois cependant, que le ciel ne fut pas le mieux partagé; car immédiatement après, une affreuse sécheresse désola la Lydie. On eut recours à l'Oracle, mais Nicolas de Damas ne dit point quelle en fut la réponse. Il semble pourtant que Moxus, pour détourner la colére des Dieux, résolut de détruire la ville de Crabus, dont les habitans faisoient profession ouverte de l'athéisme. Ils soutinrent le siége avec beaucoup de courage; la place néanmoins fut prise d'assaut, & on noya dans le lac voi-

ſin ceux qui la défendoient. Examinons maintenant de quelle maiſon étoit le ſucceſſeur de Mélès : à en juger par la maniere dont les événemens ſont diſpoſés dans des extraits de Conſtantin Porphyrogenéte, on croiroit Moxus beaucoup plus ancien que les Héraclides. Les grandes actions de ce Prince y ſont racontées avant les diſgraces de Camblite, dont Jardanus ſçût habillement profiter pour ſe rendre maître du Royaume de Lydie : je ne ſçaurois néanmoins m'imaginer, que ce ſoit là le ſentiment de Nicolas de Damas. Aujourd'hui il ne reſte que quelques fragmens de ſon Hiſtoire univerſelle ; & ſur des fragmens ſouvent rangés au hazard, comment décider ſi dans le fait dont il eſt queſtion, cet Auteur a prétendu ſe conformer à l'ordre des temps. Le croye qui voudra : mais en ce cas on ſera obligé de reconnoître un Mélès antérieur au ſiége de Troye, & par conſéquent très-différent de celui dont il eſt parlé dans Hérodote. Ce Roi faiſoit ſon ſéjour à Sardis ; & Strabon a prouvé, que la deſtruction du Royaume de Priam a précédé la fondation de cette ville. Mélès en y ajoûtant une citadelle, en fit la plus importante place de la Lydie ; il régna 12 ans ſuivant le calcul d'Eusèbe, qui lui donne pour ſucceſſeur Candaule, fils de Myrſus. Comme dans les matieres qui ne ſont point ſuſceptibles de démonſtration, il eſt permis quelquefois de hazarder des conjectures ; je ne ferai point un ſcrupule d'avancer, que Myrſus & Moxus pourroient bien être la même perſonne. Moxus, dans Nicolas de Damas, dépouille Mélès de ſes Etats ; & dans Hérodote, Candaule eſt le ſucceſſeur immédiat de Myrſus. Après tout, il n'eſt point étonnant que ce Prince ait été connu ſous deux noms différens : je ne doute preſque pas que ce ne fût un uſage reçû dans la Lydie ; du moins en avons-nous une preuve concluante dans la perſonne de Candaule, qui s'appelloit auſſi Myrſile. De ſon temps les Grecs Aſiatiques cultiverent les arts avec beaucoup de ſuccès : le Peintre Bularque vivoit alors ; & Candaule acheta fort cherement un de ſes tableaux : Pline qui rapporte ce fait, le met au nombre de ceux dont la vérité ne ſçauroit être conteſtée ; *in confeſſo eſt*, dit-il. Mais eſt-ce d'aujourd'hui que les Auteurs parlent affirmativement de choſes qui ſont quel-

quefois très-douteuſes ? celle-ci, par exemple, eſt des plus ſuſpectes. Le tableau de Bularque, comme Pline lui-même le raconte, repréſentoit la deſtruction des Magnéſiens : *Candaules rex, Bularchi picturam Magnetum excidii, mediocris ſpatii pari rependit auro.* Or cet évenement ne quadre point avec le temps de Candaule : Magnéſie a été aſſiégée, & priſe deux fois; la premiere par Gygès, & la ſeconde par les Scythes, qui firent une irruption dans l'Aſie Mineure, ſous l'empire d'Ardys Roi de Lydie. Strabon aſſûre que les Magnéſiens furent traités par ces barbares avec la derniere inhumanité, *ἄρδην ἀναιρεθῆναι*; & de-là, ſans doute eſt venu le proverbe Μαγνήτων κακά, ſi fort à la mode chez les Grecs, pour exprimer de grands malheurs, comparables en quelque façon à ceux que les Magnéſiens eſſuyerent lors de la priſe de leur ville par les Scythes. C'eſt de celle-là probablement, que Pline a eu deſſein de parler; & ma conjecture paroît d'autant mieux appuyée, que le mot *excidii* ne ſçauroit convenir au ſiége que Gygès forma devant cette place, lorſque par une aventure des plus ſingulieres, il ſe fut emparé du Royaume de Lydie. Voici comment la choſe ſe paſſa ſelon Hérodote. Candaule paſſionnément amoureux de ſa femme, la croyoit une beauté accomplie; elle faiſoit le ſujet de preſque toutes ſes converſations avec Gygès ſon favori, & le dépoſitaire de ſes ſecrets les plus importans. Gygès, lui dit-il un jour, tu ne me parois pas bien perſuadé que la Reine ſoit la plus belle de toutes les femmes, faiſons donc en ſorte, que les habits ne te dérobent rien de ſes charmes; car le témoignage des yeux eſt bien moins ſuſpect que celui des oreilles. Quel langage tenez-vous là, s'écria Gygès ? Pourquoi voulez-vous que ma maîtreſſe paroiſſe à mes yeux dans un état ſi peu conforme aux regles de la bienſéance ? Ne ſçavez-vous pas, que chez le ſexe la pudeur tombe avec les habits? Parmi pluſieurs maximes qui nous viennent de nos ancêtres, toutes également ſages & utiles pour la conduite de la vie, il y en a une qui nous avertit de ne nous occuper que du ſoin de nos propres affaires; quant à moi, je ſuis convaincu que perſonne ne ſçauroit diſputer à la Reine le prix de la beauté. Candaule, bien loin de ſe laiſſer ébranler par des remontrances ſi

Plin. l. 7. cap. 28.

judicieuſes; Ne crains rien de ma part, répondit-il à Gygès, mon intention n'eſt point ici de t'éprouver : ne crains rien non plus de la part de ma femme, qui, graces à un expédient que j'ai imaginé, ne ſera jamais informée de ce qui va ſe paſſer. Je te placerai derriere la porte de la chambre où nous couchons, un inſtant après moi la Reine ſe rendra dans cette même chambre, à l'entrée de laquelle eſt un ſiége, ſur lequelle elle range ſes habits, à meſure qu'elle les quitte : pendant cet intervalle tu auras tout le loiſir de l'examiner ; ſors, lorſqu'elle ira ſe mettre au lit, & prends tes meſures pour n'en être point vû. Gygès ayant bien jugé que déſormais la réſiſtance ſeroit inutile, ſe rendit aux empreſſemens de Candaule, qui le conduiſit dans ſa chambre, lorſque le temps de ſe coucher fut venu. La Reine ne tarda point à le ſuivre ; & après s'être déshabillée, elle prit le chemin de ſon lit; moment dont Gygès profita pour ſe retirer. Malgré toutes ſes précautions il en fut apperçû : alors ayant appris de la bouche de ſon mari ce qui venoit d'arriver, elle n'éclata point en vains reproches, bien réſolue de tirer une vengeance ſignalée de l'affront qui lui avoit été fait; car chez les Lydiens, auſſi bien que chez les autres barbares, il n'en eſt point de plus ſanglant que celui de paroître nud aux yeux de quelqu'un. Le lendemain elle envoya chercher Gygès par quelques domeſtiques affidés; & lui auquel elle faiſoit quelquefois cet honneur, ne la croyant inſtruite de rien, obéit ſur le champ à ſes ordres. A peine eſt-il entré que la Reine lui dit : Gygès, de deux partis, je te laiſſe le maître de prendre celui qui te conviendra le mieux ; il faut que ton impudente curioſité te coute la vie ; ſinon aſſûre-toi, par le meurtre de Candaule, la poſſeſſion, & de ma perſonne, & du Royaume de Lydie. Ce diſcours fut un coup de foudre pour Gygès : enfin revenu de ſon étonnement, il ſupplia la Reine de ne point le jetter dans un pareil embarras : ſes prieres ne furent poit écoutées ; & réduit à la dure néceſſité de poignarder Candaule, ou de périr lui-même, il préféra de vivre. S'adreſſant enſuite à la Reine : Puis donc que vous me forcez de tremper mes mains dans le ſang de mon maître, apprenez-moi la maniere de pouvoir

exécuter une entreprise si hardie. Je te cacherai, lui répondit-elle, dans le même endroit où Candaule t'avoit placé, & il te sera aisé de le poignarder dans le temps du sommeil. Cependant Gygès fut gardé à vûe le reste de la journée ; & le soir la Reine le conduisit dans sa chambre : tout réussit, & Candaule fut assassiné. C'est ainsi que ce fameux évenement est raconté par Hérodote, sur la narration duquel plusieurs Historiens ont enchéri dans la suite des temps. Abas, par exemple, prétend que la femme de Candaule s'appelloit Abro : Tydé ou Clutia étoit, suivant quelques autres, le nom de cette Princesse. Ptolémée Héphestion lui donne celui de Nyssia ; il ajoûte de plus qu'Hérodote le supprime dans son histoire, uniquement par tendresse pour le jeune Pléssirrhous. Ce Pléssirrhous aimoit éperdument la courtisane Nyssia ; au désespoir de s'en voir maltraité, il chercha dans une mort prématurée la fin de ses disgraces. Hérodote ne le pardonna jamais à cette femme, & de chagrin il bannit de ses écrits un nom, que la perte de son ami lui rendoit odieux. Il seroit superflu de remarquer que ceci a bien l'air de ces contes faits à plaisir par les Grecs, charmés la plûpart d'amuser leurs lecteurs aux dépens de la vérité. Tel est encore un récit de Ptolémée, sçavoir que la femme de Candaule avoit deux prunelles à chaque œil; & qu'elle apperçût Gygès à la faveur d'une pierre appellée Δρακοντίτης, parce qu'elle ne se trouve que dans la tête des Dragons : je dirai la même chose du fameux anneau de Gygès. Platon en fait un berger du Roi de Lydie ; il ajoûte que ce berger ayant observé une ouverture formée par un violent tremblement de terre, résolut d'y descendre pour examiner de près ce que ce pouvoit être. La premiere chose qui se présenta à sa vûe, fut un cheval d'airain, dans les flancs duquel étoit enfermé un homme mort, qui paroissoit avoir été fort grand : il avoit un anneau dont Gygès se saisit. Tous les mois les bergers rendoient compte au Roi de leurs troupeaux : mais avant que de le faire, ils avoient coutume de tenir une assemblée. Gygès y vint à l'ordinaire ; & il remarqua que ses camarades cessoient de le voir, lorsque le châton de son anneau se trouvoit dans le dedans de sa main.

Plat. de Rep. lib. 2. p. 429.

Après

Après des expériences si souvent réitérées, il se fit députer par les bergers, séduisit la Reine, & assassina Candaule. Je ne dois pas dissimuler pourtant, que dans les imprimés de Platon il est dit formellement, que ce fut le pere de Gygès qui fit servir à son ambition la découverte de cette bague si renommée : du moins est-ce la conséquence que naturellement on doit tirer des paroles que voici : Εἴη δ' ἂν ἐξουσία ἣν λέγω, τοιάδε μάλιστα, εἰ αὐτοῖς γένοιτο οἵαν πότε φασὶ δύναμιν τῷ Γύγου τοῦ Λυδοῦ προγόνῳ γενέσθαι. Mais je ne doute presque pas que le texte de Platon ne soit altéré ; autrement il seroit difficile de concevoir que les Auteurs qui sont venus après lui, eussent suivi une leçon toute différente, & qui doit à peu près revenir à celle-ci : οἵαν πότε φασὶ δύναμιν τῷ Γύγῃ Κροίσου τοῦ Λυδοῦ προγόνῳ γενέσθαι. On sçait que l'anneau de Gygès étoit passé en proverbe : Lucien, Diogénien, Suidas & Tzetzès conviennent que la découverte en avoit été faite par ce Prince ; il ne paroît pas que son pere y ait eû la moindre part, même suivant Platon, que tous ces Ecrivains avoient consulté. En effet, Ciceron, qui cite l'endroit de la République dont il est question ici, fait tomber cette bague merveilleuse entre les mains de Gygès : *Hinc ille Gyges inducitur à Platone ;* il ne dit point *hinc ille Gygis pater,* comme naturellement il auroit dû le faire, si la leçon de nos imprimés se fût rencontrée dans les manuscrits dont se servoit cet orateur. Il y a bien de l'apparence que le nom de Crésus n'en a été banni que plusieurs siécles après : nom que Platon avoit inséré de dessein prémédité, pour faire sentir que Crésus, ce puissant Roi de Lydie, rapportoit son origine à un simple berger. Car le terme de πρόγονος dans les bons Ecrivains, s'entend assez souvent du premier fondateur de quelque maison célébre ; & celle des Mermnades devoit sa grandeur à Gygès. Ce Prince, suivant une ancienne tradition, se rendit maître à force ouverte des Etats de Candaule : Plutarque ne marque pas quels étoient les auteurs de ce sentiment, *Plut. quæst. Græc. p. 301.* content de nous apprendre d'après eux, qu'Hercule ayant tué la Reine Hippolyte, fit présent à Omphale de sa hache. Ses successeurs la porterent toujours depuis : Candaule fut le premier

qui se déchargea de ce fardeau sur un de ses favoris : quelque temps après, Gygès prit les armes contre son maître; & avec un secours de Cariens que conduisoit Arsélis, il défit Candaule, qui demeura sur le champ de bataille. Voilà, comme nous le voyons, trois sentimens différens sur la maniere dont Gygès parvint à la couronne. Lequel adopter ? ce ne doit être, à mon avis, ni celui de Platon, ni celui des Ecrivains dont parle Plutarque : il est bien plus sûr de leur préférer Hérodote, né dans une ville voisine de la Lydie; & deslors beaucoup plus à portée que personne, de s'instruire des faits qui regardoient ce Royaume. Aussi presque tous les Anciens assûrent après lui, que la mort de Candaule fut l'ouvrage de sa femme, dont l'action a trouvé des approbateurs dans la personne de S. Jérôme & d'Agathias : & on ne sçauroit nier, que ce ne soit ici une de ces thèses également aisées à défendre, quelque parti que l'on veuille prendre. Au reste, Candaule est le dernier Roi de la maison des Héraclides, qui, si l'on en croit Hérodote, ont régné dans la Lydie sans aucune interruption, pendant le cours de 22 générations; & ces 22 générations remplissent, selon lui, un espace de 505 années. Il s'ensuit de-là, que le mot de génération ou de γενεὰ, ne sçauroit être entendu dans le sens que lui donne ordinairement cet Auteur. Trois générations, dit-il dans un autre endroit, font cent ans; auquel cas le regne des Héraclides ne pourroit point être resserré dans les bornes que lui-même vient de fixer. Le seul moyen de se tirer de cet embarras, est de dire que les 22 générations dont il s'agit, sont autant de personnes qui ont gouverné successivement le Royaume de Lydie; & alors il ne restera aucune difficulté. Mais de celle-ci en naît une seconde, qui se réduit précisément à ceci : Hérodote paroît insinuer, que la couronne est demeurée 505 ans dans la famille des Héraclides : ἄρξαντες μὲν ἐπὶ δύο καὶ εἴκοσι γενεὰς ἀνδρῶν, ἔτεά τε πέντε καὶ πεντακόσια, παῖς παρὰ πατρὸς ἐκδεκόμενος τὴν ἀρχὴν μέχρι Κανδαύλεω τοῦ Μύρσου; supputation manifestement défectueuse, si Agron a le premier jetté les fondemens de leur élévation : voici comment. Hercule, dont descendent les Rois qui ont succédé aux Atyades, peut être venu

en Lydie 40 ans avant la prise de Troye. Or entre lui & Agron il y a trois générations completes ; & par conséquent ce Prince ne sçauroit guères être monté sur le thrône, que 70 ans après la destruction du Royaume de Priam : de-là jusqu'à l'avenement de Gygès, qui, comme nous le ferons voir, concourt avec la premiere année de la XVIIIe Olympiade, on trouve juste un intervalle de 405 ans. Ne seroit-il donc pas naturel de penser, que ce dernier nombre a été déplacé par celui qui se lit aujourd'hui dans le texte d'Hérodote ? Les écrits des Anciens sont remplis de ces sortes de fautes ; & quand ils le seroient moins, je me croirois encore permis de proposer une conjecture où conduisent les paroles que nous avons citées. Cet Historien y déclare formellement, que les 22 Héraclides dont il parle, se sont succédés les uns aux autres pendant le cours de 505 ans : donc Alcée, Ninus & Bélus ne doivent point entrer dans ce catalogue ; eux qui, de son propre aveu, ont été sujets des Atyades. Malgré cela, je ne condamnerai point le sentiment de ceux qui croiront ne devoir rien changer dans le passage dont il est question. En effet, rien de plus juste que son calcul, si les 505 ans commencent à Alcée ; ce qui paroît véritablement ne point quadrer avec les paroles de cet Ecrivain.

NOus avons expliqué dans le discours précédent, comment les Héraclides se virent, par la mort de Candaule, dépouillés du Royaume de Lydie. Hérodote, le plus ancien de ceux qui nous ont conservé la mémoire d'un évenement si célébre, ne marque point en quel temps les Mermnades commencerent à monter sur le thrône : peut-être ne croyoit-il pas devoir charger son ouvrage de circonstances alors connues de tout le monde ; car je ne sçaurois me persuader, que l'époque de l'élévation de Gygès à la couronne, fût échappée aux recherches de ce fameux Historien. Les mêmes monumens qui lui avoient appris la durée du regne tant de ce Prince, que de chacun de ses successeurs, contenoient, selon toutes les apparences, la date précise d'une révolution dont la connoissance seroit aujourd'hui si nécessaire pour fixer la chronologie de ces siécles

IVe. PARTIE. 31 de Mars 1724.

obſcurs, & preſque ignorés des Sçavans. Mais ſans entrer là-deſſus dans un plus long détail, je me contenterai d'obſerver, que les mémoires dans leſquels Hérodote avoit puiſé les diverſes particularités qu'il rapporte de la Lydie, ne ſont pas vrai-ſemblablement tombés entre les mains des Auteurs, qui depuis lui ont écrit l'hiſtoire des plus célébres nations: & c'eſt là, ſi je ne me trompe, une des cauſes principales auſquelles naturellement on doit attribuer le peu de conformité qui ſe trouve parmi les Anciens, quand ils veulent établir le point de chronologie, dont il eſt queſtion préſentement. Gygès, ſi l'on en croit Euphorion, prit les rênes du gouvernement dans la XVIII[e] Olympiade, comme le ſemblent inſinuer ces paroles de Clément d'Aléxandrie: ὃς, dit-il, βασιλεύειν ἤρξατο ἀπὸ τῆς ὀκτωκαιδεκάτης Ὀλυμπιάδος. Il faut tirer à peu près les mêmes conſéquences du paſſage de Pline que voici: *duo enim de viceſima Olympiade interiit Candaules, vel, ut quidam volunt, eodem anno quo Romulus.* Il eſt du moins aſſez vrai-ſemblable, que cet Auteur a eu deſſein de copier ici le ſentiment d'Euphorion, dont l'autorité pourtant n'avoit point entraîné tous les ſuffrages; puiſqu'au rapport de Pline, quelques Ecrivains avoient prétendu que la mort de Candaule étoit arrivée à peu près dans le même temps que celle de Romulus; c'eſt-à dire, la premiere année de la XVI[e] Olympiade. Au reſte, ni les uns ni les autres ne ſont d'accord avec Denys d'Halicarnaſſe, qui place 16 ans plus tard la fin des Héraclides. A l'entendre parler, on doit compter de cet évenement à la défaite de Xerxès 220 ans; & 220 ans font préciſément LV Olympiades, qui jointes aux XIX déja poſées, nous conduiſent à la LXXV[e] Olympiade, dont la premiere année ſéra mémorable à jamais par l'importante bataille de Salamine. Je ne dois pas diſſimuler pourtant, que ſelon le témoignage de Denys dans un autre endroit de ſes ouvrages, l'intervalle marqué ci-deſſus ne renferme pas moins de 240 ans; mais la difficulté ſera bientôt levée, ſi, à l'exemple de Scaliger, on fait ſervir le premier nombre à la correction du ſecond; & à dire vrai, cette conjecture ne ſçauroit paroître que très-probable, lorſqu'on conſidere, que le calcul de

Clem. Alex. pag. 389.
Plin. lib. 35. *cap.* 8.
Epiſt. ad Dion.
Dion. de Thucyd. char.

Denys & celui d'Eusèbe, sont entierement conformes quant au commencement de Gygès. L'un & l'autre le rapportent à la xx[e] Olympiade; & dessors il seroit assez naturel d'en conclure, que ce docte Pere a suivi l'Historien de Rome, qui de son côté pourroit bien avoir puisé cette époque fameuse dans les écrits de Xanthus. Voici sur quoi sont fondés mes soupçons : il n'est point d'éloges que Denys ne lui donne; & par conséquent on est en droit de penser, que cet habile Critique a pris pour guide dans ce qui concerne la Lydie, un Ecrivain qui, de son propre aveu, en avoit publié les antiquités avec autant d'exactitude que de sincérité. On ne sçauroit douter, que les diverses révolutions arrivées dans ce Royaume, ne fissent la plus considérable partie de l'ouvrage de Xanthus : Strabon nous en fournit la preuve, quand il dit : ὅία φησὶ ὁ τὰ Λύδια συγγράψας Ξανθὸς, διηγούμενος οἷαι μεταβολαὶ κατέχον πολλάκις τὴν χώραν. Et c'est probablement dans cette source, que Denys avoit été chercher la date de l'élévation des Mermnades. Il paroît que celles qui avoient été employées par Xanthus, alloient toutes se terminer à l'expédition de Xerxès; car dans un fragment où son dessein est de fixer l'âge de Zoroastre, il assûre que ce Philosophe vivoit 600 ans avant la guerre dont on vient de parler. Denys suit la même route sur le chapitre de Gygès : & cela seul suffiroit presque pour établir ma conjecture; sçavoir que cet Historien est redevable à Xanthus de l'époque dont il est question ici. Quoi qu'il en soit, le ressentiment de la Reine de Lydie eut peut-être moins de part à la fortune de Gygès, que la beauté de ce jeune Seigneur. Gygès en Arménien signifie beau; & l'on n'ignore pas que la langue des Arméniens avoit beaucoup d'expressions, qui lui étoient communes avec celle des Lydiens & des Phrygiens. Après tout, si ce que dit Xénophon est véritable, la naissance de Gygès sembloit l'éloigner infiniment du thrône : mais la maniere dont lui & quelques autres Ecrivains parlent de ce Prince, ne quadre guères avec un passage d'Apollodore, qui fait descendre Gygès d'Hercule & d'Omphale par Agélaus leur fils. Que l'on ne m'objecte point ici le témoignage

Euseb. in chro.

Strab. lib. 12.

Diog. Laert. in proœm.

Xenoph. Cyrop. p. 18[illegible].

Apoll. lib. 2.

d'Hérodote, qui ne donne point à Gygès d'autre qualité que celle de garde de Candaule. Alors ces fortes de poftes étoient occupés dans la plûpart des Cours, par les Seigneurs les plus diftingués; & je ne doute prefque pas que le même ufage ne fût reçû dans celle de Lydie : car il n'eft point à préfumer, que Candaule eût accordé toute fa confiance à un homme qui auroit tenu un rang fi peu confidérable dans l'Etat. Quoique la maifon dont fortoit Gygès fût une maifon illuftre, je la crois néanmoins très-différente de celle des Héraclides. Hérodote la diftingue formellement; & perfonne, fi je ne me trompe, ne s'avifera d'écouter Apollodore au préjudice de cet Hiftorien, qui certainement avoit fait une étude particuliere des antiquités de Lydie. Graces à fes recherches, on n'ignore point aujourd'hui, que les Héraclides réfolurent de difputer à Gygès une couronne, dont ils étoient en poffeffion depuis 500 ans: ils leverent des troupes, & les armées étoient prêtes à en venir aux mains, lorfque les plus fages de la nation propoferent aux deux partis de remettre à l'Oracle la décifion de leur querelle. Celui de Delphes fut confulté préférablement aux autres; & fa réponfe rendit Gygès maître paifible du Royaume qu'il avoit ufurpé. Un fi grand bienfait ne pouvoit être trop payé; & Gygès en reconnoiffance fit des préfens dignes, & de la grandeur de celui qui les envoyoit, & de la majefté du Dieu auquel ils étoient offerts. Rien ne fut épargné; mais parmi tous ces préfens, on admiroit fur-tout fix vafes d'or, qui pefoient trente talens. Hérodote prétend que Midas & ce Prince font les premiers des barbares, qui par de riches préfens ont fignalé leur zéle pour un Oracle autrefois fi refpecté. Phanias & Théopompe ne font aucune mention de Midas; & quant à Gygès, ils affûrent fimplement, que les dons portés avant lui dans le thréfor de Delphes, ne confiftoient ni en or, ni en argent. Ce Prince affermi fur le thrône par la faveur des Dieux, forma le deffein, foit pour fatisfaire fon ambition, foit pour occuper fes Sujets, de conquérir les provinces voifines de la Lydie. La ville de Milet étoit à fa bienféance; ce fut de ce côté-là qu'il tourna fes armes: on ne dit point quel fut le fuccès de cette expédition;

Athen. lib. 6. cap. 4.

peut-être se termina-t-elle par un traité de paix, comme le suppose naturellement un endroit de Strabon, où il est rapporté, que les Milésiens obtinrent de Gygès la permission de bâtir Abyde dans la Troade, alors une des provinces de son Royaume. Il marcha ensuite contre ceux de Smyrne, qui furent obligés de se renfermer dans leur ville : le siége en fut poussé avec vigueur ; & les ennemis étoient presque maîtres de la place, lorsque les Smyrnéens tout à coup reprirent courage, chasserent les Lydiens, & remporterent sur eux une victoire signalée. Cette action fit grand bruit dans la Gréce ; & l'on voit Aristodéme dans Pausanias, se servir de cet exemple pour engager les Messéniens à défendre leur liberté contre les injustes entreprises de Lacédémone : il ajoûte que le poëte Mimnerme avoit décrit ce combat dans une de ses élégies. Gygès fut plus heureux contre les Magnésiens : voici quel fut le sujet de la guerre. Ce Prince avoit beaucoup de considération pour Magnès grand poëte, & Musicien célébre ; à des talens si extraordinaires, il joignoit une rare beauté, dont il sçavoit encore relever l'éclat par les parures les plus recherchées. Tant de perfections rassemblées dans un seul homme, gagnerent à Magnès le cœur de la plûpart des Dames : celles de Magnésie sur-tout eurent pour lui des attentions, qui scandaliserent les habitans de cette ville. On se jetta sur le malheureux poëte; ses habits furent déchirés; & il essuya de la part de ses jaloux, les outrages les plus sanglans. Ce n'étoit, disoient-ils, que pour se venger de la mauvaise volonté de Magnès, qui avoit extrêmement loué la valeur des Lydiens dans un combat de cavalerie contre les Amazones; & cela sans faire la moindre mention des Mognésiens, qui prétendoient avoir beaucoup contribué au succès de cette mémorable journée. Nicolas de Damas, aux soins duquel on est redevable de ce morceau d'histoire, assûre que Gygès irrité de l'affront fait à un homme qui lui étoit cher, vint, à la tête de ses troupes, former le siége de Magnésie. La résistance des habitans fut inutile, enfin ils se virent contraints de céder à la force. Ce Prince de retour à Sardes, après une expédition si glorieuse,

Strab. p. 590.

Pausan. l. 4. cap. 21.

célébra des jeux, où sa joie & sa magnificence parurent également. Il est à propos néanmoins de faire remarquer, qu'Hérodote garde un profond silence sur la prise de Magnésie : il semble même insinuer, que toutes les guerres de Gygès pendant un regne assez long, se bornerent à celles de Milet, de Smyrne & de Colophon. La derniere de ces places fut emportée par les Lydiens, qui, selon toutes les apparences, y firent un butin considérable. Du moins on lit dans Aristote, que Colophon étoit habité par plusieurs particuliers extraordinairement opulens : mais aucun des Etats voisins de la Lydie ne surpassoit Gygès en richesses. Anacréon, ainsi que quelques autres Poëtes nous ont conservé la mémoire de ses thrésors: certaine mines situées entre Pergame & Atarne, étoient, au rapport de Strabon, la source des revenus prodigieux dont joüissoit ce Prince. Enflé de tant de prospérités, il eut la curiosité de demander à l'Oracle, si quelqu'un étoit plus heureux que lui : Aglaus, répondit Apollon; & cet Aglaus, si l'on en croit Pline & Valére-Maxime, peu accommodé des biens de la fortune, cultivoit un petit champ qui fournissoit à tous ses besoins. Un homme tel que celui-là étoit bien différent de Gygès, que l'amour & l'ambition dévoroient tour à tour : esclave des femmes, il fut presque toujours occupé du soin de leur plaire. On ignore aujourd'hui le nom de celle de ses maîtresses, qui, selon Athénée, le gouverna absolument lui & son Royaume : il se contente de dire, que ce Prince, dans la vûe d'immortaliser sa tendresse pour elle, lui fit ériger un monument, que son élévation & son étendue rendoient digne d'admiration. On le découvroit de très-loin; & pendant plusieurs siécles il a été connu sous le nom de *Sépulcre de la Courtisane*. Ce n'est pas là pourtant le seul excès dans lequel l'amour précipita Gygès: du moins si ce que raconte Hésychius de Milet a quelque fondement ; sçavoir que ce Prince par un raffinement de délicatesse, dont je laisse l'explication aux Anatomistes, trouva le premier la maniere de rendre les femmes stériles. Au reste, Hésychius de Milet prétend ne rien avancer que sur la foi de Xanthus : mais, comment concilier une semblable narration avec Athénée, qui d'après le même Historien, fait

Arist. Polit. lib. 4. cap. 3.

Strab. p. 680.

Athen. l. 13.

Athen. l. 12.

fait honneur à Adramyte de cette rare découverte. Le seul moyen de sauver la contradiction, seroit de dire, que Gygès portoit aussi le nom d'Adramyte. Quoi qu'il en soit, les débauches de ce Prince n'abrégerent pas ses jours; puisque, suivant Hérodote, il mourut après un regne de 38 ans: Eusèbe ne lui en donne que 36, preuve que les Anciens étoient partagés sur la chronologie des Rois Lydiens. Il est certain du moins, que la supputation d'Hérodote & celle d'Eusèbe ne se ressemblent point du tout: il seroit cependant à souhaiter, que ce dernier eût conservé les noms, & les fragmens des Ecrivains qui lui avoient servi de guide; avec de pareils secours il seroit bien plus aisé de prendre son parti, tant sur les dates, que sur les autres particularités de la vie de Gygès. Ses Sujets lui éleverent un mausolée, que Nicandre place dans le voisinage du mont Tmolus. Il en étoit aussi fait mention dans les ouvrages du Poëte Hipponax, qui, non-plus que cet ancien monument, ne sont point échappés à l'injure des temps. De deux enfans que laissa Gygès, Melan épousa la fille; & le fils qui se nommoit Ardys, fut son successeur. Encore plus ambitieux que son pere, il résolut de conquerir la ville de Priéne; le projet réussit au gré de ses souhaits, & les Priéniens firent désormais partie du Royaume de Lydie. La même fortune ne l'accompagna pas dans son entreprise contre les Milésiens; il fit sur leur territoire plusieurs courses, qui les incommoderent extrêmement: mais leur amour pour la liberté ne fut point rallenti par des attaques si souvent réitérées. Peut-être néanmoins que Milet auroit succombé, si les Cimmériens, après la défaite des Médes, n'eussent forcé Ardys de courir à la défense de ses propres Etats. Malgré tous les efforts de ce Prince, la ville de Sardes fut emportée par Lygdamis, dont cependant les progrès furent arrêtés par le siége de la citadelle, que les barbares attaquerent inutilement. C'est ainsi que le fait est rapporté par Hérodote; on le trouvoit aussi dans les écrits de Callinus & de Callisthénes, ainsi que Strabon le paroît insinuer. Malheureusement leurs écrits ne sont pas venus jusqu'à nous; & le récit d'Hérodote est trop peu circonstancié pour donner lieu à des

Nic. Ther. pag. 44.

Schol. Nic. ibid.

Str. p. 627.

conjectures solides & judicieuses. Il y a bien de l'apparence pourtant, que les Cimmériens firent la paix avec Ardys : peut-être qu'ils y furent contraints par la défaite de Lygdamis en Cilicie ; défaite qui donna le temps aux Lydiens de se relever de leurs pertes passées. Car il est constant, que Sadyatte fils d'Ardys, fut un des plus puissans princes de l'Asie ; il monta sur le thrône après son pere, qui, suivant Hérodote, régna 49 ans, & 37 selon Eusèbe. C'étoit à la cour de Sadyatte, qu'Aristodéme chassé de la Messénie avoit résolu de se retirer, lorsque la mort vint délivrer Lacédémone d'un ennemi, qui, malgré ses disgraces, étoit encore formidable. Quoi qu'il en soit, ce Roi de Lydie fut un Prince très-courageux ; tel est le témoignage que lui rend Nicolas de Damas : il remarque en même temps, que Sadyatte ne fut pas toujours occupé du soin d'étendre les bornes de son empire. Epris des charmes de sa propre sœur, il l'invita à un sacrifice solemnel, l'enleva à la faveur de la fête; & après l'avoir deshonorée, il en fit sa femme. Mylet son premier mari, & petit-fils de Gygès, dans la juste crainte que la passion de ce Prince ne le portât encore à de plus fâcheuses extrémités, alla se renfermer dans la ville de Dascylium. Il y fut poursuivi par son rival, qui le contraignit de se retirer à Proconnése. Halyatte fut le fruit du mariage incestueux de Sadyatte, dont les infidélités continuelles troublerent vrai-semblablement les douceurs. Parmi ses concubines Nicolas de Damas compte deux sœurs ; & il en eut Attalé & Adramys. Son goût pour les plaisirs ne l'empêcha pas de déclarer la guerre aux Milésiens ; & il la continua jusqu'à la fin de son regne, qu'Hérodote prétend avoir été de douze ans, & Eusèbe de 15. Halyatte après la mort de son pere, prit les rênes du gouvernement : corrompu par ses mauvais exemples, il se livra d'abord aux plaisirs ; mais dans un âge plus avancé, son amour pour la justice lui gagna le cœur de ses Sujets. C'est là le portrait que Nicolas de Damas nous a laissé de ce Prince. Quant à Hérodote, il assûre que la guerre contre les Milésiens fut poursuivie avec vigueur par le nouveau Roi de Lydie. Alors des places, quoique médiocrement fortifiées, soutenoient de

longs siéges : & Milet étoit une ville très-puissante. Halyatte, qui craignoit de recevoir un affront devant ces murs, forma le dessein de la réduire par la famine : dans cette vûe il se mettoit tous les ans à la tête de ses armées, & ravageoit le territoire de l'ennemi au son des instrumens. Les maisons éparses çà & là dans la campagne, furent la seule chose que les Lydiens respecterent, persuadés que la conservation des bâtimens engageroit les Milésiens à ne point abandonner la culture de leurs terres. Ce stratagême produisoit deux effets : les héritages des habitans de Milet ne pouvoient s'ensemencer, sans diminuer les provisions de la place : & ces mêmes héritages lors de la récolte, fournissoient abondamment à la subsistance des troupes Lydiennes. Cependant les Milésiens ne demeurerent point renfermés dans leurs murailles; ils marcherent à la rencontre de l'ennemi, qui remporta sur eux deux victoires considérables : la premiere bataille se donna dans un endroit appellé Liménéion; & la seconde dans un canton que je soupçonnerois avoir pris son nom du fleuve Méandre. Nous avons déja remarqué, que cette guerre avoit commencé sous le regne de Sadyatte. Elle duroit depuis six ans, lorsque son fils monta sur le thrône; il la poussa très-vivement pendant cinq années : la sixiéme, étant entré dans le territoire de Milet pour y faire le dégât à son ordinaire, les Lydiens mirent le feu dans les bleds; & les flammes portées par le vent, se communiquerent au temple de Minerve Asséssienne, qui fut réduit en cendres. D'abord on ne tint aucun compte de cet accident : mais Halyatte de retour à Sardes, étant tombé malade, les Médecins essayerent vainement de le guérir. Il fallut donc se conformer aux usages établis alors : on eut recours à l'Oracle de Delphes, qui déclara aux Lydiens ne pouvoir leur répondre, que quand le temple de Minerve seroit rétabli. Le Roi qui ne doutoit pas que le recouvrement de sa santé ne dépendît d'une prompte soumission à l'ordre des Dieux, envoya sans différer, des ambassadeurs aux Milésiens pour leur proposer une tréve, qui le mît en état de fléchir la colere du Ciel irrité contre lui. Thrasybule tyran de Milet, instruit par Périandre de la réponse d'A-

pollon, sçût habilement profiter de la conjoncture : il fit porter dans la place publique le bled & les autres provisions, que lui & ses sujets avoient rassemblées pour fournir à leurs besoins; & chaque particulier eut ordre de se livrer aux plaisirs de la bonne chere, à la vûe d'un signal qui leur seroit donné. On avoit averti Thrasybule du temps auquel devoit arriver l'Ambassadeur de Lydie : il fut extrêmement surpris à son arrivée, de voir l'abondance qui régnoit dans la place. Son maître auquel il en rendit compte, persuadé que le projet de réduire Milet par la famine ne réussiroit jamais, préféra la paix à une guerre qui lui paroissoit ruineuse. Diogéne Laerce raconte une histoire qui ressemble fort à celle-ci : Halyatte assiégeoit Priéne, dans l'espérance que la ville seroit obligée de se rendre faute de vivres; Bias qui pénétra le dessein de ce Prince, fit chasser dans le camp ennemi deux mulets, que l'on avoit engraissés avec beaucoup de soin : les assiégeans en conclurent, que ceux de la ville étoient suffisamment pourvûs de toutes les choses nécessaires pour une longue défense. Halyatte jugea donc à propos de tenter la voye de la négociation; & il fut confirmé dans ce dessein par le rapport de ses Députés : avant que de les introduire dans la ville, on avoit eû la sage précaution de disposer en différens endroits, des monceaux de sable, dont la superficie étoit couverte de bled : ce stratagême donna la paix aux Priéniens. On a vû ci-dessus, que ceux de Milet l'avoient obtenu par un artifice de même nature : rien de plus ressemblant que ces deux histoires; & peut-être que quelques personnes voudront en inférer, que l'une & l'autre sont également fausses : mais je ne puis être de leur sentiment. Un Auteur a copié les écrits de ses devanciers; & pour en imposer plus sûrement au public, il a changé les noms & le lieu de la scéne : s'ensuit-il de-là, que le fait dont cet Auteur a prétendu orner son ouvrage, ne mérite guères plus de créance que tant de comptes inventés à plaisir pour amuser des lecteurs oisifs & crédules ? Si le récit de Diogéne Laerce est conforme dans toutes ses parties à celui d'Hérodote, je ne vois pas que cette conformité nous conduise nécessairement à rejetter la narra-

tion de cet Hiſtorien: ſon autorité dans ce qui regarde la Lydie & les pays voiſins, doit être reſpectée des Sçavans équitables & judicieux : né dans Halicarnaſſe, il étoit à portée de conſulter les archives qui ſe conſervoient, & à Sardes, & à Milet. D'ailleurs, les évenemens arrivés ſous Halyatte n'alloient point ſe perdre dans ces temps écartés, dont les plus habiles ont bien de la peine à démêler les obſcurités. A ces réflexions on pourroit en ajoûter pluſieurs autres : mais je n'entreprends point de faire voir ici, que les fondemens ſur leſquels on a élevé le pyrrhoniſme hiſtorique, ſont des fondemens ruineux, & faciles à ébranler. Revenons maintenant à la levée du ſiége de Priéne. Lorſque le traité de paix avec les habitans de cette ville fut ſigné, Halyatte fit prier Bias de venir dans ſon camp : Dites au Roi, répondit ce dernier, qu'il aille manger de l'ail : maniere de parler dont ſe ſervoient les Anciens, quand ils vouloient donner à quelqu'un des marques publiques de leur haine ; & cela, parce qu'une des propriétés de cette plante, eſt de faire pleurer ceux qui la coupent. D'autres Ecrivains, à ce que rapporte Diogéne Laerce, ont prétendu que la réponſe de Bias ou de Pittacus, s'adreſſoit à Créſus ſucceſſeur d'Halyatte ; je dis de Pittacus, parce que Plutarque la croit de cet ancien ſage. N'importe après tout quel en ſoit l'auteur, on ſera toujours en droit d'en conclure, que la politeſſe n'a jamais été la vertu favorite des Philoſophes. Halyatte méritoit de grandes attentions de leur part, auſſi bien que de celle de tous les Grecs établis dans l'Aſie. Ce fut lui, au rapport d'Hérodote, qui les délivra des incurſions des Cimmériens, peuples cruels & barbares : voici comment Polyænus raconte la choſe. Il dit que, comme la figure de ces étrangers tenoit beaucoup de la bête, Halyatte mêla parmi ſes troupes, des chiens forts & courageux ; & que ces animaux trompés par la reſſemblance, ſe jetterent ſur les Cimmériens, mirent leur armée en déſordre, & les obligerent de prendre la fuite. Dans l'impoſſibilité de ranger par ordre de chronologie, les différentes expéditions de ce Prince ; nous placerons ici la priſe de Colophon, qui fut moins l'ouvrage de la valeur des Ly-

Plut. in Conv.

Polyæn. lib. 7. cap. 2.

diens, que de la perfidie de leur Roi. Il étoit dangereux d'attaquer à force ouverte une ville que sa cavalerie rendoit formidable: Strabon & Polyænus en font l'éloge; & ce dernier ajoûte, que les Colophoniens ensuite d'un traité, se mirent au service d'Halyatte, qui leur promettoit double paye. Quelque temps après, ce Prince sous prétexte d'acquitter ses engagemens, les pria de venir recevoir leur solde dans la ville de Sardes; eux qui n'avoient aucun sujet de se défier des Lydiens, se rendirent aux instances du Roi, qui sur le champ les fit investir & tailler en piéces: il y a bien de l'apparence, que ce malheur entraîna la perte de Colophon. Quoique Polyænus garde là-dessus un silence profond, il est cependant fort naturel de tirer cette conséquence de l'endroit de Strabon, dans lequel il nous apprend, que les Colophoniens depuis la prise de leur ville par les Rois de Lydie, étoient devenus extrêmement mols & efféminés. Smyrne suivit le sort de sa métropole; Hérodote du moins la met au nombre des villes conquises par Halyatte, dont la réputation vint échouer devant les murs de Clazoménes: les habitans firent une vigoureuse résistance; & de la maniere dont parle le même Historien, on seroit presque tenté de croire, que les Lydiens perdirent à ce siége une partie de leur armée. Jusques ici nous avons vû Halyatte aux mains avec des ennemis dont les forces étoient fort inférieures aux siennes: les Médes vont maintenant paroître sur la scéne; peuples qui par le nombre & la valeur de leurs soldats, ne le cédoient aux Lydiens ni en grandeur, ni en puissance. Quelques Scythes réfugiés à Ecbatane, donnerent naissance à cette guerre: on lit dans Hérodote, que chassés de leur pays, ils chercherent un asyle à la Cour de Cyaxare, qui les reçût très-favorablement. La plûpart étoient de fort habiles chasseurs; & leur adresse les mettoit chaque jour en état de fournir de gibier la table du Roi, qui de son côté leur donnoit souvent des marques de sa bienveillance; enfin ils eurent tant de part aux bonnes graces de Cyaxare, que ce Prince, & à son exemple les Grands de la Médie, confierent leurs enfans aux Scythes, pour les instruire dans leur langue,

& leur apprendre à tirer de l'arc. Un jour que ces étrangers étoient retournés de la chasse les mains vuides, Cyaxare naturellement emporté, les traita de la maniere du monde la plus indigne. Picqués de cet affront, ils égorgerent un de leurs disciples, & le firent porter sur la table du Ròi, qui fut trompé ainsi que les autres conviés, par la maniere dont étoit assaisonné un mets si nouveau. Cependant les Scythes eurent le loisir de se réfugier en Lydie : Halyatte les prit sous sa protection, & refusa sans balancer de rendre des gens, qui étoient venus à sa Cour en qualité de supplians. Ainsi s'alluma la guerre entre ces deux nations belliqueuses : Hérodote la fait durer six ans : il nous apprend de plus, que les cinq premieres années on vit la victoire, tantôt se déclarer pour les Médes, tantôt pencher en faveur des Lydiens. La bataille qui se donna dans le cours de la sixiéme année, fut sur-tout mémorable par une éclipse : le jour disparut tout à coup, & les deux armées furent obligées de se séparer. On prétend que cette éclipse avoit été prédite par Thalès; & si l'on en croit le P. *Pétau*, elle arriva la quatriéme année de la XLV[e] Olympiade: Pline la place 12 ans plus bas; sentiment que M. *Dodwel* a cru devoir adopter: mais les raisons sur lesquelles il se fonde, ne sont pas à beaucoup près aussi fortes que celles de son adversaire. Quoi qu'il en soit, Syennésis Roi de Cilicie, & Labynéte Roi de Babylone se servirent adroitement de la conjoncture de l'éclipse, pour engager les Médes & les Lydiens à terminer leurs querelles par un traité de paix. Aryénis fille d'Alyatte en fut le lien; & les médiateurs, pour le rendre durable, jugerent à propos de la marier avec Astyage, fils & successeur de Cyaxare. Le Roi de Lydie en repos du côté des Médes, tourna ses armes contre les Cariens : ceux de ses enfans qui commandoient dans les diverses provinces de son empire, eurent ordre de venir le joindre chacun avec un corps de troupes : Crésus arriva le premier, & beaucoup mieux accompagné que le reste de ses freres. Nicolas de Damas assure que ce Prince servit très-utilement; mais ni lui, ni les autres Hystoriens ne nous ont point appris quel fut le succès de cette

expédition, à laquelle, ſuivant toutes les apparences, Halyatte ne ſurvécut pas long-temps : il régna 57 ans, ſi l'on en croit Hérodote, dont la ſupputation excéde de 8 ans celle qui ſe lit dans la chronique d'Euſèbe. Quoique les Hiſtoriens donnent pluſieurs enfans à ce Prince, cependant on ne connoît aujourd'hui que les noms de trois, qui ſont Aryénis épouſe d'Aſtyage, Pantaléon né d'une femme d'Ionie, & Créſus dont la mere étoit Carienne. Il eſt fait mention dans Hérodote du tombeau que les Lydiens éleverent à la mémoire d'Halyatte : la baſe étoit de pierre, & ſur cette baſe on avoit accumulé une quantité prodigieuſe de terre. Le même Hiſtorien ajoûte, que les manouvriers & les courtiſanes furent les ſeuls qui travaillerent à la conſtruction du mauſolée, & que la plus grande partie étoit de la façon de ces dernieres, comme le prouvoient les inſcriptions qui ſubſiſtoient encore de ſon temps. Il paroît au reſte par le tombeau d'Halyatte, auſſi bien que par celui de Gygès, que les monumens de terre étoient fort à la mode chez les Lydiens ; & c'eſt vrai-ſemblablement à cet uſage que Sénéque fait alluſion, quand il dit : *Cætera quæ per conſtructionem lapidum, & marmoreas moles, aut terrenos tumulos in magnam eductos altitudinem conſtant, non propagabunt longam diem ; quippe & ipſa intereunt.* Il reſteroit maintenant à donner un canon chronologique des Rois de Lydie : mais de quelle époque partir, & en faveur de qui ſe déterminer ? Les Ecrivains qui parlent de ces temps fabuleux, ne ſont preſque jamais d'accord enſemble ; & qui plus eſt, parmi tant de traditions diamétralement oppoſées, aucune raiſon de prendre un parti préférablement à l'autre. Deſlors, à quoi bon de bâtir des ſyſtêmes, qui ne ſçauroient être vrais, & qui même ceſſeront de paroître vrai-ſemblables, quand on rapprochera les faits, & les autorités qui détruiſent ſans reſſource les fondemens de ces prétendues découvertes.

Sen. de conſol. ad Polyb. cap. 37.



RECHERCHES

RECHERCHES SUR LA CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE LYDIE.

Par M. FRERET.

QUOIQUE la Chronologie de cette histoire soit assez nettement établie en général dans les anciens Ecrivains, elle est cependant encore sujette à quelques difficultés qui n'ont pas été suffisamment éclaircies jusqu'à présent. Ce sont ces difficultés que je me propose de résoudre dans ces recherches : je n'entrerai dans aucun détail historique ; M. l'abbé Sevin a traité cet article dans ses Dissertations, avec une élégance & une érudition qui ne laisse rien à désirer. Je ne me serois pas même engagé dans l'examen de la Chronologie des Lydiens, s'il n'y avoit quelques points des Dissertations de M. l'abbé Sevin, sur lesquels je ne puis être de même avis que lui; sur-tout par rapport aux changemens dont il croit que la Chronologie suivie par Hérodote a besoin. 9 de Mars 1725.

La découverte de la vérité est le seul objet de nos travaux académiques; & la liberté de proposer & de comparer les sentimens opposés sur chaque matiere, a toujours été le moyen le plus sûr de parvenir à la vérité, ou du moins d'en approcher. Je ne craindrai donc point de blesser M. l'abbé Sevin, en proposant ici des vûes différentes des siennes : je crois les miennes plus probables, mais je reconnois en même temps, qu'il doit avoir pour combattre, & même pour détruire mes opinions sur cette Chronologie, le même droit que je me suis donné pour ne pas recevoir les siennes.

L'époque de la ruine du Royaume des Lydiens doit servir de base à toute leur Chronologie. Comme elle touche

immédiatement les temps historiques connus avec une pleine certitude, c'est par elle qu'il faut commencer, afin d'aller du plus connu au moins connu; méthode de laquelle on ne peut s'écarter sans danger dans la recherche des vérités de toute espéce.

Le Royaume de Lydie fut détruit par Cyrus Roi des Perses, après un guerre de quelques années, terminée par la prise de Sardis capitale des Lydiens, & par la captivité de Crœsus qui fut le dernier Roi de ce pays. Suivant le récit d'Hérodote, ces évenemens précéderent la prise de Babylone par Cyrus, arrivée l'an 538 avant l'Ere chrétienne; car cette année fut la premiere du regne de Cyrus à Babylone, suivant le canon astronomique de Ptolémée, & l'Ecriture est en cela conforme à l'histoire profane.

Mais nous avons une date encore plus précise de la prise de Sardis : Soficrate cité par Diogéne Laerce dans la vie de Périandre tyran de Corinthe, nous apprend que ce Prince mourut la quatriéme année de la XLVIIIe Olympiade, quarante ans avant la captivité de Crœsus, & la prise de Sardes. Ce dernier évenement est donc arrivé la quatriéme année de la LVIIIe Olympiade, l'an 545 avant Jesus-Christ. Solin met la prise de Sardis à la même Olympiade, mais sans en spécifier l'année.

Polyhistor. c. 7.

Eufeb. can. chron. Olymp. LVIII.

Eusèbe differe de quatre années du calcul de Soficrate, & met la prise de Sardes la quinziéme année du regne de Crœsus, & la premiere de la LVIIIe Olympiade, l'an 548 avant Jesus-Christ.

La chronique de Paros fait mention de Crœsus en deux endroits, ligne 56 & ligne 57; il est parlé de Delphes dans la premiere; mais, comme il ne reste que des mots & des lettres à demi effacées, qui ne font aucun sens complet, on ne peut s'assûrer de ce qui étoit marqué, si ce n'est qu'il s'agissoit d'une des deux ambassades de Crœsus à l'Oracle de Delphes. Les premiers chiffres de cette époque sont effacés; mais par la comparaison des époques antérieures & postérieures, on conclut que les lettres... ΔΔΔΔΠ, en chiffres Romains XXXXII,

ſont les reſtes de HH𐅄ΔΔΔΔII, ou de CCLXXXXII. L'ambaſſade dont il étoit parlé dans cet endroit de la chronique, tomboit donc à l'an 292 avant la derniere époque, & à l'an 70 avant le paſſage de Xerxès dans la Gréce, c'eſt-à-dire à l'an 550 avant Jeſus-Chriſt; car la date du paſſage de Xerxès eſt, de l'aveu unanime de tous les Chronologiſtes, de l'an 480. La ſeconde époque parle ſûrement de la priſe de Sardes; mais la date étant totalement effacée, nous ne ſçavons quelle étoit l'opinion de l'Auteur de cette chronique: il eſt pourtant conſtant que l'ambaſſade de Crœſus à Delphes étoit de l'an 550. Ce Prince envoya deux fois différentes conſulter l'Oracle; & ce fut ſeulement après la derniere réponſe d'Apollon, qu'il entreprit la guerre contre Cyrus. Nous voyons par le récit d'Hérodote que la guerre dura plus d'une année: on peut même conclure de la réponſe d'Apollon à la troiſiéme ambaſſade de Crœſus qu'elle avoit duré trois ans. Ce prince ayant envoyé après ſa captivité, faire des reproches à l'Oracle de Delphes de ce que ſa réponſe l'avoit engagé dans une guerre, dont l'évenement lui avoit été ſi funeſte, le Dieu répondit que Crœſus avoit été puni pour les crimes de ſes peres, & que lui Apollon n'avoit pû changer les deſtinées; que tout ce qu'il avoit pû faire en reconnoiſſance des riches préſens faits à ſon temple, avoit été de reculer de trois années la perte de Crœſus. Ce diſcours ſuppoſe que Sardes n'a été priſe, & le Royaume des Lydiens détruit, que trois ans après la ſeconde réponſe de l'Oracle; ſi à ces trois ans on ajoûte deux années pour le temps des deux ambaſſades envoyées à Delphes, il y aura cinq ans entre la priſe de Sardis & la premiere ambaſſade de Crœſus à Delphes, l'an 550 avant l'Ere chrétienne; par-là Sardis aura été priſe par Cyrus l'an 545, & l'Auteur de la chronique de Paros ſera conforme à Soſicrate. Le regne de Crœſus avoit été de quatorze ans entiers, ſelon Hérodote; & ſelon Eusèbe la ville de Sardis avoit été priſe la quinziéme année de ſon regne: par conſéquent il étoit monté ſur le throne l'an 559 avant l'Ere chrétienne, ſuivant le calcul de Soſicrate, & l'an 562 ſelon Eusèbe.

Hérod. lib. 1. §. 91.

Cette date du commencement de Crœſus donne lieu à une grande difficulté;elle ne peut quadrer avec le voyage de Solon en Lydie, au moins dans l'idée de Plutarque. Solon avoit été Archonte la troiſiéme année de la XLVI[e] Olympiade, ſuivant le témoignage de Soſicrate;& cette année fut celle dans laquelle il publia ſes loix à Athénes. Il mourut la ſeconde année de la tyrannie de Piſiſtrate, ſelon Phanias d'Eréſe;& ſous l'archontat d'Hégeſtrate, âgé de 80 ans ſelon Diogéne Laerce. La durée de la tyrannie de Piſiſtrate,& de celle de ſes deux fils Hippias & Hipparque a été en tout de 51 ans, ſelon le témoignage formel de [a] Thucydide & [b] d'Ariſtote : ces 51 ans ont fini 20 ans avant la bataille de [c] Marathon, & cent ans avant la tyrannie des quatre cens à [d] Athénes. [e] La bataille de Marathon antérieure de 10 ans à la bataille de [f] Salamine, fut donnée l'an 490 avant Jeſus-Chriſt; la fin de la tyrannie des Piſiſtratides tombe par conſéquent à l'an 509, & le commencement de Piſiſtrate à l'an 560. Solon eſt mort la ſeconde année du regne de Piſiſtrate, c'eſt-à-dire l'an 559; il avoit alors 80 ans, donc il étoit né l'an 638, & l'année de ſon archontat tombe à l'an 394, qui étoit la quarante-quatriéme de ſon âge. Selon Plutarque, Solon après avoir établi ſes loix à Athénes, abandonna volontairement ſa patrie, ſous prétexte de continuer le commerce auquel (quoique d'une naiſſance illuſtre, puiſqu'il deſcendoit de Codrus dernier Roi d'Athénes) il avoit été obligé de recourir, pour ſubſiſter ſans être à charge à ſes citoyens. Mais le véritable motif de ces voyages de Solon,fut le deſſein de ſe ſouſtraire à l'importunité de ceux qui le conſultoient ſur l'interprétation de ſes nouvelles loix, & ſur leur application à des cas particuliers qu'il n'avoit point prévûs. Ainſi il y a grande apparence qu'il ne partit d'Athénes que pluſieurs années après ſon archontat, & vers la cinquantiéme année de ſa vie. Il paſſa dix ans à voyager; & c'eſt pendant ce temps-là qu'il alla à la cour de Lydie, ſuivant Plutarque : mais quand on ſuppoſeroit qu'il ne paſſa à Sardis que la dixiéme année de ſon voyage, cette année tombera toujours à la 578[e] avant Jeſus-Chriſt, 19 ans avant le commencement de

Diog. Laert. in Solone.

Plut. vie de Solon.

Diog. Laert. Ibid.

[a] *Thucyd. VI. pag.* 449.

[b] *Ariſt. polit. V.* 12.

[c] *Thucyd. VI. pag.* 452.

[d] *Idem VIII. pag.* 601.

[e] *Thucyd. I. pag.* 13.

[f] *Plat. de Leg. III.*

Crœſus ſelon Soſicrate, & 16 ſelon la chronologie d'Eusèbe.

De l'aveu de Plutarque, Solon n'avoit plus ni la force, ni l'activité néceſſaires pour s'expoſer aux fatigues d'un gouvernement tel que celui qu'il trouva établi à Athénes à ſon retour; il ne pouvoit remédier aux troubles qu'excitoient à tout moment les diverſes factions qui déchiroient la République : il y demeura cependant juſqu'à la tyrannie de Piſiſtrate. Selon Plutarque il mourut à Athénes; mais ſelon Diogéne Laerce il alla mourir dans l'Iſle de Chypre, & cette opinion paroît la plus probable; car il n'avoit point de tombeau ni à Athénes, ni à Salamine, & l'on contoit que ſes cendres avoient été ſemées dans cette Iſle par ſon ordre même. *Plut. Solon.*

Plutarque ſe déchaîne fort contre les Chronologiſtes, qui ne vouloient pas que Solon eût jamais pû voir Crœſus ſur le throne. Il prétend diminuer leur autorité en leur objectant que la ſucceſſion des Archontes n'étoit pas exempte de difficultés; mais ſans examiner cette déclamation de Plutarque, il ſuffit d'obſerver que ce n'eſt point la ſuite des Archontes qui s'oppoſe à cette entrevûe de Solon & de Crœſus. La grande difficulté conſiſte en ce que Solon eſt mort l'année même que Crœſus eſt monté ſur le throne, comme il eſt prouvé par les témoignages de Thucydide, d'Ariſtote, de Phanias & de Soſicrate comparés enſemble; & que ce Prince qui avoit alors 35 ans, n'en avoit que 16 lorſque Solon revint de ſes voyages. Ainſi ſi l'on veut conſerver l'entrevûe de Solon & de Crœſus, il faudra ſuppoſer qu'ayant quitté Athénes la premiere année de la tyrannie de Piſiſtrate, il alla d'abord à Sardis, & qu'après avoir reconnu le peu d'agrément que trouveroit un homme de ſon âge à la Cour d'un Prince enyvré de ſa puiſſance, & corrompu par les diſcours de ſes flatteurs, il ſe retira dans l'Iſle de Chypre, pour y finir ſes jours dans la ville de Soli qu'il avoit fondée. *Ibid.*

Cette façon de placer le voyage de Solon à la fin de ſa vie, eſt conforme au ſentiment de celui qui avoit ſuppoſé les lettres de ce Philoſophe, rapportées par Diogéne Laerce. Dans la lettre à Crœſus il lui promet de l'aller voir, & l'aſſûre que s'il pouvoit ſe réſoudre à vivre dans un pays où les loix ſont *Diog. Laert. Solon.*

assujetties aux volontés d'un homme, il préféreroit la Cour de Lydie au séjour d'Athénes, depuis que Pisistrate s'en est rendu le tyran par la violence. Le Sophiste auteur de ces lettres, vivoit dans un temps où l'on avoit des histoires exactes, & où il étoit facile de donner à ces sortes d'écrits toute la vraisemblance nécessaire pour les faire recevoir.

Au reste, il paroît par la façon dont Plutarque traite les Chronologistes en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il avoit peu d'égard à leurs sentimens, & qu'il faisoit peu de cas de leur science. Il avoit ses raisons, & ils l'auroient obligé d'abandonner des faits, dont il espéroit de tirer parti pour débiter des lieux communs de Morale, ce qui a été son principal dessein dans les vies qu'il a écrites, & dans lesquelles on trouve en général aussi peu d'exactitude qu'il y a de méthode.

Ce qu'il dit contre les Canons chronologiques dans la vie de Solon & dans celle de Licurgue, n'est qu'une allégation vague, de laquelle il ne rapporte aucune preuve. Que la succession des Archontes soit sujette à quelques difficultés, personne n'en doute; mais s'ensuit-il de-là qu'il est permis de l'abandonner, sans avoir de bonnes raisons pour le faire. Rien n'est plus foible que celle qui détermine Plutarque, dans l'occasion dont il s'agit, à préférer la tradition au témoignage des Chronologistes: c'est, dit-il, que *cette histoire convient aux mœurs de Solon, & qu'elle est digne de sa magnanimité & de sa sagesse.* Quand cela seroit, comme le dit Plutarque, ce ne seroit pas une raison; un fait pour être convenable & honorable à celui de qui on le raconte, ne devient pas vrai de cela seul; il en faut d'autres preuves: mais la raison de convenance n'a pas même lieu en cette occasion, & Plutarque en l'alléguant n'a pas donné une preuve de ce grand sens dont on le loue ordinairement. La conversation de Solon avec Crœsus ne fait point d'honneur au Philosophe: on y voit un grand Prince qui s'attache à faire tous les honneurs imaginables à un simple bourgeois Athénien; tandis que celui-ci loin de chercher l'occasion de s'insinuer dans son esprit pour lui donner des conseils utiles à sa gloire & au bonheur de ses peuples, se

Vie de Solon. trad. de M. Dacier.

contente de *l'irriter sans l'instruire*, de l'aveu même de Plutarque, en lui disant que son bonheur n'approchoit pas de celui d'un Athénien tué dans un combat pour sa patrie, & de deux jeunes gens morts subitement à la fleur de leur âge, après avoir traîné le char de leur mere au temple de Junon.

D'ailleurs, ce discours digne de l'impolitesse d'un Diogéne ou de quelqu'autre Cynique, ne convient en nulle façon aux mœurs de Solon, telles que Plutarque lui-même nous les dépeint. Solon n'étoit rien moins qu'un Philosophe austere; sa vie molle & délicate, son excessive dépense & la grande licence de ses Poëmes, où il parle des voluptés d'une maniere peu digne d'un Philosophe, avoient besoin d'apologie, comme Plutarque en convient. On l'accusoit de n'avoir pas été à l'épreuve de la beauté, & une de ses loix le faisoit accuser d'avoir mis la pœdérastie *au nombre des passions les plus louables & les plus vertueuses*; parce que dans le temps qu'il l'interdisoit aux esclaves, *il tâchoit de l'inspirer* au reste de ses citoyens. On lisoit dans les Poësies que Solon avoit composées dans sa vieillesse, que *Venus, Bacchus, & les Muses étoient les seules sources des plaisirs des hommes*. Un Philosophe qui parloit ainsi, & dont les mœurs avoient répondu à ces maximes, n'étoit guères capable de répondre aux honnêtetés de Crœsus avec cette ridicule fierté que Plutarque trouve cependant si digne de la magnanimité & de la sagesse de Solon.

Plut. vie de Solon.

Je ne doute pas que Xénophon ne pensât comme moi au sujet de ce discours de Solon: c'est, sans doute, parce qu'il lui a paru peu convenable au caractère de ce Législateur, qu'il n'a point fait usage d'un épisode qui lui eût fourni un champ aussi ample pour le moins que celui qu'il trouve dans la réponse de l'Oracle d'Apollon, pour faire débiter des moralités à Crœsus. Au reste, si l'on veut absolument que Solon ait été en Lydie, & se soit entretenu avec Crœsus, il faut placer ce voyage à la derniere année de sa vie, comme je l'ai fait; parce que c'étoit celle où Crœsus monta sur le throne de Lydie.

Crœsus étoit le cinquiéme & le dernier Roi de la famille des Méomnades, qui avoit commencé à Gygès. Ces cinq Rois

ont regné, ſelon Hérodote, 170 ans, en ſuppoſant que les années de leurs regnes marquées par cet Hiſtorien, ſont des années completes, & non des années commencées. Ces 170 ans ayant fini l'an 545 avant l'Ere chrétienne, ont commencé l'an 714, & cette année a été, ſelon Hérodote, la premiere du regne de Gygès. Pline nous apprend que, ſelon pluſieurs Ecrivains, la mort de Candaule déthroné par Gygès, arriva la même année que celle de Romulus; ce qui, ſuivant le calcul de Varron, tombe à l'an 714, ou à la troiſiéme année de la XVI[e] Olympiade, & s'accorde avec Hérodote.

Lib. XXX. pag. 8.

Mais il y avoit une autre opinion ſur la date de la mort de Candaule, comme Pline en convient; on le faiſoit vivre juſqu'à la XVIII[e] Olympiade. Euphorion de Chalcis cité par Clément-Aléxandrin, ſuivoit ce calcul; car, ſelon cet Ecrivain, Gygès avoit commencé de regner la XVIII[e] Olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 708 avant l'Ere chrétienne.

Plin. Ibid.

Stromat. 1

Denys d'Halicarnaſſe parle de Gygès dans ſes livres de critique. Dans ſes réflexions ſur le caractère du ſtyle de Thucydide, il compte 240 ans entre le commencement de Gygès & la défaite de Xerxès à Salamine : dans un autre endroit il donne ſeulement 220 ans à cet intervalle. La bataille de Salamine étant de l'an 480, le commencement de Gygès tombe à l'an 720 ou à l'an 700 avant l'Ere chrétienne. Ces deux dates ne pouvant ſubſiſter en même temps, il faut choiſir l'une des deux : Scaliger a préféré celle de l'an 700 par la raiſon qu'Eusèbe met le commencement de Gygès en cette même année; & M. l'abbé Sevin adopte le ſentiment de Scaliger: il ajoûte que Denys paroît avoir ſuivi en cette occaſion le calcul de Xanthus, hiſtorien que Denys cite avec éloge, & dont la Chronologie étoit relative à l'expédition de Xerxès, qui en étoit la derniere époque, à ce que l'on peut préſumer de quelques fragmens qui nous reſtent de cette hiſtoire.

Dionyſ. Halic. Epiſt. ad Dion.

Si, dans les endroits où Denys parle de Gygès, il s'agiſſoit de l'hiſtoire de Lydie, ou ſeulement de Chronologie en général : ſi les deux paſſages étoient concordans, ou ſi du moins l'un des deux donnoit des nombres rompus, & non pas des nombres

nombres entiers, on pourroit croire que Denys ayant voulu marquer la date du regne de Gygès avec exactitude, il auroit suivi Xanthus de Lydie. Mais il ne s'agit de rien moins que tout cela dans les endroits citez : Denys n'a d'autre dessein que de marquer en gros l'intervalle dans lequel ont écrit ceux qu'il nomme les anciens Ecrivains. Dans cet objet vingt ans plus ou moins ne méritent pas une grande attention, parce qu'il n'est pas question de déterminer un point fixe; c'est pour cela que Denys compte tantost 240. ans, & tantost 220. seulement : ainsi je ne voudrois rien changer à ces deux passages pour les rendre conformes l'un à l'autre, comme le propose M. l'Abbé Sevin, non plus que je n'en voudrois rien conclurre. Les éloges que Denys donne à Xanthus dans ses antiquitez Romaines, ne prouvent point qu'il ait eû sa Chronologie en vûë dans un ouvrage de pure Critique, ou même de Rhétorique. Je reconnois l'exactitude de Denys dans son histoire Romaine : mais cette même exactitude ne l'a pas empêché de donner à la durée de l'Empire des Perses seulement un peu plus de 200. ans, quoyqu'il ait subsisté près de 230. ans; c'est qu'il ne s'agissoit pas alors de l'histoire de Perse. Il en sera de même des deux endroits citez par rapport à Gygès : leur seule opposition suffit pour montrer qu'il ne prétendoit point marquer une date exacte.

Dionys. Halic. antiquit. Roman. præfat.

La conformité d'Eusébe avec une de ces deux dates, n'est pas une raison concluante pour croire qu'il a eu cet endroit de Denys en vûë, ou qu'il a suivi Xanthus de Lydie. Lorsqu'Eusébe ne cite point ses garants, son autorité est médiocre; parce que, quoyqu'il ait travaillé sur les anciens, nous sçavons qu'il s'est donné la liberté de les ajuster à ses hypothéses; & dans le doute s'il a suivi Xanthus, je ne crois pas qu'on le doive préférer à Hérodote, duquel il différe entiérement, non seulement dans la durée totale de la famille des Méomnades, mais encore dans celle qu'il assigne à chaque Roy.

Je crois donc que, sans avoir aucun égard à l'autorité d'Eusébe, & sans faire aucune attention aux deux passages de Denys d'Halicarnasse, qui ne pensoit point à donner des dates

précifes, il ne refte que deux fentiments fur le commencement de Gygès, fçavoir celuy d'Hérodote & celuy d'Euphorion. Je vais même plus loin, & je crois que fans eftre obligé de choifir, on peut les adopter tous deux, & les concilier enfemble; voicy de quelle façon.

Hérodote dans les premiers livres de fon hiftoire, a répandu un merveilleux fouvent incroyable, fur les circonftances des faits qu'il raconte; il fuppofe que Gygès, quoyque dans une efpéce de confidence auprès de Candaule Roy de Lydie, n'eftoit cependant qu'un fimple Garde de ce Prince, Δορυφόρος; qu'ayant vû la Reine fa femme entrer toute nuë dans fon lit, cette Princeffe qui fçût que fon mary avoit procuré ce fpectacle à Gygès, regarda cette action de Candaule comme un outrage qui ne pouvoit fe laver qu'avec du fang. Elle contraignit donc Gygès d'ofter la vie au Roy, & fe livra à luy avec la couronne de Lydie pour achever fa vengeance. Hérodote affûre que ces faits eftoient rapportez dans les vers du Poëte Archiloque; après quoy il raconte que les Lydiens indignez prirent les armes contre Gygès; mais que dans une conférence on convint de de s'en rapporter à la décifion de l'Oracle de Delphes. Gygès promit de remettre la couronne aux Héraclides, c'eft-à-dire, aux Princes de la maifon Royale, fi la Pythie ne le reconnoiffoit pas pour Roy: l'Oracle approuva l'ufurpation de Gygès; & par-là il demeura poffeffeur du thrône.

On a peine à concevoir qu'un homme privé, fans crédit, fans employs, qu'un fimple Garde du Roy, qui avoit efté feulement le confident des plaifirs qu'il goûtoit avec la Reine fon époufe, ait trouvé le fecret de s'emparer fans coup férir, d'un throne dont il y avoit des héritiers légitimes foûtenus d'un parti puiffant. Herodote cite pour garant de ces faits un Poëte médifant, qui charmé de pouvoir dire du mal d'une femme, avoit adopté une des fables que les Grecs débitoient au fujet de Gygès: car on fçait qu'ils en faifoient beaucoup de contes. Tout le monde connoît la bague de Gygès, qui a fervi de modelle à l'anneau enchanté de la Reine du Cathay dans le [a] Boyard & [b] dans l'Ariofte. Ce qu'il y a de plus fingulier

[a] *Orlando innamorato.*

[b] *Orlando furiofo.*

encore dans le récit d'Hérodote, c'est qu'il nous dépeint la Reine de Lydie comme une femme très vertueuse, & si chaste que par principe de pudeur elle fait poignarder son mary, épouse le meurtrier, & le fait monter sur le thrône au préjudice des héritiers ausquels il appartenoit.

Plutarque raconte l'usurpation de la Couronne de Lydie par Gygès d'une façon plus vrai-semblable. Il dit que Gygès s'estant revolté contre Candaule Roy de Lydie, se ligua avec Arsélis de Mylassa en Carie, qui luy amena un corps considérable de Cariens : (ces peuples ont esté fameux dès les premiers temps par leur humeur belliqueuse, & par leur intelligence dans le mêtier de la guerre.) Candaule fut défait & tué dans un combat; Arsélis remporta avec le butin une hache que les Roys de Lydie descendus d'Hercule, avoient toûjours portée eux-mêmes dans les batailles jusqu'à Caudaule. Hercule avoit rapporté cette hache de son expédition contre les Amazones, & l'avoit laissée à ses descendants, qui la conservoient comme une relique. Arsélis la porta à Mylassa, & la mit entre les mains de la statuë de Jupiter *Labrandeus*. On voit encore cette hache sur les médailles de Mylassa, elle est à deux tranchants comme leshaches des Amazones : mais elle est beaucoup mieux représentée sur un bas relief où ce Jupiter est nommé *Dolichenus*, du nom d'une Isle voisine des côtes de Carie. *Plut. quæst. Græc. quæst. XLV.*

Cette statuë de jupiter adorée à Mylassa, avec une hache d'Amazone à la main, au lieu du foudre qu'il tenoit ordinairement, estoit un attribut assez singulier pour que l'on eût conservé la mémoire de l'évenement qui y avoit donné lieu, sur-tout cet évenement n'estant pas fort ancien. Ainsi je ne vois pas pourquoy l'on rejetteroit le témoignage de Plutarque en cette occasion : son récit nous montre que Gygès usurpa le thrône de Lydie par la voye des armes, & avec le secours d'une milice estrangére, moyen employé par presque tous les usurpateurs; au lieu que le récit d'Hérodote est entiérement destitué de vrai-semblance.

En s'attachant au récit de Plutarque, la révolte de Gygès aura esté antérieure de plusieurs années à la mort de Candaule,

ses partisans auront compté son regne du commencement de sa révolte déclarée, au lieu que le reste des Lydiens ne l'aura compté que de la mort de Candaule, ou même de l'Oracle qui le déclara Roy. Si l'on met un intervalle de six ans entre ces deux évenements, on concevra pourquoy Hérodote, & les premiers Auteurs citez par Pline mettoient le commencement de Gygès l'an 714. avant Jesus-Christ, tandis Qu'Euphorion & les seconds Auteurs citez par Pline, ne mettoient la mort de Candaule, & le commencement du regne de Gygès sur toute la Lydie, que l'an 708. c'est-à-dire six ans après: par cette conciliation la Chronologie d'Hérodote & celle d'Euphorion s'accorderont parfaitement.

La famille des Héraclides avoit occupé le throne de Lydie jusqu'au commencement du regne de Gygès; & ce commencement tombant selon le calcul d'Herodote, à l'an 714. avant l'Ere Chrestienne, c'est avant cette même année qu'il faut compter les 505. ans de durée, que le même Historien donne au regne de ces Héraclides. Par conséquent ces 505. ans ont commencé l'an 1219. si l'on compte de la mort de Candaule, suivant le calcul d'Euphorion le commencement des Héraclides sera de l'an 1213. Hérodote compte vingt-deux Roys de Lydie descendus d'Hercule, le premier de ces Roys nommé Argon, estoit le quatriéme descendant d'Hercule.

M. l'Abbé Sevin explique le passage d'Hérodote, comme si cet Ecrivain ne comptoit que vingt-deux générations depuis Hercule jusqu'à Candaule; desquelles dix-huit avoient regné sur la Lydie: mais il est le seul qui entende ainsi cet endroit d'Hérodote. Tous les Chronologistes comptent vingt-deux Roys de Lydie de la famille des Héraclides; d'ailleurs cela est indifférent à la Chronologie: car, comme Hérodote marque la durée du temps qu'ils ont occupé le throne, le commencement d'Argon premier de ces Roys, tombera toûjours à l'an 1219. ou 1213. avant l'Ere Chrestienne, soit qu'il ait eû vingt-un successeurs ou seulement dix-sept, comme le prétend M. l'Abbé Sevin : le nombre des générations est indifférent, lorsque l'on a la suite & la durée des regnes, comme nous l'avons en cette occasion.

Je ne crois pas que l'on puiſſe penſer que ces 505. ans ſe doivent compter du voyage d'Hercule en Lydie, & de ſon eſclavage chez Omphale : car Hérodote attribuë ces 505. ans au regne des Héraclides après la fin des Atiades, & ce regne n'a commencé que quatre générations après Hercule; auſſi M. l'Abbé Sevin propoſe-t-il de lire dans Hérodote 405. ans au lieu de 505. dans l'endroit où cet Hiſtorien marque la durée du regne des Héraclides ſur la Lydie.

Argon ou Agron le premier Roy de la famille des Héraclides, eſtoit fils de Ninus, celui-cy eſtoit fils de Belus, & le pere de Belus eſtoit Alcée fils d'Hercule, & d'une eſclave d'Omphale Reine de Lydie, que Hellanicus de Leſbos nomme *Malis*. Il y a donc quatre générations entre le temps du voyage d'Hercule en Lydie, & le commencement du regne d'Argon en 1219. ces quatre générations font 130. ans ſuivant le calcul d'Hérodote; & par conſéquent le temps du voyage d'Hercule en Lydie tombe vers l'an 1350. avant l'Ere Chreſtienne.

Steph. Byſant. Ακμλ.

M. l'Abbé Sevin a ſans doute rejetté cette Chronologie d'Hérodote, à cauſe qu'elle eſtoit contraire à celle qu'ont eſtablie Eratoſthénes & Apollodore. Ces Chronologiſtes ſuivis en cela par ceux qui ſont venus après eux, mettent la priſe de Troye 1184. ans avant l'Ere Chreſtienne. Or cette année eſt poſtérieure de 53. ans au regne d'Argon, qui a commencé de regner en Lydie l'an 1219. avant Jeſus-Chriſt : cependant dans Homére nous voyons que les Méoniens du mont Tmolus, c'eſt-à-dire les Lydiens, marchoient avec les Troupes de Priam, ſous la conduite de Meſthlès & d'Antiphus fils de Pyléménès & de la Nymphe *Gygaia*. Ce Poëte ne leur donne point le nom de Roys, ne parle point d'Hercule, & ne les diſtingue point des autres nations ſoûmiſes aux Troyens. De plus, ſelon Homére il y avoit un fils d'Hercule dans l'armée des Grecs, & Neſtor avoit vû ce Héros dans ſa jeuneſſe : on ne conçoit pas comment on peut accorder ces faits avec la Chronologie d'Hérodote, ſuivant laquelle il y avoit ſix générations entre l'année à laquelle Eratoſthénes met la priſe de Troye, & le voyage d'Hercule en Lydie.

Diod. Sicul. Biblioth. lib. 1. præfat.

Iliad. lib. 2. 271.

Ces difficultez paroissent très fortes; & ce sont apparemment elles qui ont engagé M. l'Abbé Sevin à proposer la correction dont j'ay parlé, dans le texte d'Hérodote; correction qu'il n'appuye d'aucune autre raison que du silence d'Homére sur les Roys Héraclides de Lydie, au temps de la guerre de Troye. Cependant ces difficultez disparoîtront, si l'on veut seulement expliquer Hérodote par luy-même, examiner la Chronologie qu'il a suivie dans son histoire, & ne le point assujettir aux hypothéses des Ecrivains qui sont venus deux siécles après luy : car enfin, il s'agit principalement d'entendre le systême d'Hérodote, au sujet de la Chronologie des Lydiens & de celle des Grecs : lorsqu'il sera une fois bien establi, on pourra le comparer avec celuy des Chronologistes postérieurs, & choisir l'hypothése qui paroîtra la meilleure. Mais avant de faire ce choix, il faut establir le calcul d'Hérodote; & l'on ne réüssira pas à le connoître, si l'on n'en prend qu'une partie, & qu'on l'altére encore par des corrections dont la nécessité pourroit au plus faire rejetter l'opinion d'Hérodote, mais ne doit rien faire changer dans le texte de son ouvrage. Hérodote a donné plus de durée à l'intervalle écoulé depuis la guerre de Troye jusqu'au passage de Xerxès en Gréce, que n'ont fait Eratosthénes & Apollodore : ils ne comptent que 700. ans entre ces deux évenements, au lieu qu'Hérodote en compte 800. en voicy la preuve. La naissance de Pan fils de Pénélope, postérieure de 10. ans à la prise de Troye, est antérieure de près de 800. ans à la naissance de cet Historien, comme il le dit formellement. Hérodote est né l'an 482. puisqu'il en avoit 53. la premiére année de la guerre du Péloponése, à ce que nous apprend la sçavante Pamphila citée par Aulugelle. La guerre du Péloponése avoit commencé l'an 430. avant Jesus-Christ, de l'aveu de tous les Chronologistes; le calcul de l'Eclipse rapportée par Thucydide, ne leur permet pas de varier là-dessus : donc Hérodote estoit né l'an 482. donc la prise de Troye, ou même la naissance de Pan antérieure à Hérodote de 800. ans, tombe selon luy à l'an 1282. ou environ, avant Jesus-Christ.

Herod. lib. II. cap. 145.

Lib. 15. cap. 23.

La vie d'Homére attribuée à Hérodote, & qui est un ouvrage ancien, compte 790. ans entre la prise de Troye & le passage de Xerxès en 480. cette Chronologie ne différe d'Hérodote que de dix ans, & met la prise de Troye 1270. ans avant l'Ere Chrestienne. *Herod. vit. Hom. in fine.*

Hérodote marque dans son histoire non seulement le temps de la naissance de Pan fils de Pénélope, mais encore celuy de la naissance de l'Hercule Grec, fils d'Alcméne. Il compte 900. ans entre luy & ce Héros; par conséquent sa naissance est antérieure d'un siécle entier au siége de Troye, & tombe vers l'an 1380. avant l'Ere Chrestienne, & 161. ans avant le commencement du regne des Héraclides.

Ces 161. ans comprennent cinq générations, puisqu'ils commencent à la naissance d'Hercule, & s'accordent à l'évaluation qu'Hérodote fait des générations dans son histoire; il en compte trois pour un siécle, par conséquent cinq générations font 166. ans : ce sont seulement cinq ans de différence.

Thucydide contemporain d'Herodote, & plus jeune que luy seulement de 13. ans, n'a pas suivi une Chronologie fort différente de la sienne : il nous apprend à la fin du v.e livre de son histoire, que la ville de Mélos dans l'Isle du même nom, estoit une colonie Lacédémonienne, fondée 700. ans avant la quinziéme année de la guerre du Péloponése, c'est-à-dire, l'an 1115. avant l'Ere Chrestienne. Cette colonie estoit sûrement postérieure au retour des Héraclides, car c'estoit une colonie Dorienne : Hérodote nous l'apprend, quoyqu'il ne marque point le temps de sa fondation : donc Thucydide croyoit le retour des Héraclides antérieur à l'an 1115. avant Jesus-Christ. Les Héraclides n'ont pensé à envoyer des colonies au loin, que lorsqu'ils ont esté assez affermis dans le Péloponése, pour ne plus craindre ceux des anciens habitants qui y estoient demeurez, ni ceux qui l'avoient abandonné. Ces derniers qui estoient alors en corps d'armée, seroient venus les attaquer s'ils les avoient vû s'affoiblir par des colonies qui leur enlevoient les plus braves de leurs Soldats; je dis les plus braves de leurs Soldats, parce que l'inquiétude qui porte les hommes à chercher de nouveaux

Pamph. apud A. Gellium l. 15. 23.

Thucyd. lib. 5. pag. 409. edit. Wechel. 1594.

Herod. lib. 8 pag. 48.

eſtabliſſements, vient ordinairement de la même diſpoſition d'eſprit qui produit la valeur. Thucydide remarque que la Grece n'a penſé à envoyer des colonies au dehors, que long-temps aprés le retour des Héraclides, & lorſque les Doriens ſe virent paiſibles dans leurs conqueſtes.

Lib. 1. pa. 10.

Cette colonie de Mélos n'eſtoit pas même ſelon les apparences, la prémiére que les Lacédémoniens euſſent envoyée hors de leur pays; elle devoit eſtre poſtérieure à celle que Theras conduiſit dans l'Iſle nommée alors *Calliſtha*, & appellée depuis *Thera*. Theras Prince Thébain deſcendu de Cadmus, eſtoit oncle & tuteur de Proclès, & d'Euryſthénes Roys de Lacédémone & fils d'Ariſtodéme qui avoit fait la conqueſte du Péloponéſe. Ce Héros penſoit moins à eſtablir une colonie, qu'à ſortir d'un lieu où il ne pouvoit ſe reſoudre à vivre ſujet, aprés y avoir exercé l'autorité ſouveraine : il alloit, dit Hérodote, chercher une retraite auprès des Phéniciens de l'Iſle *Calliſtha*, que Cadmus y avoit laiſſez autrefois ſous la conduite de Membliareus.

Herod. lib. 4. pag. 47.

Sa ſuite eſtoit même ſi peu nombreuſe, que quoyqu'il emmenât avec luy une partie de ces Minyens fugitifs, auſquels les Lacédémoniens avoient donné retraite, il paſſa dans l'Iſle *Calliſtha* avec trois Galéres ſeulement, en ſuppoſant que ces Galéres portoient chacune cent-vingt hommes; car c'eſtoient-là les plus fortes que l'on connût alors; cela ne ſera que trois cens ſoixante hommes ſeulement. Cette colonie de Theras fut poſtérieure de pluſieurs années à la conqueſte du Péloponéſe par les Héraclides, puiſqu'il ne quitta Lacédémone qu'aprés avoir remis le gouvernement aux Princes ſes neveux, c'eſt-à-dire lorſqu'ils furent majeurs; & il paroît que la minorité des Roys de Lacédémone duroit alors juſqu'à vingt-cinq ans. [a] Ariſtodéme pere de Proclès & d'Euryſthénes, eſtoit mort dans le temps de leur naiſſance, à ce que nous apprend Herodote, & lorſque les Héraclides eſtoient déja maîtres de Lacédémone; car les Lacédémoniens ſoûtenoient que c'eſtoit Ariſtodéme qui avoit fait la conqueſte de la Laconie. [b] Xénophon penſoit la même choſe, puiſque dans l'éloge [c] d'Agéſilaus, en parlant de la ſimplicité de la

Vide Thucyd. lib. 1. in prœmio.

[a] *Vide Marsham pag. 452. edit. Lipſ. in 4.° 1676 & Simſon. Chron. Catholic. ad annum mundi. 3132. part. 3. æ pag. 29.*

[b] *Herod. lib. 6. cap. 52.*

[c] *Xenoph. Ageſil. pag. 670.*

la maison que ce Prince habitoit, il dit qu'on étoit tenté de croire que les portes étoient encore les mêmes que celles de la maison d'Aristodéme. La tutele de Theras avoit donc fini au moins 25 ans entiers après le retour des Héraclides, & la conquête du Péloponése. La colonie qu'il conduisit dans l'Isle *Callistha*, est antérieure d'une génération au plus, selon Pausanias, à l'établissement de la colonie des Ioniens en Asie. Selon Strabon, cette colonie des Ioniens fut établie vers la quatriéme génération, depuis celle que les Æoliens avoient envoyée en Asie sous la conduite des fils d'Oreste, 60 ans après la guerre de Troye; ce qui donne pour le temps de cette colonie Ionique l'an 160 depuis la prise de Troye. La colonie de Theras antérieure d'une génération à cette colonie, & postérieure de deux générations à celle des fils d'Oreste, tombe vers l'an 120 après la prise de Troye, & 40 ans après le retour des Héraclides, c'est-à-dire, sur la fin de la vie de Theras: l'année 120 après la prise de Troye, suivant le calcul d'Hérodote, tombe à l'année 1160, & 45 ans avant la fondation de Mélos, selon Thucydide. La date de la colonie de Theras, donnée par Pausanias, montre que les 80 ans de distance marqués entre la prise de Troye & le retour des Héraclides, donnent le commencement de leur expédition contre les descendans de Pélops, sur lesquels ils conquirent le Péloponése, & non la fin de la conquête qui n'arriva qu'après une guerre de plusieurs années. En supposant que la minorité des fils d'Aristodéme a duré 25 ans entiers, & que Theras leur oncle a demeuré encore 3 ou 4 ans à Lacédémone avant de passer dans l'Isle *Callistha*, il y aura encore 11 ou 12 ans d'intervalle entre le commencement du retour des Héraclides, & la mort d'Aristodéme premier Roi de Sparte: peut-être est-ce pour avoir attribué à une seule année des événemens qui avoient rempli un espace de temps considérable, qu'Eratosthénes & Apollodore mettent la prise de Troye environ cent ans plus tard qu'Hérodote & les Ecrivains qui les avoient précédés.

Pausan. lib. 7. pag. 398.

Strab. lib. 13. pag. 582.

Strab. lib. 8. pag. 333.

La colonie conduite par Theras dans l'Isle *Callistha*, ne peut pas être beaucoup plus ancienne que l'an 120 après la prise

de Troye; car elle eſt poſtérieure de quelques années à l'arrivée des Minyens dans la Laconie. Ces Minyens avoient été chaſſés de Lemnos par les Pélaſges; & comme ils ſe prétendoient deſcendus du commerce des Argonautes avec les femmes de cette Iſle, ils eſpéroient trouver un aſyle chez des peuples qui regardoient ces héros comme leurs ancêtres: d'ailleurs c'étoit une nouvelle recrue qui fortifioit les Héraclides contre les anciens habitans du pays nouvellement conquis. Ils ne ſe tromperent pas; les Lacédémoniens s'unirent avec eux par des alliances, épouſerent leurs filles, & leur donnerent des femmes Lacédémoniennes.

Ces Pélaſges qui avoient chaſſé les Minyens de l'Iſle de Lemnos, avoient eux-mêmes été chaſſés de l'Attique par les Athéniens, qui n'avoient pû ſupporter plus long-temps l'inſolence de ces peuples demi-barbares, auſquels ils avoient accordé un aſyle dans l'Attique. Hérodote rapporte l'hiſtoire de ces Pélaſges de Lemnos, & nous aſſûre que c'étoit ceux-là mêmes qui avoient chaſſé les Minyens. On voit par le détail de leurs aventures, qu'ils avoient demeuré aſſez long-temps à Athénes pour y donner leur nom à un quartier de la ville: les violences qu'ils avoient commiſes avoient inſpiré tant d'horreur aux Athéniens, que ce quartier voiſin de la citadelle étoit demeuré déſert juſqu'au temps de la guerre du Péloponéſe, perſonne n'oſant s'y établir à ce que nous apprend Thucydide, pour ne ſe pas expoſer à l'effet des malédictions ſolemnelles que les Athéniens avoient autrefois lancées contre les Pélaſges qui l'habitoient. Ces Pélaſges n'étoient paſſés dans l'Attique que depuis l'an 60 après la priſe de Troye; car ce fut dans cette année que les Béotiens chaſſés d'Arné en Theſſalie, repaſſerent dans la Béotie, & en chaſſerent les Pélaſges après une guerre de pluſieurs années.

Lib. 6. cap. 136.

Strab. lib. 9. pag. 401.

Thucyd. lib. 1. pag. 9. Strab. lib. 9. pag. 402. & lib. 13. pag. 582.

Ainſi la guerre des Pélaſges contre les Béotiens, leur expulſion de la Béotie, leur retraite & leur ſéjour dans l'Attique, les violences qu'ils commirent, & pour leſquelles ils furent chaſſés par les Athéniens, leur retraite de l'Attique, leur expédition contre l'Iſle de Lemnos, de laquelle ils chaſſerent les

Minyens, le paſſage de ces Minyens dans le Péloponéſe, & le ſéjour qu'ils firent à Lacédémone, la conduite qu'ils tinrent, & qui les rendit tellement ſuſpects qu'ils n'éviterent la mort que par le ſtratagême des femmes du pays, qu'ils avoient épouſées pendant leur ſéjour, & qu'ils obtinrent à peine la permiſſion de ſuivre Theras dans l'Iſle *Calliſtha:* tous ces événemens ſont arrivés depuis l'an 60 après la priſe de Troye, juſqu'au départ de Theras; & comme chacun d'eux demande un certain eſpace de temps, ils ſont plus que ſuffiſans pour remplir les deux générations, ou les 60 années que la comparaiſon de Strabon & de Pauſanias donne pour cet intervalle : le détail des faits hiſtoriques quadre avec les dates que ces Auteurs nous ont laiſſées.

La colonie de Theras, qui eſt la premiere que les Lacédémoniens ayent envoyée hors du Péloponéſe, précéde donc de 45 ans celle de Mélos. L'Iſle de Mélos avoit été peuplée dans les premiers temps par les Phéniciens, de même que celle de Calliſtha; & comme elle n'étoit pas loin du Péloponéſe, il importoit aux Héraclides de s'en aſſûrer la poſſeſſion; parce qu'alors les Æoliens de l'Aſie mineure commençoient à devenir redoutables : ils s'étoient rendus maîtres des Iſles, & ſe préparoient à paſſer dans la terre ferme, comme ils le firent quelques années après. Ces Æoliens avoient tellement multiplié dans l'Iſle de Leſbos, qu'ils jettoient déja les fondemens d'une ville qui fut achevée dix ans après, l'an 130, après la priſe de Troye.

Steph. Μῆλ. *Euſeb. Chron. an. mundi* 3773.

Scriptor vitæ Homeri in fine.

On voit par tout ce que je viens de dire, que Thucydide qui place la fondation de Mélos l'an 700 avant la 15e année de la guerre du Péloponéſe, ou l'an 1115 avant l'Ere chrétienne, n'a pu ſuivre une autre Chronologie que celle d'Hérodote, & qu'il a placé la priſe de Troye cent ans plûtôt que n'ont fait Eratoſthénes & Apollodore. Cet article m'a paru ſi important, que je n'ai pas cru me devoir diſpenſer d'en rapporter les preuves : elles m'ont engagé dans une diſcuſſion qui ſemble d'abord éloignée de mon objet principal; quoiqu'au fonds elles ſervent à montrer qu'Hérodote n'eſt pas oppoſé à

Homére & aux Hiſtoriens Grecs, lorſqu'il met le commencement du regne des Héraclides en Lydie à l'an 1219 avant l'Ere chrétienne. Dans leur Chronologie ce commencement eſt poſtérieur de 60 ans à la priſe de Troye : il n'eſt donc pas étonnant qu'Homére ne parle point des Rois de Lydie dans ſon Poëme. Ce Poëte né dans le pays des Mæoniens, ſuivant l'opinion la plus vrai-ſemblable, connoiſſoit le temps de l'établiſſement de ces Rois, & ſçavoit combien il étoit poſtérieur au temps de la guerre des Grecs contre Troye.

Nous avons vû ci-deſſus, qu'Hérodote mettoit la naiſſance d'Hercule cent ans avant la priſe de Troye, c'eſt-à-dire, vers l'an 1382 avant l'Ere chrétienne; & que ſi l'on compte les générations des ancêtres d'Argon, ſuivant la méthode d'Hérodote, le temps de la naiſſance d'Alcée fils d'Hercule & de Malis, eſclave d'Omphale, tombera vers l'an 1352, c'eſt-à-dire, environ la trentiéme année de l'âge d'Hercule, en donnant 33 ans à Argon lors de ſon avenement à la couronne de Lydie. Il faut examiner maintenant ſi ces dates peuvent quadrer avec le détail de la vie d'Hercule, & avec la Chronologie des actions de ce héros, dont nous trouvons une grande partie dans les Anciens.

Cette année de la naiſſance d'Alcée, ſera déterminée plus exactement dans la ſuite.

Un fragment de la chronique d'Apollodore rapporté dans Clément-Aléxandrin, met 53 ans entre l'apothéoſe ou la mort d'Hercule, & la priſe de Troye : la même chronique compte 83 ans entre la même priſe & les premiers exploits d'Hercule. Si ce héros eſt né cent ans avant la priſe de Troye, comme le ſuppoſe Hérodote, il avoit 18 ans lorſqu'il fit ſes premieres armes; & c'eſt ce que le même Apollodore nous apprend formellement. Hercule étoit dans ſa dix-huitiéme année lorſqu'il tua le Lion du mont Cythéron; ce fut dans cette même année que les cinquante filles du Roi de Theſpies le rendirent pere de cinquante garçons : cette même année il défit les Minyens, & tua leur Roi Erginus : Créon Roi de Thébes lui donna ſa fille Mégare pour récompenſe de cette action. Apollodore comptant 30 ans entiers entre l'apothéoſe d'Hercule & ſes premiers exploits, qui tombent dans ſa dix-neuviéme

Stromat. 1. *pag.* 382.

Apollod. Bibl. lib. 2. *p.* 105. *edit. Salmur.*

année; car c'eſt celle de ſon mariage avec la fille de Créon, ne lui donne que quarante-neuf ans de vie : Ptolémée Epheſtion lui en donnoit cinquante : * Eusèbe dans ſa chronique lui en donne cinquante-deux; mais il convient que ſuivant d'autres Auteurs, il n'avoit vécu que trente ans, ou même moins ſelon quelques-uns. Ces différences prouvent que les Anciens n'étoient pas d'accord ſur la durée de la vie d'Hercule ; & par conſéquent Apollodore a pû ne lui en donner que quarante-neuf: il ſeroit aiſé de concilier tout cela, en ſuppoſant qu'Hercule étoit né quelques années avant l'an 1382, & qu'il en avoit vingt lors de ſes premiers exploits dans la guerre des Minyens; mais comme l'âge de dix-huit ans marqué par Apollodore dans ſa bibliothéque, pour celui de la défaite du Lion de Cythéron, quadre avec l'année de ſa naiſſance dans Hérodote, & celle de ſa mort & de ſes premiers exploits dans la chronique d'Apollodore, je ne donnerai que quarante-neuf ans ou cinquante commencés à la vie d'Hercule.

Phot. bibl. cor. 190. p. 471.
* Euſeb. anno 4005.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de toutes les actions d'Hercule, j'examinerai cependant l'ordre de toutes celles qui peuvent ſervir à fixer la Chronologie, & à donner la date de ſon voyage chez Omphale; parce que cette date eſt liée néceſſairement avec l'hiſtoire de Lydie. Ces recherches me fourniront même une occaſion de propoſer à la Compagnie un échantillon de ma Chronologie. L'on y verra, au moins je l'eſpere, que malgré le grand nombre d'ouvrages anciens que nous avons perdus, on peut, en raſſemblant les fragmens qui nous reſtent, établir une Chronologie de l'ancienne hiſtoire grecque, dont les parties ſeront liées les unes aux autres avec plus de ſuite & de probabilité, que dans tous les ouvrages qui ont paru ſur cette matiere. Peut-être viendra-t-on à bout par la méthode que je ſuivrai, de concilier une partie des contradictions apparentes, dont cette matiere fourmille : cette conciliation eſt l'objet que je me propoſe dans ces recherches; & quoique je n'ignore pas quel eſt le ſort ordinaire des conciliateurs, je n'abandonnerai pas ce deſſein, à moins que l'on ne me démontre l'impoſſibilité de l'exécution.

Je prie ſeulement ceux qui voudront me faire des objections, de penſer qu'il ne s'agit pas de m'oppoſer des paſſages qui établiſſent des opinions différentes de celles que je ſuis. Il faut montrer, 1°, que l'autorité des Auteurs dont ils ſont tirés, doit être préférée : 2°, que ma conciliation ne léve pas la difficulté ou la contradiction à laquelle j'ai prétendu remédier : 3°, que du moins elle forme une nouvelle contradiction avec des faits reconnus par le plus grand nombre, ou donne lieu à une difficulté plus grande. Ce ſera là tout ce que je remarquerai dans les objections qui me ſeront faites ; & ce ſera ſur ce pied-là que j'y répondrai : autrement on ne finiroit jamais ſur cette matiere, où rien n'eſt plus facile que de mettre les Anciens en oppoſition les uns avec les autres.

Hercule, comme nous l'avons vû, épouſa Mégare fille de Créon, vers la fin de ſa dix-huitiéme année, ou vers le commencement de ſa dix-neuviéme. Il eut trois enfans de cette Princeſſe, à ce que nous apprend Apollodore ; & cette même année il perdit Amphitryon mari de ſa mere Alcméne : au bout de quelques années étant tombé dans un accès de fureur, qui le prit pluſieurs fois pendant le cours de ſa vie, il tua les enfans qu'il avoit eus de ſa femme Mégare. Cet accident l'ayant obligé de quitter la Cour de Créon, il alla conſulter l'Oracle de Delphes ſur ſa deſtinée : Apollon lui ordonna de paſſer à Mycénes où régnoit alors Euryſthée ; & lui déclara qu'en accompliſſant les ordres de ce Prince, il acquéreroit l'immortalité. Hercule obéit au commandement des Dieux ; & ce fut par les ordres d'Euryſthée qu'il acheva les douze travaux ſi célébres dans l'hiſtoire héroïque des Grecs. Les dix premiers l'occuperent huit ans & un mois, ſelon Apollodore ; en ſorte que donnant dix ans de durée à ces douze travaux, Hercule, qui étoit venu ſe préſenter à Euriſthée à l'âge de vingt-trois ans, quatre ans après ſon mariage avec Mégare, en avoit environ trente-trois, lorſqu'il retourna dans la Béotie. Dès qu'il y fut, il répudia Mégare, dont la vûe lui rappelloit ſans ceſſe le ſouvenir de la mort funeſte des fils qu'il avoit fait périr. Après cette répudiation il chercha à faire une autre alliance, & fit

Biblioth. lib. 2. pag. 106.

Lib. 3. pag. 126.

demander en mariage Iolé fille d'Eurytus Roi d'Oechalie. Mais, comme le ſort des enfans de Mégare faiſoit redouter l'alliance d'Hercule, il fut refuſé : cet outrage ayant jetté ce héros dans un nouvel accès de fureur, il tua Iphitus frere de ſa maîtreſſe ; mais revenu à lui, il ſentit ſi vivement ce nouveau malheur, qu'il chercha à ſe délivrer de ſes remords par le ſecours de la religion. L'Oracle de Delphes qu'il conſulta, lui répondit que le ſeul moyen d'expier ce meurtre, étoit de ſe faire vendre comme eſclave dans un pays étranger : Hercule avant que d'exécuter l'ordre d'Apollon, crut devoir ſe purifier par les cérémonies de l'expiation ordinaire ; mais il ne trouva perſonne qui voulût lui rendre ce ſervice, ſi ce n'eſt Théſée nouvellement ſorti de Tréſéne, qui le purifia aux jeux de l'Iſthme, à ce que nous apprend Apollodore. *Bibl. lib. 2. pag. 136.*

Théſée étoit fort jeune, lorſqu'il ſortit de Tréſéne pour aller ſe faire reconnoître par ſon pere Ægée Roi d'Athénes : Pauſanias lui donne dix-ſept ans : il avoit cinquante ans, ſelon Hellanicus de Leſbos cité par Plutarque, lorſqu'il enleva Héléne âgée de dix ans ſelon Diodore. Ce premier enlevement d'Héléne eſt, ſelon [a] Thraſyle, antérieur de quinze ans à celui de Paris. Dans Homére, Héléne dit à la dixiéme année de la guerre de Troye, qu'elle eſt dans cette ville depuis [b] vingt ans : par conſéquent ſon enlévement par Théſée eſt antérieur de trente-cinq ans à la priſe de Troye. Cette année de l'enlévement d'Héléne étoit la cinquantiéme de la vie de Théſée : donc il étoit né la quatre-vingt-quatriéme année avant la priſe de Troye, la dix-ſeptiéme année de la vie d'Hercule. Ce calcul ſe confirme par ce qui eſt rapporté dans [c] Pauſanias, que Théſée avoit ſept ans lorſqu'Hercule paſſa à Tréſéne pour y voir Pitthée ſon grand oncle. Si Hercule paſſa pour la premiere fois dans le Peloponéſe à l'âge de vingt-quatre ans, & que Théſée en eût alors ſept, il faut qu'il ſoit né la dix-ſeptiéme année de la vie d'Hercule, comme je viens de le trouver. Si Théſée avoit dix-ſept ans commencés lorſqu'il ſortit de Tréſéne ; ce qui étoit l'âge où l'on commençoit à porter les armes parmi les Anciens, Hercule avoit trente-

Pauſan. lib. 1.
Vie de Théſée.
Biblioth. l. 4. p. 184. Nota que ſelon Plutarque, Théſée devint amoureux d'Héléne, en la voyant danſer aux fêtes de Diane.

[a] *Chron. Thraſ. ap. Clem. Strom. 1. p. 401.*
[b] *Iliad. XXIV. v. 765.*
[c] *Lib. 1.*

quatre ans, lorsque Théſée l'expia aux jeux de l'Iſthme; & le meurtre d'Iphitus arriva dans l'année même qui finit les travaux d'Hercule, ou dans le commencement de la ſuivante, comme je l'avois déja trouvé par une autre voye.

Hercule, pour accomplir l'Oracle d'Apollon, ſe fit vendre comme eſclave par un de ſes amis, & fut conduit en Lydie à la Cour d'Omphale, devenue Reine de Lydie par la mort de ſon mari Tmolus. La premiere année de l'eſclavage d'Hercule commença donc dans ſa 34[e] année; la ſeconde, qui commença dans ſa 35[e], fut celle de la naiſſance du fils qu'il eut d'une eſclave d'Omphale, que Hellanicus nomme Malis. [a] Hérodote appelle ce fils Alcée; [b] Diodore le nomme Cléolaus; Hellanicus lui donne le nom d'Akelis.

Step. Ακελ.
[a] *Lib.* 1. *cap.* 7.
[b] *Lib.* 4. *pag.* 165.

Les exploits d'Hercule contre les Cercopes, eſpéce de brigands qui ravageoient la Lydie, le rendirent célébre; & ſa réputation ayant inſpiré de la curioſité à Omphale, elle fut bientôt inſtruite de ſa naiſſance & de ſa valeur. Ce héros n'avoit pas borné ſes exploits à dompter les monſtres: il étoit encore jeune, & n'avoit que trente-ſix ans, ainſi il trouva aiſément l'art de plaire à la Reine. Cette Princeſſe qui étoit veuve, & que rien ne gênoit, ſe livra ſans crainte à ſa paſſion; & devint groſſe d'un fils, [c] qu'Apollodore nomme *Agélaus*, & [d] Diodore *Lamon*. Selon Apollodore, Crœſus & la famille des Mermnades deſcendus de Gygès, tiroient leur origine de ce fils d'Omphale: mais cette opinion étoit contraire à celle des Ecrivains de Lydie, qu'Hérodote avoit conſultés; elle ne devoit ſans doute ſa naiſſance qu'à la flatterie des Grecs ſoumis aux Rois de Lydie de la famille des Mermnades. Hérodote diſtingue formellement les Mermnades des Héraclides: & nous voyons dans Xénophon, que Crœſus convient lui-même en parlant à Cyrus, que celui de ſes ancêtres qui s'eſt emparé de la couronne de Lydie, avoit paſſé de la ſervitude ſur le thrône. La fable débitée par * Platon au ſujet de Gygès, montre aſſez que c'étoit une opinion reçûe dans la Gréce. Gygès, ſelon lui, étoit le chef des bergers de Candaule: & cet emploi ne ſe donnoit qu'à des eſclaves & à des ſerfs. Mais

[c] *Apoll. lib.* 2. *pag.* 150.
[d] *Diod. lib.* 4. *pag.* 165.

Xenoph. Cyro. lib. 7. *p.* 183.
* *Plat. de Republicâ lib.* 2. *pag.* 429.
Voyez la 3[e] Diſſertation de *M. l'abbé Sevin* ſur les Rois de Lydie.

Mais pour revenir à Hercule, son esclavage dura trois ans, & finit dans la trente-septiéme année de sa vie. Cette même année ayant armé & équipé une escadre de six vaisseaux, il alla attaquer Laomédon Roi de Troye, dont l'infidélité avoit offensé les Grecs. Quoiqu'Hercule eût peu de monde avec lui, son entreprise fut heureuse; il surprit la ville de Troye, tua Laomédon & ses enfans, à l'exception de Priam qu'il mit sur le thrône; & emmena avec lui Hésione sœur de ce jeune Prince, qui épousa Télamon, & fut mere de Teucer. Telamon eut d'une autre femme Ajax surnommé le *Télamonien* : l'un & l'autre se trouverent au second siége de Troye.

Homer. Iliad. lib. 5. V. 641.

La prise de Troye par Hercule ayant suivi la fin de son esclavage, arriva la trente-septiéme année de sa vie, & 64 ans avant la destruction de Troye par Agamemnon: ainsi Priam devoit être extrêmement vieux lors de cet évenement, & avoir au moins soixante-quinze ou seize ans; ce qui convient avec la description que nous en fait Homére dans l'Iliade.

Selon quelques Auteurs qu'avoit vûs Apollodore, l'expédition des Argonautes s'étoit faite pendant le temps de l'esclavage d'Hercule en Lydie. Il cite même Hérodote, comme si cet Historien avoit dit qu'Hercule ne s'embarqua pas avec les Argonautes, mais que ce fut le temps de son esclavage chez Omphale. On ne lit rien de semblable dans Hérodote, qui ne nomme pas même Omphale : il dit formellement qu'Hercule qui s'étoit embarqué avec les Argonautes, ne passa pas dans l'Asie mineure, comme le disent quelques-uns, mais fut laissé sur les côtes même de Thessalie, au lieu nommé *Aphetæ*, dans le golfe des Magnétes. Phérécydes cité par Apollodore, disoit la même chose; ainsi il y a grande apparence que le nom d'Hérodote dans Apollodore, est mis pour celui d'Hérodote de Pont, qui avoit écrit un ouvrage sur la vie d'Hercule, dont Athénée cite le XVIIIe livre. Cet Hérodote étoit apparemment un de ceux qui mettoient l'esclavage d'Hercule à la cour d'Omphale, pendant le voyage des Argonautes.

Lib. 2. p. 137.

Lib. 1. p. 57.

Lib. 7. c. 193.

Apollod. lib. 1. p. 57.

Athen. l. 10. cap. ultimo.

Le temps de leur expédition étoit si peu constant parmi les Anciens, qu'Eusèbe la rapporte à plusieurs années différentes

dans sa chronique; sçavoir aux années 99, 98, 84 & 77 avant la prise de Troye. La chronique d'Apollodore la met à l'an 83, ou à celui des premiers exploits d'Hercule, & celle de Thrasylle à l'an 89 avant la prise de Troye. Toutes ces dates sont antérieures à la fin des travaux d'Hercule, & à son voyage de Lydie; de sorte qu'elles ne peuvent servir à fixer le temps de ce voyage. Au reste cette expédition des Argonautes est une des parties de l'histoire héroïque dont la Chronologie est la plus difficile à déterminer: la raison en est que, comme un grand nombre de Héros y avoient eû part, & qu'Homére n'en a dit qu'un seul mot, les Poëtes postérieurs se sont donnés une entiere liberté de l'embellir de toutes les circonstances qu'il leur a plû d'imaginer, non-seulement contre la vrai-semblance historique, mais encore contre les notions les plus communes de la Géographie. Les uns après avoir fait remonter le Tanaïs aux Argonautes, supposent qu'ils trouverent un canal qui les porta dans la mer glaciale; & que de-là ils revinrent en Gréce par le Nord d'Angleterre, & par le détroit de Gades: les autres leur font remonter le Danube jusqu'à sa source; après quoi changeant leur vaisseau sur leurs épaules, comme si c'eût été un simple canot d'écorce, ils font un portage de plusieurs journées de chemin dans les montagnes de la Carniole, & viennent se rembarquer sur les bords de la mer Adriatique. Mais cette expédition des Argonautes demande elle seule une dissertation étendue; & c'est un travail auquel je crois devoir exhorter ceux qui ont fait une étude particuliere de la Mythologie.

Clement. Strom. lib. 1. pag. 304.
Clement. Strom. lib. 1. p. 401.
Odiss. lib. 12.

Hercule étant retourné dans le Péloponése après la prise de Troye sur Laomédon, se prépara à punir Augias Roi d'Elis, de la perfidie dont il avoit usé à son égard, pendant qu'il étoit occupé à accomplir les ordres d'Euristée. Un grand nombre d'Arcadiens & de volontaires de toutes les villes de la Gréce se mirent sous les ordres d'Hercule: Augias pensa de son côté à se défendre; il leva des troupes, & en donna le commandement aux Molionides ses neveux. Cependant Hercule étant tombé malade vers le milieu de cette premiere campagne, peut-être des suites d'une blessure dangereuse qu'il avoit reçue au

Apollod. lib. 2. pag. 139.

ſiége de Cos, en revenant de ſon expédition contre Troye, il entra en négociation avec les Molionides ; mais ceux-ci ayant violé la ſuſpenſion d'armes, & attaqué ſes troupes au préjudice du traité, il ne ſe crut pas obligé de reſpecter des engagemens que ſes ennemis avoient violés les premiers : il dreſſa une embuſcade aux Molionides; les ſurprit comme ils alloient ſacrifier aux fêtes de l'Iſthme au nom des peuples du Péloponéſe, les combattit, & les tua auprès de *Cleonæ*. Apollodore dit que cela arriva à la fin de la troiſiéme Iſthmiade : quoiqu'il ne marque point depuis quel événement de la vie d'Hercule il compte cette troiſiéme Iſthmiade, il eſt clair que cette date a rapport à la célébration des fêtes de l'Iſthme, dont il a parlé plus haut, & à laquelle Hercule fut expié du meurtre d'Iphitus, par le jeune Théſée qui venoit de quitter Tréſéne pour aller chercher les aventures.

Apollod. lib. 2. pag. 139.

Pag. 141.

Pag. 137.

Les fêtes de l'Iſthme établies par Glaucus fils de Siſyphe, l'an 190 avant la priſe de Troye, ſelon Thraſylle, ſe célébroient de deux ans en deux ans, en ſorte qu'il y avoit toujours deux ans d'intervalle entre deux célébrations : ainſi la troiſiéme Iſthmiade tomboit au commencement de la cinquiéme année, depuis la célébration de la premiere; & par conſéquent la mort des Molionides arriva au commencement de la cinquiéme année depuis l'expiation d'Hercule par Théſée, & vers la fin de la premiere année depuis ſon retour de Lydie ; c'eſt-à-dire, l'an trente-huitiéme de ſa vie, & plus de dix ans avant ſa mort.

Clement. Strom. p. 401. edit. Oxon. Schol. Pindar. argum. Nemear. & Iſthmiad. Vid. Dodvvel de Cyclis, diſſer. 6. & 7.

Les Commentateurs de la chronique de Paros ont expliqué cette troiſiéme Iſthmiade, comme ſi elle devoit être comptée depuis leur établiſſement, ou plutôt leur réformation par Théſée. Mais cette réformation eſt jointe par l'Auteur de la chronique à la réforme que fit Théſée dans le gouvernement athénien, & tombe à l'an 50 avant la priſe de Troye, trois ans après la mort d'Hercule, ſelon Apollodore. Plutarque dans la vie de Théſée nous apprend que ce fut ſur le modele des jeux Olympiques, que ce Héros régla ceux de l'Iſthme, où les peuples de l'Attique & des pays voiſins ſe raſſembloient de même que ceux du Péloponéſe à Olympie. Or les jeux Olympiques

Marmora Oxon.

ne prirent une forme ſemblable que par les ſoins d'Hercule, & après la défaite des Molionides. Donc, ſelon Plutarque, la réforme des jeux de l'Iſthme par Théſée, eſt poſtérieure à la défaite des mêmes Molionides, loin de l'avoir précédé de cinq ans, comme le penſent les Commentateurs de la chronique : j'aurai occaſion de confirmer ces époques, en examinant la Chronologie de la vie de Théſée, & de l'hiſtoire d'Athénes.

Après la mort des Molionides, Hercule paſſa dans l'Elide ; il ſurprit Augias, qui ne croyoit pas être attaqué ſi bruſquement ; il le défit, & le fit mourir avec ſes enfans, à la réſerve de Phyleus le plus jeune de tous, qui n'avoit point eû de part à la perfidie de ſon pere, & il lui laiſſa le Royaume de l'Elide. Hercule paſſa dans la Meſſénie, réſolu de ſe vanger du refus que Nélée avoit fait autrefois de l'expier du meurtre d'Iphitus : il paſſa par Olympie, & aſſiſta aux jeux funébres établis depuis quelques années en l'honneur de Pélops ſon biſayeul maternel : il y combattit, il en régla les cérémonies, & fit concevoir aux Grecs du Péloponéſe, qu'ils devoient s'y trouver tous pour y conférer de leurs intérêts communs, & en faire une eſpéce de diéte ou aſſemblée politique.

Apollod. lib. 2. pag. 141.

Pauſan. lib. 5.

Diod. lib. 4. pag. 178.

Polybe dit qu'Hercule fut l'inſtituteur des jeux & de l'aſſemblée de l'Olympie, & qu'il en régla toutes les cérémonies ; il ajoûte qu'il y prononça une eſpéce d'apologie de ſa conduite au ſujet de ſes guerres contre les peuples de la Gréce, prétendant n'en avoir entrepris aucune que par des ordres ſupérieurs (ceux d'Euriſtée) ou contraint par la néceſſité d'une légitime défenſe ; ce qui montre que la plus grande partie des guerres d'Hercule eſt antérieure aux jeux Olympiques, & que ceux-là ſe trompent qui rapportent leur établiſſement au temps du retour des Argonautes, comme Diodore.

Lib. 12. pag. 667. edit. Pariſ.

Auſſitôt que ces jeux qui ſe célébroient vers le ſolſtice d'été furent finis, Hercule marcha vers Pylos ; il prit la ville d'aſſaut, & tua dans le combat le fils de Nélée qui en étoit Roi, comme nous l'avons vû : ils étoient au nombre de neuf. Neſtor le plus jeune de tous échappa ſeul à ce carnage, il étoit alors à Gerenium : Apollodore en parle comme d'un enfant, & Neſtor

Lib. 11. p. 141.

lui-même dit dans Homére, que plusieurs années après cette guerre il étoit encore si jeune, que son pere Nélée ne vouloit pas lui permettre de prendre les armes pour combattre les Epéens. Homére dit, en parlant de Nestor, qu'il a déja vû mourir deux générations, & qu'il regne sur la troisiéme.

Iliad. lib. 1 V. 683. 690. 717. 718.

Iliad. lib. 1. V. 250.

Deux générations, suivant les Anciens, font 66 ans qui s'étoient écoulés depuis que Nestor régnoit; & comme ses troupes étoient devant Troye depuis dix ans, il ne devoit avoir guères moins de 75 ou 76 ans au temps dont parle Homére; & il en avoit 12 ou 13 lors de la guerre dans laquelle Hercule tua ses onze freres.

De Pylos Hercule marcha à Lacédémone, d'où il chassa Hippocoon, & où il rétablit Tyndare pere d'Héléne, de Castor & de Pollux: mais avant que de suivre Hercule dans ses autres expéditions, il faut s'arrêter pour examiner la date de l'institution des jeux Olympiques; parce que c'est une époque qui détermine le temps de l'esclavage d'Hercule en Lydie.

Apollod. l. 2.

Les Anciens ne s'accordent pas entr'eux sur la date de la fondation des jeux Olympiques; ce qui vient de ce qu'ils ont confondu les différens états par lesquels ils ont passé. Ces jeux n'étoient originairement qu'une fête instituée en l'honneur de Jupiter, par un de ces Dactyles Idéens qui avoient les premiers établi des forges sur le mont Ida, & qui porterent les arts & le culte des Phrygiens [a] dans la Gréce. [b] Diodore & [c] Pausanias le nomment Hercule, de même que le fils d'Alcméne. [d] Le Syncelle nous apprend que d'anciens Auteurs comptoient 600 ans entre la premiere Olympiade & cette fondation: comme le Syncelle met le siége de Troye 408 ans avant la premiere Olympiade, il reste pour le temps de l'établissement par l'Hercule Idéen l'an 192 avant la prise de Troye.

Le même Auteur nous apprend que d'anciens Chronologistes plaçoient l'Olympiade d'Hercule 470 ans avant la premiere Olympiade vulgaire. Otant de cette somme 408 pour avoir la date de la prise de Troye, il restera l'an 62 avant cette époque, pour celui de l'établissement de ces jeux par Hercule. Hercule étant mort 53 ans avant la prise de Troye, selon

[a] *Strab. lib. 10. p. 473. Diod. lib. 17. p. 365. Ephore cité par Diodore l. 5. p. 230. nous apprennent que les Dactyles Idéens venoient des environs du Mont Ida de Phrygie.*

[b] *Diod. lib. 5. pag. 230.*

[c] *Pausan. l. 5.*

[d] *Syncell. chron. p. 172.*

Apollodore, l'établissement des jeux Olympiques précéde sa mort de neuf ans entiers ; & si ce Héros n'a vécu que 49 ans commencés, la célébration de ces jeux tombe à la quarantiéme année de sa vie, qui est celle où je l'ai mise en suivant seulement l'ordre de ses actions : c'est ce qui me détermine en faveur de cette date. Car comme il y a lieu de croire que les Chronologistes postérieurs à Hérodote & Thucydide n'ont cherché qu'à abréger les temps, les sommes les plus longues, toutes choses étant égales, sont celles que l'on doit préférer. Apollodore mettant la mort d'Hercule 53 ans avant la prise de Troye, la fondation des jeux Olympiques doit être antérieure à cette année 53, & c'est par cette raison que je ne fais aucune attention au sentiment de Thrasylle, qui dans Clément Aléxandrin ne compte que 24 ans de l'Olympiade d'Hercule à l'enlevement d'Héléne par Paris; par ce calcul les jeux Olympiques d'Hercule célébrés 44 ans avant la prise de Troye, sont postérieurs de 9 ans au temps de sa mort, suivant Apollodore.

Stromat. 1. *pag.* 401.

Le sentiment d'Eusèbe, qui met l'Olympiade d'Hercule 31 ans seulement avant la prise de Troye, mérite encore moins d'attention : car outre que cette date est corrompue dans Eusèbe, & qu'il la faut restituer par Syncelle pour le mettre d'accord avec lui-même, il suffit de jetter les yeux sur cette partie de la chronique d'Eusèbe, qui précéde la guerre de Troye, pour se convaincre de la négligence avec laquelle il a examiné la Chronologie de cete histoire.

Velleius Paterculus dans une espéce de canon chronologique qui précéde son histoire, ne compte que 28 ans entre la premiere Olympiade d'Hercule & la prise de Troye : mais comme selon lui, Hercule est mort 40 ans avant la prise de cette ville, il est clair que cette date est corrompue dans le manuscrit, & que par conséquent il ne s'y faut point arrêter.

L'établissement des jeux Olympiques précéda la guerre de Pylos & celle de Lacédémone ; & par conséquent ces deux guerres ne furent terminées que vers la fin de la trente-neuviéme année de la vie d'Hercule.

L'année suivante ou la quarantiéme, Hercule alla s'établir

à Phénée dans l'Arcadie auprès de Sicyone, avec les troupes qui l'avoient accompagné dans ses expéditions : il y demeura quatre ans entiers : mais la cinquiéme année, qui étoit la quarante-quatriéme de sa vie, Euristhée redoutant le voisinage d'un homme aussi entreprenant que l'étoit Hercule, l'obligea d'abandonner tout-à-fait le Péloponése. Hercule quitta alors absolument ce pays, & il n'y revint plus depuis : il passa dans l'Ætolie avec ses troupes, & s'engagea au service du Roi de Calydon : peu après il épousa Déjanire fille de ce Prince & sœur de Méléagre, de laquelle il eut trois fils. Tandis qu'il étoit en Ætolie, il fit la guerre contre les Thesprotes; & ayant pris la ville d'Ephyra, il emmena avec lui Astyoché fille du Roi des Thesprotes; il en eut un fils nommé Tlépoléme dans Homére, qui se trouva dans l'armée des Grecs au siége de Troye, & fut tué par Sarpédon. Comme ce Tlépoléme naquit vers la fin de la vie d'Hercule, il avoit tout au plus 55 ou 56 ans lors de la prise de Troye, & l'on ne peut guères lui en donner moins; car après avoir été chassé de la Gréce par les Héraclides, il avoit été conduire une colonie dans l'Isle de Rhodes, y avoit bâti trois villes; & sa domination y étoit assez bien établie, pour qu'il osât quitter cette Isle avec neuf vaisseaux, & en demeurer absent pendant 10 ans entiers. A cette même guerre de Troye les troupes de l'Isle de Cos étoient conduites par Phidippus & Antiphus fils de Thessalus, & petit-fils d'Hercule & de Chalciopé fille d'Eurypylus Roi de Cos. Ce Thessalus étoit né depuis la guerre d'Hercule contre Laomédon, & depuis le commencement du regne de Priam, 64 ans avant la prise de Troye selon ma Chronologie, & deux générations entieres selon Homére.

Diod. lib. 4 pag. 167.

Hom. Iliad. lib. 5. V. 627.

Iliad. lib. 2. V. 185.

Cet exemple montre que l'on ne peut attaquer l'intervalle que je mets entre la mort d'Hercule & la prise de Troye. L'âge de Tlépoléme n'est point marqué dans Homére; & puisque ses neveux se trouvoient à cette guerre en même temps que lui, on ne peut lui donner guères moins de 55 ans.

Hercule épousa Déjanire dès la premiere année de son séjour à la Cour d'Ætolie; ce fut aussi cette même année qu'il prit la

ville d'Ephyra sur le Roi des Thesprotes. Cette ville nommée depuis *Cichyrus*, étoit bâtie sur les bords du Cocyte & du lac Acherusia formé par les eaux du fleuve Acheron. C'est là que régnoit Aidoneus, selon Pausanias, celui même dont * Thesée voulut enlever la femme Perséphone : Plutarque le nomme Roi des Molosses, qui habitoient un pays voisin de la Thesprotie, dans lequel étoit l'Oracle de Dodone. Dans la Thesprotie il y avoit un Oracle des morts très-fameux ; ce qui donna occasion aux Poëtes de confondre cet Aidonée avec Hadès ou Pluton.

Pauf. l. 2.
** Vie de Thésée.*

C'est, selon les apparences, dans cette guerre qu'Hercule délivra Théfée des prisons d'Aidonée : cette année étoit la trente-septiéme avant la prise de Troye, & celle même dans laquelle Théfée alla se présenter à son pere Ægée, & se faire reconnoître pour son fils. Ceux qui placent la délivrance de Théfée des prisons du Roi des Thesprotes, après le premier enlevement d'Héléne, & la trente-cinquiéme année avant la prise de Troye, ne pensent pas qu'ils retardent trop la mort d'Hercule, & qu'ils le font vivre après les deux guerres de Thébes, ausquelles il eût pris part, soit à cause des liaisons qu'il avoit avec les Princes de cette ville, soit à cause qu'il étoit dans le voisinage de la Béotie avec une armée, dont chacun des deux partis n'eût pas négligé le secours. C'est sans doute cette guerre d'Hercule contre Aidonée, qui a donné occasion à Homére de dire que ce Héros avoit blessé Hadès dans un combat.

Iliad. lib. 5. v. 395.

La quarante-cinquiéme année de la vie d'Hercule, ou la cinquante-sixiéme avant la prise de Troye, fut celle de la naissance d'Hyllus; & cette même année Hercule fut obligé de se bannir lui-même d'Ætolie, pour un meurtre involontaire : il en partit accompagné de sa femme Déjanire & de son fils Hyllus. Ce fut dans ce voyage qu'arriva l'aventure du Centaure Nessus, & que Déjanire reçût de lui ce présent fatal, dont les suites sont connues de tout le monde.

Diod. lib. 4. pag. 168.

Hercule se retira à Trachine chez Ceyx, ses troupes vinrent l'y joindre, & ayant tiré de nouvelles recrues d'Arcadie, il entreprit la guerre contre les Driopes en faveur d'Ægimias Roi

Diod. lib. 4. pag. 168. Apollod. lib. II. pag. 147.

Roi des Doriens, il vainquit auſſi les Lapithes ennemis de ce Prince. Ces événemens occuperent au plus la quarante-cinquiéme & la quarante-ſixiéme année de la vie d'Hercule.

Ce Héros aimoit peu Déjanire; & laſſé de traîner avec lui dans ſon exil une femme qu'il n'avoit épouſée que pour obtenir une retraite aſſurée, que ce mariage n'avoit pû lui procurer, il penſa à faire une autre alliance. Il fit demander Aſtydamie fille d'Ormenius Roi des Pélaſges de Theſſalie: mais ayant été refuſé, il porta la guerre dans ſes Etats, prit ſa capitale, le tua, & emmena ſa fille captive. Après cette expédition ſe trouvant à la tête d'une armée nombreuſe & aguerrie, qu'il ne pouvoit faire ſubſiſter que par la guerre & par le pillage, parce qu'il n'avoit point d'Etats, il ſongea à porter la guerre dans l'Æchalie contre les enfans d'Euritus; il prit pour prétexte le refus qu'ils lui avoient fait autrefois de leur ſœur Iolé; il joignit à ſes troupes Arcadiennes celles des Doriens, des Locriens & des Trachyniens, & avec ces forces il termina promptement la guerre. La ville d'Æchalie fut priſe, les enfans d'Eurytus furent tués; & Iolé tomba entre les mains d'Hercule. La vûe de cette Princeſſe ralluma aiſément dans ſon cœur une paſſion que le temps n'avoit pas entiérement éteinte: & Déjanire qui craignoit d'être répudiée, crût qu'il étoit temps d'employer le philtre que lui avoit donné le Centaure Neſſus: perſuadée que ce philtre lui conſerveroit le cœur de ſon mari, elle en frotta la robe dont il devoit ſe revêtir pour faire un ſacrifice. Mais ce philtre compoſé en partie avec le ſang du Centaure, étoit un violent poiſon, parce que les fléches d'Hercule trempées dans le venin de l'Hydre, infectoient le ſang de ceux qu'elles perçoient, & le changeoient en poiſon; ainſi à peine Hercule eût-il revêtu cette fatale robe, qu'il ſe ſentit frappé des plus violentes douleurs: les efforts qu'il fit pour arracher cette étoffe qui s'étoit collée à ſa peau, ne ſervirent qu'à faciliter l'action de ce poiſon, qui ſe mêloit à ſon ſang; alors ne pouvant ſupporter plus long-temps cet état, il ſe fit mettre ſur le bucher, & s'y fit brûler tout vivant la quarante-neuviéme année de ſon âge, 53 ans avant la priſe de Troye, & 14 ans après le

meurtre d'Iphitus. Cette derniere date montre que je n'ai point trop pressé les événemens des dernieres années de la vie d'Hercule : car en ne donnant que 12 ans à Iolé lorsqu'Hercule la demanda en mariage l'année même du meurtre d'Iphitus, elle en avoit 25 lors de la mort d'Hercule, & lorsqu'elle causa à Déjanire cette violente jalousie qui la porta à recourir au philtre de Nessus. D'ailleurs Hercule avant que de mourir, ordonna que son fils Hyllus épouseroit Iolé dès qu'il seroit en âge : or Hyllus n'avoit alors que 4 à 5 ans, & Iolé en avoit 25; de sorte que, lorsqu'Hyllus fut âgé de 15 ans, elle en avoit 35, ainsi il faut de nécessité abréger, autant que je l'ai fait après Apollodore, le temps de la vie d'Hercule qui a suivi son esclavage de Lydie. Cette chronologie s'accorde parfaitement avec celle d'Hérodote; car, selon lui, l'avénement d'Argon à la couronne de Lydie tombe à l'an 1219, & 163 ans après la naissance d'Hercule. Argon étoit le cinquiéme depuis Hercule, ainsi il y a cinq générations ou âges entre la naissance d'Hercule & le couronnement d'Argon. Si Alcée fils d'Hercule est né la trente-cinquiéme année de la vie de son pere, il reste 128 ans pour la durée des quatre âges suivans, & Argon sera monté sur le thrône à l'âge de 28 ou 30 ans.

Apollod. lib. 2. pag. 149.

Nous ignorons le détail de la révolution qui l'y plaça; Hérodote dit seulement, qu'il y fut confirmé par un oracle. Il y a quelqu'apparence que les Mæoniens ou Lydiens rentrerent dans une pleine liberté après la ruine de l'Empire Troyen : mais comme après cet événement, l'Asie Mineure se trouva agitée de beaucoup de troubles, chacune des nations, & même des villes qui avoient fait partie de cet Empire, se donnant des Rois : & ces diverses dominations excitant à tous momens de nouvelles guerres qui affoiblissoient le pays, plusieurs nations barbares vinrent s'y établir. La puissance des Atyades Rois de Lydie dût recevoir une grande diminution au milieu de tous ces troubles : & leur foiblesse donna le moyen aux descendans d'Hercule de s'emparer de la couronne vers l'an 64 après la prise de Troye. La facilité avec laquelle les Æoliens se rendirent maîtres des côtes mariti-

mes de la Lydie, prouve assez que les Mæoniens n'étoient pas en état de défendre ces beaux pays où les Grecs bâtirent les colonies qu'ils fonderent dans l'Asie.

Le temps de l'esclavage d'Hercule à la cour d'Omphale donne l'époque du regne de cette Princesse, & de celui du Roi Tmolus dont elle étoit veuve. Jardanus pere d'Omphale ayant été soupçonné d'avoir causé par ses maléfices la mort du Roi Camblitas, il y a apparence que Tmolus gendre de Jardanus avoit succédé à ce Camblitas; ainsi les regnes de ces deux Rois & une partie de celui d'Omphale sont antérieurs au temps de l'esclavage d'Hercule, c'est-à-dire à l'an 1348 avant l'Ere chrétienne. *Voyez les dissertations de M. l'abbé Sevin.*

Pylæménès succéda apparemment à Omphale, soit qu'il fût fils d'Omphale & de Tmolus, soit qu'il fût sorti d'une autre branche de la famille des Atyades: car ses deux fils Mesthlès & Antiphus commandoient les Mæoniens à la guerre de Troye, 66 ans après le voyage d'Hercule en Lydie; ce qui donne lieu de soupçonner que la Mæonie étoit devenue tributaire de Priam, qui avoit soumis une partie de l'Asie Mineure.

Hérodote appelle Atyades ou descendus d'Atys les Rois de Lydie qui regnoient avant les Héraclides: il dit que les Mæoniens avoient pris le nom de Lydiens, à cause de Lydus fils d'Atys un de leurs anciens Rois; & il fait cet Atys fils de Manès. Xanthus de Lydie cité par Denys d'Halicarnasse, met Cotys entre Manès & Atys, qui se trouve ainsi petit-fils & non pas fils de Manès; & Xanthus parloit d'un Adyes frere d'Atys & fils de Cotys, qui pourroit bien être le même que cet *Asius* fils de Cotys & petit-fils de Manès, qui selon Hérodote, avoit donné son nom à une tribu du canton de Sardis. *Lib. 1. cap. 7. Lib. 7. cap. 74. Lib. 1. cap. 94. Antiquit. Rom. lib. 1. pag. 21. Herod. lib. 4. cap. 45.*

Selon Xanthus, ce Manès étoit fils de Jupiter, ce qui prouve qu'il étoit le plus ancien Roi de Lydie qui fût connu: car dans le style des anciens Ecrivains, le commencement des temps historiques de chaque Nation est décrit comme le commencement du genre-humain; & lorsque la succession historique des Rois & des hommes n'est plus connue, on fait habiter la terre par des Divinités; c'est pour cela que le temps fabuleux *Dionys. Halicar. ibid.*

de ce regne des Dieux finit plus tard chez les nations dont les mémoires hiſtoriques ſont moins anciens. Nous voyons dans les traditions des Romains, que Saturne regnoit encore dans l'Italie en un temps où, ſelon les traditions grecques, les Dieux avoient quitté le ſéjour de la terre depuis pluſieurs ſiécles, pour ſe retirer dans le ciel.

Manès étant le plus ancien Roi des peuples appellés Mæoniens de ſon nom, je ne le crois pas différent de ce *Mæon* Roi
Lib. 5. de Phrygie & de Lydie, dont parle Diodore de Sicile. Car le nom de Mæoniens qu'ils ont dans Homere & dans Hérodote, ſuppoſe que le nom de leur premier Roi ſe prononçoit *Mæon*, auſſi-bien que Manès.

Ce Prince étoit mari de Callirhoé fille de l'Océan, ſelon Xanthus: les autres la nomment Dindyma; & la font mere de Cybéle, dont les amours avec le jeune Atys donnerent occaſion aux cérémonies du culte de la mere des Dieux ou de la Déeſſe de Phrygie, à laquelle on donnoit auſſi les noms de Cybéle, d'Agdiſtis, &c. Comme le culte & les myſtères de cette Déeſſe furent établis ſous le regne de Mæon, ſelon Diodore & les Auteurs qui ont traité ces matieres, on peut déterminer le temps de ſon regne par celui de l'établiſſement du culte de la mere des Dieux, & de l'apparition de ſa ſtatue à Peſſinuntium, marqué dans la chronique de Paros, à l'an 297 avant la priſe de Troye, & quelques années après l'arrivée de Cadmus & de Danaüs dans la Gréce. Suivant cette chronique, le temps de Mæon & le commencement des myſtères de Cybéle tombera vers l'an 1580 avant l'Ere chrétienne.

Cotys, Atys & Lydus ont ſuccédé à Manès, & ont regné
Lib. 1. cap. 93. les uns après les autres ſans intervalle. Hérodote prétend qu'au temps de Lydus, ſon frere Tyrrhénus après une famine de 18 ans qui déſoloit le pays, ſe mit à la tête d'une colonie de Mæoniens, qui alla chercher un établiſſement hors de la Lydie. Il ajoûte que s'étant embarqués, ils allerent deſcendre dans l'Italie, & habiterent un pays voiſin de l'Umbrie, auquel ils donnerent le nom de Tyrrhénie.

* Antiq. Roman. lib. 1. pag. 22, 23. * Denys d'Halicarnaſſe rejette abſolument cette opinion,

& il en rend plusieurs raisons que je ne répéterai point ici : je me contenterai d'observer qu'il oppose Xanthus à Hérodote. Cet ancien Historien à l'érudition & à l'exactitude duquel il donne de grands éloges, ne parloit ni de Tyrrhénus ni de cette colonie, quoiqu'il rapportât des choses bien moins considérables. Il nommoit les deux fils d'Atys, *Lydus* & *Torœbus* ; & assûroit que ces deux Princes avoient régné sur la Mæonie, & donné leur nom à deux nations Mæoniennes, qui le portoient encore de son temps, & dont les langues n'étoient pas plus différentes entr'elles que celles des Ioniens & des Doriens.

Le même Xanthus parloit d'un Akiamus Roi de Lydie, contemporain de Tantale, contre lequel il semble avoir eu quelque guerre à soutenir. La chronique de Thrasylle marque le temps de Tantale, en donnant l'époque de l'enlévement de Ganyméde 200 ans avant la prise de Troye ; ce qui tombe vers l'an 1480, & cent ans après le regne de Mæon. Ces cent ans sont occupés par les trois regnes de Cotys, d'Atys & de Lydus ; ainsi Akiamus aura succédé immédiatement à ce dernier. *Suid.* Ακιαμ.

Ses successeurs nous sont inconnus jusqu'au temps de Camblitas, de Tmolus & d'Omphale, qui ont régné avant l'an 1347 pendant un intervalle de 132 ans, ou de quatre générations : je crois cependant, que cet intervalle est suffisamment rempli par les cinq regnes d'Akiamus, d'Hermon autrement Adramys ou Adyamis, d'Alcimus, de Camblitas & de Tmolus, mari d'Omphale. Car si d'un côté les regnes de Camblitas & de Tmolus paroissent avoir été fort courts, nous sçavons que celui d'Alcimus fut assez long.

Par-là nous aurons une suite complette des Atyades, ou Rois de Lydie descendus d'Atys depuis Mæon ou Manès, jusqu'à Omphale, dans laquelle il n'y aura point de vuide, & où la plûpart des Rois seront rangés dans l'ordre de la succession : je dis la plûpart, car les regnes d'Hermon & d'Alcimus n'ont aucun caractère chronologique qui les distingue.

Le commencement de la royauté chez les Lydiens est

déterminé dans ce syſtême de chronologie à l'an 300 avant la priſe de Troye ; & quelqu'ancienne que ſoit cette époque, elle eſt cependant poſtérieure aux conquêtes de Séſoſtris, frere de Danaüs. Ce Prince ſoumit toute l'Aſie Mineure, & porta même ſes armes dans la Thrace. L'empire des Egyptiens ſur ce pays n'eut pas une fort grande durée, il ſervit cependant à tirer les peuples de la barbarie dans laquelle ils vivoient. Les Egyptiens en établiſſant chez eux leur domination, leur enſeignerent une partie des dogmes de leur religion. Les myſtères de Cybéle, de Bacchus & de Cérès, n'étoient autre choſe que des copies des fêtes d'Iſis & d'Oſiris défigurées par les Grecs, qui dans la ſuite rapporterent à leurs anciennes Divinités les événemens qui y avoient donné lieu. Les Grecs prirent auſſi par leur commerce avec les Egyptiens, quelques teintures des arts, qu'ils perfectionnerent dans la ſuite.

La facilité avec laquelle ils avoient été conquis par les Egyptiens, leur fit ouvrir les yeux : ils comprirent que le ſeul moyen de ſe garantir à l'avenir contre de ſemblables invaſions, étoit de ſe réunir, de former des ſociétés, de les régler par des loix, de bâtir des villes, & d'établir un culte religieux qui liât les particuliers les uns aux autres par la participation des mêmes ſacrifices, & par les pratiques d'une religion commune à toute une nation ; c'eſt ce qui arriva dans la Gréce & dans la Mæonie, peu après les conquêtes de Séſoſtris, & dans le temps auquel j'ai fixé l'établiſſement du Royaume des Lydiens.

Comme ceci n'eſt pas une hiſtoire, je n'ai point appréhendé d'en interrompre le fil chronologique par les diſcuſſions dans leſquelles il falloit entrer néceſſairement, pour établir ce que je voulois prouver. Ainſi je crois à propos de terminer cette Diſſertation par un Canon chronologique, qui préſente les faits rangés dans l'ordre de leur date, & qui puiſſe rappeller tous les points que j'ai tâché d'établir.

CANON CHRONOLOGIQUE des événemens historiques déterminés dans la Dissertation précédente.

ON a rapporté dans ce Canon plusieurs événemens dont les dates ne sont pas établies dans cette Dissertation; on les a ajoûtées pour rendre plus sensibles la suite & la liaison de l'Histoire; & on en déterminera la Chronologie dans les autres Dissertations sur l'ancienne Histoire de la Gréce.

Avant Jesus-Christ.	Avant la prise de Troye.	
		CONQUESTE de l'Asie Mineure, & d'une partie de la Thrace par Sésostris Roi d'Egypte.
1590.	310.	Cadmus s'établit à Thebes en Bæotie, après avoir laissé des colonies phœniciennes dans la plûpart des Isles de la Gréce, à Callistha, à Melos, à Thassus, &c.
1582.	302.	Danaüs établit une colonie égyptienne à Argos, & regne dans ce pays.
1579.	297.	Manès ou Maïon regne sur la Lydie & sur la Phrygie: il y établit le culte de Cybéle & d'Atys sur le modéle des fêtes d'Isis.
1547.	267.	Etablissement des forges de fer sur le mont Ida en Phrygie par les Dactyles Idéens: commencement des arts dans la Gréce: ces Dactyles se répandent par-tout, bâtissent des villes, des temples, des autels, instituent des fêtes & des mystères, passent en Créte.
1505.	223.	Minos I regne en Créte.
1484.	202.	Enlévement de Ganyméde par Tantale Roi de la Phrygie occidentale, vers le mont Sipylus & la ville de Thyatire nommée *Pélopia*. Ce Prince étoit contemporain d'Akiamus Roi des Mæoniens de Lydie, qui regnoit après Lydus fils d'Atys & petit-fils de Mæon.
1482.	200.	Etablissement du culte de Cérès dans l'Attique.
1474.	192.	Etablissement du culte de Jupiter à Olympie par l'ancien Hercule, l'un des Dactyles Idéens qui étoient passés en Créte.
1469.	187.	Expéditions de Persée.
1458.	178.	Regne de Persée à Argos.
1428.	146.	Apothéose de Bacchus, ou établissement de son culte à Thebes en Bæotie: cette époque donne le temps de l'ancien Orphée à Thebes, & le commencement de la Poësie dans la Gréce.
1425.	143.	Fondation de Troye qui devient la capitale du Royaume des Troyens à la place d'Ilium.

Avant Jesus-Christ.	Avant la prise de Troye.		Age d'Hercule.
1423.	141.	Arrivée de Pélops dans la Gréce.	
1383.	101.	Naissance d'Hercule & d'Euristhée.	
1368.	86.	Meurtre d'Androgée.	16.
1367.	85.	Naissance de Thesée.	17.
		Les Sicules passent d'Italie en Sicile.	
1366.	84.	Commencement des exploits d'Hercule par la défaite des Minyens.	18.
1365.	83.	Hercule épouse Mégare fille de Créon : Sthenelus meurt à Argos : Eurysthée lui succéde au préjudice d'Hercule : Apollodore dans sa chronique, place à cette année le regne d'Hercule à Argos.	19.
1362.	80.	Les Liguriens passent en Sicile.	
1361.	79.	Hercule tue les enfans qu'il avoit eus de Mégare, & passe à la cour d'Euristhée, aux ordres duquel il se soumet pour obéir à l'Oracle d'Apollon.	23.
1360.	78.	Commencement des travaux d'Hercule.	24.
1353.	71.	Hercule avoit été occupé aux dix premiers travaux pendant huit ans & un mois.	31.
1351.	69.	Hercule ayant accompli ses douze travaux, & se trouvant libre de l'engagement qu'il avoit pris avec Euristhée, repasse en Bæotie : là il répudie Mégare fille de Créon, & recherche Iolé fille d'Eurytus Roi d'Occhalie ; elle lui est refusée, & il tue Iphitus frere d'Iolé.	33.
1350.	68.	Hercule se retire dans le Péloponese pour y être expié de ce meurtre : Nélée Roi de Pylos refuse de le faire : Thesée lors âgé de 17 ans, l'expie aux fêtes de l'Isthme : Hercule est conduit en Lydie, & vendu à Omphale par l'ordre de l'Oracle : la premiere année de son esclavage commence.	34.
1349.	67.	La seconde année de l'esclavage d'Hercule commence : naissance d'Alcée fils de ce héros & de l'esclave Malis ; c'est de lui que descendoient les Héraclides qui ont regné en Lydie.	35.
1348.	66.	La troisiéme année de l'esclavage d'Hercule commence : naissance d'Agélaus fils d'Omphale & d'Hercule ; c'est de lui que descendoit Crœsus, selon Apollodore.	36.
1347.	65.	Fin de l'esclavage d'Hercule : guerre contre Laomédon	37.

Avant Jesus-Christ.	Avant la prise de Troye.		Age d'Hercule.
		Laomédon : captivité d'Hésione donnée à Télamon : commencement du regne de Priam : Hercule prend au retour l'Isle de Cos, & de ses amours avec Calciope fille d'Eurypyle naît Thessalus, dont les fils se trouverent au siége de Troye.	
1346.	64.	Retour d'Hercule dans le Péloponese : préparatifs pour la guerre contre Augias : maladie d'Hercule : traité de paix violé par les Molionides : Hercule les surprend comme ils alloient aux jeux de l'Isthme, & les tue ; cette année étoit la cinquiéme depuis son expiation par Théfée : aussi tôt après, Hercule marche dans l'Elide, attaque Augias, le tue, & va combattre aux jeux funébres célébrés en l'honneur de Pélops à Olympie. Cette Olympiade est regardée comme la premiere, & les Anciens en parlent souvent : Hercule y fit plusieurs réglemens.	38.
1345.	63.	Commencement du regne d'Atrée à Olympie : guerre d'Hercule contre Nélée pere de Nestor & Roi de Pylos : les onze freres de Nestor furent tués dans cette guerre.	39.
		Hercule met le siége devant Lacédémone, la prend, tue Hippocoon, & remet sur le thrône Tyndare mari de Leda & pere de Clytemnestre, d'Helene, de Castor & de Pollux.	
1344.	62.	Hercule se retire à Phénée en Arcadie, & y passe quatre ans entiers.	
	60.	Les Arcadiens sous la conduite d'Evandre, passent en Italie.	
1340.	58.	Hercule obligé de quitter le Péloponese, passe en Ætolie avec les Arcadiens attachés à lui : il épouse Déjanire, sœur de Meléagre fille d'Oenée, Roi de Calydon. Cet Oenée qui s'étoit remarié depuis la mort de Meléagre, fut pere de Tydée qui se trouva à la guerre de Thebes : & Dioméde étoit fils de Tydée ; ce qui confirme la distance que met Apollodore entre la mort d'Hercule & la prise de Troye.	44.
1339.	57.	Naissance d'Hyllus fils de Déjanire & d'Hercule : guerre d'Hercule dans la Thesprotie : prise d'Ephyra : délivrance de Thesée retenu dans les prisons	45.

Avant Jeſus-Chriſt.	Avant la priſe de Troye.		Age d'Hercule.
		d'Aïdonée ou de Hades : Theſée retourne à Athenes : il eſt reconnu par ſon pere Ægée : Médée quitte la Gréce & retourne en Colchide.	
		Hercule emmena avec lui Aſtyoché fille du Roi des Theſprotes, de laquelle il eut Tlépoléme, qui fut tué par Sarpédon au ſiége de Troye.	
1338.	56.	Naiſſance de Tlépoléme : Hercule abandonne Calydon, à cauſe d'un meurtre avec ſa femme Déjanire & ſon fils Hyllus ; & ſe retire à Trachyne chez Ceyx.	46.
		Guerre d'Hercule contre les Driopes & les Lapithes, en faveur du Roi des Doriens, qui par reconnoiſſance lui aſſure le tiers de ſes Etats.	
1337.	55.	Guerre d'Hercule contre Ormenius Roi des Pélaſges des environs du mont Pélion, qui lui avoit refuſé ſa fille Aſtydamie. Cet Ormenius étoit grand-pere de Phœnix & d'Eurypyle, qui ſe trouverent à la guerre de Troye.	47.
1336.	54.	Guerre d'Hercule dans l'Æchalie contre Eurytus & ſes fils ; après avoir défait leur armée, il prend la capitale de leur Etat, les fait mourir, & emmene Iolé priſonniere.	48.
1335.	53.	Déjanire craignant que ſon mari ne la répudiât pour épouſer Iolé, lui envoye une robe teinte du ſang de Neſſus, qu'elle croyoit un philtre : cette robe empoiſonne Hercule qui ſe brûle tout vivant, & eſt reçû au nombre des Dieux ; c'eſt l'Apothéoſe dont parle Apollodore.	49.
		Cette même année qui étoit celle de l'échéance du troiſiéme tribut que les Athéniens payoient à Minos, Théſée paſſa en Créte, tua le Minotaure, enleva Ariadne, & fut pouſſé par la tempête dans l'Iſle de Cypre où Ariadne mourut.	
1334.	52.	Commencement du regne de Théſée.	
1329.	47.	Premiere guerre de Thébes entre les deux fils d'Oedippe.	
1326.	44.	Rétabliſſement des jeux olympiques, ſelon Thraſylle : guerre entrepriſe par Théſée contre Créon Roi de Thébes, pour faire enſevelir les Grecs tués au ſiége de cette ville.	

Avant Jesus-Christ.	Avant la prise de Troye.	
1323.	41.	Les Héraclides chassés de toute la Gréce par Eurysthée, se réfugient à Athenes : Théfée les prend sous sa protection, & marche contre Eurysthée avec une armée : ce Prince est tué avec ses enfans par Hyllus, alors âgé de 17 ans.
		Hyllus passe dans le Péloponese avec ses troupes : mais il est obligé de se retirer au bout de l'année, à cause de la contagion qui désole le pays. Ce fut dans ce temps-là que Tlépoléme fut obligé de se bannir de la Gréce, à cause du meurtre de son oncle Licymnius.
		Atrée fils de Pélops regne à Argos & à Mycénes, après la retraite des Héraclides.
		Apollodore dit qu'Hyllus épousa Iolé après cette expédition ; cette Princesse devoit avoir au moins 38 ans, ou même 40.
1320.	38.	Hyllus revient dans le Péloponese la troisiéme année après sa retraite : il est tué en combat singulier par Echemus Roi de Tégée : & les Héraclides se retirent avec promesse de ne revenir dans le Péloponese qu'au bout de 50 ans.
1319.	37.	Guerre des Epigones, ou seconde guerre de Thébes : la ville ne pouvant plus se défendre, les Bœotiens se retirent à Arné en Thessalie ; d'où ils ne revinrent à Thébes qu'à la quatriéme génération, c'est-à-dire environ 100 ans après.
1318.	36.	Les Pélasges se répandent dans la Bœotie : une bande de femmes guerriéres sorties de la Scythie, pénétre dans la Gréce, & vient faire la guerre à Théfée dans l'Attique : Priam dans Homere parle de ses exploits contre les Amazones ; & l'on montroit de leurs tombeaux auprès de Troye aussi-bien que dans l'Attique ; ce qui feroit croire que cette opinion de la guerre des Amazones auroit un fondement historique.
1317.	35.	Théfée enleve Hélene âgée pour lors de 10 ans, & part de l'Attique avec Pirithoüs pour une expédition secrette.
1316.	34.	Guerre de Castor & de Pollux dans l'Attique pour délivrer Hélene.
1306.	24.	Apothéose d'Hercule selon Thrasylle ; ce qui peut s'entendre de l'établissement de son culte à Athenes & dans quelques autres lieux de la Gréce, sur quoi on peut voir Plutarque dans la vie de Théfée.
1305.	23.	Théfée est obligé d'abandonner Athenes, & de chercher une retraite chez Lycoméde Roi de Skyros, qui le fit mourir. Ce même Lycoméde regnoit encore dix ans après ; & ce fut

Avant Jesus-Christ.	Avant la prise de Troye.	
		chez lui que Thétis cacha Achille.
		Castor & Pollux moururent avant leur pere Tyndare ; & Hélene porta le royaume de Lacédémone en dot à son mari Ménelas. Les enfans de Tyndare moururent avant leur pere, & depuis le mariage de leur sœur Hélene.
		Selon la chronique d'Apollodore, ils furent mis au nombre des Dieux vers le temps de la prise de Troye : mais, selon Pausanias, on ne leur éleva des autels que 40 ans après leur mort.
1304.	22.	Mnesthée regne à Athenes.
1301.	20.	Mort d'Atrée : son frere Thyeste lui succéde, selon Homére.
		Hélene est enlevée pour la seconde fois, ayant alors 25 ans : elle est conduite à Troye par Paris.
1300.	18.	Mort de Thyeste, & commencement du regne d'Agamemnon, qui employe huit ans entiers aux préparatifs de la guerre contre les Troyens. Quelque long que paroisse ce temps, il étoit nécessaire pour former la ligue des Rois de la Gréce, & pour construire les mille vaisseaux avec lesquels on transporta l'armée des Grecs.
1292.	10.	Commencement de la guerre de Troye.
1282.		Prise de Troye.
	Après la prise de Troye.	La destruction du Royaume de Troye causa de grandes révolutions dans l'Asie Mineure : plusieurs nations passerent de la Thrace dans l'Asie; & il se forma un grand nombre de petits Etats.
1264.	18.	Le fils d'Hector se rétablit à Troye, & en chasse Anténor.
1257.	25.	Troisiéme entreprise des Héraclides sur le Péloponese sous la conduite de Cléodæus fils d'Hyllus, qui n'est pas plus heureux que les autres : il est repoussé par Oreste, qui avoit déja vengé la mort de son pere Agamemnon, & s'étoit rétabli sur le thrône : Cléodæus avoit 54 ans.
	36.	Le temple de Diane à Ephese brûlé par les Amazones.
1222.	60.	Les Bæotiens chassés d'Arné, reviennent dans la Bæotie qu'ils reprennent sur les Pélasges.
		Les Héraclides formerent une quatriéme tentative contre le Péloponese, sous la conduite d'Aristomachus fils de Cléodæus : mais ce Prince fut tué au passage de l'Isthme. Oreste qui étoit venu au-devant d'eux, s'avance jusque dans la Bæotie ; & son fils Penthilus avec une partie de ses troupes s'arrêta dans le voisinage de l'Isle d'Eubée, d'où remontant le long de la mer jusqu'à la Thessalie, il passa dans l'Asie Mineure, &

Avant Jesus-Christ.	Après la prise de Troye.	
		s'empara de l'Isle de Lesbos.
1219.	61.	Argon descendu d'Hercule monte sur le thrône de Lydie, où ses descendans regnent jusqu'à la 22me génération.
1202.	80.	Cinquiéme entreprise des Héraclides sur le Péloponese, sous la conduite des trois fils d'Aristomacus.
		La conquête du Péloponese dura plusieurs années ; & après que tout le pays fut tranquille, on procéda au partage entre les trois fils d'Aristomachus, Aristodéme, Téménus & Oresphonte. Les Lacédémoniens étoient persuadés qu'Aristodéme n'étoit point mort au commencement de l'expédition, mais qu'il avoit survécu au partage, & qu'il avoit demeuré à Lacédémone.
1190.	92.	Mort d'Aristodéme, l'année même de la naissance de ses enfans : Théras son beau-frere est élû tuteur des deux jeunes Princes, & gouverne en leur nom pendant plus de vingt ans.
1165.	117.	Majorité des enfans d'Aristodéme.
1164.	118.	Arrivée des Minyens chassés de Lemnos, qui se réfugient à Lacédémone.
1162.	120.	Colonie conduite par Théras dans l'Isle Callistha.
1152.	130.	Fondation de la ville de Lesbos dans l'Isle de ce nom.
1132.	150.	Fondation de la ville de Cumes en Æolie.
1115.	167.	Colonie de Mélos, selon Thucydide.
1114.	168.	Fondation de la ville de Smyrne.
777.	505.	Commencement des Olympiades vulgaires.
714.		Révolte de Gygès, & fin des Rois Héraclides de Lydie, selon Hérodote.
708.		Mort de Candaule, selon Euphorion.
638.		Naissance de Solon.
594.		Archontat de Solon, & réformation d'Athenes.
592.		Naissance de Crœsus.
585.		Mort de Périandre, tyran de Corinthe.
579.		Fin des voyages de Solon.
560.		Premiere année de Pisistrate.
559.		Premiere année du regne de Crœsus.
		Voyage de Solon en Lydie.
550.		Crœsus consulte l'Oracle de Delphes.
549.		Seconde ambassade de Crœsus à Delphes.
547.		Commencement de la guerre de Crœsus contre Cyrus.
545.		Fin de la guerre, prise de Sardes, & destruction du Royaume de Lydie.

DE L'ORIGINE ET DE L'ANCIENNETÉ DES ETHIOPIENS DANS L'AFRIQUE.

Par M. FOURMONT le Cadet.

Premier de Févr. 1725.

JE divise cette dissertation en deux parties.

La premiere aura pour objet l'antiquité des Ethiopiens: on verra que de tous les peuples connus, leur monarchie est certainement la plus ancienne.

La seconde, les colonies des Ethiopiens; nous les suivrons dans leurs courses, & nous tâcherons d'indiquer leurs premiers établissemens.

PREMIÉRE PARTIE.

Sur l'ancienneté des Ethiopiens.

IL ne se trouve sous le ciel aucun peuple qui, comme la plûpart des maisons illustres, ou à présent ne fasse gloire, ou autrefois ne se soit vanté d'être plus ancien que ses voisins.

Si nous parcourons avec quelque soin les histoires diverses, nous verrons paroître tour à tour les Scythes, les Phrygiens, les Grecs, les Persans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Chinois, &c. se disputer l'honneur d'avoir été les premiers habitans de la terre. Souvent ce peuple non content d'en imposer aux autres, a cherché au-delà des années du monde dequoi s'en imposer à lui-même. Les Sçavans n'ont-ils pas été la plûpart contraints d'appuyer ces idées chimériques? Virgile appelle les Latins

Indigenas,
Gensque virûm truncis & duro robore nata.

Les Athéniens ne rougissoient pas de se faire nommer Autoch-

thones, & ce qu'il y a de plus étonnant, Socrate même dans Platon leur donne cette ridicule qualité, qui, comme leur reprochoient fort ſagement d'autres Philoſophes, les égaloit ſeulement aux fourmis & aux ſauterelles. L'Orient tout entier retentit encore des grandes aventures de la montagne de Caph, des batailles & des intrigues de Ginnes, des Péris & des Géants : ſi ces ſortes de prétentions doivent paſſer pour une folie avérée ; comme elles ſont de toute la nature, il n'y a pas lieu d'en exempter les Ethiopiens : cependant je ne vois rien de ſemblable dans ce qui nous reſte de leurs hiſtoires. Ces peuples n'avoient proprement pour adverſaires dans cette diſpute, que ceux de l'Egypte : l'Egypte, comme l'on ſçait, a toujours été féconde en fables, hardies en affirmations ; ainſi pour terminer la querelle, ſes Ecrivains ſuppoſerent tout d'un coup deux eſpaces de temps ; l'un moindre, pendant lequel les hommes avoient tenu le thrône de l'Egypte ; l'autre preſqu'immenſe, dans lequel les Dieux mêmes & les demi-Dieux avoient bien voulu y regner.

Depuis Iſis & Oſiris juſqu'à Alexandre il s'étoit paſſé, ſelon eux, 23000 ans : avant ce temps qui ne leur paroiſſoit pas encore aſſez conſidérable, ils comptoient pour le regne des Dieux & des demi-Dieux 42000 ans ; & afin de donner à leur aſſertion un air plus vraiſemblable & un ton plus déciſif, ils deſcendoient juſqu'aux centaines, juſqu'à des dixaines ; en un mot, ils comptoient pour les Dieux & demi-Dieux 42984 ans, c'eſt-à-dire en tout & depuis le commencement de leur monarchie 65984 : c'étoit certainement dequoi embarraſſer les Ethiopiens.

Mais Diodore de Sicile qui rapporte une diſpute ſi noble, nous fait auſſi entendre que la replique de ces derniers ne fut pas mal-adroite. Les Ethiopiens ne s'amuſerent pas à nier aux Egyptiens leurs adverſaires une antiquité vénérable : ils avouerent ſans peine leur grande connoiſſance dans les arts, leurs ſciences, leur politeſſe, leur diligence à conſerver les belles actions de leurs héros, à décrire leurs guerres & leurs conquêtes : mais en même-temps, vû cette exactitude prétendue, ils

les prierent de leur marquer l'époque des habitations éthiopiennes poſtérieures aux leurs ; & par l'impoſſibilité où ils les mirent, il ſemble qu'ils remportoient la victoire la plus complette.

De ce différend, ſelon les loix de la critique, nous conclurrons ſeulement une choſe, ſçavoir que ces deux peuples ſont de la premiere antiquité: il eſt aiſé de le prouver des Egyptiens. Ce monde eſt un théâtre ſur lequel les grands Empires ne ſe montrent, pour ainſi parler, que les uns après les autres: celui de l'Egypte n'étoit-il pas fini lorſque le Romain, le Carthaginois, le Grec, l'Aſſyrien même ont commencé à y paroître ? Mais dès ce premier âge, & de l'aveu de tous les Auteurs, l'Ethiopie le diſputoit à l'Egypte; & l'on va voir dans un moment par leurs paſſages les plus formels, que ſa Monarchie étoit en effet la plus ancienne. Je laiſſe ici ce que l'on peut lire dans les ſçavantes diſſertations de M. *Sevin* ſur *Menès* qui donna lieu aux quatre dynaſties de Thebes, de Thin, de Memphis & d'Heliopolis, les arrangemens qu'a faits de ſes ſucceſſeurs le chevalier Marsham, ce que l'Ecriture & les Auteurs Arabes nous rapportent des Pharaons: je ne parlerai pas même de Zara & de Tharacha, ces Rois ſi puiſſans de Chus ou d'Ethiopie, quoiqu'à le bien prendre, leurs noms ſe trouvent dans des Auteurs plus anciens & plus reſpectables que Manethon. Les ſeuls points que je toucherai ici ſont, le premier, que les Rois de Phyle ou Eléphantine étoient véritablement Ethiopiens; un ſecond, que l'Egypte en général, cette Egypte ſi fiere de ſes ſciences, ſi entêtée de ſes hiéroglyphes, avoit reçû les uns & les autres des Ethiopiens.

I. Phyle ou Eléphantine (Phyle en Arabe ſignifie Eléphant) avoit eu ſes Rois d'un temps immémorial : Jule Africain nous a conſervé les noms de neuf ; & il eſt bon qu'on les entende ici, quand ce ne feroit qu'à cauſe de la finale *Cherés* qui ſe trouve dans la plûpart, *Uſer-cherés*, *Seph-res*, *Nepher-cherés*, *Siſiris*, *Cherés*, *Rathuris*, *Mer-cherés*, *Tar-cherés*, *Obnos*.

On remarquera en paſſant, que c'eſt du ſeptiéme *Mer-cherés*, ou d'un ſemblable que les Latins tenoient le nom de *Mercure*, &

& les Grecs par une petite transposition, celui d'*Hermés*. Quoi qu'il en soit, outre ces neuf Rois d'Eléphantine, Eusèbe en compte encore vingt-deux, dont il ne nous apprend point les noms; & de-là on conjecture avec quelqu'apparence de raison, qu'ils étoient plus anciens que ceux dont on a parlé. *Pag. 58.*

Si cela est, comme ces neuf Rois, selon le même Jule Africain, avoient régné pendant l'espace de 248 ans : comme *User-cherés* le premier des neuf, est placé après le temps de *Tamphthis* seiziéme Roi de la dynastie Memphitique, & au temps de *Pammus-Archondes* dix-neuviéme Roi de la dynastie Thébaine, il est clair, si les comptes de ce Chronologiste sont justes, qu'*User-cherés* Roi d'Eléphantine vivoit 560 ans après le temps marqué pour la fondation du Royaume d'Egypte par Menès. Que seroit-ce donc que cette Monarchie Ethiopienne? si le Menès des Egyptiens n'étoit autre que *Cham* ou *Ham*, d'où est venu *Ammon*, ce qui a toute la vrai-semblance possible : or pour montrer que nos Ethiopiens sont plus anciens & moins fabuleux, si les vingt-deux Rois dont parle Eusèbe, ont dû précéder les neuf dont on a retenu les noms, leurs regnes, selon le cours ordinaire, n'ont pû durer moins de 300 ans; & si par-là ils remontent au temps de *Sægar-Amachus-Monchiri* sixiéme Roi de la dynastie Thébaine, qu'on se souvienne qu'elle tombe elle-même, dans des siécles, qui, selon l'Ecriture & la saine Chronologie, ont bien l'air de n'être que des fables.

Mais ces Rois d'Eléphantine (dira-t-on) ne sont-ils pas eux-mêmes comptés au nombre des Rois de l'Egypte ? la réponse est aisée : l'Ethiopie limitrophe de l'Egypte, a souvent passé pour l'Egypte même. Lorsqu'Hérodote fit le voyage d'Egypte, les Rois Ethiopiens tenoient leur cour à Méroë; c'est qu'alors ils avoient été contraints d'abandonner Phyle leur ancienne capitale. Quelles guerres, au rapport de Joseph, Moyse ne fit-il pas aux Ethiopiens, c'est-à-dire, à ces mêmes Eléphantins? pour une raison semblable, selon Eustathe, la Thébaïde a porté le nom d'Ethiopie, parce que les Ethiopiens en avoient été les maîtres. La femme de Moyse a été appellée Ethiopienne, & n'étoit que Madianite : & que veut dire *In Dionys. pag. 33.*

Lib. 8. Héliodore, lorſqu'il nous apprend que Phyle eſt nommée ville mixte, parce que certains Egyptiens fuyans de leur pays, s'en étoient emparés; enfin Pline le copiſte & l'abbréviateur de tant d'anciens Ecrivains Latins & Grecs racontant la décadence de l'Ethiopie: *Ægyptiorum bellis attrita eſt Æthiopia*, inſinue très-nettement & les guerres dont je parle, & l'égalité que je ſoutiens, *viciſſim imperitando ſerviendoque.*

Mais quoi de plus formel? Ces mêmes Egyptiens enfin les maîtres & vainqueurs, étoient pourtant redevables de leurs arts & de leurs hieroglyphes aux Ethiopiens.

Je n'ai garde de remettre ici ſous les yeux le Dieu *Kneph* à tête
Strab. lib. 17. d'Epervier, adoré dans Eléphantine, & pour cela appellé *Accipiter Æthiopicus*. Qu'on remarque ſeulement ce terme; ne diſons point non plus que, ſelon Plutarque, les Egyptiens regardoient ce *Kneph* comme un Dieu ſans commencement & ſans fin, opinion philoſophique qu'ils tenoient encore des Ethiopiens, chez qui, au rapport de Diodore, il y avoit une ſecte de Philoſophes qui croyoit les Dieux *éternels* & *incorruptibles.* Il me ſuffit que par les recherches de ces mêmes Auteurs, on ſçache que les Rois, les Prêtres, le peuple même de l'Egypte ſe faiſoient gloire en tout, dans leurs habits, dans leur manger, dans leurs cérémonies, d'imiter les mœurs éthiopiennes.

II. A l'égard des lettres, ſi ce qu'en a dit S. Clément d'Alexandrie eſt vrai, que les Egyptiens en avoient de deux ſortes, les communes & les hiéroglyphiques, il n'eſt pas moins certain par le témoignage de Diodore de Sicile, que comme les Egyptiens étoient inventeurs des caractères communs, ils reconnoiſſoient les Ethiopiens pour les Auteurs des hiéroglyphes: mais ſon texte eſt trop précieux, pour ne pas le traduire ici.

« Les Egyptiens (dit ce docte Hiſtorien) ont reçû des Ethio-
» piens leurs lettres ſacrées, les communes ſont de leur inven-
» tion: tous peuvent apprendre ces dernieres; les Prêtres ſeuls
» poſſédent la lecture des hiéroglyphes, & ils la tiennent de
» pere en fils, l'apprenant en particulier. Les lettres des
» Ethiopiens, qui ſont celles que les Egyptiens appellent ſa-
» crées, ſont des reſſemblances d'animaux, de parties du

„ corps de l'homme, d'inſtrumens, ſur-tout de ceux des for-
„ gerons : leurs mots ne s'expriment pas par la compoſition
„ des ſyllabes ni par les lettres d'un alphabet; ils ne ſont que
„ des images, à la vûe deſquelles la choſe qu'ils ſignifient ſe
„ repréſente à l'eſprit : ils peignent donc un Epervier, par
„ exemple, un Crocodile, un Serpent, l'œil, la main, le
„ viſage, & autres choſes de cette nature. L'Epervier mar-
„ que la vîteſſe, parce que cet oiſeau vole avec plus de rapi-
„ dité qu'aucun autre : le Crocodile ſignifie toujours le mal :
„ l'œil eſt mis chez eux pour le conſervateur, ſoit de la juſ-
„ tice, ſoit du corps dont il eſt membre. Chaque partie a une
„ ſignification qui lui eſt propre : la main droite avec
„ des doigts repliés, exprime l'épargne de l'avarice : il faut
„ porter le même jugement du reſte & des divers inſtrumens. „

Ce paſſage de Diodore de Sicile n'eſt-il pas une preuve manifeſte de l'ancienneté des Ethiopiens, vû le temps auquel ils ont été connus? car enfin voilà la premiere de toutes les écritures, l'écriture des peuples naiſſans, celle que les Eſpagnols trouverent chez les Méxiquains, comme il paroît par l'hiſtoire Méxiquaine, & le livre Méxiquain imprimé dans M. Thévenot; celle des premiers Chinois, comme on le voit par la *China illuſtrata* de Kircher, par les relations de pluſieurs autres ſçavans Jéſuites, *Semedo*, *Trigaut*, *Martini*, & ſur-tout par les Dictionnaires Chinois que nous avons entre les mains.

Si j'ajoûte à tout ceci qu'Homére, le premier des Auteurs de la Gréce, c'eſt-à-dire, le plus ancien de ſes Poëtes, ſemble ne reconnoître que trois peuples illuſtres, ſes Grecs, la nation Phrygienne qu'il traite encore de Barbare, & nos Ethiopiens:

Ζεὺς γὰρ ἐπ' Ὠκεανὸν μετ' ἀμύμονας Αἰθιοπῆας. *Iliad. A.*

Si l'on prend garde qu'il laiſſe dans un oubli parfait, Latins, Perſes, Aſſyriens, qu'il ne dit que très-peu de choſe de l'Egypte, pendant qu'il releve infiniment l'Ethiopie pour la religion:

Ἀλλ' ὁ δὲ Αἰθίοπας μετεκίαθε τηλόθ' ἐόντας *Odyſ. A Verſ. 22. & 25.*
Ἀντιόων ταύρωντε, καὶ ἀρνείων ἑκατόμβης.

on sentira tout d'un coup que c'étoit le seul peuple étranger dont la renommée donnât alors, & depuis long-temps une idée avantageuse.

Mais en voilà assez pour l'antiquité des Ethiopiens : examinons en peu de mots, quelles ont été leurs premieres habitations, & ensuite leurs colonies.

Deuxiéme Partie.
Sur l'habitation des premiers Ethiopiens.

EN supposant, comme souverainement vrai ce que nous apprend l'Ecriture, que Babylone a été le berceau des peuples, & que c'est de-là qu'ils se sont dispersés sur le reste de la terre, qu'il me soit permis de remarquer qu'avant cette époque, les chefs de famille s'étoient déja formé chacun une espéce de petit Royaume, qu'on pourroit appeller nomade ou ambulant. Semblables à certains Sauvages de l'Amérique, aux Scythes anciens, aux Tartares d'aujourd'hui; chacun avoit sa troupe, chaque troupe ses Commandans, ordinairement le pere ou l'aîné de la famille. La terre alors spacieuse & au premier occupant, leur laissoit toute liberté pour les courses qu'ils vouloient entreprendre. Peut-on nier qu'elle ne soit encore pleine de ces peuples coureurs ?

Quorum plaustra vagas rite trahunt domos.

Pour connoître au juste les premiers établissemens des Ethiopiens, on peut, ce me semble, procéder de deux manieres.

Premierement comparer les différens noms des peuples en général : la langue d'une nation est toujours le plus reconnoissable de ses monumens ; par elle on apprend ses antiquités, on découvre son origine.

En second lieu s'assûrer par l'histoire, que cette nation a véritablement existé en tel ou tel autre endroit que montrent ces réflexions grammaticales & critiques.

Le premier témoignage, quoique certain, paroît ordinairement douteux à ceux qui n'ont jamais fait aucune étude de ce genre.

Le ſecond eſt mis hors de tout ſoupçon lorſque les paſſages ſont formels ; mais les deux réunis ſur une queſtion hiſtorique, compoſent, ce me ſemble, une eſpéce de démonſtration.

I. Lorſque l'on examine la Géographie avec quelqu'exactitude, ſur le champ on eſt ſurpris de voir, que les Princes, les Royaumes, les Villes, les Forteresſes, les rivieres de certaines régions mêmes éloignées les unes des autres, portent néanmoins des noms ſemblables : nos Philoſophes ſe moquent ordinairement de ces ſimilitudes, mais mal-à-propos ; & s'il eſt juſte de leur avouer qu'il y a des étymologies forcées, qu'il y en a quelques-unes d'arbitraires, ils doivent auſſi convenir, que lorſque les reſſemblances ſont fréquentes, répétées, continuées, elles ne ſont plus, & ne peuvent plus être l'effet du hazard. Ces hommes ſeront à cent, à mille lieues des autres, ce ſera pourtant le même peuple, & le nouveau une colonie du plus ancien.

Si le Critique défait de ces préjugés de l'ignorance, parcourt ſeulement les Cartes de l'Amérique & de l'Europe, s'il ſe donne la peine de comparer les noms des villes du México avec l'Eſpagne, du Canada avec la France, de la Virginie avec l'Angleterre : ces noms ne préſentent-ils pas à tous les yeux les marques les plus ſenſibles de leur origine ?

Mais nous ſommes dans des ſiécles reculés, aucun vaiſſeau ne s'y tranſporte plus, nos Auteurs n'en font plus aucune mention ; en un mot s'il y a jamais eu communication, elle ſe trouve effacée de la mémoire de tous les hommes. N'importe à mille ans de la premiere habitation, la premiere Carte qui en ſera dreſſée va nous faire reconnoître, ſinon l'ancienneté d'un de ces peuples, au moins l'identité que l'on cherche.

Il m'eſt libre à préſent de faire ſur les Ethiopiens le même raïſonnement.

Dans l'Aſie proche de Suſe, premiere remarque, je trouve le Chuſiſtan : par la lecture de Strabon, de Ptolomée, aux mêmes endroits préciſément je rencontre les *Kiſſii*, les *Koſſæi* : Chus eſt le pere des Ethiopiens, & voilà ſans difficulté ſes enfans ; mais c'eſt auſſi le nom des peuples de l'Ethiopie,

proprement dite, de l'Ethiopie Africaine : il y a donc eu deux ſortes d'Ethiopiens, ceux d'Aſie, ceux d'Afrique ? Le voiſinage de Babylone & le Chuſiſtan me montrent leur premiere habitation, l'Inde & l'Afrique me convainquent de leur diviſion.

Mais cette diviſion paroît encore plus nettement, lorſque liſant dans les deux régions les noms de leurs villes & de leurs fortereſſes, j'apperçois non-ſeulement qu'ils ſont preſque les mêmes, mais auſſi que la plûpart ont un rapport très-marqué aux divers enfans de Chus.

L'ancienne Géographie met un *Mophis* au-deſſus de la Thébaïde : d'où vient que dans l'Inde, en deça du Gange, on nous remet un autre *Môphis*? *Mori* eſt un canton de l'Ethiopie Egyptienne ſelon Ptolomée : ſelon Etienne de Byzance l'Inde nous préſente un petit peuple appellé *Mories* : il y a une *Saïs* Ethiopique & Arabique. N'avons-nous pas des *Saïtes* au haut de la Suziane ? dans l'Inde eſt une ville nommée *Seria*, ſur la Mer-Rouge ſe voit une Iſle *Seria*, & toutes deux ſont Ethiopiennes. Héliodore reconnoît des *Séres* Ethiopiens, * Oroze nous montre des *Séres* Indiens ; & nous ſommes ſûrs qu'il y en a eu, puiſqu'une partie des Chinois eſt Indienne. L'on rencontre par-tout dans les deux pays des *Saba*, *Sabata*, *Sabaræ*, *Sabraga*, *Sabragæ*, *Samba*, *Sambra*, *Sabracatæ*, pourquoi ? ſinon parce que, ſelon le xe chapitre de la Généſe, *Saba*, *Sabatha*, *Sabathaca* fils de Chus, étoient les peres de ces deux nations : & ſi dans l'Inde, dans la Gédroſie, dans l'Arabie l'on voit encore des *Rhamnes*, des *Siramnes*, des *Rhamanites*, des *Rambæi*, qui doute que ces peuples ne deſcendent de *Rhegma*, *ou Rhegma* autre fils de Chus ? On ne ſçauroit nous objecter le ס ou ſamek de *Siramnes*, c'eſt une lettre que ces nations prennent très-ſouvent au-devant des radicales de leurs mots, ni le *ny* ou *noun*, puiſque c'eſt leur finale la plus ordinaire ; ajoûtons que comme les termes de *Sennaar*, de *Singara*, & autres de l'Ethiopie Africaine ſont des marques ineffaçables de ſa premiere origine, auſſi les termes de *Cottona* port de la même Ethiopie, & de *Cottona* canton de l'Inde ſelon Ptolomée, les termes de *Catena* ville Indienne, de

Lib. 7.
* Lib. 3. cap. 29.

Catani peuples de l'Arabie Ethiopique, ceux de *Labaca* ville de l'Arabie, de *Labaca* ville auprès le Gange selon tous les Géographes, de *Mesa* ville de l'Arabie, de *Mesa* ville de l'Inde auprès de l'Indus. Reconnoissons dis-je, que toutes ces dénominations communes, & plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter, sont des preuves très-authentiques que ces deux peuples ont eu & la même langue & les mêmes ancêtres. Mais il faut répondre ici à une objection de M. *Ludolf*: ce sçavant a cru que le nom d'Inde chez les Anciens comme chez nous s'étant donné à plusieurs pays, & plus souvent à l'Ethiopie qu'à aucun autre, jamais il n'y avoit eû d'Ethiopiens que dans l'Abyssinie, dans l'Arabie, & auprès de la Mer-Rouge: il regarde ceux des Indes comme une fable, & il ne fait point difficulté de forger lui-même un passage Arabe qu'il prétend avoir donné lieu à l'idée d'une double habitation; je veux bien lui avouer que Philostrate est un Auteur sur lequel il ne faut pas compter; que vû les peuples intermédiaires, Eusèbe a peut-être tort de croire que les Ethiopiens Abyssins sont une colonie des Ethiopiens de l'Inde; que ce sentiment appuyé néanmoins par Lucien & plusieurs autres Auteurs, paroît détruit par le passage de Mégasténes, lorsqu'il assûre que les Indiens ne sont jamais sortis de chez eux: ces raisons me paroissent toutes très-foibles, & cependant je veux bien les lui passer. Mais comment M. *Ludolf* a-t-il osé nier l'existence de ces Ethiopiens de l'Inde? & de quel œil regarderons-nous ce systême démontré faux par les seules réflexions que l'on a vûes, mais absolument renversé par celles que nous allons tirer des Auteurs les plus anciens? Qu'on retienne seulement ici que d'admettre deux Ethiopies, c'est une chose qui répugne aussi peu que d'admettre l'ancienne & la nouvelle Espagne, l'ancienne & la nouvelle Angleterre; & que comme l'on trouve au *Canada* un Fort Louis, à *S. Domingue* un Cap François, au *Mississipi* une ville d'Orléans, de même tous les anciens Chefs de colonies, en mémoire de leurs premieres demeures, donnoient toujours aux villes de leur nouvelle habitation, à ses rivieres, à ses campagnes, les noms ausquels

ils s'étoient accoutumés dans leur patrie : eſt-il rien de plus commun dans Virgile ?

Ergo avidus muros optatæ molior urbis,
Pergameamque voco (dit Enée.)

Helenus n'avoit pas manqué d'en faire autant :

Chaoniamque omnem Trojano à Chaone dixit :
Pergamaque, Iliacamque jugis hanc addidit arcem.
Procedo, & parvam Trojam, ſimulataque magnis
Pergama, & arentem Xanthi cognomine rivum
Agnoſco, Scææque amplector limina portæ.

Teucer dans Horace ne ranime-t-il pas ſes compagnons par la même eſpérance ?

Nil deſperandum, Teucro duce, & auſpice Teucro,
Certus enim promiſit Apollo
Ambiguam tellure nova Salamina futuram.

Il y a dans les Poëtes une infinité de paſſages pour cette coutume, qui s'eſt même pratiquée dans nos Croiſades & pluſieurs autres expéditions. Suppoſons-le donc comme un fait certain, & je viens aux témoignages des Auteurs.

II. Homére ne s'eſt pas contenté de parler des Ethiopiens comme de peuples illuſtres : ce grand Poëte auſſi exact qu'aucun des Hiſtoriens, a marqué de la maniere du monde la plus préciſe, les régions qu'ils habitoient.

Odyſ. A. Verſ. 23. & 24.

Αἰθίοπας, τοὶ διχθὰ δεδαίαται, ἔσχατοι ἀνδρῶν,
Οἱ μὲν δυσομένου Ὑπερίονος, οἱ δ' ἀνιόντος.

Neptune étoit allé chez les Ethiopiens ; ces peuples les plus éloignés des mortels ſont diſtribués en deux branches, les uns ſont au Couchant, les autres à l'Orient : il parle de Memnon fils de l'Aurore, c'eſt-à-dire l'Oriental.

Κεῖνον δὴ κάλλιστον ἴδον μετὰ Μέμνονα δῖον.

Après le divin Memnon, je n'ai jamais vû d'homme plus beau. Et afin que l'on ſçache que ce Prince & ſes Sujets étoient bien connus

connus dans ces premiers temps de la Gréce, sans m'amuser aux imitations des Poëtes Latins.

Nunc, quibus Auroræ venisset filius armis? &c. *Æneid. lib. 1.*

Je dirai qu'Hésiode désigne encore cette Ethiopie orientale:

Τιτωνῷ δ' Ἠὼς τέκε Μέμνονα χαλκοκορυστὴν
Αἰθιόπων βασιλῆα. *Geog. V. 984.*

Au vieillard Titon, l'Aurore donna pour fils Memnon ce brave Roi des Ethiopiens.

Pindare en fait mention dans sa seconde Olympiade; & il n'a point d'autre nom dans les Paralipoménes de *Quintus Calaber*. Il faut pourtant le dire ingénuement; un grand nombre de ceux qui en ont parlé, trompés par le nom d'Ethiopie, mettent la Cour de ce Prince & même son tombeau à Meroë: on peut voir Pline, *lib. V, cap. 9, lib. VI, cap. 29, lib. X, cap. 36*; Elien, dans son traité des animaux, *lib. V*, Strabon & même Joseph. Mais Pausanias, & après lui Suidas, ne se sont pas laissés entraîner à une opinion si mal appuyée: *On voyoit* (dit Pausanias) *auprès de Memnon la figure d'un jeune Ethiopien nud, parce que Memnon a été Roi des Ethiopiens; au reste il vint à la guerre de Troye non de l'Ethiopie (appellée à présent telle) mais de la ville de Suse dépendante de la Perse.* Quelle est l'expression de Suidas? *Il étoit Roi d'Ethiopie, cependant il n'étoit pas Ethiopien*, c'est-à-dire, du Royaume appellé ordinairement l'Ethiopie, ἀλλ' ἀπὸ Σούσων τῶν Περσικῶν, καὶ τοῦ Χοάσπου ποταμοῦ, τὰ ἐκεῖσε ἔθνη ὑποχείρια ἔχων: *mais de Suse en Perse, & d'auprès le fleuve Choaspe, ayant pour sujets les habitans de cette région.* *2e Olymp.*

C'est de-là que l'on voit dans Strabon *Memnonium* pour la citadelle de Suse, *Memnonii muri* pour les murailles voisines de cette ville. Enfin voici un passage d'Hérodote qui doit résoudre tous les doutes; car outre qu'il appelle Suse Μεμνόνεια, lorsqu'il décrit l'armée de Xerxès il y met deux escadrons *Lib. 7.* Ethiopiens, l'un des Ethiopiens d'au-dessus de l'Egypte, l'autre des Ethiopiens de l'Inde: Τῶν μὲν δὲ ὑπὲρ Αἰγύπτου Αἰθιόπων, καὶ Ἀραβίων ἦρχε Ἀρσάμης, οἱ δὲ ἀπ' ἡλίου Ἀνατολέων

Α'ιθίοπας (διξοὶ γὰρ ἐςρατεύοντο) προσετετάχατο τοῖσι Ινδοῖσι
Les Ethiopiens d'au-dessus de l'Egypte, & les Arabes étoient commandés par Arsames : mais les Ethiopiens de l'Orient (car ce peuple marchoit en deux troupes) étoient joints aux Indiens.

Il ajoûte que ces Ethiopiens de l'Inde ne différoient point des premiers par la figure, mais seulement parce qu'ils n'avoient plus la même langue ni les mêmes cheveux.

Οἱ μὲν γαρ ἀπ' Ἡλίου Α'ιθίοπες ἰθυ τρίχες εἰσι.

Car les Ethiopiens de l'Inde ou Orientaux ont les cheveux droits ; οἱ δὲ ἐκ τῆς Λιβύης οὐλότατον τρίχωμα ἔχουσι πάντων ἀνθρώπων, *au lieu que les Ethiopiens d'Asie sont de tous les hommes ceux qui ont la chevelûre la plus crespée.*

Ce passage n'est-il pas décisif pour la question dont il s'agit ? Mais il y en a plus de dix semblables sur les Ethiopiens, où le même Hérodote a toujours soin de distinguer les Ethiopiens d'Asie d'avec ceux d'au-dessus de l'Egypte : Αἰθίοπες οἱ ἐκ τῆς Ἀσίης, Αἰθίοπες οἱ πρόσουροι Αἰγύπτῳ. Dans son livre troisiéme il conte les Péricaniens & ces Ethiopiens asiatiques comme la 17[e] satrapie des Perses ; & il étoit si sûr de son fait, qu'il décrit & leurs mœurs & leur maniere de payer le tribut, usitée de son temps, καὶ τὸ μέχρι ἐμοῦ.

Si le temps me le permettoit, j'ajoûterois ici plusieurs remarques sur les premieres courses des Ethiopiens, je ferois voir que s'avançant peu à peu, les uns du côté de l'Inde, les autres de l'Arabie & de l'Afrique : ceux-ci, après avoir regné longtemps en Arabie, se sont retirés en Afrique, où leur Monarchie est encore aujourd'hui très-puissante : ceux-là, quoiqu'asservis dès le siécle de Cyrus, ont toujours conservé dans leurs mœurs & dans leur langue plusieurs marques d'une même origine. Mais pour abbréger je finis par ces deux petites réflexions : la premiere historique ; comme aujourd'hui quelques Rois se disent Rois de certains peuples qu'ils n'ont plus sous leur domina-
Lib. 9. tion, de même nous apprenons d'Héliodore, que les Rois de l'Ethiopie africaine prenoient la qualité de Rois des Ethiopies orientale & occidentale ; quoique l'orientale fût alors sous

empire des Perses : la seconde physique, qu'il seroit à souhaiter que par le raisonnement, la cause de la noirceur des Ethiopiens nous fût aussi connue que leurs premieres habitations peuvent l'être par le détail de ces recherches.

ESSAI SUR L'HISTOIRE ET LA CHRONOLOGIE DES ASSYRIENS DE NINIVE.

Par M. FRERET.

Lû en différentes séances, pendant les années 1722, 1723, & 1724.

L'ANTIQUITÉ de l'Empire Assyrien est un des points de l'Histoire, sur lequel on a été le moins partagé parmi les Ecrivains Grecs & Romains. Tous s'accordent à regarder ces peuples comme les fondateurs de la plus ancienne monarchie; & Ninus leur premier Roi comme le premier conquérant de l'Univers. On voit dans tous les anciens Historiens, que le Prince qui bâtit Ninive, ou plutôt qui donna une grandeur immense à cette ville, est le premier qui ait porté ses armes dans les pays éloignés de l'Etat qu'il avoit reçû de ses peres : tous conviennent qu'il laissa à ses descendans un Empire qu'il avoit augmenté par ses (*a*) conquêtes.

Cette opinion n'a rien qui ne se trouve conforme au témoignage de Moyse, le plus ancien & le plus respectable de tous les Ecrivains : nous lisons dans ses livres, que peu de siécles après le déluge, & vers le temps de la dispersion des descendans de Noé, Nemrod petit-fils de Cham sortant du pays (*b*) de Sennaar

(a) *Principio rerum... fines Imperii tueri magis quam proferre, mos erat : intra suam cuique Patriam regna finiebantur. Primus omnium Ninus, Rex Assyriorum, veterem, & quasi avitum gentibus morem novâ Imperii cupiditate mutavit. Hic primus intulit bella finitimis, rudes que adhuc ad resistendum populos, terminos usque Lybiæ, perdomuit... Ninus magnitudinem quæsitæ dominationis continuâ possessione firmavit* Just. l. 1, c. 1.

(*b*) Ce pays nommé *Sinhar* ou *Singar* dans le texte de Moyse, étoit appellé *Singara* par les Grecs, & porte aujourd'hui le nom de *Sinjar* chez les Arabes. Il comprenoit autrefois tout le pays d'entre les deux fleuves du Tigre & de l'Euphrate, au lieu qu'il ne s'étend guères maintenant au-delà des environs de Mosoul (bâtie sur les ruines de Ninive) & de Nisibe, c'est-à-dire, entre le Tigre & le fleuve *Chabour* ou *Haboras*.

dans la Mésopotamie, où il avoit bâti Babylone, s'empara de l'Assyrie, y bâtit Ninive, & quelques autres villes pour assûrer sa conquête. Nemrod est beaucoup plus ancien que le Ninus des Grecs: mais c'est en cela même, que le témoignage de Moyse confirme puissamment l'opinion de ces derniers touchant l'antiquité des Assyriens de Ninive.

Dans ces derniers temps la Critique s'étant perfectionnée, les Sçavans ont cru devoir examiner de nouveau les anciennes Histoires. Les lumieres de cette Critique leur ayant fait appercevoir que nos Peres avoient reçû trop légérement plusieurs traditions historiques, qui n'étoient pas appuyées sur des preuves assez solides, ils se firent un point d'honneur de purger l'ancienne Histoire de toutes les fables qui la défiguroient: mais comme rien n'est si difficile à l'esprit humain que de se tenir dans un juste milieu, ils donnerent dans un excès contraire à celui où nos peres étoient tombés. Je ne répéterai point ici ce que je dis sur ce sujet dans un autre (*a*) mémoire. J'y ai examiné la certitude de l'ancienne Histoire, & j'ai établi les principes que je me proposois de suivre en l'étudiant; ainsi je compte qu'il suffira de prier ceux qui liront ceci, de se rappeller ce que j'y dis sur les défauts de la méthode qu'ont suivie les plus habiles critiques du siécle passé, Marsham, Usserius, Conringius, Perizonius, &c. aussi bien que sur les inconvéniens de l'amour déréglé des systêmes: je ne crois pas non plus qu'il soit nécessaire de répéter ici ce que j'ai dit pour écarter le reproche de présomption que l'on pourroit me faire, d'avoir entrepris de traiter cette partie de l'ancienne Histoire, que les plus sçavans hommes du siécle dernier ont abandonnée comme remplie de difficultés insurmontables, ou sur laquelle ils n'ont donné que des conjectures insuffisantes, & plus propres à obscurcir la matiere qu'ils examinoient, qu'à en éclaircir les difficultés. Nous vivons dans un siécle où l'on ne confond point avec la considération dûe aux grands hommes, ce respect servile qui

(*a*) Intitulé, *Réflexions générales sur l'étude des anciennes Histoires, & sur le dégré de certitude de leurs preuves.* Ce mémoire est comme la préface de tous ceux que je donnerai sur l'ancienne Histoire.

défend à ceux qui viennent après eux, de s'écarter de leurs opinions ; & j'ai crû qu'il m'étoit permis de parcourir de nouveau les routes dans lesquelles ils avoient marché.

J'ai donc examiné les fragmens, les citations, les traditions, & tous les autres vestiges de l'ancienne Histoire que nous ont conservés les Ecrivains postérieurs, en les séparant des interprétations & des gloses que l'on y a ajoûtées, en les prenant en eux-mêmes, en ne leur faisant rien dire de plus que ce que leurs Auteurs ont voulu dire, en les comparant les uns aux autres dans un esprit de conciliation, & sans aucun préjugé pour un systême plutôt que pour un autre : il m'a semblé que loin d'être opposés entr'eux, ils se réunissoient pour donner les mêmes époques & les mêmes dates, avec une précision qui passoit de beaucoup le succès que j'attendois de ce travail. J'avoue que la facilité & la simplicité des solutions que je croyois avoir trouvées, me les rendoit suspects, & que je fus assez long-temps à comprendre qu'elles eussent pû échapper à tant d'habiles gens qui avoient traité ces matieres avant moi, & ausquels je me sentois inférieur à tous égards : mais enfin, j'ai cru devoir surmonter ce scrupule, & proposer des idées que je ne crois plus heureuses que celles de ces sçavans hommes, que parce que j'ai été instruit par leurs propres fautes. Les * défauts de la méthode qu'ils ont suivie, m'ont guidé dans le choix de celle qui m'a conduit à ces découvertes.

* *Voyez le Mémoire déja cité sur les défauts des Chronologistes dont je parle.*

Je commencerai par rapporter ce que nous avons de plus certain sur les principaux points de l'histoire assyrienne : je comparerai entr'eux les divers résultats de cet examen : & j'essayerai de montrer que les témoignages que l'on a cru absolument opposés entr'eux se peuvent concilier ; pourvû que l'on ne les étende pas au de là de ce qu'ils disent formellement ; après quoi je donnerai une espéce de Canon chronologique étendu de l'histoire d'Assyrie, pour faire mieux sentir la liaison de l'histoire de cette monarchie avec celle des peuples voisins. Cette méthode que je compte suivre dans l'examen de l'ancienne Histoire, m'a paru extrêmement avantageuse, en ce qu'elle mettra le lecteur en état de juger de mon travail par la

lecture de l'ouvrage même, & de me réformer si je me suis trompé, ensorte que je lui serai encore utile lors même qu'il corrigera mes fautes.

Premiere Partie.
Histoire des Assyriens de Ninive tirée de l'Ecriture.

JE commence par un abbrégé de ce que l'Ecriture nous apprend au sujet des Assyriens, non-seulement parce que la religion lui donne une autorité supérieure à celle de tous les Historiens profanes, mais encore parce qu'à ne la regarder que comme un monument de l'ancienne Histoire, son antiquité & le soin que l'on a eu de la conserver, lui donnent une authenticité que ne peuvent avoir les autres monumens.

Genes. X. 10. 11, 12. Moyse nous apprend, comme je l'ai déja remarqué, que la ville de Ninive étoit presque aussi ancienne que Babylone, & qu'elle avoit été bâtie par un des petits fils de Noé, c'est-à-dire, par Nemrod ou par Assur: car je ne prétends point prendre de parti entre les deux sentimens qui partagent les Interpretes.

Gen. X. 11, 12. La ville de Ninive semble par les paroles de Moyse, avoir été la capitale d'un petit Etat composé des villes de Ninive, de Rehobot, de Calach & de Résen: mais les Rois de Ninive s'étoient contentés pendant long-temps de leur premier établissement sur les bords du Tigre; & l'Assyrie proprement dite, *Genes.* XIV. ne s'est jamais étendue fort loin au de-là de la vallée où coule ce fleuve. Au temps d'Abraham, Chodorlahomor Roi d'Elam étant joint avec le Roi de Sennaar, & avec deux autres Rois, porta ses armes au Midi de l'Euphrate, & obligea les petits Rois de Syrie & du pays de Chanaan à lui payer tribut. Ces Princes étant demeurés soumis pendant douze ans, tenterent de secouer le joug la treiziéme année; ce qui obligea Chodorlahomor de venir avec ses alliés dans ce pays: les Chananéens furent battus; mais Abraham étant tombé pendant la nuit sur l'armée victorieuse avec ses gens & ceux de trois de ses amis, la tailla en piéces, & reprit tout le butin que ces Rois emmenoient; ce qui montre que l'armée de ces quatre Princes ligués

n'étoit pas considérable. Comme dans tout le reste de la Genése il n'est plus parlé de ces Rois d'Elam & de Sennaar, il y a grande apparence que la victoire remportée par Abraham leur ôta l'envie de passer davantage l'Euphrate, pour faire de nouvelles courses au Midi de ce fleuve.

Il paroît même par la facilité avec laquelle Jacob, petit-fils d'Abraham, ramena ses nombreux troupeaux du pays de Haran de Mésopotamie dans la terre de Chanaan, & par la liberté qu'il avoit de les conduire de toutes parts, dans un pays où il ne possédoit pas un pouce de terre, que ces provinces n'avoient pas encore été assujéties au Roi d'Assyrie, & qu'elles étoient dans cet état d'autonomie ou de pleine liberté, dont joüissoient les peuples avant l'établissement des monarchies. Ainsi l'an 182, après la vocation d'Abraham, qui est celui du retour de Jacob dans la terre de Chanaan, & même l'an 215, qui est celui de son passage en Egypte, où son fils Joseph, ministre & favori de Pharaon, lui procura un établissement, les Assyriens de Ninive n'avoient pas encore porté leurs armes dans le pays de Chanaan; car c'est là tout ce que l'on peut & ce que l'on doit conclure du silence de l'Ecriture.

La famille de Jacob demeura pendant 430 ans en Egypte, *Exod. XII. 40.* & en sortit sous la conduite de Moyse au nombre de six cens mille hommes en âge de porter les armes. Les Hébreux passerent 40 ans errants dans le désert; & la quarantiéme année depuis leur sortie, arriva l'histoire de Balaam rapportée au livre des Nombres. Dans la fameuse prophétie de (*a*) Balaam il est parlé des Assyriens comme d'une nation guerriere, qui faisoient des conquêtes; & Balaam déclare aux Kinéens ou Kénéens peuples de l'Arabie Pétrée, que malgré la force de leurs retraites, ils seront subjugués par les Assyriens.

Les termes de cette prophétie *quandiù poteris permanere?* ne permettent pas d'en reculer l'exécution jusqu'au temps de Sennacherib, comme font plusieurs Interprétes. Je serois fort porté à regarder Chusan Réfathaïm Roi de Mésopotamie ou de

(a) *Num. XX. 4, 21. Robustum est habitaculum tuum: sed si in petra posueris nidum tuum quandiù poteris permanere? Assur enim capiet te.*

Judic. III. 8. *Aram Naharaïm*, qui aſſujétit les Hébreux pendant 8 ans, comme le Général d'une armée du Roi des Aſſyriens de Ninive; & ce fut apparemment dans cette expédition, que les (*a*) Kinéens
Judic. III. 9. furent ſubjugués. Chuſan ayant été défait & tué par Othoniel frere de Caleb, les Aſſyriens abandonnerent abſolument le projet de conſerver ce pays; & il n'eſt plus parlé d'eux dans la Bible juſqu'au regne d'Oſias Roi de Juda, & de Manahem Roi d'Iſraël, vers l'an 250 après la dédicace du Temple.

David & Salomon avoient aſſujéti pluſieurs Rois de Syrie, & avoient porté leurs armes juſqu'à la ville de Thapſaque, c'eſt-à-dire, juſque ſur les bords de l'Euphrate. David avoit même battu un corps de troupes tirées de la Méſopotamie, que le Roi des Ammonites avoit appellé à ſon ſecours: cependant il n'eſt fait aucune mention des Rois d'Aſſyrie dans l'hiſtoire de ce Prince, ni dans celle de ſes ſucceſſeurs pendant plus de 250 ans, ſoit que l'Empire des Aſſyriens eût été détruit, ou du moins affoibli par quelque révolution qui avoit favoriſé la révolte des provinces méridionales, ſoit que la moleſſe & l'incapacité des Princes qui étoient ſur le thrône, leur fit négliger la défenſe de leurs frontieres. Les guerres que les Rois tributaires de Méſopotamie & de Syrie avoient à ſoutenir contre les Juifs, n'étoient peut-être pas d'aſſez grande importance aux yeux de ces Monarques efféminés, pour troubler le repos dont ils joüiſſoient à Ninive. Le ſilence de l'Ecriture ſur les Rois d'Aſſyrie prouve donc qu'ils n'ont rien eu à démêler avec les Juifs avant le temps de Manahem; & par conſéquent que leur Empire n'avoit plus au temps de David, l'étendue que lui donnent Ctéſias & pluſieurs anciens Ecrivains: mais on n'en doit point conclure que cet Empire n'avoit pas exiſté dans les temps antérieurs; une pareille conſéquence ſeroit tirée trop légérement.

Manahem monta ſur le thrône d'Iſraël la trente-neuviéme année d'Oſias Roi de Juda, l'an 237 après la fondation du Temple, & vers l'an 770 avant l'Ere chrétienne. Il regna

(*a*) Le Paraphraſte Chaldéen les nomme *Salmas*; & ce nom eſt celui de pluſieurs peuples de l'Arabie *dans Ptolomée & dans Pline VI. 26.*

dix

dix ans : au commencement de son regne, Phul ou Pul Roi d'Assyrie vint à la tête d'une armée en Syrie, & s'avança jusqu'à Samarie ; mais Manahem conjura l'orage en se soumettant au Roi d'Assyrie, & en lui faisant un présent de mille talents, pour l'engager à le maintenir sur le thrône qu'il avoit usurpé. Phacée fils de Romeliah ayant poignardé le fils de Manahem, s'empara de la couronne d'Israël : ce Prince regna vingt ans, qui commencerent la cinquante-deuxiéme année d'Osias. La dix-septiéme année de ce Roi d'Israël, Achas Roi de Juda se voyant hors d'état de résister aux Rois d'Israël & de Syrie ligués ensemble contre lui, appella à son secours *Teglatphalasar* Roi d'Assyrie, & acheta sa protection par de riches présens, ayant enlevé une partie des ornemens du Temple sous ce prétexte. *L. IV. Reg. XV. 19. XVI. 7. 8. 9. 10.* Teglatphalasar vint avec une armée formidable, s'empara de la ville de Damas, & en transporta les habitans dans le pays de (*a*) Kir : il ravagea aussi le pays d'Israël, prit plusieurs villes, & transporta dans l'Assyrie les habitans de plusieurs cantons : ceci arriva au commencement du regne d'Achas. La douziéme année de ce Prince, Osée monta sur le thrône d'Israël, Salmanasar successeur de Teglatphalasar obligea Osée de le reconnoître, & de lui payer tribut : mais ayant été instruit que ce Prince songeoit à se révolter, & qu'il avoit engagé *Soüa* ou (*b*) *Sabacon* Roi d'Egypte à lui donner du secours, il ne lui laissa pas le temps d'exécuter ce projet ; il marcha contre lui & l'assiégea dans Samarie, où il le prit après un siége de trois ans, la neuviéme année du regne d'Ezéchias, & détruisit totalement le Royaume d'Israël. *L. VI. Reg. cap. XVII.* Ayant transporté les Juifs des dix tribus dans le pays de (*c*) *Khalakh*, de *Khabor* sur les bords du fleuve *Gozan*, & vers les frontieres du pays des Médes, pour ne pas laisser le Royaume de Samarie sans habitans, il y fit *Cap. XVIII.*

(*a*) *Cyrene*, selon la Vulgate, ce pays semble être celui que les Anciens nomment *Cyrrhestica*, au midi de l'Euphrate, dans le voisinage de la Comagéne, aux environs d'Hierapolis ; la capitale de ce pays est nommée *Cyrrhos* dans les Anciens.

(*b*) Ce Prince étoit Æthiopien, & avoit envahi l'Egypte. *Vid. Herod. lib. 2.*

(*c*) *Chala* ou *Khalakh* est le pays nommé Καλαχηνη par les Anciens, vers les bords du Tigre. *Khabor* est dans la Mésopotamie, proche du fleuve *Khaboras* : on ne connoît pas le fleuve Gozan, à moins que ce ne soit le *Saocoras* de Ptolémée, le long duquel étoit le pays nommé *Gausanitis*.

venir des colonies tirées des autres pays de ſon obéiſſance.

Nous voyons par pluſieurs endroits de l'Ecriture, que les Rois de Ninive, & ceux de Babylone employoient ces tranſplantations comme un moyen également propre pour châtier les pays révoltés, & pour conſerver leurs nouvelles conquêtes. Les peuples ainſi tranſportés dans des pays inconnus, où ils étoient mêlés aux anciens habitans, étoient hors d'état de remuer, & ne penſoient qu'à s'établir dans leurs nouvelles demeures.

C'eſt au temps de cette tranſmigration totale d'Iſraël, que Tobie fut conduit en Aſſyrie ave ſa femme & ſon fils; ce qui arriva vers l'an 298 de la fondation du Temple de Salomon, & vers l'an 730 avant l'Ere chrétienne.

L. IV. Reg. XVIII. 13. Iſ. XXXVI. XXXVII.

Huit ans après la priſe de Samarie, Sennacherib entreprit de pouſſer plus loin les conquêtes de Salmanaſar: il entra dans la Judée à la tête d'une armée de deux cens mille hommes, & s'empara de toutes les villes du plat pays. Ezéchias ſe renferma dans Jéruſalem, & envoya de riches préſens à Sennacherib: mais le Roi d'Aſſyrie rejettant toutes les propoſitions de ce Prince, lui fit déclarer que s'il ne ſe ſoumettoit entierement à lui, & ne ſe remettoit entre ſes mains, il détruiroit Jéruſalem de fond en comble, & en tranſporteroit les habitans dans un autre pays. Pendant que Sennacherib étoit occupé à faire la guerre aux Philiſtins, Ezéchias fortifia Jéruſalem, ſe prépara à ſoutenir le ſiége, & ſe mit en état d'attendre le ſecours des Æthiopiens, qui étoient alors maîtres de l'Egypte. Sennacherib inſtruit des préparatifs que Taraca Roi d'Æthiopie faiſoit contre lui, réſolut de le prévenir: ayant pris la ville d'Azoth, il s'avança juſqu'à Péluſe, mit le ſiége devant cette ville & ravagea la baſſe Egypte, ſans trouver de réſiſtance à cauſe de la mauvaiſe conduite du Roi qui regnoit alors; (Hérodote lib. 2, dit qu'il ſe nommoit Séthon.) (*a*) Mais enfin Taraca s'étant

Joſeph. X. 1. Antiquit. Iſay. XX. 34.

(*a*) *Joſeph. ibid.* Je cite Joſephe, parce qu'il avoit tiré ce détail des Hiſtoriens Aſſyriens & Babyloniens. L'Ecriture n'en parle pas, mais elle le ſuppoſe; & l'on ne peut entendre ſon récit ſans y ſuppléer ces circonſtances, que l'on a omiſes dans le livre des Rois, qui n'eſt qu'un ſimple abbrégé: au reſte, ce Taraca nommé Tharſices dans Joſephe, ſemble être le Téarcon Æthiopien dont Strabon parle ſur l'autorité des Mégaſthénes. *XV.* 686, 687.

avancé avec ses troupes, Sennacherib qui apprit que ce Prince marchoit par le désert, le long de la mer rouge pour le prendre en queue, & le mettre entre Péluse & son armée, craignit d'être enfermé; ainsi il leva le siége de devant Péluse, & vint camper devant Lakis, où il joignit ses troupes à celles des Généraux qu'il avoit laissés en cet endroit. De-là il marcha à Lobna en s'avançant vers Jérusalem: mais, sur la nouvelle qu'il reçût que Taraca s'avançoit à la tête de son armée, il leva le siége de Lobna, & marcha à sa rencontre. Les deux armées n'en vinrent pas aux mains; car l'Ange du Seigneur, selon l'expression de l'Ecriture, ayant frappé l'armée de Sennacherib, ce Prince perdit 185000 hommes en une seule nuit, & prit la fuite le lendemain avec un petit nombre de soldats qui avoient échappé à la colere céleste. Ce merveilleux événement est aussi rapporté dans Hérodote qui l'avoit appris des Egyptiens. Il est vrai qu'ils y ajoûtoient quelques circonstances puériles, & qu'ils le regardoient comme une récompense de la piété de leur Roi Séthon, & comme un effet de la protection de Vulcain, dont Séthon avoit joint la sacrificature à la Royauté.

L. IV. Reg. XIX. 35.

Herod. lib. 2. cap. 141.

L. IV. Reg. XIX. 37. Paralip. II. XXII. 21. Isay. XXXVIII. 38.

(*a*) Sennacherib étant de retour à Ninive y fut assassiné par ses deux fils aînés, Adramélech & Sarasar, qui le poignarderent dans le temple de Nesroch. Ces deux Princes ne pûrent recueillir le fruit de leur parricide; le peuple se révolta contre eux, ils furent chassés & obligés de chercher une retraite en Arménie: Assarhaddon leur plus jeune frere fut mis sur le thrône. Cette révolution jointe à la perte de l'armée de Sennacherib affoiblit tellement les Assyriens de Ninive, que depuis il n'est fait mention d'aucune entreprise de ces Assyriens contre les Rois de Jérusalem: il paroît seulement, que sous le regne d'Assarhaddon, les Assyriens envoyerent du secours aux colonies qu'ils avoient placées dans le Royaume d'Israël; & ces précautions marquent que l'on craignoit une invasion de la part des Juifs ou des Egyptiens. On voit dans Esdras, que les

I. Esdras IV. 2.

(*a*) Le livre de Tobie I, 18 & 20, nous apprend que Sennacherib fut tué 45 jours après son arrivée à Ninive; & par le détail de son expédition en Judée, son retour tombe à l'an 18 d'Ezéchias. *Voyez Prideaux Hist. des Juifs à cette année.*

Samaritains demandant à Zorobabel d'être admis à sacrifier dans le Temple de Jérusalem, nomment Assarhaddon le Roi d'Assyrie qui les avoit établis à Samarie. Leur demande ayant été rejettée, ils écrivirent au Roi de Perse pour se plaindre des Juifs de Jérusalem ; & dans cette lettre, où les noms des différens peuples transportés dans le Royaume d'Israël sont énoncés, ils nomment ce même Prince *Asenaphar* ou *Osnapar*, le Grand & l'Illustre. Cette variété dans le nom du même Prince doit être observée avec soin; car elle nous apprend que les Persans, ausquels les Samaritains écrivent cette lettre, donnoient aux Rois d'Assyrie des noms différens de ceux sous lesquels les Juifs les connoissoient : ainsi l'on ne doit pas être surpris si l'on trouve si peu de Rois d'Assyrie qui portent dans l'histoire profane les noms sous lesquels il en est parlé dans la Bible. La plûpart de ces Historiens, & sur-tout Ctésias, avoient tiré le nom de ces Roys des histoires persannes, où ils étoient désignés sous d'autres noms que ceux qui étoient en usage parmi les Syriens.

L. I. Esdras IV. 11.

La plùpart des Chronologistes modernes se sont persuadés que cet Assarhaddon fils de Sennacherib, est le même que le Prince nommé *Assaradinus* qui regna pendant 13 ans à Babylone, & commença l'an 68 de Nabonassar, selon le canon de Ptolémée. Mais l'Ecriture ne dit rien de semblable; au contraire on voit dans le IVe livre des Rois, que le Roi de Babylone envoya une ambassade à Ezéchias après la retraite de Sennacherib, ou même durant son expédition; démarche qui fait voir que ce Roi de Babylone ne dépendoit pas du Roi d'Assyrie. Le même livre des Rois nous apprend que Dieu étant irrité contre Ezéchias, lui fit déclarer par le Prophéte Isaye, que ces mêmes Babyloniens, dont il avoit reçû les ambassadeurs avec tant de faste & d'orgueil, enleveroient ses trésors, meneroient ses enfans à Babylone, & les réduiroient à faire des fonctions viles dans le palais de leurs Rois. L'Ecriture qui rapporte cette prophétie en trois endroits différens, ne permet pas de douter qu'il ne faille l'entendre des enfans mêmes d'Ezéchias : *Vos fils qui sortiront de vous, ceux que*

Usserius chronol. Veteris Testamenti. Marsham chronicus can. Prideaux hist. des Juifs.

Cap. XX. 12. &c.

II. Paralipomen. XXXII. 31. &c. Is. XXXIX.

Ibid.

Ibid.

vous aurez engendrés. Ezéchias lui-même entend la prophétie de cette façon ; car reconnoissant sa faute, il demande à Dieu pour toute grace de ne pas être témoin des malheurs de sa famille.

(*a*) Nous lisons dans les Paralipoménes, que Manassés fils d'Ezéchias ayant irrité Dieu contre lui, fut attaqué par les généraux du Roi d'Assyrie, qui l'ayant fait prisonnier, l'envoyerent chargé de chaînes d'airain à Babylone; mais que ce Prince ayant appaisé Dieu par son repentir, il recouvra sa liberté, & fut renvoyé à Jérusalem, où il continua de regner jusqu'à sa mort. *L. II. cap. XXXIII. 2.*

Les mêmes Ecrivains dont j'ai déja parlé, prétendent que ce Roy d'Assyrie étoit Assarhaddon ; & comme il est dit que l'on conduisit Manassés à Babylone, ils soutiennent que cela est arrivé pendant qu'Assarhaddon regnoit à Babylone sous le nom d'Assaradinus. Mais la prophétie d'Isaye est absolument contraire à cette interprétation ; puisque ceux qui doivent mener les enfans d'Ezéchias en Babylone, sont les mêmes peuples dont le Roi (*b*) Mérodach avoit envoyé des Ambassadeurs au Roi de Juda, après la déroute de Sennacherib. Le (*c*) R.P. de Tournemine fait de cet Assarhaddon un conquérant qui rendit à l'Empire d'Assyrie presque toute son ancienne splendeur ; cependant depuis Sennacherib, il n'est plus fait mention des Assyriens de Ninive dans l'histoire des Juifs; & les monumens les plus assûrés de l'histoire prophane nous montrent que ces peuples n'étoient pas en état de s'opposer aux Médes & aux Babyloniens, qui s'étant révoltés contr'eux, se trouverent peu après assez forts pour assujettir leurs anciens maîtres, & pour détruire leur capitale.

Il est vrai que l'Auteur des Paralipoménes, qui est postérieur au regne de Cyrus, donne au Roi de Babylone dont parlent Isaye & le IV[e] livre des Rois, le titre de Roi d'Assyrie : mais ce n'est pas une preuve que ce Prince fût un des Rois de Ninive. *L. II. Paral. XXIII.*

(*a*) Le livre des Rois qui parle des crimes de Manassés, & des menaces que Dieu fit faire à Jérusalem par ses Prophétes, ne parle pas de sa captivité.

(*b*) Nommé *Mardokempad* dans le canon de Ptolémée.

(*c*) Dissertation imprimée à la suite du Menochius de l'édit. de Paris.

L'on donnoit indiſtinctement le nom d'Aſſyriens à ceux de Babylone comme à ceux de Ninive : l'Ecriture nomme ſimplement *Aſſyriens* (*a*) les peuples contre leſquels marchoit Pharaon Necao, lorſque Joſias fut tué à la bataille de Carchemis. Or (*b*) de l'aveu de tout le monde (même de ceux qui croyent que l'Aſſarhaddon fils de Sennacherib a regné à Babylone,) lors de la mort de Joſias, Ninive avoit été détruite par les Babyloniens & les Médes : donc le nom d'Aſſyriens dans l'Ecriture ne déſigne pas néceſſairement ceux de Ninive; & la dénomination vague de *Roi d'Aſſyrie* employée par l'Auteur des Paralipoménes, doit être déterminée par celle de *Roi de Babylone*, dont ſe ſervent le prophéte Iſaye & l'Auteur du livre des Rois. Le titre de *Roi de Babylone* exclut celui de *Roi de Ninive :* car Ninive étoit alors beaucoup plus conſidérable que Babylone.

L. IV. Reg. XXIII. 19.

Il n'eſt donc plus parlé de la Monarchie des Aſſyriens de Ninive dans les livres hiſtoriques de l'Ecriture, depuis la déroute de Sennacherib. Le (*c*) livre de Tobie qui décrit les aventures des deux Tobies ſous Sennacherib & ſous ſes ſucceſſeurs, nous apprend que Ninive ſubſiſtoit encore 45 ans après la mort de Sennacherib, environ l'an 34 du regne de Manaſſés Roi de Juda, c'eſt-à-dire, lors de la mort du vieux Tobie : en mourant il prédit la ruine de Ninive, & ordonne à ſon fils d'en ſortir, & d'aller s'établir ailleurs. La verſion grecque marque que le jeune Tobie vit avant ſa mort la ruine de Ninive par Nabuchodonoſor & par Aſſuerus : cette même verſion donne au jeune Tobie 127 ans de vie. Il étoit déja né lors de la tranſmigration d'une partie des Iſraélites par les ordres de Salmanaſar; ainſi ſa mort tombe à l'an 120 ou 125 au plus, après la quinziéme année d'Achas, c'eſt-à-dire, vers la cinquiéme ou ſixiéme année de Joachim; & dans ce temps la ruine de Ninive étoit arrivée. Suivant la Vulgate, le jeune Tobie n'ayant vécu que 99 ans, la ruine de Ninive

Tob. XIV.

(*a*) Pour les Auteurs profanes voyez la Cyropédie de Xénophon, où les Babyloniens ſont toujours nommés Aſſyriens.

(*b*) Voyez *Marsham p.* 530, *& Prideaux hiſt. des Juifs lib.* 1, *à l'an* 31 *de Joſias, &c.*

(*c*) Tobie mourut ſelon la Vulgate, 46 ans après l'accident qui lui avoit fait perdre la vûe : la verſion grecque & la ſyriaque ont quelques différences, mais peu importantes.

tomberoit au plus tard à l'an 98 après la quinziéme d'Achas, c'est-à-dire, à l'an quatorziéme de Josias Roi de Juda.

Nous voyons dans le Prophéte Jérémie, que Ninive subsistoit encore l'an treiziéme de Josias, & que plusieurs Juifs pensoient à faire une ligue avec les Assyriens de Ninive contre les Chaldéens : mais que ce projet ayant été renversé par quelque obstacle que le Prophéte n'explique point, ces mêmes Juifs avoient proposé de s'unir avec les Egyptiens. *Quid tibi tum viâ Assyriorum. Ab * Ægypto confunderis, sicut confusa es ab Assur.* Dans plusieurs autres endroits de ce Prophéte il est fait mention des Assyriens, & il faut l'entendre de ceux de Ninive : car il nomme ceux de Babylone, Chaldéens; & ce n'est qu'à la quatriéme année de Joachim fils de Josias, à la premiere de la captivité, ou à la dix-neuviéme avant la destruction du Temple, qu'il parle de la ruine totale de Ninive & de l'Empire des Assyriens, comme d'une chose arrivée : *Visitabo Regem Babylonis & terram ejus, sicut visitavi Regem Assur.*

Cap. II. v. 36.
V. 18.
* *36.*
Vid. c. XLV.
Jerem. L. 18.

La Chronologie Juive suivie dans le *Seder-olam*, est conforme à cet endroit de Jérémie; car elle met la ruine de Ninive à la premiere année de Nabuchodonosor, ou à celle qui précéda son entrée dans la Judée. Or, selon Jérémie, Joachim fils de Josias fut subjugué la quatriéme année de son regne, par Nabuchodonosor. L'on peut donc établir par la Chronologie de l'Ecriture, la date de la prise & de la destruction de Ninive, 70 ou 71 ans avant le commencement du regne de Cyrus à Babylone, c'est-à-dire, à l'an 608 avant l'Ere chrétienne, & 100 ans environ après la défaite de Sennacherib.

Seder-olam. cap. 24. 25.

Il est fait mention des Assyriens dans le livre de Judith : mais comme l'autorité de ce livre est controversée parmi les Chrétiens; que quelques-uns des Interprétes qui le reçoivent au nombre des livres canoniques, le regardent comme un ouvrage allégorique; & que ceux qui le croyent une histoire véritable, sont partagés entr'eux sur le temps auquel il a rapport, je crois que l'on ne peut s'en servir pour établir aucun fait historique. Je me contenterai de montrer dans la suite, quel est le temps où les événemens qui y sont rapportés, ont pu arriver.

Avant que de paſſer à l'examen de ce que les Ecrivains profanes nous apprennent de l'hiſtoire d'Aſſyrie, je vais réduire ce que j'en ai dit juſqu'ici, à un petit nombre de faits qui ſeront comme autant de points fixes, auſquels il faut que le témoignage des Ecrivains profanes ſe rapporte; ſans cela il ne ſera digne d'aucune créance, non-ſeulement à cauſe de l'autorité que la religion donne à l'Ecriture ſainte, mais encore parce que les livres hiſtoriques qui en font une partie, ſont des ouvrages compoſés dans le temps même des événemens, ou du moins des abbrégés (*a*) de ces ouvrages écrits dans un temps où les originaux étoient communs, où la mémoire des événemens étoit récente, & près d'un ſiécle avant les premiers Hiſtoriens Grecs. On doit donc regarder les faits ſuivans comme la baſe de l'Hiſtoire Aſſyrienne.

1°. Ninive, quoique très-ancienne, l'étoit moins que Babylone.

2°. Au temps d'Abraham il n'y avoit pas encore d'Empire d'Aſſyrie, puiſque le Roi de Sinhar ou de la Méſopotamie étoit vaſſal du Roi d'Elam, & que ce dernier avoit rendu tout le pays de Chanaan tributaire.

3°. Qu'au temps de l'exode la puiſſance des Aſſyriens étoit redoutable dans l'Orient, puiſqu'un Prophéte menace des peuples de l'Arabie pétrée, des armes des Aſſyriens : ainſi on peut regarder comme un Roi d'Aſſyrie, ou comme un général de ſes armées, le Chuſan Roi de la Méſopotamie, qui réduiſit les Hébreux en ſervitude quelque temps après la mort de Joſué.

4°. Qu'au temps de David & de Salomon, c'eſt-à-dire, mille ans environ avant l'Ere chrétienne, la puiſſance des Aſſyriens avoit été extrémement affoiblie, ſoit par quelque grande révolution, ſoit par la molleſſe des Princes qui les gouvernoient : en ſorte que les Aſſyriens ne s'oppoſerent point aux conquêtes de ces deux Rois, ni aux expéditions qu'ils firent juſque ſur les bords de l'Euphrate.

5°. Que 250 ans environ après la fondation du Temple de

(*a*) Ceci ſe rapporte aux livres des Rois & des Paralipoménes, qui renvoyent à chaque page, à ces originaux.

de Jérusalem, l'empire des Assyriens prit une nouvelle vigueur ; & que cette nation conquit la Syrie & une partie de la Judée, qu'elle conserva au moins jusqu'au regne d'Assarhaddon, après lequel sa puissance diminua extrémement.

6°. Que la ville de Ninive & le royaume d'Assyrie proprement dit, subsisterent au plus jusqu'à la premiere année de la captivité, & que leur destruction arriva au commencement du regne de Joachim fils de Josias roi de Juda.

7°. Les deux noms différens que les Samaritains donnent au même Prince, l'appellant Assarhaddon lorsqu'ils parlent aux Juifs, & *Asen-Aphar* dans la lettre qu'ils écrivent au roi de Perse, le nom de Sargon donné à Sennacherib par le Prophéte Isaïe, & celui d'Enémessar donné par la version grecque de Tobie, au Prince que la Vulgate & la Version syrienne appellent Salmanasar, ces variétés dans le nom du même Prince prouvent qu'il portoit différens noms; & que souvent celui sous lequel il étoit connu dans un pays, n'étoit pas en usage dans d'autres provinces: ainsi il ne faut pas former une objection contre l'histoire assyrienne, de ce que les Ecrivains Grecs ne donnent pas aux Rois de ce pays les noms qui sont en usage dans l'Ecriture. *Cap. XX. 1.*

SECONDE PARTIE.

Histoire d'Assyrie tirée des Ecrivains profanes.

LES Ecrivains profanes que nous pouvons consulter, sont de plusieurs sortes; les uns avoient rapporté la tradition de ceux qui leur avoient paru les mieux instruits, tel est Hérodote : d'autres comme Ctésias, Bérose, Ménandre d'Ephése, &c. avoient écrit sur les annales des peuples voisins de Ninive, & avoient tiré de leurs histoires ce qui regardoit les Assyriens. La ville de Ninive ayant été totalement détruite par les Babyloniens & par les Médes, les mémoires historiques conservés dans cette capitale de l'Empire, avoient péri entierement ; du moins ne voit-on rien dans l'antiquité qui nous fasse présumer qu'il se fût sauvé quelqu'histoire de ce pays, écrite par les Assyriens de Ninive.

Cependant les Annales des Babyloniens devoient contenir presque tous les faits essentiels de l'histoire de Ninive : Babylone étoit très-ancienne, & avoit commencé de très-bonne heure à conserver, dans des annales, la mémoire des évenemens historiques. Ses Prêtres qui faisoient une profession ouverte de l'Astrologie judiciaire, étoient obligés de mettre en écrit tous les évenemens de la vie de hommes (*a*) singuliers; & c'étoit par le rapport qui se trouvoit entre ces évenemens & les mouvemens des corps célestes, qu'ils avoient établi les principes de leur art: ils prétendoient avoir depuis des milliers de siécles, de pareilles observations des évenemens historiques comparés aux révolutions des Astres. On leur conteste avec raison cette longue suite d'observations, qui étoient alléguées par les seuls Astronomes judiciaires : mais on ne peut révoquer en doute celles de leurs Astronomes; & (*b*) il est sûr que l'on en avoit au temps d'Aristote, qui étoient plus anciennes que l'Empire des Assyriens.

Enfin une troisiéme espéce d'Ecrivains sont ceux qui ayant consulté les premiers, avoient écrit l'histoire des Assyriens, ou du moins en avoient parlé par occasion en écrivant d'autres histoires. De tous les témoignages de ces Ecrivains, je ne rapporterai que ceux qui contiennent quelque chose d'important pour la chronologie des Assyriens, pour la suite & le nombre de leurs Rois, pour la durée de leur Empire, & pour les époques de son établissement, de ses révolutions & de sa destruction totale : je ne m'engagerai point dans la discussion des passages qui ne contiennent rien qui ait rapport à ces différens points, parce que ce n'est point une histoire complette de l'Empire des Assyriens, que j'entreprends de donner ici.

Aul. Gell. 15. 23. (*c*) Hérodote, le plus ancien des Historiens Grecs que nous avons, étoit né l'an 481 avant l'Ere chrétienne, sous le regne de Darius I. Il avoit beaucoup voyagé, sur-tout dans les

(*a*) Voyez *Dodwel. differt. Cyprian. appendix* §. *XXV*.

(*b*) Les observations envoyées par Callisthénes à Aristote, faites 1903 ans avant la prise de Babylone par Aléxandre, sont connues de tout le monde; elles remontoient à l'an 2200 avant l'Ere chrétienne.

(*c*) Il avoit 53 ans avant la premiere année de la guerre du Péloponése.

Etats du roi de Perse. Il avoit été en Egypte, en Phœnicie, dans la Babylonie & dans plusieurs autres provinces de la Perse; il avoit cherché dans tous ces pays à s'instruire par le commerce des plus habiles gens; c'est sur ce qu'il avoit appris d'eux qu'il a écrit son histoire : il a presque par-tout la bonne foi de distinguer les traditions qui lui ont paru assûrées, de celles qui étoient contestées, & il va quelquefois jusqu'à déclarer que c'est sans y ajoûter foi, qu'il rapporte certaines choses qui ne lui paroissent pas croyables. Ainsi l'on doit, en combattant les choses qu'il rapporte, examiner s'il les donne comme certaines avant que de le taxer de crédulité.

Outre les neuf livres d'histoire que nous avons de lui, il avoit écrit un ouvrage qui, sous le titre d'*Assyriaques*, contenoit les antiquités des deux nations qui avoient porté ce nom, c'est-à-dire, des Assyriens de Ninive, & de ceux de Babylone. Hérodote nous renvoye à cet ouvrage, & dit qu'il y avoit décrit le siége & la prise de Ninive par le roi des Médes : ce livre est perdu depuis long-temps; mais Aristote l'avoit vû, & il le cite dans son histoire des animaux.

Herod. lib. 1. cap. 106.

Hist. animal. lib. 7. c. 18.

Si nous avions cet ouvrage, nous verrions ce que les Babyloniens avoient appris à Hérodote touchant leurs antiquités, & celles des Assyriens de Ninive. Il n'en parle qu'en passant dans sa grande histoire, tandis qu'il rapporte fort au long les antiquités égyptiennes, celles des Lydiens, & même celles des Scythes voisins du Tanaïs. Voici à quoi se réduit ce qu'il nous apprend sur les Assyriens de Ninive : les Assyriens ayant été maîtres de la haute Asie pendant 520 ans, les Médes secouerent le joug les premiers, & soutinrent la guerre contre les Assyriens avec tant de valeur, qu'ils se rendirent entierement indépendans : l'exemple des Médes fut suivi par plusieurs autres peuples. Ces peuples affranchis du joug des Assyriens, ne se donnerent pas d'abord des Rois; ils conserverent quelque temps leur liberté, & vécurent dans un état qu'Hérodote appelle d'*Autonomie*, se gouvernant par cantons, se donnant des Chefs pendant la guerre, & des Juges pendant la paix, dont l'autorité ne duroit qu'autant qu'il plaisoit à ceux qui la leur avoient

Lib. 1. c. 95.

conférée. Cette forme de gouvernement qui a bientôt dégénéré en anarchie chez les nations policées, ſubſiſte encore parmi pluſieurs peuples de l'Amérique ſeptentrionale, parmi les Arabes du déſert, & parmi les Tartares de la haute Aſie.

Herod. Ibid. Les intrigues de Déjoces engagerent les Médes à quitter cette forme de gouvernement pour ſe donner un Roi; & ce fut lui qu'ils mirent ſur le thrône : mais comme Hérodote ne marque point la durée de ce temps d'autonomie parmi les Médes, on ne ſçait quand il fait finir les 520 ans de la domination des Aſſyriens ſur la haute Aſie; & par conſéquent on n'en peut aſſigner le commencement.

L'empire des Aſſyriens ſubſiſtoit toujours; & ſelon la remarque d'Hérodote il ſe trouva aſſez puiſſant, malgré la défection de la plûpart de ſes vaſſaux, pour faire la guerre aux Médes, & même avec avantage. Les Aſſyriens gagnerent contr'eux une grande bataille 75 ans après le couronnement de Déjoces, & tuerent Phraortes ſucceſſeur de ce Prince. La guerre continua entre les Aſſyriens & Cyaxares fils de Phraortes : ce Prince remporta même ſur eux des avantages aſſez conſidérables pour les renfermer & les aſſiéger dans Ninive. Mais tandis qu'il étoit devant cette place, une effroyable multitude de Scythes entra dans ſes Etats par les vallées du Caucaſe, voiſines de la mer Caſpienne : ces peuples ſe répandirent dans toute l'Aſie, poufferent juſqu'aux frontieres de l'Egypte, & purent être ou chaſſés ou exterminés qu'au bout de 28 ans.

Lorſque Cyaxare ſe vit délivré de ces barbares, il reprit ſon ancien projet du ſiége de Ninive, & il ſe rendit maître de cette ville; ce qui arriva vers la fin de ſon regne : mais cependant avant la guerre de Lydie qui dura 6 ans, & dont la fin eſt remarquable par une (*a*) éclypſe de ſoleil, que Thalès avoit prédite.

Selon Hérodote, Cyaxare eſt mort 35 ans avant le commencement de Cyrus ſur les Médes; ce qui tombe à l'an 56

(*a*) *Selon Pline* II, 12, cette éclipſe arriva la quatriéme année de la XLVIII[e] Olympiade, & l'an de Rome 170. Eudemus, dans ſon hiſtoire aſtronomique citée par Clément d'Aléxandrie, *ſtromat.* I, la mettoit vers la L[e] Olympiade.

Mais comme Cyaxare eſt mort, ſelon Hérod. 35 ans avant le commencement

avant le commencement de Cyrus à Babylone. L'Ecriture nous apprend que Ninive a été détruite 71 ans avant le regne de Cyrus à Babylone; ainsi la prise de cette ville dans la chronologie d'Hérodote sera arrivée 15 ans avant la mort de Cyaxare, & immédiatement après l'expulsion des Scythes: cette date de la prise de Ninive est la seule que l'on puisse conclure de tout le récit d'Hérodote: il faut seulement observer que de même qu'il place la fin de la domination ou de l'empire des Assyriens sur la haute Asie, long-temps avant la destruction du royaume d'Assyrie & la ruine de Ninive, il est de même très-probable qu'il plaçoit l'établissement du royaume des Assyriens auparavant le commencement de leur empire & de leur domination sur la haute Asie. Nous voyons dans son histoire une pareille distinction au sujet des Médes: il ne donne que 128 ans de durée à l'empire des Médes sur la haute Asie au delà du fleuve Halys; quoique la durée totale de leur monarchie ait été de 150 ans. *Herod. I. cap. 130.*

Hérodote ne nous donne donc que deux dates chronologiques par rapport à l'histoire assyrienne; sçavoir la prise de Ninive sous Cyaxare, plusieurs années avant la fin de son regne, & le couronnement de Déjoces 171 ans avant le commencement de Cyrus à Babylone (c'est à-dire l'an 709 avant l'Ere chrétienne) & quelque temps après la déroute de Sen-

de Cyrus, c'est-à-dire, l'an 596 avant l'Ere chrétienne, la premiere année la la XLVI[e] Olympiade. Il y a grande apparence qu'ils se sont trompés; & que comme Thalès avoit prédit plusieurs éclipses différentes, ils n'ont pas distingué celle dont parle Hérodote, qui étoit arrivée la sixiéme année de la guerre des Médes, & pendant le regne de Cyaxare.

Le P. *Petau* dans son livre *de Doctrinâ temporum*, montre que l'an 597 avant l'Ere chrétienne, qui précéda l'année de la mort de Cyaxare, il y eut dans l'Asie une éclipse de Soleil de 9 doigts 22 minutes, le 9 Juillet vers les 8 heures du matin; & c'est, selon les apparences, de cette éclipse que parle Hérodote; suivant ce calcul, la guerre de Lydie aura commencé l'an 602 avant l'Ere chrétienne, 6 ans après la prise de Ninive, & la subversion totale de l'Empire Assyrien. Lansberge Vranometr. *pag.* 60, montre que l'an 587 avant Jesus Christ, il y eut une éclipse de Soleil à 4 heures 39 minutes du soir, dans la Lydie, le 22 Mai de l'année Julienne; cette éclipse fut totale avec demeure. Lansberge prétend que cette éclipse, qui étant par son calcul de 12 doigts 20 minutes, étoit la plus considérable de toute celles que les Anciens connoissoient, est celle-la même dont Hipparque s'étoit servi pour déterminer le rapport de la grandeur & de la distance du Soleil, de la Lune & de la terre. Il croit aussi que c'est celle dont parlent Cléomédes *lib.* 2, *c.* 3, & Theon dans son commentaire sur *l'Almageste de Ptolémée*, *lib. 6. cap.* 2.

Mais quand cela seroit vrai, il n'en faut pas conclure que cette éclipse soit celle d'Hérodote; la Chronologie y répugne.

nacherib, vers les premieres années du regne de son fils Assarhaddon. Le commencement de l'empire des Médes ou de leurs conquêtes dans la haute Asie, tombe à l'an 687, peu après la mort de Sennacherib, & vers le commencement du regne de Manassés; ce qui montre qu'il dut y avoir dans ce temps-là une révolution considérable à Ninive, qui affoiblit tellement les Assyriens, qu'ils se trouverent hors d'état de s'opposer aux progrès des Médes : il paroît encore par le récit d'Hérodote, que vers la fin du regne de Phraortes, vers l'an 634 avant l'Ere chrétienne, les Assyriens se trouverent en état d'attaquer les Médes, & remporterent sur eux des avantages considérables; ces évenemens tombent à la huitiéme année du regne de Josias, & peuvent servir à éclaircir l'histoire du livre de Judith. J'ai observé plus haut, qu'Hérodote parle de Sennacherib, & de sa défaite miraculeuse : il parle aussi d'un roi de Ninive qu'il nomme *Sardanapale*, il fait mention de ses richesses & de son luxe; mais il ne dit rien qui puisse déterminer le temps auquel il a régné; ainsi tout ce que l'on en peut conclure, c'est que le nom de ce Prince & la réputation qu'il avoit dans la Gréce, étoit établie avant les ouvrages de Ctésias, qui n'ont pu être écrits que plusieurs années après la mort d'Hérodote.

L. II. c. 150.

* Ctésias, postérieur à Hérodote de 30 ans au plus, étoit contemporain de Xénophon. Vers l'an 400 avant l'Ere chrétienne, lors de la bataille de Counaxa, où le jeune Cyrus fut tué, Ctésias étoit médecin du roi de Perse, & ayant eû le bonheur de guérir ce Prince d'une blessure qu'il avoit reçûe dans le combat, il en fut très-favorablement traité, & demeura pendant 17 ans à son service. Ctésias avoit écrit pusieurs ouvrages, & entr'autres une histoire de Perse en vingt-trois livres, qui remontant jusqu'au regne de Ninus & de Sémiramis, dont il décrivoit les regnes assez au long, comprenoit

Diod. Sicul. lib. 11.

* Diodore de Sicile *lib.* 11, & Diogénes Laerce 11, 155, mettent l'expédition de Xénophon à l'année quatriéme de la LXXXXIVe Olympiade. Diodore dit formellement que Ctésias fut fait prisonnier au combat de Counaxa; mais Xénophon *lib.* 2, & Ctésias lui-même *dans Plutarque* (Artax.) semblent contraires a cette opinion.

l'hiſtoire entiere des Aſſyriens, des Médes & des Perſes juſqu'à la troiſiéme année de la LXXXXV[c] Olympiade où finiſſoit ſon vingt-troiſiéme livre, c'eſt-à-dire à l'année 398 avant l'Ere chrétienne; ainſi cette hiſtoire n'alloit que trois ans au de-là de l'expédition de Cyrus. Ctéſias ne pouvoit être revenu dans la Gréce que vers l'an 384 avant l'Ere chrétienne, ayant paſſé dix-ſept ans à la cour de Perſe. Les trois premiers livres de cette hiſtoire de Ctéſias contenoient l'hiſtoire des Aſſyriens; les trois ſuivans, celle des Médes; les dix-ſept derniers livres comprenoient l'hiſtoire des Perſes depuis Cyrus premier juſqu'à la défaite du jeune Cyrus par Artaxerxe. Ctéſias avoit joint à ſon vingt-troiſiéme livre la relation d'un voyage par terre d'Ephèſe à Bactra; un itinéraire de l'Inde en journées & en paraſanges; & un catalogue des Rois de l'Orient, depuis Ninus juſqu'à Artaxerxe.

Diod. lib. 14 pag. 421.

Ctéſias avoit écrit outre cela une deſcription de l'Inde, dans laquelle il rapportoit bien des choſes qui lui avoient donné la réputation d'Ecrivain fabuleux; car c'eſt ſur cet ouvrage que Photius fait tomber cette qualification, que les Critiques nouveaux étendent indiſtinctement à tous les ouvrages de Ctéſias. Je ſçais que Ctéſias eſt un Auteur extrémement décrié aujourd'hui, & qu'il y auroit bien de la hardieſſe à entreprendre ſon apologie: mais je ne déſeſpérerois pas de la réuſſite, pourvû que la queſtion fut examinée par des gens ſans prévention. (*a*) Je ne repeterai point ici ce que j'ai dit ſur cet Ecrivain dans un autre Mémoire; je me contenterai d'obſerver que les reproches de Plutarque qui ſe déchaîne extrémement contre Ctéſias, ſe bornent à l'accuſer de partialité pour les Lacédémoniens, & à le convaincre d'une vanité qui le portoit à ſe louer lui-même ſans aucune pudeur; ce qui ne peut tomber que ſur les derniers livres de ſon hiſtoire, où il racontoit les choſes arrivées de ſon temps. Ce (*b*) jugement de Plutarque, dans lequel même il entroit beaucoup d'humeur, ne détruit point l'autorité de

Phot. bibl. cod. 72.

(*a*) De l'étude des anciennes hiſtoires, & de la certitude de leurs preuves.

(*b*) Voyez *diſquiſitio hiſtorica de Cteſiâ*, de Henry Etienne, à la tête de l'édition d'Hérodote. La cauſe du chagrin de Plutarque, qui n'a pas plus épargné Hérodote que Ctéſias, venoit de ce que ces Ecrivains avoient mal parlé des Bœotiens.

Ctésias pour l'ancienne histoire. Qu'il ait cherché, de même qu'Hérodote, à mettre du merveilleux dans ses narrations pour flater le goût des Grecs : que dans cette vûe il ait adopté trop facilement les miracles & les prodiges qu'il croyoit liés au systême de sa religion : qu'il ait rapporté trop légérement les merveilles de Physique & d'histoire naturelle, que les voyageurs Persans racontoient des pays éloignés ; faut-il conclure de-là que ce qu'il dit de la Chronologie des Assyriens, de la durée & de la grandeur de leur Empire, doit être rejetté sans examen, quoique ce qu'il en dit ne contienne rien ni d'absurde ni d'incroyable ?

Les Anciens eux-mêmes qui ont jugé Ctésias avec le plus de rigueur, n'en ont pas usé ainsi : tandis qu'ils le déclarent indigne de croyance dans les faits de Physique, ils suivent son témoignage pour l'histoire de l'empire d'Assyrie, soit par rapport à l'antiquité de son origine, soit par rapport à son étendue au temps de Sémiramis, soit par rapport à la longueur du temps auquel il a subsisté.

* Olympiade 88e selon Apollodore, cité par Diogéne Laerce lib. 3.

* Platon né l'an 428, devoit avoir vû son histoire, lorsqu'il publia son livre des Loix, qu'il composa dans un âge avancé : Platon dans cet ouvrage parle de l'antiquité & de l'étendue de l'empire des Assyriens, conformément aux idées de Ctésias, dont le caractère & l'autorité lui devoient être connus puisqu'il étoit son contemporain. Il dit que lors du siége de Troye les Assyriens étoient maîtres depuis plusieurs siécles de la plus grande partie de l'Asie, & que le royaume de Troye étoit une dépendance de leur Empire. Xénophon, dans sa retraite des dix milles, cite l'histoire de Ctésias médecin du roi de Perse, au sujet de la mort du jeune Cyrus : Xénophon écrit cet ouvrage après l'an 391, & avant l'an 387, comme M. Dodwel le fait voir : il est antérieur à la continuation de Thucydide, supposant que cette continuation a été écrite vers l'an 380 avant Jesus-Christ, comme on ne peut s'en dispenser; il s'ensuit que l'histoire de Perse de Ctésias qui finissoit à l'an 398, étoit déja publique & connue des Grecs, lorsque Platon avoit 48 ans ; ce Philosophe étant né en 428, avoit 48 ans en 380.

Appar. ad annal. Thucyd. §. 28. p. 33.

Aristote

Ariſtote, diſciple de Platon, dit de Sardanapale roi de Ninive les mêmes choſes que Ctéſias; & cependant c'eſt ce même Ariſtote qui, ſur un fait d'hiſtoire naturelle rapporté par Ctéſias, reconnoît que cet Ecrivain étoit un témoin peu croyable. La conduite de ce Philoſophe nous prouve que le jugement déſavantageux qu'il portoit de Ctéſias, tomboit ſur les faits d'hiſtoire naturelle, & non ſur ceux de l'hiſtoire politique.

Ethior. lib. I. cap. 3. Hiſt. animal. 8. 28.

L'exemple de ces deux Philoſophes a été ſuivi par tous les Ecrivains de l'antiquité. Tous juſqu'à (*a*) Strabon qui rejette en pluſieurs endroits l'autorité de Ctéſias, s'accordent à le ſuivre dans ce qu'il dit de l'hiſtoire d'Aſſyrie : quelques-uns en différent à la vérité ſur certains articles ; mais ils conviennent avec lui dans le gros des faits & dans les points les plus eſſentiels, comme l'antiquité, l'étendue & la longue durée de l'Empire de Ninive, les noms & les aventures de Ninus & de Sémiramis ſes fondateurs, ſa décadence, & enfin ſa ruine totale ſous un Prince nommé Sardanapale. L'énumération de ces Auteurs me méneroit trop loin : je me contenterai de répeter ici ce que j'ai dit ailleurs, ſçavoir qu'il ne nous eſt pas permis de donner aux reproches que les Anciens font à Ctéſias plus de force qu'ils ne leur en donnoient eux-mêmes; leur conduite à l'égard de Ctéſias doit régler la nôtre. Croyons que, lorſqu'ils recevoient pour l'hiſtoire Aſſyrienne le témoignage d'un homme à qui ils refuſoient leur croyance dans les autres matieres, ils y étoient forcés par la vérité de cette même hiſtoire : s'il faut les en croire dans le jugement qu'ils portent contre cet Auteur en certaines occaſions, nous devons en faire autant, lorſqu'ils lui ſont favorables, parce qu'alors ils étoient en état d'en juger, & que nous ne ſçavons rien maintenant de ces anciennes hiſtoires que ſur leur rapport.

Il ne nous reſte aucun ouvrage de Ctéſias : nous avons

(*a*) Strabon, *lib* 11, *pag.* 507, dit que l'autorité de Ctéſias & celle d'Hérodote n'eſt pas plus grande que celle d'Homére, d'Héſiode & des Poëtes tragiques : cependant *au livre* 16, *pag.* 737, il parle de Ninus & de Sémiramis fondateurs des villes de Ninive, de Babylone & de l'Empire Aſſyrien, & de Sardanapale ſous lequel il fut détruit par les Médes, conformément au récit de Ctéſias : Strabon avoit écrit une hiſtoire univerſelle.

Bibl. Diod. Sicil. lib. 2. ſeulement une eſpéce d'abrégé de ſes ſix premiers livres dans Diodore de Sicile; & * Photius nous a conſervé un extrait des dix-ſept autres, & de ſa deſcription de l'Inde. Le catalogue des Rois d'Aſſyrie, qui ſe trouve dans le canon d'Euſèbe en Latin, & dans la chronologie de George Syncelle en Grec, pourroit avoir été copié ſur celui qui étoit à la fin du vingt-troiſiéme livre de Ctéſias: (*a*) mais ces deux Auteurs ſont accoutumés à ſe donner tant de licence, & à faire de ſi grands changemens aux catalogues de cette eſpéce, pour les ajuſter à leur chronologie, que l'on ne peut faire aucun fonds ſur eux. D'ailleurs ils mettent un plus grand nombre de Rois que ne faiſoient les Ecrivains anciens.

** Phot. bibl. cod. 72.*

Ctéſias aſſûroit que dans ſon hiſtoire moderne il avoit rapporté les choſes dont il avoit été témoin, ou qu'il avoit appriſes des Perſans qui en avoient été eux-mêmes témoins. A l'égard de l'ancienne hiſtoire, il proteſtoit qu'il l'avoit tirée des annales des Rois de Perſe, ou des archives mêmes, dans leſquelles les Perſans étoient tenus par une loix expreſſe d'écrire les anciennes hiſtoires. Diodore de Sicile qui avoit lû l'hiſtoire de Ctéſias, & les écrits des Hiſtoriens venus après lui, aſſûre que cet Ecrivain avoit lû ces annales avec ſoin, & qu'il en avoit même traduit une partie dans ſes ouvrages.

Παλαιὰς πράξεις. Bibl. lib. 11.

Nos Critiques modernes, que rien n'arrête lorſqu'ils ont une fois pris parti pour ou contre un Ecrivain, nient hardiment, non-ſeulement que Ctéſias ait vû ces annales, mais encore qu'elles continſſent les anciennes hiſtoires des pays ſoumis aux Perſans. Comme ils nient le premier fait ſans aucunes preuves, il ſuffit d'obſerver que Ctéſias, médecin du roi de Perſe, pouvoit avoir facilement communication des annales de cet Empire, qui ne contenoit rien de ſecret; d'ailleurs cette communication faiſant mieux connoître la Perſe aux Grecs, étoit propre à leur en donner une grande idée. Ctéſias pouvoit avoir acquis la connoiſſance de la langue (*b*) perſane pendant

(*a*) Euſèbe donne une ſuite des Rois de Lydie, & une de ceux des Médes, où il différe des Auteurs d'où il les avoit tirés.

(*b*) Voyez *Relandi diſſert. de veteri linguâ Perſicâ, & diſſert. de veteri linguâ Indicâ.*

les 17 ans de séjour qu'il avoit fait à la cour d'Artaxerxe, ou du moins il lui étoit facile de se les faire traduire par les Interprétes que le roi de Perse entretenoit pour la nécessité du commerce qu'il avoit avec les Grecs.

Pour ce qui est de l'existence de ces anciennes histoires des provinces de l'Empire Persan, il est étonnant qu'on ose la nier. Nous en avons des preuves formelles dans l'Ecriture : on voit dans le livre d'Esdras, que les Samaritains dans la lettre qu'ils écrivent au roi de Perse contre les Juifs, lui représentent que cette nation toujours rebelle & ennemie des rois qui ne sont pas de leur nation, a perpétuellement troublé le repos des pays qui sont au midi de l'Euphrate ; & que dès qu'elle aura relevé les murailles & les fortifications de sa capitale, elle secouera le joug, & donnera l'exemple de la révolte aux peuples voisins. Pour prouver la vérité de cette accusation, ils demandent au roi qu'il fasse consulter les histoires de Perse : *Ut recenseas in libris historiarum Patrum tuorum, & invenies in commentariis quoniam Urbs illa urbs rebellis est & nocens Regibus & Provinciis, & bella concitantur in ea ex diebus antiquis, quamobrem & civitas ipsa destructa est.*

Cap. 4.

℣. 15.

Le même livre d'Esdras contient un fragment du rescript du roi de Perse, envoyé en réponse aux Samaritains, où le Prince s'y exprime en ces termes: *A me præceptum est, & recensuerunt inveneruntque quoniam civitas illa à diebus antiquis adversùs Reges rebellat, & seditiones & bella concitantur in eâ : nam & Reges fortissimi fuerunt in Jerusalem, qui & dominati sunt omni regioni quæ trans fluvium est ; tributum quoque & vectigal & reditus accipiebant.* Le roi de Perse déclare donc dans ce rescript, que l'on a trouvé dans les annales anciennes l'histoire des rois de Juda & d'Israël ; & sur-tout celle de ces Rois belliqueux qui ont soumis tout le pays d'au de-là de l'Euphrate, & qui l'ont obligé à leur payer tribut ; ce qui ne peut se rapporter qu'à David & à Salomon. Les Juifs, malgré l'éclat du regne de ces deux Princes, ne faisoient au temps d'Esdras qu'une très-petite figure dans l'Orient, en comparaison des * Babyloniens, des Médes & des Assyriens. Cependant leur histoire

* *Dum Assyrios, Persas, Medos ac Persas Oriens fuit despectissima pars servientium.* Tacit. hist. l. 5. §. 8.

étoit conſervée dans les archives de Perſe, ce qui n'a pu ſe faire qu'à cauſe de la loi dont parle Ctéſias; par conſéquent en exécution de cette même loi, l'hiſtoire des puiſſantes Monarchies qui avoient précédé l'Empire Perſan, ſur-tout celle des Aſſyriens, étoit conſervée dans les archives. Ctéſias nous aſſûre qu'il l'avoit conſultée, & Diodore qui avoit lû l'ouvrage de Ctéſias en étoit perſuadé : nous devons l'en croire, parce que c'eſt là une de ces choſes dont on apperçoit aiſément la vérité ou la fauſſeté, en liſant un ouvrage. Je n'entrerai pas dans ce détail de l'hiſtoire d'Aſſyrie, que Diodore nous donne d'après Ctéſias; je me contenterai de ce qui peut ſervir à fixer la chronologie des point principaux.

(*a*) Selon Diodore, Ctéſias donnoit plus de 1360 ans de durée à l'Empire des Aſſyriens : dans un autre endroit Diodore dit plus de (*b*) 1400 ans; ce qui vient, ſans doute, de ce qu'il a confondu les endroits de Ctéſias, où cet Auteur commençoit à compter du regne de Belus, avec ceux où il commençoit ſeulement à Ninus fils de Belus, le premier dont les conquêtes ayent augmenté l'étendue de l'Empire d'Aſſyrie.

Diodore décrit aſſez au long les regnes de Ninus & de Sémiramis; mais il paſſe ſous ſilence le regne de leurs ſucceſſeurs, depuis Ninyas fils de Sémiramis juſqu'à Sardanapale : il dit en deux endroits, que Sardanapale étoit le trentiéme depuis Ninus. Sincelle dit que, ſelon Diodore, Sardanapale étoit le trente-cinquiéme roi d'Aſſyrie, ſoit qu'il ait conſulté des Manuſcrits différens des nôtres, ſoit qu'il ait crû devoir compter les trente générations de Diodore entre Rinyas & Sardanapale, ſans y comprendre ces deux Rois; ce qui joint à Belus, Ninus & Sémiramis, fait cinq regnes ou générations à ajoûter. Le Syncelle, après Jule Africain, compte quarante-un rois d'Aſſyrie, compris Belus & Sardanapale.

Pp. 78. & 81. *Chronogr. pag.* 165.

(*a*) Diodore, *lib.* 2, *p.* 77, cite le ſecond livre de Ctéſias pour cette durée de 1360 ans & plus.

(*b*) *Pag.* 81, Diodore dit, en marquant la fin du regne de Sardanapale, que l'Empire Aſſyrien avoit duré plus de 1400 ans. Dans l'un & dans l'autre endroit il place la fin de cette durée à la même époque de la deſtruction de Ninive : donc la différence venoit de celle du commencement.

Diodore dit que Teutamus, vingtiéme successeur de Ninyas, c'est-à-dire, vingt-troisiéme ou vingt-quatriéme roi d'Assyrie, étoit contemporain de Priam & du siége de Troye selon Ctésias; qu'il est le Thiton pere de Memnon, & qu'il envoya des troupes au secours des Troyens. Diodore ajoûte qu'au temps du siége de Troye, l'Empire des Assyriens sur la haute Asie duroit depuis plus de mille ans : si ce calcul étoit celui de Diodore, qui plaçoit la prise de Troye 1182 ans avant l'Ere chrétienne, le commencement de Ninus étoit antérieur à l'an 2182 avant la même Ere : si c'étoit celui de Ctésias, il devoit remonter plus haut, parce qu'alors on faisoit la prise de (a) Troye plus ancienne d'un siécle, que ne l'ont cru les Chronologistes postérieurs; ainsi, suivant Ctésias, le commencement de Ninus tomboit vers l'an 2280.

Diod. lib. p. 77.

Diod. bibl. præfat.

Diodore rapporte l'histoire de Sardanapale, & la revolte des Médes sous Arbaces avec assez de détail. On voit par son récit, qu'il étoit persuadé que la destruction totale de Ninive étoit arrivée au temps d'Arbaces, que les Médes avoient succédé deslors à toute la puissance des Assyriens, & que les rois de Babylone relevoient des rois de Médie. Dans cette supposition, la puissance des Médes ayant subsisté depuis Sardanapale jusqu'à Cyrus, pendant 357 ans, elle a fini l'an 560 ou 561, qui de l'aveu de tous les Ecrivains étoit le commencement du regne de Cyrus sur les Médes : donc la destruction de Ninive est arrivée l'an 918, & l'Empire Assyrien ayant duré plus de 1360 ans depuis Ninus, le commencement de ce Prince tombe à l'année 2278, ou même un peu auparavant; car Diodore ne donne pas la durée précise.

Cette Chronologie suppose que le commencement du Royaume des Médes & le regne d'Arbaces sont postérieurs à la ruine de Ninive & à la destruction de l'Empire d'Assyrie : il semble que ce soit le systême de Diodore; cependant cela est contraire non-seulement à Hérodote, mais encore aux écrits

(a) Herodote, *lib.* 2, *cap.* 145, compte près de 800 ans entre la naissance de Pan fils de Pénélope & la sienne, qui est arrivée l'an 482 : donc la prise de Troye tombe vers l'an 1280 avant l'Ere chrétienne. *Voyez la dissertation sur la Chronologie des Rois de Lydie.*

des Prophetes, dans lesquels on voit que Ninive a subsisté pendant près de trois siécles depuis l'an 900, je ne sçai même si l'on doit attribuer cette faute à Ctésias. Il avoit écrit tout de suite dans ces trois premiers livres l'histoire d'Assyrie, depuis Ninus jusqu'à Sardanapale; les trois suivans contenoient l'histoire des Médes depuis Arbaces, auteur de la révolte contre les Assyriens, jusqu'à la défaite d'Astyigas ou d'Astyages par Cyrus. Diodore a pu croire que ces deux histoires n'avoient aucun temps commun, que la durée des Médes étoit distinguée de celle des Assyriens, que le dernier de ces deux Empires n'avoit commencé qu'après la destruction de l'autre; ce qui étoit absolument faux, car ils avoient été contemporains, & la Monarchie des Médes avoit commencé environ 300 ans avant la destruction de Ninive.

Peut-être Ctésias avoit-il lui-même brouillé tout cela: peut-être qu'ayant trouvé dans les histoires des Médes, les Rois d'Assyrie désignés par d'autres noms que par ceux qui étoient employés dans les annales (*a*) Assyriennes, il a cru que ces Rois étoient différens de ceux dont il avoit parlé dans ses trois premiers livres. Je montrerai dans la suite, qu'il y a eu trois Rois de Ninive, ausquels on a donné le nom de Sardanapale, sous lesquels il est arrivé trois révolutions considérables: peut-être Ctésias s'étoit-il exprimé d'une maniere obscure là-dessus; & par-là il aura induit Diodore en erreur.

Diodore de Sicile nous déclare lui-même dans sa préface, qu'il ne s'attachera en aucune façon à la Chronologie, dans l'histoire des temps antérieurs au retour des Héraclides, pour la Gréce, & au regne de Cyrus, pour les pays étrangers. Il nous a tenu parole, car on ne peut être moins exact qu'il l'est sur cet article dans ses six premiers livres. Son peu d'attention va même jusqu'à rapporter les narrations les plus contradictoires, sans s'embarrasser de les concilier, ni même de marquer celle qui lui paroît la mieux fondée, ou la plus probable.

(*a*) J'ai montré plus haut, que les Persans connoissoient les Rois d'Assyrie sous des noms différens de ceux qui leur étoient donnés par les Juifs. Il a pû se faire que dans l'histoire des Médes on leur donnât aussi d'autres noms que dans celle d'Assyrie.

Nous avons des preuves positives qu'il a rapporté ce qu'Hérodote dit de l'histoire des Médes & des Assyriens, d'un façon très-infidele. 1°. Selon Diodore, Hérodote ne donne que 500 ans de durée à l'Empire des Assyriens sur la haute Asie; dans la vérité il en donne 520. 2°. il dit que le temps de l'autonomie des Médes dura non-seulement plusieurs années, mais encore plusieurs générations : Hérodote ne dit rien qui puisse déterminer si la durée de cet état d'autonomie fut longue ou courte. 3°. Selon Diodore, Hérodote donne le nom de Cyaxare au Prince qui établit la royauté parmi les Médes; & il ajoûte que selon Hérodote, ce Cyaxare monta sur le thrône la seconde année de la XVII[e] Olympiade : ce récit est absolument contraire à celui d'Hérodote. 1°. Il ne parle point des Olympiades qui n'étoient point encore en usage de son temps, comme époques chronologiques. 2°. Il est vrai que cette seconde année de la XVII[e] Olympiade est celle du commencement de la royauté des Médes, selon la Chronologie d'Hérodote; car cette royauté ayant duré 150 ans, & ayant fini au commencement (*a*) de Cyrus, l'an 560 avant l'Ere chrétienne, la royauté des Médes a dû commencer l'an 710, qui est la seconde année de la XVII[e] Olympiade : mais c'est le commencement du regne de Déjoces grand pere de Cyaxare, qui n'a été que le troisiéme roi de Perse, & non le premier suivant Hérodote. *Diod. lib. 2. pag. 118.*

Cyaxare est le roi des Médes, qui a détruit l'Empire des Assyriens; Diodore a cru sans doute, que celui qui avoit succédé à la puissance des Assyriens dans l'Orient, devoit être considéré comme le fondateur de la Monarchie des Médes; & comme il ne citoit Hérodote que de mémoire, il a confondu ce Cyaxare avec Déjoces son ayeul, & il a fait commencer son regne près de 80 ans plutôt que ne fait Hérodote, dont

(*a*) Eusèbe, *præpar. Evangel. l. X, c.* 10, nous apprend que tous les Chronologistes anciens & tous les Historiens, Polybe, Castor, Thallus, Diodore, Plegon, &c. s'accordent à mettre le commencement du regne de Cyrus sur les Médes, la premiere année de la LV[e] Olympyade, & tous les les Chronologistes modernes ont regardé ce commencement de Cyrus comme une époque assûrée. *Petar. de doctrinâ temporum lib. X, cap.* 12, 14, *&c.*

il prétend cependant rapporter l'opinion. Si Diodore avoit fait la même faute à l'égard de Ctésias, il ne faudroit pas placer le commencement de Ninus 1360 ans & plus, avant la révolte des Médes, mais seulement avant la ruine de Ninive, qui étant arrivée 48 ans avant le commencement de Cyrus, donnera l'an 1968 avant l'Ere chrétienne pour celui du commencement de Ninus.

(*a*) Mais de quelque part que soit venue l'erreur, soit que Ctésias ait brouillé les choses dans son histoire, soit que Diodore l'ait extrait peu exactement, on ne peut rejetter le témoignage de Ctésias sur la durée totale des Assyriens, depuis Ninus jusqu'à la destruction de Ninive de 1360 ans & plus; & sur la durée des Médes de 357 ans, depuis la premiere révolte au temps d'Arbaces jusqu'au commencement de Cyrus; par-là cette révolte a précédé le commencement de la royauté de Déjoces de plus de 200 ans : voilà les deux seules choses que l'on doit conclure de l'abbrégé de Ctésias dans Diodore.

Céphalion ou Céphalon avoit écrit une histoire universelle, qui commençant au regne de Ninus finissoit à la mort d'Alexandre : il y avoit suivi pour l'ancienne histoire, Hellanicus, Hérodote & Ctésias. Vossius le distingue de Céphalon de *Gergithum* ville de la Troade, ancien Ecrivain cité par Strabon & *Strab. lib. 13.* par (*b*) Denys d'Halicarnasse : mais comme il n'a d'autre autorité que celle de Suidas pour cette distinction, je ne sçai si elle est suffisante. Quoi qu'il en soit, ce Céphalion avoit suivi l'histoire Assyrienne de Ctésias : Eusèbe en avoit inséré un assez long fragment dans sa chronique grecque, d'où le Syncelle l'a transcrit. Quoique ce fragment soit imparfait, & que le texte même soit corrompu en quelques endroits, il nous prouve que dès le temps de Céphalion, la liste des Rois d'Assyrie tirée de Ctésias, ne différoit guères de celle que nous avons dans Eusèbe & dans Syncelle. Céphalion donne comme eux 52 ans de regne à Ninus fils de Belus : il comptoit vingt-trois

(a) *Photi bibl. cod. LXVIII. vide cod. CLXI, ubi iterum Cephalionis fit mentio, pag. 342.*

(b) *Dionys. antiquit. Rom. lib. 1. pp. 39 & 58, le nomme*, Ἀρχαῖος συγγραφεὺς παλαιὸς πάνυ λόγου ἄξιος.

Rois

Rois obſcurs, & dont l'hiſtoire ne rapportoit aucune action conſidérable, qui avoient regné après Ninus pendant mille ans. Un de ces Rois nommé Belimus, qui regnoit 640 ans environ après Ninus, eut une guerre à ſoutenir (*a*) contre Perſée qui fuyoit les armes de Bacchus. Dans le catalogue des Rois d'Aſſyrie, on trouve un Belochus qui a regné depuis l'an 625 juſqu'à l'an 650 après Ninus : ce Belochus eſt nommé *Balæus* par des Ecrivains (*b*) anciens. Le nom de Bel-ochus eſt compoſé de deux mots, dont le premier *Bel* ou *Bal* a fait *Balim* ou *Belim* : ce Belochus fut déthrôné par un de ſes Officiers nommé Beletaras, & c'eſt, ſans doute, cette révolution arrivée à Ninive que Céphalion avoit en vûe. Pour ce qui eſt de la guerre entre Perſée fils de Danaé & Bacchus ou Denys, c'étoit une anciene tradition parmi les Grecs, qui montroient à Delphes le tombeau de Bacchus tué par (*c*) Perſée : mais il eſt clair par les Mythologiſtes les plus anciens & les plus exacts, que le Bacchus des Grecs n'a pas été un perſonnage hiſtorique, & que ce n'étoit que l'Oſiris des Egyptiens, qu'Orphée avoit confondu avec un fils de Sémélé Princeſſe de Thébes. Ainſi Céphalion ou Ctéſias avoit appliqué à des héros grecs quelqu'ancienne hiſtoire de l'Orient. (*d*) M. le Clerc a fait voir que le nom de Perſée n'eſt qu'une épithéte tirée des langues orientales qui ſignifie un *Cavalier* : les noms (*e*) de *Bacchus* & de *Dionyſius* n'étoient non plus que des titres de dignité ; ainſi il a pu ſe faire que Céphalion & Ctéſias ayent été trompés par quelque conformité entre les noms de ces deux héros, & ceux de quelques Princes, dont l'hiſtoire aſſyrienne de ce temps-là faiſoit mention.

Voyez Diod. de Sicile. 1. p. 14.

(*a*) Suidas, dans l'article de Sardanapale, dit que ce Prince fut tué par *Perſée*, ὑπὸ Περσέος, c'eſt-à-dire par un Cavalier ou Commandant de la cavalerie aſſyrienne.

(*b*) Bion & Alexandre Polyhiſtor, dont je parlerai plus bas.

(*c*) Syncelle, *pag. 62*, *chronogr.* ajoûte que le poëte Dekhainus diſoit dans un de ſes ouvrages, que Bacchus avoit été tué dans un combat par Perſée.

(*d*) Dans ſes notes ſur Héſiode. *Theogon.* V. 280 *pag.* 53.

(*e*) Suivant l'Auteur du grand Etymologique, le nom de Διόνυσος vient de Δόυνον Nυσης, en langue Arabe, *Roi de Nyſa Pocock. not. in ſpecimen hiſt. Arabum pag.* 106, montre que *Dou* ou *Di* ſignifie *Maitre* en Arabe, & qu'un canton de l'Arabie porte encore le nom de *Navvas* ; il parle d'un ancien Roi de l'Yemen nommé *Dynavvas*.

Selon le même Céphalion, le voyage d'Hercule en Cappadoce,& la guerre contre les Amazones, ainsi que l'expédition des Argonautes arriverent pendant le regne de Panyas le dernier de ces Rois obscurs, c'est-à-dire, le vingt-troisiéme ὑςέρη γενεῇ. Dans la suite des Rois d'Assyrie tirée de Jule Africain & d'Eusèbe, il est en effet le vingt-troisiéme. Ce Panyas est postérieur de cent ans à Belochus; & si le premier étoit contemporain de Persée, Panyas a dû regner au temps d'Hercule, qui descendoit de Persée à la troisiéme génération, & qui florissoit 95 ans après lui.

Apollod. chronic. apud Clem. Alex. strom. 1. pag. 382.

Syncell. ibid.

Céphalion parloit encore de deux Rois d'Assyrie, sçavoir de Methræus & de Teuthanes: pendant le regne de ce dernier arriva la guerre de Troye. Céphalion marquoit le rang de ce Teuthanes dans la succession des Rois d'Assyrie; mais le premier des deux caractères qui exprimoient ce nombre est effacé dans le Syncelle, & il ne reste que le second z ou 6 dans la liste des Rois d'Assyrie, il est le vingt-sixiéme en commençant à Ninus. Diodore, tel que nous l'avons aujourd'hui, dit qu'il étoit le vingtiéme après Ninyas, c'est-à-dire, le vingt-troisiéme depuis Ninus. Mais la conformité qui se trouve entre Céphalion & le catalogue, me fait croire que son témoignage doit être préféré, comme plus exact, à celui de (*a*) Diodore. La seule chose que je conclus de ce fragment de Céphalion, c'est que le catalogue des Rois d'Assyrie, qui est venu jusqu'à nous, est en général assez conforme à celui que Ctésias avoit donné: car pour les prétendus synchronismes, on ne peut les regarder que comme des conjectures d'un Ecrivain particulier. L'époque de la prise de Troye n'étoit pas constante parmi les Grecs; du temps d'Hérodote & de Thucydide on (*b*) la mettoit plus de 500 ans avant les Olympiades; & depuis Eratosthénes on la plaçoit 100 ans plus tard; ainsi tous ces synchronismes n'étant

(*a*) Il est clair par-là, qu'il faut lire dans Syncelle KZ. XXVI. au reste Syncelle, qui n'avoit lû le fragment de Céphalion que dans Eusèbe, ne l'a pas entendu, & en tire des conséquences contradictoires aux paroles de Céphalion, telles qu'il les rapporte. Ce n'est pas le seul exemple que Syncelle nous ait donné de son mauvais raisonnement; ainsi l'on ne doit faire aucune attention à ses sentimens particuliers, & l'on doit se contenter de faire usage des citations qu'il nous a conservées.

(*b*) Voyez la dissertation sur la Chronologie des Rois de Lydie.

fondés que sur le calcul, dépendent de la chronologie de chaque Ecrivain, & ne servent point à l'établir. Les Grecs avoient voulu trouver leur *Tithon* mari de l'Aurore, & pere de *Memnon*, dans un des Rois de l'Orient; & ils avoient crû trouver entre le nom de *Tithon* & celui de *Teuthamus*, ou *Teuthanes*, une conformité assez grande pour fonder le synchronisme.

Diodore prétend que, selon Ctésias, les Rois d'Assyrie descendoient tous de Sémiramis depuis Ninyas jusqu'à Sardanapale. Bion & Alexandre Polyhistor assûroient que les Dercétades, c'est-à-dire, les descendans de Sémiramis, avoient été dépossédés par un Officier (*a*) du Palais, nommé *Beletaras*, qui s'étoit emparé de la couronne, & en avoit chassé *Belleus* dernier Roi de la famille de Sémiramis. Les descendans de Beletaras demeurerent sur le thrône d'Assyrie jusqu'au temps de la révolte d'Arbacès; le Sardanapale déthrôné par le général Méde, fut le dernier Roi de la famille de Beletaras.

Diod. lib. 11. p. 77 Πεὼς πα- ρὰ Πα... 5. Agathias lib. 2. pag. 63. Syncel. p. 359.

Dans le catalogue des Rois d'Assyrie, le dix-neuviéme Roi est nommé Beletaras; & le commencement de son regne tombe à l'année 650 après Ninus : son prédécesseur est nommé Belochus, il a regné 25 ans, & avoit associé sa fille Atossa, qui regna avec lui pendant ses douze dernieres années. Eusèbe dit que cette Princesse porta aussi le nom de Sémiramis : (*b*) Photius reproche à Conon d'avoir attribué à Sémiramis femme de Ninus, ce que les Ecrivains racontent de l'Assyrienne Atossa, sçavoir, qu'elle étoit fille & non pas femme de Ninus; qu'elle devint amoureuse de son fils sans le connoître, & qu'elle eut un commerce de galanterie avec lui; mais que l'ayant reconnu elle le prit pour son mari; & que depuis ce temps-là les Médes & les Perses permirent ces mariages, qui leur avoient paru abominables jusqu'alors : les termes de Photius nous montrent que les Ecrivains anciens avoient connu cette Atossa. C'étoit, sans doute, cette révolution arrivée sous le regne de Belleus, qui avoit donné occasion à Céphalion d'y placer la

Chron. num. 583.

(*a*) Surintendant des Jardins.

(*b*) *Phot. cod.* 186, *Cononis narrat.* 9. Cet ouvrage de Conon étoit dédié au Roi Archelaüs Philopator, qui ne peut être que le Roi de Cappadoce nommé *Archelaüs*, qui se trouva à la bataille d'Actium. *Voss. de hist. Græcis, lib.* 1, *cap.* 24, *pag.* 162.

Lib. 2. p. 63. guerre de *Belimus* contre Perſée. Agathias dit que la maniere dont Beletaras s'empara du thrône, ſelon Bion & Alexandre Polyhiſtor, étoit preſqu'incroyable παραλόγως : le détail de cet événement n'eſt pas conſervé, les amours & les nôces inceſtueuſes d'Atoſſa avec ſon fils y avoient apparemment quelque part; mais ce ſeroit faire un roman que de vouloir aller plus loin. Le temps auquel Bion a écrit ne nous eſt pas connu : on conjecture ſur un paſſage (*a*) de Pline, qu'il vivoit ſous le regne des Ptolémées : pour Alexandre (*b*) Polyhiſtor, on ſçait qu'il a vécu du temps de Sylla, & qu'il fut affranchi par Cornelius Lentulus. Ces deux Ecrivains nous doivent ſervir à redreſſer Diodore, & peut-être même Ctéſias; car, comme ils écrivoient après Béroſe, ils avoient pû ſuivre cet Hiſtorien pour la ſuite des Rois de Ninive.

Nous avons dans Joſephe & dans les premiers Apologiſtes du Chriſtianiſme pluſieurs citations de Beroſe; mais il n'y en a aucune qui puiſſe ſervir à déterminer la durée de l'Empire des Aſſyriens de Ninive. Elles nous apprennent ſeulement que cet Hiſtorien donnoit aux Rois de Ninive les mêmes noms ſous leſquels ils ſont déſignés dans l'Ecriture, & que ce qu'il en diſoit étoit très-conforme à l'hiſtoire des livres des Juifs, ce qui prouve que cet Ecrivain avoit travaillé ſur des mémoires aſſûrés, non-ſeulement pour l'hiſtoire de Babylone, mais encore pour celle de Ninive.

Thallus avoit parlé des Aſſyriens dans ſon hiſtoire de Syrie, qui eſt citée avec de grands éloges par tous les (*c*) Anciens : ce Thallus faiſoit mention de Belus Roi d'Aſſyrie; mais comme il confondoit ce Belus avec le Saturne des Grecs, je ne ſçais ſi c'eſt au Belus pere de Ninus qu'il faut rapporter ce que nous *Lib. 3. ad Autolycum.* voyons dans Théophile évêque d'Antioche, que Belus a vécu 322 ans avant la priſe de Troye : il y a beaucoup plus d'ap-

(*a*) *Plin. hiſt. l. 6, pag. 29, adde Plutarch. in Theſeo.*

Voſſius de hiſt. Græc. lib. 3, pag. 336. Il y a eu pluſieurs Hiſtoriens de ce nom, & entr'autres un natif de Proconnéſe contemporain de Phérécyde de Syros. *Voſſ. lib. 4, cap. 1, pag. 432.*

(*b*) *Suidas vide Voſſ. de hiſt. Græc. lib. 1, cap. 22, pag. 144.*

(*c*) Euſèbe citant Jule Africain, *præpar. 10, 3, &c. vide Voſſ. pag. 417, lib. 3,* le temps auquel il a vécu n'eſt pas connu; mais il eſt antérieur aux Empereurs Romains.

parence que cela regardoit le Belus de Phœnicie, duquel descendoient Danaüs, Ægyptus, & Cadmus, selon les Mythologues Grecs; car cet intervalle de 322 ans s'accorde avec la chronologie grecque des temps héroïques. Tout le monde sçait que le nom de *Belus*, *Bel*, *Baal* étoit un titre de dignité, & non pas un nom propre : il signifioit en général *Roi*, *Seigneur*. En tout cas si Thallus ne comptoit que 322 ans depuis Belus jusqu'à la prise de Troye, sa chronologie étoit contraire à celle de tous les autres Ecrivains; & si on la suivoit, elle dérangeroit entiérement l'ancienne histoire.

Castor, qui avoit écrit une histoire de Syrie, de même que Thallus, étoit plus ancien qu'Apollodore qui le cite dans son histoire (*a*) fabuleuse. Eusèbe en rapporte quelques *Euseb. ann.* fragmens à l'occasion des Rois de Sicyone, des Rois d'A- *161.542.989.* thénes & des Rois d'Argos.

Apollodore vivoit sous le regne d'Attale Philadelphe Roi de Pergame mort (*b*) la troisiéme année de la CLX^e^ Olympiade, 138 ans avant l'Ere chrétienne; & lui avoit dédié une chronologie universelle finissant à la quatriéme année de la CLVIII^e^ Olympiade, qui étoit, selon lui, la 1040e depuis le siége de Troye; ce qui tombe à l'an 145 avant l'Ere chrétienne. Castor avoit donc écrit avant Apollodore, puisque ce dernier le cite; cependant il vivoit en même temps que lui, puisqu'il n'avoit écrit son histoire de Syrie que depuis la prise de Jérusalem, & la profanation du Temple des Juifs par Antiochus; événement arrivé l'an 166 avant l'Ere chrétienne. Joseph joint Castor aux Historiens, qui, en parlant de ce *Joseph. lib. 2.* que l'on trouva dans ce Temple, assûrent que l'on ne vit rien *adv. Appion.* dans le sanctuaire des Juifs qui fut indigne de la majesté d'un lieu consacré au culte du souverain Etre.

Castor avoit apparemment joint à son histoire de Syrie un Canon chronologique, ou suite des anciens Rois Assyriens :

(*a*) *Lib.* 2, *cap.* 1, § 3. Apollodore cite l'ouvrage de Castor, intitulé Χρονικὰ ἀγνοήματα.

(*b*) Voyez pour les preuves de ceci, Fabricius, *bibl. Græc. lib.* 3, *c.* 26, *pag.* 661 : au reste ces dates sont constantes & reconnues de tout le monde.

Eusèbe l'avoit ſuivi dans ſa chronique, & en rapportoit un paſſage que Syncelle nous a conſervé. Dans ce paſſage Caſtor dit qu'il a placé Belus à la tête des Rois d'Aſſyrie; mais qu'il n'a pas marqué la durée de ſon regne, parce qu'il n'a pas trouvé les Ecrivains d'accord ſur cet article; ce qui ſuppoſe qu'ils l'étoient ſur le reſte. Caſtor ajoûtoit qu'il avoit commencé à compter du regne de Ninus, & qu'il avoit donné la ſuite de ſes ſucceſſeurs juſqu'à un autre Ninus qui avoit regné après Sardanapale : il faut conclure de-là, que l'on donnoit le nom de Sardanapale à pluſieurs Rois d'Aſſyrie; puiſque celui de Caſtor étoit différent de celui dont parle Diodore après Ctéſias. La mort du Sardanapale de ces deux Hiſtoriens fut ſuivie de la deſtruction entiere de l'Empire, & de la ruine de Ninive; en ſorte que, loin qu'il pût y avoir d'autres Rois à Ninive après lui, il n'y reſta pas même de ville, & les habitans en furent diſperſés.

P. 205. Καστορ ἐν τῷ κανόνι.

Caſtor ne donnoit que 1280 ans de durée à l'Empire des Aſſyriens, en quoi il avoit été ſuivi par Eusèbe : mais il eſt clair qu'il n'alloit pas juſqu'au Sardanapale ſous lequel Ninive fut détruite : il s'arrêtoit au Ninus II, ſucceſſeur d'un Sardanapale plus ancien que le dernier Roi de Ninive : apparemment parce qu'il étoit arrivé alors quelque révolution, qui avoit tellement affoibli les Aſſyriens, que leur Monarchie ne tenant plus le premier rang dans l'Orient, Caſtor n'avoit pas crû devoir continuer de marquer la durée du temps par le regne de leurs Rois : il avoit apparemment continué la ſucceſſion par le regne des Médes, auſquels les Perſans avoient ſuccédé.

Syncell. 169.

Voilà tout ce que nous trouvons d'exact & de détaillé dans les Ecrivains Grecs au ſujet des Aſſyriens & de leur durée; car ce qu'en ont dit Denys d'Halicarnaſſe & Appien eſt ſi général & ſi peu exact, que l'on n'en peut rien conclure. La chronologie ne s'établit pas ſur des paſſages vagues, où l'on ne parle des choſes qu'en paſſant, & ſans entrer dans aucun détail.

Denys d'Halicarnaſſe dit que le commencement des Aſſyriens remonte au temps fabuleux de la Gréce :* Appien dit que la durée des trois Empires des Aſſyriens, des Médes & des

Lib. 1. antiq. Rom. pag. 2.

**Præfat. p. 5.*

Perſes ne va pas à 900 ans : la durée de l'Empire des Perſes eſt de 230 ans, celle du Royaume des Médes de 150 : ces deux ſommes font 380, leſquelles étant ôtées de 900, reſte 520 pour la durée de l'Empire Aſſyrien; par où il paroît qu'Appien a eu en vûe le paſſage d'Hérodote que j'ai rapporté plus haut : mais il n'a pas entendu cet Auteur, comme on le voit par ce que j'ai remarqué ſur cet endroit. Hérodote ſuppoſe un intervalle entre la fin de l'Empire des Aſſyriens ſur toute la haute Aſie, & le commencement du Royaume des Médes. D'ailleurs Appien ne parle de ces choſes qu'en paſſant, & n'avoit pas étudié ces matieres ; ainſi ſon autorité n'eſt pas ſuffiſante pour rien décider : je ne parle point ici du Saocchoras & du Tilgamus d'Ælien; car cet Ecrivain dit que c'étoient des Rois de Babylone; & le rapport du nom de Tilgamus avec celui de Teglatphalaſſar n'eſt pas ſuffiſant pour en conclure, comme ont fait pluſieurs Critiques, que ce Tilgamus étoit le Roi de Ninive, que l'Ecriture appelle Teglatphalaſſar : d'ailleurs ce que raconte Ælien ne ſerviroit de rien pour l'hiſtoire d'Aſſyrie.

De animal. 12, 21.

Parmi les Ecrivains Latins je n'en trouve que deux qui ayent parlé des Aſſyriens d'une maniere exacte, & de laquelle on puiſſe conclure quelque choſe de précis; ſçavoir, Velleius-Paterculus dans la chronique qu'il a miſe à la tête de ſon hiſtoire romaine, & un Ecrivain que ce même Velleius cite ſous le nom d'Æmilius-Sura, comme Auteur d'une chronologie de l'hiſtoire romaine, intitulée *De annis populi Romani.* Juſtin, abbréviateur de Trogue-Pompée, n'a pas entendu Ctéſias autrement que Diodore, & s'eſt même expliqué moins nettement que lui. S. Auguſtin & Paul Oroſe qui parlent des Aſſyriens, ne pourroient avoir d'autorité qu'en citant les Auteurs dont ils ſe ſont ſervis; & ils ne nous en nomment aucun.

Velleius-Paterculus vivoit ſous l'empire de Tibére : ſon hiſtoire romaine dont nous avons la plus grande partie, eſt écrite avec ſoin; & l'on n'y déſire rien autre choſe, ſi ce n'eſt qu'il y eût montré autant de courage & de ſincérité que de génie, & que reſpectant les jugemens de la poſtérité, il n'eût pas

Tibére & Séjan.

accablé d'éloges un Prince & un Miniſtre déteſtés de tous les gens de bien. Velleius-Paterculus commençoit ſon hiſtoire abbrégée par une chronique des événemens généraux de l'hiſtoire univerſelle, qui avoient précédé l'établiſſement de Rome. Dans cette chronique, dont nous n'avons qu'une partie, il marque non-ſeulement la diſtance d'un événement à l'autre, mais le plus ſouvent il donne la date de ces événemens par rapport à l'époque du conſulat de Vinicius, qui avoit épouſé une petite-fille de Tibére, & auquel il adreſſe ſon ouvrage.

Chronolog. reform.

Ce conſulat de Vinicius tombe, ſelon Riccioli, à la trentiéme année de l'Ere chrétienne, & c'eſt ſur ce pied-là que l'on doit déterminer la chronologie de Velleius : voici de quelle maniere il parle des Aſſyriens dans cette chronique :

Velleius-Paterc. lib. 1.

Clariſſimum deinde Homeri illuxit ingenium...Hic longius à temporibus belli quod compoſuit Troïci abfuit ; nam fermè ante annos IϽCCCCL.. floruit, intra mille natus eſt... Inſequenti tempore Imperium Aſiaticum ab Aſſyriis qui id obtinuerant, annis CIϽLXX. (a) *tranſlatum eſt ad Medos abhinc annos IϽCCLXX. quippe Sardanapalum .... tertio & triceſimo loco ab Nino & Semiramide qui Babylona condiderat natum ita ut ſemper ſucceſſor regni paterni foret filius, Pharnaces Medus imperio vitâque privavit... Eâ ætate clariſſimus Græci nominis Lycurgus Lacedemonius... hoc tractu temporum ante annos quinque ſexaginta quàm urbs Romana conderetur ab Eliſſa Tyria (quam quidam Dido autumant) Carthago conditur, circa quod tempus Caranus ... hujus temporis æqualis fuit Heſiodus circa CXX. annos diſtinctus ab Homeri ætate .... quidam hujus temporis tractu aiunt, à Tuſcis Capuam Nolamque conditam ante annos ferè IϽCCCXXX...... Cariſſimum deinde certamen Olympiorum initium habuit auctore Iphito Eleo ...... ante annos quàm tu M. Vinici conſulatum inires IϽCCCXXIII..... ſexta Olympiade poſt duo & viginti annos quam prima conſtituta fuerat, Romulus....... Romam urbem condidit, à quo tempore ad vos Conſules anni*

(*a*) Je ſuis l'édition de Henry Etienne de l'an 1568, *corpus Scriptorum hiſtoriæ Romanæ, volum.* 1, *pag.* 731. L'édition de Gerard Voſſius porte 1700 ans ; mais c'eſt une faute, toutes les autres éditions ont 1070.

ſunt

ſunt (*a*) *IↃCCLXXXV. Id actum poſt Trojam captam annis CCCCXXXVII.*

La date qui eſt marquée par Velleius pour la fin des 1070
ans de l'Empire des Aſſyriens ſur la haute Aſie, & pour le
temps de la révolte des Médes ſous Pharnaces, me paroît
fautive ; car elle eſt poſtérieure aux ſept dates qui ſont données
enſuite. Il n'eſt pas vrai-ſemblable que Velleius, dans un canon
chronologique, eût rapporté un évenement de l'année 770
avant d'autres évenemens qui étoient antérieurs à cette même
année, ſçavoir la fondation de Carthage par Didon l'an 867; 837 avant l'Ere chrétienne.
l'établiſſement des jeux Olympiques par Iphitus l'an **833; la
légiſlature de Licurgue ; l'établiſſement de Caranus en Macé- ** 803.
doine ; la fondation de Capoue, & les Poëſies d'Héſiode vers
l'an * 830 ; la premiere Olympiade de Corœbus l'an † 803 ; la * 800.
fondation de Rome l'an ¶ 782 : ainſi Velleius avoit marqué † 774.
pour cette époque de la révolte des Médes, une des années ¶ 752.
entre 950 & 867. Le Prince qu'il nomme Pharnaces eſt le
même que l'Arbaces de Ctéſias, & s'il avoit ſuivi la chronologie de cet Auteur, ou celle de Diodore, comme la révolte des Médes eſt arrivée 357 ans avant le commencement de Cyrus, c'eſt-à-dire, l'an 917 avant l'Ere chrétienne, il a dû marquer l'an IↃCCCCXLVII avant le conſulat de Vinicius; ce qui eſt poſtérieur à l'époque d'Homére de l'an IↃCCCCL, & quadre avec les dates des évenemens qu'il rapporte comme poſtérieurs. Quoi qu'il en ſoit de cette correction, il eſt du moins aſſûré que, ſelon Velleius, l'Empire des Aſſyriens avoit duré 1070 ans ſous trente Rois, depuis Ninus juſqu'à un Sardanapale déthrôné par Pharnaces ſatrape ou gouverneur des Médes : & c'eſt à ce ſeul point que je m'arrête, parce qu'il nous fait voir un troiſiéme Sardanapale différent de celui de Caſtor, qui regnoit 1280 ans après Ninus, & différent de celui de Ctéſias, qui périt avec la ville de Ninive, plus de 1360 ans après le commencement de Ninus.

(*a*) Liſez *IↃCCLXXXII*, comme il y a dans d'autres éditions, la trentiéme année de l'Ere chrétienne étant la 783 de Rome ſelon Velleius lui-même en cet endroit-ci, puiſque la fondation de Rome tombe à l'an 23 des Olympiades.

Le fragment d'Æmilius-Sura rapporté dans Velleius, eſt d'une très-grande importance, parce qu'il donne la date préciſe du commencement de Ninus, & que par-là il fixe toute la chronologie Aſſyrienne. Au reſte cet Ecrivain ne nous eſt connu que par Velleius, & nous ne pouvons déterminer le temps auquel il a vécu; voici les termes de ce fragment: *Aſſyrii Principes omnium gentium rerum potiti ſunt, deinde Medi, poſteà Perſæ, deinde Macedones, exinde duobus Regibus Philippo & Antiocho, qui à Macedonibus oriundi erant, haud multo poſt Carthaginem ſubactam devictis ſumma Imperii ad populum Romanum pervenit: inter hoc tempus & initium Nini Regis Aſſyriorum, qui Princeps rerum potitus, interſunt anni* (a) *CIↃ IↃ CCCCV.*

Æmilius-Sura nous apprend dans ce paſſage, que les Aſſyriens, les Médes, les Perſes & les Macédoniens, ſucceſſeurs d'Alexandre, avoient été les maîtres de l'Orient pendant 1905 ans; après quoi la plus grande partie de ces provinces étoit tombée ſous la domination romaine: *Summa Imp. ad P.R. pervenit.*

Avant les guerres de Lucullus & de Pompée contre Mithridate & contre Tigrane, les Romains n'avoient poſſédé dans l'Aſie que cette partie occidentale de l'Aſie mineure, où étoient les villes de Smyrne, d'Ephéſe, &c. car c'étoit ce qu'ils appelloient *Aſia.* Les termes dont ſe ſervit Pompée en rendant compte de ſon expédition contre Mithridate, ne permettent pas d'en douter; les voici comme Pline nous les a conſervés: *ſumma ſummarum gloria fuit Aſiam ultimam provinciarum accepiſſe, mediam Patriæ reddidiſſe.* Par ſes conquêtes l'Aſie, qui étoit auparavant frontiere, ſe trouva au milieu des Etats de la République.

Hiſt. Natural. lib. 7. 26.

(*b*) Velleius-Paterculus dit dans ſon hiſtoire, que ce fut après

(*a*) Je lis 1905 au lieu de 1995, cette premiere leçon eſt celle des Manuſcrits de Velleius, *juxta quam habent codices Velleiani*, Conringius *adverſaria chronologica, cap.* 7. La leçon de 1995 eſt celle de l'édit. de *Beatus Rhenanus*, faite ſur un Manuſcrit de Velleius trouvé à Murbach en 1505, ou plutôt ſur la copie faite a la hâte *properanter & infeliciter*, d'un Manuſcrit très-corrompu, *tam prodigioſe corruptum, ut omnia reſtituere non foret humani ingenii. Epiſt. Beat. Rhenani Friderico Elect. Saxoniæ duci, anni* 1520 *primæ editioni præfixa.*

(b) Florus 3, 5. *Sic Pompeio duce, populus Rom. totam quâ latiſſima eſt Aſiam pervagatus quam extremam habebat mediam fecit exceptis quippe Parthis & Indis, omnis Aſia inter Rubrum Mare & Caſpium, & Oceanum tenebatur.*

cette guerre, que la Syrie fut assujettie aux Romains : *Syria tum primùm stipendiaria facta est.* Il appelle Mithridate, sur qui Pompée conquit l'Asie mineure, *ultimus omnium juris sui Regum præter Parthos* : car Tigrane roi d'Armenie avoit été soumis aux Parthes, & Pompée l'obligea de reconnoître la république romaine. Velleius regardoit tellement cette année, qui est celle du second consulat de Ciceron, & de la naissance d'Auguste, comme l'époque de la grandeur romaine, qu'il la choisit pour y placer une digression sur le temps auquel les Romains avoient fait la conquête des diverses provinces qui composoient leur empire. L'année de la défaite de Mithridate & de Tigrane, ou celle du second consulat de Ciceron & de la naissance d'Auguste, est indubitablement la 63 avant l'Ere vulgaire ; & si l'Empire de Ninus avoit commencé 1905 ans avant le consulat, l'établissement de l'Empire Assyrien s'étoit fait l'an 1968 avant l'Ere chrétienne.

Velleius lib. II. cap. 38.

Vide Riccioli Chronol. reform.

TROISIE'ME PARTIE.

Examen & solution des difficultés de la Chronologie Assyrienne.

LA découverte de cette année du commencement de Ninus, selon la Chronologie d'Æmilius-Sura, m'a paru d'autant plus importante, que l'on n'y avoit pas fait assez d'attention jusqu'à présent. Cette date suffit cependant pour lever toutes les difficultés de l'histoire Assyrienne, & pour concilier les calculs qui avoient paru les plus opposés. La preuve en sera facile, pourvû que l'on me passe la supposition qu'il y a eu trois Rois d'Assyrie, ausquels les Grecs ont donné le nom de Sardanapale : je ne le propose ici que comme une supposition; mais j'ose dire que je le démontrerai dans la suite de cette même Dissertation.

L'Empire des Assyriens, ou les conquêtes de Ninus dans la haute Asie ayant commencé l'an 1968 avant l'Ere chrétienne, cet Empire est postérieur de 157 ans à la vocation d'Abraham, & à son passage dans le pays de Chanaan. Suivant

la chronologie de l'Ecriture, la vocation d'Abraham eſt de l'an 2130 avant Jeſus-Chriſt, & antérieur de 1125 ans à la (*a*) dédicace du Temple de Salomon. Il n'y a aucun Chronologiſte qui mette cette dédicace plus bas que l'an 1000.

Le paſſage de Jacob en Egypte poſtérieur de 215 ans à la vocation d'Abraham, tombe au commencement du regne de Sémiramis, avant que les Aſſyriens euſſent attaqué la Paleſtine, & dans le temps qu'ils ſe préparoient à y porter leurs armes; ce qui eſt conforme au diſcours que Joſeph tient à ſes freres dans la Généſe. Il feint de les prendre pour des eſpions envoyés par les ennemis des Egyptiens pour reconnoître le pays; c'eſt une preuve que les Egyptiens craignoient quelqu'invaſion du côté de la Syrie; & cette crainte ne pouvoit avoir pour objet les entrepriſes d'aucun des petits Princes du pays de Chanaan, elle ſuppoſe qu'il y avoit alors dans l'Orient une puiſſance qui pouvoit être formidable aux Egyptiens.

Si l'Empire des Aſſyriens a été détruit entierement avec la ville de Ninive, l'an 608 avant l'Ere chrétienne, ou l'année qui précéda le commencement de la captivité des Juifs & la conquête de la Judée par Nabuchodonoſor, comme on l'a prouvé dans la premiere partie; cet Empire ayant commencé l'an 1968, a duré préciſément 1360 ans, comme le dit Diodore après Ctéſias. Diodore marque à la vérité, que cette durée étoit de plus de 1360 ans, & dans un autre endroit il dit plus de 1400 ans: mais c'étoit, ſans doute, en y comprenant le regne de Belus, ou en tout ou en partie, que Jule Africain cité par le Syncelle, fait de 55 ans.

Diod. lib. 2.

Si l'on compte les 1280 ans de durée, que Caſtor donne aux Aſſyriens de l'année 1968, le regne de ce Ninus poſtérieur à Sardanapale, par où il terminoit le canon des Rois d'Aſſyrie, tombera à l'année 688 avant l'Ere chrétienne.

(*a*) La dédicace eſt de l'an 480 après l'exode; l'exode eſt arrivé 430 ans après l'entrée de Jacob en Egypte. L'Ecriture y eſt formelle; & cela arriva 215 ans après la vocation d'Abraham: donc il y a 1125 ans, ſi l'on met la dédicace en 1015 avec le pere de Tournemine, ou en 1057 avec le pere Pezron, on aura les années 2140 ou 2182 pour la vocation d'Abraham. Il me ſuffit d'avoir ici une date qui quadre à peu près, parce que je n'ai beſoin de fixer aucune époque préciſe de cette ancienne Chronologie de l'Ecriture.

Or cette même année 688 est celle où commence l'Empire des Médes sur la haute Asie selon Hérodote. Cet Empire ayant duré 128 ans jusqu'au commencement du regne de Cyrus, comme on l'a vû plus haut, ou jusqu'à l'année 560, les premieres conquêtes de Déjoces sur les Assyriens, c'est-à-dire celles de l'Arménie & de la Cappadoce ou Syrie (a) blanche, sont de l'an 688. Cette conformité entre le calcul de Castor & celui d'Hérodote, est trop parfaite pour être attribuée au hazard seul: elle doit être regardée comme une preuve de la vérité de l'époque du commencement de Ninus, donnée par Sura; & elle nous montre en même temps, que Castor, qui avoit consulté Hérodote, ne regardoit pas les 520 ans de l'Empire des Assyriens sur la haute Asie, marqués dans cet Historien, comme la durée totale de leur Monarchie. Nous avons observé que la fin de ces 520 ans n'étant marquée dans Hérodote, que par la révolte des pays tributaires, révolte dont il ne donne aucune date, le commencement de ces 520 ans est incertain; ainsi je ne m'arrêterai point à chercher les moyens de le déterminer: Hérodote nous fournit si peu de choses là-dessus, que nous ne pouvons nous former une idée juste de son systême.

Si les 1070 ans de Velleius ont commencé l'an 1968, ils ont fini l'an 898, & c'est à cette année qu'il faut placer la révolte des pays tributaires de l'Empire d'Assyrie, la prise de Ninive par Arbaces ou Pharnaces, & la mort de Sardanapale trente-troisiéme Roi depuis Ninus. J'ai supposé plus haut, que la durée du royaume des Médes depuis la révolte d'Arbaces jusqu'au commencement de Cyrus, étoit de 357 ans, & que la révolte tomboit à l'an 917 avant l'Ère chrétienne: mais c'étoit dans la supposition que Ctésias donnoit 65 ans aux regnes des deux derniers rois des Médes de même qu'Hérodote; car Diodore ne nous apprend point combien Ctésias les faisoit regner.

Justin assigne 350 ans à la durée des Médes depuis Arbaces

(a) Les Anciens donnoient ce nom à la Cappadoce, *Strab.* 12, *p.* 373, *Pline* 6, 3. Hérodote 1, 6, *au chap.* 72, dit que les Grecs nommoient les peuples de Cappadoce, Syriens.

jusqu'à Cyrus : Jule Africain 283, Eusèbe 261. Le calcul de Velleius donneroit 338, c'est-à-dire, 12 ans moins que Justin, & 19 moins que je n'en avois trouvé par l'hypothése des 357 ans de durée : mais au fond cette différence est peu importante, parce que l'on n'a aucun évenement connu à déterminer dans cette partie de la chronologie Assyrienne ; elle vient, sans doute, de ce que les uns ont compté du commencement de la guerre, & les autres de la fin. Une révolution comme celle qui arriva à Ninive au temps d'Arbaces, est un évenement qui demande un certain espace de temps, & qui occupe souvent un assez grand nombre d'années. Nous lisons dans Eusèbe *ann.* 1172, & dans la chronologie de Syncelle *pag.* 185, que tous les Chronologistes s'accordoient à placer la révolte d'Arbaces & la mort de Sardanapale, sous l'archontat d'Ariphron, neuviéme Archonte perpetuel à Athénes. Eusèbe place le commencement d'Ariphron 68 ans avant l'Olympiade de Corœbus, c'est-à-dire l'an 845 avant l'Ere vulgaire : Syncelle 75 ans avant la même Olympiade, ou l'an 852. Jule Africain dans le Syncelle, 122 ans avant Corœbus, ou l'an 899.

Selon la chronique de Paros, dans les Marbres d'Arundel *époque* 31, Phéréclès, prédécesseur d'Ariphron, gouvernoit à Athénes l'an 414 avant le passage de Xerxès, ou l'an 894 avant l'Ere chrétienne. Phéréclès, Ariphron, Théispeus & Agamestor ont été Archontes depuis cette année jusqu'à l'Olympiade de Corœbus, qui, selon Eusèbe, & selon le calcul précis de la chronique de Paros, est arrivée la premiere année de l'archontat d'Æschyle ; ce n'est que 117 ans pour la durée de ces quatre Archontes. Eusèbe ne leur donne que 87 ans, Syncelle 94 ; l'Auteur de la chronique donnoit plus de durée au regne de ces Archontes ; & le temps d'Ariphron, ou l'époque de la révolte d'Arbaces, n'étoit pas éloigné de l'an 898, auquel il tombe par le calcul de Velleius.

Ctésias, Castor & Velleius s'accordent tous trois à commencer l'Empire d'Assyrie au regne de Ninus : s'ils sont si différens entr'eux dans la durée qu'ils assignent à la Monarchie

Aſſyrienne; ſi Ctéſias lui donne 1360 ans, Caſtor 1280, & Velleius-Paterculus ſeulement 1070, c'eſt qu'ils ne finiſſent pas au même Prince. Ctéſias comptoit 40 Rois, comme il paroît par le canon de Jule Africain : Caſtor en comptoit 36. Euſèbe qui en met autant, fait profeſſion de ſuivre Caſtor : Velleius ne compte que 33 Rois d'Aſſyrie ; ainſi, quoique tous trois finiſſent la liſte des Rois d'Aſſyrie par un Prince nommé Sardanapale, il eſt viſible qu'ils donnent ce nom à trois Princes différens. J'ai obſervé plus haut, que le Sardanapale de Caſtor ne pouvoit être celui de Ctéſias, puiſqu'après lui il y avoit encore eu des Rois à Ninive, au lieu que la mort du Sardanapale de Ctéſias avoit été ſuivie de la ſubverſion de Ninive, la ville ayant été détruite, & les habitans diſperſés dans la Méſopotamie & dans la Médie.

Diod. lib. 2. pag. 81.

Quand même l'exiſtence de ces trois Sardanapales ne feroit pas établie ſur les preuves que je vais rapporter, c'eſt un moyen ſi aiſé de concilier des anciens Chronologiſtes, & ces trois Princes de même nom ſont une conſéquence ſi naturelle des trois différens calculs, que je ne puis concevoir comment les Critiques qui ont entrepris d'éclaircir l'hiſtoire d'Aſſyrie, n'ont pas eu recours à cette hypothéſe qui accorde tout. Elle eſt infiniment plus ſimple que celle qu'ils ont faite des deux Empires Aſſyriens conſécutifs, le premier ayant duré pendant un temps conſidérable; mais qu'ils allongent ou qu'ils accourciſſent ſelon que leur ſyſtéme le demande. Ils n'ont en cette occaſion aucun égard pour les témoignages des Anciens, dont, ſuivant leur méthode ordinaire, ils reçoivent une partie, tandis qu'ils rejettent l'autre, ſans penſer que ces témoignages ne peuvent être diviſés ſans être détruits. Ils font commencer le ſecond Empire par un Nnius de même que le premier, & font auſſi finir l'un & l'autre par un Sardanapale, mais ſans rapporter aucunes des preuves que nous fournit l'antiquité, qu'il y a eu pluſieurs des Rois d'Aſſyrie auſquels on a donné ce nom.

Je me ſuis engagé à donner ces preuves; & je vais le faire. * Caliſthénes, dans ſon hiſtoire de Perſe, reconnoiſſoit qu'il y

** Lib. 2. Perſicorum apud Suid. Σαρδαναπαλ.*

avoit eu deux Rois de ce nom, l'un courageux & actif, l'autre mou & efféminé ; & c'étoit pour ce dernier qu'avoit été faite l'épitaphe que tout le monde connoît.

L. 4. apud Athen. 12. c. 7. p. 530.

Clitarque dans son histoire d'Alexandre, disoit que Sardanapale, après avoir été chassé du thrône, étoit mort de vieillesse ; ce qui ne convient guères au Sardanapale dont parle Diodore après Ctésias, puisque celui-ci périt dans l'embrasement de son palais.

Deipnosoph. lib. 12. c. 7. p. 529.

Il y a même tout lieu de présumer que Ctésias parloit de plusieurs Sardanapales différens ; car Athénée rapporte un détail touchant celui qui fut déthrôné par Arbaces, différent de ce que nous lisons dans Diodore. Selon Athénée, Sardanapale ayant été vaincu par Arbaces, envoya ses trois fils & ses trois filles à Ninive, auprès de celui qui y regnoit, εἰς Νῖνον πρὸς τὸν ἐκεῖ βασιλέα, avec trois mille talens d'or. Dalechamp traduit ainsi ces paroles, *ad Ninum Nini Regem ;* ce qui supposeroit qu'après la défaite de Sardanapale, un Prince du nom de Ninus étoit monté sur le thrône ; mais le Grec ne dit rien de semblable.

Diod. lib. 2. pag. 80.

Diod. p. 81. τὴν δὲ πόλιν εἰς ἔδαφος κατέσκαψεν.

Selon Diodore, ce fut vers *Cotta* Satrape de Paphlagonie, que Sardanapale envoya ses enfans : mais, comme il suppose que la ville de Ninive fut rasée après la mort de Sardanapale, il paroît que ce n'est pas celui dont parloit Ctésias dans Athénée, & qui avoit recommandé ses enfans à son successeur au Royaume de Ninive, avant de se donner la mort. Mais ce qui prouve démonstrativement les trois différens Sardanapales, ce sont les tombeaux qui leur furent élevés après leur mort. Diodore se trompe dans le temps où il place la destruction de Ninive ; car elle a subsisté encore long temps après Arbaces : mais elle fut entierement ruinée lorsqu'elle fut prise par les Médes & par les Babyloniens sur le dernier Sardanapale. La ville fut rasée, & les habitans dispersés dans la Mésopotamie & dans les autres provinces de l'Empire d'Assyrie ; le fait est si constant, qu'il est inutile d'en rapporter les preuves.

Diod. pag. 81.

Athenée 12. c. 7. pag. 529. adde Ælian. de animal. 17. cap. 17.

Amynthas, auteur d'une description géographique de l'Asie, sous le titre Σταθμοὶ, rapportoit dans son troisiéme livre, qu'auprès

qu'auprès d'une des portes de Ninive on voyoit le reste d'une terrasse, ou d'une bute de terre faite de main d'homme, pour servir de tombeau à un Prince nommé Sardanapale, selon la tradition du pays. Cette terrasse avoit été ruinée en partie lors du siége de Ninive, les matériaux ayant servi à construire des cavaliers pour placer les machines avec lesquelles on battoit la ville. Il restoit encore cependant une partie de ce tombeau, & entr'autres des colomnes de pierre, sur lesquelles étoit gravée l'épitaphe de Sardanapale roi de Ninive, en lettres & en langue Chaldéennes. Athénée nous a conservé trois traductions différentes de cette épitaphe, l'une en sept vers hexamétres par le poëte (*a*) Chérille : Athénée l'avoit tirée des ouvrages de Chrysippe; l'autre aussi en vers par le poëte Phœnix de Colophone : c'est une imitation plutôt qu'une traduction; elle contient quatorze vers, sans compter un préambule de onze, dans lequel le Poëte parle du Prince qui avoit ordonné que l'on mît cette épitaphe sur son tombeau; dans l'épitaphe ce Prince se nomme lui-même *Ninus* : la troisiéme traduction est en prose, & tirée de l'ouvrage même d'Amynthas. Ces trois versions s'accordent à mettre dans la bouche du Prince, que l'épitaphe fait parler, des discours insensés que l'on supporteroit à peine à la fin d'une débauche de table, & lorsque le vin a fait entierement perdre l'usage de la raison. (*b*) *J'ai régné*, dit ce Prince, *& tant que j'ai vécu, j'ai bû, j'ai mangé, j'ai fait l'amour*, (*c*) Ηφροδισίασα. *Car je sçavois que le temps accordé aux hommes est court, & troublé par les maux & les accidens : je voyois que l'usage des biens que je laisserois après moi, passeroit à d'autres; c'est pourquoi l'unique objet que je me suis proposé pendant tous les jours de ma vie, a été celui de mettre à profit cette jouissance.* *Athen. 8. pag. 336.*

La traduction de Chérille appelle ce Prince roi de Ninive la grande : εἰμὶ Νίνου μεγάλης βασιλεύσας, & contient deux

(*a*) Ce Poëte étoit de Samos, & avoit écrit un Poëme sur l'expédition de Xerxès, dont Josephe rapporte quelques fragmens, *lib.* 1, *contra Appien.* Il avoit vû Hérodote dans sa jeunesse, selon Suidas, & avoit été extrêmement lié avec lui; ainsi ce Poëte étoit ancien.

(*b*) Je suis la traduction en prose, comme plus simple & plus fidéle.

(*c*) Le terme Chaldéen qui répondoit à ce mot, étoit un terme obscéne, comme le remarque Arrien, *de expedit. Alexand.* 11, *pag.* 32.

Tusculan. quæst. lib. 5. vers que Diodore rapporte, & que Cicéron a traduit de cette forte :

Hæc habeo quæ edi, quæque exsaturata libido
Hausit : at illa jacent multa ac præclara relicta.

L'imitation du poëte Phœnix qui nomme ce Prince Ninus roi d'Assyrie, ajoûte à ce que les autres lui font dire, que ses ennemis s'étant ligués contre lui, enleveront ses trésors.

Cette épitaphe antérieure à la destruction de Ninive, avoit été faite par un Sardanapale plus ancien que celui sur qui la ville fut prise; la chose n'a pas besoin de preuve : à quel autre Prince peut-elle convenir, qu'à celui qui fut déthrôné par Arbaces, & par Belesis (*a*) selon Diodore ? Ctésias décrivoit fort au long la mollesse de ce Prince, sa vie efféminée, ses débauches ; & prétendoit que ç'avoit été la seule cause de la révolte d'Arbaces. Cette épitaphe que son successeur fit graver sur son tombeau, étoit un manifeste contre sa mémoire, très-propre à justifier la violence de l'usurpateur, en rendant odieux le Prince auquel il avoit enlevé la couronne. (*b*) Le succès a répondu aux vûes des Auteurs de cette épitaphe; & le nom de Sardanapale est devenu une de ces épithetes injurieuses qui mettent le comble à l'infamie des Princes, ausquels la postérité les donne.

Le texte d'Athénée est manifestement corrompu dans l'endroit où il parle du siége de Ninive : il fait dire à Amynthas, que cette ville fut prise par Cyrus; mais comme cette ville étoit ruinée au temps de ce prince, & que selon Hérodote elle fut prise par Cyaxare, il est clair que c'est une faute de copiste, & qu'il faut lire **Κυάξαρον** au lieu de **Κῦρον**. Le texte d'Athénée est si corrompu qu'il y faut faire bien d'autres corrections.

Chronogr. p. 120. Le Syncelle nous a conservé quelque détail de cette prise de Ninive par les Médes & les Babyloniens; il cite un passage d'Alexandre Polyhistor ; mais il paroît avoir mal pris le sens de

(*a*) Voyez Diodore 2, pag. 80, & Nicolas de Damas, *excerpt. Vales. pag.* 424. Athénée 12, *pag.* 528, *&c.*

(*b*) *Quid aliud, inquit Aristoteles, in bovis non in Regis sepulcro inscriberes ? hæc habere se mortuum dicit quæ ne vivus quidem diutius habebat quam fruebatur.* Cicero Tusculan. lib. 5.

cet (*a*) Auteur, qui étoit très-bien instruit de l'histoire des peuples de l'Orient. Ce passage de Polyhistor nous apprend que le dernier roi de Ninive se nommoit *Sarac*, que Nabopolassar roi de Babylone ayant fait alliance avec Astyage roi des Médes, fit épouser Aroitis fille d'Astyage à son fils Nabuchodonosor: Sarac étant assiégé dans Ninive par ces deux Princes, & craignant de tomber vivant entre leurs mains, mit le feu à son palais, & se brûla tout vivant. Le récit de Polyhistor n'est pas absolument exact; car il parle d'Astyage comme ayant régné sur les Médes du vivant de Nabopolassar, & ce Prince est mort neuf ans entiers avant le commencement du regne d'Astyage. Nabopolassar est mort l'an 605 avant l'Ere chrétienne, & Astyage n'est monté sur le thrône des Médes qu'en l'année 595 avant la même Ere. Peut-être faut-il mettre encore cette faute sur le compte de Syncelle; car il est sûr par le témoignage d'Hérodote, que ce fut Cyaxare qui prit Ninive. Au reste cette Aroitis Princesse de Médie pouvoit être fille d'Astyage; car la naissance de Cyrus fils de Cambyse prince de Perse, & de Mandane fille d'Astyage, étant de l'an (*b*) 599, ce même Astyage en 608 pouvoit avoir déja une fille en âge d'être mariée.

L'épitaphe dont nous avons parlé, ne portoit pas le nom de Sardanapale, & ce n'étoit que la tradition qui donnoit ce nom au Roi pour qui elle avoit été faite : mais il paroît que l'on appelloit ainsi les rois d'Assyrie, sous lesquels il étoit arrivé des révolutions à Ninive. Alexandre Polyhistor donnoit par cette raison le nom de Sardanapale à Sarac dernier Roi de Ninive; & je ne doute pas que ce Prince ne soit le Sardanapale, à la bravoure & au courage duquel Callisthénes rendoit témoignage ; & que de même le Sardanapale efféminé ne fût le Roi dont le tombeau avoit été ruiné à la prise de Ninive.

(*a*) Eusébe le cite souvent avec éloge, & copie presque tout ce qu'il avoit écrit de l'histoire des Juifs, *præp.* 9. 17. *Clem. Alex. stromat.* 1.

(*b*) Cyrus est mort l'an 530 avant Jesus-Christ, 218. de Nabonassar. *can. Ptolem.* Il étoit âgé de 70 ans, & en avoit régné 30 sur les Médes. *Cicero de Divinatione lib.* 1, citant Dinon auteur d'une histoire de Perse, & antérieur à Alexandre. *Vid. Voss. de histor. lib.* 4. *cap.* 38.

Arrian. exped. Alex. lib. 2 pag. 23. edit. Steph. Athenée 12. pag. 530. ex Aristob. & Clitarc. Strab. 14. pag. 672.

Le tombeau du véritable Sardanapale étoit en Cilicie auprès d'Anchialé ville peu éloignée de Tharse, & qui lui servoit de port. L'armée d'Alexandre passa au pied de ce monument peu de jours avant la bataille d'Issus ; ainsi il étoit décrit dans toutes les histoires de ce Prince, publiées par ceux qui avoient servi sous lui. Au-dessus du tombeau étoit la statue de Sardanapale qui, tenant la main droite élevée au-dessus de sa tête, faisoit avec deux de ses doigts joints ensemble le geste d'un homme qui veut marquer combien quelque chose le touche peu.

Athenée p. 529.

Selon Cléarque disciple d'Aristote, & auteur de plusieurs ouvrages historiques, l'inscription gravée sur ce tombeau en caractères Assyriens étoit assez simple : *Sardanapale fils d'Anakyndarax a bâti les villes de Tarse & d'Anchialé en même jour ; & maintenant il n'est plus.*

ΣΑΡΔΑΝΑΠΑΛΟΣ. ΑΝΑΚΥΝΔΑΡΑΞΕΩ.
ΑΓΧΙΑΛΗΝ. ΕΔΕΙΜΕ. ΚΑΙ. ΤΑΡΣΟΝ. ΜΙΗ. ΗΜΗΡΗ.
ΑΛΛΑ. ΝΥΝ. ΤΕΘΝΗΚΕΝ.

[a] Athenée 530. [b] Suid. Σαρδ. [c] Schol. Arist. Aves.

Clitarque, [a] Aristobule, [b] Callisthénes, Hellanicus & [c] Apollodore rapportoient cette épitaphe de Sardanapale; mais il paroît qu'ils la confondoient avec celle du Sardanapale de Ninive, puisqu'ils ajoûtent aux paroles rapportées par Cléarque ΣΥ ΔΕ ΞΕΝΟΣ ΕΣΘΙΕ, ΠΙΝΕ, ΠΑΙΖΕ, *Passant bois, mange, fais l'amour*, observant même que le terme Assyrien

Arrien lib. 2. pag. 23.

qui répondoit à παῖζε *fais l'amour*, étoit un terme obscéne. Ces derniers mots ne se lient guères avec le commencement de l'épitaphe, où Sardanapale tire vanité de la construction de deux villes (*a*) considérables. Quelle apparence que l'on ait tiré de-là une conséquence aussi impudente & aussi peu liée que celle de l'invitation que l'on fait aux passans ? La plûpart des écrivains de la vie d'Alexandre étoient accusés de travailler d'imagination, & d'embellir le fonds de l'histoire de beaucoup de détails qu'ils inventoient. Strabon

15. p. 685. adde. 505. 506.

leur fait ce reproche ; & comme il avoit écrit lui-même une histoire de ce Prince, il avoit eu occasion d'examiner à

(*a*) Selon Arrien, les ruines d'Anchialé au temps d'Alexandre montroient que ç'avoit été une grande ville.

fonds les ouvrages de ces Historiens : ils sont croyables sur la forme extérieure de ce monument de Sardanapale, au pied duquel ils avoient passé ; mais pour le sens de l'inscription qui étoit en langue Chaldéenne, & qu'il avoit fallu leur expliquer, ils ne l'ont donné que d'après un souvenir confus, & l'ont confondue avec les traductions de l'épitaphe de Sardanapale de Ninive, qui couroient dans la Gréce depuis le temps de Chérille.

Ainsi voilà un troisiéme Sardanapale différent de celui qui régnoit lorsque la ville de Ninive fut détruite par les Médes, & de celui qui étant mort autrefois dans cette ville, fut enseveli hors des murs, & dont le tombeau fut détruit en partie par Cyaxare, pendant le siége de Ninive. Un tombeau élevé dans la Cilicie à un roi de Ninive, ne pouvoit convenir qu'à un Prince déthrôné, & obligé d'aller chercher une retraite hors de ses Etats ; par conséquent ce tombeau est celui du Sardanapale dont parle Clitarque, & qui, selon lui, étoit mort dans un âge fort avancé, ayant survécu assez long-temps à la perte de son Royaume. Clitarque en parloit dans son histoire d'Alexandre, & sans doute, c'étoit à l'occasion du monument d'Anchialé ; ce qui prouve que c'étoit le Sardanapale enseveli en Cilicie, qu'il avoit en vûe.

C Prince semble être le seul qui ait été appellé Sardanapale, il est nommé ainsi dans son épitaphe ; & ce n'est que parce que ce nom étoit devenu familier aux Grecs qui avoient des colonies en Cilicie, qu'il a été donné par les Historiens aux deux autres rois de Ninive, que l'on désigne par le nom de Sardanapale.

Le temps de ces trois Sardanapales est marqué par les trois révolutions arrivées à Ninive, & qui ont donné lieu aux trois calculs, de Ctésias, de Castor & de Velleius.

Le Sardanapale de Polyhistor, que cet écrivain nomme *Sarac*, régnoit à Ninive en 608 avant l'Ere chrétienne, c'est le dernier des rois d'Assyrie, celui qu'Eusébe & Jule Africain appellent *Tonos Concoleros*, & Suidas *Conos Concoleros*. Il cessa de régner l'an 1360, après le commencement de Ni-

nus: la monarchie Assyrienne fut entierement détruite après sa mort : & l'Assyrie fut partagée entre les Médes & les Babyloniens. Ce Prince périt dans l'embrasement de son palais, auquel il mit le feu lui-même, pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs; & il n'eut d'autre tombeau que les ruines de son palais & de sa ville capitale.

Le Sardanapale de Castor, après lequel il y eut encore un Roi dans l'Assyrie nommé Ninus, est antérieur à l'an 688, auquel Castor finissoit le regne de ce Ninus, & duquel Hérodote comptoit les 128 ans de l'empire des Médes. L'Ecriture parle d'un roi de Ninive que le texte Hébreu nomme *Asarhaddon*, & la version Grecque des Septante *Asordan*. Il étoit fils & successeur de Sennacherib; & par conséquent il monta sur le thrône pendant le regne d'Eséchias, vers l'an 709 ou 710 avant l'Ere chrétienne, 21 ou 22 ans avant l'an 688. Ce nom ressemble si fort à celui de *Sardan* ou Sardanapale, & les temps quadrent si bien, que je ne puis croire que le Sardanapale de Castor fût différent de l'Assarhaddon de l'Ecriture. Ce Sardanapale a précédé le Ninus dont le regne a fini l'an 688, ainsi il a dû nécessairement être contemporain d'Assarhaddon fils de Sennacherib, qui est monté sur le thrône vers l'an 709 ou 710. Je sçais que d'habiles Critiques prennent cet Assarhaddon pour Assaradinus du canon de Ptolémée, qui a régné à Babylone jusqu'en l'an 668 avant l'Ere chrétienne; en sorte qu'Assarhaddon auroit régné pendant plus de 40 ans. Quelques-uns même en font un Monarque puissant, qui avoit conquis la plus grande partie de l'Asie; mais ils ne font pas réflexion que dès l'an 709 Déjoces avoit été élû roi des Médes, & que ces peuples formoient un Etat puissant, qui peu d'années après se trouva assez fort pour attaquer l'Assyrie, & pour lui enlever des provinces considérables; en sorte que dès l'année 688, c'est-à-dire 22 ans après le commencement d'Assarhaddon, ils étoient maîtres de l'Arménie & de la Cappadoce jusqu'au fleuve Halys. Ces faits qui sont constans dans l'histoire, ne s'accordent guères, ce me semble, avec l'opinion de ceux qui font d'Assarhaddon un conquérant, &

Le R. P. de Tournemine *appendix Menochii, ed. Paris.*

un monarque maître d'un puissant Empire. Il est plus naturel de penser que les Assyriens affoiblis par la perte de cette armée de 185000 hommes, que Sennacherib vit périr devant ses yeux sur les frontieres d'Egypte, n'étoient point en état de s'opposer à l'établissement de la royauté parmi les Médes. Ils étoient d'ailleurs divisés entr'eux par la guerre civile, qui s'alluma à Ninive après le meurtre de Sennacherib massacré par ses deux fils aînés. Ces deux Princes avoient pour eux le droit d'aînesse ; & malgré le crime dont ils étoient souillés, leurs partisans vouloient leur conserver la couronne : les gens de bien d'un autre côté persuadés qu'ils s'étoient dégradés eux-mêmes par leur parricide, soutenoient le parti d'Assarhaddon le plus jeune des fils de Sennacherib, qui n'avoit eu aucune part au crime de ses freres, & vouloient le placer sur le thrône. De pareils événemens affoiblissent les Etats dans lesquels ils arrivent, & sans cela les Assyriens auroient pû facilement s'opposer aux entreprises des Médes : ceux-ci n'avoient que des milices mal disciplinées, & qui n'auroient pu tenir devant les vieilles troupes des Assyriens.

Il me paroît donc très-vrai-semblable que les deux freres d'Assarhaddon ayant été chassés, & ce Prince ayant été mis sur le thrône, ceux de la faction opposée se révolterent de nouveau, prirent les armes, & se trouvant à leur tour les plus forts, chasserent Assarhaddon, & mirent sur le thrône un autre Roi, qui prit le nom de Ninus ; nous ne sçavons si ce fut un de ses freres, ou s'il étoit d'une famille étrangere. Assarhaddon désespéra de vaincre ce nouvel ennemi, & préférant les douceurs d'une vie tranquille, quoique moins brillante, il abandonna la couronne, & se retira en Cilicie province voisine de l'Assyrie, mais séparée par des montagnes impratiquables ; en sorte qu'il ne craignoit pas d'être attaqué. Là il s'occupa à fortifier les villes de Tarse & d'Anchialé, & parvint à une vieillesse avancée, sans que le souvenir de l'Empire qu'il avoit perdu, troublât le repos dont il jouissoit. L'attitude de la statue que l'on mit sur son tombeau, marquoit le peu de cas qu'il avoit fait pendant sa vie des grandeurs qu'il

avoit perdues, & son épitaphe conçue en termes très-simples faisoit voir qu'il n'avoit pas été incapable des soins que demandent les grandes entreprises, puisqu'il avoit fait construire en même temps deux villes considérables, Tarse & Anchialé. Elle lui donnoit le nom de Sardanapale; & ce nom est celui d'*Assarhaddon* ou d'*Assordan*, suivant la prononciation Grecque, auquel on avoit ajouté le mot *pal* ou *phal* & *phala*, qui signifie *grand*, *illustre* en Chaldéen.

Herod. lib. I. *cap.* 74. La Cilicie avoit fait depuis ce temps-là un Royaume séparé; & nous voyons dans Hérodote, que quand Cyaxare roi des Médes, & Halyattes roi de Lydie, firent la paix vers l'an 597, environ 100 ans après la retraite de Sardanapale, Syennesis roi de Cilicie, & Labynet ou Nabuchodonosor furent les arbitres & les garans du traité; ce qui suppose que le roi de Cilicie étoit aussi indépendant que celui de Babylone, & qu'il ne relevoit ni de l'un ni de l'autre de ces Rois.

Une autre preuve de la foiblesse des rois de Ninive après la mort de Sennacherib, est la démarche que fit Merodach *Can. Ptolom.* Baladan ou Mardokempad roi de Babylone mort l'an 710, d'envoyer une ambassade à Eséchias roi de Juda, ennemi déclaré du roi d'Assyrie; ambassade à l'occasion de laquelle le prophéte Isaïe déclara au roi de Juda, que ces mêmes Babyloniens emmeneroient ses enfans captifs, & cette prophétie fut exécutée sur Manassès fils & successeur d'Eséchias; preuve certaine que les Assyriens de Ninive étoient trop foibles pour conserver les provinces dont Sennacherib & ses prédécesseurs avoient fait la conquête.

Le Sardanapale qui périt lors de la révolte d'Arbaces ou Pharnaces, étoit antérieur à celui dont on montroit le tombeau en Cilicie. Il régnoit, selon Velleius, l'an 898, & c'est vers ce même temps que Ctésias place la révolte des Médes dans (*a*) Diodore. Ce prince est celui dont le tombeau & l'épitaphe étoient aux portes de Ninive, & subsisterent encore

(*a*) J'ai fait voir ci-dessus, que c'étoit là l'opinion commune des anciens Chronologistes Grecs qui s'accordoient à placer la révolte d'Arbaces environ un siécle avant l'Olympiade de Corœbus, & vers l'an 880.

long-temps

long-temps après la ruine de la ville. Le poëte Phœnix lui donne le nom de *Ninus*; peut-être étoit-ce son nom, peut-être étoit-ce un nom imaginé par le Poëte; ce qu'il y a de certain, c'est qu'Amyntas ne lui donne le nom de Sardanapale que sur la tradition populaire, qui n'est pas toujours un garant bien sûr du vrai nom de ceux pour qui les monumens ont été faits.

Ce Prince, selon Ctésias, étoit un homme amolli par le luxe & par les voluptés; ses prédécesseurs avoient été de même caractère: renfermés au fonds de leur palais, & inaccessibles à leurs sujets, ils passoient leur vie parmi des troupeaux de femmes & d'eunuques, & ne voyoient jamais que les objets ou les ministres de leur débauche. Il n'est pas étonnant que des Princes de ce caractère n'ayent point pensé à s'opposer aux conquêtes de David & de Salomon: d'ailleurs la puissance des Juifs ne dura que jusqu'à la séparation des dix tribus, & leurs conquêtes ne s'étendirent pas fort loin au-delà de la Judée. Les guerres de David avoient plutôt pour objet de châtier des voisins insolens ou incommodes, que de conquérir des pays sur lesquels les Juifs n'avoient aucun droit. Le Roi de Damas fut même en guerre avec Salomon pendant toute la durée de son regne.

Je ne sçais si j'aurai réussi dans le projet d'éclaircir les difficultés de la chronologie de l'histoire assyrienne; du moins je me flatte que l'on ne m'accusera pas de m'être écarté des regles que je me suis prescrites. J'ai tâché de prendre le véritable sens des Auteurs que j'ai cités; & je me suis principalement attaché à lever les contradictions apparentes qui se trouvent entr'eux. Quel que soit le succès de mes efforts pour les concilier, il ne m'empêchera pas de continuer le même travail sur la chronologie des Chaldéens, sur celle des Medes & des Perses anciens, sur celle des anciens Grecs, & sur celle des Egyptiens. Si je réussis, je ne l'attribuerai qu'à la bonté de la méthode qui me conduit dans ce travail; si j'ai le malheur d'échouer, l'exemple de ceux qui m'ont précédé dans cette entreprise, & dont je fais gloire de reconnoître ici la supériorité à tous égards, me consolera du mauvais succès de mon entreprise.

ABBRE'GE' CHRONOLOGIQUE de l'hiſtoire d'Aſſyrie, où les principaux événemens ſont diſpoſés ſuivant les dates fixées dans la Diſſertation précédente.

ANNE'ES avant l'Ere Chrétienne.

LEs villes de Ninive & de Babylone ſont d'une très-grande antiquité, puiſque Moyſe, le plus ancien & le plus reſpectable des Ecrivains, en place la fondation dans les temps qui ont ſuivi immédiatement le déluge. Ces villes furent les capitales de deux Etats décrits dans la Géneſe; mais ces Etats demeurerent aſſez long temps ſans
2125. s'accroître. Pluſieurs ſiécles après, Aſſur fondateur de Ninive, les Rois de Sennaar, de la Méſopotamie, du pays d'Aram ou de Syrie, & de la terre de Chanaan, ſemblent avoir été ſoumis à un Chodorlahomor Roi d'Elam, c'eſt-à-dire de l'Elymaïde, de la Suſiane, & peut-être de
2113. la Perſe. Nous apprenons par l'hiſtoire d'Abraham, que ce Patriarche ayant joint ſes vaſſaux ou ſes domeſtiques, au nombre de 318, avec ceux de trois Princes Chananéens ſes alliés, ſurprit une partie de l'armée de Chodorlahomor, la tailla en piéces; & par cet heureux ſuccès encouragea les peuples voiſins à ſecouer le joug des Elamites, qui leur avoient impoſé un tribut. Depuis ce temps-là il n'eſt plus fait mention dans l'Ecriture de la monarchie des Elamites. On peut même conclurre de la facilité avec laquelle Jacob & ſes nombreux troupeaux paſſent de Méſopotamie en Syrie, & de la liberté qu'il avoit de les conduire de toutes parts, dans un pays où il ne poſſédoit pas un pouce de terre, que ces provinces étoient dans un état d'autonomie ou de pleine liberté, aſſez ſemblable à celui des peuples de l'Amérique ſeptentrionale.

2023. Cependant, Belus Roi de Ninive jettoit les fondemens de l'Empire aſſyrien: il commença de regner environ 50 ans avant Ninus, s'il en faut croire le canon de Jule Africain; ce qui tombe au temps de la mort
1968. d'Abraham. Ninus ſuccéda à ſon pere Belus, & penſa à étendre par les armes les frontieres de l'Etat qu'il lui avoit laiſſé. Diodore lui attribue
1933. des conquêtes conſidérables, qu'il fit pendant les 17 dernieres années de ſon regne; & ſelon cet Ecrivain, ſon Empire eût compris vers le Midi toute la Syrie juſqu'à l'Egypte, & vers l'Orient la Médie & la Perſe juſqu'à la Bactriane. Il doit avoir ſoumis beaucoup de provinces par la facilité qu'il trouvoit à pénétrer dans des pays où il n'y avoit point de villes fortes, & où les peuples n'étant pas réunis ſous la même forme de gouvernement, n'étoient point en état de s'oppoſer à ſes entrepriſes, ni de mettre ſur pied des armées diſciplinées: cependant l'hiſtoire de Jacob nous fait voir qu'il n'y eut point de guerres dans le pays de Chanaan juſqu'au temps de la famine, qui le contraignit d'aller

chercher une retraite en Egypte auprès de son fils Joseph, ministre de Pharaon ou du Roi de ce pays. Il est prouvé par les faits rapportés dans la Génese, que les Assyriens ne porterent point leurs armes au Midi du mont Liban, c'est-à-dire dans le pays des enfans de Chanaan. Je n'entrerai point ici dans le détail des actions de Ninus, on le trouvera dans une dissertation de M. l'Abbé *Sevin*, imprimée dans le troisiéme volume de ces Mémoires. Ninus mourut après un regne de 52 ans, qui fut une suite de victoires : il n'avoit qu'un fils trop jeune pour gouverner; ainsi il laissa la tutéle de ce fils & l'administration du Royaume à sa femme Sémiramis, mere de ce jeune Prince. *Pag. 345. & 364.*

Sémiramis se fit reconnoître pour Souveraine de l'Empire de Ninus, & monta sur le thrône 6 ou 7 ans avant le voyage de Jacob en Egypte : la puissance des Assyriens étoit dès-lors très-redoutable dans l'Orient : les Egyptiens appréhendoient une invasion. Manethon nous assûre qu'ils avoient pris soin de fortifier leurs frontieres du côté de la Palestine, contre les entreprises des Assyriens; & nous voyons dans l'Ecriture, que Joseph ministre de Pharaon parlant à ses freres, & feignant de ne les pas connoître, les traite d'espions, & de gens qui sont venus pour reconnoître les lieux foibles du pays. Ce discours suppose que l'Egypte avoit alors un voisin assez puissant pour lui faire la guerre, & pour l'attaquer du côté de la Palestine : or l'on n'en peut imaginer d'autres que les Assyriens; car les peuples de la Palestine n'étoient point unis entr'eux, & quand ils l'auroient été, ils n'auroient pû mettre sur pied des forces capables de donner quelqu'inquiétude à un Etat aussi puissant que l'Egypte. 1916.

Sémiramis avoit succédé aux projets de Ninus : cette Princesse habile & courageuse conserva les conquêtes de son mari, & y en ajoûta de nouvelles : elle bâtit un grand nombre de villes & de forteresses, pour contenir ses nouveaux sujets; mais convaincue que l'on ne devoit pas compter sur une obéïssance fondée seulement sur la terreur, elle songea à leur rendre sa domination aimable, en faisant servir son pouvoir à l'utilité & à la commodité publique. Elle fit réparer avec soin les chemins qui étoient dans toute l'étendue de son Empire, elle en fit ouvrir de nouveaux dans des lieux où il n'y en avoit point encore, & fit couper des montagnes lorsqu'il en étoit besoin pour faciliter la communication des provinces entr'elles; elle fit construire des ponts sur plusieurs rivieres, fit creuser des lacs pour recevoir les eaux de celles dont les débordemens causoient des ravages, & fit tirer des canaux pour l'arrosement des pays arides, où le défaut des pluyes, commun en beaucoup d'endroits de l'Orient, rend la terre stérile, à moins qu'elle ne soit arrosée de main d'homme. La plûpart de ces monumens subsistoient encore au temps de * Strabon & de Diodore,

** Strab. lib. 16. pag. 737. Diod lib. 2. pag. 72 en deux endroits.*

c'est-à-dire près de 2000 ans après Sémiramis ; & la postérité en leur donnant le nom d'ouvrages de Sémiramis, reconnoissoit qu'elle lui en avoit l'obligation. Entre plusieurs chemins qu'elle avoit fait tailler dans le roc, Diodore décrit celui qui avoit été coupé dans le mont Bagisthanes, sur la route de Babylone à Ecbatanes, & qui étoit remarquable par les bas-reliefs qu'elle avoit fait sculpter dans le roc même. Ce passage & ces bas-reliefs subsistent encore : nos plus exacts voyageurs en parlent, & nous assurent qu'on les voit en allant de Bagdad à Hamadan.

Pietra della Valle, lettera 15. da Sciras. § 10.

Thevenot second voyage, vol. 2. pag. 132.

Sémiramis par l'éclat de son regne méritoit une place honorable entre les plus grands Rois ; mais la postérité ne la lui a pas accordée, & n'a pu lui pardonner les excès dans lesquels l'avoit portée une passion, dont les hommes font vanité ; tandis qu'ils ont l'injustice de la regarder comme un crime, & comme le comble de l'infamie dans les femmes. Quelques fussent cependant les emportemens de Sémiramis, ils ne peuvent être égaux aux débauches de César, d'Alexandre & de tant d'autres grands hommes, dont les excès n'ont point déshonoré la mémoire. La fable du déguisement de Sémiramis & de son amour pour son fils, ne se trouve point dans Diodore, & apparemment que Ctésias n'en faisoit point mention ; cela est d'autant plus vraisemblable, que Photius reproche à Conon d'avoir attribué à la femme de Ninus cette passion criminelle pour son propre fils, quoique l'histoire mît cet égarement sur le compte d'une autre Sémiramis, nommée aussi Atossa, comme je l'ai observé plus haut. On ajoûte dans le Roman imaginé par quelques Anciens sur les amours de Sémiramis, qu'ayant voulu contraindre son fils de l'épouser, ce Prince prit la résolution de la faire assassiner. Mais on ne pense pas que Sémiramis avoit 62 ans quand elle mourut ; elle en avoit regné 42, & Ninyas qui étoit fils de Ninus, en avoit au moins 42 ou 43, ce qui ôte toute vraisemblance à cette passion de Sémiramis pour son fils. Il y a plus d'apparence que le motif de la conspiration de Ninyas n'étoit autre que l'ambition, qui ne lui permettoit pas de voir tranquillement une femme remplir un thrône qu'il croyoit lui appartenir : je renverrai à la dissertation de M. l'Abbé *Sevin*, pour le détail de la vie de Sémiramis, comme j'ai fait pour l'histoire de Ninus. Cependant, avant que de passer à ses successeurs, je ne puis me dispenser de parler de l'étendue de l'Empire Assyrien sous Sémiramis ; c'est un article qui n'a point encore été éclairci.

Diod. lib. 2. pag. 76.

Selon Diodore, Ninus étoit maître de toute l'Asie, depuis le Tanaïs jusqu'au Nil : la mer qui baigne les côtes de l'Asie Mineure, bornoit ses Etats à l'Occident, & l'Indus les terminoit du côté de l'Orient. Sémiramis y ajoûta la plus grande partie de l'Æthiopie

Lib. 2. pag. 64. 65.

Diod. 2. pag. 72.

& de la Lybie : Polyænus rapporte une inſcription élevée en l'honneur de cette Princeſſe, & traduite de la langue aſſyrienne, dans laquelle cette Reine décrit ainſi l'étendue de ſon Empire. " J'ai régné à Ninive : mes Etats étoient bornés à l'Orient par le fleuve *Hindmamès*, au Midi par le pays qui porte l'encens & la myrrhe, au Nord par les Saques & les Sodgiens. Avant moi, les Aſſyriens n'avoient point vû de mer, & j'en ai ſoumis quatre à mes loix : j'ai forcé les fleuves de couler où j'ai voulu, & j'ai voulu qu'ils portaſſent leurs eaux aux pays qui en avoient beſoin : j'ai rendu fertiles les terres les plus arides, en les arroſant par ces fleuves qui étoient mon ouvrage : j'ai conſtruit des forteresses imprenables : j'ai dompté par le fer les rochers les plus impraticables : & j'ai employé mes richeſſes à ouvrir des chemins dans des endroits où les bêtes ſauvages ne pouvoient pénétrer. Malgré toutes ces occupations importantes, j'ai trouvé du temps pour mes amuſemens, & pour ceux de mes amis. ,, *Polyæn. 7. cap. 25.*

Cette inſcription qui ne contient rien que de conforme à ce qui nous eſt connu de Sémiramis, borne ſon Empire à l'Orient par le fleuve *Hindmamès*, & au Nord par les Saques & par les Sogdiens. Ce fleuve *Hindmamès* eſt celui que pluſieurs Anciens nomment *Etmandus*, il porte encore aujourd'hui le nom de *Hindmend*, & ſéparoit la Drangiane & l'Arachoſie du pays des Saques établis en deçà de l'Oxus. *Plin. 6. c. 23.* Ce fleuve paſſoit à *Beſté* aujourd'hui *Boſt*, à l'extrémité orientale de la Perſe : ſur ce même fleuve Sémiramis avoit bâti la ville de Cophé ou d'Arachoſie ; cette ville ſubſiſte encore à préſent, & porte le nom d'Arrouchage. Stephanus nous apprend qu'elle étoit ſur la frontiere des Maſſagétes ou des Saques ; & en cela il eſt conforme à la géographie d'Eratoſthenes. *Steph. Ἀραχ.* *Strab. 11. 513.* Auprès de l'Arachoſie étoit la ville ou le bourg de *Thyamis* bâti par Sémiramis ; la ſituation exacte n'en eſt pas marquée dans les Anciens, mais une riviere qui tombe dans l'Hindmend, & que les Géographes Perſans appellent *Nahar el Tam* fleuve de *Tam*, ſemble avoir conſervé le nom de cette ville. *Steph. Θυαμ.* Le mot de *Hindmamès*, ΙΝΔΑΜΑΜΗΣ ou ΙΝΑΜΑΜΗΣ, car ces deux façons de l'écrire ſont faciles à confondre dans les manuſcrits, eſt ſans doute l'*Hindmend* ; & les villes d'Arachoſie & de Thyamis que Sémiramis y fit conſtruire, marquent que c'étoit, comme le dit l'inſcription de Polyæne, une des frontieres de ſes Etats. Les Saques & les Maſſagétes s'étendoient depuis la mer Caſpienne juſqu'au Nord de ce fleuve, & bornoient de ce côté-là l'Empire des Aſſyriens. J'ai montré dans une Diſſertation ſur *la Cyropédie de Xénophon*, imprimée dans ces Mémoires, que le nom de Bactriane qui ſignifioit en Perſan l'Orient en général, étoit une dénomination commune à tous les pays ſitués à l'Orient d'un Royaume quelconque ;

de même que l'*Oriens* des Latins & l'*Anatolia* des Grecs : ainsi les guerres de Ninus & de Sémiramis contre les Bactriens, ne doivent pas s'entendre de la Bactriane voisine du fleuve Oxus, mais des pays situés à l'Orient de la Médie, & de la Perse proprement dite. Pour la *Sogdiane* ou *Sogde* : comme les Persans prononcent aujourd'hui, ce mot signifie en général une vallée ; & la Sogdiane dont parle l'inscription de Polyœne, ne désigne autre chose que les vallées du Paropamisus, montagne considérable au Nord de l'Arachosie. Nous voyons dans Arrien, que ce nom de *Sogdiane* se donnoit communément à tous les pays de montagnes : il marque qu'Alexandre marchant contre Darius campé à Arbelles, traversoit l'Assyrie, ayant le Tigre à sa droite, & les montagnes de la *Sogdiane* à sa gauche.

Lib. 3.

L'inscription borne au Midi l'Empire de Sémiramis, par le pays qui produit les parfums, la myrrhe & l'encens, c'est-à-dire par l'Arabie. Cette frontiere se trouve déterminée de même que la précédente, par trois villes que Sémiramis avoit fondées. Il y en avoit deux bâties dans le pays des Arabes *Omani*, qui s'étendoient au Midi de l'Euphrate, depuis une ville que Pline nomme *Petra* (aujourd'hui *Hagiar* dans le pays des Tsammoud) jusqu'à *Charax* bâti à l'embouchûre du *Pasitigris*, non loin du lieu où est maintenant *Bassora*. Pline dit que ces villes ruinées de son temps, portoient le nom d'*Abésamis* & de *Soracté*.

Plin. 6. 28.

Charax est voisin d'*Apologus* aujourd'hui *Obollahh*, sur le canal de *Bassora*.

Sémiramis avoit bâti une autre ville sur la frontiere de la Cœlésyrie & de l'Arabie : cette ville qui prit dans la suite les noms de *Seleucia* & d'*Antiochia*, que lui donnerent les Rois de Syrie Macédoniens, étoit nommée par les Syriens *Gadara* : elle étoit située sur la riviere que Pline appelle *Hiéromiacès*, & les Auteurs du Talmud * *Jarmoch* ; & près du lac de Tibériade, au-dessous duquel cette riviere se jette dans le Jourdain. Gadara fut de tout temps une ville considérable, & d'une grande importance à cause de la force de sa situation : elle contenoit les Arabes & les peuples de la Palestine : la situation du Gadara prouve non-seulement, que Sémiramis femme de Ninus avoit soumis une partie de ce pays, sans quoi elle n'eût pû y construire une ville, mais encore que les conquêtes des Assyriens, & le temps de Sémiramis sont antérieurs à Moyse & à l'établissement des Hébreux dans ce pays ; car leur histoire nous montre que cette ville n'a pû être bâtie par les Assyriens, depuis le partage de ce pays entre les dix tribus. Gadara étoit sur la frontiere des portions de la tribu de *Gad*, & de celle de Manassé.

Steph. Αντιοχ.

Steph. Γαδαρ.

* *Lightfoot cité par Cellarius vol.* 2. *pag.* 642.

L'inscription de Polyœne ne détermine point les autres frontieres de l'Empire de Sémiramis ; elle dit seulement qu'il s'étendoit jusqu'aux quatre Mers, c'est-à-dire jusqu'à la mer Erythreene ou au golfe de

Perse, & à celui des Indes, jusqu'à la Méditerranée le long des côtes de Syrie ; & à l'extrémité occidentale de l'Asie Mineure, jusqu'au pont Euxin, & jusqu'à la mer Caspienne. On voyoit encore au temps d'Arrien, une montagne ronde ou butte élevée sur le bord de la mer, vers le détroit du golfe Persique, qui portoit le nom de Montagne de Sémiramis. Ptolémée qui place cette montagne à l'Orient de *Harmuza* ou d'*Ormus*, nous montre qu'elle ne devoit pas être éloignée de celles où est bâtie maintenant *Mina*. *Pietro della Valle* observe dans son voyage d'Ormus à Surate, qu'à l'entrée du détroit du golfe Persique, on voit sur la côte de Perse, une roche blanche très-élevée, & qui se trouvant placée au milieu d'une plaine de sable, semble une butte construite de main d'homme. Aussi l'on ne peut douter que l'Empire de Sémiramis ne se soit étendu au Midi jusqu'au golfe Persique. A l'Occident il comprenoit toute l'Asie Mineure : cette Reine étoit regardée comme la fondatrice de la ville de *Melita* dans la Cappadoce, sur le confluent de Melas & de l'Euphrate ; c'est aujourd'hui Malatia, de celle de *Comana* sur le fleuve Sarus, vers les frontieres de la Cilicie & de la Cappadoce, & de celle de *Zela* dans le Pont, voisine du fleuve Halys, & du Thermodon. On y voyoit un château sur une butte faite de main d'homme, qui de même que celui de Comana passoit pour un ouvrage de Sémiramis : on doit conclurre aussi du nom de *Sémiramis* qu'a porté la ville de Thyatire sur le Lycus, dans la Mysie, & non loin de Pergame, qu'elle l'avoit fortifiée & aggrandie ; & par conséquent que ce pays voisin de l'Archipel avoit fait partie de son Empire. On peut en dire autant de la ville de *Ninoé* autrement *Aphrodisias* ou *Mégalopolis*, non loin du Mæandre, sur les frontieres de la Lydie & de la Carie : son ancien nom étoit *Ninoé*, ou *ville de Ninus*, & sa situation étoit propre pour contenir des nations belliqueuses dans l'obéissance. Peut-être pourroit-on y joindre le château nommé *Chemirem* ou *Sémiramis* par les Arabes, à quelques milles d'Herath ou de l'*Aria* des Anciens ; mais comme je n'ai pour le croire qu'une conformité de nom, je n'ose insister.

Peripl. Eryth. maris. [illegible]

Lettera 1. da Surat 22. mar. 30. 1623.

Plin. 6. 3.

Strab. 12. 389.

Strab. 12. 385.

Suid. Ninoé.

Je me suis étendu sur cet article, parce qu'il m'a paru que ces différens monumens servoient non-seulement à prouver que l'Empire de Sémiramis a été réel, mais encore à déterminer quelle a été son étendue : ils montrent aussi que, quoiqu'il y ait quelqu'erreur & quelqu'exagération dans ce que Diodore nous en dit, il s'en falloit très-peu, que du temps de Ninus & de Sémiramis, c'est-à-dire 1900 ans avant l'Ere Chrétienne, cet Empire n'ait eû autant d'étendue que celui des Perses sous Cyrus.

Diodore de Sicile met l'Egypte, l'Æthiopie, & même une partie de la Lybie au rang des provinces de l'Empire Assyrien, sans doute

ſur l'autorité de Ctéſias ; mais l'hiſtoire Egyptienne eſt contraire à ce fait. Ctéſias travailloit ſur les annales de Perſe, les noms des provinces y étoient exprimés en langue perſanne, & avoient été traduits de la langue ſyrienne, dans laquelle les noms des pays ſoumis à Ninus & à Sémiramis, étoient exprimés. Il faut donc ſuppoſer que Ctéſias ne s'étoit pas trompé en traduiſant les noms perſans, & que les Ecrivains des annales de Perſe avoient bien entendu les noms aſſyriens. Peu de gens accorderoient cette double ſuppoſition ; car nous voyons quelle difficulté il y a à traduire les noms de pays, marqués dans l'Ecriture : le travail des plus habiles Critiques ne nous a donné là-deſſus que des divinations, qui ne ſont pas même toujours également heureuſes ; ainſi il a pu ſe faire que les Ecrivains Perſans ayent pris pour l'Egypte entiere, la partie de la Paleſtine qui en étoit voiſine. Quant à l'Æthiopie & à la Lybie, nous voyons que les Hébreux nommoient également pays de *Chus*, l'Arabie déſerte voiſine du mont Sinaï, & l'Æthiopie au-deſſus de l'Egypte. Les mêmes Hébreux parlent ſouvent du pays de *Lub* ; & l'on ne ſçait s'il étoit dans l'Arabie, dans l'Æthiopie ou dans la Lybie. Les Ecrivains des annales perſannes ont pu prendre *Chus* & de *Lub*, pour l'Æthiopie & pour la Lybie, quoique ces mots ne déſignaſſent pas les pays que les Grecs nommoient ainſi. Je me contente donc de donner pour bornes à l'Empire aſſyrien les villes les plus éloignées, dont on attribuoit la fondation à Sémiramis.

Pour contenir ces provinces, elle avoit fait conſtruire des forteresſes ſur des rochers eſcarpés, où l'art avoit achevé ce que la nature avoit commencé pour les rendre inacceſſibles. Dans les provinces où elle n'avoit rien trouvé de pareil, elle avoit fait élever des buttes de terres rapportées & liées enſemble avec tant de ſoin, que les châteaux qui étoient au ſommet ont ſubſiſté long-temps après elle : ces buttes portoient ordinairement le nom de Sémiramis. L'hiſtoire des ſucceſſeurs d'Alexandre parle ſouvent d'un de ces châteaux élevé dans la Cilicie, auprès d'*Anchialé*, elle le nomme *Quinda* ; & il ſemble par ſa ſituation, que ce ſoit le fameux château des Géants, décrit par le ſieur *Paul Lucas* dans la ſeconde relation de ſes voyages. Outre les troupes qui étoient en garniſons dans ces châteaux, chaque province levoit tous les ans un certain nombre de ſoldats, qu'elle envoyoit à Ninive, ſous la conduite des Chefs que le Roi choiſiſſoit dans la nation même. Ces troupes demeuroient un an entier campées aux portes de Ninive, lorſqu'elles n'étoient point employées à quelques expéditions : elles étoient relevées au bout de l'année par de nouvelles troupes, & s'en retournoient dans leurs provinces. Par ce moyen les Rois d'Aſſyrie avoient toujours une armée conſidérable ſur pied, prête à marcher au premier ordre, & en état de réprimer les moindres ſoulévemens ; & d'un autre côté, ces troupes changeant

Diod. lib. 2.

changeant tous les ans, il étoit plus facile de prévenir les inconvéniens de la trop grande puissance qu'usurpent les gens de guerre dans les gouvernemens militaires, & de l'autorité que les Chefs pouvoient acquérir sur leurs soldats.

Ninyas fils de Ninus & de Sémiramis succéda à sa mere, & monta sur le thrône d'Assyrie 35 ans environ après le passage de Jacob en Egypte. L'histoire ne nous apprend rien des actions de ce Prince, ni de celles de ses successeurs : on attribue l'obscurité répandue sur leur regne, à la mollesse dans laquelle ils ont été plongés ; mais peut-être en vient-elle moins que du repos dans lequel ils ont vécu, & de la tranquillité dont leurs sujets ont joui sous leur regne. L'histoire ne se charge guères que des conquêtes & des révolutions éclatantes ; sur-tout lorsqu'elle parle des pays étrangers. Ces événemens ont je ne sçais quoi de brillant, qui attache l'imagination des lecteurs, & qui frappe celle des Ecrivains. Il n'a été que trop commun dans tous les temps de voir les hommes ébloüis du faux éclat des talens guerriers, mépriser les vertus douces & pacifiques, qui sont cependant les seules que les peuples puissent raisonnablement désirer dans les Princes. Car enfin ces Princes guerriers & conquérans, ausquels ils aiment à donner leurs éloges, sont autant de fleaux que le Ciel employe dans sa colere pour châtier également les nations qu'ils régissent, & celles qu'ils désolent. 1874.

Les Rois d'Assyrie conserverent l'Empire de Sémiramis sans démembrement, pendant plusieurs siécles : mais ils furent subjugués de même que toute la Haute Asie & qu'une partie de l'Inde, par Sésostris Roi d'Egypte ; les conquêtes de ce Prince formerent un Empire formidable par son étendue, mais il ne fut pas de longue durée. Je ne sçai si Ctésias parloit de cette conquête. Diodore n'en fait point mention dans l'abbrégé qu'il donne de l'histoire assyrienne, mais le canon des Rois d'Assyrie, que Syncelle avoit pris de l'histoire de Jule Africain, & qui avoit été copié sur le catalogue de Ctésias, fournit une preuve bien singuliere de la conquête de l'Empire assyrien par Sésostris. Dans cette liste le dixiéme Roi depuis Ninus est nommé *Séthos* du même nom que les Grecs donnoient à Sésostris. Manéthon marquoit expressément que ce *Séthos* ou *Séthosis* avoit soumis les Assyriens : le même Ecrivain assuroit que ce Prince étoit l'Egyptus des Grecs, & le frere de Danaüs Or il est constant par la chronique de Paros, que Danaüs passa en Gréce, 302 ans avant la prise de Troye, & Manéthon nous apprend que Danaüs ne quitta l'Egypte qu'après que Sésostris fut revenu de ses expéditions. Si la ville de Troye a été prise l'an 1292 avant Jesus-Christ, comme il résulte de la chronologie d'Hérodote (ainsi que je l'ai établi dans

Syncell. p. 108.

Manetho ap. Joseph. contr. Appion. 1. p. 1041.

la Diſſertation ſur la chronologie des Lydiens) le temps du retour de Séſoſtris tombe à l'an 1584 ou 1585 avant Jeſus-Chriſt. Les expéditions de Séſoſtris ont duré 9 ans entiers ; ainſi en ſuppoſant qu'il avoit commencé par la conquête de l'Aſſyrie, elle doit être arrivée vers l'an 1594 avant l'Ere chrétienne.

1610. *Séthos* dans la liſte des Rois d'Aſſyrie, a commencé de regner l'an 358 après Ninus, c'eſt-à-dire, ſelon ma chronologie, l'an 1610 avant l'Ere chrétienne, & a fini l'an 1578 peu de temps avant la naiſſance de Moyſe. Euſebe nomme ce Roi Altadas, ſoit que ce fût le nom aſſyrien de Séſoſtris, ſoit que ce fût le nom du Prince qui regnoit alors ſur l'Aſſyrie, & qui devint tributaire des Egyptiens. J'aurai occaſion d'examiner à fonds la chronologie égyptienne dans un autre ouvrage ; il me ſuffit d'avoir fait ſentir ici combien la date du commencement de Ninus, donnée par Æmilius Sura, quadre avec la chronologie égyptienne de Manethon, & de l'Auteur de la chronique de Paros. Ce ſynchroniſme ne s'eſt même préſenté à moi, que quand j'ai voulu ranger les événemens de l'hiſtoire aſſyrienne dans leur ordre chronologique : il eſt devenu une conſéquence du ſyſtême que j'avois embraſſé ; & cette conſéquence jette un ſi grand jour dans l'hiſtoire d'Aſſyrie, qu'elle pouvoit être regardée comme une découverte ſuffiſante pour établir un ſyſtême chronologique : car il y a bien des ſyſtêmes qui n'ont pas des fondemens auſſi ſolides.

Les conquêtes de Séſoſtris affoiblirent la monarchie aſſyrienne : les pays qui leur avoient été ſoumis, devinrent des provinces de l'Empire égyptien, & pluſieurs ne retournerent jamais ſous la domination des Rois de Ninive.

Cependant les ſucceſſeurs de Séſoſtris ayant négligé les conquêtes éloignées, dont la conſervation étoit difficile, l'Empire égyptien ſe démembra en moins d'un ſiécle, comme on le voit par l'établiſſement des Hébreux dans le pays de Chanaan ; & de ce démembrement il ſe forma divers Etats, différens, indépendans de l'Egypte & de l'Aſſyrie.

C'eſt vers ce temps-là que commencent les Royaumes de Phrygie & de Lydie, ou de Mæonie dans l'Aſie Mineure, à l'Occident du fleuve Halys, leſquels non plus que le Royaume de Troye ne paroiſſent point avoir dépendu dans la ſuite de l'Empire aſſyrien, malgré tout ce que les Grecs ont débité là-deſſus. A l'Orient de Ninive les Scythes ſe répandirent dans les pays voiſins de la mer Caſpienne, & une de leurs colonies prit le nom de Parthes ; car elle eſt du temps de Séſoſtris. Il étoit arrivé alors une révolution parmi les Scythes, qui les obligea d'avancer vers l'Occident, pour y chercher de nouvelles demeures. Au temps d'Herodote, vers l'an 450 avant Jeſus-Chriſt, ils comptoient mille

Juſtin. lib. 1. *& lib.* 41.

Arrian. ap. Phot. codice 58.

ans entre le temps auquel ils étoient venus sur les bords du Tanaïs, & celui de l'expédition que Darius entreprit contr'eux. Ce fut, sans doute, dans le même-temps que les Amazones passerent dans la Cappadoce, & s'établirent sur les côtes du Pont-Euxin. L'existence de ces femmes guerrieres est constante parmi les Anciens; & nous sçavons qu'encore aujourd'hui parmi les Tartares Nagays, les filles vont à la guerre, & se battent avec autant de bravoure que les hommes. Il paroît par l'histoire de Moyse, que l'autorité des Assyriens n'étoit plus reconnue au Midi de l'Euphrate lorsque les Hébreux s'établirent dans la terre de Chanaan; au moins est-il clair que les pays situés au Midi du Liban ne dépendoient pas d'eux, & qu'ils ne s'opposerent pas aux conquêtes de Josué. 1440.

Voyez la Tartarie de Vitsen.

Cependant le nom des Assyriens n'étoit pas inconnu, & l'on n'avoit pas oublié quelle avoit été leur puissance : nous le voyons par la prophétie de Balaam qui menace les Arabes des armes assyriennes.

Cette menace fut accomplie peu d'années après, lors de l'expédition de Chusan Roi de Mésopotamie & dépendant des Assyriens. 1400.
Il assujettit les Hébreux, & fut maître de ce pays pendant 8 ans: sa mort fit révolter les pays nouvellement conquis, & les Assyriens négligerent de les soumettre, ou ne se trouverent point assez forts pour l'entreprendre. Il se forma au Midi de l'Euphrate un grand nombre de petits Etats qui se faisoient une guerre continuelle, dans laquelle les Hébreux furent souvent assujettis par les peuples qui les entouroient. Six cens vingt-cinq ans après Ninus, Belochus autrement Balæus ou 1343.
Belimus, monta sur le thrône de Ninive; vers la quinziéme année de 1328.
son regne il eut une guerre à soutenir contre une puissance étrangère. Céphalion dit que c'étoit Persée époux d'Andromede qui poursuivi par Bacchus, vint descendre sur les côtes des provinces maritimes de l'Empire d'Assyrie, avec une flotte de cent vaisseaux : mais il est clair que cet Historien trompé par l'équivoque d'un nom approchant de celui de Persée, a voulu faire honneur à un héros Grec d'une expédition où il n'avoit eu aucune part. Comme nous n'avons plus les ouvrages anciens, dans lesquels étoit rapporté le détail de l'histoire d'Assyrie, nous ne pouvons dire, ni ce qui avoit trompé Céphalion, ni quels étoient ce Persée & ce Bacchus.

Ce même Roi d'Assyrie fut pere d'Atossa nommée aussi Sémiramis; il l'associa au thrône, & elle regna 12 ans. Photius nous apprend que c'étoit cette Atossa qui étoit devenue amoureuse de son propre fils, & qui l'avoit épousé, ayant donné à l'Orient l'exemple de ces nôces incestueuses qui devinrent après elle si communes parmi les Medes & parmi les Perses.

Belochus & sa fille Atossa furent les derniers Rois de la famille des

Dercétades, c'eſt-à-dire des deſcendans de Sémiramis & de ſa Déeſſe Dercéto ſa mere, ſuivant la tradition fabuleuſe des Syriens. Beletaras intendant des jardins du palais monta ſur le thrône : nous ne ſçavons ſi ce fut la violence ou l'intrigue qui l'y plaça ; l'Hiſtorien qui nous apprend ce fait, ſe contente de dire qu'il employa des moyens incroyables.

1318. Cette révolution qui donna la couronne à un homme ſans naiſſance, affoiblit encore l'Empire d'Aſſyrie : Beletaras & ſes deſcendans ne conſerverent pas ſur les Princes tributaires la même autorité qu'avoient eue ceux de la famille de Sémiramis ; & ce fut cette foibleſſe qui les empêcha de s'oppoſer aux conquêtes de David & de Salomon, & aux expéditions dans leſquelles ces Princes porterent leurs armes juſque ſur les bords de l'Euphrate, comme nous le voyons dans l'Ecriture.

Le huitiéme des ſucceſſeurs de Beletaras eſt nommé *Teutamès* ou *Teuthanès* ; & la reſſemblance de ce nom avec celui de Tithon mari de l'Aurore & pere de Memnon, a fait imaginer aux Grecs, que ce Roi d'Aſſyrie avoit envoyé du ſecours à Priam Roi de Troye ſon vaſſal. Les Grecs ſemblent cependant varier ſur le nom de ce Roi, duquel Priam étoit vaſſal ; & ils le nomment tantôt *Teutamès*, tantôt *Panyas*, ſelon que le temps auquel ils plaçoient la guerre de Troye quadroit avec la chronologie qu'ils ſuivoient pour l'hiſtoire d'Aſſyrie : Ctéſias lui-même & Platon après lui ne parloient là-deſſus que par conjecture ; & il n'étoit point fait mention de cette guerre de Troye dans les annales perſannes ou aſſyriennes. Le Memnon d'Homere eſt Æthiopien ou Egyptien ; & c'eſt un perſonnage de l'invention du Poëte, comme tout le détail de cette guerre. Il y avoit eu dans l'Orient un Memnon fameux par ſes expéditions dans la haute Aſie, où il avoit laiſſé pluſieurs monumens ; mais c'étoit un Prince Egyptien, & probablement le petit-fils de Séſoſtris : les Egyptiens le nommoient *Phamenoph* ou *Amenophis*. Son tombeau appellé *Memnonium* par les Grecs, eſt célébre dans l'antiquité ; & il en ſubſiſte encore des reſtes magnifiques. Le nom du Tithon des Grecs eſt ſans doute formé ſur celui de *Thoth* ou *Athothis*, que pluſieurs Rois d'Egypte ont porté.

Nous ne connoiſſons aucun détail de l'hiſtoire des ſucceſſeurs de Beletaras, juſqu'à la révolte d'Arbaces & des pays tributaires de l'Empire d'Aſſyrie. Ctéſias & tous les Hiſtoriens qui l'ont ſuivi, nous parlent du luxe & de la molleſſe de ces Princes, comme ayant été portée aux derniers excès : mais peut-être que tout leur crime avoit conſiſté dans leur foibleſſe, & dans une confiance qui ne leur avoit pas permis de ſe précautionner contre la révolte des Gouverneurs ou Rois tributaires : cette réputation ne ſeroit dûe en ce cas qu'à la maniere dont les Hiſtoriens poſtérieurs à l'uſurpation parloient d'eux. Nous

voyons dans notre histoire de France, que la mollesse de ces Rois ausquels on a donné le nom de fainéants sous les successeurs de Pepin, est aujourd'hui au moins une chose très-douteuse.

Quoi qu'il en soit du fondement de la réputation de ces Rois 916.
d'Assyrie, Arbaces ou Pharnaces, comme d'autres le nomment, Satrape de Médie, & Bélésis gouverneur de la Babylonie ayant engagé dans leur parti les Persans & les Arabes, se révolterent ouvertement contre le Roi d'Assyrie. La guerre dura plusieurs années, & les révoltés perdirent trois batailles consécutives; mais malgré ces mauvais succès, ils ne perdirent point courage, & ayant engagé les troupes de la Bactriane ou des provinces orientales à se joindre à eux, le Roi d'Assyrie forcé dans son camp, fut obligé de se retirer dans Ninive, & de laisser son armée sous le commandement de Salamenes, frere de la principale de ses femmes. Salamenes fut défait, & les Princes ligués mirent le siége devant Ninive: le siége dura trois ans, & la ville ne fut prise qu'à la faveur d'un violent débordement du Tigre, qui renversa une partie des murailles.

Diodore nomme ce Prince Sardanapale, & prétend qu'il se brûla dans son palais; action que Justin regarde comme la seule preuve de courage qu'il eût donnée, *hoc solo imitatus virum*: mais nous voyons par le récit de Diodore, qu'il avoit montré de la conduite & de la bravoure dans la guerre qui avoit précédé le siége, & dans le siége même. Comme il avoit prévû que les suites en pourroient être funestes, il avoit voulu mettre les Princes ses enfans à couvert, & il les avoit envoyés avec des sommes considérables (Diodore dit 3000 talents d'or) chez un Prince ou Gouverneur de Paphlagonie, qui lui étoit resté fidéle. Ctésias dit dans Athénée, que ce fut auprès de celui qui étoit maître de Ninive, qu'il les envoya; ce qui supposeroit qu'il ne fut pas assiégé dans Ninive, mais dans une autre ville. Quoi qu'il en soit de ce détail que nous ne pouvons vérifier faute de monumens, les richesses de ce Prince étoient fameuses parmi les Grecs: Hérodote en parle; & il semble qu'elles avoient passé en proverbe.

Ce Prince fut enseveli aux portes de Ninive; on lui éleva un tombeau superbe, mais sur lequel on avoit gravé une épitaphe qui étoit 898.
une satyre propre à décrier sa mémoire, & à justifier la conduite de l'usurpateur.

Selon Velleius, il étoit le trente-troisiéme Roi d'Assyrie: selon les manuscrits de Diodore, que le Syncelle avoit vûs, il étoit le trente-cinquiéme; au lieu que selon le texte que nous avons maintenant, il étoit le trentiéme. La tradition lui donnoit le nom de *Sardanapale*, soit qu'il l'eût porté effectivement (car en langue assyrienne ou

chaldéenne, ce n'eſt qu'une épithete honorable qui ſignifie *Prince donné du Ciel*) ſoit que l'on eût confondu ce Prince avec un autre Sardanapale ; car il y en a eu pluſieurs, comme on l'a obſervé dans la Diſſertation qui précéde cette hiſtoire.

Arbaces ne détruiſit point Ninive, mais il changea la forme du gouvernement aſſyrien ; & les Gouverneurs des provinces ne reconnurent plus l'autorité des Rois Aſſyriens : le pouvoir devint héréditaire dans leur famille, & ils ne purent être deſtitués que par une eſpéce de diéte ou d'aſſemblée générale de tous les Princes confédérés ; c'eſt ce qui réſulte du récit de Diodore, & de celui de Nicolas de * Damas. Les ſucceſſeurs d'Arbaces gouvernoient la Médie avec une eſpéce de ſupériorité ſur les autres Princes ; mais elle ne leur donnoit pas droit de changer les loix qui avoient été établies par l'aſſemblée des Princes ligués.

Diod. lib. 2.
* *Nicol. Damaſ. excerpta Valeſ. p. 427.*

Il paroît que Ninive & les Aſſyriens formerent toujours un Royaume particulier : mais au bout d'un ſiécle ou environ la confédération établie par Arbaces ne ſubſiſtant plus, & les pays révoltés étant tombés dans une eſpéce d'anarchie, ou dans un état d'autonomie, comme Hérodote le nomme, les Rois de Ninive réparerent leurs forces, leverent des troupes, & ſe rendirent de nouveau formidables. Ils ne tournerent cependant pas d'abord leurs armes du côté des pays nouvellement révoltés, ils craignirent que cette démarche ne fît ouvrir les yeux à ces peuples, & ils ne ſe ſentoient pas en état de leur réſiſter s'ils ſe réuniſſoient ; ils porterent leurs vûes du côté du Midi, & ſoumirent les provinces de Méſopotamie & de Syrie, qui avoient ſecoué le joug depuis long-temps.

770. Phul ou Pul Roi d'Aſſyrie s'étant avancé juſqu'au mont Liban, Manahem qui avoit uſurpé le Royaume d'Iſraël, implora ſa protection, ſe ſoumit à lui, & lui paya mille talents pour l'engager à employer ſes forces à le maintenir ſur le thrône.

747. Cependant il arriva une révolution à Babylone, le Royaume des Chaldéens prit une nouvelle forme ; & Nabonaſſar qui regnoit ſur ce pays, ayant fait des établiſſemens conſidérables par rapport aux ſciences & à l'aſtronomie, le commencement de ſon regne devint une époque que les Aſtronomes anciens employerent long-temps après la deſtruction de cette ville. La ſuite des ſucceſſeurs de Nabonaſſar, & les années de leur regne ſont ce qu'il y a de plus aſſuré dans toute l'ancienne chronologie ; parce qu'elles ſont déterminées par des éclipſes obſervées avec exactitude.

741. Achas Roi de Juda ſe voyant preſſé par les Rois d'Iſraël & de Damas, appella à ſon ſecours *Teglathphalaſſar* Roi d'Aſſyrie, & pour l'engager plus fortement à prendre ſa défenſe, il lui envoya des ſommes

confidérables, qu'il amaffa en enlevant une partie des ornemens du Temple de Jérufalem.

Le Roi d'Affyrie attaqua d'abord le Royaume de Damas, affiégea fa capitale, la prit, & en tranfporta les habitans vers les bords de l'Euphrate dans le pays de *Kir*, ou dans la *Cyrrefthique*, pays voifin de la Comagéne : de-là il paffa dans le Royaume d'Ifraël. Phacée regnoit alors, & s'étoit emparé de la couronne par le meurtre de Manahem : *Teglathphal ffar* vengea la mort de ce Prince par le ravage du pays; il s'empara de plufieurs villes, dont il tranfporta les habitans dans l'Affyrie ; il obligea le Roi d'Ifraël à le reconnoître, & à lui payer un tribut annuel.

Salmanaffar fuccéda au Royaume & aux projets de conquête de 730.
Teglathphalaffar. Le Roi d'Ifraël avoit ceffé de payer le tribut annuel, & fongeoit à fe fortifier du fecours du Roi d'Egypte avec lequel il s'étoit ligué. Le Roi d'Affyrie prévint cette révolte, paffa dans la Judée ; & tandis que fes troupes formoient le fiége de Samarie, il s'empara des places maritimes de la Phénicie, à l'exception de Tyr qu'il tint inutilement bloquée pendant 5 ans, & qu'il attaqua fans fuccès avec une flotte que lui avoient fourni les villes de Sidon, d'Acé & de Tfor, comme il étoit écrit dans les annales de Tyr. Les 721.
Ifraëlites ne furent pas auffi heureux ; Samarie fut prife & ruinée pour punir fes fréquentes révoltes. Salmanafar tranfporta une partie des habitans dans la Méfopotamie, où il les plaça dans la Calacene le long des fleuves Chabor & Saocoras ; il établit le refte vers la frontiere des Medes, dans les montagnes qui féparent la Médie & l'Affyrie ; & pour ne pas laiffer le pays d'Ifraël inculte, il y établit des colonies tirées de la Babylonie, du territoire de Sippara ou de *Sepharvaim*, de Syrie ou du pays d'*Emath*, du pays d'Ava ou *Ahava*, c'eft-à-dire de l'Adiabene, & enfin du pays de *Chouthа* ou Cotæa canton de l'Arménie à l'Orient du Tygre, & voifin des Gordiens ou Carduques. Le Royau- *Ptol.* 5. 13.
me d'Ifraël fut entierement détruit par ces tranfplantations ; & les peuples établis à Samarie, furent toujours regardés comme étrangers par les Juifs. Salmanafar fit propofer à Eféchias Roi de Juda de fe foumettre à lui, & de lui payer un tribut ; mais ce Prince le refufa, & fe prépara à une vigoureufe défenfe avec le fecours du Roi d'Egypte, qui commençoit à prendre de grandes inquiétudes des progrès que faifoient les Affyriens.

Salmanafar étant mort, Sennachérib lui fuccéda, & paffa avec une armée formidable dans la Judée, pour foumettre le Roi de Juda, & s'avancer enfuite vers l'Egypte. Eféchias ne fe trouvant point en état 714.
de réfifter à une armée auffi forte que celle des Affyriens, offrit de fe foumettre & de payer le tribut ; mais Sennachérib refufa d'écouter

ces propoſitions, à moins que le Roi de Juda ne le vint trouver, & ne remît Jéruſalem entre ſes mains, menaçant d'aller mettre le ſiége devant cette ville, de la raſer, & d'en tranſporter les habitans dans des contrées éloignées. Sennachérib s'étoit rendu maître de tout le plat pays, & il étoit occupé au ſiége d'une ville des Philiſtins: Eſéchias profita de ce temps pour fortifier Jéruſalem, & la munir de toutes les proviſions néceſſaires pour ſoutenir un long ſiége. Ce fut pendant ce même temps que Merodach Baladan ou Mardokempad Roi de Babylone, mort l'an 710 avant l'Ere chrétienne, envoya des ambaſſadeurs à Eſéchias pour le féliciter du recouvrement de ſa ſanté; démarche qu'il n'auroit pas faite auprès d'un Prince ennemi déclaré de Sennachérib, ſi Babylone eût encore été dans la dépendance des Aſſyriens.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans la Diſſertation précédente, ſur le détail de cette guerre de Sennachérib: il paroît qu'elle dura au moins trois ans, & que ce fut vers l'an 711 ou même 710, que Dieu fit périr 185000 hommes de l'armée de Sennachérib. Ce Prince retourna à Ninive auſſitôt après, & fut aſſaſſiné par ſes deux fils au
710. bout de 45 jours. Les meurtriers de Sennachérib furent chaſſés de Ninive, & ſe réfugierent en Arménie: les Aſſyriens mirent ſur le thrône Aſſarhaddon ou *Aſordan* le plus jeune des fils de Sennachérib. Cette révolution ne ſe paſſa pas tranquillement; mais nous ne ſçavons combien elle dura, nous en ignorons même les principales circonſtances. Tandis que le Royaume d'Aſſyrie affoibli par la perte d'une armée de 185000 hommes, étoit déchiré par une guerre civile, les Medes ſortant de l'état d'anarchie, où ils étoient depuis la révolte d'Arbaces, mirent Déjoces ſur le thrône, & rétablirent le gouvernement monarchique parmi eux.

709. Déjoces commença donc ſon regne en Médie pendant la guerre civile des enfans de Sennachérib: ces diviſions lui laiſſerent tout le temps néceſſaire pour affermir ſa domination, & régler ſon nouvel Etat: au bout de 20 ans il ſe trouva aſſez puiſſant pour conquérir une partie de l'Aſie, & pour enlever l'Arménie & la Cappadoce aux Aſſyriens.

Tout ce que nous ſçavons du regne d'Aſſarhaddon, c'eſt qu'il envoya de nouvelles colonies dans le pays de Samarie, pour fortifier celles que Salmanaſſar y avoit établies. Il permit auſſi à quelques-uns des Iſraélites des dix tribus d'y retourner; & ce fut alors que les Samaritains commencerent à joindre le culte du Dieu d'Iſraël à celui de leurs anciennes Divinités, comme ils le diſent dans l'Ecriture, où ils nomment ce Prince *Aſſarhaddon*, en parlant aux Juifs, & *Oſnapar* dans le mémoire qu'ils préſentent au Roi de Perſe.

1. *Eſd.* 4. 2. 10.

Le

Le regne de ce Prince ne fut pas long ; la faction opposée à celle qui l'avoit mise sur le thrône, ayant pris de nouvelles forces, il fut obligé d'abandonner la couronne ; & on mit à sa place un Prince nommé Ninus, par lequel Castor finissoit la suite des Rois Assyriens. La fin de ce canon de Castor tomboit à l'an 1280 depuis le commencement de Ninus fils de Belus fondateur de l'Empire assyrien ; & cette année 1280 est, selon la date du commencement de Ninus, donnée par Æmilius-Sura, l'an 688 avant l'Ere chrétienne ; c'est la premiere des 128 années de l'Empire des Médes, selon Hérodote, ou de leur domination sur les pays qu'ils avoient enlevés aux Assyriens dans l'Asie Mineure, à l'orient du fleuve Halys.

Castor nomme le prédécesseur de Ninus second Sardanapale ; le temps de son regne quadre parfaitement avec celui d'Assarhaddon ou d'*Asordan*, les noms d'ailleurs sont les mêmes, car ce mot *Pal* ou *Phala* n'est qu'une épithéte qui signifie *grand*, *illustre* dans la langue chaldéenne ; ainsi il est très-probable qu'Assarhaddon est le Sardanapale de Clitarque qui mourut dans un âge avancé, & qui avoit survécu long-temps à la perte de son Royaume : cela ne peut convenir au Sardanapale déthrôné par Arbaces, ni à celui sous lequel Ninive fut absolument détruite par les Médes & les Babyloniens, parce que l'un & l'autre périrent dans la révolution, & que le dernier se brûla dans son palais. Ce même Assarhaddon est le Sardanapale dont le tombeau étoit en Cilicie, avec une épitaphe dans laquelle il est nommé Sardanapale fils d'Anakyndarax.

Le nom du Prince qui succéda à Ninus second, ne nous est pas connu. Déjoces Roi des Médes qui avoit enlevé aux Assyriens l'Arménie & la Cappadoce, étant mort en 657, son fils Phraortes lui 656.
succéda. Ce Prince tourna ses armes du côté de l'orient, & soûmit les Persans, les Carmaniens, les Parthes, & tous les pays orientaux ou la Bactriane, jusqu'aux pays des Massagétes & des Saques de la Margiane, voisins de l'Arachosie. Ce Phraortes nommé *Arphaxad* dans le livre de Judith, enflé par tant de victoires se crut assez fort pour attaquer, & pour forcer les Assyriens de Ninive à le reconnoître : il marcha contr'eux, mais il trouva que les troupes assyriennes étoient toute autre chose que celles des nations qu'il avoit vaincues. Celles des Médes manquoient de discipline, elles ne sçavoient ni se ranger par bataillons & par escadrons, ni même séparer les différentes sortes d'armes, & la cavalerie se battoit pêle-mêle avec l'infanterie : son armée fut mise en déroute, & il périt lui-même dans le combat, s'étant laissé emporter à son courage. L'année de sa mort étoit, selon la version latine du livre de Judith, la douziéme du regne du Roi de Ninive, & selon la version grecque, la dix-septiéme; ainsi ce Roi de Ninive, que les 635.

Auteurs de ce livre nomment Nabuchodonosor, avoit commencé de regner l'an 646 ou l'an 651, quarante ans environ après l'expulsion d'Assarhaddon ou de Sardanapale.

634. Cyaxare fils & successeur de Phraortes ne négligea rien pour venger la mort de son pere ; il leva en hâte de nouvelles troupes, qu'il joignit à celles qui étoient échappées de la déroute précédente ; il les rangea en différens corps ; & comme ces nations belliqueuses brûloient d'envie d'effacer la honte de l'affront qu'elles venoient de recevoir, elles s'accoutumerent bien-tôt aux évolutions & aux mouvemens de la Tactique ; elles les avoient ignoré jusqu'alors. Ainsi Cyaxare à la tête d'une armée formidable marcha contre les Assyriens, les défit en bataille rangée ; & se préparoit à mettre le siége devant Ninive, lorsque l'invasion des Scythes qui inonderent la Médie cette même année l'obligea d'abandonner les Assyriens pour s'opposer à ses nouveaux ennemis. Ces Scythes sous la conduite de Madyes leur Roi défirent l'armée de Cyaxare, & ravagerent l'Asie pendant près de 28 ans.

Le livre de Judith nous montre que le Roi de Ninive avoit fait alliance avec ces Scythes ; car il marque expressément, que ce Prince avoit dans l'armée, dont il donna le commandement à Holopherne, 12000 *Archers à cheval* ; & les Scythes étoient les seuls qui connussent cette maniere de combattre, qui est encore en usage chez les Tartares.

Dès l'année 635, le Roi de Ninive avoit envoyé sommer les peuples de Cappadoce, de Cilicie, de Syrie, les Tyriens, les Juifs, & tous ceux qui avoient autrefois été soumis à l'Empire assyrien, de le reconnoître, & de se joindre avec lui contre les Médes : mais ses ambassadeurs furent mal reçûs par-tout, les Souverains de tous ces pays le regardoient, dit la vulgate, comme un Prince leur égal, & duquel ils ne relevoient plus ; d'ailleurs les Rois de Babylone avoient soumis une partie de ces pays, ou du moins avoient fait des traités avec eux contre les Assyriens.

634. Ce fut vers l'an 634 & aussi-tôt après la défaite de Phraortes, que l'armée des Assyriens entra dans la Judée sous la conduite d'Holopherne, après avoir soumis la partie septentrionale de la Mésopotamie, prit Mélita sur l'Euphrate, & le pays de Damas. Josias regnoit alors à Jérusalem ; mais comme il n'avoit que 11 ou 12 ans, l'histoire de Judith fait seulement mention du grand prêtre * Eliacim, & du conseil qui gouvernoit le Royaume pendant la minorité du Roi. Holopherne s'étant avancé sans obstacle, jusqu'auprès de Bethsan nommé dans la suite *Scytopolis*, à cause que les Scythes s'y établirent, trouva que les Juifs avoient fermé tous les passages, & qu'ils gardoient avec soin les défilés par lesquels on pourroit pénétrer dans leur pays

* *Il est nommé* Helcias *ou* Hilkiah *dans le livre des Rois.*

il n'osa entreprendre de les forcer avant que de s'être rendu maître de Bethulie, ville forte qui défendoit ces défilés ; il se contenta même de la bloquer, persuadé que les habitans qui manquoient d'eau, ne soutiendroient pas un long siége. La résolution de Judith sauva la ville de Bethulie, & le courage avec lequel elle s'exposa pour le salut des siens lui ayant donné le moyen d'ôter la vie à Holopherne, l'armée des Assyriens ne songea plus qu'à lever le siége, & à se retirer dans la Mésopotamie : la plus grande partie périt dans cette retraite faite sans chef & sans ordre. Cette armée étoit obligée de traverser les pays qu'elle avoit ravagés ; ce qui put regagner l'Assyrie, périt dans la bataille donnée contre Cyaxare en 634, & les Assyriens abandonnant tous les projets de conquêtes éloignées, ne penserent plus qu'à conserver leurs provinces, & à les défendre contre les Scythes, qui ravageoient, sans distinction d'amis ni d'ennemis, tous les pays dans lesquels ils pouvoient pénétrer.

Les Scythes passerent dans la Judée, & s'avancerent jusque sur les frontieres de l'Egypte ; mais le Roi Psammetique s'étant avancé à leur rencontre, à la tête d'une armée, les obligea de se contenter des sommes d'argent qu'il leur offrit, & ils se retirerent. Psammetique est mort en 616, ainsi l'incursion des Scythes est antérieure à cette année : elle doit être postérieure à la treiziéme année de Josias, ou à l'an 628 ; car la Prophétie de Jérémie nous apprend que les Scythes n'étoient pas encore entrés dans la Judée. Le Prophéte prédit l'invasion de ce peuple venu du fond du septentrion, des extrémités de la terre, de ces hommes farouches dont les Juifs n'entendront point la langue : leurs chariots, dit-il, sont plus redoutables que les orages, leurs chevaux plus vîtes que des aigles, & leur carquois est comme un sépulcre toujours ouvert, duquel il sort une mort inévitable. *Jerem. IV. 5, 6. & V. 15. &c. VI. 22.*

Necos, Roi d'Egypte, crut qu'il lui seroit facile de se rendre maître de toute la Syrie, & de profiter de la foiblesse où les ravages des Scythes avoient mis la haute Asie. Il s'avança donc dans la Judée, 611.
à la tête d'une armée, & fit proposer à Josias de lui accorder le passage sur ses terres. Josias allié des Babyloniens le refusa, & par-là obligea le Roi d'Egypte de tourner ses armes contre lui. Le Roi de Juda fut tué dans le combat, Jérusalem & le pays des Juifs tomberent entre les mains de Necos, qui s'empara facilement de toute la Syrie jusqu'à 610.
l'Euphrate, & se rendit maître de Carchemis ville importante, parce que c'étoit un des passages de l'Euphrate, qui lui ouvroit l'entrée de la Mésopotamie.

Cependant les Médes ayant presqu'entierement exterminé les chefs des Scythes, le reste fut trop heureux de se retirer dans la Scythie occidentale, sur les bords du Tanaïs, où ils ont toujours demeuré

depuis, & où ils sont encore maintenant sous le nom de petits Tartares. Cyaxare ayant délivré ses Etats de cet ennemi domestique, se ligua avec Nabopolassar Roi de Babylone : Nabuchodonosor fils de ce dernier épousa Aroïtis fille d'Astyage fils de Cyaxare ; & les Babyloniens s'étant joint aux Médes, leurs armées allerent mettre le siége devant Ninive : *Sarac* nommé aussi *Sardanapale* par les Grecs, s'y étoit renfermé ; mais sa résistance ne put empêcher la ville d'être prise. Sarac qui redoutoit la vengeance de Cyaxare, dont la cruauté & les emportemens sont connus par l'histoire, se brûla dans son palais après avoir égorgé sa femme & ses enfans ; par cette mort volontaire il évita l'ignominie du triomphe, & les supplices ausquels Cyaxare l'eût condamné pour venger la mort de son pere Phraortes & les ra-
608. vages des Scythes, ausquels il y a quelqu'apparence que le Roi de Ninive avoit eu grande part.

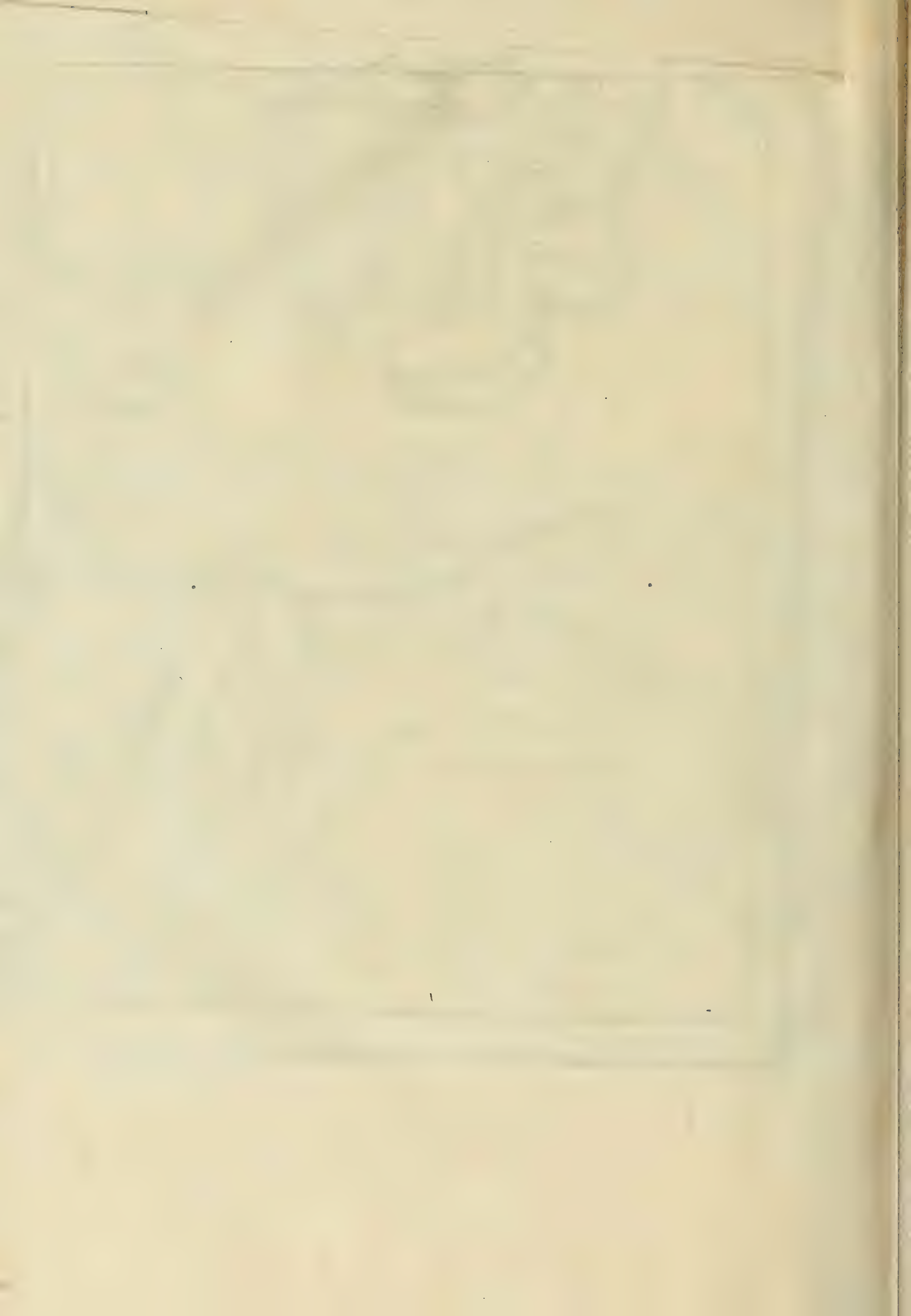
Ninive périt l'année 608, qui est celle où Nabuchodonosor fut désigné Roi par son pere, & celle de laquelle l'Ecriture compte la premiere année de son regne. Cette même année qui étoit la quatriéme commencée depuis la conquête de la Syrie par Necos, les Egyptiens furent défaits à Carchemis ; & cette victoire rendit les Babyloniens maître de tous les pays situés au midi & à l'occident du Tigre, jusqu'aux frontieres de l'Egypte. Le pays des Assyriens fut partagé entre les vainqueurs, la ville de Ninive fut totalement détruite, ses édifices rasés, & les habitans transportés dans la Babylonie & dans la Médie, ou dispersés dans les villages de la Mésopotamie. Elle ne s'est jamais relevée de cette chûte, & la ville bâtie de l'autre côté du Tigre, sous le nom de *Ninus*, non plus que celle de Mossoul que les Califes fonderent au lieu même où avoit été l'ancienne Ninive, n'ont point approché de la grandeur & de la puissance de cette superbe ville, qui étoit l'une des plus anciennes du monde.

La Carte géographique de l'Empire des Assyriens sous Sémiramis le représente dans sa plus grande étendue ; la petitesse du volume n'a pas permis de marquer par differentes espéces de points les divers Etats de cet Empire au temps d'Arbacès, & au temps de Sennachérib : le Lecteur y suppléera aisément, s'il veut faire attention au détail historique que j'ai rapporté.

Ainsi finit l'Empire d'Assyrie 1360 ans juste après le commencement du regne de Ninus : les diverses révolutions de cette Monarchie ont donné lieu aux Historiens de varier sur sa durée. Les uns ont fait cesser sa grandeur 1070 ans après son commencement, c'est-à-dire lors de la révolte des pays tributaires en 898, les autres ont considéré l'Empire de Ninive comme subsistant jusqu'aux conquêtes des Médes, & jusqu'à leur domination sur la Cappadoce, l'Arménie, la Perse, & les autres provinces soumises à leur puissance ; ce qui a commencé l'an 688, ceux-là donnent 1280 ans de durée aux Assyriens. Le plus grand nombre a suivi Ctésias, & a donné 1360 ans de durée à l'Empire assyrien, parce qu'il a cru que la fin de cette Monarchie ne devoit pas précéder la destruction de Ninive, & que l'Empire des Assyriens avoit subsisté tant qu'ils avoient fait un Etat à part, & distingué des



Des Memoires Tom: V. Pag: 404.
IMPERIUM ASSYRIORUM
Ex Mappis tam Editis quàm MS.tis G. DELISLE primarii Geographi Regis, quas benignè Communicavit ipsius Vidua, digessit Ph. B. Regis Geographus. Anno MDCCXXVIII.
Delahaye sculpsit.
SEMIRAMIDIS IMPERIUM
PONTUS EUXINUS
MARE MEDITERRANEUM
MARE CASPIUM
SINUS PERSICUS
SINUS ARABICUS
MARE ERYTHRÆUM
SACÆ qui et SCYTHÆ
SOGDIANA
MASSAGETÆ
CHORASMII
BACTRIANA
Thocari
Comedæ
MARGIANA
SACASTANA
PAROPAMISUS
ARACHOSIA
DRANGIANA
GEDROSIA
INDI OCCIDUI
Ichthyophagi
CARMANIA
PERSIS
PARTHI
HYRCANIA
ARMENI
CARDUCHI
ASSYRIA
MESOPOTAMIA
SYRIA
ARABIA
ÆGYPTUS
LIBYA
GRÆCIA
THRACIA
PHRYGIA
PAPHLAGONIA
CAPPADOCIA
CILICIA
LYCIA
CYPRUS
CRETA
COLCHIS
IBERI
AMAZONES
SACASENE
Babylon
Ninus
Ecbatana
Elymais
Susa
Persepolis
Pasagarda
Damascus
Jerusalem
Memphis
Palmyra
Bactra
INDIA
Indus fl.
Oxus fl.
Jaxartes
Caucasus



autres Royaumes ; ce qui dura jusqu'à l'an 608, & à la ruine de Ninive par les Babyloniens & les Médes joints ensemble. Ces deux nations partagerent le pays des Assyriens : les Babyloniens s'emparerent de la Mésopotamie, & les Medes de l'Assyrie, & des pays situés au-delà du Tigre.

SUITE DE LA DISSERTATION SUR LES AMPHICTYONS.

Par M. De Valois.

* III. Partie. 5. de Mai 1719.

ME voici enfin arrivé à la troisiéme partie de ma Dissertation, dans laquelle je me suis engagé de faire voir de quelle autorité étoient les décisions & les jugemens des Amphictyons ; c'est ce que je vais examiner présentement.

Rien ne me paroît plus positif pour prouver l'autorité suprême des Amphictyons, que le plein pouvoir qu'ils avoient de discuter, & de juger en dernier ressort les différens qui survenoient entre les villes Amphictyonides ; de condamner à de grosses amendes celles qu'ils trouvoient coupables ; & d'employer non-seulement toute la rigueur des loix pour l'exécution de leurs Arrêts, mais même encore de lever, s'il le falloit, des troupes, pour forcer les rebelles à y obéir.

L'on trouve plusieurs de ces procès fameux d'entre les villes grecques, répandus de côté & d'autre dans les livres des Anciens. Je me contenterai d'en rapporter ici quelques-uns, que j'ai choisis comme les plus remarquables, & que je crois plus que suffisans pour la preuve de ce que je viens d'avancer.

Le fameux combat naval donné devant Salamine, & dans lequel Thémistocle défit la flotte de Xerxès, 481 ans avant notre Seigneur, fut à un an au-delà suivi d'une autre grande bataille dans les campagnes de Platée, où une quantité pro-

* La I^e & la IIe partie sont imprimées dans le troisiéme volume des Mémoires de l'Académie, *pag.* 191 *& suiv.*

digieuſe de Perſes fut taillée en piéces par la valeur de Pauſanias & d'Ariſtide généraux de l'armée grecque. Nous ſommes redevables de l'époque certaine de ces deux grandes actions aux marbres de Paros, l'un des plus précieux & des plus inconteſtables monumens de l'antiquité. Les Grecs, en reconnoiſſance de deux victoires ſi ſignalées, conſacrerent un trépied d'or à Apollon Pythien. Pauſanias général des Lacédémoniens, qui avoit été choiſi par les Grecs, comme le plus illuſtre d'entr'eux, pour préſenter en leur nom cette riche offrande à ce Dieu, dans ſon temple de Delphes; Pauſanias, dis-je, s'embarraſſa fort peu de la gloire de ſa nation: il jugea plus à propos d'avoir tout l'honneur du préſent; & il ne fit inſcrire que ſon nom ſeul ſur le trépied, dans un Diſtique conçû à peu près en ces termes: *Pauſanias général des Grecs a conſacré ce monument à Apollon, après avoir défait & mis en fuite les Perſes.* Les Platéens qui par leur valeur extraordinaire avoient le plus contribué à cette derniere victoire, fort indignés du procédé de Pauſanias, ajournerent les Lacédémoniens à comparoître pardevant les Amphictyons, & demandoient qu'en punition d'une pareille entrepriſe ils fuſſent condamnés à leur payer mille talents d'amende tant pour eux que pour leurs alliés. La demande pouvoit paſſer pour être un peu forte, par rapport à ces temps-là; car cinq cens mille écus étoient alors une très-groſſe ſomme. Après tout, les Platéens avoient raiſon: des gens d'honneur peuvent-ils ſe mettre à trop haut prix, & n'ont-ils pas droit d'exiger une réparation capable de compenſer en quelque ſorte l'affront qu'ils ont reçû? Je ne trouve point néanmoins aucune mention que les Lacédémoniens ayent été obligés de payer cette ſomme aux Platéens, ſoit oubli des Auteurs, ou autrement. Tout ce qui me paroît, c'eſt que l'affaire ayant été mûrement examinée par les Amphyctions, les Lacédémoniens furent condamnés à faire effacer ce diſtique de deſſus le trépied, & à y ſubſtituer en ſa place non-ſeulement le nom des Platéens, mais encore les noms de toutes les autres villes, qui avoient eu part à cette victoire. Ce fut là ce qui donna naiſſance à cette haine

implacable, que les Lacédémoniens conçurent contre les Platéens; haine qu'ils porterent si loin, qu'environ 50 ans après Archidame II du nom, Roi de Sparte, & le vingtiéme des Rois Proclides, forma le dessein de se rendre maître de la ville de Platée. Pour y parvenir, il se servit du ministère d'Eurymaque fils de Léontiade, chef des Thébains; qui y étant allé à la tête de quelques aventuriers de sa ville, fit jouer tous les ressorts ordinaires en telles occasions pour surprendre Platée à l'impourvû, & s'en emparer: mais cette premiere tentative n'ayant pas réussi, comme Archidame l'avoit espéré, ce Prince en vint à la force ouverte; il en fit le siége dans les formes; & après une vigoureuse résistance de la part des assiégés, il la prit enfin par assaut, comme nous l'apprend la harangue de Démosthene contre Neæra, si toutesfois Démosthene est le véritable Auteur de cette harangue. Quoi qu'il en soit, il ne sera pas hors de propos de rapporter ici le passage en question dans sa langue originale; voici en quels termes il est conçû: ἐφ' οἷς φυσηθεὶς Παυσανίας ὁ τῶν Λακεδαιμονίων βασιλεὺς, ἐπέγραψεν ἐπὶ τὸν τρίποδα ἐν Δελφοῖς, ὃν οἱ Ἕλληνες οἱ συμμαχέσαμενοι τὴν ἐν Πλαταιέσι μάχην, καὶ τὴν ἐν Σαλαμῖνι ναυμαχίαν ναυμαχήσαντες, κοινῇ ποιησάμενοι, ἀνέθηκαν ἀριστεῖον τῷ Ἀπόλλωνι ἀπὸ τῶν Βαρβάρων.

Ἑλλήνων ἀρχηγὸς, ἐπεὶ στρατὸν ὤλεσε Μήδων,
Παυσανίας Φοίβῳ μνῆμ' ἀνέθηκε τόδε.

ὡς αὐτοῦ τοῦ ἔργου ὄντος, καὶ τοῦ ἀναθήματος, ἀλλ' οὐ κοινοῦ τῶν συμμάχων. ὀργισθέντων δὲ τῶν Ἑλλήνων, οἱ Πλαταιεῖς λαγχάνουσι δίκην τοῖς Λακεδαιμονίοις εἰς τοὺς Ἀμφικτυόνας χιλίων ταλάντων ὑπὲρ τῶν συμμάχων, καὶ ἠνάγκασαν αὐτοὺς, ἐκκόψαντας τὰ ἐλεγεῖα, ἐπιγράψαι τὰς πόλεις τὰς κοινωνούσας τοῦ ἔργου.

Il y a une chose dans ce passage-ci, qui mérite quelque attention; c'est que l'Auteur y donne le titre de Roi à Pausanias, bien qu'il ne l'ait jamais été, mais seulement premier Prince du sang royal, & oncle paternel du jeune Pléistarque Roi de Sparte. A la vérité l'Auteur de la harangue contre Neæra n'est pas le seul qui soit tombé dans cette faute, car Lycurgue

l'orateur traite auſſi Pauſanias de Roi : cependant il me paroît plus raiſonnable de s'en tenir au ſentiment d'Ariſtote, qui remarque en termes formels dans ſes *Politiques*, que Pauſanias n'a jamais été Roi. Après tout, ſi l'on ne prend point à la rigueur le titre de Roi, donné à Pauſanias par les deux Auteurs en queſtion, ils n'ont pas tant de tort que l'on pourroit ſe l'imaginer. Comme les tuteurs des Rois étoient anciennement revêtus de toute l'autorité royale, de la même maniere que les Régens des Royaumes le ſont encore de nos jours, il n'eſt pas fort ſurprenant qu'on leur ait quelquefois attribué le nom de Rois : cela eſt même d'autant mieux fondé, que ſouvent pour faire reſpecter davantage leur caractère, ces tuteurs de Rois ſe faiſoient couronner *ad tempus*, c'eſt-à-dire juſqu'au jour de la majorité de leurs pupilles ; jour qui étoit le terme de leur autorité ſuprême. Il eſt bien vrai que dans l'antiquité les Régences étoient bien plus longues qu'elles ne le ſont aujourd'hui : car au lieu, par exemple, que les Rois de France ſont cenſés majeurs, dès qu'ils ont atteint la quatorziéme année de leur âge, les Rois Grecs n'étoient point en cela plus privilégiés que leurs ſujets ; &, non plus qu'eux, ils n'étoient réputés majeurs qu'à 25 ans : d'où il s'enſuit que leurs tuteurs avoient bien plus long-temps l'autorité ſouveraine entre leurs mains. A l'égard du couronnement des tuteurs, dont je viens de parler, ce n'eſt point une choſe avancée tout-à-fait au hazard ; & je crois en avoir la preuve, ſans ſortir de Sparte même. En effet, le grand légiſlateur Lycurgue n'eſt mis au rang des Rois de Sparte qu'à ce ſeul titre ; puiſqu'il n'a jamais été Roi, mais ſeulement tuteur du Roi pupille ſon neveu ; & ce n'eſt qu'en cette ſeule qualité de tuteur du Roi, qu'il aura pû, ſuivant la coutume de ces temps-là, porter le diadême : uſage qui ne ſe pratiquoit ſans doute, que pour imprimer dans les eſprits un plus grand reſpect pour le tuteur, & pour apprendre aux peuples par ces marques extérieures de la dignité royale, que le pouvoir ſuprême réſidoit entiérement en ſa perſonne, juſqu'à ce que le Roi mineur, qu'il repréſentoit, eût atteint l'âge de majorité.

Mais

Mais pour en revenir à notre sujet, une autre chose me semble encore avancée sans fondement, dans le même endroit de cette harangue contre Neæra, c'est ce que l'Orateur y ajoûte, que le siége de Platée dura 10 années; ce qui ne s'accorde pas néanmoins avec l'histoire, si nous nous en rapportons à Thucydide, qui ne marque point du tout que ce siége ait duré si long-temps; ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, si ç avoit été un fait constant, lui qui entre dans un détail très-exact & très-circonstancié de toutes les catastrophes qui précéderent, qui accompagnerent, & qui suivirent la prise de cette ville.

Le même Thucydide vers la fin de son premier livre, & après lui, Plutarque à la fin de son traité intitulé περὶ τῆς Ἡροδότου κακοηθείας, c'est-à-dire, *de la malignité d'Hérodote*, écrivent que ce fut d'eux-mêmes, que les Lacédémoniens effacerent l'inscription que Pausanias avoit fait graver sur le trépied d'or; & cela, après avoir été informés de toutes parts, que tous les autres Grecs étoient fort irrités de l'injure qu'on leur avoit faite, en supprimant leurs noms sur un monument qui se faisoit à frais communs, & sur lequel, par conséquent, l'un n'avoit pas plus de droit que l'autre. Ces deux derniers Auteurs ajoûtent que les Lacédémoniens eux-mêmes, ni en cette rencontre, ni en bien d'autres encore, n'approuverent jamais la hauteur & l'insolence de Pausanias. Mais, malgré la déférence qu'exigent, ce semble, deux Auteurs tels que Thucydide & Plutarque, je ne puis en ceci être de leur avis; & je trouve qu'il est bien plus naturel de croire que jamais les Lacédémoniens n'auroient effacé de leur propre mouvement l'inscription ambitieuse de Pausanias, s'ils n'y avoient été contraints, comme effectivement ils le furent par un Arrêt des Amphictyons. Leur orgueil auroit trop souffert d'une pareille démarche; & l'aveu sincere d'avoir commis une faute n'auroit jamais pû s'accorder avec l'humeur fiere & hautaine de ce peuple.

Le démêlé que les Athéniens eurent avec les Déliens, ne fit guères moins de bruit qu'en avoit fait celui des Lacédémoniens & des Platéens, dont nous venons de parler. Voici ce qui y donna occasion : les Athéniens & les Déliens disputoient

vivement entr'eux, à qui appartiendroit la garde du temple qu'Apollon avoit à Délos, & le droit de présider aux sacrifices qui s'y offroient à cette éclatante Divinité. Les Déliens soutenoient que cette prérogative leur étoit acquise de plein droit, le temple étant situé dans leur ville: les Athéniens au contraire alléguoient leur souveraineté sur cette Isle, & que par cette raison la garde du temple & la sur-intendance des sacrifices leur appartenoient. En effet tout le monde sçait que l'Isle de Délos a été long-temps sous la domination des Athéniens; & quand bien même ce fait ne seroit pas d'ailleurs aussi constant qu'il l'est, une seule chose suffiroit pour le prouver. C'est ce que Thucydide rapporte dans son 3[e] livre, que ce furent les Athéniens qui à deux différentes fois exhumerent les corps de ceux qui avoient été enterrés dans cette Isle fameuse, qui les firent transporter ailleurs, & qui toutes ces deux fois purifierent l'Isle par des lustrations, & avec toutes les cérémonies accoutumées en ces sortes d'occasions. La premiere fois sous le regne du tyran Pisistrate, & la seconde dans le temps des guerres du Péloponése, comme Hérodote & Thucydide en font foi. Mais au lieu que la premiere fois Pisistrate n'avoit purifié qu'une petite partie de l'Isle, c'est-à-dire, le seul espace de terre que contenoit le circuit du temple, tant que la vûe pouvoit s'étendre en tout sens: cette seconde fois les Athéniens purifierent l'Isle toute entiere d'un bout à l'autre, après avoir fait exhumer & transporter ailleurs généralement tous les corps morts, qui se trouverent enterrés dans l'Isle. Ils firent encore plus, ils publierent une loi, par laquelle il étoit fait très-expresse défense à tous les habitans de Délos de mourir dans l'Isle à l'avenir, aussi bien qu'à toutes les femmes d'y accoucher: la même loi enjoignoit donc que dès qu'un malade seroit à l'extrémité, ses parens ou ses amis eussent soin de le faire au plus vîte transporter dans l'Isle de Rhénée, qui n'étoit séparée de Délos que d'un fort petit trajet. Le pareil cérémonial s'observoit à l'égard des femmes prêtes d'accoucher: on les embarquoit promptement pour les conduire aussi à Rhénée, de peur que la naissance brusque de quelque indiscret enfant ne vînt malheureusement

fouiller la fainteté de Délos. Ce fut au refte en ce même temps que les Athéniens inftituerent & célébrerent pour la premiere fois ces jeux appellés ΔΗΛΙΑ, en l'honneur d'Apollon : jeux qui par la fuite fe célébrerent réguliérement à Délos de cinq ans en cinq ans. Or l'inftitution de ces jeux, ces Ordonnances, en un mot tous ces actes de maîtrife marquent affez que les Athéniens étoient Seigneurs de l'Ifle de Délos : l'on peut encore ajouter à cela, qu'Athenée rapporte dans fon IXe livre, qu'Eryfichthon fils de Cécrops fut le premier qui fe rendit maître de l'Ifle de Délos, & qui y bâtit ce temple fameux en l'honneur d'Apollon, comme nous l'apprenons d'Eusèbe dans fa chronique. Cependant, quoique tous ces paffages établiffent la fouveraineté des Athéniens fur Délos, je crois que l'on peut avancer que cette Ifle étoit bien diftinguée du refte des fujets de cette République, qu'elle avoit de grandes exemptions & de grands priviléges; puifqu'en qualité d'Ifle facrée, elle étoit en un fens regardée comme indépendante, & ne relevant que de la majefté du Dieu qui y avoit pris naiffance, & qui y étoit honoré d'un culte particulier.

Tels étoient à peu près les titres, fur lefquels les Athéniens fe fondoient, pour ne point démordre de leur prétention. Comme donc les Athéniens & les Déliens ne pouvoient convenir de leurs faits, l'un ne voulant pas le céder à l'autre, la caufe fut enfin portée au tribunal des Amphictyons. Celui qui plaida pour les Athéniens fut Hypéride, l'un des dix fameux Orateurs, dont la République avoit fait choix pour être fon Avocat en cette caufe importante. C'eft un fait que Démofthéne nous apprend dans fa harangue pour la *Couronne* en ces termes : μαρτυροῦσι Δημοσθένει ὑπὲρ ἁπάντων οἵδε καλλίας σουνιεὺς, ζήνων φλυεὺς, κλέων φαληρεὺς, δημόνικος μαραθώνιος, ὅτι τοῦ δήμου ποτὲ χειροτονήσαντος αἰσχίνην σύνδικον ὑπὲρ τοῦ ἱεροῦ τοῦ ἐν Δήλῳ εἰς τοὺς Ἀμφικτύονας, συνεδρεύσαντες ἡμεῖς ἐκρίναμεν ὑπερείδην ἄξιον εἶναι μᾶλλον ὑπὲρ τῆς πόλεως λέγειν, καὶ ἀπεστάλη ὑπερείδης. Plutarque nous confirme la même chofe dans la vie d'Hypéride, lorfqu'il affûre que cet Orateur fut expreffément nommé par Arrêt de l'Aréopage, pour plaider

cette cause pour les Athéniens, en présence des Amphictyons. Plutarque ajoûte que de son temps, c'est-à-dire sous les regnes de Trajan & d'Adrien, ce plaidoyer d'Hypéride subsistoit encore : mais comme il ne nous apprend point, non plus que Démosthéne, quelle en fut la réussite, ni en faveur duquel des deux peuples s'expliquerent les Amphictions, nous nous trouvons obligés de garder là-dessus un profond silence. Voici comment Plutarque raconte la chose dans le passage que je viens d'alléguer: *συστάντος δὲ πρὸς δηλίους ἀμφισβητήματος ποτέρους δεῖ προΐστασθαι τοῦ ἱεροῦ, αἱρεθέντος αἰσχίνου συνειπεῖν, ἡ ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴ ὑπερείδην, ἐχειροτόνησεν. καὶ ἔστιν ὁ λόγος δηλιακὸς ἐπιγεγραμμένος.*

Nous avons encore un procès fort célébre entre les Thébains & les Thessaliens, que ces deux peuples remirent de même à la décision des Amphictyons. Comme Quintilien est le seul de tous les anciens qui en ait fait mention, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de rapporter ici les propres termes de ce sçavant Orateur, tirés du chapitre x^e de son v^e livre de l'*Institution de l'Orateur*, que je ne fais que copier : *Cùm Thebas evertisset Alexander, invenit tabulas, quibus centum talenta mutua Thessalis dedisse Thebanos continebatur. Has, quia erat usus commilitio Thessalorum, donavit his ultro : postea restituti à Cassandro Thebani, reposcunt Thessalos ; apud Amphictyonas agitur*, &c. Alexandre ayant pris & ruiné la ville de Thébes, trouva un acte authentique qui faisoit foi que les Thébains avoient prêté cent talens aux Thessaliens. Or comme les Thessaliens avoient fourni à ce Prince des troupes auxiliaires pour cette expédition, en considération d'un service si signalé il leur remit volontairement ce contrat. Quelque temps après, la ville de Thébes ayant été rétablie par Cassander, les Thébains redemandent aux Thessaliens les cent talens qu'ils leur avoient prêtés. Les Thessaliens refusent de les leur payer, attendu qu'Alexandre leur en a fait présent : la cause se plaide devant les Amphictyons, &c.

Cicéron dans son II livre de *Inventione* fait mention d'un autre fameux procès entre les Thébains & les Lacédémoniens.

Voici le fait : c'étoit une eſpéce de coutume établie parmi les Grecs lorſqu'un peuple avoit fait la guerre à un autre, que le vainqueur érigeât, ou ſur le champ de bataille, ou ſur les frontieres, un trophée *ad tempus*, qui ne conſiſtoit qu'en un amas ou monceau groſſier d'une petite partie des dépouilles & des armes qu'il avoit conquiſes ſur ſon ennemi. Cela ſe faiſoit dans la vûe de montrer pour le préſent ſeulement quelques légeres marques de ſa victoire ; marques que l'on avoit ſoin d'ôter au bout de quelque temps : & l'on ſe donnoit bien de garde d'ériger un trophée plus ſolide & plus durable, parce que l'on ne vouloit point perpétuer la mémoire d'une guerre qui entraînoit après elle quelque choſe d'odieux, & la perpétuer par un monument qui apprendroit à la poſtérité, que la diſcorde avoit regné entre des peuples, qui étant nés dans le même pays, auroient dû, s'ils avoient été ſages, vivre enſemble en union, en paix & en amitié. Or les Thébains ayant un jour remporté un avantage conſidérable ſur les Lacédémoniens, s'aviſerent, au préjudice d'une ſi ſage coutume, d'ériger un trophée de bronze, pour ſervir de monument de leur victoire : auſſitôt ils ſont cités pardevant les Amphictyons, & accuſés d'une innovation criminelle & injurieuſe à la nation. Il ne ſera pas mauvais de rapporter ici le texte même de Cicéron : *Cùm Thebani Lacedæmonios bello ſuperaviſſent, & ferè mos eſſet Graiis, cùm inter ſe bellum geſſiſſent, ut ii qui viciſſent, tropæum aliquod in finibus ſtatuerent, victoriæ modò in præſentiâ declarandæ causâ, non ut in perpetuum belli memoria maneret, æneum ſtatuerunt tropæum : accuſantur apud Amphictionas, id eſt apud commune Græciæ concilium.*

Pour en revenir aux deux derniers exemples, dont je viens de parler, je ne vois point que Cicéron ni Quintilien ſe ſoient fort embarraſſés de nous inſtruire, quel fut le jugement des Amphictyons. Et à la vérité il y auroit grand lieu de douter ſi ces deux procès ne ſont point de ces cauſes faites à plaiſir par les Maîtres de l'Eloquence, pour exercer les jeunes gens & pour les perfectionner dans l'art Oratoire ; telles que nous en trouvons une infinité d'autres dans Séneque, dans Quintilien, & dans d'autres anciens. Je ſerois moi-même fort tenté

de le croire, & ſur-tout à l'égard de la cauſe d'entre les Thébains & les Theſſaliens, rapportée dans Quintilien. Car tout ce que ce ſçavant Orateur ajoûte à ce ſujet dans le même chapitre, me le paroît inſinuer d'une maniere à n'en pouvoir preſque douter. Après tout quand nous ſerions obligés d'abandonner ces deux derniers exemples, comme étant une pure fiction des Rhéteurs, il n'en ſera toujours pas moins conſtant que l'autorité dont les Amphictyons étoient revêtus, étoit preſqu'une autorité ſans bornes ; & que leurs déciſions & leurs jugemens étoient regardés comme des ordres ſupérieurs, auſquels on étoit indiſpenſablement obligé de déférer. Ainſi c'eſt avec grande raiſon que Suidas, dans la deſcription qu'il donne du mot *Amphictyons*, dit que ce ſont ceux qui étoient choiſis par les villes & par les peuples, pour être les juges & les arbitres de toutes les affaires de la Gréce : Ἀμφικτυονες, οἱ ἐν πόλεων καὶ ἐθνῶν αἱρετοὶ δικασταί.

Par tout ce que je viens d'obſerver, il paroît que l'autorité des Amphictyons étoit très-grande : c'eſt un fait ſuffiſamment prouvé par le procès des Platéens & des Lacédémoniens, auſſi bien que par celui d'entre les Athéniens & les Déliens, dont nous avons parlé ci-deſſus. Que ſi quelqu'un non content de ces deux beaux exemples, vouloit encore en trouver quelques autres pour une preuve plus complette de ce que j'avance, il ne lui ſera pas mal-aiſé de ſe ſatisfaire là-deſſus. En ſe donnant la peine de parcourir les anciens Auteurs, il y rencontrera pluſieurs autres exemples de cette nature. Le ſeul Plutarque en fournit trois : le premier dans la vie de Cimon, au ſujet des habitans de l'Iſle de Scyros, l'une des Cyclades : le ſecond dans la vie de Thémiſtocle, au ſujet des villes grecques, qui avoient embraſſé le parti des Perſes : & le troiſiéme par rapport aux Mégariens, ſur la fin de ſon traité intitulé Αἰτιῶν Ἑλληνικῶν, ou *des Queſtions Grecques*.

Au reſte le grand pouvoir des Amphictyons ne conſiſtoit pas ſeulement à examiner à fond, & à juger en dernier reſſort les cauſes publiques & particulieres, qui étoient portées à leur tribunal. Il s'étendoit encore juſqu'à déclarer & à faire ouvertement la guerre tant à ceux qui refuſoient d'exécuter leurs

jugemens, qu'à ceux qui avoient violé la sainteté du temple de Delphes par quelque action sacrilége. Démosthéne dans sa harangue pour la *Couronne*, appelle ces sortes de guerres, les guerres Amphictyoniques : mais les Auteurs leur donnent plus ordinairement le nom de guerres sacrées; & cela parce qu'elles étoient toujours entreprises par un motif de religion, & pour venger l'honneur du Dieu offensé, soit par des impies qui osoient s'attaquer à lui-même, soit par des rebelles qui le méprisoient en la personne des Amphictyons ses ministres, en refusant d'obéir à leurs jugemens.

Je ne trouve dans l'antiquité, que trois guerres sacrées de cette espéce, c'est-à-dire, entreprises par l'ordre des Amphictyons : & c'est ce que je me réserve à examiner dans une autre occasion.

DISSERTATION

SUR

L'EXPEDITION D'ALEXANDRE CONTRE LES PERSES.

Par M. SECOUSSE.

LA vie d'Alexandre est remplie d'évenemens merveilleux qui étonnent l'imagination, & qui semblent tenir du prodige. Ce Prince âgé de 22 ans attaque avec 36000 hommes le roi de Perse, dont les armées étoient innombrables, & entreprend la conquête d'un Empire qui s'étendoit depuis la mer Méditerranée jusqu'aux Indes. Toujours accompagné de la victoire, il parcourt rapidement un grand nombre de provinces; il défait deux fois Darius; il le poursuit dans les pays les plus reculés de l'Asie; & la mort même de ce Prince ne peut l'arrêter. Vainqueur des Perses, il pénétre dans les Indes; il marche vers les extrémités de la terre : mais touché des larmes de ses soldats, dont les corps consumés par la vieillesse

6 d'Avril 1723.

& les fatigues ne pouvoient plus répondre à leur courage, il arrête lui-même le cours impétueux de ses conquêtes, & fixe les bornes de ses Etats au fleuve Indus, éloigné de sa patrie de plus de 1000 lieues. Enfin, lorsque la terre est en silence devant lui, & que maître de près de la moitié du monde, il se prépare à conquérir le reste, il meurt âgé de 33 ans, au milieu d'un vaste Empire, dont il a été le premier & le dernier Souverain.

Et siluit terra in conspectu ejus. Mac. 1. c. 1. V. 3.

Lorsqu'Alexandre passa dans l'Asie, il n'avoit pas encore formé ces projets immenses ausquels il s'abandonna dans la suite : son unique but étoit d'attaquer le roi de Perse ; & cette entreprise même paroissoit être au-dessus de ses forces. Etoit-il vrai-semblable qu'avec une armée peu nombreuse, & dans un âge où la prudence n'accompagne pas toujours la valeur, ce Prince pût détruire cette formidable puissance, qui depuis long-temps faisoit trembler la Gréce ? Les hommes naturellement portés à blamer ce qu'ils se sentent incapables de concevoir & d'exécuter, ont presque généralement desapprouvé cette expédition. L'évenement même, qui pour l'ordinaire regle leur jugement, n'a pu la justifier ; & le succès éclatant dont elle a été suivie, la fait regarder comme une heureuse imprudence. Seneque a traité Alexandre de jeune insensé, *væsanus adolescens, cui pro virtute erat felix temeritas.* Les Ecrivains modernes ne lui ont pas été plus favorables : les vers de la Satyre 8e. de M. Despreaux, qui renferment une vive critique de la conduite & du caractère d'Alexandre, sont trop connus pour être rapportés ici : je me contenterai d'ajoûter au témoignage du Poëte celui de deux Auteurs politiques. *Alexandre*, dit M. l'abbé de S. Réal, *pour avoir osé attaquer avec une poignée de gens les plus formidables puissances de l'Asie, est regardé comme le modéle des Héros ; & ce n'est qu'à son heureuse témérité qu'il doit cet avantage.*

Seneca de benefic. lib. 1. c. 13. & lib. 6. cap. 6.
Despreaux Sat. 8. V. 99.
S. Real consid. sur Luculle t. 2. pag. 3.

M. de S. Euvremont va encore plus loin ; & il prétend que *l'expédition d'Alexandre est quelque chose de plus, que si aujourd'hui la République de Gênes, celle de Luques & de Raguse entreprenoit la conquête de la France.*

S. Euvremont compar. d'Al. & de Cæs. t. 1. p. 165. édit. de Lond. in 12.

Le

Le ſuffrage des Auteurs a entraîné celui du public ; & ſuivant l'opinion preſque généralement reçûe, Alexandre eſt moins le nom d'un Héros, que celui de la témérité même. *M. Prideaux hiſt. des Juifs. 1. part. lib 8. p. 477. édit. de Hollan.*

On peut cependant oppoſer au préjugé commun une autorité bien reſpectable. M. Boſſuet, Evêque de Meaux, a ſoutenu dans ſon diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle, *que la Perſe attaquée par Alexandre & par une armée telle qu'étoit la ſienne, ne pouvoit pas éviter de changer de maître.* *Pag. 497. édit. in 4°.*

Les bornes étroites que ce docte Prélat s'étoit preſcrites dans ſon ouvrage, ne lui ont pas permis d'entrer dans le détail des preuves ſur leſquelles il appuyoit ſon ſentiment ; je vais tâcher d'approfondir une matiere qu'il n'a fait qu'effleurer, de développer des raiſonnemens & des faits qu'il s'eſt contenté d'indiquer ; & j'entreprends aujourd'hui de prouver que l'expédition d'Alexandre contre les Perſes étoit juſte, prudente, néceſſaire, fondée ſur les maximes les plus certaines de la politique, & que le ſuccès en étoit preſqu'infaillible.

Pour mettre cette vérité dans tout ſon jour, il eſt abſolument néceſſaire de connoître le caractère des Grecs, celui des Perſes, leurs forces, leurs intérêts, & leur politique. Je ſerai même obligé de perdre de vûe pour quelque temps l'entrepriſe d'Alexandre, pour faire un récit abbrégé des guerres que ces deux peuples ont ſoutenues l'un contre l'autre.

Je ne remonterai pas cependant juſqu'à la premiere expédition des Perſes contre la Gréce, il ſuffira de marquer qu'ils l'inondérent avec des troupes innombrables, & que cependant ils furent vaincus dans les batailles de Marathon, de Salamine & de Platée.

Ces victoires furent l'origine de la haine implacable que les Perſes conçûrent contre les Grecs ; haine qui ſubſiſta pendant 150 ans, & qui après pluſieurs guerres, entraîna enfin la ruine de leur Empire.

Car les Grecs ayant chaſſé les Perſes de l'Europe, allerent les attaquer dans l'Aſie ſous la conduite des Athéniens, qui après pluſieurs victoires, les obligerent à faire un traité très-déſavantageux. *Plut. vie de Cimon, pag. 486. édit. de Paris. in Fol.*

Les Athéniens comblés de gloire par la conclusion de cette paix, devinrent les arbitres de la Gréce : leur puissance donna de l'ombrage aux Lacédémoniens, & la jalousie de ce peuple contre Athénes fut la cause secrete, mais véritable de la guerre du Péloponése.

Thucid. lib. 1. p. 17. edit. Franc.

Pendant les 10 premieres années de cette guerre, les avantages & les disgraces ayant été presque également partagées entre ces deux peuples, ils conclurent une tréve de 50 ans.

Thucid. lib. 5. pag. 356.

Mais les Athéniens ayant épuisé toutes les forces de leur république dans l'entreprise imprudente qu'ils formerent contre la Sicile, les Lacédémoniens crurent qu'ils ne feroient pas en état de leur résister, & les attaquerent avec vigeur : les Athéniens ne perdirent point courage ; jamais, selon Thucidide, ils ne firent paroître tant de prudence, & tant de sagesse ; & leurs ennemis auroient eu la honte d'avoir rompu la tréve infructueusement, si les Perses ne s'étoient pas joints à eux.

Id. lib. 8. pag. 613.

Il est nécessaire d'interrompre ici le récit des faits, pour marquer les raisons qui engagerent les Perses à donner du secours aux Lacédémoniens contre Athénes.

Les Perses ne pouvoient oublier le malheureux succès des entreprises qu'ils avoient faites contre les Grecs.

L'impuissance dans laquelle ils se trouvoient de se venger par leurs propres forces, augmentoit encore leur honte & leur désespoir : la conquête de la Gréce leur paroissoit impossible, mais ils craignoient que les Grecs n'entreprissent celle de l'Asie. Egalement occupés de leur crainte, & du désir de la vengeance, ils conçûrent le dessein de détruire les Grecs par les Grecs même : ils formerent leur plan sur la connoissance qu'ils avoient de leur caractère. Ces peuples étoient vifs, inconstans, inquiets, jaloux & soupçonneux ; & le prétexte le plus léger suffisoit pour leur faire prendre les armes les uns contre les autres : une défiance perpétuelle régnoit entre les différens Etats, mais principalement entre Athénes & Lacédémone. Ces deux villes, les plus considérables de la Gréce, rivales l'une de l'autre, & se disputant toujours le commandement, étoient encore

plus divisées par l'incompatibilité du caractère de leurs citoyens, que par la contrarieté de leurs intérêts.

Les Grecs trop occupés de leurs dissensions particulieres ne faisoient pas assez d'attention à l'avantage qu'en retiroit leur ennemi commun : les rois de Perse employoient toute sorte de moyens pour entretenir la jalousie que les Grecs avoient les uns contre les autres, pour fomenter leurs divisions, pour exciter entr'eux des guerres domestiques : ils les affoiblissoient ainsi les uns par les autres, en attendant le moment favorable où ils pourroient les accabler tous ensemble. Mais leur but principal étoit d'empêcher qu'une des républiques de la Gréce n'augmentât tellement sa puissance, qu'elle se trouvât en état de subjuguer toutes les autres, & de réunir les forces de ces différens peuples pour les faire passer dans l'Asie. Dans cette vûe ils offroient toûjours leurs secours aux villes qui étoient dans l'oppression.

Leurs forces, quoique peu considérables, se trouvant jointes à celles des Grecs, rendoient toujours victorieux le parti qu'ils favorisoient. C'étoit un poids léger à la vérité, mais qui ajoûté tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, tenoit toujours la balance dans un parfait équilibre.

Demosth. harangue sur la lettre de Philippe p. 118. Franco. 1604. Isocr. in Paneg. pag. 69. edit. 1593. in Fol.

Les Grecs n'ignoroient pas les vûes secretes des rois de Perse, aussi se croyoient-ils dispensés d'avoir de la réconnoissance pour les secours qu'ils en recevoient. L'alliance qu'ils contractoient avec eux ne duroit qu'autant que la nécessité qui l'avoit fait naître : leur haine n'étoit que suspendue, & ils lui rendoient un libre cours quand ils n'avoient plus rien à craindre; souvent même ils employoient contre le roi de Perse la puissance dont ils étoient uniquement redevables à sa protection.

Telles étoient les maximes de la politique des Grecs & des Perses vers la fin de la guerre du Péloponése. Je ne puis me dispenser d'expliquer comment les uns & les autres les mirent en usage, & l'effet qu'elles produisirent : ce détail est absolument nécessaire.

Les armées des Athéniens avoient été pendant long-temps

la terreur des Perses : ceux-ci crurent donc qu'il étoit de leur intérêt de se déclarer pour les Lacédémoniens contre Athénes. Ils vouloient affoiblir les forces de cette république, mais non pas la détruire : Lacédémone alors seroit devenue trop puissante ; c'est pourquoi Tissapherne Satrape de l'Asie mineure promettoit de grands secours aux Lacédémoniens, & ne leur en donnoit que de très-médiocres. Ils s'adresserent ensuite à Cyrus frere d'Artaxerxès Mnemon roi de Perse. Ce jeune Prince moins politique que Tissapherne, & qui d'ailleurs avoit ses vûes particulieres, leur accorda l'argent, les troupes & les vaisseaux qu'ils lui demanderent : avec ce secours les Lacédémoniens deffirent la flotte des Athéniens sous la conduite de Lysandre, qui après cette victoire se joignit aux deux rois de Lacédémone, & assiégea la ville d'Athénes ; elle fut obligée de se rendre, & de se soumettre aux conditions qu'on lui imposa, & ses murs furent détruits.

Thucid lib 8. pp. 568. 584.

Plut. vie de Lysand. pag. 435.

Xenoph. hist. Grecq. l. 2. p. 460. édit. de Par. 1625. in Fol.

Athénes par sa disgrace étoit devenue digne de la protection des Perses ; mais bien loin d'être en état de lui donner du secours, ils imploroient celui des Grecs contre ces mêmes Lacédémoniens qu'ils venoient de rendre victorieux.

Id. lib. 3. p. 496.

Tissapherne avoit attaqué les villes Grecques d'Asie : elles demanderent du secours aux Lacédémoniens, qui leur envoyerent des troupes commandées par Agésilaus.

Plutar. vie d'Agesf. p. 60.

Ce Roi de Lacédémone a été un des plus grands hommes que la Gréce ait porté. Arrivé dans l'Asie, il ne borna pas ses vûes à défendre quelque villes Grecques, il conçût le dessein d'aller attaquer le roi de Perse jusque dans la capitale de ses Etats, & de détruire entiérement cet Empire.

Cornel. Nep. id. pag. 203. Lugd. Bat. 1658. 8.

Xenoph. éloge d'Agesf. p. 657.

Artaxerxès trembla pour son thrône ; & ne se croyant pas en état de résister aux armes d'Agésilaus, il eût recours à sa politique ordinaire : il réveilla la jalousie des Grecs, il répandit avec profusion l'or & l'argent dans toutes les villes ; & par les intrigues de ceux qu'il corrompit, il les souleva toutes contre Lacédémone, qui fut obligée de rappeller Agésilaus.

Plut. vie d'Artax. p. 1021.

Ce Prince moins occupé de la gloire qu'il alloit acquérir, que du désir de venger les Grecs, marchoit en vainqueur vers

Babylone. Déja il étoit maître de l'Asie mineure jusqu'au fleuve Halys, personne n'osoit lui résister; & peut-être alloit-il prévenir Alexandre, lorsqu'il reçût l'ordre de revenir en Gréce, il partit sur le champ, & sauva Lacédémone par sa présence.

Isocrates. *Polybe lib. 3. p. 163. edit. 1609.*

Sa retraite fit cesser la terreur des Perses; ils joignirent leur flotte à celle d'Athénes, & en donnerent le commandement à Conon Athénien, qui défit celle des Lacédémoniens. Cette défaite leur fit perdre l'empire de la mer, & rendit la liberté à Athénes & à toute la Gréce: car Conon conduisit sa flotte victorieuse à Athénes, & en rétablit les murailles avec l'argent que lui fournirent les Perses.

Xenoph. hist. Grecq. liv. 4. pag. 518. *Id. pag. 536.* *Diod. Sicul. l. 14. p. 302. edit. 1604.* *Justin. lib. 6. c. 6.*

Jusques ici nous avons vû les rois de Perse attentifs à susciter des guerres continuelles dans la Gréce, mais dans la suite Artaxerxès travailla à y rétablir la paix.

L'Egypte s'étoit révoltée contre lui: ses armées étoient trop foibles pour faire rentrer les rebelles dans le devoir: il voulut les fortifier par des troupes auxiliaires tirées de la Gréce. Pour en obtenir ce secours, il falloit qu'elle joüit d'une paix durable: il fit proposer à tous les Grecs les conditions d'une paix générale, & il menaça de déclarer la guerre à ceux qui ne voudroient pas les accepter: les Grecs redoutant sa colére se soumirent à ces conditions. Polybe insinue que les Lacédémoniens corrompus par l'argent des Perses trahirent dans cette occasion les intérêts de la Gréce; & c'est ainsi qu'une puissance étrangere profitant de la division & de l'avarice des Grecs, régloit leur destinée, & leur imposoit des loix.

Xenoph. hist. Grecq. lib. 5. pag. 549. *Diod. Sic. lib. 15. pp. 319. 355.* *Just. l. 6. c. 6.* *Polybe lib. 6. pag. 492.*

Quinze ans après la conclusion de cette paix, Philippe pere d'Alexandre monta sur le thrône de la Macédoine: il employa presque tout le temps de son regne à se rendre maître de la Gréce; & dès qu'il en eût fait la conquête, il se prépara à porter la guerre dans l'Asie.

Diod. Sicul. l. 16. p. 477.

Les rois de Perse n'avoient pas été en état de s'opposer à ses progrès, & d'employer contre lui la même politique dont ils s'étoient servi si utilement contre Athénes & Lacédémone: ils avoient toujours été occupés à réprimer la révolte de leurs sujets. En vain les Athéniens leur avoient demandé du secours

Lettre de Philip. aux Athéniens dans Démosf. p. 114. Démost. Phili. lib. 3. p. 100. Id. haran. sur la lettre de Phil. p. 118. Diod. Sic. l. 16. pag. 467. Id. lib. 17. pag. 491.

contre Philippe, comme ce Prince le leur reproche dans une lettre qu'il leur écrivit, & qui a passé jusqu'à nous : en vain leur en promettoient-ils : en vain Démosthéne, pour ranimer leur courage, les assûroit-il que le roi de Perse leur fourniroit les troupes & l'argent qui leur seroient nécessaires, les efforts de ce Prince se terminerent à faire lever à Philippe le siége de la ville de Périnthe. Diodore de Sicile nous apprend à la vérité, que Darius se préparoit à déclarer la guerre à Philippe; mais lorsqu'il apprit sa mort, il crut n'avoir plus rien à craindre, & il licentia ses troupes.

Arrian. vie d'Alexandre, page 6 jusqu'à la page 23. Lug. Bat. 1704.

Alexandre succéda à son pere à l'âge de 20 ans : il fut d'abord occupé à punir les Grecs & quelques barbares, qui méprisant sa jeunesse, avoient cru l'occasion favorable pour recouvrer leur liberté ; & il passa ensuite dans l'Asie.

Alexandre en quittant l'Europe avoit plus à craindre des peuples dont il s'éloignoit, que de ceux qu'il alloit chercher : il y laissoit des barbares irrités de leur défaite, & des Grecs soumis en apparence, mais toujours amoureux de leur liberté. Il prit de justes mesures pour ne pas perdre l'empire qu'il avoit dans l'Europe, pendant qu'il seroit occupé à faire la conquête de celui de l'Asie. Justin nous apprend qu'il emmena avec lui les Rois barbares qui auroient été en état de remuer pendant son absence. Il laissa à Antipater, le plus habile des Ministres de Philippe, le soin des affaires de la Gréce, & des troupes considérables, avec lesquelles ce général défit les Lacédémoniens, la quatriéme année de l'expédition d'Alexandre.

Justin. l. 11. cap. 15. Arr. lib. 1. p. 23. Quint. Curt. l. 6. p. 345. Traj. 1693. Diod. Sicul. l. 17. pag. 537.

D'ailleurs, l'armée de ce Prince étoit composée de l'élite des troupes de toutes les villes de la Gréce, qu'il laissa presque sans force, & comme épuisées; c'est ainsi qu'il employoit utilement pour sa gloire le courage de ceux qui en étoient les plus jaloux; & les mêmes soldats qui lui éleverent un thrône dans l'Asie, auroient peut-être renversé celui de la Macédoine, s'ils fussent restés dans la Gréce.

Le détail que je viens de faire des événemens arrivés dans la Gréce, pendant les 80 années qui ont précédé l'expédition d'Alexandre, suffit seul pour prouver combien elle étoit juste & nécessaire.

Les Grecs n'avoient-ils pas de justes raisons de faire la guerre à des peuples qui autrefois avoient voulu envahir la Gréce, qui conservoient contre elle une haine implacable, & un désir insatiable de vengeance; & qui toujours soigneux d'y entretenir la discorde, & d'y nourrir la division, avoient pour but de la ruiner par ses propres forces? Le repos de la Gréce dépendoit de la destruction de l'empire des Perses; & il étoit aisé de voir que tant qu'il subsisteroit, elle ne pouvoit espérer de tranquillité, & que la paix en seroit toujours bannie.

Isocr. in Paneg. pp. 77. 79.

On ne peut donc douter que les Grecs n'eussent un intérêt sensible d'abbattre la puissance des Perses: mais leurs forces répondoient-elles à la grandeur de cette entreprise, & pouvoient-ils se flatter d'y réussir? Il est facile de prouver qu'à en juger par les regles ordinaires de la prudence, le succès de cette expédition étoit presque certain.

Les Perses ne manquoient pas de courage, & leurs vastes Etats fournissoient des troupes innombrables; mais ils n'avoient aucune connoissance de l'art militaire, & l'on peut dire que les soldats qu'ils rassembloient ne formoient pas une armée. En effet est-ce une armée que l'assemblage confus d'une multitude infinie d'hommes sans expérience, ramassés à la hâte, & sans choix, qui ne s'entendent pas les uns les autres, & qui par conséquent ne peuvent agir de concert? La discipline, que l'on peut regarder comme l'ame d'une armée, puisqu'elle en régle tous les mouvemens, pouvoit-elle s'observer dans cette foule immense, qui s'embarrassoit elle-même, & qui étoit augmentée par des troupes nombreuses d'esclaves & de femmes, que les Perses traînoient après eux, & par tout l'attirail de la magnificence & du luxe?

D'ailleurs les Perses accoutumés à vivre dans l'abondance & dans les délices, ne pouvoient supporter pendant long temps les fatigues de la guerre. Alexandre n'avoit à leur opposer qu'une armée de 36000 hommes; mais cette armée étoit composée de vieilles troupes, qui faisoient la guerre depuis plus de 20 ans: les chefs étoient habiles & expérimentés, les soldats obéissans, bien disciplinés, accoutumés à la peine, endurcis

Quint. Curt. lib. 3. cap. 2.

au travail, & marchans presque sans bagage. L'armée d'Alexandre ressembloit à ces corps petits, mais bien formés, qui sont agiles, souples, adroits, mais en même temps robustes, nerveux & pleins de vigueur : l'on pouvoit au contraire comparer l'armée de Darius à un corps gigantesque, mais mal proportionné, qui est sans force, & comme accablé sous le poids de sa masse, qui ne peut se mouvoir, & qui se soutient à peine.

La puissance des Perses n'étoit donc qu'un vain appareil, qu'il étoit aisé de vaincre dès qu'on osoit la mépriser ; & il étoit facile de juger que la discipline l'emporteroit sur la multitude, l'ordre sur la confusion, & la valeur guidée par l'expérience sur un courage impétueux, mais mal conduit.

Les Perses connoissoient tous les avantages que les Grecs avoient sur eux : avant que de combattre, ils étoient déja presque vaincus par la terreur que leur inspiroit le courage de ces peuples : ils l'avoient éprouvé, & dans la Gréce, & au milieu même de leur Empire. Dix mille Grecs qui avoient suivi le jeune Cyrus jusqu'à Babylone, quoiqu'ils se trouvassent sans chefs, sans vivres & sans guides, refuserent de se rendre aux Perses, conçurent & exécuterent le hardi dessein de traverser l'Asie mineure à la vûe d'une armée nombreuse, qui n'osa les attaquer. Ils sentirent dans leur route la rigueur du froid le plus violent, & toutes les horreurs de la faim : ils défirent les peuples les plus belliqueux de l'Asie, & que les Perses n'avoient jamais pû dompter : ils franchirent des montagnes escarpées & couvertes de neiges : ils traverserent à la nage des fleuves larges & rapides, qui étoient bordés par des troupes innombrables de barbares : & après une marche de près de 600 lieues, ils revinrent dans leur patrie, victorieux de tous les périls que l'on peut essuyer dans la guerre.

Xenophon, retraite des 10000. pag. 427.

Les Perses sentoient leur foiblesse ; ils reconnoissoient que du sein de la mollesse dans laquelle ils vivoient, il ne pouvoit sortir ni d'habiles généraux, ni de braves soldats. Nous avons vû que quand ils avoient quelque guerre difficile à soutenir, ils tiroient de la Gréce des troupes mercenaires, qui faisoient toute la force de leurs armées : souvent même ils en donnoient le commandement

Isocr. in paneg. pag. 72. Id. in orat. ad Phil. p. 107.

commandement à des Grecs, & quand Alexandre passa dans l'Asie, Memnon Rhodien, & par conséquent Grec, fut le seul Général que Darius pût lui opposer. *Arrian lib. 1. pag. 29.*

Arrian remarque que les Grecs mercenaires soutinrent seuls pendant quelque temps le combat à la bataille d'Issus, & qu'à celle d'Arbelles, on les opposa à la phalange des Macédoniens, comme les seuls qui pussent lui résister. *Id. lib. 2. p. 77.* *Id. lib. 3. p. 120.*

Les Grecs de leur côté n'ignoroient pas que leur seule division les rendoit inférieurs à un ennemi trop foible pour leur résister quand ils seroient unis : ils étoient même persuadés que la conquête de l'Asie n'étoit pas impossible. Isocrate, la sixiéme année de la guerre de Chypre, & par conséquent plus de 50 ans avant l'expédition d'Alexandre, avoit employé la seconde partie de son célèbre panégyrique à prouver que la guerre contre les Perses étoit juste, nécessaire & facile. *Isocr. in Paneg. pag. 69. Diod. Sic. lib. 14. pp. 310, 318.*

Le même Orateur près de 50 ans après, adressa un discours à Philippe, pour l'engager à déclarer la guerre aux Perses; & le Grec anonime qui en a fait l'argument, nous apprend que ce fut la lecture de cette piéce qui détermina Alexandre à passer dans l'Asie. *Arg. orat. Isocr. ad Philip. p. 81.*

La terreur des Perses & la confiance des Grecs étoient de sûrs garans du succès pour l'expédition d'Alexandre.

D'ailleurs ce Prince devoit-il craindre de s'égarer, en suivant l'exemple des deux plus grands hommes qui eussent jusqu'alors paru dans la Gréce? Nous avons vu qu'Agésilaus & Philippe avoient tous deux conçû le dessein qu'il exécuta : Agésilaus même avoit osé attaquer les Perses avec les seules forces de Lacédémone; & depuis son regne les affaires générales de l'Asie & de l'Europe avoient bien changé de face. Quand il porta la guerre dans l'Asie, la Gréce étoit déchirée par des dissensions domestiques : l'Empire des Perses au contraire étoit dans sa plus grande splendeur, & les nations qui lui étoient soumises portoient, sans oser se plaindre, le joug de sa domination. Mais Alexandre commandoit à toute les forces de la Gréce réunie, & elles étoient augmentées par les troupes des Macédoniens, qui, avant le regne de Philippe, n'étoient

pas comptés entre les Grecs : l'Empire des Perses au contraire étoit alors accablé sous le poids de sa propre grandeur.

Cornel. Nepos Datame pag. 167.

La révolte de l'Egypte avoit été suivie de celle des Rois de Phénicie & de Chypre, & de celle de plusieurs Satrapes : ces rébellions marquoient la foiblesse du gouvernement, & étoient des présages certains de sa chûte prochaine. Le roi de Perse faisoit de vains efforts contre les rebelles Evagoras qui étoit Roi d'une seule ville de l'isle de Chypre, resista à toutes ses forces, & obtint, après 6 ans de guerre, une paix très-avantageuse.

Diod. Sicul. lib. 14. pp. 310. 334.

Mais Alexandre à l'âge de 22 ans, étoit-il en état de soutenir tout le poids d'une si vaste entreprise ? Dans les ames héroïques, les vertus préviennent les années. L'on a vû de nos jours un Héros, peut-être plus grand, mais moins heureux qu'Alexandre, faire trembler à l'âge de 18 ans toutes les puissances du Nord, conjurées contre lui.

Toutes les qualités qui font les grands hommes, avoient paru dans Alexandre dès sa plus tendre jeunesse ; & sans parler des victoires qu'il remporta dans les deux premieres années de son regne, sur les Grecs & sur les barbares, ce fut lui qui contribua le plus au gain de la bataille de Chéronée, quoiqu'il n'eût que 17 ans : de plus il avoit sous lui d'excellens Officiers formés par Philippe, dont chacun en particulier auroit pu faire la conquête de l'Asie ; & ses Lieutenans obscurcis pendant sa vie par l'éclat de sa gloire, devinrent tous de puissans Rois après sa mort.

Ibid. lib. 16. pag. 476.

Il n'étoit donc pas difficile de prévoir qu'Alexandre vaincroit les Perses, & pourroit leur enlever quelques provinces. Tout autre que lui se seroit contenté de ces avantages, & se seroit borné à faire la conquête de l'Asie Mineure : jamais il n'auroit osé passer l'Euphrate & le Tigre, ni poursuivre Darius jusque dans le fond de la Bactriane. Mais Alexandre conçût qu'il lui seroit plus facile de détruire l'Empire des Perses que de l'affoiblir, & de le conquérir tout entier que d'en démembrer une partie : il jugea que la fortune de cet Empire dépendoit d'une seule tête ; que Darius mort ou prisonnier, il

restoit maître de tous ses Etats; mais que tant que ce Prince seroit libre ou même vivant, il ne pouvoit s'assûrer la possession des provinces qu'il avoit conquises, ou qui lui auroient été cédés. En effet, si Alexandre eût suivi le conseil de Parménion, ou, pour me servir de ses propres termes, s'il eût été Parménion, & qu'il eût accepté l'offre que lui faisoit Darius, de lui céder tout le pays situé entre l'Euphrate & la mer Méditerranée, il n'eût pu se maintenir dans ces provinces, ni par la force, ni par la douceur. Les Perses étoient élevés dans les sentimens d'une profonde vénération pour leurs Rois : la disgrace de Darius n'avoit point diminué l'attachement qu'ils avoient pour lui : ils regardoient Alexandre comme un usurpateur, & ils devoient être toujours disposés à se révolter contre lui, en faveur de leur Prince naturel. Alexandre n'avoit que très-peu de troupes : s'il les divisoit, elles devenoient trop foibles pour contenir dans l'obéissance tant de peuples différens : si elles étoient réunies dans un corps d'armée, elles ne pouvoient garder qu'une très-petite étendue de pays, & le reste étoit ouvert aux irruptions de Darius. Ce Prince étoit en état de rassembler derriere l'Euphrate toutes les forces de l'Orient, de se jetter sur les provinces les plus éloignées de l'armée d'Alexandre, & de les recouvrer avec le secours de ses anciens sujets aussi facilement qu'il les avoit perdues.

Arrian. lib. 2. pag. 101.

Il n'y avoit donc que la mort de Darius qui pût assûrer les conquêtes d'Alexandre; c'est pourquoi ce Prince chercha toujours les occasions de le combattre, & résolut de le poursuivre dans tous les endroits où il se retireroit. Après l'avoir défait à Issus dans la Cilicie, il passa l'Euphrate & le Tigre, & le vainquit une seconde fois à Arbelles : Darius se retira dans la Bactriane, province située au de-là de la mer Caspienne, & Alexandre l'y poursuivit jusqu'au moment où il apprit sa mort. Un soldat trouva ce Prince infortuné couvert de blessures, baigné dans son sang, & réduit à supplier son ennemi de le venger de ses perfides sujets : en mourant il pria les Dieux de rendre Alexandre vainqueur du monde entier; & par-là il le déclara en quelque sorte son successeur.

Justin. lib. 11. cap. 15.

Arrian. lib. 3. pag. 146. Bessus qui avoit tué Darius, avoit pris le titre de Roi; & ce nom seul suffisoit pour lui attacher les Perses. Alexandre fut obligé de l'aller chercher dans la Sogdiane; où il avoit assemblé une armée, & où ce traître lui fut livré; & c'est ainsi qu'il pénétra jusque sur les bords du fleuve Indus, voisin de la Sogdiane, & éloigné de la Macédoine de plus de 1000 lieues, sans qu'on puisse lui reprocher d'avoir fait jusque là un seul pas qui ne fut guidé par la prudence, & qui ne fut absolument nécessaire pour l'exécution de son dessein.

La mort de Darius produisit les effets qu'Alexandre en avoit attendu : n'ayant plus de rival qui put lui disputer l'Empire des Perses, & lui enlever l'amour des peuples, ils eurent pour lui le même attachement, & la même fidélité qu'ils avoient eue pour leur Prince naturel. Les Perses accoutumés à rendre des honneurs presque divins à des Rois livrés entierement aux plaisirs, & qui deshonoroient la nature humaine par leur mollesse, pouvoient-ils refuser les mêmes hommages à un Roi vainqueur, dont les exploits sembloient surpasser les forces ordinaires des hommes, & qu'un Oracle avoit déclaré fils de Jupiter? Alexandre se fit adorer comme un Dieu par les peuples qu'il avoit vaincus : mais il s'en fit aimer comme un pere; & Justin nous apprend qu'il fut plus regretté par les Perses que par les Grecs. *Justin. lib. 13. cap. 1.*

On ne peut donc pas douter que la guerre qu'Alexandre fit aux Perses, ne fut juste & facile : mais peut-être pourroit-on se tromper, si on vouloit en conclurre que l'intérêt des Grecs fut le véritable motif qui détermina ce Prince à l'entreprendre. Son expédition étoit prudente en elle-même, mais peut-être l'eût-il entreprise, quand même elle eût été téméraire.

Alexandre étoit ambitieux, & il fut toujours dévoré d'un désir insatiable de gloire. Après la mort de Darius, & celle de Bessus, son projet étoit accompli; l'Empire de presque toute l'Asie lui étoit assûré, il pouvoit joüir tranquillement de sa gloire : mais son génie ardent & impétueux ne pût se contenir dans des bornes si étroites, il ne pouvoit trouver

de repos au dedans de lui-même, qu'en troublant celui de toute la terre. Maître de près de la moitié du monde, il s'y trouvoit trop serré, il y étouffoit, suivant l'expression de Juvenal:

Æstuat infelix angusto limite mundi. Juven. Sat. 10. V. 168.

Pour donner à son courage un espace plus vaste, où il pût, pour ainsi dire, respirer plus librement, il passa le fleuve Indus pour attaquer Porus : s'il n'avoit été arrêté par les larmes de ses soldats, il avoit résolu de pénétrer jusqu'à l'Océan oriental; & lorsqu'il mourut, il méditoit encore des desseins plus immenses.

Il est difficile de présumer qu'un Prince de ce caractère n'ait eu d'autres vûes que le bonheur de la Gréce : il ne songeoit sans doute, qu'à se satisfaire lui-même, & qu'à contenter sa passion dominante : mais il se trouva dans des circonstances si favorables, que son ambition même fut très-utile à sa patrie : les intérêts de sa gloire étoient heureusement les mêmes que ceux de la Gréce. Jamais Conquérant ne fut en état de couvrir une ambition demesurée sous des prétextes plus plausibles; & si Alexandre se fut borné à la conquête de la Perse, l'on eût pû croire qu'il n'avoit prodigué son sang que pour assûrer la tranquillité de la Gréce, & la postérité lui eût accordé encore plus d'estime que d'admiration.

V. *M. Prideaux*, hist. des Juifs, 1. *partie lib.* 7. *pag.* 427. & *lib.* 8. *p.* 478.

Ceux qui ont condamné l'expédition d'Alexandre dans l'Asie, ont peut-être fait plus d'attention à son caractère, qu'à la nature même de son entreprise. Ils n'ont pû croire que la justice & la prudence eussent jamais accompagné ce Conquérant ambitieux : ils ont confondu la guerre qu'il fit aux Perses avec celle qu'il porta dans les Indes; & ils n'ont pas sçû distinguer que la premiere, qui d'abord étoit son unique objet, étoit aussi nécessaire & aussi prudente, que la seconde étoit inutile & téméraire.

Les dernieres expéditions d'Alexandre ont fait tort à celles qui les avoient précédées, & le jugement desavantageux

que l'on a porté avec justice contre les unes, a rejailli sans raison sur les autres. L'on a considéré toutes les actions d'Alexandre d'un seul coup d'œil, & d'une maniere trop générale : si l'on étoit entré dans les détails, l'idée que l'on s'en seroit formée auroit été plus exacte & plus vraie; & bien loin de blâmer son expédition contre les Perses, sans doute l'on seroit convenu qu'à l'examiner en elle-même, & indépendamment du caractère & des vûes du Prince qui l'avoit entreprise, elle étoit juste dans son motif, nécessaire pour le repos de la Gréce, & facile dans son exécution.

Fin du cinquiéme Tome.

